

# HISTOIRE DES JUIFS

De Hirsch GRAËTZ

traduit de l'allemand par MM. Wogue et Bloch

TOME TROISIÈME

# TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

## Première époque — Le recueillement après la chute

### Chapitre premier — Le relèvement - L'école de Jabné — (78-98)

La malheureuse issue de la lutte que les Juifs avaient soutenue pendant quatre ans contre les Romains avec une si vaillante énergie, la chute de l'État, l'incendie du temple, la condamnation infligée aux prisonniers à travailler dans les mines de plomb en Égypte, à être vendus sur les marchés d'esclaves ou à combattre comme gladiateurs dans les cirques, toutes ces catastrophes produisirent sur les Judéens survivants une telle impression d'effarement et de stupeur, qu'elles paralysèrent en eux tout esprit d'initiative et toute volonté. La Judée était dépeuplée, tous ceux qui avaient pris les armes, dans le nord et dans le sud, en deçà ou au delà du Jourdain, étaient tombés sur les champs de bataille ou avaient été chargés de chaînes et envoyés en exil. Le courroux du vainqueur n'avait même pas épargné les femmes et les enfants. La *troisième captivité*, la période de l'*exil romain* (Galut Edom) imposé aux Judéens par Vespasien et Titus, s'était ouverte au milieu d'actes de cruauté plus douloureux que ceux qui avaient été commis sous Nabuchodonosor, au commencement de la deuxième captivité. Les Romains n'avaient épargné que les Judéens qui, en secret ou publiquement, s'étaient déclarés pour eux : c'étaient les amis de la puissance romaine qui, dès l'ouverture des hostilités, n'avaient montré aucune sympathie pour la cause nationale ; c'étaient les partisans de la paix, pour qui le judaïsme avait une autre mission que celle de lutter à main armée ; c'étaient encore les sages et les gens de réflexion, qui avaient vu dans la guerre contre Rome un suicide ; c'étaient enfin les désabusés, qui avaient d'abord considéré comme le plus sacré des devoirs de briser le joug si pesant des Romains et qui, effrayés par la lutte des partis, avaient déposé les armes et s'étaient réconciliés avec l'ennemi. Ces faibles restes de la population de la Judée ainsi que les Judéens de la Syrie avaient espéré que Titus respecterait le temple, centre du culte et de la religion, et que le sanctuaire placé sous l'égide divine serait protégé contre toute destruction. L'incendie du temple, qui leur enleva tout espoir et tout courage, agit sur eux de façons bien diverses. Les uns s'imposèrent à la suite de cet incendie une vie de pénitence, s'abstinrent de manger de la viande et de boire du vin ; les autres, pour remplir le vide qu'avait produit dans leur cœur et leur pensée l'abolition des sacrifices, entrèrent dans la jeune communauté chrétienne. Le judaïsme, qui n'avait plus ni culte ni centre, était menacé dans son existence. Jusqu'alors, les communautés de Syrie, de Babylonie, de Perse, d'Asie Mineure et de Rome, et en général celles d'Europe, avaient dirigé leurs regards vers Jérusalem et le Sanhédrin d'où elles recevaient la direction, l'enseignement et les lois. La seule communauté indépendante, celle d'Alexandrie, avait vu disparaître avec le temple d'Onias sa force et son influence. Qu'allaient devenir le peuple juif et le judaïsme ? Le Sanhédrin, la seul pouvoir législatif de la nation juive tout entière, était tombé avec Jérusalem. Qui s'élèverait donc sur ces ruines pour sauver le judaïsme ? Un homme se rencontra à cette époque qui semblait créé tout exprès pour lutter contre la destruction,

donner un nouvel essor à l'esprit du judaïsme et faire pénétrer dans le peuple juif une nouvelle vigueur. Ce sauveur s'appelait *Johanan ben Zakkai*. Comme les prophètes de l'exil de Babylone après la première chute de Jérusalem, mais par des moyens différents, ce docteur, aidé de ses disciples, sauva la nation juïque de la ruine, la réveilla de son engourdissement, lui imprima une nouvelle direction, et parvint à lui rendre son unité et sa vigueur.

Johanan n'était pas, à vrai dire, un disciple de Hillel, mais il était animé de son esprit. Quand les Judéens formaient encore une nation, il siégeait au Sanhédrin et enseignait à l'ombre du sanctuaire ; son école à Jérusalem jouissait, paraît-il, d'une grande autorité. Seul, il savait opposer des arguments victorieux aux raisonnements des Sadducéens, et détruire leurs creuses théories par une pénétrante dialectique. Par suite de son caractère et de ses sentiments de modération, il s'était rapproché, pendant la tourmente révolutionnaire, du parti de la paix, et, à maintes reprises, il avait exhorté le peuple et les zélateurs à livrer la ville et à se soumettre à la domination romaine. *Pourquoi, disait-il aux agitateurs, voulez-vous détruire la cité et livrer le temple aux flammes ?* Malgré sa grande autorité, il n'eut aucune prise sur l'esprit des zélateurs, qui repoussèrent tous ses avertissements. Les espions que le général romain entretenait dans la ville assiégée ne manquèrent pas de l'informer que Johanan était ami des Romains et conseillait aux chefs de l'insurrection de faire la paix. Les nouvelles de la ville étaient écrites sur de petits billets qu'on lançait au moyen de flèches dans le camp romain. Johanan, par crainte des zélateurs, ou peut-être par simple prévoyance et dans l'intention de préparer un refuge à l'étude de la Loi, conçut le projet de se rendre auprès de Vespasien (Titus). Mais la vigilance jalouse des zélateurs rendait l'exécution de ce projet bien difficile. Johanan, de connivence avec le chef des zélateurs, qui était son parent, résolut alors d'user d'un stratagème. Il se fit passer pour mort, se fit déposer dans un cercueil, et, au crépuscule, ses disciples *Eliezer* et *Josua* le portèrent hors de la ville. Vespasien accueillit le fugitif avec bienveillance, et lui permit de lui adresser une demande. Johanan le pria de l'autoriser à ouvrir une école. Vespasien accéda de bonne grâce à une requête qui lui paraissait si modeste ; il ne pouvait pas prévoir que par un acte aussi simple que l'ouverture d'une école, le judaïsme, faible et désarmé, serait mis en état de survivre de plusieurs milliers d'années au colosse romain. A en croire la tradition juive, Vespasien aurait accueilli la demande de Johanan parce que ce dernier lui aurait prédit qu'il serait revêtu de la pourpre impériale<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, Johanan fut autorisé à s'établir avec ses disciples à *Jabné* (Jamnia), ville située non loin des rivages de la Méditerranée, entre le port de Joppé et l'ancienne ville philistine d'Asdod. Le territoire de la ville de Jabné faisait partie du domaine privé de la famille impériale, à laquelle il avait été légué jadis par Salomé, sœur d'Hérode.

Tant que la lutte s'était poursuivie, âpre et sanglante, sous les murs de Jérusalem, dans les rues et autour du temple, Johanan était resté condamné à l'inaction. A la nouvelle que les remparts étaient tombés et le temple livré aux flammes, le maître et les disciples avaient déchiré leurs vêtements, ils avaient gémi et pleuré comme sur la mort d'un parent bien-aimé. Mais Johanan n'avait pas désespéré, il avait compris que le sort du judaïsme n'était pas lié à celui du sanctuaire et de l'autel, et que la religion juïque ne sombrerait pas avec Jérusalem et son temple. Et comme ses disciples s'étaient affligés sur la

---

<sup>1</sup> A en croire Flavius Josèphe (Guerre, I. III, VIII, 9), c'est Josèphe lui-même qui fait cette prédiction à Vespasien, pour lui et pour Titus.

destruction de l'autel et l'abolition forcée des sacrifices, il les avait consolés en leur rappelant que la charité et l'amour des hommes étaient aussi méritoires que les sacrifices, ainsi qu'il est dit dans l'Écriture sainte. *J'aime la charité et non les sacrifices*. Il parut évident à Johanan, qui professait des idées si libérales sur la valeur des sacrifices, qu'il fallait avant tout substituer au temple un autre centre religieux. Il réunit donc à Jabné une sorte de Sanhédrin dont il fut reconnu sans conteste le chef suprême. Ce nouveau tribunal (Bet-din) ne comptait certainement pas soixante-dix membres, et son rôle devait être tout différent de celui du Sanhédrin de Jérusalem, qui, par suite de la révolution et de la force des choses, avait dû être investi des attributions politiques les plus importantes. Mais le Sanhédrin de Jabné, comme autrefois celui de Jérusalem, avait une autorité souveraine dans les questions religieuses et exerçait les fonctions judiciaires d'un tribunal supérieur. Pour mener à bien au milieu de circonstances défavorables une œuvre aussi importante que celle de la création et de l'organisation du Sanhédrin ; il fallait l'influence considérable d'un homme comme Johanan. Seul, ce docteur avait l'autorité nécessaire pour combattre avec succès cette croyance que le Sanhédrin n'était un pouvoir religieux et judiciaire, représentant de la nation tout entière, que s'il avait son siège dans l'intérieur du temple. En montrant que l'autorité du Sanhédrin était indépendante de l'endroit où elle était exercée, et en établissant ce Conseil à Jabné, Johanan prouva que l'existence du judaïsme n'était nullement liée à l'institution des sacrifices. A partir de ce moment, et sans que se produisit la moindre opposition, Jabné remplaça Jérusalem et devint le centre religieux et national des communautés dispersées. Le privilège le plus important du Sanhédrin, celui qui lui a toujours permis d'exercer une action efficace sur toutes les communautés du dehors, le droit de fixer les jours de fête, fut accordé au Conseil de Jabné. Dans cette ville se constitua encore une autre assemblée qui prit le modeste titre de *Bet-din* (tribunal), et dont Johanan obtint également la présidence.

Ce qui soutenait Johanan, ses disciples et les autres docteurs de la Loi contre les défaillances et le découragement, c'était l'espérance ou plutôt la certitude qu'Israël ne périra jamais. Leurs regards se portaient au delà des tristesses du présent pour contempler le brillant avenir promis à leur peuple. Et cependant le présent était bien sombre ! Les Judéens qui avaient survécu à l'effondrement de leur État avaient été dépouillés, et leurs terres distribuées aux Romains et aux hellénisants ; ceux qui avaient possédé autrefois des richesses considérables souffraient de la plus affreuse misère. Tous, même les plus pauvres, étaient soumis à la taxe que Vespasien avait imposée aux Judéens (*fiscus judaicus*). Le pays, si florissant avant la guerre, était couvert de ruines, Israël était en deuil, les mariages même se célébraient dans un douloureux silence.

Cette époque si néfaste est décrite d'une façon saisissante dans une allocution que Johanan ben Zakkai adressa à ses disciples. Un jour, ce docteur aperçut une jeune fille, de famille riche, qui ramassait des grains d'orge jusque sous les pieds des chevaux pour s'en nourrir. A ce spectacle d'une poignante tristesse, il s'écria : *Peuple infortuné qui ne voulais pas servir ton Dieu, tu es maintenant condamné à servir des nations étrangères ! Tu refusais un demi-sicle pour le service du temple, et tu payes maintenant à tes ennemis un impôt trente-cinq fois plus élevé ; tu ne voulais pas entretenir en bon état les chemins et les routes pour les pèlerins qui se rendaient à Jérusalem, et maintenant tu es obligé d'entretenir les maisonnettes des gardiens romains dans les vignes qu'ils se sont appropriées !*

Les membres survivants de la famille royale d'Hérode, Agrippa et sa sœur Bérénice, paraissent avoir contribué à adoucir les souffrances du peuple vaincu.

Bérénice, dont la beauté semblait défier le temps, sut retenir longtemps Titus captif de ses charmes et de sa séduction, et il s'en fallut de peu que la princesse juive ne devint impératrice romaine. Le préjugé de l'orgueil romain contre son origine judaïque et barbare fut le seul obstacle à l'union de Bérénice et de Titus, et il força ce dernier à rompre des relations qui avaient duré de nombreuses années. Bérénice dut s'éloigner du palais impérial, elle retourna sans doute auprès de son frère en Palestine. Elle garda cependant toute son influence sur Titus, qui n'avait pas encore renoncé à l'espoir de l'épouser, et elle dut intervenir souvent en faveur de ses malheureux coreligionnaires pour lesquels elle avait gardé un sincère attachement. Agrippa, le dernier roi des Judéens, avait gagné la faveur de Vespasien par les services qu'il avait rendus, pendant la guerre, à la maison des Flaviens, et il est probable que ses anciennes possessions s'agrandirent alors du territoire de la Galilée. Il plaça à la tête de cette province un gouverneur judéen, fort pieux, qui résidait alternativement dans une des deux villes principales de la Galilée, à Tibériade et à Sepphoris, et, grâce à un gouvernement sage, il parvint à relever rapidement la Galilée, dont la population fut bientôt plus nombreuse que celle de la Judée administrée par un lieutenant romain (*Hegemon*). Peu à peu, on vit la Judée elle-même renaître de ses ruines, des villes ravagées ou dépeuplées par la guerre redevinrent florissantes, *Lydda* (Diospolis), comme ville de commerce, *Emmaüs* (autrefois Guimzo) et, à l'est *Jéricho*, acquirent une importance considérable. Le travail des champs reprit aussi avec une nouvelle vigueur, les Judéens ayant été autorisés à racheter ou à prendre à ferme les terres données aux Romains. Cette modération relative du vainqueur envers les vaincus était due, sans aucun doute, à l'intercession du roi Agrippa et de sa sœur.

Agrippa avait été haï par les zéloteurs, mais les docteurs de la Loi lui avaient témoigné de l'amitié. Lorsqu'il était venu, un jour, du nord pour visiter le sud de son royaume, les docteurs étaient allés à sa rencontre pour contempler ses traits, comme s'ils avaient voulu graver profondément dans leur souvenir l'image du dernier roi judéen. Agrippa approuva l'activité que déployait Johanan pour organiser une école à Jabné, il remarqua avec une vire satisfaction que l'étude de la Loi absorbait toute l'attention de l'impétueuse jeunesse judaïque et la détournait des projets de conspiration et de révolte. Johanan réussit par son enseignement à raffermir les fondements ébranlés du judaïsme, il exerça une action profonde sur ses disciples qu'il pénétrait de son esprit et nourrissait de sa science. Nous connaissons les noms de cinq de ces disciples, dont trois appartiennent à l'histoire, *Eliezer* et *Josua*, qui avaient porté leur maître, dans un cercueil, hors des murs de Jérusalem, et *Éléazar ben Arak*, le plus savant d'entre eux, dont il a été dit plus tard que s'il était mis dans le plateau d'une balance et ses condisciples dans l'autre plateau, il l'emporterait sur tous. Souvent Johanan aimait à soumettre à ses disciples des questions d'un sens profond qui développaient en eux l'habitude de la réflexion. C'est ainsi qu'un jour il leur demanda quel était le don qu'ils jugeaient le plus précieux et le plus souhaitable pour l'homme. L'un répondit : *Le contentement* ; l'autre, *un ami sincère* ; un troisième, *un bon voisin* ; le quatrième, *la faculté de prévoir les conséquences de ses actes*. Éléazar dit : *Ce que l'homme peut posséder de plus précieux, c'est un bon cœur*, et le maître applaudit à cette sentence inspirée de ses doctrines, et qui résumait ce qu'avaient dit les autres disciples.

Quel était donc l'enseignement de Johanan dans l'école de Jabné ? Hillel, l'illustre docteur, le modèle des savants pour les générations postérieures, avait imprimé au judaïsme un caractère propre, ou pour mieux dire, il avait développé et

organisé ce qui est l'essence même du judaïsme, et il avait ainsi créé une théorie particulière, une sorte de théologie judaïque ou plutôt une *nomologie* (science des lois religieuses). Il avait éloigné l'étude de la Loi des orageuses discussions des partis pour la transporter dans le calme de l'école, il l'avait surveillée avec une attention minutieuse, et avait essayé de la soumettre aux lois de la pensée, qui paraissaient inapplicables à un tel enseignement. De nombreuses prescriptions reposaient simplement sur l'usage ou la tradition, les Sadducéens les rejetaient comme étant ordonnées par les hommes ou comme des innovations arbitraires ; Hillel trouva pour ces prescriptions des fondements dans la Bible. Les sept règles qu'il avait établies pour expliquer et interpréter les livres saints avaient assuré la validité des commandements existants, œuvre des Soferim et des Pharisiens, et permis aux docteurs postérieurs d'instituer de nouvelles pratiques. Désormais, la loi écrite (du Pentateuque) et la loi orale (des Soferim) ne formèrent plus deux domaines distincts, elles entrèrent en contact intime, se pénétrèrent et se fécondèrent mutuellement. Sans doute, par ce système d'interprétation, les docteurs faisaient souvent violence au sens littéral, mais ils l'appliquaient pour des dispositions législatives et non pour des explications exégétiques, ils ne pouvaient donc pas s'arrêter aux mots mêmes, ils étaient obligés au contraire de n'en tenir aucun compte et d'en modifier le sens selon les circonstances. On réunit sous le nom de Loi orale toutes les traditions reçues des ancêtres, qui formaient en quelque sorte un héritage de famille. Les pratiques que les Soferim avaient établies comme une haie autour de la loi, les ordonnances promulguées par le Sanhédrin, les usages qui s'étaient transmis de génération en génération, les prescriptions qu'une interprétation logique ou forcée avait déduites du Pentateuque, toutes ces lois avaient été, non pas mises par écrit, mais confiées à la mémoire. Elles étaient résumées en des phrases brèves comme des sentences et appelées *Halakot*. A l'origine, elles n'étaient ni classées ni coordonnées, elles étaient transmises au hasard, sans que rien les liât les unes aux autres, rattachées quelquefois au nom du docteur qui les avait rapportées. Il fallait une mémoire prodigieuse pour retenir toutes ces halakot, toutes ces lois orales. Johanan ben Zakkai, le plus important des docteurs de cette époque, enseigna ces lois à ses disciples, leur montra le lien qui les unissait à la loi écrite, et leur apprit à en déduire de nouvelles prescriptions. Les lois traditionnelles devinrent ainsi la matière à laquelle l'enseignement de Johanan donna la *forme*. Le maître fit usage pour cet enseignement de deux méthodes, dont l'une servait à déduire certaines prescriptions du texte sacré (*Midrasch*) et l'autre à rendre sur les cas nouveaux des décisions conformes à la tradition (*Talmud*). Ainsi se présentait à l'activité des docteurs un vaste champ où ils pouvaient travailler librement au développement de la législation. Johanan accordait à la *forme* une plus grande importance qu'à la *matière*, il cherchait à éclairer les différentes prescriptions à la lumière de la raison et à les rattacher à des principes généraux, mais en procédant avec une modération prudente et non pas avec l'exagération des orateurs de la chaire judéo-alexandrine qui déduisaient de l'Écriture sainte et au besoin introduisaient eux-mêmes dans le texte sacré ce qu'il y avait de spécieux et de brillant dans la philosophie grecque. Il expliqua, entre autres, d'une façon fort sensée, la défense de se servir d'outils de fer pour la construction de l'autel : *Le fer, dit-il, est le symbole de la guerre et de la discorde, l'autel, au contraire, est le symbole de la paix et du pardon ; le fer ne doit donc pas toucher à l'autel.* Il s'appuya sur ce texte pour montrer les avantages considérables de la paix et le mérite de ceux qui cherchent à faire régner la concorde entre les époux, les cités, les familles et les peuples. C'était précisément cet amour de la paix qui l'avait décidé à se ranger du côté des Romains contre la révolution. Il expliqua de

cette façon plusieurs autres lois et rendit clair ce qu'elles présentaient d'obscur et d'étrange pour la raison et le cœur. Johanan avait aussi de fréquents entretiens avec des païens auxquels leurs relations avec les Judéens ou la traduction grecque de la Bible avaient fourni quelques notions sur le judaïsme, il réfutait leurs objections et leur faisait comprendre par d'heureuses comparaisons les singularités de certains commandements. Il était, comme Hillel, affable et doux même envers les gentils, et on raconte de lui que s'il en rencontrait, c'était lui qui les saluait le premier. Une telle affabilité forme un contraste frappant avec la haine que les zéloteurs ressentaient pour toute la gentilité avant et après leur révolte, haine qui grandit encore après la destruction du temple.

Le verset des Proverbes (xiv,10) : *La vertu des peuples est un péché* était interprété à cette époque dans son sens littéral, avec une prévention manifeste contre les gentils. *Les païens, disait-on, seront traités comme des pécheurs, même s'ils se montrent bons et généreux envers nous, car ils ne nous traitent avec bienveillance que pour nous humilier.* L'explication que Johanan ben Zakkai donnait de ce verset était inspirée au contraire de la plus noble bienveillance. *De même que les sacrifices rachètent les fautes d'Israël, de même la bonté et la charité rachètent les fautes des autres nations.* Les efforts de Johanan pour apaiser les esprits agirent d'une façon très heureuse sur Vespasien et Titus, et ce fut probablement pour récompenser ces efforts que les deux empereurs Flaviens traitèrent les Judéens avec une certaine douceur, même après qu'ils se furent soulevés dans la Cyrénaïque et en Égypte, et protégèrent les communautés judaïques contre toute persécution. Pour eux, Johanan était en quelque sorte le garant des dispositions pacifiques de ses coreligionnaires.

Autour de Johanan, chef et âme de l'école, étaient encore groupés quelques autres docteurs de la Loi, qui, au moment de la chute de l'État juif, étaient déjà fort avancés en âge ; ils appartiennent donc à la génération de Johanan et faisaient probablement partie du Sanhédrin de Jabné. La plupart d'entre eux ne sont connus que par leur nom et quelques rares détails de leur vie. *Hanina*, suppléant de plusieurs grands prêtres (*Segan hahohanim*) rapportait des traditions concernant les cérémonies du temple. Il appartenait au parti des amis de la paix et exhortait ses contemporains à prier pour le saint de l'État romain. *Seule*, dit-il, *la crainte inspirée par le pouvoir empêche les hommes de se dévorer entre eux.* Un autre docteur de cette époque était *Zadok*, disciple de Schammaï, qui, prévoyant la destruction du temple, avait jeûné pendant plusieurs années pour détourner ce malheur. Il y avait encore *Nahum* de Guimzo (Emmaüs) et *Nekunia ben Hakkana*. La légende a fait du premier le héros de plusieurs aventures merveilleuses, le nom même de son lieu d'origine a donné lieu à une interprétation aggadique et est devenu, dans cette explication, une formule que Nahum répétait dans certaines circonstances : *Cela aussi sera pour le bien (Gam zu l'iova)*. Nahum, d'après la légende, est un homme qui s'est trouvé dans toutes sortes de fâcheuses situations d'où il s'est toujours tiré avec un grand bonheur.

Nahum se servit d'une méthode particulière pour tirer les lois orales du texte sacré. Il établit comme principe que le législateur s'était servi avec intention de certaines particules dans la Thora. Ces particules, selon lui, ne devaient pas seulement concourir à l'arrangement syntactique de la phrase, mais étaient employées comme indices des développements et des restrictions que comporte chaque loi. Nahum, par sa méthode de déduction, ajouta aux sept règles d'interprétation de Hillel un principe nouveau et fécond qui fut accueilli, appliqué et développé sous le nom de *règle des additions et des restrictions*. Cette nouvelle loi d'interprétation trouva un adversaire dans *Nehunia ben Hakkana*.

Nehunia était très estimé et d'une rare modestie, il put dire sur son lit de mort qu'il n'avait jamais cherché son élévation dans l'abaissement des autres, qu'il n'avait jamais persisté dans ses opinions par entêtement, ni consacré sa fortune à ses propres besoins. En entrant à l'école, où il occupait une situation importante, il avait l'habitude de prier tout bas, et demandait à Dieu de lui inspirer des décisions sages et conformes aux vues de ses collègues, et d'éloigner de son cœur tout sentiment d'amour-propre et de susceptibilité exagérée. Du reste, les docteurs qui s'étaient groupés autour de leur chef, Johanan ben Zakkai, étaient tous amis de la paix, de la concorde et de la tolérance. Les disciples de l'école de Schammaï, irascibles et querelleurs, n'avaient pris aucune part à la fondation de la nouvelle école. La plupart d'entre eux s'étaient enrôlés dans le parti des zéloteurs et avaient péri pendant la lutte, ou s'étaient enfuis après la défaite, et les survivants craignaient de reparaître en public.

Il est difficile de déterminer exactement le temps que Johanan est resté à la tête de l'école de Jabné ; ce docteur n'a cependant pas dû y exercer son action pendant plus de dix ans, et il est peu probable qu'il ait assisté à l'avènement de Domitien. Quant à l'histoire, à cette époque, des communautés juives de Rome, de la Grèce, de l'Égypte et des pays Parthes, elle nous est totalement inconnue ; il est à croire que ces communautés s'étaient soumises à l'autorité du Sanhédrin de Jabné. Cet accord de tous les Judéens dans la dispersion, qui était un fait si considérable et d'une si haute importance, fut l'œuvre de Johanan. Ce fut ce dernier qui sut renouer le lien qui avait uni autrefois entre eux par des croyances communes les Judéens les plus éloignés, lien qui avait été brisé par la guerre ; ce fut lui qui prépara pour eux la transition de la vie politique, si tumultueuse et si compliquée, à l'existence calme et féconde qu'ils mèneront plus tard dans la communauté ou à l'école. Johanan réunissait en lui les qualités du prophète Jérémie et du prince de l'exil, Zorobabel. Comme Jérémie, il pleura sur les ruines de Jérusalem, et comme Zorobabel, il sut fonder un nouvel état de choses. Tous deux, d'ailleurs, Johanan et Zorobabel, ont vécu à une époque de transition ; héritiers du passé, ils ont préparé l'avenir. Tous deux ont posé les fondements pour la restauration du judaïsme, et leur œuvre a été continuée et achevée par les générations suivantes.

Johanan mourut doucement, entouré de ses disciples. Avant de mourir, il eut avec eux un suprême entretien qui nous découvre son âme tout entière. Lorsque les disciples témoignèrent leur surprise de voir leur maître, si courageux pendant la vie, trembler devant la mort, il leur répondit qu'il ne craignait pas de quitter cette terre, mais de comparaître devant Celui qui est un juge équitable et incorruptible, et en les bénissant il leur adressa les paroles suivantes : *Puisse la crainte de Dieu produire sur vous une action aussi salutaire que la crainte des hommes*. Puis il rendit le dernier soupir en exprimant l'espoir de la vague prochaine du Libérateur.

A cette époque, l'activité juive s'était uniquement concentrée sur l'étude de la Loi. Aussi, dès que Johanan fut mort, ses principaux disciples se réunirent-ils pour choisir le lieu où ils pourraient continuer l'œuvre du maître. La plupart d'entre eux furent d'avis de rester à Jabné, où vivait un groupe de docteurs savants et expérimentés. Seul, le disciple favori de Johanan, Éléazar ben Arak, insista pour transférer le siège de l'école à Emmaüs (Guimzo), ville dont le climat était très sain et qui était située à trois milles de Jabné. Éléazar crut, dans sa présomption, que sa présence serait indispensable à l'école et que ses collègues viendraient le rejoindre à bref délai, et, sur les conseils de sa femme, il se sépara

des autres docteurs. Isolé, éloigné du centre de l'étude et de la pensée, il perdit le souvenir de tout ce qu'il avait appris, à un tel point que son ignorance donna lieu aux plus singuliers incidents. On appliqua à Ben Arak cette sentence : *Établis-toi au centre de l'étude, ne crois pas que tes collègues doivent te suivre et que ta présence leur soit indispensable, ne te fie pas trop à ta sagesse.* Éléazar, dont l'avenir paraissait si brillant, tomba dans l'oubli, ses condisciples devinrent les héritiers de la parole du maître et leur science éclaira les générations suivantes d'un rayon lumineux. Les plus illustres de ces docteurs étaient : *Gamaliel, Josua et Eliezer.* Comme chef de cette école sur laquelle reposaient alors les espérances des Judéens de tous les pays, on nomma Gamaliel.

Ce docteur était un descendant de Hillel, et ses aïeux s'étaient succédé pendant quatre générations à la tête du Sanhédrin. Il a fallu sans doute triompher de nombreuses difficultés avant que le fils de celui qui avait participé à la révolte contre Rome pût être nommé à une telle dignité. Gamaliel prit comme ses aïeux le titre de *Nassi* (patriarche). Son élévation au patriarcat avait été favorisée par Agrippa et Bérénice, elle dut avoir lieu sous le règne de Titus (79-81), à l'époque où cet empereur jouait le rôle de bienfaiteur du peuple et se faisait appeler **les délices du genre humain**, lorsque Bérénice espérait encore devenir impératrice romaine. Ce fut à cette même époque que les lieutenants romains de la Judée remplacèrent probablement par un gouvernement sage et modéré le régime d'arrogance et de cruauté qu'ils avaient imposé jusque-là aux Judéens. Il semble aussi qu'à ce moment quelques fugitifs suspects s'étaient rassemblés en Judée, car on vit reparaître des disciples de Schammaï.

Gamaliel choisit pour résidence la ville de Jabné. Cette ville occupait alors le premier rang comme siège de l'enseignement juif, mais au dehors et tout près d'elle s'étaient fondées de nouvelles écoles. Eliezer enseignait à Lydda, Josua à Bekiin, plaine qui s'étend entre Jabné et Lydda. D'autres disciples de Johanan étaient entourés de groupes d'élèves qui leur donnaient le titre de *Rabbi* (maître). Pour le distinguer des autres docteurs, on donna à Gamaliel le titre de *Rabban* (le maître général). Ainsi l'étude de la Loi, loin d'avoir souffert de la mort du fondateur de l'école de Jabné, se développa au contraire et acquit encore une plus grande importance ; mais le lien qui unissait toutes les écoles menaçait de se rompre. Les discussions des disciples de Schammaï et de Hillel, qui avaient dégénéré souvent, avant la destruction du temple, en rixes sanglantes, et que la guerre seule avait arrêtées, ces discussions recommencèrent avec un caractère de gravité d'autant plus grande que le centre de la nationalité judaïque avait disparu. Le dissentiment des écoles au sujet de quelques points de doctrine produisait de graves dissidences dans la pratique. Un docteur permettait ce qui était défendu par l'autre, on faisait ici ce qui était considéré autre part comme un péché. Le judaïsme semblait être régi par deux doctrines différentes, ou, selon l'expression talmudique, *de la Thora, unique d'abord, on en avait fait deux.* Ces dissidences s'étendaient aux sujets les plus graves, comme les questions relatives au mariage, et pouvaient avoir de funestes conséquences. Les anciens disciples des deux écoles, inspirés par le désir de vivre ensemble en paix, on pressés par la nécessité de s'unir contre l'ennemi du dehors, avaient su se faire des concessions mutuelles, mais avec les nouveaux disciples les vieilles querelles se réveillèrent plus vives et plus ardentes que jamais. Rabban Gamaliel s'imposa la tâche d'apaiser ces dangereuses querelles, de maintenir l'unité du judaïsme si gravement compromise, et de prendre des mesures pour la protéger contre de

nouveaux assauts. Il ne craignit pas, pour atteindre son but, de s'attaquer même à ses collègues et à ses amis.

La vie privée de Rabban Gamaliel est peu connue ; toutefois les rares informations que l'histoire nous a transmises sur ce docteur attestent la haute moralité de son caractère et l'élévation de ses sentiments. Il possédait des terres qu'il avait louées à des fermiers à la condition de recevoir comme redevance une part de la récolte. Il fournissait à ces fermiers les semences, et il ne se les faisait payer qu'au prix le plus bas de l'année. Il témoignait une profonde affection à son esclave favori *Tabi* qu'il aurait volontiers affranchi, si la loi le lui avait permis. Quand *Tabi* mourut, il accueillit comme pour la perte d'un parent les condoléances qui lui étaient adressées.

Gamaliel paraît avoir possédé quelques connaissances mathématiques ; il se servait déjà du télescope. Sur les murs de sa chambre étaient tracées les phases de la lune, et il utilisait ces figures pour contrôler les assertions des témoins qui venaient l'informer de l'apparition de la nouvelle lune. Du reste, il se réglait plus, pour la fixation de la néoménie et des fêtes qui en dépendaient, d'après ses calculs astronomiques que d'après le témoignage de ceux qui déclaraient avoir aperçu la lune dans sa première phase. C'était une tradition dans la maison du Nassi de s'occuper de ces questions d'astronomie.

Gamaliel se rendait souvent dans les communautés pour examiner par lui-même leur situation et s'informer de leurs besoins. Il ne bornait pas ses visites aux seules communautés de la Judée, il allait jusqu'en Galilée et à *Acco* (Ptolémaïs). Sa santé était chancelante, mais il supportait volontiers les fatigues pour assurer le bien-être de son peuple. Sous son patriarcat régnait à l'extérieur comme à l'intérieur une agitation incessante, ce qui l'obligeait à déployer une fermeté parfois inflexible et une sévérité impitoyable. C'est ainsi que son caractère a été totalement méconnu et qu'il a été accusé, bien injustement, de despotisme et d'ambition personnelle. Il s'appliquait avec persévérance à faire de la résidence du patriarche le centre de la vie juive, et à maintenir ainsi contre toutes les attaques l'unité de l'enseignement religieux et moral. Les dissidences entre les disciples de Schammaï et de Hillel allaient en s'aggravant, et il était indispensable de prendre des mesures pour arrêter une scission qui menaçait de devenir complète. A ce moment, la Judée semblait une sorte de vaste laboratoire où le christianisme commençait à se former et à se cristalliser, où d'autres sectes naissaient et se développaient. Il était donc plus nécessaire que jamais de raffermir l'unité du judaïsme si fortement ébranlée par la rivalité passionnée des deux écoles et par leur persistance opiniâtre à vouloir faire triompher les doctrines que chacune d'elles avait reçues de ses maîtres. Les contemporains craignaient qu'une divergence aussi accentuée dans l'interprétation de la Loi ne produisît dans les esprits la confusion et le désordre. *Il pourra venir un temps, disait-on, où l'on cherchera vainement une prescription fondée sur le texte ou la tradition, et où toutes les traditions se contrediront.* Le Sanhédrin de Jabné, sous la direction de Gamaliel, soumit donc les questions en litige à une nouvelle délibération. Il examina d'abord les principes qui servaient de base aux doctrines de Hillel et de Schammaï, et il voulut les faire adopter comme lois générales et universellement reconnues. Il se heurta dans cette tentative de réconciliation à de très vives oppositions. Les discussions se prolongèrent, paraît-il, pendant trois ans et demi dans la vigne de Jabné, chaque parti maintenant ses traditions comme étant seules conformes à la vérité; les Schammaïtes se montraient particulièrement obstinés et, comme le fondateur de leur école, ils ne savaient pas céder. Il se fit alors entendre, d'après la tradition, une voix mystérieuse (*Bat*

Kol) qui était considérée dans les cas difficiles et les situations désespérées comme l'expression de la volonté divine et qui, cette fois encore, mit fin au différend des docteurs. *Les doctrines des deux écoles*, dit cette voix, *émanent du Dieu vivant, mais dans la pratique, les doctrines de Hillel doivent seules avoir force de loi*. La plupart des docteurs se soumirent d'un accord tacite à cette décision, sans qu'il y ait eu cependant un vote formel à ce sujet. Josua se prononça contre une résolution qui n'avait été acceptée que pour obéir au Bat Kol. *En pareille matière*, dit-il, *nous n'avons pas à écouter une voix miraculeuse, la Loi n'a pas été donnée pour les habitants du ciel, mais pour les hommes, et ces derniers ne peuvent trancher les questions controversées que par le vote ; ce n'est pas un miracle qui peut nous dicter notre résolution*. Eliezer refusa également de tenir compte du Bat Kol. Mais cette opposition n'eut aucune suite, les traditions, les explications, les déductions et les règles d'interprétation de Hillel furent définitivement admises. Comme les Schammaïtes avaient appartenu au parti des zéloteurs, aux adversaires de la puissance romaine, et les Hillélites au parti de la paix, cette union des deux groupes mit fin dans une certaine mesure à la révolution au sein du Sanhédrin de Jabné. On ne voulut cependant pas contraindre les Schammaïtes à se soumettre totalement et à se conformer dans leur manière de vivre à la décision prise par la majorité du Conseil, ils restèrent libres de vivre selon leurs convictions. *Chacun peut suivre à son choix*, fut-il dit, *les doctrines de Schammaï ou celles de Hillel, mais, pour l'enseignement, les décisions de Hillel sont seules valables*.

La réconciliation des deux écoles était probablement due aux efforts de Gamaliel. Ce docteur veillait avec un soin jaloux sur son œuvre et combattait avec énergie toute opposition à une prescription du Conseil. Sa sévérité contre les opposants paraît lui avoir encore inspiré une autre décision. Il défendit, en effet, l'accès de l'école à toute personne dont la pureté de sentiments et d'intentions n'était pas connue, et il plaça à l'entrée de la salle un gardien chargé d'en éloigner tous les suspects. Il est à supposer que Gamaliel roulait atteindre par cette mesure ceux qui n'étaient poussés à l'étude de la Loi que par des raisons peu élevées, et qui venaient écouter les docteurs par vanité ou par intérêt. Deux sentences, l'une de Johanan ben Zakkai et l'autre de Zadok, paraissent confirmer cette supposition. Le premier dit en effet : *Ne t'enorgueillis pas de la science que tu as acquise, tu n'as été créé que pour étudier*. — *Ne te sers pas de la science*, dit Zadok, *comme d'une couronne pour t'en parer, ni comme d'un outil pour en tirer profit*. Gamaliel s'efforçait de bannir de l'école tout sentiment bas et mesquin et d'en écarter les contradicteurs irascibles et querelleurs, et peut-être aussi les délateurs.

Les deux mesures que le Nassi avait prises pour imposer à tous les décisions doctrinales du patriarcat et tenir éloignées certaines personnes de l'école soulevèrent chez les docteurs une opposition qui ne se manifesta d'abord que fort timidement. L'arme dont se servait Gamaliel pour briser les résistances était l'excommunication, arme qu'il maniait avec l'énergie et l'implacable sévérité qu'inspire une ardente conviction. L'excommunication (*Niddui*) n'avait pas encore à ce moment la sombre signification qu'elle eut plus tard ; elle consistait simplement à isoler sévèrement l'excommunié en défendant tout rapport et tout commerce avec lui jusqu'à ce qu'il se fût soumis repentant à l'autorité du Conseil. Tant que durait l'excommunication, qui était infligée au moins pour trente jours, le coupable devait être vêtu de noir et observer certaines pratiques de deuil, et s'il mourait pendant qu'il était excommunié sans avoir pu auparavant s'amender ou faire acte de soumission, le tribunal faisait déposer une pierre sur son cercueil. Gamaliel ne se laissait arrêter par aucune considération d'amitié ou

de famille. Justicier inexorable, il ne craignait pas de se créer des ennemis acharnés en lançant l'excommunication contre les personnages les plus importants de son époque ; il excommunia son propre beau-frère, Eliezer ben Hyrkanos. Profondément convaincu que la moindre scission dans le judaïsme menacerait l'existence même de la religion juive à laquelle de nombreuses sectes judéo-chrétiennes livraient déjà des assauts multipliés, Gamaliel, pour maintenir intacte l'unité de cette religion, châtiât avec rigueur les plus légers écarts. Un jour, les docteurs discutaient sur une question de médiocre importance ; il s'agissait d'un fourneau, construit d'après un système spécial (fourneau d'Aknai), qu'une décision de la majorité avait déclaré propre à devenir impur comme tout autre vase d'argile. Eliezer, pour rester fidèle à une tradition qu'il avait reçue à ce sujet, refusa d'accepter cette décision, et le Conseil, sur la proposition de Gamaliel, excommunia le hardi contradicteur. Quelques docteurs blâmèrent le patriarche de sa sévérité envers un membre du Sanhédrin et lui reprochèrent son despotisme. Gamaliel, attestant la pureté des mobiles qui inspiraient sa conduite, s'écria : *Toi, ô mon Dieu, tu sais que je n'ai pas agi ainsi pour l'honneur de mes pères, mais en ton propre honneur, afin que la discorde n'éclate pas en Israël.*

Gamaliel croyait avoir réconcilié les deux écoles et rétabli l'unité de la pensée juive, lorsque son autorité vint se briser contre la volonté d'un homme qu'il croyait incapable de lui opposer une résistance sérieuse. Josua, qui paraissait si docile, si souple, si débonnaire, devint l'adversaire le plus redoutable de l'impérieux patriarche. Josua désapprouvait, comme Eliezer, certaines mesures prises par Gamaliel, mais sa pauvreté le contraignait au silence, et, s'il lui échappait une parole d'opposition, il s'empressait de s'en excuser. Il était arrivé un jour que, pour fixer le commencement du mois de Tischri, qui sert à déterminer la date des principales fêtes et notamment du jour de Kippour, Gamaliel avait accepté comme vrai le témoignage de deux personnes indignes de confiance. Josua prouva que le Nassi s'était trompé, et il demanda au Conseil de modifier la date de la fête. Gamaliel persista dans son opinion ; il prescrivit à Josua de se présenter devant lui, muni de son bâton, de sa bourse et de son sac de voyage, le jour même où, d'après ses calculs, on devait célébrer la fête de Kippour. Cet ordre parut très dur à Josua, qui s'en plaignit auprès des principaux de ses collègues et se disposa à désobéir au patriarche. Ceux d'entre les docteurs qui se rendaient compte de la nécessité d'avoir à la tête du judaïsme un pouvoir vigoureux pour le maintenir intact conseillèrent à Josua de céder au patriarche. Le vieux R. Dosa ben Harkinas lui fit comprendre que les ordres émanant de l'autorité religieuse ne devaient pas être discutés, même quand ils reposaient sur une erreur, et que tous étaient tenus de les exécuter. Josua écouta ses conseils et s'abaissa devant le patriarche. Gamaliel, en voyant Josua se présenter devant lui au jour indiqué, admira son humilité ; il l'accueillit avec cordialité et lui dit : *Sois le bienvenu, toi qui es mon maître et mon disciple, mon maître en sagesse et mon disciple pour l'obéissance. Heureuse l'époque où les grands obéissent à leurs inférieurs !* Cette réconciliation ne fut malheureusement pas de longue durée.

La fermeté inflexible de Gamaliel lui avait attiré de nombreux adversaires, qui s'étaient groupés en un parti compact et semblaient préparer secrètement sa chute. Le patriarche connaissait ce parti et y faisait allusion dans ses conférences. On raconte de lui qu'il ouvrait les séances du Sanhédrin de deux façons bien différentes. S'il n'apercevait dans l'assistance que des partisans, il invitait les auditeurs à lui soumettre des questions, mais il se gardait bien de

faire pareille invitation quand il y remarquait des adversaires. C'est que le parti de l'opposition aimait à l'embarrasser de ses objections dans le seul but de le tourmenter et de l'irriter. Gamaliel supposa que Josua était le chef de ce parti, et à plusieurs reprises il tira avantage de sa situation élevée pour le froisser et l'humilier. Un jour, la querelle éclata, âpre et violente, et provoqua une révolution au sein du Sanhédrin. Le patriarche avait gravement blessé la dignité de Josua et accusé ce docteur de travailler sourdement à affaiblir l'autorité d'une décision adoptée par le Conseil. Josua ayant opposé un démenti à cette assertion, Gamaliel lui répliqua dans un mouvement de colère : *Lève-toi, et des témoins déposeront contre toi*. C'était une mise en accusation. L'auditoire, très nombreux ce jour-là, protesta violemment contre l'outrage infligé à un docteur que le peuple respectait et aimait ; les adversaires du Nassi prirent courage et exprimèrent publiquement leur mécontentement. *Qui n'a pas été déjà victime de ta sévérité ?* cria-t-on au patriarche. Le Conseil s'érigea en tribunal et déclara Gamaliel déchu de sa dignité de Nassi. Avec son patriarcat disparurent certaines mesures qui avaient soulevé une vive opposition au moment où Gamaliel les avait établies ; le gardien placé à l'entrée de l'école fut éloigné, et liberté complète fut accordée à tous d'assister aux conférences des docteurs.

Les principaux auteurs de cette révolution s'occupèrent immédiatement d'élire un nouveau patriarche. Pour ne pas mortifier Gamaliel, ils eurent la sagesse de ne pas nommer Josua, son principal adversaire. Eliezer aurait mérité d'être élevé à cette dignité ; il ne put pas y être appelé parce qu'il était excommunié. Akiba semblait digne, par son esprit et son caractère, de cette haute position. Pauvre et ignorant dans sa jeunesse, il s'était livré plus tard avec ardeur à l'étude de la Loi, avait su conquérir rapidement le titre de maître et était entouré de l'estime et du respect des plus anciens docteurs. Mais sa célébrité était de date trop récente et il était d'origine très obscure, tandis qu'il fallait descendre, paraît-il, d'une longue suite d'aïeux illustres pour être élevé au patriarcat. Le Collège choisit comme chef un des plus jeunes docteurs, *Éléazar ben Azaria*. Les principaux titres d'Éléazar à cette haute distinction étaient d'abord la noblesse de sa famille qui remontait jusqu'à Ezra, le restaurateur du judaïsme, ses immenses richesses et son crédit auprès des autorités romaines. Mais Éléazar avait aussi une grande valeur personnelle, et l'élévation de son caractère le rendait réellement digne de succéder à Gamaliel. Quoi-qu'il en soit, cette révolution eut des conséquences considérables, et le jour où ces événements eurent lieu parut si mémorable aux yeux de la postérité qu'elle le désigna par ces seuls mots : *en ce jour-là*. Il semble que le Sanhédrin, sur la proposition de Josua, soumit, en ce même jour, à un nouvel examen et à une nouvelle délibération toutes les questions que Gamaliel avait fait résoudre conformément aux doctrines de Hillel. Et, pour que cet examen pût être sincère et complet, le Collège, composé de 72 membres, recueillit les témoignages de tous ceux qui avaient reçu quelque tradition. L'histoire a conservé le nom de vingt témoins qui se sont ainsi prononcés devant ce Collège sur des lois traditionnelles. Dans des cas nombreux, la majorité du Sanhédrin se tint à égale distance des principes de Schammaï et de ceux de Hillel, elle ne se prononça *ni dans un sens ni dans l'autre*. Pour d'autres questions, il fut établi que Hillel lui-même ou ses disciples avaient renoncé à leurs doctrines pour adopter celles de Schammaï. Ces témoignages sur des pratiques religieuses furent recueillis et probablement mis par écrit. Ce recueil porte le nom de *Adoyot* (témoignages) ou *Bekirta* (choix) ; il est certainement la plus ancienne collection de lois. Les lois y sont énoncées sous la forme primitive et incorrecte de la tradition, se suivent sans aucun ordre et n'ont très

souvent entre elles d'autre lien commun que le nom du docteur qui les a transmises.

Deux questions d'un intérêt capital furent encore examinées le jour de la convocation des témoins. Un païen, d'origine ammonite, se présenta devant les docteurs et demanda si la loi leur permettait de l'accueillir comme prosélyte. Gamaliel, fidèle au texte de la Thora, repoussa sa demande : *Les Moabites et les Ammonites ne seront pas admis dans la communauté de Dieu, dit l'Écriture sainte, ils n'y seront même pas reçus à la dixième génération.* La discussion fut vive et Gamaliel s'efforça de faire adopter son opinion. Josua combattit cette doctrine ; d'après lui, la défense de la Thora n'était plus applicable au temps d'alors, où il n'y avait plus en réalité de vrais Ammonites, parce qu'à la suite des invasions des conquérants asiatiques, les races s'étaient croisées et mêlées entre elles. La deuxième question concernait la sainteté de *Kohélet* et de *Sckir haschirim* (Cantique des Cantiques), ouvrages attribués au roi Salomon. L'école de Schammaï avait déclaré que ces deux livres étaient profanes. Le Sanhédrin, qui ne voulait pas admettre sans examen les opinions des Hillélites, reprit la vieille querelle au sujet de la sainteté de ces deux livres. Mais il ne ressort pas clairement de la discussion quelle décision fut prise en ce moment. Ce ne fut que plus tard qu'on admit ces deux ouvrages dans le Canon biblique et qu'on en exclut d'autres, écrits en langue hébraïque, comme *apocryphes*, tels que les Proverbes de *Sirah*, le premier livre des *Macchabées*, et d'autres encore.

Gamaliel montra en ce jour une dignité de caractère dont ses contemporains parlent avec éloge. Malgré les humiliations que les docteurs lui infligèrent, il n'eut pas un seul instant la pensée de s'éloigner de l'école ; il continua à prendre part à l'enseignement et aux discussions, bien qu'il n'eut aucunement l'espoir de triompher des préventions de l'assemblée contre ses doctrines. Il put, du moins, se convaincre que sa sévérité excessive lui avait aliéné les cœurs et arrêté chez les docteurs l'éclosion d'idées quelquefois sages et fécondes. Pris de lassitude, il résolut de céder ; et se rendit auprès des principaux de ses collègues pour implorer leur pardon. Il trouva Josua occupé à fabriquer des aiguilles. Gamaliel, élevé dans l'opulence, était profondément surpris du dur labeur que ce sage devait s'imposer pour gagner sa vie. *Et c'est de ce métier que tu vis ?* lui demanda-t-il. Josua saisit cette occasion pour lui reprocher de se préoccuper si peu de la douloureuse situation de quelques savants. *Il est bien fâcheux,* répliqua-t-il, *que tu l'aies ignoré jusqu'à ce jour. Malheur à la génération dont tu es le chef ! Tu ne connais pas l'existence pénible et misérable des docteurs.* Josua avait déjà adressé, à une autre occasion, le même blâme à Gamaliel. Un jour que le patriarche admirait ses connaissances astronomiques, Josua lui répondit avec modestie que deux de ses disciples étaient d'habiles mathématiciens et souffraient cependant de la misère. Gamaliel supplia son adversaire, au nom de l'honneur de la maison de Hillel, d'oublier sa rigueur. Josua pardonna à Gamaliel et lui promit même son concours pour le faire réintégrer dans sa dignité de Nassi. Mais il fallait, avant tout, persuader au nouveau patriarche de se démettre de ses fonctions en faveur de son prédécesseur. On hésita longtemps à lui en parler. Enfin Akita accepta cette mission délicate ; il put la remplir très facilement. Dès qu'Éléazar apprit que Gamaliel s'était réconcilié avec ses principaux adversaires, il se déclara prêt à rentrer dans la vie privée, il offrit même d'accompagner, le lendemain, le Collège dans sa visite d'honneur auprès du patriarche. Le Sanhédrin, ne voulant pas qu'Éléazar se démit totalement de ses fonctions, le nomma suppléant da Nassi. Pour régler les rapports entre Gamaliel et Éléazar, on décida que le premier

présiderait et ouvrirait les séances pendant quinze jours, et le second pendant les huit jours suivants. Telle fut l'issue de cette lutte si vive dont l'origine n'avait été ni l'ambition, ni l'orgueil, mais une fausse interprétation des droits du patriarcat. On oublia bien vite ces dissidences, et, à partir de ce moment, Gamaliel vécut en parfait accord avec les membres du Sanhédrin. Il est possible que la gravité de la situation politique, sous Domitien, ait détourné l'attention des docteurs des événements intérieurs et fait sentir à tous l'impérieuse nécessité de s'unir étroitement contre les dangers du dehors.

Gamaliel représentait, dans le Sanhédrin, le principe d'unité et d'autorité ; il voulait que l'existence nationale et religieuse des Judéens fût dirigée d'après des règles fixes et immuables. Son beau-frère, *Eliezer ben Hyrcanos*, représentait, au contraire, le principe de la liberté individuelle s'affirmant avec force devant cette tendance à tout soumettre à des lois communes. Dès sa jeunesse, Eliezer s'était appliqué à comprendre et à graver dans sa mémoire toutes les halakot existantes, afin que, selon sa propre expression, il ne s'en perdit pas un grain. Son maître, Johanan, l'avait appelé *une citerne cimentée d'où ne s'échappe pas la moindre gouttelette*. Aussi la mémoire a-t-elle toujours joué un rôle prépondérant dans l'enseignement d'Eliezer. Ce docteur avait établi son école à Lydda (Diospolis), dans un ancien cirque. A toutes les questions qui lui étaient adressées sur un point quelconque de la législation, il répondait qu'il avait reçu sur ce sujet telle tradition de ses maîtres, ou il avouait que faute de tradition sur ce point il ne pouvait pas le résoudre. Un jour qu'il s'était arrêté à *Césarée Philippi*, on le consulta sur trente points de casuistique ; il répondit qu'il possédait des traditions sur douze de ces cas, mais qu'il ne savait rien au sujet des dix-huit autres. On lui demanda un jour s'il n'enseignait que ce que lui avaient appris ses maîtres ; il répondit : *Vous m'obligez à vous donner une réponse que je n'ai pas reçue par la tradition ; sachez donc que je n'ai jamais enseigné que ce que m'ont transmis mes maîtres*. A des questions importantes qu'il ne savait pas résoudre, il répondait par d'autres questions ; il indiquait par là qu'il voulait éviter toute explication. Un autre jour, on lui demanda s'il était permis, après la chute du temple, de blanchir sa maison à la chaux. Fidèle à son habitude de ne prononcer aucune décision qui ne fût traditionnelle, il répliqua en demandant s'il était permis de blanchir un sépulcre. Aux déductions les plus logiques il opposait ces seuls mots : *Je n'ai pas entendu cela*. C'est en s'inspirant du principe de ne rien décider par simple déduction qu'il a exprimé devant ses disciples cette sentence : *Empêchez vos enfants de creuser trop profondément le texte (Higgayon), élevez-les parmi les docteurs*.

Ainsi, Eliezer était le représentant du principe conservateur, l'organe fidèle de la tradition ; il rapportait les halakot, sans y rien modifier, telles qu'il les avait entendues de la bouche de ses maîtres, il était la *citerne cimentée* qui ne laisse pas échapper une seule goutte de l'eau qu'elle contient, mais où il n'en entre pas une goutte du dehors. Les contemporains et la postérité l'ont surnommé *Sinaï*, indiquant par là qu'il était en quelque sorte un recueil vivant de prescriptions immuables. Il jouissait d'une autorité considérable auprès des docteurs de son époque, qui ne voulaient cependant pas se borner, comme lui, à rapporter les traditions reçues. Pénétrés des doctrines de Hillel, ils estimaient qu'il était non seulement nécessaire de conserver mais aussi d'interpréter et de développer la Loi. Eliezer dirigeait son enseignement d'après des principes qui étaient en opposition formelle avec l'esprit du temps ; entre lui et ses collègues devait donc forcément éclater un jour un conflit. Comme nous l'avons déjà dit, il existait surtout une sorte d'antagonisme entre Eliezer et son beau-frère Gamaliel ; d'un

côté, le principe de l'autorité, soutenu par une volonté énergique prête à briser toute résistance aux décisions adoptées, de l'autre, une conviction profonde appuyée sur les traditions du passé. C'étaient là deux éléments absolument irréconciliables ! Eliezer, comme Gamaliel, persistait avec opiniâtreté dans ses opinions, et il était de caractère trop tenace pour les sacrifier à l'autorité d'autrui. Dans une discussion mémorable, son opposition à une résolution du Sanhédrin fut si vive que le patriarche dut l'excommunier. Ses collègues, qui l'estimaient et le respectaient, hésitaient à lui signifier l'excommunication ; ce fut Akiba qui se chargea de cette pénible mission. Il se présenta devant Eliezer, habillé de noir, et, craignant de lui annoncer la triste nouvelle, il lui dit : *Tes collègues paraissent se tenir éloignés de toi.* Eliezer comprit à demi-mot, il accepta ce douloureux châtiment avec résignation, et, à partir de ce moment, il vécut à l'écart de ses amis. Il ne prit presque plus part aux discussions de l'école de Jabné. S'il apprenait qu'une décision importante avait été prise, il s'en moquait ou la confirmait en citant à l'appui quelque halaka qu'il connaissait par tradition.

Malgré sa fortune considérable, Eliezer passa ses dernières années dans la tristesse, sans exercer aucune action sur ses contemporains, ni contribuer au développement de l'enseignement. Devenu, par la direction de son esprit, le dépositaire des lois traditionnelles, il n'avait aucune influence sur les délibérations de ses collègues, et sa vie fut, comme sa doctrine, solitaire et sans éclat. Son existence sombre et morose lui inspira cette sentence remarquable, qui offre un si-vif contraste avec les principes de ses contemporains : *Chauffe-toi au feu des sages, mais prends garde de t'y brûler, leur morsure est comme celle du chacal, leur piqure comme celle du scorpion, leur sifflement comme celui de la vipère, et toutes leurs paroles sont comme des charbons ardents.* Ce sont là des réflexions d'un esprit qui a été profondément éprouvé par les amertumes de l'existence et qui, malgré lui, est forcé de rendre justice à ceux qui l'ont si péniblement affligé.

Le caractère de *Josua ben Hanania* forme un frappant contraste avec l'obstination et la ténacité d'Eliezer et l'esprit autoritaire de Gamaliel ; il était docile, souple et représentait dans la nouvelle école l'élément de sagesse et de conciliation. Il gardait les docteurs et le peuple contre les entraînements de l'exclusivisme et de l'exagération, il favorisa ainsi les progrès de l'enseignement et devint le bienfaiteur de sa nation. Il avait fait partie, comme lévite, du chœur du temple, et avait encore assisté aux cérémonies pompeuses célébrées dans le sanctuaire. Lorsque les murs de Jérusalem furent tombés, il quitta cette ville avec son maître et, à la mort de ce dernier, fonda une école à Bekiin. Là, il enseignait au milieu de nombreux disciples, et, pour nourrir sa famille, il fabriquait des aiguilles. Appartenant ainsi au groupe des savants et au peuple, Josua cherchait à renverser les barrières qui séparaient ces deux classes, il était, du reste, le seul docteur qui possédât une certaine influence sur l'esprit et la volonté de la foule. Il était si laid que la fille d'un empereur lui adressa un jour cette demande hardie : *Pourquoi tant de sagesse dans un si vilain vase ? — Le vin,* répliqua Josua avec esprit, *n'est pas conservé dans des vases d'or.* Josua n'était pas seulement versé dans la tradition, il paraît avoir possédé quelques notions d'astronomie et su calculer la marche irrégulière d'une comète : cette science lui fut très utile dans un de ses voyages. S'étant embarqué un jour avec Gamaliel, il avait emporté plus de provisions qu'il n'en fallait d'habitude pour la traversée. Le pilote, trompé par une étoile, avait imprimé une fausse direction au vaisseau, qui errait au hasard sans arriver à sa destination. Gamaliel avait épuisé ses provisions, il fut étonné de voir que son compagnon possédât encore des

vivres en quantité suffisante pour lui en céder une partie. Josua lui apprit alors qu'ayant prévu par ses calculs le retour, pour cette année, d'une étoile (comète) qui apparaît tous les soixante-dix ans et égare les navigateurs ignorants, il s'était muni d'abondantes provisions. Mais Josua n'était pas seulement un savant éminent et un illustre docteur, il se distinguait surtout par sa modestie, sa bienveillance et sa douceur, qualités que possédait également son maître Johanan. On sait déjà comment il s'humilia devant un ordre de Gamaliel et fut le premier, après la destitution de son adversaire, à lui offrir son concours pour le faire réintégrer dans la dignité de Nassi. Grâce à sa modération et à son esprit conciliant, il préserva le judaïsme des plus funestes déchirements. Une lutte plus longue entre les deux principaux représentants de la pensée judaïque aurait peut-être favorisé la naissance parmi les Judéens de sectes nombreuses comme celles qui se formèrent à cette époque en si grande quantité au sein du christianisme.

Josua montrait dans son enseignement la même douceur et la même modération que dans la vie, il était l'ennemi de toutes les exagérations, et de toutes les excentricités, il s'inspirait toujours dans ses décisions doctrinales des nécessités de son époque. Il y avait des zéloteurs qui, depuis la destruction du temple, ne voulaient plus manger de viande ni boire de vin parce qu'on ne pouvait plus en offrir sur l'autel : *Dans ce cas*, leur disait Josua, *vous ne devriez plus goûter ni eau, ni pain, puisque, dans certaines circonstances, ils étaient aussi présentés en offrande*. Et, à ce propos, il établit comme principe qu'il ne faut jamais imposer au peuple des pratiques dont l'accomplissement est trop difficile. Peu de temps avant la chute du temple, l'école de Schammaï, sous l'impulsion d'une sorte de passion religieuse, avait pris plusieurs mesures connues sous le nom des **dix-huit choses** dans le but d'établir une séparation complète entre Judéens et païens, et de supprimer toute relation avec ces derniers. Josua se prononça vivement contre ces mesures : *En ce jour*, dit-il, *les Schammaïtes ont dépassé toute mesure dans leurs dispositions législatives, ils ont agi comme ceux qui versent de l'eau dans un vase plein d'huile ; plus ils y font entrer d'eau, plus ils en font sortir d'huile*. Il voulait dire par là que les nouvelles pratiques ajoutées au judaïsme lui enlèvent une partie de sa valeur et de son essence. Mais il ne blâmait pas seulement les exagérations des disciples de Schammaï, il condamnait également les déductions trop nombreuses que les Hillétites tiraient de la Thora : *Le nombre des prescriptions*, dit-il, *concernant la sanctification du sabbat, les sacrifices des fêtes, la défense de jouir des objets sacrés est très limité dans la Thora, mais on y a ajouté un nombre considérable de halakot. La deuxième tenaille a pu être fabriquée à l'aide de la première, mais comment cette première a-t-elle été fabriquée ?* Esprit froid et sensé, il refusait d'admettre une intervention miraculeuse dans les discussions législatives, parce que, disait-il, la Loi n'a pas été révélée pour les êtres célestes mais pour les hommes, qui doivent la comprendre par leur propre raison. Josua se montrait doux et tolérant envers la gentilité. Tandis qu'Eliezer ben Hyrkanos, à l'instar des fondateurs du christianisme, déniait aux païens toute part à la vie future, Josua enseignait au contraire que les justes et les hommes de bien de toutes les religions participeront à la béatitude éternelle.

Une des figures les plus originales de ce temps est, sans contredit, *Akiba ben Joseph*. C'était un de ces hommes admirablement doués qui exercent une action prépondérante sur une époque et laissent après leur disparition un long sillage dans l'histoire. Comme cela est arrivé pour bien des personnages illustres, la légende s'est emparée de la jeunesse et de la première éducation d'Akiba, qui

sont enveloppées de ténèbres, pour les embellir au gré de sa fantaisie. Mais, au milieu des récits merveilleux, il est facile de démêler la vérité et de reconnaître que ce docteur était d'origine très obscure. A en croire un de ces récits, Akiba aurait été un prosélyte et aurait servi comme domestique chez *Kalba Sabua*, un des trois hommes les plus riches de Jérusalem qui, lors du siège de cette ville, avaient réuni des provisions en quantité suffisante pour pourvoir pendant plusieurs années à la subsistance des habitants. Akiba raconta plus tard lui-même qu'étant encore ignorant il exérait les docteurs. Il est également vrai qu'il s'est trouvé avec sa femme dans une profonde misère. Car, d'après une information digne de foi, sa femme dut vendre jusqu'à ses cheveux pour se procurer quelques vivres. Ces obstacles, qui auraient découragé tout autre que lui, l'aiguillonnèrent et développèrent remarquablement ses facultés. Sa vigoureuse énergie triompha des difficultés, renversa toutes les barrières et l'éleva au premier rang parmi les docteurs.

Akiba était un esprit synthétique, il réunit les éléments partiels et disséminés de la tradition pour les rattacher entre eux par un lien commun. Cette méthode lui appartenait en propre, il ne l'avait empruntée ni à ses maîtres ni à l'école de Jabné. Seul, l'enseignement de Nahum de Guimzo avait agi sur son esprit, et c'est une règle d'interprétation de ce maître, incomplète, il est vrai, et mal définie qu'Akiba a prise comme point de départ pour la développer et en faire un système qui a laissé une profonde trace dans l'histoire judaïque.

Akiba qui, seul de tous les Tannaïtes, suivait dans son enseignement une méthode régulière, avait fondé son système sur certains principes fixes et bien déterminés. Pour lui, la loi orale n'était pas une matière inerte, incapable de développement, ou, comme pour Eliezer, un ensemble de souvenirs, il l'envisageait comme une mine inépuisable où l'emploi d'instruments convenables fait découvrir sans cesse de nouvelles richesses. Il ne voulait pas qu'on établît de nouvelles prescriptions à la simple majorité des voix, ces prescriptions devaient avant tout s'appuyer sur un témoignage écrit, sur le texte même de la Bible. Le système d'Akiba reposait sur cette conviction que le style de la Thora diffère essentiellement du style de toute autre œuvre littéraire. Selon lui, les écrivains ordinaires ne se contentent pas d'employer les mots strictement nécessaires pour exprimer leur pensée, on rencontre dans leurs œuvres des tours de phrase, des figures de rhétorique, des répétitions, des ornements, en un mot, une certaine forme qui n'ajoute rien au sens, mais qui permet à la période de se développer avec une harmonie majestueuse et qui donne au style de la grâce et de l'élégance. La Thora, au contraire, ne sacrifie rien à la forme, tout y a sa signification, rien n'y est superflu, on n'y trouve pas un mot, pas une syllabe, pas une lettre, pas même un trait qui n'ait sa raison d'être. Chaque particularité de langage, chaque cheville, chaque signe renferme une allusion ou indique un sens spécial. Akiba alla beaucoup plus loin dans cette voie que son maître Nahum. Celui-ci n'avait interprété que certaines particules de la Bible, tandis que son disciple découvrait une signification particulière dans chaque élément du discours qui n'est pas absolument indispensable pour le sens. Akiba ajouta ainsi un grand nombre de règles d'explication et d'interprétation à celles de Hillel et de Nahum, et trouva dans la Thora de nouveaux points d'appui pour les lois traditionnelles. Une déduction faite conformément aux règles établies pouvait servir de prémisse à une nouvelle conclusion et devenir ainsi le point de départ d'une série indéfinie de raisonnements. Akiba appliquait sa méthode, quelles qu'en fussent les conséquences. Ainsi Nahum avait hésité à interpréter une particule du verset: *Tu craindras ton Dieu*, parce que cette interprétation, l'aurait amené à admettre

qu'il était permis d'adorer encore un autre être que Dieu, ce qui aurait présenté de graves dangers à une époque où le christianisme attaquait l'unité absolue de Dieu. Nahum, pour éviter cette difficulté, était disposé à renoncer totalement à sa méthode. Akiba fit taire ses hésitations en lui démontrant que son système était applicable même dans ce cas particulier et que la particule indiquait qu'à côté de Dieu il était prescrit de vénérer encore sa sainte parole, la Thora.

Par sa méthode, Akiba a ouvert une voie nouvelle aux docteurs, il a établi sur une base solide la loi orale qui, comme il avait été dit, était suspendue par un fil et ne s'appuyait sur aucun texte, il a ainsi mis fin dans une certaine mesure aux discussions doctrinales. Ses contemporains étaient surpris et éblouis de ce système qui, tout en étant nouveau, paraissait remonter très haut. *Tarphon* ou *Tryphon*, un ancien docteur qui avait été autrefois supérieur à Akiba, lui déclara respectueusement : *Celui qui s'écarte de toi renonce au salut éternel, tu retrouves par ton interprétation ce que la tradition avait laissé tomber dans l'oubli*. Josua, son ancien maître, parla de lui avec admiration : *Plût au ciel que Johanan ben Zakkai pût se lever de sa tombe et s'assurer combien était vaine sa crainte que quelque halaka ne disparût parce qu'elle ne pourrait pas être rattachée au texte sacré ; Akiba a trouvé des points d'appui pour toutes les halakot*. On reconnaissait que sans l'enseignement d'Akiba des lois nombreuses eussent été oubliées ou négligées, et l'on déclarait dans un mouvement d'admiration excessive que ce docteur a découvert dans la Thora des prescriptions que Moïse lui-même n'avait pas connues. Le Talmud rapporte à ce sujet une légende assez curieuse, qui est peut-être une raillerie dirigée contre la méthode d'Akiba. Moïse, raconte cette légende, surpris de voir certaines lettres de la Thora surmontées de petits traits, demanda à Dieu de lui en faire connaître la signification. Dieu lui répondit qu'après une longue série de siècles il y aurait un docteur du nom d'Akiba ben Joseph qui saurait découvrir dans ces traits de nouvelles prescriptions. Le prophète voulut alors voir cet illustre savant, il se rendit à l'école d'Akiba, mais il dut se placer au huitième rang et ne put pas saisir les paroles du docteur.

La méthode d'Akiba, dont l'application exigeait une intelligence souple et une rare pénétration d'esprit, avait été accueillie avec enthousiasme et avait favorisé le développement de la loi orale. Elle rencontra cependant des adversaires. C'est qu'elle obscurcissait le sens littéral de l'Écriture sainte, trouvait dans le texte autre chose que ce qu'y apercevait la saine raison, et imprimait à l'esprit cette tendance funeste, qui a caractérisé l'école des allégoristes d'Alexandrie, à chercher et à découvrir tout dans la Bible, excepté le sens simple et vrai du texte (*Paschat*). Aussi, l'exégèse rationnelle gardait de nombreux partisans, et ceux-ci combattirent vivement la système d'interprétation d'Akiba.

Akiba procura par sa méthode une autorité incontestée et une base solide à la tradition, il y porta également l'ordre et la lumière, et c'est grâce à lui qu'il allait devenir possible d'arrêter le développement et de réunir les matériaux si abondants de la loi orale. Jusque-là les halakot avaient été enseignées au hasard, sans que rien les reliât les unes aux autres; il était nécessaire, pour retenir ces innombrables prescriptions, de suivre assidûment pendant plusieurs années les conférences des docteurs, de travailler avec ardeur et d'être doué d'une bonne mémoire. Akiba, pour venir en aide à la mémoire et faciliter l'étude de ces lois, les coordonna et les classa par groupes et d'après leur nombre. *Akiba*, a-t-on dit, *a fait en quelque sorte des anneaux ou des anses pour la Loi, il a rangé et mis en ordre les prescriptions comme un trésorier met en ordre ses comptes*. L'ensemble de ces halakot fut nommé *Mischna* (*Matnita*) et, plus tard,

pour le distinguer du recueil postérieur, *Mischna de Rabbi Akiba*. Ces halakot ainsi coordonnées ne furent pas mises par écrit, elles restèrent orales. A vrai dire Akiba n'avait fait que classer et enseigner méthodiquement les halakot. Il avait été aidé dans ce travail de coordination, trop considérable pour un seul homme, par ses disciples, qui, pénétrés de sa méthode, purent achever son œuvre. Lorsque, plus tard, on réunit définitivement toutes les lois traditionnelles, l'œuvre d'Akiba et de ses disciples servit de base au nouveau recueil.

La méthode si originale d'Akiba qui se distinguait par la perspicacité pénétrante avec laquelle elle examinait le texte même et par ses efforts à mettre de l'ordre dans les matériaux recueillis, triompha peu à peu de l'opposition qui lui avait été faite de deux côtés différents, acquit une autorité considérable et fit tomber les systèmes précédents dans un complet oubli. Des docteurs ne craignirent pas d'avouer que de nombreuses questions étaient restées obscures jusqu'au moment où Akiba les avait élucidées. La renommée du restaurateur de l'enseignement oral s'étendit dans les communautés judaïques les plus lointaines ; son origine obscure et l'humble situation qu'il avait occupée dans ses premières années ajoutèrent encore à l'éclat de sa réputation. La jeunesse studieuse préférait un enseignement qui aiguisait l'esprit et développait la raison à la méthode aride et stérile qui ne faisait appel qu'à la mémoire, et elle se pressait en foule autour d'Akiba. La légende évalue le nombre de ses auditeurs à douze mille et même au doublé, ce qui est certainement une exagération ; d'après une source digne de foi, ce nombre aurait été de trois cents. On raconte qu'un jour Akiba, accompagné de tous ses élèves, rendit visite à sa femme qui, jadis, l'avait engagé elle-même à se séparer d'elle et qui, depuis, avait vécu dans la pauvreté. Un récit qui, dans une certaine mesure, est probablement véridique, décrit leur entrevue d'une façon fort pittoresque. De tous les points de la région était accourue une foule immense pour voir l'illustre docteur, et, dans cette foule, sa femme misérablement vêtue. Dès qu'elle aperçut Akiba, elle s'avança vivement, se précipita vers lui et embrassa ses genoux. Ses disciples voulurent la repousser, mais le maître leur dit : *Laissez-la, ce que nous sommes, vous et moi, c'est à elle que nous le devons.*

Akiba avait sa résidence habituelle à *Beni Berak*, où se trouvait également son école ; cette ville était située près d'*Asdod* (Azotus). Mais, comme membre du Sanhédrin, il était obligé de se rendre souvent à Jabné, car ses collègues prenaient rarement une décision quand il n'assistait pas à leurs délibérations. Un jour, le Sanhédrin, en l'absence d'Akiba, discuta longuement sur une question très grave, sans pouvoir la résoudre. C'est ce qui lui fit dire : *Quand Akiba n'assiste pas à nos séances, nous semblons être privés de la lumière de la Thora.* Mais les hommages qui lui étaient prodigués de toutes parts ne lui inspirèrent nullement l'orgueil, compagnon presque inséparable de la gloire, il continua à garder vis-à-vis de ses maîtres et de ses collègues une attitude simple et modeste. Sa sagesse et son habileté inspiraient la plus grande confiance, et il fut souvent chargé des missions les plus délicates, qu'il acceptait toujours avec une bienveillante obligeance.

Ce fut lui qu'on délégua auprès des communautés extra-palestiniennes pour recueillir des secours en faveur des Judéens de la Palestine, ruinés par la guerre, ce fut encore lui qui dut annoncer à ces communautés l'intercalation d'une année supplémentaire. Il fit ainsi des voyages très lointains, il alla à Antioche, en Cilicie (Zephirion), en Cappadoce et, plus à l'ouest, jusqu'en Phrygie, et, d'un autre côté, jusqu'en Mésopotamie (Nehardéa).

Le principal adversaire de la méthode d'Akiba fut *Ismaël ben Elisa*. Ce docteur, qui cherchait dans l'explication et l'interprétation du texte sacré le sens naturel, contribua pour une grande part au développement de la doctrine judaïque, où Akiba avait introduit un élément en quelque sorte révolutionnaire. Ismaël était, comme Akiba, un des jeunes docteurs de cette époque ; fils d'un des derniers grands prêtres qui avaient vécu avant la destruction du temple, il était probablement issu de la famille sacerdotale des *Phiabi*. Il tirait des revenus considérables de vignes qu'il possédait, et il consacrait ces revenus à l'éducation et à l'établissement de jeunes filles pauvres ou orphelines. Ses vues sur les rapports de la loi traditionnelle avec la loi écrite sont empreintes de bon sens et de sagesse, elles sont en opposition absolue avec la méthode artificielle d'Akiba. Un de ses principes était que les prescriptions traditionnelles ne devaient pas être en contradiction avec le texte de l'Écriture sainte. *Il est nécessaire, dit-il, que la halaka soit d'accord avec la loi écrite. Dans trois cas, seulement, la tradition n'a pas tenu compte du sens de la loi écrite, dans tous les autres cas, elle est et doit être subordonnée à cette loi.* Ismaël déclara également que la Thora s'exprimait à la façon des hommes et qu'elle employait, comme eux, des locutions, des répétitions et des tournures qui n'ajoutent absolument rien au sens du texte, mais servent uniquement à en embellir la forme ; il rejeta toutes les déductions d'Akiba qui avaient pour point de départ un pléonasme, une syllabe ou une lettre superflues. Ainsi, de ce qu'il y a dans un verset une lettre en trop, Akiba avait déduit qu'une fille de prêtre convaincue d'adultère serait brûlée. Ismaël lui répliqua : *Et c'est pour cette lettre que tu fais condamner une femme à être brûlée !* Ismaël se prononça également d'une façon très nette contre les règles de l'*extension* et de l'*exclusion* qui occupaient une place si importante dans le système d'Akiba ; il n'admit que les lois d'interprétation de Hillel, si claires et si logiques. Et encore n'accepta-t-il de ces dernières que celles qui étaient indiquées dans la Bible. Ainsi, il s'efforça de démontrer que le raisonnement qui conclut du plus petit au plus grand (*ab inferiori parte*) est déjà employé dans la Thora ; ce qui autorise seul les docteurs à en faire usage. Il limitait cependant autant que possible l'application de ces règles d'interprétation, il ne voulait pas, par exemple, que la transgression d'une loi connue seulement par déduction pût être punie d'une peine corporelle ou pécuniaire, ou qu'une déduction devint le point de départ d'une nouvelle déduction. On reconnaîtra à ces quelques traits qu'Ismaël était un esprit lucide et sincère, qui cherchait à accomplir consciencieusement son devoir d'interprète de la Loi. Ce docteur avait son école particulière, connue sous le nom de *Bè Rabbi Ismaël*, et dans laquelle il enseignait surtout la méthode qui devait servir à interpréter et à appliquer la loi écrite. Il augmenta le nombre des règles d'interprétation de Hillel qu'il porta de sept à treize, et ces règles furent adoptées par les docteurs sans qu'elles pussent cependant affaiblir l'autorité de la méthode d'Akiba, dont Ismaël était un des plus vifs adversaires. Ces cinq docteurs : *Gamaliel*, l'organisateur, *Eliezer*, l'inflexible gardien de la tradition, *Josua*, le partisan de la conciliation, Akiba, l'esprit méthodique, et Ismaël, le dialecticien, forment le noyau et le centre de cette époque, c'est autour d'eux que se groupent les autres Tannaïtes qui se rattachent tous par leurs opinions ou leur manière de voir à l'un ou à l'autre d'entre eux. L'histoire judaïque contient peu de périodes où se trouvent réunis un si grand nombre d'hommes éminents par leur intelligence, leur caractère et leur zèle pour l'enseignement. On dirait que la Providence crée des héros particulièrement vaillants pour les temps difficiles et orageux. Une seconde fois, depuis les Macchabées, le judaïsme devait soutenir une lutte sans merci et combattre pour son existence ; il trouva des défenseurs qui sacrifièrent leur vie à

son salut. L'immense douleur causée par l'effondrement de l'État judaïque contribua sans doute à mûrir l'esprit et à tremper le caractère des docteurs de cette génération. Ils concentrèrent toute leur énergie, toute leur intelligence, tout leur être sur un point unique, la conservation et le développement de l'héritage commun, de la sainte Thora. Tous les Tannaïtes de la deuxième génération étaient appelés, dans le langage du temps, *les hommes armés* (Baalè Tréssim), parce que le Sanhédrin et les écoles ressemblaient à un champ de bataille où on discutait passionnément les questions législatives. L'assistance se composait en partie de membres du Sanhédrin, qui avaient le droit d'émettre leur vote sur chaque question en discussion, en partie d'assesseurs élevés au rang de *docteurs* par la cérémonie de l'imposition des mains et parmi lesquels se recrutait le Collège, et enfin de disciples, qui étaient assis par terre, comme auditeurs, *aux pieds de leurs maîtres*.

Un des docteurs les plus remarquables de cette génération était *Tarphon* ou *Tryphon*, de la grande cité commerçante de Lydda, homme riche et généreux, d'un caractère brusque et violent, ennemi acharné des judéo-chrétiens ; il y avait encore *Eliezer*, de *Modin*, particulièrement ingénieux et habile dans l'interprétation de l'Aggada, et *José*, le Galiléen, au cœur bon et généreux. Un seul trait suffira pour peindre le caractère de José. Sa femme était tellement méchante qu'il dut la répudier. Cette femme se remaria avec un gardien de la ville. Celui-ci devint aveugle, et sa femme le conduisait à travers la ville pour mendier, mais elle évitait de passer par la rue où habitait José. Un jour, cependant, son mari l'y contraignit ; mais elle s'arrêta devant la demeure de José, elle n'eut pas le courage d'entrer comme mendicante dans une maison où elle avait commandé comme maîtresse. L'aveugle insista, la maltraita ; elle se lamenta, et ses gémissements arrivèrent jusqu'à José. Il sortit, vit ce qui se passait, recueillit dans sa maison le mari et la femme et leur procura le nécessaire, et cette action si généreuse lui paraissait tout simplement l'accomplissement d'une obligation que la loi lui imposait. — Il faut encore nommer *Yesèbab*, le greffier du Collège, *Huspit*, l'interprète (meturgeman), *Juda ben Baba*, le hasidéen, *Hanania ben Teradion*, qui subirent tous le martyre ; *Éléazar ben Hasma* et *Johan ben Gudgoda*, tous deux excellents mathématiciens et gens très pauvres, auxquels le patriarche avait fourni, sur les instances de Josua, des moyens d'existence ; *Johan ben Nuri*, de *Bet-Shearim* (en Galilée), un fervent partisan de Gamaliel ; *José ben Kisma*, un admirateur des Romains, enfin *Ilai* et *Halaftha*, tous deux plus célèbres par leurs fils que par eux-mêmes. Parmi les disciples de cette époque, il y en a quatre dont les contemporains ont parlé avec éloge et qui ont laissé quelque trace dans l'histoire, ce sont *Samuel le Jeune* et trois disciples du nom de *Simon*. On appelait disciples ceux qu'une circonstance quelconque avait empêché de recevoir l'ordination (*Semika*), et qui, pour cette raison, étaient exclus de certaines dignités et ne pouvaient pas faire partie du Sanhédrin ni remplir certaines fonctions judiciaires ; ils n'avaient pas droit au titre de Rabbi et ne pouvaient plus diriger d'école.

*Samuel le Jeune* (Hakaton) était d'une abnégation et d'une modestie rares ; il avait mérité d'être surnommé le vrai disciple de Hillel. Il est surtout connu par la formule de malédiction qu'il rédigea contre les judéo-chrétiens et par les paroles prophétiques qu'il prononça, au moment de mourir, sur le sombre avenir qui se préparait pour les Judéens. *Simon et Ismaël*, dit-il, *sont voués à la destruction, leurs compagnons à la mort, le peuple au pillage ; des persécutions douloureuses auront lieu prochainement*. Les assistants, ajoute le récit, ne comprirent pas le

sens de ces prédictions, les événements en donnèrent à plusieurs d'entre eux la tragique explication. Samuel mourut sans laisser d'enfants ; ce fut le patriarche lui-même qui prononça son oraison funèbre. *Elisa ben Abuya*, plus connu sous le nom de *Aher* (homme transformé), appartenait au même groupe que Samuel. Égaré par de fausses doctrines, il devint l'ennemi de la Loi et de ses interprètes.

A cette époque, il s'était formé en dehors de la Judée plusieurs centres d'activité intellectuelle, particulièrement dans le pays qui devait prendre plus tard la place de la Judée et ouvrir à l'histoire judaïque des voies nouvelles. Les nombreuses communautés de la Babylonie et des pays Parthes possédaient deux écoles importantes, l'une à *Nisibis*, ville qui était une pomme de discorde pour les Romains et les Parthes, et l'autre à *Nehardéa*, très ancienne capitale d'un petit État juif presque indépendant. A Nisibis enseignait *Juda ben Bathira*, à Nehardéa, *Nehémia*, de Bet Deli. Dans l'Asie Mineure il y avait également des docteurs de la Loi, mais leurs noms ne nous sont pas parvenus. Ils paraissent avoir été établis principalement à *Césarée* ou *Mazaca*, capitale de la Cappadoce. Ce fut dans cette ville qu'Akiba rencontra dans son voyage en Asie Mineure un docteur qui discuta avec lui sur une halaka. Les Judéens établis en Égypte, qui n'avaient plus de lieu consacré au culte depuis que, sur l'ordre de Vespasien, ils avaient dû fermer le temple d'Onias, paraissent avoir en une école à Alexandrie. Mais toutes ces écoles du dehors ne jouissaient d'aucun crédit en Judée ; elles-mêmes reconnaissaient, du reste, l'autorité supérieure du Sanhédrin de Jabné. La dignité d'*arabarque* avait été maintenue à Alexandrie par les empereurs Flaviens, probablement par égard pour Alexandre Tibère, de la famille des arabarques, qui avait aidé Vespasien à monter sur le trône impérial et avait rendu des services importants à Titus pendant le siège de Jérusalem. L'esprit judéo-alexandrin, si caustique dans ses railleries contre le paganisme, n'avait pas encore disparu, il dirigeait maintenant ses traits acérés contre le despotisme de Rome.

## Chapitre II — L'activité à l'intérieur

Le Sanhédrin de Jabné était devenu le centre et eu quelque sorte le cœur de la nation judaïque, il communiquait la vie et le mouvement aux communautés les plus lointaines, et ses décisions et ses ordres seuls étaient acceptés et exécutés. Le peuple voyait dans l'institution du Sanhédrin un dernier vestige de l'État, et il éprouvait pour le patriarche, issu de la famille de Hillel et de la maison de David, une profonde vénération. La qualification grecque d'*ethnarque* (prince du peuple) indique bien que le patriarcat était en partie une dignité politique. Les Judéens étaient fiers de la famille de Hillel parce que c'était par elle qu'avait été maintenue la dignité de prince dans la maison de David et continuait à se réaliser la prophétie du patriarche Jacob *que le sceptre ne sortira pas de la tribu de Juda*. Immédiatement au-dessous du patriarche, il y avait le *Ab-bet-Din* et le *Hakam* (le sage) ou l'orateur qui prenait la parole aux séances ; les attributions dont ces deux fonctionnaires étaient revêtus ne sont pas encore clairement déterminées. Quant au patriarche, il avait le pouvoir, à l'intérieur, de nommer les juges et les administrateurs de la communauté, et probablement de leur demander compte de leurs actes. L'immixtion de Rome dans les affaires intérieures de la Judée n'était pas encore assez complète pour que cette puissance lit rendre la justice aux Judéens par des fonctionnaires romains. L'autorité du patriarche ne s'étendait cependant pas jusqu'aux écoles particulières, ceux qui dirigeaient ces écoles avaient conservé en partie leur indépendance et pouvaient conférer à

leurs élèves le titre de juge et de docteur sans y avoir été préalablement autorisés par le Nassi. La collation de ces grades avait lieu avec une certaine solennité. En présence de deux de ses collègues, le maître imposait ses mains sur la tête de l'élu, sans penser toutefois qu'il faisait passer par cet acte son esprit dans son disciple, comme cela avait lieu pour les élèves-prophètes. L'imposition des mains devait seulement indiquer que le disciple avait été jugé digne de remplir certains emplois, mais on avait constaté avant cette cérémonie qu'il possédait les connaissances nécessaires à ces fonctions. Dans les simples questions d'intérêt, le premier venu pouvait servir d'arbitre ; mais les affaires pour lesquelles il fallait un tribunal sérieux ne pouvaient être jugées que par des docteurs qui avaient reçu la consécration de l'ordination. L'acte de la consécration et de l'imposition des mains s'appelait *Semika* ou *Minui*, ce qui signifie *nomination, ordination* ou *promotion*. Le disciple ordonné prenait le nom de *Zaken* (ancien), qui répond à peu près au titre de sénateur. En effet, après l'ordination, il pouvait faire partie du grand Conseil. Le jour où ils étaient élevés à ce grade, ceux qui recevaient l'ordination revêtaient un costume de fête spécial.

Une des plus importantes prérogatives du Nassi consistait à ouvrir solennellement les séances publiques du Sanhédrin. Le patriarche était assis à la place la plus élevée, entouré des principaux membres du Collège, qui étaient placés en demi-cercle devant lui. Derrière ces docteurs étaient rangés les *ordonnés*, plus en arrière, les disciples, et, enfin, tout en arrière, le peuple écoutait, assis par terre. Le patriarche ouvrait la séance, soit en proposant lui-même un sujet à traiter, soit en adressant aux docteurs l'invitation de prendre la parole, invitation qu'il exprimait par ce simple mot : *Questionnez*. A la fin des délibérations, on allait de rang en rang pour recueillir les voix ; on commençait le plus souvent par le président pour s'arrêter au plus jeune membre. Dans les questions criminelles, c'étaient, au contraire, les plus jeunes qui émettaient d'abord leur vote. Le Sanhédrin suivait la même procédure pour résoudre les questions qui lui étaient adressées du dehors, pour fixer les points de doctrine controversés, introduire des règlements nouveaux ou abolir des lois existantes.

Une autre prérogative importante du patriarche était de déterminer la date des fêtes. Le calendrier juif n'était pas établi sur des principes fixes et invariables, l'époque des fêtes était subordonnée à la marche de la lune en même temps qu'à l'action du soleil sur la moisson, il fallait donc combler par des intercalations la différence qui se produisait entre l'année solaire et l'année lunaire. Ces intercalations se faisaient d'après le calcul approximatif de la durée de la révolution solaire et de la révolution lunaire, calcul dont la connaissance avait été conservée par tradition dans la maison du patriarche. On tenait aussi compte de certains indices annonçant l'approche du printemps et du degré de maturité de la moisson. La durée des mois n'était pas mieux déterminée, aucune convention ne la réglait d'une façon définitive. D'après la tradition, le commencement du mois devait coïncider autant que possible avec l'apparition de la nouvelle lune. Dès que des témoins apercevaient la lune dans sa première phase, ils en avertissaient immédiatement le Sanhédrin. S'il ne se présentait pas de témoins, le jour au sujet duquel il y avait doute appartenait au mois courant ; de cette sorte, les mois comptaient tantôt 29 et tantôt 30 jours. Gamaliel se servait d'un nouvel élément pour déterminer la néoménie, il calculait la durée de la révolution synodique de la lune, et il paraissait se rapporter plutôt à ses calculs qu'aux assertions des témoins. Depuis la destruction du temple, la fixation de la néoménie pour la plupart des mois ne présentait aucune importance et n'exigeait pas le concours du patriarche. Mais pour le mois de Tischri, en automne, et le

mois de Nissan, au printemps, qui servaient à établir la date des fêtes les plus importantes, le patriarche lui-même devait intervenir, et toute décision prise au sujet de la fixation de ces mois ou de l'intercalation d'un mois supplémentaire ne devenait valable que par l'autorisation préalable ou l'approbation ultérieure du Nassi. Afin que les fêtes pussent être célébrées le même jour dans toutes les communautés judaïques et qu'il ne régnât à cet égard aucune divergence, le patriarche Gamaliel II s'était fait attribuer le pouvoir d'en déterminer tout seul la date. Par persuasion comme par nécessité, le Collège avait décidé d'admettre les dates figées par le patriarche pour les têtes, même dans les cas où il se serait trompé.

La néoménie était proclamée avec solennité et annoncée à toute la Judée ainsi qu'à la Babylonie, dont il fallait prendre en considération toute particulière la nombreuse population judaïque. On transmettait cette nouvelle au moyen de signaux de feu répétés de station en station, ce qui était d'exécution facile dans une région aussi montagneuse. Lorsque arrivait le *jour douteux* c'est-à-dire le jour qui pouvait être aussi bien la fin du mois courant que le commencement du mois suivant, les communautés babyloniennes les plus rapprochées de la Judée épiaient les signaux et les répétaient, dès qu'elles les apercevaient, pour les communautés plus éloignées. De cette façon, les Judéens établis dans la région de l'Euphrate (*la Gola*) avaient connaissance le même jour de la néoménie et pouvaient célébrer les fêtes à la même date que la mère-patrie. Quant aux communautés de l'Égypte, de l'Asie Mineure et de la Grèce (*la Dispersion*) avec lesquelles il était impossible de communiquer au moyen de signaux, elles ne connaissaient jamais exactement la fixation de la néoménie. Aussi avaient-elles pris l'habitude de temps immémorial de célébrer, au lieu d'un seul jour, deux jours de fête. L'intercalation d'un mois supplémentaire était annoncée aux communautés par des lettres que le Nassi leur faisait remettre par les principaux membres du Sanhédrin

Ce fut le patriarche Gamaliel qui, le premier, établit des formules fixes pour la prière. Il en existait quelques-unes qui remontaient à une haute antiquité et qui avaient fait partie du culte en même temps que les sacrifices. Mais, en dehors d'elles, chacun pouvait s'adresser à son Créateur dans la forme et dans les termes qui lui convenaient. Gamaliel fit d'abord composer pour la prière journalière les dix-huit formules de bénédiction (*Berakot*), qui aujourd'hui encore sont récitées dans toutes les synagogues ; il avait chargé *Simon*, de *Pikole*, de la rédaction de ces eulogies. Certains docteurs désapprouvèrent le patriarche d'introduire dans le culte des prières fixes ; Eliezer, du moins, se déclara l'adversaire de cette innovation. *Une prière, dit-il, qui est récitée d'après une formule arrangée d'avance, ne vient pas du cœur.* Gamaliel a également introduit dans la synagogue, contre les judéo-chrétiens, une prière dont il sera question plus loin. Le service divin s'accomplissait avec une grande simplicité. Il n'y avait pas d'officiant en titre, quiconque jouissait d'une bonne réputation et avait l'âge prescrit, pouvait remplir cette fonction. La communauté invitait un des fidèles à officier, et celui-ci était appelé, pour cette raison, **le délégué de la communauté** (*Schelliah Zibbur*). L'officiant se plaçait devant l'arche sainte, qui contenait les rouleaux de la Loi ; de là, l'expression *se placer devant l'arche* ou descendre devant d'arche. Cette dernière, en effet, se trouvait plus bas que l'assemblée des fidèles.

Ainsi, le patriarche et le Sanhédrin avaient su régler le culte public de telle façon que, contrairement à l'opinion des personnes étrangères au judaïsme, la chute du temple n'avait désorganisé en rien la vie religieuse des Judéens. Les sacrifices

avaient été remplacés par la prière, l'étude de la Loi et la charité. Sauf les pratiques concernant les offrandes, toutes les prescriptions étaient strictement observées. Les Ahronides recevaient régulièrement toutes les redevances sacerdotales, on laissait, comme auparavant, à l'extrémité des champs, une partie de la récolte pour les pauvres, et on distribuait tous les trois ans la *dîme des indigents*. Toutes les lois applicables au sol de la Judée et à une partie de celui de la Syrie continuaient à rester en vigueur. On observait l'*année de relâche* pour tout ce qui concernait la culture des champs et en partie pour la péremption des dettes flottantes. Bref, quoiqu'il eût disparu pour le moment, l'État juif était encore considéré comme existant, et ce fut sous l'inspiration de cette pensée que les docteurs établirent des mesures pour empêcher les païens d'acquérir à perpétuité des terres judaïques et pour les déposséder de celles qui leur auraient déjà été aliénées.

Pour perpétuer le souvenir du temple, dont on espérait le prochain relèvement, on conservait certaines pratiques qui n'avaient de raison d'être et de véritable signification que dans le sanctuaire. Le premier soir de la Pâque, on célébrait la sortie d'Égypte par une cérémonie dont les symboles rappelaient d'une façon particulièrement frappante le sacrifice de l'agneau pascal. La chute de l'État et l'incendie du temple avaient fait naître dans tous les esprits un sentiment de sombre et profonde tristesse, et ce sentiment était entretenu avec soin par l'enseignement des docteurs : *Celui qui s'afflige sincèrement sur la chute de Jérusalem*, disaient ils, *assistera à l'éclatante et glorieuse résurrection de cette ville*. On adopte pour cette raison certains signes de deuil. Ainsi, aux maisons crépies à la chaux, on laissait un endroit qui n'était pas blanchi ; les femmes ne devaient pas se parer de tous leurs bijoux à la fois, mais en laisser quelques-uns de côté *en souvenir de Jérusalem* ; il était recommandé au fiancé de ne pas porter de couronne comme autrefois le jour du mariage et de ne pas faire jouer devant lui de certains instruments. Mais le deuil se manifestait surtout par le jeûne. On rétablit, après la destruction du second temple les quatre jours de jeûne que les exilés de Babylone s'étaient volontairement imposés après la chute du premier temple. Il y eu des Judéens qui jeûnaient même chaque semaine. Seuls, les jours qui rappelaient une victoire ou quelque autre heureux événement (*Yemè Meguillat Taanit*) ne pouvaient pas devenir de jours de jeûne. Les docteurs ne voulaient pas que les souvenirs de temps plus fortunés pussent s'effacer de la mémoire du peuple.

Les règles de pureté édictées pour les Lévites restèrent également en vigueur, au moins en partie ; elles avaient été trop intimement mêlées au développement religieux des Judéens pour disparaître complètement avec le temple. Les gens pieux prenaient les mêmes mesures de précaution pour goûter des aliments ordinaires que pour manger la dîme, l'oblation sacerdotale ou la viande des sacrifices. On évitait avec soin le contact de personnes ou d'objets qui, d'après la Loi, communiquaient une souillure, et on ne faisait usage que de vêtements et de vases fabriqués conformément aux prescriptions de pureté. Ceux qui se soumettaient à ces règles sévères et donnaient régulièrement la dîme des fruits qu'ils récoltaient ou achetaient, formaient une espèce d'*ordre* (Habura) dont l'origine remonte à l'époque de la lutte des Pharisiens et des Sadducéens. Cet ordre paraît avoir poursuivi un but politique ; ceux qui en faisaient partie s'appelaient *compagnons* (Haberim). Pour être reçu compagnon, il fallait prendre l'engagement public, devant trois membres, de se soumettre aux règles de l'ordre. La violation de ces règles entraînait l'exclusion du coupable. L'ordre refusait d'admettre les *publicains* ou percepteurs d'impôts, qui, étant considérés

comme instruments de la tyrannie romaine, continuaient à former la classe la plus méprisée de la population.

L'ordre des compagnons représentait eu quelque sorte la classe des patriciens juifs. Mais au pôle opposé se tenait le peuple de la campagne, les esclaves de la glèbe, la classe des plébéiens. Les documents de l'époque dépeignent sous des couleurs très sombres la situation morale et intellectuelle de la plèbe. Il est à croire que les fréquents soulèvements qui marquèrent les dernières années de l'État judaïque et la longue lutte de la révolution contribuèrent à donner à cette partie du peuple juif des mœurs corrompues et sauvages. Les gens de la campagne ne montraient aucune probité dans les affaires commerciales, aucun sentiment de tendresse et de délicatesse dans la vie de famille, aucune dignité dans leurs relations, aucun respect pour la vie humaine. Ils n'observaient que les lois qui flattaient leurs sens grossiers, ils étaient étrangers à toute culture intellectuelle. Un abîme séparait cette foule rude et ignorante de la société civilisée et instruite, et ces deux classes éprouvaient l'une pour l'autre une haine profonde. Il était défendu aux compagnons de prendre leurs repas ou de vivre en commun avec les habitants de la campagne, afin de ne pas se souiller à leur contact. Les mariages entre les deux classes étaient très rares ; pour les membres de l'ordre, de telles unions étaient des mésalliances. A en croire des contemporains, il existait une haine plus violente entre patriciens et plébéiens qu'entre Judéens et païens : *Si les gens de la campagne n'avaient pas besoin de nous*, dit Eliezer, *ils nous tendraient des pièges pour nous attaquer*. Akiba, qui était sorti des rangs du peuple, avoua que dans sa jeunesse il désirait vivement se rencontrer seul à seul avec quelque savant pour l'assommer. Les compagnons ne faisaient rien pour élever jusqu'à eux ces gens grossiers, ils multipliaient, au contraire, les barrières qui les séparaient de leur ordre. Non seulement ils évitaient tout commerce avec eux, mais ils n'acceptaient pas leur témoignage, leur refusaient le droit de tutelle et ne leur confiaient jamais aucune fonction dans la communauté.

Tenus à l'écart de la partie civilisée de la population judaïque, exclus de toute participation à la vie administrative de la communauté, privés de tout ce qui aurait pu contribuer à leur relèvement, livrés à leurs propres inspirations, sans guide et sans conseiller, les plébéiens devaient forcément répondre à l'appel du christianisme naissant. Jésus et ses disciples s'étaient adressés de préférence à ces gens du peuple, si abandonnés et si méprisés, ils avaient recruté parmi eux la plupart de leurs partisans. Ces misérables, méconnus par les hommes et repoussés par la loi, étaient heureux des témoignages de sympathie que leur accordaient les apures chrétiens. Ces derniers les visitaient, mangeaient et buvaient avec eux, leur affirmaient que le Messie était venu et était mort uniquement pour eux, afin de les faire jouir des biens dont ils avaient été privés jusque-là, et surtout afin de leur assurer la béatitude dans un monde meilleur. La loi leur déniait les plus simples droits, et le christianisme leur ouvrait le royaume du ciel ! Ils ne pouvaient pas hésiter dans leur choix. Les docteurs, absorbés par l'étude de la Loi et par la constante préoccupation de conserver intacte la doctrine judaïque, virent se dresser tout à coup devant eux, sur leur propre terrain, un ennemi qui se disposait à conquérir le domaine spirituel sur lequel ils avaient veillé avec un dévouement fidèle et une ardente sollicitude.

A la mort de Jésus, les partisans du christianisme, au nombre de cent cinquante à deux cents, avaient constitué une communauté qui s'était rapidement développée sous la vigoureuse impulsion des principaux apôtres, et surtout de Paul. Celui-ci avait conçu, pour faciliter l'extension du christianisme, un projet

fécond et facilement réalisable : il s'était efforcé de gagner les païens à la morale judaïque en leur inculquant la croyance à la résurrection de Jésus, et de convaincre les Judéens de l'insuffisance et de l'inefficacité de leurs doctrines en leur faisant adopter la croyance que le Messie était déjà arrivé. La nouvelle religion avait rencontré, dès sa naissance, les conditions les plus favorables à son développement. C'était pour elle un fait des plus heureux que Paul de Tarse, cet homme actif, remuant, passionné, d'abord son détracteur, fût devenu son partisan et son principal fondateur et lui frayât le chemin pour *pénétrer dans les rangs serrés de la gentilité*. Privée de l'appui de cet apôtre, la doctrine de Jésus, incomplète, mi-essénienne, adoptée par des disciples ignorants et des femmes de réputation douteuse, aurait promptement disparu. D'autres circonstances avaient encore favorisé le christianisme naissant. C'était d'abord la tiédeur et l'indifférence des Judéens hellénisants d'Alexandrie, d'Antioche et de l'Asie Mineure pour les rites et les prescriptions du judaïsme, c'était aussi la profonde aversion des gens vertueux, parmi les Grecs et les Romains, pour le culte impur du paganisme, et leur penchant pour la doctrine juive.

Ainsi, Judéens lettrés et païens de mœurs honnêtes adoptaient avec empressement le christianisme de Paul qui, par l'abolition de la loi du sabbat, des prescriptions alimentaires et, en particulier, du commandement de la circoncision, répondait complètement à leurs aspirations religieuses. Les Judéens trouvaient probablement assez étrange cette croyance à un Homme-Dieu, à un fils de Dieu, mais, pour les gentils, ce dogme servait précisément de transition entre le polythéisme païen et l'austère monothéisme juif. La destruction du temple et l'effondrement apparent de la nationalité judaïque aidèrent également à développer la nouvelle religion. Cette catastrophe avait laissé une profonde blessure dans le cœur des Judéens de la Palestine et du dehors, et les esprits faibles, ceux qui ne croyaient plus au rétablissement du sanctuaire et ceux qui avaient besoin d'un culte expiatoire, accueillirent avec satisfaction le dogme de la rédemption des péchés par la mort du Messie, dogme qui leur imposait peu de sacrifices et les réconciliait avec la gentilité. Ce qui favorisa tout particulièrement l'extension du christianisme, ce fut une mesure politique prise contre les Judéens par leurs vainqueurs. Un décret de Vespasien obligea tous les Judéens à payer aux autorités romaines une sorte de taxe personnelle, en remplacement de la contribution qu'ils versaient autrefois au trésor du temple, et cette mesure parut d'autant plus oppressive aux Juifs de Rome qu'elle les atteignit pour la première fois dans leurs droits et leur dignité de citoyens. Pour se soustraire à cet impôt, qui était une charge et une humiliation, de nombreux Judéens niaient leur origine judaïque. Mais, plus tard, le troisième empereur Flavien, le cupide et cruel Domitien, fit percevoir cette taxe avec la plus grande rigueur, et il ordonna d'examiner ceux qui déclaraient ne pas appartenir à la confession juive. La nécessité rendit les Judéens inventifs, et beaucoup d'entre eux employaient une ruse pour échapper à la *taxe judaïque*. Ils s'arrangeaient de façon à rendre le signe de l'alliance méconnaissable sur leur corps. L'autorité religieuse de la Palestine, le Sanhédrin de Jabné, blâma, naturellement, d'une façon très sévère cette manière d'agir par laquelle ils rejetaient en quelque sorte l'alliance d'Abraham. Et voici qu'en ce moment même les disciples de Paul viennent enseigner que Jésus a aboli la circoncision comme toutes les autres lois, que les Judéens, même incirconcis, pourvu qu'ils aient la foi véritable, sont les vrais descendants d'Abraham, des *élus*, des *prêtres*, des *princes* ! Une doctrine si accommodante trouva sans doute de l'écho chez les Judéens de Rome et de l'Asie Mineure, et les rapprocha du christianisme.

Pendant les dix premières années qui suivirent la destruction du temple, le christianisme avait donc acquis un développement et un prestige remarquables. Il ne recrutait plus uniquement ses partisans parmi les humbles et les ignorants, il se propageait aussi dans la classe plus élevée des lettrés et des patriciens. Dans toutes les villes importantes de l'empire romain, et particulièrement à Rome même, s'étaient organisées des communautés chrétiennes qui se considéraient comme distinctes des Judéens, mais étaient confondues avec ces derniers par les Romains. Dès ce moment, le christianisme ne fut plus un élément négligeable, il commença à exercer une influence sérieuse dans l'histoire.

Le christianisme avait opéré une heureuse transformation dans le monde païen et il aurait pu agir très utilement sur le judaïsme, mais il fut arrêté dans son action par les dissensions qui éclatèrent dans son sein et qui l'obligèrent à entrer dans une voie fautive et dangereuse. La doctrine de Paul sur l'inutilité de la loi judaïque avait introduit dans le christianisme primitif un germe de discorde qui divisa les partisans de Jésus en deux grands partis, et ces partis se subdivisèrent à leur tour en petites sectes dont chacune avait ses vues propres et ses habitudes particulières. Ce fut, non pas au II<sup>e</sup> siècle seulement, mais dès l'origine, que se manifestèrent pour la première fois dans le christianisme des divergences qui, du reste, étaient la conséquence fatale de l'opposition des éléments qui composaient cette religion. Les deux partis principaux qui, dès les premières années, se dressèrent l'un en face de l'autre, furent les *judéo-chrétiens* et les *pagano-chrétiens*. Les judéo-chrétiens ou *Ébionites*, qui avaient formé la communauté primitive, se recrutaient principalement parmi les Juifs et se rattachaient étroitement au judaïsme, ils en observaient presque toutes les lois, et ils invoquaient à ce sujet l'exemple de Jésus qui était resté fidèle aux prescriptions judaïques. Ils attribuaient à Jésus les paroles suivantes : *Le ciel et la terre disparaîtront avant que ne disparaisse un seul iota de la Loi*. Et encore : *Je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir la Loi de Moïse*. Ils éprouaient une certaine animosité contre les pagano-chrétiens, qui ne tenaient aucun compte de ces lois, et ils leur appliquaient ces paroles de Jésus : *Celui qui abolit la moindre prescription et enseignera dans ce sens sera le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui observe et enseigne les lois brillera dans le royaume céleste*. Même leur attachement pour Jésus n'était pas de nature à les éloigner du judaïsme. Le fondateur du christianisme était pour eux un homme de mœurs pures, d'une haute valeur morale, issu d'une façon toute naturelle de la maison de David, qui avait procuré aux hommes le royaume des cieux en leur enseignant la modestie et l'humilité. Craignant que leur parti ne fût absorbé par les pagano-chrétiens, ils avaient envoyé dans les communautés du dehors des apôtres qui avaient pour mission d'enseigner non seulement que Jésus était le Messie, mais aussi que la loi judaïque devrait être observée dans tous les temps. Ils fondèrent ainsi plusieurs colonies judéo-chrétiennes, dont la plus importante fut plus tard celle de Rome.

Les pagano-chrétiens professaient des idées tout opposées. Comme la conception d'un Messie libérateur, appelé apparemment dans la langue des prophètes fils de Dieu, était totalement étrangère aux gentils, et que le titre de descendant de David ne pouvait non plus agir bien vivement sur leur esprit, les pagano-chrétiens interprétaient les faits à leur propre point de vue et considéraient Jésus comme un vrai fils de Dieu, et cette idée était pour les païens aussi naturelle qu'elle semblait étrange et singulière aux Judéens. Une fois qu'il était établi que Jésus était fils de Dieu, il devenait nécessaire d'écarter tous les

phénomènes, tous les événements, tous les faits qui étaient en contradiction avec cette conception. Jésus ne pouvait plus être venu au monde d'une façon naturelle ; de là cette assertion qu'il était né d'une vierge et engendré par le Saint-Esprit. La première divergence importante entre les Ébionites et les pagano-chrétiens porta donc sur l'idée qu'ils avaient de la nature de Jésus : les premiers le vénéraient comme fils de David, les autres l'adoraient comme fils de Dieu. De plus, les pagano-chrétiens attachaient une médiocre importance à la doctrine de la communauté des biens et du mépris des richesses qui formait la base du christianisme ébionite.

Les pagano-chrétiens ou *Hellènes* avaient leur principal siège en Asie Mineure ; ils avaient surtout organisé des communautés dans sept villes, que le langage symbolique de l'époque appelait les *sept étoiles* ou les *sept lampes d'or*. Éphèse contenait la plus importante de ces communautés. Entre les Ébionites et les pagano-chrétiens, qui n'avaient de commun que leur nom de *chrétiens*, régnait une animosité qui devint, avec le temps, plus âpre et plus violente. Les judéo-chrétiens ressentaient une haine ardente pour Paul et ses disciples, ils accablaient d'injures et d'outrages, même longtemps après qu'il fût mort, celui qu'ils appelaient l'apôtre du *prépuce*. Rempli d'admiration pour l'unité et la concorde que le Sanhédrin de Jabné savait maintenir dans le judaïsme et qui formaient un si vif contraste avec les déchirements du christianisme, un Ébionite écrivit ce qui suit : *Les Judéens de tous les pays observent encore aujourd'hui la même Loi, ils croient tous à l'unité de Dieu et suivent les mêmes pratiques, ils ne peuvent pas avoir des doctrines différentes ni s'écarter du sens de l'Écriture sainte, car ils interprètent les passages difficiles de la Thora d'après une règle traditionnelle ; ils n'autorisent à enseigner que ceux qui ont appris la manière d'expliquer le texte sacré. Aussi ont-ils tous UN Dieu, UNE Loi, UNE espérance... Si nous n'imitons pas cet exemple, la parole de vérité se divisera chez nous en opinions différentes. Je ne parle pas ainsi comme prophète, mais comme un homme prévoyant qui aperçoit l'origine du mal. Quelques-uns des païens ont rejeté ma doctrine, qui est d'accord avec la Loi, pour suivre l'enseignement faux et grotesque d'un ennemi (Paul)*. Ces paroles sont attribuées au second des apôtres, Simon Pierre. Les Ébionites, qui qualifiaient de fausses et de grotesques les prédications et les doctrines de Paul, donnèrent à cet apôtre un sobriquet qui, à leurs yeux, devait être un stigmate pour lui et ses partisans. Ils le surnommèrent *Simon le Magicien*, le regardant comme un magicien demi juif (Samaritain) qui a ensorcelé le monde par ses paroles. Ils voulaient bien croire qu'il avait reçu le baptême, mais ils prétendaient que la mission d'apôtre ne lui avait pas été confiée par le successeur de Jésus et par l'intermédiaire de l'*Esprit Saint*, mais qu'il avait essayé de l'acheter à prix d'argent en distribuant des aumônes à la communauté ébionite. Ils ajoutaient que sa tentative avait échoué et que Simon Pierre l'avait déclaré damné parce que son cœur était plein de méchanceté, d'amère jalousie et d'injustice. Ils se disaient l'un à l'autre et répétaient ces paroles aux croyants : *Est-il possible que Jésus soit apparu à l'apôtre des gentils, à celui qui propage des croyances contraires à la Loi ?* La doctrine de Paul, qui avait aboli la législation judaïque, était qualifiée par ses adversaires de *licence effrénée*, elle était comparée à celle de Balaam, ce faux prophète qui avait prêché l'idolâtrie et la débauche. Les chefs du parti pagano-chrétien leur répliquaient avec la même violence, leur témoignaient la même haine et peut-être une haine encore plus grande, car aux dissentiments religieux venait s'ajouter chez eux la profonde aversion que les Grecs et les Romains éprouvaient pour les Judéens, même après qu'ils fussent devenus chrétiens.

Dans les communautés importantes, les deux partis formaient des groupes séparés et se tenaient à l'écart les uns des autres. Les épîtres que les chefs des diverses sectes chrétiennes avaient l'habitude d'envoyer aux communautés contenaient des railleries ou des paroles de réprobation que chaque parti adressait à ses adversaires ; c'étaient, le plus souvent, des lettres de polémique. Même les récits composés sous le nom d'*évangiles* dans le premier quart du IIe siècle, et qui rapportaient la naissance de Jésus, son action, ses souffrances, sa mort et sa résurrection, reflétaient les divergences d'opinion des deux groupes et attribuaient au fondateur du christianisme, non pas les doctrines et les sentences qui lui appartenaient réellement, mais celles qui répondaient aux vues et aux aspirations particulières de chaque parti. Ainsi, les Ébionites montraient Jésus comme favorable à la loi judaïque et aux Judéens, que, d'après les Pauliniens ou pagano-chrétiens, il aurait au contraire méprisés et bais. Les évangiles eux-mêmes étaient donc des écrits de polémique.

Les Ébionites et les pagano-chrétiens n'étaient pas seulement divisés sur les croyances et les dogmes, à régnait également entre eux des divergences politiques. Les judéo-chrétiens, comme les Judéens, haïssaient Rome, les Romains, les empereurs et leurs fonctionnaires. Un de leurs prophètes, qui a composé la première *Apocalypse*, imitée des visions de Daniel et attribuée à Jean, injurait en paroles enflammées la *ville aux sept collines, Babylone, la grande prostituée*. Cette première Apocalypse annonce et appelle sur Rome la pécheresse tous les malheurs, les plus terribles fléaux et dévastations, toutes les humiliations et toutes les hontes ; on ne se doutait guère, à cette époque, que Rome deviendrait un jour la capitale de toute la chrétienté. Les disciples de Paul prêchaient, au contraire, la soumission à la puissance romaine, qu'ils déclaraient instituée par Dieu lui-même. Ils n'éprouvaient pas, comme les judéo-chrétiens, l'amer sentiment de la liberté perdue, et ils recommandaient sans cesse de payer aux Romains taille, impôts, droits de douane, taxes de toutes sortes. La soumission des pagano-chrétiens au pouvoir régnant, leurs avances à Rome, la *ville du péché*, que les Ébionites vouaient aux flammes de l'enfer, élargissaient encore le fossé qui séparait l'une de l'autre les différentes sectes chrétiennes.

Au commencement, les Judéens eurent avec les judéo-chrétiens, qu'ils nommaient *Minéens* ou *Minim*, des relations assez cordiales. Un docteur de la Loi, *Eliezer ben Hyrcanos*, s'entretenait si fréquemment avec les judéo-chrétiens, et particulièrement avec un certain *Jacob*, de *Kephar-Siknin*, qu'il fut soupçonné d'appartenir lui-même à la communauté chrétienne et appelé à se justifier de cette accusation devant le procureur romain. Un jour que *Ben Dama*, un neveu d'Ismaël, avait été mordu par un serpent, il voulut se faire guérir par ce même Jacob, au moyen d'une formule de conjuration prononcée au nom de Jésus. La conversion du judaïsme au christianisme était un fait qui ne causait nulle surprise et passait presque inaperçu ; il y avait probablement des familles juives dont certains membres professaient la foi judéo-chrétienne sans troubler aucunement la paix domestique. On raconte que *Hanania*, un neveu de Josua, s'était affilié à la communauté chrétienne de Capharnaüm ; son oncle qui, naturellement, blâma cet acte, le contraignit à cesser toute relation avec les chrétiens et, pour le soustraire à leur influence, il l'envoya en Babylonie.

Ces rapports pacifiques entre Judéens et judéo-chrétiens ne furent pas de longue durée. Il est, du reste, dans notre nature d'idéaliser peu à peu l'objet de notre adoration, et d'éprouver pour lui un enthousiasme d'autant plus vif qu'il se trouve plus éloigné de nous. C'est ce qui explique que les Ébionites ne se contentèrent pas longtemps de considérer Jésus comme un Messie, mais

inconsciemment, presque malgré eux, ils se rapprochèrent de la doctrine pagano-chrétienne, et attribuèrent à Jésus des vertus divines et la puissance de faire des miracles. Cette nouvelle conception sépara de plus en plus les judéo-chrétiens du judaïsme, auquel cependant ils croyaient continuer à se rattacher. On vit ainsi se former de nombreuses sectes composées d'Ébionites et d'Hellènes, qui établirent une sorte de gradation allant depuis les judéo-chrétiens, sévères observateurs de la loi de Moïse, jusqu'aux *Antitaktes*, qui méprisaient cette loi. Tout près des Ébionites se tenaient les *Nazaréens*. Eux aussi admettaient le caractère obligatoire de la loi judaïque, mais ils expliquaient que Jésus était né d'une façon surnaturelle d'une vierge et du Saint-Esprit, et ils le douaient d'attributs divins. D'autres allaient encore plus loin, ils rejetaient en partie ou totalement les prescriptions judaïques.

Par suite de cette transformation dans la doctrine des judéo-chrétiens, il était fatal que la scission devînt complète entre eux et les Judéens. Le moment devait forcément arriver où les Ébionites comprendraient eux-mêmes qu'ils n'appartenaient plus à la communauté judaïque, et où ils s'en sépareraient complètement. La lettre de divorce adressée par le judéo-christianisme à la communauté mère existe encore ; elle prescrit aux partisans judaïques de Jésus de s'éloigner totalement de leurs anciens coreligionnaires. *L'Épître aux Hébreux* explique, d'après la méthode aggadique de l'époque, que le Messie crucifié a été à la fois la victime qui expie et le prêtre qui absout ; elle montre que la Loi considère comme particulièrement agréables à Dieu les sacrifices dont le sang était aspergé dans le Saint des saints et la chair brillée en dehors du camp (du temple). L'épître continue ainsi : *Et c'est pour racheter les péchés du peuple par son sang que Jésus a subi la mort en dehors des portes de Jérusalem. Sortons donc du camp (de la communauté juive) pour aller vers Jésus et supporter une partie de son opprobre ; ici, nous n'avons plus la cité éternelle (Jérusalem, symbole de la nation judaïque) ; allons à la recherche de la cité de l'avenir.* Lorsque les Nazaréens et d'autres sectes judéo-chrétiennes se furent définitivement séparés des Judéens, ils conçurent contre le judaïsme et ses adeptes une haine acharnée ; à l'instar des pagano-chrétiens, ils les poursuivirent de leur mépris et de leurs outrages. Comme la loi écrite avait pour eux aussi un caractère sacré, ils dirigèrent surtout leurs traits acérés contre les Tannaïtes et leur étude des lois traditionnelles, sur laquelle se portait, à cette époque, toute l'activité de la pensée juive. Chez les Ébionites comme chez les Judéens, on était habitué à juger tous les événements qui se présentaient au point de vue de l'Écriture sainte et à trouver à leur sujet des allusions et des explications dans les écrits des prophètes. C'est ainsi que les Nazaréens appliquèrent aux Tannaïtes, qu'ils appelaient *Deuterotes*, et principalement aux deux écoles de Schammaï et de Hillel, ces paroles de blâme et de menace du prophète Isaïe (VIII, 14) : *Il sera un écueil et une pierre d'achoppement pour les deux maisons d'Israël. Par les deux maisons*, dirent-ils, *le prophète désigne les deux écoles de Schammaï et de Hillel, d'où sont sortis les scribes et les Pharisiens, qui ont eu pour successeurs Akiba, Johanan, fils de Zakkai, puis Eliezer et Delphon (Tarphon), et enfin Joseph le Galiléen et Josua. Ce sont là les deux maisons qui ne reconnaissent pas le Sauveur, et cela sera pour elles une cause d'achoppement et de chute.* Ils mettaient dans la bouche de Jésus des paroles de mépris contre les docteurs, paroles qui étaient peut-être vraies pour l'un ou l'autre d'entre eux, mais qui, appliquées à la classe tout entière, devenaient des assertions calomnieuses. *A l'endroit (le Sanhédrin) où siégeait Moïse, aurait dit Jésus, sont assis les scribes et les Pharisiens. Observez et accomplissez tout ce qu'ils vous diront d'observer,*

*mais n'imites pas leurs actions ; ils parlent, mais n'agissent pas conformément à leurs paroles. Leurs actions n'ont qu'un seul but : par elles ils cherchent à attirer sur eux l'attention des hommes. Ils se parent de larges phylactères (Tefilin) et mettent de longues franges (Zizit) à leurs vêtements ; ils aiment à présider aux banquets, à trôner dans les synagogues, à être salués par les passants sur les places publiques, à être appelés partout du titre de **Rabbi, Rabbi**... Malheur à vous, scribes et Pharisiens, race d'hypocrites, qui dévorez les biens des veuves, sous prétexte que vous adressez au ciel de longues prières ; le châtiment vous frappera... Malheur à vous... Vous offrez la dîme de la menthe, de l'anet et du cumin, et vous négligez les prescriptions les plus importantes ; vous agissez contre la fidélité, la justice et la charité. Vous faites bien d'observer ces petites pratiques, mais à condition de ne pas transgresser les commandements les plus importants. Vous êtes des imposteurs ; vous passez des moucherons au crible et vous avalez des chameaux... Vous nettoyez les coupes et les plats au dehors, et à l'intérieur vous les laissez remplis de rapines et de pourriture. D*

Ainsi, ce judaïsme que les judéo-chrétiens s'étaient efforcés de maintenir intact, ils l'attaquaient maintenant, lui et ses chefs, avec la dernière violence. Par ces attaques, ils servaient, sans le vouloir, la cause des Hellènes et préparaient le terrain pour la doctrine paulinienne, qui se développa très rapidement et put bientôt se faire accepter comme le seul et vrai christianisme, comme le *catholicisme* (la religion pour tous). Les Ébionites et les Nazaréens furent absorbés peu à peu par la communauté toujours croissante des pagano-chrétiens. Comme ces derniers, ils invoquaient Jésus comme un Dieu dans leurs prières et ils flétrissaient les Judéens du nom de *déicides*. La haine qu'ils avaient vouée à leurs anciens coreligionnaires était si profonde que, pour leur nuire, ils se faisaient délateurs et les accusaient, auprès des autorités romaines, de conspirer et de fomenter des révoltes. Ceux des Ébionites qui continuèrent à rester fidèles à leurs premières opinions formèrent de petits groupes sans importance, méprisés des Judéens et des chrétiens. Au milieu de ce conflit de doctrines se produisit un phénomène singulier : à mesure que les Ébionites s'écartaient de la loi juïdique ; les Hellènes, au contraire, s'en rapprochaient.

En dehors de ces deux partis principaux, les judéo-chrétiens et les pagano-chrétiens, le christianisme vit se former dans son sein des sectes nombreuses sous les dénominations les plus étranges et avec les plus singulières tendances. Un demi-siècle après la destruction du temple, il s'était produit une évolution importante dans les deux religions qui se partageaient alors le monde, dans le judaïsme et le paganisme ; le premier, qui, après l'effondrement de la nationalité juive, fut privé de l'appui politique de l'État, se réorganisa et redevint florissant ; le second, en pleine possession de la puissance politique, se désagrégea et pencha vers sa ruine. Une activité extraordinaire régna à cette époque dans les esprits, une sorte d'effervescence intellectuelle d'où sortirent les productions les plus bizarres. Aux éléments provenant du judaïsme et du christianisme vinrent s'associer des éléments étrangers fournis par le système judéo-alexandrin de Philon, par la philosophie grecque et, en général, par toutes sortes de doctrines qu'il n'est plus possible de déterminer distinctement. C'était un vrai chaos d'opinions et de croyances où se mêlaient, se pénétraient et se fondaient les unes dans les autres les idées les plus opposées et les plus disparates, pensées juives et pensées païennes, notions vieilles et idées neuves, vérités et erreurs, conceptions grossières et conceptions élevées. On aurait dit que toutes les doctrines de l'antiquité voulussent introduire dans le christianisme naissant quelque chose de leur essence pour acquérir une plus grande valeur et s'assurer

une plus longue durée. Cet accouplement d'éléments si opposés produisit des systèmes difformes et monstrueux. La vieille question de l'origine du mal et de la possibilité d'en concilier l'existence avec l'idée d'une Providence juste et miséricordieuse passionnait tous ceux que les apôtres chrétiens avaient familiarisés avec la pensée judaïque. On ne croyait pouvoir résoudre cette question qu'en imaginant une nouvelle conception de Dieu, dont les éléments étaient empruntés aux systèmes religieux les plus divers. La connaissance de Dieu, de ses rapports avec le monde et la vie religieuse et morale fut appelée *gnose*, et ceux qui croyaient être en possession de cette connaissance se nommaient eux-mêmes des *gnostiques*, c'est-à-dire des hommes supérieurement doués qui ont pénétré les mystères de l'harmonie universelle. Les gnostiques ou, pour mieux dire, les théosophes flottaient entre le judaïsme, le christianisme et le paganisme, c'est à ces trois religions qu'ils avaient emprunté leurs idées, leurs conceptions et leurs raisonnements, et ils se recrutaient parmi les Judéens, les chrétiens et les païens. La doctrine gnostique exerça sans doute une sorte de fascination sur les esprits, puisque les autorités de la Synagogue et de l'Église furent obligées de multiplier les lois et les ordonnances contre la gnose, et que, malgré tout, elles ne purent empêcher certaines idées et formules gnostiques de pénétrer çà et là dans les esprits juifs et chrétiens. La gnose s'était répandue en Judée, en Égypte, en Syrie, dans l'Asie Mineure, et surtout dans la capitale du monde, à Rome, où tous les systèmes religieux, toutes les théories trouvaient des partisans. Les gnostiques s'exprimaient dans un langage mystico-allégorique qu'ils empruntaient très souvent à des professions de foi judaïques et chrétiennes, mais qu'ils détournaient de son sens primitif. Les doctrines de quelques sectes gnostiques montrent clairement l'étrangeté et la bizarrerie de ce mouvement. Ainsi, les membres d'une secte se nommaient *Cainites*, parce que, par opposition aux récits bibliques, ils plaçaient le meurtrier Caïn au-dessus d'Abel sa victime. Les Sodomites pervers, le sauvage Ésaü, Coré, cet ambitieux en révolte, étaient des personnages que certains gnostiques jugeaient dignes de leur estime et de leur vénération. C'est ce même esprit de révolte contre la Bible qui donna naissance à une autre secte, celle des *Ophites* ou *Naasites*, qui surent cependant justifier leur système par des arguments en apparence assez sérieux. Ils tiraient leur nom du mot grec *ophis* et du mot hébreu *Nakasch* (serpent) ; ils avaient voué à ce reptile une profonde vénération, parce qu'il est représenté dans la Bible comme l'auteur du péché originel, et qu'à cette époque il était le symbole du mal, la forme que revêtait Satan. Les Ophites témoignaient par leur culte leur reconnaissance au serpent d'avoir poussé le premier couple à désobéir à Dieu, par suite, de lui avoir appris à distinguer le bien du mal et d'avoir ainsi éveillé la conscience dans l'homme et donné naissance à la gnose.

Les sectes gnostiques, dont les tendances étaient si variées et si contradictoires, professaient cependant quelques opinions communes. Les fondateurs de la gnose avaient une idée particulière de la divinité qu'ils opposaient à la conception judaïque. Selon eux, ce qu'on appelle Dieu est composé de deux principes, un Dieu suprême et un Créateur. Le Dieu suprême est appelé le *Silence* ou le *Repos*, il trône dans les sphères élevées et n'a aucun rapport avec le monde. Son essence est la bonté, l'amour et la miséricorde. Une partie de son essence est révélée au monde par des émanations, nommées Éons. Au-dessous de l'Être suprême, les gnostiques plaçaient le Créateur de l'univers, le *Démiurge* ; qu'ils appelaient aussi le *Souverain*. C'est lui qui a créé et qui gouverne le monde ; il a délivré Israël et lui a donné des lois. De même que les attributs de l'Être

suprême sont l'amour et la miséricorde s'exerçant en toute liberté, de même les attributs du Créateur sont la justice et la sévérité, qui se manifestent par les lois et les devoirs. A cette époque, on trouvait dans la Bible des appuis pour toutes les idées ; il est donc naturel que les gnostiques aient découvert une allusion à leur conception d'un Dieu de bonté et d'un Dieu de justice dans ce verset du prophète Isaïe : *Nous nous rendrons en Judée pour nommer un autre roi, le fils du Dieu bienveillant (Tobel)*. Dans leur système, le Créateur a tiré le monde, à l'aide de la sagesse (*Achamot*), d'une matière préexistante de toute éternité, ou, comme ils s'exprimaient dans leur langage allégorique, *la sagesse pénétré dans le sein de la matière et a créé la variété des formes, et ainsi elle est devenue plus terne et plus obscure*. Les gnostiques admettaient donc trois premiers principes : le Dieu suprême, le Créateur et la matière. Ces trois principes ont donné naissance à tout ce qui se trouve dans le monde des corps et dans celui des intelligences. Ce qui est bon et généreux est une émanation du Dieu suprême, la loi et la justice dérivent du Créateur, et l'imperfection, l'iniquité et le mal ont leur source dans la matière.

A ces trois puissances supérieures correspondent trois classes ou trois castes d'hommes. Il y a d'abord les hommes d'une intelligence remarquable (les *pneumatiques*), qui sont leur propre loi et leur propre règle ; ils n'ont besoin ni de guide, ni de tutelle : tels sont les prophètes et les représentants de la vraie gnose. Au-dessous d'eux se trouvent les hommes sensuels (*psychiques*), les serviteurs du démiurge ; ils subissent le joug de la Loi, et dans cette soumission ils puisent la force de triompher de leurs appétits, sans pouvoir s'élever cependant jusqu'aux pneumatiques. Au degré inférieur se tiennent enfin les hommes terrestres (*kyliques*) ; semblables aux animaux, ils sont attachés à la terre et à la matière. Les types de ces trois classes d'hommes étaient, pour les gnostiques, les trois fils d'Adam. Seth représentait les pneumatiques, Abel les observateurs de la Loi, et Caïn les esclaves de la matière. Quelques gnostiques appliquaient même cette classification aux trois religions et considéraient le christianisme comme une manifestation de l'Être suprême, le judaïsme comme une création du démiurge, et le paganisme comme un produit de la vile matière. De nombreux Judéens se laissèrent égarer par les fausses lueurs de ces doctrines, où les vérités et les erreurs se mêlaient d'une façon étonnante, et ils désertèrent le judaïsme. Une seule apostasie, celle d'*Élisa ben Abuya*, eut, plus tard, des conséquences funestes. Ce docteur connaissait, sans aucun doute, la littérature gnostique de cette époque ; il savait par cœur des poésies grecques et portait toujours sur lui des ouvrages des Minéens. Il est certain qu'il a accepté l'idée fondamentale de la gnose sur la dualité divine, et est devenu, comme les autres gnostiques, un détracteur et un adversaire du judaïsme. Il paraît même avoir adopté la morale relâchée des gnostiques et s'être adonné à une vie déréglée. Son apostasie le fit qualifier du nom de *Aher* (autre), comme si sa conversion aux doctrines gnostiques eût fait de lui un autre homme. Pour les Judéens, Aher devint la personnification éclatante de ces apostats qui se serrent de la connaissance qu'ils ont acquise de leur ancienne foi comme d'une arme contre cette foi et ses partisans.

Harcelé par les agressions incessantes que les chrétiens dirigeaient contre lui, le judaïsme dut songer à sa défense, lutter pour son existence et son avenir. L'ennemi pénétrait dans ses temples, profanait ses sanctuaires, obscurcissait sa conception si pure de la divinité, faussait et dénaturait ses doctrines, lui enlevait ses partisans et leur inspirait la haine et le mépris pour tout ce qu'ils avaient respecté et vénéré. A des attaques aussi dangereuses il fallait opposer une action

prompte et énergique. On semblait être revenu à la période des Macchabées, à cette époque funeste où les hellénisants avaient allumé la discorde dans la maison d'Israël ; encore une fois les enfants se liguèrent contre leur mère. Le petit groupe des Tannaïtes sentit le danger qui menaçait le judaïsme ; il trembla pour la Loi, il eut peur de l'influence pernicieuse que les écrits des Minéens pouvaient exercer sur la masse ignorante des Judéens. *Les Évangiles (Guillon)*, dit Tarphon, *et tous les écrits des Minéens doivent être brûlés, quoiqu'ils contiennent le nom sacré de Dieu, car le paganisme est moins dangereux pour la loi judaïque que les sectes judéo-chrétiennes. Le premier ne méconnaît le judaïsme que parce qu'il en ignore les doctrines, tandis que les autres l'outragent, tout en le connaissant. J'aimerais donc mieux chercher un refuge dans un temple païen que dans une assemblée de Minéens.* Ismaël, qui était cependant de caractère plus calme que Tarphon, exprimait les mêmes sentiments à l'égard des judéo-chrétiens. *Il ne faut nullement craindre, dit-il, de brûler les noms sacrés de Dieu contenus dans les Évangiles, car ces écrits fomentent la haine entre les Judéens et leur Dieu.* On reprochait surtout aux apostats du judaïsme de chercher à nuire à leurs anciens coreligionnaires en les calomniant auprès des autorités romaines. Ils espéraient sans doute gagner par là les bonnes grâces des Romains et leur montrer qu'ils n'avaient aucune solidarité avec les Judéens. Aussi, les contemporains nommaient indifféremment les judéo-chrétiens Minéens ou *délateurs*. On raconte comme un fait certain qu'un jour, un haut fonctionnaire d'un César (probablement Domitien) se rendit dans l'école de Gamaliel pour y entendre les doctrines enseignées sur le paganisme. Pendant cette visite, le patriarche Gamaliel déclara qu'il était défendu d'agir avec injustice envers les païens, ou de se soustraire à l'impôt judaïque.

Par suite de leur hostilité croissante contre leur ancienne foi, les judéo-chrétiens furent considérés par le Sanhédrin de Jabné comme totalement séparés du judaïsme ; ils furent déclarés, au point de vue religieux, inférieurs aux Samaritains et, sous certains rapports, même aux gentils. Il fut interdit aux Judéens de goûter de leur viande, de leur pain et de leur vin, comme il leur avait été interdit, peu de temps avant la destruction du temple, de goûter des aliments des païens. Les écrits chrétiens furent traités comme les livres de magie, et frappés d'anathème ; il fut expressement défendu d'avoir des relations avec les judéo-chrétiens, de leur rendre service, d'employer les remèdes dont ils se servaient en prononçant le nom de Jésus pour guérir les malades. On inséra à leur intention dans la prière journalière une formule de malédiction contre les Minéens et les délateurs. Cette formule fut rédigée, sur l'ordre du patriarche Gamaliel, par *Samuel le jeune*, et reçut le nom de *Birkat-haminim*. Elle paraît avoir servi en quelque sorte d'épreuve pour faire reconnaître ceux qui étaient secrètement attachés au judéo-christianisme. En effet, il fut décidé que l'officiant qui passerait cette formule ou la prière pour la restauration de l'État judaïque serait contraint de cesser immédiatement sa fonction. Le Sanhédrin notifia par des lettres adressées aux communautés les décisions qu'il avait prises contre les sectes judéo-chrétiennes. Celles-ci, informées de ces diverses mesures, reprochèrent aux Judéens de maudire Jésus trois fois par jour, dans la prière du matin, de l'après-midi et du soir. Cette imputation, comme tant d'autres accusations dirigées contre les Juifs, est injuste et repose sur un malentendu. Ce n'est pas au fondateur du christianisme ni à la généralité des chrétiens, mais aux seuls Minéens que s'appliquait la formule de malédiction. Toutes ces lois ne visaient nullement les pagano-chrétiens. Du reste, ces mesures restrictives ne durèrent pas froisser bien vivement les Nazaréens et les autres sectes qui s'étaient

détachés du judaïsme, puisqu'ils avaient rompu de leur plein gré le lien qui les rattachait aux Judéens.

Quoique les judéo-chrétiens fussent exclus de la communauté juдаique, leurs doctrines continuèrent à agir sur les Judéens. Certaines conceptions gnostiques, c'est-à-dire demi-chrétiennes, s'étaient introduites dans le judaïsme. Les idées sur la matière première de l'univers, sur les éons, sur la division des hommes en trois classes, sur l'existence de deux dieux, un dieu de la bonté et un dieu de la justice, avaient été accueillies avec faveur et avaient pénétré assez profondément dans les esprits pour se refléter dans la prière. Certains passages rappelaient clairement des pensées gnostiques ou chrétiennes. Des formules de prières, telles que les suivantes : *Seigneur, les bons te louent*, ou, *Que ton nom soit invoqué pour le bien*, la répétition de ces mots : *Seigneur, c'est toi que nous louons*, l'emploi de deux termes différents pour désigner Dieu, tout cela était considéré comme faisant allusion à la fausse doctrine des théosophes, qui faisait ressortir la bonté de Dieu au détriment de sa justice et attaquait ainsi le principe fondamental du judaïsme. Le développement des conceptions gnostiques parmi les Judéens était favorisé par l'étude approfondie du chapitre de la Création et de la description du char divin donnée par le prophète Ézéchiel. Ces récits obscurs et étranges offraient un vaste champ à la fantaisie et à l'imagination ; grâce au système aggadique de cette époque, on découvrait dans toute expression un peu singulière les significations les plus variées et les plus éloignées du sens réel. Plus ces questions étaient difficiles et embrouillées, plus elles présentaient d'attrait et de charme. Beaucoup de Judéens s'en occupaient avec passion et disaient, dans leur langage figuré de mystiques, qu'ils pénétraient dans le Paradis. On mentionne plusieurs docteurs qui se consacrèrent à cette profonde ou plutôt à cette fausse science, quoiqu'il fût parfaitement établi que des recherches de ce genre étaient excessivement dangereuses pour les croyances judaïques. Ainsi, il est raconté que de quatre docteurs qui avaient voulu approfondir ces questions, *Ben-Zoma* perdit la raison, *Ben-Azai* mourut très jeune, *Aber* déserta le judaïsme, dont il devint un détracteur et un ennemi, et *Akiba* seul échappa heureusement au danger et resta fidèle à la doctrine judaïque. Et, de fait, les idées d'Akiba sur Dieu, sur la Providence, sur les devoirs de l'homme ici-bas sont d'une grande élévation et contrastent singulièrement avec les conceptions de la gnose. C'est ce docteur qui émit cette pensée si remarquable : *Une Providence gouverne le monde, l'homme est libre, l'univers est régi par la douceur, le mérite consiste dans l'action (et non pas seulement dans l'étude)*. Chaque mot de cette profonde maxime renferme une attaque contre les idées erronées de cette époque.

Les Tannaïtes étaient assez perspicaces pour reconnaître les dangers résultant de la liberté d'examiner et de scruter les vérités supérieures du judaïsme, et ils prirent des mesures pour les écarter. Akiba, surtout, insista pour qu'on essayât d'arrêter le développement de cette doctrine qui conduisait à l'apostasie et à l'immoralité. Il déclara qu'il était imprudent d'expliquer devant le peuple le texte de l'histoire de la Création et de la description du char divin, et qu'il ne fallait interpréter ces passages que devant un petit nombre d'élus. Seuls ceux qui possédaient des connaissances suffisantes pour comprendre les allusions et les sous-entendus, et qui étaient âgés de plus de trente ans, pouvaient être initiés aux vérités supérieures. Pour proscrire les écrits anti-judaïques du milieu des Judéens, Akiba déclara que ceux qui les liraient encourraient le même châtiment que ceux qui nieraient la résurrection et l'origine divine de la Loi : ils n'auraient

aucune part à la vie future. On supprima totalement les prières à double sens qui auraient pu paraître favorables aux idées des Minéens.

Toutes ces mesures contre les idées gnostiques et chrétiennes furent très efficaces ; grâce à elles, les conceptions du judaïsme sur Dieu, sur ses rapports avec le monde et sur les obligations morales de l'homme, conservèrent toute leur pureté. Les Tannaites, comme jadis les prophètes dans leur lutte contre le paganisme, eurent l'immense mérite de protéger le judaïsme contre l'infiltration de théories fausses et dangereuses. Stimulés par l'instinct de conservation, ils ont élevé une barrière entre les judéo-chrétiens et les Judéens et maintenu pures de tout alliage les doctrines judaïques ; ils ont ainsi affermi le judaïsme et lui ont donné une force de résistance qui lui a permis de rester debout au milieu des tempêtes qui, pendant plusieurs siècles, l'ont assailli de toutes parts.

Grâce à la vitalité vigoureuse que le judaïsme avait ainsi acquise, il put exercer au dehors une influence assez considérable. Le christianisme, dont les origines étaient si humbles, se glorifiait d'avoir recruté, dans l'espace de deux générations, un nombre très élevé d'adhérents parmi les païens, qui avaient accepté la nouvelle doctrine et échangé leurs dieux nationaux contre un Dieu inconnu. Mais le judaïsme pouvait se glorifier, à plus juste titre, des recrues qu'il avait faites dans le paganisme. Du reste, la victoire du christianisme sur la religion païenne était due en grande partie au judaïsme, dont les principes et l'enseignement moral contribuaient surtout à convertir les gentils. Les apôtres, qui avaient déclaré la guerre aux superstitions et aux croyances mythologiques des Grecs et des Romains, puisaient leurs convictions dans leur connaissance du judaïsme et empruntaient leurs armes aux prophètes qui avaient fustigé de leurs railleries mordantes l'idolâtrie avec ses compagnons inséparables, le découragement et l'immoralité. Le judaïsme, au contraire, n'eut recours qu'à ses propres ressources pour remporter sur le paganisme des victoires d'autant plus significatives que l'austérité de ses pratiques devait attirer moins vivement les gentils que la religion facile des chrétiens. De plus, le christianisme envoyait au loin ses apôtres zélés et ardents qui, à l'exemple de Paul, provoquaient les conversions par leur éloquence et leurs cures miraculeuses. Loin d'imposer aux nouveaux convertis des obligations sévères et préalables, il se montrait pour eux plein d'indulgence, leur permettait de conserver en partie leurs anciennes idées, de vivre, comme par le passé, au milieu de leur famille, de leurs parents et de leurs amis. Le judaïsme employait des moyens tout différents. Il n'avait point d'apôtres éloquents, pleins d'activité et de feu pour le prosélytisme. Au désir de ceux qui voulaient se convertir à ses doctrines, il opposait la difficulté d'observer ses nombreuses et rigoureuses prescriptions. Les païens qui demandaient à embrasser le Judaïsme se heurtaient à des obstacles sans nombre. Ils devaient se soumettre à l'opération douloureuse de la circoncision, se séparer de leur famille, se distinguer chaque jour de leurs plus intimes amis par la nourriture et la boisson. C'est donc un fait bien digne de remarque que les conversions des gentils au judaïsme se multiplièrent particulièrement à Rome dans la première moitié du siècle qui suivit la chute de l'État judaïque. Le philosophe Sénèque avait déjà déploré que, sous le règne de Néron, le judaïsme eût des adhérents dans toutes les contrées. Trente ou quarante ans plus tard, Tacite formula la même plainte. Cet historien, aux vues si profondes, ne pouvait comprendre que des Romains de son temps se décidassent à supporter l'opération de la circoncision, à mépriser leurs dieux, à renoncer à leur patrie, à abandonner parents, enfants, frères et sœurs, pour s'attacher au judaïsme. Les lois sévères que Domitien édicta contre les prosélytes démontrent que ces derniers se

trouvaient en grand nombre dans l'empire romain. Josèphe raconte, comme témoin oculaire, qu'à cette époque les païens respectaient sincèrement le judaïsme, que beaucoup d'entre eux observaient le sabbat et les lois alimentaires, et célébraient la fête des Illuminations. La foule surtout éprouvait une vive sympathie pour la religion judaïque. *Quiconque, dit cet historien, observe ce qui se passe autour de lui dans sa patrie et sa famille, ne démentira pas mes paroles... Même si nous n'étions pas disposés à admirer la grandeur de notre religion, nous y serions contraints par la vénération que la foule témoigne pour nos prescriptions.* Il est possible que les nombreux prisonniers de guerre juifs qui furent envoyés dans les régions les plus éloignées de l'empire romain aient inspiré à leurs maîtres une certaine estime pour les doctrines judaïques. Ce n'était pas chose si rare de voir des esclaves acquérir par leur vertu et leur instruction une grande influence sur leurs maîtres, dont ils modifiaient les idées et les mœurs. Juvénal, dans ses satires contre les vices et les folies de ses contemporains, raille les pères de famille qui respectent les usages religieux des Judéens et initient ainsi leurs enfants à la religion judaïque :

*Quand des enfants ont un père qui observe le sabbat,  
Ils adoreront bientôt la puissance du ciel et des nuages.  
Ils s'abstiendront de manger du porc, comme si c'était de la chair humaine,  
Parce que le père s'en est abstenu; bientôt ils se feront circoncire.  
Élevés dans le mépris des vieilles lois romaines,  
Ils n'étudient, ne pratiquent, ne révèrent que la loi judaïque,  
Et tout ce que Moïse a transmis à ses adeptes dans un livre mystérieux.  
Ils n'indiquent la route qu'aux voyageurs de leur secte,  
Ils ne conduisent vers la source limpide que les circoncis.  
C'est la faute du père, qui consacre le septième jour à la paresse,  
Et craint de prendre part en ce jour aux moindres devoirs de la vie.*

Eliezer et Josua furent en désaccord sur les conditions auxquelles devaient se soumettre les prosélytes pour être admis comme Juifs. Le premier ne permettait d'accueillir que ceux qui s'étaient fait circoncire ; le second déclarait qu'il suffisait aux convertis de se baigner dans une eau vive devant deux témoins idoines. Cette dernière opinion paraît avoir prévalu ; de nombreux Romains furent reçus dans la communauté judaïque sans s'être soumis à la circoncision. L'historien Josèphe qui, par son apologie du judaïsme et de la race juive, et probablement aussi par sa parole, s'efforça de recruter et a recruté des adhérents pour le judaïsme dans les classes élevées de la société romaine, déclara également que la circoncision n'était pas indispensable aux prosélytes.

Le plus illustre des prosélytes juifs fut *Aquillas*. Il était originaire du Pont, où il possédait des biens considérables. Versé dans la connaissance de la langue grecque et de la philosophie, il abandonna, dans la maturité de l'âge, le culte du paganisme pour s'associer à une secte judéo-chrétienne, qui était très fière d'un tel adhérent. Mais il renonça bientôt au christianisme et embrassa la foi judaïque. Les chrétiens s'affligèrent de la défection d'Aquillas aussi vivement qu'ils s'étaient réjouis de sa conversion, et ils répandirent des bruits calomnieux sur son compte. Aquillas avait des rapports fréquents avec les principaux Tannaïtes, tels que Gamaliel, Eliezer, Josua et surtout Akiba, dont il devint le disciple. Il s'identifia si bien avec le judaïsme qu'il entra dans l'ordre des compagnons et devint un plus strict observateur des lois de pureté lévitique que le patriarche lui-même. Lorsqu'à la mort de son père il partagea la succession paternelle avec ses

frères, il jeta dans la mer, afin de n'en tirer aucun profit, l'argent qu'il avait reçu comme compensation pour la part qui lui revenait des idoles. Aquilas s'illustra par sa nouvelle traduction grecque de l'Écriture sainte. Il conçut le projet de donner de la Bible une traduction simple et définitive parce qu'il avait vu avec quelle excessive liberté les chrétiens traitaient la vieille traduction grecque. Comme ces derniers lisaient la Bible pendant le service divin et qu'ils se servaient pour cette lecture de la traduction alexandrine des Septante, il leur importait beaucoup de trouver dans ce texte des allusions au Christ. De là, dans le texte grec qu'ils considéraient comme sacré, les altérations et les additions nécessaires pour introduire dans l'Écriture sainte des prophéties au sujet de la mission et de la divinité de Jésus. Ainsi les docteurs de l'Église invoquent à l'appui de la religion chrétienne certains passages de la Bible qui ne se trouvent ni dans le texte hébreu ni dans la version originale des Septante. Les sectes gnostiques, comme les chrétiens, arrangeaient le texte biblique de façon à le rendre favorable à leur doctrine. L'école d'un certain Aréimion est formellement accusée d'avoir altéré l'ancienne traduction grecque. Les Judéens, de leur côté, opposaient aux modifications introduites par les chrétiens d'autres modifications ayant pour but de faire disparaître toute allusion qui aurait pu être appliquée à Jésus. La version des *Septante* était devenue en quelque sorte un champ de bataille où luttaient des adversaires acharnés ; les traces de cette lutte sont encore visibles en partie dans les altérations du texte original.

Cependant une bonne traduction grecque de la Bible était absolument nécessaire aux Judéens de langue grecque pour la lecture qu'ils faisaient au temple de la Thora et des Prophètes. L'usage régnait alors de traduire en langue vulgaire les chapitres de la Thora qui étaient récités dans les synagogues. Cette circonstance engagea Aquilas, qui connaissait l'hébreu et le grec, à faire une nouvelle traduction qui mit fin aux interprétations fantaisistes des Judéens et des chrétiens. Il s'en tint strictement au texte hébreu, qu'il traduisit mot à mot avec une scrupuleuse exactitude. Lorsqu'il fut devenu le disciple d'Akiba et qu'il eut adopté le système d'interprétation de son maître, il modifia en partie sa traduction et la rendit encore plus littérale et plus servile, sans songer qu'elle serait absolument incompréhensible pour les lecteurs grecs. La fidélité littérale de cette traduction est devenue proverbiale ; elle s'étend jusqu'aux particules qui, en hébreu, avaient une double signification, et que le traducteur voulait rendre également en grec. Pour Aquilas, la version grecque devait être une sorte de gaze à travers laquelle on pourrait lire le texte hébreu. Cette version se répandit rapidement parmi les Judéens de langue grecque et supplanta la traduction d'Alexandrie. Même les judéo-chrétiens, qui étaient choqués des nombreuses altérations de la version des Septante, se servaient pour l'office du travail d'Aquilas.

A ce moment eut lieu à Rome un événement qui produisit une profonde sensation ; ce fut la conversion au judaïsme de *Flavius Clemens*. Clemens était un cousin de l'empereur Domitien, membre du sénat et ancien consul ; sa femme était également une proche parente de l'empereur. Ses deux fils avaient été nommés Césars par Domitien ; l'un d'eux était donc l'héritier présomptif du trône. Quelle perspective éblouissante pour les Judéens ! Un parent de Titus, de celui qui avait détruit le temple, allait peut-être relever le sanctuaire de ses ruines ! Clemens avait tenu secret son attachement au judaïsme ; mais sa conversion ne resta pas cachée aux Juifs de Rome ni aux chefs religieux de la Judée. Dès que cette nouvelle fut connue d'eux, les quatre principaux membres du Sanhédrin, le patriarche Gamaliel, son collègue Eléazar ben Azaria, Josua et

Akiba se rendirent à Rome. Arrivés tout près de la ville, ils entendirent le bruit et le grondement de la foule qui s'élevaient du Capitole ; ils songèrent alors avec une douleur amère au silence de mort qui régnait sur le mont sacré à Jérusalem, et ce contraste leur arracha des larmes. Akiba seul conserva toute sa sérénité et apaisa le chagrin de ses compagnons par ces paroles : *Pourquoi pleurer ? Si Dieu fait tant pour ses adversaires, que ne fera-t-il pas pour ses bien-aimés !* A Rome, les Judéens et les prosélytes les reçurent avec les plus grands honneurs ; ils leur soumirent en même temps plusieurs questions religieuses. Les docteurs étaient malheureusement arrivés à un moment peu propice. Domitien exerçait alors son pouvoir avec une cruauté inouïe. La sympathie de la dynastie des Flaviens pour les partisans Judéens de l'empire romain avait disparu. Titus avait déjà paru oublier ce qu'il leur devait ; il cacha même au fond de son cœur son amour pour la princesse juive Bérénice. Lorsqu'il fut devenu le maître absolu de l'empire, Bérénice était retournée auprès de lui pour lui rappeler ses promesses de mariage ; mais elle était venue trop tôt ou trop tard. Titus commençait alors à jouer son rôle d'empereur vertueux, il voulait montrer aux Romains qu'il avait rompu complètement avec son passé et qu'il se résignait à renoncer à ses anciennes amours. Il renvoya donc Bérénice de Rome, mais, comme on se le disait tout bas dans les sphères élevées, il la congédia à contrecœur. L'histoire de Bérénice est l'histoire même des rapports de la Judée avec Rome ; celle-ci, au commencement, a prodigué aux Judéens ses faveurs, elle a fini par les condamner à l'exil et à la misère. On ignore combien d'années la princesse juive survécut à l'humiliation qu'elle dut subir. Titus ne se montra guère plus reconnaissant envers le frère de Bérénice, Agrippa II ; il est vrai qu'il lui laissa la principauté ou le royaume qu'il avait eu en possession jusque-là, mais il ne l'agrandit pas, comme l'avait fait son père. Le troisième Flavian, Domitien, n'accorda rien à Agrippa ; il n'avait, du reste, aucune raison de le favoriser. A la mort d'Agrippa (vers l'an 92), Domitien confisqua ses biens et les réunit à la province de Syrie. Cet empereur qui, comme Titus, avait promis, à son avènement au trône, de ramener l'âge d'or, se montra pendant son règne aussi débauché et aussi sanguinaire que Tibère, Caligula et Néron. Il était digne de son peuple et de son époque, dont Juvénal disait *qu'il n'était pas facile de s'abstenir d'en parler dans ses satires*. Les Judéens souffrirent amèrement de ce règne sanglant. La taxe judaïque fut perçue avec la plus grande rigueur et au mépris de tout sentiment de pudeur. Mais les prosélytes endurent des souffrances bien plus cruelles, ils eurent à supporter toutes les fureurs d'un despotisme sans frein. Ceux qui étaient dénoncés comme judaïsants étaient traînés devant le tribunal, condamnés comme irréligieux, dépouillés de leurs biens, envoyés en exil et quelquefois même punis de mort. Tacite raconte dans son langage d'une si vigoureuse concision que, pendant les dernières années de Domitien, *les exécutions n'avaient pas lieu par intermittence et à des intervalles plus ou moins longs, elles ne formaient qu'un coup unique et prolongé*. C'est aussi à ce moment (95) que Flavius Clemens fut condamné à mort. Rien ne put le sauver de la colère de Domitien, ni sa parenté avec l'empereur, ni sa dignité de sénateur et d'ancien consul. Les quatre docteurs qui étaient venus de Palestine pour s'entretenir avec lui et qui croyaient que par lui le judaïsme serait appelé aux plus hautes destinées, assistèrent à sa mort. Sa femme, Domitilla, qui fut exilée dans une île, révéla, paraît-il, aux docteurs qu'avant sa mort Clemens s'était fait circoncire. Josèphe, qui, même sous Domitien, vivait confortablement à Rome, semble avoir été impliqué dans le procès dirigé contre Clemens et les autres prosélytes juifs. Il jouissait, il est vrai, d'un grand crédit auprès de l'empereur Domitien et de l'impératrice Domitia, mais sa conduite dans la dernière guerre judaïque lui avait

suscité parmi ses coreligionnaires des adversaires acharnés qui n'hésitaient pas à l'accuser auprès de l'empereur. Un jour, le précepteur même de son fils l'accusa de trahison. Il ne continua pas moins à recruter avec zèle, parmi les païens instruits, des adhérents pour le judaïsme. Pendant ses moments de loisir, il travailla à un ouvrage considérable sur l'histoire des Judéens depuis les origines jusqu'à la période qui a précédé les guerres judaïco-romaines ; il acheva cet ouvrage, divisé en vingt livres, dans la treizième année du règne de Domitien (93). Ayant rassemblé, au prix des plus grandes peines et de dépenses considérables, les documents étrangers, il les utilisa, les concilia avec les récits historiques de la Bible et éleva ainsi un monument national qui faisait connaître aux classes instruites les actes et les doctrines de la nation judaïque. Bientôt après, il érigea un monument à sa propre honte. Justus de Tibériade, son ancien adversaire, avait publié l'histoire de la guerre judaïque, et, dans cette histoire, il avait présenté Josèphe comme l'ennemi des Romains. Josèphe craignit pour sa vie ; il savait que Domitien était très capricieux, et qu'au moindre soupçon ce tyran précipitait ses favoris du faite des grandeurs dans la plus profonde misère. Il chercha donc à se défendre contre les attaques de Justus de Tibériade, et il publia, comme annexe à son livre *Des Antiquités*, son autobiographie, où il raconta sa conduite pendant la guerre. Pour se disculper, il ne craignit pas d'affirmer que, dès le début de la guerre, il avait tenu pour Rome, c'est-à-dire trahi sa patrie.

Josèphe publia (en 93 ou 94) un quatrième ouvrage, qui n'efface pas totalement, il est vrai, l'acte de trahison dont il s'était accusé lui-même pour conserver les bonnes grâces de Domitien, mais qui montre son profond attachement pour sa race et sa religion. Ce livre lui a valu la reconnaissance de ses coreligionnaires. Il réfuta avec un grand courage et une profonde conviction, dans deux livres intitulés *Contre les Grecs* ou *Contre Apion*, les fausses accusations dirigées contre le judaïsme et la nation juive, et il fit valoir avec chaleur la supériorité de la morale judaïque. Ces deux ouvrages furent spécialement écrits pour convertir au judaïsme les gentils instruits. Josèphe y mentionne avec une satisfaction évidente ce fait heureux que de nombreux païens grecs et romains vénéraient le Dieu d'Israël et suivaient ses lois. Il avait dédié ces livres à son ami *Épaphrodite*, un Grec très lettré, et aux compagnons de ce dernier, qui avaient marqué leur prédilection pour le judaïsme. Il est à croire que Josèphe a aussi défendu verbalement la cause de sa religion pour faire des prosélytes. Comme il demeurait dans le palais impérial, il a sans doute été en relations avec Flavius Clemens.

Lorsque Domitien fit condamner à mort et exécuter les prosélytes juifs et son propre cousin Flavius Clemens, il ordonna en même temps d'ouvrir une enquête contre Josèphe, accusé d'avoir attiré les coupables au judaïsme ; Josèphe paraît même avoir été exécuté. Mais les patriotes juifs ressentaient pour le célèbre historien une haine si ardente qu'ils ont gardé le silence sur sa mort, qui, peut-être, fut celle d'un martyr. Même les quatre docteurs qui ont laissé des traditions orales sur la mort de Flavius Clemens et se sont entretenus souvent avec Josèphe, pendant leur séjour à Rome, ne parlent pas de sa fin. Domitien paraît aussi avoir demandé au Sénat de décréter une persécution générale contre les Judéens de l'empire romain, mais il tomba sous le poignard des conjurés, et sa mort subite mit fin à ses projets sanguinaires.

Le successeur du cruel Domitien fut le doux et honnête Nerva. Cet empereur était juste, sage et affable ; il lui manquait cependant la vigueur et l'activité de la jeunesse pour faire exécuter ses ordres et raffermir l'empire romain si fortement

ébranlé par les exécutions sanglantes et le gouvernement capricieux de Domitien. Son avènement au trône fut un bienfait pour les Judéens et les prosélytes. Pendant la courte durée de son règne (de septembre 96 à janvier 98), Nerva, qui eut à redresser tant d'abus et à réparer tant d'iniquités dans l'administration, consacra cependant une partie de son temps et de ses efforts à améliorer la situation des Judéens. La loi qui condamnait comme ennemis de la religion les prosélytes juifs ne fut plus appliquée, la taxe judaïque fut, sinon complètement abolie, du moins perçue avec une grande modération. L'autorité judiciaire reçut l'ordre de ne plus poursuivre ceux qui étaient accusés de s'être soustraits à cet impôt, et ce généreux acte de Nerva causa aux Judéens une satisfaction si profonde qu'ils frappèrent une médaille spéciale pour en perpétuer le souvenir. Sur cette médaille, qui a été conservée, on voit, d'un côté, l'empereur Nerva, et, de l'autre, un palmier, symbole des Judéens, avec cette légende : *Fisci judaici calumnia sublata* (les accusations touchant la taxe judaïque ne sont pas recevables). Ce résultat était peut-être dû aux efforts des quatre Tannaïtes qui se trouvaient encore à Rome à l'époque de la mort de Domitien et de l'avènement de Nerva, et qui défendirent probablement avec succès devant les autorités les doctrines du judaïsme. Nerva ne régna pas assez longtemps pour faire pénétrer dans le peuple l'esprit de justice et de tolérance dont il était animé envers le judaïsme.

### Chapitre III — Soulèvement des Judéens sous Trajan et Adrien — (98-135)

Nerva avait choisi pour successeur l'espagnol *Ulpianus Trajan*, le vainqueur des Daces, près du Danube. Trajan, âgé de près de soixante ans, se prépara à réaliser son rêve de placer sous la domination romaine les pays asiatiques situés entre l'Euphrate et le Tigre, l'Indus et le Gange, et à ceindre son front des lauriers d'Alexandre le Grand (114). Les pays Parthes n'opposèrent qu'une faible résistance à Trajan, parce que ce vieil empire mi grec et mi persan était déchiré par les compétitions de divers prétendants. Seuls les Judéens, qui habitaient ces régions en très grand nombre, qui occupaient des villes et des territoires tout entiers et jouissaient d'une certaine autonomie politique sous l'autorité de leur prince de l'exil ou *exilarque* (Rèsch Golah), soutinrent la lutte par haine religieuse contre le conquérant romain. Quant aux Judéens de Babylone, ils voyaient en Trajan le successeur de ceux qui avaient détruit le temple et condamné leurs frères à une servitude avilissante, et ils se préparèrent eux aussi à la guerre sainte. La ville de *Nisibe*, habitée en tout temps par une nombreuse population judaïque, se défendit avec une opiniâtreté héroïque et ne put être prise qu'après un siège fort long ; sa résistance fut cruellement châtiée. La province d'Adiabène, sur le cours moyen du Tigre, était gouvernée par un souverain dont les ancêtres s'étaient convertis un siècle auparavant à la religion judaïque ; le roi d'Adiabène, *Mebarsapès*, appartenait peut-être lui-même à cette religion. Il lutta vaillamment contre Trajan, mais il fut obligé à la fin de se soumettre également à la domination romaine.

La Rome républicaine, pas plus que la Rome impériale, n'avait jamais connu des victoires aussi éclatantes que celles que remporta Trajan. Les campagnes de cet empereur furent une suite de triomphes. Lorsqu'il prit ses quartiers d'hiver à Antioche (hiver 115-116) pour y recevoir les hommages des vaincus, Trajan put considérer la guerre comme terminée. Au printemps suivant, il se remit en

campagne pour briser les dernières résistances de l'ennemi et faire de ces contrées le boulevard de l'Inde, dont il rêvait la conquête. Mais le triomphateur fut troublé dans sa joie par la défection des peuples qu'il avait soumis entre le Tigre et l'Euphrate. Cette défection avait été préparée par les Judéens, qui organisèrent la révolte dans une grande partie de l'empire romain. Les Judéens de la Babylonie, comme ceux de l'Égypte, de la Cyrénaïque, de la Libye et de l'île de Chypre, conçurent le projet hardi de secouer le joug romain. Poussés comme par une force irrésistible, que les auteurs romains qualifient d'esprit de folie, les Judéens de ces vastes territoires, si éloignés l'un de l'autre, prirent les armes ; ils montrèrent au vainqueur que la défaite n'avait ni brisé leur énergie, ni abattu leur courage, et qu'ils étaient supérieurs à tous ces peuples en décadence qui acceptaient avec une lâche résignation la domination de Rome. Cette unanimité entre tous les Judéens fait supposer qu'ils obéissaient à un plan prémédité et étaient dirigés par des chefs vaillants et actifs. La Judée elle-même se prépara à se soulever, et elle organisa l'insurrection dans les régions voisines, sur l'Euphrate et en Égypte (automne 116 et hiver 117). Depuis la chute de l'État judaïque, une nouvelle génération avait grandi ; elle avait hérité de l'esprit ardent des zéloteurs et conservé un souvenir très vif de l'indépendance de ses pères. L'espérance des Tannaïtes, exprimée en toute circonstance sous cette formule : *Le temple sera bientôt reconstruit*, avait entretenu dans l'âme de la jeunesse l'amour de la liberté. Les élèves n'avaient pas désappris dans les écoles le maniement des armes, ni oublié les vertus guerrières de leurs ancêtres. L'arrogance des autorités romaines contribua probablement à faire éclater la révolte. D'après une légende, la femme de Trajan, Plotine, aurait mis au monde un enfant le 9 du mois d'Ab, qui était un jour de deuil pour les Judéens en mémoire de la destruction du temple, et l'aurait perdu pendant la fête des Illuminations, célébrée en souvenir des victoires des Asmonéens. Elle aurait interprété le deuil des Judéens comme un acte d'hostilité et de malveillance et leur joie comme une cruelle raillerie, et elle aurait écrit à Trajan qu'au lieu de faire la guerre aux Barbares il devrait plutôt châtier les Judéens rebelles.

Les chefs de l'insurrection paraissent avoir été *Julien Alexandre* et *Pappos*. Le premier était ou alabarque d'Alexandrie ou parent de l'alabarque, il descendait du célèbre Alexandre Lysimaque. Son compagnon et lui jouissaient auprès des Judéens d'une très grande considération. Les insurgés paraissent s'être réunis en Judée, dans la plaine de *Rimmon* ou dans la grande plaine de *Jezebel*. Il n'existe aucune donnée certaine sur les préparatifs et les diverses péripéties de cette lutte, l'issue seule en est connue. Ce furent les Judéens de la Cyrénaïque, ces patriotes indomptables qui s'étaient déjà soulevés une première fois, immédiatement après la destruction du temple, sur les instigations des zéloteurs, contre la domination romaine, qui se battirent avec le plus d'acharnement. Leur chef s'appelait, d'après les uns, *Andreias*, d'après les autres, *Lucias*. Il est probable que l'un de ces noms était allégorique. Les Judéens d'Égypte, qui jadis avaient été dévoués aux intérêts romains, s'étaient également associés au soulèvement. Cette insurrection suivit au début le cours régulier de ces sortes de mouvements. Les rebelles attaquèrent d'abord les voisins de leur ville, massacrèrent les Grecs et les Romains et vengèrent sur leurs ennemis les plus proches l'effondrement de leur État. Enhardis par le succès, ils se réunirent en bandes et attaquèrent les légions romaines conduites par le général *Lupus*. Dans la première rencontre, l'ardeur et la farouche énergie des Judéens eurent raison de l'habileté stratégique et de la discipline des Romains. Lupus fut obligé de battre en retraite. Ce premier combat fut accompagné de massacres

épouvantables ; vainqueurs et vaincus se livrèrent à des actes de barbarie et de sauvage cruauté qu'expliquait seul chez les insurgés une implacable haine de race, longtemps contenue, qui ne pouvait s'assouvir que dans le sang. Les païens qui s'étaient enfuis après la défaite pénétrèrent dans Alexandrie, dont tous les habitants juifs capables de porter les armes s'étaient joints à l'armée des rebelles, s'emparèrent des Judéens qui s'y trouvaient et les firent mourir au milieu des plus atroces tortures. L'armée juive usa de représailles ; elle envahit l'Égypte, s'empara du château fort d'Alexandrie, fit prisonniers les habitants et leur infligea tortures pour tortures. La population païenne de la ville chercha son salut dans la fuite en essayant d'atteindre le port. Les Judéens s'élançèrent à leur poursuite et les atteignirent près des navires. Il y eut là une lutte terrible. Appius, alors procurateur en Égypte, raconte qu'il n'échappa au massacre que grâce au hasard, et il ajoute que les Judéens dévorèrent la chair des prisonniers grecs et romains, se teignirent de leur sang et leur arrachèrent la peau pour s'en couvrir. Ce sont certainement de pures calomnies.

Ce qui est avéré, c'est que les Judéens contraignirent les vaincus à descendre dans l'arène pour lutter contre les bêtes fauves ou s'entretuer. Ce furent là les tristes représailles des jeux sanglants auxquels avaient dû prendre part, sur l'ordre de Vespasien et de Titus, les prisonniers juifs. On rapporte que dans la Cyrénaïque les Judéens tuèrent 200.000 Grecs et Romains et dépeuplèrent tellement la Libye, c'est-à-dire la région qui s'étend le long de la côte à l'est de l'Égypte, que quelques années plus tard il fallut y envoyer de nouveaux colons. Dans l'île de Chypre, où demeurait de tout temps une nombreuse population juive qui y avait élevé des synagogues, la révolte fut organisée et dirigée par un certain *Artémion*. Le nombre des rebelles était très grand, il se grossit probablement de tous les mécontents païens de l'île. Les insurgés détruisirent Salamis, capitale de l'île de Chypre, et tuèrent 240.000 Grecs. Trajan, qui était alors en Babylonie, craignit vivement que ce soulèvement ne prit un plus grand développement, il envoya contre les Judéens une puissante armée. Il plaça l'un de ses principaux généraux, *Martius Turbo*, à la tête de forces importantes sur terre et sur mer, et le chargea d'étouffer la révolte en Égypte, dans la Cyrénaïque et dans l'île de Chypre. Dans la région de l'Euphrate, où les Judéens avaient pris une attitude menaçante, malgré le voisinage de l'empereur avec une armée considérable, Trajan confia le commandement des groupes à son général favori, *Lusius Quietus*, prince mauresque d'un caractère cruel qu'il avait désigné pour son successeur. On ne connaît pas le chef des Judéens en Babylonie. Un général romain, *Maxime*, perdit la vie dans la bataille. Trajan était animé d'un tel désir de vengeance contre cette nation judaïque qui lui avait paru si faible et si abattue, qu'il donna l'ordre à Quietus d'exterminer jusqu'au dernier Judéen de son district. Les légions romaines eurent à combattre les rebelles de trois côtés à la fois. Si les trois foyers de l'insurrection avaient pu se réunir en un seul, ou si les insurgés avaient pu se prêter un appui mutuel, le colosse romain aurait reçu dès ce moment le coup mortel qui l'abattit plus tard.

Martius Turbo, qui était chargé de se rendre maître de la révolte en Égypte et dans la Cyrénaïque, cingla à pleines voiles vers les points menacés, qu'il atteignit en très peu de temps. Il calcula sagement que toute précipitation de sa part servirait la cause des insurgés, qui pourraient se jeter en grandes masses sur ses troupes et triompher dans un combat où l'enthousiasme l'emporterait sur la discipline. Il conçut le plan de les harceler sans relâche par de petites escarmouches pour les fatiguer et jeter la confusion dans leurs rangs. Les Judéens se défendirent avec vaillance, et ce ne fut qu'après une lutte longue et

acharnée qu'ils déposèrent les armes. Cette issue était fatale ; des bandes indisciplinées et mal armées devaient nécessairement succomber sous les attaques répétées d'un ennemi supérieur en nombre et en science militaire et qui possédait une excellente cavalerie. Turbo fut inexorable pour les vaincus. Les légions entourèrent les prisonniers et les taillèrent en pièces, les femmes furent violées, celles qui résistèrent furent tuées. La ville d'Alexandrie fut dévastée, la synagogue de cette ville, qui remontait à la plus haute antiquité et qui était une merveille de l'architecture égypto-grecque, fut saccagée. *Avec cette synagogue*, dit une source judaïque, *a disparu la gloire d'Israël*. La même source rapporte que le nombre des Judéens tués en Afrique fut si considérable que leur sang teignit les eaux de la mer jusqu'à Chypre. C'est là une allusion au massacre des Judéens cypriotes. En effet, Turbo, après avoir étouffé l'insurrection judaïque, marcha contre l'île de Chypre. L'histoire ne donne aucun détail sur cette guerre ; un seul fait est certain, c'est l'extermination totale des Judéens. Ceux-ci se sont sans doute défendus avec l'énergie du désespoir ; car, depuis, la haine contre la race judaïque est restée héréditaire dans l'île, à tel point que les Cypriotes firent une loi par laquelle ils défendaient aux Judéens l'accès de l'île, même en cas de naufrage.

La guerre d'extermination que Lusius Quietus avait reçu l'ordre de faire aux Judéens de la Babylonie et de la Mésopotamie n'est pas connue dans ses détails. On sait seulement que des milliers de Judéens furent égorgés et les villes de Nisibe et d'Édessa complètement ruinées ; les maisons, les rues et les routes étaient jonchées de cadavres. Trajan, pour récompenser Quietus de la part considérable qu'il avait prise à la guerre contre les Judéens, le nomma gouverneur de la Palestine et l'investit de pouvoirs très étendus afin qu'il pût étouffer tout germe de révolte dans l'ancienne patrie judaïque.

Trajan fut moins heureux dans son expédition contre les Parthes que ses généraux ne l'avaient été dans leurs campagnes contre les Judéens. Il dut abandonner la Babylonie, lever le siège d'*Atra* et renoncer à son projet de réduire ces pays en provinces romaines. Découragé par son insuccès, déçu dans ses plus chères espérances, il tomba malade ; il fut transporté dans cet état à Antioche et mourut quelques mois après en Cilicie (117). Sa dernière volonté d'avoir pour successeur son fidèle compagnon d'armes, Quietus, ne fut même pas exaucée. Sa femme, la rusée Plotin, persuada à l'armée que, avant sa mort, Trajan avait adopté comme fils et désigné comme successeur son parent *Ælius Adrien*.

Au moment où Adrien devint empereur, plusieurs peuples étaient déjà en révolte et d'autres se préparaient à briser le joug de Rome. A la nouvelle de la mort de Trajan, dont on redoutait vivement l'énergie et l'implacable sévérité, l'insurrection se propagea comme un feu dévorant au levant et au couchant ; les peuples parurent s'être concertés pour témoigner tous à la fois de leur volonté de vivre libres et indépendants. Le pays des Parthes, où Trajan avait essayé récemment d'établir la domination romaine, quelques contrées de l'Asie Mineure ruinées par la cupidité des fonctionnaires impériaux, la sauvage Mauritanie, la Sarmatie, la Bretagne, qui supportait avec impatience le joug romain, voulurent mettre à profit ce moment propice pour reconquérir leur indépendance. Les Judéens de la Palestine, qui haïssaient les Romains avec une sorte de fureur, avaient déjà organisé auparavant l'insurrection que Quietus, sur l'ordre de Trajan, était allé combattre après avoir accompli sa sanglante mission dans les régions de l'Euphrate. Mais à l'avènement d'Adrien la révolte en Judée n'était pas encore domptée.

Il n'existe aucune donnée précise sur cette guerre des Judéens, que les sources judaïques appellent *guerre de Quietus* (Polemos schel Quitos). D'après certains indices, cette lutte paraît avoir été funeste aux Judéens, car aux signes de deuil public qui avaient été adoptés depuis la destruction du temple, les docteurs de la Loi en ajoutèrent de nouveaux. C'est à cette époque qu'il fut défendu aux fiancées de porter des couronnes le jour du mariage.

Quietus paraît avoir détruit la ville de Jabné, qui était le siège du Sanhédrin. Mais la Judée fut bientôt délivrée de ce soldat sanguinaire. Ce fut le nouvel empereur lui-même qui arrêta sa marche victorieuse. Adrien, plus ambitieux que vaillant, aimait mieux jouir d'une vie paisible au milieu des splendeurs impériales que s'exposer aux fatigues et aux dangers d'une existence guerrière. La perspective d'avoir à lutter contre des insurrections sans cesse renaissantes et à soutenir une guerre longue et pénible lui inspira une grande frayeur. Jaloux de la gloire de son prédécesseur, auquel le Sénat avait décerné des honneurs éclatants, mais trop faible pour essayer de l'égaliser ou de le surpasser, Adrien abandonna, pour la première fois, les traditions de la politique romaine, qui osait tout pour tout dominer, et il entra dans la voie de la conciliation. Il renonça à toute prétention sur les pays Parthes, il en abandonna le gouvernement à des princes indigènes, et il fit des concessions importantes aux provinces en révolte. Il paraît s'être inspiré de la même politique de modération dans son attitude envers la nation judaïque, et avoir accédé en partie à ses demandes. Les Judéens désiraient surtout qu'il rappelât Quietus et qu'il leur permit de rebâtir le temple. Le tout-puissant général fut destitué. La jalousie d'Adrien fut certainement une des principales causes de la révocation de Quietus, qui était supérieur à l'empereur en mérite et en gloire, mais cette révocation paraît également avoir eu pour but de donner satisfaction aux réclamations des Judéens. Au moment où il reçut la nouvelle de sa disgrâce, Quietus faisait juger et condamner à mort les deux chefs de l'insurrection judaïque, Julien et Pappos ; l'exécution devait avoir lieu à *Laodicée*. Quietus leur dit en raillant : *Si votre Dieu est aussi puissant que vous le dites, que ne vous sauve-t-il de mes mains ? — Tu n'es pas digne*, lui répondirent-ils, *que Dieu fasse un miracle à cause de toi, tu n'es pas le maître, tu n'es qu'un subordonné*. Les deux condamnés allaient être conduits au supplice, lorsque arriva l'ordre d'Adrien qui révoquait Quietus de ses fonctions de gouverneur de la Judée. Le général disgracié quitta la Palestine et, peu de temps après, Adrien le fit exécuter. Le jour de la délivrance de Julien et de Pappos, qui était le 12 *adar* (février 118 ?), fut célébré par une fête commémorative qui devait perpétuer le souvenir de cet heureux événement ; le Collège l'ajouta aux autres jours fériés qui rappelaient des faits analogues et l'institua comme demi fête sous le nom de *jour de Trajan* (Iom Tirianus).

Avant de déposer les armes, les Judéens avaient exigé et obtenu qu'Adrien les autorisât à reconstruire le temple sur son ancien emplacement et à relever Jérusalem de ses ruines. L'empereur confia, paraît-il, la surveillance des travaux de reconstruction de la ville au prosélyte Aquilas. Il régnait une grande allégresse parmi les Judéens, qui aspiraient depuis cinquante ans au moment bien-heureux où ils posséderaient de nouveau un centre religieux. Un poète judéo-alexandrin exprima en vers grecs les sentiments qui animaient alors ses coreligionnaires. A l'exemple de ses prédécesseurs, le poète inconnu parla par la bouche d'une prophétesse païenne, la Sibylle, soeur d'Isis. La sibylle énumère d'abord toute la série des Césars romains, qu'elle ne désigne que par des allusions, et elle continue ainsi :

..... *Et après lui*

Règnera un souverain au casque d'argent ; une mer<sup>1</sup>  
Lui a donné son nom<sup>2</sup>. C'est un homme généreux et perspicace.  
Sous ton règne, ô prince grand et noble, prince à la sombre chevelure,  
Et sous le règne de ta race s'accompliront ces événements  
surprenants.  
La trompette ne fera plus retentir le signal de la guerre et du mas-  
sacre,  
L'ennemi n'accomplira plus, dans sa fureur, son oeuvre de destruction,  
De magnifiques trophées attesteront la victoire remportée sur le mal.  
Oublie tes chagrins, ne tourne pas ton glaive contre ta poitrine,  
O le plus puissant des rejetons divins, la plus désirable des fleurs.  
Astre brillant, idéal noble et sacré,  
Beau pays de Judée, cité merveilleuse, chantée par des poètes,  
Les Hellènes, animés d'une même pensée et d'un même sentiment,  
Ne viendront plus fouler ton sol de leur pied impur;  
De grands honneurs te seront rendus par de respectueux serviteurs  
Qui orneront la table de nombreux sacrifices,  
Prononceront des paroles sacrées et adresseront à Dieu leurs prières.  
Des justes, qui ont supporté avec résignation la souffrance et  
l'affliction,  
Accompliront des choses grandes, belles et glorieuses,  
Et les méchants qui ont lancé leurs blasphèmes contre le ciel  
Cesseront de semer entre frères la discorde et la haine,  
Et se tiendront cachés, jusqu'après la conversion du monde.

.....  
Cette transformation heureuse se produira dans le pays des Hébreux,  
Où le miel sort des rochers, où jaillissent les sources limpides,  
Où coule pour les justes un lait doux comme l'ambroisie.  
Car, ils espèrent, dans la droiture et la sincérité de leur cœur,  
En Dieu seul, le créateur unique, l'Être suprême.

.....  
De la patrie céleste descendit un homme bienheureux ;  
Dans ses mains il tenait un sceptre reçu de Dieu,  
Il régna avec gloire, et à tous les hommes de bien  
Il rendit les richesses qu'avaient dérobées ses prédécesseurs ;  
Il détruisit par le feu jusqu'aux fondements des cités entières,  
Et brûla les demeures des méchants qui avaient fait le mal  
Au temps passé, mais la cité que Dieu aime devint  
Plus radieuse qu'une étoile, plus brillante que le soleil et la lune.  
Il la para de toutes les pompes et y éleva un sanctuaire  
Visible à tous les regards, superbe, et surmonté d'une tour.  
Les justes et les pieux purent alors contempler  
L'éternelle splendeur et la gloire éblouissante du Créateur.  
Le levant et le couchant ont célébré la magnificence de Dieu,  
Car aucun malheur n'affligera plus la pauvre humanité.  
Il n'y aura plus ni adultère, ni amours honteuses d'adolescents,  
Ni meurtre, ni bruit de guerre; partout règnera la justice.  
Il apparaît enfin ce temps bienheureux où accomplira ces choses

---

<sup>1</sup> La mer Adriatique.

<sup>2</sup> Adrien.

*Le Seigneur qui commande au tonnerre, qui a fondé le temple superbe.*

Ainsi chantait et prophétisait la sibylle judaïque ; elle rêvait la chute prochaine du paganisme. Au commencement de son règne, Adrien fut, en effet, un prince aimé des Judéens. Mais, si ceux-ci furent profondément heureux de posséder bientôt, comme ils l'espéraient, un nouveau sanctuaire, les judéo-chrétiens qui demeuraient en Judée suivaient avec une colère haineuse les progrès de cette restauration. Ils s'étaient attachés de toute la puissance de leurs nouvelles convictions à cette doctrine que Jésus, en sa qualité de Messie, de grand prêtre et de victime, avait rendu inutile le temple de Jérusalem. Ils ne furent pas les seuls à mettre obstacle à la reconstruction du sanctuaire, ils trouvèrent des complices dans les Samaritains. Ces derniers, comme les judéo-chrétiens, cherchèrent à entraver par tous les moyens la reconstruction du temple.

Adrien ne se montra si favorable aux Judéens que pour éviter à tout prix la guerre. En leur accordant ce qu'ils désiraient avec une ardeur passionnée, il ne désarma pas seulement ceux d'entre eux qui avaient déjà préparé un nouveau soulèvement, mais il s'en fit des alliés fidèles qui, dans sa pensée, combattraient à ses côtés dans le cas où les Parthes envahiraient le territoire romain. Les travaux de reconstruction du temple avancèrent rapidement. Julien et Pappos, les deux chefs que l'intervention d'Adrien avaient sauvés de la mort, les poussaient avec vigueur. Ils établirent des comptoirs de change dans la Galilée et la Syrie, depuis Acco jusqu'à Antioche, pour changer contre des monnaies du pays les monnaies étrangères que les Judéens du dehors envoyaient comme contribution à la restauration du sanctuaire. Il ressort de ce fait que les communautés juives de tous les pays participèrent à cette œuvre nationale. On entreprit en même temps, selon toute apparence, le relèvement de la ville de Jérusalem. Lorsque les ouvriers commencèrent à enlever les décombres qui couvraient l'emplacement du temple, ils mirent naturellement à découvert une grande quantité d'ossements humains, ce qui fit naître une certaine hésitation dans l'esprit des docteurs. Josua ben Hanania, ennemi de toutes les exagérations, leur dit : *N'avez-vous pas honte de déclarer impur le lieu où s'élevait jadis le sanctuaire ?*

Ce beau rêve de rétablir à Jérusalem le centre de la religion ne tarda pas à s'évanouir devant la triste réalité. Dès qu'Adrien eut affermi son autorité et apaisé l'agitation des peuples prêts à se soulever, il chercha, à l'exemple de tous les princes de caractère faible, à éluder une partie de ses promesses et à revenir sur sa parole. On raconte que les Samaritains, irrités de voir le temple de Jérusalem, objet de leur éternelle haine, se relever de ses ruines, usèrent de tous les moyens auprès de l'empereur Adrien pour éveiller sa crainte au sujet des conséquences de cette restauration ; c'est ainsi que leurs ancêtres avaient déjà agi auprès des souverains de la Perse. Ils firent croire, paraît-il, à Adrien que le rétablissement du temple qu'il avait autorisé pour rattacher plus étroitement les Judéens à l'empire romain leur servirait, au contraire, de prétexte à une insurrection contre Rome. Il se peut, cependant, qu'Adrien et ses lieutenants en Judée aient eu cette crainte en dehors de toute instigation des Samaritains. Quoi qu'il en soit, l'empereur, qui n'osa pas revenir complètement sur ses promesses, essaya d'en restreindre la portée. D'après certains documents, il aurait prescrit aux Judéens de construire la ville et le sanctuaire sur un nouvel emplacement, ou sur l'ancien emplacement, mais dans des dimensions moins considérables. Les Judéens, comprenant que l'empereur cherchait à les tromper, prirent les armes en grand nombre et se réunirent dans

la vallée de Rimmon, dans la plaine de Jezréel. A la lecture de la lettre impériale, la foule fondit en larmes. Dès ce moment, la lutte parut imminente ; on pouvait déjà prévoir qu'elle serait implacable. Il y avait cependant dans le peuple des hommes perspicaces, amis de la paix, qui paraissent avoir eu conscience des dangers que présentait alors un soulèvement. A la tête de ce parti se trouvait Josua. On le fit venir en toute hâte afin qu'il apaisât, par son autorité et son éloquence, les passions surexcitées de la foule. Josua s'adressa au peuple dans un langage qui agit toujours profondément sur l'esprit des masses ; il leur raconta un apologue dont il put appliquer la moralité à leur propre situation. *Un jour, dit-il, un lion dévora une proie ; un os lui demeura dans le gosier. Saisi de frayeur, il promit une forte récompense à celui qui lui retirerait cet os. Une cigogne, au long cou, se présenta, guérit le lion et demanda son salaire. Le lion lui répondit en raillant : **Estime-toi heureuse d'avoir retiré ta tête de la gueule du lion.** Nous aussi, continua Josua, nous devons remercier le ciel d'avoir échappé sains et saufs aux mains du Romain, et ne pas exiger de lui l'accomplissement de sa promesse.* Ce fut par ces sages paroles et par des discours analogues qu'il calma momentanément les assistants. Mais le peuple se sépara avec l'intention de s'insurger plus tard, et il se prépara à la révolte avec une ténacité digne d'un plus heureux résultat.

Josua était, à l'époque d'Adrien, le principal chef des Judéens, il paraît même avoir occupé la dignité de patriarche, car Gamaliel mourut probablement dans les premières années du règne d'Adrien. On fit au Nassi des funérailles pompeuses qui attestèrent la haute considération dont il jouissait auprès du peuple. Josua et Eliezer avec leurs disciples prirent le deuil. Aquilas, le prosélyte, se conforma à l'antique usage observé aux obsèques des rois, et brûla des vêtements et des meubles d'une valeur de 70 mines (environ 600 francs). Aux reproches qu'on lui adressa sur sa prodigalité, il répondit : *Gamaliel vaut mieux que cent rois qui n'ont rien fait pour l'humanité.* Toute cette pompe contrastait singulièrement avec la simplicité des vêtements mortuaires que Gamaliel lui même s'était fait préparer avant sa mort. En ce temps-là, les morts étaient habillés de vêtements précieux, et les dépenses qui en résultaient pesaient si lourdement sur les gens peu fortunés que souvent les parents abandonnaient le mort, sans lui rendre les derniers devoirs, afin de se soustraire à des charges trop onéreuses. Pour remédier à d'aussi graves inconvénients, Gamaliel avait ordonné qu'on le revêtît après sa mort de simples habits de lin blanc. Depuis cette époque, les apprêts mortuaires eurent un caractère d'extrême simplicité, et la postérité reconnaissante adopta l'usage de vider une coupe de plus, en l'honneur de Gamaliel, au repas des funérailles.

Gamaliel laissa plusieurs fils. L'aîné, Simon, paraît avoir été trop jeune, à la mort de son père, pour remplir les fonctions de patriarche, et ce fut sans doute Josua que le Sanhédrin éleva à cette dignité comme patriarche intérimaire. Ce docteur voulut, après la mort de Gamaliel, abolir plusieurs dispositions législatives que le Nassi avait établies, mais Johanan ben Nuri s'y opposa, et son opinion fut appuyée par la plupart des Tannaïtes. Deux autres docteurs considérables, Eléazar ben Azaria et Eliezer, paraissent également ne plus avoir vécu à l'époque d'Adrien. — C'est un fait presque certain que, après la mort de Gamaliel, le Sanhédrin abandonna la ville de Jabné pour s'établir dans la haute Galilée, à *Uscha*, ville située tout près de Schefaram, d'Acco et de Sepphoris. Ismaël se trouvait parmi ceux qui émigrèrent à Uscha. Le Sanhédrin prit dans sa nouvelle résidence plusieurs mesures d'une haute importance morale et historique, qui furent définitivement adoptées sous le nom d'*Ordonnances d'Uscha* (Tekanot

Uscha). Une de ces mesures devait empêcher les donations trop importantes de propriétés qu'on faisait alors aux œuvres de bienfaisance, donations qui étaient devenues très fréquentes à cette époque. Il fut défendu de distraire plus d'un cinquième de ses biens pour des œuvres de charité. Isèbab, qui plus tard mourut martyr, voulut distribuer toute sa fortune parmi les pauvres ; Akiba s'appuya sur cette mesure pour s'y opposer. Une autre ordonnance d'Uscha paraît avoir eu pour but de réagir contre la sévérité excessive avec laquelle Gamaliel avait appliqué la peine d'excommunication. Il fut décidé qu'aucun membre du Sanhédrin ne pourrait être frappé d'excommunication à moins d'avoir violé ou aboli la Loi tout entière, comme l'avait fait le roi Jéroboam. On voit par là que l'unité de la Loi était solidement établie et que des divergences d'opinions ou de doctrines ne pouvaient plus, comme jadis, produire de schisme dans le judaïsme. On n'était plus frappé que de la dureté de cette disposition qui permettait d'excommunier des collègues et de leur interdire l'accès de l'école. Josua contribua sans doute pour une grande part à l'établissement de cette mesure.

Les bons rapports entre Adrien et la nation judaïque ne subsistèrent pas pendant plus de dix ans ; ils n'avaient eu, du reste, aucune chance de durée. L'empereur ne pouvait oublier qu'il avait été obligé de faire des concessions à ces Judéens méprisés, et ceux-ci ne pouvaient pardonner à Adrien d'avoir violé sa promesse et trahi leurs plus chères espérances. Cette aversion mutuelle se manifesta lorsque Adrien visita ou traversa la Judée. Le vaniteux empereur, pour acquérir le droit d'être appelé le *père de la patrie*, et peut-être aussi par désœuvrement et sous l'impulsion d'une sorte d'agitation intérieure qui l'obligeait à être sans cesse en mouvement, avait visité presque toutes les provinces de l'immense empire romain. Il avait voulu tout voir de ses yeux, s'était informé de tout avec une curiosité puérile, et s'était entretenu avec des sages et des hommes intelligents de tous les pays. C'était un bel esprit qui avait la prétention de se croire profond philosophe et plus instruit en toutes choses que les autres hommes. Il est douteux qu'Adrien se soit rendu un compte exact des dispositions des provinces ; en tout cas, il se méprit entièrement sur les sentiments des Judéens. Lors de son voyage en Judée (été 130), il reçut les hommages obséquieux de tous ceux qui haïssaient le peuple autochtone, les vrais Judéens. Il vit venir au devant de lui, bas et rampants, pour le saluer, comme un demi-dieu et même comme un dieu, les Romains, les Grecs abâtardis, peut-être aussi les Samaritains et les chrétiens. Un dialogue mimique qui eut lieu en sa présence entre un chrétien et Josua ben Hanania jette un certain jour sur l'attitude que les deux religions tenaient l'une vis à vis de l'autre. Le chrétien montra par ses mouvements que Dieu avait détourné sa face d'Israël ; Josua répondit par un geste que l'Éternel continuait à couvrir son peuple de son bras protecteur. Adrien se fit expliquer cette pantomime. L'empereur paraît, du reste, s'être entretenu à plusieurs reprises avec Josua ; la tradition rapporte quelques-uns de ces entretiens, dont le suivant présente un certain caractère d'authenticité. Adrien dit un jour au Tannaïte : *Si tu es aussi savant que tu le prétends, dis-moi ce que je rêverai cette nuit.* — *Tu rêveras*, lui répondit Josua, *que les Perses (Parthes) te réduiront en esclavage et te forceront à garder de vils animaux avec un sceptre d'or.* La réponse dut produire une profonde impression sur le superstitieux César, qui redoutait vivement les Parthes et ne reculait devant aucun sacrifice pour vivre en paix avec eux.

Adrien était convaincu qu'il n'avait à craindre aucune hostilité de la part des Judéens, et il informa le sénat que la Judée avait manifesté, lors de son voyage dans ce pays, les dispositions les plus pacifiques. Le sénat décida de perpétuer le

souvenir de cette heureuse communication, et il fit frapper, dans ce but, diverses médailles. Les unes représentaient l'empereur en toge, ayant devant lui la Judée à genoux, qu'il cherche à relever de cette humble posture : trois enfants (probablement la Judée, la Samarie et la Galilée) lui présentent des branches de palmier. Sur d'autres médailles, on voyait la Judée et l'empereur offrant ensemble des sacrifices. Ainsi Adrien espérait que dans un avenir très prochain toute distinction de race et de religion s'évanouirait, et que la fusion serait complète entre les Judéens et les Romains. Pour aider à cette fusion, il conçut un projet d'une extravagance inouïe. Il voulut que la ville de Jérusalem, qu'il s'agissait alors de rebâtir, fut transformée en cité païenne. Pendant son séjour en Égypte, où il commit toutes sortes de folies, la profanation de la ville sainte fut définitivement résolue. Naturellement, les Judéens n'étaient pas disposés à accepter avec résignation un acte qui devait faire disparaître le judaïsme comme race et comme religion. Il se produisit dans les esprits une dangereuse fermentation. Josua reprit, selon toute probabilité, sa tâche de conciliateur ; il essaya de ramener l'empereur à un sentiment plus juste de la situation et à apaiser la colère naissante des Judéens. Malgré son grand âge, il se rendit en Égypte auprès d'Adrien. Celui-ci resta sourd à tout conseil et à tout avertissement, et il accabla de railleries les religions judaïque, samaritaine et chrétienne, qu'il se flattait de connaître et qu'il déclarait proches parentes des croyances égyptiennes. Il écrivit à cette époque à son beau-frère : *Les archisynagogues, les Samaritains et les prêtres chrétiens n'adorent d'autre divinité que Sérapis. Même le patriarche qui est venu en Égypte, — il voulait dire Josua — a été contraint par les uns à adorer Sérapis, et par les autres à adorer le Christ.* Josua paraît avoir échoué dans sa généreuse tentative. Il revint en Judée, où il mourut bientôt après dans un âge assez avancé ; le chagrin contribua sans doute à hâter sa fin. On dit, à son grand éloge, qu'avec lui disparurent la sagesse, la prudence et la modération. Après sa mort, la Judée fut secouée par de violentes convulsions ; elle se prépara à une insurrection formidable, et aucun de ses enfants ne fut alors assez puissant pour en arrêter l'explosion. Cette époque fut une des périodes les plus remarquables de l'histoire judaïque.

Les agitateurs ne voulurent pas que le mouvement éclatait pendant le séjour d'Adrien en Égypte et en Syrie (130-131) ; mais dès ce moment on se prépara à la révolte. Les forgerons juifs, dans la prévision que les armes qu'ils fabriquaient pour les Romains serviraient contre les Judéens, ne firent plus que des armes de mauvaise qualité et impropres à tout usage. Dans les montagnes de la Judée, si riches en cavernes, les conjurés établirent secrètement des allées souterraines et des cachettes, qui servirent, avant la lutte, d'arsenaux, et devinrent pendant la guerre d'excellents postes pour s'y embusquer et tomber à l'improviste sur l'ennemi. Akiba prit part à ces préparatifs avec une vaillante activité. Ce docteur avait été reconnu, après la mort de Josua, comme chef de la nation. Adrien croyait avec tant de conviction à la soumission absolue de la Judée qu'il ne s'aperçut de l'insurrection, qui se préparait presque sous ses yeux sur différents points de son empire, qu'au moment où elle sévit dans toute sa violence ; l'habileté des Judéens avait triomphé de la vigilance des espions romains. Quand le mouvement éclata, tout était prêt : les armes, les voies de communication, les soldats et même un chef énergique dont la situation particulière inspirait à l'armée l'enthousiasme religieux et la valeur guerrière. Ce qui encouragea aussi les Judéens dans leur audacieuse entreprise et leur fit espérer de reconquérir leur nationalité, ce fut la chute de Césarée, ruinée quelques années auparavant par un tremblement de terre. Une croyance assez singulière s'était répandue

parmi les Judéens au sujet de cette ville, qui était la capitale de la Judée, où des légions tenaient garnison, où résidait le gouverneur romain et qui était aussi odieuse à la nation judaïque que Rome même. Comme la splendeur de Césarée datait de la chute de Jérusalem, les Judéens croyaient que sa destruction marquerait le relèvement de la ville sainte.

Le principal héros de l'insurrection fut *Barcokeba*. Cet agitateur inspira une terreur profonde à Rome, qui trembla devant lui comme elle avait tremblé jadis devant Brennus et Hannibal. On ne sait absolument rien de la famille et de la jeunesse de ce personnage, si vilipendé et si méconnu. Comme tous les héros de révolution, il surgit subitement comme la personnification la plus éclatante des aspirations et des haines du peuple, répandit la terreur autour de lui et se dressa de toute sa hauteur au milieu du mouvement insurrectionnel. Son véritable nom était *Bar-Koziba*. Ce nom lui venait d'une ville de Koziba, et n'était nullement un sobriquet déshonorant, signifiant le *filz du mensonge*. Ce fut Akiba qui l'appela Barcokeba. Plein d'enthousiasme pour ce vaillant et infatigable champion de l'indépendance nationale, il s'écria : *Voici le roi Messie*, et il lui appliqua le verset : *Koziba s'est levé radieux comme un astre (kokab) dans la maison de Jacob*. La valeur immense de Barcokeba affermit ce docteur dans son espérance de voir l'orgueil de Rome brisé, Israël briller d'un nouvel éclat, et le Messie régner dans son éblouissante splendeur. Il cita, à ce sujet, le verset du prophète *Haggée* (II, 21) : *Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, je renverserai le trône des riches et je détruirai la puissance des païens*. Mais tous ne partageaient pas ses rêveries religieuses. Un docteur, *Johan ben Torta*, lui dit : *Akiba, l'herbe aura poussé de tes mâchoires avant que ne vienne le Messie*. Toutefois, le respect et l'admiration d'Akiba pour Barcokeba suffirent pour faire briller le chef de l'insurrection d'une auréole divine et lui assurer une autorité indiscutable sur tous les Judéens.

Un auteur chrétien raconte que Barcokeba, pour tromper la foule, faisait semblant de cracher du feu en soufflant de sa bouche de l'étoffe enflammée. Mais les sources juives ne mentionnent rien des prétendus miracles que le roi Messie aurait opérés ; elles parlent seulement de son étonnante force corporelle, et elles rapportent qu'il pouvait rejeter avec les genoux les pierres que les balistes romaines lançaient sur l'armée judaïque. Nulle part il n'est accusé de s'être fait passer pour Messie par ambition personnelle, il ne poursuivait que le but glorieux de reconquérir la liberté de son peuple, rendre à sa race son ancienne splendeur, et expulser définitivement l'étranger de son pays. Un homme d'une audace aussi généreuse et doué des plus hautes qualités militaires, aurait mérité, malgré son insuccès, d'être jugé avec plus d'équité. La postérité s'est laissé égarer sur son compte par les relations ennemies et n'a trouvé pour lui que des paroles de blâme et de mépris.

Les Judéens de tous les pays accoururent en foule pour se grouper autour de Barcokeba et prendre part au soulèvement, les Samaritains eux-mêmes vinrent se joindre à leurs anciens adversaires. Il y eut même des païens qui se rangèrent sous le drapeau du roi Messie dans l'espoir d'abattre le despotisme de Rome. Une source judaïque évalue le nombre des insurgés à 400.000, et l'historien païen Dion Cassius à 580.000, et certes ces chiffres ne paraissent pas exagérés. Le colosse romain tout entier semblait être secoué par une commotion puissante et menacé d'une complète destruction. Barcokeba, confiant dans sa valeur et son immense armée, se crut invincible, et il proféra ces paroles orgueilleuses : *Seigneur, si tu ne veux pas nous secourir, abstiens-toi, du moins, de protéger nos ennemis, et nous serons sûrs de la victoire*.

A un déploiement de forces aussi considérable, *Tinnius Rufus*, qui était alors gouverneur de la Judée, ne put opposer que des troupes peu nombreuses. Les légions romaines durent reculer devant ce Messie intrépide, qui n'avait qu'à frapper le sol du pied pour en faire sortir des soldats. Rufus battit en retraite, abandonnant aux insurgés une forteresse après l'autre. Au bout d'une année (132-133), 50 places fortes et 985 villes ouvertes et villages étaient entre les mains des Judéens, qui eurent bientôt conquis sur les Romains la Judée tout entière, la Samarie et la Galilée.

Adrien considéra d'abord ce soulèvement comme un mouvement sans importance. Lorsqu'il apprit les défaites répétées de ses troupes, il envoya en Judée des légions de la Phénicie, de l'Arabie et de l'Égypte. Ces renforts étaient commandés par ses meilleurs généraux, par *Marcellus*, gouverneur de la Syrie, *Lollius Urbicus*, lieutenant de l'empereur, et *Sextus Cornelius Dexter*, commandant de la flotte syrienne. Ceux-ci ne furent pas plus heureux que Rufus. Les Judéens, fiers de ce succès inespéré, crurent que leur triomphe était définitif et que le joug romain était brisé pour toujours. Ceux qui avaient rendu méconnaissable sur leur corps le signe de l'alliance pour se soustraire à la taxe judaïque, se firent circoncire une seconde fois afin de ne pas être exclus du royaume messianique. La ville de Jérusalem était également retombée au pouvoir des Judéens, qui songèrent sans doute à relever le temple. Mais le tumulte des armes et les attaques incessantes des Romains ne leur permirent pas d'entreprendre cette oeuvre de restauration. Pour affirmer avec éclat l'indépendance de la Judée, Barcokeba fit frapper des monnaies judaïques, qui furent appelées *monnaies de Koziba*. Elles portaient comme légende les mots : **Liberté de Jérusalem** ou **Liberté d'Israël** ; sur aucune d'elles n'était inscrit le nom de Barcokeba. Malgré leur haine profonde pour les Romains, les vainqueurs ne firent subir aucun mauvais traitement aux prisonniers de guerre. Seuls les judéo-chrétiens de la Judée furent traités avec rigueur ; ils étaient exécrés par les Judéens, qui les considéraient comme des blasphémateurs et surtout comme des espions et des délateurs. Depuis qu'ils avaient refusé de prendre part à la guerre nationale, ils étaient devenus plus odieux encore à ceux qui luttèrent avec une passion farouche pour leur liberté. Un auteur chrétien, très ancien, raconte que Barcokeba somma les chrétiens de renier Jésus et de se joindre aux insurgés, et que ceux qui refusèrent de se soumettre à cet ordre furent sévèrement punis.

Lorsque l'État fut reconstitué, les autorités appliquèrent de nouveau la législation judaïque et citèrent devant leur tribunal leurs concitoyens qui violaient ou outrageaient la loi. Les chrétiens restèrent libres de suivre leurs pratiques religieuses, et aucun historien ne rapporte qu'ils aient été obligés de reconnaître Barcokeba comme un nouveau Messie. Le nouvel État juif ne paraît avoir exercé aucune contrainte sur les consciences. Les chroniqueurs chrétiens qui ont vécu plus tard ont présenté, avec leur exagération habituelle, le châtement de la flagellation infligé à certains chrétiens comme une persécution accompagnée de tortures et d'exécutions capitales ; l'histoire ne mentionne aucun fait qui confirme de telles assertions. Seuls les Évangiles, qui parlent en termes voilés de Barcokeba et des luttes de cette époque, font connaître en partie l'attitude des autorités judaïques vis-à-vis des chrétiens. Ils semblent indiquer que la discorde régnait parmi les chrétiens, dont une grande partie aimait passionnément la liberté et dénonçait aux tribunaux juifs ceux dont le zèle pour les insurgés leur paraissait trop modéré. D'après ces Évangiles, Jésus aurait prédit qu'il reviendrait sous sa forme corporelle pour assister au jugement dernier pendant

cette époque orageuse qui serait une des plus importantes périodes de l'histoire. Cette prétendue prophétie de Jésus montre quels sentiments d'inquiétude, de malaise et de sombre tristesse agitaient en ce moment les esprits. *Prenez garde, aurait dit le Christ, de ne pas vous laisser égarer ; car plusieurs personnes viendront sous mon nom, se présenteront comme le Messie et tromperont la foule. Si vous entendez des cris de guerre et le cliquetis des armes, ne vous effrayez point, il faut que ces événements arrivent. Mais cela ne sera pas la fin. Une nation se révoltera contre l'autre et un royaume se soulèvera contre l'autre. Il y aura des tremblements de terre, des temps de disette et de terreur. C'est le commencement des souffrances. Soyez sur vos gardes, vous serez dénoncés aux tribunaux (Sanhédrin) et aux écoles (Synagogues), et vous serez flagellés. — Un frère trahira son frère, un père son fils, les enfants se révolteront contre leurs parents. Vous serez hais de tous à cause de mon nom ; bienheureux ceux qui auront confiance en moi jusqu'à la fin.* Telles étaient les consolations qu'un docteur de l'Église adressa aux chrétiens de la Judée. — Il semble qu'à l'époque de Barcokeba, le Sanhédrin ait pris une mesure pour arrêter le développement de cette doctrine, si répandue alors parmi les judéo-chrétiens, que Jésus était un dieu, et pour imposer un signe permettant de distinguer les chrétiens de ceux qui appartenaient au parti national juif. L'usage s'était établi depuis plusieurs siècles de ne pas prononcer le tétragramme *Iahveh* tel qu'il est écrit dans la Bible, mais de le remplacer par le mot *Adonai* (seigneur). Comme les chrétiens s'étaient habitués peu à peu à appeler Jésus du nom de *Seigneur*, le Sanhédrin ordonna de prononcer de nouveau le tétragramme comme dans les temps les plus anciens, et de l'intercaler dans la formule de salut qu'on s'adressait en s'abordant.

Le nouvel État réorganisé par Barcokeba avait déjà près de deux années d'existence (été 132-134). Adrien suivait avec anxiété les progrès de la révolution en Judée, et il craignait qu'elle n'eût des effets désastreux pour l'empire romain. Tous les renforts qu'il avait envoyés contre elle avaient été battus, ses meilleurs généraux avaient perdu leur gloire sur les champs de bataille de la Judée. Il dut rappeler de la Bretagne, qui s'était également révoltée contre Rome, le plus habile général de son époque pour l'envoyer contre les Judéens. *Jules Sévère* lui parut être le seul guerrier qui pût se mesurer avec Barcokeba. En arrivant sur le théâtre de la guerre, Sévère trouva les Judéens établis dans des positions si habilement choisies et si fortes qu'il n'osa pas leur livrer immédiatement bataille. Pendant toute cette guerre, les Judéens s'appuyèrent surtout contre le pays qui s'étendait le long de la Méditerranée et dont la ville de *Betar* occupait le centre. Le circuit de cette place forte devait être immense, si l'on songe à la population considérable qui y était enfermée pendant le dernier acte de ce drame terrible. On raconte que *Betar* avait déjà une certaine importance même avant la destruction du temple.

En dehors de *Betar*, Barcokeba avait encore mis plusieurs autres points en état de défense, et il en avait probablement confié la garde à des gouverneurs spéciaux. Au nord, près de la haute Galilée, à rentrée de la grande plaine de *Jezeél* (*Esdrelome*), se dressaient trois forteresses qui formaient presque un triangle depuis la Méditerranée jusqu'au lac de *Tibériade*. À l'ouest, tout près d'*Acco*, se trouvait *Kabul*, ou *Chabulon*, à trois milles de là, au sud-est, s'élevait la forteresse de *Sichin*, et à la même distance, du côté de l'est, près de *Tibériade*, était *Magdala*. Ces trois villes, *Kabul*, *Sichin* et *Magdala*, étaient très peuplées et elles formaient des postes avancés qui devaient empêcher les Romains d'envahir la Judée par la Syrie et la haute Galilée. Une autre place que

Barcokeba avait mise en état de défense fut la ville de *Tur-Simon*, ainsi nommée de Simon l'Hasmonéen.

Jules Sévère jugea d'un coup d'œil la situation. Après s'être rendu compte des formidables travaux de retranchements, des excellentes positions des Judéens et du nombre considérable de soldats dont le fanatisme décuplait l'ardeur guerrière et la vaillance, il reconnut qu'il lui serait impossible de remporter une victoire dans ces conditions, et il évita de livrer une bataille décisive. Comme l'avait fait Vespasien, il traîna la guerre en longueur par des marches et des contremarches. Il comptait surtout sur le manque de vivres qui devait forcément se produire dans un petit pays fermé de toutes parts, où la charrue avait partout été délaissée pour l'épée. Il se borna donc à couper les vivres aux Judéens, à attaquer un par un les différents corps ennemis et à les écraser peu à peu avec sa cavalerie. Cette tactique lui réussit à merveille. Pour frapper les Judéens de terreur, il faisait mettre tous les prisonniers à mort. Les péripéties de cette lutte sont certainement aussi mémorables et présentent un intérêt aussi puissant que la guerre des zéloteurs ; mais il n'existe aucun document qui ait conservé aux générations futures un récit détaillé de ce duel à mort entre Rome et la Judée. Les faits d'armes des chefs des zéloteurs, Bar-Giora et Jean de Giscala, ont été racontés, il est vrai, par un ennemi implacable du parti zélate, mais ils sont venus à la postérité, tandis que la lutte suprême de la nation judaïque et la gloire militaire du dernier héros de la Judée n'ont pas trouvé un seul historien. Même les relations de la guerre judaïque sous Adrien, que l'orateur romain *Antonius Julianus* et le Grec *Ariston* de Pella écrivirent dans l'intérêt des Romains, ont disparu ; il n'en reste plus aucun fragment important. On ne connaît de cette guerre que quelques faits très rares qui sont tous un éclatant témoignage de la vaillance des Judéens et de leur ardent patriotisme.

Dans leur plan d'invasion, les Romains, tenant compte, sans aucun doute, de la situation géographique de la Judée, pénétrèrent dans ce pays par le nord, du côté de la Syrie et de la Phénicie, où ils se heurtèrent, probablement, dès le début de la campagne contre les trois forteresses Kabul, Sichin et Magdala. Les sources judaïques racontent la chute de ces villes d'après des dépositions de témoins oculaires, et indiquent les motifs qui amenèrent ces diverses catastrophes. Kabul succomba par suite des divisions intestines qui y éclatèrent ; Sichin tomba par la magie, et par là il faut probablement entendre une attaque imprévue, et Magdala, le lieu de naissance de la célèbre pécheresse *Marie-Madeleine*, par la débauche. La chute de ces trois places fortes, qui formaient la ligne de défense de la frontière judaïque, marqua la fin prochaine de la guerre ; c'est ainsi que, pendant la première révolution des Judéens, la prise des forteresses de Jotapata et de Gadara avait été le prélude de la conquête de la Judée par Rome. Un deuxième point où la lutte paraît avoir été très vive fut la plaine de Rimmon, qui avait été le berceau de l'insurrection. Les légions romaines durent passer par cette plaine pour pénétrer dans le cœur du pays, et ils y livrèrent une bataille sanglante dont la légende a exagéré, selon son habitude, l'importance et les funestes effets. De Rimmon, l'armée romaine marcha probablement sur les villes de la *montagne royale*. D'après une tradition, 100.000 Romains auraient pénétré, l'épée au clair, dans la forteresse de Tur-Simon et y auraient commis un carnage épouvantable pendant trois jours et trois nuits. Toutes les cinquante places fortes qui avaient été entre les mains des Judéens étaient tombées sous les coups du bélier romain. Les généraux envoyés par Adrien contre les insurgés avaient livré, d'après les uns, cinquante-deux, et d'après les autres, cinquante-quatre batailles. Le cercle de fer dont l'armée

romaine enveloppait Betar se rétrécit de plus en plus autour de cette forteresse, dans laquelle Barcokeba s'était jeté avec l'élite de ses troupes et où s'étaient réfugiés les fuyards de toute la Judée. La lutte présenta en ce moment un intérêt palpitant ; les deux plus grands généraux de leur temps, Barcokeba et Jules Sévère, se trouvèrent l'un en face de l'autre ; et des coups qu'ils allaient se porter dépendaient les destinées d'un peuple tout entier. L'histoire n'a pas encore fait ressortir avec une vigueur suffisante la grandeur de ce spectacle, où l'on voyait une nation soutenue par la passion religieuse, l'amour de l'indépendance et la haine de race, lutter avec l'énergie du désespoir contre des légions fortement disciplinées et des conquérants cruels et rapaces.

Les Judéens enfermés dans Betar durent être excessivement nombreux, car la tradition multiplie les hyperboles à ce sujet alla de bien indiquer que la population de cette forteresse était particulièrement considérable. Elle rapporte, entre autres, qu'il y avait à Betar plusieurs centaines d'écoles qui contenaient des élèves en si grande quantité que ceux-ci se vantaient de pouvoir exterminer l'ennemi avec leurs tuyaux de plume.

Le siège de Betar dura près d'un an et fut l'acte final de cette guerre, qui s'était prolongée pendant trois ans et demi. On ne sait absolument rien sur les incidents de ce siège et les causes qui amenèrent la chute de la forteresse. Ce qui est certain, c'est que le manque de vivres et d'eau potable contribua à précipiter le dénouement. Un document judaïque rapporte que *le fleuve Iorédét-haçamon refusa traîtreusement ses eaux pendant la guerre*, ce qui veut dire que les chaleurs de l'été l'avaient mis à sec. Une relation samaritaine fort obscure raconte que l'envoi des vivres amenés dans Betar, pendant le siège, par une voie secrète fut subitement arrêté. Il paraît hors de doute que cette ville si vaillamment défendue tomba par suite d'une trahison des Samaritains. Voici ce qu'on se racontait à ce sujet parmi les Judéens. Éléazar, de Modin, revêtu d'un cilice et couvert de cendres, pria et jeûnait pour que la ville de Betar ne fut pas prise ; sa piété inspirait aux assiégés la confiance, cette âme de la guerre, et les encourageait à la résistance. Adrien (ou son général), découragé de cette lutte opiniâtre, se disposait à lever le siège, lorsqu'un Samaritain lui promut de lui faire prendre la ville en rendant suspect aux yeux des Judéens le pieux Éléazar, qui était comme le génie tutélaire de la cité. *Tant que cette poule piaillera dans les cendres*, ajouta-t-il, *Betar sera imprenable*. Là dessus, ce Samaritain pénétra dans la ville par une allée souterraine, s'approcha d'Éléazar pendant qu'il était en prières et lui murmura mystérieusement quelques mots à l'oreille. Cette action parut suspecte aux assistants, qui arrêtèrent le Samaritain et le conduisirent devant Barcokeba. Interrogé sur ses intentions, il répondit par les pleurnicheries habituelles aux espions : *Si je t'avoue la vérité*, dit-il, *je serai tué par mon maître, et si je te la dissimule, je mourrai par toi ; mais j'aime mieux être tué que trahir mon maître*. Barcokeba soupçonna Éléazar d'avoir des intelligences avec l'ennemi ; il cita le docteur devant lui et l'invita à lui faire connaître le sujet de son entretien avec le Samaritain. Éléazar, qui avait à peine remarqué, dans son profond recueillement, la présence du Samaritain, répondit qu'il ne savait absolument rien. Barcokeba, croyant que cette prétendue ignorance n'était qu'une habile dissimulation, se mit dans une telle colère qu'il poussa violemment Éléazar du pied. Éléazar tomba mort. Une voix retentit alors et dit : *Tu as paralysé le bras d'Israël et aveuglé ses yeux, aussi ton bras sera sans force et ton œil sans lumière*. Peu de temps après, Betar succomba. Une autre légende raconte qu'Adrien ayant perdu tout espoir de s'emparer de Betar voulut s'éloigner de cette ville. Mais deux frères samaritains, *Manassé* et *Éphraïm*,

retenus prisonniers chez les Judéens pour une escapade, lancèrent dans le camp romain une lettre enveloppée dans de l'argile par laquelle ils faisaient savoir à l'empereur qu'il suffisait de faire garder les issues de deux souterrains, par lesquels les assiégés recevaient des vivres du dehors pour prendre la ville par la famine. Adrien suivit ce conseil et il s'empara de Betar un jour de sabbat. Il semble ressortir de ces récits légendaires que, grâce aux indications d'un traître, les assiégeants purent s'introduire dans la forteresse par des voies souterraines. Les vainqueurs accomplirent dans Betar d'horribles massacres. On raconte que les chevaux avaient du sang jusqu'aux naseaux, et qu'un fleuve de sang s'étendit depuis la ville jusqu'à la mer, distante de 4 milles, et fut assez puissant pour charrier de grandes roches. Trois cents crânes d'enfant furent trouvés brisés contre un rocher, et de toute la jeunesse de Betar le seul fils du patriarche Gamaliel échappa à la mort. Le chiffre des victimes qui seraient tombées pendant la guerre de Barcokeba est tellement élevé qu'il est à peine possible de croire qu'il soit exact, et cependant il est unanimement confirmé par les historiens juifs et grecs. Dion Cassius raconte qu'outre ceux qui moururent de faim ou furent brûlés dans des incendies, plus d'un demi million de Judéens périrent. La tradition judaïque rapporte que l'ennemi entassa les cadavres par rangées et les abandonna sans leur donner la sépulture. Les Romains n'avouèrent pas leurs pertes, qui furent très importantes. Adrien se réjouit profondément de ce succès inespéré, mais en transmettant la nouvelle au Sénat, il n'osa pas ajouter la formule habituelle : *Moi et l'armée nous nous portons bien*. Le Sénat ne lui accorda pas les honneurs du triomphe pour la guerre judaïque, parce qu'il s'était tenu éloigné du champ de bataille ; ces honneurs furent décernés à Jules Sévère. Adrien se borna à faire frapper une médaille commémorative, qui fut distribuée aux soldats comme témoignage de reconnaissance pour les services qu'ils avaient rendus pendant cette campagne. Cette médaille portait comme légende : **Exercutis judaicus** *Honneur aux vainqueurs des Judéens*.

Suivant une tradition, Betar tomba le 9 du mois d'*ab* (135) ; c'est également le 9 *ab* que le temple avait été dévoré deux-fois par les flammes. On ne sait rien de la fin de Barcokeba, ce vaillant héros de l'insurrection judaïque. Un document, qui n'est pas entièrement digne de foi, raconte qu'un soldat rapporta la tête de Barcokeba au général romain et se vanta de l'avoir tué. Mais, plus tard, on retrouva son corps enveloppé dans les plis tortueux d'un énorme serpent, ce qui lit dire aux vainqueurs : *Un être divin a tué Barcokeba, les hommes n'auraient jamais rien pu contre lui*. Le dernier héros des Judéens a, du moins, échappé à la honte d'être enchaîné au char de triomphe du vainqueur et d'être exposé, comme ses prédécesseurs Jean de Giscala et Simon Bar-Giora, à la curiosité et aux railleries de la foule.

#### **Chapitre IV — Suite de la guerre de Barcokeba — (135-170)**

Au lendemain de la désastreuse guerre de Barcokeba, la Palestine offrait le plus douloureux spectacle. Un nombre immense de Judéens avaient péri, des milliers de prisonniers juifs étaient vendus à vil prix comme esclaves sur les marchés de Hébron et de Gaza, d'autres étaient envoyés en Égypte, où ils mouraient de faim et de misère. Les Judéens qui restaient encore dans leur patrie se cachaient dans des cavernes pour échapper à la fureur des soldats romains, ou bien ils erraient au hasard dans la campagne, se nourrissant des cadavres étendus sans sépulture dans les champs. La nation juive gisait encore une fois sanglante et

mutilée aux pieds d'un vainqueur sans pitié. Ce soulèvement fut son suprême effort pour reconquérir son indépendance. Mais, malgré les ravages effrayants que la guerre avait causés en Palestine, Adrien pensa que les Judéens n'étaient pas encore suffisamment affaiblis et ils continuaient à rester une menace pour Rome. Il conçut un projet qui devait les réduire à une impuissance absolue. Ce projet consistait à anéantir la religion juive et à arracher du cœur des Judéens le souvenir de leurs aïeux et de leur culte. Ce fut Rufus qu'Adrien chargea d'exécuter ce plan. Ce général, qui avait été battu sur les champs de bataille de la Judée, était maintenant appelé à déployer son courage et sa vaillance contre de malheureux vaincus, faibles, désarmés, brisés par la plus effroyable catastrophe. Les armes dont il se servait dans cette lutte étaient les vexations, les persécutions et l'espionnage. Le capitaine qui avait étouffé la rébellion de Barcokeba, Sévère, était retourné en Bretagne. Rufus fit passer la charrue autour de la ville de Jérusalem et sur l'emplacement du temple, où restaient sans doute encore quelques traces des nouvelles constructions que les Judéens avaient commencé à élever. Ce fait eut lieu le 9 du mois d'ab, date qui rappelle aux Juifs tant de souvenirs douloureux, peut-être une année après la prise de Bétar (136). A la place de l'ancienne Jérusalem, probablement un peu plus au nord, à l'endroit où se trouvaient les faubourgs, s'éleva une ville nouvelle. Adrien y établit des vétérans, des Phéniciens et des Syriens. Elle était construite sur le modèle des cités grecques, pourvue de deux places de marché, d'un théâtre et d'autres édifices publics, et divisée en sept quartiers. Adrien put enfin réaliser son plan de transformer la ville sainte en une cité païenne ; il fit placer sa statue sur la montagne de Sion, et il y construisit un temple en l'honneur de Jupiter Capitolin, le dieu protecteur de Rome ; des statues d'autres divinités romaines, grecques et phéniciennes ornaient ou plutôt souillaient les rues Jérusalem. Même le nom si ancien et si vénéré de Jérusalem devait disparaître ; il fut remplacé par celui de *Ælia Capitolina*, du nom de l'empereur *Ælius Adrien* et de Jupiter Capitolin. Dans tous les actes publiés, Jérusalem s'appelait désormais *Ælia*, et l'ancien nom tomba dans un tel oubli qu'un siècle plus tard un gouverneur de la Palestine demanda à un prélat qui s'intitulait évêque de Jérusalem où cette ville située. A la porte du Sud, d'où l'on se rendait à Bethlehem, on sculpta en demi-bosse une tête de porc, ce qui fut particulièrement pénible pour les Judéens. Il était interdit à ces derniers, sous peine de mort, de pénétrer dans l'enceinte de la ville. Sur le mont *Gazirim*, où se trouvait autrefois le sanctuaire des Samaritains, Adrien fit ériger un temple en l'honneur de Jupiter. Un autre temple fut élevé à Vénus sur la place de Golgotha, devant Jérusalem, et dans une caverne de Bethlehem, on rendit les honneurs divins à une image d'Adonis. Adrien suivit la politique néfaste d'Antiochus Épiphanes, qui profana tout ce que les Judéens vénéraient comme sacré. Il dirigea contre eux des persécutions sanglantes pour les contraindre à embrasser le paganisme. Il fit publier un décret en Palestine qui défendait, sous les peines les plus sévères, la circoncision, l'observation du sabbat et l'étude de la Loi. Ce ne fut que sur un seul point qu'Adrien s'écarta du système de persécution du roi de Syrie, il n'obligea pas les Juifs à adorer les divinités romaines. Mais il appliqua ses proscriptions à tous leurs usages, et interdit même des actes qui, en réalité, n'avaient aucun caractère religieux, tels que l'acte de délivrer une lettre de divorce, de marier le mercredi, et autres faits de ce genre. Cette période malheureuse, en s'étendant depuis la chute de Bétar jusqu'à la mort d'Adrien, fut surnommée l'époque de *l'opposition religieuse*, du *danger* ou de la *persécution*.

Toutes ces lois, appliquées avec une implacable rigueur atteignirent durement les Judéens. Les personnes pieuses étaient très perplexes dans cette situation critique, ne savaient pas si elles devaient continuer à observer toutes les pratiques, même au péril de la vie, ou s'il était, au contraire, de leur devoir de ménager une existence qui pourrait être utile au judaïsme, déjà si affaibli, et de se soumettre à la douloureuse nécessité de transgresser les lois religieuses. Il n'existait pas à cette époque aucun Collège légalement constitué qui fut en droit de se prononcer dans cette question. Ceux des docteurs qui avaient survécu à la guerre de Barcokeba se réunirent dans un grenier, à Lydda, pour délibérer sur cette grave affaire. Parmi les membres de cette réunion, on nomme *Akiba*, *Tarphon* et *José le Galiléen* ; il s'y trouvait sans doute aussi *Ismaël*, ce docteur si conciliant et si modéré, dont le caractère ressemblait beaucoup à celui de Josua. Il était facile de prévoir qu'entre des docteurs, d'esprits si divers, il se produirait des divergences d'opinion dans une question d'une telle gravité.

Les rigoristes paraissent avoir déclaré qu'en temps de persécution religieuse, tout juif est tenu de subir le martyr plutôt que de transgresser la moindre prescription. Ismaël émit une opinion diamétralement opposée. D'après lui, il serait permis de transgresser toutes les lois pour échapper à la mort, parce qu'il est dit dans la Tora que les prescriptions sont destinées à assurer la vie à ceux qui les observent et non pas à les faire périr. Ce docteur était d'avis de se soumettre momentanément à la législation oppressive des Romains. La réunion s'arrêta à un moyen terme, elle établit une différence entre les lois fondamentales du judaïsme et les ordonnances de moindre importance, et elle décida que, si l'on y était contraint sous peine de mort, on pouvait enfreindre en secret toutes les prescriptions religieuses, à l'exception des trois suivantes : la défense d'adorer des idoles, de contracter une union prohibée et de commettre un homicide. Cette décision, qui montre dans quelle situation difficile se trouvaient alors les juifs, semble avoir contenu une clause secrète qui permettait, en cas de nécessité, de transgresser en apparence ou de détourner les lois, mais qui prescrivait de les observer en toute autre circonstance aussi rigoureusement que possible. Mais tous ne se conformaient pas aux mesures prises par les docteurs. Il y en avait beaucoup, il est vrai, qui faisaient semblant, devant les délateurs romains, de transgresser les prescriptions religieuses. La nécessité les rendait inventifs, et l'on est profondément touché des mille subterfuges qu'ils employaient pour échapper à la mort sans trahir leur foi. La lecture de la Tora se faisait sur les toits, loin des regards inquisiteurs des espions. Akiba lui-même, remarquant un jour qu'il était surveillé par un Romain, fit signe à ses disciples, qui l'entouraient, de réciter la prière du *Schema* à voix basse. L'observance de la moindre pratique était très sévèrement punie ; un certain *Artaban*, surpris au moment où il examinait les *mezouzot* aux portes, dut payer une amende de mille denars ; un homme, du nom d'*Élisa*, qui appartenait probablement aux débris qui restaient encore de l'association des Esséniens, fut condamné à avoir le crâne fracassé, parce qu'il avait mis des phylactères (*Tophidin*). Il était même dangereux de porter le costume national juif. Aussi deux disciples de Josua se permirent-ils de s'habiller à la façon des gens du pays, et ils répliquèrent à ceux qui leur en firent un reproche : *La désobéissance aux ordres impériaux équivaut à un suicide.*

Ismaël décrit en termes d'une rare vigueur cette époque funeste où les Judéens étaient sans cesse menacés des tortures et de la mort. *Depuis que l'impie Rome nous courbe sous une législation inique et nous interdit de pratiquer notre religion et surtout de circonvenir nos enfants, il serait de notre devoir de nous*

*abstenir du mariage et d'éviter d'avoir des enfants ; mais en agissant ainsi, nous ferions disparaître la race d'Abraham. Il vaut mieux transgresser momentanément les lois religieuses qu'introduire dans le culte de nouvelles aggravations auxquelles le peuple ne pourrait absolument pas se soumettre.* Néanmoins, il s'en rencontrait beaucoup qui considéraient comme une lâcheté coupable de recourir à la ruse pour observer les pratiques, et qui sacrifiaient joyeusement leur vie à l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Un récit de cette époque montre, sous une forme dramatique, l'inflexible rigueur des Romains pour les Judéens coupables d'observer leur religion. *Pourquoi es-tu condamné à la flagellation ? — Parce que j'ai eu en mains un lulab à la fête des cabanes. — Pourquoi veut-on te crucifier ? — J'ai mangé du pain azyme pendant Pâque. — Et toi, pour quelle raison dois-tu mourir par le feu, et toi par le glaive ? — Parce que nous avons étudié la Loi et fait circoncire nos enfants.* On ne se contentait pas toujours de tuer simplement les accusés, on leur infligeait les plus atroces tortures. Les tribunaux romains avec leurs épouvantables châtiments furent les dignes précurseurs de l'Inquisition ; ils inventaient des supplices que la cruauté la plus raffinée aurait de la peine à imaginer. On plaçait des boulets rouges sous l'aisselle des condamnés, on leur enfonçait des roseaux pointus sous les ongles, on enveloppait de laine mouillée la poitrine de ceux qui devaient monter sur le bûcher, pour prolonger leur supplice ; en un mot, on infligeait à ces malheureux des traitements féroces dont le seul souvenir fait aujourd'hui encore tressaillir d'horreur.

Malgré ces odieuses persécutions, les Judéens essayaient souvent de tromper la surveillance vigilante des autorités romaines, et ils y seraient parvenus assez facilement, si leurs moindres gestes n'avaient pas été épiés par des délateurs juifs. Ces misérables appartenaient, les uns, à cette classe abjecte d'hommes sans foi ni loi qui commettent pour de l'argent les plus horribles forfaits, les autres, à la communauté des judéo-chrétiens, qui voulaient montrer par là aux Romains qu'il n'y avait rien de commun entre eux et les juifs, d'autres, enfin, à une secte qui travaillait avec acharnement à la destruction et à l'anéantissement de la religion juive. Un des plus implacables parmi ces derniers était *Ahër*. Ce fut surtout lui qui apprit aux autorités romaines à reconnaître les actes que les Judéens considéraient comme religieux. Les espions étaient ainsi initiés à toutes les pratiques juives et flairaient de loin l'accomplissement d'une cérémonie interdite. Le bruit d'un moulin à bras leur annonçait la préparation de la poudre nécessaire à la guérison d'un enfant nouvellement circoncis, les illuminations leur indiquaient la célébration d'un mariage, et ils se guidaient d'après ces indices pour surprendre les Judéens et les dénoncer aux tribunaux.

Adrien et ses lieutenants faisaient surveiller et punissaient avec une sévérité particulièrement rigoureuse les réunions des docteurs et l'ordination des disciples. Ils avaient sans doute été informés que ces deux faits suffiraient pour maintenir intacte la doctrine juive et soutenir le courage des Judéens. Il était certain que si les Romains parvenaient à arrêter l'enseignement de la Loi, à rompre la chaîne des traditions et à empêcher la préparation et la formation de nouveaux docteurs, le judaïsme serait atteint dans sa force vitale et dans son existence. Aussi menaçaient-ils les docteurs qui tiendraient des écoles ou accorderaient l'ordination à leurs élèves de leur appliquer, avant de les faire mourir, les plus épouvantables supplices, et de rendre les communautés elles-mêmes responsables de leur crime. La ville où aurait lieu une ordination devait être détruite avec ses environs. Ce fut probablement *Ahër* qui fit diriger la

persécution contre l'étude de la Loi. On raconte de lui qu'il livra des docteurs à la mort, et éloigna par la terreur des disciples des écoles.

*José ben Kisma*, entre autres, conseillait la prudence ; il répétait souvent que la patience et la soumission feraient plus que la violence et la lutte. Il rencontra un jour *Hanania ben Teradion*, un rouleau de la Loi sur les genoux, et occupé à enseigner au milieu d'un groupe de disciples : *Mon frère*, lui dit José, *ne vois-tu donc pas que le ciel lui même favorise les Romains ? Ils ont détruit le temple, fait périr des justes, exterminé des hommes pieux, et cependant ils existent encore ! Pourquoi t'exposes-tu à enseigner la Loi malgré l'interdiction de nos ennemis ? Je ne serais pas surpris de te voir condamner au feu, toi et le livre saint.* La modération de José lui valut les faveurs du gouverneur de la Judée, et, lorsqu'il mourut, les plus hauts personnages accompagnèrent son convoi. Mais la plupart des Tannaïtes ne partageaient pas les sentiments de José, ils décidèrent qu'ils continueraient à former des disciples au risque de périr. Ils estimaient que l'étude de la Loi était chose plus importante que l'accomplissement des pratiques, et cette opinion paraît avoir été sanctionnée et érigée en loi par les docteurs réunis à Lydda. Ces derniers s'étaient, en effet, soumis dans certains cas aux ordres des Romains et avaient transgressé quelques prescriptions, mais ils étaient tous prêts à mourir plutôt que de fermer les écoles.

Un récit très ancien rapporte que des docteurs, subirent le martyre parce qu'ils s'étaient occupés de l'étude de la Loi ; l'histoire ne donne que le nom de sept de ces martyrs. On exécuta en premier lieu *Ismaël*, descendant du grand prêtre Éliasa et créateur des treize règles d'interprétation, et, avec lui, un docteur appelé *Simon*. Les deux condamnés se consolèrent l'un l'autre au moment d'aller au supplice et s'affirmèrent mutuellement dans leur croyance à la justice divine. Akiba prononça une oraison funèbre en mémoire de ces deux héros de la foi ; et il termina son discours par cet avertissement qu'il adressa à ses disciples : *Préparez-vous à mourir, une époque néfaste s'ouvre pour Israël.* Sa lugubre prédiction, se réalisa malheureusement très vite, et bientôt il fut arrêté lui-même, accusé d'avoir enseigné la Tora, et jeté en prison. C'est en vain que *Pappos ben Juda*, un de ceux qui prêchaient, sans cesse la modération et la prudence, avertit Akiba que des espions surveillaient ses moindres démarches et il l'engagea à ne plus réunir ses disciples autour de lui ; Akiba refusa de tenir compte de ses conseils. Le hasard voulut qu'ils se rencontrassent en prison. Pappos déplora amèrement qu'il eût été condamné pour une raison frivole et mondaine et qu'il fut privé de mourir pour une sainte cause.

Rufus, gouverneur et juge criminel de la province, reconnut dans Akiba le chef et le conseiller des Judéens, et il le traita avec la plus grande rigueur. Après l'avoir tenu enfermé longtemps dans un cachot, il le livra entre les mains du bourreau. Mais il ne lui suffit pas de faire mourir le docteur juif ; il lui fit infliger auparavant les plus atroces tortures. L'exécuteur lui arracha la peau avec des crochets de fer. Le sublime martyr, gardant le sourire sur les lèvres malgré son horrible supplice, récita lentement la prière du Schema. Rufus, étonné de cette merveilleuse énergie, demanda à Akiba s'il possédait un charme pour dominer à ce point la souffrance. *Je ne suis pas magicien*, répondit Akiba, *mais je suis profondément heureux que tu m'aies offert l'occasion de mourir pour mon Dieu.* Il exhala son âme avec ces mots, qui sont la base du judaïsme : *Dieu est un.* La mort d'Akiba, admirable comme sa vie, laissa un vide immense ; les Judéens en ressentirent une amère douleur. *Avec lui*, dirent-ils, *a disparu l'appui de la Loi et se sont taries les sources de la sagesse.*

Après Akiba, on exécuta *Hanania ben Teradion*, celui-là même auquel José ben Kisma avait conseillé de fermer son école. On lui demanda pourquoi il avait enfreint l'ordre impérial. *Parce que Dieu me l'a ordonné*, répondit-il. Il fut enveloppé dans un rouleau de la Loi et brûlé sur un bûcher de saules encore verts. Pour faire durer son supplice plus longtemps, on lui plaça de la laine mouillée sur le cœur. Sa femme, à ce que l'on croit, fût également condamnée à mort ; et sa fille fut emmenée à Rome et déshonorée. *Juda ben Baba* ferme la liste de ces martyrs. Ses contemporains professaient pour lui un tel respect qu'ils le considérèrent au moment de sa mort comme pur de tout péché. Craignant que, par suite de l'exécution des principaux savants, la tradition ne disparût en Israël dans le cas où les disciples qui survivaient ne seraient pas ordonnés, Juda résolut de donner l'ordination aux sept élèves survivants d'Akiba. Il se rendit pour cet objet dans une vallée située entre les villes d'Uscha et de Schefaram, en Galilée, imposa ses mains sur la tête des jeunes gens et leur conféra ainsi le titre de *docteur* et de *juge*. Des soldats romains, que des délateurs avaient probablement mis sur leurs traces, les surprirent dans l'accomplissement de cette cérémonie. Juda eut à peine le temps d'engager ses jeunes collègues à prendre la fuite ; ils s'y refusèrent d'abord et ne s'y décidèrent que sur ses instances réitérées. Lui-même attendit tranquillement l'arrivée de la petite troupe et s'offrit aux coups des soldats. Son corps fut criblé de coups de lance. La terreur que Rufus inspirait aux Judéens était telle qu'aucun docteur n'eut le courage de prononcer l'éloge funèbre de Juda. — Ainsi finit dans les souffrances et les supplices la deuxième génération des Tannaïtes. Cette génération avait compris un grand nombre de docteurs d'un caractère élevé et d'une intelligence supérieure.

Adrien et son lieutenant Rufus ne persécutaient pas seulement les survivants de la guerre de Barcokeba, ils s'acharnaient même après les morts. Ils défendirent de donner la sépulture à ceux qui étaient tombés sur les champs de bataille, afin que la vue de ces nombreux cadavres terrifiât les Judéens et étouffât en eux toute velléité d'insurrection. Ces corps, qui se décomposaient rapidement sous les rayons d'un soleil ardent, empestaient l'air ; les autorités s'en préoccupaient peu, elles auraient, au contraire, été très satisfaites qu'à toutes les calamités qui avaient désolé la Palestine vint s'ajouter une épidémie qui exerçât de nouveaux ravages dans ce pays. Mais quelques personnes pieuses parmi les Judéens, qui, comme on sait, ont un respect tout particulier pour les morts, ne purent pas se résigner à cette pensée que les corps de leurs malheureux frères resteraient la pâture des bêtes sauvages et des oiseaux de proie. Il se trouva un homme qui essaya de parler au cœur de ceux qui, pour vivre en paix avec les Romains, voulaient se conformer à leurs ordres, il s'efforça de leur faire comprendre qu'ils étaient tenus de sacrifier leur repos et leur tranquillité au devoir d'ensevelir secrètement les morts pendant la nuit. Dans ce but, il composa un ouvrage, le livre de *Tobit* ou *Tobias*, qui traitait principalement de l'obligation d'enterrer les cadavres qu'un tyran voulait laisser sans sépulture, et de la récompense considérable attachée à l'accomplissement d'un acte si méritoire. Le héros de ce livre est un personnage très pieux, appelé Tobit, qui s'est attiré d'abord de nombreux désagréments pour avoir enseveli des hommes que le roi avait fait exécuter, et que Dieu a comblé plus tard de bénédictions. Le contenu de cet ouvrage ne laisse aucun doute sur l'époque de sa composition, il date certainement du temps d'Adrien.

Les judéo-chrétiens qui, pendant la guerre, étaient établis en grande partie au delà du Jourdain, dans les villes de ce qu'on appelait la *Décapode*, souffrirent

également des suites du soulèvement de Barcokeba. La construction d'un temple païen sur la montagne sainte, fait que la Bible qualifie d'*abomination de la désolation*, indiquait, selon eux, que le jour du jugement était proche, que le monde allait finir et que Jésus allait réapparaître dans les nuages. Les judéo-chrétiens, et peut-être tous les chrétiens, sans distinction d'origine, étaient confondus par les Romains avec les Judéens et atteints par la persécution qu'Adrien dirigeait contre les communautés juives. Le premier Évangile, composé à cette époque, c'est-à-dire environ un siècle après la mort de Jésus, l'Évangile de Mathieu, dont la partie primitive trahit un auteur judéo-chrétien, dépeint ce temps désastreux sous les plus sombres couleurs. *Lorsque vous verrez l'abomination de la désolation (dont parle Daniel) s'élever à un endroit où elle ne devrait pas se trouver, que tous les habitants de la Judée s'enfuient dans la montagne, que nul de ceux qui se sont réfugiés sur les toits n'en descende pour prendre quelque chose dans la maison; que celui qui est dans les champs ne revienne, pas en ville pour chercher ses vêtements. Malheur aux femmes enceintes et aux nourrissons ! Plaise au ciel que vous ne soyez pas contraints de prendre la fuite en hiver ou le jour du sabbat !* Il importait donc à tous les chrétiens de se faire reconnaître par les autorités romaines comme une communauté absolument distincte des Judéens, afin de ne plus être, exposés à l'avenir, à partager leur sort. On prétend que deux docteurs de l'Église, *Quadratus* et *Aristides* remirent à Adrien un écrit où ils déclinaient toute solidarité avec les juifs. De cette époque date la fusion de toutes les sectes judéo et pagano-chrétiennes en une seule communauté. Les judéo-chrétiens renoncèrent complètement aux lois juives qu'ils avaient encore plus ou moins observées, acceptèrent le christianisme tel qu'il s'était constitué sous l'influence des pagano-chrétiens et placèrent pour la première fois un évêque non circoncis, *Marc*, à leur tête. Ce fut au temps d'Adrien que la séparation entre juifs et chrétiens devint définitive, à partir de ce moment ils ne se traitèrent plus en membres ennemis d'une même famille, mais en antagonistes d'origine absolument distincte.

Pendant cette époque désastreuse, on vit des Judéens qui avaient exposé leur vie pour la défense de leur foi se convertir au christianisme. La chute de Jérusalem, l'échec des diverses tentatives faites pour reconstruire le temple, la cessation des sacrifices, les confirmèrent dans cette pensée que c'en était fait du judaïsme, que Dieu lui-même désirait la disparition de l'ancienne religion et le triomphe de l'Église. Il y eut aussi de nombreux Judéens, demeurant dans le voisinage des Samaritains, qui adoptèrent les croyances de ces derniers et allèrent adorer Dieu dans le temple du mont Garizim. On raconte, en effet, qu'à l'époque des persécutions d'Adrien, les habitants de treize villes entrèrent dans la communauté samaritaine. Le judaïsme était-il donc condamné à disparaître dans son pays d'origine ? Beaucoup le craignaient. Les savants et notamment les sept disciples encore vivants d'Akiba s'étaient réfugiés, la mort dans l'âme, à Nisibis et Nehardes ; et si la persécution avait sévi plus longtemps, la Babylonie aurait pris dès ce moment dans le judaïsme la place considérable qu'elle devait occuper un siècle plus tard.

La mort d'Adrien, qui survint trois ans après la chute de Bétar (été 138), produisit une amélioration sensible dans la situation des Judéens. Cet empereur devint, comme Antiochos Épiphane, la personnification de la haine contre la race juive ; les Judéens et les Samaritains ne prononçaient jamais son nom sans le faire suivre de cette formule de malédiction : *Puisse Dieu réduire ses ossements en poussière !* Ses victimes virent certainement, dans sa fin misérable un châtement

dont Dieu l'avait frappé pour le punir des maux dont à avait accablé la nation juive. Le successeur et fils adoptif d'Adrien, *Titus Aurelius Antonin*, surnommé le *Pieux*, était d'un caractère plus doux et plus bienveillant. Une matrone romaine de Césarée, peut-être Rufa, la femme du procureur, touchée des souffrances des Judéens, leur conseilla de s'adresser au nouvel empereur, par l'entremise des autorités de la province, pour obtenir un adoucissement à leur sort. On suivit ce conseil. Quelques Judéens, ayant à leur tête *Juda ben Schamua*, se rendirent auprès du gouverneur et le supplièrent d'avoir pitié d'eux. *Ô, ciel ! s'écrièrent-ils pendant une nuit, ne sommes-nous pas vos frères, les enfants d'un même père ? Pourquoi nous traitez-vous avec tant de cruauté ?* Ces démarches furent accueillies favorablement par le gouverneur, qui demanda à l'empereur l'autorisation de se montrer dorénavant moins dur envers les Judéens. On raconte que le 15 ab (août) fut annoncée l'heureuse nouvelle qu'il était permis d'ensevelir les guerriers juifs. Le 28 adar (mars 139 ou 140) arriva un message plus agréable encore : les lois décrétées par Adrien étaient abolies. Ce jour fut inscrit dans le calendrier parmi les dates heureuses. On sait aussi par une source romaine que l'empereur Antonin le Pieux permit de nouveau aux Judéens d'opérer la circoncision ; il leur était seulement interdit de circoncire des prosélytes. Ces différentes mesures mirent sans doute fin à la persécution religieuse. Antonin maintint cependant le décret qui défendait aux Judéens, l'entrée de Jérusalem.

En apprenant que le régime d'exception qui pesait sur les Judéens avait cessé, un grand nombre de fugitifs revinrent dans leur patrie. Les sept disciples d'Akiba, les seuls gardiens survivants de l'héritage sacré de la Tora, qui s'étaient rendus en Babylonie, reprirent la route de la Palestine, et là ils renouèrent la chaîne des traditions religieuses interrompue par la guerre et les persécutions d'Adrien. La plupart de ces docteurs étaient doués d'une énergie et d'une vaillance remarquables, leur zèle et leur activité inspirèrent force et confiance à leurs compatriotes ; ils encouragèrent le petit groupe de Judéens revenus en Palestine à rester définitivement dans le pays, et les communautés juives dispersées dans les diverses parties du monde à se remettre en relations avec la Palestine, et à la soutenir de leur appui matériel et moral. La Palestine redevint donc encore une fois le centre du judaïsme et le siège de la pensée juive. Ces docteurs différaient d'opinion, il est vrai, dans l'interprétation de la Loi, chacun d'eux croyant être l'unique représentant des vraies traditions et de la vraie doctrine, mais ils étaient unis dans un amour commun pour leur foi et leur patrie. Ces docteurs étaient *Meir*, *Juda ben Ilai*, *José ben Halaftha*, *Johanane d'Alexandrie*, *Simon ben Yohai*, *Éléazar ben Jacob* et enfin *Néhémie*. Dès leur retour en Judée, ils se rendirent ensemble dans la plaine de Rimmon, devenue si fameuse dans la dernière guerre, et là ils résolurent de remettre de l'ordre dans le calendrier, que les récents événements avaient fait négliger. A la première réunion, ils discutèrent vivement sur l'interprétation d'une loi établie par Akiba, mais ils ne tardèrent pas à se réconcilier, s'embrassèrent en frères, et les moins pauvres partagèrent avec ceux qui ne possédaient rien. Ils tinrent une seconde réunion à Uscha, patrie de Juda, où le Collège avait siégé avant le soulèvement de Barcokeba, et ils convoquèrent dans cette ville tous les savants de la Galilée. Ceux-ci répondirent en grand nombre à cette invitation, les habitants leur offrirent une généreuse et cordiale hospitalité. Cette réunion se proposa de fixer de nouveau un certain nombre de traditions qui avaient été obscurcies ou totalement oubliées à la suite des dernières calamités ; elle prit quelques résolutions importantes, et se sépara. Avant de partir, les principaux organisateurs de la réunion adressèrent aux

assistants de solennels adieux. Ben Haï remercia particulièrement ceux qui étaient venus du dehors pour prendre part à ces délibérations ; d'autres docteurs remercièrent les habitants d'Uscha de l'accueil fraternel qu'ils avaient fait à leurs hôtes. Le judaïsme, qui semblait avoir perdu toute unité et toute cohésion et avoir été totalement désorganisé, se releva donc encore une fois de sa chute, et, comme autrefois, il dut son salut à l'étude de la Loi.

A cette époque, l'enseignement religieux reçut une nouvelle impulsion, les écoles se rouvrirent, et les Tannaïtes de cette génération reprirent activement l'œuvre commencée par leurs prédécesseurs. Les plus importants de ces docteurs, qui exercèrent une influence plus ou moins considérable sur les événements de ce temps, étaient *Simon II*, fils du patriarche Gamaliel ; *Nathan*, qui était venu de Babylonie ; *Meïr* et *Simon ben Yohai*. Simon II n'avait échappé que par un hasard extraordinaire aux massacres qui avaient eu lieu à Jabné et aux persécutions ultérieures dirigées contre lui. Le questeur chargé par Rufus de le mettre en prison lui avait fait connaître le danger qui le menaçait et lui avait facilité la fuite. Simon s'était rendu en Babylonie. Aucun document n'indique combien de temps il resta dans ce pays et dans quelles circonstances il fut appelé à la dignité de patriarche. Cette dignité avait encore acquis aux yeux des Judéens une plus grande importance à la suite de l'effondrement définitif de leur nationalité, parce qu'elle leur rappelait l'heureuse époque de leur indépendance. Simon, peut-être ébloui par l'éclat presque royal dont il avait vu briller l'exilarcat en Babylonie, s'efforça d'entourer le patriarcat d'un lustre plus vif et de faire décerner aux titulaires des honneurs plus pompeux. Il ne semble avoir assisté ni à la grande réunion d'Uscha ni aux conférences religieuses qui avaient lieu de temps à autre dans cette ville ; il s'établit probablement à Jabné, ville que le souvenir de son père lui rendait particulièrement chère et près de laquelle il possédait sans doute des terres. Les disciples d'Akiba paraissent au contraire s'être établis surtout à Uscha, peut-être pour être plus indépendants du patriarche, et Simon, pour ne pas rester seul, fût obligé de rejoindre ses collègues. On compléta le Collège en nommant Nathan le Babylonien vice-président et Meïr orateur de l'assemblée. On verra plus loin comment le patriarche faillit être destitué, comme l'avait été son père, en voulant faire disparaître l'égalité qui n'avait jamais cessé de régner jusque-là entre les membres dirigeants du Collège.

On sait peu de chose sur l'enseignement religieux de Simon ; le Talmud rapporte seulement qu'il déclarait lois définitives les décisions adoptées par le Collège et citait sous son propre nom celles qui n'avaient pas encore été acceptées par la majorité. Dans les controverses sur des points juridiques, il attachait une plus grande importance aux usages reçus qu'au simple raisonnement. Certaines localités, où demeuraient des docteurs célèbres, avaient en effet adopté quelques usages établis par ces docteurs et que le patriarche s'efforçait de faire pénétrer dans le peuple comme lois générales. Il voulait aussi que toute sentence prononcée dans une question religieuse par un tribunal, fût-elle erronée, restât définitive parce qu'autrement les juges perdraient toute autorité. Il émit cette maxime d'une rare élévation : *Le monde repose sur trois principes fondamentaux : la vérité, la justice et la paix.*

La personnalité la plus remarquable de cette époque était, sans conteste, Meïr, dont l'intelligence profonde, la raison vigoureuse et les connaissances étendues rappelaient son maître Akiba. Son vrai nom, tombé dans un complet oubli, était *Miasa* ou *Moïse* (prononciation grecque de *Mosé*). Une légende, qui est sujette à caution, le fait descendre d'une famille de prosélytes et même de l'empereur

Néron, qui aurait échappé à ses meurtriers et se serait converti au judaïsme. Ce qui est certain, c'est que Meïr est né dans l'Asie Mineure, très probablement dans la Cappadoce, à Césarée. Il gagna sa vie en faisant des copies des livres saints, et il était tellement familiarisé avec les difficultés si nombreuses de l'orthographe hébraïque, qui élèvent la profession de copiste de la Bible presque à la hauteur d'un art, qu'il transcrivit un jour de mémoire sans une seule faute tout le livre d'Esther. Ce métier lui rapportait trois sicles par semaine, il en consacrait deux tiers aux besoins de sa famille et le troisième tiers à l'entretien d'élèves indigents. Il avait épousé *Beruria* (Valérie), fille de Hanina ben Teradion, qui était très instruite et dont Josua même louait les connaissances juridiques. Meïr fréquenta pendant quelque temps l'école d'Ismaël, mais l'enseignement sec et aride de ce docteur, lui déplut, il devint alors le disciple d'Akiba, dont la méthode influa profondément sur sa direction d'esprit. Meïr était encore très jeune quand son maître, le préférant à Simon ben Yohaï, lui accorda l'ordination. Mais on ne voulut pas en tenir compte à cause de son âge. Meïr fit une allusion malicieuse à ce fait dans la sentence suivante : *Ne considérez pas le vase, mais son contenu, souvent des vases neufs sont remplis de vin vieux, il arrive aussi que des vases vieux ne contiennent pas même du vin nouveau.* On cite encore de Meïr plusieurs traits d'un esprit dur et mordant. Ce docteur devint également célèbre comme fabuliste ; sur le seul chacal, qui joue un rôle prépondérant dans les contes orientaux, il composa trois cents fables.

On connaît le récit poétique de la résignation dont Meïr et sa femme firent preuve à la mort subite de leurs deux fils. Voici ce récit en quelques mots. Les deux fils de Meïr moururent subitement un jour de sabbat pendant qu'il était à l'école ; sa femme, Beruria, lui cacha ce triste événement pour ne pas l'affliger pendant le sabbat. La fête terminée, Beruria demanda incidemment à son mari si elle était tenue de rendre un dépôt qui lui avait été confié. Sur la réponse affirmative de Meïr, elle le conduisit dans la chambre où ses deux enfants étaient étendus sans vie et le consola par les paroles que lui-même venait de prononcer ; il accepta ce malheur avec résignation en répétant que Dieu avait donné, et qu'il avait repris. — La modestie et le désintéressement de Meïr étaient aussi grands que sa résignation, il aimait à faire entendre et à mettre en pratique cette maxime : *Occupe-toi moins de tes intérêts matériels que de l'étude de la Loi, et sois humble devant tout le monde.*

Les contemporains comme la postérité louaient hautement la science, et le caractère de Meïr. Son collègue José le dépeignit à ses compatriotes de Sépphoris comme un homme d'une ardente piété, et d'une moralité élevée. Un proverbe disait qu'il suffisait de toucher au Bâton de Meïr pour acquérir la science. Dans son ardeur d'accroître son savoir, il entra en relations même avec des personnes contre lesquelles régnaient certains préjugés, il allait jusqu'à fréquenter l'apostat et délateur Ahèr, et comme on lui reprochait d'avoir des rapports avec un homme aussi méprisable, il répondait sous la forme sentencieuse qu'il affectionnait : *Il se présente sous ma main une grenade savoureuse, je mange la chair et je jette la pelure.* Un jour de sabbat, il accompagna à pied Ahèr qui était à côté de lui à cheval, et les deux savants s'avançaient ainsi, en discutant sur l'interprétation de quelques passages de la Bible. Tout à coup Ahèr dit à son compagnon : *Meïr, tu ne peux pas aller plus loin, c'est ici qu'il faut s'arrêter le sabbat* (à une distance de 2.000 coudées), *retourne sur tes pas.* Meïr lui répliqua : *Retourne, toi aussi. — Même s'il y a miséricorde à tous les péchés, répondit Ahèr, mes fautes à moi ne me seront jamais pardonnées, Dieu m'a accordé tous les dons de l'esprit et je les ai employés pour*

*le mal*. Quand plus tard Ahèr tomba malade, Meïr alla le voir et le pressa de faire pénitence ; il se flatta de l'avoir amené au repentir avant sa mort. Une légende ajoute que Meïr étendit son manteau sur la tombe d'Ahèr, d'où montait une colonne de fumée, et prononça ces paroles, imitées d'un verset de Ruth : *Reste couché ici-bas dans la nuit ; lorsque brillera l'aurore de la béatitude, le Dieu de miséricorde te délivrera, s'il ne te sauve pas, c'est moi qui serai ton rédempteur*.

Meïr fréquentait beaucoup un philosophe païen, probablement *Euonymos de Gadara*. Les docteurs, étonnés qu'un gentil connût le judaïsme, disaient que Dieu avait communiqué de sa sagesse aux deux plus grands philosophes de la gentilité, à Biléam et à Euonymos, afin qu'ils pussent instruire les peuples. Euonymos ayant perdu ses parents, Meïr lui rendit visite pour lui exprimer ses condoléances. Ce docteur émit, du reste, cette opinion qu'un païen qui étudiait la Tora avait autant de mérite qu'un grand prêtre juif, car il est dit dans l'Écriture sainte : *Tels sont les commandements que l'homme doit observer pour vivre* ; et le terme homme comprend tout le monde, israélites et païens. Il ne faudrait cependant pas conclure de ces paroles que Meïr estimait plus haut l'étude de la Loi que la possession de la nationalité juive, car il déclara que ceux qui demeuraient en Judée et parlaient la langue sacrée seraient récompensés dans l'autre vie. Par suite de ses relations avec des savants non juifs, Meïr paraît s'être familiarisé avec le stoïcisme, qui était à cette époque la philosophie dominante chez les lettrés romains. Mais le mérite que les stoïciens attribuaient à leur doctrine, Meïr l'attribuait à la Tora : il prétendait qu'elle aidait l'homme à marcher vers la perfection et à atteindre l'idéal. *Celui qui étudie la Tora pour elle-même*, dit-il, *acquiert de nombreux avantages : il est aimé de tous, il aime Dieu et les hommes, devient pieux et modeste, juste, intègre et loyal, s'éloigne du péché, se rapproche de la vertu, gagne l'estime et le respect de ses semblables, supporte les offenses, pardonne les injures et s'élève au-dessus du reste des hommes*. Tel était pour Meïr l'idéal du sage.

Meïr suivait dans son enseignement la méthode de dialectique d'Akiba ; admettant comme définitives les règles d'interprétation formulées par ses prédécesseurs, il s'en servait aussi bien pour établir que pour abolir certaines pratiques. Ses contemporains racontent qu'on ne pouvait jamais connaître exactement, dans les controverses, l'opinion personnelle de Meïr, ce docteur se plaisant à soutenir avec une égale force de logique le pour et le contre de chaque proposition. Il poussait la dialectique à un tel degré de raffinement qu'il arrivait parfois à modifier totalement le sens de prescriptions clairement définies par la Tora. Il est difficile aujourd'hui de savoir s'il employait ce procédé pour faire admirer les finesses d'un esprit souple et fertile, ou simplement pour éclairer d'un jour plus vif la question en discussion ; ses contemporains eux-mêmes n'osèrent pas se prononcer sur les motifs qui le guidaient dans l'emploi de cette méthode de sophiste. Beaucoup de ses collègues blâmaient ce système, qui non seulement n'aidait pas à la découverte de la vérité, mais faussait l'intelligence des disciples. Un des élèves de Meïr, *Symmachos ben José*, s'était approprié et avait exagéré la méthode du maître. On disait de lui qu'il était un raisonneur assez subtil pour discuter indéfiniment sur n'importe quelle question, mais qu'il n'était pas capable d'en indiquer une solution convenable. Après la mort de Meïr, on exclut de l'école plusieurs de ses disciples, entre autres Symmachos, parce qu'ils sacrifiaient l'enseignement de la Loi au stérile plaisir de briller.

Les décisions juridiques de Meïr se distinguent par un caractère particulier de rigoureuse sévérité. En voici quelques-unes. Le mariage de celui qui constitue à sa femme une dot inférieure à celle qu'on donne d'habitude (deux mines pour une

jeune fille et une mine pour une veuve) est une union immorale, parce que le mari a toute facilité pour payer une somme aussi modique et, conséquemment, pour répudier sa femme. — Celui qui introduit la moindre modification dans la formule établie par la Loi pour l'acte de divorce rend cet acte nul, et les enfants issus d'un nouveau mariage contracté par la femme répudiée sont considérés comme adultérins. — Ayant appris que des Samaritains qui avaient été contraints, sous le règne d'Adrien, d'observer la religion païenne continuaient à adorer des idoles, il interdit l'usage du vin de tous les Samaritains. — Pour certains délits peu graves, tels que le prêt à intérêt, il était d'avis d'infliger aux coupables une forte amende ; il voulait, par exemple, que le prêteur fût condamné à perdre capital et intérêts. Les aggravations qu'il introduisit dans la législation ne furent acceptées ni par ses contemporains ni par la postérité. Meïr était surtout très sévère pour lui-même, à tel point que, même dans les cas où il n'était pas d'accord avec ses collègues, il n'enfreignait jamais leur défense.

Meïr ne continua pas seulement l'œuvre d'Akiba par sa méthode d'enseignement, il reprit également le travail que son maître avait commencé pour coordonner les différentes lois religieuses. Il groupa les mischnot non pas d'après leur étendue, mais d'après leur contenu ; il rangea méthodiquement et par ordre de matières les halakot éparpillées au hasard et par fragments dans le recueil d'Akiba. Il n'avait cependant nullement la prétention d'imposer son recueil aux différentes écoles ; chaque docteur était libre d'enseigner les halakot dans la forme et dans l'ordre qu'il lui plaisait de choisir. Ce docteur savait rendre son enseignement vivant et attrayant ; ses conférences étaient toujours suivies par un grand nombre de disciples. Il remplaçait de temps à autre l'étude aride des questions juridiques par l'explication des aggadot, qu'il rendait souvent compréhensibles à son auditoire à l'aide de fables qu'il composait pour cet objet. Son école et sa résidence se trouvaient probablement à Emmaüs, près de Tibériade ; il se rendait sans doute à Uscha toutes les fois que le Sanhédrin avait à délibérer sur une question importante. Ses rapports avec le patriarche Simon étaient très tendus ; cette circonstance l'engagea à quitter la Judée pour retourner dans son pays natal, en Asie Mineure.

Un collègue de Meïr, *Simon ben Yohaï*, de la Galilée, était doué, comme lui, d'une intelligence remarquable, mais il possédait des connaissances moins variées. C'est à tort que ce docteur passe pour un thaumaturge et un mystique, et qu'on lui attribue la création de la Kabbale. Sa vie est peu connue ; l'histoire en sait cependant assez pour pouvoir affirmer qu'il n'avait rien d'un mystique ou d'un rêveur, qu'il était au contraire d'un caractère froid et sensé. Sa jeunesse est enveloppée d'une complète obscurité, et lorsqu'il revint en Palestine avec ses collègues, dont il avait partagé l'exil pendant les persécutions d'Adrien, son activité personnelle se confondit avec les efforts communs tentés par le Sanhédrin d'Uscha pour réorganiser le judaïsme. Autant Yohaï paraît avoir été en crédit auprès des autorités romaines, autant son fils Simon était haï d'elles et les haïssait. Accusé par le gouverneur d'avoir médité de la puissance romaine, il fut condamné à la peine capitale. Il échappa à la mort par la fuite, et c'est ce fait qui a donné naissance aux nombreuses légendes qui se sont formées autour du nom de Simon. Cependant, ni ses décisions juridiques, ni ses sentences, ni ses controverses, n'indiquent un esprit rêveur ; il suit au contraire dans son enseignement une méthode qui est tout l'opposé du mysticisme. Ainsi, il explique d'une façon simple et naturelle les prescriptions de la Tora, et ce sont ces explications qui lui servent de point de départ pour déduire de ces prescriptions des lois nouvelles. Cette méthode est certainement plus rationnelle que le

système d'Akiba, qui rattachait les nouvelles lois qu'il formulait à des mots, à des syllabes ou à des lettres qui lui paraissaient superflues dans la Tora. Voici un exemple de la façon de raisonner de Simon. La Bible défend d'une manière générale d'opérer une saisie judiciaire chez une veuve. Simon n'applique cette défense qu'à une indigente ; il estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder avec les mêmes ménagements à l'égard d'une veuve qui est riche. — Simon était un des rares docteurs qui n'avaient ni métier, ni commerce ; il était le seul de son temps qui se consacraît exclusivement à l'étude de la Loi. Il était établi et enseignait à *Tekoa*, en Galilée. De nombreux disciples fréquentaient son école, et, comme il survécut à tous ses collègues, son autorité s'étendit au loin et ses décisions furent adoptées par la génération suivante.

Un des docteurs les plus aimés de cette époque était *Juda ben Ilai*. Sa modestie, sa souplesse et son éloquence lui acquirent une grande influence, et il parvint à produire une certaine détente dans les relations entre les Romains et les Judéens. Aussi fut-il surnommé le *prudent*, ou encore le *premier des orateurs*. Il n'avait aucune fortune, il vivait d'un métier. Ses sentences favorites étaient que *le travail honore l'ouvrier*, et que *celui qui ne fait pas apprendre un métier à son fils l'enrôle parmi les malfaiteurs*. Son enseignement ne se distinguait par aucun trait particulier. — *José ben Halaftha* exerçait également un métier, comme Juda ben Ilai, et même un métier infime, il était corroyeur. Ce docteur s'appliquait surtout à recueillir les documents de l'histoire juive, et laissa, sous le nom de *Suite de faits historiques* (*Seder olam*), une chronique qui va depuis la création du monde jusqu'à la guerre de Barcokeba. Dans l'histoire biblique, il s'efforce de déterminer les dates, d'élucider les passages obscurs et de combler les lacunes à l'aide des traditions. A partir de l'époque d'Alexandre le Grand, la chronique de José présente un intérêt très vif, elle donne sur les événements des informations très sûres, mais malheureusement trop concises. — On sait peu de chose sur les autres disciples d'Akiba. — Outre les écoles de Galilée, il en existait encore d'autres, tout au sud de la Judée qui suivaient la méthode d'Ismaël, mais qui végétaient dans l'isolement. On ne connaît que deux docteurs de cette région, Josia et Jonathan.

A cette époque, vivait également en Judée Nathan, de Babylonie, fils de l'exilarque, une des figures les plus originales de ce temps. On ne sait pas s'il commença ses études en Judée ou dans la Babylonie, on ne connaît pas mieux les motifs qui l'ont engagé à renoncer à la situation élevée qu'il occupait dans son pays natal pour se rendre en Palestine. Nathan a surtout laissé le renom d'un jurisconsulte émérite, et ce fut probablement sa profonde connaissance du droit juif, ou peut-être son origine princière, qui le fit nommer à Uscha à la vice-présidence du Collège. — Parmi les docteurs établis en dehors de la Palestine, on peut citer *Juda ben Batyra*, de Nisibis, qui, sans doute, recueillit dans sa maison les fugitifs de la Judée ; Hanania, neveu de Josua, à Nahar-Pakod, que son oncle envoya en Babylonie pour l'arracher à l'influence des judéo-chrétiens, et enfin *Mattia ben Harasch*, à Rome, qui, le premier, enseigna la Loi en Europe.

Les juifs de Rome et, en général, tous les juifs disséminés en Europe étaient encore incapables d'agir de leur propre initiative, ils avaient besoin de la direction de la mère patrie. Comme ils venaient de pays de langue grecque, d'Alexandrie ou de l'Asie Mineure, ils continuaient à parler la langue de ces pays, ils ignoraient pendant longtemps la langue hébraïque et négligeaient totalement l'étude de la Loi. Les juifs de Rome se divisaient en six communautés et avaient six synagogues, la synagogue des *Augustins*, celle des *Agrippine*, celle du *champ de Mars* ou des *Campiens*, celle du faubourg de *Sabura*, celle de *Volumnius*, et

enfin celle des *Éléens*. Chacune d'elles avait à sa tête un chef qui portait un titre grec, celui de *Archisynagogue*, *Archon* ou bien *Guérusarque*, il n'était désigné que rarement sous le titre romain de *père de la synagogue*. Les inscriptions que les Judéens gravaient sur les monuments funéraires étaient également en grec, et cela non seulement à Rome, mais aussi dans les autres villes de l'Italie, à Brescia, à Capoue, à Naples, etc. Les différentes communautés juives de l'Italie continuaient à recevoir l'impulsion religieuse du Collège établi en Palestine ; ce dernier déléguait auprès d'elles des envoyés (*apostoli*) qui leur faisaient connaître les nouvelles mesures que décrétaient les docteurs palestiniens et qui recueillaient en même temps les subsides destinés à l'entretien des écoles et du patriarcat. Ces messagers formaient en quelque sorte le trait d'union entre l'autorité centrale de la Palestine et les communautés du dehors.

Pendant que les docteurs de la Galilée s'appliquaient à réveiller le sentiment national dans le cœur des Judéens, à réorganiser le Sanhédrin, à fixer la loi orale afin de la défendre contre l'oubli et d'en faciliter l'enseignement, les Judéens de Babylonie faillirent rompre l'unité du judaïsme ; ils voulurent organiser des communautés indépendantes de la Palestine. La prudence et l'habileté du patriarche Simon II, fils de Gamaliel, empêchèrent que cette scission ne se produisit. Hanania qui, comme on l'a vu plus haut, s'était rendu en Babylonie sur les instances de son oncle Josua, essaya de constituer un centre religieux dans sa nouvelle patrie. Il organisa à Nahar-Pakod, probablement dans le voisinage de Nehardea, une sorte de Sanhédrin dont il prit la présidence ; un certain *Nehunyam* paraît avoir été le vice-président de cette assemblée. Les communautés babyloniennes, qui dépendaient jusque-là des autorités religieuses de la Judée et que l'affaiblissement des écoles de ce pays menaçait de laisser sans direction, saluèrent avec bonheur l'établissement d'un Sanhédrin en Babylonie, elles acceptaient ses décisions avec un joyeux empressement. Hanania déterminait les années embolismiques et fixait les dates des fêtes absolument comme le faisaient les docteurs de la Judée. Mais lorsque le Collège fut reconstitué à Uscha, il ne pouvait pas laisser subsister à côté de lui une autorité qui menaçait de diviser les Judéens et de provoquer la formation d'un judaïsme oriental et d'un judaïsme occidental. Pour prévenir cette rupture, le patriarche Simon II envoya auprès de Hanania deux délégués, *Isaac* et *Nathan*, avec une lettre très habile qui portait cette suscription particulièrement flatteuse : ***À Sa Sainteté Hanania***. Cette qualification surprit très agréablement le président du Sanhédrin de Babylonie, il accueillit les docteurs palestiniens avec une grande cordialité et les présenta avec des paroles élogieuses à la communauté. Une fois assurés des sympathies de la foule, les délégués firent connaître le but de leur voyage. Pendant un office à la synagogue, l'un d'eux lit dans la Tora : *Telles sont les fêtes de Hanania* (au lieu de : *les fêtes de Dieu*) ; l'autre modifia ainsi un passage des Prophètes : *La loi sort de Babylone et la parole de Dieu de Nahar-Pakod* (au lieu de : *sort de Sion et de Jérusalem*). Les assistants comprirent par ces changements ironiques qu'il était contraire à la Loi et dangereux pour l'unité du judaïsme de laisser subsister en Babylonie un Sanhédrin indépendant de la Palestine, et ils furent saisis de remords. Hanania s'efforça d'effacer l'impression produite par les docteurs en essayant de les rendre suspects à la communauté ; ce fut en vain. Isaac et Nathan, s'adressant alors directement aux assistants, leur dirent que la constitution d'un Sanhédrin en Babylonie était aussi illégale que la construction d'un autel dont Hanania et Nehunia seraient les prêtres, et qu'elle équivalait à la renonciation au culte d'Israël. Hanania répliqua à ces déclarations en mettant en doute la légitimité de

l'autorité du Sanhédrin palestinien, dont les membres étaient, d'après lui, des hommes sans grande valeur. Là-dessus, les délégués lui répondirent : *Ceux qui étaient petits du moment où tu les as quittés ont grandi*. Hanania ne cessa de lutter contre les délégués que sur le conseil de Juda ben Bathyra, de Nisibis, qui l'engagea à se soumettre sans conditions au Sanhédrin de la Terre Sainte. Hanania envoya immédiatement des courriers dans les communautés voisines pour contremander les ordres qu'il avait donnés au sujet de la fixation des fêtes. Ainsi finit le Sanhédrin de la Babylonie.

Sur ces entrefaites, éclata au sein du Collège d'Uscha une querelle qui faillit avoir les mêmes conséquences que la discussion de Gamaliel et de Josua. Simon voulait entourer la dignité de patriarche d'une étiquette plus pompeuse, et abolir l'égalité qui avait régné jusqu'alors entre les différents dignitaires du Collège. En l'absence du vice-président, Nathan, et de l'orateur de l'Assemblée, Meïr, il établit une nouvelle hiérarchie qui le plaçait, en sa qualité de président, bien au-dessus de tous les autres membres du Collège. Auparavant, la foule qui assistait à une séance publique du Sanhédrin était tenue de se lever à l'entrée du président ainsi qu'à l'entrée des autres membres du bureau, et elle ne pouvait se rasseoir que lorsqu'elle en avait reçu l'autorisation. Dorénavant, cet honneur ne devait plus être rendu qu'au patriarche ; pour le vice-président, le premier rang seul de l'auditoire se lèverait. Lorsque Nathan et Meïr remarquèrent, à leur retour, les nouvelles dispositions prises par Simon, ils s'entendirent secrètement entre eux pour essayer de le faire destituer. Ils résolurent de lui soumettre quelques questions ardues de casuistique, de l'embarrasser de leurs objections, de montrer à l'assemblée son infériorité dans les controverses juridiques et de le faire déclarer indigne de la fonction qu'il occupait. Il paraît même qu'il était déjà entendu que Nathan, qui descendait de la famille de l'exilarque et, conséquemment, de la maison de David, serait élevé à la dignité de patriarche, et que Meïr serait nommé son suppléant. Ce plan fut divulgué à Simon, qui se défendit avec tant d'habileté qu'il parvint à faire exclure ses deux adversaires du Sanhédrin. Ces derniers, qui étaient probablement les docteurs les plus savants du Collège, se vengèrent de cette mesure en demandant fréquemment par écrit à leurs anciens collègues de les éclairer sur certains points obscurs de casuistique. Ces demandes mettaient parfois le Collège dans un cruel embarras, et José fut un jour amené à faire cette remarque : *Nous sommes dans l'école, et nos maîtres sont dehors*. Plus tard, Nathan et Meïr furent réintégrés dans leur dignité; mais, sur les instances de Simon, les lois qu'ils formulaient n'étaient pas promulguées en leur nom. Nathan se réconcilia plus tard avec le patriarche; Meïr persista dans son opposition. Simon proposa alors de le frapper d'excommunication. Meïr protesta contre cette proposition en s'en référant à une loi établie par le Sanhédrin d'Uscha et en vertu de laquelle aucun membre du Collège ne pouvait être excommunié. *Je ne tiendrai aucun compte, dit-il, de l'anathème que vous prononcerez contre moi tant que vous ne m'aurez pas fait savoir à qui, pour quel motif et sous quelle condition cette punition peut être appliquée*. Il est probable qu'il cessa à partir de ce moment d'assister aux séances du Collège. Il se rendit plus tard en Asie Mineure. Il est possible que le patriarche l'envoya dans ce pays, en apparence comme délégué, mais en réalité pour l'éloigner de la Palestine. Il mourut en Asie Mineure. Avant sa mort, il prononça ces paroles, qui impliquaient un blâme contre ses collègues : *Annoncez aux habitants d'Israël que, par suite du message dont j'ai été chargé, je suis mort dans un pays étranger*. Conformément à sa dernière volonté, il fut enterré dans un port de mer.

Le patriarcat de Simon était souvent attristé par les vexations et les persécutions que les Romains infligeaient aux Judéens. Le puissant vainqueur faisait sentir aux malheureux vaincus le poids de son despotisme et de son orgueil hautain. *Nos ancêtres*, dit Simon, *n'ont connu les souffrances que de nom, nous, au contraire, nous y sommes soumis depuis des jours, des années, et de longues périodes ; plutôt qu'eux, nous aurions le droit de nous montrer impatients. Si nous voulions inscrire, comme eux, le souvenir de nos jours de deuil et de nos rares moments de tranquillité, le plus grand rouleau ne pourrait y suffire.* L'arrogance des Romains, d'une part, et, d'autre part, la ténacité des Judéens, que les plus sanglantes défaites n'avaient pu faire renoncer à l'espoir de reconquérir la liberté, paraissent avoir donné naissance en Judée à un nouveau soulèvement dans la dernière année d'Antonin le Pieux (vers le printemps de 161), mais on ne possède aucune information sur cet événement. Cette levée de boucliers semble avoir eu lieu à l'époque où les Parthes se préparaient à se rendre complètement indépendants de Rome. Malgré les nombreuses déceptions que leurs espérances avaient déjà subies, les Judéens continuaient à compter sur l'appui des Parthes pour secouer le joug de leurs maîtres. Simon ben Yohaï, ennemi implacable des Romains, disait : *Si tu vois un coursier Parthe attaché à un tombeau du pays d'Israël, tu peux espérer dans la venue du messie.*

Il est probable que le gouverneur de la Syrie étouffa cette tentative de rébellion avant l'arrivée des Parthes. La guerre Parthe, qui se prolongea pendant plusieurs années (161-165), éclata seulement après la mort d'Antonin le Pieux, au moment où, par suite des dispositions prises par Adrien, les Romains avaient pour la première fois deux empereurs à leur tête, le philosophe *Marc-Aurèle Antonin* et le libertin *Lucius Verus Commode*. Au début de la campagne, les Parthes, commandés par leur roi, Vologuèse, s'avancèrent jusqu'en Syrie, battirent le gouverneur de cette province, *Atidius Cornélien*, qui venait peut-être de dompter la rébellion des Judéens, mirent les légions en fuite et occupèrent ce pays. Le deuxième empereur, Verus, se rendit en toute hâte en Orient avec de nouvelles troupes. Ses généraux, qui étaient de vaillants et habiles guerriers, livrèrent plusieurs batailles aux Parthes et parvinrent à les vaincre, pendant que lui-même s'adonnait, à Antioche, à Laodicée et à Daphné, à la plus grossière débauche.

Les Judéens ne prirent pas une part directe à cette dernière guerre, mais ils témoignèrent ouvertement de leurs sympathies pour les alliés. Verus les en châtia en les persécutant. Il leur enleva d'abord leur juridiction ; on ne sait pas s'il abolit totalement leur juridiction civile, ou s'il interdit seulement la nomination de juges juifs. Ensuite, il soumit les membres du Sanhédrin à une surveillance très rigoureuse. Un jour, on rapporta aux autorités romaines une conversation que Juda, José et Simon ben Yohaï avaient tenue, à ce qu'il semble, dans une séance publique à Uscha, sur la politique impériale. Juda, qui comprenait les dures nécessités de la situation, avait mis en relief les qualités des Romains : *Ce peuple*, avait-il dit, *a exécuté des travaux considérables ; il a bâti des villes avec d'immenses marchés, construit des ponts et établi des bains pour le bien de tous.* José avait gardé le silence, mais Simon ben Yohaï avait répliqué avec colère : *Toutes les actions des Romains sont inspirées par l'égoïsme et la cupidité ; dans les villes, ils entretiennent des maisons de débauche ; dans les bains, ils se livrent aux orgies, et pour les ponts ils font payer un droit de péage.* On assure qu'un prosélyte, Juda, communiqua cet entretien aux Romains. Juda ben Ilai, qui avait glorifié les Romains, en fut récompensé ; José, qui s'était tu, fut exilé à Laodicée, et Simon ben Yohaï, le censeur, fut condamné à mort.

L'empereur Lucius Verus prit encore d'autres mesures contre les Judéens ; on raconte qu'il renouvela contre eux les décrets d'Adrien. Il leur interdit, sous peine de mort, d'observer le repos du sabbat et de circoncire leurs fils, et il défendit avec une rigueur toute particulière aux femmes juives de prendre des bains de purification. Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux à ce moment, c'est qu'un des docteurs les plus instruits (José) étant exilé et un autre non moins savant (Simon ben Yohaï) étant mis au ban de l'empire, le Collège, dont l'autorité religieuse s'étendait sur tout le judaïsme et qui avait son siège à Uscha, fut obligé de se dissoudre.

Cette période de persécutions ne dura heureusement pas longtemps. On rapporte, en effet, que Simon ben Yohaï, qui s'était enfui après sa condamnation à mort et s'était caché dans une caverne, en put sortir au bout de quelques années sans être inquiété par les autorités romaines. De nombreuses légendes se sont formées autour du séjour que Simon ben Yohaï fit dans cette caverne. Voici à quoi paraît se réduire la réalité. Ce docteur n'eut pendant plusieurs années d'autre nourriture, dans sa cachette, que des caroubes, ce qui nuisit beaucoup à sa santé. Un jour, il apprit que quelque heureux événement avait favorablement modifié la situation des Judéens, — il est à supposer que ce fut la mort de l'empereur Lucius Verus (169), — Simon quitta alors sa caverne et se rendit à Tibériade, où il prit des bains pour rétablir sa santé ; il y guérit. Pour témoigner sa reconnaissance envers les eaux bienfaisantes de cette ville, il déclara que Tibériade, où aucun Juif pieux ne voulait s'établir pendant des siècles, était une cité pure et pouvait être habitée par les plus rigoureux observateurs de la Loi. Ce n'est qu'à partir de cette époque que Tibériade devint réellement une ville juive.

Les lois édictées par Lucius Verus contre les Judéens ne disparurent pas immédiatement avec cet empereur, Simon ben Yohaï fut envoyé à Rome auprès de Marc-Aurèle pour en obtenir l'abolition. Il se fit accompagner dans ce voyage par le fils de José, Éléazar, qui savait probablement parler le latin. La légende, qui suit chacun des pas de Simon, rattache à ce voyage à Rome une aventure merveilleuse. Elle raconte que ce docteur délivra la fille de l'empereur, nommée *Lucilla*, du démon Bartholomaïon dont elle était possédée, et que l'empereur reconnaissant lui permit d'enlever des archives de l'État les documents qui lui conviendraient ; il y prit et détruisit les édits rendus contre les Juifs. Cette légende paraît reposer sur un fait réel. Éléazar ben José, le compagnon de Simon, se vanta, en effet, d'avoir vu à Rome les vases du temple, le diadème du grand prêtre et le rideau du Saint des Saints que Titus avait emportés de Jérusalem en guise de trophées. Il ne fut certainement autorisé que par faveur spéciale à examiner tous ces objets. Il ne faudrait cependant pas en conclure que Marc-Aurèle était l'ami des Judéens. On verra plus loin qu'il se montra, au contraire, plus sévère pour eux que son prédécesseur. Il est possible que les Judéens, dont la haine pour Rome était toujours vivace et qui prenaient part avec empressement à toutes les guerres qui pouvaient affaiblir la puissance de leurs maîtres détestés, aient aidé le prétendant au trône, *Avidus Cassius*, dans sa lutte contre Marc-Aurèle, et que ce dernier les en ait châtiés en les traitant avec une grande rigueur.

## Chapitre V — Patriarcat de Juda le Saint. Dernière génération des Tannaïtes — (170-220)

La dernière génération des Tannaïtes eut un remarquable trait de ressemblance avec la première. De même que celle-ci s'était incarnée tout entière dans Johanan ben Zaccai, de même la dernière génération fut personnifiée par un des docteurs de cette époque, *Juda*. Johanan avait formé de nombreux disciples qui, à leur tour, avaient fondé des écoles dont chacune suivait une direction spéciale et une méthode particulière. La tradition avait été ainsi soumise à des interprétations diverses. Le patriarche Juda Ier, fils de Simon II, fonda de nouveau les différentes doctrines en une seule et mit ainsi fin à l'activité des Tannaïtes. Juda était sans conteste le docteur le plus illustre de son temps, il occupe une place considérable dans l'histoire du judaïsme. Vivant à une époque néfaste pour les Judéens (il est né vers 135 et mort vers 210), il se distingua, dès sa jeunesse, par son intelligence remarquable, sa maturité d'esprit et sa pénétration, et il occupa de bonne heure le premier rang parmi ses condisciples. Il ne se contenta pas de suivre les leçons d'un seul maître, il fréquenta plusieurs écoles, comme s'il avait pressenti qu'il devrait recueillir un jour les opinions les plus divergentes et clore les débats juridiques des Tannaïtes.

Juda fut élevé à la dignité de patriarche après la mort de son père et à l'époque où la mort de l'empereur Verus mit fin aux persécutions dont souffraient les Judéens (vers 170). Il possédait des richesses immenses ; on disait que ses étables seules avaient plus de valeur que tous les trésors du roi de Perse. Il vivait néanmoins très simplement, et il consacrait sa fortune à subvenir aux besoins des nombreux disciples qui affluaient de la Palestine et du dehors pour suivre ses leçons. Pendant l'effroyable famine qui sévit, en même temps que la peste, sous le règne de Marc-Aurèle, dans tout l'empire romain, le prince juif distribua des vivres parmi les nécessiteux. Il résolut d'abord de n'accorder aucun secours aux hommes ignorants et grossiers et de ne venir en aide qu'à ceux qui s'occupaient de l'étude de la Loi. Mais quand son disciple Jonathan ben Amram, qui craignait de tirer le moindre profit matériel de ses connaissances religieuses, lui eut dit ces paroles : *Nourris-moi non pas pour me récompenser de ce que j'étudie la Tora, mais comme on nourrit un corbeau affamé*, Juda reconnut qu'il avait tort d'imposer des limites à sa bienfaisance, et il répartit immédiatement des secours entre tous ceux qui en avaient besoin. Dans une autre occasion encore, Juda obéit d'abord à un premier mouvement de mauvaise humeur et revint après réflexion à des sentiments plus généreux. Les filles de l'apostat Ahèr, qui étaient dans le besoin, lui demandèrent de les secourir ; il les repoussa d'abord en leur disant que *les orphelins d'un apostat ne méritent aucune pitié*. Sur leur observation que leur père s'était consacré pendant de nombreuses années à l'étude de la Loi, Juda se rependit de ses paroles blessantes et accueillit leur demande.

Supérieur à tous ses collègues par sa fortune et ses connaissances juridiques, Juda réussit facilement à faire conférer au patriarche une autorité sans contrôle et à lui faire octroyer tous les privilèges que possédait auparavant le seul Collège. Après qu'Uscha eut perdu son importance, le siège de l'académie et du Sanhédrin fut d'abord transféré, du temps de Juda, à Bet-Shearim, au nord-est de Sepphoris, et plus tard à Sepphoris même. Le patriarche choisit cette dernière ville pour son air pur et son climat salubre ; il espérait pouvoir s'y guérir d'un mal dont il souffrit très longtemps. Il semble qu'à Sepphoris était également établi un grand Conseil de soixante-dix membres, chargé de se prononcer sur les

questions religieuses. Mais le Collège professait un tel respect pour Juda qu'il lui accorda plein pouvoir pour prendre à lui seul telle décision qui lui paraissait convenable. On lui accorda même ou il se fit accorder l'importante prérogative d'élever les disciples au grade de juge et de docteur ; il pouvait conférer ces titres sans en délibérer préalablement avec le Collège, tandis que ce dernier était obligé d'en référer à Juda. La nomination des chefs religieux des communautés, des juges et des membres du Collège dépendait donc de la volonté du patriarche. Du temps de Juda, il n'y eut plus au Collège ni vice-président (*Ab-Bet-Din*), ni orateur public (*Haham*). Juda, le prince (*Hanassi*), était tout ; il avait presque le pouvoir d'un pape. Le Sanhédrin s'était affaibli lui-même, il n'avait plus qu'une apparence de vie ; le patriarche seul faisait tout. Le respect dont jouissait Juda lui valut le surnom de *rabbi*, comme s'il eût été le représentant par excellence de la Loi.

Juda étendit encore son autorité en décrétant que nul docteur, quelque savant qu'il fût, n'avait le droit de statuer sur des questions religieuses à moins qu'il n'y fût autorisé par le patriarcat. Cette mesure obligea les communautés juives, palestiniennes ou autres, à s'adresser au patriarche quand elles avaient besoin de fonctionnaires religieux, de juges ou d'instituteurs. Ainsi, les habitants de *Simonias*, ville située au sud de Sepphoris, demandèrent à Juda de leur envoyer un homme qui pût à la fois prêcher, remplir la fonction de juge, surveiller la synagogue, rédiger les contrats civils et religieux, instruire la jeunesse, en un mot, soigner toutes les affaires de la communauté. Le patriarche leur recommanda son meilleur disciple, *Lévi ben Sissi*. Deux autres disciples de Juda, *Raba Bar Hana*, de Kafri, et *Abba Areka*, tous deux Babyloniens, durent également demander préalablement l'autorisation du patriarche pour avoir le droit de statuer sur des questions religieuses ou juridiques dans leur pays. Un seul dignitaire juif occupait une situation aussi élevée que le patriarche, c'était l'exilarque, en Babylonie. Ce dernier avait même une supériorité considérable sur Juda, il était nommé et soutenu par les autorités Parthes, tandis que les Romains toléraient à peine l'existence du patriarcat.

Juda était d'une susceptibilité excessive, il traitait avec la plus grande rigueur les élèves à qui il arrivait, ne fût-ce qu'en plaisantant et sans intention coupable, de le froisser dans son amour-propre. Il recommanda, sur son lit de mort, à son fils de se montrer très sévère pour les disciples, c'est, ce qu'il fit, du reste, lui-même pendant qu'il occupait le patriarcat. Parmi les nombreux Babyloniens qui fréquentaient l'académie de Sepphoris, se trouvait un savant nommé *Hiyya* (abréviation d'*Ahiyya*), dont les contemporains louaient la rare intelligence, les mœurs austères et le zèle infatigable à instruire le peuple. Juda lui-même avait pour Hiyya la plus grande estime ; il disait de lui : *L'homme aux conseils sages est venu me voir des régions fontaines*. Et cependant, il ne lui pardonna pas une légère plaisanterie que Hiyya se permit à son égard dans les circonstances suivantes. Juda dit un jour : *Si l'exilarque Huna venait en Judée, je ne pousserais certes pas l'abnégation au point de me dépouiller en sa faveur de la dignité dont je suis revêtu, mais je lui rendrais de grands honneurs parce qu'il descend, par la lignée masculine, de la maison de David*. Quand Huna fut transporté, après sa mort, en Judée, Hiyya dit au patriarche : *Huna arrive*. À ces mots, Juda pâlit ; quand il eut appris qu'il s'agissait du cadavre de Huna, il punit son disciple de sa plaisanterie en lui défendant de se présenter devant lui pendant trente jours. Il infligea également une punition à un autre de ses disciples, *Simon Bar-Kappara*, qui avait froissé sa susceptibilité. Bar-Kappara joignait à des connaissances juridiques très étendues un esprit pétillant et caustique et un certain talent

poétique. Ce qui reste des poésies de Bar-Kappara montre que ce savant maniait la langue hébraïque, rajeunie par de nombreux néologismes, avec élégance et habileté. Il avait également composé des fables, elles sont toutes perdues. Un jour, en joyeuse compagnie, le malicieux Bar-Kappara se permit de faire rire de *Bar-Eleasa*, le gendre riche, mais vaniteux et ignorant, du patriarche Juda. Tous les assistants ayant adressé des questions à Juda, excepté Bar-Eleasa, Bar-Kappara poussa ce dernier à faire comme les autres ; il l'engagea à soumettre à la sagacité de son beau-père une énigme, qu'il lui indiqua. Cette énigme, dont la vraie solution n'est pas encore connue aujourd'hui, contient, selon toute apparence, des allusions ironiques à des membres de la famille du patriarche ; en voici à peu près le texte :

*Elle regarde du haut du ciel, se montre bruyante dans la maison et effraie tous les êtres ailés ; les jeunes la voient et se cachent, les vieillards se lèvent et restent debout, les fuyards s'écrient oh ! oh ! et ceux qui tombent dans le piège sont pris par leur propre faute.*

Bar-Eleasa proposa naïvement cette énigme à Juda. Celui-ci s'aperçut probablement au sourire de Bar-Kappara qu'il s'agissait d'une plaisanterie qu'on voulait faire à son gendre, et il dit d'une voix courroucée à Bar-Kappara : *Je ne te reconnaitrai pas comme docteur*. En effet, Bar-Kappara n'obtint jamais l'ordination. Un autre disciple, Mar-Samuel, qui était un des savants les plus célèbres de la Babylonie, et dont les soins et l'habileté guérèrent Juda de sa longue et douloureuse maladie, ne put non plus être ordonné docteur. Juda voulut un jour s'excuser auprès de Samuel de ne lui avoir pas accordé l'ordination. Samuel répondit en riant que cela avait été arrêté ainsi dans le livre d'Adam. *Il y est écrit*, dit-il, *que j'aurai le titre de savant, mais non celui de rabbi, et que je guérirai ta maladie*. — Un autre Babylonien, Hanina, qui fut compté plus tard parmi les autorités religieuses de son temps, fit remarquer un jour à Juda qu'il n'avait pas bien prononcé un mot des Prophètes. *Qui t'a dit que ce mot doit être prononcé autrement ?* demanda le patriarche. — *Hamonuna de Babylonie*, répliqua Hanina. — *Quand tu le reverras*, lui dit Juda, *tu lui annonceras que je t'ai donné le titre de savant*. Le patriarche indiqua par là qu'il n'élèverait jamais Hanina au grade de docteur. Cette susceptibilité formait le côté faible de Juda, elle avait peut-être son origine dans la santé débile du patriarche ; néanmoins, ego irritait parfois les disciples, mais ceux-ci vénéraient trop Juda pour manifester tout haut leur mécontentement. Le vin délia cependant un jour les langues, et, à un banquet, les fils jumeaux de Hiyya, Juda et Hiskiyya, exprimèrent ouvertement ce que leurs camarades pensaient tout bas : *Le Messie ne pourra venir*, dirent-ils, *que lorsque les deux maisons princières d'Israël, le patriarcat en Palestine et l'exilarcat en Babylonie, auront disparu*.

Juda mit à profit le pouvoir presque absolu dont il jouissait pour supprimer certaines pratiques que le temps avait consacrées, mais que la nouvelle situation des Judéens rendait très difficiles à observer. Il semble avoir aboli, entre autres, l'usage d'allumer des feux sur les montagnes de la Palestine pour annoncer la néoménie. Il décida que les communautés seraient dorénavant informées de cette date par des messagers. Cette mesure fut prise probablement à la suite de l'hostilité qui avait éclaté entre les Judéens et les Samaritains. Ces derniers allumaient, en effet, des torches sur les montagnes avant le temps voulu afin d'induire les Judéens en erreur. En général, sous le patriarcat de Juda, les rapports des témoins concernant l'apparition de la nouvelle lune avaient bien moins d'importance qu'auparavant pour la fixation des têtes. On tenait surtout compte des calculs astronomiques pour en déterminer la date, l'audition des

témoins n'avait plus qu'un intérêt secondaire. Aussi Juda recevait-il la déposition de personnes qui auparavant étaient jugées indignes de témoigner. Ce n'était plus le patriarche lui-même qui proclamait la néoménie, mais son suppléant. A cette époque, cette proclamation avait lieu à *Ein-Tab*, qui se trouvait dans la province de Judée, probablement tout près de Lydda.

Juda facilita également au peuple l'accomplissement des pratiques relatives à l'année sabbatique et aux dîmes. Malgré la chute de l'État juif, ces lois étaient restées en pleine vigueur, mais elles pesaient très lourdement sur les Judéens, appauvris par la guerre, les épidémies et les impôts de tout genre. Juda ne les abolit pas entièrement, mais il en allégea les charges. Le patriarche déclara, d'un autre côté, que le territoire de certaines villes frontalières, qui avait été considéré jusque-là comme appartenant à la Judée, n'en faisait plus partie, il exempta ainsi les récoltes de ce territoire des impôts qui frappaient les produits du sol de la Palestine. Ces villes n'avaient pas toujours appartenu à la Judée, elles étaient peuplées en grande partie de Grecs et de Romains. Juda fut blâmé de cette réforme par sa propre famille ; il répondit simplement : *Mes aïeux m'ont légué le soin d'accomplir cet acte*. Il était même disposé à abolir totalement les lois concernant l'année sabbatique, mais il ne voulut pas prendre une mesure d'une telle gravité sans avoir consulté préalablement l'opinion de ceux qui lui paraissaient y être opposés. Il en paria à Pinhas ben Jaïr, gendre de Simon ben Yohai et homme d'une piété sévère et méticuleuse, qui observait surtout très strictement les lois relatives au prélèvement des dîmes. C'était probablement une année où la récolte s'annonçait comme devant être mauvaise. Le patriarche dit à Pinhas : *Il y aura manque de blé. — L'endive a parfaitement réussi*, répliqua Pinhas, il voulut dire par là que s'il y a insuffisance de blé, on peut se nourrir de légumes, et qu'il n'y a aucune raison de transgresser une loi religieuse. Juda comprit et renonça à son projet.

L'œuvre qui a fait briller le nom de Juda d'un très vif éclat et lui a assuré l'immortalité est la rédaction de la *Mishna* (vers 184). Depuis qu'on avait mis par écrit, sous le nom d'*Adoyot*, un certain nombre de décisions juridiques, la loi orale avait pris un développement considérable, on avait établi de nouvelles pratiques déduites soit de prescriptions déjà existantes soit de versets de la Tora. Dans les controverses des diverses écoles, de nombreux points de doctrine n'avaient pas été élucidés, de nombreuses questions étaient restées sans solution. Juda prit pour base de son travail la compilation d'Akiba complétée et mise en ordre par Meïr. Il examinait soigneusement le pour et le contre de chaque opinion, et il fixait définitivement les lois d'après certains principes. Il essaya de grouper méthodiquement les diverses halakot relatives aux prières et formules eulogiques, aux prélèvements à faire sur les produits du sol, au sabbat, aux têtes et aux jeûnes, au mariage, aux vœux et au naziréat, au droit civil et pénal, aux sacrifices, à la pureté lévitique et à maint autre objet. Mais il ne réussit pas à suivre dans son recueil un ordre rigoureux, parce que la matière elle-même ne comportait pas cet ordre, et aussi parce qu'il voulait s'en tenir aux divisions adoptées par ses prédécesseurs.

La Mishna de Juda est écrite dans un style concis, l'expression est ingénieuse, pittoresque, et elle se grave facilement dans la mémoire. La langue de ce recueil est un hébreu abâtardi, mélangé de nombreuses expressions araméennes, grecques et latines. Juda avait une prédilection marquée pour la langue hébraïque, par contre il montrait une vive antipathie pour la langue syrienne, qui était parlée par les habitants de Galilée, cette langue n'étant pas soumise, à ses yeux, à des règles suffisamment précises. L'hébreu était encore en usage en

Judée, principalement dans les villes. La servante de Juda connaissait si bien cette langue que souvent des disciples du dehors lui demandaient le sens de mots hébreux qui leur étaient inconnus. On maniait l'hébreu avec une grande facilité, et certaines idées, notions ou définitions, empruntées au domaine général des connaissances de cette époque, étaient rendues très fidèlement dans cette langue.

La Mishna n'était nullement destinée dans la pensée de son auteur à devenir le code définitif de la loi orale, Juda ne l'avait composée que pour son usage personnel ; il voulait s'en servir en quelque sorte comme d'un fil conducteur pour ne pas s'égarer dans son enseignement au milieu de ce dédale de milliers de halakot. Mais l'estime et le respect dont Juda jouissait auprès de ses contemporains et de ses disciples se reportaient sur son oeuvre, elle éclipsa toutes les autres compilations de ce genre et les fit tomber dans un complet oubli. Elle porta également l'ancien titre de Mishna, mais avec cette mention additionnelle : *di rabbi Juda*. Peu à peu cette addition disparut, et le recueil de Juda fut considéré comme la Mishna par excellence. Les disciples du patriarche propagèrent son oeuvre dans les régions lointaines, ils l'utilisèrent comme texte pour leurs conférences et comme code religieux et juridique. La Mishna de Juda ne fut pas plus mise par écrit que ne l'avaient été les mischnot précédentes, elle se transmit pendant plusieurs siècles par la seule force de la tradition orale. Il était en effet défendu de mettre la tradition par écrit. Quelques docteurs mirent bien par écrit quelques lois rares ou singulières, mais ils le firent avec tant de mystère que les rouleaux où ces lois furent transcrites eurent le nom de *rouleaux des secrets*. — Dans sa vieillesse, Juda soumit son travail à un nouvel examen et y introduisit les modifications qui s'étaient produites dans quelques-unes de ses opinions. Le fils de Juda, Simon, ajouta de son côté, après la mort de son père, de nouvelles halakot à la Mishna.

La tradition religieuse trouva dans le recueil de Juda son expression définitive. S'étant présentée pour la première fois à l'époque des Maccabées comme un élément sérieux de l'histoire du judaïsme, elle était restée pendant quatre siècles vague et indécise. Affirmée par les Pharisiens, niée par les Sadducéens, resserrée dans des limites très étroites par l'école de Schammaï, élargie et développée par l'école de Hillel, elle fut définitivement fixée par Juda, et pendant une longue série de siècles elle exerça une influence prépondérante sur le judaïsme. La Mishna devint, à côté de l'Écriture sainte, la source principale qui alimentait les écoles religieuses; souvent même, elle supplantait la Tora et la reléguait au second plan. Elle devint le lien moral qui maintenait l'unité parmi les membres disséminés de la nation juive. La Mishna, oeuvre du patriarcat, qui lui assura l'existence et l'autorité religieuse, tua en quelque sorte le pouvoir qui l'avait produite. A mesure que l'influence de la Mishna grandissait et se développait, l'autorité du patriarcat déclinait et disparaissait.

L'apparition de la Mishna mit un terme à l'activité créatrice des Tannaïtes et marqua la fin de la période de ces docteurs. a Nathan et Juda sont les derniers des Tannaïtes, a dit une chronique sibylline (le livre apocryphe d'Adam). Il devenait nécessaire, dès lors, d'inaugurer un nouveau genre de recherches et d'études qui n'est pas de ressemblance avec la méthode des Tannaïtes.

Des historiens ont prétendu que les Judéens vivaient tranquilles et heureux à l'époque où parut la Mishna. Cette assertion n'est pas juste. Marc-Aurèle lui-même, le philosophe couronné, le meilleur et le plus honnête des empereurs romains, n'éleva aucune protestation contre les persécutions auxquelles les

soumit celui qui partageait avec lui le pouvoir impérial, *Lucius Verus*. Et cependant, au moment où ces persécutions eurent lieu, Juda occupait déjà la dignité de patriarche. Lorsque, plus tard, Marc-Aurèle, qui traversait la Palestine pour combattre un prétendant au trône, *Avidus Cassius* (175), fut entouré par des Judéens qui lui demandèrent tumultueusement d'alléger le joug que son collègue faisait peser sur eux, il s'écria : *Ô Marcomans, ô Quades et Sarmates, j'ai enfin vu une nation plus remuante que vous !* <sup>1</sup> Malgré son éducation philosophique, ou, pour mieux dire, ses connaissances en philosophie, cet empereur était trop imbu des préjugés romains, il vénérât trop les dieux de l'ancienne Rome pour comprendre la grandeur du judaïsme. Pendant que la peste dévastait l'empire, il exigea que les pratiques du culte païen fussent très rigoureusement observées, et il alla jusqu'à élever son collègue, qui venait de mourir, au rang de dieu et à lui consacrer un autel et des prêtres. Et l'on prétend que cet empereur, que toute sa philosophie n'a pu guérir des superstitions romaines, fut l'ami du patriarche Juda !

La situation des Judéens, si précaire sous Marc-Aurèle, devint bien plus douloureuse sous le règne de son fils, le voluptueux et sanguinaire Commode. Le gouverneur que cet empereur avait placé à la tête de la Syrie, le rude *Pescennius Niger*, les traita avec une dureté excessive. Ils lui demandèrent un jour de diminuer les impôts, qui étaient devenus écrasants pour eux, il leur répondit, avec cette brutalité toute particulière aux proconsuls romains : *Comment ! vous voulez que j'exempte vos terres d'impôts ! Mais je voudrais pouvoir imposer l'air même que vous respirez !* Cette situation s'assombrit encore pendant les années agitées qui suivirent le meurtre de *Commode* et celui, qui eut lieu trois mois plus tard, de l'empereur *Pertinax* (décembre 192 - mars 193). Il se présenta à la fois quatre candidats à l'empire, partout s'alluma la guerre civile, et la Rome corrompue et chargée de crimes fut affaiblie et ruinée par les déchirements intérieurs. La pourpre impériale était tellement avilie qu'elle fut mise à l'encan par la garde prétorienne, et l'heureux acquéreur, *Didius Julianus*, paya de sa vie le court bonheur de l'avoir possédée (juin 193). Mais il restait encore trois rivaux qui se disputaient l'empire : *Pescennius Niger*, en Syrie ; *Sévère*, du Danube, et *Albinus*, de la Bretagne. La lutte des deux premiers eut son contrecoup en Palestine. Les Samaritains de Néapolis (Sichem) se déclarèrent pour *Pescennius* ; les Judéens, que ce dernier avait persécutés, s'attachèrent à la cause de *Sévère*. Il y eut de fréquentes collisions entre les deux partis, qui se haïssaient, du reste, depuis fort longtemps, et des deux côtés tombèrent de nombreuses victimes. *Septime-Sévère* l'emporta enfin sur son rival (fin 194). Comme tous les chefs de parti, il châtia cruellement les vaincus et récompensa ses propres partisans. Les Samaritains de Néapolis perdirent tous leurs droits de cité ; les Judéens, au contraire, obtinrent le droit d'être nommés aux fonctions municipales et judiciaires, ce qui leur avait été défendu par *Adrien*, et les trois successeurs de cet empereur qui, par adoption, étaient devenus membres de sa famille, avaient maintenu sa défense. Mais les Judéens ne conservèrent pas longtemps la faveur de *Septime-Sévère* ; ils s'aliénèrent ses bonnes grâces à la suite d'une tentative de soulèvement de quelques écrivains (vers 198-199). On se demande quelle

---

<sup>1</sup> Ammien Marcellin XXII, 3, raconte de Marc-Aurèle : *Ille enim (Marcus Aurelius) quum Palaestinam transiret Ægyptum petens, petentium judæortun et tumultuantium sæpe percitus dolentes dicitur exclamasse : « O Marcommiani, o Quadi, o Sarmatæ, tandem alios vobis inquietiores inveni ! »* Un moine, ennemi des juifs, a remplacé le mot *petentium* (suppliants) par *foetentium* (puants). De là ce préjugé qui a existé pendant des siècles que les Juifs ont une mauvaise odeur de naissance.

nécessité poussa les Judéens vers une si folle et si dangereuse entreprise. Il paraît certain qu'ils voulurent profiter de la guerre que les Parthes faisaient alors aux Romains et qui avait pris un tel caractère de gravité que Sévère se rendit avec toute sa famille sur le théâtre de la lutte. Il est, en effet, à remarquer qu'à chaque levée de boucliers des Parthes contre Rome, la Judée tout entière tressaillait du désir de prendre part au mouvement et d'aider à anéantir la ville maudite. Sévère fut obligé de lever honteusement le siège de Hertel, en Mésopotamie, à la défense de laquelle aidèrent certainement des Judéens ; mais, en définitif, les Romains restèrent vainqueurs. Aucun document n'indique clairement si la lutte eut lieu en même temps ou successivement dans les pays Parthes et en Judée. On sait seulement que le soulèvement des Judéens fut très sérieux, puisque le Sénat décerna au vainqueur les honneurs du triomphe (*triumphus judaicus*). Sévère, irrité de cette révolte, se montra, très dur envers les Judéens, et, lors de son passage en Palestine (202), il promulgua contre eux plusieurs lois d'exception ; il leur défendit, entre autres, sous les peines les plus rigoureuses, d'accueillir des prosélytes romains. Comme les chrétiens étaient encore confondus à cette époque avec les Judéens, il va sans dire qu'il était également défendu de se convertir au christianisme. Les Samaritains, châtiés autrefois par Sévère parce qu'ils avaient pris parti pour Pescennius, conquièrent ses bonnes grâces. L'empereur sembla vouloir humilier plus profondément les Judéens en relevant leurs plus acharnés ennemis.

Le patriarche Juda était déjà parvenu à une haute vieillesse lorsque cette révolte éclata en Palestine. Ni lui ni les autres docteurs ne voulurent soutenir l'insurrection ; ils en désapprouvèrent formellement les auteurs. Deux docteurs secondèrent même les Romains dans leur lutte contre quelques petites troupes de Judéens, réfugiés dans la montagne, qui faisaient la guerre des partisans et que les vainqueurs traitaient en brigands. Ce furent Éléazar, dont le père, Simon ben Yohaï, fut un adversaire irréconciliable de Rome, et Ismaël, fils de José. Ces deux docteurs furent sévèrement blâmés d'avoir servi d'instruments au despotisme romain. Josua ben Korha en fit des reproches très vifs à Éléazar : *Toi, vinaigre, produit d'un excellent vin (fils indigne d'un père respecté), continueras-tu encore longtemps à livrer le peuple de Dieu à la mort ?* Éléazar répondit, pour se justifier, qu'il arrachait seulement les mauvaises herbes de la vigne ; mais Josua lui répliqua : *Laisse le maître lui-même accomplir une telle tâche.* Éléazar se repentit plus tard d'avoir aidé les Romains à arrêter des Judéens ; il expia cette faute, dit-on, en s'imposant de douloureuses macérations.

L'autorité d'Éléazar était considérable dans les questions de casuistique, et quelquefois le patriarche lui-même s'y soumettait. Mais la fonction qu'il avait remplie sous les Romains lui avait aliéné les esprits, et comme il craignait qu'après sa mort les docteurs ne voulussent pas lui rendre les derniers honneurs, il recommanda instamment à sa femme de laisser son corps pendant quelques jours dans une chambre avant de le faire enterrer. Ismaël ben José, qui avait partagé les fonctions d'Éléazar, partagea également son discrédit. Il essaya un jour de se justifier en disant qu'il n'avait accepté cet emploi que contre sa volonté et par contrainte. *Ton père ne s'est-il pas enfui, autrefois ?* lui répliqua-t-on, *tu devais agir comme lui !*

Juda, qui occupa le patriarcat pendant plus de trente ans, fut encore témoin de tous ces douloureux événements. A l'approche de la mort, qu'il vit venir avec le calme et la sérénité du sage, il réunit autour de lui ses fils et ses disciples et leur donna ses derniers conseils. Il désigna Gamaliel, son fils aîné, comme patriarche, et Simon, le cadet, quoique plus instruit que Gamaliel, comme *hakam*, et il

recommanda à tous deux de se montrer respectueux et soumis envers sa veuve, qui était sans doute leur belle-mère, et de lui permettre de rester dans la maison qu'elle habitait, quoique cette maison ne lui appartint pas et fût spécialement destinée au patriarche. Il exhorta son successeur à se montrer sévère pour les disciples et, bien que lui-même eût établi le principe de n'en jamais ordonner que deux à la fois, à accorder l'ordination à tous ceux qui lui en paraîtraient dignes. Il pria le Sanhédrin de ne pas lui faire des obsèques exceptionnelles, d'empêcher les villes de célébrer en son honneur des cérémonies funèbres et de ne laisser fermée l'école que pendant un mois. Il mourut dans un âge très avancé (vers 210). A la douloureuse nouvelle de la mort prochaine du patriarche, une foule considérable accourut anxieuse des villes voisines à Sepphoris ; elle ne crut pas possible que ce fatal dénouement pût se produire, et elle menaça de tuer le messager qui annoncerait le triste dénouement. *Bar-Kappara* informa le peuple, d'une façon détournée, que Juda avait cessé de vivre. Il se présenta la tête voilée, les habits déchirés, et dit : *Anges et hommes se sont disputé la possession de l'arche sainte ; les anges ont triomphé, et l'arche a disparu. — Il est mort !* s'écria la foule avec une douleur poignante. — *C'est vous qui le déclarez,* répliqua *Bar-Kappara*. Un convoi immense accompagna le corps de Juda de Sepphoris à Bet-Shearim ; l'éloge du patriarche fut prononcé dans dix-huit synagogues. L'autorité de Juda avait été considérable ; prêtres et docteurs avaient accepté la suprématie de celui qui personnifiait, en quelque sorte, l'enseignement religieux. Après sa mort, il fut surnommé le *saint* (*hakadosch*).

La vénération que les contemporains de Juda professaient pour ce docteur rejaillit sur son recueil de la *Michna*. Cet ouvrage jouit d'une très grande considération dans les écoles et particulièrement auprès de ses disciples de Babylonie. Les anciens recueils de lois, qui n'avaient été conservés que par la mémoire, tombèrent dans l'oubli. Quelques disciples n'admirent cependant pas sans réserve l'autorité de la *Mishna*, où ils reconnurent des erreurs, des contradictions et des lacunes considérables. Le désir de compléter et de corriger la *Mishna* engagea quelques docteurs à composer de nouveaux recueils. Parmi ces docteurs, il faut citer *Hiyya*, de Babylonie, homme modeste, vertueux et savant, doué d'une mémoire prodigieuse, qui se rappelait fidèlement toutes les anciennes *halakot*, et qui avait collaboré à l'œuvre de Juda, *Lévi ben Sissi*, docteur d'une excessive timidité, et le poète caustique et spirituel *Bar-Kappara*. Ces recueils étaient souvent plus clairs et plus conformes à la tradition que le code de Juda, mais ils ne purent pas lutter contre l'influence qu'avait acquise l'œuvre du patriarche. Cette dernière devint la *Mishna* principale, la *Miqhna* par excellence, et les autres recueils ne furent considérés que comme des apocryphes, des ouvrages extérieurs (*kiconot*, appelés improprement *Boraitot*)<sup>1</sup>, absolument comme certains ouvrages sont déclarés apocryphes par rapport au canon biblique.

Le trait distinctif de la *Mishna*, qui a été acceptée comme code religieux par les Judéens, c'est d'avoir imprimé au judaïsme un caractère juridique, de le présenter comme une collection d'ordonnances. Les commandements et les défenses, les prescriptions inscrites dans le Pentateuque aussi bien que celles qui en ont été déduites par les docteurs sont, d'après elle, des ordres divins, placés

---

<sup>1</sup> Il faut ajouter aux *Boraitot* les écrits mishnaïques suivants que nous possédons : 1° la *Tosefta* ; 2° la *Mekilta*, commentaire juridique sur l'*Exode* ; 3° le *Sifra*, commentaire sur le *Lévitique* ; 4° les *Sifré*, commentaires sur les *Nombres* et le *Deutéronome*. Ces ouvrages sont des annexes à la *Mishna*.

au-dessus de toute attaque et de toute critique. Ce sont assurément les coups incessants portés au judaïsme, les attaques violentes dirigées contre lui par les Hellénisants sous le règne d'Antiochus Épiphane, l'opposition implacable des Sadducéens, le système des allégoristes d'Alexandrie, le dédain professé par le christianisme paulinien et les gnostiques pour les pratiques juives qui ont amené les docteurs à insister particulièrement sur la partie juridique du judaïsme. Ainsi, lorsque les Alexandrins et les gnostiques ne semblent tenir compte dans le judaïsme que de la conception d'un Dieu d'amour, enveloppant toute la création d'une profonde affection, la Mishna cherche à combattre cette tendance, elle ordonne d'imposer silence à l'officiant qui dirait dans sa prière : *Éternel, ta bonté s'étend jusque sur les petits des oiseaux*. La Mishna n'abandonne presque rien au libre jugement des hommes, elle soumet toutes les actions à des lois rigoureuses, elle détermine la part que le pauvre a le droit de recevoir de la charité publique, elle va jusqu'à indiquer le nombre d'enfants que chaque père de famille doit avoir pour satisfaire à l'obligation de contribuer pour une part suffisante à peupler la terre. Elle admet que toutes les prescriptions de la Tora, y compris celles que le Pentateuque ne mentionne pas d'une façon explicite, ont été révélées à Moïse sur le Sinaï et transmises par lui à Josué, qui les a transmises aux anciens, ces derniers les ont transmises aux prophètes qui, à leur tour, les ont transmises à la Grande-Synagogue. Toutes les lois qui ne se trouvent pas dans le Pentateuque sont désignées par la Mishna, sans distinction d'origine, sous le nom de *paroles des scribes* (dibré Soferim). On rencontre, il est vrai, dans la Mishna l'aveu que plusieurs pratiques établies par certains Tannaïtes, ne reposent que sur des raisonnements d'une extrême subtilité, qu'elles ressemblent à des *montagnes suspendues à un cheveu* ; elle n'en considère pas moins toutes les halakot comme des règles inviolables.

La Mishna déclare, à plusieurs reprises, que toutes les prescriptions religieuses ont une valeur égale. On pourrait placer en tête de ce recueil la sentence de Rabbi : *Dans quelle voie l'homme doit-il marcher ? Dans celle qui lui fait acquérir sa propre estime et l'estime des autres. Observe les prescriptions les moins importantes aussi strictement que les lois les plus graves, car tu ignores la récompense attachée à leur accomplissement. Compare la perte (matérielle) que t'impose l'observation d'un précepte à la récompense (morale) qui t'attend, et aux jouissances que peut te procurer un péché, oppose le dommage qu'il te fera subir. Préoccupe-toi sans cesse de ces trois points et tu ne pécheras jamais : sache qu'il y a un oeil qui voit tout, une oreille qui entend tout, et que toutes tes actions sont inscrites dans un livre*. La Mishna établit, en effet, comme principe, que tout israélite observant les pratiques religieuses aura part à la vie future, hormis ceux qui nient le dogme de la résurrection ou celui de la révélation, ou qui vivent et pensent en épicuriens. Elle admet également que la piété est récompensée ici-bas, qu'il suffit d'observer strictement une seule loi pour être heureux, vivre longtemps et participer à la possession de la Terre sainte. On voit que la Mishna a essayé de concilier la doctrine des récompenses terrestres enseignée par la Bible avec un dogme qui ne s'est établi qu'après l'exil, le dogme d'une récompense future. D'après elle, l'accomplissement de certains devoirs religieux est récompensé à la fois sur cette terre et dans la vie future ; ces devoirs sont : la piété filiale, la charité, la fréquentation assidue des écoles, l'hospitalité, la sollicitude pour les malades, la dotation des fiancées (indigentes), les honneurs rendus aux morts, le recueillement dans la prière, rétablissement de la paix parmi les hommes et, tout particulièrement, l'étude de la Loi. La Mishna ne connaît ni châtement futur, ni enfer. Les pécheurs ne subissent que

des châtiments judiciaires ; selon la gravité de la faute qu'ils ont commise, ils sont flagellés, tués par le glaive, étranglés, brûlés, ou lapidés, ou bien Dieu les fait mourir avant l'heure (Kéret). La mort rachète les péchés même les plus graves. Les fautes peu importantes sont effacées par le repentir et le jeûne de Kippour ; les délits commis par inadvertance sont expiés par les sacrifices ; les torts envers le prochain ne sont pardonnés que lorsque l'offensé a été dédommagé et apaisé, et que lui-même a pardonné.

Comme on l'a vu plus haut, l'étude de la Loi, selon la Mishna, est le devoir le plus important, elle est récompensée d'une façon toute spéciale, elle assure à celui qui s'en occupe le bonheur terrestre et la béatitude future. *Quiconque étudie la loi écrite et la loi orale et se conduit d'une manière bienséante s'éloigne du péché.* La préoccupation constante, l'idée fixe des hommes de cette époque était de s'approprier, de conserver et d'augmenter l'héritage religieux de leurs prédécesseurs ; ils s'efforçaient de consolider et développer le judaïsme. Aussi les docteurs de la Loi étaient-ils profondément respectés. *Un savant, fût-il bâtard,* dit le Talmud, *doit avoir le pas sur un grand prêtre ignorant.* Les disciples étaient tenus de témoigner une plus grande vénération aux maîtres qu'aux parents, et, en cas de conflit, ils devaient obéissance aux premiers, parce que *le maître leur faisait acquérir la vie future.* Le père avait l'obligation de donner ou de faire donner l'enseignement religieux à son fils. La Mishna ne déclare pas explicitement l'enseignement religieux obligatoire pour la femme ; elle mentionne sur cette question deux opinions différentes : celle de Ben-Azaï, qui prescrit ou plutôt permet d'enseigner la Tora aux femmes, et celle d'Eliezer ben Hyrkanos, qui, au contraire, le défend très sévèrement. *Enseigner la Tora à sa fille,* dit-il, *c'est l'initier à l'immoralité.* Cette doctrine fut généralement adoptée; elle eut les plus funestes conséquences. Les communautés juives s'imposaient de très grands sacrifices pour créer des écoles élémentaires et supérieures pour les garçons, tandis qu'elles refusaient systématiquement aux jeunes filles tout moyen de s'instruire.

À côté de l'étude de la Loi et de la rigoureuse observance des prescriptions religieuses, la Mishna place l'obéissance aux lois de la morale. *La probité,* dit-elle, *exige que nous soyons fidèles à notre parole, même si la stricte légalité ne nous y oblige point. Ceux qui s'acquittent de leurs dettes, dit-elle encore, dans l'année sabbatique, où légalement ils seraient dispensés de les payer, qui remettent aux héritiers d'un prosélyte ce qu'ils doivent au défunt, bien qu'ils ne soient point tenus de le faire, et, en général, qui exécutent toutes leurs promesses, ceux-là sont aimés des sages.* Elle permet de réciter les prières dans quelque langue que cela soit ; elle n'exige que la ferveur et le recueillement. Elle ordonne de remercier Dieu pour les épreuves qu'il nous envoie, aussi bien que pour le bonheur qu'il nous accorde. En général, la Mishna s'efforce d'associer l'âme à la pratique de la religion. *On n'a pas rempli véritablement son devoir religieux,* dit elle, *en prêtant une oreille distraite aux sons du Schofar, qu'on est tenu d'écouter au Nouvel an, aux fêtes et pendant le jour de l'Expiation de l'année du jubilé ; il faut que ces sons réveillent en nous la piété et nous rapprochent de notre Créateur. Les Israélites,* ajoute-t-elle, *n'ont pas triomphé des Amalécites parce que Moïse a élevé les mains vers le ciel ; ils n'ont pas été guéris dans le désert des morsures des serpents parce qu'ils ont porté leurs regards vers le serpent d'airain, mais parce qu'ils ont élevé leur cœur vers l'Éternel.* La Mishna n'entre cependant pas bien avant dans cette voie, elle attache toujours une plus grande importance aux obligations imposées par les docteurs qu'aux devoirs prescrits par la conscience.

Un autre trait caractéristique de la Mishna est une tendance marquée à supposer et à réunir les cas les plus invraisemblables, pourvu qu'ils fussent possibles, et à indiquer les prescriptions qui pourraient leur être appliquées. Cette tendance eut, dans la suite, des effets heureux, mais elle produisit également des conséquences fâcheuses ; elle aiguisa, d'un côté, l'intelligence des docteurs, et, d'autre part, elle les habitua aux subtilités et aux sophismes. Elle prit naissance et se développa dans les écoles publiques de Jabné et d'Uscha, ainsi que dans un grand nombre d'écoles privées. Cette méthode de raisonner à outrance eut pour principaux partisans Meïr et ses disciples. Il ne suffisait pas à ces docteurs de se prononcer simplement sur des faits réels d'après les prescriptions du Pentateuque ou de la tradition, ils se plaisaient à imaginer des situations compliquées pour démontrer, par exemple, qu'il pouvait se présenter des circonstances où une seule faute appelait plusieurs châtiments ou exigeait plusieurs expiations.

Un fait remarquable, c'est que la Mishna n'a accueilli aucune loi faite contre les judéo-chrétiens, elle n'indique même pas s'il est permis ou défendu de goûter au vin ou à la viande des Minéens. Il est probable que les dangers qui avaient menacé le judaïsme de la part des judéo-chrétiens, depuis la destruction du temple jusqu'à la guerre de Barcokeba, avaient totalement disparu. Par contre, la législation de la Mishna contient de nombreuses dispositions prises contre la gentilité et ayant pour objet d'éloigner les Judéens des païens et de leur culte. Les docteurs chrétiens sentaient aussi combien des lois de ce genre seraient nécessaires pour protéger le christianisme, et un Père de l'Église, *Tertullien*, un des plus jeunes contemporains du patriarche Juda et le premier auteur chrétien qui ait écrit en latin, prit des mesures aussi sévères que la Mishna pour établir une séparation entre les chrétiens et les gentils. Ces derniers s'étaient multipliés en Palestine, après la guerre de Barcokeba ; ils n'occupaient pas seulement les villes maritimes, ils résidaient également dans l'intérieur, et il devenait urgent de les tenir à l'écart. La Mishna réunit dans un traité spécial, dans *Aboda Zara*, les lois établies pour séparer les Judéens des païens. Toute relation est interdite avec ces derniers pendant les trois jours qui précèdent leurs principales fêtes, telles que les calendes de janvier, les saturnales, l'anniversaire de l'avènement ou de la mort de l'empereur ; il est défendu aux juifs de visiter les échoppes des païens ornées de laurier, de leur vendre des objets destinés aux idoles, de leur louer des maisons en Palestine. Le Judéen de Palestine, qui était profondément haï par le païen, ne doit pas lui permettre de le soigner pendant sa maladie, ou de lui couper les cheveux ; il doit surtout éviter de se trouver seul avec lui pour ne pas être assassiné. Les païens de Rome avaient adopté l'usage barbare de faire lutter dans le cirque des hommes contre des animaux ; de là, la défense de leur procurer des lions ou des ours, de leur vendre un objet quelconque qui puisse devenir un instrument de mal, de construire pour eux des basiliques, des places destinées aux exécutions, des stades et, en général, tout bâtiment où ils pourraient verser du sang innocent ; il est même interdit de leur confier des animaux, de crainte qu'ils n'assouvissent sur eux leurs passions criminelles. Il est défendu de se servir de ce qui pourrait avoir été consacré au culte païen, de s'asseoir à l'ombre d'une idole, de boire du vin qui a été ou aurait pu être consacré aux dieux. Toutes les mesures qui avaient été prises peu de temps avant la destruction du temple pour élever des barrières entre le judaïsme et la gentilité, la Mishna les conserva et les aggrava. Et cependant, malgré son hostilité contre le paganisme, elle adopta cette loi établie probablement par

Gamaliel Ier, que les indigents paieras avaient le même droit que les Judéens à recevoir des secours.

La Mishna consacre aux prescriptions de pure morale un traité spécial, intitulé : *les Maximes des Pères* (Pirké Abot). Ce traité contient les aphorismes et les sentences énoncés par les plus anciens des Soferim. On y lit, entre autres, cette maxime de *Sckemaya*, du temps d'Hérode : *Aime le travail et hais les dignités* ; celle de Hillel l'Ancien : *Suis la doctrine d'Aron, aime et recherche la paix, aime les hommes et amène-les à l'étude de la Loi*, et celle de son descendant, Simon III, fils de Gamaliel : *Le monde se maintient par trois vertus : la vérité, la justice et la paix* ; les paroles sages et élevées de Hanina, un des témoins de l'incendie du temple, que le traité des Maximes a accueillies malgré les souffrances que Rome a fait endurer aux Judéens : *Prie pour le salut de l'État (romain), car la crainte seule qu'il inspire empêche les hommes de se dévorer entre eux*. Voici encore quelques autres sentences remarquables de ce traité : *Celui qui est aimé des hommes*, dit Hanina ben Dossa, *est aussi aimé de Dieu, et celui qui ne plaît pas aux hommes ne plaît pas à Dieu*. — *Qui est véritablement sage ?* dit Ben-Zoma, *celui qui ne dédaigne l'enseignement de personne. Qui est vraiment fort ? celui qui triomphe de ses passions. Qui est respectable ? celui qui respecte ses semblables*. — *Ne méprise personne*, dit Ben-Azaï, *et ne dédaigne aucun objet ; tout homme à son heure et tout objet son emploi*. — *L'homme ne saurait être trop humble*, dit Lévitaz, de Jabné, *car sa destinée est de devenir la proie des vers*. — *Sois humble devant tout le monde*, dit Meïr.

Ces maximes d'une morale pure et élevée, les Tannaïtes les inculquaient à leurs disciples et ils les mettaient en pratique dans la vie. Ils étaient d'une piété fervente et sincère et d'une rare modestie ; ils haïssaient par-dessus tout l'orgueil, l'égoïsme et l'hypocrisie, et ils aimaient, leurs semblables d'une affection profonde. L'ardeur de la lutte peut seule expliquer et justifier les dénominations injurieuses d'*imposteurs, serpents, langues de vipère*, que les Minéens ou judéo-chrétiens, exclus de la communauté judaïque, appliquèrent aux docteurs. Il était souverainement injuste de les accuser de ne rien faire que pour attirer sur eux l'attention des hommes, de s'approprier les maisons des veuves, sous prétexte qu'ils adressent au ciel de longues prières, de n'être pieux qu'à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur ils étaient remplis d'hypocrisie et de méchanceté. C'était les outrager et les calomnier que de mettre contre eux, dans la bouche de Jésus, comme l'a fait l'auteur judéo-chrétien de l'Évangile de Mathieu, les paroles suivantes : *Tout ce qu'ils vous disent de faire, observez-le et faites-le ; mais n'imites pas leurs actions, ils sont pieux en paroles, mais agissent mal* ; c'était les calomnier que de leur reprocher de se laisser ou de se faire appeler par orgueil de titre de *Rabbi, Abba* (père), *Môré* (maître). Certes, rien, dans ces qualifications, n'indiquait la présomption ou l'orgueil. Un seul reproche, très grave, pouvait être adressé aux Tannaïtes : c'était d'avoir attaché une importance bien plus considérable à la casuistique qu'aux prescriptions de la morale, d'avoir laissé ces dernières trop dans l'ombre et d'avoir ainsi fait supposer que les lois rituelles forment la base et la partie essentielle du judaïsme. Par suite de cette prépondérance accordée à ces lois, au détriment de la morale, et par suite de cette tendance à considérer la religion comme un ensemble d'actes purement extérieurs dont l'accomplissement nous est imposé par contrainte, la rédaction de la Mishna a nui au judaïsme, dont elle a fait méconnaître le vrai caractère. Cette fausse conception de la religion juive a prévalu chez les Judéens pendant de nombreux siècles, et aujourd'hui encore elle n'a pas disparu.

S'il est vrai, comme semblent l'affirmer certaines traditions historiques, qu'à la mort du patriarche Juda les souffrances des Judéens s'aggravèrent, elles ne durèrent, en tout cas, que jusqu'après la mort de l'empereur Sévère. Celui-ci, qui avait pris également le nom de son prédécesseur Pertinax, et dont on disait qu'il méritait bien de s'appeler *Severus* et *Pertinax* (cruel et entêté), en voulut aux Judéens jusqu'à la fin de sa vie (219) de l'émeute que quelques écervelés avaient fomentée parmi eux. Lui mort, la situation des Judéens s'améliora, et ils furent relativement tranquilles jusqu'à l'époque où le christianisme arriva au pouvoir. Sous le règne des trois premiers successeurs de Sévère, Rome subit l'influence des mœurs syriennes. Les mères de ces empereurs, qui dirigeaient la politique romaine, *Julie Donna*, femme de Sévère, sa sœur, *Julie Maesa*, et les filles de cette dernière, *Julie Soemia*, mère d'Héliogabale, et *Julie Mammée*, mère d'Alexandre Sévère, étaient toutes originaires de la Syrie (Emesa), et leurs enfants introduisirent à Rome des dieux et des pratiques empruntés à leur pays. En Syrie, les Judéens entretenaient des relations cordiales avec les autres habitants ; il y avait particulièrement à Emesa, lieu d'origine des successeurs de Sévère, des prosélytes juifs très riches ; l'entourage de ces empereurs était donc habitué à traiter les Judéens avec justice et bienveillance. *Caracalla* accorda les droits de citoyen à tous les habitants de l'empire romain, et s'il ne parvint pas à la faire disparaître complètement, du moins il effaça en grande partie la distinction qui existait entre latins et non-latins. Il avait un compagnon d'enfance juif auquel à témoignait une profonde sympathie. Son neveu ou son fils, l'empereur *Héliogabale*, qui souilla pendant quatre ans la pourpre impériale (218-222), et qui résolut, dans sa folie criminelle, de destituer les dieux romains et les Césars, voulut introduire publiquement dans Rome, en les subordonnant naturellement à Baal, son dieu du soleil, les cultes juif, samaritain et chrétien. Désireux de suivre fidèlement les pratiques de Baal, dont il se déclarait le prêtre, il se fit circoncire et s'abstint de manger de la viande de porc. C'est ce qui donna naissance au bruit répandu dans toute la Palestine qu'un empereur romain, un Antonin, s'était converti au judaïsme.

Tous ces empereurs ne favorisaient pas ouvertement les Judéens, mais ils adoucissaient dans la pratique les mesures rigoureuses que Sévère avait édictées contre le judaïsme. Janaï, un disciple du patriarche Juda Ier, caractérisa la situation politique des Judéens de cette époque par ces paroles : *Nous ne sommes ni heureux comme des méchants, ni malheureux comme des justes*, c'est-à-dire le gouvernement romain ne nous favorise ni ne nous persécute. Ce fut cependant à cette époque que les agriculteurs juifs furent privés du privilège que leur avait accordé Jules César de ne pas payer d'impôt sur la récolte (*annona*) pendant l'année sabbatique. Mais l'abolition de ce privilège n'avait aucune cause religieuse, elle faisait partie d'un ensemble de mesures fiscales que Caracalla fut obligé de prendre pour améliorer la situation financière de l'État ; elle eut probablement lieu pendant la guerre que cet empereur fit aux Parthes en l'année 216-217, qui était précisément une année sabbatique. Les Judéens souffraient vivement de cette nouvelle loi, qui les obligeait à payer des impôts même pendant les années où leurs champs devaient rester en friche. Janaï, qui dirigeait une école à Sepphoris, décida alors qu'il était permis de se livrer aux travaux d'agriculture pendant l'année sabbatique, et il justifia sa décision par cette raison que Caracalla n'avait pas l'intention de faire transgresser aux Judéens une loi religieuse, mais cherchait à augmenter le rendement des impôts.

Pendant qu'il fit la guerre aux Parthes, Caracalla ou son meurtrier *Macrin*, qui régna pendant un an (avril 217 - juin 218), traita les Judéens avec une grande

bienveillance ; il espérait ainsi gagner à la cause romaine les nombreux Judéens établis entre le Tigre et l'Euphrate. Le fils et successeur du patriarche Juda, Gamaliel II (205-220), avertit les Judéens de la Palestine de se tenir sur leur garde : *Montrez-vous circonspects, leur dit-il, envers la puissance (romaine) ; elle ne vous flatte que dans son propre intérêt, et elle vous abandonnera quand vous aurez besoin de sa protection.* — Ce patriarche était peu familier avec les questions de casuistique ; mais, quoique ses connaissances juridiques fussent inférieures à celles de son frère Simon, son père le nomma cependant son successeur. C'est qu'il paraissait se rendre un compte exact de la situation politique de l'époque, et être doué d'un esprit très pratique. Il s'occupa spécialement de l'administration, exerçant le droit de contrôle sur les fonctionnaires et les communautés, mais il confia la direction des études religieuses aux principaux disciples de son père. Des écoles s'établirent à Sepphoris, Tibériade, Akhara, Lydda et même à Césarée, où résidait le procurateur romain. Ces diverses écoles se soumettaient toutes à une autorité commune, celle de la Mishna. Ce fut la rédaction de la Mishna qui contribua principalement à maintenir l'unité dans l'enseignement religieux.

## Chapitre VI — Le patriarche Juda II ; les Amoraïm — (220-280)

Après la mort des plus jeunes contemporains de Juda le Saint et de son fils Gamaliel II, une ère relativement plus heureuse s'ouvrit pour les Judéens. A l'extérieur, leur situation politique était des plus favorables, grâce aux dispositions bienveillantes de l'empereur qui régnait alors à Rome, et, à l'intérieur, ils étaient dirigés par des hommes à l'esprit généreux et élevé. Les plus célèbres de ces docteurs étaient, en Judée : le patriarche *Juda II*, fils de Gamaliel ; *Johanán*, le savant le plus considérable de son époque ; *Simon ben Lakisch*, homme d'opposition aussi vigoureux de corps que ferme de caractère. Dans le pays des Parthes, près de l'Euphrate, *Abba Areka*, fondateur d'une école qui subsista pendant plus de sept siècles, et *Mar-Samuel*, qui était à la fois docteur de la Loi, astronome et médecin. Juda II formait, en quelque sorte, en Palestine, le centre vers lequel convergeaient toutes ces intelligences. Au temps de sa jeunesse, les pratiques religieuses étaient observées avec une telle rigueur que la famille du patriarche elle-même était sévèrement blâmée chaque fois qu'elle s'en écartait. Mais, avec l'aide de son frère Hillel, il parvint à alléger en partie cette lourde chaîne. Dès leur enfance, les deux frères avaient marqué leur prédilection pour la culture grecque et le costume du pays. Les docteurs, qui savaient que les enfants du patriarche seraient obligés plus tard d'entretenir des relations avec les autorités romaines, leur pardonnaient cette infraction aux lois juives ; mais le peuple se montrait moins indulgent pour les transgressions de ce genre. Ainsi, il arriva une fois que Juda et son frère Hillel sortirent le jour du sabbat avec des chaussures ornées de boucles en or, ce qui était alors considéré comme défendu ; ils en furent vivement critiqués, et comme ils n'osèrent pas déclarer que cet acte n'était pas contraire à la Loi, ils durent se déchausser et remettre leurs souliers à leurs esclaves. Une autre fois, ils se baignèrent ensemble à *Kaboul*, des passants, les voyant, leur dirent : *Chez nous, il n'est pas permis que deux frères se baignent ensemble.*

Quand Juda eut succédé à Gamaliel II (vers 225), il transporta le siège du patriarcat de Sepphoris à Tibériade. Cette ville acquit ainsi une importance considérable ; elle conserva sa prépondérance plus longtemps que les autres

villes où avait résidé autrefois le Nassi, et auxquelles se rattachaient tant de souvenirs, et elle devint le refuge des anciennes traditions. Le sud de la Palestine, où s'étaient déroulés les principaux événements de l'histoire juive, fut totalement éclipsé par la Galilée.

Juda II inspira, comme son grand-père, une grande vénération à ses contemporains, qui le désignaient simplement sous le titre de *Rabbi* ou *Rabbenou* ; mais, pas plus que son aïeul, il n'échappa à la critique, que, du reste, il supporta avec une grande douceur. C'est ce docteur que les documents juifs représentent comme le favori particulièrement aimé d'un empereur romain. Le hasard, aidé par les prétoriens, avait toujours eu une grande part dans l'élection des empereurs de Rome ; ce fut lui qui fit d'un jeune homme de Syrie, Alexandre Sévère (222-235), le maître du monde. Le nouvel empereur tint le judaïsme en très haute estime, et, par la considération qu'il témoigna aux adeptes de cette religion, il contribua grandement à les relever dans l'opinion publique. Dans ses appartements, on voyait, à côté des portraits d'Orphée et du Christ, le portrait d'Abraham. Il répétait souvent cette maxime généreuse, que Hillel avait formulée longtemps avant le Christ et proclamée comme la base même du judaïsme : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse* ; il la fit graver sur le palais impérial et les édifices publics, et il avait soin de la faire publier par un héraut toutes les fois qu'il était obligé de sévir contre un coupable. Il opposait souvent les mœurs honnêtes, des Judéens et des chrétiens à la corruption des Romains, et il voulait que la nomination des plus hauts dignitaires romains se fit d'après les mêmes règles que l'ordination des fonctionnaires juifs et chrétiens. Le christianisme trouva en lui un juge très bienveillant, mais il témoigna une préférence marquée pour le judaïsme ; il autorisa les communautés juives à accueillir des prosélytes et il abolit la loi d'Adrien qui défendait aux Judéens, sous peine de mort, de se rendre à Jérusalem. Les gens d'Antioche et d'Alexandrie raillaient les sympathies d'Alexandre Sévère pour la religion juive ; ils lui donnèrent le surnom de *chef de synagogue* (archisynagogus) et de *grand-prêtre*. A cette époque, le patriarche Juda jouissait d'une autorité presque souveraine ; il avait obtenu de nouveau la prérogative d'infliger des pénalités corporelles, à condition cependant de ne pas les appliquer publiquement et d'en prévenir d'abord l'empereur. Pendant sa campagne en Perse (231-233), Alexandre Sévère se rendait fréquemment à Antioche, et c'est là qu'il paraît avoir fait la connaissance du patriarche. De nombreuses légendes se sont formées chez les Judéens au sujet de la profonde sympathie que l'empereur Sévère (Asvérus), fils d'Antonin — ou Antonin lui-même — témoigna pour le judaïsme et ses adeptes. Il faut faire naturellement, dans ces récits, la part de l'exagération ; il n'est pas moins vrai que plus d'un fait rapporté par ces légendes appartient à l'histoire. Les Judéens, traités le plus souvent avec mépris et cruauté par les empereurs romains, appréciaient particulièrement l'heureuse sécurité que leur assurait Alexandre Sévère, et ils appliquaient au règne de cet empereur les paroles de Daniel : *Même quand les juifs succomberont, on leur viendra un peu en aide*. Leurs sentiments à l'égard des Romains se modifièrent totalement ; leur aversion pour leurs maîtres fit place à une bienveillante sympathie. Les chrétiens de cette époque reprochaient aux Judéens d'entretenir des relations moins cordiales avec eux-mêmes qu'avec les païens. La barrière que la haine avait élevée entre Romains et Juifs s'abaissait, ces derniers sortaient peu à peu de leur isolement farouche, leur horizon s'éclaircissait, ils commençaient à décorer leurs appartements de peintures, et les docteurs les plus rigoristes ne pensaient pas à le défendre. Cette détente dans les relations des Judéens avec Rome engagea le

patriarche à abolir certaines défenses qui avaient été maintenues et observées jusque-là avec la plus grande rigueur. Pendant la première insurrection contre les Romains, au moment où sévissait dans toute sa violence la tourmente soulevée par la haine de race, le synode s'était efforcé d'empêcher tout commerce avec les païens, en défendant aux Judéens de leur acheter de l'huile et d'autres aliments. Cette défense put être facilement observée, à l'origine, en Palestine, parce que le pays produisait tout ce qui était nécessaire à la vie, et que la Galilée exportait de l'huile en quantité suffisante pour en alimenter les provinces voisines. Mais, pendant la guerre d'Adrien, toutes les plantations d'oliviers furent saccagées dans la Galilée, et la nécessité contraignit les Judéens à faire venir leur huile du dehors. Le patriarche Juda II parvint à faire abolir par le Collège l'ancienne défense des docteurs. — Jusqu'alors, l'enfant né du mariage d'une juive avec un païen ou un esclave était considéré comme bâtard et rejeté hors de la société. Juda II déclara licite, contrairement à l'opinion de son grand-père, l'union contractée par l'enfant issu d'un tel mariage. Il aurait voulu lever également l'interdiction de manger du pain des païens, et abolir, en tout ou en partie, le jeûne d'Ab, établi en souvenir de la destruction du temple. Mais sa décision concernant l'huile avait mécontenté gravement quelques docteurs, et leur opposition l'empêcha de faire accepter ses autres réformes. Il réussit cependant à supprimer encore une pratique instituée pendant les guerres néfastes d'Adrien : il fut de nouveau permis aux fiancées de se faire porter, le jour de leur mariage, dans des litières de luxe.

Les docteurs témoignaient au patriarche un profond respect, mais ils ne fermaient nullement les yeux sur ses faiblesses, et ils avaient le courage de le réprimander à l'occasion. Le patriarcat était devenu une dignité presque royale ; Juda II avait attaché à sa personne une garde du corps qu'il chargeait de faire exécuter ses ordres. Ces allures de souverain déplaisaient aux docteurs, d'autant plus que le patriarche les traitait avec peu de ménagement. Ainsi, il abolit certains privilèges qui, dans la vie civile, plaçaient les savants au-dessus du reste de la population, et il les obligea à payer des impôts municipaux. Simon bar Lakisch, un de ces docteurs qui sacrifiaient toute considération de personne à l'amour de la vérité, s'éleva énergiquement contre cette façon de traiter les savants et attaqua Juda avec violence. Un jour, Bar Lakisch soutint à l'école cette opinion qu'un patriarche qui aurait commis une faute devrait être flagellé comme tout autre coupable. Un autre docteur, *Haggai*, fit observer qu'il serait même nécessaire de destituer le patriarche après la flagellation, autrement il se vengerait de ceux qui l'auraient condamné à ce châtiment. Cette discussion était évidemment dirigée contre Juda. Dans un premier mouvement de colère, le patriarche donna ordre à ses esclaves goths d'aller s'emparer du téméraire qui avait osé l'attaquer ; Johanan, le chef de l'école, parvint à l'apaiser. Une autre fois, Juda se plaignit à Bar Lakisch de la rapacité des fonctionnaires qui s'étaient emparés, après la mort d'Alexandre Sévère, de l'administration romaine, et qui exerçaient les plus honteuses déprédations : *Prie pour moi*, lui dit-il, *car le gouvernement romain me traite avec une rigueur excessive*. — *Ne prends rien, et on ne te prendra rien*, répliqua Bar Lakisch. Sous cette réponse se cachait probablement une attaque contre une innovation introduite par Juda II. Avant lui, les patriarches n'étaient pas payés par le peuple ; ils étaient assez riches pour pouvoir vivre des revenus de leur fortune personnelle. Juda Ier avait distribué une partie de ses richesses ; il était venu souvent en aide aux élèves nécessiteux. Son petit-fils n'avait aucune fortune, il ne put pas subvenir à l'entretien des élèves. La plupart des Juifs de la Palestine étaient pauvres ; ils

n'avaient même plus les moyens d'acheter ou de prendre à ferme des champs. Les terres de la Palestine étaient en grande partie entre les mains des païens ; elles appartenaient à des Syriens ou à des Romains. Ce n'étaient donc pas les Judéens de la Palestine qui pouvaient subvenir aux besoins du patriarche ; il fallait s'adresser aux communautés du dehors. Juda II fut probablement le premier patriarche qui envoya des messagers dans les riches communautés romaines pour recueillir les ressources nécessaires à l'entretien de sa maison. Un de ses messagers fut *Josua ben Lévi*, qui se rendit en Italie et à Rome. Ce docteur remarqua dans cette ville une singularité qui le frappa vivement. Des hommes, couverts de haillons, grelottaient en hiver sous les morsures d'un froid rigoureux, tandis que les statues de marbre des places publiques étaient préservées contre les atteintes du froid par de chaudes et épaisses couvertures. Ce contraste entre l'indifférence presque cruelle des Romains pour les pauvres et leurs soins attentifs pour les statues étonna naturellement un docteur dont la religion prêche avant tout la compassion pour les malheureux.

Le voyage de Josua ben Lévi fut certainement couronné de succès. Les Judéens du dehors contribuaient très volontiers à maintenir l'éclat du patriarcat, qui rappelait l'époque brillante de David. Les commerçants et les navigateurs juifs s'étaient accoutumés à consacrer la dixième partie de leurs revenus à l'entretien des écoles de la Palestine. A leurs yeux, ces contributions, recueillies par des messagers et nommées *apostolès*, remplaçaient les dons qu'ils offraient autrefois pour le temple de Jérusalem ; elles représentaient le lien qui rattachait les juifs d'Europe, d'Afrique et d'Asie à la Terre-Sainte et au patriarcat. En instituant ces quêtes périodiques, que des *apôtres* devaient faire hors de la Palestine, Juda II montra certainement plus de perspicacité que l'adversaire de cette institution, Simon bar Lakisch ; il entretint ainsi, dans le cœur de tous les Judéens, le sentiment de la solidarité.

Le frère de Juda II, *Hillel*, paraît avoir été également une personnalité de grande valeur. Entre autres sentences remarquables qu'il prononça, il faut signaler la suivante : *Ne te sépare pas de la communauté, ne te fie pas à ta vertu avant le jour de ta mort, et ne condamne pas ton prochain avant que tu ne te sois trouvé dans la même situation*. Hillel était très versé dans la Bible ; il fut souvent consulté sur des passages difficiles de l'Écriture sainte ou des apocryphes par un Père de l'Église qui, par suite de ses tendances philosophiques, avait dû s'éloigner des docteurs alexandrins et s'était établi à Césarée.

L'Église d'Alexandrie, qui s'était laissé égarer pendant longtemps par la doctrine gnostique, vit se développer, à cette époque, chez ses docteurs, un esprit de recherche et de critique qui détruisit l'influence pernicieuse des gnostiques et fit disparaître la haine que cette secte n'avait cessé d'attiser contre l'Ancien Testament. C'est sous l'impulsion de ce nouvel esprit que les savants chrétiens essayèrent de faire ressortir la connexité existant entre l'Ancien et le Nouveau Testament ; mais, en même temps, ils s'aperçurent que, pour accomplir cette tâche, il était absolument nécessaire de comprendre la langue hébraïque, et que la seule connaissance du texte original leur permettrait de concilier les contradictions qu'ils avaient remarquées entre les dogmes chrétiens et les conceptions bibliques. Un des Pères de l'Église, *Origène*, se livra à l'étude de la langue hébraïque et en encouragea l'enseignement avec une infatigable activité. Il savait que les juifs étaient ses maîtres dans la connaissance de l'hébreu et l'explication de la Bible, et il avoua que, pendant ses différents séjours en Judée (vers 229-253), ils lui indiquèrent le véritable sens de plusieurs passages difficiles. Il est vrai qu'à ce moment la casuistique n'avait pas encore supplanté l'exégèse

biblique. Outre Hillel et Simlaï, il y avait de nombreux savants juifs qui connaissaient la Bible à fond et riaient des raisonnements puérils des docteurs de l'Église, qui tiraient leurs arguments de la traduction corrompue des Septante. Ils raillaient la crédulité des chrétiens, pour qui toute œuvre apocryphe présentée sous le couvert de l'antiquité, telle que les histoires de Tobie, de Judith et de Suzanne, prenait un caractère sacré et devait servir d'appui à leurs controverses. Pour protéger les dogmes de l'Église contre ces railleries et mettre les docteurs chrétiens en état de discuter sérieusement avec les Judéens, Origène entreprit la tâche épineuse de corriger le texte altéré et défectueux des Septante et de le publier avec le texte original de la Bible. Il compara, à cet effet, les traductions d'Aquila, de Symmachus, de Théodotion et de trois autres auteurs, et il les plaça l'une à côté de l'autre en colonnes, dont les premières étaient occupées par le texte hébreu transcrit en caractères hébreux et en caractères grecs. Ce travail porte le nom d'*Hexaples* (Sextuple). Malgré les efforts d'Origène pour la rendre plus correcte, la version des Septante resta altérée comme auparavant, elle devint même encore plus défectueuse, car il s'y glissa plus d'un passage qui appartenait à une des traductions publiées à côté de celle des Septante. Du reste, les dogmes chrétiens n'auraient pas supporté la lumière trop éclatante de la vérité ; ils avaient besoin, pour pouvoir subsister, de la confusion et de l'obscurité. La religion chrétienne est fondée sur ce verset d'Isaïe : *Une jeune fille est enceinte, elle mettra au monde un fils*. Le texte hébreu ne connaît pas la vierge immaculée, dont la disparition entraînerait l'écroulement du christianisme ; cette vierge n'existe que dans la traduction corrompue de la Bible, et voilà pourquoi il était indispensable que cette traduction restât altérée.

La plupart des docteurs palestiniens s'occupèrent très peu d'exégèse biblique ; leur activité se concentra spécialement sur l'étude de la loi orale, c'est-à-dire de la Mishna. Ce dernier ouvrage était rédigé avec une grande concision ; de plus, il contenait des mots devenus obscurs, il rapportait des lois qui n'étaient plus pratiquées, quelques-unes de ses parties exigeaient une attention particulière et une certaine érudition pour être comprises. Les chefs d'école s'appliquèrent tout d'abord à rendre plus claire la rédaction concise et souvent obscure de la Mishna ; ce qui leur fit donner le nom d'*Amoraïm*, *commentateurs*. Mais ce n'était là qu'une partie de leur tâche ; ils se détachèrent peu à peu du texte de la Mishna et se frayèrent des voies nouvelles. Ils traitèrent la Mishna comme les Tannaïtes avaient traité la Tora ; ils analysèrent, découpèrent et disséquèrent le texte, et, à leur insu, ce texte se volatilisa en quelque sorte entre leurs mains et changea de fond et de forme.

La première génération des Amoraïm, qui succéda immédiatement aux Tannaïtes et demi Tannaïtes, se composa d'hommes remarquablement doués, qui atteignirent un âge très avancé ; leur activité dura au delà d'un demi-siècle. Les tendances de leurs écoles étaient différentes ; ils énoncèrent les opinions les plus divergentes, mais leurs discussions ne prirent jamais le caractère d'altercations violentes, parce qu'il existait de leur temps une règle fixe, une autorité reconnue, la Mishna, à laquelle ils devaient tous obéissance. Le plus ancien docteur de cette génération était *Hanina ben Hama*, de Sepphoris (vers 180-260) ; il descendait d'une ancienne et illustre famille babylonienne, et il exerçait la médecine. Cette science, pratiquée surtout par les lévites, avait trouvé également de nombreux adeptes chez les docteurs de la Loi. L'enseignement de Hanina était très simple. Ce docteur était un *amora* dans la véritable acception du mot ; il exposait la Mishna ou la Boraïta telle qu'elle lui avait été enseignée, sans jamais formuler une opinion personnelle. S'il se

présentait un cas quelconque, même très facile, sur lequel la Mishna ne s'était pas prononcée, il ne se permettait pas de le résoudre par lui-même, il le soumettait aux délibérations de ses collègues ou de ses disciples. Ces derniers, plus hardis, ne voulurent pas se résigner à rester attachés à la lettre même de la Mishna, ils se séparèrent de leur maître et fondèrent de nouvelles écoles.

Hanina était d'une piété profonde, qui lui valut le respect des Judéens et des Romains. Lorsqu'il visita, un jour, avec son jeune collègue Josua ben Lévi, le lieutenant romain à Césarée, celui-ci se leva devant les docteurs, et comme quelques-uns des assistants s'en étonnèrent, il leur répondit : *En les voyant, il me semble voir des anges*. L'estime dont Hanina jouissait lui permit de dénoncer avec une franchise absolue les graves défauts de sa communauté, à laquelle il reprochait surtout de croire à la réalité des miracles les plus absurdes. Les exhortations sévères qu'il adressa aux habitants de Sepphoris sont très intéressantes pour l'histoire, elles font connaître l'état des mœurs de cette époque. La peste sévissait une fois à Sepphoris et aux environs avec une extrême violence ; tous les quartiers de la ville étaient cruellement frappés, excepté la rue où demeurait Hanina. La communauté déclara que son chef était responsable de cette calamité, parce qu'il ne voulait pas opérer de miracle en sa faveur pour éloigner le fléau. Hanina leur répondit : *Du temps de Moïse, il n'y eut qu'un Zimri (homme aux mœurs dissolues) et la peste enleva 24.000 hommes ; parmi vous, on trouve un grand nombre de Zimris, et vous vous plaignez de ce fléau !* Une autre fois, la Judée souffrant d'une grande sécheresse, Hanina ordonna des jeûnes et des prières publiques, mais la pluie ne tomba pas. Les gens de Sepphoris s'en prirent de nouveau à Hanina ; ils vantèrent devant lui la puissance de Josua ben Lévi, qui avait obtenu de la pluie pour le sud de la Judée. Le pays étant dévasté plus tard par une nouvelle sécheresse, Hanina fit venir Josua à Sepphoris ; il joignit ses prières à celles de son collègue, le ciel ne les exauça pas. Hanina mit cette circonstance à profit pour critiquer vivement les croyances superstitieuses de sa communauté : *Vous le voyez bien, dit-il, ce n'est pas Josua qui amène la pluie, et ce n'est pas Hanina qui l'empêche de tomber ; mais les habitants de Lydda sont pieux, ils s'humilient devant Dieu, et Dieu les favorise ; vous, au contraire, vous êtes obstinés, vous persistez dans votre impiété, et Dieu vous punit*. Hanina était d'une modestie et d'une abnégation remarquables. Dans sa vieillesse, il reconnaissait et constatait avec empressement le mérite et la gloire de ceux même qui l'avaient éclipsé. Il atteignit un âge très avancé, il fut contemporain de trois patriarches : de Juda Ier son maître, de son fils Gamaliel et de Juda II.

L'enseignement de *Johan bar Napaha* (199-279) forme un vif contraste avec celui de Hanina. Johan fut, dès son bas âge, orphelin de père et de mère. *Je dois remercier Dieu, disait-il souvent, d'avoir perdu mes parents de bonne heure ; je n'aurais jamais pu remplir envers eux mon devoir filial aussi strictement que l'ordonne la Loi*. Sa figure était remarquablement belle, à tel point que, pour en parler, le Talmud, d'ordinaire si sec, emprunte le style imagé de la poésie : *Pour se former une idée de la beauté de Johan, dit-il, il faudrait prendre une coupe d'argent toute neuve, la remplir de graines de grenade, en entourer le bord d'une guirlande de roses, et la placer entre le soleil et l'ombre, l'éblouissant éclat qu'elle jetterait alors représenterait le rayonnement de la figure de ce docteur*. Mais il était d'une beauté un peu efféminée, il n'avait pas de barbe. Ses cils étaient très longs et projetaient leur ombre sur le visage. Ne possédant pour tout bien qu'un petit champ, il s'associa avec un de ses condisciples, *Ilpha*, et s'occupa de commerce. Bientôt après, il abandonna les

affaires et se voua entièrement à l'étude ; il vendit son champ. Quand ses ressources furent épuisées, le patriarche Juda pourvut à son entretien.

Johanán devint un précieux collaborateur de Juda II ; il fut le plus fécond amora de son temps. Grâce à ses nombreux disciples, l'ensemble des opinions qu'il a émises forme une des parties capitales du Talmud. Il ne se contentait pas, comme Hanina, de faire pénétrer la Mishna dans la mémoire de ses élèves, il soumettait le texte à une analyse rigoureuse, examinait chaque assertion avec une sévère attention et comparait entre elles les opinions divergentes ; il fut ainsi amené à déclarer que les décisions de la Mishna n'avaient pas toujours force de loi. Tibériade, avec son doux climat, ses champs fertiles et ses sources thermales, devint le siège de l'école de Johanán. Des disciples nombreux ne cessaient d'affluer de tous côtés vers cette ville ; il en venait même de Babylone, où enseignaient cependant les plus illustres maîtres. Il y eut plus de cent Amoraïm qui adoptèrent et enseignèrent les décisions de Johanán. Ce docteur s'était lié d'une étroite amitié avec le patriarche, et il l'appuya vigoureusement dans les tentatives qu'il fit pour modifier certains usages. Du reste, les décisions de Johanán étaient, en général, moins sévères que celles de l'école de Babylone, qui fut organisée à son époque. Il abolit la défense d'apprendre le grec ; il pensait que la connaissance de la langue grecque était pour les hommes une sauvegarde contre les délateurs, et une parure pour les femmes. Il appréciait beaucoup la civilisation grecque et lui donnait rang à côté du judaïsme. *En récompense de la bonne œuvre que les deux fils de Noé, Sem et Japhet, ont accomplie en couvrant la nudité de leur père, Sem (personnification du judaïsme) a pu s'envelopper du manteau orné de franges (Talit), et Japhet (représentant des Grecs) du manteau des philosophes (pallium).* Ce fut aussi Johanán qui permit de décorer les appartements de peintures.

Johanán était hostile aux autorités romaines ; il flétrissait avec énergie leur arrogance insolente et leur rapacité. Il prétendait que la quatrième bête de la vision de Daniel, cette vision qui fut tant et tant de fois interprétée par les juifs et surtout par les chrétiens, représentait l'empire romain. La petite corne de la bête indique, selon lui, Rome la pécheresse, qui a détruit les autres puissances ; les yeux de cette corne, semblables à des yeux humains, signifient les regards d'envie que les Romains jettent sur le bien d'autrui. Ils confiaient, en effet, aux gens riches une fonction publique pour les obliger à subvenir de leur fortune à l'entretien de la ville ou de la province. *Si on te propose une dignité,* dit Johanán, *abandonne la ville et établis-toi près du désert du Jourdain.* Il permettait même aux Judéens de quitter la Palestine, ce qui était, en général, sévèrement interdit, pour se soustraire aux fonctions publiques.

Le malheur frappa durement Johanán, la mort lui enleva ses deux fils: Il portait constamment sur lui un morceau d'os de son dixième enfant, et, par ce témoignage matériel des douloureuses épreuves qui l'avaient affligé, il consolait ceux qu'un deuil avait atteints. *Voici,* leur disait-il, *ce qui me reste de mon dixième fils.* Ce docteur, orphelin dès sa naissance, mourut presque sans postérité ; de sa nombreuse famille, il n'avait plus qu'une seule fille. La mort de son ami et beau-frère, Bar Lakisch, dont il s'accusa d'avoir hâté la fin, lui causa un violent chagrin ; il en fut si profondément affecté qu'il eut, dans sa vieillesse, des moments de folie.

*Simon bar Lakisch* ou *Resch Lakisch*, comme on l'appelait par abréviation, était, dans les controverses juridiques, en opposition constante avec Johanán. Il paraît être né dans la ville de *Bostra*. Il vit encore Juda Ier et il se forma à l'école des

successeurs de ce patriarche. Il réunissait en lui les qualités les plus opposées ; à côté d'une vigueur corporelle étonnante, il était doué d'une âme compatissante et d'un esprit singulièrement pénétrant. Pendant quelque temps, il professa un métier infime et très dangereux : il était chargé, aux jeux du cirque, d'abattre les animaux qui menaçaient la sécurité des spectateurs ; ce fut probablement sous la pression d'une poignante nécessité qu'il accepta un tel emploi. Les documents parlent souvent de sa force physique, mais ils vantent surtout son austère probité. Il évitait la société de ceux dont l'honnêteté pouvait être suspectée. Aussi les personnes qu'il honorait de son amitié jouissaient-elles de l'estime et de la confiance générales. Jamais un sourire n'éclairait son visage sévère ; il considérait la joie comme un signe de légèreté depuis que le peuple saint était sous la domination des païens. On a vu, plus haut, combien il avait le parler franc même envers le patriarche. Dans l'enseignement, il était partisan de l'examen approfondi du texte plus encore que son collègue et beau-frère Johanan. *Quand il discutait des questions de casuistique, il semblait broyer des montagnes l'une contre l'autre.* Ses vues sur différents points de l'Aggada étaient originales et furent adoptées par ses successeurs. Les écoles avaient discuté à maintes reprises sur le livre de Job et sur l'époque à laquelle le héros de ce drame a vécu, et les opinions étaient naturellement très partagées. Resch Lakisch donna certainement la solution juste du problème en déclarant que *Job n'a vécu en aucun temps et n'a jamais existé, mais que c'est une simple fiction.* Selon lui, les noms d'anges n'étaient pas d'origine juive, mais formaient un élément étranger au judaïsme et avaient été importés de la Babylonie. Un grand nombre de docteurs glorifiaient le passé au détriment du présent ; ils déclaraient, dans leur langage hyperbolique, *qu'un ongle des anciens valait plus que le corps tout entier de leurs successeurs, ou que si les anciens étaient des anges, nous ne sommes plus que des ânes.* Resch Lakisch, au contraire, affirmait que les hommes de son temps avaient plus de mérite que les anciens, parce que, malgré leur douloureuse situation, ils se consacraient à l'étude de la Loi. Quoique Ben Lakisch fut condisciple et ami de Johanan et devint plus tard son beau-frère, leurs relations se tendirent vers la fin de leur vie.

*Josua ben Lévi* était, avec Johanan et Ben Lakisch, le troisième chef de la jeune génération des Amoraïm palestiniens. L'histoire sait peu de chose de ce docteur, mais la légende rapporte sur lui d'abondantes informations. Il établit une école dans le sud de la Judée, à Lydda. Les gens de Lydda n'étaient pas estimés par les Galiléens ; ces derniers leur reprochaient d'être orgueilleux et de ne posséder qu'une science très superficielle. Mais la réputation de Josua ne souffrit pas de ce jugement ; son autorité était considérable, et ses décisions étaient acceptées en grande partie comme ayant force de loi, même dans les cas où les deux autres Amoraïm, Johanan et Ben Lakisch, les combattaient. Et cependant, Josua avoue lui-même qu'il était tellement préoccupé de la réorganisation des communautés du sud de la Judée qu'il avait oublié un grand nombre de traditions. Ces communautés présentaient, en effet, un spectacle lamentable depuis la lutte de Barcokeba ; Johanan et Jonathan durent même les visiter pour y rétablir l'ordre et la paix. — Josua, comme on l'a déjà vu, se rendit à Rome, probablement pour recueillir des offrandes en faveur du patriarcat. Il pensait que c'est de Rome que viendrait le Messie, qu'il séjournait dans la capitale du monde sous les traits d'un esclave, parmi les mendiants et les misérables postés aux portes, et que c'est là qu'il attendait l'ordre divin de délivrer les Judéens. La légende représente Josua comme un des élus qui s'entretenaient avec le prophète Élie et sur lesquels la mort n'avait pas d'empire ; elle raconte que ce docteur dépouilla l'ange de la

mort de son glaive, monta vivant au ciel, parcourut les sphères célestes, le paradis et l'enfer, et contraignit la Mort elle-même, qui lui devait obéissance, à rapporter à Gamaliel ce qu'il avait appris dans ce merveilleux voyage. Il est étrange que Josua soit devenu le héros de tant de légendes aggadiques, lui qui était un adversaire résolu de l'Aggada et qui disait que *celui qui la met par écrit n'a aucune part à la vie future, celui qui l'explique se condamne au feu, et celui qui l'écoute perd son temps.*

Un des plus fervents partisans de l'Aggada était *Simlai*, il lui imprima une direction nouvelle, et, le premier, il la fit servir à l'enseignement de la religion et de la morale. Né à Lydda, il abandonna cette région désolée pour se rendre à Nehardea ; là, il fréquenta la jeune école des Amoraïm, qui brillait déjà d'un vif éclat. Il devint bientôt l'ami du patriarche Juda. Son autorité dans les questions de casuistique était presque nulle en Palestine comme en Babylonie, mais dans l'Aggada il avait une supériorité incontestée ; il excellait surtout à rattacher des entretiens édifiants à des versets bibliques. D'après lui, les prescriptions mosaïques sont au nombre de 613, dont 365 défenses et 248 commandements, que David a résumés dans les 11 vertus suivantes : la droiture, la justice, la vérité, l'aversion pour la médisance, pour la méchanceté et l'injure ; le mépris pour l'impie, l'estime pour le juste, le respect du serment, le prêt sans intérêt, et l'incorruptibilité. Le prophète Isaïe a ramené ces vertus à six, Michée à trois, et le second Isaïe à deux, qui sont : la pratique de la justice et de la charité. Enfin, Habacuc les a comprises toutes sous cette formule unique : *Le juste vit par la foi.* C'est le premier essai qui ait été fait de ramener toutes les lois du judaïsme à un petit nombre de principes.

Grâce à sa profonde connaissance de la Bible et à son esprit élevé, Simlai était remarquablement préparé pour discuter avec les docteurs de l'Église et leur montrer l'inanité des arguments qu'ils tiraient de l'ancien Testament en faveur des dogmes chrétiens. Dans ces polémiques, Simlai se montrait excellent exégète. A l'époque où florissait la première génération des Amoraïm, le christianisme était entré dans une voie nouvelle ; à la place de l'Église primitive, où dominait l'élément ébionite et nazaréen, s'était élevée une Église catholique (universelle) dont les dogmes, en partie pauliniens et en partie anti-pauliniens, étaient acceptés par la majorité des chrétiens. C'étaient surtout les évêques de Rome qui avaient contribué à organiser l'Église catholique et à unir en un seul faisceau les nombreuses sectes chrétiennes. Comme ils siégeaient dans la capitale du monde, ils s'arrogeaient la suprématie sur les autres évêques et patriarches, excluaient de la communauté, comme ils le tirent au moment où fut discutée la question de la Pâque, leurs collègues qui ne partageaient pas leur opinion, et se faisaient reconnaître comme archevêques et papes. L'unité une fois constituée dans le christianisme, on se mit à examiner et à étudier de plus près les traditions de l'Église. Il s'était formé un certain nombre de nouveaux dogmes pour lesquels il fallait trouver une base dans l'Ancien Testament. La doctrine de l'unité, que les premiers chrétiens avaient conservée comme une tradition de la maison paternelle, s'altéra peu à peu, et la jeune Église, en glorifiant et en exaltant en Jésus le Messie, créa une dualité : le Père et le Fils, ou le Créateur et le Logos. Un troisième élément vint bientôt s'ajouter à cette dualité. La conception juive de l'inspiration des prophètes par Dieu, appelée inspiration sainte (*Ruah hakodesch*), prit, en quelque sorte, corps dans le christianisme et devint la personne du Saint Esprit, ayant même origine et même principe que Dieu et le Christ. Le christianisme, qui prétendait représenter un judaïsme épuré, s'éloigna à son insu de la conception juive et adopta une espèce

de triple divinité. Mais, plus le dogme chrétien de la Trinité était en contradiction avec le principe même du judaïsme, plus on faisait d'efforts pour le découvrir dans l'Ancien Testament et prouver par là qu'il remontait à une haute antiquité. Une pareille démonstration présentait de graves difficultés ; les docteurs de l'Église qui savaient l'hébreu eurent recours à la méthode des allégoristes. Ils crurent voir une allusion à la Trinité dans la multiplicité des expressions servant à désigner Dieu ; ils allèrent même jusqu'à déduire de ce premier verset du Pentateuque, si clair cependant et si simple : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre*, la preuve que le Christ a pris part à la création du monde ; *car, dirent-ils, le mot commencement signifie, dans ce passage, la sagesse, le Verbe, c'est-à-dire le Christ, et ce verset contient cette profonde pensée : c'est dans le Christ que Dieu a créé le monde.*

Simlaï défendit avec beaucoup de force et d'habileté la conception du Dieu-Un contre le dogme chrétien de la Trinité. Il eut peut-être quelquefois pour adversaire le savant Origène, qui avait séjourné longtemps en Palestine. Simlaï démontra d'une façon péremptoire que tous les passages de l'Écriture sainte invoqués en faveur de la Trinité proclament, au contraire, avec force l'unité de Dieu. La polémique dirigée contre le christianisme éveilla, même chez les païens de cette époque, le désir d'étudier les livres juifs pour combattre, à leur tour, cette religion si envahissante. Aux yeux des théologiens chrétiens, le livre de Daniel, avec ses allusions obscures et ses chiffres mystérieux, était une œuvre sibylline prédisant que Jésus reviendrait dans un temps prochain. Le philosophe païen Porphyre combattit cette interprétation. Ce néo-platonicien, qui portait le nom oriental de *Malthus* et était originaire de *Batanea*, fit un commentaire sur le livre Daniel, qui était plutôt une œuvre de polémiste que d'exégète. Il y soutint que le livre de Daniel supposait un auteur contemporain d'Antiochus Épiphane, cet ennemi implacable des juifs et du judaïsme, et que les passages énigmatiques de cet ouvrage s'appliquaient aux événements de cette époque, mais n'étaient nullement des prophéties et surtout ne faisaient aucune allusion au christianisme.

## **Chapitre VII — Les Judéens dans les pays Parthes — (219-280)**

A l'époque où Juda II occupait le patriarcat en Palestine, les communautés juives de la Babylonie prirent un développement considérable et commencèrent à jouer le premier rôle dans l'histoire du judaïsme de ce temps. La Babylonie, cette Italie de l'orient, dont la capitale avait d'abord été, comme Rome, la maîtresse du monde et avait succombé ensuite sous les flots des envahisseurs, et dont le nom avait brillé au loin, même après sa décadence, d'un prestige magique, ce pays admirable, où s'étaient établies une première fois les tribus expulsées de la Palestine, devint le centre de la pensée juive. Cette région fertile, qui s'étendait entre le Tigre et l'Euphrate, éclipsa totalement la Judée. L'accueil bienveillant qu'elle fit aux Judéens adoucit pour eux l'amertume de l'exil, elle les traita comme ses propres enfants, et les docteurs s'y livrèrent à l'étude de la Loi avec une ardeur nouvelle. C'est que les Judéens, sous la domination des souverains Parthes et persans, jouissaient presque d'une complète autonomie, ils avaient à leur tête un chef indépendant. La sécurité que leur assurait cette situation politique, jointe à une étonnante vitalité que n'avaient pu affaiblir ni les vexations ni les persécutions, stimula vivement leur activité intellectuelle et lui imprima une puissante impulsion. Sous l'influence babylonienne, l'esprit juif

s'aiguïsa, il devint plus pénétrant et plus subtil, cherchant et scrutant jusqu'à ce qu'il eût trouvé une réponse à toute question, une solution à tout problème. Les chefs des écoles de ce pays apprirent au peuple à réfléchir et à raisonner.

Dans les documents juifs, le terme de **Babylonie** ne désigne pas toujours le même territoire. Tantôt, il s'entend de la contrée qui va de l'endroit où le Tigre et l'Euphrate prennent leur source, jusqu'au golfe Persique ; tantôt, il indique le pays compris entre les deux fleuves jumeaux depuis le point où leurs bras commencent à se rapprocher jusqu'à l'endroit où ils s'unissent et où de nombreux canaux traversaient autrefois la région et mettaient les deux fleuves en communication : c'est la partie la plus méridionale de la Mésopotamie, l'ancien royaume de Babel et une partie de l'ancienne Chaldée, c'est aussi la région qui était habitée en grande partie par des Judéens, et qui, pour cette raison, était quelquefois appelée *pays d'Israël* ; enfin, dans sa plus étroite acception, ce terme ne représente plus qu'un petit territoire situé à l'est de l'Euphrate et se développant depuis Nehardea, au nord, jusqu'à Sora, au sud, sur une longueur d'environ 22 parasanges (124 kilomètres). Il était très important pour les Judéens de connaître d'une façon exacte les frontières de ce qu'on appelait la Babylonie, car les Judéens nés en Babylonie étaient considérés comme issus d'une origine essentiellement juive dont la pureté primitive n'avait jamais été altérée par le mélange d'un élément étranger. Sous le rapport de la pureté de race, la Judée elle-même reconnaissait la supériorité de la Babylonie. Un ancien proverbe disait : *Pour la pureté de la race, la différence entre les Juifs des provinces romaines et ceux de la Judée est aussi sensible que la différence entre une pâte de médiocre qualité et une pâte faite de fleur de farine, mais la Judée elle-même est comme une pâte médiocre par rapport à la Babylonie.*

La région judéo-babylonienne était divisée en une quantité de petits districts qui étaient appelés du nom de leur ville principale. Il y avait les districts de *Narès*, *Sora*, *Pumbadita*, *Nehardea*, *Nehar-Pakod*, *Mahuza*, etc. Chacun de ces districts avait sa physionomie propre, son originalité, il avait ses mœurs et sa manière de vivre particulières, il avait même ses poids et ses mesures spéciaux. Dans cette région, quatre villes surtout avaient une importance capitale et occupèrent successivement le premier rang. C'était d'abord Nehardea, forteresse construite près de l'Euphrate et du canal *Naraga*, et habitée exclusivement par des Judéens ; elle protégeait la Babylonie juive. Pendant quelque temps, Nehardea fut la Jérusalem de la Babylonie ; au moment où le temple subsistait encore, cette ville centralisait les dons offerts pour le service du temple par toutes les communautés babyloniennes, et, de là, les sommes recueillies étaient envoyées, sous bonne escorte, à Jérusalem.

A quelques milles de Nehardea, au sud, était située la ville de *Firuz-Schabur* (plus tard, *Anbar*), fortifiée et très populeuse, la plus importante cité après la capitale, *Ctésiphon*. Non loin de là, près d'un des nombreux canaux de l'Euphrate, se trouvait la ville de *Pumbadita*, où s'élevaient de superbes palais. Elle était également habitée exclusivement par des juifs, qui y étaient établis depuis de longs siècles ; les Judéens de la Babylonie la considéraient comme leur capitale. Autour d'elle et dans son voisinage étaient plusieurs petites villes et quelques châteaux forts. Les gens de *Pumbadita* passaient pour être ingénieux et retors ; on les disait même rusés et voleurs. *Si tu te trouves avec un habitant de Pumbadita*, dit un proverbe, *change d'hôtel*. Au sud de *Pumbadita*, à 124 kilomètres (22 parasanges) de là, était *Mata-Mehassia*, qui était bâtie près d'un immense lac, *Sora*. Ce lac n'était autre que l'Euphrate, qui se développait dans cette région profonde sur une très large étendue. *Mata-Mehassia* s'appelait aussi

*Sora*, du nom de ce lac ; sa population était composée de païens et de Judéens. La campagne qui entourait *Sora* était très fertile ; tous les ans, les nombreux canaux et les embranchements de l'Euphrate l'inondaient et la fertilisaient. Cette ville formait un contraste absolu avec *Pumbadita* ; tandis que celle-ci se distinguait par la magnificence de ses édifices et le caractère sournois de ses habitants, les gens de *Sors*, au contraire, étaient pauvres, modestes et honnêtes. *Il vaut mieux, disait un proverbe, demeurer sur un fumier à Mehassia que dans un palais à Pumbadita.* A ces trois villes, *Nehardea*, *Pumbadita* et *Mata-Mehassia*, situées près de l'Euphrate, il faut ajouter *Mahuza*, voisine du Tigre et à 3 milles de *Ctésiphon*, la capitale des Parthes. *Mahuza*, qui s'appelait aussi *Mahuza-Malka*, du nom de *Nehar-Malka* (canal royal), qui se trouve dans le voisinage du Tigre, s'élevait sur une hauteur et était protégée par deux solides murailles et un fossé profond.

*Mahuza*, avec son fort, avait une grande importance pour la sécurité des souverains parthes ou perses ; néanmoins, elle était exclusivement habitée par des Judéens. Les principaux habitants de cette ville descendaient de prosélytes, aussi leur caractère différait-il de celui des autres Judéens de la Babylonie, ils étaient légers, recherchant le plaisir et montrant plus de goût pour les occupations frivoles et mondaines que pour les choses religieuses ; on disait d'eux qu'ils étaient noués à l'enfer. Les femmes de *Mahuza* aimaient les divertissements et les longs loisirs. Lorsqu'un docteur palestinien, venu de Judée à *Nehardea*, déclara qu'il était permis aux femmes de sortir le sabbat avec des tiaras en or garnies de pierres précieuses, il ne se trouva dans cette ville que vingt-quatre femmes qui profitèrent de cette permission, tandis que dans un seul quartier de *Mahuza* dix-huit femmes usèrent de cette autorisation. Le voisinage de la capitale parthe, *Ctésiphon*, dont les habitants jouissaient d'une large aisance, influait certainement sur les mœurs des gens de *Mahuza*. Cette capitale ainsi que la ville d'*Ardechir*, nouvellement créée, contenaient une population juive considérable.

Les nombreux canaux qui traversaient la Babylonie faisaient ressembler cette région à une île verdoyante ; la campagne babylonienne, fertile et bien cultivée, avait l'aspect d'un magnifique jardin. Les dattiers abondaient dans le pays, ce qui donna lieu à ce proverbe. *Les Babyloniens achètent un panier de dattes à un denar, et ils ne se consacrent pas à l'étude de la Loi !* Les Judéens de la Babylonie étaient adonnés à l'agriculture et à toutes sortes de métiers ; ils creusaient et nettoyaient des canaux, élevaient du bétail, s'occupaient de commerce, faisaient le cabotage et pratiquaient un certain nombre d'arts. Par suite de leur importance numérique, ils vivaient en Babylonie presque aussi indépendants que dans leur propre État. Leur vassalité envers les seigneurs du pays consistait à payer certains impôts, la taxe personnelle (*Charage*) et l'impôt foncier (*Taska*). Il y avait encore à ce moment dans la région de l'Euphrate de nombreuses terres sans maîtres ; ceux qui s'engageaient à en payer l'impôt foncier pouvaient se les approprier.

Les Judéens avaient leur chef politique, le prince de l'exil (*Resch Galuta*), qui était un des hauts fonctionnaires de l'empire perse et occupait, dans la hiérarchie des dignitaires, le quatrième rang après le souverain. Le *Resch Galuta* était, en quelque sorte, un vassal de la couronne de Perse ; le monarque ne le nommait pas lui-même, il confirmait seulement son élection. Les marques de sa dignité consistaient en une tunique de soie et une ceinture en or. Plus tard, les exilarques déployèrent un luxe princier ; ils sortaient dans des voitures richement ornées, escortés d'une garde du corps et précédés d'un héraut chargé

d'annoncer leur passage. Chaque fois que le roi leur accordait une audience solennelle, ils étaient reçus avec le plus profond respect par les serviteurs royaux, et ils parlaient librement au souverain des questions dont ils avaient à l'entretenir. Selon la coutume des princes orientaux, ils faisaient exécuter de la musique à leur lever et à leur coucher, ce que certains docteurs blâmèrent comme un oubli de la destruction de Jérusalem.

Les exilarques descendaient de la maison de David, le peuple supportait volontiers leur domination parce qu'il se sentait honoré en leur personne. Ces dignitaires faisaient remonter leur origine à Zérubabel, le petit-fils du roi Joïakin, qui serait, d'après certains documents, revenu à Babel<sup>1</sup> et devenu le chef d'un grand nombre de familles. C'est au IIe siècle que nous voyons pour la première fois l'exilarcat occupé par un homme d'une origine obscure, *Mar-Huna* ; celui-ci ordonna qu'après sa mort on l'enterrât en Palestine. A partir de cette époque, les exilarques se succédèrent sans interruption jusqu'au XIe siècle ; leur influence fut considérable sur la marche de l'histoire juive en Babylonie.

Les anciens documents fournissent peu de renseignements sur les rapports des exilarques avec le peuple, ils nous apprennent que le Resch Galuta était le juge supérieur des communautés non seulement pour les affaires civiles, mais encore pour les questions pénales ; il rendait la justice lui-même ou en confiait l'administration à un suppléant. Comme moyen de coercition envers les indociles, il employait la bastonnade. Il avait aussi dans ses attributions la police des villes, l'inspection des poids et mesures, la surveillance des canaux et le soin de veiller à la sûreté générale ; il nommait des fonctionnaires spéciaux à ces divers emplois.

Au commencement, les exilarques ne paraissent pas avoir été payés par le peuple, il est probable que, selon l'ancien usage de l'Asie, on leur offrait des présents ; plus tard, seulement, il est question de ressources régulières que certaines villes mettaient annuellement à leur disposition. En public, on leur accordait des honneurs qui n'étaient rendus qu'aux souverains de la maison de David. Ainsi, dans la synagogue, ils se tenaient dans une tribune élevée qui leur était spécialement destinée, et, quand ils étaient appelés à lire un chapitre de la Tora, le rouleau de la Loi était apporté à leur place. Les revenus de leurs immenses domaines étaient très élevés ; ils avaient à leur service de nombreux esclaves et d'autres serviteurs, même des hommes libres invoquaient leur patronage, et, pour indiquer qu'ils appartenaient à l'exilarque, ils portaient sur leurs vêtements les armes de leur maître. Les exilarques exigeaient de leurs clients qu'ils portassent ces insignes, ils ne permettaient même pas aux savants pauvres qu'ils entretenaient de les déposer ou de les cacher. Le pouvoir du Resch Galuta était considérable, et, comme il n'était pas suffisamment réglé ni limité par des lois ou des usages, il dégénérait quelquefois en despotisme. Aussi se plaignait-on souvent de l'arbitraire, des abus et des violences des exilarques ou de leurs serviteurs ; ils dépossédaient, par exemple, des chefs d'école et en nommaient d'autres, moins dignes, à leur place. Mais quel pouvoir s'est jamais tenu dans les limites de la modération et de la justice ?

A l'époque où l'enseignement de la Loi n'était pas encore organisé dans la Babylonie, l'ignorance des exilarques en matière religieuse était telle qu'on transgressait dans leur maison, en toute innocence, les plus graves prescriptions alimentaires. Il y eut cependant des exilarques qui eurent une connaissance très

---

<sup>1</sup> Deuxième période — Première époque — Chapitre premier.

approfondie de la Loi, possédèrent les plus solides vertus et furent comptés parmi les gloires les plus pures du judaïsme. L'importance numérique des Judéens de Babylonie, l'indépendance dont ils jouissaient dans ce pays, le pouvoir presque absolu de l'exilarque, imprimèrent à l'histoire juive de cette région un cachet tout particulier. Il se créa en Babylonie une situation nouvelle que la Judée n'avait pas connue, qui nécessita l'établissement de nouvelles lois et poussa la doctrine religieuse vers une nouvelle évolution.

Sous le patriarcat de Juda Ier les jeunes gens de Babylonie affluaient en nombre considérable dans les écoles de la Galilée. On aurait dit qu'ils se hâtaient de se réchauffer, dans la patrie juive, avant son extinction complète, à la flamme expirante du foyer de l'enseignement religieux, afin de pouvoir répandre ensuite la chaleur vivifiante de l'étude de la Loi dans le pays où ils étaient nés. La jeunesse juive des pays parthes était entraînée par une attraction irrésistible vers la Palestine ; c'était là un témoignage de l'amour profond que les Judéens dispersés ressentaient pour le pays de leurs aïeux. Beaucoup de ceux qui ne pouvaient pas se rendre en Palestine s'y faisaient porter après leur mort, pour y dormir du dernier sommeil. On voyait arriver, chargés sur de petites barques ou transportés à dos de chameau, de longues rangées de petits cercueils contenant les ossements de ceux que la pensée seule de reposer un jour dans la Terre sainte avait soutenus et consolés à l'heure suprême. Quelques-uns de ces cercueils, provenant d'Alexandrie et de Syrie, ont été retrouvés ; ils portent à l'extérieur, à côté du nom du défunt, de très beaux ornements. Ce désir passionné d'être enseveli dans le pays des ancêtres était encore augmenté par la croyance que la résurrection des morts aura lieu en Palestine. Les chrétiens eux-mêmes partageaient cette espérance, ou, pour mieux dire, cette superstition. Mais si les morts de la Babylonie, enterrés en Palestine, ne se sont pas réveillés de leur sommeil, les jeunes gens babyloniens qui venaient s'asseoir aux pieds du patriarche Juda Ier s'imprégnaient en quelque sorte de la Terre sainte et en revenaient animés d'une nouvelle ardeur pour l'étude. Deux d'entre eux, *Rab* et *Mar-Samuel*, transplantèrent l'enseignement de la Loi dans leur pays d'origine, et y organisèrent des écoles. Ces écoles subsistèrent avec des fortunes diverses pendant plus de huit siècles, et c'est encore l'influence de l'enseignement de ces docteurs qui ranima plus tard l'activité intellectuelle dans l'Espagne juive.

Rab, ou plutôt *Abba Areka*, avait suivi son oncle Hiyya à Sepphoris ; là, il fréquenta son école et profita si bien de son enseignement que le patriarche Juda Ier, qui, certes, ne prodiguait pas les dignités, lui accorda le titre de docteur. Dès que l'annonce de son retour de Palestine se fut répandue en Babylonie, son condisciple Mar-Samuel, qui était revenu avant lui, et son ami Karna allèrent à sa rencontre ; Karna surtout l'accabla de questions. Le roi Parthe Artaban, le dernier des Arsacides, qu'une nouvelle dynastie allait précipiter du trône et priver de la vie, traita Rab avec une grande bienveillance ; il espérait probablement qu'à la suite de l'établissement d'une école importante en Babylonie, les Judéens n'émigreraient plus, ou, au moins, émigreraient en moins grand nombre dans l'empire romain. Même le docteur qui était alors à la tête de l'école de Nehardea, *Schèla*, reconnut la supériorité de Rab. Ce dernier, à la mort de Schèla, fut nommé son successeur, mais il se retira devant son jeune collègue, Mar-Samuel, qui était originaire de Nehardea.

L'exilarque qui détenait alors le pouvoir paraît avoir appelé principalement des savants babyloniens aux fonctions dont il disposait. Il éleva à la dignité de juge du tribunal de Kafri un de ses parents, *Mar-Ukba*, qui était riche, habile jurisconsulte, très modeste et digne à tous égards de la fonction qu'il occupait.

Karna fut également nommé juge ; comme il était peu fortuné, il se faisait dédommager par les diverses parties du temps qu'elles lui faisaient perdre. Abba Areka devint surveillant du marché (*Agoranomos*) ; il fut chargé d'inspecter les poids et mesures. L'exilarque voulut qu'Abba Areka fixât également le prix des denrées, afin d'empêcher le renchérissement des vivres. Sur son refus, il fut mis en prison et n'en sortit qu'à la suite des démarches pressantes de Karna auprès de l'exilarque. Son emploi d'inspecteur du marché obligeait Abba Areka à se rendre souvent dans les divers districts de la Babylonie juive ; il apprit ainsi dans quelle profonde ignorance vivaient les communautés éloignées du centre. Il arriva un jour dans un endroit où l'on ne connaissait même pas la défense de manger de la viande avec du lait. Pour remédier en partie aux inconvénients qui résultaient d'une telle situation, Rab défendit souvent ce qui était permis, et comme son autorité était très grande, les aggravations qu'il introduisit dans le judaïsme furent acceptées et acquirent force de loi. L'abandon dans lequel se trouvait la région de Sora lui inspira la pensée d'y fonder une école. Son entreprise réussit admirablement ; l'académie de Sora resta, presque sans interruption, pendant huit siècles, le siège de la science juive.

La nouvelle école, appelée du nom consacré de *Sidra*, fut ouverte (vers 219) par Abba Areka. Attirés par la réputation de ce docteur, douze cents disciples accoururent de tous les coins de la Babylonie et des pays parthes. L'école ne pouvait plus contenir tous les auditeurs, et Abba Areka fut obligé de l'agrandir par l'adjonction d'un jardin. Ses disciples lui témoignaient une profonde vénération, ils l'appelaient *Rab*, le maître, comme on avait nommé autrefois le patriarche Juda *Rabbi* ou *Rabbenou* ; ce titre de Rab est devenu son nom. Son école était désignée par le terme de Bé-Rab (maison du Rab) ; cette appellation s'appliqua plus tard à toute école. Son autorité religieuse dépassait la Babylonie. Le plus illustre docteur de la Judée, Johanan, lui écrivait : *à notre maître en Babylonie* ; il se fâchait contre ceux qui parlaient de son collègue avec dédain, et il avoua que Rab était le seul docteur auquel il se fait subordonné. Rab possédait des champs qu'il faisait cultiver et dont il consacrait les revenus à l'entretien de ses disciples pauvres. Du reste, il avait organisé son enseignement de telle sorte que ses auditeurs pouvaient se consacrer à l'étude de la Loi tout en pratiquant un métier pour s'assurer des moyens d'existence. Les élèves se réunissaient à Sora pendant deux mois de l'année (*Ader* et *Ellul*), au commencement de l'automne et au commencement du printemps. Durant ces deux mois, appelés mois de réunion (*Yarhè Kalla*), il y avait chaque jour, dès le matin, des conférences ; les auditeurs prenaient à peine le temps de déjeuner. Ces conférences publiques s'appelaient *Kalla*. Outre ces deux mois, pendant lesquels il s'occupait de ses disciples, Rab consacrait à l'instruction du peuple la semaine qui précédait chacune des principales fêtes. L'exilarque se rendait d'habitude à Sora et assistait à ces réunions pour recevoir les hommages de la foule; les maisons étaient insuffisantes pour loger tous ceux qui affluaient dans la ville, ils étaient obligés de camper en plein air, sur les bords du lac de Sora. Les conférences faites à l'approche des fêtes portaient le nom de *Riglè*. Pendant les mois de *Kalla* et la semaine de *Riglè*, les tribunaux chômaient et les créanciers n'avaient pas le droit de citer leurs débiteurs devant la justice.

On ne sait pas si Rab employa un système d'enseignement particulier. Sa méthode consistait à exposer tout au long la Mishna, qu'il avait rapportée absolument complète de Palestine, et à expliquer les mots et la signification de chaque prescription. Ces explications et ces développements portent le nom de *Memra* ; Rab en a laissé un nombre considérable ; ils forment, avec ceux des

chefs d'école Johanan et Mar-Samuel, ses contemporains, une partie importante du Talmud. Comme les habitants juifs de la Babylonie connaissaient, en général, très vaguement les pratiques religieuses et ne savaient pas toujours distinguer entre ce qui était défendu et ce qui était permis, Rab avait résolu d'ajouter, comme on l'a vu plus haut, de nombreuses aggravations aux lois existantes. La plupart de ses décisions furent acceptées ; on ne fit exception que pour celles qui se rapportaient au droit civil, parce que son autorité était bien moins grande dans les affaires civiles que dans les questions rituelles.

Après avoir organisé l'enseignement religieux, Rab se préoccupa de corriger les mœurs des juifs babyloniens. La simplicité de la vie conjugale d'autrefois avait dégénéré en brutalité. Si un jeune homme et une jeune fille qui se rencontraient étaient d'accord pour se marier, ils appelaient les premiers venus comme témoins, et l'union se concluait. Des pères mariaient leurs filles mineures ; le fiancé ne pouvait voir sa fiancée qu'au moment où il ne lui était plus possible de revenir sur sa décision, ou bien il demeurait dans la maison de son futur beau-père, où ses relations étaient absolument libres avec sa fiancée. La loi, loin de condamner ces mœurs grossières, les protégeait, au contraire, de son autorité. C'est contre un tel état de choses que Rab lutta de toute son énergie. Il interdit ces unions immorales qui se contractaient sans aucune démarche préliminaire, prescrivit rigoureusement aux pères de ne pas marier leurs filles sans leur consentement, surtout avant leur majorité, avertit les jeunes gens de ne pas choisir inconsidérément leur compagne, sans même la connaître, afin de ne pas s'exposer à être amenés à haïr celles qu'ils devraient aimer, et il défendit aux fiancés de demeurer sous le même toit avant leur mariage. Un époux condamné à accorder le divorce à sa femme avait quelquefois recours à certains artifices que lui permettait la loi pour ne pas se soumettre à la sentence prononcée contre lui ; Rab rendait ces ruses inutiles en ne tenant, dans ces cas, aucun compte de la loi. Ce docteur releva également le prestige de la magistrature ; les huissiers des tribunaux eurent rang de fonctionnaires ; chacun devait comparaître sur invitation devant la justice ; ceux qui ne se soumettaient pas aux décisions des juges étaient frappés d'excommunication. C'était là, en Babylonie, une punition rigoureuse qui produisait une impression profonde. On proclamait en public les délits commis par l'excommunié, et tout commerce avec lui était sévèrement interdit jusqu'à ce qu'il eût fait pénitence. Il résulte de ce qui précède que Rab poursuivait un double but, le relèvement moral et intellectuel de la population juive. Ses efforts furent couronnés de succès ; il parvint à amender les mœurs et à répandre l'instruction dans une région qui était auparavant, selon l'expression du Talmud, *un champ en friche ouvert à tout venant*. Rab plaça autour de ce champ une double barrière, des mœurs austères et une solide instruction ; il fit pour la Babylonie ce que Hillel Ier avait fait pour la Judée.

Rab ressemblait encore sous d'autres rapports à Hillel ; il était, comme lui, patient, indulgent et modeste. Il avait une femme qui était méchante, acariâtre, et le contrariait en toute circonstance ; il supportait ses vexations avec une inaltérable douceur. Ayant offensé, dans sa jeunesse, Hanina, le chef de l'école de Sepphoris, il supplia plusieurs fois ce docteur de lui accorder son pardon. Croyait-il avoir fait du tort à un homme du peuple, il se rendait auprès de lui la veille de Kippour afin de se réconcilier avec lui. Pour écarter de son esprit toute pensée d'orgueil aux jours où les Judéens accouraient par milliers autour de sa chaire, il répétait ces paroles de Job : *L'homme, fut-il assez grand pour toucher au ciel, est abaissé en un clin d'œil*, et avant de se rendre au tribunal, il disait : *Je me livre volontairement à la mort ; je ne viens pas ici pour soigner mes*

*intérêts, je retourne chez moi sans que j'aie obtenu aucun avantage. Plaise au ciel que je puisse revenir dans ma maison aussi innocent que j'en suis parti.* Il eut la joie de laisser un fils, Hiyya, très versé dans les questions dogmatiques, et de marier sa fille dans la famille de l'exilarque ; les enfants de cette fille furent plus tard des princes savants et respectés. Son deuxième fils, Aïbu, ne montrait aucune disposition pour l'étude ; entre autres conseils qu'il lui donna, il lui recommanda instamment de s'occuper d'agriculture : *Mieux vaut une petite quantité récoltée dans son champ qu'une grande quantité gagnée dans les affaires.* Rab resta pendant vingt-huit ans, jusqu'à sa vieillesse, à la tête de l'académie de Sora (219-247). Tous ses disciples accompagnèrent son corps jusqu'à sa dernière demeure, et, sur la proposition de l'un d'eux, la Babylonie prit le deuil pour une année entière ; pendant cette année, il n'y eut ni fleurs, ni guirlandes de myrte aux mariages. Tous les Judéens de la Babylonie, à l'exception d'un seul, Bar-Kascha, de Pumbedita, pleurèrent la mort de l'illustre Amora.

Rab eut comme ami et collaborateur *Samuel* ou *Mar-Samuel*, appelé également *Aïoc* et *Yarhinai*. Ce docteur, qui contribua pour une part importante au relèvement du judaïsme babylonien, avait des idées plus originales et des connaissances plus variées que Rab. Dans sa jeunesse, il suivit le courant qui entraînait tous ceux qui avaient soif de science vers la Palestine ; il fréquenta l'école de Juda Ier. On raconte qu'il guérit une maladie d'yeux dont souffrait le patriarche, et que ce dernier ne lui accorda pas l'ordination. Il retourna en Babylonie avant Rab et, à la mort de Schèla, il fut élevé à la dignité de chef d'académie.

Mar-Samuel était un homme calme, sensé, ennemi de toute exagération. A la croyance de ses contemporains, qui pensaient que la venue du Messie serait précédée de nombreux miracles, il opposa cette conception qu'à ce moment-là aussi tout suivra son cours normal, et que l'époque messianique ne se distinguera des temps antérieurs que par l'indépendance absolue dont jouira la nation juive. Mar-Samuel ne se consacra pas uniquement à l'enseignement de la Loi, il s'occupa également d'astronomie et de médecine. Son autorité dans les questions rituelles était moins grande que celle de Rab, mais il était un jurisconsulte éminent et toutes ses décisions dans les affaires civiles acquièrent force de loi. Il formula cette règle, d'une importance capitale, que les juifs doivent obéissance aux lois du pays où ils demeurent aussi bien qu'à leur propre législation, ce qu'il exprima par ces mots : *Dina demalkuta dina*. Les Judéens de la Babylonie et des pays parthes, vivant sous un régime de liberté et de tolérance, acceptèrent facilement cette prescription, qui était au fond une innovation très hardie. Le principe de l'inviolabilité des lois du pays établi par Mar-Samuel était, eu effet, en contradiction formelle avec les anciens usages, qui permettaient et souvent recommandaient la transgression de certaines lois étrangères. Ce principe eut dans la suite les plus heureuses conséquences pour les Judéens, il contribua, d'un côté, à les réconcilier avec le gouvernement des pays où les jetait la destinée ; d'autre part, aux ennemis des israélites qui auraient pris prétexte de l'apparent esprit d'exclusivisme du judaïsme pour conseiller des mesures de persécution contre la nation juive, on pouvait opposer ce commandement de Samuel, qui réduisait à néant tous leurs raisonnements. Déjà le prophète Jérémie avait adressé ce conseil salutaire aux tribus dispersées en Babylonie : *Travaillez au salut de la ville où vous êtes établis.* Mar-Samuel transforma ce conseil en une prescription religieuse : *On est tenu de se soumettre à la loi de l'État.*

C'est à Jérémie et à Mar-Samuel que le judaïsme est redevable d'avoir pu subsister dans les pays étrangers.

Mar-Samuel fut une des figures les plus originales de cette époque. Profondément pénétré de l'esprit du judaïsme, dont il connaissait admirablement les doctrines et les traditions, il sut néanmoins voir au delà des limites étroites de sa patrie et de sa religion, et il se préoccupa aussi des autres nations et de leurs croyances. Il s'instruisit particulièrement chez les savants de Perse, et il étudia l'astronomie avec son ami *Ablaat*. L'immense plaine qui se développe entre le Tigre et l'Euphrate et dont le vaste horizon n'est borné par la moindre colline était le berceau de l'astronomie ; cette science dégénéra bientôt, dans cette région, en astrologie. Samuel était trop pénétré des idées juives pour accorder quelque crédit à l'astrologie ; il ne s'occupa que de l'observation et de l'étude sérieuse des corps célestes. *Les voies du ciel*, dit-il, *me sont aussi familières que les rues de Nehardea*, mais il ajouta qu'il ne savait pas calculer la marche des comètes. Il utilisa ses connaissances astronomiques pour établir un calendrier qui permettait aux juifs babyloniens de fixer les fêtes sans attendre que la Palestine les informât chaque fois de l'apparition de la nouvelle lune. Samuel ne publia pas ce calendrier, probablement par respect pour le patriarche et pour ne pas rompre l'unité du judaïsme, et on continua à considérer les calculs du calendrier comme une science secrète (Sod ha-iboui). On sait que Samuel exerçait la médecine, mais aucun document ne donne d'indication précise sur ses connaissances médicales ; il prétendait pouvoir guérir toutes les maladies, à l'exception de trois.

L'éclat dont brillait l'académie de Sora, organisée par Rab, faisait pâlir la renommée de l'école de Mar-Samuel. Mais la plus cordiale entente ne cessa de régner entre les deux docteurs, et Samuel, qui était d'une rare modestie, céda en toute circonstance le pas à Rab et se soumit à son autorité. Après la mort de ce dernier, Mar-Samuel fut reconnu comme le seul chef religieux de la Babylonie ; il conserva cette dignité pendant dix ans. Johanan, qui était en Judée, hésita d'abord à le traiter en supérieur. Dans les lettres qu'il envoyait en Babylonie au nom de l'école de Tibériade, il appelait Rab : *Notre maître en Babylonie*, et Mar-Samuel : *Notre collègue*. Mar-Samuel lui fit alors parvenir un tableau où il avait indiqué les dates des fêtes pour une durée de soixante ans : *C'est un très habile mathématicien*, se contenta de dire Johanan. Mais lorsqu'il eut soumis à Johanan ses recherches sur un nombre considérable de cas douteux de maladies qui pouvaient se présenter chez les animaux et les rendre, d'après les prescriptions talmudiques, impropres à la consommation, son autorité fut reconnue même en Judée.

A l'époque dont il s'agit, c'est-à-dire vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, se produisirent dans l'empire romain et les pays parthes des événements politiques d'une extrême gravité, qui changèrent complètement la situation de ces deux États et exercèrent une profonde influence sur l'histoire des Judéens. Pendant que l'empereur Alexandre Sévère dirigeait les destinées de Rome, la famille des Arsacides, qui régnait depuis quatre siècles sur les Parthes, fut renversée du trône ; une nouvelle dynastie s'empara du pouvoir et introduisit d'importantes modifications dans l'administration intérieure comme dans la politique extérieure. L'auteur de cette révolution fut *Ardechir*, d'origine persane. Soutenu par le parti national persan, qui haïssait les Arsacides parce qu'ils témoignaient une prédilection marquée pour la civilisation grecque, dédaignaient le culte de Zoroastre et s'étaient toujours montrés impuissants à repousser les attaques des Romains, Ardechir marcha contre Artaban, le dernier descendant des Arsacides

et l'ami de Rab, le battit, le détrôna et fonda la nouvelle dynastie royale des Sassanides. Rab s'affligea vivement de cet événement. A la nouvelle de la mort d'Artaban, il s'écria amèrement : *Le pacte est rompu !* Il craignait que le changement de dynastie n'amenât une guerre civile, que le pays, déchiré par les luttes intestines, ne devint facilement la proie des Romains et que les Judéens ne perdissent la semi-indépendance dont ils jouissaient. Le parti qui vint au pouvoir avec Ardechir porte dans l'histoire le nota de néo-Perses et dans les documents juifs celui de Hèbrim (Hébreu) ; il en reste encore aujourd'hui quelques débris sous le nom de *Guèbres*. Les Arsacides s'étaient montrés assez indifférents pour le culte du feu ; Ardechir, au contraire, témoigna pour cette religion un zèle fanatique ; il s'intitula orgueilleusement : *Adorateur de Hormuz, divin Ardechir, roi des rois d'Iran, d'origine céleste*. Il réunit les fragments qui subsistaient encore du Zend-Avesta, le recueil des lois persanes, et les fit adopter comme lois religieuses. — On enseigna partout la doctrine de Zoroastre sur le double principe de la lumière et des ténèbres (Ahura-Mazda et Angrimainyus) ; les mages, qui formaient la caste sacerdotale de ce culte, redevinrent tout-puissants, ils sévirent contre les hellénisants par le fer et le feu. Leur intolérance se manifesta également envers les chrétiens établis dans la partie supérieure de la Mésopotamie, dans les districts de Nisibis et d'Édesse, où ils avaient fondé des écoles. Les Judéens n'échappèrent pas aux mesures vexatoires des mages, et seules leur importance numérique, leur centralisation et leur énergie les préservèrent d'une persécution plus grave. Dans l'ivresse de leur triomphe, les néo-Perses enlevèrent aux tribunaux juifs le droit de se prononcer dans les affaires criminelles, qu'ils avaient jugées jusque-là, ils fermèrent aux Judéens l'accès de toutes les fonctions, même de celle d'inspecteur des neuves et des canaux, et ils exercèrent une certaine contrainte sur les consciences. Ainsi, pendant les fêtes où, dans les temples consacrés au culte du feu, les mages adoraient la lumière comme image visible du dieu Ahura-Mazda, ils ne permettaient pas aux Judéens d'entretenir dans leur demeure du feu dans l'âtre ou d'allumer une lumière ; ils faisaient irruption dans leurs maisons, éteignaient tout feu et toute lumière, et enlevaient des tisons enflammés pour les offrir à leur dieu. Ils ouvraient les tombes pour exhumer les cadavres, parce qu'ils croyaient qu'un corps mort souillait la Spenta-Armaita (la terre divine). Aussi la plupart des docteurs se montrèrent-ils hostiles aux néo-Perses. Johanan craignit vivement que ce peuple ne maltraitât les Judéens de la Babylonie. Le patriarche Juda II s'enquit avec inquiétude du caractère des néo-Perses auprès de Lévi ben Sissi, qui faisait souvent le voyage de Judée en Babylonie. *Les Parthes, lui dit ce docteur, ressemblent aux armées du roi David, les néo-Perses, au contraire, sont de vrais démons*. La tolérance prévalut cependant peu à peu, les Juifs se réconcilièrent avec les néo-Perses, entretenirent avec eux des relations amicales, se départirent même en leur faveur de la stricte observance de certaines lois religieuses et prirent part dans diverses circonstances à leurs repas. Les docteurs autorisèrent les Judéens à fournir aux mages, pendant leurs fêtes, les charbons dont ils avaient besoin, s'écartant ainsi de l'ancienne loi qui considérait un tel acte comme une participation au culte du feu. Rab lui-même, malgré sa sévérité, permettait de transporter le soir de sabbat, sur la demande des mages, les lumières de Hanuka de la cour dans l'intérieur de la maison. Ces rapports amicaux entre Perses et Judéens s'établirent sans doute sous le règne de Schabur Ier (242-271). Ce souverain était l'ami de Mar-Samuel. Il affirma à ce docteur que dans les divers combats qu'il avait livrés aux Romains dans des provinces habitées par une nombreuse population juive, il n'avait jamais versé le sang d'aucun Judéen, excepté à Césarée (Mazaca), la capitale de la Cappadoce, où

il en avait fait passer plusieurs milliers au fil de l'épée, parce qu'ils avaient défendu avec trop de ténacité la cause des Romains contre les Perses.

Pendant que ces faits se passaient en Babylonie, éclata dans l'empire romain une révolution qui influa, de son côté, sur les destinées du judaïsme. Après la mort d'Alexandre Sévère, Rome devint la proie d'une effroyable anarchie. Dans un demi-siècle (235-284), près de vingt Césars et autant d'usurpateurs avaient occupé le trône et risqué leur vie pour réaliser, ne fut-ce que pendant un jour, leur rêve de revêtir la pourpre impériale et décréter librement des exécutions en masse. L'heure de la revanche avait sonné. De tous les pays que Rome avait autrefois soumis se présentaient des candidats au trône pour dompter à leur tour la Babylone italienne. C'étaient des oiseaux de proie qui se jetaient sur l'État romain comme sur un corps en décomposition. Au temps de Mar-Samuel (248), le criminel empereur Philippe, Arabe de naissance et brigand de race, put encore célébrer le millièmè anniversaire de la fondation de Rome ; mais, déjà, Rome était partout, dans tous les camps, dans toutes les stations militaires, excepté dans Rome même. Le Sénat acceptait avec une singulière résignation tous les empereurs qui plaisait aux caprices des légions de lui envoyer, et il sanctionnait servilement leur nomination. Les Parthes, d'un côté, et les Goths, de l'autre, envahissaient en foule l'empire romain, comme s'ils étaient chargés de lui infliger le châtiment dont l'avaient menacé les Sibylles.

Rome subit encore la honte de voir son empereur, *Valérien*, enchaîné comme esclave au char de triomphe de Schabur. La captivité de Valérien et la faiblesse de son fils et successeur *Gallien* relâchèrent partout les derniers liens de la discipline ; il n'y eut plus ni autorité, ni obéissance ; pendant dix ans, l'État romain ressembla à une immense arène, ensanglantée par les luttes de ses propres sujets. Sur tous les points de l'empire se levaient des usurpateurs. Le désarroi et la désorganisation étaient encore bien plus accentués dans les provinces orientales qui touchaient au puissant royaume des Perses. Odenat, un riche et vaillant guerrier de Palmyre, avait groupé autour de lui une bande de sauvages Sarrasins, et, à la tête de cette horde de pillards, il faisait de nombreuses incursions en Syrie et en Palestine et, d'autre part, jusque dans la région de l'Euphrate. Il s'était arrogé le titre de sénateur. N'avait-il pas le droit d'espérer être revêtu un jour, aussi bien que son compatriote Philippe, de la pourpre impériale ? Les Judéens l'appelèrent *Papa Bar Naçar, chef de brigands*, ils lui appliquèrent ce passage de la vision de Daniel : *Une petite corne sortit de la grande, elle avait des yeux humains et une bouche qui proférait des paroles hautaines*. Cet aventurier ruina totalement plusieurs communautés juives de la Palestine et de la Babylonie, il détruisit l'antique Nehardea (261), qui, depuis l'exil, de Babylone, était devenue le centre du judaïsme. Lors de cette destruction, les filles de Samuel furent faites prisonnières et emmenées à Sepphoris, elles furent rachetées et remises en liberté avant même qu'on sut de quelle famille elles étaient. Odenat étendit peu à peu son pouvoir, il devint le chef de l'oasis de Palmyre ou Tadmor, que le roi Salomon avait transformée en une belle cité. La décadence de l'empire romain était telle que ce petit prince asiatique fut obligé de défendre le territoire romain contre les invasions des Perses. L'empereur Gallien récompensa Odenat de ses services en l'appelant à partager le trône avec lui (264). Odenat occupa cette haute situation que pendant un temps très court, il fut assassiné en 267. La rumeur publique accusa *Zénobie*, sa femme, d'avoir été l'instigatrice de ce crime.

Après la mort d'Odenat, sa veuve Zénobie, dont les deux enfants étaient mineurs, fut nommée régente de la Palmyrène. Sous son règne, la ville de

Palmyre devint le centre du luxe, de la civilisation et du bon goût. D'après une source chrétienne, Zénobie aurait été juive, mais aucun document juif ne signale cette particularité. Les historiens romains dépeignent sous les plus brillantes couleurs la magnificence de cette reine. Dans son superbe palais, dont les ruines montrent encore aujourd'hui la valeur artistique, elle offrait l'hospitalité à des savants remarquables, avec lesquels elle se plaisait à s'entretenir sur les sujets les plus variés. A sa cour, vivait l'illustre philosophe et critique Longin, qui fait ressortir, dans son traité sur le *Sublime*, la vigoureuse concision et la beauté de ces paroles du récit de la Création : *Que la lumière soit* ; Zénobie y avait aussi accueilli Paul de Samosate, évêque d'Antioche. Elle paraît s'être également éprise des principes du judaïsme ; néanmoins, les docteurs juifs parlent en termes peu bienveillants de la principauté de Palmyre. *Heureux celui qui assistera à la chute de Tadmor*, dit Johanan. C'est un fait certain que de nombreux juifs avaient pris les armes contre Zénobie, dont la domination s'étendait probablement sur la Judée.

Le Talmud raconte que cette reine ayant condamné à mort, sans doute pour un motif politique, un certain *Zeira ben Hinena*, deux disciples de Johanan, Ami et Samuel, se rendirent auprès d'elle pour implorer la grâce du coupable. Elle rejeta leur demande, en leur disant : *Croyez-vous donc que Dieu, parce qu'il a déjà fait de nombreux miracles en votre faveur, continuera toujours à vous couvrir d'une protection particulière ?* Un autre événement rapporté par le Talmud paraît s'être passé également sous le règne de Zénobie. Un certain *Ulla ben Koscher*, accusé d'un crime politique, avait trouvé un asile à Lydda, dans la maison de Josua ben Lévi. Des soldats cernèrent la ville et menacèrent de la détruire si on ne leur livrait pas Ulla. Josua, placé dans la douloureuse alternative de causer la mort d'un homme ou la destruction d'une communauté, engagea l'accusé à se livrer lui-même aux autorités. Il s'appuya, pour en agir ainsi, sur une loi qui permettait d'abandonner à son sort un accusé poursuivi pour crime politique, dans le cas où sa délivrance mettrait l'existence de nombreuses personnes en danger. Néanmoins, la pensée d'avoir contribué, quoique indirectement, à faire mourir un homme troubla la conscience d'un grand nombre de Judéens. La légende raconte que le prophète Élie apparut à Josua ben Lévi et lui reprocha de s'être conformé dans cette circonstance à une loi quelconque, au lieu de s'être inspiré de la **Mishna des justes**, qui s'élève au-dessus de l'horizon étroit et borné de la législation écrite.

Aurélien triompha de la résistance acharnée de Zénobie et mit fin au règne brillant (267-273) de cette vaillante impératrice ; elle fut emmenée à Rome, attachée au char de triomphe du vainqueur. Johanan vit encore la réalisation du vœu qu'il avait exprimé contre Tadmor, il mourut quelques années après (279).

## **Chapitre VIII — Le patriarcat de Gamaliel IV et de Juda III — (280-320)**

L'époque où s'accomplit un des événements les plus mémorables de l'histoire, c'est-à-dire le triomphe du christianisme et son avènement au trône impérial, marqua le déclin du judaïsme dans son pays d'origine. Le centre de la pensée juive se déplaça de la Palestine en Babylonie, et la Judée ne fut plus bientôt qu'une relique qu'on vénère pour les souvenirs qui s'y rattachent. Les écoles dirigées par les successeurs de Hanina, de Johanan et de Resch Lakisch étaient

fréquentées par de nombreux élèves babyloniens, pour lesquels la Judée gardait un puissant attrait. Parmi les chefs d'école, beaucoup étaient sans notoriété, et les plus considérables d'entre eux, Ami, Assi, Hiyya ben Abba et Zeira étaient originaires de la Babylonie. Abbabu, esprit très original, était né, il est vrai, en Judée, mais il n'avait aucune autorité dans les questions de casuistique. La supériorité de la Babylonie en matière religieuse était si bien établie que Ami et Assi se soumirent spontanément à l'autorité du successeur de Rab. Les jeunes écoles de la Babylonie surpassèrent leurs aînées de la Palestine, Sora et Plumbadita éclipsèrent Sépphoris et Tibériade. Les patriarches mêmes de cette époque, Gamaliel IV et Juda III, n'avaient qu'une autorité très restreinte dans les affaires juridiques. Sous Juda III, l'audition des témoins venus pour annoncer l'apparition de la nouvelle lune était devenue une pure formalité. Ami voulut rendre à cet acte son ancienne importance, mais le patriarche lui dit que Johanan avait déclaré que, dans le cas où, d'après les calculs astronomiques, le trentième jour du mois était en même temps le premier jour du mois suivant, il était permis de faire attester par des personnes qui n'avaient en réalité rien vu, qu'elles avaient aperçu la nouvelle lune. Quoique le sud de la Palestine eût perdu depuis quelque temps sa supériorité, surtout depuis que le siège du patriarcat avait été établi dans la Galilée, au nord, il avait cependant conservé un privilège. C'est, en effet, à Ein-Tab, près de Lydda, dans le sud, que résidait un délégué du patriarche chargé de fixer les néoménies et les fêtes et de proclamer les années embolismiques. Sous Gamaliel IV ou Juda III, le sud perdit ce privilège, et c'est en Galilée qu'on fixa dorénavant le calendrier. Mais les dates des fêtes étaient établies principalement d'après la marche du soleil et de la lune, l'audition des témoins avait si peu d'importance que sous les successeurs de Juda elle cessa de faire partie des fonctions qui incombaient au patriarche. Juda s'attacha, surtout à organiser les communautés et les écoles, il chargea trois des principaux amoraïm, Ami, Assi et Hiyya, de visiter les villes de la Judée afin de s'y rendre compte de la situation des institutions religieuses et scolaires, et de les raffermir là où elles menaçaient ruine. Ces docteurs arrivèrent un jour dans une ville où il n'y avait ni instituteurs, ni chefs religieux. Comme ils demandèrent à voir les gardiens de la ville, on leur présenta les surveillants. *Ce ne sont pas là, dirent-ils, les gardiens, mais les destructeurs de la ville, les véritables gardiens sont ceux qui instruisent le peuple et la jeunesse. La garde veille en vain au salut de la maison, si Dieu lui-même ne la protège pas.*

On accuse le patriarche Juda ou son entourage d'avoir vendu par cupidité des dignités aux riches, et d'avoir refusé l'ordination à des savants pauvres. Ce ne fut certes pas l'amour de l'argent, mais une implacable nécessité qui fit agir Juda ainsi; il fut contraint de solliciter le concours des riches pour l'entretien de la maison du patriarche et des écoles. Le nombre et la fortune des Judéens avaient diminué, les terres de la Judée étaient presque toutes entre les mains des païens, et cette situation avait forcé beaucoup de Judéens à émigrer. Ceux qui étaient restés souffraient en grande partie de la misère. Du reste, l'empire romain lui-même avait fait banqueroute; les luttes de ses chefs, qui se disputaient la pourpre, l'avaient ruiné. Autrefois, les citoyens riches briguaient les honneurs municipaux; vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, ils les fuyaient, au contraire, parce que les municipalités étaient responsables envers l'État des impôts dus par les habitants, et que la rentrée de ces impôts devenait de jour en jour plus difficile. La Palestine souffrait naturellement de cet appauvrissement général, les communautés juives ne pouvaient plus payer que des contributions très faibles, et, par suite, les subsides envoyés par les Juifs du dehors ne

suffisaient plus pour subvenir à l'entretien du patriarcat et des écoles. C'est alors que Juda III eut l'idée de chercher de nouvelles ressources dans la vente de certaines dignités, il accordait, par exemple, le titre de rabbi à des personnes qui n'avaient aucune instruction. Les savants ne ménageaient pas leurs sarcasmes à ces hommes qui n'avaient d'autre mérite que celui d'être riches, qui n'avaient jamais étudié la Loi, et que leur titre autorisait cependant à donner l'enseignement religieux. Un jour, un prédicateur du peuple, malicieux et spirituel, fut appelé à fonctionner comme *meturgeman* (ou interprète) auprès d'un de ceux qui avaient ainsi obtenu le grade de docteur à prix d'argent. En cette qualité, il était chargé d'expliquer et de développer au peuple le sujet que le maître devait lui indiquer tout bas. Il se pencha, approcha son oreille de la bouche du docteur, mais ne perçut aucun son. Il comprit alors à quelle classe de savants appartenait ce docteur, et il le fit comprendre aux assistants en paraphrasant ou plutôt en parodiant le passage dans lequel Habacuc (chap. II, 19) se moque des idoles muettes : *Malheur à celui qui dit au bloc de bois : réveille-toi, et à la pierre inerte : lève-toi. C'est cela qui doit instruire ? Cela est enchâssé dans de l'argent et de l'or, mais n'a pas d'intelligence. Des idoles d'or et d'argent*, voilà comment on appelait, en effet, ces docteurs qui devaient leur titre de rabbi à leur seule fortune.

Juda III occupa la dignité de patriarche sous le règne de Dioclétien. Cet empereur, dont l'énergie retarda de quelques années la chute de la puissance romaine, n'était pas hostile aux juifs ; il haïssait seulement les chrétiens, parce qu'il croyait que leur lutte opiniâtre contre la religion de l'État et leur ardeur à faire des prosélytes étaient les seules causes de la désorganisation de l'empire. Les édits rigoureux qu'il promulgua dans les dernières années de son règne (303-305) pour contraindre les chrétiens à adorer les divinités païennes, pour fermer leurs églises et interdire leurs assemblées religieuses, frappèrent également les Samaritains, mais n'atteignirent pas les juifs. Aussi ces derniers eurent-ils de nombreux envieux qui les calomnièrent auprès de Dioclétien ; ils lui rapportèrent, entre autres, que le patriarche et son entourage se moquaient de son origine obscure, et plaisantaient sur son nom de *aper*. On raconte que l'empereur, irrité, ordonna au patriarche et à quelques notables juifs de se trouver le samedi soir chez lui, à Panéas, à cinq milles environ de Tibériade ; cet ordre ne fut transmis au patriarche que le vendredi soir, de sorte qu'il se trouva dans l'alternative de faire ce voyage le jour du sabbat ou de désobéir à l'empereur. Il arriva cependant avec sa suite, à l'heure fixée, à Panéas ; mais Dioclétien, probablement pour les plaisanter sur la malpropreté dont on accusait les juifs, refusa de les recevoir avant qu'ils n'eussent pris des bains pendant quelques jours. Amenée enfin devant Dioclétien, Juda et sa suite protestèrent de leur dévouement pour lui et lui démontrèrent la fausseté des accusations dirigées contre eux. L'empereur leur pardonna et les congédia.

C'est à cette époque que les Samaritains, contraints par Dioclétien à sacrifier, comme les chrétiens, aux idoles, furent définitivement et totalement exclus de la communauté juive. Par une funeste fatalité, Judéens et Samaritains, qui auraient dû entretenir entre eux des relations cordiales, n'avaient jamais pu s'entendre, et leur antagonisme s'était montré plus profond et plus violent toutes les fois que les circonstances auraient dû les rapprocher. Après la destruction du temple, leurs relations mutuelles étaient excellentes, les Samaritains étant considérés sous beaucoup de rapports comme des observateurs rigoureux de la loi juive. Les persécutions d'Adrien les attachèrent encore plus étroitement aux Judéens. et lorsque Meïr vint déclarer que les Samaritains devaient être assimilés aux

païens, le peuple ne tint nul compte de sa décision. Johanan lui même n'éprouvait aucun scrupule à manger de la viande des Samaritains. Ses successeurs furent plus sévères, et ils parvinrent à établir une séparation complète entre les Samaritains et les Judéens. Voici le fait qui aurait provoqué cette mesure : Abbahu ayant voulu faire venir du vin de Samarie, un vieillard l'informa que les habitants de cette contrée n'observaient pas les lois religieuses. Abbahu communiqua cette information à Ami et à Assi, qui se rendirent en Samarie, y firent une enquête et conclurent que les Samaritains devaient être considérés comme des païens. Cette séparation fut une cause de faiblesse pour les deux communautés. Le christianisme, plus prudent et plus actif, réunit toutes ses forces en un seul faisceau, conquiert bientôt l'empire du monde et traita Judéens et Samaritains avec une égale rigueur. Quand le Golgotha eut atteint les hauteurs du Capitole, il écrasa de sa masse Sion et Garizim.

Abbahu, qui exclut définitivement les Samaritains de la communauté juive, n'était cependant pas un rigoriste; sur certaines questions, ses vues étaient plus larges que celles de ses collègues. Il était très riche, son intérieur était somptueux, et il avait à son service des esclaves goths. Son industrie consistait à fabriquer des voiles de femmes. Il demeurait à Césarée, résidence du gouverneur romain. Les Judéens de cette ville ne parlaient que le grec et récitaient même la prière du Schema dans cette langue ; aussi Abbahu comprenait-il parfaitement le grec et s'entretenait-il dans cette langue avec des savants païens et chrétiens. Il fit même instruire sa fille dans la littérature grecque, alléguant pour sa justification l'opinion de Johanan. Simon ben Abba, qui était ennemi de toute culture profane, en blâma vivement Abbahu. *Comme il tient à faire enseigner le grec à sa fille, dit-il, il invoque l'autorité de Johanan.* Grâce à son vaste savoir, à la douceur de son caractère et à sa belle et imposante figure, Abbahu jouissait d'un grand crédit auprès du gouverneur romain et probablement aussi auprès de Dioclétien, et il employa, à plusieurs reprises, son influence auprès des autorités en faveur des juifs. Ainsi, pour ne citer qu'un seul cas, qui est en même temps un trait des mœurs de cette époque, Ami, Assi et Hiyya ben Abba ayant prononcé un jour une peine sévère contre une femme, Tamar, sans doute parce qu'elle avait péché contre la morale, la condamnée porta plainte contre ses juges auprès du procureur et les accusa d'empiéter sur les droits des tribunaux romains. Les juges, craignant les suites de cette plainte, demandèrent à Abbahu d'intervenir en leur faveur. Abbahu leur répondit que son crédit avait échoué contre l'implacable rancune ou peut-être contre la beauté de la plaignante. Cette réponse était écrite dans un style pittoresque et à mots couverts. En voici le résumé : *Je me suis déjà occupé de la question des trois calomniateurs Eutokos, Eumathès et Talasseus, mais l'intervention de l'opiniâtre Tamar a fait échouer mes démarches.* Cette lettre, qui nous éclaire sur le goût du temps, est écrite en grande partie en hébreu très pur et remplie de jeux de mots ; les noms grecs sont également traduits par des noms hébreux correspondants.

Les connaissances variées qu'il possédait mettaient Abbahu en état d'attaquer avec succès le christianisme. Cette religion était toute prête, à l'époque de Dioclétien, à tenter la conquête de l'empire du monde. Les légions romaines étaient composées en partie de soldats chrétiens ; à la cour de Dioclétien, vivaient des fonctionnaires chrétiens. Aussi les chrétiens redoublaient-ils de zèle pour faire des prosélytes et attaquaient-ils violemment le judaïsme et le paganisme. Les Judéens n'avaient d'autres armes à leur disposition, pour se défendre, que la raison et le bon sens, et ils s'en servirent tant qu'ils ne furent

pas bâillonnés. Abbahu attaqua vigoureusement, comme Simlaï, les dogmes chrétiens. *Si quelqu'un prétend qu'il est dieu, dit-il, il ment ; s'il déclare qu'il est le fils de l'homme, il s'en repentira, et s'il promet de monter au ciel, il ne pourra pas accomplir sa promesse.* C'est surtout sur le dogme de l'Ascension que portaient les controverses des docteurs de la Synagogue et de l'Église; ce dogme était particulièrement défendu par un médecin de Césarée, Jacob le Minéen. Les chrétiens invoquaient en faveur du dogme de l'Ascension la légende qu'Énoch était monté au ciel, comme il est dit : *Et il (Énoch) n'était plus, car Dieu l'avait pris.* Abbahu leur démontra, par d'autres passages, que l'expression *Dieu l'avait pris* signifie tout simplement : *Il était mort.* Quelques années plus tard, Abbahu aurait peut-être payé de sa vie la franchise de ses paroles et la justesse de son argumentation.

Abbahu était modeste, doux et bienveillant. Quand il dut recevoir l'ordination, il se retira devant Abba d'Akko et il exprima le désir qu'on accordât cette dignité à ce dernier pour l'aider à s'acquitter d'une dette qui pesait sur lui. Un autre fait prouve encore sa grande bienveillance. Il fit un jour des conférences dans une ville en même temps que Hiyya ben Abba ; celui-ci traita des questions de casuistique, et Abbahu des sujets d'édification. Les conférences d'Abbahu, semées d'anecdotes, d'historiettes, de jeux de mots, eurent naturellement plus d'attrait pour la foule et attirèrent un auditoire plus nombreux que les dissertations arides de Hiyya. Voyant son collègue s'affliger de l'indifférence que montrait le peuple pour son enseignement, Abbahu le consola en ces termes : *Les matières que tu enseignes sont comme des pierres précieuses qui ne peuvent être appréciées que par de rares connaisseurs, tandis que les sujets que moi je développe ressemblent à du clinquant, qui frappe tous les regards.* Cette anecdote a un intérêt historique, elle montre qu'à cette époque on commençait à négliger en Judée l'étude sévère, difficile et aride de la Loi pour les causeries légères de l'Aggada. — Abbahu se défendait même contre l'éloge qu'on faisait de sa modestie : *Ma modestie tant vantée, dit-il un jour, est bien inférieure à celle de mon collègue Abba d'Akko ; celui-ci permet à son meturgueman (porte-parole) d'ajouter ses propres réflexions aux développements qu'il lui ordonne de faire entendre à la foule.* On voit par ce dernier fait qu'on ne professait plus le même respect qu'autrefois pour l'enseignement des docteurs. Le meturgueman ne se contentait plus d'être simplement l'organe, le porte-parole de celui qui enseignait, il exposait en même temps ses propres idées. Aussi accusait-on les *meturguemanim* de ne s'acquitter, en général, de leur fonction que par vanité, pour faire admirer leur belle voix ou leur facilité d'élocution, et on leur appliquait ce verset : *Mieux vaut la parole sévère du sage que le chant du sot.* Voici, enfin, un dernier fait qui montre l'indulgence inaltérable d'Abbahu, et jette en même temps une certaine lumière sur les mœurs de cette époque. Il était d'usage, en Judée, qu'en temps de sécheresse, le plus digne de la communauté récitait les prières prescrites pour demander de la pluie. A une époque de grande sécheresse, on recommanda à Abbahu pour cet office un homme de très mauvaise réputation que le peuple avait surnommé **Cinq Péchés** (Pentékaka). Abbahu le fit appeler et lui demanda quelle était sa profession. *Je suis entremetteur,* répondit-il, *je nettoie le théâtre, j'apporte aux baigneurs leur linge, les diverts par mes farces et joue de la flûte.* — *N'as-tu jamais fait aucun bien dans ta vie ?* lui demanda Abbahu. — *Un jour que je nettoiais le théâtre,* répliqua Pentékaka, *je vis une femme, appuyée contre une colonne, qui versait des larmes abondantes. Je lui demandai la cause de son chagrin, et j'appris que son mari était en prison et qu'elle ne pouvait trouver la somme nécessaire à sa*

*rançon qu'en se laissant déshonorer. Aussitôt, je vendis mon lit, ma couverture et tout mon mobilier, j'en remis le prix à cette femme et lui dis : avec cet argent tu pourras racheter ton mari sans être obligée de payer sa liberté du prix de ton déshonneur.* A ces mots, Abbahu dit à Pentékaka : *Tu es seul digne de prier pour nous dans la détresse.*

Le théâtre se ressentait, à cette époque de décadence, de l'abaissement général des esprits, les pièces sérieuses en étaient bannies, on y représentait des farces pour amuser la foule, et le judaïsme était souvent le sujet de ces bouffonneries. Abbahu, qui était au courant de ce qui se passait dans les théâtres, se plaignait que les institutions juives fussent livrées aux railleries et à la risée des spectateurs. *On amène, par exemple, sur la scène, dit-il, un chameau couvert d'un drap noir, et alors se produit le dialogue suivant : Pourquoi ce chameau est-il en deuil ? — Parce que les Judéens observent rigoureusement l'année sabbatique, ne goûtent même à aucun légume et se contentent de manger des chardons ; le chameau est ainsi privé de sa nourriture, et il s'en afflige. — Ou bien le **momus** (bouffon) arrive sur la scène, les cheveux coupés. — Pour quelle raison Momus est-il en deuil ? — A cause de la cherté de l'huile. — Qui a causé cette cherté ? — Ce sont les juifs ; ils dépensent pour le sabbat tout ce qu'ils ont gagné pendant la semaine, et comme il ne leur reste même plus de bois pour faire cuire leurs aliments, ils sont obligés de brûler leur lit et, par conséquent, de se coucher par terre dans la poussière. Par mesure de propreté, ils consomment de grandes quantités d'huile, c'est pourquoi l'huile est si chère.*

Abbahu n'était pas versé dans les questions de casuistique, mais comme il jouissait d'une grande considération auprès des autorités romaines, ses collègues, par flatterie, ne lui faisaient aucune observation, même quand il se trompait dans son enseignement. Autant Simon ben Abba avait été sans cesse éprouvé, autant Abbahu fut toujours heureux, et la destinée le favorisa jusque dans sa vieillesse. n avait deux fils très instruits, Abimaf et Hamm. Ce dernier se rendit à Tibériade, sur l'ordre de son père, pour y compléter son instruction ; là, il négligea l'étude pour être toujours prêt à rendre les derniers devoirs aux morts. Son père l'en réprimanda vivement dans une lettre qui est d'une concision remarquable : *T'ai je envoyé à Tibériade parce qu'il n'y avait pas de tombeaux à Césarée ? L'étude est supérieure à la pratique.* — Abbahu fut, en Judée, la dernière personnalité remarquable de l'époque talmudique. A sa mort, raconte la légende, les colonnes même de Césarée versèrent des larmes.

La Palestine avait produit pendant quinze siècles consécutifs des hommes éminents à des titres divers, des juges, des généraux, des prophètes, des soferim, des patriotes et des savants; à l'époque où nous sommes, sa sève était tarie. Par contre, il régnait une activité extraordinaire dans les écoles fondées en Babylonie par Rab et Mar-Samuel. Pendant les cinquante années que ces docteurs dirigèrent ces écoles, l'enseignement religieux prit un essor considérable. Toutes les classes de la population se livraient alors à l'étude de la Loi avec une ardeur toute fraîche et s'efforçaient de conformer leur conduite aux principes qu'on leur enseignait; elles témoignaient le plus vif respect aux savants et professaient un dédain profond pour les ignorants. Les mœurs des juifs babyloniens, autrefois si grossières, s'adoucissaient de plus en plus ; on mettait en pratique dans la vie privée, comme dans la vie publique, les prescriptions de morale enseignées par Rab et Mar-Samuel. La Babylonie jouissait en ce temps de nombreux droits, attachés autrefois exclusivement au sol de la Palestine, on y prélevait même les offrandes destinées aux prêtres, probablement pour les distribuer aux docteurs ; car le sacerdoce cédait alors le pas à la science

religieuse. Ce pays était devenu un État juif dont la Constitution était représentée par la Mishna, et les pouvoirs publics par le prince de l'exil et les assemblées populaires convoquées par les docteurs. Cette effervescence intellectuelle influa sur les exilarques, qui s'adonnèrent à l'étude de la Loi avec un zèle tout nouveau ; *Néhémie* et *Ukban*, petits-fils de Rab, mentionnés avec leur père, *Nathan*, parmi les exilarques de cette époque, méritèrent par leurs connaissances juridiques d'être qualifiés du titre de *Rabbana*. Cette activité intense qui s'était emparée de tous les juifs de la Babylonie et montrait que le judaïsme était encore assez vigoureux pour produire une nouvelle floraison, fut soigneusement entretenue par les successeurs de Rab et de Mar-Samuel. Les plus importants d'entre eux furent : *Huna*, chef de l'académie de Sora, dont l'autorité religieuse était reconnue par les communautés juives de la Babylonie et du dehors ; *Juda ben Yehesquél*, qui fonda une école à Pumbadita et introduisit une nouvelle méthode dans l'enseignement de la Halaka ; *Nahmam ben Jacob*, qui, après la destruction de Nehardea (259), transféra son école à *Schekan-Zib*, près du Tigre ; et, enfin, *Hasda Schèsché*t et *Rabba bar Abbahu*. Ces différents amoraïm imprimèrent à renseignement des écoles babylooniennes des directions variées.

*Huna*, de Diokar, (né vers 212 et mort en 297) succéda à Rab comme chef de l'école de Sora ; il jouit d'une autorité considérable, à laquelle les amoraïm de Tibériade même se soumirent. L'histoire de sa vie est en même temps un tableau des mœurs de cette époque, où les Judéens savaient concilier leur ardeur pour l'étude de la Loi avec la pratique d'un métier. Huna, quoique apparenté avec l'exilarque, avait une fortune très modeste. Il cultivait lui-même son petit champ, et n'en rougissait nullement. Deux adversaires lui demandaient-ils de juger leur différend, il leur faisait d'habitude cette réponse : *Donnez-moi quelqu'un pour accomplir mon travail, et je serai votre juge*. Il fut aperçu, un jour, rentrant chez lui, la bêche sur l'épaule, par Hama bar Anilaï, homme le plus riche, mais aussi le plus généreux et le plus charitable de la Babylonie. Ce Hama avait atteint l'idéal dans la pratique de la charité. Dans sa maison, on cuisait jour et nuit du pain pour les pauvres ; sa demeure avait quatre entrées, une de chaque côté, afin que les indigents pussent y pénétrer facilement ; ils y entraient avec la faim et en sortaient rassasiés. Dans la rue, il avait toujours la bourse à la main pour ne pas faire attendre les pauvres honteux qui lui demanderaient l'aumône. Pendant une année de disette, il fit placer du blé devant la porte de ceux qui n'osaient pas tendre la main. Avait-on besoin d'argent pour payer une lourde contribution, on s'adressait à Hama, qui ne refusait jamais la somme demandée. Malgré ses immenses richesses, il était d'une grande modestie, et quand il vit revenir Huna, chargé de sa bêche, il voulut se saisir de l'outil pour le porter. Huna ne le lui permit point : *Tu n'as pas l'habitude, dit-il, de porter des instruments aratoires dans ta ville, je ne veux donc pas que tu le fasses ici*. Plus tard, Huna devint très riche, et il fit de sa fortune un très noble emploi. Pendant les temps d'orage, quand la tempête soufflait sur la ville, il parcourait les rues en litière pour inspecter les maisons, et il faisait abattre les murs qui menaçaient ruine. Dans le cas où le propriétaire ne pouvait pas faire rebâtir à ses frais l'édifice démoli, Huna mettait les ressources nécessaires à sa disposition. Aux heures des repas, ses domestiques ouvraient toutes grandes les portes de la maison et disaient à voix très haute : *Que ceux qui ont faim entrent ici, ils seront rassasiés*. Il contribuait à l'entretien de très nombreux disciples indigents qui fréquentaient son école, située à Sora. Ses conférences étaient suivies par huit cents élèves, il

avait besoin de treize meturguemanim pour que ses paroles pussent être entendues de tout l'auditoire.

Ce fut Huna qui organisa le judaïsme babylonien, et cette organisation subsista pendant huit siècles. Il établit naturellement une hiérarchie parmi les fonctionnaires. Les assemblées convoquées pendant certains mois de l'année pour suivre l'enseignement des docteurs portaient le nom de *metibta*, le chef de l'assemblée s'appelait *Resch metibta* (recteur) ; après lui, venaient les *Reshè halla* (professeurs), chargés de donner des explications préparatoires, pendant les trois premières semaines des mois de Balla, sur le sujet que le chef de récole voulait développer dans ses conférences. Le pouvoir judiciaire appartenait aux exilarques. Ceux-ci, soit parce qu'ils n'étaient pas versés dans les questions juridiques, soit parce qu'ils n'avaient pas ou ne voulaient pas prendre le temps de rendre la justice, en confiaient le soin aux docteurs. Ces derniers rendaient la justice devant la maison ou le palais de l'exilarque; de là, le nom de *Juge de la porte* (dayyan di baba) que portait le chef de la magistrature.

Huna garda pendant quarante ans la direction de sa metibta. Le respect que ses contemporains professaient pour son savoir et son caractère lui permit de rendre la Babylonie complètement indépendante de la Judée, et de faire reconnaître aux écoles babyloniennes une autorité religieuse égale à celle des écoles de la Palestine. Il rompit le dernier lien qui rattachait les pays de l'exil à la mère patrie, ou plutôt il eut le courage de faire envisager la situation sous son vrai jour. En réalité, la Babylonie était déjà, depuis de nombreuses années, égale et même supérieure à la Palestine, et c'est par respect pour le berceau du judaïsme, ou pour obtenir en faveur de quelque doctrine la sanction des écoles d'un autre pays, que les savants babyloniens consultaient quelquefois l'opinion des docteurs de la Judée. Sous la direction de Huna, l'académie de Sora occupait le premier rang en Babylonie. Ce docteur mourut subitement à l'âge de quatre-vingts ans (297). Ses amis et ses élèves rendirent à ses restes les plus grands honneurs. L'orateur qui prononça son oraison funèbre commença par ces mots : *Huna méritait que l'esprit saint reposât sur lui*. Son corps fut transporté en Palestine ; là, les hommes les plus remarquables, tels que Ami et Assi, allèrent au-devant du convoi. Il fut enterré dans le caveau de son compatriote Hiyya.

Un des plus jeunes contemporains de Huna était *Juda ben Yehesquél* (220-299). Ce docteur, doué d'une intelligence pénétrante, avait un caractère ferme et loyal, mais très anguleux. Descendant d'une famille dont l'origine remontait peut-être jusqu'aux temps bibliques, Il attachait une importance capitale à la noblesse et à la pureté de race. Il aimait la simplicité en toute chose, et il se montrait violent et blessant envers ceux qui étaient raffinés dans leurs manières ou leurs paroles. Quoique sa vénération pour la Terre sainte fût profonde, il blâmait vivement ceux qui abandonnaient la Babylonie pour fréquenter les écoles de la Palestine. Juda fonda à Pumbadita une académie, qui, après la destruction de Nehardea, joua, dans le nord de la Babylonie, un rôle aussi considérable que l'école de Sors dans le sud.

Chez Juda ben Yehesquél, comme, en général, chez ses compatriotes, le sentiment était subordonné à la raison; il ne consacrait qu'un jour par mois à la prière, et le reste du temps il s'adonnait à l'étude. Mar-Samuel l'avait déjà surnommé *le sagace* ; il créa cette dialectique fine et pénétrante qui avait régné autrefois, pendant un certain temps, dans les écoles de la Palestine, et qui fut poussée jusqu'aux dernières limites de la subtilité dans les écoles babyloniennes. Dans son enseignement, il s'occupait exclusivement des questions de droit, parce

qu'elles lui fournissaient l'occasion de supposer les cas les plus variés, de faire les déductions les plus étonnantes et les applications les plus imprévues, et il laissa totalement de côté les parties de la Mishna qui traitaient des lois de la pureté lévitique ou d'autres prescriptions qui n'avaient plus d'utilité pratique dans son temps. Aimant surtout la clarté et la précision, il ne se contentait pas, quand il rapportait une tradition, de la faire simplement connaître, il désignait en même temps le docteur qui l'avait enseignée. Cependant son frère Rami (R. Ami) l'accusa de donner souvent des indications inexactes : *N'adoptez pas, dit-il quelquefois, ces décisions, telles que mon frère les rapporte au nom de Rab ou de Samuel : ces docteurs les ont formulées autrement.* Rami se mit encore, dans une autre circonstance, en opposition avec Juda. Celui-ci avait défendu sévèrement de quitter la Babylonie et même déclaré que les exilés avaient commis un péché grave en retournant en Palestine avec Zérubabel et Ezra, malgré le conseil que le prophète Jérémie leur avait donné de rester en Babylonie. Rami ne tint nul compte de l'opinion de son frère, et se rendit en Judée.

On a vu plus haut que Juda attachait une très grande importance à la pureté de race; il poussa les scrupules, sur ce point, si loin qu'il empêcha pendant longtemps son fils Isaac de se marier, par crainte que la femme qu'il épouserait ne fut pas d'une origine absolument pure. Son ami Huna lui en fit le reproche en lui disant avec une grande justesse : *Sommes-nous bien sûrs de ne pas descendre des païens qui, après la prise de Jérusalem, ont déshonoré les jeunes filles de Sion ?* — Juda était tenu en très haute estime par les Juifs de la Babylonie aussi bien que par ceux du dehors, et, après la mort de Huna, il fut nommé chef de l'académie de Sora (297). Son autorité fut même reconnue en Judée. Il exerça ses fonctions avec une rigoureuse impartialité; ainsi, il ne craignit pas, un jour, d'excommunier un membre influent de l'académie, contre lequel avaient été dirigées certaines-accusations. Cet. homme étant venu le voir pendant sa maladie, Juda lui dit : *Je suis fier d'avoir eu le courage de te punir, sans égard pour ta haute situation.* Après être resté pendant deux ans à la tête de la *metibta*, il mourut dans un âge très avancé.

Juda eut pour successeur un vieillard de quatre-vingts ans, *Hasda*, de *Kafri* (217-309). Ce docteur était un disciple de Rab, pour lequel il éprouvait une profonde vénération. Il recueillit fidèlement toutes les opinions émises par Rab, il promit même une récompense à quiconque pourrait lui citer une seule décision de son **illustre maître**, dont il n'eut pas connaissance. Hasda fut considéré comme le plus heureux des amoraïm. Issu d'une famille très pauvre, il acquit une telle fortune qu'elle devint proverbiale. Il vit célébrer soixante mariages dans sa famille, et, pendant sa vie, il n'eut la douleur de perdre aucun de ses parents. Quoiqu'il eût fréquenté l'école de Huna, sa méthode d'enseignement se rapprochait de celle de Juda ; il se distingua surtout par sa dialectique subtile. Son savoir était supérieur à celui de Huna, et il le fit sentir un jour à son collègue, ce qui amena dans leurs relations une tension qui subsista pendant plusieurs années. C'est probablement à la suite de ce désaccord que Hasda quitta Sora pour retourner à Kafri, mais il s'y sentit seul et abandonné. Un jour que le Conseil de l'école de Sora le consultait sur une question difficile, il répondit tristement : *Pourquoi ramasse-t-on maintenant le bois vert ? on croit donc trouver un trésor dessous !* Pendant que Huna dirigeait encore l'académie de Sora, Hasda fit élever à ses propres frais une école dans cette ville (293) ; il ne continua pas moins à considérer Huna comme la seule autorité religieuse de la ville et s'abstint de statuer sur aucun cas. Nommé, après la mort de Juda, chef

de l'académie de Sora, il conserva cette dignité pendant dix ans et mourut à l'âge de quatre-vingt-douze ans (309).

*Mar-Schésché*t était, comme Hasda, disciple de Rab et auditeur de Huna. Doué d'une mémoire prodigieuse, il savait par cœur toute la Mishna et les autres recueils de lois. Aussi Hasda était-il effrayé de l'abondance des citations que faisait Mar-Schésché't dans chaque discussion ; il est vrai que, de son côté, ce dernier ne suivait pas sans crainte les développements subtils de la dialectique de Hasda. Mar-Schésché't était, en effet, un adversaire déclaré de ces raisonneurs de l'école de Pumbadita qui dissertaient à l'infini sur chaque question pour faire admirer la finesse et l'ingéniosité de leur esprit. Quelqu'un faisait-il à Mar-Schésché't une objection spécieuse, il lui disait aussitôt : *Tu es sans doute de Pumbadita, où l'on veut faire passer un éléphant par un trou d'aiguille.*

On sait par Mar-Schésché't que les gens de la maison de l'exilarque de son époque étaient peu scrupuleux dans l'observance des lois religieuses et avaient des mœurs rudes et grossières. Invité, à plusieurs reprises, à manger chez l'exilarque, il déclina chaque fois l'invitation, et il motiva un jour son refus en déclarant que les serviteurs du Resch Galuta découpaient, pour les faire rôtir, des morceaux de chair sur des animaux vivants. L'exilarque ignorait sans doute ces actes de sauvagerie ; ce fait prouve, au moins, qu'il ne se préoccupait pas de la conduite religieuse de ses domestiques. Ceux-ci jouaient même les plus méchants tours aux docteurs qui étaient en relations avec leur maître et les enfermaient quelquefois dans des cachots.

Le plus jeune amora de cette génération était *Nahman ben Jacob*, disciple de Samuel (235-324). Il était un des représentants les plus remarquables de ces Judéens de la Babylonie auxquels la large aisance, la sécurité et l'indépendance dont ils jouissaient avaient inspiré un sentiment de présomptueux orgueil. Il épousa *Yalta*, fille de l'exilarque, qui était veuve, et il adopta le faste et les manières arrogantes de la famille de sa femme. Ayant des eunuques à son service, comme un prince de l'Orient, il les employait parfois à rappeler par la violence cana qui étaient tentés de l'oublier au respect qu'il se croyait dû. Son beau-père l'avait nommé aux fonctions de juge, et il faisait sentir, à l'occasion, à ses collègues que lui seul avait le droit de rendre la justice. Contrairement à l'usage, il siégeait seul, sans assesseurs, au tribunal. Son caractère était hautain et violent. Un jour, une vieille femme vint se plaindre auprès de lui des esclaves de l'exilarque, qui lui avaient volé des matériaux de construction pour élever une *succa* (cabane). Nahman l'écouta à peine : *Je descends d'un homme, dit-elle alors malicieusement, qui posséda 318 esclaves (Abraham), et tu ne daignes pas prêter l'oreille à ma réclamation !* Nahman l'apostropha rudement et décida qu'elle n'avait droit qu'à être dédommagée de la valeur des matériaux qui lui avaient été pris. — Sa femme, Yalta, était encore plus orgueilleuse et plus arrogante que lui, elle avait l'humeur changeante et capricieuse d'une princesse orientale. Elle exigeait que tous les savants juifs qui rendaient visite à Nahman lui présentassent leurs hommages ; l'un d'eux, Ulla, ayant refusé de le faire, elle l'insulta. Comme ce docteur se rendait souvent de la Palestine en Babylonie, et qu'il était sans doute pauvre, elle lui dit : *Les voyageurs sont des bavards, et les gueux, des pouilleux.*

Nahman introduisit dans le droit juif une réforme très utile. Autrefois, lorsqu'une personne déclarait ne pas devoir l'argent qui lui était réclamé, elle ne pouvait être condamnée à affirmer son dire par serment que dans le cas où elle reconnaissait devoir au moins une partie de la somme réclamée ; la contestation

portait-elle sur la somme tout entière, l'accusé était dispensé du serment. Les anciens croyaient, en effet, dans leur honnête et loyale simplicité, qu'aucun débiteur n'aurait l'audace de nier totalement ce qu'il devait. L'application de ce principe étant devenue un encouragement au vol, Nahman décida que dans tous les cas, qu'il niât une partie seulement ou la totalité de la somme réclamée, l'accusé serait obligé d'affirmer sa déclaration par serment.

Un autre amora, *Zeïra*, forma en quelque sorte un trait d'union entre la Judée en décadence et le judaïsme babylonien, qui était alors à son essor ; Il personnifia plus que tout autre le contraste si vif qui existait entre les Judéens de la mère patrie et ceux de la colonie babylonienne. Cet amora fréquenta, les écoles de Huna et de Juda ben Yehesquël. Peu satisfait de la méthode babylonienne. Il désirait se rendre en Judée pour y suivre l'enseignement des docteurs de la Galilée. Mais, sachant que Juda blâmait vivement l'émigration en Palestine, il n'osait pas réaliser son vœu. Un jour, cependant, entraîné par sa passion de visiter la Terre Sainte, il quitta la Babylonie presque secrètement. Arrivé sur les bords du Jourdain, il n'eut pas la patience de chercher un pont pour traverser ce neuve, et il gagna l'autre rive sur une corde. Un chrétien, témoin de cet acte, dit à Zeïra : *Vous, Judéens, vous ne vous êtes pas encore corrigés de cette dangereuse précipitation dont vous avez déjà donné une preuve au pied du mont Sinai. — Puis-je retarder d'un seul instant*, lui répondit Zeïra, *mon entrée dans la Terre Sainte, où Moïse et Aron eux-mêmes n'ont pas pu pénétrer !* Dès son arrivée à Tibériade, il essaya de se corriger de l'habitude, chère aux écoles babyloniennes, de raisonner à outrance sur toutes les questions ; d'après la légende, il jeûna pendant quarante jours afin que Dieu l'aidât à oublier totalement la méthode babylonienne. Mais cette méthode avait agi si profondément sur son esprit que, malgré lui et à son insu, il déployait dans les controverses les qualités caractéristiques des écoles de la Babylonie, et ce furent précisément sa finesse et sa subtilité qui lui assurèrent un des premiers rangs parmi les savants de la Judée. On voulut l'élever au grade de docteur: il chercha d'abord, par modestie, à se soustraire à cet honneur, et il ne l'accepta que lorsqu'on lui eut persuadé que les charges honorifiques rachètent les péchés. Malgré sa prédilection pour les écoles de la Palestine, Zéïra blâma vivement les prédicateurs ou *aggadistes* palestiniens de ce temps, qui avaient pris l'habitude d'appliquer, dans leurs prédications, certains passages de la Bible à la situation du moment et d'en travestir ainsi le sens réel, et il qualifia les principaux représentants de ce système, *Levi* et *Abba bar Kahana*, de **sorciers**. Il ne devint pas moins, à côté de ses collègues Ami, Assi et Abbabu, une des autorités religieuses de la Judée. Il survécut à ces docteurs. A sa mort, un poète composa sur lui l'épigramme suivante : *La Babylonie lui a donné le jour, il a acquis la sagesse dans la Terre Sainte, Tibériade gémit et se lamente, elle a perdu son joyau.*

## **Chapitre IX — Le triomphe du christianisme et les Judéens — (320-375)**

L'époque qui, dans l'histoire des peuples, fut marquée par le triomphe du christianisme, vit aussi la ruine de la religion païenne et la décadence du judaïsme en Palestine. Secte longtemps haïe et persécutée, mais opiniâtre et envahissante, les chrétiens désarmaient leurs ennemis en les convertissant à leurs croyances. Le paganisme, fondé sur le mensonge et l'immoralité, céda peu à peu la place à la nouvelle doctrine, qui avait dû faire, il est vrai, des

concessions considérables aux idées païennes, mais qui avait une conception plus élevée de la Divinité et était, au moins en théorie, plus pure et plus morale que toutes les religions que les Romains avaient connues jusque-là. Ce fut le temps de la décadence de l'Italie et de Rome, sa capitale, et aussi, par une coïncidence singulière, de la Judée et de Tibériade, ville qui occupait alors, dans la Terre Sainte, la place de Jérusalem. Les exploits glorieux qui avaient illustré ces deux pays n'étaient plus que de pâles souvenirs, le temps commençait à les envelopper de son ombre ; ils étaient cependant encore assez présents à la mémoire des Judéens et des Romains pour leur inspirer un ardent enthousiasme et une vigoureuse énergie. Le triomphe du christianisme eut pour la Judée comme pour l'Italie les plus funestes conséquences ; en devenant la religion officielle de l'empire romain, il eut à son service la hache des licteurs et l'épée des légionnaires, et il usa de son pouvoir pour étouffer toute activité intellectuelle parmi les Judéens. L'école de Tibériade perdit son prestige, les élèves cessèrent d'y venir.

Pendant que le judaïsme babylonien florissait sous la direction de trois docteurs éminents, les amoraïm palestiniens ne montraient plus ni originalité, ni profondeur d'esprit ; ceux qui sont mentionnés dans les documents de cette époque, *Haggai Jona II* et *José*, disciples et successeurs d'Ami et d'Assi, étaient bien inférieurs à ceux qui les précédèrent. La seule autorité religieuse de la Judée fut Jérémie ; encore ce docteur était-il originaire de la Babylonie et si peu estimé dans son pays qu'il fut expulsé des écoles. Le patriarcat était alors occupé par Hillel II. Le père de Hillel, Juda III, qu'un vil apostat accusa d'avoir reçu le baptême sur son lit de mort, avait délaissé son enfant dès sa plus tendre jeunesse (vers 320) et confié le soin de son éducation ainsi que l'administration du patriarcat à deux membres du collège, dont l'un était Joseph de Tibériade. Le patriarche n'avait plus à cette époque qu'un pouvoir très limité, il était chargé principalement de fixer la date des fêtes et de nommer les fonctionnaires religieux des communautés du dehors, il ne dirigeait même plus l'école de Tibériade. Par un contraste singulier, les autorités civiles rendaient au patriarche des honneurs plus éclatants à mesure que son influence diminuait, les patriarches étaient qualifiés, à l'instar des plus hauts dignitaires de l'État, des titres pompeux de *illustres, très distingués (spectabiles), très glorieux (clarissimi)*. *Quiconque injurie publiquement les illustres patriarches est passible d'une peine sévère*, proclame un édit, qui, il est vrai, fut promulgué plus tard, mais qui s'appuie sur des lois antérieures, relatives aux patriarches.

Au commencement du règne de Constantin, les Judéens de l'empire romain pouvaient pratiquer leur religion en toute liberté. Cet empereur avait, en effet, pris les mesures nécessaires, avant qu'il ne fût chrétien, pour mettre fin aux persécutions religieuses dans son État, et il avait promulgué une sorte d'édit de tolérance par lequel il reconnaissait à chacun le droit d'observer le culte qui lui plairait. Les Judéens profitèrent naturellement de cette tolérance, leurs patriarches, leurs anciens, les chefs des écoles et des synagogues jouissaient des mêmes droits que les ecclésiastiques chrétiens et les prêtres païens. Il fut établi que les Judéens qui se consacrent à l'étude de la Loi ou à l'enseignement, les patriarches, les anciens et tous les fonctionnaires religieux seraient exemptés de la charge des fonctions municipales et autres emplois de ce genre. On appliqua aux Judéens des lois analogues à celles qui régissaient les prêtres romains et les évêques chrétiens, et on reconnut en Judée le patriarche comme chef de toutes les communautés juives de l'empire romain.

Constantin ne persista pas longtemps dans ces sentiments de justice. A mesure que l'influence chrétienne s'emparait plus complètement de son esprit, il se montrait plus hostile envers les Juifs, pour lesquels le christianisme éprouvait une aversion violente. Hosius, évêque d'Espagne, Sylvestre, évêque de Rome, Paul, devenu plus tard évêque de Constantinople, la nouvelle capitale des Romains, et Eusèbe, l'historien ecclésiastique, ne cessaient d'attiser la haine contre les Juifs, ils les appelaient *une secte dangereuse, perverse et sacrilège (feratis, nefaria secta)*, qu'on devrait exterminer. Défense fût de nouveau faite, à cette époque, aux Juifs d'accueillir des prosélytes ; convertisseurs et convertis furent menacés de châtiments rigoureux (315). Pour les chrétiens, au contraire, l'État encouragea de son appui le développement de l'esprit de prosélytisme, il interdit sévèrement aux Juifs de punir ceux d'entre eux qui manifesteraient le désir d'embrasser la religion chrétienne. *Ceux qui se permettront de maltraiter les renégats à coups de pierre ou de toute autre façon seront livrés aux flammes, eux et leurs complices*. L'Église s'efforça d'attirer les Juifs à sa doctrine en imposant de lourdes charges à ceux qui restaient fermes dans leurs croyances et en assurant aux apostats des avantages considérables. *Pourquoi vous faites-vous tuer pour votre Dieu ? Voyez de combien de malheurs et de douloureuses épreuves il vous accable ! Venez à nous, nous vous nommerons ducs, gouverneurs et généraux*. Des Juifs sans honneur et sans conscience se laissaient séduire par ces promesses, et acceptaient le baptême. *L'impie Rome ou le fils de ta mère cherche à faire trébucher les fidèles*, tel était le texte que les prédicateurs développaient fréquemment à cette époque dans les synagogues. Sur l'ordre de Constantin, les Juifs perdirent leurs privilèges ; cet empereur décréta qu'à l'exception de deux ou trois dignitaires, ils seraient tous soumis aux charges municipales.

Ce fut à cette époque qu'on vit, pour la première fois, ce spectacle de plusieurs centaines d'évêques et d'*anciens* réunis à Nicée sous la présidence de l'empereur. Cette assemblée, qui devait être, en quelque sorte, la constatation matérielle du triomphe des chrétiens, ne servit qu'à faire ressortir leur faiblesse et leurs dissensions intestines. Car, au moment où le christianisme se présentait pour la première fois dans l'éclat de sa puissance temporelle et spirituelle, toute trace de son essence primitive avait disparu, il ne connaissait plus ni la doctrine essénienne de l'humilité, de la fraternité et du communisme, ni la moralité austère et les sentiments élevés des pauliniens, ni l'amour de l'étude et des recherches critiques des écoles alexandrines. Des controverses stériles, telles que la discussion sur l'identité de Christ le fils avec Dieu le père, allaient occuper dès lors une place prépondérante dans l'histoire de l'Église. Le concile de Nicée rompit le dernier lien qui rattachait encore la nouvelle religion au judaïsme en adoptant pour la célébration de la Pâque chrétienne, observée le plus souvent à la même époque que la fête de *Péssah*, c'est-à-dire au jour fixé par le Sanhédrin, une date absolument indépendante du calendrier juif. *Il n'est pas convenable que pour la célébration de cette fête sacrée nous suivions l'usage des Juifs. — Maintenant, nous n'avons plus rien de commun avec la nation détestée des Juifs, notre Sauveur nous a tracé une autre voie. — Il serait cependant bien pénible que les Juifs pussent se vanter que sans leur enseignement (leur calendrier) nous ne serions pas en état de célébrer la Pâque*. Ces dernières paroles sont mises dans la bouche de l'empereur Constantin, et si lui-même ne les a pas proférées, elles n'en reflètent pas moins le sentiment qui inspirera dorénavant la conduite de l'Église envers les Juifs.

Constantin, conseillé sans doute par les évêques qui vivaient à sa cour, renouvela contre les Juifs le décret d'Adrien qui leur interdisait l'entrée de Jérusalem ; c'est seulement le jour anniversaire de la destruction du temple et contre le paiement d'une somme d'argent qu'ils pouvaient dorénavant aller pleurer, au milieu des ruines du sanctuaire, sur la chute de la ville sainte. Il est très difficile d'admettre, comme l'affirme une légende chrétienne, que cette défense fut promulguée à la suite d'une tentative que firent les Juifs pour reconquérir Jérusalem. Constantin remit également en vigueur une ancienne loi qui défendait aux Juifs de circonscire leurs esclaves. Mais, d'un autre côté, il les protégea par un édit contre les injures et les mauvais traitements des renégats juifs qui s'arrogeaient le droit d'outrager leurs anciens coreligionnaires. Un de ces apostats, *Joseph*, semble avoir fait beaucoup de mal aux Juifs de la Palestine. Assesseur du patriarche au sanhédrin de Tibériade, il fut délégué dans les communautés de la Cilicie. Là, il se lia avec un évêque, qui lui lit lire le Nouveau Testament. Les Judéens de la Cilicie conçurent des soupçons sur son orthodoxie, et comme ses manières autoritaires et sa sévérité excessive envers les instituteurs et les chefs religieux lui avaient aliéné beaucoup d'esprits, quelques-uns de ses ennemis pénétrèrent un jour à l'improviste dans sa demeure et le surprirent lisant les évangiles. On raconte que, dans leur colère, ils le jetèrent dans le Cydnus, d'où il aurait été sauvé par miracle. Quand il se vit démasqué, il se convertit au christianisme, et, sur les instances de quelques évêques influents, Constantin l'éleva à la dignité de *comes* et le plaça ainsi au-dessus de la juridiction des tribunaux. Il paraît avoir profité de ce privilège pour faire endurer aux Juifs toutes sortes de vexations. L'empereur l'autorisa également à construire des églises en Galilée, et notamment à Tibériade, à Sépphoris, à Nazareth, et à Capharnaüm. Joseph affirme qu'il a réellement élevé des églises dans ces diverses villes; c'est une pure fanfaronnade. à quoi auraient-elles servi ? Lui-même raconte qu'il n'y avait pas de chrétiens dans cette région, parce que les Judéens ne les y toléraient pas. En réalité, il essaya seulement d'organiser à Tibériade une sorte de chapelle dans un édifice qui datait de l'empereur Adrien et qui faisait partie du domaine impérial, mais sa tentative rencontra, paraît-il, tant de difficultés de la part des Judéens, qu'il fut obligé de quitter la région et de s'établir à Scythopolis (Betsan).

Le règne de l'orthodoxe et fratricide Constance (337-362) fut le signal d'une propagande énergique en faveur du christianisme, et en même temps d'une nouvelle ère de persécution contre les Judéens. Si les évêques de cette époque n'avaient pas été aveuglés par un ardent désir de domination et par la soif de la vengeance, ils auraient prévu qu'en faisant appel au bras séculier de la puissance romaine, ils se donnaient un maître et exposaient le christianisme à un très grave danger. L'empereur Constance pouvait dire à bon droit : *Que ma volonté soit la loi de l'Église et tienne lieu de religion*. Sous son règne, les questions religieuses étaient résolues en dernier ressort, non par les docteurs de l'Église, mais par les eunuques et les dames de la cour. Aussi bien, un esprit de sombre fanatisme animait tous les chrétiens, depuis l'empereur jusqu'au plus infime de ses sujets, au point que de simples querelles de mots amenaient quelquefois des persécutions sanglantes. Les Judéens eurent naturellement à souffrir de cette intolérance; dès le commencement du règne de Constance, plusieurs de leurs docteurs furent exilés, entre autres, *Dimé* et *Isaac ben Joseph*. Plus tard, la situation des Judéens devint encore plus douloureuse, les docteurs furent sans cesse menacés de mort ; il se produisit alors parmi eux un mouvement important d'émigration. Parmi les émigrés, on remarquait Abin et Samuel bar Juda (337-

338). Peu à peu, l'école de Tibériade fut complètement délaissée, et toute activité intellectuelle cessa parmi les Judéens de la Palestine. Jusqu'alors, il y avait encore une espèce de sanhédrin qui délibérait sur les questions importantes; cette institution disparut à son tour. Les derniers membres connus de cette assemblée furent *Haggai*, *Jona* et *Josi*. Les sentiments malveillants de l'empereur Constance envers les Judéens se firent jour par un certain nombre de mesures très rigoureuses qu'il édicta contre eux. Il leur fut interdit, sous peine de mort (339), de se marier avec des femmes chrétiennes, de circoncire un esclave (339), et même de convertir des esclaves païens. Ces mesures restrictives étaient illégales, car les Judéens étaient citoyens romains et, comme tels, ne devaient être soumis à aucune loi d'exception. Mais qu'importait le droit et la justice à cet empereur faible et déloyal, dominé complètement par quelques eunuques et quelques prélats de cour, et qui soumettait l'Église elle-même à ses caprices ! Constance ou ses courtisans ecclésiastiques furent, en réalité, les fondateurs de l'État chrétien.

Au commencement de son règne, Constance soutint de nombreux combats contre le roi des Perses, Schabur II, qui n'avait attendu que la mort de Constantin pour attaquer l'empire romain. Les légions de Constance furent défaites dans plusieurs rencontres, les Perses passèrent l'Euphrate et répandirent la terreur jusqu'à Antioche. Un autre ennemi menaçait l'empire, c'étaient les Sarrasins, tribu barbare, établie sur les frontières de l'Europe et de l'Asie, qui faisait de fréquentes incursions sur le territoire romain. Comme la possession de la Terre Sainte avait une importance considérable pour Constance, qui était le premier empereur réellement chrétien, il y fit stationner des légions, sous le commandement du général Ursicinus. Ces soldats, cantonnés dans les villes de la Judée, logeaient chez les habitants juifs, contraints par un ordre spécial d'Ursicinus à se soumettre à toutes les exigences de leurs hôtes et, par conséquent, à enfreindre très souvent les prescriptions de leur religion. Ainsi, ils étaient obligés de cuire du pain pour les soldats les jours de sabbat et pendant la fête de Pâque. Pour tranquilliser la conscience de ceux qui éprouvaient des scrupules à observer cet ordre, les deux principaux docteurs de Tibériade, Jona et José, enseignèrent qu'il était permis de cuire du pain le jour du sabbat pour l'armée, et les docteurs de *Nevé*, ville de la Gaulanite, autorisèrent également les communautés juives à cuire du pain pendant Pâque pour les soldats romains. Outre les vexations que le général Ursicinus et ses légions faisaient supporter aux Judéens de la Palestine, ces derniers, pour la plupart très pauvres, étaient soumis à des impôts fort lourds : ils devaient fournir du blé et du bétail, payer la capitation ou taxe judaïque, la patente et des amendes de toute sorte. Les prédicateurs se firent l'écho des plaintes que ces charges arrachaient aux Judéens. *Nous ressemblons, dirent-ils, sous la domination d'Édom, à un vêtement accroché à un buisson ; le détache-t-on d'un côté, les épines le retiennent de l'autre. Avant que nous ayons fini de payer les impôts en nature, on vient réclamer la capitation; cette taxe est-elle payée, on exige le tribut. — L'Impie Ésaü a recours aux plus méchants artifices pour maltraiter Israël. — Tu as tué et volé. — C'est faux ! — Désigne-nous ton complice, livre-nous ce que tu as à fournir pour l'armée, paye ta capitation et les autres impôts que tu dois.*

L'empereur Constance prit encore une autre mesure vexatoire contre les Judéens. Malgré la défense que le concile de Nicée leur en avait faite, un grand nombre de communautés chrétiennes de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Mésopotamie continuaient à célébrer la Pâque en même temps que les Judéens. Dans les années embolismiques, où le patriarche et le collègue intercalaient un

mois, les chrétiens de ces contrées célébraient la fête de Pâque quelques semaines plus tard que les chrétiens de l'empire romain. Ces hérétiques étaient appelés *quartidecimanes*, c'est-à-dire des croyants observant la Pâque, comme les Juifs, le quatorzième jour de Nissan au soir. Constance et ses évêques étaient vivement irrités contre ces hérétiques, mais ces derniers étant trop nombreux pour pouvoir être convertis par le fer et le feu, les autorités romaines s'en prirent aux Juifs. Elles défendirent une fois sévèrement au patriarche de déclarer une année embolismique et, par conséquent, de retarder la célébration de la Pâque ; le patriarche dut se soumettre à cet ordre. Les communautés de la Palestine purent sans doute être avisées secrètement que l'année était embolismique. Mais comment en informer les communautés du dehors ? Il aurait été dangereux de les en prévenir par des circulaires hébraïques ; des apostats juifs, tels que Joseph de Tibériade, auraient pu facilement les lire et en faire connaître le contenu aux autorités romaines. Le patriarche se servit d'un stratagème, il rédigea une épître qui ne pouvait être comprise que par les docteurs de Babylonie. Voici ce qu'il écrivit au chef des communautés de cette contrée : *Des hommes sont venus de Rékét (Tibériade), ils ont été attaqués par l'aigle (les légions romaines) parce qu'ils avaient sur eux ce qui se fait à Luz (de la couleur d'azur pour les Tzitzit). Par la grâce de Dieu et leur propre mérite, ils sont arrivés sains et saufs. Les descendants de Nahschon (le patriarche) ont voulu intercaler un pourvoyeur de mois (mois supplémentaire), l'araméen (le romain) le leur a interdit, néanmoins les membres de l'assemblée (sanhédrin) ont intercalé le mois pendant lequel Aron est mort (mois d'ab).* Une autrefois, il fut interdit aux Judéens, sous le règne de Constance, d'observer la fête de l'Expiation en son temps, et ils durent en remettre la célébration au sabbat suivant. Ces diverses mesures provoquèrent un nouveau soulèvement de la population juive. Les circonstances paraissaient, de reste, favorables pour une émeute. Après la mort des frères de Constance, qui avaient partagé le pouvoir avec lui, plusieurs généraux se firent proclamer empereurs ; de là, des luttes sanglantes entre les différents partis. Constance fut contraint de nommer son neveu Gallus, encore jeune et inexpérimenté, gouverneur des provinces orientales, et de lui confier le soin de repousser les attaques des Perses. Les victoires que ces derniers remportèrent sur les légions romaines et la situation troublée de l'empire encouragèrent les Judéens à essayer de se soustraire à l'autorité despotique de Constance. Ils furent affermis dans leur résolution par un homme actif et énergique que les Romains appelaient *Patricius* et les Judéens *Natrona* ; les Judéens voyaient même en lui le Messie. Pour surexciter la colère de la population juive et la pousser à la révolte, un prédicateur, Isaac, prononça à Sépphoris ou à Tibériade un discours enflammé contre les Romains. Cette diatribe est un curieux spécimen de l'éloquence du temps, elle contient un dialogue entre Dieu et le peuple juif, et elle évoque les quatre royaumes dont parle Daniel. L'orateur montre que Dieu a déjà abaissé trois de ces royaumes, la Babylonie, la Médie et la Grèce, qui avaient assujéti Israël ; il affirme que le quatrième, celui des Romains (Ésaü, Édom) sera détruit à son tour. *Nous délivreras-tu, dit Israël à Dieu, pour nous rejeter dans le malheur ? — Non, répond Dieu, Mardochee et Esther vous ont délivrés des Mèdes, les Hasmonéens des Grecs, Natrona vous vengera d'Édom, ce Natrona dont il est dit dans l'Écriture sainte qu'il sera votre appui et votre refuge. Ils ne seront pas défaits à moitié, ils seront totalement exterminés, tous ces ducs, ces gouverneurs et ces généraux qui vous oppriment, et aussi tous ceux qui ont abandonné ma communauté pour se joindre à mes ennemis (les apostats) périront au jour du malheur.* Le mouvement paraît avoir pris naissance dans la ville de Sépphoris, puis s'être étendu jusqu'à Tibériade et à Lydda. Gallus, ou plutôt son

lieutenant Ursicinus. dompta la révolte. La répression fut impitoyable, plusieurs milliers de Judéens furent égorgés, les enfants même ne furent pas épargnés. Tibériade, Lydda et les autres villes qui s'étaient révoltées furent détruites en partie; Sépphoris fut rasée jusqu'au sol (352). Même après que le soulèvement eut été étouffé dans le sang, Ursicinus continua à faire rechercher et à châtier ceux qui y avaient participé ; il se montra particulièrement cruel pour les habitants de Sépphoris. Ceux-ci, pour échapper à leur ennemi, cherchaient à se rendre méconnaissables en s'appliquant un emplâtre sur le nez. Cette ruse leur réussit pendant quelque temps, mais elle fut bientôt divulguée aux autorités romaines. Ceux qu'on arrêtait étaient impitoyablement tués. Un grand nombre de rebelles se cachèrent dans les souterrains de Tibériade. *Dans les souterrains de Tibériade*, dit Huna II, *où nous avons cherché un refuge, nous étions munis de torches ; quand leur lumière pâissait, nous reconnaissons qu'il faisait jour, et quand elle était brillante nous savions que la nuit était arrivée.* Ces paroles prouvent que les fugitifs se tinrent assez longtemps enfermés dans leur cachette.

Peu de temps après sa victoire sur les Judéens, Ursicinus tomba en disgrâce (354) et Gallus fut tué par ordre de l'empereur Constance. Ces événements ne modifièrent pas la situation des Juifs, qui continuèrent à être persécutés comme hérétiques. On les accusa même d'être athées, parce qu'ils ne reconnaissaient pas la divinité de Jésus, et on promulgua cette loi (357) : que tout chrétien qui entre dans la communauté des **blasphémateurs** juifs encourt la confiscation de tous ses biens. Les impôts, qui pesaient déjà d'un poids très lourd sur les Judéens, furent considérablement augmentés, sous prétexte que des athées et des blasphémateurs ne méritaient ni protection, ni pitié. D'un autre côté, la collecte des impôts payés par les Juifs pour subvenir aux frais du patriarche fut ou allait être interdite.

Les épreuves douloureuses que traversèrent les Judéens engagèrent le patriarche de cette époque, Hillel, à faire adopter une mesure qui montre qu'il plaçait l'intérêt public bien au-dessus de son propre intérêt. Jusqu'alors, les calculs relatifs à la fixation des néoméniés et des années embolismiques étaient tenus secrets, et la date des fêtes était annoncée aux diverses communautés par des messagers que le sanhédrin envoyait dans les villes voisines de la Judée. Ce système ne pouvait plus être appliqué sous Constance, les communautés du dehors étaient donc incertaines sur les dates des fêtes. Pour remédier à cet état de choses, Hillel II fit connaître les règles que le sanhédrin suivait dans la détermination des néoméniés et des fêtes, afin que chacun prit fixer lui-même le calendrier. Ce patriarche rompit ainsi de ses propres mains le dernier lien qui rattachait encore au patriarcat les communautés juives de l'empire romain et de la Perse, il n'hésita pas à renoncer en faveur de l'affermissement du judaïsme à un privilège dont les patriarches Gamaliel I<sup>er</sup> et son fils Simon avaient exigé le maintien avec une obstination passionnée. Le sanhédrin approuva la mesure prise par Hillel, il demanda seulement qu'on continuât à célébrer, comme auparavant, dans les communautés extra-palestiniennes le deuxième jour de fête. José adressa à la communauté d'Alexandrie une lettre contenant ces mots : *Quoique nous vous ayons mis à même de déterminer exactement la date des fêtes, ne modifiez pas l'usage de vos ancêtres (d'observer le deuxième jour de fête).* — *N'abandonnez pas l'usage de vos pères*, dirent les docteurs aux Juifs babyloniens. Ce conseil fut suivi, et aujourd'hui encore toutes les communautés juives en dehors de la Palestine célèbrent le deuxième jour de fête.

Hillel a établi son calendrier d'après des règles si simples et si justes qu'elles ont été reconnues exactes par tous les hommes compétents, juifs et non juifs, et que

ce calendrier est encore en usage de nos jours. L'année solaire (calculée à 365 jours) et l'année lunaire (la lunaison comprenant 29 jours, 12 heures et une fraction), qui entrent toutes les deux en ligne de compte pour la fixation des fêtes, sont combinées de telle sorte que, sauf une différence insignifiante, elles concordent parfaitement entre elles. La durée des mois est calculée dans ce calendrier d'après le mouvement de la lune, et Billet y a tenu compte en même temps pour la fixation des têtes de certaines prescriptions spéciales relatives à ces fêtes. Les calculs sont fondés sur le cycle d'or de dix-neuf ans (*mahzor halebana*), dans lequel entrent sept années embolismiques. Chaque année comprend dix mois qui ont une durée invariable, ils ont alternativement 29 et 30 jours, et deux mois de l'automne, ceux qui suivent le mois de Tischri, qui ont une durée variable, dépendant de certains faits astronomiques et de certains usages religieux. On ne sait pas au juste quelle part, dans ce système, appartient en propre à Hillel et quelle part en revient à la tradition ; il existait, en effet, dans la famille du patriarche, quelques traditions relatives aux calculs astronomiques. Hillel paraît, en tout cas, avoir utilisé le calendrier de Samuel.

L'oppression qui pesait sur les Juifs palestiniens contribua au développement du judaïsme en Babylonie. L'enseignement religieux prit dans ce pays un tel essor, qu'il effaça presque, par son éclat, le souvenir des anciennes écoles. Jusque-là, les docteurs de la Loi avaient suivi dans leur enseignement deux méthodes bien différentes, dont l'une consistait à transmettre les traditions religieuses telles qu'elles avaient été reçues, et l'autre, à déduire de ces traditions des lois nouvelles. Chacune de ces deux méthodes était représentée en Babylonie par une école spéciale : la première, par l'académie de Sora, et la seconde, par l'académie de Pumbadita. L'école de Sora ne faisait, en réalité, que continuer l'enseignement des écoles palestiniennes, et, tout en se distinguant des docteurs de la Judée par cette sagacité toute particulière aux Juifs babyloniens, elle ne contribua en rien au développement de la Loi religieuse. Il en fut tout autrement de l'école de Pumbadita : les dialecticiens pénétrants et subtils de cette ville exercèrent à cette époque une autorité incontestée dans la Babylonie et ses dépendances. Les trois principaux représentants de Pumbadita étaient Rabba et ses jeunes collègues Abaï et Râba.

*Rabba bar Nahmani* (né vers 270, mort en 330) était originaire de Mamal ou Mamala, ville de Galilée dont presque tous les habitants descendaient de la famille sacerdotale d'Héli ; ils prétendaient même que la malédiction prononcée par Dieu contre la postérité de ce grand-prêtre continuait à peser sur eux et qu'ils mouraient tous avant d'avoir atteint la vieillesse. Il paraît, en effet, que les vieillards étaient excessivement rares à Mamala. — Rabba avait trois frères, *Kailil*, *Uschaïa* et *Hanania*, tous pauvres. Les deux derniers, qui étaient retournés en Judée, vivaient misérablement de leur métier de cordonnier ; ils étaient même obligés, faute d'autres clients, de confectionner des chaussures pour des prostituées. Tout en étant en relations fréquentes avec ces femmes, ils conservèrent des mœurs si pures et si austères qu'ils furent vénérés comme **des saints du pays d'Israël**. *Uschaïa* et *Hanania* se laissèrent séduire par les charmes de l'Aggada ; leur frère Rabba, esprit plus calme et plus réfléchi, se consacra à l'étude plus aride et plus difficile des questions de casuistique. Rabba étant resté en Babylonie, ses frères, toujours inquiets de son sort, le supplièrent de venir en Judée. *Il n'est pas indifférent, lui firent-ils dire, qu'on meure en Judée ou hors de la Judée, le patriarche Jacob a demandé, lui aussi, à se faire enterrer dans la Terre Sainte. Quoique tu sois sage et intelligent, tu ferais des progrès bien plus rapides sous la direction d'un maître instruit qu'en restant livré*

*à tes propres ressources. Tu ne peux pas nous objecter qu'il n'y a en Judée aucun docteur remarquable, nous en connaissons un qui a une grande valeur.* Rabba accéda au désir de ses frères et se rendit en Palestine ; mais, au bout de quelque temps, il retourna en Babylonie.

Après la mort de Juda, son maître (299), Rabba fut désigné comme chef de l'académie de Pumbadita, par modestie, il déclina cet honneur. On nomma alors *Huna bar Siyya* à cette dignité. Ce docteur était tellement riche qu'il fournissait des sièges dorés pour tous les élèves de son école, lesquels étaient encore à cette époque au nombre de 1400. Huna avait la ferme des douanes. Lorsque le Conseil de l'école en fut informé, il lui fit comprendre qu'il devait renoncer à une occupation, jugée alors comme méprisable, ou abandonner la direction de l'école. Huna préféra rester à la tête de l'académie ; seul, Joseph continua à ne pas reconnaître son autorité.

L'école de Pumbadita ayant décliné sous la direction de Huna, on chercha, à la mort de ce dernier, un docteur qui pût rendre à cette académie son ancien éclat. Deux hommes paraissaient capables de la relever et d'y attirer de nombreux disciples : Rabba et Joseph ben Hiyya, l'un par sa dialectique et l'autre par son érudition. Le choix était très embarrassant ; on demanda conseil aux savants de la Judée : *Lequel des deux a le plus grand mérite ? est-ce le Sinai (l'homme érudit) ou le souleveur de montagnes (le dialecticien subtil) ?* L'école de Tibériade se prononça pour le premier. Joseph, qui était ainsi désigné pour la dignité de chef d'académie, hésita à l'accepter, parce qu'un Chaldéen, qui avait tiré son horoscope, lui avait prédit qu'il occuperait un jour une fonction élevée et qu'au bout de deux ans et demi il mourrait. On nomma alors, à sa place, Rabba (309).

Sous la direction de Rabba, l'école de Pumbadita prit un remarquable essor ; plus de 1.200 élèves la fréquentèrent. C'est que Rabba ne limitait pas son enseignement, comme son prédécesseur Juda, à la partie pratique de la loi orale, il expliquait tous les traités de la Mishna, s'efforçant de concilier les opinions divergentes des Tannaïm et des Amoraïm et de rendre compréhensibles les passages difficiles. Il mettait de la vie et du mouvement dans son enseignement en parsemant d'anecdotes, d'aperçus ingénieux et de sentences l'exposition aride de la casuistique ; car, il établit comme principe qu'il était nécessaire de tenir l'attention des auditeurs en éveil par des récits intéressants, pour qu'il leur fût possible de suivre et de comprendre la discussion de questions sérieuses et souvent très ardues.

Rabba était, comme Akiba, un esprit synthétique, groupant les faits isolés sous un certain nombre de rubriques générales. Son mérite était hautement reconnu par tous ses collègues, qui lui témoignaient une profonde vénération. Par contre, la population de Pumbadita lui marquait une très grande hostilité ; elle était irritée des reproches violents qu'il lui adressait sur sa conduite coupable et ses mœurs corrompues. Ayant une fois ordonné, pendant une période de sécheresse, un jeûne et des prières publiques, sans que la pluie demandée tombât, il dit au peuple : *Ne croyez pas que le ciel nous refuse la pluie parce que les chefs religieux d'aujourd'hui sont moins pieux et étudient moins la Tora que les contemporains de mon maître Juda ; Dieu n'accueille pas notre prière parce que la génération actuelle est méchante et perverse.*

Du temps de Rabba, les Juifs babyloniens eurent à subir une persécution qui, sans être grave, troubla néanmoins la quiétude dont ils avaient joui jusqu'alors. Cette persécution se produisit sous le nouveau roi sassanide, Schabur II, qui régna 69 ans (310-379) sur les Perses. Grâce à l'intervention de la mère de

Schabur, Ifra-Ormuzd, amie des Juifs, ces derniers souffrirent bien moins que les chrétiens, qui furent traités très durement à cette époque. Voici, en résumé, ce qu'on raconte sur cet événement. Rabba fut accusé auprès du roi ou de ses conseillers d'avoir engagé les 1.200 auditeurs qui suivaient ses conférences pendant les mois de Kalla à ne pas payer la capitation ou taxe personnelle. Des ordres ayant été donnés pour s'emparer de lui, Rabba, averti du danger qui le menaçait, s'enfuit et erra dans la campagne, aux environs de Pumbadita. Un jour, il prit le bruissement du vent dans le feuillage pour le bruit d'une troupe en marche ; il crut qu'on venait pour l'arrêter et il en éprouva une telle frayeur qu'il mourut. Ses deux principaux élèves, *Abai* et *Râba*, aidés par leurs condisciples, se mirent à la recherche de son corps ; ils le trouvèrent entouré d'oiseaux qui le protégeaient de leurs ailes. Ils observèrent en son honneur un deuil de sept jours (330). L'accusation qui avait amené la mort de Rabba ne paraît pas avoir eu d'autre suite. La reine mère Ifra envoya même une bourse pleine de denars au successeur de Rabba pour une bonne œuvre, à son choix ; il remploya au rachat de prisonniers juifs.

Le successeur et ami de Rabba, *Joseph bar Hiyya* (né vers 270 et mort en 333), était d'une constitution débile et d'une sensibilité malade. Très susceptible et très irritable, il souffrait vivement de ses défauts, et il avouait lui-même que son caractère serait toujours un obstacle à son bonheur. Il possédait, paraît-il, des champs, des plantations de palmiers et des vignes qu'il cultivait avec beaucoup de soin et qui produisaient un vin d'une excellente qualité. Devenu aveugle, il s'affligeait surtout de ce que son infirmité l'empêchait d'accomplir un certain nombre de pratiques religieuses. Joseph fut une exception parmi les divers chefs de l'académie de Pumbadita, il préféra l'érudition à une dialectique subtile et raffinée. Sa profonde connaissance de la Mishna et de la Boraita lui valut le surnom de **Sinaï** et de **possesseur de réserves de blé**. Outre l'étude de la Loi, Joseph se consacra à une traduction chaldéenne de la Bible. On avait traduit depuis longtemps en araméen et en syriaque le Pentateuque et les chapitres des prophètes récités au temple (Haftarot) ; il existait même plusieurs traductions chaldéennes du Pentateuque, dont l'une, faite probablement d'après la version grecque d'Akylas, porte le nom de *Targum Onkelos*. Les Juifs de la Syrie et de la Mésopotamie avaient à leur usage une version syriaque de la Tora, nommée Pschitô, mais il n'existait aucune traduction chaldéenne de la plus grande partie des prophètes. Ce fut Joseph qui entreprit ce travail. — Joseph tenait la main à l'observance stricte des prescriptions religieuses, et il fit flageller un de ses élèves, *Nathan bar Assa*, qui, contrairement à la loi, était allé un deuxième jour de fête depuis l'école jusqu'à la ville de Pumbadita.

L'existence de Joseph fut troublée par diverses épreuves ; une des plus douloureuses pour lui fut la perte de la mémoire. Cet accident lui survint à la suite d'une maladie. Il arrivait parfois que des élèves lui objectaient, dans une controverse, qu'il avait émis autrefois une opinion contraire à celle qu'il venait d'exprimer. Quoique ces observations ne lui fussent faites qu'avec les plus délicats ménagements, sa susceptibilité n'en souffrait pas moins, et il disait tristement à ses disciples : *Montrez-vous indulgents pour un vieillard, et rappelez-vous que les fragments des tables de la Loi brisées par Moïse ont été respectueusement conservés dans l'arche avec les tables entières*. — L'exemple de Joseph montre l'infériorité du système d'enseignement qui repose sur la mémoire. On entasse dans sa mémoire des lois et des traditions, on veille avec un soin jaloux sur la moindre parcelle de son trésor, on écarte impitoyablement, comme ennemis, le raisonnement et la réflexion, un accident survient, la

mémoire s'affaiblit, on perd tout ce qu'on avait amassé avec tant de peine, et l'on n'a plus les moyens de remplacer ce qu'on a perdu. C'est ce qui arriva à Joseph. L'école de Sora déclina, elle aussi, parce que, dans son enseignement, elle n'avait pas fait la part assez large au raisonnement et qu'elle s'était abstenue de développer la Loi par de nouvelles déductions. Après la mort de Hasda, elle fut dirigée pendant douze ans (309-320) par *Rabba* ou Rab Abba, fils de Huna ; mais la jeunesse studieuse la délaissa peu à peu pour se rendre à l'académie de Pumbadita. Rabba n'a laissé d'autre souvenir que celui d'un homme très modeste. Après la mort de ce docteur, l'école de Sora resta sans chef pendant près d'un demi-siècle, puis elle se releva encore une fois.

Le collège de Pumbadita était très embarrassé pour désigner un successeur à Joseph ben Hiyya. Quatre docteurs, *Abai*, *Râba*, *Zeïra II* et *Rabba bar Matana*, étaient dignes à titre égal d'être élevés à la fonction de chef d'académie. Il fut alors décidé qu'on soumettrait une question de casuistique aux quatre candidats et qu'on choisirait celui qui en proposerait la meilleure solution. Abai remporta la victoire dans ce tournoi et fut placé à la tête de l'école de Pumbadita. Ce docteur (né vers 280 et mort en 338), surnommé Nahmani, ne connut jamais ses parents. Son père, Kaïlil, mourut avant sa naissance, et il perdit sa mère peu de temps après qu'il fut venu au monde. Abai conserva un souvenir reconnaissant de la femme qui l'avait élevé, il la désigna toujours sous le nom de **mère** et cita en son nom un grand nombre de recettes médicales. Son oncle Rabba lui tint lieu de père, s'occupa de son instruction, lui enseigna la Loi et l'initia à la dialectique talmudique. Abai, comme son collègue Râba, faisait pressentir, dès sa jeunesse, qu'il serait un jour un savant distingué. On disait de lui que *l'on voit déjà par la fleur ce que sera le fruit*. — Abai semble avoir été peu fortuné ; il possédait cependant, comme la plupart des docteurs babyloniens, un petit champ, qu'il faisait cultiver par un métayer. D'un caractère doux et conciliant, il se montrait très affable avec tout le monde : *Que l'homme, dit-il, parle avec douceur et bienveillance, vive en paix avec ses frères, ses parents et, en général, avec tous les hommes, même avec les païens, alors il sera aimé, estimé et écouté de tous*. Conformant sa conduite à ses paroles, il était respecté même des Samaritains de la Babylonie pour sa droiture et sa parfaite loyauté. Un jour qu'un de ses ânes s'était enfui, les Samaritains le lui ramenèrent, quoiqu'il ne pût leur prouver par aucun signe particulier que cet âne lui appartenait. *Si tu n'étais pas Nahmani, lui dirent-ils, nous ne t'aurions pas rendu cet âne, eusses-tu même pu nous prouver qu'il était à toi*.

Pendant qu'Abai dirigeait l'école de Pumbadita, le nombre des élèves alla en décroissant et tomba jusqu'à 200 ; ce qui lui fit dire, pour indiquer ce déclin, qu'il était doublement orphelin. Non pas que l'ardeur pour l'étude se fût refroidie, mais à côté de l'école d'Abai, Râba avait fondé à Mahuza, près du Tigre, une école rivale qui attirait de nombreux disciples. Sous l'impulsion que lui imprimèrent ces deux docteurs, l'enseignement babylonien atteignit son apogée ; la sagacité et la souplesse de leur esprit leur tirent découvrir la solution de questions que leurs prédécesseurs Rabba et Joseph n'avaient pas pu résoudre.

Après la mort d'Abai, la direction de l'école fut confiée d'un commun accord à *Râba bar Joseph bar Hama* (né en 299 et mort en 352), de Mahuza. Râba possédait une grande fortune, il était doué d'une vaste intelligence et d'une rare pénétration, mais son caractère avait des côtés faibles qui le plaçaient au-dessous de plusieurs des docteurs de son époque. Il connaissait bien ses qualités et ses défauts ; il les décrivit, un jour, en ces termes : *Des trois vœux que j'ai formés, deux seulement se sont réalisés : je me suis souhaité le savoir de Huna*

*et la richesse de Hasda, et je les ai obtenus ; mais je n'ai pas pu acquérir la réserve et la modestie de Rabba bar Huna.* Râba ressemblait, en effet, à ses compatriotes de Mahuza : il aimait le luxe et se montrait en toute circonstance orgueilleux et hautain, excepté, peut-être, envers les gens de Mahuza, qu'il flattait beaucoup et dont il désirait vivement gagner et conserver les bonnes grâces. *Quand je fus nommé juge,* dit-il, *je craignis de perdre l'affection que me témoignaient les habitants de Mahuza, mon impartialité devant me faire forcément aimer ou haïr de tous.* Abaï semble avoir blâmé chez son collègue cet ambitieux désir de se rendre populaire au détriment de sa dignité. *Si un docteur est aimé de ses concitoyens,* dit-il, *il en est très souvent redevable, non à son mérite, mais à son indulgence pour leurs défauts.* — Les habitants de Mahuza, comme on l'a vu plus haut, descendaient pour la plupart de prosélytes, et les familles babyloniennes, très fières de leur origine, refusaient de s'allier à eux. Zeïra II les autorisa alors, dans une conférence publique, à contracter mariage avec des bâtardes. Froissés profondément, par cette autorisation, dans leur orgueil, ils se vengèrent de Zeïra en lançant contre lui — c'était la fête des cabanes — leurs cédrats. Râba blâma vivement la franchise de Zeïra : *Quelle imprudence,* dit-il, *de faire une telle déclaration dans une communauté dont la plupart des membres descendent de prosélytes !* Pour gagner la faveur populaire, il combattit l'opinion de Zeïra et enseigna que des prosélytes pouvaient même épouser des filles de prêtres. Flattés de cette décision, les Mahuzéens en témoignèrent leur satisfaction à Râba en lui faisant don d'étoffes de soie. Râba reconnut un peu plus tard qu'il était allé trop loin, et pour diminuer en partie la considération qu'il avait paru accorder à ses compatriotes, il leur permit de s'allier à des bâtards. Les Mahuzéens lui en ayant exprimé leur mécontentement, il les apaisa par ces mots : *Je ne fais qu'étendre vos droits, je vous laisse libres de vous unir à des familles sacerdotales ou à des bâtards.*

Râba avait encore un autre défaut, il aimait beaucoup l'argent. Un prosélyte de Mahuza, nommé *Issor*, lui avait confié une somme de 12.000 *suz* (7.500 francs) pour la remettre, après sa mort, à son fils. Quand Issor tomba malade, Râba espéra pouvoir garder le dépôt qui lui avait été confié, parce que, d'après la loi juive, les enfants d'un prosélyte nés avant sa conversion n'avaient pas le droit d'hériter de leur père. Un autre docteur, informé du chagrin qu'éprouvait Issor de ne pouvoir laisser par testament ses biens à son fils, lui suggéra l'idée de déclarer devant témoins que toute sa fortune appartenait à ce fils. Râba en voulut à son collègue du conseil qu'il avait donné à Issor, comme s'il lui avait fait perdre une fortune sur laquelle il avait des droits légitimes. Et cependant, une loi talmudique, tout en admettant que, d'après la légalité stricte, on n'est pas tenu de rendre aux enfants prosélytes un dépôt confié par leur père païen, condamne toutefois comme ayant agi contre l'équité et la morale tout homme qui garderait à pareil dépôt. Râba donna une autre preuve de sa cupidité en exigeant de ses métayers un fermage plus élevé que celui qu'on payait d'habitude en Babylonie. Sa conduite envers les indigents était parfois absolument contraire aux prescriptions de la loi écrite et de la tradition qui enseignent la douceur, la commisération et la charité. Son frère Saurien était encore plus dur que Râba. S'érigeant en censeur des mœurs, il châtiât les pauvres dont la piété ne lui paraissait pas suffisamment rigoureuse en leur imposant de durs travaux, comme à des esclaves, et en les obligeant à le porter dans sa litière dorée. Non seulement Râba ne blâma pas ces actes arbitraires, il les justifia même en déclarant qu'ils étaient conformes à une ancienne loi qui permet de traiter en esclaves les Juifs qui n'observent pas les prescriptions religieuses.

Il faut dire que la simplicité et l'austérité des mœurs d'autrefois avaient fait place, chez un grand nombre de Juifs babyloniens, à la vanité, à l'orgueil et à l'amour du luxe. Certains docteurs de la Loi se pavanaient, couverts de vêtements somptueux, dans des litières dorées. Ils s'éloignaient de plus en plus, par leurs idées et leurs manières, du peuple, dont ils étaient sortis, et formaient une caste à part, la classe des patriciens, s'appliquant surtout à sauvegarder leurs propres intérêts et traitant le peuple avec une hautaine arrogance.

Râba avoua un jour que toutes les fois qu'il avait à juger une cause dans laquelle était impliqué un docteur, il ne pouvait pas goûter de repos avant qu'il n'eût découvert quelque argument en faveur de son collègue. Les docteurs jouissaient du privilège de vendre, les premiers, les produits qu'ils apportaient au marché, afin de pouvoir en tirer un pris plus élevé ; au tribunal, leurs causes étaient jugées les premières ; ils n'avaient pas à contribuer aux impôts collectifs payés par les communautés ; dans les villes où l'on ignorait qu'ils étaient docteurs, ils avaient le droit de se faire connaître, afin de jouir des privilèges attachés à leur titre. Râba alla encore plus loin dans cette voie, il les autorisa même à se déclarer adorateurs du feu pour se faire exempter de l'impôt du *charage*. Quel contraste entre ces hommes égoïstes et ambitieux et les Tannaïtes qui avaient toujours refusé, quelquefois au risque de leur vie, de tirer profit de leur science religieuse ! Quoi d'étonnant que le peuple ressentît pour la classe des savants une pro-fonde antipathie ! *Ces savants-là*, disait-il d'eux avec un profond mépris, *ne nous sont d'aucune utilité ; ils font servir leur science à leurs propres intérêts*. A la tête des adversaires des *Rabbanan*, se trouvait la famille du médecin *Minjamin*, de Mahuza, qui raillait impitoyablement les docteurs. *Ces interprètes de la Loi*, dit Minjamin, *sont absolument incapables de nous rendre aucun service, ils ne peuvent ni nous permettre de manger des corbeaux, ni nous défendre de manger des pigeons*, en d'autres termes, ils sont obligés, malgré toutes les subtilités de leur dialectique, à s'en tenir purement à la tradition. Ce médecin jouissait sans doute d'une influence assez considérable, car Râba, tout en déclarant que ses propos étaient entachés d'hérésie, ne paraît pas l'avoir excommunié ; il était probablement attaché à la maison de l'exilarque.

Malgré l'hostilité que le peuple témoignait aux savants, on continuait à se livrer avec ardeur à l'enseignement. Les jeunes gens affluaient de plus en plus à l'école de Râba, à Mahuza, et pour se consacrer tout entiers à l'étude, ils négligeaient toutes leurs affaires. Râba essayait de modérer leur zèle. *Ne venez pas à mon école*, leur disait-il, *au printemps et à l'automne, afin que vous puissiez vous occuper de la récolte de votre blé, de votre vin et de votre huile, et vous assurer ainsi des moyens d'existence pour le restant de l'année*. L'enseignement de Râba se distinguait par la clarté de l'exposition, la profondeur de l'argumentation et l'indépendance d'esprit avec laquelle il expliquait la tradition. Le vrai Talmud, c'est-à-dire cette partie de l'œuvre où les docteurs se plaisent à déployer de prodigieuses ressources de sagacité et de finesse pour soulever des difficultés et les résoudre, pour découvrir des différences ou des ressemblances dans les opinions de leurs prédécesseurs, où, partant d'un point quelconque, leur pensée parcourt avec la rapidité de l'éclair toute une série de raisonnements, cette partie où éclate l'amour de la discussion et de l'argumentation est le produit de cette époque. Rabba, Abaï et Râba étaient, non pas des amoraim, des interprètes de la Mishna, mais des talmudistes dans le sens réel du mot, c'est-à-dire des dialecticiens. Ainsi entendu, le Talmud est principalement l'œuvre des écoles de Pumbadita et de Mahuza ; ce système de dialectique était absolument étranger aux écoles palestiniennes.

Grâce à son vaste savoir, à sa pénétration et peut-être aussi à ses richesses, Râba, pendant qu'il était chef d'école, était considéré comme la seule autorité religieuse de la Babylonie. La Palestine elle-même avait recours à ses conseils, à cette époque malheureuse où elle était cruellement persécutée par Constance et Gallus.

Les Juifs qui vivaient en Perse étaient également malheureux en ce temps, ils souffraient de la guerre acharnée qui mettait aux prises les Perses et les Romains. Les habitants juifs de Mahuza, où un corps d'armée perse tenait alors garnison, étaient l'objet de vexations et de mauvais traitements de la part des soldats. Du reste, Schabur II n'aimait pas les Juifs ; il ramena un nombre élevé de prisonniers juifs (près de 71.000) de l'Arménie, où ils demeuraient de temps immémorial, pour les établir dans la Susiane et à Ispahan. Cette dernière ville, ancienne capitale de la Perse, comprenait, par suite de cette immigration forcée, une population juive si considérable qu'on lui donna le nom de *Jehudia*. En Babylonie, Schabur ne se montrait pas moins dur pour les Juifs, et Râba dut, sans doute, donner maintes fois de l'argent pour assurer sa sécurité et celle de ses coreligionnaires. Félicité par ses amis de la tranquillité dont il jouissait au milieu des épreuves qui affligeaient les autres Judéens, il leur répondit : *Vous ne savez pas tout ce que je suis obligé de faire en secret pour la cour du roi Schabur !* Un jour, cependant, il courut un sérieux danger. Un juif ayant eu des relations avec une femme perse, il le fit flageller ; le condamné en mourut. Schabur en fut informé, et il ordonna de punir sévèrement Râba d'avoir fait appliquer, de son propre chef, une peine corporelle. Ce docteur paraît avoir échappé au châtement par la fuite, mais sa maison fut mise au pillage. Cette affaire ne semble pas avoir eu d'autre suite pour Râba, grâce à l'intervention de la reine-mère Ifra-Ormuzd, qui aurait dit à son fils Schabur : *N'irrite pas les Juifs, tout ce qu'ils demandent à Dieu, il le leur accorde*. On sait déjà qu'Ifra ressentait une vive sympathie pour les Juifs, et particulièrement pour les docteurs, auxquels elle confiait parfois ses plus secrètes pensées, et qu'elle envoya au chef d'école Joseph une bourse pleine d'or, qu'il accepta, malgré l'opposition très vive de Rami. Ifra eut aussi la singulière idée d'envoyer un animal au chef de l'académie de Mahuza, avec ordre de l'offrir en sacrifice comme témoignage de sa vénération pour le Dieu-Un.

Râba mort, l'école de Mahuza perdit toute son importance, et l'académie de Pumbadita reprit son ancien rang. Mais une sorte de lassitude s'empara dès ce moment de cette école, sa sève parut épuisée. Aucun des successeurs de Râba ne fut en état de le remplacer. Nahman ben Isaac, Papa et Hama de Nehardés, chefs des écoles babyloniennes, purent bien maintenir pendant quelque temps les traditions de fine analyse et de dialectique pénétrante de l'académie de Pumbadita, mais ils furent incapables de former quelque élève remarquable.

*Nahman ben Isaac* (né vers 280, mort en 356) dut sa nomination comme chef d'école à son âge avancé, à sa profonde piété, et peut-être aussi à sa fermeté de caractère. Son enseignement, qui dura quatre ans, n'a laissé aucune trace. C'est à ce moment que s'éleva une nouvelle école dans le voisinage de Sora, à Narès, près du canal de ce nom.

Le fondateur et le chef de l'école de Narès était *Papa bar Hanan* (né vers 300 et mort en 375), homme riche, et orphelin dès son enfance; son ami Huna ben Jum, également riche, était Resch Salla (professeur) de cette école. Malgré leurs efforts réunis, ils ne purent pas combler le vide laissé par la mort de Râba, et les membres de l'école de Mahuza, qui s'étaient rendus à Narès, eurent souvent l'occasion de constater cette infériorité. Un jour que Papa ne parvenait pas à

élucider une question qu'il exposait, ils se communiquèrent, par des regards furtifs, l'impression pénible qu'ils en ressentaient. Papa, l'ayant remarqué, en fut très peiné et leur dit : *Puissiez-vous partir d'ici en paix !* Un autre auditeur, *Simai bar Aschi*, dont le fils fut plus tard le célèbre Aschi, adressa un jour plusieurs questions à Papa; celui-ci sentait qu'il ne pourrait y répondre. Craignant d'être humilié devant les assistants, il pria Dieu à voix basse de le préserver d'un tel chagrin. Simai, témoin involontaire de cette prière, prit la résolution de garder dorénavant le silence pour ne plus mettre Papa dans un aussi cruel embarras. — Papa était un esprit flottant et irrésolu, qui ne savait même pas avoir un avis sur l'opinion des autres. Une question avait-elle reçu deux ou plusieurs solutions différentes, il n'osait s'arrêter à aucune d'entre elles : *Nous adoptons les diverses solutions proposées*, disait-il. Il resta pendant dix-neuf ans à la tête de l'école de Narès.

L'académie de Pumbadita n'était pas mieux dirigée que l'école de Narès ; le trait suivant suffira pour caractériser son chef, *Hama*, de Nehardéa. Comme les Perses n'enterraient ni ne brûlaient leurs morts, le roi Schabur demanda un jour à Hama si les Juifs, en inhumant les cadavres, suivaient une prescription de la Tora ou se conformaient simplement à un ancien usage ; Hama ne sut que répondre. Cela fit dire à Aba ben Jacob : *Le monde est gouverné par des sots. Hama n'aurait-il pas pu citer ce verset : Tu l'enterreras le même jour.* Hama conserva ses fonctions pendant vingt et un ans (356-377). Dans cette période de temps se produisit, dans la politique intérieure de l'empire romain, un changement amené par l'avènement au pouvoir de Julien, neveu de l'empereur Constance, changement dont les conséquences furent considérables pour le judaïsme de la Palestine et de la Babylonie.

Julien était un de ces caractères énergiques qui s'imposent aux hommes et dont le souvenir se grave dans les mémoires en traits ineffaçables. Sans sa mort prématurée et la haine dont le poursuivait l'Église, il aurait certainement reçu le titre de **grand**. Quoiqu'il appartint à la famille de Constantin, sa vie était sans cesse menacée par les membres de cette famille, et la crainte d'être assassiné le contraignit à pratiquer, au moins en apparence, la religion chrétienne, qui lui était odieuse. Par un hasard des plus singuliers, il fut appelé par son ennemi implacable, l'empereur Constance, à partager le pouvoir avec lui. Devenu bientôt, grâce à un soulèvement militaire et à la mort de son collègue, le seul maître de l'empire romain, Julien, que l'Église a surnommé **l'apostat**, résolut de mettre en pratique les conceptions élevées qu'il avait puisées dans l'enseignement de ses maîtres Libanius et Maxime. Protéger les opprimés de toute nation et de toute religion établis dans son empire, alléger les charges qui pesaient sur ses sujets, relever l'enseignement de la philosophie condamné par ses prédécesseurs, rétablir le culte païen dépouillé de toutes les pratiques qui pouvaient le rendre méprisable ou ridicule, et limiter la puissance toujours croissante du christianisme, telles étaient les préoccupations de Julien. Il avait trop souffert lui-même de la persécution pour vouloir persécuter les chrétiens, il chercha seulement à arrêter leurs empiétements, à leur enlever toute influence dans les conseils de l'État et la direction de l'enseignement, et à les rabaisser par ses mordantes railleries aux yeux des classes éclairées. Pour les Judéens, au contraire, Julien éprouvait une très vive sympathie ; il est le seul empereur romain, après Alexandre Sévère, qui se soit intéressé au judaïsme. D'après son propre aveu, les violences exercées contre les Juifs et les accusations dirigées contre leur religion par les chrétiens, sous le règne de Constance, l'avaient profondément indigné. Cette religion, que des adversaires sans scrupule

qualifiaient de blasphématoire, il la connaissait et la respectait, il vénérât le Dieu de la Bible, et, tout en admettant qu'il y avait d'autres dieux à côté de lui, il le déclarait un **grand Dieu** ; la générosité des Juifs pour leurs pauvres excitait surtout son admiration. Éprouvant une prédilection particulière pour les cérémonies solennelles des sacrifices, le culte juif avec sa pompe grandiose, tel qu'il était pratiqué autrefois à Jérusalem, avait pour lui un attrait puissant, et il en faisait un grief au christianisme d'avoir répudié le Dieu, les pratiques, et surtout le culte des sacrifices des Juifs. Peut-être aussi ne témoignait-il tant de bienveillance au judaïsme que pour rendre les Juifs babyloniens favorables à sa cause, dans le cas où il réaliserait le projet, qui hantait son esprit, de faire la guerre aux Perses. Quoi qu'il en soit, le règne de Julien, qui dura à peine deux ans (novembre 361 à juin 363), amena une amélioration sensible dans la situation des Juifs ; ils ne furent plus soumis à une législation exceptionnelle, on ne les accusa plus d'être des blasphémateurs, et Julien appela le patriarche Hillel son **vénérable ami**, il lui envoya même une lettre autographe pour l'assurer de sa sympathie et lui promettre d'abolir toutes les lois humiliantes dirigées contre les Juifs. Une lettre, signée de l'empereur, fut également adressée à toutes les communautés juives de l'empire romain pour leur faire part des dispositions prises en faveur de la restauration du temple de Jérusalem. Ce document, daté d'Antioche, de l'automne 362, présente un intérêt très grand ; le voici :

Aux communautés juives,

La perte de votre indépendance vous a causé dans le passé une profonde affliction, mais vous avez certainement souffert plus vivement encore des nouvelles taxes que mes prédécesseurs vous imposaient sans cesse, à votre insu, et des amendes considérables que vous étiez contraints de verser dans le trésor impérial. J'ai vu bien des faits de ce genre de mes propres yeux, j'en ai connu un plus grand nombre par la lecture du rôle des contributions qui, à votre grand détriment, a été scrupuleusement conservé. Vous étiez menacés d'un nouvel impôt, je l'ai supprimé et vous ai ainsi protégés contre une nouvelle iniquité ; de mes propres mains j'ai jeté au feu une liste trouvée dans les archives et contenant les contributions extraordinaires qui pesaient sur vous, afin que personne ne pût à l'avenir vous flétrir du nom de blasphémateurs. Il ne faut pas tant accuser de ces injustices mon frère, le glorieux Constance, que les hommes injustes et cruels qui ont inventé ces impôts. De la situation élevée qu'ils occupaient, j'ai précipité ces misérables dans un profond abîme, afin d'effacer jusqu'au souvenir de leur disparition. — Vous accordant au nouveau témoignage de bienveillance, j'ai encouragé mon frère, le vénérable patriarche *Iulos* (Hillel), à empêcher la perception de la taxe que vous appelez **apostolè**, et j'ai pris soin de vous préserver de nouvelles charges et d'assurer votre tranquillité dans tout mon empire. Grâce à la sécurité dont vous jouissez, c'est d'un cœur sincère que vous pourrez appeler sur mon règne la protection du Créateur tout-puissant dont la main droite m'a soutenu. Ceux qui vivent dans la souffrance ont l'esprit affaibli et n'invoquent pas l'appui de Dieu. Mais les hommes exempts de tout souci, à l'âme joyeuse, sont mieux disposés à prier avec ferveur pour le salut de l'empire et à demander à Dieu de bénir mon règne et de me soutenir dans la voie que je veux suivre. Recommandez-moi donc à la bienveillance divine, et quand j'aurai mené à bonne fin ma campagne contre les Perses, je me rendrai à Jérusalem, la ville sainte, et, selon le désir que vous nourrissez depuis de nombreuses années, je la restaurerai à mes propres frais et je m'y joindrai à vous pour glorifier le Tout-Puissant.

Aucun document ne rend compte de l'impression que cette épître, si affectueuse et si habile, a produite sur les Juifs. On sait seulement, par une tradition, qu'ils appliquèrent à l'empereur Julien ce verset, de Daniel (11,34) : *Même quand ils (les Israélites) auront péché, ils ne resteront pas dépourvus de secours*. D'après cette même tradition, Daniel aurait prophétisé que la nation juive, opprimée d'abord par Gallus, serait protégée par Julien, qui les traiterait avec bienveillance et leur promettrait de reconstruire le temple.

Julien n'en resta pas à la simple promesse. Malgré les graves préoccupations que lui donnaient ses préparatifs de guerre contre les Perses, il se mit à l'œuvre pour relever le temple de Jérusalem de ses ruines ; il chargea un de ses meilleurs amis, le savant et vertueux *Alype*, d'Antioche, de surveiller les travaux, lui fit comprendre l'importance qu'il attachait à la réussite de cette entreprise, et l'engagea à ne reculer devant aucune dépense. Ordre fut donné aux gouverneurs de Syrie et de Palestine de soutenir Alype de leur appui. De nombreux ouvriers furent envoyés à Jérusalem pour déblayer l'emplacement du sanctuaire des ruines qui y étaient amoncelées depuis trois siècles, des matériaux de construction y furent transportés en quantité considérable. Le silence gardé par les documents juifs sur cette entreprise prouve que les Judéens n'y portèrent qu'un intérêt très modéré. D'après certains auteurs chrétiens, les communautés juives auraient envoyé des sommes considérables pour la reconstruction du temple, les femmes auraient vendu leurs bijoux pour contribuer à cette oeuvre, elles auraient même porté elles-mêmes des pierres pour hâter le travail. Ces informations sont fausses. Julien avait fourni des matériaux et des ouvriers en quantité suffisante, et les Juifs n'avaient nullement besoin de recueillir de l'argent ou de prendre part au travail. Les chrétiens répandirent aussi le bruit que Julien ne témoignait une telle bienveillance aux Juifs que pour les attirer au paganisme, ils ajoutèrent que les Juifs détruisirent de nombreuses églises en Judée et dans les pays voisins et qu'ils menacèrent les chrétiens de se venger sur eux des mauvais traitements que les empereurs chrétiens leur avaient infligés. Ces assertions ne reposent sur aucun fait, il paraît avéré, au contraire, qu'à cette époque, les chrétiens d'Édesse massacrèrent tous les Juifs de cette ville. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que les Judéens, qui avaient cependant accompli deux ou trois révolutions et s'étaient imposé les plus douloureux sacrifices pour reconstituer leur État, assistèrent avec indifférence aux tentatives de Julien pour relever le temple. C'est qu'ils croyaient que Sion ne brillerait réellement de son ancienne splendeur qu'avec la venue du Messie, et ils ne pouvaient pas admettre que le Messie se présentât sous les traits d'un empereur romain. Il était, du reste, généralement admis à cette époque, parmi les Judéens, que le peuple juif avait promis à Dieu, par serment, *de ne pas passer par-dessus le mur (reconquérir leur indépendance par la force), ni se soulever contre ses maîtres, ni secouer le joug de la tyrannie avant la venue du Messie, ni chercher, par la rébellion, à avancer l'heure de la délivrance.*

La reconstruction du temple de Jérusalem, entreprise par Julien, excita l'envie des chrétiens, mais elle fut interrompue dès l'origine. Au moment où les ouvriers creusèrent le sol pour mettre à nu les anciennes fondations du temple, des jets de flammes sortirent de terre et en tuèrent un certain nombre. Ce phénomène était dû, sans doute, à l'air, qui, fortement comprimé pendant des siècles dans les galeries souterraines, se détendit violemment, à la suite des travaux de terrassement, et s'alluma au contact de l'air extérieur ; les ouvriers en furent effrayés et cessèrent les travaux. Si les Judéens avaient montré plus d'ardeur pour la restauration de leur sanctuaire, il leur eût été facile de stimuler le zèle des ouvriers et de faire continuer l'œuvre commencée. Mais leur indifférence paralysa l'activité d'Alype, qui ne fit aucun effort pour mettre fin à l'interruption des travaux. On raconte que Julien accusa les chrétiens d'avoir allumé ces feux souterrains et les menaça de les enfermer, au retour de sa campagne contre les Perses, dans une prison construite avec les matériaux du temple. Cette information est puisée à une source chrétienne et ne mérite, par conséquent, aucune créance. Les chrétiens rapportent, en effet, un grand nombre de miracles

imaginaires qui auraient eu lieu, à l'occasion des tentatives de restauration du temple, pour ouvrir les yeux aux Judéens sur leurs erreurs et leur faire reconnaître la divinité du Christ.

Malheureusement pour les Judéens, Julien échoua dans son expédition contre les Perses. Après avoir réuni toutes les forces dont disposait l'empire romain pour marcher contre Schabur II, il crut pouvoir enfin réaliser le rêve, qui avait hanté l'esprit de plusieurs généraux romains, de faire flotter l'aigle romaine sur l'autre rive du Tigre. Les deux armées se portèrent les principaux coups dans la Babylonie juive ; aucun document n'indique sous quel drapeau se rangèrent les Juifs. Après un siège de trois jours, la ville de *Firuz-Schabur*, où demeurait une nombreuse population juive, dut capituler; elle fut brûlée. On ne sait pas comment les habitants juifs de Firuz-Schabur se comportèrent à l'égard de Julien et de son armée, la population s'étant réfugiée en très grande partie, après la prise de la ville, sur des barques, dans les canaux de l'Euphrate. La forteresse de Mahuza, qui était sans doute le faubourg de Ctésiphon, opposa aux forces romaines une longue et vigoureuse résistance, elle tomba enfin sous les coups du bélier romain (363), dix ans après la mort de Râba, qui y avait établi une école. Après la guerre, Mahuza fut rebâtie. — Malgré ces succès, Julien ne put pas atteindre Ctésiphon. Bientôt, sa trop grande témérité lui fit perdre le fruit de ses victoires et même la vie ; il fut tué par une flèche qu'un chrétien de son armée, dit-on, lança contre lui. Julien mourut avec la sérénité d'un sage ; on raconte qu'il s'écria avant de mourir : *Galiléen, tu m'as vaincu !* Avec Julien disparut la sécurité des Juifs. Ces derniers ressentirent néanmoins pendant longtemps encore les effets heureux de son règne. Ainsi, les mesures restrictives édictées contre les Juifs par Constantin et Constante, et que Julien avait abolies, ne leur furent plus appliquées ; on continua, au contraire, à mettre en vigueur les lois qu'il avait promulguées en leur faveur. Jovien, le successeur de Julien, qui fut contraint de conclure une paix honteuse avec le roi des Perses, Schabur, conserva le pouvoir trop peu de temps pour introduire des modifications dans la politique intérieure de l'empire ; pendant son règne si court, chacun fut libre de professer la religion qui lui convenait. Après lui, l'empire romain eut de nouveau deux chefs, *Valentinien Ier* (364-375), et *Valens* (364-378). Ce dernier, qui régnait en Orient, appartenait à la secte arienne et était en butte aux attaques du parti catholique. Aussi protégea-t-il les Juifs et leur accorda-t-il de nombreuses preuves de son estime. Son frère, Valentinien Ier, empereur d'Occident, resta neutre dans la lutte entre ariens et catholiques, il permit à chacun de pratiquer selon sa conscience ; les Juifs profitèrent naturellement de cette tolérance.

## Chapitre X — Les derniers Amoraïm — (375-500)

L'époque à laquelle s'effondra l'empire romain marque dans l'histoire du monde une période de ruine et de restauration, de destruction et de renaissance. Une sombre nuée vint, en ce temps, du nord, des frontières de la Chine, portant dans son flanc un orage qui secoua violemment l'État romain, le renversa et couvrit la terre de ses débris. On vit s'avancer la horde sauvage des Huns, le fléau de Dieu, chassant devant eux des tribus aux noms inconnus, des peuplades aux mœurs étranges. Ce mouvement irrésistible qui poussait des masses considérables vers de nouvelles régions rappelait ces paroles du prophète : *La terre chancelle comme un ivrogne, elle succombe sous le poids de ses péchés, elle tombe sans*

*pouvoir se relever, et le Dieu Zebaoth punira les armées célestes dans le ciel et les princes de la terre sur la terre.* Dans ces innombrables Huns qui se précipitèrent sur l'empire romain et le firent tomber sous leurs attaques, les Juifs voyaient l'armée de Gog dont parle le prophète, s'élançant du pays de Magog *avec la vitesse de l'ouragan, avec la rapidité du nuage, pour couvrir la terre,* et ce va-et-vient des peuples, ce spectacle d'un empire qui disparaissait, d'un autre qui se formait, leur fit croire, avec une nouvelle conviction, à l'éternité de la nation juive. *Un peuple se lève, un autre s'évanouit, et Israël subsiste toujours.* Mais, d'un autre côté, la vue de ces changements fit reconnaître aux chefs religieux du judaïsme, en Palestine comme en Babylonie, la nécessité impérieuse de mettre en sûreté le trésor qui leur était confié et de le soustraire à l'influence des variations qui pourraient se produire dans l'histoire des peuples ; ils comprirent que le temps était venu de récolter ce que leurs prédécesseurs avaient semé, de réunir et de coordonner les matériaux considérables accumulés pendant plusieurs générations et par diverses écoles. A la tête de ce mouvement se trouvait Aschi.

*Rabbana Aschi* (né en 352, mort en 427), originaire d'une famille très ancienne et très riche, était remarquablement doué. A l'âge de vingt ans, il fut placé à la tête de l'école de Sora, où il parvint à attirer de nouveau de nombreux élèves. Le local de l'école menaçant ruine, il le fit entièrement reconstruire, et, pour activer les travaux, il les surveilla jour et nuit jusqu'à leur complet achèvement. Sur son ordre, les ouvriers donnèrent à ce bâtiment une grande hauteur ; il dominait les autres édifices de la ville. — Aschi joignait à la dialectique pénétrante de l'école de Pumbadita la vaste érudition des docteurs de Sora ; son autorité religieuse était aussi considérable qu'avait été celle de Raba, et ses contemporains lui donnèrent le titre de **Rabbana** (notre maître).

Aschi resta cinquante-deux ans à la tête de l'école de Sora. Pendant ce laps de temps, l'académie de Pumbadita eut sept chefs. L'école de Nehardéa, délaissée depuis la destruction de cette ville par Ben Naçar (Odenat), avait aussi repris, à cette époque un certain rang. Mais l'école de Sora jouit d'une suprématie incontestable, et les plus anciens amoraïm, *Amëmar*, *Mar-Zutra* et d'autres, reconnurent l'autorité d'Aschi ; même les deux exilarques de son époque, *Mar-Kakana* et *Mar-Zutra Ier*, acceptaient ses décisions. Ce a était plus, comme autrefois, à Nehardéa ou à Pumbadita, mais à Sora que les exilarques recevaient les délégués des communautés babyloniennes et convoquaient les assemblées générales. Aschi fit de Sora le centre de la vie religieuse de la Babylonie juive et assura à cette ville une Influence. prépondérante dans la direction du judaïsme babylonien.

Grâce à ses éminentes qualités et à sa situation élevée, Aschi put entreprendre une oeuvre qui exerça une profonde influence sur les destinées comme sur le développement du peuple juif. Il commença ce travail gigantesque de rassembler et de mettre en ordre l'énorme quantité d'explications; de déductions et de développements qui, sous le nom de Talmud, avaient été ajoutés à la Mishna. Un des principaux motifs de cette entreprise fut certainement le souci de préserver de l'oubli ces matériaux considérables, accumulés par trois générations d'amoraïm, qui étaient confiés à la seule mémoire. Aschi eut la bonne fortune de pouvoir travailler à la coordination de ces matériaux pendant cinquante-deux ans. Chaque année, pendant les mois de kalla, où collègues et disciples étaient réunis autour de lui, il étudiait avec ses auditeurs un certain nombre de traités de la Mishna et y ajoutait les explications et développements talmudiques ; au bout de trente ans, il avait ainsi soigneusement étudié près de quarante traités.

Les matériaux étaient prêts, il ne s'agissait plus que de les réviser et les mettre en ordre ; Aschi consacra à ce travail la seconde période de son activité.

Ce recueil ne fut pas écrit dès son achèvement, on avait encore, à cette époque, des scrupules à mettre la tradition orale par écrit, d'autant plus que les chrétiens s'étant approprié l'Écriture sainte pour en faire la base de leur religion, le judaïsme, d'après les conceptions de ce temps, ne se distinguait plus du christianisme que parce qu'il avait une loi orale. Cette pensée fut souvent exprimée sous forme poétique par l'Aggada : *Moïse a voulu mettre la loi orale par écrit ; mais l'Éternel, prévoyant qu'un jour les nations traduiraient la Tora en grec et déclareraient qu'elles sont le vrai peuple d'Israël et les enfants de Dieu, s'est opposé au projet de Moïse, parce qu'il a voulu laisser aux Juifs une marque distinctive par laquelle ils pourraient prouver qu'eux seuls sont ses élus. Quiconque connaît mon mystère, dit Dieu, est mon fils, c'est-à-dire quiconque connaît la Mishna et l'explication orale de la Tora. Le prophète Rosée a dit dans le même sens : Si j'écrivais toutes les lois, Israël serait considéré comme une nation étrangère.* En coordonnant le Talmud, Aschi compléta l'œuvre commencée deux siècles auparavant par Juda. Cette coordination présentait cependant de très graves difficultés. La Mishna rapporte sèchement les décisions juridiques formulées dans des paragraphes distincts, qu'il n'était pas trop difficile de mettre en ordre; le Talmud, au contraire, montre en quelque sorte sur le vif le développement de la tradition orale, il indique la genèse des diverses lois, en fait ressortir l'esprit et enregistre les raisonnements plus ou moins subtils qui ont conduit aux diverses conclusions. La rédaction du Talmud est certainement un des faits les plus considérables de l'histoire juive ; le Talmud babylonien (Talmud babil) devint, en effet, pour le judaïsme un élément d'action très important. Quoiqu'il ait consacré principalement son activité à la rédaction du Talmud, Aschi ne se résigna cependant pas à employer exclusivement ses facultés à un simple travail de compilation. Il résolut un grand nombre de questions restées jusque-là obscures ou mal comprises, et les solutions qu'il en donne sont le plus souvent aussi remarquables par leur justesse et leur profondeur que par leur simplicité.

Les vingt dernières années de l'activité d'Aschi coïncidèrent avec le règne du roi sassanide *Yesdegird* (399-420). Ce monarque, surnommé *al-Hatim* (le pécheur) par les mages, parce qu'il ne voulut pas se laisser dominer par eux, se montra tolérant pour les Juifs et les chrétiens. Les jours où l'on prêtait hommage au roi, on voyait à la cour les trois principaux représentants du judaïsme babylonien : Aschi, comme délégué de Sora ; Mar-Zutra, comme délégué de Pumbadita, et Amëmar, comme délégué de Nehardéa. Un autre docteur, Huna bar Zutra, était un des familiers de Yesdegird.

Le mouvement d'émigration et les révolutions considérables qui se produisirent, à cette époque, parmi les peuples, et le châtimeut infligé par Dieu à l'empire de Rome, réveillèrent les espérances messianiques dans les cœurs juifs. On répéta partout dans la foule que le prophète Élie avait annoncé que le Messie viendrait au 85<sup>e</sup> jubilé (4200 de la création, 440 de l'ère vulgaire). De pareilles croyances ont rencontré de tout temps des adeptes passionnés, qui, ne se contentant pas de nourrir silencieusement leurs espérances dans leur cœur, se sont efforcés de faire partager leur enthousiasme à la foule et l'ont entraînée dans de folles aventures. Le même phénomène se reproduisit à l'époque d'Aschi. Un de ces rêveurs mystiques parcourut pendant une année toutes les communautés juives de l'île de Crète, leur persuadant que l'époque messianique était arrivée et leur promettant de leur faire traverser la mer à pied sec, comme autrefois Moïse, dont il avait, du reste, le nom, et de les conduire jusque dans la Terre promise.

On le crut sur parole, les Juifs crétois ne s'occupèrent plus de leurs affaires, distribuèrent leurs biens et attendirent avec anxiété le jour fixé par leur Messie pour le passage de la mer. Au jour dit, le Messie, suivi de toute la population juive de Crète, se dirigea vers la mer. Monté sur une colline qui s'avancait dans l'eau, il engagea ses partisans à se précipiter sans crainte dans les flots, leur assurant que les eaux se retireraient devant eux. Un grand nombre de ces hallucinés se noyèrent ; d'autres furent sauvés par des marins. Le faux Moïse paraît n'avoir pas été retrouvé.

Aschi chercha à prémunir les Juifs contre des croyances aussi dangereuses, et il expliqua ainsi la prophétie alors répandue dans le peuple : *Il n'est pas possible que le Messie apparaisse avant le 85<sup>e</sup> jubilé ; à partir de cette époque, on peut avoir l'espoir, mais non la certitude, qu'il viendra.* — Aschi mourut dans un âge très avancé (en 427), deux ans avant la prise de Carthage par le Vandale Geiseric. Celui-ci emporta en Afrique toutes les dépouilles entassées dans Rome, et, parmi elles, les vases enlevés autrefois, par Titus, du temple de Jérusalem. Ces vases, comme les Juifs eux-mêmes, furent condamnés à de bien étranges pérégrinations !

La Judée, qui continuait à être le siège du patriarcat et, par conséquent, à conserver la direction de toutes les communautés juives de l'empire romain, était à ce moment en pleine décadence. Sous la domination oppressive du christianisme, l'étude de la Loi rencontrait de nombreuses difficultés, et l'enseignement du Talmud, autrefois si brillant, ne jetait plus que de faibles lueurs. Les derniers amoraïm, désireux sans doute d'imiter leurs collègues babyloniens, recueillirent alors les travaux des diverses écoles de la contrée, les coordonnèrent et en formèrent le Talmud de Jérusalem (ou plutôt de la Judée). Les documents relatifs à cette époque sont si rares que le nom d'aucun de ceux qui collaborèrent à cette entreprise ou qui en prirent l'initiative n'a été conservé.

C'est à cette époque que disparut l'institution du patriarcat. Les trois derniers patriarches connus sont : Gamaliel V, successeur de Hillel II, son fils Juda IV, et Gamaliel le dernier. On sait très peu de chose de leur administration. Ils portaient, comme leurs prédécesseurs, le titre pompeux de **sérénissime**, jouissaient des privilèges attachés à ce titre, percevaient les contributions spéciales destinées au patriarcat, mais n'exerçaient plus, en réalité, qu'une faible autorité. Même le droit qu'ils avaient possédé jusque-là d'exclure de la communauté juive ceux qui suivaient les pratiques chrétiennes leur fut enlevé. Sur l'instigation des évêques, les autorités civiles forcèrent, en effet, les patriarches et les chefs des communautés, appelés pris, à accueillir de nouveau parmi les Juifs les apostats qu'ils avaient exclus.

Cependant, malgré les excitations d'Ambroise et d'autres ment-bras du clergé catholique, qui le poussaient à persécuter les ariens et autres hérétiques, *Théodose le Grand* (379-395) confirma aux patriarches et aux primats le privilège d'excommunier les membres indignes de la communauté et défendit, en général, aux fonctionnaires civils de s'immiscer dans les affaires religieuses des Juifs. Il donna à ces derniers une preuve de son équité en condamnant à mort le consulaire *Hesychius* que Gamaliel V avait accusé de lui avoir dérobé des papiers importants. Théodose dut intervenir plus d'une fois pour modérer l'ardeur religieuse de chrétiens trop zélés, qui se faisaient gloire de troubler les prières des Juifs, de piller et d'incendier les synagogues ou de les transformer en églises. Parmi les principaux et plus acharnés ennemis du judaïsme se trouvaient Jean Chrysostome, d'Antioche, et Ambroise, de Milan.

*Jean Chrysostome* tonnait contre les Juifs du haut de la chaire dans des discours d'une éloquence véhémement, mais ampoulée et cynique ; il prononça consécutivement six sermons contre eux. C'est que les Juifs d'Antioche étaient vraiment de grands coupables, ils permettaient aux chrétiens de suivre les usages juifs, de se faire juger par des tribunaux juifs, d'assister, le sabbat et les jours de fête, aux offices dans les synagogues, où les femmes surtout, grandes dames et femmes de la basse classe, venaient toujours en très grand nombre ; ils leur permettaient aussi d'écouter avec recueillement, au nouvel an juif, le son du schofar, de célébrer la fête de l'Expiation et de prendre part aux réjouissances de la fête des Cabanes. Les chrétiens préféraient soumettre leurs différends à des arbitres juifs, parce qu'il leur semblait que la prestation du serment se faisait d'une façon plus solennelle chez les Juifs que chez eux. Ces témoignages de respect accordés par les chrétiens aux pratiques du judaïsme indignaient Chrysostome, il proférait les plus violentes injures contre les Juifs, les accablant d'outrages et qualifiant leurs synagogues de théâtres à scandales et de cavernes de voleurs.

*Ambroise*, de Milan, dépassait Chrysostome en violences et en odieuses calomnies contre les Juifs. Il appela l'usurpateur Maxime **judéen**, parce qu'il avait ordonné au sénat romain de faire reconstruire aux frais de la ville une synagogue de Rome incendiée par les chrétiens, et il protesta en des termes tellement vifs contre Théodose, qui avait condamné l'évêque de Callinicus, dans le nord de la Mésopotamie, à rebâtir à ses frais une synagogue qu'il avait fait incendier par des moines, que l'empereur fut obligé de revenir sur sa décision. Dans sa haine contre les Juifs, Ambroise inventa de fausses accusations contre eux, leur reprochant de mépriser les lois romaines et les raillant de ce qu'aucun d'eux ne pouvait devenir ni empereur, ni gouverneur, ni général, ni sénateur, de ce qu'ils étaient repoussés de la table des grands et ne servaient qu'à remplir le trésor impérial. Devant ces attaques incessantes, inspirées par un aveugle fanatisme, il devint nécessaire de protéger efficacement les Juifs. Partant de ce principe qu'aucune loi ne défendait, dans l'empire romain, l'exercice du judaïsme, Théodose exigea que les adeptes de cette religion fussent respectés dans leur personne et leurs synagogues, et il édicta des peines sévères contre les chrétiens qui troubleraient leur tranquillité. Mais les ordres impériaux étaient impuissants à modifier l'esprit du temps, qui était hostile aux Juifs, et les persécutions continuèrent. Du reste, il existait déjà contre les Juifs, avant le règne de Théodose, un certain nombre de lois restrictives, ces lois restèrent en vigueur. Théodose enleva même aux Juifs le privilège, qu'ils avaient obtenu sous ses prédécesseurs, d'être exempts, à cause de leurs croyances, de certaines charges publiques.

A la mort de Théodose le Grand, l'empire romain échut à ses deux fils et fut divisé en deux tronçons, l'empire d'Orient et l'empire d'Occident. Les Juifs romains eurent ainsi deux maîtres différents. En Orient, où régnait l'empereur *Arcadius* (395-408) ou plutôt ses deux conseillers tout-puissants Rufin et Eutrope, ils étaient assez bien traités. Rufin aimait l'argent, et les Juifs avaient déjà appris à en connaître le pouvoir magique. Grâce à la protection de Rufin, ils obtinrent la promulgation de plusieurs édits favorables. En 396, une loi leur confirma le droit de nommer eux-mêmes les surveillants de leurs marchés (*agoranomos*) et menaça d'un châtement rigoureux ceux qui y mettraient obstacle ; dans la même année, une autre loi protégea les **illustres patriarches** contre toute injure. A la suite d'attaques dirigées en Illyrie contre les synagogues, et dont les instigateurs furent sans doute des membres du clergé, qui désiraient aussi ardemment la

destruction des sanctuaires juifs que la ruine des temples païens, Arcadius, ou plutôt Eutrope, ordonna aux gouverneurs de châtier sans merci les facteurs de désordres (397) ; en même temps, il renouvela la loi, promulguée sous Constantin, qui exemptait les patriarches et autres fonctionnaires religieux juifs, à l'instar des ecclésiastiques chrétiens, de toute charge judiciaire. Enfin, par le décret de février 398, les Juifs furent autorisés à soumettre leurs différends, dans le cas où les deux parties y consentiraient, aux patriarches ou à d'autres arbitres juifs, et à remettre aux autorités romaines l'exécution de la sentence prononcée. Il ne faut pas trop s'étonner que, sous un gouvernement aussi capricieux que celui d'un empereur byzantin, on rencontre, à côté de ces lois libérales, une mesure intolérante : un édit, promulgué en 399, imposait à tous les Juifs, même aux dignitaires religieux, les charges curiales. Cette loi n'eût sans doute pas vu le jour sans la chute d'Eutrope, qui eut lieu en cette année.

Quelle fut, pendant ce temps, la situation des Juifs dans l'empire d'Occident, sous le faible *Honorius* ? Il est très difficile de le dire. Quoique les communautés juives d'Apulie et de Calabre eussent perdu, à cette époque, les libertés curiales, on ne peut pas en conclure, que les Juifs, en général, aient été persécutés. Honorius défendit, il est vrai, en avril 399, dans toute l'étendue de son empire, la collecte de l'argent destiné au patriarche, et exigea que les sommes déjà recueillies fussent versées, dans le trésor impérial, mais cette mesure ne paraît pas avoir été inspirée par un motif religieux. Honorius voulait seulement empêcher que des sommes aussi considérables passassent de sa préfecture dans celle de son frère. Cinq ans plus tard (404), cette interdiction fut levée, et les Juifs purent de nouveau envoyer leurs offrandes au patriarche. Au reste, les lois relatives aux Juifs n'étaient pas toutes empreintes du même esprit ; si, d'une part, Honorius défendit aux Juifs et aux Samaritains de prendre part au service militaire, d'autre part, il les protégea efficacement contre l'arbitraire des fonctionnaires et leur donna une preuve remarquable de sa tolérance en défendant aux tribunaux de les faire comparaître le sabbat et les autres jours de fête (409).

Avec le règne du successeur d'Arcadius, *Théodose II* (408-450), qui était animé d'excellents sentiments, mais dont la faiblesse était pour les évêques fanatiques un encouragement à la violence, commença pour les Juifs la période du moyen âge. On leur défendit d'élever de nouvelles synagogues, de juger les différends existant entre Juifs et chrétiens, de posséder des esclaves. Ce fut sous Théodose II que disparut définitivement l'institution du patriarcat. Le dernier patriarche, Gamaliel, jouit cependant d'un très grand crédit à la cour de l'empereur, il fut élevé à la dignité de préfet et obtint un diplôme d'honneur (*codicillus honorarius*). Il dut, sans doute, ces distinctions à ses connaissances médicales ; Gamaliel était, en effet, médecin, et on lui attribue la découverte d'un remède efficace contre les maladies de la rate. La situation élevée qu'il occupait lui fit croire qu'il pouvait se placer au-dessus des lois d'exception dirigées contre les Juifs, il fit construire de nouvelles synagogues, jugea des procès où étaient impliqués des chrétiens et viola d'autres édits de ce genre. Théodose II l'en punit en le dépouillant de ses diverses dignités et en ne lui laissant que les seuls privilèges attachés à son titre de patriarche (415).

Gamaliel n'eut pas de successeur. Avec lui disparut le dernier dignitaire appartenant à la maison de Hillel. Cette illustre famille avait dirigé pendant trois siècles et demi les destinées religieuses du judaïsme, elle avait fourni des docteurs remarquables et de vaillants défenseurs de la liberté et de la nationalité juive, et son histoire particulière forme un chapitre important de l'histoire

générale des Juifs. De la maison de Hillel étaient sortis quinze patriarches, dont deux Hillel, trois Simon, quatre Juda et six Gamaliel.

Pendant que Théodose était empereur d'Orient et Honorius empereur d'Occident, l'évêque Cyrille, d'Alexandrie, expulsa les Juifs de cette ville. Après avoir convoqué tous les chrétiens, il leur tint des discours enflammés contre les Juifs, surexcita leur fanatisme, envahit avec eux les synagogues, dont il s'empara pour les consacrer au culte chrétien, les poussa au pillage et contraignit les Juifs à chercher leur salut dans la fuite (415). G'est ainsi que les chrétiens d'Alexandrie firent subir aux Juifs de cette ville le même sort qu'ils avaient enduré eux-mêmes 370 ans auparavant de la part des païens. Malgré l'énergie qu'il déploya pour défendre les Juifs, le préfet Oreste fut impuissant à réprimer l'émeute, il ne put que porter plainte contre Cyrille ; la cour de Constantinople donna gain de cause à l'évêque. Ce dernier se vengea d'Oreste avec une cruauté inouïe, il le livra à une bande de moines fanatiques du mont Nitra, qui le lapidèrent. Ce premier meurtre fut bientôt suivi d'un second. Cette horde de moines sauvages se jeta un jour sur *Hypathie*, célèbre par ses connaissances philosophiques, son éloquence et ses mœurs austères, l'assassina et déchiqueta son corps avec une férocité bestiale. De tous les Juifs d'Alexandrie, un seul, *Adamantius*, qui enseignait la médecine, accepta le baptême pour échapper à l'expulsion ; tous les autres préférèrent les souffrances de l'exil à l'abandon de leur foi.

Les Juifs de *Magona* (Mahon), petite ville de l'île espagnole Minorque, dans la Méditerranée, ne montrèrent pas la même fermeté dans leurs croyances. Persécutés par l'évêque de Mahon, Sévère, ils ne craignirent pas d'acheter leur sécurité au prix d'une apostasie. Il est à remarquer qu'en Espagne, comme dans d'autres régions, les Juifs et les chrétiens entretenirent d'abord entre eux des relations pacifiques ; ce fut le clergé qui éveilla les sentiments de haine et d'intolérance dans la population chrétienne. L'évêque Osius (Hosius), de Cordoue, membre du concile de Nicée et organisateur du concile d'Elvire, fit adopter à cette dernière réunion une décision en vertu de laquelle la peine d'excommunication était prononcée contre les chrétiens qui auraient des relations avec les Juifs, contracteraient des mariages avec eux, ou feraient bénir par eux les fruits de leurs champs.

Dans la situation pénible qui leur était faite dans les pays chrétiens, il ne restait aux Juifs d'autre arme contre leurs oppresseurs que la raillerie. Mais ils la maniaient parfois avec maladresse, et particulièrement au jour de Purim, où l'animation de la fête conduisait souvent à l'ivresse et, par suite, à des démonstrations irréfléchies. En ce jour, la jeunesse bruyante pendait en effigie Aman, l'ennemi traditionnel des Juifs, à un gibet auquel, par hasard ou à dessein, on donnait la forme de la croix et qu'ensuite on brûlait. Ce fait irritait naturellement les chrétiens, qui accusaient les Juifs d'outrager leur religion. Pour mettre fin à ce scandale, Théodose II ordonna aux recteurs de la province d'en punir les auteurs de peines rigoureuses ; mais il n'arriva pas à le faire cesser. Cette plaisanterie de carnaval eut un jour les plus désastreuses conséquences. Les Juifs d'Imnestar, petite ville de la Syrie située entre Antioche et Chalcis, ayant élevé un de ces **gibets d'Aman**, les chrétiens les accusèrent d'y avoir attaché un enfant chrétien et de l'avoir fait mourir à coups de fouet. Par ordre de l'empereur Théodose, tous les inculpés furent sévèrement châtiés. La population chrétienne d'Antioche vengea, de son côté, le prétendu crime d'Imnestar en s'emparant des synagogues des habitants juifs. C'est un fait digne de remarque que les préfets et les recteurs des provinces se prononçaient presque toujours contre le clergé et en faveur des Juifs. Le préfet d'Antioche, qui informa

Théodose II de la spoliation commise par les chrétiens, dut qualifier cet acte d'une façon excessivement sévère pour que l'empereur, imprégné de la plus étroite bigoterie, adressât aux coupables l'ordre de rendre les synagogues à leurs propriétaires. Siméon, anachorète qui vivait dans une espèce d'étable, près d'Antioche, protesta vivement contre cet ordre. En apprenant la décision de l'empereur, il lui écrivit en des termes très blessants, lui disant qu'il reconnaissait Dieu seul comme son empereur et maître, et le pressant de revenir sur sa résolution. Théodose obéit à cette injonction, les synagogues restèrent entre les mains des chrétiens, et le préfet qui avait eu le courage d'invoquer la justice de l'empereur contre les spoliateurs fut destitué.

La sombre et intolérante dévotion de Théodose a agit fortement sur l'empereur d'Occident, Honorius. Ce furent ces deux souverains qui promulguèrent ensemble, en très grande partie, les diverses mesures restrictives qui pesaient sur les Juifs au moment où ils passèrent de la domination romaine sous celle des nouveaux États germaniques. Sous leur règne, l'accès de toutes les fonctions administratives et militaires fut fermé aux Juifs ; par contre, on continua à leur imposer la charge plus lourde qu'honorable, des fonctions municipales ; Théodose ne leur laissa même pas la faculté de disposer librement de leur fortune pour des œuvres de bienfaisance.

Malgré la disparition du patriarcat, les communautés juives avaient continué à envoyer en Palestine les offrandes destinées autrefois à l'entretien du patriarche et de sa maison ; ces sommes étaient consacrées très probablement par les primats au service des écoles. Tout à coup parut un décret obligeant les primats à verser l'argent déjà recueilli dans le trésor impérial et à laisser dorénavant aux fonctionnaires de l'empire le soin de faire rentrer ces contributions ; même les dons envoyés par les Juifs des provinces occidentales devaient être remis aux trésoriers impériaux (30 mai 429). La nouvelle Rome avait hérité de la rapacité de l'ancienne. De même que l'empereur païen Vespasien avait mis autrefois la main sur les sommes envoyées par les communautés juives pour le service du temple, de même l'empereur chrétien s'appropriâ les contributions payées pour l'entretien du patriarcat, imposant comme taxe obligatoire ce qui n'avait été payé jusque-là que comme don volontaire.

Et cependant, malgré la situation douloureuse des Juifs établis dans l'empire d'Orient, l'ardeur pour l'étude de la Loi n'était pas éteinte en Judée. On avait cessé, il est vrai, d'expliquer et de développer la loi orale, mais on s'efforçait de bien connaître la langue hébraïque et de comprendre le sens naturel (Peschat) des Écritures saintes. Cet enseignement avait pour principaux sièges les écoles de Tibériade et de Lydda. C'est dans ces deux villes qu'un des Pères de l'Église latine, *saint Jérôme* (331-420), qui fonda un couvent de nonnes à Bethléem, chercha des maîtres juifs pour étudier, comme Origène, la Bible dans le texte original. Un de ses maîtres fut Bar-Hanina. Comme les chrétiens se servaient de leur connaissance de la langue hébraïque pour combattre, les croyances juives, il avait été interdit, dans les derniers temps, aux savants juifs de leur enseigner cette langue. Afin de ne pas froisser les susceptibilités de ses coreligionnaires, Bar-Hanina se rendait secrètement auprès de Jérôme pour étudier la Bible avec lui. Jérôme fit rapidement des progrès remarquables, il n'apprit pas seulement à prononcer et à traduire correctement l'hébreu, il parvint à s'assimiler l'esprit même de la langue et à la parler. — Les Juifs de cette époque témoignèrent aussi d'un sens critique très développé dans la distinction qu'ils surent établir entre les livres canoniques et les apocryphes. Dans le désir de clore la discussion qui s'était élevée parmi les chrétiens sur la sainteté de quelques écrits d'un

caractère douteux, le concile de Nicée avait donné place dans le Canon à plusieurs livres apocryphes. Les Juifs, dans leurs entretiens avec Jérôme sur la Bible, firent sur quelques-uns de ces apocryphes des observations dont les exégètes modernes reconnaissent encore aujourd'hui la justesse et la valeur.

Tout en ayant eu des maîtres juifs et **trouvé la vérité hébraïque** dans le texte original, Jérôme détestait profondément les Juifs, montrant ainsi à ceux qui lui avaient reproché son étude de l'hébreu comme une hérésie qu'il était resté orthodoxe. Ce sentiment de haine était partagé par un de ses plus jeunes contemporains, le Père de l'Église *Augustin*, et devint un article de foi, un dogme pour toute la chrétienté, qui acceptait comme paroles révélées tout ce que disaient les saints Pères de l'Église. C'est le fanatisme puisé dans les écrits des Pères de l'Église qui arma plus tard rois et peuples, croisés et pastoureux contre les Juifs, fit élever des bûchers et inventer les plus horribles supplices. — Quoiqu'ils fussent haïs par les particuliers et méprisés par l'État, les Juifs de Césarée prenaient part aux jeux et divertissements à la mode : ils conduisaient des chars, concouraient dans l'arène pour le prix de course, arboraient la couleur verte ou bleue, comme cela se pratiquait à Rome, Ravenne, Constantinople et Antioche. Mais, à cette époque, les jeux mêmes prenaient un caractère confessionnel, la rivalité entre les différentes couleurs devenait une lutte religieuse, et la défaite ou le triomphe des conducteurs de char juifs, samaritains ou chrétiens donnaient lieu à des mêlées, souvent sanglantes, entre les coreligionnaires des vainqueurs et des vaincus.

Dans la Perse, où les Juifs avaient joui jusque-là d'une tranquillité à peine troublée par quelques vexations, ils commencèrent également, vers le milieu du ve siècle, à être sérieusement persécutés. Le judaïsme de ce pays était devenu pauvre en personnalités remarquables, l'activité créatrice qui avait régné jusqu'alors dans les écoles déclinait visiblement, les docteurs se contentaient de répéter et de coordonner les opinions de leurs devanciers. L'histoire des Juifs de ce temps se meut dans des limites très étroites : on nomme des chefs d'école, ils enseignent, meurent et sont remplacés par d'autres. Un des savants les plus importants de cette époque fut *Mar*, fils d'*Aschi*, appelé également *Tab-Yomè*. Il se trouvait à Mahuza quand il fut informé que l'école de Sora venait de perdre son chef. A cette nouvelle, il se rendit immédiatement à Sora ; il y arriva au moment où les membres de l'académie étaient réunis pour élire le nouveau chef d'école. Invité à venir délibérer avec le Conseil sur l'élection d'*Aha*, il retint les délégués qui furent envoyés auprès de lui pour le chercher ; on en envoya d'autres, il les retint encore. Quand ils furent au nombre de dia, il fit une conférence devant eux, et ils l'acclamèrent *Rèseh Metibta* (455). *Aha* fut vivement affecté de son échec, il s'appliqua ce dicton : *Une fois que le malheur a frappé quelqu'un, il ne cesse de l'accabler de ses coups !* C'est dans cette même année qu'éclata en Babylonie contre les Juifs une persécution sanglante qui se prolongea à travers tout le règne des derniers rois néo-perses.

*Yesdigerd II* (438-457) n'imita pas à l'égard des Juifs la tolérance de son prédécesseur, il leur défendit de célébrer le sabbat (456). Les bons rapports qui avaient existé jusque-là entre le gouvernement perse et les Juifs furent sans doute troublés par les mages qui, par leur fanatisme, exercèrent sur les rois de Perse la même influence néfaste que les conseillers ecclésiastiques sur les empereurs d'Orient, et qui, à l'instar des chrétiens, étaient animés d'un ardent désir de prosélytisme. Les documents de l'époque ne disent pas quel accueil les Juifs firent à la défense d'observer le sabbat. Il est probable qu'il ne leur était pas difficile d'éluder cette interdiction ; en tout cas, on ne mentionne aucun

martyr à l'occasion de cette persécution. Yesdigerd fut tué l'année qui suivit la promulgation de son édit relatif au sabbat, et ses deux fils Chodar-Warda et Peroz se disputèrent la couronne, les armes à la main.

A cette époque, l'académie de Sora avait à sa tête Mar bar Aschi. Ce docteur jouissait d'une très grande autorité, et toutes ses décisions, sauf trois, reçurent force de loi, mais il ne semble pas avoir donné un bien grand éclat à l'école qu'il dirigeait. Continuant l'œuvre commencée par son père, il s'efforça d'achever la coordination du recueil talmudique, travail qui était d'autant plus urgent qu'une nouvelle ère de persécutions semblait s'ouvrir et que l'avenir n'était rien moins que certain. On connaît peu de chose du caractère de Mar bar Aschi, on sait seulement qu'il était d'une grande délicatesse de conscience. *Toutes les fois qu'un de mes collègues, dit Mar, comparait devant mon tribunal, je quitte mon siège, parce que je considère les docteurs comme mes parents et que je crains de me montrer, à mon insu, trop partial à leur égard.*

Après la mort de Mar (468), une persécution sanglante fut dirigée contre les Juifs de Babylonie et de Perse. Cet événement funeste se produisit sous *Peroz* ou *Pheroces* (459-484). Le motif de cette persécution aurait été, dit-on, la vengeance que le roi Peroz, circonvenu par les mages, voulait tirer des Juifs d'Ispahan, dont quelques-uns auraient tué et écorché deux prêtres. La moitié de la population juive d'Ispahan fut massacrée et les enfants furent enlevés pour être élevés dans le culte du feu. Bientôt, ce mouvement d'intolérance s'étendit dans les communautés babyloniennes, où il persista jusqu'à la mort de Peroz. L'exilarque *Huna-Mari*, fils de Mar-Zutra, et deux autres docteurs, *Amemar bar Mar-Yanka* et *Mescherschaya bar Pacod*, furent jetés en prison et exécutés (469-470) ; ce furent les premiers martyrs juifs de la Babylonie. Il est remarquable qu'un exilarque subit le martyre pour le judaïsme. Quelques années plus tard, la persécution prit un caractère plus grave, les écoles furent fermées, les assemblées populaires qui avaient lieu, à l'approche des fêtes, pour entendre les conférences religieuses des docteurs, furent interdites, les tribunaux juifs furent supprimés et les enfants juifs convertis de force à la religion des mages (474). La ville de Sora paraît avoir été détruite à cette époque. Peroz, dont le fanatisme rappelle celui d'Adrien, découvrit un procédé de persécution auquel l'empereur romain n'avait pas songé, il éloigna la jeunesse juive du judaïsme pour la contraindre à pratiquer le culte du feu ; comme Adrien, il a été flétri par l'histoire juive de l'épithète de **malfaisant** et surnommé *Piruz reschia*.

L'effet immédiat de ces persécutions fut de pousser les Juifs à quitter la Babylonie ; ils émigrèrent du côté du sud jusqu'en Arabie et, à l'est, jusqu'aux Indes. Un homme, nommé *Joseph Rabban* (ce titre indique suffisamment son origine babylonienne), arriva, avec un grand nombre de famille juives, sur la côte de Malabar, en l'année 4250 de l'ère de la création (490) ; ils étaient donc partis de la Babylonie sous le règne de Peroz. Le roi indien *Airvi* (Eravi), de Cranganor, accueillit les voyageurs juifs avec une grande bienveillance, leur permit de s'établir dans son pays, les autorisa à vivre conformément à leurs lois et à choisir parmi eux un chef (mardeliar) pour les administrer. Leur premier chef fut Joseph Rabban. Le roi Airvi lui accorda des privilèges importants et des dignités spéciales, qui devaient rester héréditaires dans sa famille. Il avait le droit, à l'instar des princes indiens, de sortir, monté sur un éléphant, de se faire précéder d'un héraut d'armes avec tambours et cymbales et de s'asseoir sur des tapis. Joseph Rabban eut, paraît-il, une série de 72 successeurs qui gouvernèrent les colonies judéo-indiennes jusqu'au jour où éclatèrent des dissensions parmi les Juifs ; dans ces luttes intestines, un grand nombre de Juifs furent tués,

Cranganor fut détruit, et les survivants émigrèrent à Mattachery (à une lieue de Cochin), qui fut surnommé **ville des Juifs**. Les privilèges accordés par Airvi aux émigrés juifs furent gravés sur une table d'airain, en caractères tamuliques (vieux indiens), dans une traduction hébraïque très obscure. Cette table existe encore de nos jours.

Les familles juives qui avaient émigré avec Joseph Rabban rencontrèrent, selon toute apparence, sur la côte de Malabar, des coreligionnaires qui pouvaient bien être partis de Perse antérieurement ou à l'époque où d'autres émigrés juifs s'étaient rendus en Chine. La population juive des Indes orientales se compose encore aujourd'hui de deux classes ou plutôt de deux castes qui diffèrent tellement l'une de l'autre par la couleur de la peau, les traits du visage, les mœurs et les usages, qu'elles peuvent être difficilement considérées comme membres d'une seule et même tribu. On trouve sur la côte de Malabar et dans l'île de Ceylan des Juifs blancs qui se disent originaires de Jérusalem et des Juifs noirs qui ne se distinguent en rien des Indiens indigènes. Ces deux classes n'ont aucune ressemblance entre elles, et les Juifs blancs témoignent pour leurs coreligionnaires noirs le dédain que la race blanche éprouve, en général, dans toutes les parties du monde, pour la race noire. Il est vrai que les Juifs noirs vivent dans un état de très grande ignorance, connaissant peu la religion de leurs pères, ne possédant que de rares exemplaires de la Bible et du Talmud, et n'ayant aucune notion de leur propre histoire.

Après la mort de Peroz, les persécutions cessèrent et la situation des communautés babyloniennes s'améliora, les écoles furent rouvertes et de nouveaux chefs furent placés à leur tête. La direction de l'université de Sora fut confiée à *Rabina*, qui resta en fonction de 488 à 499, et celle de Pumbadita à José, qui enseigna de 471 jusque vers 520. Ces deux docteurs, voyant que l'avenir du judaïsme devenait de plus en plus incertain et que l'enseignement religieux allait en décroissant, consacrèrent toute leur activité à l'achèvement du Talmud ; ils sont désignés dans les chroniques comme les derniers des amoraim. Rabina et José furent certainement aidés dans leur travail par ceux des membres des deux académies dont les noms ont été conservés. Le plus important d'entre eux fut *Ahaï bar Huna*, de Bè-Hatim, tout près de Nehardéa (mort en 506). Grâce à son originalité de pensée, à sa clarté d'esprit et à sa pénétrante perspicacité, Ahaï était estimé et vénéré, même en dehors de la Babylonie, comme le prouvent les termes suivants d'une épître que la Judée adressa aux docteurs babyloniens : *Respectez Ahaï, il éclaire de ses lumières les exilés de la Babylonie*. L'exilarque de ce temps, *Huna-Mar*, possédait, sans doute, des connaissances talmudiques, car la chronique, d'ordinaire peu favorable à ces dignitaires, le mentionne parmi les docteurs et lui donne le titre de **rabbi**. Son histoire, à laquelle se rattachent des événements importants, appartient à l'époque qui suit celle dont il s'agit actuellement.

Aidés d'Ahaï, de Huna-Mar et d'autres savants, Rabina et José achevèrent définitivement le Talmud ; en d'autres termes, ils déclarèrent que le recueil des discussions, décisions et ordonnances qu'ils venaient de coordonner était définitif et que rien ne devait plus y être ajouté. La clôture du Talmud babylonien, appelé aussi *guemara*, eut lieu dans l'année de la mort de Rabina (13 kislev ou 2 décembre 499), à la fin du ve siècle, à l'époque où les Juifs déposèrent dans la presqu'île Arabique les premiers germes d'une nouvelle religion et d'un nouvel empire et où s'élevèrent, en Europe, sur les débris de l'ancienne Rome, les royaumes des Goths et des Francs.

Le Talmud, qui se compose de douze volumes, ne ressemble à aucune autre production littéraire, il forme une œuvre spéciale qui doit être jugée d'après des règles particulières. Aussi est-il excessivement difficile, même à ceux qui sont très familiers avec ses procédés et sa méthode, d'en donner une définition exacte et précise. On pourrait être tenté de le comparer aux travaux des Pères de l'Église, composés vers la même époque. Mais on reconnaît à un examen attentif que cette comparaison n'est même pas possible. Il est vrai qu'il s'agit ici moins de faire voir ce que le Talmud est en soi que d'indiquer ce qu'il a été dans l'histoire, quelle influence il a exercée sur les générations suivantes. On a dirigé contre le Talmud, à diverses époques, les accusations les plus diverses, on l'a décrié avec passion et on l'a brûlé, parce qu'on n'a regardé que ses défauts sans vouloir tenir compte de son mérite, qu'on ne peut réellement apprécier qu'en embrassant d'un coup d'œil toute l'histoire juive. Sans doute, le Talmud de Babylone a un certain nombre de défauts inhérents à toute œuvre de l'esprit qui a une tendance exclusive, il poursuit son but avec une logique inflexible, traite sérieusement les questions les plus futiles, enregistre avec gravité des croyances et des pratiques superstitieuses empruntées à la religion des Perses et relatives à la puissance des démons, à l'efficacité de la magie et des formules de conjuration, à la signification des songes, croyances et superstitions qui sont en contradiction absolue avec l'esprit du judaïsme ; il contient aussi des maximes et des sentences hostiles aux autres peuples et aux autres religions ; enfin, son interprétation de la Loi est souvent très subtile, étrange, contraire au bon sens et à la réalité. Dans le Talmud dominant l'aridité et la sécheresse, on n'y trouve nulle trace du souffle poétique qui anime certaines parties de la Bible, il n'a rien de l'éloquence entraînant des prophètes, de l'élévation des Psaumes, de la profondeur de pensée de Job, des accents brûlants du Cantique des Cantiques. Par suite de ces divers défauts, on a reproché au Talmud de s'occuper de vétilles et de minuties, on l'a condamné comme une source d'erreurs et d'immoralités. Cette critique méconnaît qu'il n'est pas le travail d'un auteur unique, responsable de chaque parole et de chaque idée. Le Talmud est l'œuvre de la nation juive tout entière. Ce livre extraordinaire présente, pris sur le vif, six siècles de l'histoire juive avec les costumes, les expressions et les idées propres à chaque époque. On dirait qu'une catastrophe pareille à celle qui nous a conservé Pompéi et Herculanium a pétrifié ces six siècles avec toutes leurs particularités pour les déposer dans le Talmud. Qu'y a-t-il alors d'étonnant qu'on y trouve le mal à côté du bien, des pensées généreuses et élevées à côté de sentiments exclusifs et étroits, des remarques profondes à côté d'observations oiseuses, des conceptions remarquables à côté d'absurdités, des idées juives à côté de superstitions païennes. Le plus souvent, les paroles d'intolérance enregistrées par le Talmud, et relevées avec une satisfaction haineuse par les adversaires des Juifs, ne sont que l'expression d'une colère passagère, arrachées par le désespoir à quelque docteur et que des disciples trop zélés ont pieusement conservées. Mais, si le Talmud rapporte les cris de vengeance échappés à de malheureux opprimés, il contient aussi les plus généreuses sentences de morale et charité, il enseigne l'amour que l'homme doit à l'homme, sans distinction d'origine et de religion.

Le Talmud de Babylone se distingue de celui de Jérusalem par une argumentation plus serrée, une pénétration plus vive et des aperçus plus profonds. Les idées originales y abondent, elles n'y sont souvent présentées qu'à l'état d'ébauche et de façon à obliger l'esprit à la réflexion. En étudiant de près le Talmud, on pénètre jusqu'au sous-sol de la pensée, on assiste à son éclosion, on suit son développement jusque dans ses ramifications les plus fines et les plus

ténues, on monte jusqu'à ces hauteurs vertigineuses où l'esprit ne peut plus la saisir. Pour ces diverses raisons, le Talmud de Babylone éclipsa totalement le Talmud de Jérusalem et devint le livre par excellence, la propriété exclusive et en quelque sorte l'âme de la nation juive. Les générations suivantes en firent leur principal, leur unique aliment intellectuel, les penseurs se plaisant à approfondir son argumentation, et les hommes de cœur admirant sa morale élevée. Pendant plus de dix siècles, les Juifs restèrent indifférents au monde extérieur, à la nature, aux hommes et aux événements, ils n'y voyaient que des incidents insignifiants, de simples fantômes, la seule réalité pour eux était le Talmud, ils ne considéraient comme vrai que ce qui avait sa sanction, ils ne connaissaient la Bible, l'histoire de leurs aïeux, l'éloquence passionnée et les paroles consolatrices de leurs prophètes, les effusions ardentes de leurs Psalmistes que par le Talmud. Mais, comme le judaïsme a sa racine dans le monde réel et que le Talmud a dû s'occuper nécessairement de questions concrètes, de faits de ce monde-ci, ces idées mystiques, ce dédain du monde, cette haine de la réalité qui ont donné naissance au moyen âge à de nombreux cloîtres de moines et de nonnes n'ont pas pu se fixer parmi les Juifs. Il faut reconnaître que le raisonnement dans le Talmud dégénère quelquefois en subtilité, en une aride scolastique, il n'est pas moins vrai que cette habitude de raisonner, même poussée jusqu'à l'exagération, a été très utile aux Juifs. C'est le Talmud qui leur a donné ces qualités de pénétrante dialectique et de profondeur d'esprit qui les ont préservés aux plus mauvais jours de l'engourdissement intellectuel dont souffrirent les autres peuples, il les a entourés d'une atmosphère saine et pure qui les a protégés contre la corruption et a entretenu la fraîcheur et l'activité de leur esprit. On peut dire que le Talmud a été l'éducateur de la nation juive, l'influence qu'il a exercée sur elle a été des plus salutaires ; car, malgré les humiliations qu'elle a eu à subir, les outrages dont elle a été abreuvée et l'abaissement auquel elle a été condamnée, elle a su conserver des mœurs honnêtes et pures. Le Talmud a été la bannière qui a servi de signe de ralliement aux Juifs dispersés dans les divers pays, il a maintenu l'unité du judaïsme.

## **Chapitre XI — Les Juifs dans la Babylonie et en Europe — (jusque vers 650)**

Peu de temps après la clôture du Talmud, alors que plusieurs des docteurs qui avaient pris part à ce travail de coordination enseignaient encore à Sora et à Pumbedita et que le souvenir des persécutions de Peroz vivait encore dans toutes les mémoires, les Juifs furent assaillis en Perse, sous le règne de *Kavadh* (Cavadés, Cobad), le deuxième successeur de Peroz, par de nouveaux malheurs. *Kavadh* (488-531), qui ne manquait pas de qualités, était très faible de caractère ; sous l'influence de quelques fanatiques, il persécuta tous les hérétiques. Le principal instigateur de ces violences fut *Mazdak*, prêtre du culte du feu, qui voulut réformer la religion des mages. Partant de ce principe que la cupidité et la concupiscence sont pour les hommes la source de tous les maux, il croyait assurer la victoire de la lumière sur les ténèbres, d'Ahura-Mazda sur Angromainyus, en faisant disparaître ces deux passions ; en conséquence, il établit la communauté des biens et la communauté des femmes, il permit même les relations entre proches parents. A ses yeux, le communisme était la voie la plus sûre pour amener le triomphe de la doctrine de Zoroastre. Se montrant très désintéressé et menant une vie d'ascète, *Mazdak* acquit bientôt une grande

influence sur une partie des Perses, et vers 501, il comptait de nombreux partisans. Ceux-ci avaient pris le nom de *Zendik*, c'est-à-dire vrais sectateurs du Zend, la religion de la parole sacrée. Le roi Kavadh protégea Mazdak et préconisa ses réformes, il décréta que tous les habitants de la Perse étaient tenus d'adopter les nouvelles doctrines et d'y conformer leur conduite. Les basses classes de la population, sans fortune, sans éducation et sans moralité, suivirent avec empressement la nouvelle religion de Mazdak ; elles s'approprièrent les biens des riches et s'emparèrent des femmes qui leur plaisaient. Il en résulta qu'à cette époque on ne savait plus distinguer entre le vice et la vertu, la propriété et le vol. Les grands du royaume détrônèrent Kavadh et le jetèrent en prison, mais il fut délivré et replacé sur le trône avec l'aide des Huns, et, de nouveau, il fit mettre en pratique les doctrines de Mazdak. Juifs et chrétiens eurent à souffrir de ces folies; on les dépouilla de leurs biens et on leur prit leurs femmes. Les Juifs, qui avaient toujours attaché la plus haute importance à la pureté des mœurs et à la sainteté du mariage, paraissent avoir défendu par les armes l'honneur de leurs jeunes filles et de leurs épouses. Une révolte éclata, en effet, en ce temps, parmi les Juifs babyloniens, et il est bien probable que cette révolte était spécialement dirigée contre les tentatives communistes des Zendik. A la tête de ce mouvement se plaça le jeune exilarque Mar-Zutra II.

*Mar-Zutra* (né vers 496) était le fils de ce savant Huna qui, à la mort de Peroz, fut élevé à la dignité d'exilarque (488-508). Quand son père mourut, il était encore tout jeune. Dès qu'il eut atteint l'âge d'homme, il prit les armes pour défendre les droits de la famille et de la propriété. Aidé de quatre cents vaillants compagnons, il attaqua les partisans de Mazdak, et réussit, selon toute apparence, à les chasser de la partie de la Babylonie habitée par les Juifs. D'après la chronique, il aurait accompli des exploits remarquables, il serait même parvenu à repousser les attaques des troupes que le roi avait envoyées pour réprimer l'insurrection, à conquérir l'indépendance des Juifs et à imposer un tribut aux habitants non juifs de la Babylonie. Mahuza, qui n'est pas loin de Ctésiphon, devint la capitale d'un petit État juif placé sous l'autorité de l'exilarque.

L'indépendance de cet État subsista pendant sept ans. Au bout de ce temps, la petite troupe juive fut battue par un corps d'armée perse et l'exilarque fait prisonnier. Ce dignitaire et son vieux grand-père, Mar-Hanina, furent exécutés et leurs corps mis en croix près du pont de Mahuza (vers 520). Les habitants de cette ville furent dépouillés de leurs biens et emmenés en captivité, la famille de l'exilarque s'enfuit en Judée, emmenant le jeune fils de ce dernier, qui était né après la mort de son père et portait également le nom de Mar-Zutra. Cet enfant était l'unique représentant de l'exilarcat, il grandit en Judée, où il se distingua plus tard par son enseignement. Ainsi, par suite des persécutions de Kavadh, la dignité d'exilarque demeura pendant un certain temps sans titulaire, les écoles furent fermées et les docteurs contraints de s'enfuir. Parmi les fugitifs se trouvaient *Akunai* et *Guiza* ; ce dernier s'établit près du fleuve Zab. D'autres se rendirent sans doute en Palestine et dans l'Arabie. Les persécutions ne semblent pas avoir sévi dans toute la Perse, car, parmi les troupes de Kavadh qui se battirent contre le général byzantin Bélisaire, il se trouva des soldats juifs pour lesquels le général perse eut les plus grands égards, il demanda même un armistice pour leur permettre de se reposer pendant la fête de Pâque.

A la mort de Kavadh, les persécutions contre les Juifs babyloniens cessèrent. Son successeur, *Kosroès Nuschirvan* (531-579), imposa aux Juifs comme aux chrétiens une taxe dont les enfants et les vieillards seuls étaient exempts, mais il n'en

agissait pas ainsi par haine ou par intolérance, il cherchait seulement à remplir les caisses de l'État. Pendant son long règne, les Juifs vécurent tranquilles, les communautés se réorganisèrent, les écoles se rouvrirent et les docteurs qui avaient pris la fuite revinrent en Babylonie. Guiza, qui avait cherché un refuge près du fleuve Zab, fut placé à la tête de l'école de Sora, et Simuna à la tête de l'école de Pumbadita. Ces docteurs s'appliquèrent à attirer dans les écoles de nombreux disciples, à relever l'enseignement religieux et à reprendre l'étude du Talmud ; ils continuèrent aussi, selon l'ancien usage, à réunir autour d'eux des auditeurs, pendant les mois d'Adar (mars) et d'Ellul (septembre), pour leur transmettre la tradition, les initier à l'enseignement et leur indiquer quelques questions à élucider par leurs propres recherches. Mais la force créatrice était épuisée chez les disciples des derniers Amoraïm; ils n'ajoutèrent presque plus rien à la partie déjà existante du Talmud, ils fixèrent seulement d'une façon définitive de nombreux points du rituel, du droit civil et du droit matrimonial qui n'avaient pas encore été résolus ou sur lesquels les diverses écoles n'étaient pas d'accord. Les juges avaient besoin de lois certaines pour les appliquer dans les cas donnés, et les particuliers de prescriptions claires pour pouvoir les mettre en pratique. Les docteurs de cette époque s'efforcèrent de satisfaire à cette nécessité en établissant des règles fixes là où régnaient l'indécision et l'incertitude. De là, leur nom de *Saboraim*, c'est-à-dire *ceux qui examinent le pour et le contre* pour fixer les lois religieuses et les lois civiles. Les Saboraim, qui poursuivirent un but tout pratique, commencèrent leur tâche immédiatement après la clôture du Talmud ; leur œuvre fut continuée par Guiza, Simuna et leurs collègues.

Guiza et Simuna mirent tout d'abord le Talmud par écrit ; ils utilisèrent, pour ce travail, et ce qu'ils avaient appris par la tradition et les notes écrites qu'ils avaient rédigées pour aider leur mémoire; quand un passage leur semblait obscur, ils y ajoutaient des explications. Ce sont eux qui ont donné au Talmud la forme sous laquelle l'ont reçu les communautés contemporaines et les générations postérieures.

A cette époque naquit une science sans laquelle la Bible serait restée un livre fermé et qui ébranla la domination jusqu'alors absolue du Talmud. L'Écriture Sainte était presque complètement inconnue à la foule, ceux qui n'avaient pas appris parla tradition, dès leur jeune âge, à en lire le texte, n'y comprenaient rien, parce que les consonnes n'étaient pas pourvues de voyelles. Dans les temps antérieurs, la nécessité avait déjà fait créer des signes pour les voyelles principales (a, i, u), mais on en faisait un usage très restreint, elles n'étaient ajoutées qu'à de rares consonnes, et, pour lire le reste, il fallait le savoir par la tradition, ou le deviner. Il était très difficile de distinguer l'un de l'autre deux mots écrits avec les mêmes consonnes et ayant une signification différente ; aussi le sens de la Bible restait-il obscur pour le peuple. Seuls les docteurs et leurs disciples savaient lire la Bible, et encore ne la lisaient-ils qu'à travers le Talmud. C'est à ce moment que partit de la Grèce en décadence un mouvement scientifique qui se propagea en Perse. Après la fermeture des écoles d'Athènes par l'empereur Justinien, les sept sages de la Grèce émigrèrent en Perse, où ils espéraient trouver protection auprès du roi Nuschirvan. Leur attente ne fut pas trompée. Sous l'impulsion des savants grecs, une école de médecine et de sciences naturelles fut fondée dans une contrée où les Juifs demeuraient en grand nombre. La linguistique fut également cultivée, principalement par des chrétiens de Syrie habitant près de l'Euphrate et en deçà du Tigre, la secte des Nestoriens, qui, à la suite d'une discussion sur une question dogmatique,

s'étaient séparés de leurs coreligionnaires établis à l'ouest de l'Euphrate, les Jacobites. Les Nestoriens étaient plus portés vers les Juifs que les autres chrétiens, leurs prêtres et leurs savants entretenaient avec eux d'excellentes relations. S'inspirant de leur exemple, les Juifs se décidèrent à étudier la Bible plus attentivement. Mais, avant tout, il était nécessaire d'en rendre la lecture plus facile en pourvoyant le texte de voyelles. Ce travail fut accompli par un ou plusieurs savants restés inconnus. D'abord, on se contenta d'ajouter des voyelles aux mots à double sens ; peu à peu on pourvut de voyelles toutes les consonnes. L'invention des signes voyelles paraît avoir été d'une extrême facilité. On transcrivit sous une forme plus petite que leur forme habituelle certaines lettres hébraïques dont le son se rapproche de celui des voyelles qu'on voulait exprimer, et on les ajouta en guise de voyelles aux consonnes. Cette innovation eut d'excellents résultats ; elle rendit non seulement le texte de la Bible plus facile à comprendre et permit, par conséquent, à un plus grand nombre de personnes de connaître les principes généreux et la morale élevée du judaïsme, mais elle servit également la civilisation. Quand le christianisme se réveilla de la longue torpeur du moyen âge, ses guides spirituels puisèrent dans l'étude du texte original de la Bible la force de dissiper entièrement les nuages de cette sombre époque. Il leur eût été probablement impossible d'étudier l'Écriture Sainte sans les signes voyelles.

Les inventeurs babyloniens ou perses des signes voyelles ont aussi introduit dans le texte biblique un système très simple de signes pour indiquer la fin des versets et des paragraphes. Ce système, resté ignoré pendant plus de dix siècles, n'est connu que depuis une cinquantaine d'années ; il est appelé le système babylonien ou assyrien. Il a été supplanté par un autre système, plus récent, qui a pris naissance à Tibériade. On sait que pendant les persécutions de Kavadh, le représentant de l'exilarcat, Mar-Zutra, s'était réfugié en Judée ; plus tard, il fut nommé chef d'école à Tibériade. Ses descendants continuèrent à diriger cette école pendant plusieurs générations ; ils se considéraient comme les seuls exilarques légitimes, les vrais descendants de la maison de David, tandis qu'ils regardaient ceux qui occupaient de leur temps la dignité d'exilarque en Babylonie comme des usurpateurs. De là, une sourde hostilité entre les chefs religieux de la Judée et ceux de la Babylonie. Toute innovation introduite par ces derniers était repoussée ou au moins accueillie avec froideur à Tibériade. Il en arriva de même pour le système babylonien des accents et des signes voyelles. Ce système ne pouvait, du reste, pas convenir à la Palestine, par cette raison que les voyelles étaient prononcées autrement dans cette contrée qu'en Babylonie. Il fut remanié, développé et subit des modifications telles qu'il devint absolument méconnaissable et que les orgueilleux docteurs de Tibériade purent s'en déclarer les créateurs, sans craindre aucune contradiction. Ce qui les aida à établir cette croyance, c'est qu'un peu plus tard l'étude de la langue hébraïque devint une des principales occupations de l'école de Tibériade, d'où elle se propagea dans les écoles extra-palestiniennes. On a seulement découvert dans les temps modernes qu'il existait des signes voyelles et des accents babyloniens, et que le système de Tibériade n'en était que le plagiat. Quoique ceux qui ont introduit les signes voyelles dans le texte biblique eussent trouvé l'idée première de leur système chez les chrétiens syriens, ils ne les ont cependant pas servilement imités. Il est vrai que, dans les textes des chrétiens, les consonnes avaient des signes voyelles, mais les Nestoriens en sont restés au système défectueux des points qui rendent la lecture si difficile, et les Jacobites, qui se servent de vrais signes voyelles, n'employèrent ce système qu'un siècle après les Juifs.

Ni la chronique ni la tradition n'ont conservé les noms des successeurs immédiats des Saboraim Guiza et Simuna ; ils ont été oubliés au milieu des persécutions qui avaient alors repris contre les Juifs, sous le successeur de Nuschirvan, *Hormisdas IV* (579-589). A cette époque les mages et les ecclésiastiques rivalisèrent d'intolérance envers le judaïsme ; les prêtres de deux religions dont l'une poursuivait la victoire définitive de la lumière sur les ténèbres et l'autre prêchait l'amour des hommes abusaient de la faiblesse de certains rois pour maltraiter les sectateurs d'un autre culte.

Hormisdas IV ne ressemblait en rien à son père Nuschirvan, il avait les instincts cruels d'un Néron. Tant qu'il resta sous l'influence de son précepteur et conseiller Buzurg-Mihir, un Sénèque perse, qui inventa, dit-on, le jeu d'échecs pour prouver à son maître que tout roi est dépendant de l'armée et de la nation, Hormisdas domina ses mauvaises passions. Une fois son précepteur retiré de la cour, il ne garda plus aucun ménagement. A l'instigation des mages, qui croyaient retarder la chute imminente de leur religion en persécutant les autres croyants, il tourna toute sa colère contre les Juifs et les chrétiens. Les écoles de Sors et de Pumbadita furent fermées et les docteurs obligés, comme sous Peroz et Kavadh, d'émigrer dans d'autres contrées (vers 581). Une partie d'entre eux s'établit à Peroz-Schabur, près de Nehardéa ; cette ville leur offrait un refuge plus sûr, parce qu'elle était gouvernée par un chef arabe. Plusieurs écoles s'organisèrent à Peroz-Schabur, une d'elles a laissé un certain renom, c'est celle de *Mari*.

Détesté de ses sujets, qu'il maltraitait, vaincu par les ennemis de la Perse, qui réussirent à s'emparer de plusieurs provinces, Hormisdas vit son pouvoir battu en brèche de tous côtés. Il fut d'abord vaillamment soutenu par le général Bahram Tschubin ; il récompensa son défenseur de ses services en le destituant. Bahram, irrité, se révolta contre son roi, le précipita du trône et le fit enfermer dans un cachot, où il fut tué (589). Bahram gouverna d'abord la Perse au nom du roi Kosru, bientôt il jeta le masque et s'assit lui-même sur le trône de Perse. Sous son règne, les Juifs de la Perse et de la Babylonie furent très heureux, il les traita avec bienveillance et les autorisa à rouvrir les écoles de Sora et de Pumbadita (589). Ils lui témoignèrent leur reconnaissance en lui fournissant des hommes et de l'argent. Sans les Juifs, il n'aurait certes pas pu rester au pouvoir, car le peuple perse était demeuré fidèle au roi légitime Kosru ; les troupes seules soutenaient Bahram, et les Juifs contribuaient en grande partie à l'entretien de ces troupes. Le règne de Bahram ne fut pas de longue durée ; Kosru revint dans son royaume avec une armée que lui avait fournie l'empereur byzantin *Maurice* et à laquelle se joignirent un grand nombre de Perses. Bahram fut battu et obligé de se réfugier chez les Huns. Les Juifs payèrent de la mort leur dévouement à la cause de l'usurpateur. A la prise de Mahuza, la général perse *Mebodès* fit passer par les armes la plupart des habitants juifs de la ville.

*Kosru II* (590-628) ressemblait plus à son grand-père Nuschirvan qu'à son père Hormisdas. D'un caractère très doux, il pardonna aux Juifs leur fidélité envers Bahram et laissa subsister les deux écoles de Sora et de Pumbadita. A la tête de la première se trouvait d'abord, à cette époque, *Hanan*, et ensuite *Mari bar Mar*, à la tête de la seconde, *Mar bar Huna* (de 609 jusque vers 620). Ils eurent pour successeurs : *Haninai*, à Pumbadita, et *Hanania* à Sora. Ces deux docteurs assistèrent encore à la chute de la puissance perse et au triomphe des Arabes. Dans les dernières années de la domination des Perses, la tranquillité des Juifs ne fut pas troublée, les derniers rois sassanides, dont cinq se succédèrent au trône dans un espace de cinq ans, étaient trop préoccupés de leur propre

sécurité pour songer aux Juifs ; ils laissèrent ces derniers diriger leurs affaires comme ils l'entendaient. Aussi le judaïsme babylonien continua-t-il à avoir à sa tête un exilarque. Pendant le demi-siècle qui s'écoula depuis la réouverture des écoles religieuses, sous Bahram, jusqu'à la domination des Arabes (589-640), il y eut trois exilarques dont le nom a été conservé et dont le dernier, *Bostanai*, fit briller la dignité dont il était revêtu d'un vif éclat.

Les Juifs de la Palestine étaient bien plus malheureux que leurs coreligionnaires de la Perse. Soumis à une législation inique, ils étaient exclus de toutes les fonctions honorifiques et n'avaient même pas le droit de construire de nouvelles synagogues. Un mot de l'empereur *Zénon* peint leur situation dans toute sa tristesse. La ville d'Antioche, comme la plupart des grandes villes de l'empire byzantin, se divisait, aux courses de chevaux, en deux partis, les bleus et les verts. Ces derniers suscitèrent un jour des troubles, attaquèrent leurs adversaires, tuèrent, entre autres, beaucoup de Juifs, jetèrent leurs cadavres dans le feu et incendièrent plusieurs synagogues. Quand l'empereur Zénon fut informé de cet événement, il déclara que les verts ne méritaient d'être punis que parce qu'ils s'étaient contentés de brûler les Juifs morts et avaient épargné les vivants. Cette haine sauvage vouée par les hauts dignitaires aux Juifs encouragea naturellement la foule à se ruer à toute occasion sur ces parias ; les habitants d'Antioche se distinguèrent particulièrement par leur hostilité envers les Juifs. Un conducteur de chars célèbre, Calliopas, étant venu un jour de Constantinople à Antioche, où il se rangea sous la bannière des verts, des désordres se produisirent à Daphné, près d'Antioche, où s'était rendu son parti, et, sans provocation, sans motif aucun, toute cette foule attaqua la synagogue, tua les Juifs qui y étaient réunis et détruisit tous les objets sacrés qu'elle y trouva (9 juillet 507).

Pendant qu'on cherchait noise aux anciens maîtres de la Terre Sainte, quand ils s'avisèrent de restaurer une vieille synagogue délabrée, le christianisme prenait possession peu à peu de la Palestine tout entière, il y élevait librement des églises et des couvents. Évêques, abbés et moines se remuaient en Judée et y discutaient tumultueusement sur la nature simple ou la nature double du Christ. Même Jérusalem, qui, malgré la destruction du temple, était restée la capitale religieuse des Juifs, avait cessé d'être le centre du judaïsme ; les chrétiens s'en étaient emparés, y avaient fondé un évêché et en défendaient l'accès aux premiers possesseurs depuis que l'impératrice Hélène, la mère de Constantin, dont la réputation de jeune fille n'était pas sans tache, avait eu la pensée d'y faire construire, en expiation de ses fautes, l'église du Saint-Sépulcre. Seule la jolie ville de Tibériade avait conservé son rang, elle était restée le siège de l'activité religieuse des Juifs, et, grâce aux descendants de Mar-Zutra qui s'y étaient établis, son école continuait à jouir en Palestine et au dehors d'une très grande autorité. Le roi juif de l'Arabie lui-même se soumettait aux ordres venus de Tibériade. Mais là aussi le christianisme avait élu domicile en y établissant un évêché. Il est probable qu'à Nazareth, le berceau du christianisme, où l'on rencontrait les plus belles femmes de la Palestine, la population était en grande partie juive, car cette ville n'eut pas d'évêque. De même, Scythopolis (Bethsan), qui devint à cette époque la capitale de la deuxième Palestine (*Palæstina secunda*), et Néapolis (Sichem), devenue la capitale des Samaritains depuis que Samarie était une ville chrétienne, renfermaient de nombreux habitants juifs. Mais dans toutes ces villes, excepté à Nazareth, les Juifs étaient en minorité et étaient presque complètement perdus au milieu de la population chrétienne.

Mais si les Juifs de la Palestine et de l'empire byzantin étaient régis en tant que citoyens par une législation restrictive, du moins purent-ils, jusqu'au règne de Justinien, pratiquer librement leur religion. Cet empereur fut le premier qui, non content d'étendre leurs incapacités civiles, s'immisça dans leurs affaires religieuses. C'est lui qui promulgua la loi humiliante en vertu de laquelle ils ne pouvaient pas témoigner en justice contre les chrétiens (532). Il est vrai qu'il leur laissa le droit de témoigner entre eux, tandis qu'il refusa toute force au témoignage des Samaritains, même contre leurs coreligionnaires, et leur interdit de disposer de leurs biens par testament. Justinien se montra si sévère envers les Samaritains, parce qu'ils s'étaient révoltés à plusieurs reprises contre le pouvoir impérial et s'étaient donné autrefois un roi, *Julien bar Sabar*. Une autre loi d'exception fut dirigée à la fois contre les Juifs et les Samaritains. Tout en étant exclus de toutes les dignités, ils pouvaient être obligés d'accepter la charge si onéreuse du décurionat (dignité municipale), sans jouir cependant des privilèges attachés à cette charge : l'immunité contre la peine de la flagellation et de l'exil. *Qu'ils portent le joug, même s'ils en gémissent, mais qu'ils soient déclarés indignes de tout honneur*. Justinien défendit aussi aux Juifs, sous peine d'amende, de célébrer leur Pâque avant les Pâques chrétiennes ; les gouverneurs des provinces étaient chargés de veiller à l'exécution rigoureuse de cet édit. Dans d'autres circonstances encore, Justinien s'immisça dans les affaires religieuses des Juifs. Il se produisit une fois une scission dans une communauté juive, peut-être à Constantinople ou à Césarée. Les uns demandèrent que les chapitres du Pentateuque et des prophètes qu'on lisait en hébreu dans les synagogues fussent lus en même temps en langue grecque pour les illettrés et les femmes. Les rigoristes, et spécialement les docteurs, éprouaient une certaine aversion à faire usage, à l'office divin, de la langue de leurs persécuteurs, qui était en même temps la langue de l'Eglise ; ils objectaient aussi que cette innovation ne laisserait plus de temps pour les discours d'édification. La discussion fut très vive, et les partisans du grec allèrent jusqu'à porter le différend devant l'empereur. Justinien se déclara naturellement pour l'introduction de la traduction grecque, et il ordonna aux Juifs de se servir de la version des Septante ou de celle d'Aquila. Dans les synagogues des provinces italiennes, il fallait traduire les chapitres de l'Écriture en langue latine. En outre, Justinien menaça de châtiments corporels les partisans de la vieille liturgie qui excommunieraient leurs adversaires. Ces diverses dispositions peuvent à la rigueur se justifier. Mais l'empereur outrepassa certainement son droit en contraignant toutes les communautés juives de l'empire byzantin, même celles qui ne voulaient pas de cette innovation, à lire la traduction grecque ou latine des chapitres de la Bible récités à l'office divin, et en défendant de rattacher dorénavant à ces chapitres, dans les synagogues, comme cela s'était toujours pratiqué, des discours d'édification. Il croyait qu'en obligeant les docteurs à remplacer l'explication traditionnelle de la Bible, qui affermissait les Juifs dans leur religion, par la lecture de la traduction grecque des Septante modifiée d'après les idées chrétiennes, il faciliterait la conversion des Juifs au christianisme. Dans sa pensée, l'office divin ainsi réglé serait un moyen efficace de propagande chrétienne. Il attachait une importance capitale à cette loi, car il ordonna à son ministre Areobindus de la faire connaître à tous les fonctionnaires impériaux et de les inviter à en surveiller l'application avec un soin tout particulier (13 février 553).

Cette loi perfide n'eut pas les conséquences qu'en attendait l'empereur. La nécessité d'entendre à la synagogue la traduction de la Bible ne se faisait pas

sentir, en général, chez les Juifs ; ceux qui avaient réclamé cette réforme restèrent isolés, et, dans les communautés unies, il n'était pas très difficile d'organiser le service divin de telle sorte que les autorités ne s'apercevaient pas de la violation de l'édit impérial. Les prédicateurs continuèrent à faire servir l'Écriture Sainte à l'édification des fidèles, sans craindre de diriger parfois des traits acérés contre leurs oppresseurs. Ils dirent, par exemple, que ce passage des Psaumes : *Là, fourmillent des vers sans nombre, s'appliquait aux édits innombrables dirigés par l'empire romain (Byzance) contre les Juifs ; que les grands et les petits animaux représentaient les ducs, les gouverneurs et les généraux, et que quiconque (des Juifs) s'associera à eux deviendra un objet de risée. — Il en est des édits d'Ésaü (Byzance), dirent-ils encore, comme d'une flèche qu'on lance au loin ; de même qu'on ne remarque la flèche que lorsqu'elle atteint le cœur, de même les édits d'Ésaü sont des traits qui frappent à l'improviste, on ne s'en aperçoit que lorsqu'on annonce que le coupable a encouru la peine de mort ou l'emprisonnement.*

Les Juifs paraissent encore avoir eu à subir une autre ingérence de Justinien dans leur liturgie. Il leur fut interdit de réciter dans les synagogues la prière si importante du rituel qui proclame l'unité de Dieu (le Schema) ; les chrétiens considéraient peut-être cette prière comme une protestation contre la Trinité. On plaça des gardiens dans les temples pour veiller à l'exécution de cette mesure aussi inique que ridicule et empêcher les fidèles de dire à haute voix : *Écoute, Israël, l'Éternel, notre Dieu, est un.* Les Juifs se soumirent à cet édit, l'officiant passait cette prière et l'assemblée la récitait à voix basse. Pendant les jours de fête et le sabbat, après le départ des surveillants, qui n'assistaient qu'à la prière du matin, l'officiant récitait le Schema au deuxième office.

*Justin le Jeune*, qui succéda à Justinien, maintint toutes les lois restrictives édictées par son prédécesseur contre les Juifs et les Samaritains, mais il n'en ajouta pas de nouvelles. Sous les empereurs *Tibère* et *Maurice*, il n'est pas question de la population juive. Mais pendant le règne de l'usurpateur *Phocas*, qui essaya de renouveler les exploits de Caligula et de Commode, survint un événement qui jette une vive lumière sur la triste situation des Juifs. A Antioche, où de tout temps les chrétiens haïssaient profondément les Juifs, ceux-ci se jetèrent un jour sur leurs ennemis, en tuèrent un grand nombre et brûlèrent les cadavres. Ils s'acharnèrent surtout contre le patriarche Anastase, nommé le Sinaïte, lui infligèrent les plus cruels traitements et le traînèrent à travers les rues avant de lui donner la mort. Quelles effroyables souffrances les Juifs doivent ils avoir endurées de la part des fonctionnaires impériaux et du clergé pour se porter à de tels excès ! Dès que Phocas fut informé de ces troubles, il nomma *Bonosus* gouverneur de l'Orient et chargea le général *Kotys* de châtier les émeutiers. Les Juifs se défendirent avec vigueur et repoussèrent les troupes impériales. Des forces plus considérables furent envoyées, et les Juifs durent déposer les armes. Le châtiment fut terrible, une grande partie d'entre eux furent tués, d'autres furent mutilés, les autres enfin furent envoyés en exil (septembre et octobre 608).

Les Juifs, exaspérés contre leurs oppresseurs, trouvèrent bientôt une occasion inattendue de se venger. Phocas avait usurpé le trône de l'empereur Maurice ; le gendre de ce dernier, Kosru II, roi des Perses, résolut de châtier Phocas et de s'emparer de l'empire byzantin. Il envahit l'Asie Mineure et la Syrie avec une armée considérable. Dans l'intervalle, Héraclius détrôna Phocas, il en informa Kosru et lui proposa de conclure la paix avec lui ; Kosru refusa. Un corps d'armée perse, sous le commandement du général Scharbarzar, descendit des hauteurs

du Liban pour envahir la Palestine. Quand les Juifs de ce pays apprirent la défaite des chrétiens et les progrès continus de l'armée perse, ils éprouvèrent un ardent désir de prendre part à la lutte. Ils pensèrent que l'heure avait enfin sonné où ils pourraient se venger des maux dont les Romains et les chrétiens les accablaient depuis des siècles ! Sur l'instigation d'un certain Benjamin, de Tibériade, qui consacra son immense fortune à fomenter des troubles et à armer des soldats juifs contre les Romains, un appel fut adressé à tous les Juifs de la Palestine pour les engager à se joindre à l'armée perse. À cet appel, les robustes Juifs de Tibériade, de Nazareth et des montagnes de la Galilée vinrent se ranger en foule sous le drapeau des Perses. Il est probable qu'ils massacrèrent auparavant les chrétiens et saccagèrent les églises de Tibériade ; ils s'unirent aux soldats de Scharbarzar pour marcher sur Jérusalem et reprendre la ville sainte aux chrétiens. En route, ces troupes furent rejointes par les Juifs du sud de la Palestine et par des bandes de Sarrasins. Jérusalem fut emportée d'assaut (juillet 614). On dit que 90.000 chrétiens furent tués dans la ville. La chronique ajoute que les Juifs auraient racheté aux Perses leurs prisonniers chrétiens pour les faire mourir ; cette accusation ne repose sur aucun fait précis. Couvents et églises furent brûlés à Jérusalem par l'ennemi. Il est probable que les Juifs prirent une plus grande part à ces scènes de destruction que les Perses, parce qu'ils estimèrent que la ville sainte n'était pas moins souillée par la présence de la croix et des reliques des martyrs qu'elle l'avait été autrefois par les idoles d'Antiochus Epiphane et d'Adrien.

Appelés par leurs coreligionnaires de Tyr, des Juifs de Jérusalem, de Tibériade, de Galilée, de Damas et même de Chypre marchèrent sur cette ville, au nombre de près de 20.000, dans l'espoir de surprendre les chrétiens et de les massacrer dans la nuit de Pâques. Les chrétiens, informés de ce projet, prirent les devants, ils s'emparèrent des Juifs de Tyr, les jetèrent en prison, fermèrent les portes de la ville et attendirent l'arrivée de leurs ennemis. Ceux-ci, trouvant les chrétiens prêts à se défendre, se mirent à dévaster les églises construites aux environs de Tyr. Chaque fois que les chrétiens de cette ville apprenaient qu'une église avait été détruite, ils tuaient cent de leurs prisonniers juifs et jetaient leurs têtes par-dessus les murs ; 2.000 Juifs, dit-on, furent ainsi massacrés. Les assiégeants, effrayés des terribles représailles des chrétiens, se retirèrent.

Pendant quatorze ans, les Juifs furent de nouveau maîtres de la Palestine. Un grand nombre de chrétiens, doutant de l'avenir de leur religion ou craignant d'être maltraités par les Juifs, se convertirent au judaïsme. Une conversion fit surtout grand bruit, ce fut celle d'un moine. Enfermé depuis des années dans un couvent, sur le mont Sinaï, il eut tout à coup des songes qui lui firent croire que sa religion était fautive. D'un côté, il vit le Christ, les apôtres et les martyrs, enveloppés d'un sombre nuage, et de l'autre, Moïse, les prophètes et les saints d'Israël brillant d'un éclat lumineux. Longtemps il hésita sur la détermination à prendre. Enfin, fatigué de cette lutte intérieure, il descendit du Sinaï, traversa le désert, arriva en Palestine et se rendit à Tibériade, où il annonça aux Juifs sa résolution de se convertir. Il se fit circonci, prit le nom d'*Abraham*, se maria avec une juive et devint un vaillant défenseur de sa nouvelle religion et un adversaire résolu du christianisme.

Cependant, les espérances que les Juifs avaient fondées sur le triomphe des Perses ne se réalisèrent pas. Les vainqueurs ne rendirent pas à leurs alliés la ville de Jérusalem, comme ceux-ci y avaient compté, ne leur permirent pas d'organiser leurs communautés en associations indépendantes, et les chargèrent probablement d'impôts. Par suite de ces déceptions, un certain mécontentement

se fit jour parmi les Juifs de la Palestine ; les plus remuants furent exilés en Perse. Il se produisit alors un revirement dans les esprits ; les Juifs se rapprochèrent de l'empereur Héraclius. Attentif à profiter de tout ce qui pouvait affaiblir les Perses, Héraclius encouragea les Juifs à se détacher des Perses, et, probablement après une entente préalable avec Benjamin, de Tibériade, il conclut une alliance avec eux, leur promettant l'impunité pour le mal qu'ils avaient fait aux chrétiens et leur assurant encore d'autres avantages (vers 627).

Grâce à ses victoires, grâce aussi à la révolte de Siroès contre son père Kosru, Héraclius reconquit toutes les provinces dont l'armée perse s'était emparée. A la suite du traité que l'empereur romain avait conclu avec Siroès, qui détrôna et fit assassiner son vieux père, les Perses se retirèrent de la Judée, et cette contrée retomba sous la domination byzantine (628). Dans l'automne de cette année, Héraclius se rendit en triomphe à Jérusalem. Comme Tibériade se trouvait sur son chemin, il s'arrêta quelque temps dans cette ville, où Benjamin lui offrit l'hospitalité et entretint à lui seul son armée. Dans un de ses entretiens, l'empereur demanda à Benjamin pourquoi il s'était montré si acharné contre les chrétiens. *Parce qu'ils sont les ennemis de ma foi*, répondit courageusement Benjamin.

À son entrée dans Jérusalem, Héraclius fut instamment prié par les moines et le patriarche *Modeste* d'exterminer tous les Juifs de la Palestine. L'empereur refusa en invoquant les promesses solennelles qu'il avait faites aux Juifs de les protéger, promesses qu'il ne pourrait trahir sans devenir un grand pécheur devant Dieu et un parjure devant les hommes. Aveuglés par le fanatisme, les moines lui affirmèrent que, loin d'être un péché, le meurtre des Juifs était au contraire une action agréable aux yeux de Dieu, et ils ajoutèrent qu'ils en accepteraient la responsabilité et qu'en expiation de ce qu'il croyait un péché, ils institueraient une période de jeûne. Le dévot empereur se laissa convaincre, et il ordonna une persécution générale contre les Juifs de la Palestine ; tous ceux qui ne parvinrent pas à se réfugier dans les montagnes ou à gagner l'Égypte furent massacrés. De tous les Juifs palestiniens, Benjamin de Tibériade, l'instigateur de la révolte contre Rome, fut seul épargné, parce qu'il s'était converti au christianisme. Le souvenir du parjure dont Héraclius se rendit coupable envers les Juifs se conserva très longtemps, grâce au jeûne que les moines avaient institué en l'honneur de ce crime et que les chrétiens de l'Orient, notamment les Coptes et les Maronites, observèrent pendant quelques siècles. En s'abstenant de manger de certains aliments, ils croyaient racheter le massacre de plusieurs milliers de Juifs !

En Europe, les Juifs n'eurent réellement une histoire qu'à partir de l'époque où un heureux concours de circonstances leur permit de développer leurs forces et de donner un libre cours à leur activité. Jusque-là, il n'y a à noter chez eux qu'une série de persécutions que le christianisme victorieux dirigea contre le judaïsme et qui se répétèrent dans tous les pays avec une triste monotonie. *Dispersés dans le monde entier*, dit un écrivain célèbre de ce temps, *les Juifs gémissent sous le joug des Romains, mais n'en restent pas moins fidèles à leurs croyances*. Dans les différents États européens où ils s'étaient établis, ils avaient d'abord entretenu avec les autres habitants les plus cordiales relations, ils n'y devinrent malheureux que lorsque la religion chrétienne y eut définitivement triomphé. Ce phénomène se présenta dans l'empire byzantin comme chez les Ostrogoths de l'Italie, dans le pays des Francs et des Burgondes comme chez les Visigoths de l'Espagne. Le peuple, les princes et les barons ne manifestaient ni intolérance, ni antipathie pour les Juifs ; c'était le clergé qui ouvrait partout les

hostilités. A ses yeux, la prospérité des Juifs était un outrage au christianisme, il résolut donc de les maltraiter, afin de voir se réaliser la malédiction que le fondateur du christianisme avait prononcée contre eux. Les conciles et les synodes se préoccupaient aussi vivement de la question juive que des attaques dirigées contre les dogmes et de la corruption des mœurs, qui, en dépit de la sévérité de l'Église et du redoublement de la dévotion (ou peut-être à cause de cette dévotion), sévissait alors avec une dangereuse intensité parmi les ecclésiastiques et les laïques.

A l'origine, les évêques romains, qui s'arrogèrent peu à peu le titre de chefs suprêmes de la chrétienté, se montrèrent assez bienveillants pour les Juifs. Plus tard, les papes tinrent à honneur de les protéger contre les ecclésiastiques et les souverains et défendirent qu'on les convertît de force. Au fond, c'était une inconséquence ; car l'Église, telle qu'elle s'est constituée à la suite du concile de Nicée, devait nécessairement être intolérante et, par conséquent, ennemie implacable de toutes les autres religions, elle ne pouvait laisser aux Juifs, aux Samaritains et aux hérétiques d'autre alternative que la conversion ou la mort. Mais combien la généreuse inconséquence de saint Grégoire n'est-elle pas supérieure à la logique impitoyable des rois Sisebut et Dagobert, ces cruels persécuteurs des Juifs ! Cependant, la tolérance des évêques les plus équitables était toute relative. Ils ne voulaient pas, il est vrai, qu'on contraignît les Juifs sous peine d'expulsion ou de mort à accepter le baptême, parce qu'ils savaient que les conversions forcées ne donneraient à l'Église que de faux chrétiens qui, dans leur cœur, la haïraient profondément ; mais, ils n'hésitaient pas à les soumettre à des mesures vexatoires et à des lois d'exception, et à les traiter en serfs. Chez les peuples qui suivaient la doctrine d'Arius, la condition des Juifs était supportable ; les catholiques, au contraire, manifestaient à leur égard une animosité violente, qui grandissait avec la résistance que les Juifs opposaient aux tentatives des convertisseurs, ils voyaient en eux des maudits et des réprouvés dont l'humiliation contribuerait à la grandeur de l'Église.

Dans le coup d'œil que nous allons jeter sur les Juifs d'Europe, nous rencontrons d'abord, tout près de l'Asie, ceux de l'empire byzantin, qui étaient déjà dans ce pays avant que le christianisme ne s'y fût établi en maître. A Constantinople, les Juifs habitaient un quartier spécial, appelé le **marché d'airain**, où s'élevait une grande synagogue ; ils furent expulsés de ce quartier par Théodose II ou Justin II, et la synagogue devint **l'église de la mère de Dieu**.

Les Juifs de Byzance virent avec une profonde douleur qu'entre autres trophées, Bélisaire, le vainqueur des Vandales, avait rapporté de Carthage, où ils se trouvaient depuis près d'un siècle, les vases sacrés du temple de Jérusalem, et qu'il les exposait, sur son char de triomphe, aux regards de la foule, à côté du roi des Vandales, Gélimer, petit-fils de Geiseric, et du trésor de ce prince. Ne pouvant contenir le chagrin que lui causait cette profanation, l'un d'eux déclara à un courtisan *qu'il ne conseillera pas à l'empereur de garder ces vases au palais, parce qu'ils pourraient lui porter malheur ; que Rome, pour les avoir détenus, avait été ravagée par Geiseric, et que ce dernier s'en étant emparé, à son tour, son descendant Gélimer venait d'être défait et sa capitale pillée par l'armée ennemie ; qu'il lui paraissait donc plus prudent de les déposer dans l'endroit auquel le roi Salomon les avait destinés ; au temple de Jérusalem*. À peine infirmé des paroles du Juif l'empereur Justinien eut peur et fit immédiatement transporter les vases sacrés dans une église de Jérusalem.

Dans la Grèce, la macédoine et l'Illyrie, il y avait, de longue date, des Juifs ; les empereurs chrétiens, tout en les opprimant et en les humiliant, leur permettaient d'administrer librement leurs communautés et de juger eux-mêmes leurs procès civils. Chaque communauté avait à sa tête un maire (éphore) juif, chargé de surveiller la vente au marché, les poids et les mesures.

On sait que l'Italie renfermait déjà des Juifs du temps de la République ; ils jouirent dans ce pays du droit de bourgeoisie jusqu'à l'avènement des empereurs chrétiens. Les persécutions qu'ils subirent alors excitèrent leur haine contre les Romains, et il est probable qu'ils assistèrent d'un cœur joyeux à l'invasion des Barbares à la chute de Rome, autrefois la maîtresse du monde, et qu'ils furent contents de pouvoir appliquer à cette ville les lamentations exhalées par le prophète sur Jérusalem : *La reine des nations, la princesse parmi les provinces est devenue tributaire*. Après les Gépides et les Hérules, qui n'avaient asservi Rome que pour un temps très court, arrivèrent les Goths, qui, sous la conduite de leur chef Théodoric, détruisirent la puissance romaine et fondèrent sur ses débris l'empire ostrogoth. Rome cessa alors d'être la capitale de l'Italie, ce fut Ravenne, alternativement avec Vérone, qui devint le centre politique du nouvel empire. Dans ces deux villes, ainsi qu'à Rome, Milan et Gènes, existaient des communautés juives ; il y avait également de nombreux Juifs dans la basse Italie, et notamment à Naples, dans l'île de Sicile, à Palerme, Messine et Agrigente, ainsi qu'en Sardaigne. A Palerme demeuraient quelques familles juives d'ancienne noblesse, qui portaient le nom de *Nassas* (Nassi).

Les Juifs italiens étaient régis par le code de Théodose II, ils avaient le droit de juger eux-mêmes leurs différends et étaient maîtres de l'administration intérieure des communautés, mais il leur était interdit d'élever de nouvelles synagogues, d'occuper quelque fonction judiciaire ou quelque emploi militaire et de posséder des esclaves chrétiens. Dans la pratique, ces lois restrictives restaient souvent lettre morte, les évêques qui occupaient le siège apostolique et avaient appris des hommes d'Etat romains l'art de gouverner étaient trop habiles pour se montrer fanatiques ; ils fermaient souvent les yeux pour ne pas avoir à punir les Juifs qui enfreignaient les prescriptions que l'Eglise avait édictées contre eux. Le pape *Gelasius* avait pour ami un Juif de Télésine, qualifié de **clarissime**, dont il recommanda chaleureusement un parent à l'évêque *Secundinus*. Ce même pape acquitta un Juif, *Basile*, qu'on avait accusé d'avoir acheté des esclaves chrétiens de la Gaule, et qui alléguait pour sa justification qu'il achetait seulement des esclaves païens, mais qu'il pouvait arriver qu'il se trouvât parmi eux des chrétiens.

Telle était la situation des Juifs en Italie au moment où ce pays tomba au pouvoir de Théodoric, chef des Ostrogoths. Sous le règne de ce prince, il se produisit quelques troubles contre les Juifs ; mais ces attaques étaient plutôt dues à l'animosité excitée par les croyances ariennes de Théodoric qu'à la haine des Juifs. Ces derniers n'avaient cependant pas trop à se louer de Théodoric, qui désirait vivement les convertir. Un jour, sur son ordre, son ministre et conseiller Cassiodore écrivit à la communauté juive de Milan ce qui suit : *Tu cherches, ô Judée, le repos sur cette terre, et, dans ton aveuglement, tu ne te préoccupes pas de t'assurer le repos dans l'éternité !* Et quand les Juifs de Gènes lui demandèrent l'autorisation de restaurer leur synagogue, il leur donna cette réponse : *Vous recherchez ce qu'au contraire vous devriez fuir ! Nous vous accordons la permission que vous nous demandez, mais nous blâmons le vœu que vous avez formé dans votre folie. Néanmoins, nous ne voulons imposer à personne notre religion ni contraindre les hérétiques d'agir contre leur*

*conscience*. Théodoric défendit aux Juifs de construire de nouvelles synagogues ou d'embellir les anciennes, il leur permettait seulement de restaurer celles qui menaçaient ruine. Mais si Théodoric n'accorda aux Juifs qu'une liberté assez restreinte, du moins les protégea-t-il contre toute agression. Dans leur haine contre les ariens, les catholiques saisissaient toutes les occasions pour offenser le plus illustre représentant de l'arianisme, le chef des Ostrogoths. Lorsqu'un jour, quelques esclaves se soulevèrent à Rome contre leurs maîtres juifs, la foule, dans le but de manifester son hostilité pour Théodoric, incendia les synagogues, maltraita les Juifs et pilla leurs maisons. Informé de ces troubles, Théodoric en fit des reproches très vifs au sénat et le mit en demeure de punir les coupables et de faire rebâtir les synagogues à leurs frais. Comme on ne découvrit pas les coupables, ce fut la municipalité qui fut condamnée à reconstruire les synagogues.

Les Juifs d'Italie ne paraissent pas avoir connu les mœurs grossières et corrompues qui régnaient alors dans ce pays, car la littérature politique et ecclésiastique d'alors, qui ne les ménageait pas, ne leur reprochait que leur entêtement et leur incrédulité. L'ancien ministre de Théodoric, Cassiodore, qui s'était fait moine et avait composé, entre autres ouvrages, un commentaire homilétique sur les Psaumes, apostrophé souvent les Juifs dans cet écrit ; il voulait à toute force les convertir à sa religion. Quand il vit que ses tentatives restaient infructueuses, il les accabla d'injures, les appelant *scorpions, lions, ânes sauvages, chiens* et *licornes*. Malgré ces diverses vexations, les Juifs italiens furent relativement heureux sous Théodoric, et, après lui, sa fille, la belle et savante *Amalasanthe*, et son époux et meurtrier *Théodat* les traitèrent également avec équité. Les Juifs témoignèrent leur reconnaissance à Théodat en montrant pour sa cause un sincère attachement. Bélisaire, le vainqueur des Vandales, le vaillant héros, qui tremblait devant son maître Justinien et le servait avec un dévouement absolu, s'était emparé de toute la Sicile et du sud du continent italien et s'avancait à grands pas vers Naples, la plus grande ville de la basse Italie. Devant la sommation qu'il leur fit de lui livrer la ville, les Napolitains se divisèrent en deux partis. La plupart des habitants refusèrent de combattre pour maintenir en Italie la domination détestée des Ostrogoths ; seuls, les Juifs et deux dignitaires qui devaient leur haute situation aux rois ostrogoths s'opposèrent à la reddition de la ville. Les Juifs promirent de consacrer leurs biens et leur vie à la défense de Naples, et ils tinrent parole. Pour soutenir plus longtemps le siège, ils achetèrent de leur argent une quantité considérable de provisions, et ils défendirent avec une si vaillante opiniâtreté la partie de la forteresse confiée à leur garde que l'ennemi n'osa pas attaquer le côté où ils se trouvaient. Leur héroïsme, auquel un historien de ce temps, Procope, a rendu un éclatant hommage, ne put sauver la ville, les ennemis y pénétrèrent par ruse ; les Juifs se firent tuer presque tous à leur poste. On ne sait pas quel sort fut réservé aux survivants. — Les craintes des Juifs italiens se réalisèrent, l'Italie devint une province de l'empire byzantin et les Juifs passèrent sous l'autorité despotique de Justinien.

Cette situation ne tarda pas à se modifier. Sous le successeur de Justinien, une grande partie de l'Italie tomba au pouvoir des Lombards (589), peuple mi-païen, mi-arien, qui se soucia peu des Juifs et les laissa vivre à leur guise. Il est vrai que les Juifs italiens n'eurent pas trop à souffrir même après que les Lombards eurent embrassé le christianisme ; car, les chefs de l'Église catholique se montraient rarement intolérants. Le pape Grégoire Ier (590-604), surnommé **le Grand** et **le Saint**, posa comme principe qu'il fallait chercher à convertir les

Juifs, non de force, mais par la persuasion et la douceur. Lui-même employa souvent ce dernier moyen, spéculant même sur les sentiments les moins élevés pour faire des prosélytes. Ainsi, il promit d'exempter d'une partie de l'impôt foncier les fermiers ou propriétaires juifs qui se convertiraient au christianisme. Certes, il ne se dissimulait pas que de tels prosélytes ne seraient pas de bien fervents chrétiens ; mais *si nous ne les gagnons pas eux-mêmes au christianisme*, disait-il, *nous aurons, du moins, leurs enfants*. Ayant appris qu'un Juif de l'île de Sicile, du nom de Nassas, avait élevé un *autel d'Élie* (probablement une synagogue qui portait ce nom) et que de nombreux chrétiens s'y rendaient pour prier, il ordonna au préfet Libertinus de faire démolir cet édifice et d'infliger à Nassas un châtiment corporel. Il défendit très sévèrement aux Juifs d'acquérir ou de posséder des esclaves chrétiens. Chez les Francs, qui ignoraient encore le fanatisme et l'intolérance, les Juifs pouvaient, en toute liberté, acheter et vendre des esclaves. Pour faire cesser cet état de choses qui l'indignait, Grégoire écrivit à Théodoric, roi des Burgondes, à Théodebert, roi d'Austrasie, et à la reine Brunehaut, pour les exhorter *à porter un prompt remède à ce mal et à délivrer les croyants des mains de leurs ennemis*.

Dans l'Europe occidentale, en Gaule et en Espagne, où l'Église eut de la peine à établir son pouvoir, les Juifs furent d'abord bien plus heureux que dans l'empire byzantin et en Italie, mais leur sécurité fut troublée dans ces pays dès que le christianisme y fut devenu prépondérant. Le premier établissement des Juifs en Gaule remonte au temps de la République ou de César. Des marchands juifs étaient venus d'Alexandrie et de l'Asie Mineure jusqu'à Rome et en Italie, il y en eut sans doute qui s'avancèrent jusque dans la Gaule. D'autre part, quand Vespasien et Titus disséminèrent leurs prisonniers juifs aux quatre coins de l'empire romain, il est probable qu'il en pénétra jusqu'en Gaule. Mais c'est seulement au II<sup>e</sup> siècle que la présence des Juifs est signalée d'une façon certaine dans l'Europe occidentale.

Les Juifs de la Gaule, qu'ils soient venus dans cette région comme marchands ou comme fugitifs, eurent tous les droits de citoyen romain, et ces droits leur furent maintenus par les Francs et les Burgondes. Au moment de l'invasion de ces peuples, les Juifs étaient répandus en Auvergne (Arverne), à Carcassonne, Arles, Orléans, et, dans le Nord, jusqu'à Paris et en Belgique. Il y en avait également à Marseille, Béziers (Beterræ) et dans la province de Narbonne, où ils étaient en assez grande quantité pour qu'une montagne, près de Narbonne, fût appelée **Mont-Juif** (mons judaicus). Les relations commerciales des Juifs de cette contrée s'étendirent, paraît-il, jusqu'en Chine et aux Indes. La région de Narbonne appartint pendant quelque temps aux Visigoths de l'Espagne ; les habitants juifs qui y demeuraient partagèrent alors les vicissitudes de leurs frères d'au delà des Pyrénées.

Chez les Francs comme chez les Burgondes, les Juifs pouvaient pratiquer librement l'agriculture, professer des métiers ou se livrer au commerce ; les fleuves et les mers étaient sillonnés de leurs vaisseaux. Ils exerçaient aussi la médecine, et bien des ecclésiastiques qui n'avaient pas une confiance absolue dans l'intervention miraculeuse des saints ou la vertu curative des reliques recouraient à leurs conseils. Le métier des armes leur était également familier, et ils prirent une part active aux combats que Clovis et les généraux de Théodoric se livrèrent près d'Arles (508). Outre les noms bibliques, les Juifs de la Gaule portaient aussi les noms usités dans le pays, ils s'appelaient *Armentarius*, *Gosolas*, *Priscus*, *Siderius*. Leurs relations avec les chrétiens étaient des plus cordiales, les ecclésiastiques s'asseyaient à leurs tables et, à leur tour, invitaient

leurs hôtes ; les unions mixtes n'étaient pas rares entre Juifs et chrétiens. Les hauts dignitaires du clergé ne virent pas d'un bon œil la cordialité de ces rapports, et le concile de Vannes (465) interdit aux ecclésiastiques de prendre place à la table des Juifs *parce qu'il est indigne que des chrétiens goûtent indistinctement, chez les Juifs, à tous les aliments, lorsque les Juifs repoussent avec dédain certains aliments des chrétiens ; on croirait, d'après cela, que les ecclésiastiques sont inférieurs aux Juifs*. Le concile ne fut pas obéi, Juifs et chrétiens continuèrent à vivre familièrement ensemble dans la Gaule. Leurs relations restèrent cordiales même après que, par suite du baptême de Clovis, l'Église catholique fut devenue prépondérante en Gaule. Clovis était féroce dans les combats, il n'était pas fanatique. Du reste, l'Église lui sut gré de sa conversion et n'exigea pas de lui qu'il laissât le champ libre à l'ardente propagande des ecclésiastiques. Les successeurs de Clovis étaient également en situation de se passer de la protection du clergé, ils n'avaient donc pas à subir toutes ses volontés. Aussi les Francs conservèrent-ils encore assez longtemps un grand nombre d'usages païens et les Juifs purent-ils exercer librement leur religion. Il y eut bien quelques évêques fanatiques qui employèrent la persuasion et la violence pour convertir les Juifs ; parfois aussi, un roi dévot les maltraitait, mais ces persécutions restaient isolées et les Juifs continuèrent à jouir chez les Francs d'une large tolérance. Ils étaient moins heureux chez les Burgondes, depuis que le roi Sigismond avait abandonné l'hérésie arienne pour embrasser la religion catholique (516). Sigismond s'efforça d'élever une barrière entre les Juifs et les chrétiens, il sanctionna la mesure que le concile d'Épaone, présidé par l'évêque *Avitus*, avait prise pour défendre à tout chrétien, même laïque, de manger chez des Juifs.

Sigismond trouva bientôt des imitateurs parmi les rois francs. Le troisième et le quatrième concile d'Orléans (538 et 545) ayant interdit aux Juifs de se montrer en public pendant les fêtes de Pâques, sous prétexte *que leur présence était une offense au christianisme*, Childebert Ier, de Paris, inscrivit cette prohibition dans sa Constitution (554). Heureusement, le royaume des Francs était gouverné par plusieurs chefs, et lorsque l'un d'eux persécutait les Juifs, les autres ne leur imposaient ni contrainte, ni restriction. Même des princes de l'Église continuaient à entretenir d'excellentes relations avec les Juifs, sans craindre qu'il en résultât un danger pour le catholicisme. Mais le fanatisme est contagieux, dès qu'il commence à exercer ses ravages, il se propage immédiatement avec une dangereuse rapidité. Ce fut Avitus, évêque de Clermont, qui donna, chez les Francs, le signal des persécutions contre les Juifs ; d'autres suivirent bientôt cet exemple funeste.

A maintes reprises, Avitus engagea les Juifs de son diocèse à se convertir, mais ils se montrèrent peu disposés à suivre son conseil. Irrité de leur résistance, il prononça contre eux des discours enflammés. Ses paroles produisirent l'effet désiré, les chrétiens attaquèrent les synagogues et les rasèrent jusqu'au sol. Cet exploit ne suffit pas à Avitus, il mit les Juifs dans l'alternative d'accepter le baptême ou de quitter la ville. Un seul embrassa le christianisme, et devint, après sa conversion, un objet de raillerie et de mépris pour ses anciens coreligionnaires. Comme il traversait la rue, pendant la fête de Pentecôte, dans son vêtement blanc, de néophyte, un Juif lança de l'huile sur ses habits. Cette offense faite à un prosélyte exaspéra la foule, qui se rua sur les Juifs et en tua un grand nombre. Devant le danger qui les menaçait, cinq cents Juifs demandèrent Avitus de les baptiser ; les autres se réfugièrent à Marseille (576). L'Église considéra la conversion de ces cinq cents affolés comme un remarquable succès,

et Grégoire de Tours chargea le poète *Venantius Fortunatus* [Fortunat] de célébrer cet éclatant triomphe.

Encouragé par le fanatisme d'Avitus, le concile de Macon (581) arrêta plusieurs dispositions qui étaient toutes humiliantes pour les Juifs. Il est interdit aux Juifs d'exercer les fonctions de juge ou de fermier des impôts, *afin que la population chrétienne ne paraisse pas placée sous leurs ordres* ; ils sont contraints de témoigner du respect aux prêtres chrétiens, et ils ne peuvent s'asseoir, en leur présence, que sur leur autorisation. Enfin, le concile de Mâcon renouvelle l'interdiction pour les Juifs de se montrer dans les rues pendant Pâques. Chilpéric Ier lui-même, auquel on ne peut certes pas reprocher d'être un fanatique, suivit l'impulsion donnée par Avitus, il obligea les Juifs de son royaume de se faire baptiser, et à tenait lui-même les néophytes sur les fonts baptismaux. Il est vrai qu'il se contentait de conversions apparentes et permettait aux Juifs, après leur baptême, d'observer le sabbat ainsi que toutes les autres prescriptions du judaïsme.

Sous les derniers rois mérovingiens, la situation des Juifs s'aggrava encore. Clothaire II, qui, tout en ayant assassiné sa mère, est présenté par l'Église comme un modèle de piété, et qui réunit sous son sceptre tout l'empire des Francs, sanctionna les décisions du concile de Paris défendant aux Juifs d'exercer aucune fonction supérieure ou de servir dans l'armée (615). Son fils Dagobert manifesta également une violente haine pour les Juifs. Craignant de paraître moins dévot que le roi des Visigoths Sisebut, dont l'atroce persécution avait chassé des milliers de Juifs d'Espagne en France, il ordonna que tous les Juifs de son royaume acceptassent le baptême ou fussent traités en ennemis, c'est-à-dire tués (vers 629). La situation des Juifs s'améliora avec le déclin de la puissance des rois mérovingiens et l'accroissement de l'influence des maires du palais. Les prédécesseurs de Charlemagne comprirent combien l'activité et l'intelligence des Juifs pouvaient être profitables à l'État.

Les Juifs d'Allemagne venaient probablement de France, ils étaient établis en grande partie en Austrasie et subirent, par conséquent, pendant quelque temps, la même destinée que leurs frères des Gaules, car l'Austrasie se trouvait placée sous l'autorité des Mérovingiens. D'après un chroniqueur, les plus anciens Juifs des provinces rhénanes auraient été les descendants des légions germaniques qui avaient pris part à l'incendie du temple et à la destruction de Jérusalem. Ces soldats auraient choisi, parmi les prisonniers juifs, les captives qui leur plaisaient, pour les emmener dans leurs cantonnements, sur les bords du Rhin et du Mein. Les enfants nés de ces unions auraient été élevés par leurs mères dans la religion juive et seraient ainsi devenus les fondateurs des premières communautés juives établies entre Worms et Mayence. En tout cas, il est certain que dans la ville de Cologne il y avait des Juifs longtemps avant que le christianisme ne fût devenu la religion officielle de l'empire romain. Les prédécesseurs de Constantin avaient accordé aux chefs et aux notables de la communauté juive de Cologne le privilège de n'avoir à supporter aucune des charges municipales, privilège qui leur fut enlevé par le premier empereur chrétien ; deux ou trois familles seules continuèrent à en jouir. Les Juifs de Cologne avaient aussi le droit, qu'ils conservèrent jusque vers le milieu du moyen âge, de juger eux-mêmes leurs procès. Un chrétien, fut-il ecclésiastique, qui avait un différend avec un Juif, était obligé de comparaître devant un juge (évêque) juif.

Si l'histoire des Juifs de Byzance, d'Italie et de France ne présente le plus souvent qu'un intérêt particulier, celle des Juifs de la péninsule ibérique est, au contraire, d'un intérêt général. Les habitants juifs de cette heureuse contrée, qu'ils aimaient comme leur patrie, ont contribué à sa grandeur, pris part à tous les événements importants qui y sont survenus et se sont ainsi trouvés mêlés à son histoire. D'un autre côté, l'Espagne juive a exercé sur le judaïsme une influence presque aussi considérable que la Judée et la Babylonie, et la moindre localité de cette nouvelle patrie est devenue pour les Juifs une terre classique. Les noms de Cordoue, Grenade et Tolède sont aussi familiers aux Juifs que ceux de Jérusalem et de Tibériade, ils rappellent des souvenirs plus puissants que Nehardéa et Sora. Tari dans sa sève en Orient, le judaïsme recommença à fleurir en Espagne. Ce pays semble avoir été désigné par la Providence pour devenir pour les exilés un nouveau centre, vers lequel convergèrent toutes leurs forces intellectuelles. — Le premier établissement des Juifs en Espagne se perd dans la nuit des temps. Quelques Juifs y étaient déjà venus du temps de la République romaine, attirés par les ressources considérables qu'offrait le pays. Plus tard, sous Vespasien, Titus et Adrien, de nombreux prisonniers de guerre juifs furent disséminés par les vainqueurs jusque dans les contrées les plus éloignées de l'Occident, et, d'après une version évidemment exagérée, 80.000 captifs auraient été envoyés en Espagne. Ils trouvèrent dans cette contrée des frères fibres qui leur vinrent certainement en aide et remplirent envers eux l'obligation prescrite par le Talmud de racheter les esclaves.

A en juger par les noms de quelques villes de l'Espagne, les Juifs ont dû être fort nombreux dans certaines parties de ce pays. Ainsi, Grenade s'appelait la *ville des Juifs*, parce que toute sa population était juive. Tarracona (Tarragona), la vieille cité fondée par les Phéniciens, portait le même nom avant qu'elle ne fût conquise par les Arabes. A Cordoue, s'élevait autrefois une *Porte des Juifs*, et près de Saragosse, existait une forteresse que, pendant la période arabe, on nommait *Ruta al Yahud*. — Un monument funéraire découvert à Tortose prouve que les Juifs s'étaient avancés jusque dans le nord de l'Espagne. Sur ce monument, élevé à la mémoire d'une jeune femme juive qui portait le nom profane de *Belliosa* et le nom biblique de *Miriam*, est gravée une inscription trilingue, en hébreu, en grec et en latin. On peut conclure de cette inscription que les Juifs espagnols étaient originaires de pays où l'on parlait le grec, qu'ils avaient appris le latin sous la domination romaine, et qu'ils n'avaient pas oublié la langue sacrée de leur première patrie.

Les Juifs espagnols, semblables sous ce rapport aux autres habitants de l'Espagne, se vantaient d'être d'une très ancienne noblesse. Non contents de ce fait que leurs ancêtres avaient déjà joui, dans la péninsule ibérique, des droits de citoyens avant qu'elle ne fût envahie par les Visigoths et autres hordes germaniques, ils faisaient remonter leur arrivée en Espagne à l'époque de la destruction du premier temple. Quelques familles, telles que les *Ibn-Daud* et les *Abrabanel*, déclaraient même descendre de la maison royale de David ; leurs aïeux, disaient-ils, étaient établis de temps immémorial aux environs de Lucena, de Tolède et de Séville. La famille judéo-espagnole *Nassi* traçait également son arbre généalogique jusqu'au roi David. Les *Ibn-Albalia*, plus modestes, se contentaient de dater leur immigration de la destruction du second temple. On racontait dans cette famille que, sur la demande du gouverneur romain de l'Espagne, Titus lui avait envoyé quelques-uns des plus nobles Juifs de Jérusalem, parmi lesquels se trouvait un nommé *Baruch*, artiste habile à tisser

les rideaux du sanctuaire. Ce Baruch, qui s'établit à Mérida, serait le père des Ibn-Albalia.

Le christianisme avait rapidement pris racine en Espagne, puisque avant la conversion de Constantin, il y eut une assemblée de prêtres catholiques à Elvire (Illiberis), près de Grenade. Néanmoins, les Juifs continuaient à jouir auprès de la population chrétienne, comme auparavant auprès des païens, d'une très grande considération. Pour les chrétiens espagnols, pas plus que pour les chrétiens romains, les Juifs n'étaient encore des réprouvés dont il fallait éviter le contact ; les croyants des deux religions vivaient ensemble en parfaite harmonie. Les habitants chrétiens, qui ne savaient pas quel abîme séparait le christianisme du judaïsme, faisaient bénir les récoltes de leurs champs indistinctement par les rabbins juifs ou les prêtres chrétiens. Juifs et chrétiens se mariaient souvent entre eux, comme cela avait lieu dans les Gaules.

Aux yeux du haut clergé, ces bons rapports entre les adeptes des deux religions constituaient un danger pour l'Église encore mal affermie. Ce sont les chefs de l'Église catholique d'Espagne qui, les premiers, tracèrent une séparation entre les chrétiens et les Juifs. Le concile d'Elvire (vers 320), présidé par *Osius*, évêque de Cordoue et conseiller intime de l'empereur Constantin, défendit aux chrétiens, sous peine d'être exclus de la communauté, d'entretenir des relations d'amitié avec les Juifs, de contracter mariage avec eux et de faire bénir par eux les fruits de leurs champs.

Cependant, ces germes de haine que le concile d'Elvire sema en Espagne ne portèrent pas immédiatement leurs fruits empoisonnés. C'est que les Visigoths, qui avaient définitivement pris possession de l'Espagne après que ce pays eût été successivement envahi et ravagé par divers peuples barbares, suivaient l'hérésie arienne. Peu leur importait, au fond, que le fils de Dieu fût égal ou semblable au père et que l'évêque *Arius* fût hérétique ou orthodoxe, mais ils haïssaient profondément les catholiques, anciens habitants du pays, parce qu'ils voyaient dans tout catholique un Romain, c'est-à-dire un ennemi. Les Visigoths faisaient donc peser lourdement leur joug sur les catholiques, mais ils laissaient les Juifs en possession de leurs droits civils et politiques, les admettaient aux fonctions publiques et leur permettaient de circoncrire leurs esclaves païens et chrétiens.

Cette situation prospère des Juifs d'Espagne dura plus d'un siècle, tant que l'Espagne fut une province de l'empire tolosano-visigoth, et plus tard encore, quand ce pays fut devenu, sous *Theudès* (531), le centre de la puissance wisigothe. Les Juifs de la province de Narbonne et de la région de l'Afrique qui faisait partie de l'empire Visigoth jouissaient également de l'égalité civile et politique. Plusieurs d'entre eux rendirent aux rois Visigoths d'importants services. Ainsi, ceux qui habitaient au pied des Pyrénées défendaient vigoureusement les passages de ces montagnes contre les attaques des Francs et des Burgondes. Ils étaient regardés comme les plus vigilants gardiens de la frontière, et leur vaillance leur valut de flatteuses distinctions.

Avec le triomphe de l'Église catholique en Espagne commença pour les Juifs de ce pays une ère de vexations et de persécutions. Ce fut le roi *Reccared* qui, d'accord avec le concile de Tolède, où il avait abjuré la foi arienne, commença à restreindre les droits des Juifs. Il leur interdit de se marier avec des chrétiens, de posséder des esclaves chrétiens et d'occuper des emplois publics ; les enfants nés d'unions mixtes étaient baptisés de force (589). Parmi toutes ces mesures, si pénibles pour des hommes qui avaient joui jusque-là des mêmes droits que leurs concitoyens, la plus dure était certainement la défense de posséder des esclaves.

Tous les habitants aisés avaient des serfs et des esclaves pour cultiver leurs champs et s'acquitter de divers travaux domestiques ; seuls, les Juifs ne pouvaient plus en employer. Ils cherchèrent à faire lever cette interdiction en offrant à Reccared une forte somme d'argent ; Reccared refusa le présent et maintint la prohibition. Le pape Grégoire loua hautement la conduite du roi visigoth. Vers la même époque, Reccared confirma une résolution du concile de Narbonne qui défendait aux Juifs de chanter des psaumes aux enterrements ; ils avaient sans doute emprunté cet usage à l'Église.

Grâce à la constitution particulière de l'Espagne wisigothe, les Juifs pouvaient assez facilement tourner les lois édictées contre eux par Reccared. Le roi n'avait qu'une puissance fort limitée ; les seigneurs Visigoths, qui élisaient leur souverain, étaient maîtres absolus sur leurs terres, et, pas plus que le peuple, ils ne haïssaient les Juifs. Ils continuaient à leur permettre de posséder des esclaves et de les nommer à des fonctions publiques. Au bout de vingt ans, les lois de Reccared étaient totalement tombées en désuétude. Ses successeurs n'en tinrent nul compte et se montrèrent, en général, favorables aux Juifs.

Cette situation, relativement heureuse, cessa à l'avènement de *Sisebut*. Ce roi, contemporain de l'empereur Héraclius, était, comme lui, un ennemi acharné des Juifs. Héraclius pouvait, à la rigueur, justifier ses persécutions par le soulèvement des Juifs de la Palestine, et, de plus, il subissait l'influence de moines fanatiques. Mais Sisebut persécuta les Juifs sans motif, de son plein gré, presque contre la volonté de l'Église. Dès le commencement de son règne (612), il renouvela les édits de Reccared et ordonna aux ecclésiastiques, aux juges et même au peuple d'en surveiller attentivement l'application. Il alla plus loin que Reccared en défendant aux Juifs non seulement d'acquérir de nouveaux esclaves, mais encore de garder ceux qu'ils possédaient déjà. Seuls, les Juifs convertis étaient autorisés à posséder des esclaves, ils avaient même le droit de prendre ceux qui leur venaient de l'héritage de quelque parent juif. Sisebut adjura solennellement ses successeurs de tenir fermement la main à l'exécution de cet édit, et il forma le souhait que tout roi qui l'abrogerait *fût exposé sur cette terre à la plus vile ignominie et livré dans l'autre monde aux flammes éternelles du purgatoire*. Malgré ces objurgations et ces malédictions, les seigneurs du pays accordaient leur protection aux Juifs ; même des ecclésiastiques et des évêques ne tenaient nul compte des lois de Sisebut. Ce dernier prit encore une mesure plus sévère : il décréta que tous les Juifs du pays étaient tenus d'accepter le baptême dans un délai donné ou de quitter le territoire visigoth. Cette mesure fut exécutée. Les uns se laissèrent fléchir par la crainte de perdre leurs biens et leur patrie et acceptèrent le baptême ; d'autres, plus attachés à leurs croyances, émigrèrent en France et en Afrique (612-613). Le clergé n'approuva nullement ces conversions forcées, et l'un de ses principaux membres blâma le roi *d'avoir méconnu, dans son zèle pour la religion, les droits de la conscience*.

A la mort de Sisebut, ces persécutions cessèrent. Le nouveau roi, *Swintila*, homme bienveillant et équitable, que les opprimés appelèrent **le père de la patrie**, abrogea les lois de Sisebut. Les exilés revinrent dans leur pays et les convertis retournèrent au judaïsme (621-631). Bientôt la condition des Juifs fut de nouveau modifiée. A la suite d'une conjuration des seigneurs et des ecclésiastiques, Swintila fut détrôné, et *Sisenand* nommé à sa place. Sous ce roi, le clergé reconquit son ancienne influence, et, de nouveau, les assemblées ecclésiastiques s'occupèrent des Juifs. En 633, se réunit un concile à Tolède, sous la présidence d'*Isidore*, archevêque de *Hispalis* (Séville). Ce prélat était instruit, intelligent et modéré, mais il subissait l'influence des préjugés de son temps. Il

faut rendre cette justice au concile qu'il établit comme principe qu'il ne fallait amener les Juifs au christianisme ni par la violence, ni par les menaces ; il ne renouvela pas moins les lois iniques de Reccared. Il prit surtout des mesures très rigoureuses contre les Juifs qui, baptisés de force sous Sisebut, étaient revenus plus tard à leur ancienne foi. Bien que le clergé blâmât lui-même les conversions forcées, il croyait cependant de son devoir de retenir dans le christianisme ceux qui avaient reçu les sacrements de l'Église, afin que **la religion ne fût point outragée**. Aussi le concile décida-t-il que les Juifs précédemment baptisés seraient empêchés par la force d'observer les prescriptions du judaïsme et d'avoir des rapports avec leurs anciens coreligionnaires et que leurs enfants des deux sexes leur seraient arrachés pour être élevés dans des couvents. Les prosélytes qu'on verrait observer le sabbat et les fêtes juives, se marier d'après les rites juifs, pratiquer la circoncision ou s'abstenir des aliments prohibés par la loi juive, seraient privés de leur liberté ; on les placerait comme esclaves chez des chrétiens orthodoxes. D'après cette même législation canonique, ni les Juifs convertis de force ni leurs descendants ne devaient être admis à témoigner en justice, *car*, dit le synode avec une singulière logique, *qui est devenu traître envers Dieu ne peut être sincère envers les hommes*. Comparé à ces rigueurs, le traitement appliqué aux Juifs restés fidèles à leur foi paraît bénin.

Le clergé, qui protestait contre l'emploi de la violence pour baptiser les Juifs, essayait de les convertir par la persuasion. Isidore de Séville écrivit deux livres dans lesquels il cherchait à prouver la vérité du christianisme par les textes de l'Ancien Testament. Les Juifs espagnols, autant pour se raffermir eux-mêmes dans leur foi que pour réfuter les raisonnements du prélat, répondirent à cette attaque et opposèrent arguments à arguments. A cette assertion, à laquelle le polémiste chrétien attachait une grande importance, que *le sceptre était sorti de Juda* et que les chrétiens, qui avaient leurs rois, constituaient le vrai peuple d'Israël, les Juifs répliquèrent en montrant dans l'Extrême-Orient un royaume juif gouverné par un descendant de David. Ils avaient sans doute en vue l'empire judéo-hymiarite, au sud de l'Arabie, dont les chefs appartenaient à une famille convertie au judaïsme. Toutes ces controverses étaient probablement écrites en latin. La connaissance approfondie que les Juifs avaient de la Bible leur rendait la victoire facile.

Protégés par la noblesse hispano-visigothe, les Juifs convertis n'eurent pas trop, à souffrir des mesures que le quatrième concile de Tolède et le roi Sisenand avaient prises contre eux. Mais, un nouveau roi monta sur le trône qui haïssait cordialement les Juifs. Ce prince, nommé *Chintila*, réunit un nouveau concile à Tolède, renouvela toutes les anciennes lois d'exception relatives aux Juifs et décréta, en outre, que nul ne pourrait demeurer dans l'empire visigoth, s'il ne professait la religion catholique. Chintila était tout à fait un prince selon le cœur de l'Église, elle accorda à ses actes une approbation pleine et entière, elle était heureuse *qu'il fût fermement résolu à mettre fin à l'incrédulité des Juifs*. Ceux-ci durent reprendre le chemin de l'exil. Les Juifs convertis furent obligés de signer un acte (*placitum*) par lequel ils s'engageaient à conserver, et à observer la religion catholique. Dans le fond de leur cœur, ces malheureux, secrètement attachés à la foi de leurs pères, nourrissaient l'espoir que les temps deviendraient meilleurs et qu'une de ces révolutions si fréquentes chez les Visigoths modifierait leur situation. Leur attente ne fut pas trompée ; après le règne de Chintila, qui durant quatre ans (638-642), leur condition s'améliora.

## Chapitre XII — Les Juifs en Arabie — (jusque vers 650)

La situation des Juifs, si douloureuse en Palestine et dans divers États européens, était très satisfaisante dans la presqu'île Arabique. Là, ils n'étaient pas contraints de vivre, comme leurs coreligionnaires européens, dans la crainte perpétuelle de s'attirer la colère du clergé ou le châtement du souverain ; là, ils n'étaient pas exclus de toutes les fonctions et de toutes les dignités. Libres et estimés au milieu d'un peuple, jeune, actif et intelligent, ils montraient que le métier des armes leur était aussi familier qu'à toute autre nation et qu'ils savaient se battre avec un admirable courage. Il n'était pas rare de voir des Juifs à la tête des tribus arabes. Ils contractaient des alliances offensives et défensives ; livraient des combats et brillaient dans les tournois. Habiles à manier l'épée, ils savaient aussi conduire la charrue et faire résonner la lyre, ils devinrent sous bien des rapports, les initiateurs des Arabes. L'histoire des Juifs de l'Arabie, un siècle avant l'avènement de l'islamisme et pendant la vie de Mahomet, forme une des plus glorieuses pages des annales du judaïsme.

A quelle époque les Juifs ont-ils émigré en Arabie ? D'après une légende, des Israélites envoyés par Josué contre les Amalécites se seraient établis, dans la ville de *Yathrib* (plus tard Médine) et sur le territoire de *Khaïbar*. Une autre légende rapporte que les guerriers de Saül qui avaient épargné le prince Amalécite auraient trouvé, après leur désobéissance, un accueil très hostile auprès du peuple juif et se seraient rendus dans le *Hédjaz*. Ou bien encore une colonie juive aurait émigré, sous David, dans le nord de l'Arabie. Il se peut que, pendant le règne des puissants rois de Judée, des navigateurs israélites, attirés par *Ophir*, le pays de l'or, aient créé des comptoirs dans l'Arabie de sud (Yémen, Himyare, Sabée), à *Mariba* et à *Sanaa*, pour trafiquer avec les Indes, et y aient fondé des colonies. Les Juifs de l'Arabie disaient avoir entendu raconter par leurs pères que, lors de la destruction du premier temple par Nabuchodonosor, des fugitifs juifs étaient venus jusque dans le nord de l'Arabie. Eu tout cas, il est hors de doute que, pour fuir devant les persécutions des Romains, de nombreux Juifs s'avancèrent jusque dans la presqu'île Arabique, où ils se divisèrent en trois tribus : les *Benou-Nadhir*, les *Benou-Kuraïza* et les *Benou-Nakdal*, dont les deux premières descendaient d'Aaron et portaient le nom de *Kohanim* (Alkahinani). Une autre tribu juive, les *Benou-Kainukaa*, habitait le nord de l'Arabie. Le centre de toutes ces tribus était la ville de Yathrib, située dans une région couverte de palmiers et de rizières, et arrosée par de nombreux petits cours d'eau. Pour se défendre contre les attaques des Bédouins, elles élevèrent des châteaux forts dans la ville et aux environs. A l'origine, elles étaient les seuls possesseurs de cette région, mais plus tard (vers 300), elles durent en céder une partie à deux tribus arabes, les *Benou-Aus* et les *Khazradj* (appelés ensemble les tribus Kaila), avec lesquels elles vécurent tantôt en amies, tantôt en ennemies.

Sur le territoire de Khaïbar, au nord de Yathrib, demeuraient aussi de nombreux Juifs, que la tradition faisait descendre des *Rêkabites*. Ces derniers, sur l'ordre de leur aïeul Yonadab ben Rêkab, vivaient en nomades et en naziréens, et, à ce que raconte la légende, s'avancèrent, après la chute du premier temple, jusque dans la région de Khaïbar. Les Juifs de ce pays possédaient toute une série de forts, dont le plus important s'élevait sur une montagne escarpée. *Wadi-I-Kora* (la vallée des bourgs), une vallée très fertile, avait une population juive très importante. A La Mecque, où se trouvait le sanctuaire des Arabes, ne demeuraient que peu de Juifs. Ils étaient, par contre, très nombreux dans le Yémen, région dont, selon les paroles des habitants, *la poussière était de l'or, où les hommes étaient*

*vigoureux, où les femmes enfantaient sans douleur.* Mais, différents en cela de leurs frères du Hèdjaz, les Juifs de l'Arabie Heureuse n'étaient unis entre eux par aucun lien politique ou administratif, ils vivaient disséminés parmi les Arabes. Ils n'en prirent pas moins un ascendant considérable sur les tribus et les rois du Yémen, au point de pouvoir empêcher pendant quelque temps le développement du christianisme dans cette contrée. Ce ne fut que vers la fin du ve siècle ou le commencement du vie que des missionnaires chrétiens réussirent à convertir une tribu arabe avec son chef, qui avait sa résidence dans la ville de *Nedjran*.

Les Juifs et les Arabes avaient entre eux de nombreux points de contact, leurs langues étaient parentes, leurs mœurs presque identiques, et, comme ils se mariaient souvent entre eux, leur ressemblance sous le rapport des habitudes et des coutumes devint encore plus complète. Dans le midi, les Juifs, comme les Himyarites, étaient commerçants ; au nord, ils menaient la même existence que les Bédouins, travaillant la terre, élevant du bétail, vendant des armes et même faisant du brigandage. L'organisation de leurs tribus était toute patriarcale. Plusieurs familles étaient réunies sous l'autorité d'un chef (cheikh) qui, en temps de paix, rendait la justice, et, pendant la guerre, conduisait les hommes valides au combat et contractait des alliances. Les Juifs avaient adopté les mœurs hospitalières et chevaleresques des Arabes, mais ils s'étaient également assimilés leurs défauts, ils poursuivaient avec un acharnement implacable la vengeance d'un de leurs membres mis à mort, dressaient des embûches à leurs ennemis, tuaient sans remords. Il arrivait parfois qu'une tribu juive s'alliait à des Arabes pour combattre des Juifs appartenant à un autre parti. Mais, dans ce cas, les vainqueurs traitaient les vaincus avec une certaine douceur et rachetaient les prisonniers de leurs alliés arabes pour ne pas laisser d'esclaves juifs entre les mains des païens. Les Juifs de l'Arabie ne rivalisaient pas seulement avec les indigènes en courage et en vaillance guerrière, ils se mesuraient aussi avec eux dans les tournois poétiques, qui étaient en grand honneur parmi les Arabes. Sur bien des points, les Juifs étaient supérieurs aux Arabes, ils avaient des traditions historiques et des connaissances religieuses, ce qui faisait défaut aux fils du désert, ils avaient une écriture, tandis que la plupart des Arabes n'en connaissaient pas jusqu'au milieu du viie siècle. De plus, presque tous les Juifs savaient lire l'Écriture Sainte ; ce qui les fit surnommer par les Arabes *le peuple de l'Écriture* (Ahlou-I-kitab).

Les Juifs arabes avaient une profonde vénération pour le judaïsme talmudique, ils observaient rigoureusement les prescriptions alimentaires, les fêtes, le jeûne de Kippour, qu'ils nommaient *Aschuna*, et le sabbat ; en ce jour, ils s'abstenaient même de faire la guerre. Malgré le rôle considérable qu'ils jouaient en Arabie et la situation heureuse qu'ils y occupaient, ils aspiraient à retourner dans la Terre Sainte et appelaient de leurs vœux la venue du Messie. Pendant les prières ils se tournaient vers Jérusalem. Ils étaient en relation avec leurs frères de la Palestine, et, après la disparition du patriarcat, ils se soumirent aux autorités religieuses de Tibériade. Yathrib était, en Arabie, le centre de l'enseignement religieux juif, il s'y trouvait une école (midnas) et quelques savants (abhâr, habar), mais leur science était bien restreinte. Doués d'une brillante imagination, les Juifs arabes se plurent surtout à enrichir l'histoire biblique de traits fantaisistes, que le peuple prit ensuite pour des faits réels. Ils profitèrent de la large tolérance dont ils jouissaient pour exposer librement leurs vues religieuses et essayer de les faire partager à leurs voisins païens. Les Arabes trouvaient plaisir aux histoires à la fois naïves et sérieuses de la Bible, à ses récits si fortement empreints de poésie, et peu à peu ils se familiarisèrent avec une partie de la

Bible et un certain nombre des conceptions religieuses des Juifs. Ceux-ci communiquèrent aussi aux Arabes leur calendrier, ils leur enseignèrent à ajouter un mois supplémentaire à certaines années et leur firent adopter le cycle de dix-neuf ans (vers 420). Détail assez curieux, les Arabes appelaient l'intervalation du mois supplémentaire **Nassi**, probablement parce que, chez les Juifs, le Nassi ou patriarche faisait le calendrier des fêtes.

Les Arabes ne possédaient aucune tradition sur leur origine, ce fut les Juifs qui leur en créèrent. Il était pour les Juifs du plus haut intérêt d'être considérés comme apparentés avec les Arabes. En effet, la ville sainte de La Mecque était un asile inviolable pour ceux qui s'y réfugiaient. De plus, il y avait dans l'année quatre mois sacrés qui formaient une espèce de trêve de Dieu, pendant laquelle on ne pouvait livrer aucun combat ; les cinq foires de l'Arabie ne pouvaient également être tenues que pendant ces mois. Mais, pour jouir du droit d'asile à La Mecque et des privilèges attachés à la période sacrée de l'année, il fallait être apparenté avec les Arabes.

S'appuyant sur les données du premier livre du Pentateuque, les Juifs prouvèrent qu'ils avaient une double parenté avec les Arabes, et par Yoctan et par Ismaël. Aussi, les deux principales tribus arabes, les vrais Arabes (Himyarites) et les Arabes du Nord, firent-ils remonter leur généalogie, les premiers, jusqu'à à Yoktan, les autres, jusqu'à Ismaël. Fiers d'une origine aussi ancienne, ils s'efforcèrent de mettre leur souvenirs et leurs traditions en harmonie avec les récits de la Bible ; les Arabes du Sud prirent sans scrupule le nom de *Kakhtanides* (descendants de Kakhtam ou Yoktan) et les Arabes du Nord celui d'*Ismaélites*.

Liés comme ils étaient avec les Juifs et familiers avec leurs doctrines religieuses et leurs légendes séduisantes, il était tout naturel que quelques Arabes eussent le désir d'échanger leurs croyances, dénuées de tout attrait et de toute poésie contre la religion juive. Il leur était d'autant plus facile de franchir ce pas que, comme les Juifs, ils pratiquaient la circoncision ; le plus souvent, la conversion du chef entraîna celle de la famille ou de la tribu tout entière. Parmi les tribus qui embrassèrent le judaïsme, on mentionne : les *Benou-Kinanak*, gens belliqueux, parents des illustres Koreïschites de La Mecque ; une tribu ghassanide, qui a produit un célèbre poète judéo-arabe, et enfin plusieurs familles des tribus Auz et Kahznadj à Yathrib.

La conversion la plus retentissante et la plus importante fut celle d'un puissant roi du Yémen. Les chefs de cette contrée, appelée *Tohba*, dont l'autorité s'étendait quelquefois sur toute l'Arabie, descendaient historiquement d'Hymian ; la légende faisait remonter leur origine jusqu'à Yoctan. Un prince de cette dynastie, *Abou-Kariha-Assad-Tobban*, poète remarquable et vaillant guerrier, entreprit une expédition (vers 500), contre Kavadh, roi de Perses. Passant, dans sa marche, près de Yathrib, la capitale de l'Arabie du Nord, il y laissa son fils en qualité de gouverneur. À peine éloigné de la ville, il apprit que les habitants de Yathrib avaient assassiné son fils ; il revint immédiatement sur ses pas pour venger ce meurtre. La ville fut assiégée et tous les palmiers, dont la population tirait sa principale nourriture, furent coupés ; un poète juif de Yathrib composa une élégie sur la destruction de ces arbres comme sur la mort d'êtres bien-aimés. Aidés par les Juifs, qui rivalisaient avec eux de courage et d'énergie, les Arabes soutinrent le siège avec une grande bravoure et épuisèrent les assiégeants par d'incessantes sorties. Abou Kariba lui-même tomba malade. C'est à ce moment que deux docteurs juifs de Yathrib, *Caab* et *Assad*, allèrent

trouver le prince himyarite pour lui demander de pardonner à la ville et de lever le siège. Dans leur entretien avec Abou Kariba, les deux docteurs lui exposèrent aussi les principes du judaïsme. Ils parvinrent sans doute à exciter au plus haut point l'intérêt du chef arabe pour leur religion, car celui-ci se convertit au judaïsme avec toute son armée. Sur son désir, Caab et Assad l'accompagnèrent au Yémen pour instruire son peuple dans la religion juive et l'y convertir ; ils y réussirent en partie. Cependant, les Himyarites et leur roi paraissent n'avoir été juifs que de nom, et le judaïsme n'exerça probablement aucune action sérieuse sur leurs sentiments et leurs mœurs. Un autre prince, *Harith ibn Amrou*, neveu du roi du Yémen et chef des Kendites, embrassa également le judaïsme avec sa tribu. Abou Kariba le nomma vice-roi des Maaddites, près de la mer Rouge, et plaça les villes de La Mecque et de Yathrib sous sa domination.

Grâce aux nombreux marchands étrangers que leurs affaires appelaient dans le Yémen, les Juifs des régions les plus éloignées apprirent bientôt qu'il existait un royaume juif dans la plus belle et plus fertile partie de l'Arabie. En réalité, le Yémen ne devint vraiment juif que sous le règne de Zorah Dhou-Nowas (520-530), le plus jeune fils ou le petit-fils d'Abou Kariba. Dhou-Nowas, qui, dans son zèle pour la religion juive, ajouta à son nom celui de *Yossouf* (Joseph), était indigné de l'oppression qui pesait sur ses coreligionnaires de l'empire byzantin, et il résolut d'user de représailles envers l'empereur de Constantinople. Un jour que des marchands byzantins vinrent dans son royaume, à les fit pendre. Cette exécution, qui effraya les marchands chrétiens et porta un coup sérieux au commerce, alors très florissant, de l'Arabie, attira sur le Yémen de très graves difficultés. Un chef voisin, *Aidoug*, païen, reprocha au roi juif sa rigueur malencontreuse, qui arrêta tout trafic entre l'Arabie et l'Europe, et lui déclara la guerre. Dhou-Nowas fut vaincu (521) mais non corrigé de son imprudence. La ville de Nedjran, dans le Yémen, dont la majeure partie de la population était chrétienne, avait à sa tête un gouverneur chrétien, *Harith ibn Kaleb*, vassal de Dhou-Nowas. Soit que Harith n'eût pas assisté son suzerain dans sa guerre contre Aidoug, soit qu'il eût laissé impuni, comme le raconte la légende, le meurtre de deux enfants juifs assassinés à Nedjran, Dhou-Nowas marcha contre la ville et l'obligea à capituler. Harith, avec trois cent quarante notables, se rendit auprès du roi du Yémen pour signer le traité de paix. Quand ils furent arrivés dans son camp, Dhou-Nowas, à ce que l'on raconte, les plaça dans l'alternative d'accepter le judaïsme ou la mort ; ils choisirent la mort. Ce qui est certain, c'est que Dhou-Nowas, pour venger sur les chrétiens de son royaume les mauvais traitements que leurs coreligionnaires infligeaient aux Juifs dans divers États, leur imposa de lourdes taxes.

Les faits survenus à Nedjran furent complètement dénaturés, le châtement de quelques rebelles devint une persécution contre les chrétiens, et les morts, dont on exagérait le nombre, furent élevés au rang de martyrs. Un évêque syrien, *Siméon*, qui était alors en route pour l'Arabie du Nord, ajouta foi à tous ces bruits et écrivit à un de ses collègues, qui demeurait tout près de l'Arabie, d'ameuter tous les chrétiens contre le roi juif et de pousser le négus (roi) de l'Éthiopie à lui déclarer la guerre. Il proposa même de contraindre les docteurs juifs de Tibériade à adresser à Dhou-Nowas une lettre collective en faveur des chrétiens. On voulut également entraîner l'empereur byzantin *Justin Ier* dans cette croisade contre le roi du Yémen. Mais Justin, dont l'armée était aux prises avec les Perses, ne voulut pas se joindre à cette levée de boucliers : *Le royaume himyarite*, dit-il, *est loin, je ne peux pas envoyer mes troupes à une si grande distance, à travers des déserts de sable, mais j'en écrirai au roi d'Éthiopie, il est*

*chrétien comme nous et il est bien plus près de l'Arabie que moi.* Il demanda, en effet, au roi d'Éthiopie *Elesbaa* (ou *Atzbeha*) d'aller combattre les Himyarites.

Il n'est pas nécessaire d'exciter *Elesbaa* contre *Dhou-Nowas* ; depuis longtemps il voyait avec peine la couronne du royaume himyarite sur la tête d'un juif. Aussi saisit-il avec empressement l'occasion de déclarer la guerre au roi arabe. Il équipa une flotte considérable, à laquelle vinrent se joindre plusieurs vaisseaux byzantins que le collègue de Justin Ier, *Justinien*, amena d'Égypte, et une armée nombreuse traversa la mer Rouge pour pénétrer dans le Yémen. *Dhou-Nowas* essaya de s'opposer à la marche des envahisseurs. Mais, que pouvaient ses faibles troupes contre les nombreuses légions du roi d'Éthiopie ? A la première rencontre, *Dhou-Nowas* fut battu, et la ville de *Zafara* (*Thafar*) tomba au pouvoir de l'ennemi avec les trésors et la femme du chef himyarite. Quand il se vit perdu, *Dhou-Nowas* se précipita du haut d'un rocher dans la mer (vers 530). Les Éthiopiens mirent tout à feu et à sang, ils pillèrent, tuèrent et emmenèrent les survivants comme prisonniers ; les Juifs surtout eurent à subir la fureur du vainqueur, des milliers d'entre eux furent massacrés, en expiation de la mort des prétendus martyrs de *Nedjran*. Telle fut la fin du royaume judéo-himyarite, qui, comme on voit, n'eut qu'une durée éphémère.

Vers la même époque, éclatèrent les dissensions entre les Juifs de *Yathrib* et leurs concitoyens arabes. Les tribus juives de *Yathrib*, soutenues par le roi himyarite, suzerain de toute la région, avaient la prépondérance sur les tribus pagano-arabes. Ces dernières supportaient cette domination qu'avec impatience, et elles profitèrent des embarras du roi himyarite pour se rendre indépendantes des Juifs. Voici comment elles s'y prirent. Un chef arabe, *Harith ibn Abou-Schammir*, de la tribu de *Ghassan*, qui avait accepté du service à la cour de Byzance, fut invité à venir à *Yathrib* avec ses troupes ; il y consentit. Pour ne pas donner l'éveil aux juifs, il leur fit accroire qu'il se disposait à se rendre dans le royaume himyarite. Il établit son camp de *Yathrib* et invita les chefs juifs à venir l'y trouver. Dans l'espoir que *Harith*, selon l'usage, leur offrirait des présents, quelques-uns d'entre eux acceptèrent son invitation, il les fit massacrer à mesure qu'ils entraient dans sa tente. *Je vous ai délivrés*, dit-il alors aux Arabes de *Yathrib*, *d'une grande partie de vos ennemis, avec de la vigueur et du courage, il vous sera facile de rendre maître des autres.* Puis il partit. Les Arabes n'eurent pas le courage d'attaquer ouvertement les chefs juifs ; un jour, ils les invitèrent à un repas et les tuèrent. Les tribus juives, soumises ainsi à l'autorité des Arabes, ne supportèrent d'abord que difficilement cette humiliation. Mais, l'impuissance contre leurs nouveaux maîtres par suite de la perte de leurs chefs, elles se résignèrent peu à peu à leur sort et demandèrent elles-mêmes la protection des tribus arabes. C'est ainsi que les juifs de *Yathrib* devinrent les clients (*Mawali*) des *Aus* et des *Khazradj*.

A son retour de *Yathrib*, le prince ghassanide *Harith ibn Abou-Schammir* attaqua un poète juif qui s'acquitt, à cette occasion, parmi les Arabes, une très grande renommée. *Samuel ibn Adiya* (né vers 500 et mort vers 580), d'un caractère très chevaleresque, était l'ami intime du plus grand poète arabe des temps préislamiques, et, grâce à cette intimité, il est devenu immortel. D'après les uns, il était d'origine païenne, de la tribu des *Ghassanides* ; d'autres prétendent qu'il eut une mère arabe et un père juif. Son père *Adiya* demeurait d'abord à *Yathrib* ; plus tard il construisit, aux environs de *Taima*, un château fort que ses couleurs variées firent surnommer *Alablak* et qui a été immortalisé par la poésie arabe. *Samuel*, chef d'une petite tribu, jouissait d'une telle considération dans le *Hédjaz* que même des tribus arabes, trop faibles pour se défendre, se plaçaient sous sa

protection ; il offrait un asile dans son château fort à tous les persécutés. Un jour, l'aventureux prince kendite, le roi des poètes arabes, *Imroulcaïs*, entouré partout d'ennemis, vint également chercher un refuge à Alablak, et, après y avoir reçu l'hospitalité, s'éloigna, laissant en dépôt à Samuel sa fille, son cousin, cinq magnifiques cottes de mailles et d'autres armures. Quand le chef des Ghassanides arriva dans le Hédjaz, il se présenta devant le château de Samuel et réclama les armes d'Imroulcaïs. Sur le refus du châtelain, il assiégea le fort. Voyant que le siège traînerait en longueur, il eut recours à un autre moyen pour obtenir ce qu'il désirait. Il s'était emparé d'un enfant de Samuel, que sa nourrice avait emmené hors du fort, et il menaçait de le mettre à mort si on ne lui livrait pas ces armes. *Fais comme il te plaira*, répondit le père, *la trahison est un carcan qui jamais ne se rouille, et mon fils à des frères*. Le barbare, insensible à tant de grandeur d'âme, tua l'enfant sous les yeux du père, mais il ne put s'emparer du fort. *Plus fidèle que Samuel*, devint une expression proverbiale parmi les Arabes, pour désigner par hyperbole le suprême degré de la fidélité.

Le fils de Samuel, *Schoraïch*, avait hérité des sentiments généreux de son père. Un jour que le célèbre poète arabe, *Maimoun Ascha*, auquel son humeur capricieuse avait fait beaucoup d'ennemis, fut amené prisonnier, inconnu parmi d'autres captifs, au château fort de Schoraïch, il composa un dithyrambe en l'honneur de Samuel :

*Sois comme Samuel, quand il fut assiégé  
Par un prince belliqueux avec son armée  
Trahis, ou tu perdras ton enfant !  
C'est un choix terrible que tu as à faire.  
Mais il répondit sans hésiter : Tue ton  
Prisonnier, je protège mon hôte.*

Schoraïch reconnut le poète et le fit remettre en liberté.

Vers la fin du vie siècle, les Juifs de Yathrib avaient à peu près reconquis leur ancienne puissance. Les tribus d'Aus et de Khazradj, qui les avaient placés sous leur domination, étaient épuisées par dix années de luttes incessantes, auxquelles les Juifs n'avaient pris qu'une part peu active. Une dernière guerre entre ces deux tribus amena le déclin définitif et la prépondérance des Juifs à Yathrib.

Outre les prosélytes que le judaïsme fit parmi les tribus arabes, il forma un homme dont l'action a été profonde sur la marche de l'histoire des peuples et continue à s'exercer encore aujourd'hui sur de nombreuses nations. *Mahomet*, **le prophète de La Mecque et de Yathrib**, n'est pas né dans le judaïsme, mais il s'est nourri de ses doctrines et de ses traditions. Dans des réunions d'amis à La Mecque, son lieu de naissance, aux foires et dans ses voyages, le *fils d'Abdallah* entendit souvent parler de la religion qui proclame un Dieu unique, d'Abraham, qui s'était consacré au culte de ce Dieu, d'institutions sociales et de préceptes moraux bien antérieurs au paganisme arabe, et son esprit si vaste et si impressionnable fut vivement frappé de tous ces récits. Il subit aussi l'influence d'un habitant notable de La Mecque, *Waraka ibn Naufal*, de la noble tribu des Koreïschites, cousin de sa femme Khadidja ; Waraka avait adopté les croyances juives et savait lire l'hébreu.

Les premières doctrines de Mahomet, conçues au milieu d'accès d'épilepsie et rapportées à un cercle restreint d'amis comme des révélations de l'ange Gabriel, portent un cachet absolument juif. A la base de l'*islamisme*, sa nouvelle religion,

le prophète arabe place ce principe fondamental du Judaïsme : *Il n'y a d'autre dieu qu'Allah* ; ce n'est que plus tard que, dans un mouvement d'orgueil, il ajouta : *Et Mahomet est son prophète*. Déclarer comme le faisait Mahomet, que le dieu qu'il prêchait n'avait pas d'associé (contrairement au dogme de la Trinité) et qu'il ne voulait être adoré sous aucune forme matérielle, s'élever avec violence contre le culte rendu dans la Kaaba à trois cents idoles, flétrir les mœurs dissolues qui régnaient parmi les Arabes et l'usage barbare des parents de jeter les nouveau-nés du sexe féminin dans l'eau, et proclamer que ces doctrines n'étaient pas nouvelles mais appartenaient à la vieille religion d'Abraham, c'était affirmer publiquement le triomphe du judaïsme et la réalisation de cette prophétie *qu'un jour viendra où tout genou déchira devant le DIEU UN, où toute bouche l'exaltera*. Déjà Paul de Tarse avait été obligé, pour prêcher le christianisme aux Grecs, de leur faire connaître d'abord le judaïsme. La meilleure partie du Coran est empruntée à la Bible et au Talmud.

Quand Mahomet s'aperçut de l'insuccès de sa prédication à La Mecque, siège de l'idolâtrie, et du danger qu'il courait dans cette ville, il s'adressa à quelques habitants de Yathrib. Ceux-ci, en rapports fréquents avec des Juifs, trouvèrent les révélations de Mahomet moins étranges, parce qu'ils leur reconnurent un air de parenté avec le judaïsme, ils adhérèrent aux doctrines du nouveau prophète et l'engagèrent à venir à Yathrib. Mahomet se rendit dans cette ville en 622 ; c'est l'année de l'émigration ou l'*hégire*. Il y arriva pendant la fête de Kippour, et comme il vit que les Juifs jeûnent en ce jour, il établit le jeûne *Aschura*, disant *qu'il appartenait plus aux Arabes qu'aux Juifs de jeûner*. Pour gagner les bonnes grâces des Juifs, il ordonna de tourner la face (quibla) pendant la prière, vers Jérusalem, et, dans les différends qu'il avait à juger entre Juifs et Arabes, il se montrait toujours favorable aux premiers. Il eut pendant longtemps un secrétaire juif. Ces prévenances de la part d'un homme si célèbre flattèrent les Juifs de Médine, — c'est ainsi que s'appelait Yathrib depuis que Mahomet s'y était établi, — et plusieurs d'entre eux, parmi lesquels se trouvait un savant de la tribu de Kainukaa, *Abdallah ibn Salam*, montrèrent un profond attachement pour celui qui, à leurs yeux, était presque un prosélyte juif et qu'ils croyaient appelé à propager le judaïsme en Arabie. Ces amis, qui lui fournirent une partie de ses révélations, furent appelés *Anzar* (aides) ; ils continuèrent à observer toutes les pratiques juives, sans que Mahomet s'en formalisât.

Mahomet ne trouva cependant que peu d'adhérents parmi les Juifs ; son égoïsme, son orgueil et ses passions sensuelles éloignaient de lui des hommes auxquels leurs prophètes avaient donné une conception plus élevée d'un envoyé de Dieu. *Regardez-le*, disaient les Juifs ; *par Dieu ! il n'est jamais rassasié, et les femmes absorbent tous ses soins. S'il est réellement prophète, qu'il s'occupe de sa mission et non des femmes*. Les Juifs disaient encore : *Dieu n'apparaît à ses élus qu'en Palestine, c'est donc là que Mahomet, s'il est prophète, doit accomplir sa mission*. Ou bien : *Tu te vantes d'être de la religion d'Abraham, qui ne mangeait, cependant, ni de viande de chameau, ni du fromage fait avec du lait de chamelle*. Les principaux adversaires juifs de Mahomet étaient : *Pinhas ibn Azoura*, esprit caustique, qui ne manquait pas une occasion de se moquer de lui ; *Kaab ibn Ascharaf*, le poète *Abou-Afak*, plus que centenaire, qui cherchait à le rendre odieux aux yeux des Arabes ; enfin, *Abdallah*, fils de Saurah, considéré comme le Juif le plus savant du Hédjaz. Ils raillaient **l'envoyé de Dieu**, tournaient en ridicule ses révélations et ses prédications, et le traitaient avec dédain ; ils ne supposaient pas que le pauvre fugitif de La Mecque, qui était venu

implorer du secours à Médine, soumettrait ou exterminerait bientôt leurs tribus ; ils oubliaient que l'ennemi le plus dédaigné est souvent le plus redoutable.

Au commencement, Mahomet parut se montrer indifférent aux attaques des Juifs. *Soyez convenables*, dit-il à ses partisans, *dans vos discussions avec les gens de l'Écriture (Juifs), et dites-leur : Nous croyons et à ce qui vous a été révélé et à ce qui nous a été révélé. Notre Dieu est le même que le vôtre et nous lui sommes entièrement soumis.* Peu à peu, leurs relations se tendirent. D'un côté, les Juifs s'efforcèrent de provoquer des défections parmi ses adhérents, et ils parvinrent à exciter contre lui l'homme le plus considérable de Médine, le khazradjite *Abdallah ibn Oubey*, qui était sur le point d'être élu chef de la ville et que l'arrivée de Mahomet avait remis dans l'ombre ; jusqu'à ses derniers jours, il resta l'adversaire implacable de Mahomet. D'autre part, les partisans du prophète lui demandèrent avec instance de se prononcer nettement au sujet du judaïsme. Voyant que ses amis juifs continuaient à s'abstenir de manger de la chair de chameau et à suivre les autres pratiques juives, ils lui dirent : *Si la Tora est un livre divin, pourquoi ne nous obliges-tu pas à en observer les prescriptions ?* Mahomet était trop imprégné des sentiments et des idées arabes pour embrasser la religion juive, il savait aussi que les Arabes ne se soumettraient que très difficilement aux pratiques sévères du judaïsme. Il se décida donc à rompre avec les Juifs. Pour bien marquer cette rupture, il les invectiva dans une longue soura (*la soura de la vache*), et il décida qu'à l'avenir les musulmans ne se tourneraient plus, pendant la prière, comme auparavant, vers Jérusalem, mais vers La Mecque et le temple de la Kaaba. Le jeûne *Ashura* qu'il avait établi à la fête juive de l'Expiation fut aboli et remplacé par le jeûne du *Ramadhan*, mois qui, de temps immémorial, était sacré pour les Arabes. Mahomet supprima encore d'autres usages juifs qu'il avait recommandés précédemment. Les Juifs n'étaient plus pour lui de vrais croyants, adorateurs du DIEU UN, mais des incrédules qui vénéraient Ezra (Ozaïr) comme fils de Dieu, et des menteurs qui avaient effacé de la Tora les passages qui annonçaient la venue de Mahomet comme prophète.

Mahomet craignit cependant de traduire déjà sa haine en actes, son influence n'était pas encore considérable, et les Juifs, alliés à quelques tribus arabes, étaient bien supérieurs en nombre à ses partisans. Son audace augmenta après la bataille de Bedr (hiver 624), où il défit la puissante tribu des Koréïschites. L'humble apôtre se transforma alors en un violent despote qui ne reculait devant aucun moyen, fût-ce le guet-apens et le meurtre, pour triompher de ses ennemis. Confiant dans la solidité et le courage de ses compagnons, il commença à faire la guerre aux Juifs. Ce fut la petite tribu de Kainukaa qui eut à supporter ses premiers coups. Voici le fait qui servit de prétexte aux hostilités. Un musulman, irrité d'une mauvaise plaisanterie d'un Juif, le tua ; les Kainukaa tirèrent vengeance de ce meurtre. Mahomet les plaça alors dans l'alternative d'embrasser l'islamisme ou d'accepter la guerre ; ils prirent les armes. Comptant sur l'appui des Nadhir et des Kuraïza, leurs coreligionnaires, ils se retirèrent dans leurs châteaux forts, près de Médine. Mahomet vint les y assiéger. Plus avisés, les nombreux Juifs du nord de l'Arabie auraient prévu qu'un jour ou l'autre ils seraient attaqués à leur tour par Mahomet, et ils se seraient alliés tous ensemble contre lui ; il leur eût été alors bien facile d'écraser sa petite armée. Mais, pour leur malheur, ils étaient divisés entre eux, et chaque tribu se désintéressait de ses voisins. Pendant quinze jours, les Kainukaa repoussèrent vaillamment les attaques des Arabes. Épuisés et désespérant d'être secourus, ils ouvrirent les portes de leurs forts. Mahomet les fit enchaîner et donna ordre de les égorger.

Abdallah ibn Oubey, leur allié, saisit le prophète par sa cuirasse : *Je ne te lâcherai*, lui dit-il, *que lorsque tu m'auras donné la promesse formelle de remettre les prisonniers en liberté ; ils ont été mon appui, ils m'ont défendu contre les rouges et les noirs*. N'osant repousser cette demande, Mahomet dit : *Qu'on les délivre, et que Dieu les damne, eux et Abdallah !* Dépouillés de tous leurs biens, les Kainukaa partirent alors, au nombre de sept cents, pour se rendre en Palestine ; là, ils s'établirent dans la Batanée, dont la capitale était Adraat.

Après sa victoire sur les Kainukaa, Mahomet engagea les musulmans, dans une révélation, à refuser toute protection aux Juifs : *Ô vous qui croyez, ne prenez point pour amis les Juifs et les chrétiens ; qu'ils se protègent eux-mêmes. Celui qui les prend pour amis leur ressemble ; Dieu n'est pas le guide des pervers*. Les chrétiens étaient en petit nombre dans le nord de l'Arabie et n'y jouissaient que d'une situation précaire, ils souffrirent donc peu de cette exclusion. Il n'en fut pas de même des Juifs. Habités à mener une existence indépendante et à guerroyer de côté et d'autre, ils avaient souvent besoin de l'appui de leurs voisins arabes. Quand ceux-ci, sur l'ordre de Mahomet, ne voulurent plus contracter d'alliance avec eux, ils restèrent seuls exposés aux coups de leurs ennemis.

Dans leur haine pour Mahomet, les Benou-Nadhir cherchèrent à le tuer par ruse. Un jour, ils l'invitèrent à venir les voir dans leur fort de *Zouhara*, avec l'intention de le précipiter du haut des remparts ; leur chef était alors *Houyey ibn Akhtab*. Mahomet accepta leur invitation, mais il devina à temps les mauvais desseins de ses hôtes et s'enfuit à Médine. Il ne tarda pas à se venger cruellement des Benou-Nadhir. Placés dans l'alternative de se convertir à l'islamisme ou d'émigrer en masse, ils se décidèrent, sur l'instigation d'Abdallah ibn Oubey, qui leur promit de venir à leur aide, à accepter la lutte, et se retirèrent dans leurs châteaux. Les secours annoncés n'arrivant pas, ils durent capituler. Mahomet leur laissa la vie sauve, mais à condition de lui livrer leurs armes, de quitter leurs forts et de n'emporter de leurs biens que ce qu'ils pouvaient charger sur un chameau. Ils partirent au nombre de six cents et allèrent s'établir, les uns au milieu de leurs frères de Khaïbar, les autres près de Jéricho et à Adraat (juin-juillet 625). Plus tard, Mahomet justifia cette guerre dans la révélation suivante : *Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre chante les louanges de Dieu ; il est le Puissant, le Sage. C'est lui qui a fait sortir de leurs demeures les infidèles parmi les gens de l'Écriture pour rejoindre ceux qui ont déjà émigré (les Kainukaa). Vous ne croyiez pas qu'ils partiraient, eux-mêmes pensaient que leurs forteresses les protégeraient contre Dieu. Mais Dieu les a attaqués du côté où ils ne s'y attendaient pas ; il a jeté la terreur dans leur cœur, et ils ont contribué autant que les croyants à la destruction de leurs maisons*.

Ceux des Benou-Nadhir qui étaient restés en Arabie essayèrent d'organiser une coalition contre Mahomet. Trois d'entre eux, *Houruyey*, *Kinanah ibn-ar-Rabia* et *Sallam ibn Mirchkam*, s'efforcèrent de décider les Koraischites de La Mecque, la puissante tribu des Ghatafan et d'autres Arabes à unir leurs forces contre l'orgueilleux prophète ; ils réussirent dans leur entreprise. Il leur fut plus difficile de faire entrer la tribu juive des Kouraïza dans cette ligue. Le chef des Benou-Kouraïza, *Kaab ibn Assad*, refusa même d'abord d'accorder un asile à Houyey, parce que sa tribu avait conclu une alliance avec les musulmans. Mais, éclairé sur les dangers communs qui menaçaient tous les Juifs arabes, il consentit enfin à prendre part à la guerre contre le prophète. Dix mille alliés entrèrent en campagne et marchèrent sur Médine, dont ils crurent pouvoir s'emparer sans

coup férir ; ils se heurtèrent contre de solides retranchements que Mahomet, averti par un traître, avait fait élever à la hâte. Les assaillants s'épuisèrent en vains efforts pour s'emparer de la ville. A la fin, Mahomet réussit à semer la discorde parmi les confédérés, qui retournèrent chez eux.

La *guerre des tranchées*, comme on l'appela, fut donc un nouveau succès pour Mahomet ; ce furent les Juifs qui supportèrent les fâcheuses conséquences de l'échec des confédérés. Dès que ces derniers se furent éloignés de Médine, le prophète marcha immédiatement avec trois mille hommes contre les Kouraïza. Ceux-ci, trop faibles pour livrer bataille en rase campagne, se retranchèrent derrière les remparts de leurs châteaux forts. Après un siège de vingt-cinq jours (février-mars 627), ils n'eurent plus de vivres et songèrent à capituler. Ils demandèrent au prophète de les traiter comme les Nadhir, c'est-à-dire de les laisser émigrer avec leurs femmes, leurs enfants et une partie de leurs biens. Mahomet refusa ; il voulut qu'ils se rendissent à discrétion. Près de sept cents Juifs, et parmi eux les chefs Kaab et Houyey, furent égorgés sur une place publique de Médine, et leurs cadavres entassés dans une seule et même fosse. L'endroit où cette exécution eut lieu fut nommé *le marché des Kouraïza*. Ce forfait fut accompli au nom de Dieu : Voici ce qu'en dit le Coran : *Dieu a expulsé de leurs forts ceux des gens de l'Écriture qui aidaient les alliés et a jeté la terreur dans leurs cœurs ; vous avez tué les uns, vous avez réduit les autres en captivité. Il vous a donné en partage leurs maisons, leurs richesses et leur pays, que vous n'aviez jamais foulé jusqu'alors de vos pieds. Dieu est tout-puissant.* Les femmes furent échangées contre des armes et des chevaux. Mahomet se choisit comme concubine, parmi les captives, une jeune fille juive d'une grande beauté, nommée Rihâna ; celle-ci repoussa fièrement les faveurs du prophète.

L'année suivante arriva le tour des Juifs de Khaibar. Mais la campagne que Mahomet entreprit contre eux fut autrement difficile que les précédentes guerres. La région était couverte d'une série de forts défendus par de vaillants et solides guerriers ; des tribus arabes, les Ghatafan et les Fezara, avaient promis leur aide. L'âme de la résistance était l'exilé nadirhite Kinanah ibn-ar-Rabia, homme d'une volonté tenace et d'une bravoure indomptable, surnommé **le roi des Juifs**. Il avait comme lieutenant *Marhab*, un vrai géant, d'origine himyarite. Mahomet commença par adresser des prières solennelles à Dieu pour lui demander la victoire. Cet acte de piété accompli, il marcha contre les Juifs de Khaibar avec une armée de quatorze mille hommes. Selon son habitude, il signala son entrée en campagne par la destruction des palmiers pour couper les vivres à l'ennemi ; ensuite, il s'empara assez facilement de quelques fortins. Le château fort *Camuss*, qui s'élevait sur un rocher abrupt, opposa une plus longue résistance ; il repoussa plusieurs assauts tentés par les meilleurs capitaines de Mahomet, Abou-Bekr et Omar. Un des défenseurs de Camuss était Marhab, qui avait à venger la mort de son frère Harith ; il fit des prodiges de valeur. Quand Ali, un autre lieutenant de Mahomet, s'approcha du fort, Marhab lui cria : *Khaibar connaît ma vaillance, je suis Marhab le héros, couvert d'une solide armure et dur à la fatigue*, et il provoqua Ali à un combat singulier ; il fut tué. Avec Marhab tomba également la forteresse de Camuss. On ne sait pas ce qui advint des prisonniers. Kinanah fut mis à la torture pour qu'il indiquât l'endroit où étaient cachés les trésors des vaincus ; il mourut sans avoir parlé. La chute de cette forteresse amena la reddition des autres châteaux forts ; Fadak, Wadi-I-Kora et Taïma se soumirent également au prophète. Les Juifs purent rester dans la pays et conserver leurs terres, à condition de remettre à Mahomet, comme tribut, la

moitié de leurs revenus. Cette campagne avait duré près de deux mois (printemps 628).

Mahomet ramena de cette guerre deux belles captives, *Safia*, la fille de son ennemi implacable Houyey, et *Zainab*, la sœur de Marhab. Cette dernière essaya de se venger de celui qu'elle regardait comme le meurtrier de son frère et de ses coreligionnaires. Dissimulant ses sentiments de haine, elle feignit un profond attachement pour Mahomet et gagna ainsi sa confiance. Un jour, elle servit de la viande empoisonnée ; un des convives en mourut. Mahomet, trouvant au mets un goût désagréable, le rejeta. Interrogée par le prophète sur le motif de ce crime, Zainab lui répondit : *Tu as fait endurer de cruelles souffrances à mon peuple ; je me suis dit que si tu n'étais qu'un vulgaire despote, ta mort serait une délivrance pour mon peuple ; serais-tu, au contraire, prophète, alors mon poison n'aurait aucune action sur toi.* Elle fut exécutée. A la suite de cet incident, Mahomet ordonna à ses soldats de ne se servir de la vaisselle enlevée aux Juifs qu'après l'avoir trempée dans de l'eau bouillante. — Ces défaites successives ne découragèrent pas les Juifs ; ils cherchèrent à s'allier avec les mécontents des tribus arabes pour essayer de nouveau d'abattre la puissance naissante de Mahomet. Les pourparlers avaient lieu dans la maison d'un juif, *Suwallim*, à Médine. Suwallim fut dénoncé et sa maison livrée aux flammes. Quand Mahomet mourut (632), les Juifs s'en réjouirent fort ; ils croyaient qu'avec lui disparaîtrait la croyance des Arabes à son immortalité et à sa mission divine. Mais déjà le fanatisme avait fait son œuvre ; le Coran tout entier, dans ses polémiques comme dans ses doctrines, avait acquis force de loi, il était devenu le livre par excellence d'une population considérable dans trois parties du monde, et ses violentes diatribes contre les Juifs étaient considérées par tous les musulmans comme des articles de foi. L'islamisme, comme le christianisme, meurtrit le sein qui l'avait nourri. Le deuxième khalife, *Omar*, d'un fanatisme farouche, expulsa de Khaibar et de Wadi-I-Kora les tribus juives que le prophète avait laissées par traité sur leurs terres, il ne voulut pas que le sol sacré de l'Arabie fût souillé par leur présence ; il chassa pour la même raison les chrétiens de Nedjran. Les guerriers musulmans eurent en partage les vastes domaines des Juifs ; ceux-ci obtinrent, en compensation, un petit territoire situé près de l'Euphrate, dans le voisinage de la ville de Koufa (vers 640). Malgré ces divers actes d'hostilité des Arabes envers les Juifs, on peut dire que le triomphe de l'islamisme fut un bienfait pour le judaïsme.

### **Chapitre XIII — Organisation du judaïsme babylonien ; époque des Goanim — (640-750)**

Après la mort de Mahomet, les musulmans se répandirent avec une impétuosité indomptable au delà des frontières de l'Arabie ; ils se précipitèrent, l'épée dans une main et le Coran dans l'autre, à la conquête des plus belles régions de l'Asie et de l'Afrique, électrisés par leur cri de guerre : Allah seul est Dieu, et Mahomet est son prophète. Le vieux royaume de Perse tomba au premier choc ; les provinces byzantines, la Palestine, la Syrie et l'Égypte, dont la population détestait les empereurs de Constantinople, acceptèrent avec empressement la domination arabe. En Palestine surtout, les Juifs et les Samaritains favorisèrent la conquête musulmane. La ville forte de Césarée, la capitale politique du pays, où se trouvaient, dit-on, 700.000 hommes en état de porter les armes, fut livrée aux Arabes par un Juif. Jérusalem tomba au pouvoir du khalife *Omar* (vers 638), il

y éleva une mosquée sur l'emplacement du temple. Cette ville resta pour les musulmans la  *cité sainte*  (Al-Kouds).

L'islamisme naissant se montra cependant aussi intolérant pour les Juifs que le christianisme. Omar leur interdit le séjour de Jérusalem ; il les soumit, en outre, à un certain nombre de lois restrictives qui sont connues sous le nom de  **législation d'Omar** , et qui s'appliquaient également aux chrétiens. Ainsi, il leur était défendu de construire de nouvelles synagogues et d'embellir les anciennes ; ils ne pouvaient chanter à l'office qu'à mi-voix, ils devaient réciter les prières des morts à voix basse, ils ne pouvaient occuper aucune fonction publique, ni juger les musulmans, ni empêcher leurs coreligionnaires de se convertir à l'islamisme, ni porter une bague à cachet. Enfin, on leur imposait, ainsi qu'aux chrétiens, un vêtement d'une couleur particulière, et on ne leur permettait pas de monter à cheval. Pendant que les musulmans étaient exempts de tout impôt ou ne payaient qu'une taxe légère pour secourir les pauvres, les Juifs et les chrétiens étaient soumis à un impôt personnel et à un impôt foncier.

Malgré ces restrictions, les Juifs se sentaient plus libres chez les musulmans que dans les pays chrétiens. D'abord, les lois d'Omar ne leur étaient pas rigoureusement appliquées, même du vivant de ce khalife. Ensuite, les musulmans, tout en étant convaincus de la supériorité de leur religion, ne méprisaient pas les Juifs, comme le faisaient les chrétiens, ils savaient reconnaître leur mérite et leur témoigner, à l'occasion, les plus grands égards.

C'est surtout dans l'ancienne Babylonie, appelée  *Irak*  par les Arabes, que la conquête musulmane fut bienfaisante pour les Juifs. Les rois sassanides, qui gouvernaient alors le pays, persécutaient le judaïsme et le christianisme. Aussi Juifs et chrétiens aidèrent-ils les Arabes, quand ils eurent envahi la Babylonie, à conquérir cette région. Les services qu'ils leur rendirent dans cette guerre durent être très importants, puisque le khalife Omar, qui n'était cependant pas indulgent pour les  **infidèles** , les en récompensa en leur accordant un certain nombre de privilèges. Le chef de l'Église chaldéenne,  *Jésusjabu* , qui avait le titre de patriarche ou  *catholicos* , obtint le droit d'étendre son autorité sur tous les chrétiens de l'Irak, et ceux-ci lui devaient obéissance non seulement dans les questions religieuses, mais encore dans les questions politiques. Des privilèges analogues furent probablement accordés à l'exilarque  *Bostanaï*  ; Omar ou un de ses lieutenants donna même en mariage à ce dignitaire une fille du roi de Perse, Kosru, qu'il avait emmenée en captivité (642). Bostanaï fut le premier exilarque qui reçut l'investiture de la main d'un khalife. Revêtu de pouvoirs politiques et judiciaires assez étendus, il réunit entre elles, par des liens étroits, toutes les communautés juives de la Babylonie. Il fut autorisé à se servir officiellement d'un sceau spécial, sur lequel était gravée une mouche, et qu'il apposait sur les édits et les ordonnances qu'il promulguait.

Après la mort d'Omar (644), tombé sous les coups d'un meurtrier, et celle de son successeur Othman (655), tué dans une émeute,  *Ali*  fut élevé à la dignité de khalife. À ce moment, l'empire musulman était gouverné par deux partis : les uns tenaient pour Ali, qui avait sa résidence dans la ville de Koufa, dans l'Irak, les autres pour  *Mouawiya* , un parent du khalife Othman. Les Juifs de la Babylonie et les chrétiens nestoriens se déclarèrent pour Ali. On raconte qu'après la prise de la ville de Peroz-Schabur ou Anbar, près de 90.000 Juifs se seraient rendus auprès d'Ali, sous la conduite du chef d'école  *Mar-Isaac* , pour lui jurer fidélité. Ali fut profondément touché de cet hommage, et il accorda à Mar-Isaac un certain nombre de privilèges. C'est probablement de cette époque que datent le titre de

*gaon* porté par le chef de l'école de Sora et les prérogatives attachées à ce titre. Dans la suite, naquit entre les gaonim et les exilarques, c'est-à-dire entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, une rivalité qui dégénéra souvent en violentes querelles. — Avec Bostanaï et Mar Isaac commença une nouvelle période dans l'histoire des Juifs, l'époque des *gaonim*.

Après la mort de Bostanaï, des dissensions éclatèrent entre ses fils. L'exilarque avait eu plusieurs femmes, dont une était, comme on sait, la fille d'un roi de Perse. Le fils de cette dernière, issu de sang royal, était probablement le favori de son père, qui l'avait sans doute désigné pour lui succéder. Les autres enfants de Bostanaï, nés de femmes juives, étaient jaloux de la situation privilégiée de leur frère. Or, comme ce dernier avait eu pour mère une esclave non juive, et qu'il devait suivre, d'après le droit talmudique, la condition de sa mère, ils essayèrent de le vendre comme esclave. Cette conduite coupable fut approuvée par plusieurs docteurs. D'autres prétendirent, au contraire, qu'il n'était pas possible que Bostanaï, homme pieux, eût épousé la captive royale sans l'avoir préalablement affranchie et lui avoir fait embrasser le judaïsme. Pour empêcher qu'un frère ne fût vendu comme esclave par ses autres frères, un docteur, Haninaï, fit déclarer par le tribunal que le fils de la princesse de Perse était affranchi ; celui-ci conserva néanmoins le caractère d'enfant illégitime, et ses fils ne furent jamais considérés comme descendants d'un exilarque.

On a peu d'informations précises sur les gaonim et les exilarques qui ont vécu de 670, c'est-à-dire depuis la mort de Bostanaï, à l'an 730 ; on ignore même les noms de la plupart d'entre eux. *Mar-Isaac* fut, selon toute apparence, le premier gaon de Sora ; il eut pour successeur *Hunaï*. Pendant que celui-ci dirigeait l'académie de Sora, l'école de Pumbadita avait à sa tête *Mar-Râba* (vers 670-680). *Hunaï* et *Mar-Râba* prirent une mesure très importante, qui abolissait une loi talmudique. D'après le Talmud, la femme, même dans le cas où son mari est atteint d'une maladie rebutante ou exerce une profession répugnante, ne peut demander le divorce que très rarement ; elle est obligée de rester avec son mari, même quand elle éprouve pour lui une insurmontable aversion. Persiste-t-elle dans sa demande de divorce, elle est menacée de perdre son douaire et même sa dot. L'avènement de l'islamisme modifia cette situation. Comme le Coran permettait à l'épouse de demander la répudiation, les femmes juives s'adressaient quelquefois aux tribunaux musulmans ; ceux-ci forçaient le mari à consentir au divorce et à restituer à la femme ce qui lui était dû. C'est alors que *Hunaï* et *Mar-Râba* autorisèrent l'épouse, contrairement au droit talmudique, à exiger la répudiation sans qu'il en résultât pour elle aucune perte pécuniaire.

Les successeurs de ces deux gaonim, jusqu'à 720, ne sont connus que de nom ; l'histoire du judaïsme babylonien pendant toute cette période est restée absolument obscure. On sait seulement que, dans ces quarante années (680-720), les trois dignitaires juifs (l'exilarque et les chefs des deux écoles de Sora et de Pumbadita) fixèrent entre eux l'étendue de leurs pouvoirs respectifs par des arrangements à l'amiable et des concessions mutuelles, et que les communautés babyloniennes furent définitivement réorganisées.

À la tête de ces communautés se trouvaient l'exilarque et les deux chefs d'académie. L'exilarque avait des fonctions politiques, il représentait le judaïsme babylonien auprès du khalife et des gouverneurs et recueillait les impôts dus par les communautés à la caisse de l'État. Ce dignitaire déployait un faste presque royal ; il portait un costume somptueux, sortait dans les carrosses de l'État, avait sa garde du corps et jouissait, en général, d'une très grande considération. Les

deux gaonim ou chefs des académies de Sora et de Pumbadita maintenaient l'unité religieuse, ils dirigeaient l'enseignement talmudique, promulguaient de nouvelles lois et en surveillaient l'exécution ; ils partageaient le pouvoir judiciaire avec l'exilarque. Ce dernier nommait les chefs d'école, après entente préalable avec le Collège. Le chef de l'académie de Sora était seul autorisé à porter le titre de gaon ; il possédait encore d'autres droits qui étaient refusés à son collègue de Pumbadita. Pendant quelque temps, on ne pouvait même placer à la tête de l'école de Pumbadita qu'un membre du Collège de Sora.

L'exilarcat était devenu héréditaire dans la maison de Bostanaï néanmoins, aucun membre de cette famille ne pouvait y être élevé avec l'assentiment des deux académies. L'investiture du nouvel exilarque avait lieu au milieu d'une grande pompe et avec une imposante solennité. Les présidents des deux écoles de Sora et de Pumbadita, accompagnés de leurs Collèges et des personnages les plus considérés du pays, se rendaient dans la ville habitée par le nouvel élu. Là, ils se réunissaient dans une salle spacieuse et luxueusement ornée, où étaient placés des sièges d'honneur pour l'exilarque et les chefs des deux académies. Le gaon de Sora prenait alors la parole pour appeler l'attention du prince de l'exil sur l'importance et la gravité de ses devoirs et pour le prémunir contre tout sentiment de vanité ou d'orgueil. Le jeudi, on se rendait à la synagogue, où les deux chefs d'école imposaient leurs mains sur la tête de l'exilarque, et, au son des trompettes, prononçaient les paroles suivantes : *Vive notre maître, le prince de l'exil !* Ces paroles étaient joyeusement acclamées par la foule, qui était toujours très nombreuse à cette cérémonie. L'exilarque sortait alors de la synagogue, accompagné jusqu'à son domicile d'un immense cortège d'honneur.

Le samedi suivant, on célébrait en son honneur un service solennel. Il paraissait à la synagogue dans une tribune élevée et ornée de riches étoffes, comme autrefois les rois de la maison de David au temple de Jérusalem. Le gaon de Sora s'approchait alors de la tribune, ployait le genou devant l'exilarque et s'asseyait à sa droite ; ensuite, venait le chef de l'école de Pumbadita qui se plaçait à sa gauche. Pour lire la Loi, on apportait le rouleau sacré devant lui, à l'instar de ce qui se faisait autrefois pour les souverains ; le président de l'école de Sora lui servait d'interprète (meturgeman). Après la lecture de la Loi, il développait devant les fidèles un sujet d'édification ; s'il n'en était pas capable, le gaon le faisait à sa place. Dans la prière finale, récitée à la gloire de Dieu, on mentionnait le nom de l'exilarque : *Puisse cet événement se produire, disait-on, du vivant du prince !* Puis l'officiant appelait la bénédiction divine sur le prince, les chefs et les membres des deux académies (la prière de Yekoum Pourkan) et mentionnait les noms des pays, des villes et des personnes qui contribuaient par leurs dons à l'entretien des écoles. L'exilarque était alors conduit, au milieu d'une imposante procession, jusqu'à sa demeure, où il réunissait autour de lui, dans un magnifique festin, les dignitaires, les savants, les fonctionnaires de l'État et toutes les notabilités qui se trouvaient dans la ville.

Une fois par an, la troisième semaine après la fête des Cabanes, le prince de l'exil tenait une espèce de cour à Sora ; les chefs des deux académies et leurs Collèges, les représentants des communautés et d'autres notabilités lui rendaient visite. La réunion de tous ces personnages autour de l'exilarque portait le nom de *grande assemblée* ou *pèlerinage auprès du prince de l'exil*. Pendant toute cette semaine, on faisait des conférences religieuses, et, le samedi, on suivait à l'égard de l'exilarque le cérémonial qui était observé en son honneur le samedi de son installation.

Comme revenus, l'exilarque avait les impôts qui lui étaient payés par un certain nombre de villes. Les districts de *Naharowan* (à l'est du Tigre), de *Farsistan* et de *Holwan* lui versaient encore, dans leur décadence, sept cents deniers d'or (environ 8.500 francs). Il avait aussi le droit d'imposer, pour son compte, à toutes les localités placées sous sa juridiction, des taxes extraordinaires ; de plus, on lui offrait des présents.

Au deuxième rang, immédiatement après l'exilarque, se tenait le chef de l'académie de Sora ; il portait le titre de gaon, et en toute circonstance, même quand il était beaucoup plus jeune que lui, il avait le pas sur son collègue de Pumbadita. Celui-ci était cependant absolument indépendant pour les questions d'administration intérieure, à moins que quelque exilarque ne s'y ingérât illégalement. Au-dessous de lui, le chef d'école avait un président de tribunal qui rendait la justice et lui succédait habituellement. Ensuite, venaient *sept chefs des assemblées des professeurs* et trois *compagnons* ou *savants* ; ces dix fonctionnaires paraissent avoir formé le **petit sénat**. Il y avait, enfin, un Collège de cent membres qui se subdivisait en deux sections d'inégale importance : le *grand sanhédrin*, composé de soixante-dix membres, et le *petit sanhédrin*, composé de trente membres. La dignité de membre du Collège était héréditaire, mais celle de président était élective.

Le Collège avait perdu graduellement son caractère de corps enseignant pour ne plus être qu'un *corps législatif*, un vrai parlement. Deux fois par an, au mois de mars et au mois de septembre (adar et elloul), il se réunissait et tenait séance pendant tout un mois. Ces réunions étaient bien consacrées en partie à des controverses théoriques sur un chapitre du Talmud qui avait été désigné d'avance comme devant servir de thème aux discussions du Collège, mais on y poursuivait avant tout un but pratique, on promulguait de nouvelles lois, on instituait de nouvelles pratiques et on délibérait sur les consultations légales adressées au Collège, pendant le semestre, par les communautés du dehors. A la fin de la session, les réponses à ces consultations étaient lues devant les membres réunis, signées par le chef de l'académie au nom de tout le Collège, scellées du sceau de l'école et apportées par des messagers aux diverses communautés qui les avaient provoquées. Toute communauté qui avait ainsi recours aux lumières des docteurs envoyait d'habitude, avec sa demande, de riches dons en argent. Ces dons étaient-ils offerts explicitement pour l'une des deux écoles, l'autre n'en recevait aucune part ; les envoyait-on sans indiquer la destination, l'académie de Sora en recevait les deux tiers, et le troisième tiers était pour l'école de Pumbadita. Cet argent était réparti par le président entre les membres du Collège et les élèves. Outre les présents qu'elles recevaient, les deux académies avaient des revenus réguliers, fournis par les districts qui étaient placés sous leur autorité. L'école de Sora avait dans son ressort le sud de l'Irak avec les deux villes importantes de Wasit et Bassora, sa juridiction s'étendait jusqu'à Ophir (Inde ou Yémen ?) ; elle recueillait encore dans les plus mauvais temps jusqu'à quinze cents deniers d'or (environ 18.000 francs). De Pumbadita dépendaient les communautés du nord jusqu'au Khorassan.

Chacun des trois chefs du judaïsme babylonien nommait les juges de son district. Ceux-ci recevaient de leur chef hiérarchique un diplôme qui leur donnait le titre de *dayyan* et le droit de statuer non seulement sur des points de droit civil mais aussi sur des questions religieuses ; en même temps que juges, ils étaient aussi rabbins. Le juge se choisissait parmi les membres de la communauté deux assesseurs (*Zchénim*), qui formaient avec lui le *tribunal des juges-rabbins*. C'est ce tribunal qui légalisait les pièces judiciaires, telles que contrats de mariage, lettres

de divorce, lettres de change, actes de vente ou de donation. Le juge remplissait aussi l'emploi de notaire de la communauté, et, pour ces diverses fonctions, il recevait un traitement fixe payé par la communauté, des honoraires pour chaque acte qu'il dressait, et, enfin, il prélevait chaque semaine une somme déterminée sur la vente de la viande. Ce fonctionnaire avait probablement aussi la surveillance des écoles.

L'organisation de la communauté juive en Babylonie, qui a servi de modèle à tout le judaïsme et s'est conservée en partie jusqu'à nos jours, était établie sur les bases suivantes. À la tête de la communauté, se trouvait une commission chargée de soigner les intérêts généraux et de distribuer des secours aux pauvres ; elle était composée de sept membres, appelés *Parnessè ha-Knéssét*. La surveillance de la communauté était confiée au délégué de l'exilarque ou de l'un des deux chefs d'académie. C'est ce délégué qui prononçait les châtiments contre les coupables ; il pouvait infliger deux sortes de châtiments, la bastonnade et l'excommunication. Cette dernière punition n'a été appliquée chez les Juifs ni aussi fréquemment ni aussi arbitrairement que chez les chrétiens, mais chez les premiers aussi on l'a trop souvent employée. L'excommunication simple atteignait ceux qui ne voulaient pas se soumettre à quelque usage religieux ou à quelque ordre des autorités ; les conséquences n'en étaient pas très graves, car ni les étrangers, ni surtout les membres de sa famille n'étaient tenus de s'éloigner de l'excommunié. Ce dernier persistait-il au bout de trente jours dans son insubordination, il était frappé de l'excommunication majeure. Ses amis les plus intimes s'éloignaient alors de lui, il était isolé au milieu de la société et traité en maudit. Ses enfants étaient exclus de l'école et sa femme de la synagogue ; on ne pouvait ni enterrer ses morts, ni même circoncire ses enfants. Quelque rigoureux que fût ce châtiment, il était nécessaire de l'appliquer à une époque où il n'était pas possible d'agir sur la foule par le raisonnement ou la persuasion, pour maintenir l'unité religieuse et assurer le triomphe de la loi.

Tout en étant soumis aux caprices des gouverneurs musulmans et quelquefois à l'arbitraire des exilarques eux-mêmes, le judaïsme babylonien apparaissait au loin sous les plus brillantes couleurs. Les Juifs de tous les pays voyaient dans l'institution de l'exilarchat le rétablissement de la dynastie royale de David et dans le gaonat la résurrection des écoles talmudiques. A mesure que les khalifes de la famille des *Omayyades* étendaient leurs conquêtes, au nord, jusqu'à la Transoxanie, à l'est, jusqu'aux Indes, à l'ouest et au sud, jusqu'à l'Afrique et aux Pyrénées, de nouvelles communautés juives venaient se placer sous l'autorité de l'exilarque et des gaonim. La Palestine elle-même se subordonna à la Babylonie. Les regards de tous les Juifs étaient tournés vers l'heureuse région où régnait un prince juif, le prince de l'exil, on se consolait de la destruction du temple et de la dispersion par la pensée que, près des fleuves de Babel, dans ce coin mystérieux où s'était établie la partie la plus active et la plus vaillante de la nation juive, où avaient vécu les illustres amoraïm, fleurissait un Etat juif. *Dieu, se racontait-on, a fait fonder les écoles de Sora et de Pumbadita douze ans avant que Nabuchodonosor n'incendiât le temple de Jérusalem, il les a couvertes tout spécialement de sa protection, elles n'ont jamais été persécutées ni par Rome, ni par Byzance, n'ont jamais été ni opprimées ni asservies. La délivrance d'Israël viendra de la Babylonie, et les habitants juifs de cette contrée privilégiée seront préservés des maux de l'époque messianique.* L'attachement des Juifs du dehors pour la Babylonie était si profond, qu'ils demandaient comme un suprême honneur que leur souvenir fait rappelé, après leur mort, à une cérémonie funèbre que célébreraient les deux académies. Pour donner satisfaction au désir qui lui en

était exprimé de toutes parts, le Collège décida de consacrer deux jours par an, pendant ses sessions, à prier pour l'âme des bienfaiteurs des écoles. Des listes de morts étaient envoyées même de France et d'Espagne afin que leur nom fût rappelé à cette solennité.

Au moment où les Juifs de l'Irak obtenaient des khalifes le droit de vivre en liberté et de former de nouveau un État autonome, leurs frères d'Espagne, auxquels l'histoire réservait cependant un rôle si brillant, étaient exposés aux plus cruelles souffrances. Les uns avaient émigré, les autres avaient dû accepter le baptême et promettre par écrit, sur l'ordre du roi Chintila, de rejeter sincèrement le judaïsme et d'observer fidèlement les pratiques chrétiennes. Ces Juifs convertis n'en restaient pas moins attachés de toute leur âme à la foi de leurs pères ; ils étaient, du reste, protégés en partie contre les rigueurs du roi par la noblesse wisigothe, indépendante de son souverain. Dès que Chintila fut mort, ils s'empressèrent, sous son successeur *Chindaswind* (642-652), qui détestait le clergé, de revenir publiquement au judaïsme.

Le fils et successeur de Chindaswind, *Receswinth* (652-672), fut très hostile aux Juifs. Par fanatisme ou par flatterie envers le clergé, il recommanda vivement au synode réuni à cette époque de prendre des mesures énergiques contre les Juifs, surtout contre les Juifs relaps. Dans son discours du trône, il prononça devant les ecclésiastiques les paroles suivantes : *Je me plains des Juifs, parce que j'ai appris que mon pays était souillé de leur pernicieuse présence. Tandis qu'avec l'aide du Tout-Puissant, toutes les hérésies ont été exterminées radicalement de ce royaume, cet opprobre de l'Eglise (les Juifs) est resté ici, il faut qu'il soit amélioré par notre piété ou détruit par notre rigueur. Les uns ont conservé leur ancienne incrédulité, d'autres, purifiés par le baptême, sont retombés dans leurs erreurs, ils sont des blasphémateurs plus coupables que ceux qui n'avaient jamais été baptisés. Je vous adjure donc de prendre à l'égard des Juifs, sans acception de personne, une résolution énergique qui soit agréable à Dieu et utile à notre foi.* Le huitième concile de Tolède ne vota aucune mesure nouvelle, il se borna à confirmer les dispositions prises par le quatrième. Les Juifs purent rester dans le pays, mais n'avaient le droit ni de posséder des esclaves, ni d'occuper une fonction, ni de témoigner contre un chrétien.

Bien plus douloureuse encore était la situation de ceux qui, pendant la persécution, avaient embrassé le christianisme. Ils durent abjurer de nouveau le judaïsme et rentrer dans le giron de l'Église ; la fuite était impossible, les châtiments les plus sévères menaçaient ceux qui, après avoir reçu le baptême, se cachaient ou essayaient de quitter le pays. On croyait rendre leur conversion plus sincère en les forçant de nouveau à signer une formule d'abjuration (*placitum Judæorum*). Les Juifs de la capitale Toletum (Tolède) signèrent, le 18 février 654, pour le roi Receswinth, un acte de foi dans lequel ils déclaraient : *que déjà sous le roi Chintila ils avaient fait vœu de persister dans la religion chrétienne, mais que leur incrédulité et leurs erreurs héréditaires les avaient empêchés de reconnaître la divinité du Christ ; que maintenant ils promettaient, de par leur libre volonté, eux, leurs femmes et leurs enfants, de ne plus observer les rites et usages des Juifs ; qu'ils s'abstiendraient d'entretenir des relations condamnables avec des Juifs non baptisés, de se marier entre parents (oncles et nièces), d'épouser des femmes juives, d'accomplir les cérémonies du mariage juif, de pratiquer la circoncision, de célébrer la Pâque, le sabbat et les autres fêtes juives, de suivre les prescriptions alimentaires et, en général, tous les usages abominables du judaïsme ; qu'ils s'engageaient, au contraire, à reconnaître sincèrement les enseignements des évangiles et les traditions apostoliques et à observer sans*

*détours ni hypocrisie les lois de l'Église ; que, tout en ne pouvant pas surmonter leur répugnance pour la chair de porc, à laquelle il leur était impossible de goûter, ils promettaient de manger sans aversion ce qui était cuit avec le porc ; que quiconque d'entre eux violerait un de ces engagements périrait de leurs propres mains ou des mains de leurs fils par le feu ou la lapidation ; qu'ils juraient **par la Trinité** de rester fidèles à cette déclaration.* Il est très probable que dans les autres villes du royaume hispano-visigoth les Juifs furent contraints de signer des actes semblables. Ils durent néanmoins payer la taxe imposée aux Juifs, le fisc ne voulait pas que leur conversion lui fût préjudiciable.

Receswinth savait que la noblesse du pays défendait les Juifs et permettait à ceux d'entre eux qui avaient été baptisés de force de vivre selon leur conscience, il promulgua un édit en vertu duquel nul chrétien ne devait protéger ceux qui pratiquaient en secret le judaïsme, sous peine d'être excommunié ou exclu de l'Église. Cette loi ne produisit cependant pas le résultat désiré. Les *chrétiens judaisants*, comme on les appelait, restèrent attachés à leur ancienne religion, ils apprirent à fatiguer par leur ténacité la méfiance vigilante de leurs ennemis. Dans l'intérieur de leurs maisons, ils continuèrent à célébrer les fêtes juives et à négliger l'observance des fêtes chrétiennes. Pour remédier à cet état de choses, le clergé les obligea à passer les jours de fêtes juives et chrétiennes sous les yeux d'ecclésiastiques, et ils furent ainsi contraints de négliger les unes et de célébrer les autres (655).

Sous le règne du roi *Wamba* (672-680), les Juifs jouirent de nouveau d'une certaine liberté, ils en profitèrent pour publier des écrits de controverse, dans lesquels ils montraient que ce n'était ni par aveuglement ni par folie, comme le prétendaient les conciles et les auteurs chrétiens, qu'ils n'acceptaient pas le baptême, et par lesquels ils s'affermisèrent dans la foi juive et y affermissaient en même temps ceux d'entre eux qui appartenaient en apparence au christianisme. Ces œuvres de polémique étaient probablement écrites en latin. On ne connaît qu'un seul point de leur contenu, on sait qu'elles rapportaient une tradition d'après laquelle le Messie n'apparaîtrait que dans le septième millénaire de la création, parce que les six mille années répondaient aux six jours de la création et que le septième millénaire représentait le sabbat universel, le temps messianique. Or, d'après les calculs des Juifs, il ne s'était même pas écoulé quatre mille ans entre la création du monde et l'apparition de Jésus, ce dernier ne pouvait donc pas être le Messie. Cet argument était présenté, selon toute apparence, sous une forme très habile, puisqu'il ébranla maint chrétien dans sa foi.

Les Juifs ne conservèrent pas longtemps cette liberté de culte et de parole. Wamba fut détrôné par un seigneur d'origine byzantine, *Erwig*, vrai Grec de la décadence, sans foi ni conscience. Pour s'attacher le clergé, l'usurpateur lui sacrifia les Juifs. Devant le concile qui devait le couronner, il prononça contre les Juifs un discours fanatique, dont voici le début : *C'est avec des larmes que je viens supplier la vénérable assemblée de s'appliquer à purifier le pays de la lèpre de la corruption. Levez-vous ! levez-vous !... exterminerez ces Juifs pestiférés qui s'endurcissent sans cesse dans de nouvelles folies, examinez les lois que Notre Majesté va promulguer contre eux.*

Des vingt-sept paragraphes que le roi Erwig soumit à l'approbation du concile, un seul se rapportait aux Juifs, tous les autres avaient en vue les malheureux qui avaient été baptisés de force et qui, malgré leurs déclarations écrites, malgré les peines les plus sévères, restaient attachés de cœur au judaïsme. Pour amener

les Juifs au christianisme, Erwig proposa tout simplement de les obliger à se présenter au baptême dans le délai d'un an, eux, leurs enfants et tous leurs parents, et, dans le cas où ils ne se conformeraient pas à cet ordre, de confisquer leurs biens, de les frapper de cent coups de verges, de leur arracher la peau du front et de la tête, et de les chasser enfin du pays. Les chrétiens judaïsants, déjà si durement éprouvés, furent soumis à une nouvelle vexation. Ils étaient déjà obligés de passer les solennités juives et chrétiennes sous la surveillance du clergé, Erwig contraignit ceux qui se mettaient en voyage pendant la fête de Pâques à se présenter devant les ecclésiastiques des localités où ils s'arrêtaient, pour faire constater qu'ils accomplissaient fidèlement leurs devoirs religieux. Il était ordonné aux Juifs de porter constamment sur eux le texte des lois qui les concernaient, afin qu'il ne leur fût pas possible, en cas de désobéissance, d'arguer de leur ignorance.

Le concile, présidé par le métropolitain *Julien*, de Tolède, d'origine juive, approuva toutes les mesures proposées par Erwig et décida qu'elles ne pourraient jamais être abolies. Deux jours après la clôture de l'assemblée, on convoqua tous les Juifs pour leur faire connaître les dispositions prises à leur égard (25 janvier 681). Pour la troisième fois, les Juifs baptisés durent abjurer le judaïsme et signer un acte de foi.

La situation si malheureuse des Juifs hispano-visigoths s'aggrava encore sous *Egica*, le successeur d'Erwig. Ce roi leur défendit de posséder des maisons et des terres, il leur interdit la navigation et le commerce avec l'Afrique et, en général, toute relation d'affaires avec les chrétiens. Les Juifs étaient obligés de céder tous leurs immeubles au fisc, qui leur donnait un semblant de dédommagement. Poussés au désespoir par ces mesures rigoureuses, ils se mirent en rapport avec leurs frères d'Afrique pour détruire la puissance wisigothe (694) ; ils comptèrent probablement, pour l'exécution de ce projet, sur le concours du khalife, au dehors, et, dans le pays même, sur l'appui des seigneurs mécontents. Le complot aurait pu réussir dans l'état de décadence où se trouvait alors l'empire Visigoth, il fut dévoilé trop tôt. Non seulement les coupables, mais tous les Juifs de l'Espagne et de la Septimanie, province gauloise qui appartenait aux Visigoths, furent réduits en servage et répartis entre les grands du pays, sans pouvoir jamais être affranchis. Les enfants au-dessous de sept ans furent arrachés à leurs parents, afin d'être élevés dans le christianisme. Seuls, les guerriers juifs qui défendaient les défilés des Pyrénées contre les invasions du dehors conservèrent leur liberté.

Mais l'empire Visigoth touchait à sa fin. Après la mort de *Witisa*, fils d'Egica, *Tarik*, le conquérant mahométan, vint de l'Afrique en Andalousie avec des forces considérables, il fut rejoint par tous les Juifs bannis d'Espagne et par ceux qui étaient restés dans la Péninsule. Après la bataille de Xeres (juillet 711) et la mort de *Roderic*, dernier roi des Visigoths, les Arabes victorieux s'avancèrent rapidement dans l'intérieur du pays. Grâce à l'appui des Juifs, auxquels ils confiaient la garde des villes dont ils s'emparaient, les généraux musulmans disposaient toujours de presque toute leur armée pour continuer la conquête du pays, et ils triomphaient ainsi facilement des résistances qu'ils rencontraient. Quand *Tarik* s'approcha de Tolède, il ne s'y trouvait plus qu'une faible garnison ; les grands et le clergé s'en étaient enfuis. Pendant que les chrétiens invoquaient, dans les églises, la protection divine (dimanche des Rameaux de l'an 712), les Juifs ouvrirent les portes de la ville au général arabe, qu'ils acclamèrent comme un libérateur. Ils avaient tant souffert depuis *Reccared* et *Sisebut* ! Un peu plus tard, le gouverneur d'Afrique, *Mousa-ibn-Noasir*, envahit l'Espagne avec une seconde

armée et s'empara d'un certain nombre de villes, il en laissa également la garde aux Juifs.

L'Espagne tout entière devint une province musulmane, et les Juifs de cette contrée passèrent sous la domination des Arabes. Pour les récompenser de l'appui qu'ils leur avaient prêté, leurs nouveaux maîtres les traitèrent avec bienveillance, ils leur permirent de pratiquer ouvertement leur religion et d'avoir leurs tribunaux particuliers, leur imposant seulement une taxe (*dsimma*), qui était également payée par les chrétiens récemment soumis. Les Juifs d'Espagne entrèrent ainsi, à leur tour, dans la grande communauté formée par leurs nombreux coreligionnaires qui vivaient dans le vaste empire des khalifes.

Sous les premiers khalifes omeyyades, les Juifs vécurent libres et heureux au milieu des Arabes. *Moaviya*, *Yezid Ier*, *Abdu-I-Malik*, *Walid Ier* et *Solaiman* (655-717) étaient des souverains tolérants et éclairés, qui ne s'inspiraient pas, dans leur conduite, des doctrines étroites du Coran. Ils aimaient la poésie (*Abdu-I-Malik* était poète), estimaient la science et récompensaient les savants distingués aussi généreusement que les illustres guerriers. Le peuple lui-même avait un certain goût littéraire et mettait tous ses soins à parler un langage correct et élégant. Les Juifs de l'Arabie imitaient sur ce point l'exemple de leurs concitoyens musulmans. Aussi, pendant que les Juifs, en général, se servaient d'un langage corrompu, mélange d'hébreu, de chaldéen et de grec, impropre à toute production littéraire, et qu'ils se montraient indifférents pour la forme dont ils revêtaient leurs idées, leurs coreligionnaires arabes s'exprimaient en un hébreu correct et pur. Les tribus juives de *Kainoukaa* et de *Nadhir*, qui avaient émigré en Palestine et en Syrie, et celles de *Khaïbar* et de *Wadi-I-Kora*, qui s'étaient établies à *Koufa* et dans d'autres parties de l'Irak, avaient emporté avec elles dans leur nouvelle patrie le goût de la poésie arabe ; elles l'inspirèrent à leurs autres coreligionnaires. Aussi, cinquante ans après que les Arabes eurent conquis la Palestine et la Perse, vers 683, un Juif babylonien, le médecin *Masser-Gawaih*, de *Bassora*, sut traduire un ouvrage médical du syriaque en arabe.

Stimulés par le zèle passionné avec lequel les Arabes étudiaient le Coran et les productions de leurs poètes, les Juifs se livrèrent avec ardeur à l'étude de la Bible et essayèrent, eux aussi, d'avoir leurs poètes ; de là, la naissance de la poésie néo-hébraïque. Mais, tandis que les Arabes chantaient la guerre, la chevalerie et l'amour, se lamentaient sur la perte de leur fortune ou lançaient des sarcasmes contre les adversaires qu'ils ne pouvaient atteindre de leur épée, les poètes juifs célébraient Dieu et sa puissance et gémissaient sur les souffrances de la nation juive. Tels étaient les deux principaux thèmes développés par les chœurs juifs. Il vint s'y ajouter bientôt un troisième élément. On sait que depuis la chute de l'État juif, l'enseignement religieux était devenu l'âme du judaïsme, la plus grande partie des offices du sabbat et des fêtes était consacrée à la lecture de la Thora et des prophètes, aux commentaires des targoumistes (interprètes) et aux développements des aggadistes (prédicateurs). Pour agir sur les esprits, la poésie hébraïque devait donc devenir didactique, et comme le poète n'avait d'autre théâtre que la synagogue, d'autre public que les fidèles, la poésie devait nécessairement prendre un caractère *synagogal* ou *liturgique*.

Une circonstance particulière vint favoriser le développement de la poésie synagogale : les simples et courtes prières qu'on récitait au temple étaient devenues insuffisantes. On y avait bien ajouté quelques psaumes et un certain nombre de compositions liturgiques, mais le peuple avait besoin, à ce moment,

de s'entretenir longuement avec son Créateur et de prolonger son séjour à la synagogue. Il devenait de toute nécessité d'élargir le cadre de l'office divin, surtout pour les fêtes du Nouvel An et de l'Expiation, où les fidèles, contrits et repentants, désiraient passer au temple la plus grande partie de la journée.

Le plus ancien des poètes liturgiques ou *Paitanim* paraît être *José b. José Hayathom* ou *Haithom*. On ne sait ni dans quel pays ni à quelle époque il est né, il semble être originaire de la Palestine et n'avoir pas vécu avant le 1er siècle de l'hégire. Dans ses poésies liturgiques pour le Nouvel An, il s'inspire des sentiments qui animent les fidèles pendant cette fête et des souvenirs qu'elle rappelle, il célèbre Dieu comme créateur et maître tout-puissant de l'univers, comme juge souverain et équitable. Ces compositions remarquables, qui exaltent le passé glorieux, les souffrances présentes et l'avenir radieux d'Israël, sont à la fois des chants de triomphe et de tristes élégies, où s'entremêlent les cris de douleur et les accents de joie et d'espérance. José b. José composa également un poème pour la fête de l'Expiation ; c'est une sorte d'épopée liturgique qui raconte la création de l'homme et de l'univers, l'impiété des premières générations, la mission d'Abraham et sélection de ses descendants comme peuple de Dieu, la consécration de la famille d'Aron au service du temple, les cérémonies accomplies par le grand prêtre dans le sanctuaire pendant la fête de l'Expiation, et enfin la joie que manifestait le peuple quand il s'apercevait à certains signes que ses fautes étaient pardonnées. Les compositions de José b. José se font remarquer par la profondeur et l'élévation de la pensée ; elles sont devenues, dans certaines communautés, partie intégrante de l'office et elles ont servi de modèle aux poètes postérieurs, mais elles n'ont encore ni rime, ni mètre ; le seul caractère qui les distingue de la prose ordinaire, c'est que les lettres qui commencent les versets se suivent dans l'ordre alphabétique.

La poésie néo-hébraïque ne conserva pas longtemps cette forme si simple. Familiarisés avec la littérature arabe, les Juifs ne tardèrent pas à introduire la rime dans leurs compositions poétiques. Le premier auteur juif connu qui ait adopté la rime est *Yannai*, originaire, à ce que l'on croit, de la Palestine. Yannai a écrit des poèmes liturgiques pour les sabbats qu'on nomme *extraordinaires*, soit parce qu'ils rappellent des événements historiques, soit parce qu'ils sont rapprochés de certaines fêtes et leur servent en quelque sorte d'introduction. Les *aggadot* servant de thème aux prédicateurs ne présentaient plus aucun intérêt pour les fidèles, parce qu'ils les connaissaient depuis longtemps. Yannai chercha à les rendre plus attrayantes en les revêtant d'une forme poétique. Mais il n'en sut pas faire ressortir les points intéressants ni les relever par un style élégant et clair, ses rimes sont pauvres et son expression est lourde et obscure.

Son disciple, *Éléazar Kalir* ou *Kaliri*, de Kariat-Séfer, n'écrivit ni avec plus de grâce ni avec plus de clarté. Pour triompher des nombreuses difficultés de forme et de fond qu'il s'imposait dans la composition de ses poésies, il était obligé de faire violence à la langue hébraïque et de créer des mots nouveaux en dépit de toute règle grammaticale. Aussi, tout ce qu'il a écrit forme une suite d'énigmes, dont la solution échappe à tous ceux qui ne possèdent pas une profonde connaissance de la littérature *aggadique*. Il a composé plus de cent cinquante morceaux liturgiques, hymnes pour les fêtes, prières de pénitence, élégies pour les jours de jeûne, mais un très petit nombre de ses compositions a une valeur poétique, et aucune n'est réellement belle. Les communautés babyloniennes, italiennes, allemandes et françaises les ont admises néanmoins à l'honneur d'être récitées au temple, mais les communautés espagnoles, habituées à un langage plus correct et plus élégant, n'en ont pas voulu.

Par suite de l'insertion de ces morceaux liturgiques dans l'office, celui-ci changea de caractère. La traduction des chapitres de la Thora et les discours d'édification cédèrent la place aux *piyyoutim*. C'est alors qu'on introduisit le chant dans le service divin, car les piyyoutim furent chantés et non récités, et l'officiant prit une place prépondérante dans la synagogue.

A cette époque, c'est-à-dire au premier siècle de l'hégire, se produisit dans le judaïsme un mouvement qui provoqua parmi les Juifs des querelles, des dissensions et de cruels déchirements, mais qui, en fin de compte, fut très bienfaisant. On sait que, dans les communautés juives de la Babylonie, le Talmud était accepté comme code religieux. Quand l'islamisme se fut propagé de l'Inde jusqu'en Espagne et du Caucase jusqu'au cœur de l'Afrique, l'autorité des gaonim et, par conséquent, celle du Talmud s'étendit à son tour. Les Juifs de la Babylonie se soumettaient assez facilement à la doctrine, souvent étroite, du Talmud, parce qu'elle était conforme à leurs mœurs, à leurs habitudes et à leurs propres conceptions et qu'elle avait été établie par leurs chefs religieux. De plus, les Juifs babyloniens et africains n'étaient pas assez familiarisés avec la Bible et le Talmud pour reconnaître si les pratiques prescrites par les écoles rabbiniques étaient fondées ou non sur des textes de la Thora ; il leur suffisait de savoir qu'un usage religieux était ordonné par les gaonim pour qu'ils l'acceptassent.

Il n'en était pas de même des Juifs arabes établis en Palestine, en Syrie et dans l'Irak. C'étaient de vrais fils du désert, guerriers vaillants et chevaleresques, habitués à vivre et à penser librement, autrefois en relations constantes avec les Arabes, parmi lesquels ils s'étaient de nouveau établis après la conquête de la Perse et de la Syrie. Certes, ils aimaient passionnément leur religion, ils lui avaient souvent sacrifié liberté, fortune et patrie, mais leur judaïsme était plus large que celui du Talmud. Pour obéir aux prescriptions talmudiques, ils devaient renoncer à leurs rapports avec les Arabes, ne pouvaient plus boire de vin en leur société, en un mot, ils se sentaient gênés dans leurs habitudes et leurs relations. Outre ce premier motif d'hostilité envers le Talmud, les Juifs arabes en avaient un autre. Les controverses religieuses qu'ils avaient à soutenir contre les mahométans, pour démontrer la valeur du judaïsme en face des prétentions de l'islamisme, les obligeaient à puiser des arguments dans la Bible. C'est ainsi qu'ils découvrirent que bien des lois établies par le Talmud et les académies n'avaient aucun fondement dans la Thora. Quelles qu'en fussent les causes, il est certain que les premiers symptômes d'éloignement pour le Talmud se manifestèrent dans la colonie judéo-arabe de la Syrie ou de l'Irak. On sait de source autorisée qu'au commencement du VIII<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de Juifs en Syrie se laissèrent entraîner à délaisser le judaïsme talmudique pour s'en tenir aux prescriptions de Moïse.

L'auteur principal de ce mouvement était un habitant de la Syrie, nommé *Sérène* (Serenus), qui prétendait être le Messie (vers 720). Il promit aux Juifs de chasser les mahométans de la Palestine et de leur rendre ce pays. Les Juifs accueillirent, selon toute apparence, les projets de Sérène avec une faveur très marquée, parce qu'ils commençaient à être en butte aux persécutions du khalife *Omar II* (717-720), qui remit en vigueur contre eux la législation restrictive d'Omar I<sup>er</sup> et voulut les forcer à embrasser l'islamisme. Sérène poursuivit en même temps l'abolition des principales pratiques talmudiques, il ordonna de ne plus célébrer le deuxième jour de fête, de ne plus réciter les prières usuelles, de ne plus tenir compte des lois alimentaires prescrites par le Talmud, il permit le vin des non Juifs, le mariage entre personnes parentes à un degré prohibé par le Talmud, et la conclusion du mariage sans contrat préalable. La réputation de Sérène pénétra

jusqu'en Espagne, où beaucoup de Juifs abandonnèrent tout pour suivre le faux Messie. Ils ne se décidèrent sans doute si facilement à quitter leur pays que parce qu'ils étaient peu satisfaits de leur situation.

Sérène finit misérablement. Il fut fait prisonnier et amené devant le khalife *Yézid*, successeur d'Omar II. Accusé d'avoir voulu tromper les Juifs, il nia s'être présenté sérieusement comme le Messie. Le khalife le remit alors aux Juifs eux-mêmes, pour le châtier de sa supercherie. Ses partisans voulurent rentrer dans la communauté juive, dont ils s'étaient séparés en transgressant les prescriptions talmudiques. Fallait-il les recevoir comme des pécheurs repentants ou comme des prosélytes ? La question fut soumise au chef de l'académie de Pumbadita, *Natronai ben Nehemia*, surnommé *Mar Yanka* (719-730). Ce docteur déclara qu'on pouvait les accueillir comme israélites, mais qu'ils devaient faire pénitence dans les synagogues et déclarer publiquement qu'ils observeraient dorénavant les lois du Talmud ; ils étaient, en outre, soumis à la flagellation.

A cette époque, il y eut également des Juifs qui ne suivaient même pas les prescriptions bibliques, ils n'observaient pas le sabbat, mangeaient du sang, ne tuaient pas les animaux selon le rite, et cependant n'étaient ni chrétiens, ni musulmans. On ne sait pas dans quelle région avaient vécu ces Juifs, qui vinrent demander à Natronai de les admettre de nouveau parmi les fidèles.

Trente ans après l'échec de Sérène, se produisit, sur un autre théâtre, un nouveau mouvement antitalmudique, inspiré par des espérances messianiques. Cette agitation était l'œuvre d'un homme extravagant et très courageux, *Obadia Abou-Isa ben Ishak*, de la ville d'Ispahan. Ses adhérents racontaient comme une chose merveilleuse qu'il ne savait même pas lire l'hébreu ; c'était exagéré, il connaissait la Bible et le Talmud. Guéri de la lèpre, il vit dans ce fait un miracle et se crut appelé à de hautes destinées, il se présenta, non comme le Messie, mais comme son précurseur, chargé de lui frayer la route. Sa foi dans sa mission était absolue, il était profondément convaincu que Dieu l'avait chargé de délivrer les Juifs de l'oppression. Comme Sérène, il introduisit certaines modifications dans le judaïsme, mais elles ne sont pas connues. On sait seulement qu'il interdit le divorce, même en cas d'adultère, ajouta une quatrième prière quotidienne aux trois qui étaient déjà établies, défendit l'usage de la viande et du vin et déclara le culte des sacrifices à jamais aboli.

Abou-Isa essaya d'accomplir l'œuvre de la délivrance par l'épée, il transforma ses sectateurs en guerriers. Le moment était favorable pour une tentative de ce genre. Dans toute l'étendue de l'empire musulman avaient éclaté des émeutes contre *Merwan II*, le dernier khalife de la dynastie des Omayyades. Grâce à ces troubles, Abou-Isa put réunir sans encombre ses partisans aux environs d'Ispahan et caresser un instant l'espoir de réussir dans son entreprise. Mais le général de Merwan fut défait près de l'Euphrate (août 749), et le khalife abbasside *Abdallah*, vainqueur du dernier représentant des Omayyades (750), mit fin à l'anarchie qui régnait dans les pays musulmans. Abou-Isa, battu par Abdallah, tomba sur le champ de bataille. Après sa mort, ses partisans se dispersèrent, mais ils restèrent fidèles pendant très longtemps au souvenir de leur maître, vivant conformément à ses prescriptions, sous le nom d'*isawites* ou *ispahanais*.

Les chefs religieux avaient assisté avec indifférence à ces mouvements, sans s'apercevoir qu'un nouvel esprit commençait à régner parmi les Juifs et menaçait d'ébranler l'autorité du judaïsme talmudique. Les exilarques favorisaient inconsciemment l'agitation antitalmudique par leurs procédés arbitraires et despotiques ; pour les motifs les moins sérieux, ils destituaient les meilleurs

chefs d'école et leur donnaient des remplaçants qui étaient absolument au-dessous de leur tâche. Ils paraissaient surtout en vouloir à l'académie de Sora. L'exilarque de cette époque, *Salomon*, petit-fils ou arrière petit-fils de Bostanai, imposa à cette académie comme président un docteur de l'école rivale de Pumbadita, et, dans celle-ci, il soutint un personnage sans mérite et sans instruction, *Natraï Kakana*, contre le maître de ce dernier, *Ahai*, de Sabba (non loin de Bagdad), savant d'un très grand mérite. Froissé dans son amour-propre, *Ahai* émigra (vers 750) en Palestine, où il composa un recueil de pratiques religieuses, le premier ouvrage de ce genre qui ait paru dans la période post talmudique. Le même exilarque Salomon plaça plus tard deux frères à la tête des écoles de Sora et de Pumbadita, l'un, *Jehudai*, aveugle et impropre à une fonction aussi importante, à Sora, et l'autre, *Dudai*, à Pumbadita. Pendant que les deux frères dirigeaient les destinées religieuses des communautés babyloniennes, éclata un mouvement antitalmudique, le *caranisme*, qui marqua profondément dans l'histoire du judaïsme.

## Chapitre XIV — Le caranisme et ses sectes

Les naissances ne se produisent pas sans souffrance, pas plus dans l'histoire que dans la nature. Pour se manifester, les grands phénomènes historiques détruisent nécessairement en partie les faits existants, ils dérangent les usages reçus et troublent la quiétude fondée sur de vieilles habitudes. Ces modifications, tout en étant douloureusement ressenties, exercent néanmoins une action bienfaisante, elles aident à dissiper les apparences devant la réalité, l'illusion devant la certitude, l'obscurité devant la lumière. La contradiction et la lutte servent de stimulant au progrès, elles sont nécessaires du triomphe de la vérité. Or, depuis des siècles, le judaïsme n'avait pas rencontré d'opposition chez ses propres adeptes ; aussi la vie religieuse était-elle comme pétrifiée. Le christianisme paulinien et post-apostolique avait dirigé autrefois ses attaques contre la religion juive, il avait abrogé la *loi*, écarté le *raisonnement* et imposé la *foi*. De là, par réaction, dans le judaïsme, l'attachement étroit aux pratiques et le développement des subtilités religieuses. Le Talmud fut le produit de ce mouvement, il devint la seule autorité reconnue et fit oublier presque totalement la Bible. Il est vrai qu'à l'origine, l'étude du Talmud contribua à fortifier et à éclairer l'esprit juif ; mais, plus tard, et surtout au 1er siècle des gaonim, elle n'était plus qu'un simple exercice de mémoire. Il fallait un violent courant d'air pour rafraîchir et assainir l'atmosphère qui enveloppait alors les écoles juives. Les attaques dirigées contre le Talmud par les deux pseudo-messies Sérène et Abou-Isa restèrent sans résultat, parce qu'il s'y mêlait des rêveries messianiques, et aussi parce qu'elles émanaient de personnes inconnues, sans grande valeur morale et sans autorité. Mais on pouvait prévoir facilement que le jour où, au lieu de naître dans un cercle restreint et situé à l'écart, l'agitation antitalmudique se produirait au centre de la vie juive et sous l'inspiration d'un personnage officiel, elle prendrait une grande extension et aurait des conséquences considérables.

A la mort de l'exilarque Salomon, décédé (vers 761), ce semble, sans laisser d'enfant, la dignité dont il avait été revêtu devait revenir à son neveu *Anan ben David*. On sait peu de chose de cet homme, qui laissa une trace si profonde dans l'histoire juive. Représenté par ses partisans comme un saint qui, *du temps où le sanctuaire de Jérusalem était encore debout, eût été jugé digne du don de la*

*prophétie*, il était outragé et vilipendé par ses adversaires. Ceux-ci lui reconnaissaient cependant un certain savoir talmudique, et, de fait, il imitait très habilement le style du Talmud.

Anan refusait toute autorité religieuse à un grand nombre de prescriptions talmudiques, et ses tendances étaient sans doute connues des représentants des deux académies qui élisaient l'exilarque. Les deux gaonim de cette époque étaient, comme on sait, des frères ; l'un, *Jehudai* l'aveugle, résidait à Sora (759-62), et l'autre, *Dudai* (761-64), à Pumbadita. Ces deux dignitaires, soutenus par leur Collège, s'opposèrent à l'élection d'Anan et élevèrent à l'exilarcat son plus jeune frère *Hanania* (ou *Akunai*?). Les partisans d'Anan essayèrent, mais en vain, de faire intervenir en sa faveur le khalife Aboug'afar Almanzour : Hanania fut maintenu dans sa dignité. La légende raconte qu'Anan aurait été calomnié par ses adversaires auprès du khalife, qui l'aurait fait jeter en prison. Condamné à être pendu, il aurait déclaré, sur les conseils d'un musulman qui se trouvait avec lui en prison, qu'il n'appartenait pas à la même secte que son frère. Le khalife l'aurait alors remis en liberté et autorisé à émigrer avec ses partisans en Palestine.

La seule donnée certaine, c'est qu'Anan fut obligé de quitter sa patrie et se rendre en Palestine, et que, profondément irrité contre les gaonim, il tourna sa colère contre le Talmud et les talmudistes. Désireux de ramener la vie religieuse à l'accomplissement des seules lois bibliques, il accusa les talmudistes d'avoir dénaturé le judaïsme en ajoutant des prescriptions à la Thora et aussi en eu retranchant des lois obligatoires pour tous les temps. Sa principale recommandation à ses disciples était *d'étudier assidûment l'Écriture Sainte*. Il est possible qu'Anan n'attaquait si violemment le Talmud que par imitation de ce qui se passait alors dans le monde musulman. Là, en effet, à côté de ceux qui acceptaient non seulement le Coran mais aussi la tradition, et qui s'appelaient les Sunnites, il y avait les Chiites, c'est-à-dire les adversaires de la tradition. Anan, comme ces derniers, repoussa tout enseignement traditionnel pour s'en tenir strictement à l'Écriture (*Mikra*). De là, le nom de *caranisme* ou *acceptation de l'Écriture*.

Anan exposa sa doctrine dans trois ouvrages, mais ces, écrits sont perdus, et on est ainsi privé de toute information précise sur le caractère primitif du caranisme. On sait seulement que, loin de diminuer les obligations religieuses, le fondateur du caranisme en aggrava, au contraire, la charge et remit en vigueur bien des lois tombées en désuétude ; il fit même usage, malgré son hostilité envers le Talmud, des règles d'interprétation des Tannaïtes, pour déduire, comme ses adversaires, de nouvelles lois de la Bible. Ce furent surtout les lois sur les fêtes, le sabbat, la nourriture et le mariage qui subirent d'importantes modifications. Anan abolit le calendrier des fêtes, établi depuis le milieu du ive siècle, il voulut que la néoménie fût déterminée chaque mois, comme autrefois, à l'aide de l'observation de la nouvelle lune ; que l'intercalation des années embolismiques eût lieu, non pas d'après une règle fixée d'avance, mais d'après le degré de maturité de la moisson, surtout de l'orge. Il faisait célébrer la Pentecôte, comme autrefois les Sadducéens, cinquante jours après le samedi qui suivait la fête de Pâques.

Anan se montra particulièrement rigoureux pour l'observation du repos sabbatique ; il interdit, le samedi, d'administrer des remèdes même à des malades gravement atteints, de pratiquer la circoncision, de sortir de sa maison dans une ville où les habitants juifs étaient mêlés aux habitants non juifs, de

goûter des aliments chauds, de tenir allumés du feu ou de la lumière, il introduisit ainsi chez les caraites l'habitude de rester dans l'obscurité le soir du sabbat. Il aggrava aussi les lois alimentaires et ajouta de nouveaux cas à la classe des unions prohibées, il défendit le mariage entre oncle et nièce et entre frères et sœurs de lits différents. Que signifiait alors, devant ces exagérations, l'abolition de quelques pratiques, telles que l'usage de mettre des phylactères, de fumer un bouquet avec certaines plantes (*loulab*, etc.) à la fête des Cabanes, de célébrer les victoires des Asmonéens par des illuminations, et autres préceptes de ce genre ?

Dans son zèle à combattre le Talmud, il composa un nouveau Talmud plus sévère que le premier ; sous son inspiration, la vie religieuse prit un caractère sombre, sans élévation et sans poésie. Les prières traditionnelles, dont quelques-unes remontaient à l'époque du second temple, furent proscrites, ainsi que les nouvelles compositions des Païtanim, elles furent remplacées par des textes tirés de la Bible. Comme, de son temps, les Juifs avaient encore, dans les pays musulmans, leur juridiction particulière, il étendit ses réformes au droit civil juif. Il déclara que, contrairement au texte biblique, les fils et les filles devaient recevoir une part égale de l'héritage paternel ; il dénia, par contre, au mari le droit d'hériter de sa femme.

L'agitation créée par Anan donna une impulsion considérable à l'étude de la Bible, mais le temps n'était pas encore mûr et le réformateur lui-même n'était pas un esprit assez puissant pour produire une exégèse saine et indépendante. Le fondateur du caraïsme, qui raillait tant les arguties des talmudistes, avait recours, comme eux, à des interprétations forcées et à des subtilités pour justifier les pratiques qu'il établissait. En résumé, en repoussant la tradition, Anan donna à sa doctrine une base fragile et étroite et en écarta toute poésie et toute grandeur.

Anan et ses partisans s'en référaient, dans leur opposition au Talmud, au fondateur du christianisme. Selon eux, Jésus fut un homme pieux et juste, qui n'avait jamais eu l'intention de se faire reconnaître comme prophète et de substituer une autre religion au judaïsme, son but était seulement de maintenir en vigueur les lois bibliques et d'abroger les pratiques instituées par les hommes. Ils considéraient également Mahomet comme un prophète, qui, pas plus que Jésus, n'avait voulu abolir la Thora.

Les partisans d'Anan prirent le nom d'*ananites* ou *caraites* (Karaim, Karaimen, Benê Mikra) et donnèrent à leurs adversaires le sobriquet de *rabbanites*, c'est-à-dire *qui croient aux autorités*. L'animosité entre les deux partis fut, à l'origine, extrêmement violente, les chefs des deux académies excommunièrent naturellement et exclurent du judaïsme le novateur et ses adeptes. Ceux-ci, de leur côté, évitaient toute alliance, toute relation avec les rabbanites, ne s'asseyaient pas à leur table et ne leur rendaient pas visite le sabbat, parce qu'au point de vue caraïte ils profanaient la sainteté de ce jour. Les rabbanites traitaient leurs adversaires d'hérétiques (*minim*, *apikorsim*), parlant contre eux du haut de la chaire et ne les admettant pas à la prière. Les caraites ne ménageaient pas non plus leurs injures aux deux écoles de Sora et de Pumbadita, ils leur appliquèrent l'allégorie, imaginée par le prophète Zacharie, des deux femmes qui transportent le péché dans un boisseau à Babylone et y élèvent une demeure pour lui : *Les deux femmes représentent les deux résidences des gaonim à Sora et à Pumbadita*. Cette comparaison outrageante,

dont le premier auteur était sans doute Anan, se perpétua parmi les caraites, ils ne désignèrent plus les deux académies que sous le nom des **deux femmes**.

Ainsi, pour la troisième fois, la race juive était divisée en deux partis ennemis. Rabbanites et caraites se combattaient comme autrefois Israël et Juda et, à l'époque du second temple, pharisiens et sadducéens. De nouveau, Jérusalem, si souvent témoin de déchirements intérieurs, devint le théâtre d'une lutte fratricide. — Anan fut nommé exilarque des caraites, et cette dignité devint héréditaire dans sa famille.

Le souvenir d'Anan resta en grand honneur parmi les caraites, qui consacrèrent à sa mémoire, pendant l'office du sabbat, une formule spéciale de prière, ainsi conçue : *Que l'Éternel ait en sa miséricorde le prince Anan, l'homme de Dieu, qui a aplani la route vers la Thora, a éclairé les yeux des caraites, a éloigné du péché un grand nombre de ses frères et nous a montré le bon chemin. Que le Seigneur lui assigne une bonne place parmi les sept classes qui entrent au paradis.* L'histoire impartiale ne ratifie pas ces louanges, elle ne reconnaît aucune supériorité intellectuelle au fondateur du caraïsme, qui n'avait ni conceptions profondes, ni connaissances philosophiques. Attaché étroitement à la lettre de la Thora, il en était encore, entre autres, à cette croyance biblique que le sang était réellement le siège de l'âme. Il était également inconséquent dans son opposition au judaïsme talmudique, laissant subsister maintes pratiques qui, pas plus que d'autres qu'il avait dédaigneusement repoussées, n'étaient inscrites dans la Bible. — Après sa mort, son fils *Saül* lui succéda dans la dignité d'exilarque.

Le système religieux d'Anan ne tarda pas à subir des modifications. Ses disciples mêmes commencèrent déjà à s'écarter, sur certains points, des vues de leur maître, et, de génération en génération, il s'introduisit de nouveaux changements dans le caraïsme primitif. Pour défendre leurs nouvelles réformes contre leurs propres coreligionnaires et contre les rabbanites, les successeurs d'Anan durent demander leurs arguments à la Bible. Aussi se livra-t-on, parmi les caraites, avec une grande ardeur à l'explication de la Thora. Ils devinrent grammairiens, massorètes, fixèrent la lecture des mots douteux et scrutèrent avec zèle le texte biblique.

Pendant que les caraites déployaient une activité littéraire très sérieuse, les rabbanites ne produisaient presque rien. On ne connaît qu'un seul auteur important de ce temps, *Jehudai*, gaon de Sora, dont il a été déjà question et qui a aidé à excommunier Anan. Il a composé un recueil talmudique connu sous le nom de *Résumé des pratiques religieuses (Halakhot Quetouot)*. L'auteur a indiqué sommairement et coordonné dans cet ouvrage les diverses prescriptions disséminées dans le Talmud. Ce recueil fut d'une utilité incontestable, il pénétra jusque dans les communautés juives les plus éloignées et servit de modèle aux travaux postérieurs de ce genre.

Le mouvement caraïte contribua à affaiblir l'autorité des exilarques. Avant Anan, les académies étaient subordonnées à l'exilarque, qui faisait ou ratifiait la nomination des chefs d'école. Quand les gaonim eurent réussi à écarter Anan de l'exilarchat, ils eurent conscience de leur puissance et s'arrogèrent le privilège de nommer eux-mêmes les princes de l'exil. Aussi la dignité d'exilarque, qui avait été *héréditaire* depuis Bostanaï, devint-elle *élective* à partir de l'échec subi par Anan. Après Hanania ou Ahunaï, dix ans, à peine, après la fondation du caraïsme, s'éleva une nouvelle compétition au sujet de l'exilarchat entre deux prétendants, *Zakkai ben Akunai* et *Natronai ben Habibai*, membre du Collège sous Jehudai. Grâce aux efforts des deux chefs d'école de ce temps, *Malka ben*

*Aha*, de Pumbadita (771-73), et *Haninaï Kahana ben Huna*, de Sora (765-75), Natronaï échoua, il fut même, par ordre du khalife, banni de la Babylonie. Il se rendit à Kairouan, où, depuis la fondation de cette ville, se trouvait une communauté juive importante. Natronaï était un talmudiste remarquable, le fait suivant le prouve. Sollicité par les communautés juives de l'Espagne de leur envoyer un exemplaire du Talmud, il en copia un de mémoire. Quand son rival eut été banni, Zakkai fut naturellement élevé par les gaonim à la dignité de prince de l'exil.

Vers l'époque où naquit le caraïsme, se produisit un événement qui eut parmi les Juifs un retentissement considérable. Le roi païen d'une peuplade barbare du nord embrassa le judaïsme, et toute sa cour le suivit dans sa conversion. Les *Khazars* ou *Khozars*, d'origine finnoise et apparentés avec les Bulgares, les Avars et les Ugures ou Hongrois, s'étaient établis, après la dissolution de l'empire des Huns, aux confins de l'Europe et de l'Asie. Ils avaient fondé un petit royaume à l'endroit où le Volga (qu'ils appelaient *Itil* ou *AteI*) se jette dans la mer Caspienne et où demeurent actuellement des Kalmoucks, dans le voisinage d'Astrakan. Conduits à la guerre par un chef appelé *chakan* (chagan), ils avaient inspiré une telle terreur aux Perses qu'un des rois de ce peuple, Kosru, dans le but de protéger son royaume contre leurs incursions, éleva un mur pour fermer l'espace compris entre le Caucase et la mer. Les Khazars ne se laissèrent pas arrêter longtemps par cette *porte des portes* (Bâb al-abwâb, près de Derbend). Après la chute du royaume perse, ils passèrent le Caucase, envahirent l'Arménie et s'emparèrent de la presqu'île de Crimée, qui porta pendant quelque temps le nom de *Khazarie*. Les empereurs byzantins tremblaient devant les Khazars, ils les flattaient et leur payaient tribut pour les empêcher de marcher sur Constantinople ; les Bulgares et d'autres peuplades étaient leurs vassaux, et les **gens de Kiev** (les Russes), près du Dniepr, étaient obligés de remettre annuellement au chagan une épée et une fourrure par feu. Quand les Arabes furent devenus leurs voisins, il s'éleva fréquemment entre eux des collisions sanglantes.

Les Khazars, comme leurs voisins bulgares et russes, étaient païens, adonnés à un culte immoral et grossier. Par suite de leurs relations commerciales avec les Arabes et les Grecs, qui venaient échanger les produits de leur pays contre des fourrures, ils apprirent peu à peu à connaître le christianisme et l'islamisme. Il y avait aussi des Juifs, venus, en partie, de l'empire byzantin pour échapper aux persécutions de l'empereur Léon (723). Interprètes et marchands, médecins et conseillers, les Juifs se firent connaître et aimer à la cour des chagans, et ils inspirèrent à un des chefs des Khazars, Boulan, un profond amour pour leur religion.

Plus tard, les Khazars ne connaissaient plus que très imparfaitement les motifs qui avaient amené leurs ancêtres à se convertir au judaïsme. Un de leurs chagans raconte ainsi cet événement. Le roi Boulan, ressentant, un jour, une vive aversion pour l'idolâtrie, la défendit dans tout son royaume, sans cependant la remplacer par un autre culte. Après avoir remporté une grande victoire sur les Arabes et conquis une forteresse en Arménie, il se décida à reconnaître publiquement le judaïsme. Le khalife et l'empereur byzantin désirèrent naturellement que le chagan embrassât l'islamisme ou le christianisme, et, pour l'y amener, ils lui envoyèrent des présents ainsi que des ambassadeurs chargés de faire ressortir devant lui la supériorité de leurs religions respectives. Une discussion eut alors lieu sous les yeux du chagan entre un ecclésiastique byzantin, un docteur musulman et un savant juif. Boulan remarqua que les

représentants du christianisme et de l'islamisme étaient obligés, pour prouver leurs assertions, d'en appeler sans cesse au judaïsme, il déclara donc qu'il embrasserait, comme il en avait eu l'intention, la religion mère dont étaient issues les deux autres, et il se fit circoncire. Le savant juif qui avait pris part à cette discussion religieuse se serait appelé *Isaac Sangari* ou *Singari*.

Il est probable que les circonstances relatées dans ce récit sont en partie légendaires, mais le fait même de la conversion est confirmé par divers documents. L'exemple du chagan fut suivi par les grands d'abord, au nombre d'environ quatre mille, et ensuite par le peuple. Dans les premiers temps, le judaïsme n'agit sans doute que très peu sur les mœurs et les sentiments des Khazars. Un des successeurs de Boulan, qui portait le nom juif d'*Obadia*, prit la chose plus au sérieux, il appela des savants juifs auprès de lui, éleva des synagogues et des écoles, se fit instruire ainsi que son peuple dans la Bible et le Talmud et introduisit le culte juif dans son pays. Une preuve de l'influence remarquable du judaïsme sur l'esprit des Khazars, c'est que ceux qui étaient restés païens continuaient à vendre leurs enfants comme esclaves, tandis que les Khazars juifs s'en abstenaient. Après Obadia, régna encore une longue série de chagans juifs. Ces rois se montraient très tolérants envers leurs sujets non juifs, ils avaient institué un tribunal supérieur composé de sept juges, dont deux juifs, deux musulmans, deux chrétiens et un païen. Chaque habitant était jugé d'après les lois particulières de sa religion.

On ignorait d'abord, parmi les Juifs, qu'un puissant royaume s'était converti au judaïsme. Peu à peu, se répandit une vague rumeur que loin, bien loin, derrière les *montagnes obscures*, demeuraient des adorateurs du vrai Dieu, des hommes pieux, descendants d'Abraham, appartenant à la tribu de Siméon et à la moitié de la tribu de Manassé, et qui étaient les suzerains de vingt-cinq peuplades.

Vers la même époque, dans la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, les Juifs d'Europe commencèrent à sortir de l'obscurité qui les enveloppait depuis de si longues années. Quoique Charlemagne, le créateur de l'empire germano-franc, protégeât l'Église et aidât à établir en Europe la suprématie de la papauté, il avait l'esprit trop large pour partager les préjugés du clergé à l'égard des Juifs. Contrairement aux lois ecclésiastiques et aux dispositions des conciles, il se montra favorable aux Juifs de son empire et utilisa l'intelligence remarquable de l'un d'entre eux, qu'il chargea d'une mission en Syrie et qui importa dans l'empire franc les produits de l'Orient. Jusque-là, on châtiât les Juifs qui achetaient ou prenaient en gage des vases d'église : Charlemagne décréta qu'on punirait, au contraire, très sévèrement les ecclésiastiques ou les servants d'église qui vendraient ou donneraient ces vases en gage, et que les Juifs seraient tenus pour innocents de ces sacrilèges.

Les Juifs étaient, en ce temps, les principaux agents du commerce d'exportation et d'importation. Pendant que la noblesse se consacrait aux travaux de la guerre, que la petite bourgeoisie exerçait des métiers et que les paysans et les serfs se livraient à l'agriculture, les Juifs, éloignés de l'armée et empêchés, avant Charlemagne, de posséder des terres, achetaient et vendaient des marchandises et des esclaves ; Charlemagne leur octroya même certains privilèges pour favoriser le développement du commerce. Ce ne fut pas seulement la situation matérielle des Juifs qui s'améliora sensiblement sous cet empereur, ils s'élevèrent aussi à un plus haut degré de culture intellectuelle. Pour mettre à leur disposition les moyens de s'instruire, Charlemagne fit venir de Lucques à Narbonne (vers 787) deux savants juifs, *Kalonymos* et son fils *Moïse*, auxquels il

céda une immense étendue de terrain pour y construire des maisons et qu'il investit du droit de souveraineté sur la communauté juive ; il avait placé dans les mêmes conditions un cheikh arabe à la tête des musulmans. Jusqu'au moment où les Juifs furent bannis de France, Kalonymos et ses descendants portèrent le titre de *prince* (*nassi*), et le quartier qu'ils habitaient s'appelait *la cour du roi du Juifs* (*Cortada regis Judæorum*). — Sur l'ordre de Charlemagne, quelques membres de la famille de Kalonymos s'établirent à Mayence.

On sait que Charlemagne adjoignit un Juif, *Isaac*, aux ambassadeurs qu'il envoya (797) auprès du puissant khalife Haroun-ar-Raschid. Isaac n'accompagna, il est vrai, les deux ambassadeurs Landfried et Sigismond qu'en qualité d'interprète, mais il était initié aux secrets diplomatiques de l'empereur. Les deux ambassadeurs étant morts en chemin, il rapporta seul la réponse et les riches cadeaux d'Haroun-ar-Raschid et fut reçu, à Aix-la-Chapelle, en audience solennelle par Charlemagne.

Traités avec bienveillance dans l'empire germano-franc, où ils pouvaient posséder des terres, exercer des métiers et devenir armateurs, et où ils n'avaient à subir ni tracasseries, ni vexations, les Juifs s'établirent dans plusieurs régions de l'Allemagne. On les trouve en grand nombre, au IX<sup>e</sup> siècle, dans les villes de Magdebourg, Mersebourg et Ratisbonne. De là, ils se répandirent jusque dans les contrées habitées par les Slaves, au delà de l'Oder, jusqu'en Bohême et en Pologne. Malgré ses sentiments de justice et son esprit éclairé, Charlemagne ne put cependant pas s'élever complètement au-dessus des préjugés de son époque, et il maintint la distinction qui existait entre les chrétiens et les Juifs en imposant à ces derniers une formule spéciale de serment. Quand les Juifs comparaissaient en justice comme témoins ou plaignants contre un chrétien, ils ne pouvaient prêter serment qu'entourés d'épines, tenant de la main droite le rouleau de la Loi et appelant sur eux, en cas de parjure, la lèpre de Naaman et la mort de Coré et de sa faction ; faute d'un exemplaire hébreu de la Thora, ils pouvaient prêter serment sur une Bible latine.

En Orient également, les Juifs firent, au commencement du IX<sup>e</sup> siècle, la triste expérience que les meilleurs d'entre les souverains se montraient injustes à leur égard. On considère le règne de Haroun-ar-Raschid et de ses fils comme la période la plus heureuse du khalifat en Orient. Et cependant, sous ces monarques réputés pour leur esprit de justice et de générosité, les Juifs furent opprimés. Il est possible qu'ils ne subirent que le contrecoup des persécutions dirigées contre les chrétiens et qu'ils ne furent obligés par Haroun-ar-Raschid (807) d'attacher, comme marque distinctive, un morceau d'étoffe jaune à leurs vêtements que parce que les chrétiens étaient condamnés à y mettre un morceau d'étoffe bleue. Quand, après la mort d'Haroun (809), ses deux fils *Mohammed Alemn* et *Abdallah Almamoun*, dont chacun avait reçu en partage une moitié de l'empire, se firent la guerre, les souffrances des Juifs de la Palestine furent telles qu'un prédicateur déclara que des épreuves aussi douloureuses annonçaient sûrement la venue du Messie : *A la fin des temps, dit-il, deux frères régneront sur les Ismaélites (les musulmans) ; à cette époque, le rejeton de David refleurira et le maître des cieux fera naître un royaume qui ne disparaîtra plus jamais... Dieu exterminera les fils d'Ésaü (Byzance), ennemis d'Israël, ainsi que les enfants d'Ismaël, ses adversaires*. Cette espérance messianique ne se réalisa pas, le khalifat fut ébranlé mais non détruit par cette guerre civile, Alemn fut tué et Almamoun proclamé seul chef de l'empire.

Sous le règne d'Almamoun (813-833), le culte des lettres et des sciences brilla en Orient d'un vif éclat ; Bagdad, Kairouan, au nord de l'Afrique, et Merv, dans le Khorassan, devinrent des centres scientifiques. Les Juifs ne restèrent pas étrangers à ce mouvement. Ce fut un Juif qui contribua à introduire les chiffres indiens chez les Arabes ; ce savant, qui comprenait l'arabe et l'indien, parvint à décider un mathématicien des Indes à se rendre auprès du khalife et traduisit avec lui en arabe l'ouvrage indien qui contenait la théorie des quatre premières règles de l'arithmétique. Un autre Juif, *Sakal*, surnommé *Rabban* (le rabbanite), de Tabaristan, près de la mer Caspienne, médecin et mathématicien (vers 800), traduisit en arabe l'Almageste de l'astronome grec Ptolémée et reconnut, le premier, la réfraction de la lumière. Son fils, *Abou-Sakal Ali* (835-853), contribua aux progrès de la médecine et fut le maître des deux illustres médecins arabes Razi et Anzarbi.

Une science qui intéressa les musulmans plus vivement que la médecine, les mathématiques et l'astronomie, ce fut l'exégèse du Coran, qui prit le caractère d'une sorte de philosophie religieuse (Kalam). En essayant de concilier les contradictions du Coran, certains interprètes (Motecallémin) arrivèrent à se trouver en opposition avec les orthodoxes, qui les accusèrent d'hérésie. Les *Motazillites* se préoccupèrent surtout de maintenir la doctrine de l'unité de Dieu, ils refusèrent tout attribut à l'être divin pour qu'on ne fût pas tenté de supposer, par suite de la multiplicité des qualités qu'on lui attribuerait, qu'il y a plusieurs personnes en Dieu. Ils affirmèrent également, le libre arbitre, parce que la croyance à la prédestination leur semblait incompatible avec l'idée de punitions et de récompenses futures. Afin de mettre leurs doctrines d'accord avec le Coran, ils appliquèrent la méthode suivie par les philosophes juifs d'Alexandrie pour introduire les idées de la philosophie grecque dans la Bible, ils donnèrent au texte un sens allégorique. La théologie motazillite, déclarée d'abord hérétique, fut cependant peu à peu acceptée par les musulmans, elle eut ses écoles à Bagdad et à Bassora, et le khalife Almamoun l'éleva au rang de théologie officielle. Les musulmans orthodoxes, effrayés d'une interprétation qui souvent changeait totalement la signification plausible du texte, s'attachèrent étroitement à la lettre et au sens naturel du Coran. Il y en eut qui acceptèrent à la lettre tout ce que le Coran et la tradition disaient de Dieu, comme, par exemple, cette révélation de Mahomet : *Mon Seigneur vint à ma rencontre, il me salua en me tendant la main, me regarda en face, posa sa main entre mes épaules, et je sentis le froid des extrémités de ses doigts*. Cette école (les anthropomorphistes) déclara sans hésitation que Dieu était un corps muni d'organes, long de sept empan, mesurés d'après son propre empan, qu'il avait une forme, était assis sur un trône, montait, descendait, marchait et se reposait. Voilà comment l'orthodoxie musulmane représentait la divinité.

Comme il était à prévoir, ces discussions religieuses trouvèrent de l'écho chez les Juifs de l'Orient, les caraites suivirent la doctrine motazillite (rationnaliste), tandis que bien des rabbanites adoptèrent les idées des anthropomorphistes. Le premier caraïte qui, à ce qu'on sache, appliqua au judaïsme le système des motazillites fut *Jehuda Judghan le Perse*, de Hamadan (vers 800). D'après ses adversaires, il était à l'origine conducteur de chameaux. Se présentant comme le précurseur du Messie, il exposa sur l'être divin des pensées originales, qui étaient en contradiction avec les idées reçues, déclara qu'il était défendu de se représenter Dieu sous une forme matérielle, parce que Dieu est au-dessus de toute créature, et ajouta que les expressions de la Thora qui peuvent faire croire que Dieu a une forme ou des attributs doivent être pris au figuré. Selon lui, il

était également défendu d'admettre que Dieu, dans sa toute-puissance et sa prescience, détermine d'avance les actions humaines ; puisque Dieu est un être juste et qu'il récompense et punit, il faut nécessairement que l'homme soit libre de ses actes. Pour la pratique, Jehuda le Perse recommandait une vie ascétique, défendait de manger de la viande et de boire du vin, ordonnait de jeûner et de prier fréquemment. Ses partisans, connus sous le nom de *judghanites*, eurent une telle foi dans leur maître qu'ils ne crurent pas à sa mort, ils étaient convaincus qu'il reviendrait pour enseigner une nouvelle doctrine ; c'est ainsi que les chiites musulmans attendent le retour d'Ali. Un des disciples de Judghan, *Mouschka*, voulut propager les idées de son maître par les armes ; mais, parti de Hamadan avec ses partisans, il fut arrêté et tué, probablement par les musulmans, avec dix-neuf de ses compagnons, aux environs de *Koum* (à l'est de Hamadan et au sud de Téhéran).

Jehuda Judghan cherchait surtout à introduire des mœurs ascétiques parmi les Juifs, il fut plutôt un chef de secte qu'un philosophe religieux. Un autre caraïte de cette époque, *Benjamin ben Mosé*, de Nahavend (vers 800-820), se préoccupa, au contraire, de faire connaître à ses coreligionnaires la philosophie religieuse des motazilites ; il n'était pas seulement choqué des images matérielles sous lesquelles la Bible représente Dieu, il rejetait même la Création et la Révélation. Il lui semblait étrange que le pur esprit ait créé le monde et ait été en contact avec la matière, qu'il soit venu s'établir dans un espace limité, sur le Sinai, et ait fait entendre des sons articulés. Pour concilier sa conception supérieure de l'Être divin avec la doctrine de la révélation, il émit une opinion, déjà exprimée avant lui : selon lui, Dieu n'a créé lui-même, directement, que le monde des esprits et les anges, le monde matériel a été créé par un des anges, Dieu n'est donc qu'indirectement le créateur de l'univers. De même, la révélation et les inspirations des prophètes ne sont pas émanées directement de Dieu, mais d'un ange. Les disciples de Benjamin Nahavendi furent, on ne sait pourquoi, considérés comme une secte particulière des caraïtes et désignés sous le nom de *Makarijites* ou *Magharijites*.

Si, par sa philosophie religieuse, Benjamin s'écarta bien loin de la conception que ses contemporains avaient du judaïsme, il se rapprocha, pour la pratique, de la doctrine des rabbanites, admettant un grand nombre de lois talmudiques et en ordonnant l'accomplissement aux caraïtes. Il établit même chez les caraïtes une excommunication qui différait peu de l'excommunication rabbanite. Un accusé ne se présentait-il pas devant le tribunal ou refusait-il de se soumettre à la sentence prononcée contre lui, il était maudit pendant sept jours et puis excommunié. Aucun membre de la communauté ne pouvait alors communiquer avec lui, ni le saluer, ni s'approcher de lui, jusqu'à ce qu'il se soumit. Persistait-il dans sa rébellion, on avait le droit de le livrer au bras séculier. Malgré ses concessions aux idées rabbanites, Benjamin n'en resta pas moins fidèle au principe caraïte de la liberté de l'interprétation biblique. Il n'admettait pas qu'on obéit aveuglément à une autorité religieuse quelconque, mais voulait que chacun agit selon ses propres convictions. *Le libre examen est un devoir*, dit-il, *et l'erreur n'est pas un péché*.

Les doctrines motazilites, transplantées chez les Juifs, furent combattues avec acharnement, comme chez les musulmans, par ceux qui s'en tenaient à la lettre du texte, croyaient réellement, comme le disait la Bible, que Dieu *avait un pied, une main, s'asseyait et marchait*, et prenaient aussi à la lettre les explications aggadiques qui avaient été données de certains passages de la Thora pour les rendre compréhensibles à l'esprit de la foule. Ils finirent par représenter Dieu

sous une forme absolument matérielle, mesurant sa taille en parasanges, et parlant, à la façon des païens, de son œil droit et de son œil gauche, de ses lèvres inférieure et supérieure, de sa barbe et des autres parties de son corps. Pour exalter la grandeur de Dieu, ils attribuaient à chacun de ses membres une longueur démesurée et croyaient avoir démontré suffisamment sa puissance en déclarant que l'ensemble de son corps dépasse en superficie la terre entière (Schiour-Komah). Ce Dieu étrange occupe dans le ciel un palais composé de sept salles (Hèkhalot), il se tient dans la salle la plus élevée, assis sur un trône de dimensions prodigieuses. Le palais est également habité par des myriades d'anges, dont le chef s'appelle *Metatoron*, qui n'est autre que *Énock* ou *Henok*, que Dieu a enlevé du milieu des hommes pour le transporter au ciel et le métamorphoser en un feu flamboyant. Ils ne craignaient pas d'appeler Metatoron le *petit Dieu*.

Cette théorie ridicule, formée de divagations juives, chrétiennes et musulmanes, s'enveloppa d'un voile mystérieux et se présenta comme une révélation divine. Malgré son absurdité, elle trouva, des adeptes, qui s'intitulèrent *hommes de la foi*. Ceux-ci se vantaient de pouvoir jeter leurs regards dans le palais de Dieu et d'être en mesure, grâce à des formules de conjuration, à des invocations adressées à Dieu et aux anges, à la récitation de certaines litanies appuyée par des jeûnes et une vie ascétique, de faire des miracles. Pour accomplir leurs exploits, ils se servaient d'amulettes et de camées (kaméot) sur lesquels ils inscrivaient, au milieu de figures fantastiques, le nom de Dieu et des noms d'anges. Selon eux, tout homme pieux peut faire des miracles, pourvu qu'il sache employer les moyens nécessaires ; ils indiquaient ces moyens dans une foute d'écrits sur *l'enseignement secret* théorique et pratique, remplis, pour la plupart, d'extravagances, mais quelquefois animés d'un souffle vraiment poétique. On n'y trouve cependant que des indications vagues ; la vraie clef pour *entrer dans le palais de Dieu* et opérer des miracles n'est livrée qu'aux adeptes que les lignes de leur front et de leurs mains désignent comme dignes de posséder le secret magique.

Ce fut surtout en Palestine que ces élucubrations mystiques reçurent un chaleureux accueil, mais elles se répandirent également en Babylonie et y conquièrent même une grande considération. Ainsi, quand, en 814, il devint nécessaire de nommer un chef pour l'école de Pumbadita, au lieu d'élever à cette dignité un *Mar-Akron* (*ben Samuel ?*), homme savant qui avait exercé la fonction de président de tribunal, on en investit un vieillard, *Joseph bar Abba*, dont le principal mérite consistait dans son mysticisme et ses prétendues relations avec le prophète Élie. Un jour que ce Joseph bar Abba présidait une réunion publique, il s'écria soudainement : *Faites place à l'ancien, qui entre !* Les regards de tous les assistants se dirigèrent vers la porte, et ceux qui étaient assis à la droite du chef d'école s'écartèrent de lui avec respect pour faire place au nouveau venu. Par cela même qu'on ne vit entrer personne, tous furent fermement convaincus que le prophète Élie venait de pénétrer au milieu d'eux pour assister, invisible, à la droite de Joseph, à la conférence religieuse, et depuis ce moment, l'usage prévalut de ne plus occuper, à l'école de Pumbadita, la place qui avait été sanctifiée par la présence d'Élie. Le successeur de Joseph, *Mar-Abraham ben Scherira* (816-828), était également un mystique. On raconte de lui que, les jours où il n'y avait pas de vent, il savait deviner l'avenir d'après le bruissement des palmiers.

Le mysticisme n'exerça pas seul son action sur les écoles juives, on y rencontre aussi l'esprit réformateur et même les idées caraites, et ces tendances si

opposées provoquèrent souvent parmi les savants des froissements et des querelles. En 825 eut lieu l'élection d'un nouvel exilarque. Deux prétendants se disputaient cette dignité, *David ben Jehuda* et *Daniel*. La candidature de ce dernier, qui penchait vers le caraïsme, fut chaudement soutenue dans le sud de la Babylonie ; au nord, où se trouvait Pumbadita, on était au contraire partisan de l'orthodoxe David. La lutte était vive, elle amena la destitution d'Abraham ben Scherira et son remplacement par *Joseph ben Hiyya*. Mais Abraham avait de nombreux amis à Pumbadita, qui refusèrent de reconnaître l'autorité de son remplaçant. A la fin, on s'adressa au khalife Almamoun pour qu'il décidât entre l'un ou l'autre des prétendants ; le khalife refusa d'intervenir, et, par un décret, il autorisa chaque groupe de dix Juifs à placer à leur tête un chef religieux. L'issue de la lutte n'est pas connue, on sait seulement que David ben Jehuda exerça les fonctions d'exilarque jusque vers 840. A Pumbadita, l'apaisement entre les deux chefs d'école se fit plus lentement ; pour mettre fin à une situation pénible, on décida que les deux gaonim resteraient en fonctions et auraient les mêmes droits, sauf qu'Abraham parlerait seul aux assemblées générales.

Un jour, les deux gaonim de Pumbadita se trouvèrent, à Bagdad, à une réunion solennelle où il fallait prononcer un discours. Bagdad, qui contenait alors une population juive considérable et de nombreuses synagogues, dépendait de l'académie de Pumbadita, et, par conséquent, le chef d'école de cette dernière ville y avait le pas sur son collègue de Sora. Quand, au moment où le discours devait être prononcé, un héraut dit les mots consacrés : *Prêtez l'oreille aux paroles des chefs d'école*, des lamentations et des plaintes se firent entendre de tous côtés au sujet de la discorde existant dans le gaonat de Pumbadita. Fortement ému par cette explosion soudaine de pleurs et de gémissements, Joseph ben Hiyya se leva pour déclarer qu'il se démettait de sa dignité de gaon afin de laisser Abraham seul à la tête de l'école. Celui-ci mourut en 828, et Joseph fut nommé définitivement gaon de Pumbadita (828-833). On ne sait pas exactement quelles causes avaient fait naître la désunion entre les rabbanites, mais le caraïsme n'y avait certes pas été étranger.

Dans le caraïsme également se produisirent des querelles et des déchirements, il s'y forma de nouvelles sectes qui s'éloignaient plus ou moins de la doctrine d'Anan. *Mousa* (ou Meswi) et *Ismaël*, d'Akbara (à l'est de Bagdad, à sept milles de cette ville), introduisirent, vers 833-842, des modifications, restées inconnues, dans la célébration du sabbat, ils déclarèrent aussi que la défense du Pentateuque relative à la graisse des animaux ne s'appliquait qu'aux sacrifices, mais qu'autrement il était permis de manger la graisse. Mousa et Ismaël eurent de nombreux adhérents qui adoptèrent leurs doctrines et formèrent, parmi les caraites, une secte particulière sous le nom d'*Akbarites*. Vers la même époque, un autre caraïte, *Abou-Amran Moïse le Perse*, originaire de la ville de Safran et établi plus tard à Tiflis, en Arménie, apporta également des changements au caraïsme. Il établit les fêtes à de nouvelles dates, abolit tout calendrier, et décida que le mois commencerait, non pas à partir de l'apparition de la nouvelle lune, mais au moment où la lune entre dans son dernier quartier ; il niait aussi la résurrection des corps. Ses partisans formèrent, sous le nom d'*Abou-Amranites* ou *Tiflisites*, une secte qui subsista pendant plusieurs siècles. Un *Moïse*, de Baalbek (Syrie), continua et étendit les réformes de Moïse le Perse, il déclara que la Pâque devait être célébrée le jeudi, et le jour de l'Expiation, le samedi, parce que la Thora appelle cette dernière fête un sabbat double. Ses adhérents se réunirent en communauté et prirent le nom de *Baalbekites* ou *Mesvites*.

Comme le caraïsme ne possédait ni centre religieux, ni autorité centrale capable de maintenir l'unité de la doctrine, il devait nécessairement s'y produire des divergences considérables. Ainsi, dans la région de Khorassan, les caraites célébraient la Pâque à une autre date que leurs coreligionnaires des autres pays. La même incertitude régnait au sujet des mariages prohibés ; les uns défendaient des unions que d'autres déclaraient licites. C'est que quelques caraites avaient étendu considérablement les degrés de parenté consanguine ; selon eux, la Bible regarde le mari et sa femme comme consanguins, et, par conséquent, les frères et sœurs nés de lits différents sont également déclarés consanguins. La consanguinité entre mari et femme subsiste pour certains caraites même quand l'union a été dissoute, et si le mari divorcé, par exemple, contracte un nouveau mariage, la deuxième femme est considérée comme parente consanguine, par transmission, avec la première femme, quoique ces deux femmes soient, en réalité, étrangères l'une à l'autre. Cette transmission s'étendait jusqu'à la quatrième union ; il n'y avait cependant aucune raison de s'y arrêter plutôt qu'à une union ultérieure. Les caraites n'osèrent sans doute pas pousser ce principe de la transmission (Rikkub, Tarkib) jusque dans ses conséquences extrêmes.

## **Chapitre XV — Situation heureuse des Juifs dans l'empire franc et déclin de l'exilarcat en Orient — (814-924)**

Les Juifs d'Europe ne connaissaient pas le schisme qui avait affaibli le judaïsme de l'Orient, ils ignoraient également les froissements si pénibles qui s'étaient produits entre l'exilarcat et le gaonat, ainsi que la rivalité funeste des chefs d'école de Pumbadita. Pour eux, la Babylonie continuait à briller d'un éclat idéal, elle était toujours à leurs yeux le centre du culte et de l'enseignement religieux. Les décisions venues de Sora et de Pumbadita étaient acceptées en Europe avec une respectueuse soumission, et quoiqu'en France et en Italie on vit quelques Juifs éminents se livrer à l'étude de l'aggada et de la doctrine secrète, les Juifs européens se considéraient, en général, comme dépendants des autorités religieuses de l'Orient. Sous les règnes de Charlemagne et de son fils Louis (814-840), qui les traitaient avec bienveillance, les Juifs de l'empire franc s'adonnèrent avec ardeur à l'étude de la Loi et témoignèrent d'un zèle si vif pour le judaïsme qu'ils inspirèrent à de nombreux chrétiens le désir de connaître la religion juive.

Malgré son zèle pour l'Église, *Louis*, successeur de Charlemagne et surnommé *le Débonnaire*, se montra très favorable aux Juifs. Il les protégea contre l'hostilité des barons et du clergé, leur permit de voyager librement à travers le royaume, les autorisa non seulement à employer des ouvriers chrétiens, mais aussi à faire le commerce d'esclaves, à acheter des serfs à l'étranger et à les revendre en France, et défendit au clergé de baptiser les esclaves des Juifs et de les enlever ainsi à leurs maîtres par l'affranchissement. Les foires qui avaient précédemment lieu le sabbat furent fixées au dimanche. Les Juifs ne pouvaient être condamnés à la peine de la flagellation que par leurs propres tribunaux, on ne pouvait pas non plus les soumettre aux épreuves de l'eau et du feu. Il leur suffisait de payer patente et de rendre compte annuellement ou tous les deux ans de leurs revenus pour pouvoir trafiquer sans entrave ; quelquefois même, ils étaient nommés fermiers des impôts. Un fonctionnaire spécial, portant le titre de *maître des Juifs* (*magister Judæorum*), était chargé de sauvegarder les droits des Juifs. Du temps de Louis le Débonnaire, ce fonctionnaire s'appelait *Evrard*.

La faveur particulière dont jouissaient les Juifs de France n'était pas due, comme on pourrait le croire, aux avantages que leur habileté commerciale assurait à leur pays, mais à leur titre de *Juifs*. *Judith*, la seconde femme de Louis, cette reine si belle et si intelligente, avait une profonde vénération pour le judaïsme et pour les héros de l'histoire juive. Le savant abbé de Fulda, *Rhaban Maur*, ne trouva pas de flatterie plus efficace pour conquérir la faveur de cette reine que de lui dédier son travail sur les livres d'*Esther* et de *Judith* et de la comparer à ces deux héroïnes. A la cour, beaucoup de grands affirmaient hautement leur respect pour les Juifs, parce que cette race descendait des patriarches et des prophètes. Des chrétiens instruits avouaient préférer la lecture du philosophe juif Philon et de l'historien juif Josèphe à celle des évangiles ; des nobles déclaraient *qu'ils auraient mieux aimé avoir pour législateur celui des Juifs que celui dont ils suivaient la doctrine*, et ils demandaient à des Juifs de prier pour eux et de les bénir. Des membres de la famille royale, pour leur témoigner leur estime, offraient à des Juifs de riches cadeaux.

La liberté religieuse des Juifs était très grande dans l'empire des Francs, ils pouvaient construire de nouvelles synagogues, proclamer devant des auditeurs chrétiens la supériorité du judaïsme, déclarer publiquement qu'ils étaient les *descendants des patriarches, la race des justes, les enfants des prophètes*, exprimer librement leur opinion sur le christianisme et nier la vertu miraculeuse des saints et des reliques. Des chrétiens fréquentaient les synagogues, assistaient aux offices divins et aux sermons des prédicateurs juifs. Ceux-ci prêchaient, sans doute, dans la langue du pays. L'abbé Rhaban Maur, de Fulda, avoue que dans ses commentaires sur l'Écriture Sainte, qu'il dédia à l'empereur Louis de Germanie, un grand nombre de ses explications sont dues à des Juifs. Par suite de cette situation favorable des Juifs, un certain nombre de chrétiens éprouvaient le désir d'approfondir le judaïsme, et très souvent ils s'y convertissaient. En résumé, pour les Juifs de son royaume, le règne de Louis le Débonnaire fut une période de tranquillité et de bonheur telle qu'il ne s'en présenta plus pour eux, en Europe, jusque dans les temps modernes. Mais, malgré leur situation favorable, ou plutôt à cause de cette situation, les Juifs avaient des ennemis en France. Pour les chrétiens fanatiques, la liberté des Juifs équivalait à la destruction du christianisme, et ils voulaient à toute force sauver leur religion, c'est-à-dire persécuter les Juifs. Il y avait également ceux qui haïssaient à la cour les amis des Juifs et qui, n'osant pas s'attaquer directement à leurs adversaires, s'en prenaient à leurs protégés. Le représentant le plus illustre de ce parti était *Agobard*, évêque de Lyon, qui fut canonisé par l'Église. C'était un homme passionné et rancunier, qui ne reculait devant aucun obstacle pour atteindre son but ; il alla jusqu'à calomnier la reine et à conspirer contre le roi. Il excita les fils de Louis le Débonnaire, et particulièrement Lothaire, à se révolter contre leur père. Aussi fut-il surnommé *Akitophel*, parce qu'à l'instar de ce dernier, qui avait poussé Absalon à déclarer la guerre à David, il avait soulevé un fils contre son père. Son ambition était de restreindre de nouveau la liberté des Juifs et de les replacer dans la triste situation qu'ils avaient occupée sous les derniers mérovingiens.

Un fait de peu d'importance lui servit de prétexte pour ouvrir les hostilités. Une esclave s'était enfuie de la maison de son maître, un Juif de Lyon, et, pour être émancipée, s'était fait baptiser par Agobard (vers 827). Les Juifs, voyant dans l'intervention de l'évêque une atteinte à leurs droits, demandèrent à Evrard, le maître des Juifs, de faire rendre l'esclave fugitive à son propriétaire. Agobard refusa d'obtempérer à la demande d'Evrard. La lutte fut longue entre les Juifs et

Agobard ; à la fin, celui-ci fut destitué. Il ne se tint pas pour battu. Ennemi acharné des Juifs, il voulait que les lois canoniques de l'Église leur fussent appliquées dans toute leur rigueur, et, dans ce but, il demanda l'appui du parti ecclésiastique de la cour ; cet appui lui fut accordé. Les amis des Juifs ne restèrent pas inactifs, et, de leur côté, ils firent des démarches en faveur de leurs protégés. L'empereur nomma une commission pour examiner la question en litige ; mais, irrité, Agobard s'expliqua très mal. Il fut alors appelé devant l'empereur ; troublé par l'accueil glacial qu'il reçut, il ne put proférer une seule parole, et, comme il le dit lui-même, *il grogna plus qu'il ne parla*. Louis lui ordonna de s'éloigner de la cour, et Agobard se retira dans son diocèse. Là, il renouvela ses intrigues contre les Juifs. Sur son ordre, les prêtres attaquèrent les Juifs, dans leurs sermons, défendant à leurs ouailles d'entretenir des relations avec eux, de leur rien acheter ou vendre, de prendre part à leurs repas ou d'entrer à leur service.

Informés de ces faits, les amis des Juifs obtinrent des *lettres de protection (Indiculi)*, munies du sceau impérial, qu'ils envoyèrent à la communauté juive de Lyon. Agobard reçut l'ordre de mettre fin à ses excitations contre les Juifs, et le gouverneur de Lyon fut invité à protéger tous ses administrés, sans exception (vers 828). Comme Agobard prétendait que ces lettres impériales étaient fausses, deux commissaires impériaux, Guerrick et Frédéric, pourvus de pleins pouvoirs, se rendirent à Lyon pour mettre à la raison le trop remuant évêque. Il est à remarquer que la population lyonnaise ne prit à aucun moment parti contre les Juifs.

L'évêque de Lyon ne se découragea pas. Peut-être savait-il déjà que des conjurés se préparaient à soulever les fils du premier lit de l'empereur Louis contre l'impératrice et l'archichancelier Bernhard, qui avaient conseillé au monarque de faire un nouveau partage de l'empire au profit de l'enfant de Judith. Car, à un certain moment, laissant de côté toute retenue, il écrivit à tous les évêques de France de faire une démarche collective auprès de Louis pour qu'il relevât la barrière qui séparait autrefois les Juifs des chrétiens. Il ne reste plus qu'une seule de ces lettres, celle qui est adressée à *Nibridius*, évêque de Narbonne. Agobard y dit, entre autres, que les chrétiens ne réussissent pas, malgré les plus louables efforts, à gagner une seule âme juive à leur religion, tandis que de nombreux chrétiens montrent une faveur marquée pour le judaïsme.

Sur les instances réitérées d'Agobard, de nombreux prélats se réunirent à Lyon pour examiner par quels moyens on pourrait abaisser de nouveau les Juifs, les soumettre, comme autrefois, aux lois édictées contre eux, et contraindre l'empereur à se conformer à la volonté du clergé. L'assemblée des évêques décida d'envoyer une adresse à Louis pour lui exposer les dangers qui résultaient de la liberté accordée aux Juifs (829). Cet écrit, tel que nous le possédons, est signé de trois évêques : Agobard, Bernhard et Caof, et est intitulé : *De la superstition des Juifs* ; il est précédé d'une introduction dans laquelle Agobard essaie de justifier la conduite qu'il a tenue jusque-là à l'égard des Juifs. Il n'accuse pas seulement les Juifs, il dresse surtout un réquisitoire sévère contre leurs protecteurs, qui seuls leur auraient assuré la sécurité et la liberté dont ils jouissaient en faisant accroire au peuple *qu'ils ne sont pas aussi méchants que les évêques le disent et que, de plus, ils sont chers à l'empereur*.

Au point de vue de l'Église et des lois canoniques, l'acte d'accusation formulé par le synode de Lyon contre les Juifs était d'une logique irréfutable. Mais Louis le

Débonnaire n'en tint aucun compte, soit parce qu'il connaissait depuis longtemps les sentiments d'Agobard, soit parce que cet acte ne lui parvint pas, le parti favorable aux Juifs l'ayant tout simplement confisqué. Agobard se vengea de la bienveillance persistante de l'empereur pour les Juifs en prenant part (en 830) à la conjuration formées contre l'impératrice Judith et ses amis et même à la révolte des fils de Louis le Débonnaire contre leur père. Il fut destitué et obligé de s'enfuir en Italie. Plus tard, Louis lui rendit son épiscopat.

Un événement qui eut à cette époque un grand retentissement fut la conversion au judaïsme d'un personnage considérable, le gentilhomme et prélat *Bodo*. Toutes les chroniques du temps en parlèrent comme d'une calamité publique. Il est vrai que cette conversion était accompagnée de circonstances singulières et propres à affliger de pieux chrétiens. Bodo ou Puoto, d'une ancienne famille alemane, était entré dans les ordres et occupait le rang de diacre ; il était très en faveur auprès de l'empereur, qui l'avait nommé son confesseur. D'une ardente piété, il demanda et obtint l'autorisation de se rendre à Rome pour y recevoir la bénédiction du pape et prier sur les tombeaux des apôtres et des martyrs. À Rome, ses sentiments se modifièrent totalement. Honteux des mœurs dissolues qu'affichaient les ecclésiastiques dans la capitale de la chrétienté, il apprécia à leur vraie valeur la pureté et l'élévation du judaïsme et résolut de se faire juif. Au lieu d'examiner les raisons qui avaient pu agir sur Bodo, les chrétiens accusèrent de sa conversion Satan, l'ennemi des hommes et de l'Église, ils crurent aussi que les Juifs l'avaient amené par ruse à accomplir cet acte.

Dès qu'il se fut décidé à embrasser le judaïsme, Bodo partit directement de Rome pour l'Espagne, se fit circonci à Saragosse, prit le nom d'*Éléazar* et laissa pousser sa barbe (août 838) ; il se maria avec une juive. Il semble être entré comme soldat au service d'un prince arabe, et sa haine contre ses anciens coreligionnaires était telle qu'il persuada au souverain musulman de l'Espagne de ne tolérer aucun chrétien dans son pays, mais de les contraindre tous à se convertir au judaïsme ou à l'islamisme. On raconte que les chrétiens d'Espagne auraient imploré Louis le Débonnaire et les évêques de France d'intervenir en leur faveur et de se faire livrer ce dangereux apostat.

Tout en étant, très affligé de la conversion de Bodo, l'empereur Louis ne continua pas moins à traiter les Juifs avec équité et à les défendre contre toute injustice. C'est apparemment du règne de Louis le Débonnaire que date la pensée, généreuse dans son principe, et qui a été appliquée pendant tout le moyen âge, que l'empereur est le protecteur naturel et comme le tuteur des Juifs.

Avec Louis le Débonnaire disparut pour longtemps la situation heureuse des Juifs de France. Il est vrai que *Charles le Chauve*, fils de Louis et de Judith, qui provoqua le morcellement de l'empire des Francs en plusieurs parties formant les pays de France, d'Allemagne, de Lotharingie (Lorraine) et d'Italie (843), semblait avoir hérité de la prédilection de sa mère pour le judaïsme. Son médecin particulier était un Juif, *Zédékias*, et il avait aussi un favori juif, *Juda*. Sous son règne, les Juifs purent continuer à s'occuper librement de trafic et à acquérir des terres. Mais le haut clergé, se considérant humilié tout entier par l'échec de l'évêque Agobard, s'efforçait de nuire aux Juifs.

Leur ennemi le plus acharné fut le disciple et successeur d'Agobard, *Amolo*, évêque de Lyon. Sa haine contre les Juifs était partagée par *Hinkmar*, évêque de Reims et favori de l'empereur Charles, par les archevêques de Sens et de Bourges et par d'autres ecclésiastiques. Réunis en concile (848) dans la ville de Meaux, ces prélats, désireux d'augmenter la puissance du clergé au détriment de

celle du roi et de réprimer le libertinage des prêtres, décidèrent de remettre en vigueur les anciennes lois canoniques et de soumettre de nouveau les Juifs aux dispositions restrictives prises contre eux. Ils ne désignèrent pas exactement au roi les mesures qu'il devait appliquer aux Juifs, ils se contentèrent de lui indiquer les édits promulgués contre eux depuis Constantin, mentionnant la défense que leur fit Théodose II d'occuper un emploi ou une dignité quelconque, rappelant les décisions des conciles, l'édit du roi mérovingien Childebert qui leur interdisait de fonctionner comme juges ou fermiers des douanes et de se montrer dans la rue pendant la fête de Pâques et leur ordonnait de témoigner en public du respect au clergé. Ils invoquèrent même des décisions synodales prises hors de France, spécialement les dispositions adaptées par les Visigoths contre les Juifs relaps. A la fin de leur écrit au roi, ils insistèrent sur l'intérêt qu'il y aurait à obliger les marchands d'esclaves juifs et chrétiens à vendre les esclaves païens dans des pays chrétiens.

Charles le Chauve ne tint nul compte des décisions des évêques, et, quoique son favori Hinkmar en fit partie, il fit dissoudre le concile. Plus tard, sur son ordre, un nouveau concile se réunit à Paris (14 février 846) pour examiner les modifications à apporter à l'organisation de l'Église ; le roi leur défendit de s'occuper, dans cette assemblée, des Juifs. Ni sous les Carolingiens, ni plus tard, aucune loi humiliante ne fut promulguée contre les Juifs. Charles n'imposa qu'une légère restriction aux commerçants juifs en les obligeant à payer au fisc 11 pour 100 de leurs revenus, tandis que les autres marchands n'en versaient que le dixième.

Pour effacer l'échec que les adversaires des Juifs avaient subi au concile de Meaux, Amolo conseilla au haut clergé d'agir sur les princes et les seigneurs afin qu'ils abolissent les privilèges des Juifs. La lettre qu'il envoya dans ce but aux prélats forme un digne pendant à l'acte d'accusation adressé par Agobard à Louis le Débonnaire ; on y retrouve, du reste, en grande partie les griefs énumérés par Agobard. Vers la fin de son écrit, Amolo exprime le regret que les Juifs jouissent en France de la liberté de la parole et puissent employer pour leurs travaux domestiques et agricoles des ouvriers chrétiens. Il se plaint aussi que les chrétiens déclarent publiquement que les prédicateurs juifs parlent mieux que les prêtres chrétiens et que Bodo se soit converti au judaïsme. Comme si les Juifs pouvaient être rendus responsables des actes et des paroles des chrétiens !

D'abord l'écrit envenimé d'Amolo n'eut pas plus de résultat que les plaintes d'Agobard et les décisions du concile de Meaux. Mais, peu à peu, ces calomnies se répandirent parmi la noblesse et le peuple, et quand la France eut été morcelée en petits États autonomes et indépendants de la souveraineté royale, elles agirent d'une façon dangereuse pour les Juifs sur les ecclésiastiques et les princes. A Béziers, l'évêque de ce temps prononçait chaque année des sermons enflammés, depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au deuxième jour de Pâques, pour exciter les chrétiens à venger sur les Juifs la mort de Jésus. Il se produisit alors des troubles très graves, les chrétiens attaquaient les Juifs à coups de pierres, ceux-ci se défendaient fréquemment, et, des deux côtés, le sang coulait. Ces désordres devinrent traditionnels à Béziers, ils s'y renouvelèrent annuellement pendant des siècles. Les comtes de Toulouse avaient le droit de donner le vendredi saint un soufflet au syndic des Juifs de la ville, et on raconte qu'un chapelain, du nom de Hugo, demanda une fois l'autorisation d'exercer ce droit seigneurial et donna au syndic un soufflet si violent que la victime en mourut. Pour justifier cette coutume barbare, on prétendait qu'elle fut instituée à la suite d'une trahison commise par les Juifs envers la ville de

Toulouse et au profit des musulmans. Plus tard, la colophonisation fut remplacée par une taxe annuelle.

*Louis II*, fils de Lothaire, était favorablement disposé pour le clergé. Dès qu'il fut maître de l'Italie (885), il ratifia une décision synodale en vertu de laquelle tous les Juifs, dont les ancêtres étaient cependant venus dans le pays longtemps avant l'arrivée des Germains et des Lombards, devaient quitter l'Italie ; ceux qui ne seraient pas partis au 1<sup>er</sup> octobre 885 pouvaient être arrêtés et livrés à la justice par le premier venu. Cette mesure ne put heureusement pas être exécutée, parce que l'Italie était alors partagée en de nombreux petits territoires dont la plupart des chefs refusaient obéissance au roi.

En France, sous les successeurs de Charles le Chauve, lorsque l'autorité royale se fut affaiblie de plus en plus et que le fanatisme des seigneurs eut augmenté, le roi Charles le Simple en arriva, par bigoterie, à faire don à l'église de Narbonne des revenus des terres et des vignobles que les Juifs possédaient dans le duché de ce nom (899-914). Bien des seigneurs français se persuadèrent peu à peu que la protection accordée par Charlemagne et Louis le Débonnaire aux Juifs de leur État impliquait pour ces derniers l'obligation de se conduire réellement en *protégés* du souverain, c'est-à-dire de mettre, à sa disposition leur personne et leurs biens. Cette pensée présida certainement à la rédaction de l'acte par lequel l'usurpateur *Boso*, roi de la Bourgogne et de la Provence, disposa des Juifs de son État en faveur de l'Église, comme si c'étaient des serfs. Cette situation étrange des Juifs ne cessa qu'avec le règne des Capétiens.

Dans l'Europe orientale, la situation des Juifs devint également pénible. Malgré les persécutions de l'empereur *Léon l'Isaurien*, les Juifs s'étaient répandus dans tout l'empire byzantin, principalement dans l'Asie Mineure et en Grèce. Dans ce dernier pays, ils cultivaient des mûriers, élevaient des vers à soie et fabriquaient de la soie ; ils étaient soumis à toutes les mesures restrictives édictées successivement par les divers souverains de Byzance, *afin qu'ils fussent très humiliés et avilis*. On leur accordait néanmoins la liberté religieuse (vers 850).

C'est à ce moment que *Basile le Macédonien* monta sur le trône de Byzance. Au fond, cet empereur n'était pas hostile aux Juifs, mais il était hanté par le désir de les convertir au christianisme, et il organisa, dans ce but, des réunions publiques où les Juifs devaient prouver par des arguments irréfutables la supériorité de leur religion ou avouer *que Jésus est le point culminant de la Loi et des prophètes*. Prévoyant que ces discussions n'amèneraient que peu de résultats, il promit aux Juifs qui se convertiraient de les élever aux mêmes honneurs et dignités que les chrétiens. De nombreux Juifs embrassèrent ou firent semblant d'embrasser le christianisme ; Basile mort (886), ils retournèrent à la foi de leurs aïeux. Mais le fils et successeur de Basile, *Léon le Philosophe*, était bien plus intolérant que son père, il menaça (vers 900) de traiter en apostats, c'est-à-dire de faire mourir, tous les Juifs convertis qui pratiqueraient leur ancienne religion.

Sous la domination des khalifes, les Juifs avaient été d'abord heureux, mais peu à peu, surtout après la mort d'Almamoun, ils furent soumis, comme dans les pays chrétiens, à des restrictions humiliantes. Le khalife *Almoutavakhil*, le troisième successeur d'Almamoun, renouvela contre eux les lois iniques d'Omar, leur imposant, comme aux chrétiens et aux mages, un vêtement d'une couleur et d'une forme particulières, transformant les synagogues et les églises en mosquées, leur interdisant l'accès des fonctions publiques et défendant aux musulmans de les instruire (849-856) ; ils n'avaient pas le droit de monter à cheval, ils ne pouvaient sortir que sur des ânes ou des mulets (853-854). S'ils

achetaient une maison, ils étaient contraints de payer au khalife le dixième de sa valeur. L'exilarcat aussi avait perdu de son importance ; depuis qu'à la suite d'un décret d'Almamoun, les exilarques n'étaient plus reconnus par le khalife, ils ne possédaient plus ni caractère officiel ni autorité politique.

Pendant que l'exilarcat déclinait, l'académie de Pumbadita, voisine de Bagdad, la capitale des khalifes, grandissait en considération et devenait l'égale de l'école de Sora ; ses chefs purent porter officiellement le titre de gaon. Autrefois, le chef de l'école de Pumbadita était tenu de se rendre chaque année, accompagné de son Collège, à la résidence de l'exilarque pour lui présenter ses hommages, et maintenant le prince de l'exil ne pouvait plus tenir ses réunions qu'à Pumbadita. L'académie de cette ville était probablement redevable de cette heureuse transformation à son chef *Paltoï ben Abbai*, homme actif et d'humeur batailleuse, qui ouvrit la série des gaonim remuants et ambitieux. Ces fonctionnaires, qui exigeaient l'observation stricte et rigoureuse de toutes les pratiques religieuses, se montraient aussi très sévères dans les questions de morale. Interrogé si un Juif peut voler un non Juif dans le cas où il n'en résulterait aucun inconvénient pour le judaïsme, le gaon *Mar Sar-Schalom* (849-859) répondit avec colère qu'un tel acte était sévèrement condamné par le Talmud, et qu'il n'était pas permis d'agir autrement à l'égard d'un étranger qu'envers un coreligionnaire. A coté de cette morale austère, les gaonim avaient des conceptions religieuses très étroites et des croyances superstitieuses. Ce même gaon Sar-Schalom était fermement convaincu que de mauvais génies s'attachaient aux pas de celui qui accompagnait un convoi funèbre, et son contemporain *Natronai II* (859-869), gaon de Sora, déclarait hérétiques, passibles de l'excommunication et exclus du temple tous ceux qui transgresseraient la moindre prescription talmudique.

Les académies de Sora et de Pumbadita se restreignaient à l'enseignement talmudique, elles négligeaient toute autre étude et considéraient comme entachés de caraïsme ceux qui se consacraient à des études scientifiques ; elles commencèrent cependant à rédiger leurs consultations en arabe, et non plus, comme auparavant, dans un mélange d'hébreu et de chaldéen. Mais, en dehors de l'Irak, en Egypte et à Kairouan, il se produisit parmi les rabbanites un mouvement scientifique, faible d'abord, puis de plus en plus considérable, qui créa, vers la fin du IXe siècle, une rivalité heureuse entre caraites et rabbanites.

Parmi ces derniers, *Isaac ben Soleïmas Israeli* (né vers 845 et mort en 940) se distingua particulièrement comme médecin, philosophe et philologue. Originaire d'Egypte, il fut appelé à Kairouan (vers 904) par le dernier prince aghlabite *Ziadeth-Allah*, qui le nomma son médecin. Il entra au service du fondateur de la dynastie fatimite, *Obeïd-Allah*, l'imam messianique (le mahdi, prétendu fils d'une Juive), après que ce chef eut défait Ziadeth-Allah ; son maître lui témoigna une vive affection (909-933). Sur le désir d'Obeïd-Allah, il composa huit ouvrages médicaux, dont le meilleur, d'après les personnes compétentes, est son traité sur la fièvre. Plus tard, ces écrits furent traduits en hébreu, en latin, et, en partie, en espagnol ; un médecin chrétien, qui a fondé une école de médecine à Salerne, s'attribua, en plagiaire, la paternité d'une partie de ces ouvrages.

Si Isaac Israeli contribua par ses écrits médicaux au développement de la science médicale, son ouvrage philosophique *Sur les définitions et les descriptions* ne rendit que très peu de services à la philosophie. Israeli exerça surtout une action, profonde, par ses conférences, sur ses auditeurs, et il forma deux élèves distingués, un musulman, *Abou Gafar ibn Alguzzar*, reconnu comme une autorité dans les questions médicales, et un juif, *Dounasch ben Tamim*. Israeli devint

centenaire et survécut à son protecteur le khalife Obeïd-Allah, qui, mourut pour avoir désobéi, pendant une maladie, à son médecin juif.

A l'époque où Israeli descendit dans la tombe, vers 940, la voie était ouverte, chez les rabbanites, aux études scientifiques, et beaucoup devaient la parcourir dans l'avenir avec éclat. Les caraïtes s'élançèrent, en ce temps, sur les traces des philosophes motazillites, mais ils ne mirent au jour aucune conception féconde ni aucune pensée originale, ils s'en tinrent à des formules stériles. Ainsi, le caraïsme était sorti à peine de l'enfance qu'il portait déjà les signes de la vieillesse. Ses savants se consacrèrent tout particulièrement à l'exégèse biblique et à l'étude de la langue hébraïque, sans faire avancer cette science d'un seul pas. Un caraïte, *Mosché Ben-Ascher* (885), de Tibériade, scribe d'état, composa un traité sur la prononciation des voyelles et sur les accents, mais il n'avait aucune notion de la construction de la phrase hébraïque et ne connaissait qu'imparfaitement les formes de la langue. Aidé de son fils *Akron Ben-Ascher* (vers 900), il créa la *Massora*, c'est-à-dire il indiqua les règles de l'orthographe de l'Écriture Sainte et réunit les diverses variantes de la Thora. Bien que cette Massora, composée d'après des manuscrits caraïtes, s'écarte souvent des indications que le Talmud et les manuscrits babyloniens donnent sur l'orthographe biblique, elle fut cependant admise par les rabbanites et fait encore autorité de nos jours.

A Jérusalem, le caraïsme prit un caractère très prononcé d'ascétisme. Soixante caraïtes, venus de divers pays, où ils avaient abandonné leurs biens et leur famille, s'organisèrent dans la ville sainte en une communauté, s'abstenant de vin et de viande, vêtus de haillons, jeûnant et priant, pour amener promptement la délivrance d'Israël. Ils s'appelaient **ceux qui pleurent sur Sion et Jérusalem** (Abèlè Zion). Les usages adoptés par ces moines caraïtes agirent sur la vie religieuse des caraïtes, en général, qui se mirent à observer très rigoureusement les lois de pureté lévitique, évitant de se mettre en relations avec des non juifs, dont ils ne goûtaient ni pain, ni pâtisserie, ni divers autres aliments. Peu à peu, ils déclarèrent les rabbanites eux-mêmes impurs, réprouvés et impies, et ils s'abstinrent de franchir leur seuil.

Établis d'abord en Babylonie et en Judée, les caraïtes se répandirent plus tard en Égypte, en Syrie et jusque dans la Crimée, ils formèrent des communautés importantes à Alexandrie, au Caire et, en Crimée, dans les villes de Bospore (Kerisch), de Sulchat et de Kaffa (Théodosie). Quelques caraïtes ardents essayèrent, par des discussions, des discours et des lettres, de propager leur doctrine parmi les rabbanites. L'un d'eux, nommé *Eldad* et se disant originaire de la tribu de Dan, était un homme fin et rusé qui, par le récit des voyages merveilleux qu'il prétendait avoir faits en Mésopotamie, en Égypte, dans l'Afrique et en Espagne, s'acquit de son temps une réputation considérable. Il appartenait à cette catégorie de fourbes qui se croient autorisés à mentir dans un but religieux, savent exploiter la crédulité humaine et prendre la foule dans un tissu inextricable de fables et d'impostures. Les gaonim eux mêmes ajoutèrent foi aux récits fantaisistes d'Eldad, ils crurent que la tribu de Dan possédait, en effet, comme il le disait, des traditions émanant directement de Moïse, écrites en hébreu et relatives aux rites juifs, quoique ces traditions fussent, sur bien des points, en contradiction avec le Talmud et portassent l'empreinte du caraïsme.

A cette époque, l'éclat dont avait brillé, à l'origine, l'exilarcat avait déjà bien pâli, et il s'effaça de plus en plus devant l'autorité grandissante de l'académie de Pumbadita. Cette école prit, en effet, un essor considérable sous la direction d'un

gaon éminent, autrefois rabbin et juge à Bagdad, qui se nommait *Hai ben David* (890-897). Les Juifs occupaient alors de nouveau une situation satisfaisante dans l'empire musulman ; le vizir du khalife Almoutadhid (892-902), *Obeid-Allah ibn Soleiman*, les traitait avec équité, il les nommait même aux emplois publics. Ce fut surtout la communauté de Bagdad qui profita de cet heureux changement, elle acquit une grande influence auprès du khalife et prit une place prépondérante dans le judaïsme de l'Irak. Quand son rabbin Hai ben David fut nommé chef de l'académie de Pumbadita, elle lui prêta un appui efficace pour établir la suprématie de cette académie sur toute la Babylonie juive. L'école de Sora, qui occupait auparavant le premier rang, avait décliné peu à peu et perdu successivement ses divers privilèges ; il lui en restait un seul, le droit de disposer, pour son entretien, de la plus grande partie des sommes envoyées par les Juifs du dehors aux écoles babyloniennes, elle en fut dépouillée par le gaon de Pumbadita, Mar Kohen-Zédék II.

*Mar Kohen-Zédék II ben Joseph*, qui fut à la tête de l'école de Pumbadita depuis 917 jusqu'à 936, était un de ces hommes énergiques et passionnés qui, sans aucune ambition personnelle, s'identifient en quelque sorte avec l'institution à laquelle ils appartiennent, désirent sa grandeur plus ardemment que leur propre élévation et mettent tout en œuvre pour atteindre leur but. Dès qu'il fut entré en fonctions, il demanda que ce fût dorénavant Pumbadita, à la place de Sora, qui reçût la plus grande partie des dons offerts pour les deux académies. Cette exigence souleva des discussions très vives, il fut décidé finalement que Sora ne serait plus privilégiée et que les revenus seraient répartis par portions égales entre les deux écoles.

Enhardi par ce premier succès, Kohen-Zédék s'attaqua à l'exilarcat. Le prince de l'exil était alors *Ukba*, homme très lettré, familiarisé avec la poésie arabe et sachant lui-même versifier agréablement en arabe. Kohen-Zédék réclama pour Pumbadita le droit, qui appartenait à l'exilarque, de nommer les juges et de percevoir les taxes spéciales dans les communautés juives du Khorassan. Il est possible que ce droit eût appartenu autrefois à Pumbadita et que le gaon ne demandât en réalité qu'une simple restitution de pouvoir. Quoi qu'il en soit, l'exilarque repoussa la demande de Kohen-Zédék et en appela au khalife : Kohen-Zédék fit alors agir ses amis auprès d'*Almuktadir* (908-932) ou plutôt auprès de son vizir tout-puissant *Ibn Forat*. *Ukba* fut destitué et banni de Bagdad, sa résidence (917) ; il se rendit à Karmisin (Kermanscha, à l'est de Bagdad). Le chef de l'école de Sora, *Jacob ben Natronai*, assista impassible à cette lutte.

Une circonstance fortuite vint en aide à *Ukba*. Le khalife, encore jeune et ami des plaisirs, s'établit par hasard pour quelque temps à Karamanscha ; *Ukba* s'arrangea de façon à le rencontrer dans ses promenades et lui adressait chaque fois des salutations et des louanges en vers arabes. Un jour, le secrétaire du khalife fit remarquer à son maître avec quel talent *Ukba* savait varier les compliments qu'il lui adressait. Mandé auprès d'*Almuktadir* et invité à solliciter de lui une faveur, *Ukba* demanda et obtint la grâce d'être réintégré dans son ancienne dignité. Après une année de bannissement, il revint donc comme exilarque à Bagdad (vers 918). Ce retour plut médiocrement à Kohen-Zédék et à ses partisans. A force d'intrigues et de cadeaux, ils réussirent à faire destituer et envoyer *Ukba* une deuxième fois en exil, et, pour qu'il n'eût pas l'occasion de reconquérir les bonnes grâces du khalife, il fut obligé de quitter les provinces orientales du khalifat ; il se rendit en Afrique, à Kairouan (vers 919). Là, il fut reçu avec de grands honneurs : la communauté juive de Kairouan, où se trouvait alors le célèbre médecin et philosophe Isaac Israeli, le traita en exilarque, établit

pour lui dans la synagogue un siège plus élevé que les autres, et lui fit oublier, par les égards et la vénération qu'elle lui témoignait, les vexations qu'il avait subies dans sa patrie.

Comme Kohen-Zédék avait combattu en Ukba, non l'homme, mais l'exilarque, il ne lui suffit pas d'avoir fait bannir son adversaire, il voulut faire disparaître l'exilarcat même. Mais le peuple tenait à cette institution et par habitude et aussi parce qu'il y rattachait le glorieux souvenir de la dynastie royale de David. D'un autre côté, le gaon de Sora commençait à se lasser du rôle effacé que lui imposait son ambitieux collègue de Pumbadita. Aussi, après que l'exilarcat fut resté vacant pendant un ou deux ans, le peuple demanda-t-il qu'il eût de nouveau un titulaire, et il désigna pour cette dignité *David ben Zakkai*, un parent d'Ukba. Le Collège de Sora tout entier ratifia le choix du peuple et alla présenter ses hommages (en 921) à David ben Zakkai, à Kasr, sa résidence ; mais Kohen-Zédék et le Collège de Pumbadita refusèrent de reconnaître le nouvel exilarque. Ambitieux, énergique et fermement résolu de se maintenir à son poste, David ben Zakkai, en vertu de son pouvoir d'exilarque, déposa Kohen-Zédék et nomma un autre gaon à sa place. Quoiqu'il fût délaissé, dès lors, par une partie de ses partisans, Kohen-Zédék n'abandonna pas la lutte. Ces tristes querelles entre le gaonat et l'exilarcat se prolongèrent pendant près de deux ans, elles affligèrent vivement les cœurs vraiment religieux.

Un aveugle, universellement respecté pour sa profonde piété, *Nissi Naharvani*, résolut de mettre fin à ces dissensions. Une nuit, il se rendit dans la demeure de Kohen-Zédék, et là, tâtonnant à travers l'appartement, il se présenta soudain dans le cabinet de travail du gaon. Ému de l'apparition subite de Naharvani à une heure avancée de la nuit, Kohen-Zédék se laissa convaincre par la parole chaleureuse et entraînante de cet aveugle si vénéré et il consentit à se réconcilier avec David ben Zakkai. Celui-ci, de son côté, fit des concessions à son adversaire et le rétablit dans ses fonctions de gaon de Pumbadita.

Après avoir échoué dans sa lutte contre l'exilarcat, Kohen-Zédék eut encore le chagrin de voir l'école de Sora, sous la direction d'un savant venu de pays lointain, briller d'un nouvel éclat et éclipser de nouveau pendant quelque temps sa rivale de Pumbadita. Ce fut le gaon *Saadia*, le fondateur de la philosophie religieuse chez les Juifs, qui rendit à l'académie de Sora son ancienne splendeur et ouvrit une nouvelle époque dans l'histoire juive.

## Deuxième époque – La science et la poésie juive à leur apogée

### Chapitre premier — Saadia, Hasdaï et leurs contemporains — (928-970)

Après la disparition de la branche des Carolingiens en Germanie, au moment où, dans l'Europe chrétienne, le dernier rayon de la vie intellectuelle s'éteignait sous les ténèbres croissantes du moyen âge, la civilisation juive brillait d'un très vif éclat. Tandis que les hauts dignitaires de l'Église et la foule ignorante étaient d'accord pour condamner toute recherche scientifique comme oeuvre diabolique, les chefs de la Synagogue encourageaient, au contraire, le peuple à s'instruire. Pendant trois siècles consécutifs, les docteurs juifs se montrèrent pour la plupart les principaux promoteurs de l'instruction.

Le mouvement qui se développa à cette époque, parmi les Juifs, avec une intensité si remarquable, était da surtout à deux savants, dont l'un vivait en Orient et l'autre en Occident : c'étaient Saadia, à Sora, et Hasdaï, en Espagne. Avec l'apparition de ces deux esprits éminents commence, dans l'histoire juive, une nouvelle époque, qu'on peut qualifier de *scientifique*. Ce fut pour le judaïsme comme un nouveau printemps, une époque de jeunesse et d'activité, pendant laquelle la poésie fit entendre ses accents gais et mélodieux. Devant ce réveil intellectuel, on oublia bien vite la chute de l'exilcarcat. Déjà une première fois, après la destruction du premier temple et la cessation du culte des sacrifices, une nouvelle vie religieuse avait refléuri en Israël sur des ruines. Maintenant, de nouveau, la vie religieuse des Juifs reprenait un admirable essor au moment même où, par suite de la fermeture des écoles babyloniennes, on la croyait éteinte pour toujours. Elle changea seulement de pays. Transplantée des bords de l'Euphrate en Europe, elle dépouilla peu à peu ses formes orientales pour prendre en quelque sorte un caractère européen. Saadia est le dernier représentant de la civilisation juive en Orient. Hasdaï et les autres savants qui se formèrent à son école sont les premiers promoteurs d'une civilisation judéo-européenne.

*Saïd* ou *Saadia ben Joseph* (892-942), de la ville de Fayyoun, dans la haute Égypte, fonda le premier une science juive parmi les rabbanites. Il fut le créateur de la philosophie religieuse au moyen âge. Son savoir était très étendu. Outre son érudition talmudique, il possédait des connaissances variées, qu'il avait acquise chez les caraites et les musulmans de son époque. Il avait également un sentiment très élevé de la religion et de la morale et était doué d'un caractère droit et ferme, sachant ce qu'il voulait et mettant au service de sa volonté une rare persévérance.

On sait peu de chose de sa jeunesse. Comme, de son temps, l'Égypte ne possédait pas de savants talmudistes, il faut bien admettre qu'il était redevable à sa seule intelligence de la supériorité qu'il avait acquise dans le domaine talmudique. Il était aussi très versé dans la littérature caraïte, comme aucun rabbanite ne le fut avant lui. A l'âge de vingt-trois ans, il publia, sous le titre de **Réfutation d'Anan**, un ouvrage de polémique contre les caraites.

On ne connaît pas le contenu de cet écrit, mais il est vraisemblable que Saadia y démontrait la nécessité de la tradition et faisait ressortir les erreurs et les inconséquences d'Anan. Un autre de ses ouvrages reproche à Anan d'avoir

étendu beaucoup trop loin les degrés de parenté et représente le fondateur du caraïsme comme un ambitieux **impudent et irréligieux**, que son outrecuidance seule a éloigné du judaïsme talmudique.

A peine arrivé à l'âge d'homme, Saadia, au grand profit du judaïsme, entreprit un travail qui présentait de nombreuses difficultés. Jusqu'alors, l'étude sérieuse de la Bible était restée le privilège des caraïtes, qui avaient publié de nombreux commentaires sur l'Écriture sainte. Les docteurs rabbanites n'accordaient d'attention qu'au Talmud. Frappé de cette infériorité des rabbanites, Saadia résolut de traduire la Bible en arabe, langue qui était alors comprise par les Juifs depuis l'extrême Occident jusqu'aux Indes ; il accompagna la traduction d'explications plus ou moins longues, selon qu'il le jugeait nécessaire. Par là, il poursuivait un triple but : rendre l'Écriture sainte accessible au peuple ; arrêter le développement du caraïsme qui, par des interprétations spécieuses, cherchait à mettre la tradition en contradiction avec la Bible ; et enfin, réagir contre les divagations des mystiques, qui prenaient à la lettre les anthropomorphismes de la Bible. Convaincu que la loi orale est d'origine divine aussi bien que la loi écrite, et persuadé, d'un autre côté, que ni l'Écriture sainte ni la tradition ne peuvent être en contradiction avec la raison, Saadia admettait que, s'il se rencontrait quand même des contradictions, elles ne pouvaient être qu'apparentes, et par sa traduction comme par son commentaire il s'efforça de les faire disparaître. Pour atteindre le but qu'il poursuivait, il dénaturait souvent le sens des mots. Aussi la traduction de Saadia, malgré l'esprit puissant et original de son auteur, présente-t-elle un défaut capital. Comme elle cherche à mettre la Bible d'accord avec la tradition et les conceptions philosophiques de l'époque, elle fait souvent dire au texte plus et autre chose qu'il ne dit en réalité.

Contrairement à l'habitude des Juifs qui écrivaient en arabe, Saadia transcrivit sa traduction en caractères arabes et non pas en caractères hébreux, pour la rendre accessible aux lecteurs musulmans.

En même temps qu'il traduisait la Bible, Saadia composa également une sorte de grammaire hébraïque en langue arabe et un lexique hébreu, connu sous le titre hébreu d'*Iggarôn*. Dans ce dernier ouvrage aussi se présentent bien des erreurs de sens et de philologie. Cependant, Saadia a rendu des services importants par ses travaux grammaticaux et exégétiques, parce qu'il a ouvert la voie, chez les rabbanites, à l'étude de la Bible et aux recherches linguistiques. Ses erreurs mêmes furent utiles à ses successeurs.

Par ses attaques contre le caraïsme, Saadia se créa de nombreux ennemis. Auparavant, les caraïtes pouvaient porter impunément des coups au judaïsme talmudique, sans craindre aucune riposte. Aussi étaient-ils fort irrités de se voir attaqués à leur tour, et ils cherchèrent naturellement à rendre coup pour coup. De là, entre les rabbanites et les caraïtes, une lutte très ardente, qui eut cet excellent résultat de réveiller dans les deux camps l'intérêt pour les études bibliques. Un des principaux antagonistes caraïtes de Saadia fut *Salmon ben Yeruhim (Ruhaim)*, né à Fostat en 885 et, par conséquent, âgé seulement de quelques années de plus que Saadia. D'autres caraïtes encore étaient entrés dans l'arène. Mais Saadia était toujours prompt à la riposte, se défendant avec vigueur et maintenant victorieusement tous ses arguments.

Grâce à sa vaillante polémique et à ses nombreux écrits, Saadia fut bientôt connu dans les communautés juives du khalifat de l'Afrique et de l'Orient. Sa réputation était surtout très grande dans la ville où résidait le gaon, à Sora.

A ce moment, la situation de l'académie de Sora était déplorable. En l'absence de savants, l'exilarque David ben Zakkai avait dû placer à la tête de cette école un simple tisserand du nom de Yom Tob Kahana ben Jacob. Celui-ci était en fonctions depuis deux ans quand il mourut (928). Sur les conseils de Kohen-Cédéq, gaon de Pumbadita, qui avait surtout en vue le développement de son école, l'exilarque résolut alors de laisser tomber complètement l'académie de Sora, d'en faire venir les membres restants à Pumbadita et de nommer un gaon honoraire de Sora qui aurait son siège à Pumbadita. Le fils d'un gaon de Pumbadita, du nom de Nathan ben Yehudaï, venait d'être revêtu de cette nouvelle dignité quand il mourut subitement. Pour les contemporains, la fin soudaine du gaon honoraire était un avertissement du ciel, c'était Dieu lui-même qui proclamait ainsi la nécessité de maintenir l'ancienne et vénérable académie de Sora. L'exilarque revint alors sur sa première décision et consentit à nommer de nouveau un gaon à Sora même.

Deux candidats étaient en présence, Saadia et une autre personne, peu connue, mais d'ancienne noblesse, et qui s'appelait Cémah ben Schahin. Ne sachant lequel nommer, l'exilarque David consulta Nissi Naharvani, dont l'avis lui paraissait être d'autant plus désintéressé qu'il avait décliné pour lui-même l'honneur d'être élevé au gaonat. Nissi se prononça en faveur de Cémah. Il reconnaissait cependant la grande supériorité de Saadia, qui, dit-il, *surpassait tous ses contemporains en sagesse, en piété et en éloquence, mais il craignait son esprit ferme et indépendant que rien n'effraie*. D'après Nissi, cette indépendance de caractère pouvait devenir une cause permanente de conflits entre Saadia et l'exilarque, et cela à un moment où ce dernier avait besoin de trouver dans le gaon de Sora un instrument docile pour réprimer l'arrogante présomption de l'académie de Pumbadita. David nomma néanmoins Saadia (mai 928).

C'était peut-être la première fois qu'on élevait à la dignité de gaon un savant du dehors, qui n'avait pas passé de nombreuses années dans les écoles talmudiques, ni franchi un à un tous les degrés de la hiérarchie. Il faut ajouter également que Saadia était connu par ses travaux scientifiques bien plus que par son érudition talmudique. Aussi peut-on dire que par la nomination de Saadia aux fonctions de gaon, la Babylonie renonçait en quelque sorte en faveur du dehors à la suprématie qu'elle avait exercée pendant sept siècles sur les Juifs de tous les pays et proclamait que pour elle les connaissances philosophiques avaient autant de valeur que la science talmudique. Le libre examen, banni des académies avec Anan, le fondateur du caraïsme, y fit sa rentrée solennelle avec le philosophe Saadia.

La personnalité de Saadia rendit un éclat momentané à l'école de Sora. Sentant la gravité des obligations qui lui incombait, le nouveau gaon se mit au travail avec ardeur. Il essaya de combler les lacunes qui s'étaient produites dans le Collège et confia les diverses fonctions académiques à des personnes méritantes, quoique jeunes. Mais il dut bientôt reconnaître que l'ancienne splendeur de Sora avait bien pâli, que les titres emphatiques et les qualifications pompeuses des divers fonctionnaires cachaient le vide et le néant, et que toutes ces vénérables antiquités étaient condamnées à une disparition prochaine. Sans autorité dans les communautés, l'exilarcat, au lieu de chercher un point d'appui dans son accord avec les académies, était en conflit perpétuel avec elles. A la cour, il n'avait d'influence qu'en l'achetant à deniers comptants et il n'obtenait du peuple que par des exactions les sommes considérables qui lui étaient nécessaires pour payer favoris et courtisans. Les collègues académiques, de leur côté, pressuraient

les communautés pour en tirer les ressources dont ils avaient besoin. Partout régnaient l'arbitraire et la violence. Ainsi, l'exilarque David excommunia les Juifs de Fars (Ramadan ?), parce qu'ils avaient refusé de contribuer à une collecte faite par son fils, et il en informa le khalife, qui leur infligea une forte amende.

Les gaonim n'avaient pas un mot de blâme pour de tels faits ! Saadia lui-même, si honnête et si courageux, était obligé de se taire, car son élection était encore de date trop récente. Du reste, sa renommée lui avait créé des ennemis, qui épiaient ses actes et ses paroles pour les tourner contre lui. D'une part, il avait pour adversaire Kohen-Cédék, le gaon de Pumbadita, affligé que son collègue de Sora le mît complètement dans l'ombre, et, d'autre part, il avait excité la haine d'Aaron (קאלב) ibn Sardjadou, de Bagdad, homme encore jeune, savant, riche et très influent. Comme il se sentait surveillé par des personnes malveillantes et que sa situation n'était pas encore très solide, il garda d'abord le silence sur les faits répréhensibles qu'il voyait commettre. Mais l'indignation l'emportant un jour sur la prudence, il s'éleva énergiquement contre la conduite coupable de ceux qui avaient la charge de représenter le judaïsme dans la Babylonie.

Voici le fait qui provoqua la protestation de Saadia. Dans un procès relatif à un héritage important, l'exilarque David, influencé par la promesse de recevoir un riche présent, avait rendu un jugement qui ne paraissait pas équitable. Pour rendre la sentence exécutoire, il demanda aux deux gaonim d'y apposer leur signature. Kohen-Cédék y consentit, mais Saadia s'y refusa, et, sur les instances des deux parties, il fit connaître les motifs de son refus. L'exilarque lui enjoignit, par l'intermédiaire de son fils Juda, de signer l'arrêt sans retard. Saadia répliqua que, dans les questions de droit, la loi prescrivait de n'avoir d'égards ni pour les grands ni pour les petits, et, malgré l'insistance de Juda et ses menaces de destitution, il persista dans son refus. Irrité de cette résistance, Juda leva la main sur Saadia et, d'un ton violent, lui ordonna encore une fois de signer. Les gens du gaon le mirent à la porte. Se considérant alors comme outragé, David révoqua le gaon, l'excommunia et nomma à sa place un homme encore très jeune, Joseph ben Jacob ben Satia. Loin de se laisser intimider, Saadia destitua à son tour l'exilarque David et, d'accord avec ses partisans, il le remplaça par son frère Josia Hassan (930).

Il se forma alors deux partis, celui de Saadia et celui de David. Le gaon était soutenu par tous les membres du Collège de Sora et par de nombreux savants de Bagdad, il avait contre lui Aaron ibn Sardjadou et probablement Kohen-Cédék avec le Collège de Pumbadita. Les deux adversaires en appelèrent au khalife Almouktadir et achetèrent à prix d'argent les bonnes grâces de ses favoris. Sur l'ordre du khalife, le vizir Ali ibn Isa, assisté de plusieurs hauts dignitaires, fit comparaître les deux partis devant lui. Il n'intervint aucune décision sous Almouktadir, sans doute à cause du grand nombre de vizirs qui se succédèrent dans les deux dernières années du règne de ce khalife et à cause des troubles qui se produisirent fréquemment pendant cette période (930-932). Saadia et Joseph ben Satia continuèrent à remplir tous les deux les fonctions de gaon de Sora, et David ainsi que son frère Josia Hassan restèrent tous les deux exilarques.

Ce ne fut qu'après la mort d'Almouktadir, tué dans une émeute (octobre 932), et à l'avènement de son successeur, le khalife Kahir, que la cause fut définitivement jugée. Kahir était extrêmement pauvre, son trésor était à sec et il avait un besoin pressant d'argent. Comme les partisans de David disposaient de ressources plus considérables que ceux de Saadia, ce fut l'exilarque qui

triompha. Kahir défendit à Saadia de conserver les fonctions de gaon et peut-être même de continuer à séjourner à Sora (933). L'anti-exilarque Hassan fut exilé à Khorassan, où il mourut.

Saadia vécut pendant quatre ans (933-937) très retiré à Bagdad. Quoique sa santé et son caractère se fussent altérés à la suite des déboires qu'il avait subis, son esprit avait conservé toute sa puissance, et c'est dans sa retraite, à Bagdad, qu'il composa ses oeuvres les plus importantes et les plus originales. Il écrivit des travaux talmudiques et des prières rimées et non rimées empreintes d'une ardente piété, réunit les prières de la Synagogue dans un ordre régulier (Siddour), publia les règles du calendrier (Ibbour), soutint des discussions avec le massorète Aaron ben Ascher, de Tibériade, et se montra, en général, dans cette période, un écrivain actif et fécond.

Ses écrits les plus remarquables sont les deux ouvrages dans lesquels il a exposé ses idées philosophiques : son commentaire sur **le Livre de la Création** (*Séfér Yecira*) et son **Traité des Croyances et des Opinions**, tous deux en arabe. Ni les caraites ni les Arabes ne possédaient encore à cette époque un système complet de philosophie religieuse. Saadia fut le premier à créer un pareil système; il emprunta à l'école arabe des mutazillites sa méthode et quelques-unes des questions philosophiques qu'il traita -dans ses ouvrages. Quelques années auparavant, Saadia avait eu la singulière idée de publier un parallèle entre les dix commandements et les dix catégories d'Aristote.

En publiant (en 934) le **Traité des Croyances et des Opinions**, Saadia avait pour but de combattre et de rectifier les erreurs qui avaient cours sur le judaïsme parmi les incrédules et les sceptiques, et aussi dans la foule croyante mais ignorante, qui considérait comme hérétiques ceux qui se permettaient de raisonner sur les questions religieuses. *Je suis vivement peiné*, dit Saadia dans son introduction, *qu'il existe des êtres intelligents, même parmi mon peuple, qui ont une foi imparfaite et des idées religieuses absolument fausses. Les uns nient des vérités claires comme le soleil et se vantent d'être incrédules, d'autres sont plongés dans l'abîme du doute, ils sont submergés sous des flots d'erreurs, et le plus courageux nageur n'ose pas les en tirer. Étant, par la grâce de Dieu, en état de leur être utile, je considère comme un devoir de les remettre par mon enseignement dans le droit chemin... A ceux qui déclarent que la spéculation philosophique conduit à la négation et à l'incrédulité, je répondrai que pareille crainte ne peut exister que chez la foule ignorante, chez ceux, par exemple, qui croient dans notre pays que quiconque se rend aux Indes est sûr de s'enrichir, ou chez ceux qui admettent que quelque monstre semblable à un dragon avale la lune et produit ainsi l'éclipse, ou qui croient à d'autres absurdités de ce genre. On objectera peut-être que les plus éminents d'entre les docteurs juifs ont défendu de rechercher l'origine du temps et de l'espace, comme il est dit dans le Talmud (Haguiga, 11) : **Celui qui se préoccupe de ce qui est en bas et en haut, de ce qui a été avant et sera après, n'est pas digne de vivre.** Je répliquerai à ces adversaires de la philosophie qu'il n'est pas possible que le Talmud ait défendu la spéculation sérieuse, puisque notre Créateur nous l'a, au contraire, prescrite... Les Talmudistes nous défendent seulement de dédaigner complètement les livres des prophètes et d'accepter ce que la raison suggère à chacun de nous sur l'espace et le temps, parce que nous pourrions être conduits tantôt à la vérité, tantôt à l'erreur... Même dans les cas où nous atteindrions la vérité, cette vérité ne serait pas établie sur des bases solides, parce qu'elle ne serait pas confirmée par la Révélation. Mais si la philosophie est guidée par la foi, elle ne s'égarera pas, elle confirmera au contraire les vérités de la Révélation et*

*pourra réfuter les objections faites par les incrédules contre la Révélation. On peut considérer comme acquise a priori la vérité du judaïsme révélé, puisqu'elle a été affirmée par des miracles... Mais, pourrait-on objecter, si la spéculation philosophique apporte à l'esprit la même conviction que la Révélation, celle-ci a été inutile puisque la raison humaine est capable de trouver la vérité sans l'intervention divine. A cet argument je réponds que la Révélation a été nécessaire, parce que l'esprit humain livré à ses seules facultés n'aurait découvert la vérité qu'après de longs tâtonnements, il aurait été assailli de mille doutes, et mille accidents l'auraient fait dévier du droit chemin. Dieu nous a épargné toutes ces difficultés et nous a envoyé ses messagers, qui nous ont parlé en son nom et ont confirmé leurs paroles par des miracles.*

Cette argumentation en faveur de la Révélation était devenue nécessaire à l'époque de Saadia. Car, par suite de l'influence de l'école philosophique des mutazilites, l'incrédulité religieuse avait fait dans le khalifat d'Orient de tels progrès qu'un poète arabe, Abou-l-Ala, contemporain de Saadia, pouvait dire : *Musulmans, juifs, chrétiens et mages, tous marchent dans l'erreur et les ténèbres ; il n'y a plus dans le monde que deux espèces d'hommes, les uns sont intelligents mais incrédules, les autres ont la foi mais manquent d'intelligence.* Le judaïsme n'avait point échappé aux attaques des sceptiques. On avait commencé par dénier toute autorité aux décisions des gaonim et des docteurs du Talmud, puis peu à peu on avait mis en doute le caractère sacré de la Bible et le fait même de la Révélation.

Le principal représentant du scepticisme juif de cette époque était le rabbanite Hivi Albalchi, de la ville de Balch, dans l'ancienne Bactriane. Dans un de ses ouvrages, il s'attaqua à la Bible et fit deux cents objections contre la possibilité d'une Révélation divine. Malgré leur hardiesse, les opinions de Hivi trouvèrent des partisans, même de son temps, et furent enseignées dans certaines écoles juives. Saadia, qui avait déjà écrit en Égypte contre Hivi, s'efforça particulièrement dans son **Traité des Croyances et des Opinions** de prouver l'inanité des objections de son adversaire contre la Révélation, en même temps qu'il réfutait les arguments invoqués contre le judaïsme par les chrétiens et les musulmans.

Pendant que Saadia, banni et excommunié, composait son important et remarquable ouvrage philosophique, les circonstances étaient devenues plus favorables pour lui. Au cruel et cupide khalife Kahir avait succédé un souverain honnête et juste, Alradhi, dont le vizir, Ali ibn Isa, estimait beaucoup Saadia. Le gaon Kohen-Cédék était mort en 936 et avait été remplacé par un homme paisible, Cémah ben Kafnaï. L'exilarque David n'avait donc plus qu'un seul partisan sérieux, Aaron ibn Sardjadou. La réputation de Saadia avait, au contraire, tellement grandi que dans un nouveau procès qui venait d'éclater une des parties avait chargé le gaon exilé de la représenter contre l'exilarque David, défenseur de l'autre partie. Irrité de ce choix, qu'il considérait comme une injure personnelle, l'exilarque fit maltraiter celui qui avait fait appel à l'honnêteté et au talent de Saadia. Cet acte de violence produisit une vive émotion, on se convainquit de la nécessité de tenter un rapprochement entre le gaon et l'exilarque, et, pour réussir dans cette tentative, on invoqua l'intervention d'une personne influente de Bagdad, Kasser ben Aaron, beau-père d'ibn Sardjadou.

Kasser accepta la mission de paix qu'on lui confiait et parvint tout d'abord à réconcilier son gendre avec Saadia. Après bien des pourparlers, l'exilarque consentit enfin, à son tour, à faire la paix. Une fois ce résultat obtenu, Kasser

demanda à Saadia d'oublier également et de pardonner. Le gaon accéda avec empressement à cette proposition. Quand Saadia et David se rencontrèrent, en présence d'une foule sympathique, dans la maison où devait avoir lieu la réconciliation définitive, ils s'embrassèrent cordialement et se promirent de vivre dorénavant en amis. Saadia resta pendant plusieurs jours l'hôte fêté de l'exilarque et fut rétabli avec des honneurs particuliers dans ses fonctions de gaon.

A la suite de cette réintégration, l'académie de Sora reconquit son éclat et sa supériorité sur sa rivale de Pumbadita. On la consulta des pays les plus éloignés sur des points de casuistique, et Saadia, malgré son déplorable état de santé, répondit à toutes les questions qui lui étaient soumises. La plupart de ses réponses, qui sont très nombreuses et datent en grande partie de la dernière année de son gaonat, sont écrites en arabe ; quelques-unes seulement sont rédigées en hébreu.

Après la mort de David (vers 940), Saadia fit preuve d'une grande générosité d'âme. Oubliant l'iniquité dont il avait été victime, il chercha et réussit à faire élever Juda, le fils de son ancien adversaire, à la dignité d'exilarque. Juda ne conserva ses fonctions que pendant sept mois ; il mourut, laissant un enfant de douze ans. Saadia recueillit l'orphelin dans sa maison et l'éleva avec soin, pour qu'il pût succéder un jour à son père. Il nomma provisoirement comme exilarque un parent de l'orphelin, un membre de la famille des *Benè-Haiman*, résidant à Nisibis. A peine installé, le nouveau Rèsch Galutha fut accusé, par des musulmans d'avoir outragé Mahomet, et il fut tué.

Quand le fils de Juda eut atteint l'âge d'homme, on l'investit de la dignité d'exilarque. Résolus, dans leur fanatisme, à ne pas tolérer que les Juifs eussent plus longtemps à leur tête un prince de leur religion, des musulmans, nobles et gens du peuple, formèrent un complot contre la vie de l'exilarque. En vain le khalife chercha à entraver l'exécution de ce projet. Le crime fut accompli. Pour ne pas mettre de nouvelles existences en danger, les représentants du judaïsme décidèrent de ne plus nommer d'exilarque. C'est ainsi que disparut l'exilarcat après une durée de sept siècles. Il succomba sous les coups du fanatisme musulman comme le patriarcat avait succombé auparavant en Judée sous les attaques de l'intolérance chrétienne. L'unité du judaïsme babylonien n'était plus représentée que par les academies de Sora et de Pumbadita ; mais celles-ci aussi étaient près de leur fin.

La mort de Saadia (942) amena la décadence irrémédiable de l'école de Sora. Quoique Saadia eût laissé un fils, Dossa, qui était versé dans le Talmud et la philosophie, on lui donna comme successeur son ancien rival, Joseph ben Satia. Sous ce gaon, l'académie de Sora perdit la prépondérance que Saadia lui avait assurée sur l'école de Pumbadita. Celle-ci était alors dirigée par Ibn Sardjadou, homme fort riche, établi pendant longtemps comme commerçant à Bagdad, et qui avait été élevé au plus haut grade de la hiérarchie académique sans avoir eu à franchir les échelons inférieurs et sans jamais avoir été membre du Collège. Il possédait quelques connaissances philosophiques et avait publié un ouvrage sur la philosophie et un commentaire sur le Pentateuque.

Pendant les dix-huit années qu'Ibn Sardjadou resta en fonctions (943-960), il travailla de tout son pouvoir, à l'exemple de son prédécesseur Kohen-Cédék, à étendre l'influence et l'autorité de son école. De toutes parts on lui adressait des questions rituelles. L'académie de Sora, au contraire, déclinait de plus en plus ; elle ne recevait plus de subsides du dehors et, par conséquent, ne pouvait plus

entretenir d'élèves. Sa décadence devint telle que son chef, Joseph ibn Satia, l'abandonna lui-même pour se rendre (vers 948) à Bassora.

Les Juifs de Sora voyaient arriver avec douleur la fin de l'école fondée par Rab, qui, pendant plus de sept siècles, avait fait la gloire de leur communauté. Ils essayèrent donc de relever leur académie. Quatre jeunes savants furent envoyés à l'étranger pour recueillir des dons et réveiller l'intérêt des communautés juives en faveur de cette ancienne et vénérable école. Mais la fatalité paraissait conspirer contre l'académie de Sora. Les quatre délégués furent faits prisonniers, sur les côtes d'Italie, par un amiral hispano-maure, Ibn Ruhami, et expédiés, l'un en Égypte, l'autre en Afrique, le troisième à Cordoue et le dernier probablement à Narbonne. Loin d'aider à la reconstitution de l'école de Sora, ces quatre savants contribuèrent par, leur départ, involontairement, il est vrai, à précipiter la chute du gaonat. C'était l'Espagne qui allait devenir le centre de la civilisation juive.

Encouragés par la disparition de l'école de Sora et surtout par la mort de Saadia, leur plus redoutable adversaire, les caraites attaquèrent de nouveau les rabbanites avec une grande violence. On aurait dit qu'il s'agissait pour eux de donner le coup de grâce au rabbanisme. Salmon ben Yeruham, si vivement combattu par Saadia, arriva en toute hâte de Palestine en Babylonie pour accuser son ancien adversaire, dont la mort le garantissait contre toute nouvelle riposte, de n'avoir su défendre le Talmud qu'en l'interprétant faussement. A côté de lui, luttait avec vaillance et passion un jeune caraïte de Jérusalem, Aboulsari Sahal ben Maçliah Kohen, homme austère et fanatique, qui comprenait l'arabe, écrivait l'hébreu avec une grande élégance et passait aux yeux de ses coreligionnaires pour un savant remarquable.

Comme si c'était une question d'honneur pour les caraites de réfuter les arguments de Saadia, Sahal, après bien d'autres écrivains, commença par répondre aux attaques que le gaon avait dirigées contre le caraïsme. Mais il ne s'en tint pas là. Il organisa des conférences publiques, probablement à Bagdad, pour démontrer les erreurs des rabbanites, il y adjurait les assistants, par leur salut, de rejeter tout ce qui est tradition et de refuser toute obéissance aux lois établies par les académies de Sora et de Pumbadita, *personnifiées par les deux femmes coupables dont parle le prophète Zacharie, et qui ont transporté le péché en Babylonie*. Ces attaques ne restèrent naturellement pas sans réponse. Un rabbanite influent semble avoir fait appel au pouvoir séculier pour mettre fin à la propagande caraïte. Un autre rabbanite, Jacob ben Samuel, disciple de Saadia, emprunta à Sahal ses propres armes pour le combattre, il parla contre le caraïsme dans les rues et sur les places publiques.

La réplique passionnée de Sahal aux attaques de Jacob, rédigée dans un excellent hébreu, donne des renseignements intéressants sur la situation du caraïsme et du rabbanisme de ce temps. Après avoir raillé en vers élégants le mauvais style hébreu de son adversaire et accusé les rabbanites d'avoir dénaturé le judaïsme, Sahal continue en ces termes : *Je suis venu de Jérusalem pour avertir le peuple et le remettre dans le droit chemin. Que n'ai-je la force d'aller de ville en ville pour réveiller le peuple de Dieu ! Tu crois que j'ai été attiré en Babylonie par l'espoir d'un bénéfice, comme tant d'autres qui écorchent les pauvres jusqu'à l'os. Je me suis rendu ici au nom de Dieu... Pouvais-je m'abstenir de faire ce voyage quand je me sentais profondément ému devant l'impiété de mes frères et concitoyens, quand je les voyais suivre une mauvaise route, imposer un joug pesant aux ignorants, opprimer et rançonner les faibles,*

*établir leur autorité par l'excommunication et la persécution, faire appel au bras séculier des musulmans, contraindre les pauvres à emprunter de l'argent à intérêts pour s'enrichir et pouvoir acheter l'appui des fonctionnaires ! Comment me taire quand je vois les chefs des communautés manger sans scrupule avec des non juifs, quand je m'aperçois que des membres de mon peuple adoptent des pratiques païennes, s'assoient sur des tombes, séjournent avec les morts et adressent avec ferveur cette invocation à José le Galiléen : **Puisses-tu me guérir ! Puisses-tu me donner des enfants !** Pour obtenir la guérison, ils se rendent en pèlerinage auprès des tombeaux d'hommes pieux, font des illuminations ou brillent de l'encens en leur honneur... Enfants d'Israël, ayez pitié de votre âme, choisissez le bon chemin ! N'objectez pas que les docteurs caraites aussi sont en désaccord entre eux sur ce qui constitue véritablement la religion et qu'ainsi vous ne pouvez pas savoir où trouver la vérité. Sachez que les caraites ne veulent exercer aucune autorité sur vous, ils vous conseillent seulement d'examiner et de raisonner par vous-mêmes.*

Outre la polémique vigoureuse de Sahal, Jacob ben Samuel eut encore à repousser les attaques d'un autre caraïte, Yephet ibn Ali Hallévi (Abou Ali Hassan), de Bassora (950-990). Malgré ses oeuvres grammaticales et ses commentaires bibliques, malgré la grande autorité dont il jouissait parmi les caraites, Yephet n'est pas un écrivain sérieux. Comme tous ses coreligionnaires, il est prolix, amphigourique et superficiel. On remarque bien vite, dans les écrits des caraites, qu'ils ne sont pas habitués, comme les rabbanites, à la dialectique pénétrante du Talmud ; ils manquent de précision et de profondeur. A cette époque, ces défauts étaient encore plus frappants chez les caraites, esclaves de la lettre et sans aucune envolée vers la spéculation élevée. Ainsi Salmon ben Yeruham, qui écrivait jusqu'à un âge avancé (au moins jusqu'en 957), publiant des commentaires sur le Pentateuque et les Hagiographes et d'autres travaux restés inconnus, était ennemi déclaré de toute recherche philosophique. *Malheur*, dit-il dans son commentaire sur les Psaumes, *trois fois malheur sur ceux qui délaissent la Bible pour d'autres études, consacrent inutilement leur temps à des sciences étrangères et tournent le dos à la vérité divine ! Vaine et stérile est la philosophie ! Ou ne trouve pas deux philosophes qui soient d'accord sur un point quelconque. Il se rencontre aussi des Juifs qui étudient la littérature arabe et sont ainsi amenés à négliger la Loi de Dieu.* Quel contraste entre Saadia et son adversaire ! Le gaon aimait la philosophie et savait l'utiliser au profit du judaïsme, Salmon ben Yeruham l'anathémisait sans la connaître et voulait s'en tenir à un judaïsme pétrifié.

Quand l'école de Sora fut fermée, Aaron ibn Sardjadou se flattait que l'école de Pumbadita resterait seule le centre de la civilisation juive; mais ses prévisions furent trompées. Il n'assista cependant pas à la ruine de ses espérances. Ce fut seulement après sa mort que des rivalités éclatèrent à Pumbadita et amenèrent la décadence de l'académie. A force d'intrigues, Néhémia, le fils de Kohen-Cédéq, était parvenu à recueillir la succession d'Ibn Sardjadou, mais il avait contre lui tout le Collège, alors présidé par un homme de haute noblesse, Scherira ben Hanania. Soutenu seulement par quelques riches personnages, il put quand même rester dans ses fonctions pendant huit ans (960-968), mais ne fut jamais reconnu comme gaon par ses adversaires.

Pendant qu'on se disputait à Pumbadita la dignité de chef d'école et, par conséquent, la direction religieuse du judaïsme, les quatre savants de Sora dont il a été question plus haut fondaient de nouvelles écoles talmudiques dans les pays où ils étaient emmenés captifs, en Égypte, en Afrique, en Espagne et en

France, et ils rendaient ainsi les communautés juives de ces contrées indépendantes du gaonat. Ces quatre talmudistes s'appelaient : *Schemaria ben Elkanan*, racheté de l'esclavage à Alexandrie (Égypte) et établi ensuite à Misr (Caire) ; *Huschiel*, vendu dans un port de l'Afrique et rendu à la liberté à Kairouan ; le troisième était probablement *Nathan ben Isaac Kohen*, le *Babylonien*, qui, à ce que l'on croit, se rendit à Narbonne ; enfin le quatrième était *Moïse ben Hanok*.

Moïse ben Hanok subit de nombreuses tribulations. Étant seul marié parmi les quatre délégués de Sora, il avait emmené avec lui sa femme et son jeune fils. Sur le vaisseau, l'amiral Ibn Ruhami convoitait la compagne de Moïse, qui était d'une beauté remarquable, et le lui fit comprendre. La jeune femme, enrayée du sort qui la menaçait, demanda en hébreu à son mari si les personnes qui périssaient dans la mer seraient aussi un jour rappelées à la vie. Sur la réponse affirmative de Moïse, elle se précipita dans les flots.

Amené avec son enfant comme esclave à Cordoue, Moïse fut racheté par la communauté. Pour ne pas tirer de profit matériel de l'enseignement de la Loi, il laissa ignorer sa profonde érudition talmudique. Ce fut sous des haillons qu'il se rendit un jour à l'école de Cordoue, où enseignait alors le rabbin et juge Nathan, homme peu versé dans le Talmud mais admiré en Espagne comme une des lumières du pays. Assis comme un auditeur ignorant dans un coing près de la porte, il ne put s'empêcher, en entendant Nathan expliquer en écolier un passage du Talmud, de faire timidement quelques objections. Les assistants reconnurent immédiatement un maître dans le malheureux qu'ils venaient de racheter ; ils le pressèrent d'élucider le passage controversé et de résoudre en même temps d'autres questions soumises à l'examen du rabbin. A la grande surprise et à l'admiration de l'assistance, Moïse exposa ses idées avec une érudition et une compétence rares. Ce jour même, Nathan, faisant preuve d'un remarquable désintéressement, déclara qu'il cédait sa place de juge et de rabbin au savant étranger qui était veau à l'école sous des vêtements de mendiant. La communauté de Cordoue plaça alors Moïse ben Hanok à sa tête, le combla de présents, lui assura un traitement annuel et mit un luxueux carrosse à sa disposition.

En apprenant que son prisonnier avait une si haute valeur, ibn Ruhami voulut rompre le marché qu'il avait conclu avec la communauté pour obtenir une rançon plus élevée. Grâce à l'intervention de Hasdaï, alors tout-puissant à la cour, le khalife Abdul Rahman III fit renoncer l'amiral à ses prétentions. Ce souverain s'était montré très empressé à donner satisfaction, dans cette question, à la communauté juive, parce qu'il voyait avec déplaisir des sommes considérables sortir tous les ans de son royaume pour soutenir le gaonat, placé sous l'autorité d'un khalifat ennemi. Il était donc enchanté que ses sujets juifs pussent se rendre indépendants de l'académie de Pumbadita en fondant une école talmudique à Cordoue.

De leur côté, deux des anciens compagnons de Moïse créèrent au Caire et à Kairouan des écoles talmudiques, qui devinrent des foyers d'instruction pour l'Égypte et le khalifat des Fatimides, et permirent à ces pays de cesser leurs relations avec le gaonat.

Mais parmi ces diverses contrées, l'Espagne ou l'Andalousie musulmane jouissait seule d'une situation politique et intellectuelle assez heureuse pour pouvoir aspirer à devenir le centre de la science juive et à enlever à la Babylonie la direction spirituelle du judaïsme. L'Égypte n'était pas indépendante, elle n'était

qu'une province de l'empire fatimide. Du reste, elle n'offrait pas de terrain propice pour la haute culture intellectuelle et était condamnée à rester, ce qu'elle a toujours été et ce qu'elle est encore aujourd'hui, un grenier de blé. L'empire des Fatimides, fondé en Afrique, en face des côtes d'Italie, paraissait offrir des conditions plus favorables. Les Juifs de Kairouan, la capitale des Fatimides, avaient témoigné de tout temps d'un intérêt très vif pour l'étude du Talmud et les recherches scientifiques. Avant l'arrivée de Huschiel, ils possédaient déjà une école, dont le chef portait le titre de président de l'assemblée (Resch Kalla, Rosch). Quand Huschiel vint parmi eux, ils le placèrent à la tête de leur école avec le titre de *Rosch* et lui fournirent les moyens nécessaires pour développer l'enseignement du Talmud. Pendant son séjour à Kairouan (950-980), Huschiel forma deux élèves remarquables, son fils Hananel et un indigène nommé Jacob ben Nissim ibn Schahin. A cette époque, vivait également à Kairouan un disciple d'Isaac Israeli, le médecin et favori des deux premiers khalifes fatimides ; il s'appelait Abousahal Dounasch (Adonim) ben Tamim.

*Abousahal Dounasch* (vers 900-960) était le médecin du troisième khalife fatimide Ismael Almanzour ibn u'l Kaïm ; il avait peut-être déjà exercé ces fonctions auprès du père de ce prince. Originaire de l'Irak, il vint dès son jeune âge à Kairouan, on, sous la direction d'Isaac Israeli, il étudia toutes les sciences connues de son temps. Il a écrit des ouvrages sur la médecine, l'astronomie et les chiures indiens. Sa réputation était tellement grande chez les Arabes que, pour l'accaparer au profit de l'islamisme, ils répandirent le bruit que Dounasch s'était fait musulman. Cette information est fautive. Le disciple d'Israeli resta fidèle au judaïsme jusqu'à la fin de sa vie. — Dounasch était en correspondance avec Hasdaï, pour qui il composa un opuscule astronomique sur le calendrier juif.

Sans être un savant éminent, Dounasch aurait certainement pu créer à Kairouan un mouvement scientifique juif qui, de cette ville, se serait étendu dans des régions plus éloignées si, par son origine même, le khalifat fatimide n'avait offert un terrain rebelle à toute culture juive. La dynastie des Fatimides, fondée par un imposteur qui se faisait passer pour le vrai imam et le mahdi, était forcément intolérante. Pour développer sa puissance, elle avait besoin de soldats fanatiques, et son principal instrument de propagande religieuse était le glaive. Dans de telles conditions, il était impossible que la civilisation juive prit racine dans l'empire des Fatimides.

Elle pouvait encore bien moins se développer dans les pays chrétiens d'Europe, qui à cette époque, étaient presque barbares. Les Juifs de ces contrées ressemblaient sous ce rapport à leurs concitoyens des autres confessions. Ce n'est qu'en Italie qu'on trouvait quelques rares talmudistes, mais sans valeur sérieuse. En général, les juifs italiens n'ont montré d'originalité dans aucune science, ils sont presque toujours restés les disciples laborieux et zélés de maîtres étrangers. Aussi ne se faisait-on pas faute en Babylonie de se moquer des **sages** de Rome, c'est-à-dire de l'Italie. Même Sabbataï Donnolo, le représentant de la science juive en Italie du temps de Saadia, était une individualité de valeur moyenne, pour ne pas dire médiocre. Il doit sa réputation à sa vie accidentée bien plus qu'à son savoir.

*Sabbataï Donnolo* (Domnoulos), né en 913 et mort vers 970, était d'Oria, près d'Otrante. Il avait douze ans quand il fut fait prisonnier avec ses parents et d'autres Juifs d'Oria (9 Thamouz ou 4 juillet 925), lors de l'invasion de l'Apulie et de la Calabre, par les musulmans de l'empire fatimide. Ses parents et le reste de sa famille furent emmenés les uns à Palerme et les autres en Afrique, mais lui fut

racheté et resta à Trani. Orphelin, livré à ses propres forces, Donnolo se mit au travail avec ardeur; il étudia la médecine, se laissa séduire par les divagations de l'astrologie et acquit rapidement une grande réputation. Le vice-roi (basilicus) Eupraxios, qui gouvernait la Calabre au nom de l'empereur de Byzance, l'attacha comme médecin à sa personne. Dès qu'il eut acquis quel-que fortune, il se mit à acheter de nombreux ouvrages d'astrologie et entreprit de longs voyages; il poussa même jusqu'à Bagdad. Il consigna le résultat de ses études et de ses recherches dans un livre qu'il publia en 946 et qui, à en juger par les fragments qui en restent, n'a pas grande valeur. Mais il éprouvait pour cette œuvre une affection très vive et une estime toute particulière, parce qu'elle était destinée, dans sa pensée, à transmettre à la postérité le nom de **Sabbataï Donnolo d'Oria**.

Quelque médiocre que parût Donnolo comparativement à Saadia et d'autres savants juifs de son temps, il était cependant bien supérieur à son compatriote *Nil le jeune*, de Rossano, abbé de Grotta Ferrata, qui représente la dévotion catholique de ce temps et que l'Église a béatifié plus tard. Donnolo et Nil étaient liés d'amitié depuis leur jeune âge. Un jour que le médecin juif voyait l'ascète chrétien épuisé par les macérations qu'il s'imposait, il lui offrit un remède qui devait le prémunir contre les accès d'épilepsie dont il était menacé. Par fanatisme, saint Nil refusa le remède, il ne voulait pas, comme il dit, qu'un Juif prit se vanter d'avoir guéri le Saint, le Thaumaturge. Ce trait aide à faire connaître l'état d'esprit des catholiques d'Italie au Xe siècle.

Ainsi, ce n'était ni dans l'Europe chrétienne, retombée dans la barbarie d'où les premiers Carolingiens avaient essayé de la tirer, ni dans le khalifat fatimide, si près de sa décrépitude, que la science juive pouvait être transplantée de Babylonie. Seule l'Espagne musulmane, qui comprenait la plus grande partie de la presqu'île pyrénéenne, offrait alors un sol favorable à la culture juive. Gouvernée par le khalife Abdul Rahman III, l'Espagne était à cette époque un brillant centre d'activité intellectuelle. Avec ce prince commença en Espagne l'époque classique de la civilisation arabe, favorisée par le bien-être du peuple et la tolérance des souverains. En ce temps, les khalifes d'Espagne étaient, en effet, des souverains libres de préjugés, qui protégeaient tous les hommes de talent sans s'enquérir de leur religion. Ils estimaient particulièrement les favoris des Muses, les poètes aux chants mélodieux et spirituels. A leurs yeux, un beau poème avait plus de prix qu'une victoire. Le souverain trouvait des imitateurs jusque chez les moindres gouverneurs de province, qui s'honoraient de compter au nombre de leurs amis des savants et des poètes, et de leur servir des pensions pour les mettre à l'abri de toute préoccupation matérielle.

Un tel milieu agit fortement sur les Juifs. A l'exemple des Arabes, ils s'enthousiasmèrent pour la poésie et la science. Pour eux aussi, l'Espagne devint *un jardin délicieux où fleurissait une belle et joyeuse poésie, le pays de l'étude et des recherches*. Comme les mouzarabes, c'est-à-dire les chrétiens établis parmi les musulmans, ils se familiarisèrent avec la langue et la littérature des conquérants. Seulement chez les mouzarabes, l'assimilation avec les musulmans fut telle qu'ils oublièrent leur langue maternelle, le latin gothique, ne purent plus comprendre leurs livres religieux et renoncèrent même à leur foi. Les Juifs, au contraire, en acquérant des connaissances profanes, aimèrent encore d'un amour plus pro-fond leur idiome, leurs livres sacrés et leurs croyances héréditaires. Grâce à ce concours de circonstances favorables, l'Espagne juive put d'abord se mesurer avec la Babylonie, lui enlever ensuite la direction du judaïsme et la conserver pendant près de cinq siècles.

Trois savants eurent le mérite de créer la civilisation hispano-juive : Moïse ben Hanok, que le hasard avait conduit à Cordoue ; le premier grammairien andalou, Menahem ben Sarouk ; et enfin le poète Dounasch ben Labrat. Mais les efforts de ces trois hommes auraient peut-être échoué s'ils n'avaient été secondés par une personnalité éminente, qui mit au service du judaïsme espagnol sa vaste intelligence et sa situation élevée. Cet homme était *Abou Youssef Hasdaï ben Isaac ibn Schaprouf* (né vers 915 et mort vers 970), de la famille d'Ibn Ezra. Il fut le premier de cette longue suite de personnages généreux et haut placés qui se donnèrent pour tâche la protection et la glorification du judaïsme. Hasdaï n'avait rien de la gaucherie de l'Oriental, ni de la triste gravité du Juif ; c'était une figure toute moderne, aux manières affables et aisées. Avec lui, l'histoire juive prend en quelque sorte un cachet européen.

Les aïeux de Hasdaï étaient originaires de Jaen. Son père Isaac, établi probablement à Cordoue, était riche et se montrait très libéral envers les savants. Il avait appris à son fils à estimer la science et à faire un noble emploi de sa fortune. Hasdaï avait étudié la médecine, mais ne la pratiqua jamais. Il connaissait plusieurs langues ; outre l'hébreu et l'arabe, il savait le latin. Abdul Rahman III, qui entretenait des relations diplomatiques avec les petites cours chrétiennes du nord de l'Espagne, appréciait beaucoup le savoir et l'habileté de Hasdaï, il le nomma son interprète (vers 940) et le chargea souvent de négociations diplomatiques. Hasdaï remporta un jour un succès marqué. Il réussit à faire venir à Cordoue, pour y contracter une alliance avec Abdul Rahman, Sancho Ramirez, roi de Léon, et Toda, reine de Navarre, avec une nombreuse suite de nobles et de prélats. Satisfait des services qu'il lui rendait, le khalife confia à Hasdaï des fonctions analogues à celles de ministre des affaires extérieures, le chargeant d'accueillir les ambassadeurs des puissances étrangères, de recevoir d'eux leurs lettres de créance et d'échanger avec eux les cadeaux que les souverains s'offraient en pareil cas. Hasdaï remplissait également les fonctions de ministre des finances et du commerce. Il n'avait cependant aucun titre officiel, il n'était ni vizir (*hadjib* chez les musulmans d'Espagne) ni secrétaire d'État (*katib*). Car, devant les préjugés que les Arabes nourrissaient encore contre les Juifs, le khalife, malgré son esprit large et tolérant, n'osait pas investir ouvertement Hasdaï d'une dignité de l'État. Ce n'est que peu à peu, et à force de prudence et d'intelligence, que les Juifs parvinrent à triompher de ces préventions.

Animé de sentiments très religieux, Hasdaï était convaincu qu'il devait sa haute situation non pas à son mérite mais à la protection divine, et il se croyait choisi par Dieu pour employer son influence et sa fortune en faveur de ses coreligionnaires. Aussi devint-il le protecteur et le défenseur des communautés juives de l'Espagne et de l'étranger. A Cordoue même, il exerçait sur la communauté une sorte de souveraineté politique et judiciaire. Quoiqu'il fût, sans doute, encore moins versé dans le Talmud que ce Nathan qui dut se retirer devant Moïse ben Hanok, l'académie de Babylone lui décerna cependant le titre pompeux de *chef des assemblées de savants* (Resch Kalla).

On a déjà vu précédemment que Hasdaï était lié avec Dounasch ben Tamim, qui composa pour lui un traité astronomique sur la calendrier juif. Il était aussi en relations avec Dossa, le fils de Saadia, qui, sur sa demande, lui envoya la biographie de son père. Du reste, Hasdaï s'intéressait vivement à ses frères de toutes les contrées. Chaque fois que des ambassadeurs lui rendaient visite, il s'informait de la situation des Juifs de leur pays et les recommandait à leur bienveillance.

A deux reprises différentes, Hasdaï eut l'occasion d'entrer en rapports avec des délégués envoyés par les puissances les plus importantes de l'Europe. L'empire byzantin, menacé de tous les côtés, avait besoin sans cesse des secours du dehors. Sous le règne du faible et prétentieux Constantin VIII, dont le père et le frère avaient si cruellement persécuté les Juifs, une brillante ambassade se rendit à Cordoue (vers 944-949) pour contracter, au nom de leur maître, une alliance contre le khalifat d'Orient avec le puissant souverain musulman de l'Espagne. Ce fut Hasdaï qui reçut les envoyés byzantins. Parmi les magnifiques cadeaux apportés au khalife se trouvait un ouvrage d'un médecin grec, Dioscoride, traitant des propriétés des simples. Sur le désir du collège médical de Cordoue, le khalife avait demandé ce livre à l'empereur de Byzance. Celui-ci avait envoyé avec le livre un moine, Nicolas, chargé de le traduire du grec en latin. Le seul médecin qui comprit cette langue à Cordoue était Hasdaï, et, à la grande satisfaction du khalife, il traduisit en arabe la version latine de Nicolas.

A l'occasion d'une autre ambassade, celle du puissant empereur allemand Othon Ier, qui était venue à Cordoue, Hasdaï joua un rôle plus important. Abdul Rahman avait envoyé auprès d'Othon une délégation avec une missive qui contenait quelques expressions injurieuses pour le christianisme. Irrité de cette audace, l'empereur d'Allemagne ne reçut les délégués qu'après plusieurs années d'attente. A son tour, il envoya à Cordoue, sous la direction de l'abbé Jean de Gorze (Jean de Vendières), des ambassadeurs chargés de remettre au khalife une lettre où il parlait de l'islamisme en termes peu convenables. Abdul Rahman, flairant un piège, chargea Hasdaï d'essayer d'apprendre par l'un ou l'autre des ambassadeurs quel était le contenu de cette lettre. Après de nombreux pourparlers, où il déploya beaucoup d'habileté et de pénétration, Hasdaï parvint à arracher le secret à Jean de Gorze. Après les avoir fait attendre pendant une année, le khalife reçut enfin les ambassadeurs quand, sur les instances de Hasdaï et de l'évêque mouzarabe de Cordoue, leur chef se fut fait envoyer une nouvelle lettre d'introduction (956-959).

Profondément attaché au judaïsme et aux Juifs, Hasdaï voyait avec douleur la situation précaire et parfois misérable de ses frères et leur dispersion au milieu de peuples souvent hostiles. Que de fois ne dut-il pas entendre les chrétiens et les musulmans traiter sa religion avec dédain, parce que, comme ils disaient, *le sceptre avait été ravi à Juda et que, par conséquent, les Juifs avaient été repoussés par Dieu lui-même !* C'est qu'à cette époque régnait encore cette conception étroite qu'une religion n'avait de valeur et ne pouvait durer qu'autant qu'elle disposait d'un territoire, d'un souverain et d'une cour, en un mot du pouvoir temporel. Hasdaï partageait sur ce point les idées de son temps. Aussi se préoccupait-il vivement de ce qu'on lui avait raconté au sujet de l'existence d'un empire juif autonome dans le pays des Khazars, existence affirmée par des bruits vagues qui avaient pénétré jusqu'en Espagne. Il ne manquait jamais d'interroger sur ce point les ambassadeurs qui venaient de pays lointains à la cour du khalife.

Ce fut pour lui une grande joie d'apprendre un jour par un envoyé du Khorassan qu'il existait, en effet, un roi juif dans le pays des Khazars, et cette joie redoubla quand une ambassade de Byzance l'informa que ce roi portait le nom juif de Joseph, et que les Khazars formaient une nation puissante et belliqueuse. Son plus vif désir fut alors d'entrer en relations avec le roi juif, et il chercha un homme prudent et courageux qui pût transmettre de sa part une lettre à ce souverain et lui rapporter des renseignements plus détaillés.

Après bien des tentatives infructueuses, il réussit enfin à se mettre en rapports avec le roi des Khazars. Une ambassade du roi slavon Hunu arriva un jour à Cordoue. Deux Juifs l'accompagnaient en qualité d'interprètes. Ceux-ci purent donner à Hasdaï des informations précises sur les Khazars et se chargèrent de faire parvenir sa missive au roi de ce peuple par l'intermédiaire de leurs coreligionnaires de Hongrie, de Galicie et de Bulgarie. Hasdaï remit aux deux Juifs slaves sa lettre pour le roi des Khazars. Cette épître, écrite en prose hébraïque, avec un exorde en vers, et rédigée par Menahem ben Sarouk, est un document très important pour l'histoire du temps et la connaissance du caractère de Hasdaï. On y reconnaît la vive piété de Hasdaï, son esprit politique, sa modestie en même temps que la conscience de sa valeur et même une certaine vanité naïve.

L'espoir de Hasdaï se réalisa. Sa lettre fut remise au chagan Joseph par un homme du pays de *Némez* (Allemagne), appelé Jacob ben Éléazar. Joseph était le onzième des princes juifs qui régnaient sur les Khazars depuis Obadia, le fondateur du judaïsme dans ce pays. A cette époque (vers 960), l'État des Khazars était encore assez puissant, bien qu'il eût perdu plusieurs provinces et contrées vassales. Le chagan Joseph avait sa résidence dans une île du Volga. C'était un palais somptueux, sous forme de tente, avec une porte en or.

Obligés de se défendre sans cesse contre l'ambition des Russes, qui désiraient vivement conquérir le pays des Khazars, les chagans entretenaient une armée permanente. Vers le Xe siècle, ils avaient près de douze mille soldats réguliers, tant archers à cheval avec casque et cuirasse que fantassins munis de lances. Aussi le vieil empire byzantin, sur son déclin, considérait-il le pays des Khazars comme une grande puissance et qualifiait-il le chagan du titre de **noble et sérénissime**. Pendant que les pièces diplomatiques adressées par les empereurs byzantins au pape et aux empereurs d'Occident étaient scellées avec une bulle d'or ne pesant que deux *soldi*, cette bulle en pesait trois quand elle était, attachée à des documents destinés au roi des Khazars. Pour qui connaît l'étiquette minutieuse de la cour de Byzance, cette petite différence en faveur des Khazars est le témoignage d'un profond respect.

Les chagans s'intéressaient beaucoup aux Juifs des autres pays, ils exerçaient des représailles contre les peuples qui les persécutaient. Un jour, un chagan apprit que les musulmans avaient détruit une synagogue dans le pays de Baboung. Aussitôt il fit démolir dans sa capitale le minaret d'une mosquée et exécuter les muezzin (921). La crainte d'exciter davantage la colère des musulmans contre les Juifs l'empêchait seule, dit-il, d'ordonner la destruction de toutes les mosquées de son empire.

Ces sentiments de bienveillance pour les Juifs des divers pays se retrouvaient chez tous les princes des Khazars. On comprend donc avec quelle satisfaction le chagan Joseph reçut la lettre de Hasdaï. Comme les Khazars comprenaient l'hébreu et se servaient, pour leur correspondance, de caractères hébreux, le chagan répondit dans cette langue à Hasdaï. Il lui exprimait toute la joie que lui avait causée sa missive, mais il détruisait son illusion sur l'origine des Khazars. Ceux-ci n'étaient pas, comme le croyait Hasdaï, des débris d'anciennes tribus juives, mais des païens convertis au christianisme. Le chagan raconte ensuite, dans sa réponse, la conversion de son ancêtre Boulan, mentionne les noms, tous hébreux, des successeurs de ce souverain, indique l'étendue de son pays et décrit les peuples qui lui sont soumis. Il continue ainsi : *Pas plus que vous, nous n'avons de données certaines sur l'époque de la délivrance messianique. Nos*

*regards sont dirigés vers Jérusalem et les académies de Babylone. Plaise au ciel que nous soyons bientôt délivrés ! D'après ta lettre, tu désirerais me voir ; de mon côté, je voudrais te rendre visite et connaître ta sagesse. Si ce vœu pouvait se réaliser, si je pouvais te parler face à face, je te vénérerais comme un père, je serais pour toi un fils dévoué et je te confierais la direction de mon État.*

A ce moment, Joseph était encore puissant. Quelques années plus tard, la situation se modifia. Un des descendants de Rurik, le prince russe Swiatlaw, de Kiew, marcha contre le pays des Khazars et conquit sur la frontière la forteresse de Sarkel (965). En 969, il s'empara de la capitale Itil (Atel) et de la ville importante de Semender. Une partie des Khazars se réfugia dans une île de la mer Caspienne, une autre partie à Derbend et dans la Crimée, qui prit le nom de pays des Khazars, avec Bosporus (Kertsch) pour capitale. A partir de cette époque, les Khazars ne formèrent plus qu'un État secondaire ; Joseph fut le dernier de leurs souverains puissants.

Quand Hasdaï reçut la missive du chagan Joseph, le khalife Abdul Rahman était mort. Son fils et successeur Alhakem, protecteur très zélé de la science et de la poésie, mais ennemi de la guerre, laissa Hasdaï dans les fonctions qu'il avait occupées jusque-là et le traita, comme l'avait fait son père, avec beaucoup d'égards.

Stimulé par l'exemple de ses deux maîtres Abdul Rahman et Alhakem, Hasdaï protégeait les savants et les poètes juifs, et c'est à lui principalement que revient le mérite d'avoir implanté la civilisation juive en Espagne. Parmi les hommes de talent qu'il appela auprès de lui, les plus remarquables étaient sans contredit Menahem ben Sarouk et Dounasch ben Labrat. Tous les deux ont approfondi l'étude de la langue hébraïque et grandement enrichi et ennobli cette langue. Ils ont dépassé de beaucoup, dans cette voie, leurs prédécesseurs, notamment les grammairiens caraïtes et même Saadia.

*Dounasch ben Labrat* donna à la langue sainte une harmonie et orne symétrie qu'elle ne connaissait pas auparavant, il introduisit, dans l'hébreu le mètre, la strophe et une richesse d'assonances que personne ne soupçonnait avant lui. Saadia le blâma de ce qu'il appelait une innovation inouïe et lui reprocha de faire violence à la langue.

En même temps que la forme, le fond de la poésie hébraïque subit également de profondes modifications. Jusqu'alors la poésie hébraïque était restée purement synagogale, elle avait des allures contrites de pénitente, sans jamais être égayée par un sourire. Même quand elle s'élevait jusqu'à l'hymne, elle restait austère, inégale et prolix. Kaliri était son modèle. Dans les écrits didactiques et polémiques, elle descendait à une plate vulgarité, comme dans les œuvres de Salmon ben Yeruham, d'Abou Ali Yephet, de Ben-Ascher et de Sabbataï Donnolo. Hasdaï fournit à la poésie l'occasion de varier ses thèmes. Son extérieur imposant, sa situation élevée, ses talents, sa générosité enflammaient l'imagination des poètes. En le célébrant dans des vers d'un lyrisme élevé, ils rajeunissaient la langue hébraïque, qui paraissait déjà morte, et lui donnaient de la vigueur et de l'harmonie. Tout en imitant les Arabes, comme ils l'avaient eux-mêmes, Dounasch et les autres poètes hispano-juifs ne suivaient cependant pas servilement leurs modèles, ils n'imposaient pas à la langue hébraïque des mètres qui ne pouvaient convenir qu'à l'arabe, mais tenaient toujours compte, dans leurs oeuvres, de la nature particulière de l'hébreu. Ils imprimaient à la nouvelle poésie une allure vive, rapide, sautillante. Du temps de Hasdaï, cette poésie était cependant restée un peu raide et guindée ; comme dira plus tard un

critique, *les chanteurs ne faisaient encore entendre qu'un gazouillement vague et incertain* Les thèmes favoris des poètes étaient alors les panégyriques et les satires, mais ils cultivaient aussi la poésie liturgique.

On connaît peu de chose du caractère et de la vie de *Menahem ben Sarouk*. On sait seulement qu'il est né à Tortose (vers 910, mort vers 970), d'une famille peu aisée, et qu'Isaac, le père de Hasdaï, fut son premier protecteur. Menahem se livra avec ardeur à l'étude de la langue hébraïque ; il sut utiliser avec profit les travaux des premiers grammairiens. Son style avait un éclat incomparable et était même supérieur à celui du caraïte Aboulsari Sahal.

Dès que Hasdaï eut été nommé à un poste élevé, il appela au-près de lui le protégé de son père par des paroles flatteuses et de séduisantes promesses. Sur son conseil, Menahem étudia particulièrement les diverses formes et les significations variées des mots hébreux. Vers 955, il composa un lexique hébreu complet sous le nom de *Makbérét*, où il indiquait également quelques règles grammaticales et rectifiait sur plusieurs points les opinions de ses prédécesseurs. Il fut le premier grammairien qui distinguât la racine dans les mots hébreux et en séparât les lettres serviles et les autres additions. Théorie admise partout aujourd'hui, mais qui était inconnue des devanciers de Menahem. Celui-ci donne, dans son ouvrage, chaque racine avec ses inflexions et ses diverses modifications, et en explique les différents sens avec beaucoup de finesse et dans un langage clair et juste. Dans cet espace d'un demi-siècle qui séparait Menahem de Ben-Ascher, la science grammaticale avait fait des progrès considérables.

Comme le lexique de Menahem était écrit en hébreu, il trouva de nombreux lecteurs ; il se répandit rapidement en France et supplanta les travaux de Saadia et des caraïtes. Pendant quelque temps, il fut le seul guide autorisé pour les études bibliques.

Élégant, noble et clair dans sa prose, Menahem ne composa que des vers lourds et disgracieux; il ne savait pas encore manier le mètre hébreu. Sur ce point, il fut surpassé par son rival Dounasch ben Labrat.

Ce poète, nommé aussi *Adonim*, était originaire de Bagdad. Plus jeune que Menahem (né vers 920 et mort vers 990), il était établi à Fez quand il fut appelé par Hasdaï à Cordoue. Possédant apparemment une petite fortune, il se montra de caractère plus indépendant que le grammairien de Tortose. Vif, impétueux, prompt à la riposte, il semblait né pour les luttes littéraires. Sans égards pour la personnalité et la situation de Saadia, dont il était l'ami et peut-être le disciple, il attaqua avec vigueur les écrits exégétiques et grammaticaux du gaon. Dès qu'il connut le lexique de Menahem, il accabla l'auteur de ses railleries et de ses sarcasmes. Sa critique, écrite dans un langage élégant mais souvent injurieux, ne resta pas sur le terrain scientifique, il lui imprima un caractère personnel en dédiant à Hasdaï ses polémiques contre Menahem. Ses dédicaces, toujours très flatteuses pour Hasdaï, indiquât clairement qu'il s'efforçait de plaire au ministre juif et de déprécier à ses yeux le grammairien de Tortose.

Dounasch atteignit le but qu'il poursuivait. L'admiration de Hasdaï pour Menahem, très grande à l'origine, diminua peu à peu, elle se changea même en hostilité quand des envieux, comme il s'en rencontre toujours, eurent noirci Menahem dans l'esprit du ministre juif. Après la mort de leur maître, des disciples de Menahem, dont le plus remarquable était Juda ben David Hayyoudj, défendirent sa mémoire. Employant contre Dounasch les armes dont il s'était

servi lui-même, ils l'attaquèrent avec véhémence dans des satires qu'ils dédièrent à Hasdaï. A l'occasion du retour du ministre à Cordoue, ils lui adressèrent les vers suivants : *Saluez, ô montagnes, le protecteur de la science, le prince de Juda ! Tous applaudissent à son retour, car en son absence les ténèbres seules règnent, les arrogants sont les maîtres et maltraitent les enfants d'Israël. Avec lui reviennent l'ordre et la sécurité.* Les disciples de Dounasch prirent naturellement parti pour leur maître, et la lutte continua assez longtemps, ardente et passionnée, entre les élèves des deux chefs d'école. Ces polémiques, regrettables à certains égards, eurent cependant un excellent résultat, elles contribuèrent à polir la langue hébraïque et à la rendre plus riche et plus souple.

Outre la poésie et l'enseignement de la grammaire hébraïque, Hasdaï protégea également l'étude du Talmud. On se rappelle que Moïse ben Hanok, parti de Sora pour recueillir des subsides en faveur de l'académie de cette ville, avait été emmené comme esclave à Cordoue et s'y était révélé talmudiste remarquable. Hasdaï prit Moïse sous sa protection. Le moment était, d'ailleurs, favorable pour créer un enseignement talmudique en Espagne. A l'instar des Arabes espagnols, désireux d'éclipser leurs coreligionnaires de Bagdad, les Juifs espagnols s'efforçaient d'organiser une école talmudique à Cordoue et de lui donner un grand éclat, au détriment de l'académie de Sora. Moïse fut placé à la tête de cette école et reconnu comme seule autorité religieuse. C'est à lui qu'étaient dorénavant soumises les questions rituelles, dont la solution était demandée auparavant aux académies de Babylone. De tous les points d'Espagne et même de l'Afrique, on vit affluer des disciples à Cordoue. Hasdaï fit venir des exemplaires du Talmud de la ville de Sora, où ils étaient devenus inutiles par suite de la décadence de l'académie, pour les distribuer parmi les élèves. Cordoue devint la Sora de l'Andalousie, et Moïse ben Hanok eut en Espagne la même importance qu'autrefois Rab en Babylonie. Muni du simple titre de juge (*dayyan*) ou rabbin, il avait les mêmes prérogatives qu'un gaon, donnant, paraît-il, par l'imposition des mains, l'ordination aux rabbins, expliquant la Loi, jugeant en dernier lieu les procès juifs et étant autorisé à excommunier les membres récalcitrants des communautés. Ces prérogatives furent attribuées plus tard à tous les rabbins d'Europe.

C'est ainsi que l'Espagne devint peu à peu le centre du judaïsme. Elle dut cette situation privilégiée à quelques circonstances favorables, mais les Juifs espagnols avaient su aider le hasard par leur activité, leur intelligence et leur libéralité. Ils firent tout leur possible pour rester à la tête du mouvement intellectuel juif. La large aisance de la communauté de Cordoue lui assignait, du reste, un rôle particulièrement important. La capitale de l'Andalousie comptait plusieurs milliers de Juifs, qui rivalisaient de luxe avec les Arabes. Habillés de soie, coiffés de riches turbans, se montrant en public dans de somptueux carrosses ou sur de magnifiques coursiers, ils avaient des manières chevaleresques, qui les distinguaient avantageusement de leurs coreligionnaires d'autres pays. Il y a cependant une ombre à ce tableau. Plusieurs d'entre eux devaient leurs richesses au commerce d'esclaves, ils vendaient des Slaves aux khalifes, qui en faisaient leurs gardes du corps.

Après la mort de Moïse (vers 965), deux compétiteurs se disputèrent sa succession, son fils Hanok et un de ses disciples, *Joseph ben Isaac ibn Abitour*. Ce dernier, né en Espagne, était poète et connaissait la littérature arabe, tandis que Hanok n'avait que des connaissances talmudiques et n'était pas originaire du

pays. Chacun des deux rivaux avait ses partisans. Hasdaï se prononça pour Hanok et fit ainsi pencher la balance en sa faveur.

Hasdaï ibn Schaprouit mourut vers 970, sous le règne du khalife Alhakem, laissant parmi les Juifs comme parmi les musulmans le souvenir d'un homme aimé et respecté et d'un ministre de grand mérite.

## **Chapitre II — Fin du gaonat en Babylonie. Aurore de la civilisation juive en Espagne — (970-1070)**

Quand une institution historique porte en elle le germe de la mort, les plus énergiques efforts ne peuvent la sauver. On parvient quelquefois, par des merveilles d'activité et de dévouement, à en prolonger l'existence, mais ce n'est là qu'une vie factice ou plutôt un prolongement d'agonie. Une fois que les communautés d'Espagne et d'Afrique eurent retiré leur appui au gaonat, il était forcément condamné à périr. C'est en vain que deux hommes éminents, doués de vertus solides et de connaissances étendues, essayèrent successivement, à la tête de l'école de Pumbadita, de rendre au gaonat de l'éclat et de la vigueur, ils ne réussirent qu'à en retarder d'un demi-siècle la disparition définitive. Ces deux savants illustres, les derniers chefs de l'académie de Pumbadita, étaient Scherira et son fils Hai, surnommés plus tard **les pères et les docteurs d'Israël**.

Scherira (né vers 930, mort l'an 1000), fils du gaon Hanina, descendait, par son père comme par sa mère, de familles très distinguées, dont plusieurs membres avaient été investis de la dignité de gaon. Sur le sceau de la famille était gravé un lion, qui représentait autrefois, paraît-il, les armes des rois de Juda. C'était un gaon de la vieille roche, hostile aux spéculations philosophiques et zélé pour l'enseignement du Talmud. Tout en sachant l'arabe assez bien pour correspondre dans cette langue avec les communautés juives des pays musulmans, il avait peu de goût pour la littérature arabe et aimait mieux écrire en hébreu ou en araméen. L'exégèse biblique ne le préoccupait guère, il concentrait tous ses efforts intellectuels sur l'étude du Talmud. Mais sa haute moralité faisait oublier les lacunes de son instruction. Comme juge, il était d'une intégrité absolue, et comme chef d'école il déployait une activité infatigable.

Son ouvrage le plus important, celui qui l'a rendu célèbre, est la *Lettre* qu'il a écrite sur l'époque talmudique et post-talmudique et sur la période des gaonim. Cette lettre fut composée à la suite d'une demande adressée à Scherira, au nom de la communauté de Kairouan, par Jacob ben Nissim ibn Schahin, disciple de ce Huschiel qui avait été emmené comme esclave en Afrique et avait ensuite fondé une école talmudique à Kairouan. Ibn Schahin désirait avoir quelques éclaircissements sur la rédaction de la Mishna. Dans un exposé lumineux, écrit moitié en hébreu et moitié en chaldéen, Scherira élucida (en 987) quelques points obscurs de l'histoire juive. Ce travail, qui seul nous fait connaître la suite des savoraim et des gaonim, a les qualités et les défauts ordinaires de la chronique, il est sec et aride, mais exact et précis. On y reconnaît cependant une certaine partialité pour les exilarques de la famille de Bostanaï et pour quelques contemporains de Scherira, notamment pour Aaron ibn Sardjadou.

Malgré le zèle et le dévouement de Scherira, l'académie de Pumbadita continuait à décliner. On était devenu indifférent en Babylonie aussi bien pour les études talmudiques que pour la science, et ce pays était si pauvre en hommes instruits,

que Scherira était obligé d'élever à la dignité de président de tribunal, c'est-à-dire de *vice-gaon*, son fils Hai, excellemment doué, il est vrai, mais alors à peine âgé de seize ans. Un autre inconvénient, c'est que le gaon avait perdu en partie son autorité. Des calomniateurs ne craignirent pas de porter contre Scherira une accusation, dont on ne tonnait pas le caractère, auprès du khalife Alkadir (vers 997). A la suite de cette accusation, Scherira et son fils furent emprisonnés et leurs biens confisqués. Sur les démarches d'amis, ils furent remis en liberté et réintégrés dans leurs fonctions. Mais à cause de son grand âge, Scherira se démit de sa dignité et en investit son fils (998). Il mourut quelques années après.

*Hai* avait trente ans quand il succéda à son père. Il inspirait à tous une telle sympathie que le samedi, à la fin de la section hebdomadaire de la Thora, on récitait en son honneur le passage biblique où Moïse demande à Dieu de lui donner un successeur digne de diriger le peuple, et l'on ajoutait : *Hai était assis sur le siège de son père Scherira, et son autorité était solidement établie.*

Pendant que la civilisation juive déclinait graduellement en Orient et arrivait peu à peu à une complète décadence, elle s'épanouissait pleine de vigueur sur les bords du Guadiana et du Guadalquivir. Dans les communautés andalouses, on cultivait avec une activité féconde les diverses branches des connaissances humaines ; maîtres et élèves rivalisaient de zèle et d'ardeur. Ces magnifiques résultats étaient certainement dus à la libéralité de Hasdaï, à l'enseignement de Moïse ben Hanok et aux travaux de Ben Sarouk et de Ben Labrat. La semence avait été bonne et abondante, la moisson fut brillante. En Andalousie, parmi les juifs comme parmi les musulmans, les savants et, en général, les esprit cultivés étaient honorés et nommés aux plus hautes dignités. A l'exemple de l'illustre Abdul Rahman, des princes chrétiens et musulmans d'Espagne appelaient à leur cour des conseillers et des ministres juifs. Ceux-ci se faisaient pardonner leur situation par leur bonté et leur générosité, et, à l'instar de Hasdaï, ils encourageaient et protégeaient la science et la poésie. Les plus cordiales relations régnaient entre les musulmans et les juifs, qui écrivaient souvent l'arabe avec élégance et pureté. On ne voyait pas, comme dans certains pays, les talmudistes témoigner de l'hostilité aux autres savants. Exégètes, talmudistes, philosophes, poètes, vivaient entre eux dans un parfait accord et savaient s'estimer et se respecter les uns les autres.

A côté de leur goût éclairé pour les sciences et les arts, les Juifs d'Espagne possédaient l'aisance des manières et l'élévation des sentiments. Aussi chevaleresques que les Arabes d'Andalousie, ils leur étaient supérieurs en loyauté et en noblesse. Ils étaient fiers de leurs aïeux, et certaines familles telles que les Ibn Ezra, les Alfachar, les Alnakwah, les Ibn Faljadj, les Ibn Giat, les Benvenisti, les Ibn Migasch, les Abulafia, formaient une véritable aristocratie. Mais loin de s'arroger des privilèges spéciaux, ces familles illustres estimaient, au contraire, que leur naissance leur imposait des obligations plus nombreuses et plus lourdes ; elles s'efforçaient de briller par leur intelligence et leur cœur, et de se rendre ainsi dignes de leurs ancêtres. Attachés à leur religion, fidèles aux lois de la Bible comme aux prescriptions du Talmud, les Juifs d'Espagne se tenaient éloignés de la bigoterie comme des extravagantes mystiques. Par suite de leurs recherches et de leurs spéculations, ils confinaient parfois à l'incrédulité, mais presque aucun des penseurs hispano-juifs n'en franchit la dernière limite. Aussi leur prestige était-il très grand auprès de leurs frères de France, d'Allemagne, d'Italie et des autres pays, alors peu civilisés, de l'Europe. Leurs écoles prenaient la place des académies babyloniennes, et Cordoue, Lucena, Grenade, étaient aussi célèbres que, Sora et Pumbadita.

Après la mort de Hasdaï, les disciples de Menahem et de Dounasch continuèrent les études linguistiques de leurs maîtres, et, comme eux, ils soutinrent entre eux de vives polémiques, en prose et en vers. Les plus remarquables d'entre eux furent *Isaac ibn Gikatila*, poète, et *Yekuda ibn Daud*, grammairien. Celui-ci s'appelait en arabe *Abou Zakaria Yahya Hayyoudj* et descendait d'une famille de Fez. Le premier, il donna une base scientifique à l'étude de l'hébreu, montra que, sous la forme qu'elle a dans la Bible, cette langue se compose de mots formés de racines trilittères, et fit remarquer que certaines consonnes disparaissent ou se changent en voyelles. Grâce à ses recherches, on apprit à distinguer les racines des mots d'avec leurs modifications et à en faire un emploi plus correct pour la poésie. Hayyoudj introduisit un changement profond dans l'étude de la langue hébraïque, il mit quelque ordre dans le chaos où ses prédécesseurs caraites et rabbanites, y compris Saadia, Menahem et Dounasch, avaient laissé régner la confusion et l'obscurité. N'ayant en vue que ses concitoyens, il écrivit ses œuvres en arabe ; elles restèrent donc inconnues des Juifs des autres pays, qui continuèrent à suivre la méthode de Menahem et de Dounasch.

Le représentant officiel du judaïsme en Andalousie était Hanok (né vers 940 et mort en 1014), qui avait succédé à son père Moïse comme rabbin de Cordoue. Il avait un rival, Joseph Isaac ibn Abitour, aussi savant talmudiste que lui, et, de plus auteur de poésies liturgiques et familiarisé avec la langue arabe. Sur le désir du khalife Alhakem, il avait même traduit la Mishna en arabe. Tant que Hasdaï vécut, la rivalité entre Hanok et Ibn Abitour ne troubla pas la communauté. Dès qu'il fut mort, les discussions éclatèrent. Le parti d'Ibn Abitour, composé des membres très nombreux de sa famille et de deux fabricants de soie de la cour, les frères Ibn Gau, essayait de faire placer son protégé à la tête des Israélites de Cordoue. Mais presque toute la communauté tenait pour Hanok. Les discussions furent longues et violentes entre les deux partis, et, comme ils ne parvenaient pas à s'entendre, ils en appelèrent finalement au khalife. Alhakem se prononça en faveur de Hanok. Battu une première fois, Ibn Abitour continua la lutte ; il fut mis en interdit par le parti victorieux. Il s'adressa alors personnellement au khalife, faisant valoir sa connaissance de la langue arabe et les services qu'il avait rendus au souverain par sa traduction de la Mishna. Ce fut peine perdue : *Si mes Arabes, lui dit Alhakem, avaient montré pour moi le mépris que t'a témoigné la communauté de Cordoue, je quitterais mon royaume.* Ibn Abitour comprit et partit de Cordoue (vers 975). Il s'embarqua pour l'Afrique, séjourna quelque temps dans le Maghreb, parcourut l'empire des khalifes fatimides et, sans doute, l'Égypte. Il reçut partout un accueil assez froid.

Cependant les circonstances devinrent subitement plus favorables, en Andalousie, pour Ibn Abitour. Quand Alhakem mourut (976), il ne laissait pour successeur qu'un enfant maladif, *Hischam*. L'État était, en réalité, dirigé par Mohammed Almanzour. Jacob ibn Gau, un des partisans d'Ibn Abitour, sut gagner les faveurs d'Almanzour et fut nommé (vers 985) prince et juge souverain de toutes les communautés juives du khalifat d'Andalousie. Seul il avait le droit de nommer les rabbins et les juges des communautés, et de répartir entre les Juifs les divers impôts qu'ils devaient payer. Il fut même autorisé à se faire accompagner d'une garde d'honneur, formée de dix-huit pages, et à sortir dans les carrosses de l'État.

Ibn Gau profita naturellement de sa position élevée pour destituer Hanok et nommer Ibn Abitour à sa place. Comme ce dernier était excommunié, l'interdit ne pouvait être levé sans l'assentiment de la communauté. Par égard pour Ibn Gau, les membres de la communauté, même les anciens adversaires d'Ibn

Abitour, lui envoyèrent une adresse très flatteuse pour l'inviter à venir occuper le rabbinat de Cordoue. Déjà les préparatifs étaient faits pour le recevoir avec pompe, quand il écrivit d'Afrique pour refuser la dignité qui lui était offerte, louer les vertus et la piété de Hanok et conseiller à la communauté de le réintégrer dans ses fonctions.

Peu de temps après (vers 987), Ibn Gau dut quitter la cour et fut même emprisonné. Les motifs de sa disgrâce font honneurs à l'ancien favori, qui ne perdit sa situation que sur son refus de pressurer les communautés juives pour satisfaire la cupidité d'Almanzour. Il fut cependant remis en liberté et rétabli dans sa dignité par le khalife Hischam. Mais comme Almanzour lui était hostile, il ne recouvra plus son ancienne influence.

Quand Ibn Gau mourut, un des parents de Hanok s'empressa joyeusement de lui annoncer cette nouvelle. Mais Hanok fut très affligé de cette mort. *Ibn Gau a toujours secouru généreusement les indigents*, s'écria-t-il en pleurant. *Qui le remplacera auprès d'eux ? Moi, je suis trop pauvre pour leur venir en aide*. Hanok survécut de quelques années à son adversaire. Il assista encore à la décadence de Cordoue et aux premières persécutions générales dirigées contre ses frères d'Allemagne, d'Afrique et d'Orient. Le dernier jour de la fête des Cabanes, il se tenait sur l'estrade de la synagogue (almemar) quand elle s'écroula. Il mourut de cette chute (septembre 1014).

Si de l'Espagne on passe en France et en Allemagne, la situation des Juifs offre un contraste frappant. Écartés par les lois canoniques de toute fonction officielle, ils étaient sans cesse troublés dans leur sécurité, leur commerce et la pratique de leur religion par les dignitaires de l'Église. Dans les provinces françaises, le pouvoir appartenait à la noblesse et aux prélats ; les rois étaient impuissants à protéger les Juifs contre l'arbitraire et la violence. Autrefois, les ecclésiastiques seuls nourrissaient des préjugés religieux contre les Juifs. Peu à peu, à la suite des excitations incessantes du clergé, le peuple était devenu également très hostile aux Juifs, dans lesquels il s'était habitué à voir une nation maudite et indigne de compassion. On les accusait d'exercer toutes espèces de sortilèges contre les chrétiens. A la mort de Hugues Capet (996), qui avait été soigné par un médecin juif, on répandit le bruit qu'il avait été assassiné par des Juifs, et les moines enregistrent gravement cette accusation dans leurs annales. Dans la Provence et le Languedoc, où l'autorité de la royauté était presque nulle, le sort des Juifs dépendait absolument des caprices des comtes et des vicomtes. Ici, ils possédaient des fermes et des satines, et là ils étaient traités en serfs.

En Allemagne, les Juifs n'étaient pas précisément opprimés, mais on ne leur était pas favorable. Par suite du système féodal qui régnait alors dans ce pays, ils ne pouvaient pas posséder des terres et étaient poussés tous vers le commerce. *Juif* et *marchand* étaient devenus synonymes. Les riches faisaient des affaires de banque et les autres empruntaient de l'argent à un taux relativement modéré pour se rendre à la foire de Cologne ; à leur retour, ils étaient généralement en état de s'acquitter de leurs dettes. A l'exemple des premiers Carolingiens, les empereurs d'Allemagne exigeaient des Juifs une contribution annuelle. Quand Othon le Grand voulut assurer des ressources à l'église nouvellement construite de Magdeburg, il lui abandonna (965) les impôts payés par les **Juifs et autres marchands**. De même, Othon II fit cadeau, comme on disait alors, **des Juifs de Mersebourg** à l'évêque de cette ville (981). Cet empereur avait dans sa suite un Juif italien du nom de *Kalonymos*, qui lui était très dévoué et qui, un jour, risqua sa vie pour sauver celle de son souverain (982).

Sous le règne tant vanté des Othon, l'état intellectuel de l'Allemagne était peu brillant. Les chrétiens avaient fait de nombreux emprunts aux Arabes, mais ils n'avaient pas appris d'eux à cultiver la science et à en encourager la culture parmi les autres croyants. Les Juifs d'Allemagne, tout en étant supérieurs à leurs concitoyens chrétiens par leur moralité, leur sobriété et leur activité, n'étaient pas plus civilisés qu'eux. Leurs talmudistes remarquables venaient d'autres pays. L'enseignement du Talmud avait été transplanté en Allemagne du sud de la France, de Narbonne, par Guerschom, le plus savant talmudiste de l'époque, et par son frère Makir.

*Guerschom ben Yehuda* (né vers 960 et mort en 1028) était originaire de France. Il se rendit, on ne sait pour quel motif, dans la ville de Mayence et y créa une école, où affluèrent rapidement de nombreux élèves de l'Allemagne et de l'Italie. Sa réputation était telle qu'on le surnomma la **Lumière de l'exil** ; mais il avouait modestement qu'il devait toute sa science à son maître Léontin, probablement de Narbonne. Son enseignement, comme ses commentaires sur le Talmud, était clair et méthodique. Son autorité religieuse s'étendit rapidement sur les communautés juives de France, d'Allemagne et d'Italie, et lui qui se déclarait humblement l'élève de Haï et respectait profondément le gaon, il contribua, involontairement, il est vrai, à précipiter la chute du gaonat en développant l'étude du Talmud parmi les Juifs de ces pays et en les rendant indépendants des académies babyloniennes.

Guerschom se fit surtout connaître par ses *Ordonnances*, qui exercèrent la plus heureuse action sur les Juifs d'Allemagne et de France. Il défendit, entre autres, la polygamie, décréta que pour le divorce le consentement de la femme, inutile d'après le Talmud, était nécessaire aussi bien que celui du mari, interdit aux messagers de lire les lettres, même non cachetées, qui leur étaient confiées. Cette dernière défense était d'une très grande importance à une époque où les lettres étaient portées à destination par des voyageurs. La transgression de ces diverses ordonnances était punie de l'excommunication.

En même temps que Guerschom, un autre savant vivait à Mayence ; il s'appelait *Simon ben Isaac ben Aboun*, descendant d'une famille française (du Mans ?) et auteur d'un ouvrage talmudique. Simon composa également des poésies synagogales, à la manière du Kalir, sèches, incorrectes et obscures. Il était riche, et sa fortune lui servit à détourner en partie des Juifs d'Allemagne un dangereux orage.

A cette époque, en effet, éclatèrent en Allemagne les premières persécutions contre les Juifs. Elles étaient dues, selon toute apparence, à la conversion d'un ecclésiastique au judaïsme. Ce prêtre, nommé *Vecelinus*, était le chapelain du duc Conrad, un parent de l'empereur. Après sa conversion (1005), il publia un écrit des plus injurieux contre ses anciens coreligionnaires. *Êtres stupides*, dit-il en s'adressant aux chrétiens, *lisez le prophète Habacuc et vous verrez que Dieu proclame qu'il est l'Éternel et ne change jamais. Comment pouvez-vous alors croire, comme vous le faites, que Dieu s'est transformé et a fait concevoir une femme ? Répondez, benêts !* Irrité de l'apostasie de Vecelinus et de ses attaques violentes contre le christianisme, l'empereur Henri fit publier contre lui par un prélat de sa cour un libelle plein d'invectives. Quelques années plus tard (1012), ce même empereur fit expulser les Juifs de Mayence et probablement d'autres villes. Simon et Guerschom composèrent sur ce malheureux événement de douloureuses élégies. Pour sauver leur vie ou leurs biens, de nombreux Juifs, et parmi eux le fils de Guerschom lui-même, embrassèrent le christianisme. Grâce à

des démarches pressantes, appuyées par de fortes sommes d'argent, Simon ben Isaac réussit à arrêter les persécutions et à obtenir pour ses coreligionnaires l'autorisation de s'établir de nouveau à Mayence. Ceux qui, par contrainte, avaient accepté le baptême, revinrent au judaïsme, et Guerschom les protégea contre tout outrage en menaçant d'excommunication tout Juif qui leur reprocherait leur moment de défaillance. La communauté de Mayence perpétua le souvenir de l'heureuse intervention de Simon en rappelant son nom chaque samedi à la synagogue.

Vers la même époque, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle de l'hégire, les Juifs d'Orient et de l'Égypte subirent également de violentes persécutions. Convaincu qu'il était investi de la puissance divine et que, par conséquent, il avait droit à être adoré comme Dieu, le khalife égyptien Hakim, ce Caligula oriental, menaça de châtier sévèrement tous ses sujets, juifs, chrétiens ou musulmans, qui douteraient de sa divinité. D'abord il ordonna que les Juifs qui n'accepteraient pas les croyances des chiites fussent contraints, en souvenir du veau d'or, de porter au cou l'image d'un veau et de se soumettre aux autres lois restrictives édictées autrefois contre eux par Omar. Les coupables étaient punis de la confiscation de leurs biens et de l'exil (1008). Des mesures analogues étaient prises contre les chrétiens. Quand Hakim apprit que les Juifs éludaient ses ordres en portant au cou de tout petits veaux en or, il les obligea à s'attacher au cou un bloc de bois de six livres et à garnir leurs vêtements de clochettes pour signaler leur présence de loin (vers 1010). Plus tard, il fit démolir des synagogues et des églises et expulsa juifs et chrétiens (1014). Comme le khalifat des Fatimides s'étendait alors en Égypte, dans le nord de l'Afrique, en Palestine et en Syrie, et avait même des adhérents à Bagdad, les Juifs orientaux ne savaient où se réfugier. Pour échapper à l'exil et à la mort, beaucoup d'entre eux se firent musulmans. Cette situation ne cessa qu'avec la vie de Hakim. Fatigué des folies de leur souverain, les musulmans l'assassinèrent (1020).

En Babylonie, le gaonat expirant jetait alors quelques dernières lueurs avec Hai et Samuel ben Hofni. Comme on a vu plus haut, Hai avait trente ans quand il succéda à son père Scherira à la tête de l'académie de Pumbadita. Caractère ferme et indépendant, esprit élevé, penseur profond, Hai ressemblait beaucoup à Saadia, qu'il se proposait comme modèle et dont il défendait fréquemment la mémoire contre d'injustes agressions. Comme lui, il écrivait l'arabe très facilement, et il se servait de cette langue pour répondre aux consultations qui lui étaient adressées et traiter diverses questions scientifiques. Large d'idées comme Saadia, il admettait que sa religion n'avait pas le monopole de la vérité et que d'autres religions contenaient également d'excellents éléments. Quand il s'agissait d'expliquer certains mots obscurs de la Bible, il ne craignait nullement, pour en rendre le sens plus clair, de recourir au Coran et aux anciennes traditions musulmanes. Souvent il discutait avec des théologiens musulmans sur les rapports du judaïsme et de l'islamisme, et parvenait à les réduire au silence. Ses connaissances talmudiques étaient très étendues. Il ne s'occupait pas de spéculations métaphysiques, mais tout en n'étant pas véritablement philosophe, il avait des vues très justes sur les divagations mystiques qui, sous le voile de la religion, égaraient les esprits faibles, et qu'il condamnait sévèrement.

Dans tous les temps et dans tous les pays, il s'est trouvé des foules qui ont attribué à certains personnages la faculté de faire des miracles et d'arrêter ou de modifier momentanément la marche des lois de la nature. A l'époque de Hai, cette croyance existait parmi les juifs comme parmi les musulmans et les chrétiens ; elle régnait surtout en Palestine et en Italie. On était convaincu que

par des formules magiques, par certaines transpositions des lettres qui forment le nom de Dieu, l'homme réellement pieux pouvait en tout temps opérer des miracles. Pour Haiï, de telles superstitions étaient une profanation de la religion, et il les combattait de toutes ses forces. Interrogé par un disciple de Jacob ben Nissim, de Kairouan, sur le prétendu pouvoir magique du nom de Dieu, il répondit que ceux qui prétendaient croire à ce pouvoir étaient des fous ou des imposteurs. Il ajouta : *S'il était possible au premier venu de faire des miracles et de déranger l'ordre de la nature par certaines formules, où serait donc la supériorité des prophètes ! Bien coupables sont les thaumaturges qui, pour leurs exploits, abusent du nom de Dieu.*

Haiï rendit un éclat momentané à l'académie de Pumbadita. Estimé et vénéré par Nissim et Hananel, de Kairouan, par les chéri de la communauté de Fez, le vizir Samuel Naguid, l'illustre Guerschom, de Mayence, et les savants juifs de tous les pays, il était considéré comme le principal représentant du judaïsme et fut surnommé **le père d'Israël**. Loin de désirer, comme ses prédécesseurs et même comme son père, le déclin et la disparition de l'école de Sora, il chercha, au contraire, à mettre à la tête de cette académie un homme qui pût la diriger avec dignité. A cet effet, il fit nommer comme gaon de Sora son beau-père, Samuel ben Hofni, son égal en science et en vertus, et auteur de plusieurs ouvrages ritueliques, d'un traité sur l'unité de Dieu et d'un commentaire sur le Pentateuque. Dans ce commentaire, Samuel suit le système de Saadia, expliquant la Thora autant que possible d'une façon rationnelle et cherchant à ramener à des faits naturels les événements bibliques qui ont un caractère surnaturel. Ainsi, pour lui, l'évocation de l'ombre de Samuel par la nécromancienne d'En-Dor et le dialogue de l'ânesse de Bileam avec son maître n'ont jamais eu lieu en réalité ; ce sont des visions, de simples rêves. Samuel ben Hofni eut encore un autre trait de ressemblance avec Saadia, il attaqua vivement les caraites. Samuel fut le dernier des gaonim de Sora ; il mourut quatre ans avant son gendre Haiï (1034).

La mort de Haiï, qui survint en 1038, affligea profondément toutes les communautés juives ; elle fut pleurée dans de touchantes élégies par Ibn Gabirol, le plus remarquable poète du temps, et par Hananel, de Kairouan. Avec ce gaon disparut définitivement l'académie de Pumbadita. Le collègue donna bien un successeur à Haiï, il investit à la fois de la dignité de gaon et de celle d'exilarque *Hiskiyya*, arrière-petit-fils de l'exilarque David ben Zakkaiï. Mais à la suite de fausses accusations et sur l'ordre de Djelal Addaulah, ministre tout-puissant d'un khalife sans force et sans autorité, Hiskiyya fut jeté en prison, dépouillé de ses biens et finalement mis à mort (1040). Ses deux fils s'enfuirent et, après avoir longtemps erré, trouvèrent enfla un refuge en Espagne. En leur qualité de derniers rejetons de la maison royale de David, ils furent traités avec respect dans ce pays et s'y livrèrent, sous le nom d'*Ibn Daudi*, au culte des Muses. Ainsi finit le gaonat de Pumbadita. Le rôle de la Babylonie, si brillant dans l'histoire juive, était terminé, et pendant quelque temps cette contrée n'exerça plus aucune action sur le judaïsme.

L'Andalousie juive recueillit l'héritage de la Judée, de la Babylonie et du nord de l'Afrique, et l'augmenta encore, au grand avantage des générations suivantes. Déjà la civilisation arabe, venue d'Orient, avait dépassé son point culminant en Espagne et commençait à décliner avec le morcellement du khalifat des Ommayyades, quand la civilisation juive jetait ses premières lueurs et marchait rapidement vers son apogée. Dans un seul demi-siècle, on vit surgir nombre de personnalités remarquables, dont une seule aurait suffi pour illustrer une époque

: c'étaient les princes Samuel et Joseph Naguid, le poète et philosophe Ibn Gabirol, l'exégète Ibn Djanah, sans compter les savants de moindre envergure. Cette première *période rabbinique*, ainsi appelée à cause de l'indépendance acquise par les écoles talmudiques et les rabbins d'Europe à la suite de la ruine du gaonat, est une période classique. Par ses travaux originaux et ses importantes recherches scientifiques exécutées dans toute les directions, elle éclipsa totalement les époques précédentes. La science grammaticale de l'hébreu arriva à sa pleine maturité, la poésie néo-hébraïque atteignit sa plus puissante expression. La philosophie, considérée jusqu'alors parmi les Juifs comme l'humble servante de la théologie, conquiert son indépendance et s'éleva aux plus hautes conceptions. L'enseignement talmudique lui-même se créa une méthodologie en réunissant les détails disséminés et isolés pour établir des règles fixes. Dans le mouvement intellectuel de ce temps, les Juifs occupaient sans conteste le premier rang.

A ce moment, la vie intellectuelle et religieuse des Juifs était tellement intense en Andalousie que cette contrée devint le centre du judaïsme et apparaissait aux communautés du dehors sous l'aspect d'un État juif. Aussi les enfants fugitifs du prince juif des Khazars et les deux fils du dernier exilarque vinrent-ils y chercher un refuge. A la tête du judaïsme andalous se trouvait alors une personnalité aussi distinguée par ses vertus et sa sagesse que par sa haute position politique : *Samuel ibn Nagrela* ou *Nagdela*. Réunissant dans sa personne les qualités des trois grands hommes qui fondèrent la gloire de l'Espagne juive, il était généreux et ami de la science comme Hasdaï, savait le Talmud comme Hanok, était poète et grammairien comme Dounasch ben Labrat.

Né en 993 à Cordoue, où son père Joseph était venu s'établir de Mérida, il fréquenta l'école talmudique de Hanok et fut initié aux finesses et aux difficultés de l'hébreu par Juda Hayyoudj. D'autres maîtres, qu'il n'était pas difficile de trouver alors à Cordoue, lui enseignèrent les sciences profanes et surtout l'arabe. Par suite de la guerre civile que le chef berbère Soleïman, en lutte avec les Arabes et la garde du corps slavonne des khalifes, avait allumée à Cordoue, Samuel, comme beaucoup d'autres Juifs, fut obligé, à l'âge de vingt ans, de partir de cette ville (1013). Les fuyards se rendirent à Grenade, Tolède et même jusqu'à Saragosse. Samuel ibn Nagrela s'établit à Malaga. Il y ouvrit une boutique, mais continua de s'occuper de ses études talmudiques et linguistiques. Outre l'hébreu, l'arabe et le chaldéen, il savait encore quatre autres langues, notamment le latin, le castillan et le berbère. Contrairement à l'habitude de ses coreligionnaires, qui, pour la plupart, écrivaient l'arabe en caractères hébreux, il était très habile dans la calligraphie arabe. Ce fut à son talent de calligraphe autant qu'à ses connaissances linguistiques qu'Ibn Nagrela dut sa haute position.

Affaibli par les guerres civiles et l'ambition des gouverneurs ou émirs, le grand empire hispano-musulman, créé par les khalifes ommoyyades, se morcela, après la chute de cette dynastie, en une quantité de petits États. En 1020, une tribu de Berbères, les *Sinhadja*, sous la direction de leur chef Maksen, fondèrent dans l'Espagne méridionale un petit royaume indépendant, avec Grenade pour capitale ; Malaga faisait également partie de ce royaume. A Malaga, le palais d'Aboukassim ibn Alarif, vizir de Habous, le deuxième roi de Grenade, se trouvait à côté de la boutique de Samuel. Une esclave du vizir, qui avait toute la confiance de son maître et était chargée de lui adresser certains rapports, se les faisait rédiger par le petit boutiquier juif. Frappé de l'élégance du style et de la beauté de l'écriture, le vizir voulut connaître le rédacteur de ces rapports. Il fit mander Samuel au palais et le nomma son secrétaire intime (vers 1025). Il

s'aperçut bientôt que Samuel avait des idées justes et des vues profondes sur les questions politiques, et il prit l'habitude de le consulter pour toute affaire grave.

A la mort du vizir, le roi Habous, éclairé par son ministre mourant sur le mérite de Samuel, le nomma son conseiller. Les Berbères avaient moins de préjugés contre les Juifs que les Arabes musulmans. Aussi Habous n'hésita-t-il pas à élever Samuel à la dignité de ministre d'État (katib) et à lui confier la direction des affaires diplomatiques et militaires (1027). À partir de ce moment, Samuel quitta sa boutique pour le palais de son souverain. Le disciple du talmudiste Hanok eut ainsi une grande influence sur la politique de l'Espagne, car les souverains musulmans régnaient mais ne gouvernaient pas; ils étaient capricieux, despotiques, mais le grand vizir seul dirigeait l'État. Par contre, sa responsabilité était lourde ; il y allait souvent de sa tête.

Habous n'eut qu'à se féliciter de son choix. Grâce à l'intelligence et à l'activité de son ministre juif, son État était devenu prospère. Du reste, Samuel savait plaire à son roi et occuper son esprit versatile ; il écrivit à sa louange un poème en sept langues. Or Habous, comme tous les princes musulmans, était très flatté d'être loué en beaux vers. Samuel ne sut pas moins se faire aimer de la population musulmane que de son souverain. Esprit net et circonspect, il avait des manières affables et parvenait souvent à triompher des difficultés par sa grande patience. Habile, prudent, toujours maître de lui-même, il parlait peu mais réfléchissait beaucoup. Sa sagesse et sa piété le préservèrent de l'orgueil, ce défaut si commun et si détesté chez les parvenus. Pendant près de trente ans, il sut se maintenir comme ministre principal du royaume de Grenade.

L'anecdote suivante nous montre la mansuétude remarquable de Samuel. Dans le voisinage du palais de Habous, un musulman tenait une boutique d'épicerie. Toutes les fois qu'il voyait sortir le roi, accompagné de Samuel, il accablait le ministre juif d'imprécations et d'invectives. Irrité de tant d'insolence, Habous ordonna à Samuel d'arrêter ce fanatique et de lui faire arracher la langue. Le vizir usa d'un moyen moins violent pour réduire son ennemi au silence, il lui remit une forte somme d'argent. Touché de tant de générosité, le marchand combla Samuel de bénédictions. Un jour que Habous aperçut de nouveau le marchand, il fit des reproches à son ministre de ce qu'il n'avait pas exécuté son ordre : *J'ai suivi votre prescription*, lui répondit Samuel, *j'ai arraché à cet homme sa méchante langue et l'ai remplacée par une bonne.*

Ce ne fut pas là le seul ennemi de Samuel. Bien des musulmans fanatiques voyaient dans la situation élevée du ministre juif un outrage pour leur religion, ils ne pouvaient admettre qu'un mécréant gouvernât les vrais croyants. Mais la fortune favorisait Samuel et il sortait des épreuves plus puissantes que jamais. Ainsi, après la mort de Habous (1037), deux partis se formèrent à Grenade. La plupart des grandes familles berbères, ainsi qu'un certain nombre de vifs influents, tels que Joseph ibn Migasch, Isaac ben Léon et Héhémia Eskafa, se déclarèrent en faveur de Balkin, le fils cadet de Habous. Un groupe moins important, auquel appartenait Samuel, se rangea du côté du fils aîné Badis. Avant d'essayer même de lutter, Balkin se retira devant son frère. Badis monta sur le trône (octobre 1037). Samuel, confirmé dans sa dignité, devint en réalité véritable roi de Grenade, car Badis, adonné aux plaisirs, se déchargeait complètement sur son ministre des soucis du gouvernement.

Les partisans de Balkin, et parmi eux les trois Juifs nommés plus haut, quittèrent Grenade pour se retirer à Séville. Le prince Mohammed Algafer, ennemi du roi de

Grenade, leur fit un excellent accueil et éleva même un des trois réfugiés juifs, Joseph ibn Migasch Ier, à de très hautes fonctions.

La situation brillante de Samuel à la cour de Grenade lui suscita des ennemis, même au dehors. Dans le petit royaume d'Almeria, formé, comme l'État de Grenade, d'un lambeau du vaste empire hispano-musulman, régnait alors le Slavon Zohaïr. Son ministre Ibn Abbas, d'origine arabe et descendant des premiers compagnons de lutte de Mahomet, souffrait dans son orgueil qu'un Juif fût investi de la même dignité que lui. Il excita la population musulmane de Grenade contre Samuel et demanda à Badis de destituer et peut-être même de faire exécuter son ministre. Sur le refus de Badis, Zohaïr et Ibn Abbas lui déclarèrent la guerre. Mal leur en prit. Conseillé par Samuel, Badis s'établit avec ses soldats dans une position très forte, d'où il attaqua et parvint à défaire l'armée d'Almeria. Zohaïr fut tué et Ibn Abbas fait prisonnier (3 août 1035).

Quelques semaines après, Ibn Abbas fut exécuté (23 ou 24 septembre). Dans sa profonde piété, Samuel attribua l'heureuse issue de cette lutte à une intervention spéciale de la Providence ; il composa sur ces événements un poème qu'il adressa à ses amis et admirateurs de l'Espagne et des autres pays, et il exprima le désir qu'on célébrât comme un nouveau Pourim la date où lui et ses coreligionnaires de Grenade avaient été sauvés de l'opprobre et de la mort. Voici quelques vers de ce poème :

*Annoncez la nouvelle en Afrique et en Égypte,  
Communiquez-la aux enfants de la Terre Sainte,  
Faites-la connaître aux anciens de Pumbadita,  
Transmettez-la aux docteurs de Sora,  
Inscrivez-la dans des annales  
Pour en perpétuer le souvenir dans l'éternité.*

Le premier représentant de la période rabbinique remporta cet éclatant triomphe dans la même année où mourut Haï, le dernier représentant du gaonat en Babylonie.

La défaite d'Ibn Abbas rendit inoffensif un autre ennemi de Samuel. Ibn Abi Moussa Bakkana, vizir à Malaga, avait comploté avec Ibn Abbas la perte du ministre juif. Quand Ibn Abbas fut mort, Ibn Abi Moussa resta sans appui et se trouva, par conséquent, dans l'impossibilité de nuire à Samuel.

On sait par un historien du temps que, s'élevant au-dessus des scrupules religieux de son époque, Samuel ou, comme l'appelaient les Arabes, Ismaël ibn Nagrela employait dans les pièces administratives les formules consacrées par les usages musulmans. Ainsi ses ordonnances commençaient par ces mots : *Hamdou lillaki* (Gloire à Dieu !). Mentionnait-il le nom de Mahomet, il ajoutait : *Que Dieu prie pour lui et le bénisse*. Il exhortait ceux auxquels il adressait ses mandements à conformer leur vie aux prescriptions de l'islam. Bref, il observait dans les pièces officielles les coutumes en vigueur chez les musulmans.

Il paraît sûr que Habous et plus tard Badis conférèrent à Samuel un certain pouvoir sur les communautés juives de Grenade. C'est ainsi que s'explique le titre de *Naguid* (prince) dont il est qualifié par ses coreligionnaires. En même temps que ministre d'État il était rabbin, et il remplissait toutes les fonctions que comportait cette dignité, enseignant le Talmud et rendant des décisions sur des questions religieuses. Son premier ouvrage fut une méthodologie du Talmud, qu'il fit précéder d'une introduction énumérant la suite des représentants autorisés du judaïsme, depuis les membres de la Grande Synagogue et les

Tannaïm jusqu'aux gaouim et ses maîtres ; Moïse et Hanok. Il composa également un commentaire sur le Talmud, où il élucide de nombreux points de casuistique. Habile versificateur, il écrivit des prières pleines d'onction et de ferveur sur le modèle des Psaumes, des maximes et des paraboles sur le modèle des Proverbes, et enfin un traité de philosophie pratique à l'imitation de l'Ecclésiaste ; il intitula ces divers recueils *Ben Tekilim* (Fils du Psautier), *Ben Mischlè* (Fils des Proverbes) et *Ben Kokélét* (Fils de l'Ecclésiaste). Il écrivit aussi des épigrammes et des panégyriques, mais ces compositions poétiques, remplies d'excellentes idées, manquent d'élégance, de grâce, de chaleur et de clarté. De là le proverbe : *Froid comme la neige du mont Hermon ou les poésies du lévite Samuel*.

Sous l'inspiration d'une profonde piété et de nobles et généreux sentiments, Samuel devint le bienfaiteur de ses coreligionnaires, il soutenait et encourageait la science avec libéralité. Ses relations avec les savants s'étendaient jusqu'en Irak, en Syrie, en Égypte et en Afrique, il faisait des largesses au gaon Hai et à Nissim de Kairouan, distribuait des livres aux étudiants pauvres, se faisait, en un mot, le génie tutélaire des Juifs les plus éloignés. Quand Ibn Gabirol fut frappé par le malheur, il lui prodigua les plus affectueuses consolations. Grâce à sa généreuse protection, les Juifs de Grenade pouvaient remplir des fonctions publiques, servir dans l'armée et jouissaient d'une entière liberté. Après des temps tristes et sombres, c'était une joyeuse éclaircie. Du reste, la tribu des Berbères, maîtresse du pays, éprouvait plus de sympathie pour les Juifs que pour la population purement arabe, qui supportait avec impatience la domination des Sinhagites et dont les regards étaient sans cesse tournés vers le prince de Séville, qui était de son sang et de sa race.

Talmudiste, homme d'État, poète, Ibn Nagrela s'occupait également de linguistique, mais il ne brillait pas dans cette science. Aveuglé par son admiration pour Hayyoudj, il n'admettait pas qu'on pût être d'un autre avis que son maître sur un point quelconque de la grammaire hébraïque. Il composa lui-même sur la grammaire vingt-quatre écrits, dont un seul, le *Livre de la Richesse*, mérite d'être mentionné ; les autres étaient des articles de polémique dirigés contre le célèbre grammairien Ibn Djanah. Ce dernier, resté inconnu et méconnu pendant longtemps, est une des gloires du judaïsme espagnol, il mérite d'occuper une des places d'honneur dans l'histoire de la littérature juive.

*Iona Merinos*, appelé en arabe *Abou-I-Walid Merwan ibn Djanah* (né vers 995 et mort vers 1050), naquit, comme Samuel ibn Nagrela, à Cordoue. Dans sa jeunesse, il étudia la médecine dans l'école créée par le khalife Alhakem. Vivant à une époque où la langue sacrée excitait parmi les Juifs un vif enthousiasme, il commença par écrire des poésies. Mais bientôt il renonça à la versification pour s'occuper exclusivement de l'étude de l'hébreu ; il atteignit dans cette science une grande supériorité. Aujourd'hui encore, ses travaux peuvent être consultés avec fruit pour l'étude de la langue hébraïque et de la Bible.

Obligé, comme tant d'autres de ses coreligionnaires, de quitter Cordoue à la suite des ravages du Berbère Soleïman (1013), il alla s'établir à Saragosse. Là régnait encore ce préjugé que l'exégèse biblique et les recherches grammaticales étaient dangereuses pour le judaïsme rabbinique. Il est vrai que dans le nord de l'Espagne il existait un certain nombre de communautés caraites. Or, on sait que le caranisme avait toujours montré une prédilection marquée pour ce genre d'études ; ce qui explique l'aversion des Juifs rabbanites pour ces recherches. Néanmoins Ibn Djanah ne se laissa pas détourner de ses études favorites ; il

poursuivit avec ardeur ses investigations sur la langue hébraïque et le sens vrai du texte biblique. En même temps, il exerçait la médecine ; il composa même quelques traités sur l'art de guérir. Mais son but principal était l'explication rationnelle de la Bible. Ses travaux grammaticaux n'étaient pour lui qu'un moyen qui devait l'aider à mieux comprendre l'Écriture Sainte.

En sentant approcher la vieillesse, qu'il nommait, avec Platon, **la mère de l'oubli**, Ibn Djanah se bâta d'achever son œuvre capitale et la nomma **La Critique**. Il y établit certaines règles grammaticales, qui étaient trop profondes ou paraissaient trop téméraires pour être comprises ou adoptées par tous. C'est Ibn Djanah qui créa la syntaxe hébraïque. Il émit surtout, dans cet ouvrage, des aperçus ingénieux et lumineux sur le texte biblique. Des hauteurs sereines où il s'était placé, il scrutait ce texte avec une impartialité et une pénétration remarquables. Malgré tous leurs efforts pour déterminer exactement le sens de chaque mot de la Bible, les caraïtes, presque à leur insu, étaient influencés dans leurs explications par la haine de la tradition. Saadia lui-même ne cherchait souvent dans la Bible que la justification et la confirmation de ses théories philosophiques. Ibn Djanah, le premier, érigea l'exégèse biblique en une science indépendante, avant en elle-même sa raison d'être. Aux anciennes interprétations, qui faisaient quelquefois parler à Dieu et aux prophètes un langage enfantin, il opposa des explications claires et simples, qui jetaient une vive lumière sur la pensée des auteurs sacrés. C'est ainsi qu'il rendit compréhensibles plus de deux cents passages difficiles, en partant de ce point de vue qu'au lieu de l'expression juste, qu'il indiquait, les écrivains sacrés avaient employé un terme impropre. Sa croyance au caractère divin de la Bible était absolue, mais il estimait qu'en s'adressant à des hommes, elle avait dû se servir du langage des hommes et était soumise, par conséquent, aux règles et aux défauts habituels de la rhétorique. Il n'était donc pas nécessaire, selon lui, pour expliquer les incorrections et les obscurités qui se rencontrent dans la Bible, d'admettre que, par ignorance, les copistes ou les inventeurs des ponts-voyelles aient modifié ou corrompu des mots ou des formes du texte primitif.

La **Critique** d'Ibn Djanah est écrite en arabe. Cet ouvrage qui, après le traité philosophico-religieux de Saadia, est la production la plus importante de la littérature juive du moyen âge jusqu'au Xe siècle, témoigne non seulement du savoir de l'auteur, mais aussi de sa haute valeur morale et religieuse. Ibn Djanah déclare, en effet, dans son introduction, qu'il n'a publié son livre ni par ambition ni par vanité, mais pour rendre plus facile la lecture de l'Écriture Sainte et pour éveiller ainsi la piété dans le cœur de ses frères. Convaincu d'être utile, par son livre, à la religion, il persista dans son entreprise sans se laisser arrêter ni détourner de sa voie par l'accusation d'hérésie et les autres attaques que dirigèrent contre lui ses violents et nombreux adversaires. Il n'exprima nulle animosité contre ses ennemis, il ne les mentionne même pas par leurs noms dans ses ouvrages, et si on ne le savait pas d'autre part, la postérité aurait ignoré à tout jamais les polémiques et les persécutions qu'il eut à subir de la part du ministre Samuel ibn Nagrela.

Quoiqu'il parût familiarisé avec les questions philosophiques et eût écrit un ouvrage sur la Logique, Ibn Djanah était ennemi des spéculations métaphysiques sur les rapports de Dieu avec le monde et sur les causes premières, spéculations qui préoccupaient vivement plusieurs de ses contemporains et compatriotes juifs, particulièrement Ibn Gabirol. A son avis, de telles recherches ne pouvaient conduire qu'au doute et à l'athéisme. Penseur calme et réfléchi, son esprit était fermé à toute idée excentrique ou fantaisiste, et aussi à toute inspiration

poétique. Il formait ainsi un contraste frappant avec Ibn Gabirol, le troisième personnage du triumvirat, qui occupa une place si glorieuse dans l'histoire juive de cette époque.

*Salomon ben Juda ibn Gabirol*, en arabe *Abou Ayoub Soleiman ibn Yakya* (né en 1021 et mort en 1070), est une des personnalités les plus remarquables de l'Espagne juive. A la fois poète gracieux et profond penseur, *il s'éleva au-dessus des intérêts matériels et des préoccupations terrestres pour s'attacher aux questions supérieures de l'existence*. Dans ses ouvrages, ibn Gabirol nous montre souvent à nu son esprit, si puissant dans son originalité, et son cœur généreux ; mais on sait peu de choses sur sa vie et sa famille. Son père Juda, qui habitait Cordoue, paraît avoir émigré de cette ville, à la suite de troubles, en même temps que Samuel ibn Nagrela, pour se rendre à Malaga. C'est dans cette dernière ville que naquit et fut élevé cet homme remarquable, qui brilla d'un si radieux éclat par son génie poétique et sa raison pénétrante, et qu'on peut surnommer le Plotin juif.

D'après quelques-uns de ses vers, où il déplore avec des accents plaintifs et touchants d'être resté de bonne heure sans appui, sans frère ni ami, Ibn Gabirol paraît avoir perdu, fort jeune encore, ses parents. Son caractère, très impressionnable, se ressentit de cet isolement. N'ayant jamais connu les joies de l'enfance ni peut-être le doux sourire de sa mère, il devint sombre et mélancolique. Comme il le dit lui-même :

*Dans ma poitrine de jeune homme bat un cœur déjà vieux,  
Mon corps marche sur terre et mon esprit plane dans les cieux.*

D'une susceptibilité presque malade, il se replia de plus en plus sur lui-même, s'isolant avec ses inspirations de son imagination et les méditations de son esprit. La poésie et la foi, éclairée par la philosophie, furent les deux anges qui le couvrirent de leur égide et le préservèrent du désespoir. Néanmoins, son cœur resta fermé à la joie, et ses chants sont empreints de tristesse. À l'âge de seize ans, il écrivit une poésie dont les vers suivants montrent la sombre mélancolie :

*Devant le rire mon cœur s'attriste.  
La vie me paraît si sombre !  
Ô ami, un adolescent de seize ans devrait-il se lamenter,  
Au lieu de se réjouir de sa jeunesse comme le lis sous la rosée ?*

On sent, dans ses poésies, qu'il trouve sans nul effort l'expression et la rime, l'image et l'idée. Son imagination féconde est contenue dans de justes limites par un jugement droit, qui sait le préserver de toute exagération. Sous l'inspiration ardente du jeune poète, la vieille langue hébraïque se rajeunit et sait exprimer éloquemment ses pensées et ses sentiments ; il la manie comme une langue maternelle, l'assouplit et lui donne un poli, une élégance et une harmonie remarquables. Pour la première fois, la Muse, qui n'avait été représentée sous une forme quelconque ni dans la Bible, ni dans la poésie néo-hébraïque, fut personnifiée par Ibn Gabirol, qui la dépeignit sous les traits d'une colombe aux ailes d'or et à la voix mélodieuse. Appelé à bon droit le maître de la poésie et de l'éloquence, Ibn Gabirol attira bientôt sur lui les regards de ses contemporains.

Dans son isolement et sa situation précaire, Ibn Gabirol trouva un protecteur et un ami dont il a perpétué le souvenir dans ses poésies. C'était Yekoutiel ibn Hassan ou *Al-Hassan*, qui, à Saragosse, auprès du roi Yahya ibn Mondhir, occupait une situation analogue à celle de Samuel ibn Nagrela à Grenade. Yekoutiel avait une très grande influence à la cour, ses conseils étaient écoutés

avec faveur. A l'exemple d'autres coreligionnaires haut placés, il s'intéressait aux savants et aux poètes juifs. Il se montrait particulièrement bienveillant pour Ibn Gabirol, calmant sa susceptibilité farouche et adoucissant par d'affectueuses remontrances sa morne tristesse. Dans sa profonde reconnaissance pour cette sollicitude vigilante, le poète emprunta à la nature ses plus éclatantes couleurs et à la Bible ses plus magnifiques images pour chanter les vertus de son bienfaiteur. Mais qui voudrait reprocher à un jeune poète de dix-sept ans, jusque-là délaissé et abandonné à ses chagrins, les exagérations de sa palette ?

Enhardi par les encouragements de Yekoutiel, Ibn Gabirol sortit peu à peu de lui-même, de ses sombres pensées, son cœur s'ouvrit aux douceurs de l'amitié, son âme s'éprit des beautés de la nature. Il se mit alors à chanter son protecteur, ses amis, la sagesse, la nature. Mais on aurait dit qu'une fatalité implacable le poursuivait de ses coups. Il fut douloureusement réveillé de son heureuse quiétude par la mort de Yekoutiel, qui périt, selon toute apparence, dans la révolution de palais qui amena la chute de son maître et l'avènement au trône d'Abdallah ibn Hakam, cousin et meurtrier de l'ancien roi (1039). La fin tragique de Yekoutiel affligea profondément les Juifs du nord de l'Espagne et causa à Ibn Gabirol un violent désespoir. Le poète célébra la mort de son ami dans une élégie d'une pénétrante émotion *Yekoutiel*, s'écrie-t-il au commencement de ce poème, *a cessé de vivre ! Les cieus peuvent-ils donc également disparaître ?*

A la suite de cette catastrophe, Ibn Gabirol s'enfonça de nouveau dans son isolement et sa mélancolie. Son excessive sensibilité augmentait encore ses tourments, il ne voyait partout que haine, envie et trahison. Ses productions poétiques de ce temps portent le cachet de la plus noire tristesse. Mais la douleur eut pour lui cet heureux résultat de retremper son énergie et d'affermir son âme ; c'est vers cette époque qu'il publia ses meilleures oeuvres. Sa facilité était telle qu'à l'âge de dix-neuf ans (1040), il écrivit une grammaire hébraïque complète en quatre cents vers monorimes, compliqués d'acrostiches. Dans l'introduction de cet ouvrage, Ibn Gabirol exalte les grâces de la langue hébraïque, *que les anges emploient journellement pour chanter les louanges du Créateur, qui a servi à Dieu sur le Sinai, aux prophètes et aux psalmistes*, et il fustige de sa verve sarcastique l'indifférence de la *communauté aveugle* de Saragosse pour l'hébreu. Les uns, dit-il, parlent l'iduméen (le roman) et les autres la langue de Kèdar (l'arabe). Ibn Gabirol écrivit cette grammaire à Saragosse.

C'est aussi dans cette ville qu'Ibn Gabirol composa (en 1045) un traité de morale. Cet ouvrage n'a pas la même valeur philosophique que ses écrits postérieurs, mais il offre un vif intérêt, à cause de l'esprit qui y règne et de la grande érudition que l'auteur, encore très jeune, y déploie. A côté de citations de la Bible et de sentences talmudiques, on y trouve des maximes du **divin Socrate**, de son disciple Platon, d'Aristote, de philosophes arabes et surtout d'un moraliste juif nommé *Alkouti*. Cet écrit, intitulé **Du Perfectionnement des facultés de l'âme**, expose un système original sur le tempérament, les passions et les instincts de l'homme. Il contient aussi des allusions mordantes à certains juifs de Saragosse. Ces traits étaient sans doute peu déguisés, car Ibn Gabirol ajoute : *Il est inutile que je cite les noms, on reconnaîtra facilement les personnages*. Il attaque surtout les orgueilleux, toujours disposés à humilier les autres et à vanter leur propre mérite, les hypocrites, qui parlent sans cesse d'amitié et de dévouement et dont le cœur déborde d'envie et de haine. Dans la préface, l'auteur ne se dissimule pas que ses railleries lui créeront de nombreux ennemis, mais la crainte du danger ne l'empêchait pas d'accomplir ce qu'il considérait être son devoir. *Qu'ils me haïssent*, dit-il, *je ne m'abstiendrai pas de faire le bien*.

Peu de temps après, ses prévisions se réalisèrent ; il fut expulsé de Saragosse (après 1045). En partant, Ibn Gabirol proféra des plaintes amères contre Saragosse, qu'il comparait à Gomorrhe. En même temps, devant l'avenir douloureux dont il se sentait menacé, il faisait entendre en vers pathétiques de déchirants cris de détresse. Dans son désespoir, il voulait quitter l'Espagne et aller visiter l'Égypte, la Palestine et la Babylonie. Pour se donner du courage, il rappelait les nombreuses migrations des patriarches, et il fit ses adieux à l'Espagne dans cette apostrophe véhémence :

*Malédiction sur toi, pays de mes ennemis !  
Mon sort ne sera plus jamais mêlé à ta destinée.  
Je ne m'intéresse plus ni à ta prospérité ni à tes peines.*

Cependant, il n'exécuta pas son projet. Il erra çà et là en Espagne, déplorant, dans de plaintives élégies, les trahisons de la destinée et l'inconstance de ses amis, et gémissant sur ses malheurs, réels ou imaginaires. A la fin, il semble avoir trouvé un refuge auprès du bienfaiteur des Juifs d'Espagne, le prince Samuel ibn Nagrela, et, sous la protection de cet homme d'État, il s'adonna avec, une nouvelle ardeur à ses spéculations philosophiques.

On a vu plus haut que, jeune encore, Ibn Gabirol avait déjà examiné les problèmes les plus élevés qui préoccupent la raison humaine. Quand il eut retrouvé sa liberté d'esprit, il reprit l'étude de ces questions difficiles. Le devoir, la substance et l'origine de l'âme, la vie future, Dieu et son essence, la création, tels étaient les sujets habituels de ses méditations. Il les traita en partie dans un poème écrit sous forme de prière et appelé *Kéter Malkout*, qui est d'une élévation de pensée et d'une vigueur d'expression incomparables. Sans doute, les idées d'Ibn Gabirol ne sont pas nouvelles, elles ont déjà été exprimées longtemps avant lui. Mais il eut le mérite de coordonner des idées éparses et de les réunir en un tout systématique, qu'il exposa dans un ouvrage écrit en hébreu et intitulé *Mequor Hayyim, Fons Vitæ* **Source de la Vie**. La philosophie, chassée autrefois d'Athènes par un empereur romain et, depuis, dédaignée ou du moins restée inconnue en Europe, avait dû chercher un refuge en Asie. Ce fut Ibn Gabirol, le penseur juif, qui le premier la transporta de nouveau en Europe; il lui éleva un autel en Espagne.

A la fois poète et philosophe comme Platon, Ibn Gabirol, à l'exemple de son illustre devancier, exposa ses idées dans des dialogues. Il développa son système dans un entretien animé entre un maître et son élève, et il évita ainsi la sécheresse et l'aridité inhérentes à l'examen de questions métaphysiques.

Dans les ouvrages philosophiques d'Ibn Gabirol, rien n'est particulièrement juif, rien ne révèle les croyances de l'auteur. Aussi ses travaux eurent-ils peu de retentissement et, par conséquent, peu d'influence chez les Juifs. Par contre, ils excitèrent un vif intérêt parmi les Arabes et les scolastiques chrétiens. Une année après son apparition, la **Source de la Vie** fut traduite en latin par un prêtre chrétien et un juif baptisé. Parmi les maîtres de la scolastique chrétienne, les uns adoptèrent ses idées, les autres les combattirent, tous en tinrent compte. La Cabbale même lui emprunta plus tard certaines conceptions. Ibn Gabirol est connu chez les chrétiens sous le nom d'*Avicebrol* ou *Avicebron*.

Un autre philosophe juif de cette époque, *Bahya* (Behaya) *ben Joseph ibn Pakouda* (Bakouda), suivit une autre voie qu'Ibn Gabirol. D'une foi ardente et d'une moralité austère, Bahya était une de ces personnalités à l'âme énergique, aux mœurs graves et pures, qui opéreraient facilement une révolution religieuse s'ils y

étaient aidés par les circonstances. Il fonda une morale théologique du judaïsme d'une grande originalité et l'exposa en arabe dans un ouvrage qu'il appela **Guide pour les devoirs des cœurs**. Dans ce livre animé d'un souffle de profonde piété, l'auteur enseigne que dans la pratique de la religion, la pensée intime, le sentiment, importe seul, parce que seul il conduit à une vie véritablement sainte et pénétrée de la crainte de Dieu. Exégèse biblique, grammaire, poésie, philosophie spéculative, toutes ces sciences, toutes ces recherches qui préoccupaient alors les esprits au plus haut point, n'étaient pour Bahya que des objets secondaires, à peine dignes d'une attention sérieuse ; même l'étude du Talmud ne présentait à ses yeux qu'une importance médiocre. Il voulait que le judaïsme eût surtout sa place dans les cœurs, et pour lui les obligations imposées par la conscience étaient bien supérieures aux pratiques prescrites par la Loi. A l'exemple des docteurs pagano-chrétiens des premiers siècles, il divisait le judaïsme en deux parties : les lois religioso-morales et les lois cérémonielles. Ces dernières lui paraissaient naturellement d'un caractère moins élevé que les obligations purement morales.

Entraîné par ses aspirations vers Dieu et par son amour de la religion, telle qu'il l'entendait, Bahya arriva à considérer l'ascétisme, avec ses mortifications et ses austérités, comme le suprême degré de la sagesse humaine. A son avis, le judaïsme prescrit la sobriété et l'abstinence. Depuis Hénoc jusqu'à Jacob, dit-il, les patriarches n'eurent pas besoin d'être astreints à la tempérance par des lois spéciales, parce que chez eux l'esprit triomphait toujours de la chair. Ces lois devinrent seulement nécessaires après que le peuple juif, corrompu par son séjour en Égypte et les riches dépouilles trouvées plus tard dans le pays des Cananéens, se fut laissé séduire par les jouissances matérielles. De là l'utilité de l'institution du naziréat.

A mesure que le peuple dégénérait, des particuliers, notamment les prophètes, se sentaient portés à renoncer à toute relation sociale et à toute occupation pour se retirer dans la solitude et mener une vie contemplative. Cet exemple ne peut sans doute pas être suivi par tous, car il faut dans la société des hommes qui travaillent et agissent. Mais il est nécessaire qu'il y ait une classe d'hommes contemplatifs, séparés du monde (*Peruschim*) et enseignant au reste des humains à modérer leurs appétits et à vaincre leurs passions.

Comme on voit, Bahya avait des tendances à exalter le monachisme, tendances qui régnaient au moyen âge chez les musulmans comme chez les chrétiens. Quoique familiarisé avec la philosophie, il aurait vécu dans la retraite du cloître et l'immobilité de la contemplation, si le judaïsme rabbanite n'était pas absolument contraire à une telle exagération.

Parmi les figures si originales de la première période rabbinique, se trouve un savant dont les idées offraient un danger réel pour le judaïsme. C'était *Abou-Abraham Isaac ibn Katar ben Jatus*, connu comme auteur sous le nom de *Yitshaki* et célèbre, même chez les Arabes, par ses connaissances médicales et philosophiques. Originaire de Tolède (né en 982 et mort en 1057), il était le médecin de Moudjahid et de son fils Ali Ikbal Addaula, princes de Dénia. Il écrivit une grammaire hébraïque, sous le titre de **Recueil**, et un autre ouvrage qu'il appela *Sefer Yitshaki* et où il exposait des idées excessivement hardies sur la Bible. Ainsi, selon lui, le chapitre de la Genèse qui parle des rois iduméens n'est pas de Moïse, mais a été interpolé quelques siècles plus tard. Affirmation audacieuse pour l'époque, et qui n'a été reprise que dans les temps récents.

Samuel ibn Nagrela, l'orgueil du judaïsme espagnol, qui, selon l'expression de son biographe, était ceint de la quadruple couronne de la science, de la naissance, de la gloire et de la bonté, mourut en 1055, sincèrement regretté et pleuré de ses contemporains. Il fut enterré près de la porte d'Elvire, à Grenade, et son Cils lui érigea un magnifique mausolée. Ibn Gabirol composa en son honneur ce quatrain :

*Tu résides dans mon cœur,  
Ton nom y est gravé à jamais.  
Là, je te cherche et là je te trouve,  
Je suis attaché à ton souvenir comme à mon âme.*

*Abou Housseïn Joseph ibn Nagrela* (né en 1031) succéda à son père dans toutes ses dignités. Il fut nommé vizir par le roi Badis, et quoiqu'il eût alors à peine vingt ans, la communauté juive lui conféra le titre de rabbin et de **chef** (naguid). Instruit par des savants juifs que son père avait fait venir de divers pays, versé dans la littérature arabe, Joseph montra de bonne heure une grande maturité d'esprit. Quand il se maria à dix-huit ans, il ne choisit pas sa femme parmi les riches et les notables d'Andalousie, il alla la chercher dans une famille pauvre mais vertueuse et universellement respectée, celle de Nissim, de Kairouan. Possesseur d'une grande fortune, occupant une brillante position, jeune et beau, Joseph menait cependant une existence simple, qui formait un contraste frappant avec la vie somptueuse de la noblesse. Il dirigeait avec dévouement et indépendance les affaires de l'État et, comme son père, il protégeait les poètes et les écrivains juifs, était à la tête d'une école et enseignait le Talmud. Sa générosité s'exerçait également envers les poètes arabes, qui célébraient ses louanges. Quand les deux fils du dernier gaon de Babylonie, qui descendaient d'un exilarque, arrivèrent en Espagne, le jeune ministre leur fit un excellent accueil et les établit à Grenade.

En deux points, cependant, Joseph différait de son père : il n'avait ni sa prudence ni son affabilité. Ainsi il nommait trop facilement ses coreligionnaires à des fonctions publiques, et il se montrait orgueilleux envers ses subordonnés ; il eut ainsi souvent l'occasion d'irriter la population berbère de Grenade. A la suite de divers incidents, cette colère se changea en une haine violente. Balkin, l'héritier du trône, qui avait eu des rapports très tendus avec Joseph, mourut subitement, et l'on crut à un empoisonnement. Le roi Badis fit alors mettre à mort quelques serviteurs et quelques femmes du prince (1064), mais le peuple accusa Joseph seul de ce crime. Un autre incident fit perdre à Joseph les faveurs de son maître. Les Berbères et les Arabes se haïssaient réciproquement, et chaque ville qui contenait des représentants des deux races était divisée en deux camps opposés. Un jour, le roi Badis apprit qu'à la suite d'un complot ourdi par le roi de Séville et les Arabes, le gouverneur berbère de Ronda avait été assassiné. Hanté par la crainte de subir le même sort, il conçut le projet diabolique de faire exterminer par son armée tous les Arabes de Grenade, pendant qu'ils seraient réunis le vendredi à la mosquée. Joseph, informé par le roi de sa résolution, lui en montra les fâcheuses conséquences et lui fit comprendre que, même en cas de réussite, il en résulterait pour l'État de graves dangers. *Les Arabes des États voisins*, lui dit-il, *marcheront tous contre ton royaume pour venger la mort de leurs frères. Déjà, je vois des milliers de glaives s'abattre sur ta tête et l'armée ennemie ravager notre pays.* Rien n'y fit, Badis persista dans son projet. Décidé à épargner à son maître, même contre sa volonté, un crime et une grave faute politique, Joseph fit avertir secrètement les notables arabes de ne pas se rendre le vendredi suivant à la mosquée. Ceux-ci comprirent à demi-mot. Au jour fixé,

tout était prêt pour le massacre, quand les espions de Badis vinrent lui rapporter qu'il ne se trouvait à la mosquée que des Berbères et des Arabes de la basse classe. Irrité de voir échouer son complot, Badis s'en prit à Joseph et lui reprocha d'avoir trahi son secret. Le ministre eut beau protester de son innocence, il ne parvint pas à convaincre le roi. Depuis ce moment, Joseph, tout en restant ministre, n'avait plus la confiance de son souverain.

Rendus perspicaces par la haine, les ennemis de Joseph s'aperçurent bien vite que sa situation était devenue moins solide à la cour et que le moment était venu de l'attaquer, lui et ses coreligionnaires. Les plus odieuses calomnies étaient répandues contre lui. Un poète musulman, Abou Ishak al Elviri, prépara la voie, aux violences populaires en publiant contre les Juifs un poème passionné dont voici un passage :

*Dis aux Sinhagites, aux puissants, aux lions du désert : Votre souverain a péché, il a conféré des honneurs aux mécréants, il a nommé un juif son ministre au lieu d'élever un croyant à cette dignité. Aussi les Juifs conçoivent-ils les plus folles espérances, ils se conduisent en maîtres et traitent les musulmans avec orgueil. A mon arrivée à Grenade, j'ai remarqué que les Juifs sont tout-puissants et qu'ils se partagent entre eux la capitale et les provinces. Partout règne un de ces maudits.*

Ces vers haineux étaient bientôt dans la bouche de tous les musulmans de Grenade. La mort de Joseph était résolue, on n'attendait qu'un prétexte pour attenter à sa vie.

Ce prétexte fut fourni par l'incursion des soldats d'un souverain voisin, Almotassem, prince d'Almeria, qui venaient envahir Grenade. On répandit aussitôt le bruit que Joseph était vendu à Almotassem et qu'il avait promis à ce monarque de lui livrer le pays. Des Berbères, suivis de la plus vile populace, se précipitent un samedi soir vers le palais de Joseph, en forcent l'entrée, tuent le ministre juif et mettent le cadavre en croix hors de la porte de Grenade. C'est ainsi que mourut l'infortuné ministre, à l'âge de trente-cinq ans (9 Tebet = 30 décembre 1066). Ce premier crime surexcita la fureur de la populace, qui résolut d'exterminer tous les Juifs de Grenade. Plus de quinze cents familles trouvèrent ainsi la mort, et leurs maisons furent détruites. Parmi les quelques Juifs qui purent échapper au massacre et se réfugier à Lucéna, se trouvaient la femme et le fils de Joseph. La bibliothèque de ce dernier fut en partie détruite, en partie vendue. La mort des martyrs de Grenade et du ministre juif produisit dans toute l'Espagne juive, une profonde et douloureuse impression. Même un poète arabe, Ibn Alfara, consacra une élégie à la malheureuse fin de Joseph. Dénoncé à la cour d'Almeria, où il vivait, pour les regrets qu'il avait exprimés sur la mort de Joseph, il fut hautement approuvé par le roi *d'avoir eu la noblesse de pleurer un Juif mort, à une époque où tant de musulmans dénigrent leurs coreligionnaires vivants.*

Les troubles de Grenade étaient le premier mouvement dirigé contre les Juifs, depuis que les musulmans dominaient en Espagne. Cette persécution semble avoir duré un certain temps, car les Juifs de tout le royaume furent contraints de vendre leurs immeubles et de s'expatrier. Heureusement, les souverains des divers royaumes de l'Espagne étaient jaloux les uns des autres, et quand les Juifs étaient persécutés par un de ces princes, ils recevaient un accueil bienveillant de l'autre. C'est ainsi que Joseph ibn Migasch Ier, expulsé de Grenade, fut nommé à un poste élevé par Almouhadid, roi de Séville, et qu'un autre prince, le roi Almouktadir Billah, de Saragosse, avait comme vizir un autre

Juif, Abou Fadhl Hasdaï. Ce ministre (né vers 1040) était le fils du poète Joseph ibn Hasdaï, le rival d'Ibn Gabirol. Lui-même était également poète, mais il était aussi versé dans les sciences et s'occupait de musique et surtout de philosophie.

Peu de temps après la persécution de Grenade, mourut Ibn Gabirol. Dans ses dernières années, il s'était renfermé de plus en plus dans ses tristes pensées et sa sombre mélancolie. Ses dernières compositions sont des élégies sur la destinée cruelle des Juifs : *Hélas ! s'écrie-t-il, l'esclave gouverne les fils de rois ! Depuis mille ans, Israël est exilé et ressemble à l'oiseau qui gémit dans le désert. Où est le grand-prêtre qui lui annonce enfin la délivrance ? — Nos années, dit-il encore, passent dans la misère et dans l'affliction nous attendons la lumière et nous sommes plongés dans les ténèbres et l'abaissement. Des esclaves sont nos maîtres.* Après avoir erré dans bien des villes, il mourut à Valence en 1069 ou 1070, à peine âgé de cinquante ans. A en croire une légende, un poète arabe, jaloux de son talent, l'aurait tué et enterré sous un figuier. Cet arbre aurait alors produit des fruits en si grande abondance qu'il aurait attiré l'attention sur lui. C'est ainsi que le crime aurait été découvert.

### Chapitre III — Les cinq Isaac et Yitshaki — (1070-1096)

Troublés un instant dans leur sécurité par les désordres de Grenade, les Juifs d'Espagne se remirent rapidement de cette alerte. Cette persécution fut, du reste, un fait isolé. Les rois et les émirs des autres parties de l'Espagne continuaient à appeler à leur cour des Juifs habiles et intelligents, à leur confier la direction des affaires et à laisser à la population juive les mêmes droits qu'à leurs autres sujets. A l'exemple des princes musulmans, les rois chrétiens nommaient également des Juifs aux fonctions publiques et utilisaient leur intelligence, leur activité et leur dévouement. Les Juifs ne perdirent donc rien de leur influence, au début, par suite de l'affaiblissement progressif des États musulmans et de la prépondérance de plus en plus grande de l'élément chrétien. A l'ombre de la croix comme sous la domination du croissant, ils pouvaient se livrer librement à la culture des sciences et de la poésie. Il est à remarquer, néanmoins, qu'après la mort de Samuel ibn Nagrela et d'Ibn Gabirol, la poésie, l'exégèse, la linguistique et la philosophie, tout en ayant de zélés partisans, durent céder le pas à l'étude du Talmud. C'est surtout la partie dialectique du Talmud qui fut remise en honneur et cultivée de nouveau avec ardeur en Espagne, en Afrique et en France.

Des six principaux maîtres qui dirigèrent le mouvement talmudique pendant la seconde période rabbinique, cinq s'appelaient Isaac et le sixième se nommait Yitshaki. C'étaient Isaac ibn Albalia, investi également de fonctions politiques, Isaac ibn Giat et Isaac ben Reuben, tous deux pontes liturgiques en même temps que talmudistes, Isaac ibn Saknaï, moins remarquable que les précédents, Isaac Alfasi et Salomon Yitshaki, créateurs tous les deux d'une méthode d'enseignement supérieure à celle des gaonim.

*Isaac ben Baruch Albalia*, prétendait descendre d'un émigré de Jérusalem, nommé Baruch, que Titus aurait envoyé à Mérida pour organiser la fabrication de la soie en Espagne. La famille des Albalia se rendit plus tard à Cordoue. Dès son enfance, Isaac (né en 1035 et mort en 1094) se montra passionné pour l'étude, et plus tard il partagea son temps entre l'astronomie, les mathématiques, la philosophie et le Talmud. Protégé par Samuel ibn Nagrela et son fils Joseph, il

recevait de ce dernier des subsides considérables. Il résida tantôt à Grenade, auprès de son Mécène, tantôt à Cordoue, sa ville natale. A l'âge de trente ans, Isaac ibn Albalia avait déjà commencé à écrire un commentaire pour expliquer les passages difficiles du Talmud. Il composa en même temps un traité astronomique sur les calculs du calendrier juif, qu'il dédia à Joseph ibn Nagrela (vers 1065).

Pendant qu'il résidait à Cordoue, où il était venu chercher un refuge lors des persécutions de Grenade, il se fit connaître et apprécier du prince Aboukassim Mohammed, et quand celui-ci devint roi de Séville, il nomma Ibn Albalia son astronome ou plutôt son astrologue. Il était, en effet, moins désireux de favoriser les observations astronomiques que de connaître l'avenir d'après la marche des astres. Isaac ibn Albalia, comme d'autres ministres juifs, fut placé en qualité d'administrateur et de rabbin à la tête de toutes les communautés de Cordoue et reçut ainsi le titre de prince (*nassi*). Grâce à son influence et à son savoir, Séville, comme précédemment Cordoue et Grenade, devint le centre du judaïsme espagnol. Un autre Juif, Ibn Mischal, était également au service du roi de Séville, qui lui confiait des missions diplomatiques.

On sait peu de chose d'*Isaac ben Juda ibn Giat*. Né à Lucéna (vers 1030) d'une famille riche et considérée, il fut également protégé par les deux Ibn Nagrela et conserva un souvenir reconnaissant de leurs bienfaits. Après la fin tragique de Joseph, il essaya de faire nommer son fils Abounassar Azaria au rabbinat de Lucéna. Azaria mourut avant que ses démarches n'eussent abouti ; il fut alors nommé lui-même rabbin de cette ville. Il mourut en 1089.

*Isaac ben Reuben Albargueloni* avait quitté de bonne heure Barcelone, où il était né en 1043, pour se rendre dans la ville maritime de Denia. Là, il se consacra à l'étude du Talmud. Il était âgé de trente-cinq ans quand il traduisit en hébreu le traité arabe de Haï sur le droit commercial talmudique. Plus tard, à un âge très avancé, il composa lui-même un livre sur le droit civil du Talmud. Il était également poète et écrivit des *azharot*, où il émaillait très habilement ses vers de citations bibliques et faisait des jeux de mots piquants et spirituels.

Quand Isaac Albargueloni vint s'établir à Denia, *Isaac ben Moïse ibn Saknai* quitta cette ville, probablement parce que la réputation du nouvel arrivant le mettait dans l'ombre. Il se rendit à Pumbadita, où il enseigna avec le titre de gaon. Triste retour des choses ! C'est l'Occident, autrefois totalement subordonné aux académies babyloniennes, qui envoyait à Pumbadita, au berceau de l'enseignement talmudique, un homme sans notoriété en Espagne, et que les Babyloniens considéraient comme une autorité.

Le dernier des cinq Isaac était bien supérieur aux quatre autres. Né en 1013 à Kala-ibn-Hammad, près de Fez, *Isaac ben Jacob Alfasi* ou *Alkalai* eut pour maîtres les dernières autorités talmudiques d'Afrique, Nissim et Hananel. Après la mort de ces rabbins (vers 1050), il était le seul représentant de la science talmudique dans l'Afrique occidentale. Esprit original et pénétrant, il délaissa les sentiers battus pour chercher des voies nouvelles. Comme le Talmud a souvent pour une même question des solutions diamétralement opposées, on avait pris l'habitude, dans la pratique, de suivre les explications des gaonim. Alfasi entreprit de trouver pour tous les cas des décisions certaines dans le Talmud même, et dans ce but il expliqua les textes talmudiques avec une sagacité étonnante, mettant de côté tout ce qui lui paraissait douteux ou accessoire pour ne conserver que les passages qui avaient un caractère de certitude et étaient utiles pour la pratique. C'est ainsi qu'il composa un code (*Halakot*), attaqué de son

vivant, mais qui fut ensuite adopté par le judaïsme tout entier. Cette oeuvre fit oublier tous les travaux analogues publiés dans le cours des trois siècles précédents depuis le gaon Yehudai ; elle rendit célèbre le nom d'Alfasi plus peut-être en Espagne que dans l'Afrique, sa patrie.

En même temps qu'Alfasi, vivait en France un savant talmudiste, esprit aussi pénétrant et aussi original que lui, plus étendu, mais moins hardi et moins impartial. C'était *Salomon Yitshaki*, connu sous le nom de *Raschi*, et né à Troyes (Champagne) en 1040. Sa mère était la sœur de ce Simon ben Isaac connu par ses poésies liturgiques et les services qu'il rendit à la communauté de Mayence, et son père était très versé dans le Talmud. Quoiqu'il fût né et élevé au milieu de talmudistes, Raschi, pour augmenter son instruction, alla fréquenter les écoles de Mayence, Worms et Spire. Comme autrefois Akiba, il quitta sa femme et sa famille pour se rendre au loin et se consacrer entièrement à l'étude. De temps à autre, sans doute aux jours de fête, il retournait auprès de sa femme, mais se rendait ensuite de nouveau aux écoles allemandes, ou plutôt, comme on les appelait alors, lorraines. A vingt-cinq ans, il s'établit définitivement à Troyes (1064), où il était tout étonné, dans sa modestie, d'être déjà considéré comme un maître. Isaac Hallévi lui écrivit à cette époque : *Tu illustres ta génération. Puisse Israël produire beaucoup d'esprits tels que toi !*

Raschi fut nommé rabbin de Troyes et des environs, mais il ne tira aucun profit de cette dignité. Dans un temps où, d'après le témoignage d'un écrivain chrétien, aucun ecclésiastique ne pouvait être nommé évêque ou abbé s'il ne possédait une grande fortune, où on louait et admirait surtout les prêtres qui avaient les plus riches habits et la meilleure table, dans ce même temps les rabbins auraient cru agir contrairement à l'honneur et à la religion s'ils avaient retiré de leurs fonctions le moindre avantage pécuniaire. Le rabbin ne devait pas être seulement le plus instruit, mais aussi le plus vertueux de sa communauté, il devait mener une vie simple, modeste, et donner l'exemple du désintéressement et de la bonté. Sous tous les rapports, Raschi était certainement l'idéal du rabbin. Aussi inspirait-il à tous ses coreligionnaires de France et d'Allemagne le plus profond respect.

Après la mort des talmudistes lorrains (vers 1070), les disciples allemands et français affluèrent en grand nombre à l'école de Raschi, à Troyes. Le maître leur enseignait la Bible et le Talmud, il savait rendre clairs les passages les plus difficiles, et on a pu dire avec raison que, sans Raschi, le Talmud de Babylone aurait été négligé autant que celui de Jérusalem. Les explications que, sous le nom de **Commentaire** (Kontros), il écrivit dans la langue talmudique sur presque tous les traités du Talmud, sont des modèles de simplicité, de netteté et de précision ; elles sont utiles au commençant comme à l'homme instruit. Ce commentaire est vraiment une oeuvre artistique dans son genre. Aussi éclipsa-t-il bien vite les commentaires de Guerschom et des autres talmudistes.

Outre ses explications sur le Talmud, Raschi écrivit également un commentaire sur la plupart des livres bibliques. Grâce à son tact, son bon sens et son instinct de la vérité, il rencontrait presque toujours la signification juste des mots et des versets. Mais souvent il suivait l'interprétation aggadique, parce qu'il prenait au sérieux les explications fantaisistes que le Talmud et les recueils d'aggadot donnent de certains versets. Il sentait cependant confusément que, plus d'une fois, le sens réel du texte (Peschat) était en contradiction avec l'interprétation aggadique (Derasch). Dans sa vieillesse, ce sentiment était devenu chez lui plus net et plus vif, car il recommanda à son petit-fils de modifier son commentaire

biblique, de façon à rendre ses explications conformes au sens naturel du texte. Raschi était bien supérieur aux commentateurs chrétiens de son temps, qui admettaient gravement que l'Écriture Sainte pouvait être interprétée de quatre manières différentes.

Les commentaires de Raschi sont d'autant plus remarquables que le savant de Troyes ignorait la plupart des travaux exégétiques de l'école espagnole. Il connaissait bien en partie les écrits de Menahem ben Sarouk et de Dounasch, dont il adoptait toutes les idées, mais les ouvrages de Hayyoudj et d'Ibn Djanah, écrits en arabe, lui étaient totalement inconnus. De là, souvent, des singularités, des maladresses et des obscurités dans ses observations grammaticales. Mais, en dépit de quelques points faibles, le commentaire de Raschi est devenu tellement populaire que, pendant longtemps, il était considéré par une partie des Juifs comme une annexe indispensable du texte biblique et qu'à son tour il a été longuement commenté.

Raschi ne laissa pas de fils ; il eut trois filles, dont l'une savait assez bien l'hébreu pour pouvoir lire à son père, tombé malade, les consultations talmudiques qui lui étaient adressées et y répondre sous sa dictée. Ces trois filles épousèrent toutes des talmudistes distingués. L'un d'eux, *Meïr*, de Ramerupt (près de Troyes), eut trois fils remarquables, s'inspirant, comme les autres membres de la famille, de l'esprit de leur aïeul.

Sous l'influence de Raschi et de son école, la Champagne devint le centre de l'enseignement talmudique. Les savants français furent recherchés jusqu'en Espagne, et ce dernier pays dut partager désormais avec la France la direction du judaïsme. L'Espagne resta bien le pays classique de la poésie hébraïque, de la linguistique, de l'exégèse et de la philosophie, mais, pour la connaissance du Talmud, elle dut céder la palme à la France.

En Italie, on ne trouvait à cette époque ni poètes, ni savants juifs. Le seul Italien de ce temps qui occupe un certain rang dans la littérature juive est *Nathan ben Jehiel*, de Rome. Il composa (vers 1101), sous le titre d'*Aroukh*, un lexique talmudique. Cette œuvre, plus complète que les travaux antérieurs de ce genre, ne présente aucune originalité ; c'est une compilation, tirée d'écrits plus anciens.

C'est vers cette époque qu'on commence à trouver des traces certaines de Juifs dans l'Europe orientale. Il en existait, au xe siècle, en Bohême, en Moravie et en Pologne. A en croire la communauté de Prague, elle serait une des plus anciennes agglomérations juives de l'Europe, et elle appuie sa prétention sur l'inscription d'une pierre tumulaire qui remonterait à un siècle avant le christianisme. Qui prouve trop ne prouve rien. C'est seulement à partir du xi<sup>e</sup> siècle qu'on trouve sûrement des Juifs en Bohême, où ils possédaient même des esclaves chrétiens. D'après une lettre d'une princesse de Moravie, les habitants juifs du faubourg de Prague et du village de Wyssegrad passaient pour être particulièrement riches. Cette princesse écrivit en effet à son beau-frère, avec lequel elle était en hostilités : *Espères-tu trouver chez nous des gens riches ! Tu en rencontres un plus grand nombre dans ton propre pays. Le faubourg de Prague et Wyssegrad sont habités par des Juifs excessivement opulents.* En Moravie, il y avait également des Juifs au xi<sup>e</sup> siècle. Un d'eux, appelé *Podiva*, fit construire près de Lundenbourg, sur les frontières de la Moravie et de l'Autriche, un château fort auquel il donna son nom. Enfin, dans le royaume nouvellement constitué de la Pologne, notamment à Gnesen, la capitale, les Juifs, tout en vivant sous des souverains chrétiens, pouvaient, comme en Bohême, posséder des esclaves chrétiens.

Mais si, au point de vue matériel, la situation des Juifs de l'Europe orientale était satisfaisante, leur culture intellectuelle laissait à désirer. Ils ne semblaient même posséder parmi eux aucun talmudiste. Ce n'est qu'un siècle plus tard que l'histoire mentionne quelques rares talmudistes de la Bohême, de la Pologne et de la Russie.

Il se préparait alors, dans l'Europe occidentale, des événements qui devaient modifier profondément la situation des Juifs de cette région : c'était la conquête de l'Espagne par les chrétiens et la première croisade contre les musulmans de l'Orient. Ces guerres furent douloureuses pour les Juifs et très préjudiciables à leurs études. En Espagne, les Juifs furent mêlés assez activement aux événements. Ils ne prévoyaient pas qu'en contribuant, dans ce pays, à la destruction de l'islamisme et au développement de la puissance chrétienne, ils aidaient à creuser la mine qui devait faire sauter plus tard leurs descendants.

Ce fut Alphonse VI, l'habile et vaillant roi de Castille, qui porta les premiers coups aux musulmans d'Espagne. Esprit très souple et très adroit, il vit de suite qu'il ne pourrait conquérir les États mahométans qu'en semant la division parmi eux et en les affaiblissant les uns par les autres. Pour atteindre son but, il avait besoin de diplomates intelligents et expérimentés, qu'il ne pouvait trouver que parmi les Juifs. Ses chevaliers étaient trop grossiers et ses bourgeois trop ignorants pour réussir dans ces missions délicates, auprès des cours spirituelles, élégantes, instruites, de Tolède, de Séville et de Grenade. Seuls les Juifs comprenaient assez bien la langue arabe, avec ses finesses et ses subtilités, étaient assez au courant de la littérature arabe et avaient des manières d'une noblesse et d'une aisance suffisantes pour plaire à des princes musulmans. C'était donc parmi eux qu'Alphonse VI choisissait ses ambassadeurs. Tel fut *Amramben Isaac ibn Shalbib*, d'abord médecin, plus tard secrétaire intime et conseiller influent du roi de Castille. Un autre conseiller juif d'Alphonse fut *Cidellus*, qui avait toute la confiance du souverain et pouvait lui parler avec plus de franchise et de liberté qu'aucun des nobles et des grands d'Espagne. Étranger à la bigoterie et au fanatisme, le roi Alphonse ne se bornait pas à favoriser un petit nombre de Juifs, il accordait à tous, dans ses États, les mêmes droits qu'aux autres Espagnols, et les admettait aux fonctions publiques. Il est vrai qu'à côté de la législation wisigothe, qui traitait les Juifs en parias, il s'était déjà établi, avant Alphonse VI, des coutumes (*fueros*) plus douces, qui assuraient les mêmes droits aux chrétiens, aux Juifs et aux musulmans d'une même ville ou d'une même province. Mais le roi de Castille érigea ces diverses coutumes en lois de l'État, effaçant ainsi les derniers vestiges des institutions wisigothes.

A Worms également, les Juifs jouissaient à cette époque des mêmes droits que les autres habitants. Le malheureux empereur Henri IV leur avait accordé cette faveur ou plutôt cet acte de justice, parce qu'au milieu de toutes les trahisons dont il était enveloppé et des outrages dont l'abreuyaient nobles et prélats, il n'avait rencontré de dévouement, d'affection et de fidélité qu'auprès des Juifs de Worms. Ceux-ci s'étaient joints en armes aux chrétiens de la ville pour défendre leur empereur. Henri IV les en récompensa en les traitant avec équité.

Mais que devenait la prétendue malédiction qui, d'après l'Église, devait peser éternellement sur les Juifs, si ceux-ci vivaient tranquilles dans des pays chrétiens ? Aussi le chef suprême du christianisme, le pape Hildebrand qui, sous le nom de *Grégoire VII*, bouleversa toute l'Europe, se mit-il à l'œuvre pour faire cesser un tel état de choses. Lui, le maître des maîtres, qui voyait ramper à ses pieds peuples et souverains, il jugeait nécessaire d'humilier les faibles Juifs et de

les faire mettre hors la loi dans les contrées où ils étaient aimés et estimés ! Au concile de Rome (1078), où, pour la seconde fois, il lança l'anathème contre les ennemis de la papauté, il défendit par une loi canonique d'admettre les Juifs à des emplois publics ou de leur assurer une autorité quelconque sur des chrétiens. Cette ordonnance visait spécialement la Castille. Car en 1080, le pape adressa au roi Alphonse VI un mandement dont voici un extrait : *Nous considérons comme une obligation de t'exprimer nos vœux pour les progrès constants de ta gloire, mais en même temps il est de notre devoir d'appeler ton attention sur les fautes que tu commets. Nous invitons ton Altesse à ne plus permettre désormais que des Juifs exercent quelque pouvoir sur des chrétiens. Subordonner des chrétiens à des Juifs et les soumettre à leur jugement, c'est opprimer l'Église de Dieu et exalter la Synagogue de Satan. On méprise le Christ lui-même en cherchant à plaire à ses ennemis.*

En Angleterre, la voix de Grégoire VII trouva de l'écho. Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et duc de Normandie, défendit aux Juifs de posséder des serfs chrétiens et d'engager des nourrices chrétiennes. Mais Alphonse de Castille, préoccupé de projets très graves, ne se souciait pas de mettre, en pratique, dans son royaume, les décrets du concile de Rome, et il conserva ses conseillers juifs. Il cherchait à ce moment à s'emparer du royaume de Tolède. Pour réussir dans son entreprise, il sentait qu'il était nécessaire de détacher du roi de Tolède les princes des contrées voisines et d'obtenir leur neutralité ou leur appui. Grâce à l'habileté de ses diplomates juifs, il put contracter une alliance avec Almoutamed ibn Abbad, le vaillant roi de Séville, et conquérir la vieille et importante cité de Tolède (1080). Il laissa aux Juifs de cette ville les libertés dont ils jouissaient sous le roi vaincu Yahya Alkader.

Après ce premier succès, Alphonse sentit grandir son ambition, et il aspira à conquérir également le royaume de Séville. Jetant subitement le masque, il chargea un de ses conseillers, le Juif Isaac ibn Schalbib, de soumettre de sa part à son ancien ami Almoutamed des propositions telles que le roi de Séville ne pouvait les accepter sans déshonneur. Pour donner plus d'autorité à ses paroles, Ibn Schalbib, sur l'ordre de son souverain, se fit accompagner de cinq cents chevaliers chrétiens. Cette mission lui coûta la vie, car les propositions dont il était porteur indignèrent tellement Almoutamed que, violant le droit des gens, il le fit tuer et mettre en croix et jeta son escorte en prison.

A la suite de cet incident, le roi de Séville, craignant la vengeance d'Alphonse VI, résolut, sur les conseils des autres princes musulmans, d'invoquer l'appui du vainqueur de l'Afrique du nord, du chef morabéthique Youssouf ibn Teschoufin. Celui-ci répondit à l'appel, mais au lieu de la délivrance, il apporta aux princes d'Andalousie la défaite et l'asservissement. Son armée, augmentée du contingent des provinces musulmanes d'Espagne, était très nombreuse. Alphonse, de son côté, réunit des troupes considérables.

Dans les deux camps combattaient de nombreux Juifs, coiffés tous de turbans noirs et jaunes : on en évalue le nombre à quarante mille. Quand les deux armées furent en présence et que toutes les dispositions étaient prises pour livrer bataille le jour même (vendredi, 28 octobre 1086), Alphonse proposa de remettre la lutte au lundi suivant pour ne pas combattre le vendredi, ni le samedi, ni le dimanche, jours de repos des musulmans, des juifs et des chrétiens. Youssouf y consentit. Alphonse, qui n'avait fait accepter ce délai que dans l'espoir de pouvoir surprendre les musulmans, tomba subitement sur eux le vendredi même. Mais ils étaient sur leurs gardes. C'est alors que se livra la

bataille de Zalaca, qui se termina à l'avantage des musulmans et où la plus grande partie de l'armée d'Alphonse fut détruite. Les Almoravides d'Afrique profitèrent seuls de cette victoire, ils humilièrent et opprimèrent à la fois les vaincus et les princes mahométans qui les avaient appelés à leur aide.

Dés lors, l'Espagne méridionale devint le théâtre de luttes sanglantes, auxquelles prirent part les Almoravides, Alphonse et le fameux chevalier *Rodrigues Cid*, immortalisé par les romances et le théâtre. Les Juifs souffrirent cruellement de ces guerres continuelles, mais pas plus que les autres habitants. Ils n'eurent pas à subir de persécutions religieuses. En déclarant la guerre sainte aux chrétiens, les Almoravides ne poursuivaient qu'un but politique, ils n'étaient nullement fanatiques. Sous leur domination, les Juifs de Grenade rentrèrent même en possession des biens dont ils avaient été dépouillés vingt ans auparavant sous le règne de Badis.

Ce fut à l'époque de ces troubles qu'Isaac Alfasi, accusé sans doute d'un délit politique, fut contraint d'abandonner la ville de Kala-ibn-Hammad, où il demeurait et qui faisait partie du royaume de Youssouf, pour se réfugier en Espagne. Il s'établit à Cordoue (1088), ville qui appartenait alors à Almoutamed, dont les rapports avec Youssouf étaient extrêmement tendus. Un homme très estimé dans cette ville, Joseph ibn Schartamikasch, lui fit le plus cordial accueil. Son arrivée en Espagne produisit, du reste, une vive sensation dans tout le pays, et on le salua comme une des plus grandes autorités talmudiques. Soit par jalousie, soit parce qu'ils désapprouvaient sa manière hardie d'expliquer le Talmud, les deux principaux rabbins du sud de l'Espagne, Isaac Albalia et Isaac ibn Giat, firent une opposition violente à Alfasi. Celui-ci riposta avec vivacité, et ainsi naquit une polémique acharnée, qui dura jusqu'à la mort des deux rabbins espagnols.

Ibn Giat mourut le premier, en 1089. Alfasi le remplaça comme rabbin à Lucéna, où il réunit autour de lui de nombreux disciples. Mais il n'enseigna que le Talmud, à l'exclusion de toute autre science, se désintéressant même de la poésie hébraïque, que tous les savants cultivaient en ce temps.

Le second adversaire d'Alfasi, Isaac Albalia, perdit son emploi à la cour de Séville après la défaite de son souverain. Car Almoutamed fut battu et détrôné par son ancien allié Youssouf, qui l'emmena prisonnier en Afrique (1091). Albalia paraît avoir quitté Séville après cet événement et s'être établi à Grenade; il s'éteignit dans cette ville en 1094. Sur son lit de mort, il montra une grandeur d'âme qui n'appartient qu'aux caractères vraiment élevés. Baruch, son fils, âgé de dix-sept ans, pleurait devant lui. *Après ma mort*, dit-il à son fils, *tu te rendras auprès d'Alfasi à Lucéna, tu lui diras qu'avant de comparaître devant Dieu je lui ai pardonné tout ce qu'il a dit ou écrit contre moi, j'espère qu'il me pardonnera à son tour et recevra à bras ouverts le fils de son adversaire*. Baruch obéit à son père. Alfasi embrassa le fils d'Albalia en pleurant et lui dit : *Je serai dorénavant ton père*. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, la confiance d'Albalia dans la générosité de son adversaire ou la noble conduite d'Alfasi.

Les Juifs sont arrivés à une période de leur histoire où ils vont subir les plus sanglantes persécutions. Avant d'aborder ce chapitre douloureux de leurs annales, il ne nous paraît pas inutile de jeter un dernier et très rapide coup d'œil sur le rôle important et glorieux qu'ils jouèrent dans les dix derniers siècles qui suivirent la chute de leur État. Les empereurs romains et les souverains de la

Perse avaient essayé de les exterminer ; leur haine se brisa contre la ténacité opiniâtre du peuple juif. Rome tomba, la monarchie néo-perse s'évanouit, mais les Juifs continuèrent à vivre sur les ruines de ces deux grands empires. L'Église, de persécutée devenue persécutrice, essaya ensuite de leur ravir leurs droits d'homme et de citoyen ; elle échoua dans sa tentative. A la suite de la migration des peuples, les civilisations grecque et romaine disparurent ; seule la science juive continua de briller dans l'obscurité générale. Les Juifs furent aidés et stimulés dans leur oeuvre civilisatrice par une nouvelle religion, l'islamisme, qui avait emprunté ses principes au judaïsme et conquit sur les chrétiens de vastes régions en Asie, en Afrique et en Europe.

Disséminés dans le monde entier, éparpillés dans le nord jusqu'à la mer Caspienne et à l'embouchure du Volga, dans le sud, en Afrique, jusqu'en Égypte et en Arabie, dans l'est jusqu'aux Indes, en Europe, jusqu'en Espagne, en France et en Angleterre, les Juifs, malgré cette dispersion, étaient plus unis entre eux, par suite des institutions qu'ils s'étaient données, que les divers États chrétiens et musulmans. L'étude du Talmud les avait protégés contre l'ignorance et la barbarie, avait aiguisé leur esprit et les avait ainsi rendus capables de comprendre facilement les autres sciences. Grâce à leur intelligence, ils étaient devenus dans certains pays les conseillers presque indispensables des souverains.

C'est ainsi que faibles et humbles au dehors, les Juifs avaient pu cependant échapper à la haine de l'Église et à l'intolérance de l'islamisme et continuer à cheminer dans ce sentier douloureux qui, de Jérusalem, les avait conduits à l'étranger. Plus d'une fois, les ronces du chemin leur avaient déchiré les pieds, et plus d'une fois ils recevront encore de profondes blessures. Dans la lutte gigantesque qui va s'engager entre la croix et le croissant, mettre à feu et à sang trois parties du monde et déchaîner les plus violentes passions, les Juifs auront des coups des deux côtés. Comment supporteront-ils ces nouvelles épreuves ? La suite de cette histoire montrera comment ils sauront résister à la longue série de malheurs qui allaient les atteindre, et arriver ainsi au jour où l'on reconnaîtra enfin qu'ils sont également des hommes et doivent être traités comme des hommes.

#### **Chapitre IV — La première croisade — Juda Hallévi — (1096-1148)**

La grande lutte entre le christianisme et l'islamisme, qui eut des conséquences si funestes pour les Juifs, commença dans les dernières années du XI<sup>e</sup> siècle. A la suite des doléances qu'un ermite, Pierre d'Amiens, fit entendre au concile de Clermont sur)É les misères que les pèlerins chrétiens avaient à supporter à Jérusalem, nobles, bourgeois et serfs prirent la croix pour aller délivrer le Saint-Sépulcre. Les passions les plus nobles, comme les plus viles, furent mises en branle par cette entreprise, des désordres signalaient partout le passage des croisés, qui répandirent surtout la terreur parmi les Juifs d'Allemagne.

Avant les croisades, les Juifs vivaient en Allemagne dans une sécurité complète. Quand l'évêque Rudiger Huozmann, de Spire, éleva le bourg de Vieux-Spire à la dignité de ville (1084), il résolut de faciliter le développement de la nouvelle cité, en permettant aux Juifs de s'y établir et en leur accordant certains privilèges. Non seulement leur commerce était libre de toute entrave, mais ils pouvaient posséder à Neuf-Spire des fermes, des maisons, des jardins et des vignobles.

Leur chef religieux ou rabbin (archisynagogus) était autorisé, comme le bourgmestre, à rendre la justice. Malgré la défense de la loi canonique et la volonté expresse du pape Grégoire VII, ils pouvaient acheter des esclaves et engager des nourrices et des domestiques chrétiens. Pour les protéger contre les attaques et les outrages de la population, l'évêque Rudiger leur assigna pour séjour un quartier spécial de la ville, qu'ils avaient le droit de fortifier et de défendre. En compensation de ces privilèges, qui leur étaient garantis pour toujours, ils payaient un impôt annuel de 3 livres et demie en or. L'empereur Henri IV avait ratifié les diverses décisions de Rudiger relatives aux Juifs.

Ce souverain, d'un caractère indécis et léger, avait à un haut degré le sentiment de la justice. Le 6 février 1095, il promulgua un édit qui défendait de baptiser de force les Juifs ou leurs esclaves, ou de les soumettre à l'épreuve du feu ou de l'eau, et qui ordonnait que les procès entre Juifs et chrétiens fussent jugés d'après le droit juif. C'est à ce moment, où leur tranquillité paraissait le plus assurée, que fondirent sur eux avec une férocité sauvage les combattants armés pour la guerre sainte. Un illuminé avait même réveillé, à cette époque, les espérances messianiques dans le cœur des Juifs de l'Allemagne et du nord de la France, il avait calculé que, vers la fin du 256<sup>e</sup> cycle lunaire, entre 1096 et 1104, le Messie viendrait réunir les fils dispersés d'Israël et les ramener à Jérusalem. Au lieu de l'heureuse annonce de la délivrance, ils entendaient partout les clameurs sauvages des croisés : *Les Juifs ont tué notre Sauveur : qu'ils se convertissent ou qu'ils meurent !*

Les deux premières bandes de croisés, dirigées par Pierre l'Ermite et Gautier Sans-Avoir, ne maltraitèrent pas spécialement les Juifs, elles pillèrent tout le monde, chrétiens et juifs. Mais les autres bandes, formées du rebut de la France, de l'Angleterre, de la Lorraine et des Flandres, se préparèrent à la guerre sainte contre les musulmans en massacrant partout les Juifs. Ce fut un moine qui leur inspira cette pieuse pensée ; il leur fit accroire qu'on avait découvert, sur la tombe de Jésus, un écrit imposant aux pèlerins l'obligation de contraindre, avant tout, les Juifs à embrasser le christianisme. Les croisés adoptèrent cette idée avec enthousiasme. Les Juifs n'étaient-ils pas, comme les musulmans, des ennemis du christianisme ? Cependant, en France même, d'où la croisade était partie, les massacres furent très rares, parce que l'énergie des princes et des prélats put réprimer la fureur de leurs soldats. A Rouen seulement, ville qui appartenait alors à l'Angleterre, les croisés poussèrent par force des Juifs à l'église, et, le poignard sur la gorge, les obligèrent à choisir entre le baptême et la mort.

C'est surtout en Allemagne que les persécutions des croisés prirent un caractère de bestiale férocité. Les bandes qui pénétrèrent dans ce pays avaient pour chef un chevalier français, Guillaume le Charpentier, qui, déjà avant son départ, avait volé aux paysans les ressources nécessaires pour équiper ses troupes. On peut juger de l'intelligence de ces bandes par le trait suivant. Pour trouver le chemin de Jérusalem, ils se faisaient précéder d'une oie et d'une chèvre, qu'ils croyaient animées de l'esprit saint. Tels étaient les hommes qui allaient se ruer sur les Juifs d'Allemagne, dont le seul protecteur qui eût pu leur venir en aide, l'empereur Henri IV, était alors en Italie, occupé à se défendre lui-même.

À la seule annonce de l'approche de ces hordes, les Juifs de Trèves furent pris d'une telle frayeur que plusieurs d'entre eux égorgèrent leurs enfants et se tuèrent ensuite eux-mêmes. Des femmes et des jeunes filles se jetèrent dans la Moselle, pour échapper à leurs violences. Il y en eut qui implorèrent la protection

de l'évêque Égilbert. *Convertissez-vous*, leur dit ce prélat, *et je vous laisserai jouir en paix de votre liberté et de vos biens. Si, au contraire, vous persistez dans votre erreur, vous perdrez votre âme avec votre corps.* Réunis pour délibérer, ils décidèrent, sur la proposition d'un de leurs chefs nommé Michée, d'adopter en apparence le christianisme : *Fais-nous connaître rapidement*, dit Michée à l'évêque, *ce que nous devons croire, et protège-nous contre ceux qui nous guettent à la porte pour nous exterminer.* Égilbert lut alors à haute voix le *Credo* chrétien, les Juifs le répétèrent et se firent ensuite baptiser. Triomphe bien peu glorieux pour le christianisme !

De Trèves les croisés se rendirent à Spire. Les Juifs de cette ville avaient été déclarés inviolables par l'évêque et l'empereur, mais les croisés n'en tinrent nul compte. Ils commencèrent par traîner dix Juifs à l'église. Ceux-ci préférèrent la mort à l'apostasie ; ils furent tués (3 mai = 10 iyyar 1096). Le reste de la population juive chercha un refuge dans le palais de l'évêque Johansen et dans le château fort impérial. Plus humain que son collègue de Trèves, Johansen accorda sa protection aux Juifs. Il fit saisir et pendre quelques-uns des croisés. Cet acte d'énergie suffit pour arrêter les désordres.

Les bandes qui avaient attaqué Spire ne paraissent pas avoir été considérables. Avant de poursuivre leur chemin, elles attendirent de nouveaux pèlerins, et quand elles eurent été renforcées, elles marchèrent sur Worms. L'évêque Allebrand ne put ou ne voulut pas défendre les Juifs de cette ville, il offrit cependant un asile dans son palais à un certain nombre d'entre eux. La plus grande partie de la population juive resta exposée aux attaques des croisés. Elle se défendit avec vaillance, mais succomba sous le nombre. Beaucoup d'entre eux se tuèrent eux-mêmes et expirèrent au cri si souvent répété par les martyrs juifs : *L'Éternel notre Dieu est Un.* Des mères tuèrent leurs enfants de leurs propres mains. Après avoir pillé et détruit les demeures des Juifs, les croisés tournèrent leur fureur contre les rouleaux de la Loi, déchirant et brûlant tous ceux qu'ils trouvaient (dimanche, 23 iyyar = 16 mai).

Les Juifs réfugiés au palais épiscopal y étaient depuis une semaine, quand l'évêque les menaça d'y laisser pénétrer les croisés s'ils n'acceptaient pas le baptême. Ils demandèrent un délai pour délibérer sur le parti à prendre. Le délai expiré, l'évêque ouvrit les portes. Presque tous les Juifs étaient morts; ils s'étaient tués les uns les autres. Déçus dans leur espoir de carnage, les croisés s'acharnèrent sur les cadavres, qu'ils traînèrent à travers les rues. Un petit nombre seul avait embrassé le christianisme pour échapper à la mort (dimanche, 1<sup>er</sup> siwan = 25 mai). Un jeune homme, Simha Kohen, qui avait vu égorger sous ses yeux son père et ses sept frères, voulut se venger avant de mourir. Feignant de consentir à accepter le baptême, il se laissa conduire à l'église, et là, au moment de recevoir le sacrement, il saisit un couteau qu'il avait tenu caché et tua un neveu de l'évêque.

Ce ne fut qu'après le départ des croisés qu'on put enterrer tous ces martyrs ; ils étaient au nombre de huit cents.

A Mayence, les croisés eurent à leur tête un certain comte Emmerich ou Emicho, homme sanguinaire et proche parent de l'archevêque Ruthard. Pour s'emparer plus facilement des richesses des Juifs, dont il était plus avide encore que de leur sang, il semble avoir conçu, d'accord avec l'archevêque, un pion vraiment infernal. Sous prétexte de les protéger, Ruthard offrit aux Juifs un asile dans son palais et leur demanda de lui confier leurs richesses jusqu'après le départ des croisés ; c'est ce qu'ils firent. Plus de mille trois cents Juifs étaient campés dans

la cour de la demeure archiépiscopale, en proie à la plus poignante angoisse et adressant au ciel de ferventes prières. Le mardi 3 siwan (27 mai), dès l'aube, Emmerich arriva avec ses bandes et envahit la résidence de l'archevêque. Les horribles scènes de Worms se renouvelèrent alors à Mayence. Des vieillards, des femmes, des enfants s'entr'égorgeaient ou furent massacrés par leurs persécuteurs. Tous les mille trois cents Juifs qui s'étaient enfermés dans le palais de l'archevêque périrent ; Ruthard partagea avec Emmerich les trésors qui lui avaient été confiés. Ici, comme à Worms, très peu de Juifs consentirent à recevoir le baptême. Dans un moment de trouble, un certain Isaac et ses deux filles, ainsi que son ami Uria, avaient embrassé le christianisme ; mais ils se repentirent bientôt de leur apostasie. L'avant-veille de la Pentecôte, Isaac égorga lui-même ses deux filles, mit le feu à sa maison, puis se rendit avec Uria à la synagogue, qu'il incendia. Tous deux périrent dans l'incendie. Le feu se propagea rapidement et réduisit en cendres une grande partie de la ville.

Après Mayence, ce fut le tour de Cologne. Les croisés, sous la conduite de Guillaume le Charpentier, se réunirent autour de cette ville à la veille de la Pentecôte. Émus de pitié sur le sort qui menaçait les malheureux Juifs, les bourgeois de Cologne les accueillirent dans leurs maisons. Le lendemain, quand les croisés envahirent les maisons des Juifs, ils les trouvèrent vides. Dans leur fureur, ils brisèrent tout, portes, fenêtres, meubles ; ils s'en prenaient surtout aux rouleaux de la Loi, qu'ils déchiraient et foulaient aux pieds. C'était au matin de la Pentecôte. Un tremblement de terre qui survint ce même jour, au lieu d'effrayer les croisés et de calmer leur soif de destruction, surexcita encore leur rage, ils disaient que le ciel lui-même les aidait dans leur œuvre d'extermination. Dans la crainte que les Juifs ne pussent pas échapper plus longtemps aux coups des croisés, s'ils restaient dans la ville même, le généreux évêque de Cologne, Hermann III, dont le nom mérite d'être recommandé à la vénération de la postérité, les fit partir secrètement pour les cacher dans des villages voisins qui lui appartenaient. Ils y passèrent trois semaines, s'attendant chaque jour à être massacrés, priant et jeûnant. Le ciel resta sourd à leurs supplications. A la Saint-Jean, les croisés envahirent Neus, un des villages où les Juifs s'étaient cachés, et les y massacrèrent. De là, ils se rendirent dans les autres villages, recherchant les Juifs qui s'y étaient réfugiés et tuant tous ceux qu'ils découvraient. Un grand nombre des fugitifs cherchèrent la mort dans les étangs et les marais. Un vieillard très savant, Samuel ben Yehiel, égorga son fils, beau et vigoureux jeune homme, au milieu d'un étang, récitant à voix haute la formule de bénédiction qu'on prononce pour un sacrifice ; la victime répondit : *Amen*, et tous les assistants, entonnant la profession de foi : *Écoute, Israël*, se précipitèrent dans l'eau.

On évalue à douze mille le nombre des Juifs tombés dans les communautés du Rhin, depuis le mois de mai jusqu'en juillet, sous les coups des croisés. Les autres avaient momentanément embrassé le christianisme ; ils espéraient qu'à son retour d'Italie, l'empereur Henri IV les reprendrait sous sa protection et leur permettrait de revenir à leur ancienne foi.

En Bohême également, se produisirent des scènes de carnage partout où les croisés rencontraient des Juifs. Dans ce pays, où le christianisme était encore moins puissant que dans d'autres contrées, les Juifs avaient joui jusqu'alors d'une entière sécurité. Leurs souffrances commencèrent avec l'arrivée des bandes de croisés. Le puissant duc de Bohême Wratislaw II, qui seul aurait pu réprimer les excès de ces forcenés, guerroyait alors loin de son pays ; les croisés avaient ainsi toute liberté pour accomplir leurs massacres. A Prague, de

nombreux Juifs furent tués ; d'autres se laissèrent baptiser. L'évêque Cosmas s'éleva en vain contre ces violences. Les croisés connaissaient sans doute mieux que le prélat les devoirs imposés par le christianisme.

Pour le bonheur des Juifs de l'Europe occidentale et l'honneur de l'humanité, la populace seule prenait part à ces massacres. Les princes, les bourgeois et, à l'exception de l'archevêque Ruthard, de Mayence, et de l'évêque Egilbert, de Spire, les prélats eux-mêmes témoignaient leur horreur pour ces crimes. Le temps n'était pas encore venu où princes, peuple et ecclésiastiques s'entendraient pour persécuter les Juifs.

Quand on apprit que les deux cent mille croisés conduits par Emmerich et Hermann avaient été honteusement battus par les Hongrois et avaient péri en grande partie, Juifs et chrétiens regardèrent cet échec comme un juste châtiment de Dieu. Un autre événement favorable pour les Juifs, fut le retour de l'empereur Henri IV, qui revenait d'Italie. Il manifesta publiquement sa compassion pour les Juifs, et, à la demande du chef de la communauté de Spire, *Moïse ben Gouthiel*, il autorisa tous les Juifs qui avaient reçu le baptême par contrainte à revenir au judaïsme. Ce fut une joie générale parmi les Juifs d'Allemagne. Tous les Juifs baptisés s'empressèrent de rejeter leur masque chrétien (1097).

Cette large tolérance de Henri IV irrita les représentants de l'Église, et le pape Clément III lui-même, qui devait céder sa tiare à l'empereur d'Allemagne, lui adressa des reproches amers. *Nous avons appris*, lui écrivit-il, *que les Juifs baptisés ont été autorisés à sortir du giron de l'Église. Pareil fait est inouï ; c'est un grand péché, et nous t'invitons ainsi que nos frères à prendre des mesures pour que la sainteté de l'Église ne soit pas souillée.* Henri IV ne se préoccupa nullement de ces reproches et il continua à traiter les Juifs avec équité. Il ordonna même une enquête sur la conduite de l'archevêque Ruthard, qui s'était approprié les biens des Juifs de Mayence, et il dédommagea en partie ces derniers au détriment de l'archevêque (1098).

À la nouvelle que les Juifs baptisés d'Allemagne pouvaient revenir au judaïsme, ceux de Bohême reprirent également leur ancienne religion. Mais, dans la crainte de nouvelles persécutions, ils résolurent d'émigrer avec leurs richesses, soit en Pologne, soit dans la Pannonie (Autriche et Hongrie). En apprenant la décision des Juifs, le duc Wratislaw, qui venait de rentrer dans son pays, fit occuper leurs maisons par des soldats, réunit leurs chefs et leur déclara que tous les biens des Juifs de Bohême lui appartenaient. *Quand vous êtes venus ici*, leur dit-il, *vous n'avez rien rapporté des trésors de Jérusalem. Vaincus par Vespasien et vendus pour un prix dérisoire, vous avez été dispersés dans le monde entier. Vous êtes arrivés nus dans ce pays, et nus vous en sortirez.* Que répondre à un tel discours ? Il fallait se soumettre à la force. Les Juifs de Bohême furent ainsi dérouillés de tout ce qu'ils possédaient ; on leur laissait à peine de quoi se nourrir pendant quelques jours.

Les Juifs de Jérusalem furent maltraités, comme leurs frères de l'Europe, par les croisés. Quand Godefroy de Bouillon fut parvenu, après de longs efforts, à prendre d'assaut la ville sainte, il fit enfermer tous les Juifs, caraites et rabbanites, dans une synagogue et y mit le feu (15 juillet 1099). On voit que, pour Israël, le XI<sup>e</sup> siècle s'acheva dans le sang.

Pour protéger les Juifs d'Allemagne contre de nouvelles persécutions, Henri IV fit jurer, en 1103, aux princes et aux bourgeois qu'ils ne maltraiteraient pas la population juive et qu'ils la laisseraient vivre en paix. La protection impériale,

très utile à l'origine, amena plus tard des conséquences fâcheuses ; elle rendit les Juifs dépendants des seigneurs, qui allaient les considérer bientôt comme leur propriété.

On a vu plus haut avec quel empressement les Juifs baptisés revinrent au judaïsme dès que les circonstances le leur permirent. Leur réadmission dans la Synagogue rencontra une vive opposition de la part des Juifs qui étaient restés fidèles, malgré tout, à leur religion et qui ne voulaient pas reconnaître les anciens apostats comme leurs frères ni s'apparenter avec eux. Ces idées étroites affligèrent Raschi, qui les combattit de toutes ses forces : *Gardons-nous bien, leur dit-il, de nous éloigner de ceux qui reviennent à nous et de les humilier. Ils ne se sont faits chrétiens que par la crainte de la mort ; dès que le danger a disparu, ils se sont hâtés de retourner au judaïsme.*

Une autre conséquence funeste des persécutions, fut le développement de l'esprit de mortification et de la dévotion excessive parmi les Juifs d'Allemagne. Malgré leur aversion pour le culte de leurs persécuteurs, ils lui empruntèrent néanmoins l'usage de visiter les tombeaux de leurs martyrs, qu'ils appelaient également des *saints* (Kedoschim), d'y faire des prières et de demander à ces saints leur intercession auprès de Dieu. À partir de ce moment, les Juifs allemands se plongèrent dans une sombre et farouche piété.

Il existait cependant un remède bien efficace contre cette tendance de s'enfermer dans des pratiques de contrition et des habitudes monacales, c'était l'étude du Talmud. Quiconque voulait se retrouver dans les dédales du Talmud, suivre sa dialectique serrée et ses raisonnements subtils, avait besoin d'une intelligence claire et d'une attention soutenue ; les talmudistes ne pouvaient pas s'endormir dans un doux mysticisme. Aussi voyait-on régner dans les écoles talmudiques une activité saine et joyeuse, on n'y connaissait ni les préoccupations affligeantes, ni les gémissements stériles, on y étudiait avec ardeur et on y oubliait les malheurs du passé et les menaces de l'avenir.

Les deux savants qui avaient donné un essor considérable à l'enseignement du Talmud moururent tous deux au commencement du XII<sup>e</sup> siècle : Isaac Alfasi en 1103 et Raschi en 1105. Tous les deux laissèrent de nombreux disciples, qui continuèrent l'œuvre de leurs maîtres, et tous les deux furent profondément vénérés par leurs contemporains comme par la postérité. L'admiration des Juifs espagnols pour Alfasi se manifesta par des poésies élégantes et touchantes, et celle des Juifs d'Allemagne et du nord de la France pour Raschi se fit jour dans de nombreuses légendes.

Les Juifs d'Espagne pouvaient encore considérer ce beau pays comme une patrie. Même sous la domination des Almoravides, ces princes barbares qui s'étaient emparés de l'Espagne méridionale, ils vivaient dans une parfaite sécurité. Sous le règne d'Ali (1106-1143), le deuxième souverain de la dynastie des Almoravides, quelques Juifs furent même chargés par la population juive et chrétienne de percevoir les impôts, d'autres furent nommés, à la cour, à des emplois élevés. Ainsi Abou Ayyoub Salomon ibn Almouallem, de Séville, poète très distingué, fut attaché comme médecin à la personne d'Ali et reçut le titre de prince et de vizir. Un autre médecin, Abou-I-Hassan Abraham ben Meir ibn Kamnial, de Saragosse, vivait également à la cour d'Ali avec le titre de vizir. A en croire les poètes contemporains, Ibn Kamnial avait des sentiments élevés, était généreux et s'intéressait beaucoup au sort de ses coreligionnaires. *Ce prince, disent-ils, marche sur terre, mais ses regards sont dirigés vers le ciel. Il se précipite avec la rapidité de la foudre au secours de ses semblables, ses largesses s'adressent aux*

*étrangers comme à ses concitoyens, il consacre sa fortune à sauver ceux que le malheur a voués à la mort... Sa protection s'étend sur tous ses coreligionnaires ; il réside en Espagne, mais il vient en aide à ses frères d'Égypte et de Babylonie.* Enfin, un autre Juif d'Espagne, célébré par ses contemporains, était le prince Salomon ibn Faroussal, qui se trouvait sans doute au service d'un roi chrétien. Chargé d'une mission auprès de la cour de Murcie, il fut assassiné en 1108, peu de temps avant la victoire que les musulmans remportèrent près d'Uctès sur les chrétiens. Parmi les Juifs qui occupaient, à cette époque, une situation politique, il faut encore mentionner Abraham ben Hiyya Albargueloni (né en 1065 et mort en 1136). Astronome habile, il était en quelque sorte le ministre de la police (zahib as schorta) d'un prince musulman et jouissait d'une grande autorité.

De tous les Juifs influents par leur science, leur fortune ou leur situation, qui vivaient dans ce temps en Espagne, aucun n'exerça sur ses contemporains une action analogue à celle que Hasdaï ibn Schaprouf et Samuel ibn Nagrela avaient eue autrefois, quand ils réveillèrent les intelligences assoupies et imprimèrent une puissante impulsion à l'activité littéraire de leurs coreligionnaires. Il est vrai qu'à cette époque point n'était besoin d'un chef pour maintenir et diriger le mouvement ; l'émulation qui régnait entre les savants juifs, dans toutes les sphères des connaissances, était un stimulant suffisant. Pendant la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, le judaïsme espagnol produisit un grand nombre d'hommes supérieurs dans tous les genres, des poètes, des philosophes et des talmudistes, dont les oeuvres étaient presque toutes parfaites. En ce temps, on ne connaissait plus parmi les savants juifs cette envie mesquine dont Menahem ben Sarouk et Ibn Gabirol eurent tant à souffrir ; cette rivalité malveillante et cette hostilité haineuse qui divisèrent Ibn Djanah et Samuel ibn Nagrela, Alfasi et Ibn Albalia. Poètes et savants se considéraient comme les membres d'une seule famille et étaient unis entre eux par les liens d'une estime et d'une amitié réciproques.

Parmi les rabbins espagnols de l'époque, presque tous disciples d'Alfasi, le plus remarquable fut, sans contredit, *Joseph ibn Migasch* (né en 1077 et mort en 1141). Petit-fils d'un homme qui avait joui d'une très grande considération à la cour des Abbades à Séville, et fils d'un savant distingué, Ibn Migasch méritait certainement les éloges que le poète Juda Hallévi lui décernait pour son intelligence et son caractère. Quoiqu'il descendit d'une famille illustre et fût placé à la tête de la communauté importante de Lucéna, il resta toujours modeste, affable, plein d'indulgence. Une seule fois, cependant, il se montra très sévère, mais il s'agissait de l'intérêt supérieur d'une communauté entière.

L'Espagne était à ce moment très divisée. En Andalousie, les Arabes, anciens maîtres du pays, haïssaient leurs vainqueurs berbères et leur faisaient une guerre incessante, tantôt sourde, tantôt ouverte. Dans le royaume de Grenade, les chrétiens qui étaient venus s'établir dans le pays conspirèrent contre leurs seigneurs musulmans, appelèrent à leur aide Alphonse d'Aragon, le conquérant de Saragosse, et lui promirent de lui livrer Grenade. Mêmes luttes intestines dans l'Espagne chrétienne. Malgré l'union contractée par Alphonse d'Aragon avec Urraca, reine de Castille, ou peut-être à cause de cette union, les Aragonais et les Castillans tenaient les uns pour le roi, les autres pour la reine, et se livraient des combats continuels. Il y avait même un troisième parti, qui soutenait le jeune infant Alphonse VII contre sa mère et son beau-père. Parfois on voyait chrétiens et musulmans combattre sous un même drapeau, tantôt contre un prince chrétien, tantôt contre un émir arabe. Les alliances se concluaient et se rompaient avec une rapidité singulière, les conspirations et les trahisons étaient très fréquentes. Les juifs ne restaient naturellement pas neutres au milieu de

cette anarchie. Volontairement ou par contrainte, ils se déclaraient pour tel ou tel parti. Mais ils couraient de plus grands risques que leurs autres concitoyens. En cas d'insuccès ou de trahison, les conspirateurs chrétiens et musulmans trouvaient un refuge auprès de leurs puissants coreligionnaires. Il n'en citait pas de même pour les Juifs. Pour être forts, ils avaient besoin d'être unis. Chez eux, la discorde pouvait avoir les plus funestes conséquences, parce qu'en cas de dénonciation, ce n'est pas seulement le coupable qui aurait été puni, mais la communauté entière à laquelle il appartenait, et peut-être les Juifs de tout le pays. Aussi, quand Ibn Migasch apprit qu'un membre de la communauté de Lucéna se proposait de dénoncer un de ses coreligionnaires, le fit-il condamner à mort et lapider. L'exécution eut lieu à la fête de l'Expiation, au coucher du soleil.

A sa mort (1141), Joseph ibn Migasch laissa un fils très savant, nommé Meir, et de nombreux disciples, entre autres Maïmoun, de Cordoue, dont le fils devait occuper un rang si brillant dans l'histoire du judaïsme.

A mesure que l'enseignement du Talmud se développait en Espagne, on s'occupait moins d'exégèse biblique et de science grammaticale. Par, contre, cette époque fut riche en poètes. Depuis que, deux siècles auparavant, Dounasch ben Labrat avait commencé à assouplir la langue hébraïque, celle-ci avait acquis une flexibilité singulière et était devenue, pour les poètes, un instrument très facile à manier. Stimulés par le succès d'Ibn Gabirol et l'exemple des Arabes, qui écrivaient même leurs lettres en vers, les Juifs espagnols voulaient presque tous devenir poètes. Quiconque ne voulait pas être réputé ignorant, devait connaître l'art de versifier. Aussi rimait-on beaucoup à cette époque. Mais toutes ces productions sont rarement animées d'un souffle poétique. Parmi les poètes de ce temps qui n'ont pas encore été nommés et qui méritent une mention, on peut citer Moïse ibn Ezra, Juda ibn Giat, Juda ibn Abbas, Salomon ibn Sakbel, et surtout le premier de tous, Juda Hallévi.

Contrairement aux habitudes de la plupart des poètes juifs de cette époque, qui ne traitaient que des sujets sérieux, Salomon ben Sakbel, parent du rabbin Joseph ibn Sahal de Cordoue, se servit de la langue hébraïque pour peindre l'amour frivole et badin. Il composa son ouvrage, intitulé **Tachkemoni**, sur le modèle des *Makâmât* (Séances) que le poète arabe Hariri, de Bassora, venait de publier et dont la réputation avait pénétré jusqu'en Espagne. C'était une espèce de roman satirique, écrit en prose rimée, entrecoupée de vers. Le héros de ce roman raconte comme il est sans cesse victime de ses illusions. Après avoir vécu longtemps dans la solitude des bois avec sa bien-aimée, il s'est fatigué de cette existence monotone et désire faire ripaille en nombreuse et joyeuse compagnie. Son repos est troublé par un billet mystérieux que lui remet une belle inconnue. Toujours à la poursuite de cette enchanteresse, qui lui échappe constamment, il arrive dans un harem dont le maître, avec une **mine de berbère**, le menace de mort. Ô bonheur ! sous ce masque terrible se cachait une femme d'une beauté éblouissante, l'esclave de celle qui était la reine de ses pensées et qui lui promet que tous ses désirs seront réalisés. Il retrouve enfin l'objet de sa passion, et déjà il se croit au comble de ses vœux quand il s'aperçoit que du commencement à la fin il a été mystifié par ses amis. Telle est l'œuvre de Ben Sakbel. En elle-même, elle n'a aucune valeur poétique ; c'est une simple imitation de l'arabe. Mais il est intéressant de voir avec quelle habileté Ben Sakbel manie l'hébreu et expose dans cette langue si grave de simples futilités.

A cette époque vivaient également à Grenade les quatre frères Ibn Ezra : c'étaient *Abou-Ibrakim Isaac*, l'aîné ; *Abou-Haroun Moïse*, *Abou-I-Hassan Juda* et

*Abou Hadjadj Joseph*, le plus jeune, savants distingués et d'illustre naissance. *On reconnaît*, dit un contemporain, *à la noblesse de leurs sentiments, qu'ils descendent de la famille royale de David*. Leur père, nommé Jacob, avait occupé un emploi sous le roi Habous ou plutôt sous Samuel ibn Nagrela. Le plus remarquable des quatre fut Abou-Haroun Moïse (né vers 1070 et mort vers 1139). Il fut le poète le plus fécond de son temps. C'est le chagrin qui semble avoir éveillé en lui l'inspiration poétique. Amoureux de sa nièce, dont il était également aimé, il se vit refuser sa main. Dans sa douleur, il abandonna la maison paternelle, errant à travers le Portugal et la Castille. Comme le temps était impuissant à adoucir sa souffrance, il demanda des consolations à la science et surtout à la poésie. Il rencontra des amis dévoués et des admirateurs sincères, et Ibn Kamnial, le noble bienfaiteur de ses coreligionnaires, lui voua une vive affection.

Moïse ibn Ezra avait de nombreux traits de ressemblance avec Salomon ibn Gabirol. Comme ce dernier, il se plaignait amèrement de l'envie et de la trahison de ses contemporains, et s'occupait principalement, dans ses oeuvres, de sa propre personnalité, de son moi. Mais il était moins sensible, moins susceptible et aussi moins sombre que le poète de Malaga ; sa nature plus énergique lui permettait de sortir parfois de sa tristesse pour faire entendre des accents plus gais. Sa Muse aimait quelquefois le badinage. Néanmoins, comme poète, il est bien inférieur à Ibn Gabirol ; il est maniéré et guindé, ses images sont exagérées, ses vers manquent de mesure et d'harmonie. Il faut cependant admirer son habileté dans le maniement de l'hébreu, la fertilité de son imagination, l'abondance de ses productions et les nombreuses variétés de vers dont il a enrichi la littérature hébraïque. Sous le titre de **Collier de perles**, il publia un recueil de chants de douze cent dix vers, divisé en dix chapitres. Il y célèbre son protecteur Ibn Kamnial, chante tour à tour le vin, l'amour, les plaisirs, la vie voluptueuse sous les voûtes de feuillage et au milieu des chants des oiseaux, déplore l'éloignement de ses amis, se plaint de trahison, gémit sur l'approche de la vieillesse, conseille la confiance en Dieu et exalte enfin l'art de la poésie. A côté de ce recueil, Ibn Ezra produisit encore trois cents poésies de circonstance, réunies en un diwan de plus de dix mille vers, et près de deux cents compositions liturgiques pour les fêtes du Nouvel an et de l'Expiation, qui ont été admises dans le Rituel de plusieurs communautés. Ses prières manquent d'élévation et de sincérité, elles sont écrites selon toutes les règles de l'art, mais on n'y sent ni chaleur ni sentiment.

Moïse ibn Ezra composa également deux ouvrages didactiques, l'un, écrit en arabe et intitulé **Dialogues et Souvenirs**, où il traite des principes de l'art oratoire et de la poésie et énumère les travaux des poètes hispano-juifs depuis les premiers temps ; l'autre, en hébreu, à tendances philosophiques, où il expose sèchement, d'après des modèles arabes, la philosophie aride du temps.

Quoiqu'il fût poète à peine suffisant et philosophe médiocre, Moïse, grâce à son étonnante facilité, jouissait cependant de la considération générale. Il entretenait des relations amicales avec toutes les personnalités éminentes de son époque, qui le louèrent en prose et en vers.

Mais la gloire la plus pure et la plus lumineuse de ce temps fut *Adbou-I-Hassan Juda ben Samuel Hallévi*, né vers 1086 dans la Vieille-Castille. Comme poète il surpassa ses prédécesseurs et ses contemporains, et comme penseur il fait partie du petit nombre d'élus qui ont mis au monde des conceptions nouvelles et exprimé des idées suggestives. Pour le célébrer dignement, l'histoire devrait emprunter à la poésie ses plus brillantes images et ses accents les plus doux.

C'était une intelligence d'élite qui passa sur la terre comme un être divin, entouré d'une radieuse auréole et illuminant le judaïsme de l'éclat de sa splendeur. Quand l'Espagne aura triomphé de ses préjugés et ne fera plus passer ses grands hommes d'autrefois sous la toise de l'Église avant de les adopter comme des illustrations nationales, elle accordera certainement à Juda Hallévi une place d'honneur dans son panthéon. Les Juifs ont déposé depuis longtemps la couronne de la poésie sur le front de ce chantre admirable, d'une piété si profonde et d'une moralité si élevée.

*Sans tache, pure et sincère  
Fut sa poésie comme son âme.  
Après l'avoir créée,  
Dieu, content de son œuvre,  
Embrassa cette belle âme.  
Et l'écho de ce baiser divin  
Résonne dans les chants du poète.*

Cet homme extraordinaire réunissait en lui les qualités les plus opposées. Esprit sérieux et méditatif, il savait être gai et enjoué ; entouré d'admirateurs passionnés, il resta modeste; profondément attaché à ses amis, il ne leur sacrifia jamais ses idées et ses conceptions; poète dans toute la force du terme, il sut toujours maîtriser son imagination et diriger ses sentiments, ses pensées et ses actions, avec la plus parfaite clairvoyance. Il s'imposa des règles de conduite dont il ne se départit jamais.

Né dans l'Espagne chrétienne, Juda Hallévi se rendit à Lucéna pour étudier le Talmud auprès d'Alfasi, parce que la Castille et, en général, l'Espagne septentrionale ne possédaient pas de savants talmudistes. Comme Ibn Gabirol, il était encore jeune quand il sentit en lui l'inspiration poétique. Hais loin d'être triste comme celle du chantre de la mélancolie et de la souffrance, sa Muse ne faisait entendre, au contraire, que des notes joyeuses, célébrant, par exemple, le mariage d'Ibn Migasch, la naissance du premier-né dans la famille de Baruch ibn Albalia (vers 1100), et d'autres événements heureux. C'est que le bonheur sourit constamment à ce favori du sort. A Grenade, il se lia avec la famille des Ibn Ezra, et quand il apprit qu'à la suite d'un chagrin d'amour Moïse ibn Ezra s'était condamné volontairement à l'exil, il lui adressa des consolations dans des vers remarquables d'émotion et de bon sens.

Malgré son humeur toujours sereine, il ressentit aussi les joies et les douleurs de l'amour. Il chante les yeux de sa gazelle, de sa bien-aimée, ses lèvres de pourpre, ses cheveux noirs comme le corbeau, et il reproche à l'infidèle sa trahison. Ses chants d'amour respirent le feu de la jeunesse et de la passion et sont animés d'un souffle vraiment éloquent, ils témoignent d'une richesse d'imagination et d'une connaissance de l'art poétique qu'on est étonné de rencontrer à un si haut degré chez un jeune homme.

Outre son talent poétique, Juda Hallévi avait des connaissances philosophiques et était versé dans les sciences naturelles; il écrivait l'arabe avec élégance et était très familiarisé avec la poésie castillane. Il demandait ses moyens de subsistance à la pratique de la médecine, qu'il exerçait avec succès. Quoiqu'il fût appelé par sa profession à vivre souvent au milieu des malades et des mourants, son âme sut toujours planer au-dessus des misères de la vie, dans les régions de l'idéal. Il écrivit à un ami la lettre suivante au sujet de ses occupations. *Même aux heures qui n'appartiennent ni au jour ni à la nuit, je me consacre au vain art de la médecine, bien que je sois incapable de guérir. La ville où je demeure est*

*grande, les habitants en sont des géants, mais des gens très durs. Je ne puis leur donner satisfaction qu'en gaspillant mes jours à guérir leurs infirmités. J'essaie de rendre la santé à Babel, mais elle reste malade. Puisse Dieu m'envoyer bientôt la délivrance et m'accorder le repos, alla que je puisse aller dans une ville où fleurit la science et m'y désaltérer à la source de la sagesse.*

Juda Hallévi avait une idée plus juste de la poésie que ses contemporains arabes et juifs, il la considérait comme un présent du ciel, un don divin, et non comme un résultat de l'art. Aussi raille-t-il ceux qui établissent des règles de prosodie. Selon lui, le vrai poète devine instinctivement les lois de la poésie. Dans sa jeunesse, il prodigua les trésors de son imagination féconde en productions légères, en badinages, il écrivit, selon l'usage du temps, des kassides pleines d'éloges exagérés pour ses nombreux amis. Il chanta le vin et les plaisirs et composa des énigmes en vers. A ceux qui lui reprochaient de consacrer son talent à de telles futilités, il répondit avec la présomption de la jeunesse : *Ma vingt-quatrième année n'est pas encore évanouie, et je fuirais avec chagrin le vin joyeux !*

Dans ses poésies légères, il se plaisait à surmonter les plus grandes difficultés de rime et de mètre ; parfois il les terminait par un vers castillan ou arabe. A la tournure comme à l'expression, on reconnaît tout de suite le maître, qui, en quelques traits hardis, dessine un tableau achevé. Ses descriptions de la nature sont aussi brillantes et aussi pittoresques que tout ce qui a été écrit de plus parfait en ce genre dans toutes les langues, les fleurs y resplendissent de mille couleurs et répandent au loin leurs parfums embaumés, les branches y plient sous le poids de leurs fruits d'or, les oiseaux y font entendre leurs doux gazouillements. Quand il montre les bouillonnements impétueux de la mer sous l'action de la tempête, ses lecteurs se sentent émus jusqu'au fond de l'âme devant ce spectacle si grand et si terrible. Hais pas plus dans ces tableaux que dans les compositions liturgiques, qu'il écrivit au nombre de plus de trois cents, Juda Hallévi ne déploya tout son talent. Ses chefs-d'œuvre sont ses poèmes religieux et nationaux ; il y met toute son âme de poète, tout son enthousiasme de croyant, il y chante tour à tour les misères présentes de Sion et ses splendeurs futures. De toutes les poésies néo-hébraïques, les *Sionides* se rapprochent le plus des Psaumes. Quand Juda Hallévi exhale ses douloureux soupirs sur l'abandon de Sion, ou lorsqu'il rêve de son magnifique avenir, de son union future avec son Dieu et son peuple, on croirait entendre le Psalmiste! Ibn Gabirol ne déplore que son propre isolement, Moïse ibn Ezra ses propres souffrances, mais Juda Hallévi gémit sur les malheurs de son peuple, sur les ruines du sanctuaire national, sur l'asservissement d'Israël. Voilà pourquoi ses plaintes nous émeuvent si profondément, voilà pourquoi ses accents pénétrants remuent les plus intimes de nos fibres.

Après avoir exprimé, dans les Sionides, les sentiments nationaux d'Israël, Juda Hallévi fait connaître en quelque sorte les conceptions nationales du judaïsme. Il émet des idées originales sur les rapports de Dieu avec la création et sur la valeur comparative des religions juive, chrétienne et musulmane. Si, comme poète, il ressemble au Psalmiste, dans l'exposition de ses idées philosophiques il se rapproche de l'auteur de *Job* ; seulement il est plus complet. A l'exemple de cet auteur et de Picton, il développe ses idées sous forme de dialogues et rattache son exposé à un fait historique. Son ouvrage théologique, écrit en arabe, fut composé à la suite de la demande que lui adressèrent quelques-uns de ses disciples de faire connaître ses vues sur le judaïsme rabbanite et de le

défendre contre les objections soulevées contre cette religion par la philosophie, le christianisme, l'islamisme et le caraïsme.

Un païen, aussi ignorant de la philosophie scolastique que des trois religions existantes, éprouve un jour le désir de se rattacher plus étroitement à son Créateur. Après un examen attentif, il est convaincu de la vérité du judaïsme. Ce païen est Boulan, le roi des Khazars, qui se convertit, en effet, à la foi juive. Tel est le point de départ historique choisi par Juda Hallévi pour l'exposé de ses doctrines. De là aussi le nom de *Khozari* donné à cet exposé.

L'auteur suppose que le roi des Khazars, sincèrement attaché au culte des idoles et animé des meilleurs sentiments, vit plusieurs fois en rêve un ange qui lui dit : *Tes intentions sont, excellentes mais ta conduite est détestable*. Pour connaître alors la manière dont Dieu veut être adoré, il s'adresse d'abord à un philosophe. Celui-ci, imbu en partie des idées d'Aristote et en partie des doctrines platoniciennes, enseigne au roi que la divinité est trop élevée pour se mettre en rapport avec l'homme ou pour lui demander de l'adorer. Peu satisfait de cette doctrine, le roi des Khazars sollicite les représentants du christianisme et de l'islamisme de lui faire connaître enfin la vraie foi. Il ne daigne pas consulter les Juifs parce qu'à ses yeux, l'état d'abaissement où ils se trouvent prouve avec évidence l'infériorité de leur religion.

Il apprend par un prêtre chrétien que le christianisme accepte toutes les prescriptions de la Thora et des autres écrits sacrés du judaïsme, et qu'il admet comme dogme fondamental l'incarnation de Dieu dans le sein d'une vierge descendant de la famille royale des Juifs. Les chrétiens croient aussi que le Fils de Dieu ne fait qu'un avec le Père et le Saint-Esprit, et ils adorent cette trinité comme le Dieu-Un ; ils prétendent qu'ils sont les vrais israélites et que leurs douze apures ont pris la place des douze tribus. Certaines croyances des chrétiens paraissent au prince en contradiction trop flagrante avec la raison pour qu'il les adopte ; il ne se fait donc pas chrétien.

Un théologien musulman lui expose alors les principes de l'islamisme. Cette religion croit avec le judaïsme à l'unité et à l'éternité de Dieu et à la création *ex nihilo*, elle admet, en outre, que Mahomet est le plus grand des prophètes, qu'il a convié tous les peuples à embrasser la vraie foi, promettant aux croyants le paradis avec ses jouissances toutes matérielles, et menaçant les mécréants du feu de l'enfer. Au dire du théologien musulman, la vérité de l'islamisme serait prouvée par ce fait que nul homme ne pourrait écrire un livre parfait comme le Coran. Mais cette circonstance ne suffit pas pour porter la conviction dans l'esprit du roi des Khazars.

En voyant que pour démontrer la vérité de leurs croyances le chrétien comme le musulman ont besoin de s'appuyer sur la Bible, le roi des Khazars se décide, malgré ses préjugés, à consulter un savant juif. Il apprend ainsi que les Juifs adorent le Dieu de leurs ancêtres, Celui qui a fait sortir leurs aïeux de l'Égypte, a accompli des miracles en leur faveur, les a conduits dans la Terre promise et leur a envoyé des prophètes pour les diriger dans la bonne voie. *J'avais bien raison*, dit alors le roi, *d'hésiter à m'adresser aux Juifs. A en juger par le mépris dont ils sont l'objet, je devais prévoir qu'ils ont perdu toute intelligence. Au lieu de m'exposer sèchement une profession de foi qui ne peut avoir de valeur que pour vous, tu aurais du commencer par me dire que vous croyez à un Dieu qui a créé et dirige le monde. — Mais*, réplique le juif, *des croyances de ce genre ont besoin d'être démontrées par une argumentation longue et difficile, les philosophes ont émis des hypothèses différentes sur la création et la direction de l'univers, taudis*

*que mes assertions n'exigent aucune preuve ; l'authenticité des miracles opérés en notre faveur est affirmée par des témoins oculaires.* Après avoir établi et fait admettre ce dernier point, Juda Hallévi pouvait prouver facilement la vérité du judaïsme. Ne sachant que faire de Dieu et de la religion, la philosophie les chasse du monde. Le christianisme et l'islamisme sont en contradiction avec le bon sens, tandis que le judaïsme prend comme point de départ des faits matériels, avérés, que nul raisonnement ne saurait faire disparaître ; il est donc complètement d'accord avec la raison, tout en lui imposant certaines limites. La raison perd, en effet, ses droits quand elle a contre elle la certitude du fait.

En restreignant ainsi les limites de la spéculation philosophique, Juda Hallévi ne se montrait pas seulement supérieur à ses contemporains, mais il était encore de plusieurs siècles en avance sur son époque. Pendant que les penseurs de son temps, juifs, chrétiens ou musulmans, suivaient servilement les idées d'Aristote, admettant sans discussion ses conceptions sur Dieu et le monde et s'évertuant à les trouver dans la Bible, le philosophe de Castille eut le courage d'assigner à l'esprit humain ses limites naturelles et de lui dire : *Jusqu'ici et pas plus loin !* Selon lui, la philosophie ne peut rien contre le fait réel, elle doit l'accepter tel quel et tenir compte de son existence dans ses raisonnements. C'est ainsi que dans le domaine de la nature, l'observateur n'a pas le droit de rejeter les phénomènes, quelque singuliers et absurdes qu'ils paraissent, mais il est tenu de les comprendre et de les expliquer. Ce principe, admis aujourd'hui, Juda Hallévi l'a établi le premier. En opposition avec les nombreux savants qui acceptaient aveuglément toutes les conceptions de la philosophie grecque, il jugeait sévèrement cette philosophie dans la strophe suivante :

*Ne te laisse pas séduire par la sagesse grecque,  
Qui a seulement de belles fleurs, sans produire aucun fruit.  
Que dit-elle ? Que le monde n'a pas été créé par Dieu,  
Mais a existé de tout temps.  
Elle raconte encore des mythes.  
Si tu l'écoutes, tu reviendras abasourdi  
Par beaucoup de bavardage, mais le cœur vide et mécontent.*

D'après la théorie de Juda Hallévi, le judaïsme ne peut donc pas être attaqué par la philosophie, car il s'appuie sur des faits certains. Il a été créé tout d'une pièce et révélé devant une foule immense, qui a pu se rendre compte qu'elle n'était victime d'aucune mystification. Les miracles qui ont précédé et suivi la Révélation ont été opérés également devant des milliers de témoins. Du reste, l'intervention divine ne s'est pas produite seulement à l'origine de la formation du peuple juif, elle s'est manifestée pendant plusieurs siècles par l'inspiration prophétique. Ces faits ont donné à la religion juive un caractère de certitude que ne possède aucune philosophie, et l'existence de Dieu est prouvée bien mieux par la Révélation que par tous les raisonnements.

Après avoir établi ainsi la vérité du judaïsme, Juda Hallévi en montre la sagesse et la haute valeur. Voici sa théorie, à coup sûr très originale. Il admet naturellement la création du monde telle qu'elle est rapportée dans le Pentateuque. En sortant de la main du Créateur, pur, sans tache, exempt de tout défaut héréditaire, le premier homme était parfait au physique comme au moral, possédant l'inspiration prophétique et appelé pour cette raison **fil de Dieu**. Il transmet cette perfection à ceux de ses descendants qui étaient d'une organisation supérieure. C'est ainsi qu'à travers la longue suite des générations, cette vertu innée devint le partage des patriarches et des chefs des douze tribus

et fit du peuple juif le cœur et le noyau de l'humanité, la race exclusive-ment douée de la grâce divine, c'est-à-dire du don de la prophétie. Pour que ce caractère spécial pût se maintenir chez les israélites, il était nécessaire de les placer dans une région dont les conditions climatériques fussent favorables au développement de la vie intellectuelle. Voilà pourquoi Dieu leur a donné le pays de Canaan. A un peuple élu il fallait un pays élu. Les lois religieuses avaient pour but de conserver la faculté prophétique dans la nation juive. Tel était le but poursuivi par l'institution du sacerdoce, la construction du temple de Jérusalem, le culte des sacrifices et toutes les autres prescriptions. Dieu seul sait dans quelle proportion chacune de ces lois nous aide à atteindre notre but. Les hommes ne doivent donc rien y chanter. Car la moindre modification apportée à ces lois peut en changer les conséquences, de même que la moindre altération du sol ou du climat influe sur les produits de la terre. A l'opposé de certaines opinions, il admet que ce ne sont pas les lois morales ou rationnelles, mais les prescriptions purement religieuses, qui donnent au judaïsme son caractère vraiment original et perpétuent dans le peuple juif l'esprit prophétique.

Juda Hallévi montre, ensuite, que les lois religieuses du judaïsme donnent satisfaction aux besoins du corps comme à ceux de l'âme. Le judaïsme, dit-il, ne prêche ni l'ascétisme ni la retraite du cloître ; il est l'ennemi des sombres méditations et prescrit plutôt une vie active et gaie. Il recommande la modération dans l'étude et les passions, et veut qu'il règne un heureux équilibre dans la vie individuelle comme dans la vie nationale. D'après lui, le vrai juste ne fuit pas le monde, ne hait pas l'existence et ne désire pas la mort sous prétexte de vouloir jouir plus tôt de la béatitude éternelle ; il ne s'interdit même pas les jouissances de la vie, mais reste toujours maître de son corps comme de son âme et évite l'exagération en tout.

Puis Juda Hallévi prouve la supériorité du judaïsme talmudique, non seulement sur le caraïsme, mais aussi sur l'islamisme et le christianisme. L'état d'abaissement dans lequel vivent les Juifs n'est nullement à ses yeux un signe d'infériorité, pas plus que la puissance des chrétiens et des musulmans n'est une preuve en faveur de leur culte. Ce que les hommes considèrent comme méprisable, Dieu l'estime, au contraire, à très haut prix. Du reste, les chrétiens eux-mêmes font valoir, non pas leur pouvoir, mais les humiliations de Jésus, les souffrances et la pauvreté des apôtres et des martyrs. Les mahométans aussi exaltent ses compagnons de leur prophète, parce qu'ils ont souffert beaucoup pour lui. Mais, parmi tous les peuples, Israël a souffert le plus, parce qu'il occupe dans l'humanité la place que le cœur occupe dans l'organisme humain. De même que le cœur ressent le plus vive-ment toutes les douleurs du corps, de même Israël est atteint le plus cruellement par toutes les calamités. Mais, en dépit de ses misères, la nation juive est toujours vivante ; elle ressemble à un malade abandonné par les médecins et qui attend sa guérison d'un miracle. Comme les ossements disséminés dont parle le prophète, Israël sera animé d'un nouveau souffle de vie et reprendra sa vigueur d'autrefois. Dieu a dispersé les descendants de Jacob pour leur faciliter l'accomplissement de la mission dont ils sont chargés ; ils répandent ainsi plus rapidement leurs doctrines parmi les peuples. Quand le grain de blé est déposé dans la terre, il reste caché pendant quelque temps à tous les yeux, se désorganise, est absorbé en apparence par les éléments qui l'entourent, et semble disparaître pour jamais ; mais peu à peu il germe et fleurit, reprend sa nature originelle et reparaît grandi et développé. Le peuple juif ressemble à ce grain. L'humanité, modifiée par le christianisme et l'islamisme, reconnaîtra un jour la vraie valeur de la nation juive, elle honorera le

tronc qui a produit de si fortes branches et se confondra, en quelque sorte, avec le judaïsme le jour où commencera le règne du Messie et où l'arbre produira enfin des fruits.

Personne, avant Juda Hallévi, n'avait encore parlé avec une éloquence si vigoureuse d'Israël et de sa foi. La raison et le sentiment, la philosophie et la poésie se sont prêté un appui mutuel, dans le système de l'écrivain castillan, pour créer un idéal où se concilient dans un harmonieux ensemble les exigences des appétits avec les aspirations supérieures.

Juda Hallévi n'était pas homme à mettre en contradiction ses actes et ses paroles. Une fois convaincu que la langue hébraïque avait un caractère divin et ne devait servir, par conséquent, qu'à exprimer des pensées religieuses, il cessa, de crainte de la profaner, d'écrire des vers hébreux d'après la métrique arabe. Une autre de ses convictions le portait à croire que la Palestine était spécialement favorisée, de la grâce divine et que, même dans sa décadence, elle conservait encore des traces de son ancienne splendeur. Son âme était attirée avec une force invincible vers les ruines sacrées du temple. Il était persuadé que les portes du ciel s'ouvriraient à Jérusalem et que c'est dans cette ville seulement qu'il trouverait le vrai repos. Il résolut donc de se rendre en pèlerinage dans la Terre Sainte et d'y terminer ses jours.

Ce désir passionné de voir la Palestine lui inspira une série de chants, appelés *Sionides*, où l'élévation du sentiment le dispute à la beauté de l'expression, et qui forment la plus magnifique partie de la poésie néo-hébraïque :

*Ô cité du monde, si belle dans tes brillants atours,  
Du fond de l'Occident j'aspire vers toi de toute mon âme.  
Que n'ai-je la rapidité de l'aigle pour voler vers toi  
Et mouiller de mes pleurs ta poussière sacrée !*

Tel est le thème principal qu'il développe dans ses *Sionides*, avec des variations infinies. Il y représente le peuple juif tantôt portant une couronne d'épines qui lui inflige mille souffrances, tantôt entouré d'une auréole qui le fait briller d'un éclat divin. En lisant ces chants magiques, on partage malgré soi l'amère douleur et les joyeuses espérances de l'auteur, et on est profondément impressionné par ces accents éloquents, où la conviction se mêle à la plus vive exaltation.

Pour réaliser son désir de se rendre en Palestine, Juda Hallévi ne craignit pas de transformer son existence calme et tranquille en une vie d'aventures et de dangers. Il abandonna son école de Tolède; qu'il avait fondée, ses nombreux disciples, auxquels il était très attaché, ses amis, sa fille unique et son petit-fils, qu'il chérissait tendrement, il sacrifia tout à son amour pour Dieu, à sa passion pour la Terre Sainte.

Son voyage à travers l'Espagne ressembla à une marche triomphale. Dans toutes les villes où il passait, ses nombreux admirateurs lui prodiguaient les témoignages de leur respect et de leur sympathie. Accompagné de quelques amis, il s'embarqua (vers 1141) sur un navire se dirigeant vers l'Égypte. Exposé aux railleries de matelots grossiers, brisé par la fatigue, malade, il avait l'énergie d'oublier ses souffrances pour s'élever jusqu'aux régions du rêve et de la poésie. Au milieu d'effroyables tempêtes, qui imprimèrent au navire les plus terribles secousses et *le mirent à deux doigts de sa perte*, il composa d'admirables **chants de mer**.

Retardé par des vents contraires, le navire n'entra dans le port d'Alexandrie (Égypte) que vers la fête des Cabanes, en septembre. Juda Hallévi avait la ferme résolution de ne s'arrêter en Égypte que très peu de temps et de reprendre au plus tôt son pieux pèlerinage. Dès que son arrivée fut connue, de nombreux Juifs vinrent lui apporter le témoignage de leur admiration. L'homme le plus considérable d'Alexandrie, Aron ben Zion ibn Alamàni, rabbin et médecin, l'accueillit avec ses compagnons, et, grâce à ses prévenances, sa large hospitalité et son affectueuse insistance, il parvint à le retenir pendant trois mois, jusqu'à la fête de Hanouca. S'arrachant avec peine à l'affection de si bons amis, Juda se décida enfin à partir pour Damiette, où il voulait rendre visite à Abou Saïd ben Halfon Hallévi, qu'il avait déjà connu en Espagne. Mais il modifia son itinéraire, et, sur la pressante invitation du prince juif Abou Mansour Samuel ben Hanania, qui occupait une situation élevée à la cour du khalife d'Égypte, il se rendit au Caire.

Le Nil, sur lequel il voyageait, réveilla dans son esprit les souvenirs de l'histoire du peuple d'Israël, et il les rappela dans deux remarquables poèmes. Mais ces souvenirs mêmes ramenèrent sa pensée vers le vœu qu'il avait formé de se rendre le plus tôt possible dans la Terre Sainte. Aussi, malgré les instances d'Abou Mansour pour le retenir en Égypte, ne fit-il qu'un court séjour au Caire pour continuer ensuite son voyage.

A cette époque, la Palestine était gouvernée par des rois et des princes chrétiens, parents de Godefroy de Bouillon et descendants des premiers croisés. Sous la domination de ces petits souverains, les Juifs vivaient en complète sécurité ; ils avaient même acquis une certaine influence dans les diverses cours. On voit, en effet, un évêque du temps se plaindre que, sur l'instigation de leurs femmes, les princes chrétiens préfèrent les médecins juifs, samaritains et sarrasins à leurs confrères chrétiens.

Juda Hallévi paraît avoir pu réaliser son plus cher désir et entrer dans Jérusalem, mais il ne séjourna que peu de temps dans la ville sainte. Il y fut maltraité, selon toute apparence, par les chrétiens et en partit assez promptement. Les derniers événements de sa vie sont restés inconnus. On sait seulement qu'il alla à Tyr et y reçut un accueil respectueux. Dans un poème adressé à un de ses amis de Tyr, il montre un profond découragement, déplorant sa jeunesse perdue, ses espérances déçues, tous ses beaux rêves évanouis. Il séjourna également à Damas. C'est dans cette ville qu'il fit entendre son chant du cygne, cette admirable Sionide qui réveille notre amour pour Jérusalem avec la même force que les plus beaux psaumes d'Assaf.

On ignore la date de sa mort ainsi que le lieu de sa sépulture. Une légende raconte qu'il mourut, écrasé par un cavalier musulman, aux portes de Jérusalem, au moment où il chantait son émouvante Sionide. Un inconnu grava sur sa tombe cette inscription, si éloquente dans sa concision :

*La Piété, la Douceur et la Générosité  
Disent : nous avons disparu avec Juda.*

Et pourtant, cette inscription ne célèbre qu'une partie des mérites du poète castillan. Juda Hallévi était l'image radieuse de la nation juive ayant conscience d'elle-même et proclamant, par la poésie et la philosophie, l'histoire de son passé et ses rêves d'avenir.

## Chapitre V — La deuxième croisade et la première accusation de meurtre rituel dirigée contre les Juifs — (1148-1171)

Sous les deux rois capétiens Louis VI et Louis VII, les Juifs de France jouissaient, pendant la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, comme autrefois sous Louis le Débonnaire, d'une situation prospère. Une large aisance régnait parmi eux, ils possédaient non seulement des maisons, mais aussi des champs et des vignes, qu'ils cultivaient eux-mêmes ou faisaient cultiver par des serviteurs chrétiens. On raconte même, non sans exagération, que la moitié de la ville de Paris, encore peu importante à cette époque, appartenait à des Juifs. Les communautés juives étaient reconnues comme des corporations indépendantes et avaient à leur tête un chef, portant le titre de *prévôt* et chargé de représenter leurs intérêts vis-à-vis des chrétiens. Le prévôt de chaque ville était élu par les Juifs, et son élection était ratifiée par le roi ou le baron qui avait droit de suzeraineté sur la ville. Les Juifs étaient reçus à la cour et occupaient divers emplois. Jacob Tain, la plus grande autorité rabbinique du temps, était très estimé du roi.

Grâce à la sécurité qui leur était ainsi assurée, les savants juifs du nord de la France pouvaient continuer l'œuvre commencée par Raschi. Arraché par la mort à la tâche qu'il avait entreprise, le chef d'école de Troyes laissa de nombreux disciples, qui, à l'exemple de leur maître, s'appliquaient avant tout à comprendre et à expliquer le Talmud. Dans leur amour pour la vérité, ils ne craignaient pas de soumettre même les explications de Raschi à la plus sévère critique ; mais leur respect pour la mémoire de leur maître était tel qu'ils ne présentaient leurs commentaires que comme des *additions* (Tossafot) à ceux de Raschi. De là, leur nom de *tossafistes*. Leur but était, en partie, de combler les lacunes laissées par Raschi, en partie de rectifier et compléter ses explications.

Le principal caractère des tossafistes est de ne s'appuyer, dans leurs commentaires, sur aucune autorité, mais de faire appel, pour comprendre le texte, à la seule intelligence. Possédant une érudition prodigieuse, ils connaissaient toutes les contradictions, apparentes ou réelles, et toutes les analogies qui pouvaient se présenter dans le Talmud, et, grâce à leur étonnante finesse de dialectique, ils savaient disséquer, en quelque sorte, chaque passage et chaque opinion, en montrer les éléments constitutifs, indiquer le côté commun de ce qui semblait contradictoire, et faire ressortir la différence de ce qui paraissait semblable. Le texte du Talmud devint entre leurs mains comme une matière très malléable, qu'ils façonnaient à leur guise. Il arrivait même souvent que pour des questions que, pour les besoins de la pratique, ils étaient obligés de résoudre, ils trouvaient les solutions dans des textes talmudiques qui, au premier abord, ne paraissaient avoir rien de commun avec ces questions.

Les premiers tossafistes appartiennent, pour la plupart, à la famille de Raschi : ce furent ses deux gendres, Meïr ben Samuel, de Ramerupt (petite ville près de Troyes), et Juda ben Nathan ; ses trois petits-fils Isaac, Samuel et Jacob Tam, fils de Meïr, et enfin un de ses parents d'Allemagne, Isaac ben Ascher Hallévi, de Spire.

Mais si les Juifs du nord de la France et des provinces rhénanes étudiaient avec ardeur le Talmud, ils négligeaient totalement la poésie. L'imagination ne pouvait, en effet, s'abandonner que difficilement à ses caprices et à ses fantaisies dans un milieu où dominait surtout la logique, et où l'on était surtout occupé à épilucher le texte du Talmud. Même les explications de la Bible avaient un caractère talmudique. Les commentateurs de la Bible ne se préoccupaient nullement du

sens réel du texte, ils restaient servilement attachés aux explications traditionnelles et aux interprétations de l'Aggada. A côté des tossafot talmudiques, il y eut les tossafot bibliques. Deux hommes, qui vécurent vers 1100-1166, firent seuls exception à cette règle : Joseph Kara et Samuel ben Meïr. Le premier était fils de Simon Kara, l'auteur d'un recueil d'aggadot, et le second était petit-fils de Raschi, élevé également dans le respect de l'Aggada. Ils avaient donc d'autant plus de mérite d'abandonner la routine et de se laisser guider, dans leurs commentaires sur la Thora, par la grammaire et le bon sens, et non pas uniquement par la tradition. Samuel ben Meïr ou, par abréviation, *Raschbam*, ne craignit même pas de donner parfois des explications qui sont en contradiction formelle avec le Talmud, ont une allure caraïte et frisent presque l'hérésie. Cette ardeur des Juifs de France pour l'étude s'éteignit brusquement dans le sang ; l'ère des persécutions commença également pour eux.

*Nous ne trouvons de sécurité ni en Orient, ni en Occident*, dit Juda Hallévi dans un de ses chants d'une tristesse si poignante, et ces paroles étaient vraiment prophétiques. Tant que, par indifférence, par habitude ou par intérêt, les chrétiens et les musulmans négligeaient de mettre en pratique le principe, essentiellement intolérant, de leurs religions, les Juifs pouvaient vivre à côté d'eux. Mais dès qu'ils eurent été excités à conformer leur conduite à leurs croyances, les plus sanglantes persécutions affligèrent la population juive. Quoique les Juifs, en général, et surtout leurs chefs religieux ne fussent pas inférieurs aux chrétiens et à leurs prêtres, ceux-ci n'éprouvaient pour eux que du dédain. Dans les pays chrétiens, on méprisait les Juifs parce qu'ils ne voulaient pas croire à la divinité du Fils de Dieu, et les musulmans les maltraitaient parce qu'ils ne reconnaissaient pas Mahomet comme prophète. Des deux côtés, on les plaçait entre l'apostasie et la mort. Français et Allemands rivalisaient avec de sauvages Berbères pour persécuter la plus faible des nations. Sur les bords de la Seine, du Rhin et du Danube comme sur les plages de l'Afrique et du sud de l'Espagne, les adeptes du Christ et de Mahomet, oubliant que la meilleure partie de leurs religions est empruntée au judaïsme, entreprirent, au nom de ces religions, une chasse féroce contre les Juifs. A partir de l'année 1146, commence pour les Juifs une longue période de malheurs et d'indicibles souffrances, qui imprimèrent à la race juive cet air de misère et d'humilité, qui, aujourd'hui encore, après de nombreuses années de liberté, n'a pas complètement disparu.

Ces persécutions eurent pour cause indirecte les catastrophes qui éclatèrent alors en Asie et en Afrique. Pendant que les chrétiens s'oubliaient dans une fausse sécurité à Jérusalem et dans les autres petites principautés qu'ils avaient fondées en Asie, le héros turc Nouredin se préparait à les chasser de ces régions. Il s'était déjà emparé de la ville importante d'Édesse, quand les croisés s'aperçurent de l'imminence du danger et implorèrent le secours de l'Europe. C'est alors que fut prêchée en France et en Allemagne une nouvelle croisade, et qu'on surexcita le fanatisme des chrétiens contre les Juifs.

En France, le roi Louis VII, en expiation de certains actes, prit lui-même la croix. Il était accompagné, dans son expédition, par la reine Éléonore et ses dames d'honneur, qui transformèrent le camp des croisés en une cour d'amour. L'abbé de Clairvaux, saint Bernard, homme d'une grande bonté et d'une éloquence entraînante, prit également la croix. Pour grossir l'armée des croisés, le pape Eugène III dispensa, par une bulle, tous ceux qui prenaient part à la croisade, de payer aux Juifs l'intérêt de leurs dettes. Cette mesure équivalait à une véritable spoliation. L'abbé Bernard, qui, d'habitude, se gardait bien de participer à tout acte déloyal, fut invité par le pape à parler de cette bulle dans ses sermons. Un

autre abbé, Pierre de Cluny, alla plus loin : *A quoi bon, écrivit-il à Louis VII, s'en aller dans des pays lointains à la recherche des ennemis du christianisme, quand nous laissons les Juifs, qui sont pires que les Sarrasins, outrager en paix parmi nous nos plus saintes pratiques. Car le Sarrasin, tout en niant le dogme de l'incarnation, admet du moins que Jésus est né d'une Vierge, tandis que le maudit Juif rejette toutes nos croyances. Fidèle à la loi qui défend le meurtre, je ne vous demande pas d'ordonner le massacre de ces blasphémateurs ; Dieu ne veut pas qu'ils soient exterminés, ils doivent errer à travers le monde comme Cain, chargés de honte et d'opprobre, et mener une vie mille fois pire que la mort. Leur existence est vile, misérable et troublée par de continuelles frayeurs. Il ne faut donc pas les tuer, mais leur infliger un châtement qui soit en rapport avec leur condition.* Le pieux abbé terminait sa lettre en conseillant au roi de dépouiller les Juifs de tous leurs biens, *afin que l'argent de ces maudits ait au moins un emploi utile, en servant à combattre les Sarrasins.* Quoique favorablement disposé pour les Juifs, le roi Louis était obligé de laisser exécuter la bulle papale qui dispensait les croisés de s'acquitter de leurs dettes envers les Juifs. Mais, pour le moment, les Juifs de France n'eurent à supporter que des pertes d'argent. Grâce à la bienveillance du roi et de ses ministres, et à l'intervention énergique de l'abbé Suger et de saint Bernard, ils furent préservés de la fureur des croisés.

Il en fut autrement en Allemagne et principalement dans les communautés rhénanes, qui avaient déjà tant souffert de la première croisade. L'empereur Conrad III était sans grande autorité. et la bourgeoisie, qui avait défendu les Juifs tors de la première croisade, s'était tournée contre eux. Ce fut un moine français.

Rodolphe, échappé de son couvent sans l'autorisation de son supérieur, qui excita le fanatisme des Allemands centre les Juifs. Allant de ville en ville et de village en village, il prêcha partout l'extermination de ceux qu'il appelait les **déicides**. Les persécutions seraient, certes, devenues plus sanglantes encore que la première fois, si l'empereur Conrad n'avait accordé aux Juifs une protection efficace. Dans son propre domaine, il leur offrit un asile à Nuremberg et dans d'autres forteresses, et, dans les villes ou contrées sur lesquelles il n'avait pas de pouvoir direct, il demanda aux princes laïques et ecclésiastiques de les défendre. Il y eut cependant des victimes. Un homme de Trèves, Simon le pieux, qui séjournait à Cologne, fut saisi au moment même où il s'embarquait pour retourner dans sa ville, et, sur son refus de recevoir le baptême, il fut tué. A Spire, une femme, du nom de Minna, qui refusait également d'embrasser le christianisme, périt au milieu d'atroces tortures. Effrayés par ces meurtres, les Juifs des bords du Rhin achetaient aux princes, à prix d'argent, le droit de se réfugier dans leurs forteresses ou leurs châteaux. Le cardinal Arnold, de Cologne, leur donna le château fort de Wolkenburg, près de Koenigswinter, ainsi que des armes pour se défendre. Tant qu'ils restaient enfermés dans le château, leur vie était en sûreté ; dès qu'ils sortaient, ils tombaient entre les mains des croisés, qui les épiaient, et étaient condamnés à choisir entre le baptême et la mort.

irrité de l'intervention bienveillante des prélats en faveur des Juifs, le moine Rodolphe engagea les croisés à désobéir aux évêques. Ses conseils ne furent que trop bien suivis. L'archevêque de Mayence, Henri 1er, chancelier de l'empire, ayant donné asile dans son palais à quelques Juifs poursuivis par la populace, celle-ci pénétra dans la demeure archiepiscopale et les massacra sous ses propres yeux. L'archevêque fit connaître ce fait à saint Bernard et lui demanda d'essayer de réprimer ces excès. L'abbé de Clair-vaux publia alors un

mandement dans lequel il appelait le moine Rodolphe *un fils indigne de l'Église, rebelle envers le supérieur de son couvent, désobéissant aux évêques, et prêchant le meurtre, contrairement aux lois de sa religion*. Il ajoutait qu'il était indispensable de ne pas maltraiter les Juifs, parce que l'Église demande leur conversion dans une prière spéciale du vendredi saint. *Or*, dit-il, *il est impossible de les convertir, s'ils sont tous tués*. Ce mandement fut adressé aux ecclésiastiques et aux chrétiens de France et de Bavière.

D'abord le moine Rodolphe résista aux injonctions de saint Bernard et continua son oeuvre de destruction, mais il dut céder à la fin devant l'énergie de l'abbé de Clairvaux, et bientôt il disparut de la scène. Malheureusement, les germes malfaisants qu'il avait semés continuaient à se développer en son absence et à produire leurs fruits empoisonnés. On ne cessa pas de massacrer des Juifs à toute occasion. Un jour, on trouva, près de Würzburg, le cadavre d'un chrétien. Des Juifs seuls, disait-on, peuvent avoir commis ce crime, et immédiatement on se rua sur la communauté de Würzburg (24 février 1147). Plus de vingt Juifs, entre autres le rabbin Isaac ben Eliakim, furent mis à mort. D'autres furent tellement maltraités qu'on les crut morts. Quelques chrétiens compatissants les relevèrent du milieu des cadavres et leur prodiguèrent les soins nécessaires. Ému de pitié, l'évêque de Würzburg fit transporter les cadavres des martyrs dans son palais et les enterra dans son jardin.

Quand l'empereur Conrad, après avoir pris la croix avec ses chevaliers et la plus grande partie de son armée, eut quitté l'Allemagne, les excès contre les Juifs se multiplièrent. La populace, se sentant maîtresse du pays, massacra impunément des Juifs sur divers points du territoire (mai 1147).

Ces scènes sauvages eurent leur contrecoup en France. A Carentan (département de la Manche), dans une cour où se trouvaient réunis de nombreux Juifs, il y eut une vraie bataille entre ces derniers et des croisés. La lutte fut longue et acharnée, les pertes furent considérables des deux côtés, mais, à la fin, les Juifs succombèrent sous le nombre. Pas un ne fut épargné. Un tossafiste, Rabbi Péter, périt aussi à cette époque. A Ramerupt, une bande de croisés pénétra le deuxième jour de Pentecôte dans la maison du suant et vertueux tossafiste Jacob Tam, la pilla, déchira un rouleau de la Loi et traîna Jacob Tam dans les champs pour l'y tuer. Il était couvert de blessures et prêt à rendre l'âme, quand vint à passer un chevalier qu'il connaissait. Il implora son secours. Le chevalier consentit à lui venir en aide à la condition de recevoir pour son intervention un beau cheval. Jacob Tam le lui promit et échappa ainsi à la mort (8 mai 1147). Il faut dire cependant qu'en France, il n'y eut pendant la seconde croisade que des désordres locaux.

En Angleterre, où de nombreux Juifs de France s'étaient établis depuis Guillaume le Conquérant, ils n'eurent à subir aucune persécution, parce que le roi Etienne avait pris à cœur de les protéger. Mais en Bohême, cent cinquante environ furent tués par les croisés.

En résumé, la deuxième croisade fut moins désastreuse pour les Juifs que la première, parce que les princes et les hauts dignitaires de l'Église les avaient protégés, et aussi parce que l'empereur d'Allemagne et le roi de France, qui s'étaient anis à la tête des croisés, n'avaient pas accepté dans leurs armées des bandes de brigands et d'assassins, comme l'avaient fait Guillaume le Charpentier et Emicho de Leiningen. Mais, comme on l'a déjà vu plus haut, les Juifs d'Allemagne payèrent chèrement la protection qui leur avait été accordée : elle leur coûta leur liberté ! L'empereur d'Allemagne se considéra dès lors comme le

protecteur des Juifs, et ceux-ci, jusque-là libres et indépendants comme les Germains et les Romains, devinrent **serfs de la chambre impériale**, *Kammeranechte*. Au commencement, cette qualification indiquait qu'ils étaient inviolables comme les serviteurs de l'empereur et qu'en échange de cette protection, ils verseraient un tribut annuel dans le trésor impérial. Plus tard, les Juifs devinrent à la lettre la propriété de la couronne, ils furent traités en véritables esclaves. Toutes leurs productions intellectuelles se ressentirent, pendant des siècles, de leur situation misérable, elles étaient chétives et mal venues; leurs poètes ne composèrent que des élégies, sans goût ni élégance. Les Juifs d'Allemagne restèrent ainsi les parias de leur pays jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pendant qu'en France et en Allemagne les Juifs étaient exposés à la fureur des croisés, dans le nord de l'Afrique ils étaient persécutés par un homme qui s'était mis en tête d'établir dans son pays un nouveau système politique et religieux. Ce réformateur, nommé Abdallah ibn Toumart, avait été, à Bagdad, élève du philosophe mystique Alghazali. De retour en Afrique, il prêcha aux Berbères la simplicité dans la manière de vivre et de s'habiller et la haine de la poésie, de la musique et de tous les arts en général, et il les excita à combattre les rois Almoravides, amis du progrès et de la civilisation. Au point de vue religieux, Ibn Toumart rejeta la doctrine sunnite et l'interprétation littérale du Coran, il n'admettait pas que Dieu sentit comme les hommes et agit sous l'influence des passions. La secte qu'il fonda prit le nom d'*Almorahides* ou *Almohades*, c'est-à-dire partisans de l'unité, parce que, d'après eux, l'unité de Dieu était telle qu'elle ne pouvait être représentée sous aucune forme corporelle. Ibn Toumart propagea sa doctrine par le glaive dans l'empire des Almoravides. Après lui, son disciple Abdulmoumen continua son oeuvre. De victoire en victoire, il renversa la dynastie des Almoravides et s'empara de tout le nord de l'Afrique. Comme c'était un fanatique des plus violents, il ne voulait pas qu'on pratiquât dans son empire une autre religion que la sienne.

Après s'être emparé de la ville de Maroc, qui avait soutenu vaillamment un long siège, Abdulmoumen convoqua tous les habitants juifs et leur dit : *Dans votre pensée, Mahomet n'est pas prophète et un autre messie viendra pour confirmer votre religion et vos croyances. Vos aïeux ont déclaré que ce messie se présentera au plus tard cinquante ans après Mahomet. Or, ce délai est écoulé depuis longtemps, sans qu'aucun prophète soit apparu parmi vous. Il ne nous est donc plus possible de vous laisser persister dans votre incrédulité, et vous avez le choix entre la conversion à l'islam et la mort.* Sur les instances des Juifs, Abdulmoumen modifia légèrement son édit, il leur permit d'émigrer et leur accorda même un délai pour vendre leurs immeubles et autres objets qu'ils ne pouvaient emporter avec eux. Mais ceux qui restaient devaient se faire musulmans ou mourir. Bien des Juifs abandonnèrent l'Afrique pour se rendre en Espagne, en Italie ou dans d'autres pays, mais le plus grand nombre se soumit momentanément à l'édit d'Abdulmoumen et accepta l'islamisme (1146).

Les chrétiens étaient soumis à la même alternative que les Juifs, mais comme ils savaient qu'ils seraient reçus à bras ouverts par leurs coreligionnaires de l'Espagne, ils émigrèrent tous. Dans tout l'empire des Almohades, qui s'étendit peu à peu depuis les montagnes de l'Atlas jusqu'à l'Égypte, on détruisit les églises et les synagogues, et le voyageur qui serait venu quelque temps plus tard dans ce pays ne se serait pas douté qu'il eût jamais renfermé des juifs et des chrétiens.

Cependant, la plupart des Juifs qui avaient adopté l'islamisme n'étaient musulmans qu'en apparence. On se montrait, du reste, peu exigeant à leur égard. Il leur suffisait de reconnaître que Mahomet était prophète et de visiter quelquefois les mosquées, et on les laissait pratiquer en secret le judaïsme. Aussi de pieux rabbins n'avaient-ils pas hésité à se faire musulmans, parce qu'on ne leur demandait que de déclarer que Mahomet était prophète, sans les obliger à renier leur religion. Ils réunissaient même autour d'eux de nombreux élèves pour leur enseigner le Talmud. Il est vrai que ces mêmes élèves étaient obligés d'assister ensuite à l'explication du Coran.

Malgré la tolérance relative dont jouissaient les néo-musulmans, il y eut des Juifs qui éprouvèrent des scrupules à reconnaître, aussi peu que cela fût, une autre religion que la leur, et ils se remirent à pratiquer ouvertement le judaïsme ; ils furent tués.

Stimulé par ses succès en Afrique, Abdoulmoumen passa le détroit et marcha contre l'Andalousie. Comme elle était déchirée par des divisions intestines, l'Espagne musulmane fut conquise très rapidement. Cordoue tomba au pouvoir des Almohades au mois de juin 1148, et en moins d'un an la plus grande partie de l'Andalousie subit le même sort. Partout on passa le vainqueur, les Juifs furent condamnés à choisir entre l'apostasie, l'émigration ou la mort, et les synagogues furent détruites. Un vieux rabbin de Cordoue, Joseph ibn Zadik, eut la douleur d'assister à la ruine de sa communauté, la plus ancienne et la plus considérée de l'Espagne ; il mourut bientôt après (fin de 1148 ou commencement de 1149). Les brillantes écoles juives de Séville et de Lucéna furent fermées. Meïr, fils et successeur de Joseph ibn Migasch, partit de Lucéna pour Tolède, suivi de tous ceux qui pouvaient quitter la ville. Les autres se firent musulmans en apparence et pratiquèrent en secret le judaïsme, attendant une occasion favorable pour revenir publiquement à leur ancienne religion.

A la suite de ces douloureux événements, le centre du judaïsme se déplaça de l'Espagne musulmane dans l'Espagne chrétienne. Ce dernier pays était alors gouverné par Alphonse Raimundez (1126-1157), souverain libéral et équitable, dont un des conseillers était Juda ibn Ezra, fils de ce Joseph ibn Ezra qui, avec ses trois frères, occupe un rang très honorable dans la littérature hispano-juive. Après avoir conquis la forteresse de Calatrava, située entre Tolède et Cordoue, Alphonse Raimundez confia à Juda ibn Ezra le gouvernement de cette ville et lui accorda en même temps le titre de **prince**.

Juda mit son influence au service de ceux de ses coreligionnaires qui fuyaient alors devant l'intolérance des Almohades, facilitant leur établissement dans l'Espagne chrétienne et consacrant sa fortune au rachat de ceux qui avaient été faits prisonniers. Il y eut bientôt à Tolède une colonie considérable d'émigrés juifs, et peu après on fonda dans cette ville, sous la haute protection du souverain chrétien, des écoles juives qui attirèrent de nombreux disciples.

Juda ibn Ezra, dont les services étaient de plus en plus appréciés par son maître, fut élevé, en 1149, à la dignité d'intendant de la maison impériale. Dans son zèle pour le rabbinisme, il se laissa entraîner à persécuter les caraites, qui étaient alors assez nombreux en Espagne. Il est vrai qu'ils avaient provoqué leurs adversaires par des polémiques violentes.

La science juive, chassée de l'Espagne musulmane, s'acclimata rapidement et prit un grand essor dans la Castille et l'Aragon. Deux hommes, tous les deux de Tolède, donnèrent, à cette époque, un nouvel éclat à la civilisation juive en

Espagne : c'étaient *Abraham ibn Daud* et *Abraham ibn Ezra*. Différents de caractère et d'esprit, ils aimaient tous les deux d'un amour ardent la science et le judaïsme. Ibn Daud (né vers 1110 et mort en 1150) était familiarisé avec les diverses connaissances humaines de son temps ; il s'occupait tout particulièrement d'histoire, science qui jusque-là avait été peu cultivée chez les Juifs espagnols. Sans être un esprit profond et original, il comprenait rapidement et avait le talent d'exposer les questions avec clarté; c'était un vulgarisateur. Passionné pour les problèmes les plus élevés de la raison humaine, il estimait les recherches philosophiques par-dessus toutes les sciences, parce qu'elles conduisaient seules, selon lui, à la véritable connaissance de Dieu. Il exposa ses idées dans un ouvrage arabe intitulé « la Foi supérieure », où il combattait ceux de ses coreligionnaires qui marquaient de la défiance envers la philosophie. *Quelques-uns de nos contemporains, dit-il, qui ont étudié très superficiellement les sciences profanes, se déclarent impuissants à concilier la raison et la foi. Il est déjà arrivé, en effet, que la spéculation a nui à la foi. De là cette opinion du vulgaire que la philosophie est l'ennemie de la religion. Mais le judaïsme, loin de condamner les spéculations de la raison, les prescrit au contraire comme un devoir.*

D'après Abraham ibn Daud, le but principal de la philosophie est d'enseigner aux individus comme aux peuples la pratique de la morale, but qui lui est commun avec le judaïsme. Cette religion cherche, en effet, à rendre les hommes vertueux. Ibn Daud divise ensuite les devoirs religieux des Juifs en cinq classes. En premier lieu, il faut croire à un Dieu unique et l'aimer. Après, vient l'amour de la justice, la bonté pour ses semblables, même pour ses ennemis. La troisième classe comprend les obligations du chef de la famille envers sa femme, ses enfants et ses serviteurs, obligations réglées par l'affection et l'équité. Arrivent ensuite les devoirs du citoyen envers son pays et ses concitoyens : amour du prochain, compassion pour les faibles et les déshérités, charité. Enfin la cinquième classe renferme les prescriptions dont nous ne connaissons pas la cause avec certitude, telles que les lois alimentaires et les lois relatives aux sacrifices. Parmi ces diverses obligations, la plus importante est la croyance à Dieu, et les moins importantes sont les lois rituelles.

On voit qu'Abraham ibn Daud est arrivé à un résultat tout autre que Juda Hallévi. Celui-ci a accordé aux lois purement rituelles le premier rang parmi les prescriptions du judaïsme, parce qu'elles sont destinées, selon lui, à perpétuer l'esprit prophétique chez les Juifs, tandis que dans le système d'Ibn Daud, elles n'ont, au contraire, qu'une importance secondaire.

A côté de ses travaux philosophiques, Ibn Daud s'adonna à l'étude de l'histoire, et certes il a rendu à la littérature juive plus de services comme historien que comme philosophe. Ce furent les polémiques des caraites qui l'engagèrent à étudier l'histoire, pour y trouver des armes contre les adversaires du rabbinisme. En effet, après la mort d'Alphonse Raimundez, mort qui avait sans doute entraîné la chute de Juda ibn Ezra, l'implacable ennemi des caraites, ceux-ci relevèrent la tête et recommencèrent leurs attaques contre les rabbanites. Ibn Daud entreprit alors de démontrer par l'histoire que le rabbinisme s'appuie sur une chaîne non interrompue de traditions depuis Moïse jusqu'à son temps, et, dans ce but, il établit par ordre chronologique la suite des représentants du judaïsme qui se sont succédé à travers les époques talmudique, gaonique et rabbinique. Ce livre, qu'il publia en hébreu en 1161, est intitulé : **Ordre de la tradition**. La partie la plus importante de cet ouvrage est le chapitre consacré à la période brillante des communautés d'Espagne. Pour décrire cette époque,

l'auteur s'est servi, en partie, de documents écrits, en partie de renseignements oraux qu'il avait recueillis. Ses informations sont exactes et sûres, ses récits sont brefs, avec bien des sous-entendus, son style est coulant et parfois poétique.

*Abraham ben Meir ibn Ezra* (né vers 1089 et mort en 1167), de Tolède, avait plus de savoir et de profondeur qu'Ibn Daud. Admirablement doué, il était capable à la fois d'embrasser les objets dans leur ensemble et de les examiner dans leurs détails ; il était vif, spirituel, mordant, mais sans chaleur. D'une érudition étonnante, il était versé dans les sciences profanes comme dans les sciences religieuses. Il avait néanmoins un défaut capital, il manquait de fermeté dans ses opinions. Versatile et léger, tantôt il combattait le caraïsme, tantôt il lui faisait des concessions. Sa polémique était acerbe ; il cherchait moins, dans ses discussions, à trouver la vérité qu'à blesser son adversaire. C'était un esprit négatif, l'antithèse de Juda Hallévi, dont il était, dit-on, proche parent.

On peut dire qu'Ibn Ezra (c'est ainsi qu'à tort on a pris l'habitude de l'appeler) réunissait en lui les plus vifs contrastes. A un esprit net, perspicace et hardi, il joignait une foi rigoureuse, qui dégénérait parfois en fanatisme et lui faisait condamner tout libre examen. Sa froide raison, qui recherchait la cause de tout phénomène, ne l'empêcha pas de fonder une doctrine mystique qui laisse tout dans le vague. Confiant en Dieu et le considérant comme seul maître de sa destinée, il ne croyait pas moins à l'influence fatale des astres sur le sort des hommes. Ces contradictions ont coexisté chez lui pendant toute sa vie.

Tout en sachant se servir avec habileté des diverses formes de la prosodie arabe et néo-hébraïque, Ibn Ezra n'était pas poète. Ses productions poétiques sont savantes, correctes, mais froides et guindées. Ce sont des pensées, des sentences, des exhortations exprimées en vers, mais il n'y a là rien qui rappelle l'effusion d'une lime ardente ou la foi d'un cœur ému. Il ne retrouve toute sa supériorité que dans les épigrammes, les satires, les énigmes. Dans la prose, il est sans rival ; il s'est créé un style à part, d'une concision et d'une énergie singulières.

Comme commentateur de la Bible, Ibn Ezra occupe le premier rang. Il était spécialement doué pour l'exégèse. En commentant les Saintes Écritures, il pouvait utiliser sa vaste érudition et exercer son imagination capricieuse, sans être astreint à enchaîner ses pensées d'une façon logique. Son esprit mobile et inquiet était, en effet, incapable de produire une oeuvre complète et systématique. Ses explications du Pentateuque forment une sorte d'encyclopédie où il parle de tout. Sa langue est vive, spirituelle, souvent obscure.

Par son commentaire du Pentateuque, Ibn Ezra devint le chef d'un petit nombre d'esprits éclairés, qui entendaient expliquer la Bible à l'aide de la raison et de la science, et non pas d'après les données de l'Aggada. A ce point de vue, il est tout l'opposé de Raschi. Quoiqu'il déclarât hérétique toute interprétation contraire à la Massora, son commentaire est tel que le rationalisme et même l'incrédulité invoquent parfois son autorité. Et, de fait, il a pu être accusé, avec une apparence de raison, de mettre en doute, comme Hiwi Albalchi, Yitshaki et autres rationalistes, la haute antiquité de la Bible. Dans des phrases obscures et énigmatiques, il semble faire entendre que plusieurs versets de la Thora n'y ont été ajoutés que bien plus tard. Mais l'obscurité calculée de son style laisse planer le doute sur ses véritables intentions.

Pauvre dans une ville ruinée par la guerre, Ibn Ezra se décida à émigrer de Tolède. Dans sa passion de faire des épigrammes, il raillait lui-même son peu de

chance : *Je m'efforce*, dit-il, *d'acquérir quelque aisance, mais les astres me sont contraires. Si j'étais marchand de suaires, on cesserait de mourir ; si je vendais des cierges, le soleil ne se coucherait plus jusqu'à ma mort.* Il quitta donc sa ville natale et se mit à voyager avec son fils Isaac. Il visita l'Afrique, l'Égypte, la Palestine, et entra en relations, à Tibériade, avec des rabbins qui prétendaient posséder des exemplaires très corrects de la Thora. N'ayant le courage de se fixer nulle part, il alla jusqu'en Babylonie et gagna même Bagdad, où résidait alors une sorte d'exilarque, auquel le khalife avait accordé une certaine suprématie sur les communautés juives de l'Orient. Dans ses longs voyages, Ibn Ezra recueillit de nombreuses observations et étendit ainsi son vaste savoir.

Après son retour d'Orient, qu'il quitta, ce semble, à la suite du chagrin que lui causa son fils en se faisant musulman et en s'établissant définitivement à Bagdad, Ibn Ezra se rendit à Rome (1140). Là, il trouva enfin le repos tant désiré. Son apparition en Italie fait époque dans l'histoire de la civilisation des Juifs de ce pays. Ceux-ci, quoique jouissant d'une certaine liberté, étaient restés stationnaires à un degré inférieur de culture intellectuelle. Ils ne comprenaient le Talmud que par routine, n'avaient aucune intelligence sérieuse de la Bible, et la poésie néo-hébraïque ne s'était manifestée chez eux que sous forme de méchante prose rimée. Par contre, leur esprit était largement ouvert à toutes les superstitions du moyen âge.

La présence d'Ibn Ezra à Rome réveilla parmi les Juifs italiens le goût des travaux littéraires. L'heure était, du reste, favorable à la restauration des études juives en Italie. C'était le moment où un ecclésiastique hardi, Arnaud de Brescia, reprochait violemment aux papes de ne pas gouverner selon l'esprit de l'Évangile, et les engageait à déposer le pouvoir temporel pour être vraiment des serviteurs humbles et modestes de l'Église. On voyait alors régner jusque dans Rome l'esprit de critique associé aux aspirations vers la liberté. Entraîné par les paroles enflammées du jeune réformateur, le peuple s'était insurgé contre le pape et avait proclamé la république (1139-1143). C'est à cette époque qu'Ibn Ezra vint à Rome. Bientôt des disciples de tout âge se groupèrent autour du savant espagnol, célèbre par ses connaissances et ses voyages, et furent captivés par sa parole nette, vive et spirituelle. Malgré cet accueil flatteur, Ibn Ezra ne séjourna que peu de temps à Rome. Il continua ses pérégrinations à travers l'Italie, s'arrêtant tantôt à Salerne, tantôt à Lucques et à Mantoue, et composant dans ce pays, avec une étonnante rapidité et sur les sujets les plus variés, des livres qu'il dédiait à ses protecteurs ou plutôt à ceux qui le faisaient vivre.

D'Italie, Ibn Ezra se rendit dans le midi de la France, région qui, par suite de son voisinage de la Catalogne, connaissait mieux la littérature hispano-juive que le nord de la France, l'Italie ou l'Allemagne. La Provence formait, pour les Juifs, la frontière entre deux courants intellectuels, l'un dirigé vers les études talmudiques et l'autre vers les sciences et les arts. Les Juifs de Provence suivaient les deux courants, mais étaient restés des imitateurs dans tous les deux genres d'études, sans parvenir à rien créer. Ibn Ezra apporta dans ce milieu un nouveau stimulant. Il s'établit d'abord dans la vieille communauté de Béziers (Bedars), qui était habitée par plusieurs savants juifs, et où il fut reçu par tous avec de grandes démonstrations d'estime et de respect.

Quoique âgé de soixante-dix ans, Ibn Ezra, emporté par sa passion des voyages, quitta la France pour la cité brumeuse de Londres ; il y avait été appelé par un riche protecteur, qui l'entoura de soins affectueux. A Londres, il écrivit une sorte de philosophie religieuse; il y composa, en outre, un autre ouvrage, d'un

caractère singulier, précédé d'une introduction intéressante. Il raconte que, dans un songe, une apparition mystérieuse lui a remis une lettre du Sabbat, où ce jour de fête se plaint d'un écrit publié pour démontrer que le repos sabbatique ne doit pas commencer la veille au soir, mais seulement le matin même du samedi. Cette apparition a invité Ibn Ezra à défendre le samedi tel qu'il a toujours été célébré. En se réveillant dans la nuit, il a lu, à la clarté de la lune, les passages coupables qui lui ont été signalés en rêve et qui déclarent, en effet, que le sabbat ne commence pas la veille au soir, mais le matin seulement. Cette opinion, qui excitait tant la Colère d'Ibn Ezra, avait été émise par Raschbam, le petit-fils de Raschi. *Je combattrai cette erreur de toutes mes forces, s'écrie Ibn Ezra, afin qu'Israël ne pêche pas contre le Seigneur*, et, dans un mouvement de pieuse indignation, il ajoute : *Puisse se dessécher la main de celui qui a écrit une telle énormité, et puisse son œil s'obscurcir !* Chose plaisante que de voir un homme aussi hardi dans ses opinions, parfois presque hérétiques, lancer ses foudres contre un pieux talmudiste !

Après un court séjour à Londres, où il aurait pu vivre heureux et tranquille, Ibn Ezra quitta cette ville pour retourner dans le midi de la France. Il conserva sa vigueur d'esprit jusqu'à la fin de ses jours, et ses dernières oeuvres ont les mêmes qualités de fraîcheur, de clarté et de précision que ses premières.

Le plus célèbre contemporain d'Ibn Ezra en France fut *Jacob Tam*, de Ramerupt (né vers 1100 et mort en 1171), le plus jeune des trois petits-fils de Raschi. Bien supérieur, comme talmudiste, à tous les rabbins de son temps et même à ses frères Isaac et Samuel. Il joignait une vaste érudition à une remarquable pénétration et à une grande netteté d'esprit. Ce fut surtout Jacob Tain qui fonda l'école des tossafistes. Il n'occupait aucune situation officielle et était simple commerçant, mais il jouissait néanmoins d'une très grande autorité, et sa réputation s'étendait jus-qu'en Espagne et en Italie. On sait déjà qu'à l'époque de la seconde croisade, il perdit tous ses biens et faillit. également perdre la vie. C'est pendant ces temps troublés qu'il composa son commentaire sur le Talmud. Il est désigné sous le nom de *Rabbénou Tam*.

A cette époque eut lieu un événement qui se produisait pour la première fois depuis la clôture du Talmud. Sous la présidence de Jacob Tam, de nombreux rabbins de France se réunirent en synode pour prendre certaines mesures rendues nécessaires par les circonstances et le temps. Ce furent peut-être les conciles tenus en France par les papes Pascal, Innocent II, Calixte et Alexandre III, qui inspirèrent aux rabbins l'idée de convoquer un synode. Les assemblées rabbiniques étaient naturellement entourées de moins de pompe que les conciles ; elles se réunissaient dans une localité quelconque, où la foire attirait d'habitude de nombreux Juifs, à Troyes ou à Reims.

Ce fut, selon toute apparence, dans un de ces synodes qu'au souvenir des persécutions de la deuxième croisade, et pour éviter de mettre en danger la sécurité des communautés, on défendit à tout Juif d'acheter des crucifix, des vases ou des ornements d'église, ou tout autre objet servant au culte catholique. A un autre concile, auquel prirent part cent cinquante rabbins de Troyes, Auxerre, Reims, Paris, Sens, Dreux, Lyon et Carpentras, de la Normandie, de l'Aquitaine, de l'Anjou, du Poitou et de la Lorraine, et qui fut présidé par Samuel et son frère Tain, on prit diverses résolutions. Ainsi, on interdit à tout Juif de citer un de ses coreligionnaires devant la justice du pays, à moins que son adversaire se refusât à comparaître devant un tribunal juif. Il fut aussi défendu à tout Juif de chercher à se faire confier, par les autorités du pays, les fonctions de

prévôt ou chef de la communauté. Ces fonctions ne devaient être accordées que par l'élection et à la majorité des voix des membres de la communauté. Quiconque transgressait ces défenses était excommunié. On renouvela également, à ce synode, la menace d'excommunier les dénonciateurs et les traîtres. Enfin, on décida que la mesure prise par Guerschom contre la polygamie ne pourrait être abolie que pour des motifs très graves et par une réunion d'au moins cent rabbins venus de trois différentes régions, de l'Île-de-France, de la Normandie et de l'Anjou. Toutes ces décisions eurent force de loi en France comme en Allemagne.

Dans sa vieillesse, Jacob Tam fut témoin d'un drame sanglant qui se passa près de sa résidence, à Blois. Cet événement tragique mérite une mention particulière, à cause de l'accusation qui en fut l'origine. Pour la première fois, alors, fut produite contre les Juifs cette abominable calomnie qu'ils se servent de sang chrétien pour la célébration de leur Pâque. Un soir, à l'heure du crépuscule, un Juif de Blois, allant faire baigner son cheval dans la Loire, rencontra le domestique d'un seigneur chrétien dont le cheval ne voulut pas entrer dans l'eau. Le domestique connaissait la haine de son maître pour la population juive, et il eut l'idée d'attribuer au Juif qu'il venait de rencontrer la cause de la peur manifestée par le cheval. Il s'avisa donc d'aller raconter qu'il avait vu un Juif jeter à l'eau le cadavre d'un enfant chrétien, ce qui avait effrayé son cheval et l'avait empêché d'entrer dans la Loire. Le maître, qui haïssait fort une femme juive du nom de Pulcelina, très influente auprès du comte Théobald de Chartres, résolut de profiter de cette circonstance pour se venger d'elle. Il répéta au comte les paroles de son domestique, et ajouta que les Juifs avaient crucifié cet enfant à l'occasion de leur fête de Pâque. Théobald fit jeter en prison tous les Juifs de Blois, au nombre d'une cinquantaine, à l'exception de Pulcelina. Celle-ci consola ses coreligionnaires en leur faisant espérer que son intervention auprès du comte, qui l'aimait, assurerait leur délivrance. Mais les malheureux prisonniers apprirent bientôt que, par haine pour Pulcelina, Isabeau, femme de Théobald, surveillait toutes ses démarches et l'empêchait de pénétrer jusqu'auprès du comte. Il restait aux Juifs une seule chance de salut, ils connaissaient la cupidité du comte et ils essayèrent de racheter leur vie à prix d'argent. Sur les conseils de leurs amis chrétiens, ils lui offrirent cent livres argent comptant et cent quatre-vingts livres en créances, probablement tout ce qu'ils possédaient. Le comte aurait peut-être accepté cette offre sans l'intervention d'un ecclésiastique, qui lui persuada qu'avant tout il était nécessaire de s'assurer si le témoignage du domestique était faux. Un soumit le témoin à l'épreuve de l'eau en l'exposant, sur la Loire, dans une barque remplie d'eau. Comme cette barque ne sombra pas, Théobald en conclut que les Juifs avaient réellement commis le crime dont ils étaient accusés, et il les condamna tous à être brûlés vifs. Ils étaient déjà sur le bûcher, entourés de flammes, quand un prêtre chrétien leur promit la vie sauve s'ils acceptaient le baptême ; ils refusèrent. Trente-quatre hommes et dix-sept femmes périrent ainsi dans les flammes, proclamant jusqu'à leur dernier souffle l'unité de Dieu et la grandeur de leur religion (20 siwan 1171). Pulcelina fut également mise à mort.

Sur l'ordre de Jacob Tam, le jour où succombèrent les martyrs de Blois fut érigé en jour de jeûne et de deuil. La célébration de cet anniversaire perpétua ainsi le souvenir de la première accusation de sang dirigée contre les Juifs. Combien de fois, depuis, les Juifs n'ont-ils pas été accusés de se servir de sang chrétien pour Pâque ! Des milliers de martyrs ont péri, victimes de cette odieuse calomnie.

Avec Jacob Tam disparaît la force créatrice de l'école française, et avec Ibn Ezra l'originalité de l'école espagnole. Un homme va paraître, Moïse ben Maïmoun, qui réunira en lui les qualités de ces deux écoles et exercera une action profonde sur le judaïsme tout entier.

## **Chapitre VI — Situation des Juifs à l'époque de Maïmonide — (1171-1205)**

L'histoire des Juifs entre maintenant dans cette période néfaste où de sombres nuages s'amoncellent sur la maison de Jacob et obscurcissent son horizon ; où peuples et princes, hommes libres et serfs, grands et petits, se réunissent au nom de Dieu contre les malheureux descendants d'Israël pour les accabler de leurs outrages et les faire périr dans les tortures ; où les papes font attacher un signe d'infamie aux vêtements des Juifs et des Juives pour les exposer à la raillerie et au mépris. A cette époque, les mensonges les plus odieux sont répandus contre les Juifs, ils sont accusés de tuer des enfants chrétiens, d'empoisonner les puits, de jeter des sorts ; ils endurent les plus horribles souffrances, leurs corps et leurs âmes sont soumis aux supplices les plus féroces. mais avant de raconter ces persécutions impitoyables, qui commencent pour les Juifs avec l'avènement du pape Innocent III et arrivent à leurs plus effroyables excès sous le règne de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, il est utile d'examiner la situation de la population juive dans les diverses régions où elle est établie.

Au temps où nous sommes arrivés, la haine prêchée contre les Juifs au nom de deux religions n'avait pas encore pris assez de développement pour les faire traiter partout en parias. Dans tel pays on les regardait, il est vrai, comme un peuple maudit, mais dans tel autre ils étaient encore des citoyens estimés. Ici, ils étaient réduits à l'état de serfs, mais là, les cités leur confiaient d'importantes fonctions. Avilis et méprisés dans une contrée, ils étaient soldats dans l'autre et avaient le droit de combattre pour la liberté de leur patrie.

À ne considérer que le nombre, les Juifs d'Asie avaient une plus grande importance que les Juifs d'Europe, mais ceux-ci étaient plus instruits. Aussi pouvait-on regarder l'Europe comme le vrai centre du judaïsme. Là, les Juifs avaient réellement conscience de leur valeur ; là, ils cherchaient à résoudre le grand problème de leur mission au milieu des peuples et à se rendre compte des obligations qui incombaient à chacun d'eux comme membre de la communauté juive.

Dans le judaïsme européen, c'était l'Espagne chrétienne qui occupait alors le premier rang. Depuis la conquête de l'Andalousie musulmane par les Almohades, les Juifs avaient disparu, au moins en apparence, de ce royaume; les anciens foyers de la science juive, les écoles célèbres de Cordoue, de Séville, de Grenade et de Lucéna étaient devenues désertes. L'activité religieuse et scientifique des Juifs était principalement concentrée dans les cinq royaumes chrétiens de Castille, de Léon, d'Aragon, du Portugal et de Navarre. Tolède, la capitale de la Castille, comptait plus de 12.000 Juifs et possédait plusieurs synagogues *d'une magnificence incomparable*. Bien des Juifs se livraient dans Tolède à l'art de l'escrime et combattaient comme chevaliers dans les tournois.

Sous Alphonse VIII, dit le Noble (1166-1214), des Juifs occupèrent des fonctions publiques et rendirent des services sérieux à l'État. Joseph ben Salomon ibn Schoschan, qui avait le titre de **prince**, homme riche, généreux, savant et pieux, était très considéré à la cour et auprès de la noblesse. Une autre personnalité juive, Abraham ibn Alfahar, était également en faveur auprès d'Alphonse VIII. Versé dans la langue arabe, il écrivait avec élégance en prose et en vers, et un auteur arabe jugea ses productions dignes d'être réunies en un recueil.

A cette époque vivait encore à Tolède le vieil historien et philosophe Abraham ibn Daud. Il périt en 1180 dans une émeute contre les Juifs, dont on ne connaît ni l'origine ni l'étendue. Ces troubles se produisirent peut-être au moment où fut tuée la belle Rahel. Le roi Alphonse, marié à une princesse anglaise, avait eu, en effet, pendant sept ans, une favorite juive appelée Rahel, que sa beauté avait fait surnommer **Formosa**. Un jour, des conjurés assassinèrent Rahel et ses amis, sur une estrade, en présence du roi. Il est possible que ce meurtre ait été suivi d'une attaque contre les Juifs, dans laquelle Abraham ibn Daud fut tué.

Les Juifs de Tolède secondèrent énergiquement Alphonse dans sa lutte contre les Maures. Quand ce souverain se prépara à repousser les attaques des Almohades, qui essayèrent, sous la conduite de Jacob Almanzour, d'envahir l'Espagne chrétienne, les Juifs lui fournirent des subsides considérables. Après la bataille d'Alarcos (19 juillet 1195), où Alphonse fut défait et perdit l'élite de ses chevaliers, les Juifs rivalisèrent de courage avec les autres habitants de Tolède pour aider Alphonse et son armée à défendre la capitale contre les assauts de l'ennemi.

Dans l'Aragon et la Catalogne, les Juifs vivaient également dans une complète sécurité et pouvaient s'adonner librement à des travaux intellectuels. Alphonse II (1162-1196), grand admirateur de la poésie provençale, protégeait les savants, qui, à cette époque, étaient presque tous Juifs. Barcelone était le véritable centre du Nord de l'Espagne, à cause de son voisinage de la mer et de son mouvement commercial ; le poète Harizi l'appelle *la communauté des princes et des grands*. A la tête de cette communauté se trouvait alors Schèsché Benveniste, à la fois médecin et philosophe, poète et talmudiste. Comme il connaissait à fond la langue arabe, le roi d'Aragon lui confia plusieurs missions diplomatiques. Comblé d'honneurs et de richesses, il devint le protecteur de ses coreligionnaires. Les poètes célébrèrent l'élévation de ses sentiments et sa générosité. Parmi les Juifs notables de Barcelone, il faut encore mentionner Samuel ibn Hasdaï Hallévi (1165-1216), *la source de la sagesse, le profond océan de la pensée*, comme l'appelle avec emphase le poète Harizi. Il eut cinq fils, tous très instruits ; l'un d'eux, Abraham ibn Hasdaï, s'est fait connaître dans la littérature juive par le roman en vers **Le Prince et le Derviche**, et par sa traduction de plusieurs ouvrages philosophiques.

A Tudèle, petite ville située sur l'Èbre et devenue un continuel objet de litige entre les rois d'Aragon et de Navarre, les Juifs jouissaient des mêmes droits que leurs concitoyens musulmans et chrétiens; pour leur sécurité, ils étaient même autorisés à occuper des châteaux forts. C'est à Tudèle que naquit le célèbre voyageur *Benjamin ben Yona*, à qui l'histoire des Juifs et aussi l'histoire générale doivent tant d'exactes et intéressantes informations. De 1165 à 1173, il parcourut pour son commerce, ou pour recueillir des renseignements relatifs au Messie, une grande partie de l'Europe méridionale, de l'Asie et de l'Afrique, observant avec beaucoup de sagacité les pays et les cités où il séjournait, et consignait ses remarques dans un ouvrage qui a été traduit dans presque toutes les langues modernes.

La petite communauté de Girone, sur le Ter, en Catalogne, fut le berceau de plusieurs hommes de mérite, qui prirent le surnom de Girondi et rendirent ainsi célèbre leur lieu natal. C'était une communauté rigoureusement orthodoxe, réfractaire à toute influence philosophique et attachée au Talmud. Un de ses enfants les plus illustres fut Zerahya Hallévi Girondi, esprit sagace, qui osait examiner avec impartialité et critiquer, s'il le fallait, les travaux des plus grands talmudistes. Ses hardiesses, incomprises des talmudistes de son temps, qui s'appuyaient avant tout sur des autorités reconnues, furent vivement attaquées par ces savants.

De l'autre côté des Pyrénées, dans le Languedoc et la Provence, la situation des Juifs était étonnamment bonne vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Cette région, qui avait les mêmes mœurs et les mêmes tendances que le nord de l'Espagne, appartenait alors à divers maîtres. Une partie était soumise à la France, une autre était un fief de l'Allemagne, d'autres parties appartenaient au roi d'Aragon, au comte de Toulouse et à différents grands vassaux, comtes, vicomtes et barons, presque tous amis des lettres, enthousiastes de la poésie provençale et serviteurs très tièdes de l'Église. À côté de la noblesse s'était formée une bourgeoisie libérale, riche, très jalouse de son indépendance. Grâce aux relations suivies des habitants du pays avec les Juifs et les musulmans, les préjugés de l'Occident contre les représentants de l'Orient s'étaient singulièrement affaiblis. Ces mêmes Provençaux, qui osaient railler le clergé, flétrir les vices de la cour papale et laissèrent se développer plus tard, parmi eux, l'hérésie des Albigeois, se montraient justes et tolérants envers les Juifs et le judaïsme. Beaucoup d'entre eux reconnaissaient en secret, et même publiquement, *que la religion des Juifs valait mieux que celle des chrétiens* ; bien des seigneurs appelaient des Juifs aux emplois publics et leur confiaient même les fonctions de bailli, qui, en l'absence du maître, leur conféraient les droits de police et de justice. Aussi, dans cette contrée si richement dotée par la nature, les Juifs étaient très dévoués aux intérêts du pays et prenaient une grande part au mouvement intellectuel. Enclins, comme leurs concitoyens chrétiens, aux innovations, ils ne se contentaient pas des idées reçues, mais les sou-mettaient à une judicieuse critique. Néanmoins, leur esprit n'était pas assez puissant pour créer, ils étaient simplement les disciples zélés de maîtres étrangers, dont ils traduisaient et répandaient les productions.

Fidèles aux vertus traditionnelles de la race juive, ils étaient hospitaliers et charitables à un très haut degré. Les riches faisaient instruire les enfants des pauvres et leur fournissaient les livres, si coûteux à cette époque. Les communautés étaient étroitement unies entre elles, se prêtant un appui mutuel dans les circonstances difficiles. Elles vivaient généralement dans l'aisance, se livrant à l'agriculture et entretenant des relations commerciales avec l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Égypte et l'Orient.

La plus importante communauté du sud de la France était Narbonne ; elle comptait trois cents membres. Sous le règne de la vaillante et prudente princesse Ermengarde, elle avait à sa tête *Kalonymos ben Toderos*, issu d'une famille très ancienne, et dont un ancêtre, Makir, s'était établi, dit-on, à Narbonne sous Charlemagne et avait été nommé chef de la communauté. Kalonymos possédait de nombreux immeubles, dont la propriété lui était garantie par lettres patentes. L'école était dirigée par Abraham ben Isaac, qui portait le titre de **chef du tribunal**. Sa science se bornait à une vaste érudition talmudique. Encore de son vivant, il fut surpassé par ses disciples Zerahya Girondi et Abraham ben David, de Posquières. Il mourut dans l'automne de l'année 1178.

Vers le même temps, vivait à Narbonne la famille des Kimhi, dont les travaux, quoique inférieurs à leur réputation, furent cependant très utiles à la Provence, d'abord, et ensuite à la postérité. Le chef de cette famille, *Joseph ben Isaac Kimhi*, dont les principaux écrits parurent de 1150 à 1170, avait été sans doute contraint par l'intolérance des Almohades d'émigrer d'Espagne à Narbonne. Son grand mérite est d'avoir introduit la civilisation juive de l'Espagne dans le midi de la France, et d'avoir ainsi complété l'œuvre à peine ébauchée d'Ibn Ezra. Familiarisé avec la langue arabe, il traduisit en hébreu le traité philosophico-moral de Bahya ; il écrivit aussi un commentaire sur la Bible et composa quelques poésies liturgiques. On lui attribue encore un livre de polémique contre le christianisme, écrit sous forme de dialogue entre un **croquant** et un chrétien. Que Kimhi en soit l'auteur ou non, cet ouvrage a certainement été écrit à cette époque et dans ce pays ; il fait grand honneur au judaïsme. En effet, il fait déclarer au **croquant** que la valeur d'une religion se reconnaît à la valeur morale de ses adeptes. Or, parmi tes Juifs, on ne trouve ni assassins, ni brigands, ni débauchés, tandis que bien des chrétiens, voleurs de grands chemins, pillent et tuent sans scrupule. Les enfants juifs sont élevés dans la crainte de Dieu, on leur inculque des sentiments de morale qui, très souvent, ne se rencontrent pas au même degré chez les enfants chrétiens. Enfin, le Juif est hospitalier et bienfaisant envers son frère, rachetant les captifs et venant en aide à ceux qui souffrent.

Les deux fils de Joseph Kimhi, Moïse et David, marchèrent sur les traces de leur père. Moïse était un esprit assez ordinaire, ses œuvres avaient encore moins de valeur que celles de son père. David (1160-1235) était supérieur à son aîné ; par ses écrits il enseigna la langue hébraïque aux Juifs et aux chrétiens d'Europe. Tout en ne pouvant pas être comparé aux Ibn Djanah et aux Ibn Ezra, il ne manquait cependant pas de mérite. Il encouragea l'étude de l'hébreu et expliqua la Bible en opposant aux commentaires diffus des mystiques et des aggadistes une interprétation à peu près simple et claire.

La communauté si ancienne de Béziers vivait également heureuse sous la souveraineté du vicomte Raymond Trencavel et de son fils Roger. Il régnait dans cette ville un grand esprit de tolérance, on y trouvait de nombreux Albigeois. Néanmoins, l'évêque continuait encore, en vertu d'un ancien usage, à exciter les chrétiens, le dimanche des Rameaux, contre la population juive. Il en résultait chaque année des bagarres sanglantes. Grâce aux sentiments libéraux du vicomte, et sur les démarches pressantes des chefs de la communauté juive, cet usage fut aboli. Les Juifs durent seulement s'engager à payer chaque année quatre livres d'argent.

Après la mort de Raymond, le vicomte Roger continua les traditions de son père. Favorable à la secte des Albigeois, il eut également deux baillis juifs, Moïse de Cavarite et Nathan. Sa tolérance pour les hérétiques et les Juifs lui attira la colère du clergé et du pape ; il eut une fin tragique.

Montpellier, la capitale de la France méridionale, avait aussi une communauté juive assez importante, très riche et très généreuse, où le savoir était en honneur. Mais les seigneurs de Montpellier étaient moins bienveillants pour les Juifs que ceux de Béziers.

Non loin de Montpellier, la ville de Lunel, peu importante aujourd'hui, mais alors assez considérable et gouvernée par les seigneurs de Gaucelin, comptait près de trois cents familles juives et possédait une école talmudique importante, qui rivalisait avec celle de Narbonne et était fréquentée par de nombreux disciples.

La communauté était dirigée par Meschoullam ben Jacob (mort en 1170), homme riche et talmudiste savant, profondément respecté par ses contemporains et jouissant d'une grande autorité dans toutes les questions de science et de droit. Un mot d'éloge de sa bouche était une haute récompense pour les écrivains. Il stimulait l'activité des savants et les engageait principalement à traduire en hébreu les ouvrages arabes des auteurs juifs. Ses cinq fils, tous instruits, représentaient les deux directions opposées qui devaient bientôt entrer ensemble en lutte. L'un d'eux, Aron (qui florissait de 1170 à 1210), quoique versé dans le Talmud, avait cependant une prédilection marquée pour un judaïsme rationnel, tandis que deux de ses frères, Jacob et Ascher, repoussaient l'intervention de la raison dans le domaine religieux. Jacob et Ascher menaient une vie ascétique, s'abstenant de vin et s'imposant des mortifications. Le premier fut même surnommé **le nazir**.

A Lunel, cependant, le courant scientifique prédominait. Il était représenté par deux hommes très connus dans la littérature juive, Juda, le père des Tibbonides, et Jonathan ben David Cohen, de Lunel. Celui-ci, qui avait de l'autorité dans les questions talmudiques, n'en défendait pas moins les droits de la science.

*Juda ben Saul ibn Tibbon* (né vers 1120 et mort vers 1190), originaire de Grenade, avait émigré, devant les persécutions des Almohades, dans le midi de la France. A Lunel, il exerçait la médecine et acquit dans cette profession une grande réputation ; il fut appelé à donner ses soins à des princes, des chevaliers et même des évêques. Versé dans la langue arabe, écrivant l'hébreu avec facilité, il pesait chaque mot avec minutie, pédant à force de vouloir être exact ; il était vraiment né traducteur. Sur les conseils de Meschoullam et d'autres amis, il traduisit successivement de l'arabe en hébreu les **Devoirs des cœurs** de Bahya, **l'Éthique** et le **Collier de Perles** d'Ibn Gabirol, le **Khazari** de Juda Hallévi, l'important traité grammatical d'Ibn Djanah et le traité de philosophie religieuse de Saadia. Ses traductions, trop fidèles, sont parfois obscures ; elles sont calquées servilement sur l'original arabe, et, par conséquent, écrites souvent dans une langue incompréhensible ou incorrecte.

Son fils *Samuel* (né vers 1160 et mort vers 1230) formait avec lui, par le caractère, un contraste complet. Mieux doué que son père, Samuel était léger, d'humeur aventureuse, prodigue et de caractère indolent. Il avait étudié la médecine, savait l'arabe et le Talmud. Mais irrité des admonestations sévères de son père, il abandonna la science pour les affaires et se ruina. Peu à peu il revint aux études et traduisit en hébreu, outre les œuvres d'écrivains juifs, des écrits philosophiques d'auteurs arabes. Ses traductions sont supérieures à celles de son père.

A Posquières, près de Lunel, il existait également une communauté juive, comptant environ quarante membres. C'est là que, vers 1125, naquit *Abraham ben David* (mort en 1198), un des plus remarquables talmudistes du temps. Très instruit et très riche, il créa et dirigea une école qui était fréquentée par de nombreux élèves de la ville et du dehors ; il entretenait cette école à ses frais. Ennemi de toute science, il se vantait de ne rien savoir en dehors du Talmud. Comme son condisciple Zerahya Girondi, il possédait un esprit de critique très pénétrant et s'en servait pour combattre d'autres talmudistes. Souvent il dépassait les bornes de la discussion, employant contre son adversaire des expressions grossières et malsonnantes. A son insu peut-être et contre sa volonté, Abraham ben David posa les premiers fondements d'un mysticisme qui, plus tard, égara de nombreux esprits.

Bourg de Saint Gilles, la deuxième capitale de Raymond V, de Toulouse, comptait une centaine de familles juives, qui vivaient heureuses sous la souveraineté bienveillante de celui que les troubadours nommaient **l'excellent comte**. Raymond VI était peut-être encore plus favorable aux Juifs que son père, il leur confiait des emplois publics (1195-1222). Persécuté pour sa tolérance par le pape Innocent III et le clergé, il ne put recouvrer sa tranquillité qu'en promettant par serment de révoquer tous les fonctionnaires juifs.

Dans le nord de la France, la situation des Juifs resta assez prospère jusqu'aux dernières vingt années du XII<sup>e</sup> siècle. Tant que le roi Louis VII était sur le trône, il défendit les Juifs contre la mauvaise volonté du clergé, ne voulant même pas exécuter contre eux la décision du concile de Latran qui interdisait aux Juifs d'avoir des nourrices ou des domestiques chrétiens. Malgré la défense du pape, il laissait les Juifs élever de nouvelles synagogues. Après son abdication, et sous le règne de son fils Philippe-Auguste, qui lui succéda en 1179, les Juifs furent aussi traités d'abord avec équité, et quand l'archevêque de Sens fit des remontrances à ce sujet, il fut exilé. Mais plus tard, pour des raisons politiques ou plutôt fiscales, les sentiments de Philippe-Auguste à l'égard des Juifs se modifièrent totalement.

Quoique souverain de la France et suzerain du roi d'Angleterre, Philippe-Auguste ne possédait en propre que peu de territoires. Il n'avait que l'Île-de-France avec quelques enclaves. Tous ses efforts tendaient à agrandir son domaine et à rendre réelle sa suzeraineté sur les grands barons. Pour atteindre son but, il avait besoin d'argent et de soldats. C'est alors qu'il chercha le moyen de s'emparer des richesses des Juifs de France. Il fallait des prétextes pour les dépouiller, mais ils étaient faciles à trouver ; le roi n'avait qu'à prêter l'oreille aux calomnies répandues contre les Juifs. Ceux-ci n'étaient certes pas les seuls à faire le commerce d'argent, et même peu d'entre eux avaient les ressources nécessaires pour ce commerce. Néanmoins, Philippe-Auguste les accusa tous et n'accusa qu'eux d'être usuriers. Il feignit aussi de croire qu'ils étaient capables de tous les crimes, tout ou n'ajoutant certainement pas foi à cette fable ridicule qu'ils égorgeaient des enfants chrétiens pour célébrer leur fête de Pâque. Mais c'étaient là, pour lui, des motifs plausibles pour justifier sa main-mise sur leur fortune. Un jour de sabbat, encore du vivant de son père, - il fit arrêter tous les Juifs de son territoire, et, sans formuler contre eux aucune accusation précise, il les fit jeter en prison (19 janvier 1180) ; il ne leur rendit la liberté que contre une rançon de 1.500 marcs d'argent. Dans la même année, il déclara annulées toutes leurs créances sur les chrétiens, mais il obligea les débiteurs à payer au fisc un cinquième de leurs dettes. Un peu plus tard, non content d'avoir réduit les Juifs à la mendicité, il leur enjoignit de quitter le royaume en 1181 ; ils devaient tous partir entre avril et la Saint-Jean. Ils ne pouvaient emporter que leurs biens mobiliers, s'il leur en restait encore après la spoliation dont ils venaient d'être victimes ; les champs, vignes, granges et autres immeubles devaient revenir au roi.

Comtes, barons et évêques intervinrent auprès du roi pour l'engager à revenir sur son édit d'expulsion. Ce fut en vain. Les Juifs de Paris et des environs, établis sur ce territoire depuis des siècles, durent émigrer. Peu d'entre eux acceptèrent le baptême. Les synagogues furent transformées en églises.

Heureusement pour les Juifs, le domaine du roi, comme on l'a vu plus haut, n'était pas vaste, et les grands vassaux de Philippe-Auguste ne refusèrent pas seulement de se conformer à son édit, mais accueillirent même ceux qu'il avait

expulsés. Si l'école talmudique de Paris disparut, en revanche celles de la Champagne continuèrent à fleurir.

Il est probable que les Juifs expulsés par Philippe-Auguste purent revenir peu de temps après en France, car nous voyons ce roi recommencer ses persécutions contre la population juive. A la suite d'un incident peu important, les Juifs de Bray durent choisir entre le baptême et la mort. Ils préférèrent la mort à l'apostasie. Beaucoup d'entre eux se tuèrent eux-mêmes. Philippe-Auguste en fit brûler plus de cent ; il n'épargna que les enfants âgés de moins de treize ans. Après cet exploit, il partit pour faire la guerre sainte en Syrie.

La prise de Jérusalem par Saladin avait produit dans la chrétienté une profonde et douloureuse émotion, de nouveaux croisés avaient essayé de reprendre la ville sainte au conquérant musulman; leurs efforts étaient restés stériles. Malgré tout son héroïsme, Richard Cœur de Lion lui-même avait été contraint de conclure avec Saladin une paix honteuse : il n'avait pu obtenir que la faveur pour les pèlerins chrétiens de visiter, comme les musulmans, l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Une nouvelle croisade était devenue nécessaire. Sur l'ordre d'Innocent III, pape actif et énergique, le prédicateur Foulques de Neuilly parcourut les villes et les villages pour faire prendre la croix aux chrétiens. A l'exemple du moine Rodolphe, il prêcha le pillage des Juifs pour encourager les chrétiens à prendre part à la croisade. Surexcités par les discours enflammés de Foulques, bien des barons laissèrent piller les Juifs et les expulsèrent ensuite de leurs territoires. Contre toute attente, Philippe-Auguste accueillit les proscrits dans ses domaines et permit même à ceux qu'il avait expulsés lui-même de revenir sur son territoire (juillet 1198).

En réalité, dans sa conduite à l'égard des Juifs, Philippe-Auguste ne s'inspirait que de son propre intérêt. Il les considérait comme des éponges, auxquelles il faut laisser le temps de se ronfler, pour pouvoir ensuite les presser avec succès. Les Juifs de France perdirent sous Philippe-Auguste un des droits les plus précieux de l'homme, ils furent privés de leur liberté. Autrefois ils pouvaient se fixer, comme les chevaliers, sur un point quelconque du territoire; Philippe-Auguste les attacha comme des serfs à la glèbe. Fils quittaient furtivement la terre où ils étaient établis, ils y étaient réintégrés de force ou le seigneur leur enlevait leurs biens. Du reste, ils n'avaient plus le droit de rien posséder. *La fortune des Juifs appartient au baron*, était alors un principe admis dans tout le nord de la France. Le Juif n'était plus qu'un domaine productif, qu'on appréciait en proportion de son revenu. C'est ainsi qu'un noble vendit à la duchesse de Champagne *ses biens et ses Juifs*.

En Angleterre et sur les territoires français dépendant de la couronne d'Angleterre, les Juifs vivaient depuis un siècle dans une parfaite sécurité. Fixés surtout dans les grandes villes, ils y avaient acquis des richesses considérables. A Londres, des Juifs habitaient de magnifiques palais. Aux deux premières croisades, les excitations contre les Juifs ne trouvèrent aucun écho auprès des placides insulaires. Bien des Anglais embrassèrent même alors le judaïsme. Il existait une communauté juive composée tout entière de prosélytes.

A la tête des communautés juives d'Angleterre se trouvaient des rabbins français. Ainsi, les Juifs de Londres avaient pour chef religieux Jacob d'Orléans, disciple de Jacob Tam, et tossafiste célèbre.

La situation des Juifs serait restée prospère sous le règne de Richard Cœur de Lion, fils de Henri II, prince bon et chevaleresque, sans le fanatisme de quelques

prélats. Leurs souffrances commencèrent le jour du couronnement de Richard (3 sept. 1189). A son retour de l'église où il avait été couronné, Richard, parmi les nombreuses députations qui venaient lui présenter leurs hommages, reçut également une délégation des Juifs anglais. A la vue des magnifiques présents, que cette délégation offrait à Richard, Baudouin, archevêque de Cantorbéry, fit observer au prince qu'il était de son devoir de refuser les cadeaux des Juifs et de faire sortir les donateurs de la salle. Richard obéit aux injonctions de l'archevêque ; les serviteurs du palais chassèrent honteusement les députés juifs et leur infligèrent de mauvais traitements.

Ce fut le signal des désordres. Dans toute la ville de Londres, le bruit se répandit rapidement que le roi avait fait expulser les délégués juifs de son palais et désirait la mort de toute la population juive. La populace et les croisés se mirent immédiatement d'accord pour piller les Juifs. Ceux-ci s'étaient enfermés dans leurs demeures ; les émeutiers y mirent le feu. Des maisons et des synagogues furent incendiées et des Juifs massacrés en grand nombre. Bien des Juifs, pour ne pas tomber entre les mains de leurs persécuteurs, se tuèrent eux-mêmes. C'est ainsi que périt aussi Jacob d'Orléans. Un seul Juif, le riche Bénédict de York, accepta le baptême. Au sortir du palais, où il était rendu avec la députation juive, il avait été traîné dans une église et baptisé ; il consentit momentanément à rester chrétien.

Le lendemain, quand Richard fut mis au courant de ce qui s'était passé, il fit arrêter et exécuter les principaux meneurs, et comme il craignait que les Juifs fussent inquiétés sur d'autres points de l'Angleterre ou des provinces anglaises de France, il les déclara inviolables. Il permit également à Bénédict de York, qui le lui demandait, de retourner à son ancienne religion. L'archevêque de Cantorbéry, présent à l'entrevue de roi et de Bénédict et invité à exprimer son opinion sur la demande du Juif converti, répondit avec colère : *S'il ne veut pas rester un enfant de Dieu, qu'il appartienne au diable !*

Dès que Richard eut quitté l'Angleterre pour se mettre avec Philippe-Auguste à la tête d'une nouvelle croisade, les massacres de Londres furent imités dans diverses villes d'Angleterre. Des scènes sanglantes eurent lieu à Lynn et à Norwich, où les Juifs furent tués et leurs maisons pillées.

Ce fut à York que se produisit le drame le plus émouvant. Dans cette ville demeuraient deux Juifs très riches, Jossé et Bénédict, qui habitaient de superbes palais ; Bénédict est ce converti dont il a été question plus haut. L'opulence de ces deux hommes surexcitait particulièrement l'envie des chrétiens. Toutes les passions, toutes les cupidités, tous les mauvais instincts se coalisèrent alors contre les Juifs. Croisés désireux de s'enrichir, bourgeois voulant ruiner leurs concurrents, nobles impatients de payer leurs dettes sans bourse délier, moines brûlant d'un fanatisme sauvage, tous marchèrent contre la citadelle royale où la population juive de York avait trouvé un refuge. Ils étaient encouragés dans leur entreprise criminelle par un moine qui, vêtu de blanc, célébra, sous les murs de la citadelle, un service solennel, récita la messe et avala l'hostie pour appeler l'assistance divine sur cette horde de brigands et d'assassins.

Pendant plusieurs jours, les Juifs repoussèrent vaillamment les assauts répétés de leurs ennemis, mais les vivres vinrent à manquer. Que faire ? Après une longue et solennelle délibération ; ils résolurent presque tous de suivre l'avis d'un rabbin, Yom Tub de Joigny, et de se donner eux-mêmes la mort. Ils détruisirent leurs trésors, mirent le feu à la citadelle et s'entr'égorèrent. En sa qualité de chef de la communauté, Jossé donna l'exemple ; il tua sa femme

Anna, puis reçut la mort de la main du rabbin. Pas un seul membre de la communauté de York ne survécut ; la nombre des martyrs s'éleva à environ cinq cents (17 mars 1190).

Le jour suivant, qui était le dimanche des Rameaux (18 mars), les croisés massacrèrent à Saint-Edmond soixante-quinze Juifs. Dans toutes les localités où il y avait des Juifs en Angleterre, on comptait des martyrs. La communauté des prosélytes, composée d'une vingtaine de membres, fut exterminée. Indigné de ces atrocités, Richard chargea son chancelier d'ouvrir des enquêtes et de faire exécuter les coupables. Mais les croisés avaient disparu, et les nobles et les bourgeois qui avaient participé aux désordres s'étaient enfuis en Écosse.

A l'avènement du frère de Richard, le roi Jean sans Terre, la situation des Juifs resta très triste. Ce souverain sans scrupule, qui rabaissa l'Angleterre à l'état de vassale du pape et témoignait dans sa conduite des sentiments les moins élevés, ne devait naturellement pas se montrer bienveillant pour les Juifs de son royaume.

On connaît la situation des Juifs en Allemagne. Ils avaient bien subi des persécutions pendant les deux premières croisades, mais l'empereur Henri II, d'abord, et ensuite Conrad III étaient intervenus avec énergie en leur faveur. Comme on le sait déjà, cette intervention coûta cher aux Juifs, ils la payèrent de leur liberté.

Cependant, tout en étant devenus serfs de la chambre impériale, les Juifs d'Allemagne possédaient encore au XII<sup>e</sup> siècle quelques droits personnels ; ils pouvaient porter les armes, se battre en duel, etc. Pendant le siège de Worms, ils se joignirent aux chrétiens pour défendre la ville ; les rabbins leur avaient même permis de se battre le samedi. Ils avaient également leur juridiction particulière, et parfois ils étaient appelés à des emplois élevés. Le vaillant duc Léopold d'Autriche, qui avait fait prisonnier le roi Richard Cœur de Lion, faisait gérer ses finances par un Juif, nommé Salomon. Mais en Silésie, des Juifs possédaient, aux environs de Breslau, des villages avec leurs serfs. Mais, à mesure que se propageait la défense faite aux Juifs de posséder des serviteurs chrétiens, ils étaient obligés d'abandonner leurs terres, de se retirer dans les villes et de s'occuper exclusivement de commerce et de banque. La calomnie qui attribuait aux Juifs l'usage de se servir à Pâque de sang chrétien trouva également créance en Allemagne, et toutes les fois qu'on découvrait un cadavre chrétien, les Juifs furent accusés de ce meurtre. Cependant, les Juifs aussi étaient compris dans la trêve que, sur l'ordre de l'empereur Frédéric Barberousse, parti pour la Terre Sainte, ses sujets devaient observer les uns envers les autres. Avant son départ, le souverain allemand avait surtout recommandé aux ecclésiastiques et aux moines de ne pas exciter le peuple contre les Juifs. Ses ordres furent peu suivis, et sous son règne, ainsi que sous celui de ses successeurs, les Juifs d'Allemagne furent souvent persécutés.

Fait à coup sûr remarquable, l'Allemagne produisit à cette époque un poète juif qui écrivit ses vers dans la langue du pays, un *minnesaenger*, admis dans le cycle des maîtres chanteurs de l'Allemagne ; il s'appelait Süsskind de Trimberg.

En Italie, les Juifs n'eurent pas à subir de persécutions à cette époque. Le pape Alexandre III leur était favorable, et son administrateur des finances était le juif Yehiel ben Abraham, de la famille dei Mansi, et neveu de Nathan, l'auteur de *l'Aroukh*. A son entrée dans Rome, d'où un antipape l'avait tenu éloigné pendant plusieurs années, Alexandre III vit venir à sa rencontre, au milieu d'autres

députations, les chefs de la communauté juive, portant des bannières et des rouleaux de la Loi.

Ce pape donna aux Juifs des preuves de son bon vouloir au concile de Latran de 1179, auquel assistaient plus de trois cents prélats. Plusieurs membres essayèrent de faire prendre des dispositions hostiles aux Juifs. Ceux-ci, avertis du danger qui les menaçait, vivaient dans une anxiété continuelle, priant et jeûnant. On ne sait pas ce qui se passa au concile, mais les décisions de cette haute assemblée sont animées d'un véritable esprit de justice et de tolérance. En dehors de la défense, faite depuis longtemps aux Juifs, d'employer des domestiques chrétiens, et qu'il renouvela, le concile de Latran ne prit aucune mesure contre eux. En revanche, il interdit de leur imposer le baptême par la violence, de les attaquer, de les piller ou de troubler la célébration de leurs fêtes religieuses. Ce fut certainement le pape Alexandre qui inspira ces décisions.

Leur situation était encore meilleure, sous la domination des Normands, dans l'Italie méridionale, à Naples et dans l'île de Sicile. Roger II et Guillaume II leur confirmèrent explicitement le privilège que, comme les Grecs et les Sarrasins, ils ne seraient jugés que d'après leurs propres lois.

De l'autre côté de l'Adriatique, dans l'empire byzantin, et particulièrement dans la Grèce proprement dite, dans la Thessalie, la Macédoine et la Thrace, ainsi que dans quelques îles, on trouvait aussi des communautés juives. Les plus importantes étaient les communautés de Thèbes et de Constantinople, comprenant près de deux mille familles ; la dernière renfermait, en outre, cinq cents caraites. Les Juifs de Thèbes étaient très habiles dans la fabrication de la soie et de la pourpre.

De tout temps, à l'époque de leur puissance comme au moment de leur décadence, les Byzantins haïssaient les Juifs et leur interdisaient l'accès des emplois publics. Aucun Juif ne pouvait même monter à cheval. Seuls, disait la loi, les hommes libres ont le droit de se servir de chevaux. L'empereur Emmanuel fit une exception en faveur de son médecin, le juif Salomon d'Égypte. Exposés aux violences et aux mauvais traitements sans pouvoir invoquer la protection de la loi, ils étaient, de plus, astreints à payer des impôts considérables. Leur culture intellectuelle se ressentait naturellement de cette situation douloureuse. Charitables et hospitaliers comme leurs coreligionnaires des autres pays, ils étaient peu instruits.

Dans les villes de l'Asie Mineure, les Juifs étaient répartis d'une façon très inégale. Partout où dominait le croissant, ils étaient nombreux, mais dans les villes chrétiennes on ne les rencontrait qu'en petit nombre. La Palestine tout entière, qui était au pouvoir des chrétiens, ne renfermait pas mille Juifs. Les communautés de Toron de los Caballeros, de Jérusalem et d'Ascalon comptaient chacune environ trois cents membres. Les Juifs de Jérusalem étaient presque tous teinturiers.

Les plus grandes communautés juives se trouvaient alors dans la région comprise entre le Tigre et l'Euphrate. Il est vrai que les brillants centres scientifiques d'autrefois, tels que Nehardéa, Sora et Pumbadita avaient disparu, mais ils étaient remplacés par les communautés importantes de Bagdad et de Mossoul (appelée la nouvelle Ninive).

A Bagdad, où demeuraient plus de mille Juifs, et s'élevaient quatre belles synagogues, vivait alors un Juif riche et considéré, du nom de Salomon, que le khalife Mohammed Almouktafi (1136-1160) avait placé, avec le titre de prince, à la

tête de toutes les communautés de son empire. C'était un véritable exilarque, entouré d'une pompe presque royale, sortant à cheval, escorté d'une garde d'honneur et couvert de broderies d'or. Quand il paraissait en public ou qu'il se rendait auprès du khalife, il était précédé d'un héraut qui criait : *Laissez passer notre chef, le rejeton de David !* Outre divers revenus, il percevait une taxe prélevée sur toutes les communautés juives depuis la Perse jusqu'aux Indes et au Tibet. Bagdad possédait une école talmudique dont le chef portait le titre de gaon.

La communauté de Mossoul était encore plus importante que celle de Bagdad ; elle comptait près de sept mille familles. Cette cité avait été érigée en capitale par le vaillant Zenki, le père de Noureddin. Ces monarques- avaient été tous les deux la terreur des chrétiens. Les Juifs du pays d'Adher-Baidyan, situé près de la mer Caspienne, étaient de courageux guerriers, amis des fanatiques assassins, hostiles à tous ceux qui n'étaient ni de leurs alliés, ni de leurs coreligionnaires, descendant parfois dans la plaine pour piller, et menant une vie presque sauvage. Ne connaissant rien des livres qui renferment le judaïsme, ils accueillaient avec cordialité les rabbins que leur envoyait l'exilarque et se soumettaient à leur autorité.

Vers 1160, apparut au milieu des Juifs de ce pays un homme du nom de *David Alrouhi* ou Ibn Alrouhi, qui, dans un but qui n'est plus connu, chercha à exploiter leur ignorance et leur valeur guerrière. Cet imposteur a fait parler beaucoup de lui dans son temps et est devenu assez récemment, sous le nom d'Alroi, le héros d'un roman émouvant.

Une autre tribu de guerriers juifs était établie à l'est de Tabaristan, dans le Khorassan, sur les montagnes qui s'élèvent près de Nischabour. Ils étaient au nombre de plusieurs milliers, gouvernés par un chef juif, nommé Joseph Amarkala Hallévi. Ils se consacraient à l'élevage du bétail, dans les vallées et sur les montagnes, et étaient amis des hordes turques des Ghuzes. Ils prétendaient descendre des tribus de Dan, Zabulon, Aseher et Nephtali.

A Khiva, il y avait huit mille Juifs, et à Samarcande jusqu'à cinquante mille. D'après un voyageur juif de ce temps, les Indes ne renfermaient que des Juifs noirs, qui, pour la plupart, ne connaissaient du judaïsme que le repos sabbatique et la circoncision. Dans l'île de Candie (Ceylan), on estimait le nombre des Juifs à vingt mille ; ils y avaient les mêmes droits que les autres habitants. Le souverain de cette île avait seize vizirs, dont quatre indigènes, quatre musulmans, quatre chrétiens et quatre juifs. À Aden, la clef de la mer des Indes, existait également une communauté juive importante qui possédait des châteaux forts, guerroyait souvent contre les chrétiens de Nubie et avait contracté une alliance avec l'Égypte et la Perse.

L'Arabie, d'où les Juifs avaient été expulsés par le premier khalife, en contenait de nouveau un grand nombre. Ils ne pouvaient pas résider dans les villes, saintes de La Mecque et de Médine, devenues, du reste, sans importance depuis la mort de Mahomet, mais ils étaient établis dans la contrée fertile et commerçante du Yémen. Les Juifs yéménites étaient réputés comme très charitables. *Ils tendent la main à tout voyageur, leur maison est largement ouverte à l'étranger ; tout passant y trouve un refuge.*

C'est surtout dans le nord de l'Arabie que les Juifs étaient nombreux. Comme autrefois, avant les conquêtes de Mahomet, ils formaient des tribus guerrières et possédaient des châteaux forts ; les uns cultivaient la terre et élevaient du bétail,

les autres étaient organisés en caravanes pour transporter des marchandises ou, à l'exemple des Bédouins, pour attaquer les voyageurs.

Un premier groupe de Juifs occupait Talma, sous la direction d'un prince, Hanan, qui prétendait descendre de la dynastie royale de David. On trouvait parmi eux des ascètes, demeurant dans des cavernes ou de misérables huttes, ne goûtant ni viande, ni vin, jeûnant toute la semaine, sauf le samedi et les jours de fête, habillés de noir et s'appelant **les affligés de Sion**. Ils vivaient de la dîme que leur donnaient les propriétaires de bétail et de terres. Un deuxième groupe était établi aux environs de Talmas et avait également un chef juif, Salomon, frère de Hanan, le prince de Taïma. Salomon résidait à Sanaa (Tana), dans un château fort qui était sa propriété. Le groupe contenait également des ascètes qui jeûnaient quarante jours chaque année, pour hâter la délivrance d'Israël. Enfin, un troisième groupe de Juifs arabes, au nombre d'environ cinquante mille, presque tous guerriers, demeuraient sur le territoire de Khaibar. On disait encore à cette époque que les Juifs de Khaïbar descendaient des tribus de Ruben, Gad et Manassé.

À Wasit, Bassora et Coufa, il y avait également des communautés juives assez importantes. La première de ces villes comptait dix mille Juifs, la deuxième deux mille et la dernière sept mille.

Comme une grande partie de l'Asie, depuis la Méditerranée jusqu'à l'Indus et l'Arabie, était vassale du khalife abbasside de Bagdad, les Juifs de cet immense territoire obéissaient à l'autorité de l'exilarque de Bagdad. Le fils et successeur du premier exilarque, Daniel, était très influent à la cour des khalifes Almoustandjid et Almoustadhi. De son temps, l'école talmudique de Bagdad prit un essor considérable, qui rappelait l'époque des gaonim et qu'elle dut à la direction d'un homme éminent, Samuel, fils d'Ali Hallévi, talmudiste très savant. Vaniteux de sa science, il s'entourait, pour enseigner, d'une pompe toute orientale. Au milieu de ses deux mille élèves, il était assis sur une espèce de trône; habillé de soie et d'or, et parlant à un interprète, qui était chargé de répéter ses paroles à ses disciples. Il exerçait également les fonctions de chef de tribunal, et tous les lundis il rendait la justice avec le concours de neuf assesseurs.

Après la mort de l'exilarque Daniel, Samuel Bar-Ali s'arrogea de nouveaux droits, nommant les rabbins et les juges, et percevant les impôts des communautés. Il savait, du reste, imposer son autorité parla violence; il disposait de soixante esclaves pour infliger la bastonnade aux récalcitrants. C'est ainsi que Samuel Bar-Ali devint peu à peu le chef incontesté de tous les Juifs d'Asie, depuis Damas jusqu'aux Indes et depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Arabie.

Pendant que Samuel était à la tête du judaïsme asiatique, des députés d'un peuple païen du Caucase (des Tartares ?) vinrent lui annoncer que sept de leurs princes avaient résolu d'embrasser le judaïsme (vers 1180-1185) et lui demandèrent de lui envoyer des rabbins pour instruire le peuple dans sa nouvelle foi. Petahya, de Ratisbonne, voyageur digne de foi, qui raconte ce fait, vit de ses propres yeux les députés du Caucase. De pauvres talmudistes de Babylone se décidèrent à accompagner les messagers dans leur pays.

Les Juifs d'Égypte vivaient tout à fait indépendants des Juifs d'Asie, ils avaient un chef à eux, reconnu par le khalife et exerçant des fonctions religieuses et judiciaires avec le titre de *Naguid* ou *Reis*. Il nommait les rabbins et les officiants, jugeait les délits et les crimes, et avait le droit de condamner à l'amende, à la

bastonnade ou à la prison. Les communautés lui payaient un traitement fixe, et, en outre, il était payé comme juge par les parties qui comparaissaient devant lui.

A cette époque, le chef du judaïsme égyptien s'appelait Nathanael (en arabe *Hibat-Allak ibn Aldjaml*) ; il fut médecin, d'abord d'Aladhid, le dernier khalife fatimide d'Égypte, et ensuite de Saladin. Il a composé plusieurs ouvrages médicaux en arabe. Très instruit, il dirigeait l'école juive du Caire, la capitale de l'Égypte.

Cette ville renfermait alors deux mille familles juives. Il y existait aussi une communauté caraïte, plus considérable encore, dit-on, que celle des rabbanites et ayant également à sa tête un homme qui s'était à la fois chef religieux et juge, et portait le titre de *Nassi* ou *Reis*.

Une autre communauté importante était celle d'Alexandrie, qui comptait trois mille membres.

La civilisation des Juifs d'Égypte n'était pas bien brillante. Le peuple connaissait si peu sa religion qu'il adoptait constamment des usages caraïtes. Et cependant c'est en Égypte, au milieu de ces Juifs ignorants, que se rencontra un homme dont le nom brilla d'un éclat sans pareil et qui fit de l'Égypte le centre du judaïsme. Cet homme fut Moïse ben Maïmoun.

## Chapitre VII — Époque de Maïmonide — (1171-1205)

Dans les trente dernières années du mie siècle, le judaïsme semblait ne plus posséder de centre de ralliement et être prêt à s'émietter. Dans le sud de l'Espagne, devant l'intolérance des Almohades, tous les Juifs avaient disparu ou se couvraient du masque de l'islamisme. Les communautés de Tolède et des autres villes de l'Espagne chrétienne étaient de création trop récente pour exercer aucune influence sérieuse. Les communautés du sud de la France étaient dans la période de formation, celles du nord s'adonnaient exclusivement à l'étude du Talmud et n'étaient, du reste, jamais sûres du lendemain. Les Juifs d'Allemagne étaient serfs du gouvernement impérial, et ceux des autres pays de l'Europe ne comptaient même pas. En Asie, l'exilcarcat, rétabli par le caprice d'un khalife, avait une existence trop précaire pour exercer quelque action sur les Juifs d'Europe. Le judaïsme paraissait être menacé d'un complet morcellement. C'est alors que parut Moïse Maïmonide. Il devint le guide des Juifs de l'Orient et de l'Occident, et, sans être revêtu d'aucune dignité officielle, il acquit une autorité toute-puissante sur le judaïsme entier.

*Moïse ben Maïmoun*, appelé en arabe Abou Amram Mousa Maïmoun Obaid Allah, naquit le 30 mars 1135 dans la ville de Cordoue. Son père, qui descendait d'une famille où la science talmudique était cultivée avec succès depuis de nombreuses générations, était membre du collège rabbinique de Cordoue. Savant talmudiste, Maïmoun était également habile mathématicien et astronome. Il inspira à son fils, dès l'enfance, un amour passionné pour la science et des sentiments d'une élévation et d'une noblesse remarquables. Moïse avait treize ans quand les Almohades conquièrent Cordoue (1148) et obligèrent les Juifs et les chrétiens de cette ville à choisir entre l'islamisme, l'émigration ou la mort. Sa famille émigra avec la plus grande partie de la communauté ; on croit qu'elle s'établit à Almeria. Trois ans plus tard, cette ville tomba également au pouvoir des Almohades, et les habitants juifs furent sans doute contraints, comme leurs coreligionnaires de Cordoue, de se faire musulmans ou d'émigrer. Moïse, avec sa famille, mena ainsi

pendant quelques années une existence errante et malheureuse, et c'est au milieu de ces épreuves qu'il atteignit l'âge de l'adolescence.

Grâce à d'excellents maîtres et à ses relations avec des savants, Maimonide acquit un grand fonds de connaissances, fortifia sa raison et l'habitua à essayer de se rendre compte des phénomènes du monde visible et invisible, à chercher partout la lumière et la vérité, et à repousser ce qui paraissait obscur ou mystérieux. Esprit logique et systématique, il aimait l'ordre et la clarté, et il mérita d'être surnommé l'Aristote juif. Son admiration pour le philosophe de Stagire était, du reste, très grande, et mieux que nul autre juif ou musulman — les chrétiens comprenaient alors très peu Aristote — il sut pénétrer et s'approprier ses conceptions originales sur le monde.

A côté de sa science si vaste, Maimonide possédait un caractère d'une rare élévation, il était un sage dans la plus belle acception du mot. Chez lui, le savoir, la volonté, la foi et les actes s'étaient fondus en un ensemble harmonieux, qui fit de lui la personnalité illustre qui brille d'un si radieux éclat dans l'histoire juive. Sa conduite était conforme à ses principes. Grave et sérieux, il ne cherchait pas, dans la vie, les joies et les distractions, mais les occasions de se dévouer, de faire le bien, de réaliser cette parole de la Bible que *l'homme est créé à l'image de Dieu*. Tout ce qui était vulgaire, mensonger, factice, lui était profondément antipathique, et pour cette raison il dédaignait la poésie, dont, suivant les idées du temps, *la meilleure partie était due à l'imagination* et qui, par conséquent, reposait sur la fiction et le mensonge. Aussi blâmait-il les poètes, qui, à son avis, consacraient leur temps à des futilités, et il ne tolérait pas qu'on récitât des vers aux mariages, à moins qu'on y traitât un sujet religieux ; il confondait dans le même blâme tous les vers, hébreux ou autres.

Sévère envers lui-même, Maimonide était indulgent et bon pour autrui. Jamais, dans ses polémiques, il n'employait d'expressions blessantes à l'égard de ses adversaires. Il ne se montrait mordant et ironique que pour les idées fausses, les théories erronées, il respectait toujours les personnes. Comme tout homme vraiment éminent, il était humble et modeste.

A toutes ces brillantes qualités de cœur et d'esprit, Maimonide joignait une volonté d'une grande énergie. Ni l'infortune, ni les souffrances, ni l'ingratitude des hommes ne purent jamais le détourner de son but. Ce but était digne de celui qui l'avait conçu.

Maimonide voulait montrer sous leur vrai jour le judaïsme biblique et talmudique, les lois rituelles et les dogmes, de façon à convaincre de leur haute valeur les autres croyants et même les philosophes. Jeune encore, Maimonide était déjà préoccupé de cette pensée, et pendant toute son existence il ne cessa d'en poursuivre la réalisation. A un âge où les autres ont à peine achevé leurs études, Maimonide entreprit une œuvre considérable, l'explication originale de la Mishna, faite en dehors de tout modèle et de toute tradition. Il continua ce travail au milieu de ses pérégrinations et de vicissitudes de toutes sortes.

La famille de Maimonide voyagea, en effet, assez longtemps avant de trouver le repos et la sécurité. D'Espagne elle alla à Fez. On ne comprend pas bien pour quel motif elle s'établit dans une ville où les Juifs étaient contraints de pratiquer en apparence l'islamisme. Peut-être Maimoun espéra-t-il pouvoir rendre des services au judaïsme, au milieu de ses malheureux coreligionnaires de ce pays. La persécution religieuse, qui durait depuis dix ans, avait affaibli la foi des Juifs africains. Il n'est donné qu'à des caractères d'une trempe particulièrement ferme

de conserver leurs croyances tout en observant extérieurement une autre religion. Peu à peu, la masse ignorante s'habitua à un culte qu'elle n'avait accepté d'abord qu'en apparence et par contrainte, et elle n'était pas loin de croire qu'en réalité Dieu avait aboli la loi promulguée sur le Sinaï et en avait révélé une nouvelle à Mahomet. Cet affaiblissement des convictions religieuses des Juifs et cette renonciation progressive à la foi de leurs pères affligèrent profondément Maimoun, qui essaya de réagir contre cette tendance funeste et de raffermir la foi chancelante de ses frères. Il adressa dans ce but, en 1160, une lettre d'exhortations aux communautés africaines.

Bientôt Maïmonide eut aussi l'occasion d'entrer dans l'arène et d'encourager, comme son père, les Juifs opprimés à conserver intactes dans leur cœur les croyances de leurs ancêtres. Un écrivain d'une piété outrée avait déclaré que, d'après la loi juive, ceux même qui faisaient semblant d'observer l'islamisme, tout en accomplissant secrètement toutes les pratiques juives, devaient être traités en idolâtres. Selon ce zéléteur, tout Juif sincère était obligé, s'il ne voulait être considéré comme apostat, de sacrifier sa vie et celle de sa famille plutôt que d'adopter, même extérieurement, la religion musulmane. Vivement émus par cet écrit, qui déclarait inutiles tous leurs efforts pour rester fidèles secrètement à leur ancienne religion, la plus grande partie des Juifs africains se demandaient s'il ne valait pas mieux, dans ce cas, se convertir complètement à l'islamisme. Devant ce danger, Maïmonide entreprit de réfuter les assertions de ce zéléteur et de justifier la conduite des Juifs qui faisaient semblant de pratiquer l'islamisme. Cet ouvrage, le premier de Maïmonide, porte déjà la marque de son esprit lucide et pénétrant ; il l'écrivit en arabe pour le rendre accessible à tous.

Maïmonide établit dans cet écrit que la transgression d'une partie des lois religieuses ne constitue pas une apostasie. Du temps des prophètes, les Juifs, tout en adorant des idoles, continuèrent néanmoins à être considérés comme représentant le peuple de Dieu. *Nous, ajouta-t-il, nous ne commettons aucun acte d'idolâtrie, nous exprimons une formule vague, à laquelle nous n'attachons aucune importance et que nous ne prononçons, au su des musulmans eux-mêmes, que pour tromper un maître fanatique.* Le Talmud, il est vrai, ordonne de mourir plutôt que de devenir idolâtre, il prescrit même de subir, dans certaines circonstances, le martyre plutôt que de transgresser une loi quelconque. Mais ceux qui n'ont pas le courage d'affronter la mort pour la défense de leur religion ne méritent aucun châtement, même au point de vue talmudique, et ne cessent nullement d'être juifs. L'homme qui pêche par contrainte n'est pas coupable ; sous la pression de la violence, l'idolâtrie même est permise. Dans le cas présent, il existe encore pour les Juifs une autre circonstance atténuante : c'est que la transgression ne se commet pas en acte, mais simplement par la parole. On n'exige pas des Juifs d'abjurer réellement le judaïsme, mais de confesser que Mahomet est un prophète. Cette confession faite, on les laisse à peu près libres de pratiquer leur religion dans leur intérieur. Sans doute, il est très méritoire de subir le martyre plutôt que de se résigner même à cette déclaration ; mais, même d'après le Talmud, on n'a pas le droit d'imposer un pareil sacrifice. Cette réplique de Maïmonide, qui était en même temps un plaidoyer pour lui et sa famille, fut composée entre 1160 et 1464. Elle montre déjà en germe la façon originale dont Maïmonide concevait le judaïsme.

Outre la publication de son ouvrage, Maïmonide paraît avoir employé également la persuasion directe pour maintenir l'amour du judaïsme dans le cœur des faux convertis musulmans et stimuler leur zèle pour leur ancienne religion. Dénoncé

aux autorités, il aurait payé de sa vie son attachement à sa foi sans l'intervention d'un poète et théologien arabe, Abou-l-Arat ibn Moïscha.

Préoccupés des dangers qui menaçaient leur sécurité, peut-être aussi pressés par le remords, Maïmoun et sa famille se décidèrent à partir de Fez pour la Palestine. Après un séjour assez court à Akko (Saint-Jean-d'Acre) ; ils se dirigèrent vers Jérusalem pour prier sur l'emplacement du temple, et de là ils se rendirent en Égypte. Quelques mois après son arrivée dans ce pays, au commencement de 1166, Maïmoun mourut. Sa célébrité et celle de son fils étaient telles que la famille reçut de nombreuses lettres de condoléances d'amis de l'Afrique et de l'Espagne chrétienne.

Au Vieux-Caire (Fostat), où elle était établie, la famille de Maïmoun se livrait au commerce des pierreries. C'était David, le plus jeune des frères, qui s'occupait principalement des affaires, faisant de fréquents voyages et allant jusqu'aux Indes. Moïse se consacrait surtout à la science. Il fut bientôt arraché au calme de ses chères études par de terribles épreuves. Son frère David périt dans un naufrage, dans la mer des Indes, et avec lui disparut non seulement la fortune de toute la famille, mais aussi une somme considérable que des étrangers lui avait prêtée pour son commerce. Le coup fut si rude pour Maïmonide qu'il en tomba malade.

Son abattement ne dura pas longtemps. Son inébranlable confiance en Dieu, son amour passionné pour la science, l'obligation de protéger sa famille et celle de son frère lui inspirèrent une vaillante énergie. Pour subvenir aux besoins des siens, il commença alors à pratiquer la médecine.

Ses nouvelles occupations ne le détournèrent pas de son commentaire sur la Mishna, qu'il avait commencé à vingt-trois ans et qu'il continuait depuis, au milieu de toutes ses pérégrinations. Cette oeuvre, écrite en arabe et intitulée *Siradj* (Luminaire), fut terminée en 1168. Elle avait pour but de faciliter l'étude de la tradition orale, obscurcie par des discussions sans fin et des interprétations erronées, et d'en élucider les points difficiles par des explications brèves et claires.

Maïmonide fut le premier à appliquer la méthode scientifique à l'explication du Talmud. Il fallait un esprit net et méthodique comme le sien pour accomplir une telle tâche, rendue particulièrement difficile par le désordre qui semble régner dans le Talmud. Ce sont surtout les introductions lumineuses placées en tête des divers traités de la Mishna qui sont empreintes d'un caractère vraiment scientifique.

Dans son commentaire, Maïmonide traite avec prédilection les questions de la Mishna qui touchent à la science, et où il peut invoquer des principes tirés des mathématiques, de l'astronomie, de la physique, de l'anatomie, de la morale et de la philosophie. On voit qu'il se trouvait-là dans son véritable élément. Ces questions lui servaient à démontrer que les docteurs de la Mishna, les dépositaires de la tradition, n'ignoraient pas les sciences, qu'ils avaient enseigné une morale élevée, et que leur conception de Dieu était profondément philosophique. Il caractérisa aussi, dans cette oeuvre, la véritable nature de la tradition. Selon lui, la tradition doit être fixe, nettement déterminée, au-dessus de toute contestation, et tous les éléments de la Mishna qui ne répondent pas à cette condition ne sont pas traditionnels. Par cette assertion, Maïmonide s'est mis, à son insu, en contradiction avec le Talmud et en a ébranlé les fondements.

La partie de l'œuvre à laquelle Maïmonide apporta des soins et un amour tout particuliers fut, sans contredit, le commentaire sur les **Maximes des Pères**. Dans ce commentaire, il utilisa le trésor de ses connaissances si étendues et si variées.

Convaincu qu'une connexité étroite existe entre la philosophie et la religion juive, Maïmonide arriva à se persuader que le judaïsme lui-même était une philosophie révélée et avait pour but de régler non seulement la conduite religieuse et morale des Juifs, mais aussi leurs pensées et leurs croyances. De là, sa résolution d'établir la *dogmatique* du judaïsme. Selon lui, la religion juive impose à ses adeptes la croyance à certaines vérités, qu'ils ne peuvent rejeter sans devenir renégats. Maïmonide fixe ces articles de foi au nombre de treize. Ce sont les suivants : Dieu existe ; il est un ; il est incorporel et immuable, il est éternel et a été antérieur à toute création ; seul il est digne de notre adoration ; des hommes élus ont été animés de l'esprit prophétique ; Moïse a été le plus grand des prophètes ; la Thora est d'origine divine ; elle est immuable ; Dieu connaît toutes nos pensées ; il récompense les bons et punit les méchants ; il enverra un jour le Messie ; il ressuscitera les morts.

Bien que ces articles de foi s'appuient en partie sur des recherches philosophiques et, par conséquent, ne s'imposent pas forcément à toute intelligence, Maïmonide ne considère cependant comme vrai israélite que celui qui les admet tous. Pour lui, quiconque en rejette un seul est hérétique et n'a point de part à la vie future.

C'est ainsi que, d'une part, Maïmonide éleva la confession juive à la hauteur d'une doctrine consciente d'elle-même, et, de l'autre, mit des bornes, pour l'Israélite, à la liberté de penser. Jusqu'alors, les actes religieux seuls formaient l'essence de la vie juive. Maïmonide opposa des barrières aux libres recherches du penseur et marqua les limites entre la foi et l'hérésie, non seulement dans le domaine déterminé de la pratique religieuse, mais aussi sur le terrain moins défini de la théorie. Il enferma ainsi la pensée dans le cercle étroit de formules immuables.

malgré sa valeur considérable, malgré le vaste savoir, la pénétration et l'esprit de méthode que l'auteur y a déplorés, le commentaire de la Mishna n'assura pas à Maïmonide la célébrité qu'il méritait. Ce furent surtout ses disciples qui le firent connaître et qui le vénérèrent comme l'incarnation même de la sagesse. Un de ses plus jeunes élèves, Salomon Kohen, fit pénétrer sa réputation jusque dans le Yémen, où il annonça aux communautés juives que dans l'adversité elles trouveraient appui et consolation auprès de Maïmonide.

Il s'était, en effet, produit dans l'Égypte des changements notables, qui eurent les meilleurs résultats pour les Juifs de ce pays et des contrées voisines. Le dernier khalife fatimide était mort ou avait été renversé du trône, et l'illustre Saladin, le modèle des princes généreux et chevaleresques de cette époque barbare, était devenu (septembre 1171) le seul maître de l'Égypte, d'une partie de la Palestine et de la Syrie, des pays de l'Euphrate et du khalifat de Bagdad. Son empire offrait un asile aux Juifs persécutés.

Tout d'abord, l'avènement de la dynastie abbasside ou sunnite de Bagdad fut le signal d'une violente explosion de fanatisme. Au Yémen surtout, où dominaient les partisans chiites de la nouvelle dynastie, les Juifs furent persécutés et obligés d'adopter l'islamisme (vers 1172). Mais, comme en Afrique et dans le sud de l'Espagne, leur conversion n'était qu'apparente. Cependant, comme les Juifs

yéménites étaient très ignorants, il y avait à craindre que la foule ne s'habituaît peu à peu à la religion musulmane et n'oubliât complètement le judaïsme. Déjà un Juif parcourait les communautés pour leur prêcher que la mission de Mahomet était annoncée dans la Thora et que l'islamisme était une nouvelle révélation, destinée par Dieu à remplacer la promulgation du Sinaï. Ce péril, déjà assez grave pour le judaïsme, était encore augmenté par l'apparition d'un illuminé, qui se présentait, à cette époque, aux Juifs yéménites comme le précurseur du Messie, et les engageait à se tenir prêts à recevoir leur libérateur et à distribuer leur biens aux pauvres. Ces extravagances trouvèrent créance auprès d'une partie de la population et menaçaient de devenir dangereuses. C'est alors que le savant le plus estimé d'entre les Juifs du Yémen, Jacob Alfayyumi, s'adressa à Maïmonide, qu'il avait appris à connaître par ses disciples, pour lui exposer la situation et lui demander aide et conseil.

Maïmonide envoya une **Épître** aux communautés yéménites ; elle était écrite en arabe et rédigée de façon à pouvoir être comprise de tous. Dans cette lettre, Maïmonide s'efforçait de raffermir la foi de ses malheureux frères et de leur inspirer ces sentiments de piété profonde et éclairée qui font accepter avec courage les souffrances qu'on endure pour sa religion et entretiennent l'espérance au milieu des plus dures épreuves. Il reconnaît qu'il est bien triste de voir des persécutions éclater contre les Juifs sur deux points opposés, mais il ajoute que ces malheurs n'étaient pas imprévus, car ils avaient été annoncés par les prophètes : *Dieu, dans sa miséricorde, dit-il, a distingué les Israélites parmi les peuples et a fait de nous les dépositaires de la vraie religion ; c'est pourquoi les autres peuples nous haïssent. Ils sont irrités, non pas contre nous, mais contre la volonté divine dont notre existence est une éclatante manifestation, et ils voudraient nous détruire pour empêcher l'accomplissement de cette volonté.* Depuis la révélation du Sinaï, continue-t-il, les Juifs ont été persécutés dans tous les temps. Ces persécutions se sont présentées sous trois aspects différents. Tantôt on a employé contre eux la violence, comme Amalek, Sanhérib, Neboukadnéçar, Titus et Adrien ; tantôt on a essayé de les tromper par toutes sortes de sophismes, comme les Perses, les Grecs et les Romains ; tantôt on a présenté de nouvelles doctrines religieuses, telles que le christianisme et l'islamisme, sous le voile du judaïsme, et on a cherché à escamoter ainsi cette dernière religion. Pour mieux tromper les Juifs, les musulmans et les chrétiens disent que la Loi promulguée sur le Sinaï devait, en effet, être observée autrefois, mais que, maintenant, elle a perdu toute valeur. Pourtant, les révélations de Nazareth et de La Mecque ne sont pas plus le judaïsme qu'une image n'est l'être vivant qu'elle représente. Seuls des enfants ou des insensés peuvent prendre l'ombre pour la réalité. *Ô mes frères, ajoute Maïmonide, méditez sur les vérités que je viens de vous exposer, ne vous découragez pas au milieu de vos souffrances ; celles-ci n'ont d'autre but que de vous mettre à l'épreuve et de montrer que la postérité de Jacob, les descendants de ceux qui ont reçu la Loi au pied du mont Sinaï, possèdent seuls la vraie religion.*

Cette lettre, écrite avec chaleur et remplie de pensées fortifiantes, produisit une vive impression sur les Juifs du Yémen. Elle leur inspira un nouveau courage et les poussa à s'intéresser au sort des Juifs des autres pays. Plus tard, quand il fut devenu illustre, Maïmonide employa son influence à améliorer la situation des Juifs dans le Yémen. Ils lui en témoignèrent leur reconnaissance en manifestant pour lui un attachement profond et en intercalant son nom, comme on le faisait autrefois pour les exilarques, dans les prières journalières.

Peu à peu, la réputation de Maïmonide s'étendit au loin. Dès l'année 1175, on le consultait comme autorité religieuse, et ses décisions étaient acceptées par les communautés. C'est dans cette même année qu'il paraît avoir été nommé officiellement rabbin du Caire. Ces fonctions étaient pour lui un vrai sacerdoce, et il les remplissait avec autant de conscience que de circonspection. Ennemi de tous les abus, il les combattait avec énergie ; il exigeait surtout une tenue décente dans la synagogue, où l'on avait par-fois trop de laisser-aller. Il s'élevait également contre les pratiques caraites qui s'étaient introduites parmi les rabbanites, mais il se montrait d'une tolérance très large envers les caraites eux-mêmes. Interrogé sur la façon dont il fallait traiter ces derniers, il répondit que s'ils gardaient une attitude convenable et n'outrageaient ni le Talmud ni ses adeptes, on était tenu de leur témoigner de la considération et de l'amitié, de leur rendre visite, d'accompagner leurs convois funèbres, de consoler leurs affligés et de recevoir leurs enfants dans l'alliance d'Abraham.

Au milieu des occupations multiples que lui imposaient ses fonctions rabbiniques, sa profession de médecin et ses recherches philosophiques et scientifiques, Maïmonide parvint à achever (en 1180) son second grand ouvrage, le *Mischné Thora*, ou Code religieux, dont l'apparition a fait époque dans l'histoire de la littérature juive. Il y travailla, comme il le dit lui-même, pendant dix ans consécutifs, mais le temps qu'il y consacra n'est, certes, pas en proportion de la grandeur du résultat.

Quand on n'est pas initié aux difficultés de la tâche, on est incapable d'apprécier le mérite de l'admirable ordonnance de cet ouvrage gigantesque, où Maïmonide a réuni et classé avec méthode les mille petits détails épars au hasard dans **l'océan talmudique**, a purifié le métal précieux de ses scories, rattaché les lois talmudiques aux textes bibliques, ramené les faits particuliers aux principes généraux et composé d'un chaos un tout organique, construit selon les règles de l'art. Le Talmud, avec ses digressions et ses discussions sans fin, est un vrai labyrinthe où l'on ne peut se diriger qu'à l'aide d'un fil conducteur. Maïmonide en a fait une construction bien ordonnée, avec ses ailes régulièrement distribuées, ses étages, ses appartements et ses chambres, et où le premier venu petit s'orienter facilement sans guide.

Outre ses qualités de forme, le Mischné Thora a, comme fond, une importance très grande. Maïmonide y a fondu en un tout harmonieux les diverses opinions de ses prédécesseurs; il n'y a manifesté pour aucune doctrine ni dédain, ni préférence. Il a accordé, dans cet ouvrage, une place équitable à la partie philosophique, morale et rituelle du judaïsme, il y a même traité le côté sentimental de la religion juive, c'est-à-dire les espérances messianiques. Son travail est en quelque sorte la résultante de toutes les tendances qui, depuis Saadia, le créateur de la philosophie religieuse, se sont produites dans le judaïsme; c'est le résumé de trois siècles d'efforts intellectuels.

On peut presque dire que Maïmonide a composé un nouveau Talmud. Il a conservé, il est vrai, les anciens éléments, dont on connaît l'origine, la nature et la signification, mais il les a groupés et modifiés de telle façon qu'ils se présentent sous un tout autre aspect. Ainsi, la Mischna, qui est la base du Talmud, débute de cette façon : *A quel moment du soir peut-on réciter la prière du Schema ?*, et elle se termine par une discussion relative à une question de pureté lévitique. Maïmonide commence son ouvrage en posant ce principe : *La base et le fondement de toute vérité, c'est de reconnaître qu'il existe un Être antérieur à tout, qui a créé tout l'univers*, et il termine ainsi : *Le jour viendra où*

*la terre sera remplie de connaissances, comme l'océan est rempli d'eau.* Toute l'œuvre est animée d'un souffle de parfaite sagesse, de piété sereine et de profonde moralité. Maïmonide a introduit la philosophie dans le code religieux; il a accordé pour ainsi dire une place à Aristote à côté des docteurs du Talmud. Une grande partie du premier livre (*Madda*) de son ouvrage traite de questions philosophiques.

Maïmonide a composé son ouvrage pour rendre plus facile la connaissance du judaïsme biblique et du judaïsme talmudique. car, pour lui, les deux n'en forment qu'un seul. L'étude du Talmud était très difficile, à cause de la prolixité des discussions et de l'obscurité de la langue. Par son livre, Maïmonide a écarté, en partie, les difficultés en éclairant le chaos talmudique et en y mettant de l'ordre. Dorénavant, le rabbin, obligé de résoudre journallement des questions religieuses et judiciaires; le croyant, désireux, par piété, d'étudier la Loi ; l'homme d'étude, poussé par l'amour de la science à se rendre compte du contenu du Talmud, ne sera plus condamné à s'aventurer dans un enchevêtrement de broussailles ; le Mischné Thora rend la tâche plus agréable et plus facile. Du reste, Maïmonide a fait entendre assez clairement que son ouvrage avait pour but, sinon de faire abandonner complètement le Talmud, du moins d'offrir la possibilité de s'en passer. C'est pourquoi il l'a écrit dans une langue facile, l'idiome néo-hébreu, afin de le rendre accessible à tous et de répandre ainsi parmi les Juifs la connaissance de leur code religieux et, en général, du judaïsme.

Dans son souci de rattacher tous les détails à des principes généraux et de n'avoir jamais recours, même pour expliquer certaines lois, à des expédients, Maïmonide devait nécessairement s'écarter parfois de la méthode talmudique pour suivre une voie nouvelle. Il est surtout un point important pour lequel il s'est placé au-dessus du Talmud. Comme il voulait exposer la législation juive dans toutes ses parties et montrer les rapports des éléments bibliques avec les éléments talmudiques, il a été amené à fixer rigoureusement les lois prescrites par la Bible. Il a donc composé un traité spécial où il a énuméré les lois bibliques et qui complète son grand ouvrage. Dans ce traité, comme dans son code, il établit en principe qu'il ne faut pas considérer comme biblique tout ce que le Talmud désigne comme tel ou fait découler du texte sacré par une des treize règles de déduction, mais seulement ce qui est reconnu comme tel par une tradition certaine. Il faut reconnaître qu'appliqué dans toutes ses conséquences le principe posé par Maïmonide aurait tout simplement pour effet d'ébranler le judaïsme talmudique. Et cependant, en réalité, Maïmonide plaçait ce judaïsme talmudique au-dessus de tout ; les docteurs du Talmud étaient, pour lui, des autorités incontestées, prenant rang immédiatement après les prophètes, et qu'il considérait comme des modèles de piété et de vertu.

Par son code, Maïmonide a certainement assuré au judaïsme rabbinique un solide point d'appui, mais, d'un autre côté, il l'a embarrassé d'entraves très gênantes. Il a transformé en lois immuables bien des opinions qui, dans le Talmud, étaient vagues et prêtaient à interprétation. De même qu'en introduisant dans le judaïsme des articles de foi, il limitait la liberté de penser, de même il immobilisait la législation juive par la codification définitive des lois. Sans tenir compte des circonstances particulières qui avaient donné naissance à certaines décisions talmudiques, il rendait ces décisions obligatoires pour tous les temps et dans toutes les situations. Sous ce rapport, il se montrait plus rigoureux que les tossafistes, qui atténuaient souvent la trop grande sévérité d'une loi talmudique en déclarant, après un examen attentif des raisons qui l'avaient fait adopter,

qu'elle n'était plus applicable à leur époque, toute différente des temps antérieurs. Si le code de Maïmonide avait conquis définitivement la suprématie, comme on pouvait le croire d'abord, et éliminé totalement le Talmud des écoles, des administrations religieuses et des tribunaux juifs, il serait devenu funeste, malgré sa valeur considérable, pour le judaïsme rabbinique, parce qu'il l'aurait en quelque sorte pétrifié.

Ce code agit comme un ferment sur le judaïsme ; il était plus qu'un simple livre, il était un véritable événement, fécond en conséquences. Dès son apparition, il fut multiplié par de nombreuses copies et répandu en Arabie, en Palestine, dans l'Orient, en Afrique, en Espagne, dans le midi de la France et en Italie. Dix ans après, l'auteur pouvait dire sans forfanterie que son ouvrage avait pénétré jusqu'aux extrémités du monde habité. On ne se contentait pas de l'étudier, il était respecté comme une nouvelle Bible ou un nouveau Talmud, et considéré comme une des bases de la religion juive. Ce fut surtout en Espagne qu'il produisit une sensation considérable. *Avant son apparition en Espagne*, dit un contemporain, *les Juifs de ce pays trouvaient l'étude du Talmud si difficile qu'ils s'en rapportaient aux rabbins pour toutes les questions traitées dans ce recueil, car ils ne savaient pas se retrouver au milieu de ces longues discussions. Le code de Maïmonide, avec sa langue facile et son ordonnance lumineuse, est accessible à tous et excite l'admiration générale. Jeunes et vieux l'étudient et t'approfondissent. Bien des personnes connaissent maintenant la législation et sont en état de se former une opinion sur les questions en litige et de contrôler les décisions des juges.*

Cette impression se reproduisit partout, même en Orient, où se trouvaient pourtant de très savants talmudistes. La vénération pour Maïmonide grandit de jour en jour, on lui prodiguait les épithètes les plus flatteuses, on l'appelait **l'Unique de l'époque**, le **Guide des rabbins**, la **Lumière d'Israël**. Son renom s'étendit depuis l'Espagne jusqu'aux Indes et depuis le Tigre et l'Euphrate jusqu'à l'Arabie méridionale ; il éclipsa toutes les célébrités contemporaines. Les plus savants rabbins se soumettaient avec empressement à son autorité et lui demandaient humblement des conseils ; il était devenu le représentant illustre du judaïsme tout entier.

Il ne manqua rien à la gloire de Maïmonide, pas même les attaques des envieux. Un certain nombre de rabbins, plus ou moins ignorants, qui connaissaient le Talmud par routine et superficiellement et croyaient posséder la science universelle, en voulaient à Maïmonide de leur enlever leurs illusions. Au Caire, il y eut quelques talmudistes assez fanatiques pour refuser même de jeter un regard dans le Mischné Thora, afin qu'il ne fût pas dit qu'ils en avaient tiré quelque profit. D'autres étaient persuadés qu'on ne pouvait apprendre le Talmud, et, par conséquent, devenir talmudiste compétent, qu'à Bagdad. A la tête de ces esprits étroits se trouvait Samuel ibn Ali, de Bagdad, l'orgueilleux gaon toujours entouré d'une troupe d'esclaves, qui n'admettait pas qu'on pût lui être supérieur.

Cependant le Mischné Thora rencontra aussi des adversaires honnêtes et sincères, qui sentaient combien le judaïsme talmudique, tel que le concevait Maïmonide, s'éloignait, sur bien des points, de la tradition, et qui voyaient dans cet ouvrage des hérésies et des dangers pour la religion. Mais les savants seuls pouvaient découvrir, dans ce code, ces éléments étrangers au judaïsme et dangereux pour la foi.

Ce ne fut qu'après un séjour de vingt ans en Égypte que Maïmonide obtint, comme médecin, une situation un peu convenable à la cour de Saladin. Il ne fut

pas attaché à la personne même du sultan, parce que celui-ci était constamment tenu éloigné de sa capitale par ses guerres contre les partisans de Nouredin et les chrétiens. Nais il avait conquis l'estime et la sympathie du généreux vizir Alfadhel, le protecteur des sciences, dont un contemporain dit qu'il était *tout cœur et toute intelligence*. Alfadhel le fit inscrire sur la liste des médecins, lui assura un traitement annuel et le combla de faveurs. Stimulées par l'exemple du vizir, les notabilités du Caire devinrent également les clients de Maïmonide, dont le temps fut bientôt tellement absorbé par sa profession de médecin qu'il dut négliger ses études.

Maïmonide acquit aussi une très grande réputation comme écrivain médical. Il figure parmi les trois personnages illustres en l'honneur desquels le célèbre médecin et théologien musulman Abdellatif se rendit de Bagdad au Caire, pour entrer en relations avec eux. Le poète Alsaïd ibn Sina Almouk le chanta comme médecin dans des vers extrêmement flatteurs, et sa réputation était telle que le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, l'âme de la troisième croisade, voulut le nommer son médecin. Maïmonide refusa sa proposition.

Vers 1187, Maïmonide courut un grand danger. Abou-l-Arab ibn Moïscha, ce théologien arabe qui avait sauvé la vie de Maïmonide à Fez, l'accusa, en le retrouvant juif au Caire, d'avoir pratiqué pendant longtemps l'islamisme et voulut le faire condamner comme relaps. C'était pour Maïmonide une question de vie ou de mort. Son protecteur Alfadhel, devant qui il comparut, l'acquitta en déclarant qu'une foi imposée par la violence n'avait aucune valeur et pouvait être abandonnée impunément. Grâce à l'appui de ce même Alfadhel, Maïmonide fut nommé chef (*naguid*) de toutes les communautés juives de l'Égypte, et cette dignité se transmet dans sa famille de père en fils, jusqu'au xive siècle.

Toujours dévoué aux intérêts de ses coreligionnaires, Maïmonide employa son influence en faveur des Juifs du Yémen, pour améliorer leur situation. Il obtint aussi de Saladin, qui venait de reprendre Jérusalem, l'autorisation pour les Juifs de s'établir de nouveau dans la ville sainte. Enfin, il s'efforça de faire confier les emplois publics aux rabbanites plutôt qu'aux caraites, dont il parvint, à la grande satisfaction de ses contemporains, à ramener quelques-uns au rabbinisme.

La réputation toujours croissante de Maïmonide excita de plus en plus la jalousie de Samuel ibn Ali, l'obscur chef d'école de Bagdad, qui guettait l'occasion de nuire à la gloire de l'illustre docteur. Lui et ses amis se chuchotèrent d'abord à l'oreille que Maïmonide n'était pas un pratiquant assez sévère ni un partisan sincère du Talmud, puis ils répandirent discrètement ces calomnies. Le terrain ainsi préparé, ils purent exploiter contre Maïmonide l'irritation produite par certaines assertions de disciples trop téméraires.

Il y avait, en effet, à Damas et dans le Yémen, des rabbins qui tiraient des œuvres de Maïmonide des conséquences que lui-même n'aurait certainement pas admises. Comme il avait déclaré avec insistance, et à plusieurs reprises, que l'âme était immortelle et immatérielle dans le monde futur, tandis qu'il avait à peine parlé de la résurrection des corps, ces rabbins en concluaient qu'il n'admettait pas sérieusement cette résurrection, mais que, d'après lui, le corps se décompose et se dissout totalement après la mort, et l'âme seule s'élève jusque dans les régions éthérées. Une pareille doctrine étant contraire au Talmud, on contestait l'orthodoxie de Maïmonide, qu'on accusait de modifier et de fausser certaines opinions talmudiques. Samuel ibn Ali fut soutenu dans ses attaques contre Maïmonide par Mar-Zakaria, talmudiste fanatique d'Alep. A

toutes les agressions et à toutes les intrigues, le sage de Fostat n'opposa que la plus dédaigneuse indifférence.

Malgré la guerre que lui faisaient Ibn Ali et ses partisans, malgré les occupations absorbantes que lui imposait sa profession de médecin, Maïmonide parvint à terminer vers 1190 son traité de philosophie religieuse, qu'il intitula *Moré Neboukhim* ou **Guide des Égarés**. Cette œuvre a une grande importance non seulement au point de vue particulier du judaïsme, mais aussi pour l'histoire générale de la philosophie du moyen âge. Elle forme le point culminant des travaux de Maïmonide, qui y expose la justification de ses plus intimes convictions. Au premier abord, ce livre si remarquable paraît être un recueil de dissertations, écrites par Maïmonide sur diverses questions importantes, pour dissiper les doutes de son élève favori Joseph Almoghrebi, de Fez. Mais en réalité, Maïmonide a composé son **Guide** pour son propre usage, afin de rendre claire à son esprit la conception philosophique de l'univers et montrer la place qu'y occupe le judaïsme.

Pour Maïmonide, la philosophie d'Aristote, telle qu'elle avait été exposée par le mahométan Ibn Sina, était l'expression de la vérité même, il croyait également avec une conviction absolue à la vérité du judaïsme. D'après lui, cette philosophie et la religion juive ont le même point de départ et conduisent vers le même but: elles admettent toutes les deux un Dieu unique, maître souverain de la création, et elles placent la perfection humaine dans la connaissance de soi-même. Or, si la vérité que l'homme découvre à l'aide de sa raison et la révélation promulguée par Dieu sur le Sinaï se ressemblent dans leur origine et leur fin, elles doivent nécessairement se ressembler aussi dans toutes leurs parties et arriver par des voies différentes à un résultat identique. Il est impossible que la philosophie et la religion se contredisent, car elles émanent toutes les deux de l'esprit divin. La vérité révélée par Dieu est forcément d'accord avec celle qui a sa source dans la raison, donc née elle-même par Dieu, et, de même, toutes les vérités que nous fait connaître la raison doivent se retrouver dans la révélation, c'est-à-dire dans le judaïsme.

Maïmonide a emprunté à Aristote sa conception de l'univers, il admet, comme lui, que la création se compose d'une série d'êtres de différents degrés et que les sphères pures sont mises en mouvement par l'effet de leur aspiration vers Dieu, et produisent ainsi les évolutions du monde sublunaire. Mais il a, en quelque sorte, rajeuni ce système en y rattachant des conceptions originales sur l'homme et sa destinée. Dieu, dit-il, étant la perfection et la souveraine bonté, ne peut avoir créé qu'un monde essentiellement bon. Le mal qui existe dans ce monde ne doit donc pas être considéré comme créé par Dieu, il n'est que l'absence du bien. Il provient du fait que la matière trop grossière est souvent réfractaire au bien. On peut triompher du mal. L'homme est, en effet, un composé de matière grossière et d'une substance plus pure, qui est l'âme. Or, Dieu a doué l'âme de la faculté et du désir de s'instruire. Si l'homme suit ce penchant, il parvient à comprendre l'harmonie du monde et l'action de Dieu sur la création, il devient capable de triompher des barrières que lui oppose la matière et de monter au rang d'ange. C'est en s'élevant aux conceptions les plus nobles et en acquérant la pureté des mœurs que l'homme devient esprit, dépasse les êtres terrestres, conquiert l'immortalité et s'unit à l'Esprit universel du monde. Cette faculté que possède l'homme de s'élever aux degrés supérieurs est la conséquence de son libre arbitre.

Mais en même temps qu'il conquiert l'immortalité, l'homme, par son activité intellectuelle et morale, peut également attirer sur lui l'attention spéciale de la Providence divine. Car cette Providence n'étend sa protection que sur ce qui est durable et permanent dans le monde des quatre éléments ; elle veille sur la conservation des espèces, qui, par leur forme et leur but final, sont de nature spirituelle. Donc, si l'homme, triomphant de la matière, s'élève au rang d'esprit, la protection divine lui est nécessairement acquise. Mais, de même que par la pureté de sa vie et le développement de son intelligence l'homme peut acquérir la récompense glorieuse de l'immortalité, de même il s'attirera le plus sévère châtement s'il étouffe la lumière de l'esprit sous le péché et les appétits de la matière.

L'homme peut atteindre un résultat encore plus important. Si, par ses pensées et ses actes, il s'élève vers Dieu, il peut acquérir le don de la prophétie. Pour devenir prophète, il faut avoir une imagination féconde et toujours en éveil, et, de plus, être favorisé de l'inspiration divine. La faculté prophétique se manifeste surtout dans l'état de rêve, quand les sens se reposent et que l'esprit, dégagé en quelque sorte de la matière, est plus accessible à l'influence d'en haut. Toutes les visions des prophètes se sont produites dans une sorte de rêve. Les faits et gestes des prophètes rapportés par la Bible ne sont pas des actes réels, extérieurs, mais des perceptions intimes de l'âme ; ils n'ont jamais existé que dans l'imagination. C'est ce qui explique bien des récits merveilleux de la Bible et bien des paroles étonnantes des prophètes. Non pas que les miracles ne soient pas possibles, car Dieu, qui a créé les lois de la nature, peut aussi les suspendre en partie, mais il ne le fait que momentanément et remet bien vite tout en ordre, comme lorsqu'il a changé, pour un temps très court, l'eau du Nil en sang et fendu les flots de la mer Rouge. Encore faut-il limiter autant que possible le nombre des miracles dans la Bible. Du reste, ce n'est pas par les miracles, mais par l'accomplissement des prédictions que s'affirme la réalité de la mission des prophètes.

Le plus parfait des prophètes fut Moïse, cet homme divin qui donna au monde une loi si féconde. Ses prophéties se distinguent en quatre points des visions des autres prophètes. Il a atteint ce degré élevé, parce que son âme avait su se détacher des liens terrestres et se rendre indépendant même de l'imagination, et qu'il s'était élevé au rang des anges ou des esprits purs. Arrivé à un degré que nul mortel n'avait atteint avant lui, il a pu déchirer tous les voiles qui, d'ordinaire, dérobent la vérité à la raison humaine, pénétrer jusqu'à l'essence même de la vérité, contempler directement la divinité et connaître sa volonté. Les vérités qu'il a connues ainsi dans sa communication directe avec l'Être suprême, il les a enseignées à son peuple. C'est la Révélation, c'est la Thora.

Cette loi, ainsi révélée, est unique comme l'intermédiaire qui l'a fait connaître à l'humanité ; elle est parfaite et ne pourra jamais être abrogée ni remplacée.

Le caractère divin de la Thora se manifeste non seulement par son origine, mais aussi par son contenu. A côté de lois et de prescriptions, elle renferme des enseignements (dogmes) sur les questions les plus importantes et se distingue ainsi, par suite de ce double caractère, de toutes les autres législations et religions. Bien plus, les lois de la Thora ont toutes un but élevé, de sorte qu'aucune n'en est superflue, ni indifférente, ni arbitraire. On peut donc dire que la Révélation donne satisfaction à l'âme et assure le bien-être du corps, car elle nous fournit des notions exactes sur Dieu et son action sur l'univers, et elle nous apprend à être purs et vertueux.

Pour les penseurs du temps, l'œuvre de Maïmonide devint réellement le Guide des égarés. Car, à cette époque, tous pensaient en disciples d'Aristote et sentaient en juifs, et comme il existait un abîme entre leurs opinions philosophiques et leurs sentiments religieux, ils accueillirent avec une profonde satisfaction le livre qui conciliait pour eux la philosophie et la religion. Expliqués par Maïmonide, bien des passages de la Bible et du Talmud qui, auparavant, leur avaient paru étranges ou au moins insignifiants, prirent à leurs yeux une grande valeur et un sens profond. L'influence du Moré fut surtout très grande sur la postérité. Le judaïsme, tel que l'exposait Maïmonide, n'était plus un système étrange et appartenant au passé, une religion déjà morte et réduite à des pratiques toutes mécaniques, mais une vérité vivante et vivifiante, une doctrine ayant son caractère propre et en accord parfait avec la raison.

Les penseurs juifs des temps ultérieurs se rattachent tous à Maïmonide ; c'est dans **le Guide** qu'ils vont puiser toutes leurs inspirations, parfois pour renchérir sur le maître, parfois aussi pour le combattre. Et comme, en définitive, ce sont les penseurs qui façonnent la foule et lui impriment la direction, on peut dire que Maïmonide a revivifié et rajeuni le judaïsme. Son oeuvre eut un tel retentissement qu'elle fit oublier tous les travaux analogues publiés avant lui, depuis l'ouvrage de Saadia jusqu'à celui de Juda Hallévi.

Comme le **Guide** était écrit en arabe, son influence s'étendit bien au delà des milieux juifs. Car, quoique Maïmonide l'eût seulement destiné à ses coreligionnaires et eût prescrit de le copier en caractères hébreux, pour qu'il restât inaccessible aux mahométans et n'occasionnât aucun ennui aux Juifs, il fut répandu parmi les Arabes encore du vivant de l'auteur. Un musulman y ajouta même une préface pour renforcer les arguments produits par Maïmonide en faveur de l'existence de Dieu. Ce fut aussi dans le **Guide** que les principaux créateurs de la scolastique chrétienne apprirent à résoudre les contradictions entre la foi et la philosophie.

Le système de Maïmonide présente cependant bien des points faibles. Imbu de la philosophie d'Aristote, telle qu'elle était connue de son temps, Maïmonide introduit dans le judaïsme des éléments étrangers et incompatibles avec cette religion. Au lieu du Dieu de la Révélation, qui veille sur l'humanité, sur Israël et sur chaque individu en particulier, il suppose un être métaphysique qui, dans sa froide sublimité et son isolement, ne se préoccupe nullement de ses créatures et possède à peine une personnalité et une volonté. Comme il ne voit pas dans la Révélation une communication faite par Dieu à son peuple, il est obligé de faire de Moïse un demi-dieu, bien au-dessus de l'humanité. Son idéal de l'homme mieux est placé à une telle hauteur que quelques penseurs d'élite peuvent seuls le réaliser. Selon lui, il ne suffit pas, pour plaire à Dieu, d'avoir des mœurs honnêtes et des sentiments religieux, il faut encore pouvoir s'élever à certaines conceptions philosophiques. Il y aura donc, d'après lui, peu d'âmes capables d'arriver à l'immortalité et d'attirer sur elles l'attention particulière de la Providence, et, par conséquent, le nombre des élus sera excessivement petit. Enfin, le désir de mettre d'accord certains versets de la Bible avec les principes de la philosophie aristotélicienne le contraint à fausser le sens des textes.

Beaucoup de ses contemporains, et même son élève favori Joseph Moghrebi, comprirent que son système ne concordait pas tout à fait avec le vrai judaïsme. Son opinion relative à la résurrection rendait surtout ce désaccord sensible. Maïmonide admettait la croyance à la résurrection, mais il n'en avait parlé qu'incidemment ; ce qui lui fut reproché de bien des côtés. Aussi fut-il obligé de

publier un traité spécial sur la résurrection (1191). Il admet, dit-il dans cet opuscule, la résurrection des corps, mais elle n'aura lieu, selon lui, qu'à l'aide d'un miracle, compatible, du reste, avec l'idée d'un univers qui a été créé à un certain moment. Il se plaint, dans ce petit traité, de n'avoir pas été compris et d'être obligé de se justifier devant *des sots et des femmes* ; il s'y exprime, du reste, avec une certaine amertume, qui contraste avec le ton calme de ses autres ouvrages.

Le **Guide** produisit une grande sensation parmi les savants mahométans, mais cette oeuvre fut généralement blâmée, à cause des attaques qu'elle contient contre l'islamisme et la philosophie d'alors, et aussi pour ses idées trop hardies. Abdellatif, le représentant de l'orthodoxie mahométane parmi les musulmans de l'Orient, celui-là même qui s'était rendu en Égypte pour faire la connaissance de Maïmonide (en l'année 1192), exprima son estime pour l'auteur, mais condamna l'oeuvre. Voici ce qu'il dit : *Moïse, fils de Maimoun, est venu me voir ; j'ai reconnu en lui un homme de très grand mérite, mais dominé par le désir d'occuper le premier rang et de plaire aux puissants. A côté d'ouvrages de médecine, il a également composé pour les Juifs un livre de philosophie, que j'ai lu. À mon avis, c'est un mauvais livre, qui menace d'ébranler les fondements de la religion par les arguments mêmes qui semblent destinés à les consolider.*

Nulle part, les idées de Maïmonide ne trouvèrent un sol aussi favorable et ne furent accueillies avec autant d'empressement que dans les communautés juives du midi de la France. L'aisance des habitants, les franchises municipales et la lutte des Albigeois contre l'Église avaient éveillé l'esprit de critique dans cette région, où, auparavant, Ibn Ezra, les Tibbonides et les Kimhides avaient introduit les éléments de la civilisation juive. Impuissants à concilier par eux-mêmes le judaïsme avec les résultats de la science, les savants de cette contrée étudiaient avec ardeur les travaux de Maïmonide, où ils trouvaient la solution tant désirée, et qui se distinguaient par leur clarté et leur profondeur. Savants laïques et talmudistes s'éprirent du même enthousiasme pour Maïmonide et manifestèrent leur admiration pour ce grand philosophe. *Depuis la mort des derniers docteurs du Talmud*, disait-on en Provence, *il ne s'est pas rencontré une telle personnalité en Israël.* — *Dieu a créé cet homme*, disait-on encore, *pour réveiller son peuple de la torpeur qui commençait à l'engourdir.* Et le poète Harizi écrivit sur lui ces vers hyperboliques :

*Tu es un ange du ciel  
Créé à l'image de Dieu,  
Quoique tu aies un visage humain.*

Plusieurs communautés et notabilités de Provence le consultèrent sur toutes sortes de questions, et les savants de Lunel, présidés par Jonathan Kohen, lui écrivirent pour lui demander de leur envoyer le **Guide**. Maïmonide ne put répondre que quelques années plus tard à leur lettre si flatteuse, une grave maladie l'avait retenu au lit pendant une année entière et avait encore diminué ses forces, déjà bien affaiblies par l'âge et ses nombreuses occupations. En même temps, il fut troublé dans sa sécurité, à la mort de Saladin, son protecteur, par les rivalités qui éclatèrent entre les fils et le frère du défunt, et qui amenèrent de graves désordres en Égypte.

A la fin, l'aîné des fils de Saladin, nommé Alafdal, put occuper sans contestation le trône de son père (1200), et il attacha Maïmonide comme médecin à sa personne. Épuisé par une vie d'excès et de débauche, ce prince pria Maïmonide de l'aider de ses conseils pour lui faire recouvrer les forces et la santé.

Maïmonide composa à son usage un recueil de règles hygiéniques, ou il avait le courage de l'avertir que, pour fortifier le corps, il est nécessaire d'affermir l'âme et de la préserver de toute pensée impure.

Samuel ibn Tibbon, le principal représentant de la culture juive en Provence, écrivit à Maïmonide qu'il avait entrepris de traduire le **Guide** de l'arabe en hébreu, et qu'il serait heureux de pouvoir aller le voir. Maïmonide accueillit cette communication avec une joie profonde, car il désirait depuis longtemps voir traduire en hébreu ses ouvrages arabes.

Dans la réponse qu'il adressa à la communauté de Lunel, Maïmonide l'engagea ainsi que les autres Juifs de Provence à étudier le Talmud: *Vous, habitants de Lunel, et Juifs des villes voisines, vous seuls tenez encore d'une main ferme le drapeau de la Thora. Vous étudiez le Talmud et êtes des savants. En Orient, l'activité intellectuelle des Juifs est nulle. Dans toute la Syrie, la ville d'Alep seule renferme quelques personnes qui se consacrent à l'étude du Talmud et aux sciences, mais sans ardeur. Dans l'Irak un ne trouve que deux ou trois raisins (des hommes intelligents). Les Juifs du Yémen et du reste de l'Arabie savent peu de choses du Talmud, ils ne s'intéressent qu'à l'Aggada. Quant au Maghreb, vous savez combien les Juifs y sont malheureux ! Vous êtes donc les seuls soutiens de la Loi; soyez forts et courageux.* Maïmonide pressentait que le judaïsme scientifique trouverait ses principaux représentants dans la Provence.

Maïmonide était déjà fort affaibli quand il écrivit à la communauté de Lunel. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans (20 Tébet = 13 déc. 1204), et fut pleuré dans les communautés de tous les pays. A Fostat, juifs et musulmans observèrent un deuil public de trois jours ; la communauté de Jérusalem organisa une cérémonie funèbre et décréta un jeûne général. On transporta ses dépouilles mortelles à Tibériade. La légende raconte que des Bédouins attaquèrent ceux qui suivaient le convoi funèbre, mais que, n'ayant pas pu faire bouger le cercueil de place, ils se joignirent au convoi et accompagnèrent le corps jusqu'au lieu de sépulture.

Maïmonide ne laissa qu'un fils, *Aboulmeni Abraham*, qui hérita de ses fonctions de médecin auprès du khalife et de sa dignité de chef religieux des communautés d'Égypte. Ses descendants se perpétuèrent jusqu'au xve siècle et se distinguèrent par leur piété et leur savoir talmudique. Voici l'épithaphe gravée par un inconnu sur son tombeau

*Ici repose un homme qui était plus qu'un homme.  
Si tu étais un homme, alors des êtres divins  
Avaient protégé spécialement ta mère.*

Plus tard, cette inscription fut remplacée par la suivante :

*Ici repose Moïse Maïmoun, hérétique et excommunié.*

Le contraste de ces deux inscriptions est l'image du violent antagonisme qui éclata parmi les Juifs, après la mort de Maïmonide, et les divisa en deux camps opposés.

## **Chapitre VIII — Dissensions dans le judaïsme. Obligation de porter la rouelle — (1205-1236)**

Avec Maïmonide, cet esprit d'une si large envergure, la civilisation juive du moyen âge avait atteint son point culminant. Après sa mort, ses idées furent

discutées avec une ardeur passionnée et produisirent la division dans le judaïsme. L'Église, dont les prétentions allaient en croissant, se mêla aux querelles des Juifs, et, pour attiser la discorde et nuire à la Synagogue, qu'elle détestait, telle employait tantôt la ruse et tantôt la violence. La disparition de Maïmonide et l'omnipotence papale eurent pour les Juifs les plus funestes conséquences.

Du vivant de Maïmonide, les communautés juives de l'Orient comme de l'Occident suivaient avec empressement sa direction. Lui mort, le judaïsme n'avait plus ni chef, ni conseiller. Son fils Aboulmeni Abraham (né en 1185 et mort en 1254) avait bien hérité de sa situation et même de son caractère, mais il n'avait ni la grande intelligence ni la force de travail de son père. Il était médecin du sultan Alkamel, frère de Saladin, et dirigeait l'hôpital du Caire avec l'historien de la médecine et de la littérature arabes, Ibn Abi Obsaibiya. Il était assez versé dans le Talmud pour pouvoir repousser les attaques dirigées contre l'érudition de son père et publier des consultations rabbiniques. Il avait aussi étudié la philosophie et composa un ouvrage pour concilier l'Aggada avec les données de la philosophie du temps. Mais tout ce qu'il savait, il l'avait emprunté aux autres, n'ayant ni originalité, ni vigueur d'esprit, et se contentant de s'assimiler le mieux possible les idées de son père. Il était cependant très estimé, mais manquait d'autorité.

Pas plus que l'Asie et l'Afrique, l'Europe ne possédait une personnalité vraiment remarquable qui pût remplacer Maïmonide. On trouvait bien quelques savants juifs dans la Provence et l'Espagne chrétienne, mais aucun d'eux n'avait assez de mérite pour s'imposer comme chef religieux aux communautés juives. Ainsi, au moment où les temps devinrent sombres pour le judaïsme et où il aurait fallu un homme d'un caractère ferme et généreux et d'un esprit puissant pour relever les courages abattus et indiquer le chemin à suivre, il n'y avait que des savants sans influence ni autorité. Si, à cette époque, un homme s'était rencontré comme Maïmonide, on n'aurait eu, sans doute, à déplorer ni les dissensions funestes entre les partisans d'une foi éclairée et les obscurantistes, ni l'action délétère du mysticisme.

Et cependant, plus que jamais, les Juifs auraient eu besoin d'un guide ferme et vaillant. Car, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, ils eurent à subir l'hostilité d'un adversaire aussi puissant que malveillant. Le pape Innocent III (1198-1216), qui courba peuples et souverains sous le joug de l'Église, asservit les esprits, persécuta les penseurs indépendants, créa l'Inquisition et fit monter sur des bûchers tous ceux qui lui semblaient hérétiques, ce pape fut aussi un ennemi implacable des Juifs et du judaïsme. Lui, le puissant prince de l'Église, qui pouvait distribuer couronnes et pays et était parvenu, à l'aide de sa légion de légats et de moines dominicains et franciscains, à soumettre à sa domination toute l'Europe, depuis l'océan Atlantique jusqu'à Constantinople et depuis la Méditerranée jusqu'aux régions arctiques, il supportait avec peine l'existence du petit peuple juif. Au début de son règne, cependant, il se montra assez favorable aux Juifs, et quand, à la mort de Saladin, le sultan d'Égypte qui possédait Jérusalem, une nouvelle croisade s'organisa et que, selon leur habitude, les croisés se mirent à piller et à tuer les Juifs, il intervint en leur faveur (sept. 1109). Il interdit également aux chrétiens de les baptiser de force, de leur ravir leurs biens sans une autorisation légale, de les massacrer, de les attaquer à coups de fouet ou de pierres pendant leurs fêtes ou de profaner leurs cimetières. Chose étrange, ce n'est pas un sentiment d'humanité et de justice qui provoquait

l'intervention du pape, mais cette pensée singulière que les Juifs doivent vivre, et vivre dans l'abjection et la misère, pour la plus grande gloire du christianisme.

Mais si Innocent III voulait qu'on laissât la vie sauve aux Juifs, il ne les en détestait pas moins. Ainsi, il reprocha (1205) sa bienveillance pour les Juifs au roi de France Philippe-Auguste, qui, cependant, les avait pillés, emprisonnés, expulsés, et ne les avait rappelés dans son pays que pressé par des besoins d'argent ! *Je suis affligé, écrit-il à ce souverain, de voir des princes préférer les descendants des déicides aux héritiers du crucifié, comme si le fils de l'esclave pouvait hériter du fils de la femme libre. J'ai appris qu'en France les Juifs se sont approprié par l'usure les biens de l'Église et des chrétiens ; que, contrairement à la décision du concile de Latran tenu sous Alexandre III, ils engagent des nourrices et des domestiques chrétiens ; que les tribunaux n'acceptent pas le témoignage des chrétiens contre les Juifs ; que la communauté de Sens a construit une nouvelle synagogue qui dépasse en hauteur l'église voisine, et où les prières sont récitées, non pas à voix basse, comme avant l'expulsion, mais à voix tellement haute que les offices des chrétiens en sont troublés ; et enfin que les Juifs sont autorisés à se montrer en public pendant la semaine de Pâques, dans les villes et les villages, et à détourner les fidèles de leur foi.* Innocent III répète aussi cette odieuse calomnie que les Juifs égorgent secrètement des chrétiens, et il enjoint à Philippe-Auguste de traiter les Juifs avec rigueur et, en général, d'exterminer les hérétiques de son pays.

La même année (mai 1205), le pape adressa une lettre sévère à Alphonse le Noble, roi de Castille, parce que ce prince tolérant ne voulait pas permettre aux ecclésiastiques d'enlever aux Juifs leurs esclaves musulmans pour les baptiser, ni contraindre les Juifs et les musulmans à payer la dîme au clergé. En cas de désobéissance, le roi de Castille était menacé de la censure ecclésiastique. Innocent III avait, en effet, décrété, dans l'intérêt des prêtres, que les Juifs, possesseurs de terres, fussent contraints de payer la dîme comme les chrétiens. Comme il ne pouvait pas excommunier les récalcitrants, il prononçait l'anathème contre les chrétiens qui auraient des relations avec eux.

Voici enfin une autre lettre, adressée au comte de Nevers (janvier 1208), et dans laquelle Innocent III donne libre cours à sa haine contre les Juifs. Comme le comte de Nevers traitait les Juifs avec équité, le pape lui écrivit : *Les Juifs devraient errer, comme Cain, à travers le monde, et porter sur leur visage la marque de leur abjection. Au lieu de les humilier et de les asservir, les princes chrétiens les protègent, les reçoivent dans les villes et les villa,-es et les utilisent comme banquiers, pour leur faire extorquer de l'argent aux chrétiens. Bien plus, ils jettent en prison les débiteurs chrétiens des Juifs et permettent à ces derniers de prendre en gage des châteaux forts et des villages chrétiens, dont la dîme, alors, n'est pas payée à l'Église. Et n'est-il pas scandaleux que des chrétiens fassent tuer leurs animaux et presser leurs raisins par des Juifs, pour que ceux-ci puissent en prendre ce qu'ils désirent et laissent ensuite le reste aux chrétiens ? Ce qui est surtout blâmable, c'est que ce vin, ainsi préparé par les Juifs, sert ensuite pour le sacrement de la communion. Les chrétiens sont-ils excommuniés et leurs pays mis en interdit par les prêtres à cause de leurs relations avec les Juifs ? ceux-ci rient dans leur barbe et sont contents que, grâce à eux, les harpes de l'Église soient suspendues aux saules et les prêtres privés de leurs revenus, pendant la durée de l'excommunication.* Innocent III fut le premier pape qui traita les Juifs avec une dureté inhumaine, et si, dans son esprit, leur existence avilie n'avait pas dû contribuer à la glorification du

christianisme, il aurait prêché contre eux, comme il le fit contre les albigeois, une vraie guerre d'extermination.

Innocent III éprouvait peut-être pour les Juifs une haine si violente, parce qu'il sentait que leurs doctrines religieuses étaient une protestation contre les mœurs relâchées des prélats chrétiens du temps et semblaient, par conséquent, encourager les hérétiques dans leur opposition à l'Église. Il aurait vu juste. Car c'est dans Peurs relations avec des Juifs instruits, ou dans des ouvrages juifs, que les Albigeois du sud de la France avaient puisé en partie la pensée de repousser l'autorité de la papauté. Il y eut même une secte parmi les Albigeois qui déclarait hautement *que la doctrine des Juifs était préférable à celle des chrétiens*. Aussi le pape Innocent III faisait-il surveiller avec une même sévérité malveillante les Albigeois et les Juifs du midi de la France, et Raimond VI, comte de Toulouse et de Saint-Gilles, surnommé par les troubadours du temps **le bon Raimond**, était en butte à ses tracasseries autant comme ami des Juifs que comme protecteur des Albigeois. Entre autres crimes, le pape lui reprochait d'avoir des fonctionnaires juifs. Humilié, flagellé et conduit tout nu à l'Église, la corde au cou, par Milon, légat du pape, Raimond dut confesser ses péchés en public et jurer, entre autres, de renvoyer tous ses fonctionnaires juifs (1209). Treize barons, accusés, comme Raimond VI, de se montrer favorables envers les Albigeois et les Juifs, furent également contraints de jurer qu'ils renverraient leurs fonctionnaires juifs et n'en nommeraient plus jamais.

Ailleurs encore, les Juifs furent englobés dans les persécutions dirigées contre les Albigeois. Ainsi, quand, sur l'ordre du pape, l'abbé de Cîteaux, Arnaud-Amauri, et l'ambitieux comte Simon de Montfort marchèrent contre Raimond-Roger, vicomte de Béziers, qui était haï non seulement parce qu'il protégeait les Albigeois, mais aussi parce qu'il favorisait les Juifs, les croisés prirent Béziers d'assaut et, au nom de leur Dieu, y mirent tout à feu et à sang. *Nous n'avons tenu compte, écrivit Arnaud au pape, ni du sexe, ni de l'âge ; près de vingt mille personnes sont tombées sous nos coups. Après le massacre, on a pillé et brûlé la ville ; la vengeance divine a sévi sur Béziers d'une façon vraiment miraculeuse*. On avait demandé à Arnaud comment on distinguerait les hérétiques des fidèles : *Tuez-les tous*, avait-il répondu, *Dieu reconnaîtra les siens*. Dans ce carnage, deux cents Juifs périrent et un grand nombre furent faits prisonniers. Aussi, l'année où le pape prêcha la croisade contre les Albigeois est-elle désignée chez les Juifs comme année de deuil.

Grâce à sa victoire diplomatique sur Raimond, de Toulouse, et à sa victoire militaire sur Raimond-Roger, de Béziers, l'Église triomphait non seulement dans le Midi, mais aussi dans les autres parties de la France. Innocent III possédait maintenant l'omnipotence temporelle et spirituelle. Les hérétiques étaient massacrés, l'indépendance d'esprit était condamnée comme criminelle. On brûlait à Paris les élèves du philosophe Amalaric de Bena, ceux qui médisaient de Rome et du pape ou déclaraient païen l'usage d'élever des autels en l'honneur de saints et de vénérer des reliques. Les écrits philosophiques introduits d'Espagne en France, entre autres la traduction, faite sur l'ordre d'un archevêque, de l'œuvre d'Ibn Gabirol, étaient mis à l'index par le synode de Paris (1209). La petite lueur qui commençait à briller parmi les nations d'Europe gênait l'Église, elle l'éteignit. Seuls les juifs d'Espagne et du midi de la France défendaient encore vaillamment le flambeau de la science.

Eux aussi furent troublés dans leurs études. L'Église accumula contre eux les restrictions et les mesures d'exception pour les humilier et les outrager. Le

concile d'Avignon (sept. 1209), présidé par Milon, légat du pape, décida que tous les barons et toutes les villes libres promettaient par serment de ne confier aucun emploi à des Juifs et de ne pas laisser s'engager des domestiques chrétiens dans des maisons juives. Ce même concile interdit aux Juifs de travailler le dimanche ou les jours de fêtes chrétiennes, et de manger de la viande aux jours de jeûne des chrétiens.

En Angleterre surtout, la situation des Juifs était alors particulièrement triste. Ils avaient dans ce pays de nombreux et puissants ennemis, d'abord le roi Jean sans Terre, qui ne reculait devant aucun moyen pour leur extorquer de l'argent, ensuite les barons, qui, voyant dans les Juifs une source de richesses pour Jean sans Terre, les englobaient tous dans leur haine pour le roi, enfin le cardinal Langton, imposé par le pape comme archevêque à Cantorbéry, et qui avait importé en Angleterre l'esprit de persécution de l'Église.

Effrayés par les souffrances qui les menaçaient de toutes parts et poussés en même temps par le désir de voir la Terre Sainte, que le poète Juda Hallévi avait réveillé dans tant de cœurs, trois cents rabbins de France et d'Angleterre émigrèrent à Jérusalem (1211), où ils furent accueillis avec bienveillance par le sultan Aladil, frère de Saladin. Les plus connus d'entre eux étaient Jonathan Kohén, de Lunel, partisan de Maïmonide, et Simson ben Abraham, qui avait, au contraire, attaqué avec vivacité l'auteur du **Guide**. Ces émigrés élevèrent à Jérusalem des synagogues et des écoles et implantèrent en Orient l'enseignement remarquable de l'école des tossafistes.

Ce fut à ce moment qu'un chef almohade du nord-ouest de l'Afrique, Mohammed Alnassir, convoqua les mahométans à une guerre sainte, pour abattre la puissance des chrétiens dans l'Espagne musulmane, et fit traverser la mer à près d'un demi-million de ses coreligionnaires. A la vue du danger qui les menaçait, les rois chrétiens d'Espagne cessèrent leurs luttes pour s'unir contre l'ennemi commun. Ils firent également appel au pape Innocent III, pour qu'il leur vint en aide et fit prêcher une croisade contre les musulmans. Innocent III accéda à leur désir ; de nombreux guerriers européens se rendirent au delà des Pyrénées pour combattre le croissant, et, parmi eux, Arnaud-Amauri, l'abbé de Cîteaux, avec sa bande. Les *ultramontains*, comme on les appelait, par opposition aux soldats espagnols, s'étaient déjà distingués par leur fureur d'extermination dans leur lutte contre les Albigeois et les Juifs du midi de la France. Quand ils virent la situation relativement satisfaisante des Juifs espagnols ainsi que leurs richesses, leur instruction et l'estime dont ils jouissaient à la cour, leur haine contre tout ce qui n'était pas soumis à l'Église et au pape se réveilla avec une violence sanguinaire, et ils crurent qu'il y allait du salut de leur âme s'ils n'infligeaient pas aux Juifs d'Espagne le sort auquel ils avaient condamné les hérétiques de France. Ils se jetèrent donc sur les Juifs de Tolède (1212) et en tuèrent plusieurs ; ils auraient sans doute massacré toute la communauté, sans l'intervention du roi Alphonse, de Castille, et des chevaliers et bourgeois chrétiens de Tolède, qui prirent les Juifs sous leur protection.

Mais bientôt l'action de la papauté, si néfaste pour les Juifs, allait se faire sentir également en Espagne. Innocent III ne négligeait rien pour agrandir sa puissance et étendre son influence dans les divers pays chrétiens. Afin de donner plus d'autorité encore à ses actes et justifier les persécutions sanglantes qu'il avait ordonnées ou tolérées, il y associait l'Église tout entière. Ainsi, il convoqua un concile général à Rome pour étudier les mesures à prendre, en vue de nouvelles croisades, contre les musulmans de la Terre Sainte et de la Péninsule

ibérique et contre les hérétiques du midi de la France. Les Juifs devaient également être l'objet des délibérations de cette assemblée œcuménique. Quand ils en furent informés, ils décidèrent, sur le conseil de Don Zag Benveniste, médecin du roi d'Aragon, de se réunir à Bourg de Saint-Gilles, pour envoyer à Rome des personnes influentes et habiles qui les défendraient contre les accusations de leurs adversaires. Leurs efforts restèrent sans résultat. Le concile réuni à Rome, en novembre 1215, dans la basilique de Latran, renouvela d'abord les anciennes restrictions contre les Juifs ; il en ajouta ensuite d'autres encore. Ainsi, il imposa aux princes chrétiens le soin de surveiller sévèrement les Juifs, pour les empêcher de prêter de l'argent aux chrétiens à un taux trop élevé. Cette mesure s'explique facilement, car l'Église, ne voulant pas prendre en considération les nécessités financières de l'époque, s'en tenait à la lettre de la Bible, qui défendait tout prêt à intérêt. Et cependant, il y avait bien des chrétiens, et même des ecclésiastiques, qui favorisaient l'usure des Juifs pour en tirer un profit personnel, et il existait aussi des associations chrétiennes, comme les Lombards et les Caorsins, qui exigeaient un taux bien plus élevé que les Juifs. Le concile défendit aux Juifs baptisés, sous les peines les plus sévères, de pratiquer secrètement le judaïsme. A la fête de Pâques, aucun Juif n'avait le droit de se montrer en public. Les Juifs, acquéreurs ou détenteurs gagistes de biens-fonds ou de maisons, devaient non seulement payer la dîme au clergé catholique, comme les chrétiens, mais encore participer pour six deniers par famille aux frais d'entretien de l'église pendant la Fête de Pâques. Enfin, on répéta aux princes chrétiens la défense de confier à des Juifs des fonctions publiques.

Un décret du concile de Rome fut particulièrement pénible pour les Juifs : ce fut l'obligation de porter dorénavant sur leurs vêtements, dans tous les pays chrétiens, un signe distinctif qui les fit reconnaître des autres habitants. On prétendit que cette décision avait pour but d'empêcher les mariages mixtes, qui se contractaient quelquefois par erreur dans certaines contrées où juifs et mahométans avaient le même costume que les chrétiens. On essaya même de justifier cette institution infamante par une loi de Moïse, qui aurait ordonné aux Juifs de se distinguer par leurs vêtements.

A partir de l'âge de douze ans, les jeunes gens, sur l'ordre du concile, devaient attacher à leur chapeau, et les jeunes filles à leur voile, un morceau d'étoffe d'une couleur particulière. La *rouelle*, comme on l'appelle, est donc une invention du pape Innocent III et du 4<sup>e</sup> concile général de la chrétienté.

La rouelle n'était pas, cependant, tout à fait une nouveauté, le pape paraît en avoir emprunté l'idée à la législation des pays musulmans. Ce fut, en effet, le prince almohade Abou Youssouf Yacoub Almansour qui, le premier, obligea les Juifs de son royaume, qui avaient dû adopter l'islamisme par contrainte, de porter des vêtements spéciaux, une robe grossière avec de longues manches, et, au lieu du turban, un voile de forme ridicule. *Si j'étais sûr*, disait ce prince fanatique, *que les Juifs se sont convertis sincèrement, je leur permettrais de contracter des mariages avec les musulmans. Si je savais, au contraire, qu'ils persistent dans leur ancienne foi, je les passerais au fil de l'épée, je réduirais leurs enfants en esclavage et confisquerais leurs biens. Mais je suis dans le doute, je veux donc qu'ils portent des vêtements qui les ridiculisent.* C'est cette loi barbare qu'Innocent III introduisit en pays chrétien le 30 novembre 1215. Ce signe infamant attaché à leurs habits exposa les Juifs, en Europe, pendant six siècles, à la raillerie et aux insultes.

A la suite de cette décision du pape, les conciles provinciaux, les États et les princes délibérèrent gravement au sujet de la rouelle, pour en déterminer avec minutie la couleur, la forme, la longueur et la largeur. Mais, qu'elle fût ronde ou carrée, jaune ou rouge, placée sur le chapeau ou sur la poitrine, le résultat en était le même, elle invitait la foule à accabler les Juifs de son mépris et de ses outrages, elle encourageait la populace à les attaquer, les mal-traiter et souvent même les tuer, elle servait de prétexte aux classes dirigeantes pour les isoler comme des parias et les expulser du pays. Ce signe infamant eut aussi une action désastreuse sur les Juifs eux-mêmes, sur leur caractère et leurs manières. Ils s'habituaient peu-à peu à leur abjection, perdant tout amour-propre et toute dignité, négligeant de plus en plus leur personne et leur habillement, et s'accoutumant à parler entre eux un jargon incorrect et grossier. Ils n'eurent bientôt plus ni le sens, ni le goût du beau. Leur maintien devint humble, presque lâche.

Les Juifs n'adoptèrent cependant pas la rouelle sans résistance, surtout en Espagne et dans le midi de la France, où jusqu'alors ils avaient été honorés et estimés. Quelques personnalités juives jouissaient encore, du reste, d'une assez grande influence aux cours de Tolède et de Saragosse, soit comme ambassadeurs auprès des souverains étrangers, soit comme ministres des finances (almoxarifs) ou comme médecins. Elles mirent tout en mouvement pour empêcher la mise à exécution de la décision du concile relative à la rouelle, et, de fait, elles réussirent en partie.

Honorius III, le successeur d'Innocent III, invita, en effet, les évêques et les légats à fermer les yeux si, dans certaines contrées, les Juifs ne portaient pas ce signe d'infamie. En Aragon, grâce aux démarches de Zag Benveniste, médecin du roi Jacques I et à l'intervention énergique du souverain, le pape dispensa toute la population juive de porter la rouelle (1220) *en récompense, écrivit-il, des services rendus par Benveniste, qui s'était toujours abstenu de faire de l'usure et avait donné obligeamment ses soins à des catholiques.*

Mais l'année même où il se montrait si tolérant dans la question de la rouelle, le pape Honorius III ordonna à Jacques Ier de ne plus confier de poste diplomatique à un Juif auprès d'une cour musulmane, sous prétexte *qu'il était peu probable que des hommes qui repoussent la foi chrétienne pussent servir fidèlement des chrétiens.* Il écrivit dans le même sens aux prélats de l'Espagne, les engageant à user de leur autorité auprès des rois d'Aragon, de Castille, de Léon et de Navarre, pour que nul Juif ne fût plus envoyé désormais comme ambassadeur à l'étranger. Comme si les fonctionnaires juifs n'avaient pas toujours servi leur pays avec une fidélité et un dévouement absolus !

Moins indulgent pour les Juifs d'Angleterre que pour ceux d'Espagne, le pape Honorius insista pour qu'on les contraignit avec la dernière rigueur à porter la rouelle. Du reste, depuis la mort de Jean sans Terre et pendant la minorité du roi Henri III, le vrai souverain était Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, ennemi implacable des Juifs. Au concile d'Oxford, il fit voter une série de mesures restrictives contre les Juifs, parce qu'ils se seraient rendus coupables d'un crime. Quel crime ? Il n'en dit rien. Peut-être leur reprochait-il la conversion au judaïsme d'un moine dominicain. Ce dernier fut naturellement brûlé. C'était l'argument habituel de l'Église envers ceux qu'elle ne pouvait pas convaincre autrement.

En Italie aussi, où régnait pourtant un prince libéral et éclairé, l'empereur Frédéric II, qui avait à sa cour des savants juifs chargés de traduire de l'arabe en

latin des œuvres philosophiques, la papauté parvint à imposer la rouelle aux Juifs. Ce fut surtout dans le midi de la France que les édits d'Innocent III contre les Juifs furent appliqués avec une implacable dureté. Dans cette contrée, le fanatisme catholique avait été surexcité par la lutte contre les Albigeois. Ces derniers anéantis, on se rua sur les Juifs. Les moines prêcheurs, disciples de saint Dominique, glorifiaient le christianisme par les tortures et les bûchers. Pour la moindre infraction aux lois de l'Église, on était appelé devant leur tribunal. Il suffisait d'être trouvé possesseur d'une Bible en langue provençale pour être taxé d'hérésie. Leurs collègues de l'ordre de Saint-François d'Assise, les frères mineurs, leur prêtaient main-forte dans leurs hautes œuvres. Aussi la situation des Juifs devint-elle intolérable.

Du reste, vers cette époque, parurent à la fois sur la scène de l'histoire quatre personnages qui s'inspirèrent soi-disant de leurs sentiments de chrétiens pour rendre l'existence des Juifs plus misérable et plus douloureuse qu'elle n'avait jamais été. C'était d'abord le pape Grégoire IX, ennemi implacable de l'empereur Frédéric II, qui provoqua des dissensions en Allemagne et détruisit la grandeur et l'unité de ce pays. C'était ensuite le roi de France Louis IX, surnommé le Saint, qui, dans la simplicité de son cœur et l'étroitesse de son esprit, croyait accomplir une œuvre pie en persécutant les Juifs. A côté de lui, on trouve son contemporain Ferdinand III, de Castille, surnommé également le Saint par l'Église, parce qu'il mettait lui-même le feu aux bûchers où il faisait monter les hérétiques. A ces trois souverains il faut ajouter le général des dominicains, Raimond de Peñaforte, grand pourfendeur d'hérétiques.

Poursuivis ainsi par la haine acharnée de ceux qui occupaient les plus hautes situations dans la catholicité, les Juifs ne trouvèrent bientôt plus un seul pays où ils pussent vivre en sécurité. En Hongrie, qui était également habitée par des musulmans et des païens, les rois, dont la foi catholique n'était pas très vive, avaient d'abord traité les Juifs avec beaucoup d'égards. Ils leur affermaient le droit de battre monnaie, le monopole du sel, la rentrée des impôts, et, en général, ils leur confiaient des emplois publics. Il y avait même quelquefois des mariages entre Juifs et chrétiens. Une telle situation déplut à la papauté, et quand le roi André, en lutte avec les magnats, auxquels il avait été obligé d'octroyer une charte, fit appel à l'intervention du pape Grégoire IX, celui-ci commença par l'obliger à éloigner Juifs et musulmans de toute fonction publique. André promit de se conformer à la volonté du pape. Mais la nécessité aidant, il continua d'employer des fermiers et fonctionnaires non chrétiens. Il fut excommunié avec ses partisans, sur l'ordre du pape, par l'archevêque de Gran. Sous la pression des circonstances, il dut enfin céder et promettre solennellement (en 1233) de ne plus appeler de Juifs ou de Sarrasins à des emplois publics, d'interdire les mariages mixtes et de contraindre les Juifs à porter un signe distinctif. Un serment analogue fut imposé par les légats du pape au prince héritier Bèla, au roi de Slavonie, ainsi qu'à tous les magnats et hauts dignitaires.

Aux persécutions du dehors, qui affaiblissaient les Juifs, vinrent se joindre des déchirements intérieurs. Par une singulière ironie du sort, les écrits de Maïmonide, qui, dans la pensée de leur auteur, devaient établir des liens étroits entre les Juifs de tous les pays et assurer l'unité du judaïsme, devinrent, au contraire, une cause de discorde. En essayant de réconcilier la foi et la raison, Maïmonide avait émis des assertions qui étaient en contra-diction avec les doctrines de la Bible et du Talmud. Les obscurantistes arguèrent de ces contradictions pour condamner rigoureusement toute recherche scientifique et

prescrire de se conformer à cette maxime du Talmud : *Empêchez vos enfants de réfléchir*. Il y eut aussi des esprits libéraux qui déploraient que, dans son désir de mettre d'accord la religion et la philosophie contemporaine, Maïmonide eût subordonné totalement la première à son système philosophique. Ils lui reprochaient de ramener les miracles à de simples événements naturels, de considérer la prophétie, non pas comme une communication directe avec la divinité, mais comme des états psychiques, des créations de l'imagination ou des rêves, d'avoir établi une théorie de l'immortalité de l'âme qui est en contradiction avec le judaïsme talmudique, de nier l'existence d'un paradis et d'un enfer, et d'admettre que les âmes pures se fondent et disparaissent dans le sein de l'Esprit suprême. On lui en voulait surtout d'avoir essayé de donner un fondement rationnel à toutes les prescriptions religieuses et de leur avoir ainsi enlevé leur caractère de permanence pour les changer en lois provisoires.

Ainsi donc, à côté des admirateurs passionnés de Maïmonide, qui considéraient ses travaux comme une seconde révélation, se forma un parti qui attaqua ses oeuvres avec vivacité, notamment son **Guide des égarés** et la première partie de son code talmudique. Dès cet instant, les rabbins et les chefs des communautés juives d'Europe et d'Asie se divisèrent en maïmonistes et antimaimonistes. Déjà, du vivant de Maïmonide, sa philosophie religieuse avait soulevé des objections, mais l'enthousiasme de ses admirateurs était alors tellement vif qu'on n'écoutait pas ses détracteurs. Un rabbin de Tolède, Meïr ben Todros Hallévi Aboulafia (mort en 1244), avait exposé, dans une lettre adressée aux **sages de Lunel**, les scrupules que le système de Maïmonide faisait naître dans son esprit. Ses critiques ne furent pas accueillies en Provence, où Ahron ben Meschoullam, de Lunel, défendit contre lui les idées du maître avec une grande science et une conviction ardente, mais elles rencontrèrent un terrain favorable dans le nord de la France. Là, les talmudistes, et à leur tête Simson de Sens, témoignaient d'une aussi profonde vénération pour le Talmud que pour la Bible, et ils n'admettaient pas qu'on pût l'interpréter à sa guise. Ils s'associaient donc pleinement aux attaques d'Aboulafia contre Maïmonide.

Dans le Midi, au contraire, et en Espagne, les doctrines de Maïmonide avaient excité l'admiration des savants les plus connus. On n'expliquait plus la Bible et le Talmud que d'après le système du *Moré*. Les orthodoxes s'efforçaient de faire disparaître, à force de commentaires, les contradictions qu'ils remarquaient entre le judaïsme talmudique et les idées de Maïmonide. Mais les esprits libéraux mettaient ces contradictions à profit pour émettre les opinions les plus hardies sur la Bible et le Talmud, et s'affranchir même complètement du joug des pratiques cérémonielles. On allait si loin dans cette voie que, dans certaines communautés d'Espagne, des Juifs contractèrent des mariages avec des chrétiennes et des musulmanes.

Ces tendances antireligieuses des partisans de Maïmonide précipitèrent le mouvement contre son oeuvre. Le signal fut donné par un brave et digne rabbin de Montpellier, Salomon ben Abraham, nature honnête et loyale, mais esprit étroit, qui ne voyait de salut que dans le Talmud. Salomon et ses partisans se représentaient Dieu sous une forme corporelle, tel qu'il est décrit dans l'Aggada, assis sur un trône enveloppé de nuages. Les récompenses et les châtements de la vie future avaient pour eux une signification toute matérielle, ils pensaient que les justes goûteront, dans le paradis, de la viande du Léviathan et du vin vieux, et que les méchants seront torturés dans les flammes de l'enfer. Ils croyaient fermement aux mauvais esprits, parce que l'Aggada en affirme l'existence.

Avec de telles idées, Salomon devait naturellement trouver une hérésie dans chaque ligne du Mord. Convaincu que le triomphe des doctrines de Maïmonide amènerait rapidement la destruction du judaïsme, il n'hésita pas à se servir contre elles de l'arme dangereuse de l'excommunication, que le christianisme du moyen âge employait alors si fréquemment pour combattre toute indépendance de pensée. Aucun rabbin de la Provence ne voulut se joindre à lui pour flétrir le *Moré*. Seuls deux de ses disciples lui accordèrent leur appui, Yona ben Abraham Gerundi, de Girone, et David ben Saül. Donc, au commencement de 1232, ces trois rabbins lancèrent l'excommunication contre tous ceux qui liraient les écrits philosophiques de Maïmonide, s'occuperaient d'autres études que de la Bible et du Talmud, et interpréteraient la Thora autrement que ne l'avait fait Baschi.

Cet outrage infligé à la mémoire de Maïmonide et cette déclaration de guerre faite à toute recherche scientifique, à toute spéculation philosophique, révoltèrent les savants de Provence, qui rendirent coup pour coup. A Lunel, à Béziers et à Narbonne, où les maïmonistes étaient les maîtres, ils excommunièrent, à leur tour, Salomon de Montpellier et ses deux disciples, et invitèrent toutes les communautés du Midi à se joindre à eux dans leur lutte contre l'obscurantisme. A Montpellier même, la communauté se divisa en deux camps, les uns tenant pour leur rabbin, les autres le combattant et lui refusant obéissance. La lutte s'étendit dans toutes les communautés de Provence, de Catalogne, d'Aragon et de Cas-tille, et elle prit un caractère de plus en plus violent.

Parmi les combattants, les plus connus étaient David Kimhi et Moïse Nahmani. Le premier, déjà âgé et très connu comme exégète et commentateur de la Bible, était un des plus fervents admirateurs de Maïmonide et partisan convaincu des droits de la pensée. Suspect aux obscurantistes, il avait été excommunié par les rabbins du nord de la France, principalement parce qu'il avait donné une interprétation philosophique de la vision du Char céleste d'Ézéchiël et déclaré que, dans les temps messianiques, les controverses talmudiques n'auraient plus aucune signification, c'est-à-dire que le Talmud n'avait qu'une importance temporaire. Il soutenait donc les idées de Maïmonide avec une énergie d'autant plus tenace qu'il luttait en même temps pour sa propre cause. Quoique faible et âgé, il se rendit en Espagne pour soulever les communautés juives contre Salomon de Montpellier.

Son antagoniste le plus célèbre était le jeune Bonastruc de Porta, ou, comme on l'appelait dans les milieux juifs, Moïse Nahmani (né vers 1195 et mort vers 1270). Caractère énergique et bien trempé, il avait les défauts de ses qualités. Homme d'une piété sincère, d'une intelligence perspicace et d'une grande élévation de pensées, il était pénétré de ce sentiment qu'il y avait nécessité pour les croyants de se soumettre à une autorité religieuse. La *sagesse des anciens* lui paraissait d'une supériorité incontestable, et il était convaincu de la vérité de ce dicton que *quiconque suit l'enseignement des anciens boit du vin vieux*. Il croyait à l'autorité infaillible non seulement de la Bible, mais aussi du Talmud et des gaonim. Nahmani, comme on le nommait par abréviation, était médecin, il avait donc étudié les sciences naturelles; il avait aussi d'autres connaissances profanes et était assez familiarisé avec la littérature philosophique. Mais, pour lui, le Talmud éclipsait, par son éclat, toute autre œuvre et représentait le passé et l'avenir du judaïsme. Il avait peu de ressemblance avec Maïmonide. Celui-ci expliquait le judaïsme par la *raison*, et Nahmani par le sentiment. Pour Maïmonide, la religion juive ne contient aucun mystère qui ne puisse être éclairci et interprété par la raison. Nahmani estimait, au contraire, que ces doctrines mystérieuses forment

la partie la plus sacrée du judaïsme et doivent échapper à toute tentative d'explication. Le contraste de ces deux esprits se manifeste surtout dans leurs opinions relatives aux démons. Admettre la puissance des démons est, selon Maïmonide, une croyance non seulement superstitieuse, mais même païenne. Nahmani accorde, au contraire, une place importante aux démons dans sa conception du monde.

Cependant, tout en combattant la philosophie du temps comme ennemie de la Révélation, Nahmani ne voulait pas chasser complètement la raison du domaine de la religion. Grâce à son esprit lumineux et à ses connaissances profanes, il n'avait pas cette foi aveugle des rabbins du nord de la France, qui exigeaient une soumission absolue à toutes les explications et à toutes les institutions du Talmud. Il lui arrivait ainsi, parfois, de se mettre en contradiction avec lui-même. Car, souvent, sa raison protestait contre des croyances que lui imposait l'autorité du Talmud. Ainsi, son esprit répugnait à accepter à la lettre les anthropomorphismes dont se servait la littérature talmudique pour parler de Dieu, et, d'un autre côté, il n'osait pas les interpréter à la manière de Maïmonide, pour ne pas se mettre en opposition avec le Talmud. Que faire ?

Pour sortir d'embarras, Nahmani appela à son aide un enseignement secret qui venait d'éclorre, mais qui se présentait comme une tradition très ancienne et d'origine divine. C'était la *Cabale*. Appuyé sur cette théosophie, Nahmani donnait un sens profond, mystérieux, à des passages qui, pris à la lettre, paraissaient ridicules, enfantins, et parfois outrageants pour la divinité. C'est ainsi qu'il se laissa séduire par cette fausse science de la Cabale et en devint le principal appui.

A l'époque où l'excommunication fut prononcée contre les écrits philosophiques de Maïmonide, Nahmani était encore jeune, mais il jouissait déjà d'une grande autorité, même auprès de l'orgueilleux Moïse Aboulafia, et maïmonistes et antimaimonistes désiraient obtenir son adhésion. Ami de Salomon de Montpellier et cousin de Yona, il se décida en faveur des adversaires de Maïmonide, et quand il apprit que Salomon avait été excommunié, il s'empessa de plaider sa cause auprès des communautés d'Aragon, de Navarre et de Castille.

Dans cette lutte, qui menaçait de rompre l'ancienne unité du judaïsme, Nahmani conseillait à tous la prudence, le calme et la réflexion. Mais un esprit impartial seul aurait pu agir sur les deux partis, et Nahmani montrait ouvertement ses préférences pour les antimaimonistes : *Quand même, dit-il, les rabbins français, qui sont nos maîtres, obscurciraient le soleil en plein jour et couvriraient la lune, nous n'aurions pas le droit de leur rien objecter.* Les communautés d'Espagne se refusèrent à suivre Nahmani, et, sur l'instigation de son chef, le médecin Bahiel ibn Alkoustantoni, Saragosse, la principale communauté d'Aragon, se prononça énergiquement en faveur de Maïmonide et maintint l'excommunication lancée contre Salomon et ses deux partisans. Bahiel, avec son frère Salomon et dix notables de Saragosse, envoya une épître à toutes les communautés d'Aragon (ab = août 1232) pour les engager à se joindre à eux contre ceux qui ont osé attaquer Maïmonide, le grand homme qui nous avait délivrés de l'ignorance, de l'erreur et de la sottise. Quoiqu'il soit prescrit par le judaïsme, ajoutèrent-ils, d'acquérir également des connaissances profanes, trois hommes se sont levés qui veulent égarer le peuple et ramener les communautés vers les ténèbres, ternissent la réputation de Maïmonide, interdisent la lecture de ses œuvres et condamnent, en général, toute recherche scientifique. Quatre communautés d'Aragon, celles de Huesca, Monzon, Calatajud et Lérida, s'associèrent à la

protestation de Saragosse. Mais l'importante communauté de Tolède ne se laissa pas entraîner dans le mouvement maïmoniste. Son chef, Yehuda ben Joseph, de l'illustre famille des Ibn Alfahar, qui était probablement le médecin du roi Ferdinand III, écrivit à Nahmani que lui et ses amis n'obéiraient jamais aux objurgations *des pécheurs de Provence*, et que si les partisans de Maïmonide, assez nombreux à Tolède, se prononçaient contre Salomon de Montpellier, il se séparerait d'eux.

Dans cette lutte ardente entre amis et ennemis de Maïmonide, qui s'attaquaient en de longues épîtres et s'excommuniaient réciproquement, les combattants égayaient un peu leurs querelles par des épigrammes plus ou moins spirituelles. Un adversaire disait du **Guide** et de ses partisans :

*Tais-toi, Guide d'aveugles ! Tes doctrines sont inouïes !  
C'est un péché de considérer la Bible comme un poème,  
Et la prophétie comme un rive.*

A quoi un maïmoniste répliqua :

*Silence à toi-même ! Ferme ta bouche, par où passent tes sottises.  
Inaccessibles sont à ton intelligence et la poésie et la vérité.*

Bien plus actifs et plus remuants que leurs adversaires, les maïmonistes parvinrent à faire déposer les armes aux rabbins du nord de la France, qui consentirent à cesser leurs attaques contre Maïmonide. Nahmani était mécontent de cette capitulation, mais forcé d'accepter le fait accompli, il voulait, du moins, avoir le mérite de rétablir la paix dans le judaïsme, et il proposa la réconciliation aux rabbins français, aux conditions suivantes. On lèverait l'anathème prononcé contre la partie philosophique du code religieux de Maïmonide, mais on continuerait d'excommunier ceux qui étudieraient le **Guide** ou médieraient du Talmud. Cette sentence serait acceptée aussi bien par les rabbins de Provence que par ceux du Nord, et même par Abraham Aboulmeni, fils de Maïmonide. Dans son désir de la paix, Nahmani oubliait qu'un même principe avait inspiré les deux oeuvres, le code religieux comme le Guide, et qu'il était illogique d'excommunier l'une et d'approuver l'autre. Il se trompait aussi en croyant qu'on pourrait opposer une barrière aux spéculations philosophiques. Pour le moment, la réconciliation entre les deux partis était impossible, et, malgré la tentative de Nahmani, la lutte reprit avec une nouvelle ardeur.

David Kimhi pensait qu'en obtenant l'appui de la communauté de Tolède, les maïmonistes porteraient un coup décisif à leurs adversaires, et, dans ce but, il entreprit un voyage en Espagne. Mais en route il tomba malade, et sur son lit de douleur il écrivit une lettre très pressante à Juda ibn Alfahar, le chef des Juifs de Tolède, lui reprochant son silence persistant dans une conjoncture aussi importante et l'engageant à se prononcer en faveur des droits de la pensée. David Kimhi fut trompé dans son attente. Dans son for intérieur, Juda ibn Alfahar s'était déclaré depuis longtemps contre les maïmonistes, et il prenait en si sérieuse considération l'anathème lancé contre eux par les rabbins français qu'il hésitait à répondre à Kimhi. A la fin, il s'y décida, mais traita Kimhi de si dédaigneuse façon que les maïmonistes en furent déconcertés.

Malgré la sympathie qu'Alfahar, Nahmani et Meïr Aboulafia témoignaient à sa cause, Salomon de Montpellier sentait le succès lui échapper. Dans son pays, comme en Espagne, l'opinion publique était contre lui. Ceux même des rabbins français sur lesquels il comptait se retiraient d'une lutte dont ils commençaient à entre-voir les dangers. Délaisse de tous et attaqué avec violence dans sa propre

communauté, Salomon se décida alors à une démarche qui eut les plus tristes conséquences non seulement pour son parti, mais pour le judaïsme tout entier.

Vers cette époque, le pape Grégoire IX, résolu à exterminer totalement les Albigeois, venait de décréter (avril 1233) que l'Inquisition fonctionnerait en permanence dans la Provence, et comme les évêques lui avaient semblé manquer de vigueur dans la répression des hérésies, il confia la direction de ce tribunal extraordinaire aux farouches dominicains. Dans toutes les villes importantes du midi de la France où les dominicains possédaient des couvents on voyait s'organiser des tribunaux qui condamnaient à la prison perpétuelle ou au bûcher les hérétiques, les suspects et parfois même les innocents. Pour triompher de ses adversaires, Salomon provoqua l'intervention de l'Inquisition : *Vous brûlez vos hérétiques*, dit-il aux dominicains, *persécutez également les nôtres. La plupart des Juifs de Provence sont empoisonnés par les écrits impies de Maimonide. Faites brûler ces écrits, et les Juifs effrayés cesseront de les étudier.* Il n'était pas nécessaire de convier deux fois les moines dominicains à un pareil acte. Ils craignaient, du reste, que le rationalisme de Maimonide se propageât également parmi leurs coreligionnaires. Car, vers la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le **Guide**, à l'instigation de l'empereur Frédéric II, avait déjà été traduit en partie en latin. Si, à cette époque, les dominicains avaient été maîtres des personnes, comme ils le furent plus tard, ils auraient brûlé les Juifs eux-mêmes ; pour le moment, ils se contentèrent de brûler les livres. Les écrits de Maimonide furent recherchés soigneusement dans toutes les maisons juives de Montpellier et détruits par le feu.

Cet événement réunit les rabbins des deux côtés des Pyrénées dans une commune indignation contre Salomon et ses partisans. C'était là une trahison qui excita la colère de toutes les notabilités juives d'Espagne et de Provence. Kimhi, qui était alors à Burgos, fit demander à Juda ibn Alfahar s'il continuait à protéger son ami Salomon de Montpellier. Nahmani et Meïr Aboulafia, confus, craignaient d'élever la voix. La cause du fanatique rabbin était jugée. Personne n'osait prendre sa défense. Même Yona Girondi, son plus zélé partisan, se repentait de l'appui qu'il lui avait donné et fit vœu de se rendre en pèlerinage à Tibériade, sur le tombeau de Maïmonide, pour invoquer le pardon de l'outrage qu'il avait contribué à infliger à sa mémoire. A Barcelone, sur le conseil du philosophe et poète Abraham ben Hasdaï, les chefs de la communauté introduisirent l'usage de lire et d'expliquer chaque sabbat un chapitre du Guide. On fit connaître cette coutume aux communautés de Castille, d'Aragon, de Léon et de Navarre.

A la suite de l'autodafé des oeuvres de Maïmonide, de cruelles représailles furent exercées à Montpellier contre les délateurs, pour mettre fin à leur campagne de calomnies contre les partisans de Maïmonide. Parmi ceux qui furent convaincus de délation, plus de dix eurent la langue coupée. On a, du reste, peu de détails sur ces faits douloureux.

Dans l'espoir d'apaiser l'agitation produite par la lutte des maimonistes et des antimaimonistes et de raffermir la foi, singulièrement ébranlée par ces discussions, un rabbin du nord de la France, *Moïse de Coucy*, savant talmudiste et partisan convaincu de Maïmonide, entreprit de nombreux voyages à travers la Provence et l'Espagne, pour agir sur les communautés par la prédication. L'idée de s'imposer cette mission lui avait sans doute été suggérée par l'exemple des moines prêcheurs, qui allaient de ville en ville combattre avec succès l'incrédulité. Moïse réussit à ramener des milliers de Juifs à l'accomplissement des pratiques religieuses, qu'ils avaient délaissées ou oubliées. En Espagne, il

parvint même à faire rompre les mariages contractés avec des chrétiennes ou des musulmanes (1236). Il ne faut cependant pas attribuer ces conversions à ses prédications seules. Il régnait, à cette époque, chez les Juifs comme chez les chrétiens, des craintes superstitieuses engendrées par des songes, des phénomènes extraordinaires de la nature, etc., qui durent faciliter singulièrement la tâche du prédicateur.

Moïse de Coucy ne s'appliquait pas seulement, dans ses sermons, à montrer la nécessité d'observer les lois cérémonielles, il prêchait aussi la loyauté et la probité dans les relations avec les chrétiens, et il conseillait à ses auditeurs d'être modestes, conciliants, leur faisant comprendre le prix inestimable de la paix. Il ne craignait pas de proclamer publiquement la haute valeur de Maïmonide et de le comparer aux gaonim. Malheureusement, le débat sur Maïmonide ainsi que sur les avantages et les inconvénients de la liberté de penser n'était pas près de flair, et le judaïsme se ressentit pendant des siècles, et de la façon la plus fâcheuse, des conséquences de ces discussions.

Un des effets les plus funestes de cette scission fut certainement le développement de cette fausse science dont il a été question plus haut et qui, tout en étant de date très récente, faisait remonter son origine à la plus haute antiquité. En contradiction, par ses tendances, avec l'esprit du judaïsme, elle se déclarait la vraie doctrine d'Israël, et, tout en ne s'appuyant que sur des mensonges, elle prétendait être la seule et unique expression de la vérité. La Cabale, comme on appelait cette nouvelle doctrine, est née de la lutte entre les maïmonistes et les antimaimonistes, elle date donc du commencement du siècle. Les plus anciens adeptes de cette science mystérieuse affirmaient eux-mêmes qu'ils l'avaient reçue de R. Isaac l'aveugle ou de son père Abraham ben David, de Posquières. Ils avouaient aussi que la doctrine cabalistique ne se trouve explicitement ni dans la Bible, ni dans le Talmud.

De toutes les rêveries mystiques d'Isaac l'aveugle (1190-1210), le créateur de la Cabale, il ne reste que quelques fragments. On y voit qu'il acceptait comme article de foi la croyance à la métempsycose, dont se raillaient les penseurs juifs. Ses disciples racontent de lui qu'il reconnaissait si une personne possédait une âme neuve, fraîchement descendue des régions célestes, ou une âme déjà vieille, ayant passé de corps en corps, et qui n'avait pas encore atteint le degré de pureté requis. Les divers éléments de la Cabale furent unis pour la première fois en un tout complet et systématique par deux des disciples d'Isaac, Azriel et Ezra, tous deux de Girone, qui avaient des opinions tellement identiques que souvent on les prenait l'un pour l'autre, et qu'on attribuait indifféremment les mêmes écrits et les mêmes assertions tantôt à l'un et tantôt à l'autre. Aussi ce couple (peut-être étaient-ils frères) est-il considéré dans l'histoire de la Cabale comme une personne unique.

Tout est obscur dans la vie de ces deux auteurs. On sait seulement que l'un d'eux, Azriel ou Ezra, mourut plus que septuagénaire (en 1238), peu d'années après la scission qui avait éclaté entre maïmonistes et antimaimonistes. En tout cas, ils manquaient tous les deux de probité littéraire, car, pour donner un caractère plus vénérable à leur fausse science, ils attribuèrent un ou plusieurs de leurs ouvrages à des auteurs très anciens.

Azriel donne cependant quelques détails sur sa personne. A l'en croire, il serait allé de ville en ville, à la recherche d'une science secrète qui résoudrait d'une façon satisfaisante les problèmes relatifs à Dieu et à la création, jusqu'à ce qu'il l'eût enfin acquise des personnes qui la possédaient par tradition. Il aurait alors

enseigné lui-même cette science dans les communautés où il passait, et se serait attiré en Espagne (Séville ?), pour sa doctrine, les moqueries des philosophes. Ainsi, l'un des premiers mystiques avoue qu'à, dès son apparition, la Cabale se heurta à une assez vive opposition, et qu'on ne la considérait nullement comme ancienne. Pour faire admettre la Cabale même par les savants, Azriel essaya d'en démontrer la vérité par la logique. Mais dès qu'il eut enlevé à cette doctrine le voile qui lui donne son air de mystère, il en fit apparaître immédiatement le vide et le ridicule.

Dans l'esprit de ses fondateurs, la Cabale devait former contraste avec la philosophie trop simple des maïmonistes. Ceux qui, dans leur profonde piété, considéraient chaque mot de la Bible et du Talmud comme une vérité divine, ne pouvaient se résoudre à ne voir dans le judaïsme que le reflet de la philosophie aristotélicienne. On pouvait, il est vrai, se dispenser de réfléchir sur le problème de Dieu et sur le judaïsme et accepter tout avec une naïve crédulité. C'est ce que firent les rabbins de l'Allemagne et du nord de la France ; c'était la méthode des tossafistes. Mais les rabbins de l'Espagne et de la Provence, imprégnés de l'esprit philosophique, ne se contentaient pas d'une solution aussi facile. A leurs yeux, le judaïsme aurait perdu sa haute valeur, s'ils n'avaient pu y découvrir des pensées profondes et mystérieuses. Pas plus que les maïmonistes, les antimaimonistes ne voulaient admettre que les prescriptions de la Bible fussent des ordres arbitraires d'un despote ; pour eux, c'étaient des lois qui toutes avaient leur raison d'être et leur signification. Non seulement chaque verset biblique, mais aussi chaque sentence du Talmud devait avoir, à leur avis, un sens profond. Mais comment trouver ce sens ? En ayant recours à la Cabale.

Cette doctrine enseigne une théosophie, sinon neuve, du moins originale, qui, s'élevant de conception en conception, arrive bien-tôt dans la région du vague et de l'incompréhensible, où ne règnent plus que confusion et obscurité. Partant d'un principe qui était admis par tous les penseurs du temps, elle en tire des conclusions téméraires, en contradiction complète avec le point de départ. C'est ainsi que l'unité devient multiplicité, que le spiritualisme se matérialise et que rempli des croyances se changent en grossières superstitions. A son origine, la Cabale admettait les principes suivants : Dieu est élevé au-dessus de tout, même au-dessus de l'être et du penser. On ne peut donc pas dire de lui qu'il parle, agit, pense, veut ou même a des intentions. Tous ces attributs, qui qualifient l'homme, supposent des limites, tandis que la divinité, étant parfaite, n'a pas de limites. La Cabale donne donc à Dieu le nom de *En-Sof*, l'illimité, l'infini. Dans son ubiquité insaisissable, Dieu est caché, voilé, impossible à connaître et, par conséquent, en quelque sorte *non existant*. Car ce que la raison ne peut pas concevoir n'existe pas pour elle. Donc, pour manifester son existence et rendre sa présence visible, Dieu devait ou voulait agir et créer.

Mais le *En-Sof* n'a pas pu créer le monde sublunaire, car le par-fait, l'infini, ne peut pas produire directement ce qui n'est ni parfait ni illimité. Dieu ne peut donc pas avoir été le créateur immédiat de l'univers. Mais, grâce à la lumière radieuse dont il resplendit, le *En-Sof* a laissé rayonner hors de lui une substance spirituelle, une force, une puissance qui, par cela même qu'elle émane de lui, participe à sa perfection. Cependant, cette émanation ne peut pas être absolument pareille au *En-Sof*, qui l'a engendrée, car elle n'est plus la source même, elle n'est qu'un dérivé. Elle n'est pas identique au *En-Sof* elle lui ressemble seulement, c'est-à-dire qu'à côté de sa perfection, elle a aussi une partie imparfaite. Ce premier produit du *En-Sof* est appelé par la Cabale, *Sefira*, nom qui peut signifier **nombre** ou **sphère**. De cette première substance ou

Sefira émane une deuxième, qui, à son tour, donne naissance à une troisième, et ainsi de suite jusqu'à la dixième. La Cabale admet donc l'existence de dix substances spirituelles ou puissances ou êtres intermédiaires ou organes, qu'elle nomme les dix *Sefarot* et qui sont les manifestations extérieures de la divinité.

Ces dix substances forment entre elles et avec le *En-Sof* une unité parfaite, elle ne sont que les différentes *faces* d'un seul et même être. C'est ainsi que le feu produit la flamme, la lumière et l'étincelle, lesquelles, tout en apparaissant sous des formes diverses, sont la même substance. Les dix sefirot, qui se distinguent les unes des autres comme les diverses couleurs d'une même lumière, et qui ne sont que des émanations de la divinité, restent dépendantes de leur source et, par conséquent, ne sont pas illimitées. Elle ne peuvent agir qu'autant que le *En-Sof* leur en donne le pouvoir.

C'est à l'aide des dix sefirot que Dieu se rend visible ou se présente sous une forme corporelle. Aussi, quand les Saintes Écritures disent : *Dieu descendit sur la terre, Dieu marcha*, ce n'est pas la divinité elle-même, mais les sefirot qui ont accompli ces actes. La fumée des victimes offertes sur l'autel n'a pas été respirée comme *odeur agréable* par Dieu, mais par les êtres intermédiaires. C'est ainsi que la Cabale cherche à concilier la notion d'un Dieu immatériel et incorporel avec les anthropomorphisme bibliques. Dieu, dans ce système, conserve son incorporéité, et ce sont les sept qui se mettent en contact ou en relations avec ce qui est corporel.

Voici maintenant comment la Cabale explique la création. Dieu ou le *En-Sof* n'a pas créé le monde directement, mais par l'intermédiaire des sefirot. Tous les êtres du monde sublunaire, non seulement les espèces, mais aussi les individus, ont leur prototype dans le monde supérieur. L'univers ressemble à un arbre immense, muni de branches et de feuilles sans nombre, dont les racines sont représentées par les sefirot, ou encore à une chaire dont le dernier anneau est attaché au monde supérieur, ou enfin à une mer qui est alimentée par une source éternellement jaillissante. L'âme, particulièrement, est un produit du monde supérieur et se trouve en communication directe avec toutes les sefirot, elle peut donc agir sur les sefirot et sur la Divinité elle-même. Selon qu'elle fait le bien ou le mal, elle peut attirer sur elle ou éloigner d'elle la lumière supérieure et la bénédiction divine.

D'après la Cabale, le peuple d'Israël a pour mission de faire des-cendre sur le monde sublunaire les grâces de la Divinité. Dans ce but, Dieu lui a révélé la Tora avec ses 613 ordonnances, afin qu'il puisse agir sur le monde supérieur à l'aide de chacune des pratiques cérémonielles. Ces pratiques ont donc un sens mystique et une très grande valeur, elles sont l'instrument magique qui sert à conserver le monde et à le rendre heureux. *L'homme vraiment pieux est la pierre angulaire de la création*. Le temple, avec le culte des sacrifices, avait autrefois une très grande importance, il servait à relier le monde supérieur au monde sublunaire. Le temple terrestre répondait au temple céleste (aux sefirot), et les dix doigts que le prêtre élevait en bénissant le peuple agissaient sur les dix sefirot pour attirer leurs faveurs sur les hommes. Après la chute du temple, les prières ont remplacé les sacrifices ; elles ont donc une signification mystique. Mais il faut savoir s'adresser dans chaque circonstance à la sefira spéciale dont on a besoin. Ainsi ce n'est pas Dieu, mais les organes intermédiaires qu'il faut invoquer. Pour la Cabale, la prière a une importance toute spéciale ; chaque mot, chaque syllabe, même chaque mouvement répond à une particularité du monde supérieur. Les cabalistes se sont surtout longuement étendus dans leurs

explications mystiques des lois cérémonielles, et sur ce point ils forment un contraste absolu avec les maïmonistes. Ceux-ci considèrent certaines prescriptions rituelles comme sans valeur, tandis que pour les mystiques, la moindre ordonnance a une importance capitale.

La Cabale émet la théorie suivante sur la rémunération et l'état de l'âme après la mort. Elle part de cette hypothèse que, dans le monde des esprits, toutes les âmes sont créées d'avance depuis l'origine du monde, et elle admet qu'elles sont toutes destinées à descendre sur cette terre, dans un corps, où elles restent enfermées; pendant un certain laps de temps. Si, pendant son séjour sur cette terre, l'âme triomphe des passions coupables et reste pure, elle remonte, après la mort, dans le royaume des esprits et est reçue dans le monde des sefirot. Ternit-elle au contraire, sa pureté originelle, alors elle est obligée de retourner dans un corps jusqu'à ce qu'elle soit purifiée de ses souillures. Pour la Cabale, la migration des âmes est le fondement de la doctrine de la rémunération. Les souffrances qui paraissent atteindre, ici-bas, même le juste, servent à purifier Mme, on ne doit donc pas accuser la justice de Dieu en voyant parfois l'homme pieux souffrir et le méchant prospérer.

Comme les âmes qui sont descendues dans les corps oublient parfois leur origine supérieure, se laissent séduire par les attraits de ce monde, ne conservent pas leur pureté primitive et, par conséquent, sont condamnées à revenir plusieurs fois sur cette terre, il arrive que souvent ce sont de vieilles âmes, c'est-à-dire des âmes ayant déjà été dans des corps, qui reviennent ici-bas ; alors la Divinité ne trouve pas à placer les âmes neuves. Or, le Messie ne peut venir que lorsque toute la série des âmes créées à l'origine du monde aura été épuisée. Ce sont donc les pécheurs qui retardent la délivrance du monde, en contraignant leurs âmes à revenir plusieurs fois sur la terre et en empêchant ainsi l'emploi d'âmes neuves. En se conformant aux prescriptions religieuses, en accomplissant les pratiques avec une extrême rigueur, on hâtera l'arrivée des temps messianiques.

La Cabale prétendait trouver ses doctrines dans la Bible, on peut donc aisément concevoir les tortures qu'elle devait imposer au texte pour arriver à ses fins. Aussi laisse-t-elle bien loin derrière elle, dans ses interprétations subtiles, fausses et tortueuses, les allégoristes d'Alexandrie, les aggadistes, les Pères de l'Église et tous les théologiens juifs et chrétiens. Azriel, du moins, s'efforça de rester fidèle à l'esprit philosophique et de rendre la Cabale acceptable pour les penseurs. Mais un autre cabaliste de ce temps, Jacob ben Schèsché Gerundi, de Girone (vers 1243 ou 1246), voulut au contraire, opposer cette doctrine à la véritable philosophie, il dédaignait de s'entretenir avec les philosophes et les accablait d'injures.

Pour faire croire à la haute antiquité de la Cabale, on mit en circulation une oeuvre mystique qu'on revêtit d'une forme antique et qu'on attribua à un docteur du Talmud, Nehounia ben Haccana. Cette oeuvre mensongère s'appelle Livre de l'Éclat (*Bakir*), mais mérite plutôt le nom de Livre des Ténèbres ; elle a été composée par Ezra et Azriel. Ces auteurs s'y étaient pris avec une telle habileté que des rabbins savants et avisés admettaient sincèrement que ce livre remontait à l'époque talmudique. Il fut cependant dénoncé comme oeuvre de faussaire et même d'hérétique par le savant rabbin Meïr ben Simon, de Narbonne, avec l'assentiment du pieux talmudiste Meschoullam ben Mosché, de Béziers. Mais cette oeuvre de mensonge et de supercherie trouva bon accueil auprès des cabalistes, qui la propagèrent avec zèle et le firent accepter comme un document précieux en faveur de leur doctrine, tandis que l'épître de Meïr

tomba dans l'oubli. Ainsi, c'est dans Girone, la ville natale d'Ezra, d'Azriel, de Jacob ben Schèschét et de Nahmani, que la Cabale se développa et acquit de l'autorité avant de prendre son essor et d'infester d'autres régions de ses enseignements funestes.

La Cabale ne repose, en réalité, que sur l'erreur. On peut tout au plus admettre comme circonstance atténuante que ses créateurs se sont trompée de bonne foi. Ses doctrines sont, pour la plupart, de date assez récente et tout à fait étrangères à l'esprit du judaïsme ; elles se rattachent en partie à l'époque de décadence de la philosophie grecque. Selon toute apparence, elle aurait échoué misérablement, malgré les efforts d'Ezra et d'Azriel, si elle n'avait trouvé un défenseur éminent dans Nahmani. Celui-ci aussi était convaincu de l'ancienneté du livre *Bakir* et y voyait la justification des idées mystiques de l'école de Girone. On peut s'étonner au premier abord qu'un esprit clair et pénétrant comme Nahmani, qui, dans le domaine talmudique, savait élucider les questions les plus obscures, acceptât et défendît les absurdités de la Cabale. C'est qu'en face de la philosophie abstraite et froide de Maimonide, son âme, avide de croire et un peu mystique, se sentait attirée vers la Cabale, parce que, malgré ses puérités, elle ouvrait, du moins, la voie aux rêves.

Grâce à l'appui de Nahmani, la Cabale se propagea assez rapidement. Car ce rabbin pieux et instruit fit rejaillir sur elle une partie de l'estime et du respect qu'il inspirait à ses contemporains. Comme le dit un poète de l'époque, En-Vidas Dafiera, *le fils de Nahman fut une forteresse solide pour la Cabale, parce qu'il encouragea les timides à pénétrer avec lui dans les arcanes du mysticisme.*

Ainsi, quarante ans après la mort de Maïmonide, dont les écrits étaient destinés à resserrer les liens entre les Juifs de tous les pays, le judaïsme était divisé en trois camps, les partisans des études spéculatives, les talmudistes obscurantistes et les cabalistes. Les premiers, qui se réclamaient de Maïmonide, essayaient d'expliquer les lois juives d'une façon rationnelle; les plus modérés s'en tenaient aux doctrines de leur maître, d'autres, plus hardis, allèrent jusqu'aux conséquences extrêmes des idées de Maïmonide et rompirent en partie avec le Talmud. Les talmudistes repoussaient toute spéculation philosophique et toute recherche scientifique, ils acceptaient les aggadot dans leur sens littéral, mais repoussaient les doctrines cabalistiques. Quant aux cabalistes, ils étaient les ennemis des philosophes et des talmudistes. A l'origine, par suite de leur petit nombre et des ténèbres qui enveloppaient encore leurs doctrines, ils s'étaient associés aux obscurantistes pour combattre les maïmonistes. Mais avant la fin du siècle, ils se déchirèrent entre eux et s'attaquèrent les uns les autres avec un acharnement qui dépassait en violence celui qu'ils avaient jamais déployé contre leur ennemi commun, les philosophes.

Bien tristes furent les conséquences de ces luttes intestines, dont les maux venaient s'ajouter aux résultats néfastes des lois avilissantes que la papauté inventait contre les Juifs. Au lieu de l'humeur joyeuse, de l'activité intellectuelle et de la gaieté robuste qui avaient régné jusque-là parmi les Juifs et produit de si beaux fruits, les figures et les esprits étaient assombris par des pensées tristes et douloureuses, même dans les communautés de l'Espagne et de la Provence. Les poètes à l'esprit vif et pétillant s'étaient tus subitement, comme si le souffle glacial du malheur avait figé soudainement le sang dans leurs veines. C'est qu'on n'est guère disposé à chanter quand on est marqué du signe de l'infamie ! Aussi la poésie néo-hébraïque, qui avait jeté tant d'éclat pendant les trois derniers siècles, disparut-elle complètement. Ses dernières productions furent les satires

et les épigrammes que maïmonistes et antimaimonistes avaient dirigées les uns contre les autres. Peu à peu on cessa de s'attaquer par des épigrammes, filles gracieuses de l'esprit, pour se combattre par des argumentations lourdes et filandreuses.

Les derniers représentants de la poésie néo-hébraïque qui appartiennent encore à l'époque de Maïmonide sont : Juda Al-Harizi, partisan zélé mais traducteur superficiel de Maïmonide, Joseph ben Sabara et Juda ben Sabbataï. Par une rencontre fortuite, tous les trois créèrent simultanément le roman satirique, auquel ils donnèrent pour cadre une suite de métamorphoses, et qui offrait comme fond une phraséologie redondante. On sentait l'artifice et la recherche laborieuse dans l'esprit qu'ils essayaient de mettre dans leurs oeuvres, composées sans art. Dans son roman *Takkemoni*, le poète Al-Harizi (1190-1240) présente Héber le Kénite sous divers déguisements et le fait converser avec l'auteur tantôt en prose rimée, tantôt en vers, où le grave se mêle au plaisant; il y ajoute un certain nombre d'épisodes qui se rattachent plus ou moins au sujet principal. Le roman des **Délices** (*Schasckouim*) de Joseph ben Sabara (probablement médecin à Barcelone) était taillé sur le même modèle. Enfin, le troisième poète, Juda ben Isaac ben Sabbataï, originaire également de Barcelone, était compté par Al-Harizi lui-même parmi les auteurs les plus habiles ; mais ses œuvres ne méritent pas une appréciation aussi flatteuse. Son dialogue entre la *Sagesse* et la *Richesse* contient peu de tours et d'expressions poétiques, et son roman satirique **L'ennemi des femmes** ne vaut pas beaucoup plus.

Après la mort de ces trois versificateurs, la poésie néo-hébraïque n'eut plus de représentants vraiment sérieux pendant environ un siècle. La force créatrice paraissait épuisée parmi les poètes hébreux, et ceux qui savaient manier la langue hébraïque et avaient le désir de versifier imitaient simplement des productions antérieures. C'est ainsi qu'Abraham ben Hasdaï, de Barcelone, partisan convaincu du **Guide des Égarés**, remania en hébreu un dialogue arabe entre un homme d'esprit cultivé et d'habitudes mondaines et un pénitent, dialogue qu'il intitula **le Prince et le Naziréen**.

Un pauvre scribe, Berakya ben Natronai Nakdan (qui fleurissait vers 1230-1245), du sud de la France, essaya de remettre en honneur la composition des fables, si chère aux anciens Hébreux.

Mais comme il n'était pas capable d'inventer lui-même des dialogues entre les divers animaux, il imita en hébreu les œuvres d'anciens fabulistes. Parmi ses cent sept **fables de Renard**, il y en a très peu qu'il ait composées lui-même. En rééditant deux vieilles fables en langue hébraïque, Berakya voulut *présenter un miroir à ceux de ses contemporains qui tournaient le dos à la vérité et offraient un sceptre d'or au mensonge*, pour qu'ils pussent y contempler leurs défauts et leurs vices.

Dans le nord de l'Espagne, région où les Juifs eux-mêmes manifestaient leur prédilection pour la poésie arabe, un autre fabuliste, Isaac ibn Schoula, publia en 1244 ses **Fables de l'antiquité** (*Maschal hakkadmoni*) pour montrer que la Muse hébraïque n'était nullement inférieure à la Muse arabe. Mais il parle un langage ampoulé et s'étend beaucoup trop longuement dans ses considérations morales. Certes, ce ne sont pas ses productions qui prouvèrent que la poésie hébraïque pouvait rivaliser avec la poésie arabe. Il semble que les poètes juifs qui écrivaient en arabe avaient plus de talent, car les Arabes faisaient un très grand cas des chants d'amour du poète Abou Ishak Ibrahim ibn Sahal, de Séville, qui vivait vers 1211-1250, et en louaient la belle et douce harmonie. Cet auteur

avait sans doute embrassé en apparence l'islamisme, dans le sud de l'Espagne, sous les Almohades.

Bien plus encore que la poésie, l'exégèse biblique déclina et perdit tout caractère scientifique à l'époque qui suivit la mort de Maïmonide. Philosophes et cabalistes ne cherchaient pas, en effet, à comprendre le sens véritable des Saintes Écritures, mais à l'altérer et à le dénaturer, pour faire entrer de force leurs propres idées dans le texte sacré. Pendant longtemps, David Kimhi resta le dernier exégète et grammairien sérieux. Nahmani aussi, en commentant la Bible, montre qu'il a un sentiment juste de la langue hébraïque, mais, pour lui, l'interprétation biblique n'était pas un but, mais un moyen : elle lui servait à combattre les opinions de ses adversaires. C'est ainsi que se flétrissait et s'effeuillait peu à peu la brillante couronne que les penseurs et les poètes juifs de l'Espagne avaient tressée, par leurs œuvres remarquables, dans la période précédente.

## **Chapitre IX — Controverses religieuses. Autodafé du Talmud — (1236-1270)**

Pendant que cabalistes et philosophes argumentaient les uns contre les autres et introduisaient la scission dans le judaïsme, la semence empoisonnée jetée à pleines mains par la papauté dans un terrain fertile commençait à donner ses fruits malfaisants. Les persécutions contre les Juifs qui, jusque-là, avaient été des faits isolés, se propagèrent avec la rapidité d'une épidémie, et d'année en année elles devinrent plus sanglantes. Il est vrai qu'Innocent III n'avait eu nullement en vue l'extermination des Juifs, il avait voulu seulement les humilier. Il lui avait semblé nécessaire, pour la gloire de l'Église, que toute la société du moyen âge se liguât contre eux pour les écraser, que princes et clergé, bourgeois et paysans, fussent réunis contre eux pour les contraindre à vivre dans l'abjection. Mais le bas peuple, satisfait de voir une classe d'hommes encore plus opprimés que lui, ne se contenta bientôt plus d'avilir les Juifs, il les regarda peu à peu comme des parias, qu'on pouvait assommer comme des chiens enragés. On leur imputait toute espèce de crimes. Les accusations de meurtre rituel se produisaient contre eux tantôt dans une ville tantôt dans une autre, et ces odieuses calomnies étaient énoncées avec une telle conviction qu'elles trouvaient créance auprès des chrétiens les mieux intentionnés. Un jour, on découvrit entre Lauda et Bisehofsheim, dans le pays de Bade, le cadavre d'un chrétien. On accusa immédiatement les Juifs de cette mort, et, sans rechercher si cet homme avait été réellement assassiné, peuple et clergé se précipitèrent sur les Juifs pour les massacrer. On n'eut l'idée d'instruire l'affaire devant la justice qu'après ce carnage. Un procès fut intenté à huit membres des plus respectés et des plus pieux de la communauté (2 et 3 janvier 1235). Soumis à la question, ils avouèrent probablement tout ce qu'on voulut, pour échapper à la torture, et furent exécutés. Les Juifs du voisinage demandèrent alors au pape Grégoire IX de leur accorder un privilège qui les préservât contre la fureur de la populace et les préjugés des juges. Pour éviter le retour de pareilles tueries, Grégoire IX rendit une bulle (3 mai 1235) par laquelle il ordonna l'application de la Constitution d'Innocent III. On était alors si peu habitué à voir obéir un dignitaire quelconque à un sentiment de justice en faveur des Juifs qu'on accusa le pape de s'être laissé acheter par eux. La bulle papale resta cependant sans effet. à force d'être enseignée dans les écoles et prêchée dans les églises par les dominicains,

l'intolérance entra dans les mœurs, obscurcit les intelligences les plus éclairées et s'insinua dans les plus nobles cœurs.

Un des exemples les plus probants de l'action néfaste exercée par les préjugés de l'époque sur les meilleurs esprits nous est fourni par Frédéric II, le dernier empereur de la dynastie des Hohenstaufen et l'homme le plus remarquable et le plus libéral de son siècle. Plus Sicilien qu'Allemand, ce souverain aimait la science et protégeait les savants avec une munificence très grande. Quand l'université de Naples fut créée, il fit traduire de l'arabe des ouvrages philosophiques et astronomiques et, entre autres savants, employa aussi des Juifs à ce travail. Il échangea des lettres avec un savant juif de Tolède, Juda ben Salomon Kohen ibn Malka, qu'il engagea vraisemblablement à venir en Italie, et il appela de la Provence à Naples un autre Juif, Jacob Anatoli, auquel il paya une pension annuelle afin de lui assurer les loisirs nécessaires pour traduire un certain nombre d'ouvrages arabes. Cet Anatoli était le gendre de Samuel ibn Tibbon, le traducteur des oeuvres de Maïmonide. Ce fut sans doute sur l'ordre de Frédéric II, et avec l'aide d'un savant chrétien, qu'Anatoli ou un autre des protégés juifs de l'empereur traduisit en latin le **Guide** de Maïmonide, que le souverain allemand étudia avec un grand soin.

Avec des idées aussi larges, Frédéric II semblait devoir se montrer bienveillant pour les Juifs, d'autant plus que ses croyances religieuses étaient très tièdes. Car Grégoire IX, qui, il est vrai, était son ennemi, lui reprochait d'avoir déclaré que le monde avait été trompé par trois grands imposteurs, Moïse, Jésus et Mahomet, dont deux étaient morts honorablement et le troisième avait péri sur la croix. Sa foi de chrétien ne devait donc pas être froissée de l'incrédulité des Juifs. Et cependant, il haïssait autant les Juifs que le pieux saint Louis. Quoique adversaire implacable de la papauté, qui lui suscitait partout des obstacles, il appliqua quand même dans ses États la bulle qui éloignait les Juifs de tout emploi public. Il alla même plus loin que les papes dans ses violences contre les Juifs, il parqua les habitants juifs de Palerme, sa capitale, dans un ghetto.

Dans les provinces autrichiennes, sous les princes de Babenberg, les Juifs étaient moins malheureux. Ainsi l'archiduc Frédéric Ier, surnommé le Belliqueux, confia la direction de ses finances à des Juifs et les nomma à d'autres fonctions publiques. Deux frères, Leblin et Nekelo, portaient même le titre de **comtes du duc d'Autriche**. Pour protéger ses sujets juifs contre les explosions de fanatisme de leurs ennemis, Frédéric le Belliqueux publia en leur faveur, en 1244, un Règlement où il s'était visiblement inspiré de principes de justice et d'humanité. D'après ce statut, un chrétien qui tue un Juif est mis à mort ; s'il le blesse gravement, on lui coupe la main ou on lui inflige une forte amende. Il n'était pas permis de condamner un Juif sur le seul témoignage de chrétiens ; leur accusation devait être corroborée au moins par un Juif. Le fait d'imposer par contrainte le baptême à un enfant juif était puni comme un véritable rapt. Dans la crainte que les tribunaux ordinaires ne fussent disposés à traiter les Juifs avec injustice, Frédéric créa pour eux une juridiction spéciale ; il menaça aussi de peines sévères ceux qui profaneraient leurs cimetières ou leurs synagogues. Il favorisa surtout leur négoce et protégea leur commerce d'argent par des garanties sérieuses, dans le désir *d'étendre également sur les Juifs ses grâces et sa bienveillance*. Vingt ans après sa promulgation, le Règlement de Frédéric le Belliqueux était en vigueur dans plusieurs autres États, en Hongrie, en Bohême, dans la Grande Pologne, dans la Misnie, la Thuringe et, plus tard, en Silésie.

Cet exemple de tolérance donné par un petit prince irrita l'empereur Frédéric II, qui multiplia les mesures d'exception contre les Juifs, les tenant éloignés plus rigoureusement que jamais de tout emploi public, déclarant que partout où ils se trouvaient ils étaient serfs de la chambre impériale, et les accablant d'impôts.

Quoique ennemi de l'Église, il leur appliquait les décisions du concile de Latran plus sévèrement que les rois d'Espagne. Il permettait bien aux Juifs d'Afrique qui fuyaient devant le fanatisme des Almohades de s'établir en Sicile, mais, tandis qu'il exemptait les autres immigrants de tout impôt pendant dix ans, il faisait payer aux Juifs de très lourdes taxes.

C'est vers cette époque qu'à l'occasion d'une nouvelle croisade de sanglantes persécutions eurent lieu en France contre les Juifs. Dans l'Anjou et le Poitou, à Bordeaux comme à Angoulême, on voulut contraindre les Juifs à accepter le baptême. Irrités de leur refus opiniâtre, les croisés les traitèrent avec une cruauté féroce, écrasant sans pitié sous les pieds de leurs chevaux hommes, femmes et enfants, lacérant les rouleaux sacrés, brûlant maisons et synagogues, et pillant tout ce qu'ils pouvaient emporter. Plus de trois mille Juifs périrent ainsi dans l'été de 1236. Près de cinq cents embrassèrent le christianisme. De nouveau, les malheureux Juifs invoquèrent la compassion du pape, qui invita les prélats et saint Louis à les protéger contre les baptêmes forcés et le meurtre. Mais quelle action pouvaient exercer ces interventions momentanées sur des foules auxquelles l'Église elle-même avait enseigné à hair et à mépriser les Juifs ? Saint Louis lui-même, ce roi que l'histoire a popularisé pour sa justice et sa bonté, éprouvait une telle horreur pour les Juifs qu'il ne voulait même pas en supporter la vue. Que restait-il donc aux Juifs pour se défendre contre la haine qui les enveloppait de toutes parts ? L'argent, et encore l'argent. Opprimés et traqués dans un pays, ils réussissaient souvent à acheter la protection des souverains d'un autre pays. C'est ainsi que le roi d'Angleterre, Henri III, leur vendit pour une somme considérable le droit de vivre en sécurité dans ses États. Mais l'argent était pour les Juifs un instrument à deux tranchants ; s'il leur assurait des avantages, il était aussi pour eux l'origine de bien des maux, car ils ne pouvaient se le procurer qu'en prêtant à un taux très élevé. Il est vrai que, par des confiscations et des impôts exagérés, les princes prenaient la plus grosse part pour eux ; mais le peuple ne voyait qu'une chose, les gros intérêts que les Juifs l'obligeaient à payer. De là, un ressentiment violent contre les Juifs et parfois de terribles explosions de fureur.

Au milieu de leurs douloureuses épreuves, les Juifs avaient encore conservé jusque-là un petit coin où ils se sentaient libres et où ils oubliaient leurs souffrances. C'était l'école. Là, ils s'absorbaient dans l'étude, et leur pensée, s'élevant au-dessus de leur situation misérable, au-dessus de la haine qui les poursuivait au dehors, se retrempait dans les régions sereines de la foi et de l'espérance. Ils n'attendaient de leurs recherches et de leurs veillées laborieuses ni honneurs, ni dignités ; ils aimaient la science pour elle-même, heureux de pouvoir satisfaire leur soif de savoir et se rendre dignes de la félicité éternelle. Avant tout, on voulait apprendre, et le livre qu'on étudiait surtout avec une patience opiniâtre et une ardeur passionnée était le Talmud. Dès que l'enfant savait balbutier, on le conduisait, pendant la Pentecôte, à la synagogue, qui s'appelait aussi **l'école**, *Schule*, pour lui enseigner la lecture de l'hébreu et le préparer à l'étude de la Bible et du Talmud. Le jour où l'enfant faisait, pour la première fois, son entrée à l'école était un jour de fête pour les parents et la communauté tout entière. Cette étude minutieuse, constante, du Talmud représentait, il est vrai, toute la culture intellectuelle des Juifs, mais c'était aussi

leur suprême consolation, la sauvegarde de leur unité religieuse, l'unique refuge qui leur avait été laissé jusqu'alors.

Ce refuge aussi devait leur être ravi, on les empêcha même d'étudier. Ce coup douloureux leur fut porté par un Juif renégat, *Donin* ou *Dunin*, de La Rochelle. Comme Donin avait exprimé des doutes sur la valeur du Talmud, et, en général, sur l'authenticité de la loi orale, il fut excommunié. Il se détacha alors complètement du judaïsme, se fit baptiser sous le nom de *Nicolas*, et n'eut plus qu'un désir, celui de se venger de ses anciens coreligionnaires. A l'instigation probable du clergé, il excitait sans cesse la foule contre les Juifs et leurs livres sacrés, et provoqua ainsi les mas-sacres de l'Anjou et du Poitou. Mais sa soif de vengeance n'était pas encore satisfaite. Il se rendit auprès du pape Grégoire IX et accusa devant lui le Talmud de dénaturer le sens des prescriptions bibliques, de présenter Dieu sous des images burlesques, de proférer des blasphèmes contre le fondateur du christianisme et sa mère, et d'être respecté par les rabbins plus que la Bible ; il ajouta que le Talmud seul maintenait les Juifs dans leurs erreurs, et que sans ce recueil ils se seraient convertis depuis longtemps au christianisme.

Il est hors de doute que le Talmud, composé sans aucun esprit de critique scientifique ou historique, contient toute espèce de propos. Par un respect exagéré pour les anciens docteurs, ceux qui ont mis en ordre les matériaux de ce vaste recueil ont cru devoir y admettre la moindre parole, sérieuse ou plaisante, jeu d'imagination ou facétie, qui avait échappé aux tannaïm et aux amoraïm. C'était certainement une faute, ou, du moins, une grave imprudence, car, pour nuire aux Juifs, on a feint de donner la même valeur à tout le contenu du Talmud et de mettre sur le même rang de simples badinages et des prescriptions importantes. Bien souvent, à travers les siècles, l'accusation que Nicolas Donin a dirigée le premier contre le Talmud a été reprise par d'autres ennemis des Juifs et a eu souvent les plus désastreuses conséquences.

Pour prouver son dire, Nicolas Donin réunit des extraits du Talmud, qu'il fit suivre de trente-cinq chefs d'accusation. On y lit, entre autres, que le Talmud enseigne des erreurs, des sottises et des absurdités, contient des blasphèmes contre Dieu, autorise les Juifs à tromper les chrétiens et injurie Jésus et l'Église. Comparés aux outrages déversés sur les Juifs par les évangélistes et les pères de l'Église jusqu'à saint Jérôme et saint Augustin, les rares passages du Talmud relatifs à Jésus, en supposant qu'ils s'appliquent vraiment au fondateur du christianisme, ne paraissent que d'innocentes plaisanteries. Mais, dans sa lutte contre la Synagogue, l'Église avait remporté la victoire, et, par conséquent, elle s'arrogeait le droit d'être d'une excessive susceptibilité. Quant aux assertions de Nicolas Donin d'après lesquelles le Talmud permettrait aux Juifs de tromper les chrétiens et de se délier de leurs serments, c'étaient d'impudents mensonges.

A la suite de l'accusation de Nicolas Donin, le pape Grégoire IX adressa des bulles aux évêques de France, d'Angleterre, de Castille, d'Aragon et du Portugal pour leur ordonner de confisquer tous les exemplaires du Talmud, pendant que les Juifs seraient réunis dans leurs synagogues, et de les remettre aux dominicains et aux franciscains. Les souverains de ces pays devaient prêter main-forte aux évêques. Les prieurs des dominicains et des franciscains étaient chargés d'ouvrir une enquête sur le Talmud et, dans le cas où les accusations de Nicolas Donin seraient fondées, d'en brûler tous les exemplaires (juin 1239).

Ni en Espagne, ni en Angleterre, on ne tint compte des ordres de Grégoire IX. En France seulement, où le roi saint Louis était sous la domination du clergé, il fut

donné suite aux bulles papales. Les exemplaires du Talmud furent saisis et transportés à Paris, et l'enquête commença. Sur l'ordre du roi, une controverse devait avoir lieu sur les différents chefs d'accusation entre Nicolas Donin et quatre rabbins. Ces quatre défenseurs du Talmud étaient Yehiel (ou Vivo) de Paris, Moïse de Coucy, de retour, alors, de son voyage en Espagne, Juda ben David de Melun, et Samuel ben Salomon de Château-Thierry. La controverse eut lieu publiquement (le 25 juin 1240), en langue latine, à la cour du roi, en présence de plusieurs évêques et dominicains et devant la reine mère, Blanche de Castille. Comme, parmi les quatre défenseurs, Yehiel savait probablement le mieux le latin, il fut chargé par ses collègues de porter la parole dans ce colloque.

Se référant à la Constitution des papes, qui garantissait aux Juifs toute liberté dans leurs affaires intérieures, et faisant observer que le Talmud était pour eux un livre absolument indispensable, plus précieux que leur vie même, Yehiel refusa d'abord de prendre part à la controverse. Il ne s'y décida que sur les instances de la reine mère et après qu'elle eut affirmé que la vie d'aucun Juif n'était en danger. Nicolas Donin voulut alors lui faire jurer qu'il répondrait selon sa conscience et qu'il n'essaierait pas d'échapper à des questions embarrassantes par des subterfuges. Mais sur l'observation de Yehiel qu'il n'avait jamais prêté serment et qu'il ne voulait pas invoquer inutilement le nom de Dieu, la reine mère l'en exempta.

La discussion tourna autour de ces deux points : le Talmud contient-il des blasphèmes contre Dieu et des assertions contraires à la morale ? Contient-il des blasphèmes contre Jésus ? Après avoir réfuté divers arguments produits contre le Talmud, Yehiel convint que ce recueil renfermait, en effet, des attaques contre un Jésus, fils de Panthéras, mais il affirma que ce personnage n'avait rien de commun avec Jésus de Nazareth. Yehiel était de bonne foi dans son affirmation, le passage prêtant très facilement à l'erreur. Il ajouta que ni saint Jérôme ni les autres Pères de l'Église qui avaient connu le Talmud ne lui avaient jamais reproché d'outrager le christianisme, et que c'était par pure malveillance, et dans le désir de se venger, que Nicolas Donin avait dirigé ces accusations contre ses anciens coreligionnaires et leur code religieux.

Pendant deux jours, Yehiel réfuta les arguments de Donin, et pendant ces deux jours, toute la communauté de Paris pria et jeûna, pour que Dieu détournât d'elle le danger qui la menaçait. Le troisième jour, on fit venir Juda de Melun, qui avait été tenu jusque-là au secret pour l'empêcher de s'entendre avec Yehiel ; il se trouva d'accord avec Yehiel sur les principales questions. On ne fit pas comparaître les deux autres rabbins.

Un instant, les Juifs purent espérer que l'orage serait écarté de leur tête; ils étaient parvenus à gagner à leur cause un prélat influent, qui leur avait promis de les faire entrer de nouveau en possession des livres confisqués. Malheureusement, ce prélat mourut, et sa mort fut considérée, ou présentée au roi par les moines, comme une punition divine, parce qu'il s'était montré favorable aux Juifs. Encore une fois l'iniquité triompha; le Talmud fut condamné, et vingt-quatre charretées d'exemplaires furent brûlés publiquement à Paris (1242). Ce douloureux événement affligea profondément les Juifs, beaucoup d'entre eux célébrèrent pendant longtemps par des jeûnes ce triste anniversaire, et deux jeunes savants, Abraham Bedarsi, de la Provence, et Meir, de Rothenbourg, en Allemagne, en perpétuèrent le souvenir dans de touchantes élégies.

Un peu plus tard, quand le pape Innocent IV eut été informé que les Juifs avaient pu arracher au feu un certain nombre d'exemplaires du Talmud, il ordonna au roi de France de procéder à de nouvelles perquisitions. C'est ainsi qu'on fit en France, à plusieurs reprises, des autodafés de livres hébreux.

A force de voir l'Église traiter les Juifs en réprouvés et multiplier contre eux les lois restrictives, le peuple les croyait capables de tous les crimes. Au moment où les Mongols et les Tartares, ces sauvages guerriers de Gengis Khan, envahissaient l'Europe, ravageaient la Russie et la Pologne et étendaient leurs incursions jusqu'en Allemagne, on répandit le bruit que les Juifs étaient secrètement d'accord avec eux. Au lieu de s'attaquer à Frédéric II et au pape, dont les querelles constantes facilitaient singulièrement les progrès de ces terribles conquérants, la colère populaire s'en prenait aux Juifs. Sans doute, il y avait dans les rangs des Mongols quelques soldats juifs, originaires du Khorassan, ou, comme le rapportait la légende, des dix tribus qui s'étaient établies dans les gorges des monts Caspiens. Mais les Juifs allemands savaient-ils seulement que l'armée ennemie renfermait un certain nombre de leurs coreligionnaires? On peut en douter. Quoi qu'il en soit, le bruit se répandit que les Juifs d'Allemagne avaient trahi leur pays, et qu'au lieu de livrer aux Mongols des aliments empoisonnés, comme ils en avaient donné l'assurance à leurs compatriotes, ils avaient essayé de leur remettre des tonneaux remplis d'armes. Cette accusation servit de prétexte à d'atroces cruautés.

Après la persécution violente, la persécution légale. Dans la pensée de l'Église, la situation des Juifs au milieu de la société chrétienne était sans doute encore trop belle, elle se croyait donc dans l'obligation de la rendre plus misérable. Jusqu'alors, la médecine avait été surtout pratiquée par des Juifs. Presque chaque prince avait son médecin juif. Aux yeux de l'Église, l'influence que les médecins pouvaient avoir sur les malades était un danger pour le christianisme, et, au concile de Béziers (1246), elle résolut d'interdire à tout médecin juif de donner ses soins à un chrétien. Cette interdiction fut renouvelée à un autre concile, tenu dans le sud de la France. Et cependant, c'étaient les Juifs qui avaient principale-ment donné l'impulsion aux études médicales dans la Provence. Toute la famille des Tibbonides, l'aïeul, le fils et le petit-fils, avaient enseigné la médecine à des chrétiens, et maintenant on voulait défendre à un membre de cette famille, à Moïse (établi à Montpellier vers 1250-1260), qui avait traduit de nombreuses oeuvres médicales et philosophiques, de soigner un chrétien !

Mais, malgré les foudres dont ils étaient menacés, les chrétiens ne se soumettaient que difficilement à l'ordre de l'Église. Quand on sent sa vie en danger, on est tenté parfois d'oublier son salut éternel, et comme les médecins juifs étaient renommés pour leur expérience, les malades chrétiens continuaient de les consulter. Ainsi, le comte du Poitou et de Toulouse, frère de saint Louis, qui avait une maladie d'yeux, sollicita les soins d'un oculiste juif, Abraham d'Aragon. A Montpellier aussi, où se trouvait à cette époque une école de médecine célèbre, les médecins juifs pouvaient continuer d'être examinateurs, praticiens et même professeurs.

En Angleterre, où régnait alors Henri III (1216-1272), les Juifs soutiraient comme ils avaient souffert sous le roi précédent, Jean sans Terre. Sans doute, Henri III favorisait l'immigration des Juifs dans son royaume et les protégeait quelquefois contre le fanatisme du clergé. Mais il était léger, prodigue, et il avait besoin de beaucoup d'argent ; il obligea les Juifs à lui en fournir. Il plaça toutes les

communautés juives d'Angleterre sous l'autorité d'un grand rabbin, dont la principale fonction consistait, aux yeux du roi, à faire rentrer la taxe imposée aux Juifs. Un jour qu'il avait besoin d'une somme élevée, il convoqua même un parlement juif, qu'il chargea de lui trouver l'argent qui lui était nécessaire. Quand il eut suffisamment pressuré les Juifs, pensant ne plus pouvoir rien tirer d'eux, il les donna en gage à son frère Richard, qui les ménagea encore moins que le roi Henri.

On peut juger par les chiffres suivants quels lourds impôts Henri III faisait peser sur les Juifs d'Angleterre. Dans l'espace de sept ans, ils durent lui payer 422.000 livres sterling. Un seul juif, Ahron de York, fut obligé de verser au roi, dans ces sept ans, 30.000 marcs d'argent, et à la reine 200 marcs d'or.

Aux exactions royales venaient s'ajouter encore, pour les Juifs d'Angleterre, les vexations de l'Église. A la suite des démarches pressantes du clergé, le roi défendit aux Juifs de construire de nouveaux temples et de réciter les prières à haute voix dans leurs synagogues, et il leur enjoignit très sévèrement de porter toujours, et d'une façon visible, le signe distinctif sur leurs vêtements. La situation était telle que le grand rabbin Elias déclara, au nom de tous ses coreligionnaires d'Angleterre, qu'ils ne pouvaient plus supporter les souffrances qu'on leur infligeait et qu'ils demandaient l'autorisation d'émigrer. Quelque triste et douloureux qu'il fût, l'exil se présentait pour ces malheureux comme la délivrance. Mais on refusa même de les laisser partir, et ils furent forcés de rester malgré eux en Angleterre.

A en juger superficiellement, et surtout quand on les compare à leurs coreligionnaires d'Angleterre, de France et d'Allemagne, les Juifs d'Espagne se trouvaient à cette époque dans une situation très satisfaisante. En Castille, ils étaient alors gouvernés par le roi Alphonse X (1252-1284), que ses contemporains avaient surnommé le Sage, et qui était, en effet, un ami de la science et un esprit libéral. Quand il marcha, eu sa qualité de prince héritier, contre Séville, il avait des Juifs dans son armée, et après la victoire, au moment de partager les terres à ses soldats, il n'oublia pas les Juifs. Il répartit entre eux les champs d'un village qu'il leur donna en entier, et qui prit le nom de **village des Juifs**, *Aldea de los Judios*. Les Juifs de Séville, qui vivaient malheureux sous les Almohades, ayant sans doute accueilli avec joie son entrée dans la ville conquise, Alphonse les traita avec bienveillance et leur donna trois mosquées pour les transformer en synagogues. Comme témoignage de leur reconnaissance, les Juifs de Séville lui offrirent une clef admirablement travaillée, sur laquelle était gravée cette inscription en hébreu et en espagnol : *Le Roi des rois ouvre, le roi du pays va entrer*.

Quand il eut pris les rênes du gouvernement, Alphonse X confia des fonctions publiques à des Juifs. Il eut comme ministre des finances un savant talmudiste, Don Meïr de Malea, qui porta le titre d'almorazif. Son fils Don Zog (Isaac) lui succéda dans cette dignité. Le médecin du roi, qui était en même temps son astronome et son astrologue, était également un Juif, Don Juda ben Moïse Koben. Il se trouvait, à ce moment, en Espagne, peu de savants chrétiens comprenant l'arabe. Des Juifs traduisaient les ouvrages arabes en castillan, et des clercs traduisaient alors la version castillane en latin. Alphonse X employa un chantre de la synagogue de Tolède, Don Zog ibn Sid, à la rédaction de tables astronomiques, appelées, depuis, **tables alphonsines**, et qu'on pourrait désigner à plus juste titre sous le nom de tables de Zog ou Sid. On trouve encore

un autre savant juif à la cour de Castille, Samuel Hallévi (Aboutafia Alawi ?), qui attacha son nom à une clepsydre, qu'il avait confectionnée sur l'ordre du roi.

On pourrait conclure de la prédilection marquée par le roi pour les savants juifs qu'il traitait leurs coreligionnaires avec équité. Il n'en était rien. Les préjugés du temps avaient également exercé leur influence néfaste sur Alphonse X, qui restreignit l'activité des Juifs par une législation oppressive, les considérant comme une classe inférieure. On ne sait pas si la législation wisigothe, cette source empoisonnée à laquelle s'alimentait sans cesse la haine des Espagnols contre les Juifs, avait été traduite en castillan sur son ordre ou sur l'ordre de son père, mais il est certain qu'Alphonse X promulgua lui-même plusieurs édits contre les Juifs.

Dans le code qu'il publia en castillan pour être appliqué aux divers peuples de son royaume (1257-1266), il ajouta un chapitre relatif aux Juifs, où on lit, entre autres : *Quoique les Juifs ne croient pas au Christ, ils sont quand même tolérés dans les pays chrétiens, afin qu'ils rappellent à tous qu'ils descendent de ceux qui ont crucifié Jésus.* On y lit aussi que *les Juifs étaient honorés autrefois et appelés le **peuple de Dieu**, mais qu'ils s'étaient avilis par le crime commis sur Jésus ; aucun Juif ne peut donc exercer un emploi public ou être revêtu d'une dignité en Espagne.* Alphonse X accueillit dans son code toutes les lois d'exception que la malveillance des Byzantins et des Visigoths avait inventées contre les Juifs, il y ajouta même d'autres restrictions. Il ordonna aux Juifs et aux Juives de porter un signe distinctif à leur coiffure, déclarant passibles d'une amende ou de la flagellation ceux qui contreviendraient à cet ordre. Juifs et chrétiens ne pouvaient ni manger ensemble, ni se baigner ensemble. Alphonse le Sage ajouta également foi à cette fable ridicule que les Juifs crucifiaient tous les ans un enfant chrétien, le vendredi saint. Pourtant, le pape Innocent IV lui-même avait déclaré cette accusation mensongère et proclamé l'innocence des Juifs. Mais, dès qu'un pape élevait la voix en faveur des Juifs, on ne croyait plus à son infailibilité. Aussi Alphonse X renouvela-t-il contre les Juifs l'interdiction de se montrer dans les rues le vendredi saint ; il menaça de mort ceux qui crucifieraient même une figure de cire. Mais voici une singularité encore plus étrange. Alphonse X, qui avait attaché un médecin juif à sa personne, interdit aux chrétiens de se servir de remèdes préparés par un Juif ! Il faut cependant ajouter qu'il défendit de profaner les synagogues, d'imposer aux Juifs le baptême par contrainte, de les faire comparaître devant les tribunaux pendant leurs fêtes, et il les dispensa des cérémonies burlesques qui accompagnaient la prestation du serment dans certains pays, ne les obligeant qu'à poser simplement la main sur la Thora.

Pour le moment, toutes ces lois restaient sans conséquence pratique ; Alphonse X ne les mettait pas en vigueur. Mais plus tard, elles furent appliquées et contribuèrent à rendre le séjour de l'Espagne très douloureux pour les Juifs.

En Aragon, les Juifs étaient bien plus malheureux que dans la Castille. Le roi d'Aragon, Jacques Ier, qui possédait des propriétés dans le midi de la France, avait des entrevues fréquentes avec saint Louis ou ses conseillers et apprenait d'eux à opprimer les Juifs. De plus, il avait souvent besoin de l'indulgence de son confesseur Raimond de Peñaforte, et il cherchait à gagner ses bonnes grâces au détriment de la tranquillité des Juifs. On sait que de Peñaforte était hanté du désir de convertir juifs et musulmans. Sous son impulsion, les dominicains apprenaient avec ardeur l'arabe et l'hébreu, dans l'espoir de conquérir plus facilement les âmes juives.

Parmi les dominicains, le premier qui essayât de convertir les Juifs par la prédication fut un renégat, *Pablo Christiani*. Partout où il passait, dans le midi de la France comme dans d'autres régions, il provoquait les Juifs à des controverses publiques, pour leur démontrer que leurs livres saints annonçaient déjà la divinité de Jésus et sa mission messianique. Devant l'inanité de ses efforts, son chef, Raimond de Peñaforte, résolut d'organiser à la cour une controverse entre Pablo et un des plus célèbres rabbins de l'époque, Nahmani, de Girone, sur la valeur comparative du judaïsme et du christianisme. Le roi Jayme, se conformant au désir du général des dominicains, invita Nahmani, connu sous le nom de Maître Astruc de Porta, et plusieurs autres rabbins, à venir prendre part à un colloque public, à Barcelone (1263). Nahmani y consentit, à condition, cependant, qu'il eût toute liberté pour exprimer sa pensée. Sur la recommandation que lui fit Raimond de Peñaforte de ne proférer aucune parole injurieuse pour le christianisme, Nahmani répondit avec dignité que lui aussi connaissait les convenances. Et, de fait, il représenta le judaïsme à la cour chrétienne d'Aragon avec autant d'honneur qu'autrefois Philon d'Alexandrie devant un empereur païen.

Pendant quatre jours, à partir du 20 juillet, Nahmani et Pablo Christiani discutèrent ensemble dans le palais du souverain, en présence de toute la cour, des hauts dignitaires de l'Église, de la noblesse et du peuple. Pour éviter les trop nombreuses digressions, Nahmani avait proposé, dès l'abord, de délimiter avec précision le champ de la discussion. Il s'agissait, selon lui, de s'en tenir à l'examen des questions suivantes : le Messie est-il déjà arrivé ? D'après la Bible, le Messie doit-il être un dieu ou un simple mortel ? Enfin, à laquelle des deux religions faut-il accorder la préférence ? La proposition de Nahmani une fois admise, Pablo essaya de prouver par des passages de l'Aggada que le Talmud admettait la divinité de Jésus. Mais Nahmani affirma que l'Aggada ne représente nullement la tradition et que les Juifs ne sont pas tenus d'y croire, assertion que son adversaire lui reprochait comme hérétique. Plus hardie encore paraissait cette déclaration de Nahmani qu'il préférait au Messie le roi chrétien devant lequel il parlait. Invité à expliquer sa pensée, il dit qu'il y avait plus de mérite pour les Juifs à observer leur religion dans l'exil, sous un prince chrétien, au milieu des persécutions et des humiliations, que sous le règne du Messie, c'est-à-dire d'un souverain juif puissant et illustre, dans la liberté et l'indépendance. Pour prouver que le Christ n'était pas le Messie, Nahmani rappela, comme l'avaient déjà fait d'autres polémistes, que, d'après les prophètes, toute discorde et toute guerre auront disparu à l'époque messianique et que les hommes vivront entre eux comme frères. Or, dit Nahmani, depuis l'avènement du christianisme, les guerres sont peut-être devenues plus fréquentes, les chrétiens étant aussi belliqueux que les autres nations, et, en se tournant vers le roi, il ajouta : *Il me semble, ô roi, que cela te paraîtrait dur, ainsi qu'à tes chevaliers, de te soumettre aux exigences de l'âge messianique et de renoncer à guerroyer.*

Effrayés de la franchise avec laquelle Nahmani s'était exprimé sur le christianisme pendant les trois premiers jours du colloque, ses coreligionnaires ainsi que des chevaliers et des bourgeois chrétiens de Barcelone, qui portaient de l'intérêt aux Juifs, lui conseillaient de mettre fin à la controverse. Nahmani était tout disposé à suivre leur conseil, mais, sur l'ordre du roi, le tournoi continua. Le docteur juif en sortit triomphant, et quand le roi le reçut en audience privée, il lui dit qu'il n'avait jamais entendu défendre une mauvaise cause avec autant d'esprit et de chaleureuse conviction.

Par amour-propre et aussi pour maintenir le prestige du christianisme, les dominicains répandirent le bruit que, dans l'impuissance de réfuter les arguments de Pablo, Nahmani s'était enfui secrètement de Barcelone. Naturellement, cela était faux. Nahmani avait prolongé, au contraire, son séjour à Barcelone pour recevoir le roi et les dominicains, qui devaient aller visiter la synagogue. En effet, ils y vinrent le samedi qui suivit la fin du colloque. Là, de Peñaforte recommença à argumenter contre le judaïsme, affirmant, entre autres, que la Trinité pouvait être expliquée par le vin, qui avait à la fois de la couleur, de la saveur et du bouquet et était cependant un. Il ne semblait pas difficile de réfuter de tels raisonnements. Avant de partir, Nahmani fut reçu une seconde fois par le roi, qui lui offrit des présents comme témoignage de son estime.

Malgré son échec à Barcelone, Pablo Christiani ne perdit pas espoir de convaincre les Juifs, dans des colloques publics, de la supériorité du christianisme. Muni de lettres royales (du mois d'août 1263) par lesquelles il était ordonné à toutes les communautés juives d'Aragon et dépendances de soutenir des controverses avec lui, s'il le désirait, dans les synagogues ou d'autres réunions publiques, de l'écouter avec calme, de répondre avec modération à toutes ses questions et de lui remettre les livres dont il pourrait avoir besoin pour son argumentation, Pablo essaya dans bien des villes son système de conversion. Il fut partout accueilli très froidement par ses anciens coreligionnaires. Changeant alors de tactique, il accusa le Talmud, où, peu auparavant, il avait prétendu trouver les dogmes de la religion chrétienne, de blasphémer Jésus et sa mère Marie.

À la suite de ses démarches, le pape Clément IV rendit une bulle pour ordonner de confisquer en Espagne tous les exemplaires du Talmud, et, dans le cas où l'accusation portée contre cet ouvrage serait fondée, de les brûler. Le roi Jayme atténua en partie la bulle papale, il exigea seulement que les passages incriminés ; fussent effacés. La commission de censure, composée de l'évêque de Barcelone, de Raimond de Peñaforte et de trois autres dominicains, signala les passages prétendus outrageants pour le christianisme. C'était alors la première fois que les dominicains exerçaient en Espagne la censure contre le Talmud. Si ce livre n'a pas été brûlé comme en France, les Juifs en furent sans doute redevables au dominicain Raymond Martini, un des membres de la commission, qui croyait avoir découvert dans le Talmud des passages favorables au christianisme ; et, par conséquent, ne voulait pas détruire un recueil aussi précieux.

Après avoir sévi contre le Talmud, les dominicains ne pouvaient pas laisser impuni le savant rabbin qui l'avait si vaillamment défendu au colloque de Barcelone. Du reste, Nahmani venait de leur fournir un nouveau grief contre lui. Pour mettre fin aux vantardises de Pablo Christiani et des dominicains, qui, dans l'espoir d'amener plus facilement les Juifs au baptême, déclaraient qu'ils étaient sortis victorieux de la controverse, il publia, avec l'autorisation de l'évêque de Gironne, un compte rendu véridique, en hébreu, du colloque de Barcelone, et le répandit parmi ses coreligionnaires. Sur l'affirmation de Pablo que cet écrit outrageait le christianisme, Raimond de Peñaforte en dénonça l'auteur au roi. Don Jayme fut obligé de tenir compte de l'accusation du fanatique dominicain, mais, comme s'il s'était méfié de l'impartialité des adversaires de Nahmani, il fit comparaître le savant juif devant une commission spéciale, au lieu de le laisser juger par le tribunal ordinaire des dominicains, et assista lui-même aux débats. Il fut facile à Nahman de prouver qu'il n'avait reproduit dans son compte rendu que les assertions émises publiquement pendant la controverse, en présence du roi et de Peñaforte lui-même.

Quoique convaincus de la justice de la cause de Nahmani, le roi et la commission n'osaient pas l'acquitter complètement, de peur d'exciter la colère des dominicains ; ils le condamnèrent à s'exiler pendant deux ans de sa ville natale et à livrer son ouvrage aux flammes. Cette sentence semblait trop douce aux dominicains, qui auraient voulu faire citer Nahmani devant leur propre tribunal et lui infliger un châtement rigoureux. Mais Don Jayme s'y opposa, il accorda même à Nahmani une sorte de privilège, en vertu duquel le vaillant champion du colloque de Barcelone ne pouvait être jugé pour toute question relative à ce colloque qu'en présence du souverain (avril 1265).

Irrités de la fermeté du roi, qui se refusait à abandonner Nahmani à leur discrétion, les dominicains en appelèrent au pape Clément IV. Celui-ci se joignit avec empressement à Peñaforte (en 1266) pour demander une punition exemplaire contre le Juif qui avait osé soutenir la supériorité du judaïsme sur le christianisme ! Dans la crainte que le roi ne cédât, à la fin, aux instances de ses ennemis, Nahmani, âgé alors de soixante-dix ans, abandonna son pays, ses deux fils, son école et tous ses amis pour prendre le chemin de l'exil ; il se rendit dans la Terre-Sainte. Là, d'amères déceptions l'attendaient. Comme autrefois Juda Hallévi, il fut profondément affligé de l'état de dévastation et de morne tristesse dans lequel il trouva le pays et la ville de ses rêves. Quelques années auparavant, en 1260, sous le sultan Houladjou, les Mongols ou Tartares avaient entièrement ravagé cette contrée. *Plus un endroit est sacré, s'écria Nahmani avec désespoir, plus il est dévasté ; c'est Jérusalem qui offre le plus de ruines.* Parmi les habitants juifs de la cité sainte, les uns avaient été tués, les autres s'étaient enfuis, emportant les rouleaux de la Loi à Sikem. Après le départ des Mongols, on trouva à Jérusalem environ deux mille musulmans et trois cents chrétiens, mais il n'y avait plus qu'une ou deux familles juives. Assis tristement sur la montagne des Oliviers, en face des ruines de l'ancien temple, Nahmani exhala en vers empruntés à d'autres poètes sa douleur sur l'aspect désolé des lieux saints.

Pour rendre un peu de vie à cette Terre-Sainte à laquelle il avait fait autrefois une si large place dans ses rêves, Nahmani y éleva des synagogues, organisa des communautés et fonda une école. Bientôt, il se vit entouré de nombreux disciples, dont plusieurs étaient venus de la région de l'Euphrate, et parmi lesquels se trouvaient aussi, dit-on, des caraites, entre autres le célèbre Ahron ben Joseph, l'ancien. Quoique particulièrement familiarisé avec la science talmudique, Nahmani, en sa qualité d'enfant de l'Espagne, possédait encore assez d'autres connaissances pour pouvoir jeter des semences fécondes dans le terrain, depuis si long-temps en friche, des pays d'Orient. Même la doctrine cabalistique, qu'il fut le premier à implanter dans cette contrée, rendit des services à ses coreligionnaires orientaux, parce qu'elle enrichit leur esprit d'idées qui leur étaient totalement inconnues et les habitua à raisonner et à réfléchir. Ce fut en Palestine, et dans le but de réveiller chez les Juifs de ce pays le goût de l'exégèse biblique, que Nahmani composa son commentaire sur la Tora, où l'on retrouve l'esprit original et les sentiments généreux et, élevés, mais aussi les rêveries mystiques de l'auteur. Car, à l'exemple d'un grand nombre de ses prédécesseurs, Nahmani voulait trouver ses conceptions et ses idées dans le texte sacré, et il l'interpréta, par conséquent, dans le sens de ses propres vues. Nahmani avait laissé en Espagne de nombreux disciples, dont le plus remarquable fut Salomon ben adret. Celui-ci contribua, pour une grande part, à imprimer au judaïsme espagnol de son temps la marque des idées personnelles de son maître. Attachement inébranlable et passionné pour le judaïsme,

vénération profonde pour le Talmud, goût de dilettante pour les sciences profanes et la philosophie, respect pour la Cabale comme pour une doctrine de la plus haute antiquité, tels sont les principaux traits qui caractérisent Nahmani et, après lui, les rabbins de l'Espagne. Il faut y ajouter un désir ardent de revoir la Terre-Sainte et de s'y établir, désir qui grandit avec les maux dont les Juifs souffraient alors.

Ces maux, en vérité, augmentaient d'année en année. Si l'histoire juive voulait suivre pas à pas les chroniques, les mémoires et les martyrologes, on n'y lirait que le récit d'atroces tueries, on y verrait le sang couler à flots, les cadavres s'entasser, et princes et peuples remplir les fonctions de bourreaux. En effet, du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, les persécutions des Juifs se multiplient avec une effrayante rapidité, le fanatisme populaire, la cupidité des rois, la jalousie des marchands s'unissent pour les opprimer, les abreuver d'humiliations et d'outrages et les pousser au désespoir. Les pillages succèdent aux pillages, les massacres aux massacres ; selon l'expression du prophète, *le peuple juif est asservi et écrasé, sans qu'il ouvre la bouche, il est égorgé comme un troupeau de moutons*, toutes les nations de l'Europe rivalisent entre elles pour l'injurier et le frapper.

En Allemagne, pendant la lutte qui éclata, à la mort de l'empereur Frédéric II, entre les Guelfes et les Gibelins. et se prolongea jusqu'au couronnement de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, les Juifs furent égorgés par milliers. Tous les ans, il y eut de nouveaux massacres à Wissembourg, Magdebourg, Arnstadt, Coblenze, Sinzig, Erfurth, et dans bien d'autres villes de l'Allemagne. Des familles entières mettaient leur gloire à brûler le plus de Juifs possible et s'intitulaient fièrement **rôtisseurs de Juifs**, *Judenbreter*. Au lieu d'arrêter ces excès, le clergé semblait, au contraire, y encourager le peuple par les humiliations avilissantes qu'il imposait aux Juifs. Ainsi, pour exposer les Juifs plus sûrement à la risée et aux insultes de la populace, le concile de Vienne (1264), présidé par un légat du pape, décida qu'à la place de la rouelle, ils porteraient un chapeau pointu ou une coiffure en forme de corne.

En France, le souverain lui-même allait au-devant des vœux de l'Église pour avilir et humilier les Juifs. Une année avant son départ pour Tunis, où il trouva la mort, saint Louis, sur le conseil de son favori Pablo Christiani, obligea les Juifs à porter sur la poitrine et dans le dos un morceau d'étoffe rouge ou jaune, en forme de roue, *afin que de tous les côtés les infâmes pussent être reconnus de loin*.

Aux confins même de l'Europe et de l'Asie, l'Église poursuivait les Juifs de sa haine. Jusqu'alors, les Hongrois et les Polonais avaient laissé les Juifs vivre en paix dans leurs contrées, parce qu'avec leur humeur belliqueuse et leurs mœurs presque sauvages ils n'avaient pas beaucoup d'aptitude pour tirer profit des produits de leur pays, et que les Juifs seuls savaient utiliser, au grand avantage de tous les habitants, les richesses des terres qui s'étendaient le long du bas Danube, de la Fistule et des deux côtés des Carpates. Aussi, malgré l'opposition de la papauté, les Juifs occupaient-ils en Hongrie de nombreux emplois publics, ils avaient la ferme du sel, des impôts et souvent des terres. Le roi de Hongrie Béla IV les maintint dans leurs emplois et introduisit même dans son pays le Règlement de Frédéric le Belliqueux, qui protégeait les Juifs contre les violences du peuple et du clergé et leur accordait une juridiction spéciale. Hais, à la suite de l'intervention de la papauté, cette situation changea brusquement. Des légions de dominicains et de franciscains envahirent les contrées des Carpates, en partie pour prêcher une croisade contre les Mongols, en partie pour ramener les schismatiques de l'Église grecque sous la domination du pape. Pour atteindre

leur but, il fallait avant tout réchauffer la foi trop tiède des Hongrois et leur inculquer des sentiments de fanatisme et d'intolérance. Sous leur impulsion, des prélats de la Hongrie et de la Pologne méridionale se réunirent en synode à Ofen (sept. 1279), sous la présidence du légat du pape, et promulguèrent des lois restrictives contre les Juifs de la Hongrie, de la Pologne, de la Dalmatie, de la Croatie, de la Slavonie, de la Lodoménie et de la Galicie. Il fut interdit d'affermier quoi que ce fût aux Juifs ou de leur confier des fonctions publiques, *parce qu'il était dangereux de les laisser demeurer avec des chrétiens et entretenir avec eux des relations cordiales*. Le synode d'Ofen recommanda aussi de faire porter aux Juifs des deux sexes, en Hongrie, un morceau d'étoffe rouge, en forme de roue, attaché sur le côté gauche de la poitrine. Comme, à côté des Juifs, le clergé avait encore à combattre, en Hongrie, les musulmans et les schismatiques, et que les Magyars et les Polonais n'étaient pas encore inféodés à l'Église, les édits du synode contre les Juifs n'étaient pas appliqués très rigoureusement. C'est seulement cinquante ans plus tard que le dernier roi de la famille des Arpades, Ladislas IV, donna à ces édits force de loi en Hongrie.

Dans la Péninsule ibérique également, la présence des musulmans empêchait l'Église de se montrer trop tracassière envers les Juifs, et ceux-ci continuaient d'exercer des fonctions publiques dans ce pays, en dépit de la législation restrictive qui les en excluait. On a vu plus haut qu'Alphonse X avait pour trésorier Don Zag de Malea, fils de Don Meir, et quoique le pape Nicolas III l'en blâmât (1279), il conserva néanmoins ce fonctionnaire. Si, plus tard, il traita Don Zag et ses coreligionnaires avec dureté, il faut peut-être en chercher la cause dans les événements politiques autant que dans ses préjugés contre les Juifs. En effet, le fils d'Alphonse X, l'infant Don Sanche, dont les rapports avec son père étaient très tendus, contraignit un jour le ministre juif à lui remettre la caisse de l'État. Dans sa colère, le roi fit arrêter Don Zag, qui fut conduit, chargé de chaînes, à travers la ville où se trouvait alors Don Sanche. Celui-ci essaya en vain de sauver le malheureux almoxarif ; son père resta impitoyable et fit exécuter Don Zag (1280). Il châtia même tous les coreligionnaires de Don Zag, bien innocents cependant de la faute de son ministre. Un jour de sabbat, il les fit tous jeter en prison et les condamna à de fortes amendes. Mal lui en prit de cette injustice. Car son fils, qui sentait bien que, dans l'intention de son père, l'exécution de Don Zag et la persécution des Juifs devaient être pour lui un châtiment et une leçon, s'en irrita et se révolta ouvertement contre Alphonse X ; la majeure partie de la noblesse, du peuple et du clergé se déclara pour lui. Alphonse X en mourut de chagrin.

Sous le règne de Don Sanche, la situation des Juifs fut tolérable ; elle varia cependant avec les caprices du roi. Don Sanche réforma la perception des impôts prélevés sur les Juifs. Jusqu'alors, chaque Juif versait pour lui et sa famille, comme capitation, une taxe de 3 maravédís (environ 2 francs). Sur l'ordre de Don Sanche, des délégués de toutes les communautés juives se réunirent à Huete, et, là, le roi leur indiqua la somme totale que les habitants juifs de chaque province seraient tenus, dorénavant, de verser au Trésor ; il laissait aux délégués le soin de faire la répartition entre les communautés et les familles (1290). Cette répartition engendra parfois des dissensions dans les communautés, car des membres, et souvent des plus riches, étaient quelquefois exemptés de tout impôt par le roi, ce qui aggravait la charge des autres.

D'après un recensement opéré à cette époque, la Castille comptait alors près de 850.000 Juifs, qui payaient au Trésor pour divers impôts 2.780.000 maravédís. Les Juifs formaient alors en Castille plus de quatre-vingts communautés

importantes, dont la plus considérable était celle de Tolède ; avec quelques petites localités voisines, elle comptait soixante-douze mille membres. On trouvait encore des communautés juives importantes à Burgos (29.000 âmes), Carrion (24.000 âmes), Cuenca, Valladolid et Avila.

Si la situation des Juifs était assez bonne, à cette époque, en Castille, elle était très satisfaisante dans le jeune royaume de Portugal, sous le règne des rois Alphonse III (1248-1279) et Denis (1279-1325). Protégés contre les lois oppressives de l'Église, les Juifs n'étaient pas obligés, comme dans d'autres contrées, de payer la dîme au clergé catholique ou de porter la rouelle, ils pouvaient même s'élever aux plus hautes dignités. Le roi Denis avait un ministre juif, nommé Juda, qu'il avait placé comme grand-rabbin (*arraby moor*) à la tête du judaïsme portugais. A diverses reprises, l'Église avait essayé de soumettre également les Juifs du Portugal au droit canon, mais elle s'était heurtée contre les sentiments d'équité et de tolérance des souverains. A la fin, pour donner une apparence de satisfaction au clergé, le roi Denis consentit à laisser introduire dans son royaume la législation restrictive forgée par la papauté contre les Juifs, mais il négligea le plus sou-vent de la faire appliquer.

## **Chapitre X — Progrès de la bigoterie et de la Cabale — (1270-1325)**

Malgré les efforts énergiques de l'Église, et surtout des dominicains, pour faire appliquer le droit canon dans la Péninsule ibérique avec la même rigueur que dans les autres pays de l'Europe, les Juifs de cette contrée conservèrent, pendant quelque temps encore, leur supériorité sur leurs autres coreligionnaires et surent mériter l'estime et le respect des souverains et du peuple par les services qu'ils leur rendaient et par la culture de leur esprit. C'est qu'à cette époque l'activité intellectuelle continuait d'être intense parmi les Juifs d'Espagne, ils se passionnaient encore pour les études religieuses et combattaient avec ardeur pour les vérités du judaïsme. Ils avaient alors à leur tête un savant d'une rare vigueur d'esprit, qui fit de l'Espagne juive, pour deux siècles encore, le centre intellectuel du judaïsme tout entier. Ce rabbin était *Salomon ben Adret*, de Barcelone (1245-1310).

Esprit net et pénétrant, caractère ferme et droit, Ben Adret était d'une nature douce et bienveillante et d'une foi inébranlable. Le Talmud n'avait point de secret pour lui, il en connaissait tous les dédales et était familiarisé avec tous les commentaires des écoles française et espagnole. Grâce à son bon sens, il se tenait éloigné, dans son enseignement talmudique, des arguties et des subtilités, et il n'admettait pas à la lettre les singularités et les excentricités de certaines *aggadot* ; il essayait d'en donner des interprétations raisonnables. Élevé en Espagne, il possédait naturellement quelques connaissances profanes, il se montrait même partisan de la philosophie, mais seulement en tant qu'elle gardait une attitude modeste et restait l'humble servante de la religion. Par contre, il professait, à l'exemple de son maître Nahmani, un respect profond pour la Cabale, mais conseillait cependant de ne pas l'enseigner publiquement ; il voulait qu'elle restât une science secrète.

Tel était l'homme auquel échet la très lourde responsabilité de tenir haut et ferme, à une époque troublée, le drapeau du judaïsme et de défendre sa religion contre les attaques des philosophes et les exagérations des cabalistes. Pendant

quarante ans, Ben Adret resta la plus haute autorité religieuse, non seulement pour les Juifs d'Espagne, mais aussi pour ceux de l'Europe et même d'Asie et d'Afrique. De tous les pays du monde, de la France et de l'Allemagne, de la Bohême et de l'Italie, et même de la Palestine et du nord de l'Afrique, on lui adressait des consultations religieuses. Cette influence considérable que Ben Adret exerçait sur ses coreligionnaires, il ne la devait pas seulement à sa vaste érudition, car d'autres rabbins de son temps étaient aussi des talmudistes instruits, et en Espagne même vivait à son époque un savant remarquable, Ahron Hallévi (né vers 1233 et mort après 1300). Mais on se soumettait volontiers à sa direction et on suivait ses conseils, parce qu'on savait qu'il défendrait vaillamment le judaïsme contre toute atteinte, qu'elle vint du dedans ou du dehors.

Du temps de Ben Adret, on voyait déjà se former la sombre nuée qui devait éclater, deux siècles plus tard, en un orage épouvantable sur les Juifs de la Péninsule ibérique. On sait que, dans l'espoir de convertir plus facilement les Juifs, le général des dominicains, Raimond de Peñaforte, avait organisé des écoles où les moines prêcheurs s'appliquaient à l'étude de l'arabe et de l'hébreu et se préparaient ainsi à combattre les Juifs avec plus de succès. Le premier de ces polémistes fut Raimond Martini. Il publia contre le judaïsme deux livres pleins de fiel, dont le titre indique clairement le but : *Capistrum Judaeorum* et *Pugio fidei* (*Muselière pour les Juifs, Poignard de la foi*). Martini savait mieux l'hébreu que saint Jérôme, et il était très versé dans la littérature biblique et rabbinique. Il avait étudié les aggadot talmudiques et les écrits de Raschi, d'Ibn Ezra, de Maïmonide et de Kimhi, pour en déduire la preuve que non seulement la Bible, mais aussi les ouvrages rabbiniques présentaient Jésus comme Messie et Fils de Dieu.

Quoique le **Poignard** de Raimond Martini ne fût pas bien effilé, il pouvait cependant devenir très dangereux. Car les chrétiens qui lisaient cet ouvrage ne savaient pas que le sens des passages talmudiques qu'ils y trouvaient était dénaturé, ils étaient surtout impressionnés par la vaste érudition que l'auteur y étale. Ben Adret craignait même que des Juifs fussent trompés par les raisonnements fallacieux de ce livre, et comme il avait des entretiens fréquents avec des polémistes chrétiens, et même avec Raimond : Martini, et qu'il avait appris ainsi à connaître les principaux arguments qui pouvaient être produits contre le judaïsme et en faveur du christianisme, il publia un opuscule où il réfute ces arguments. Dans cet écrit polémique, son ton reste calme et modéré, on n'y trouve ni amertume ni passion.

Bientôt une question plus grave s'imposa à l'attention de Ben adret. La lutte entre les maïmonistes et les antimaimonistes, entre la science et la foi, reprit, de son temps, avec une nouvelle ardeur, et le procès se compliqua cette fois de l'intervention des cabalistes. De nouveau on se demanda si les écrits de Maïmonide contenaient des hérésies ou non, s'il était permis de les étudier ou s'il fallait les condamner au feu. La question était résolue en Espagne et dans le sud de la France, où même les rabbins orthodoxes vénéraient la mémoire de Maïmonide et utilisaient ses idées pour l'affermissement des croyances religieuses. Mais le débat se rouvrit en Allemagne et en Italie et s'étendit jusqu'en Palestine. Jusqu'alors les Juifs d'Allemagne, enfermés dans le cercle étroit de l'étude du Talmud, étaient restés étrangers aux connaissances profanes. Les discussions qui avaient agité les esprits à Montpellier, à Saragosse et à Tolède n'étaient pas arrivées jusqu'à eux, et ils ignoraient totalement qu'outre son code religieux Maïmonide avait publié des écrits philosophiques. Ils

allaient être trou-blés, à leur tour, dans la sécurité de leur foi, et appelés à prendre part à la lutte des maïmonistes et des antimaimonistes.

A ce moment, vivait à Saint-Jean d'Acre un cabaliste de France ou des provinces rhénanes, nommé *Salomon Petit*, qui paraissait s'être imposé la tâche de faire décréter un nouvel autodafé pour les oeuvres de Maïmonide. Entouré de nombreux disciples, qu'il initiait aux mystères de la Cabale et auxquels il faisait des contes étranges pour les exciter contre la philosophie, il se croyait assez fort pour pouvoir condamner les recherches spéculatives et excommunier ceux qui défendraient les droits de la pensée. Mais il rencontra une opposition inattendue.

Les communautés juives de l'Orient avaient alors à leur tête un homme très énergique, Yischaï ben Hiskiyya, qui portait le titre de *prince* et *exilarque*. Son autorité s'étendait sur tous les Juifs palestiniens placés sous la domination musulmane, mais quoique Saint-Jean d'Acre se trouvât au pouvoir des croisés, il prétendait quand même être obéi de la communauté de cette ville. Admirateur de Maïmonide et ami de son petit-fils David, qui était le chef des Juifs d'Égypte, il écrivit à Salomon Petit qu'il sévirait contre lui s'il ne cessait pas ses attaques contre Maïmonide. D'autres savants joignirent leurs protestations à celle de Yischaï. Pour être libre de toute entrave, Salomon Petit repartit pour l'Europe, où il parvint à associer à sa campagne contre Maïmonide un grand nombre de rabbins, surtout en Allemagne.

Fort de l'appui de ces rabbins, Salomon Petit retourna en Palestine. En traversant l'Italie, il essaya de recruter de nouveaux adhérents, mais sans grand succès. Les communautés italiennes, qui jusque-là avaient été aussi ignorantes que celles d'Allemagne, commençaient alors de sortir de leur somnolence et puisaient précisément leurs idées dans les œuvres de Maimonide. Du reste, leur situation politique n'était pas mauvaise. Elles étaient plus tranquilles dans le voisinage du saint-siège que dans les pays de l'Europe centrale. C'est que l'Italie était alors divisée en petits États, qui étaient trop jaloux de leurs libertés pour supporter l'ingérence de l'Église dans leurs affaires intérieures. La ville de Ferrare avait accordé aux Juifs un Statut très libéral, qui contenait une disposition additionnelle en vertu de laquelle les chefs de la cité ne pouvaient abolir ce Statut, même sur la demande du pape. Charles d'Anjou, roi de Sicile, avait un médecin juif, Farag ibn Salomon, connu et très apprécié dans les milieux chrétiens sous le nom de Faragut. Il arrivait parfois aux papes eux-mêmes de transgresser les édits qu'ils avaient promulgués contre les Juifs. Ainsi, un des quatre papes qui s'étaient succédé dans un intervalle de treize ans (1279-1291) avait attaché à sa personne un médecin juif, Isaac ben Mardochee, qui portait aussi le nom de Maestro Gayo.

Le mouvement intellectuel qui se produisit alors parmi les Juifs d'Italie eut pour principal promoteur *Hillel de Vérone* (né vers 1220 et mort en 1295). Témoin des conséquences désastreuses qui résultèrent de la guerre injuste faite à Maïmonide, il conçut pour ce docteur une vénération profonde. Chose rare à cette époque parmi les Juifs, il savait écrire en latin, et même son style hébreu renfermait des constructions et des expressions empruntées au latin. Sa prose hébraïque était simple, claire, précise, sans cette phraséologie creuse et ampoulée qui était de mode en ce temps. Il exerçait la médecine, d'abord à Rome, ensuite à Capoue et à Ferrare, et, quand il fut devenu vieux, à Forli.

Hillel de Vérone étudia avec ardeur les œuvres philosophiques de Maimonide, sans cependant cesser de rester fidèle au judaïsme orthodoxe. Il acceptait à la

lettre les miracles rapportés par la Bible et le Talmud et se refusait à les considérer comme de simples allégories.

A cette époque, on trouvait encore deux autres philosophes juifs en Italie, plus profonds penseurs peut-être que Hillel. Avec de tels chefs, le judaïsme italien n'offrait pas de terrain favorable à un adversaire de Maïmonide, et Salomon Petit dut quitter l'Italie sans y avoir recruté de partisans.

De retour à Saint-Jean d'Acre, où il revenait avec une lettre de rabbins allemands condamnant les oeuvres philosophiques de Maïmonide, Salomon Petit essaya de ramener au combat ses anciens compagnons de lutte, que l'attitude énergique du rabbin de Damas, Yischaï, avait effrayés, et d'obtenir qu'on excommuniât tous ceux qui étudieraient le **Guide**. La petite secte des cabalistes palestiniens se croyait assez puissante pour étouffer dans le judaïsme l'esprit de libre examen. Ce furent eux, sans doute, qui remplacèrent à Tibériade l'épithaphe élogieuse du tombeau de Maïmonide par ces paroles outrageantes : *Ici repose Moïse Maïmonide, hérétique et excommunié*. Malgré leur fanatisme et leur audace, ils rencontrèrent à Saint-Jean d'Acre même de nombreux adversaires, qui protestèrent avec énergie contre leur conduite scandaleuse. Des paroles et des écrits on passa bientôt aux voies de fait. Le bruit de ces violentes discussions se répandit en Europe et y produisit la plus pénible impression.

À la tête des défenseurs de Maimonide se trouvait Hillel de Vérone. Pour mettre un terme aux luttes continuelles qui recommençaient sans cesse entre maïmonistes et antimaimonistes, il émit l'idée, qu'il avait sans doute empruntée aux chrétiens, de soumettre les écrits de Maimonide à un synode. Il proposa donc à David Maimonide et aux communautés de l'Égypte et de la Babylonie (Irak) de convoquer en un concile les plus célèbres rabbins de l'Orient, qui examineraient la valeur des accusations lancées par Salomon Petit et ses acolytes contre le **Guide**. Pour lui, il était convaincu que ces accusations étaient de pures calomnies.

Il ne fut pas besoin d'un effort aussi considérable pour faire échouer les projets des obscurantistes de Saint-Jean d'Acre, car Salomon Petit et ses complices se trouvaient sans appui sérieux en Orient.

Dès que David Maïmonide eut été informé de leurs desseins, il se rendit immédiatement à Saint-Jean d'Acre, où une grande partie de la communauté se déclara en faveur de son grand-père. Après ce premier succès, il envoya des lettres dans tous les pays pour défendre la mémoire de son aïeul contre les fanatiques qui essayaient de la flétrir. Partout on l'encouragea dans ses démarches. L'exilarque de Mossoul, nommé David ben Daniel, qui faisait remonter son origine jusqu'à David et dont l'autorité s'étendait également sur les communautés de l'autre cité du Tigre, menaça Salomon Petit de la plus rigoureuse excommunication s'il ne s'abstenait pas dorénavant d'attaquer les oeuvres de Maïmonide (Iyyar 1289). Onze rabbins signèrent avec lui cette lettre de menaces. L'exilarque de Damas, Yischaï ben Hiskiyya, qui, déjà une première fois, avait blâmé les agissements de Salomon Petit, se jeta aussi de nouveau dans la mêlée. D'accord avec les douze membres de son collège, il prononça l'excommunication (juin 1289) contre quiconque outragerait la mémoire de Maimonide ou déclarerait ses oeuvres hérétiques. Tous ceux qui possédaient des écrits hostiles à l'auteur du **Guide** étaient tenus de les remettre à David Maïmonide ou à ses fils, pour en empêcher la propagande. Il était enjoint à tout Juif de Saint-Jean d'Acre d'user de tout moyen de contrainte, fût-ce l'appel au bras séculier, pour faire exécuter les ordres de l'exilarque et de son collège.

La communauté de Safed, déjà assez importante à cette époque se joignit également aux défenseurs de Maïmonide. Son rabbin Moïse ben Juda Cohen, accompagné de ses assesseurs, prononça à son tour, sur la tombe de Maïmonide, l'excommunication contre ceux qui persisteraient dans leur hostilité contre les oeuvres d l'illustre philosophe et ne se soumettraient pas aux décisions d l'exilarque. *Car, dit-il, provoquer la discorde dans les communautés, c'est nier la Tora, qui recommande la bonne entente c'est outrager Dieu lui-même, ce parfait symbole de la paix.* Le mouvement en faveur de Maïmonide s'étendit à travers toute la Palestine. Communautés et rabbins proclamèrent publiquement leur vénération pour le célèbre docteur. La communauté de Bagdad, où résidait alors un homme d'État juif éminent, Saad Addaula se prononça également pour Maïmonide (1289). Ainsi, dans l'Orient du moins, les cabalistes de Saint-Jean d'Acre étaient définitivement vaincus.

Mais il ne suffit pas à l'exilarque de Damas d'avoir triompher en Asie, il voulait qu'en Europe aussi la mémoire de Maïmonide fût partout réhabilitée. Pour y réussir, il envoya à Barcelone sans doute à Salomon ben Adret, qui était alors le rabbin le plus célèbre, le récit des diverses démonstrations faites en l'honneur de Maïmonide. Schem Tob Falaquéra, poète et philosophe fécond, mit cette circonstance à profit pour publier un commentaire sur le **Guide** et manifester publiquement son respect pour l'auteur d ce livre. Mais en Espagne, la gloire de Maïmonide n'avait plus d détracteur sérieux. Les orthodoxes eux-mêmes, tout en contestant la justesse de l'une ou de l'autre de ses opinions, témoignaient pour le philosophe une estime et une vénération profondes.

En Allemagne, où Salomon Petit avait trouvé de si fervents partisans dans sa lutte contre Maïmonide, les esprits étaient distrait de ce qui se passait en Orient par les tristes événements qui produisaient dans le pays. Les souffrances qui, sous le règne de Rodolphe de Habsbourg, accablèrent les Juifs allemands, étaient en effet, telles qu'un grand nombre d'entre eux s'étaient décidés à émigrer. Non pas que Rodolphe, qui, de simple chevaliers s'était élevé à la dignité impériale, menaçât leur existence, mais il convoitait leur argent, dont il avait besoin pour humilier l'orgueil des peigneurs et fonder la puissance des Habsbourg. Quoique les juifs lui eussent offert spontanément des sommes importantes quand le hasard eut placé sur sa tête la couronne impériale, il leur en extorquait encore à toute occasion. Toute faveur, toute grâce de sa part leur coûtait très cher. Toutes les fois qu'il leur accordait un droit quelconque, il leur imposait en même temps une restriction, pour avoir toujours prise sur eux.

C'est en s'inspirant de ce principe que Rodolphe commença par confirmer les anciens privilèges de la communauté juive de Ratisbonne ; il lui laissa ses tribunaux spéciaux pour les affaires civiles, et aucun de ses membres ne pouvait encourir une condamnation s'il n'avait contre lui au moins un témoin juif. Mais un peu plus tard, sur l'invitation de l'évêque, il défendit aux habitants juifs de Ratisbonne de sortir de leurs maisons pendant Pâques, pour empêcher qu'au *grand scandale des chrétiens* on les vit se promener dans les rues ; portes et fenêtres devaient rester closes chez les Juifs pendant cette fête. De même, après avoir remis en vigueur, dans les communautés d'Autriche, le **Statut juif** que Ferdinand le Belliqueux leur avait accordé pour les protéger contre le pillage et les violences, un an plus tard, dans un privilège qu'il donna aux bourgeois de Vienne, il proclama solennellement que les Juifs ne pouvaient occuper aucun emploi public. Il était cependant animé de dispositions bienveillantes pour les Juifs. Car, après qu'Innocent X eut déclaré les Juifs innocents du crime qu'on leur imputait de se servir de sang chrétien pour leur fête de Pâque, et que le pape

Grégoire X (1271-78) eut défendu de leur imposer le baptême par contrainte ou de les léser dans leurs biens ou leurs personnes, Rodolphe promulgua ces deux bulles dans son Empire et ajouta *qu'il était ridicule de croire que les Juifs mangeaient pendant Pâque le cœur d'un enfant mort*. Du reste, il prescrivit à ses sujets d'obéir à toutes les bulles publiées par les papes en faveur des Juifs.

En dépit de ses sentiments relativement tolérants, Rodolphe laissait parfois se produire impunément des accusations de meurtre rituel et des violences contre les Juifs. Ainsi, vers Pâque, on trouva le corps d'un enfant chrétien près de Mayence ; immédiatement on accusa les Juifs de l'avoir assassiné. L'archevêque Werner, de Mayence, archichancelier de l'Empire, s'efforça en vain de calmer la foule en proposant d'ouvrir une enquête sérieuse et de faire comparaître les accusés devant un tribunal régulier. Surexcités jusqu'à la démence par la vue du cadavre, les chrétiens tombèrent sur les Juifs, le deuxième jour de Pâque (1283), en tuèrent dix et pillèrent de nombreuses maisons. Grâce à l'intervention énergique de l'archevêque Werner, les désordres ne prirent pas de trop grandes proportions. On raconte que lorsque tout fut rentré dans le calme, l'empereur Rodolphe aurait fait ouvrir une enquête et acquitté les meurtriers des Juifs. Les troubles de Mayence eurent leur contre-coup, le même jour, à Bacharach, où vingt-six Juifs furent égorgés.

Deux ans plus tard, ce fut à Munich que se produisit une accusation de sang. On répandit le bruit que les Juifs avaient acheté à une vieille femme un enfant chrétien pour le tuer. La populace se rua sur les malheureux Juifs pour les égorger. Ceux qui purent échapper à la fureur de la foule cherchèrent un refuge à la synagogue. Mais les bourreaux ne voulaient laisser échapper aucune de leurs victimes, ils entassèrent autour du temple des matières inflammables, y mirent le feu et brûlèrent cent quatre-vingt personnes.

Des massacres eurent également lieu, vers la même époque, à Boppard et à Oberwesel, près de Bacharach, où quarante Juifs furent tués (1286). On les avait accusés, dans ces localités, d'avoir tué, pour lui prendre son sang, un saint homme surnommé par le peuple *le bon Werner*, et dont le cadavre, à en croire quelques-uns de ses admirateurs, aurait été illuminé d'une auréole divine. Plus tard, l'empereur Rodolphe mit fin à la légende du « bon et pieux Werner » et prouva l'innocence des Juifs.

Devant ces accusations calomnieuses, qui se répétaient avec une fréquence désespérante, devant les dangers multiples qui menaçaient leur existence, les Juifs de plusieurs communautés d'Allemagne se décidèrent à émigrer. A Mayence, Worms, Spire, Oppenheim et dans d'autres villes de la Wettéravie, de nombreuses familles juives, abandonnant tous leurs biens fonciers prirent la résolution de traverser l'Océan. A leur tête se trouvait le plus illustre rabbin d'Allemagne, Meir, de Rothenbourg sur la Tauber (né en 1220 et mort en 1293), qui se disposait à se rendre avec sa famille en Palestine (au printemps de l'année 1286). Le bruit s'était, en effet, répandu que le Messie était apparu dans ce pays, pour sauver Israël. Ces malheureux avaient peut-être appris que leurs frères vivaient heureux en Syrie, sous la domination d'un souverain mongol, qui témoignait même plus d'égards aux Juifs qu'aux musulmans et leur confiait des fonctions élevées.

Les Mongols ou Tartares possédaient alors en Perse un royaume puissant, qui s'étendait depuis le bas Euphrate et les frontières de la Syrie jusqu'à la mer Caspienne. Argun (1284-91), troisième roi de la dynastie régnante, manifestait une certaine aversion pour l'islamisme et estimait particulièrement les Juifs et les

chrétiens. Il s'était attaché un médecin juif, nommé Saad Addaula, homme d'une grande intelligence, d'un caractère désintéressé et d'un savoir étendu. Il était, en outre, d'une belle stature, avait des manières aimables et possédait l'habileté et la souplesse d'un diplomate. Amateur de poésie et de science, il protégeait savants et poètes. Ayant été assez heureux pour guérir Argua d'une grave maladie, il gagna ses bonnes grâces et put ainsi avoir de fréquents entretiens avec lui. Il causa souvent avec lui des affaires de l'État, lui signala certains abus et lui indiqua quelques réformes à introduire dans l'administration. Enchanté des excellents conseils de Saad Addaula, Argun en fit son favori et l'éleva à la dignité de premier ministre.

Ce fut, sans doute, la nouvelle des hautes fonctions confiées, en Palestine, à un de leurs coreligionnaires, qui engagea les Juifs d'Allemagne à émigrer, sous la conduite de Meïr de Rothenbourg. Mais ce dernier, qui croyait pouvoir partir en secret, fut reconnu par un renégat juif et jeté en prison. Sur l'ordre de Rodolphe, on l'enferma dans la tour d'Ensisheim, en Alsace (4 Tamouz = 19 juin 1286). Dans la pensée de l'empereur, cette détention avait pour but d'effrayer les masses juives et d'arrêter parmi elles le courant d'émigration, qui tendait à devenir de plus en plus fort. Car le départ des Juifs aurait fait subir des pertes considérables au Trésor impérial.

Les habitants des villes que les Juifs avaient abandonnées considérèrent les biens et les immeubles des émigrés comme tombés en déshérence et s'en emparèrent. Mais Rodolphe les réclama comme un héritage qui devait lui revenir de droit, sous prétexte que leurs anciens propriétaires avaient été ses serfs.

Quoique Meïr fût traité avec douceur dans sa tour, où il pouvait recevoir des visites, instruire des élèves et remplir ses fonctions rabbiniques, les Juifs d'Allemagne étaient néanmoins très affligés de savoir leur chef religieux en prison. Ils proposèrent à Rodolphe de lui verser 20.000 marcs d'argent s'il consentait à châtier les meurtriers des Juifs d'Oberwesel et de Boppard, à remettre Meïr en liberté et enfin à les protéger à l'avenir contre les violences de la populace. Rodolphe accepta les conditions et l'argent. Mais Meïr resta en prison, soit que l'empereur ait refusé de le mettre en liberté, dans l'espoir d'obtenir des Juifs une nouvelle rançon pour leur rabbin, soit que Meïr lui-même n'ait pas voulu profiter de l'intervention de ses coreligionnaires, afin de ne pas encourager l'empereur à emprisonner d'autres rabbins pour qu'ils fussent ensuite rachetés par leurs communautés. Après cinq ans de détention, Meïr mourut, et son corps resta sans sépulture jusqu'au moment où un homme riche et sans enfants, Süsskind Alexandre Wimpfen, de Francfort, réussit à le racheter pour une somme élevée et à le faire enterrer à Worms.

En Angleterre aussi, les Juifs étaient très malheureux vers cette époque. On eût dit qu'avant de les envoyer définitivement en exil, on voulait leur faire vider goutte à goutte le calice jusqu'à la lie. Cependant, à l'avènement du roi Édouard Ier, ils pouvaient croire au moins leur existence en sécurité ; on leur extorquait, il est vrai, le plus d'argent possible, mais ils étaient protégés contre les violences de la foule. Un simple incident vint modifier leur situation et attirer sur eux la colère du clergé. Un moine dominicain, Robert de Reddingge, dont la parole éloquente émouvait alors tous les cœurs, avait suivi les conseils donnés autrefois par un général de l'ordre, Raimond de Peñaforte, et étudié la langue hébraïque. Cette étude produisit un effet tout contraire à celui qu'en espérait Raimond. Au lieu d'aider à convertir les Juifs, elle amena la conversion du moine Robert. Celui-ci, bravant les dangers que sa conversion pouvait lui susciter, manifesta le plus

profond attachement pour sa nouvelle religion, épousa une Juive (1275) et défendit avec chaleur le judaïsme contre toutes les attaques. Le roi s'en remit à l'archevêque de Cantorbéry du soin de châtier Robert de Reddinge. Mais les dominicains, considérant que la conversion au judaïsme d'un de leurs collègues était une flétrissure pour l'ordre tout entier, et surexcités par les railleries du peuple et des franciscains, leurs rivaux implacables, résolurent de faire expier cette apostasie à tous les Juifs. Sans action sur le roi, ils réussirent à faire partager leur haine à la reine mère, Éléonore. Alors commença contre les Juifs, presque malgré la volonté du roi, une série de vexations et de persécutions qu'on croirait à peine possibles, si elles n'étaient pas attestées par des documents d'une authenticité absolue. Comme les Juifs étaient en quelque sorte la propriété du roi, ni le peuple, ni la noblesse n'avaient aucun pouvoir sur eux, et le Parlement les laissait tranquilles. Mais après la conversion du moine Robert, et à l'instigation des dominicains et de la reine, le Parlement promulgua contre eux un Statut, animé du plus malveillant esprit. Un écrivain anglais fait remarquer que, dans ce temps, les Juifs étaient aussi malheureux en Angleterre que leurs ancêtres l'avaient été en Égypte, avec cette différence qu'en Angleterre, au lieu de briques, on leur réclamait de l'or. Il aurait pu pousser la comparaison plus loin et dire qu'en Angleterre, comme en Égypte, on ne leur accordait rien et on exigeait beaucoup d'eux.

Néanmoins, la situation était encore tolérable, quand une circonstance imprévue vint l'empirer. On découvrit, un jour, que de la fausse monnaie, importée de l'étranger, circulait en Angleterre, et que la monnaie du pays même était souvent rognée. Immédiatement on accusa les Juifs de ce crime. Le même jour (vendredi 17 nov. 1278), tous les Juifs d'Angleterre, hommes, femmes et enfants, furent jetés en prison et des enquêtes furent ouvertes. Près de trois cents Juifs furent, en effet, convaincus d'avoir altéré la monnaie, mais bien des chrétiens nobles et bourgeois, s'étaient rendus coupables du même crime. Cependant, tous les chrétiens, à l'exception de trois, en furent quittes pour une amende, tandis que dix mille Juifs, dont la très grande majorité était innocente, furent englobés dans le châtement mérité par un petit nombre de criminels. Plusieurs centaines de Juifs furent pendus, d'autres, condamnés à la prison perpétuelle, d'autres, enfin, expulsés du pays et privés de tous leurs biens. Pour leur extorquer de l'argent, des chrétiens sans conscience menaçaient les Juifs apeurés de les accuser de fabriquer de la fausse monnaie. Édouard 1er mit fin à cette exploitation en décrétant (mai 1279) que les dénonciations pour fabrication de fausse monnaie ne seraient plus recevables que jusqu'au mois de mai de l'année suivante.

Bientôt les fausses accusations se multiplièrent contre les Juifs. Une fois, c'était le meurtre d'un enfant chrétien à Northampton ; les prétendus coupables furent arrêtés à Londres, écartelés, et les cadavres furent suspendus à une potence (2 avril 1279). Une autre fois, on raconta que les Juifs avaient proféré des injures contre la croix, la religion catholique et la Vierge. Le roi prononça la peine de mort contre les blasphémateurs (1279), mais il eut soin d'ajouter que ce châtement ne devait leur être appliqué que lorsqu'ils auraient été déclarés coupables sur le témoignage d'hommes sérieux et honnêtes. Alors, pour amener en quelque sorte les Juifs à blasphémer, les dominicains usèrent d'un stratagème. Avec l'autorisation du roi (1280), ils essayèrent de convertir les Juifs et, dans ce but, ils prêchèrent devant eux, espérant que l'un ou l'autre se laisserait aller à prononcer une parole offensante contre le christianisme.

Un des esprits les plus remarquables de ce temps, le philosophe Duns Scot, alors professeur à Oxford, et qui devait cependant beaucoup aux œuvres du

philosophe juif Ibn Gabirol, proposa un singulier moyen pour amener sûrement la conversion des Juifs. Selon lui, il était du devoir du roi de ravir les enfants juifs à leurs parents, de les baptiser par force et de contraindre, en même temps, les parents à accepter le baptême. Malgré son équité et son bon sens, Édouard Ier céda peu à peu aux obsessions de sa mère et des dominicains et abandonna les Juifs à la haine des moines. Ceux-ci s'empressèrent alors de dresser un réquisitoire contre les Juifs d'Angleterre auprès du nouveau pape Honoré IV, les accusant d'engager les Juifs convertis à retourner au judaïsme, d'entretenir des relations amicales avec les chrétiens, de les inviter à venir au temple les jours de sabbat et de fête et de les laisser libres de s'agenouiller devant la Tora. Dans une lettre qu'il adressa à son légat et à l'archevêque de York (novembre 1286), le pape ordonna à ces dignitaires de l'Église de mettre tout en oeuvre pour faire cesser cet état de choses.

Le 16 avril 1287, des ecclésiastiques se réunirent en synode à Exeter et décidèrent de remettre en vigueur toutes les mesures décrétées par les conciles contre les Juifs. Quinze jours après, sur l'ordre du roi Édouard, tous les Juifs d'Angleterre furent de nouveau jetés en prison, mais ils furent assez promptement remis en liberté contre une grosse somme d'argent. Enfin, trois ans plus tard, en 1290, le roi, de sa propre autorité et sans avoir consulté le Parlement, se décida, sur les sollicitations pressantes de sa mère, à condamner à l'exil tous les Juifs de son pays. On leur accorda l'autorisation, jusqu'au mois de novembre, de convertir tous leurs biens en argent liquide; passé ce délai, ceux qu'on trouverait encore sur terre anglaise seraient pendus. Auparavant, ils devaient rendre à leurs propriétaires tous les objets que leurs débiteurs chrétiens leur avaient donnés en gage.

A en juger par les souffrances qu'on leur faisait endurer, les Juifs d'Angleterre devaient vraiment considérer l'exil presque comme une délivrance. Le roi Édouard témoigna encore à ces malheureux assez de sollicitude pour défendre sévèrement à ses fonctionnaires de les maltraiter au moment de leur départ, et aux chefs des cinq ports principaux d'embarquement de leur extorquer de l'argent. Enfin, le 9 octobre, seize mille cinq cent onze Juifs quittèrent l'Angleterre, où leurs ancêtres étaient établis depuis plus de quatre siècles; les biens-fonds qu'ils n'avaient pu vendre furent confisqués par le roi.

En dépit de la défense royale, les pauvres exilés étaient exposés à toute sorte de mauvais traitements. Ainsi, un capitaine de vaisseau qui s'était engagé à transporter plusieurs familles par la Tamise jusqu'à la haute mer, les fit débarquer sur un banc de sable à la marée basse, les y laissa jusqu'au moment du reflux, et quand ces malheureux, entourés par les vagues, le supplièrent de les sauver, il leur dit d'invoquer Moïse, qui avait autrefois protégé leurs ancêtres contre les flots de la mer Rouge. Toutes ces familles furent noyées. Ce forfait ne resta cependant pas impuni. Quand les autorités en furent informées, elles condamnèrent le capitaine à être pendu. Hais bien des crimes de ce genre ont sans doute été commis sans qu'ils aient été dévoilés et leurs auteurs punis !

Les Juifs de la Guyenne, alors province anglaise, furent compris dans la proscription générale. Ils se rendirent en France, où Philippe le Bel les autorisa d'abord à s'établir. Bientôt après, le roi Philippe changea d'avis et, d'accord avec le Parlement, il décréta que les Juifs exilés de l'Angleterre et de la Guyenne devaient avoir tous quitté la France à la mi-carême (1291).

A voir les maux qui, dans tous les pays, s'abattaient alors sur les Juifs, on dirait vraiment que l'infortune se plaisait à s'attacher à eux, pour les suivre comme

leur ombre partout où ils allaient. Un instant, un rayon de bonheur avait lui pour eux en Orient, et voici de nouveau l'horizon qui s'assombrit. Saad-Addaula, le médecin du khan Argua, qui avait remis un peu d'espoir dans leurs cœurs endoloris, causa, malgré lui, bien du mal aux Juifs de son pays. Il sait qu'il avait appelé l'attention de son souverain sur les malversations de ses fonctionnaires. A la suite de ses conseils, il fut envoyé à Bagdad, en 1288, pour vérifier les comptes des divers fonctionnaires de cette ville.

Élevé, à son retour, à la dignité de ministre des finances (été de 1288), il reçut alors ce titre d'honneur de Saad-Addaula qui signifie **appui du royaume**. Comme le khan n'aimait pas les musulmans, Saad-Addaula confiait les emplois difficiles aux chrétiens et aux Juifs, et naturellement il favorisait particulièrement ses amis et ses parents. Peu à peu, il inspira une telle confiance à son maître que nulle affaire d'État un peu importante n'était traitée sans son concours. Ce fut sans doute sur son conseil qu'Argus noua des relations diplomatiques avec l'Europe, qui lui offrit son appui pour rejeter les musulmans hors de la partie antérieure de l'Asie et surtout de la Palestine. Le pape se flattait même que le khan embrasserait le christianisme.

Sous l'administration du ministre juif, qui tenait à honneur de mériter la confiance que lui témoignait son souverain, l'arbitraire et la violence firent place à la justice et à la probité. Comme les Mongols ne possédaient pas encore de code, Saad-Addaula introduisit en Perse la partie civile et pénale de la législation musulmane. Le ministre juif encourageait également la science et les lettres, il protégeait les poètes et les savants. Sa munificence et ses sentiments élevés étaient célébrés en prose et en vers.

Mais si Saad-Addaula était aimé des chrétiens et des Juifs, les musulmans, tenus éloignés de tous les emplois publics et irrités d'être sacrifiés à *ces chiens de mécréants*, lui avaient voué une haine implacable ; leurs prêtres et leurs savants complotèrent sa perte. Dans le but de surexciter la fanatisme musulman, ils répandirent le bruit que Saad-Addaula voulait créer une nouvelle religion, dont le khan Argun serait le législateur et le prophète, et qu'il préparait une expédition pour s'emparer de La Mecque, placer des idoles dans le lieu saint de la Caaba et contraindre les mahométans à redevenir païens. Une secte de brigands, **les assassins**, fondée tout spécialement pour tuer les ennemis réels ou supposés de l'islamisme, résolut de le mettre à mort avec toute sa famille. Le complot échoua.

Malheureusement, parmi les Mongols aussi, Saad-Addaula s'était attiré bien des haines. Il avait d'abord contre lui tous les fonctionnaires dont il avait divulgué les malversations et autres actes coupables. Les commandants militaires également le détestaient, parce que souvent il avait dû les rappeler à l'obéissance de la loi. Aussi, lorsque Argun tomba malade (novembre 1290), tous les mécontents se liguerent contre le ministre juif, et quand ils virent que le khan était définitivement condamné, ils se hâtèrent de mettre à mort son ministre juif avec ses autres favoris (mars 1291) et envoyèrent des messagers dans les diverses provinces pour mettre aux fers tous les parents de Saad-Addaula, confisquer leurs biens et réduire leurs femmes et leurs enfants en esclavage. Les musulmans allèrent plus loin, ils se ruèrent indistinctement sur tous les Juifs, pour les massacrer. A Bagdad, les Juifs se défendirent avec énergie et tuèrent un grand nombre de leurs agresseurs.

Et pourtant, malgré les maux terribles dont ils étaient accompagnés, ce ne furent ni les persécutions, ni l'exil, ni même les massacres qui eurent, à cette époque,

les plus fâcheuses conséquences pour les Juifs. Un autre malheur, plus grave, les atteignit, leur esprit se faussa, s'égara, se livrant aux élucubrations les plus absurdes et les plus ridicules. Pendant plus de deux siècles, les Juifs étaient restés en quelque sorte les prêtres du libre examen, entretenant avec soin le flambeau de la science, pour le transmettre allumé aux générations futures. La philosophie scolastique qui, aux vœux de l'Europe chrétienne, annonçait le début d'un réveil intellectuel, devait, en partie, son origine aux oeuvres de Maimonide et d'Ibn Gabirol. Ce fut également aux intermédiaires juifs, traducteurs et commentateurs, que la philosophie religieuse des chrétiens devait toutes les idées qu'elle avait empruntées aux savants grecs et arabes. Mais la pensée juive, qui avait eu de si brillants représentants, allait être obscurcie pour quelque temps par l'avènement du mysticisme.

Jusqu'alors, la doctrine secrète avait gardé une allure modeste, et s'était tenue sur la réserve. Mais à cette époque, son influence avait déjà considérablement grandi, elle égarait les meilleurs esprits et embrouillait les idées. Elle cherchait à cacher sous des dehors bruyants et des prétentions exagérées le vide de ses conceptions et la fausseté de ses principes. De son premier foyer, qui était Girone, elle se répandit bientôt dans tout le nord de l'Espagne, et de là dans le sud ; elle pénétra jusqu'à Tolède, la capitale de la Castille.

Dans cette ville, où autrefois le sain esprit philosophique avait prédominé, la Cabale avait trouvé un adepte d'illustre naissance, riche et très instruit. C'était Todros ben Joseph Hallévi (né en 1234 et mort après 1304), de la noble famille des Aboulafia, neveu de ce Meïr Aboulafia qui avait lutté avec tant d'opiniâtreté contre Maimonide et les spéculations philosophiques. Todros Aboulafia, que ses coreligionnaires honoraient du titre de prince, occupait une situation élevée à la cour de Sanche IV, et son influence était grande, en sa qualité de médecin ou de financier, sur la prudente reine Marie de Molina. Quand le couple royal se rendit en France auprès du roi Philippe le Bel, pour aplanir les difficultés qui s'étaient élevées entre eux (1190), Todros Aboulafia fit partie de sa suite et reçut un accueil brillant de la part des Juifs de la Provence.

A l'exemple de son oncle, Todros combattit la philosophie et ses partisans, s'attaquant surtout à ces perpétuels raisonneurs qui ne voulaient croire qu'à ce qui leur semblait conforme à la logique. Malgré sa vénération pour Maimonide, il lui reprochait amèrement d'avoir rabaissé le culte des sacrifices en le considérant comme une concession faite aux idées païennes qui régnaient encore à cette époque en Israël. Il en voulait surtout à la philosophie de nier l'existence des mauvais génies et, par conséquent, l'existence des anges, et le caractère sacré de la Bible et du Talmud. Initié aux mystères de la Cabale, il considérait cette fausse science comme l'expression de la sagesse divine, qu'il était dangereux d'enseigner à des profanes. Ses fils Lévi et Joseph étaient également des adeptes de la Cabale.

Sur les trois cabalistes de ce temps qui propagèrent la doctrine mystérieuse et lui conquièrent de nouveaux partisans, deux devinrent les amis de Todros et lui dédièrent leurs oeuvres. Ces trois cabalistes remarquables étaient : Isaac Allatif, Abraham Aboulafia et Moïse de Léon, tous trois d'Espagne. Par leur enseignement, ils altérèrent le spiritualisme juif, remplaçant un culte pur et élevé par des croyances superstitieuses et souvent outrageantes pour la divinité, répandant les erreurs les plus grossières et portant au judaïsme un coup dont les conséquences néfastes n'ont pas encore complètement disparu de nos jours.

Le plus sensé des trois était certainement Isaac ben Abraham Allatif, et le plus excentrique, Abraham Aboulafia. Esprit fantastique et faux, Abraham Aboulafia (né à Saragosse en 1240 et mort après 1291), qui essayait de créer un nouveau monde à l'aide de combinaisons cabalistiques, aimait passionnément les aventures. Sa vie, depuis qu'il avait atteint l'âge d'homme, n'avait été, du reste, qu'une suite d'entreprises plus hasardeuses les unes que les autres. Il résolut d'aller à la recherche du fameux Sabbation et des tribus disparues qui, d'après la légende, seraient établies près de ce fleuve. Mais avant d'entreprendre ce singulier voyage, il se dirigea vers la Palestine, se maria en route, en Grèce, puis abandonna sa jeune femme et se rendit à Saint-Jean-d'Acres. Devant les ruines que les Mongols avaient alors semées dans toute la Syrie et la Palestine, il dut renoncer à continuer son voyage en Asie.

De retour en Espagne, il avait déjà quarante-trois ans quand il se mit à étudier la Cabale, et particulièrement le mystérieux **Livre de la Création**. D'après son propre aveu, cette étude troubla ses idées, il était en proie à des hallucinations et il voyait devant lui les apparitions les plus étranges. A force de chercher la lumière, il rendit ses idées de plus en plus confuses. Après s'être convaincu que la philosophie, dont il avait fait une étude sérieuse, ne conduisait pas à la certitude et que la Cabale elle-même accordait une place importante à la science, Todros Aboulafia aspira à s'élever plus haut, jusqu'à une sorte de révélation qui lui enseignerait la vérité sans qu'il eût besoin de faire aucun effort pour l'acquiescer. Il crut enfin avoir découvert ce qu'il cherchait. Il était convaincu que, grâce à l'inspiration divine, il était parvenu à connaître une Cabale supérieure, qui lui permettait d'entrer en communication plus directe avec l'Esprit de l'univers et d'avoir des visions prophétiques. Pour se mettre ainsi en rapport avec le monde des esprits, il suffit, d'après lui, de transposer les mots d'un verset ou les lettres des divers noms de Dieu, pour en former de nouveaux mots, ou encore de tenir compte de la valeur numérique des lettres (Guématria). Mais ces combinaisons de mots et de lettres n'assurent le don prophétique qu'à celui qui s'en rend digne par une vie ascétique et reste éloigné des bruits du monde, enfermé dans une petite cellule, l'esprit libre de toute préoccupation matérielle, le corps enveloppé de vêtements blancs, couvert du *talit* et des phylactères, l'âme recueillie et comme prête à un entretien avec la divinité. En outre, les lettres qui composent les noms de Dieu doivent être prononcées avec des modulations et des pauses plus ou moins longues, ou transcrites dans un certain ordre; il faut également s'agiter, se remuer, se tourner à droite, à gauche, jusqu'à ce que les sens soient comme endormis et que le cœur brûle d'un feu ardent. L'être tout entier est alors pris d'une espèce de torpeur, et on éprouve une sensation comme si l'âme se séparait du corps. C'est alors que l'esprit divin se répand dans l'âme humaine, s'unit à elle *dans un baiser*, et de cette union naît la faculté d'avoir des visions prophétiques. Aboulafia prétendait qu'il était précisément parvenu à cet état quand, par une inspiration prophétique, il eut connaissance de la Cabale particulière qu'il propageait, et à l'aide de laquelle lui seul pouvait comprendre les mystères de la Tora. Car, selon lui, c'est le fait d'un homme léger que de s'arrêter au sens superficiel des Écritures Saintes et d'observer machinalement les prescriptions religieuses. Les esprits réfléchis, au contraire, découvrent de profondes vérités dans la valeur numérique des lettres et les différentes combinaisons faites avec les lettres des noms de Dieu.

Telle était, pour Aboulafia, la Cabale supérieure, qu'il opposait à la Cabale vulgaire, superficielle, polythéiste, admettant une espèce d'assemblage de divinités. Malgré l'absurdité de ses théories, il réunit cependant des partisans

autour de lui. Fier de ses premiers succès, il se rendit en Italie, où il espérait trouver encore de plus nombreux élèves. Il manifesta tout d'abord sa présence dans ce pays par la publication d'une prétendue prophétie (1279) ; il proclama aussi que Dieu lui avait parlé. Il conçut ensuite l'étrange projet de convertir le pape Martin IV au judaïsme (1281). Cette singularité lui coûta cher. Il fut incarcéré à Rome et gardé longtemps en prison ; il n'échappa au supplice du feu que parce que Dieu, comme il le disait lui-même, lui avait donné deux bouches. Il voulait dire par là qu'il avait su se justifier devant le pape; peut-être affirma-t-il même au pape que lui aussi enseignait le dogme de la Trinité.

Remis en liberté, il partit pour la Sicile. Là, il ne se contenta plus de son rôle de prophète, il déclara être le Messie et exposa dans un écrit que Dieu lui avait révélé ses secrets et annoncé la fin de l'exil d'Israël ainsi que le commencement de la délivrance messianique. Cette période bienheureuse s'ouvrirait en l'année 1290.

Grâce à sa vie d'ascète et à l'obscurité voulue de ses prophéties, peut-être aussi grâce à son audace, Aboulafia en imposa à bien des Siciliens, qui crurent à ses oracles et se disposèrent à partir pour la Palestine. Mais les hommes sensés furent moins crédules et demandèrent des renseignements à Salomon ben Adret sur le prétendu Messie. Dans la réponse qu'il adressa à la communauté de Palerme, Ben Adret traita Aboulafia de demi-savant et d'homme dangereux et coupable. Irrité de l'opposition qu'il rencontrait, Aboulafia attaqua, à son tour, ses adversaires, auxquels il reprochait leur ignorance et leur aveuglement. *Les chrétiens croient à mes paroles, dit-il, tandis que les Juifs restent sourds à mes prophéties, et, au lieu de calculer la valeur numérique du nom de Dieu, ils aiment mieux supputer leurs richesses.* A côté d'autres ouvrages, il publia plus de vingt-deux écrits prophétiques qui, tout en étant l'œuvre d'un fou, furent quand même utilisés plus tard par les cabalistes.

Déjà de son vivant, les agissements d'Aboulafia eurent de très fâcheuses conséquences. À son exemple, deux visionnaires espagnols, l'un dans la petite ville d'Ayllon, en Ségovie, l'autre dans la communauté importante d'Avila, se firent passer pour prophètes et annoncèrent, dans leur jargon, la venue du Messie. Tous les deux firent des dupes. Mais les Juifs d'Avila et d'autres communautés, sceptiques à l'égard de cette annonce, demandèrent conseil, comme précédemment leurs coreligionnaires de Sicile, à Salomon ben Adret. Tout en ayant un faible pour la doctrine secrète, le rabbin de Barcelone ne croyait néanmoins qu'aux miracles rapportés par la Bible et le Talmud. Il déclara donc qu'il considérerait le prophète d'Avila comme un simple imposteur si des hommes dignes de foi ne portaient témoignage en sa faveur. Il ajouta que, malgré ces attestations, il n'admettrait jamais que cet homme fût un prophète, parce qu'il n'était pas placé dans les conditions de temps et de lieu qui seules, d'après le Talmud, donnent aux prophéties un caractère d'authenticité; car, pour qu'un prophète soit vraiment inspiré de Dieu, il faut qu'il vive en Palestine et dans un temps où les hommes sont dignes de la bienveillance divine, ce qui n'était pas le cas pour le prétendu prophète d'Avila. Enfin, l'esprit de Dieu ne repose jamais sur un ignorant ; il n'est pas admissible qu'un homme se couche sot et ignorant le soir et se réveille prophète le lendemain matin.

Sans tenir compte de l'opposition du plus remarquable rabbin de l'Espagne, le prophète d'Avila continua sa propagande et annonça qu'au dernier jour du quatrième mois (1295) commencerait la délivrance. La foule, crédule et ignorante, se préparait à la venue du Messie par le jeûne et la distribution d'abondantes

aumônes. Au jour fixé, elle s'habilla comme à la fête de l'Expiation, se rendit à la synagogue, et là elle essaya de percevoir le son des trompettes qui devaient annoncer la délivrance messianique. Attente inutile. Rien d'anormal ne se produisit. On raconte que, pour toute particularité, ces naïfs remarquèrent de petites croix attachées à leurs vêtements ; ce qui les aurait fort effrayés. Il est possible que les membres sensés de la communauté leur aient, en effet, joué ce tour, soit par pure plaisanterie, soit pour les avertir jusqu'où pour-rait les conduire une trop grande crédulité. Quelques-uns d'entre eux auraient, en effet, adopté le christianisme ; d'autres, effrayés pie l'apparition inexplicable de toutes ces petites croix, seraient devenus la proie d'une incurable hypocondrie. On ne sait ce que devinrent les prophètes d'Ayllon et d'Avila. D'ailleurs, toutes ces jongleries messianiques ne sont importantes que comme signes caractéristiques d'une époque troublée.

Un personnage qui eut sur le judaïsme une action autrement profonde et funeste que les deux cabalistes Aboulafia et allatif et les pseudo-Messies, ce fut Moïse de Léon. Quoique ses agissements eussent été déjà démasqués par ses contemporains, il ne réussit pas moins à faire adopter comme une œuvre d'une valeur extrême un écrit cabalistique qui, aux yeux des initiés, jetait un brillant éclat sur la doctrine secrète. *Moïse ben Schem Tob* de Léon (né à Léon vers 1250 et mort à Arevalo en 1305), qu'il ait voulu tromper par ambition ou par conviction, est, en tout cas, un trompeur, et, par conséquent, bien inférieur, au point de vue de l'honnêteté, à Aboulafia, qui, du moins, était sincère dans sa folie. Demi-savant, comprenant à peine le Talmud et ne possédant que des connaissances superficielles, Moïse de Léon avait une seule qualité, mais importante, celle-là, il savait admirablement faire valoir le peu qu'il avait jamais appris. En outre, il avait l'imagination féconde et était très habile à établir des rapports entre les idées et entre les versets bibliques qui paraissaient les plus dissemblables.

De caractère aventureux, d'une prodigalité sans pareille et, par conséquent, obligé de se demander chaque jour comment il pourvoirait le lendemain à ses besoins et à ceux de sa femme et de sa fille, Moïse de Léon eut l'ingénieuse idée de mettre à profit la faveur dont jouissait alors la Cabale pour s'en créer une source permanente de revenus. Il publia d'abord des livres cabalistiques sous son propre nom, mais ils ne lui rapportèrent ni argent, ni gloire. Il se dit alors qu'en plaçant les enseignements de la Cabale dans la bouche d'une personnalité connue des temps passés, en s'affublant en quelque sorte du masque d'un ancien docteur, il aurait grande chance d'attirer sur son œuvre l'attention bienveillante de tous ceux, savants ou ignorants, qui essaient de pénétrer les mystères de la doctrine secrète. Pourquoi ne réussit-il pas, lui aussi, là où avaient réussi les frères cabalistes Ezra et Azriel, qui étaient parvenus à faire accroire à leurs contemporains que leur livre *Bakir* datait de l'époque talmudique ? Il s'agissait seulement de trouver un personnage sous le nom duquel il pût faire paraître un ouvrage cabalistique, sans éveiller des doutes dans l'esprit des adeptes de la doctrine secrète. Le nom du tanna Simon ben Yohai lui parut répondre parfaite-ment à cette condition. Ce docteur passe, en effet, pour avoir séjourné treize ans dans une caverne, où l'ange Metatron lui aurait fait des révélations. Mais il ne fallait pas qu'il écrivit en hébreu, autrement les cabalistes auraient reconnu trop facile-ment l'écho de leurs propres doctrines. Il était préférable qu'il s'exprimât en chaldéen, langue un peu obscure et étrange, et particulièrement appropriée à l'exposition de mystères. C'est ainsi que naquit le *Zohar*, **Splendeur**, ouvrage qui fut vénéré dans le judaïsme, pendant des siècles, comme une révélation divine, que des chrétiens mêmes respectaient

comme un livre d'une très haute antiquité et qui, aujourd'hui encore, jouit auprès de quelques Juifs d'une très grande autorité. Rarement falsification a aussi bien réussi. Il est vrai que Moïse de Léon a déployé une très grande habileté dans cette oeuvre de supercherie, présentant Simon ben Yohai entouré d'une auréole, au milieu de disciples d'élite, au nombre de six ou de douze, *qui brillaient comme de radieuses étoiles*.

Dans le Zohar, Simon ben Yohai est nommé *la lumière sacrée* et présenté comme supérieur même au grand prophète Moïse, *le pasteur fidèle*. Ces éloges exagérés que le prétendu auteur est censé s'adresser à lui-même pouvaient déjà trahir l'imposture. Mais une autre objection, plus sérieuse, se présentait à l'esprit. On devait se demander par suite de quelles circonstances cette doctrine mystérieuse, restée si longtemps cachée, était divulguée de nombreux siècles après son éclosion. A cette question, le Zohar répond à plusieurs reprises que seule l'époque où il parut avait été jugée digne de connaître l'enseignement de limon ben Yohai, parce qu'elle se distinguait par sa piété et sa vertu, et aussi parce que l'avènement du Messie était proche.

Il n'existe peut-être pas d'ouvrage qui ait exercé une action aussi profonde et soit en même temps aussi bizarre par la forme et le fond que le Zohar. C'est un livre qui n'a ni commencement ni fin, et dont il est difficile d'affirmer si, à l'origine, il contenait plus ou moins qu'il ne contient actuellement. Il est composé de trois parties principales, auxquelles sont venues s'ajouter, au hasard, des additions et des explications. Mais, est-ce un commentaire sur le Pentateuque ? un manuel de théosophie ? un recueil de sermons cabalistiques ? Impossible de se prononcer. Parfois on y rencontre une idée intéressante, un commencement de raisonnement sérieux, qui, tout à coup, se termine en divagation et en extravagance.

Le Zohar part de ce principe qu'il ne faut pas s'arrêter au sens superficiel des récits et des prescriptions de la Tora, mais qu'il est nécessaire d'en pénétrer la signification cachée. *Il n'est pas admissible*, fait-il dire à un disciple de Simon ben Yohai, *que la divinité ait voulu simplement nous raconter des événements aussi peu intéressants que l'histoire d'Agar, d'Ésaü, de Laban, de Jacob ou de l'ânesse de Balaam. Un recueil de tels récits, si on les prend à la lettre, ne mérite pas le nom de Tora. En effet*, réplique Simon ben Yohai (ou plutôt Moïse de Léon), *ce qui donne sa valeur à la Tora, c'est le sens mystique, le sens caché de son contenu. Les récits bibliques ressemblent à un bel habit que les sots admirent sans se préoccuper de ce qu'il couvre. Et cependant, sous cet habit existe un corps, qui, lui-même, renferme une âme. Malheur aux pécheurs qui ne voient dans la Tora que de simples récits, qui ne tiennent compte que du vêtement extérieur ! Heureux les sages qui s'efforcent de soulever le voile ! Confondre la vraie Tora avec les histoires qu'elle raconte, c'est confondre la cruche avec le vin qu'elle contient*.

Avec un tel système d'interprétation, Moïse de Léon pouvait se livrer à toutes les fantaisies d'une imagination dérégulée. Il s'occupe spécialement de l'origine, de sa fin, de ce qu'elle devient pendant le sommeil. Un autre sujet sur lequel le Zohar revient fréquemment et avec une sorte de prédilection, c'est la souillure morale, le péché. Aux confins du monde de la lumière existe, selon lui, le monde des ténèbres, qui entoure le premier comme l'écorce enveloppe le fruit. Dans le Zohar, le principe du mal avec ses dix gradations est désigné sous le nom d'**écorce**, *kelifa*. Tous les pécheurs mentionnés dans la Bible, le serpent, Caïn, Ésaü, Pharaon, et, plus tard, Rome et les persécuteurs chrétiens du moyen

âge, sont des enfants de ce principe du mal, tandis qu'Israël ainsi que tous les justes appartiennent au monde de la lumière. *Quiconque se dirige à gauche (du côté du péché) et se souille, attire sur lui les esprits impurs, qui s'attachent à lui à jamais.* Ce sont là des idées empruntées au Zend-Avesta. Le Zohar représente l'association de l'âme avec la lumière ou les ténèbres sous la forme grossière de l'union des sexes. Du reste, il voit partout le double principe mâle et femelle, même dans le monde supérieur. L'unité de Dieu n'est pas parfaite, dit-il, tant qu'Israël vivra dans l'exil ; elle n'atteindra réellement sa perfection que lorsque la princesse (Matronita), la Cabale, se sera unie au roi.

Vu les espérances messianiques qui fermentaient alors dans une partie de la population juive, Moïse de Léon ne pouvait naturellement pas s'abstenir de parler également du Messie dans le Zohar. Nais là encore se révèle l'imposture. Au lieu de placer l'avènement du Messie au temps de Simon ben Yohaï, c'est-à-dire au II<sup>e</sup> siècle, le Zohar, à la suite de combinaisons de lettres et de nombres, l'annonce pour le XIV<sup>e</sup> siècle. On voit que Moïse de Léon voulait faire naître chez ses contemporains l'illusion qu'ils auraient peut-être le bonheur d'assister encore à ce merveilleux événement.

Tout en manifestant un profond respect pour le judaïsme rabbinique et en attachant à la moindre pratique religieuse un sens mystique, le Zohar, avec des airs innocents, cherche à amoindrir l'autorité du Talmud. Selon lui, il importe bien plus d'étudier la Cabale que le Talmud, car la première donne de l'essor à la pensée et lui permet de pénétrer tous les mystères de la création, tandis que l'étude du Talmud enlève à l'intelligence toute perspicacité et toute profondeur. Étudier le Talmud, dit encore le Zohar, c'est user péniblement ses forces contre une roche très dure, qui, après d'âpres labeurs et des coups nombreux (allusion au rocher que Moïse a frappé), laissera sortir quelques rares gouttes d'eau ; la Cabale, au contraire, est une source jaillissante, à laquelle il suffit de dire un mot pour obtenir en abondance une eau limpide et vivifiante. Enfin, pour le Zohar, le Talmud est un vil esclave et la Cabale une merveilleuse princesse.

Le Zohar produisit une profonde sensation parmi les cabalistes; chacun d'eux voulait en avoir une copie. Moïse de Léon eut de la peine à satisfaire à toutes les demandes. Pour expliquer l'apparition subite de cette oeuvre soi-disant rédigée par un ancien docteur, et dont, cependant, aucun écrit ne fait mention, on racontait que Nahmani l'avait découverte en Palestine et envoyée en Catalogne, d'où un vent violent l'avait portée dans le pays d'Aragon et fait tomber entre les mains de Moïse de Léon. Tous les cabalistes d'Espagne parlaient avec vénération de ce livre merveilleux, et ceux même qui hésitaient à en attribuer la paternité à Simon ben Yohaï le considéraient comme un document de très grande valeur pour la connaissance de la doctrine secrète. Quand, après les massacres qui eurent lieu lors de la prise de sa ville natale, Isaac vint de Saint-Jean-d'Acre en Espagne et y apprit tout ce qu'on racontait au sujet du Zohar, il fut étonné, lui qui était né en Palestine et y avait eu des relations avec les disciples de Nahmani, de n'en avoir jamais entendu parler. Il fit part de ses doutes à Moïse de Léon. Celui-ci lui affirma par serment qu'il possédait dans sa demeure, à Avila, un ancien exemplaire de cet ouvrage écrit de la main de Simon ben Yohaï, et qu'il le lui montrerait. Mais il mourut avant d'avoir pu réaliser sa promesse. Deux personnages respectables apprirent pourtant la vérité de la bouche de la femme et de la fille de Moïse de Léon. Elles leur déclarèrent que Moïse de Léon lui-même était l'auteur du Zohar et en avait fait de nombreuses copies pour gagner de l'argent. Malgré cette déclaration, le Zohar conserva son prestige et son autorité.

*Bien des personnes s'enthousiasmeront pour le **Zohar**, quand il sera connu, et en nourriront leur esprit* fait dire Moïse de Léon à Simon ben Yohaï. Ces paroles se réalisèrent. Le *Zohar*, il est vrai, n'apportait aux cabalistes aucune vérité nouvelle, mais il présentait les idées déjà connues sous une forme saisissante et dans des termes propres à frapper l'imagination. Les dialogues entre Simon ben Yohaï et ses disciples ou **le pasteur fidèle** sont parfois d'une grande force dramatique et de nature à agir profondément sur les esprits. Par-ci, par-là, se trouvent de courtes prières, animées d'un souffle puissant, qui fait résonner les plus mystérieuses fibres de l'âme.

C'est ainsi que se répandit peu à peu, parmi les Juifs, un livre que la Cabale, inconnue un siècle auparavant, plaçait à côté et parfois au-dessus de la Bible et du Talmud. Le *Zohar* offrait cet avantage de s'adresser au sentiment et à l'imagination et de fournir ainsi une sorte de contre-poids à l'étude aride de la jurisprudence talmudique. Mais cet avantage était chèrement payé par le mal que ce livre causa au judaïsme en y introduisant de grossières superstitions. Il enseignait même certaines doctrines qui paraissaient favorables au dogme chrétien de la Trinité !

Malheureusement, à cette époque, les soi-disant philosophes n'avaient pas plus de valeur que les mystiques. On sait que Maïmonide avait essayé d'expliquer tout le judaïsme par la raison, assignant des motifs philosophiques ou historiques aux diverses prescriptions religieuses et interprétant la Bible d'après ses propres théories. Ce système, imité des alexandrins, qui voit des allégories dans les Écritures Saintes, l'Aggada et les cérémonies religieuses, fut poussé très loin au XIII<sup>e</sup> siècle. Le récit de la création et l'histoire des patriarches n'étaient plus que de simple : lieux communs philosophiques ; certains esprits plus hardis allaient même jusqu'à émettre des idées dont la conséquence immédiate aurait été la destruction du judaïsme. A force d'expliquer le but et la raison d'être des lois religieuses, ils arrivaient, à l'exemple des allégoristes d'Alexandrie, à cette conclusion dangereuse qu'il suffisait de bien se pénétrer des motifs de ces lois et qu'on n'était pas obligé de les observer.

A la tête de ces allégoristes à outrance se trouvait Lévi ben Hayyim, de Villefranche, près de Perpignan, né en 1240 et mort en 1305. Quoique versé dans le Talmud, Lévi ben Hayyim appréciait bien plus l'étude de la philosophie de Maïmonide et de l'astrologie d'Ibn Ezra. Plus prétentieux que profond, il ne se rendait nullement compte du but poursuivi par l'auteur du **Guide**, il ne voyait dans tout le judaïsme qu'un ensemble de doctrines philosophiques. Ses interprétations naïves et enfantines avaient la vertu d'étonner ses contemporains par leur profondeur.

C'est à Perpignan, la capitale du Roussillon, province appartenant alors au roi d'Aragon, que se trouvait le foyer de cette fausse philosophie. Les Juifs de cette ville, tout en étant assez malheureux, parqués qu'ils étaient dans la partie la plus misérable de la ville, au quartier des lépreux, avaient néanmoins conservé le goût de l'étude et des recherches scientifiques, et prêtaient une oreille attentive aux idées que leur exposaient les commentateurs de Maïmonide. Même le rabbin de la communauté était ami de la science et adversaire résolu de cette foi aveugle qui s'abrite derrière la lettre et est effrayée de tout raisonnement. C'était, en ce temps, Dun Vidal Menahem ben Salomon Méiri (né en 1249 et mort en 1320), homme qui n'avait pas une valeur supérieure, mais qui ne manquait pas de mérite et possédait deux qualités qui, d'habitude, faisaient défaut aux Juifs de ce temps : le tact et la modération.

A Perpignan, Lévi ben Hayyim avait trouvé une large et cordiale hospitalité auprès de Don Samuel Sulami ou Sen Escalita, dont tous les contemporains louaient la piété, le savoir et la générosité. Là, il se mit à correspondre avec Ben Adret; ce fut aussi dans cette ville qu'il commença son oeuvre d'interprétation de la Bible et de l'Aggada.

Tout en désapprouvant formellement les exagérations des allégoristes, Méiri ne croyait pas pouvoir s'en autoriser pour con-damner la science elle-même. Mais à Montpellier, patrie de l'obscurantiste Salomon, cet adversaire acharné de Maimonide, il existait alors quelques zéloteurs qui, restés calmes devant les élucubrations des cabalistes, ne pouvaient s'empêcher de partir en guerre contre le clan peu important des allégoristes. Pour un peu, ils auraient de nouveau jeté la discorde parmi les Juifs. L'instigateur de cette lutte appartenait à cette catégorie de gens qui, pour les questions de la foi, croient pouvoir enfermer l'esprit humain dans des limites étroites et bien déterminées, imposer à autrui leurs propres croyances, déclarer hérétiques et rouer au fer et au feu ceux qui ne pensent pas comme eux. Il s'appelait *Abba Mari ben Moïse* ou encore *Don Astruc de Lunel* et était originaire de Montpellier, d'une famille estimée et très influente dans la capitale du Languedoc. Assez instruit et profondément respectueux envers la grande mémoire de Maimonide, il s'inspira des idées de ce philosophe pour se créer un judaïsme à sa façon, qu'il aurait voulu imposer à tous. Il éprouvait une violente aversion, non seulement pour les interprétations des allégoristes, mais, en général, pour toutes les oeuvres profanes, qui, pour lui, étaient la cause du mal, et il regrettait qu'on ne livrât pas au bras séculier tous ceux qui s'occupaient de science.

Trop peu influent pour s'attaquer lui-même efficacement à Lévi de Villefranche et à ses partisans, il porta plainte contre eux auprès de Ben Adret, les accusant de saper, par leurs agissements, les bases de la religion juive. Ben Adret lui répondit en déplorant *que les étrangers aient envahi les remparts de Sion*, et il l'engagea à s'entendre avec quelques amis pour faire cesser un enseignement aussi subversif. Pour lui, ajouta-t-il, il ne voulait absolument pas prendre part à ces querelles, afin de ne pas avoir l'air de s'immiscer dans les affaires des communautés étrangères.

Cependant, sur de nouvelles instances, Ben Adret sortit de sa réserve. Il blâma sévèrement Samuel Sulami d'offrir l'hospitalité à un hérétique et agit si bien sur son esprit qu'il le décida à faire partir Lévi de Villefranche de chez lui. Irrités de voir soulever une sorte de procès d'hérésie, et ne voulant pas s'en prendre à Ben Adret, qui était un homme honnête, bien des membres de la communauté de Perpignan manifestèrent leur mécontentement à l'égard d'Abba Mari, dont la sincérité leur paraissait plus suspecte. Comme il ne se sentait pas assez fort pour agir seul avec ses acolytes, Abba Mari s'efforça d'obtenir l'appui du rabbin de Barcelone. Il aurait voulu que Ben Adret se mit avec lui pour interdire à tous les Juifs d'étudier et même de lire des ouvrages profanes avant l'âge de trente ans. Dès qu'on apprit à Montpellier que des obscurantistes essayaient encore une fois de condamner toute recherche scientifique et toute étude profane, une partie importante de la communauté décida de mettre obstacle à la réalisation de leurs projets.

Il existait alors à Montpellier une personnalité très influente par sa famille, sa situation sociale, son savoir et sa fortune, et qui ;avait en quelque sorte sucé l'amour de la science avec le lait. C'était *Jacob ben Mikir Tibbon*, connu, dans les milieux chrétiens, sous le nom de *Don Profiat* ou *Profatius* (né en 1245 et mort après

1312). Parent des Tibbonides, il avait vu par l'exemple de sa famille qu'on pouvait être à la fois religieux et savant. Il était versé dans la Bible et le Talmud, pratiquait la médecine, mais manifestait une prédilection marquée pour les mathématiques et l'astronomie. Ses observations sur la déviation de l'axe terrestre ont servi de base aux recherches d'astronomes de grande valeur. Il occupait une place importante à la Faculté de médecine de Montpellier, et sa connaissance de l'arabe lui avait permis de traduire en hébreu de nombreux ouvrages scientifiques. Tel était l'Homme dont Abba Mari sollicitait l'appui pour faire renoncer la jeunesse juive aux études profanes !

Loin d'accepter le rôle qui lui était offert dans la bataille qu'on voulait livrer à la science, Profiat s'efforça, au contraire, de faire comprendre quelles seraient les conséquences désastreuses de cette lutte; il engagea Abba Mari à ne même pas donner lecture en public de la lettre par laquelle Ben Adret condamnait les études profanes. Abba Hari repoussa le sage avis de Profiat et invita les membres de la communauté à se réunir un jour de sabbat à la synagogue, pour délibérer sur cette question. Dans cette réunion, qui eut lieu au mois d'août 1304, des discussions très pives s'élevèrent entre les assistants, et l'on se sépara sans avoir pris aucune décision. Il se forma alors à Montpellier deux partis d'un côté, les amis de Profiat, de l'autre, les partisans d'Abba Mari.

De part et d'autre, on ne ménageait ni démarches ni efforts. Pour montrer à Ben Adret qu'il le soutenait efficacement dans cette lutte, Abba Hari aurait désiré recueillir à Montpellier au moins vingt-cinq adhésions. Mais Jacob Tibbon tenait à honneur de ne pas laisser triompher l'obscurantisme dans sa ville natale. Du reste, lui et les Tibbonides considéraient les attaques d'Abba Mari contre la science comme une atteinte portée à la mémoire de leurs aïeux, surtout à celle de Samuel ibn Tibbon, le propagateur et traducteur des ouvrages de Maimonide, et à celle de Jacob Anatoli, qui, un des premiers, avait vivement recommandé d'interpréter dans un sens allégorique, pour l'édification des fidèles, certains récits bibliques et certaines cérémonies. Aussi voyait-on à la tête des adversaires d'Abba Mari l'arrière-petit-fils de Samuel ibn Tibbon. Juda ben Moïse. Pour conquérir des partisans en dehors de la communauté, les Tibbonides employèrent une manœuvre très habile : ils firent semblant de croire que les obscurantistes voulaient faire prononcer de nouveau l'excommunication contre Maimonide et ses oeuvres, et qu'Abba Mari suivait l'exemple de Salomon de Montpellier. Bien des personnes que la querelle entre amis et adversaires des études profanes aurait laissées indifférentes s'empressèrent alors de se prononcer en faveur de Maimonide.

Ainsi fortifié par de nouvelles recrues, le parti des Tibbonides écrivit à Ben Adret et à la communauté de Barcelone pour leur demander de cesser leur campagne contre la science. *Car, disaient-ils prétendre, comme le font les obscurantistes, qu'on, interdit les études profanes à la jeunesse seulement, mais qu'on ne les condamne pas d'une façon absolue, c'est jouer sur les mots. Quand on s'est, en effet, occupé exclusivement de Bible et de Talmud jusqu'à l'âge de trente ans, on ne peut plus s'adonner utilement aux recherches scientifiques.* Les Tibbonides ajoutaient qu'il était inique de les déclarer hérétiques, parce qu'outre la Tora ils étudiaient également des matières profanes, car ils ne le cédaient à personne en piété et en orthodoxie. Ils concluaient enfin en demandant instamment à Ben Adret de ne pas jeter la discorde parmi les Juifs par ses menaces d'excommunication.

Le ton hautain de cette épître irrita la communauté de Barcelone, les rapports entre les deux partis se tendirent encore plus et on échangea des notes de plus en plus vives. Des deux côtés on s'efforça de gagner de nouveaux partisans dans les diverses communautés. Argentièrre, Aix, Avignon et Lunel se rangèrent sous la bannière d'Abba Mari. A Perpignan, siège principal des études profanes si détestées des obscurantistes, un parent d'Abba Mari s'efforça surtout de gagner à la cause des adversaires de la science Kalonymos ben Todros, de Narbonne, qui jouissait d'une grande autorité parmi ses contemporains. Peu disposé d'abord à prêter son appui aux obscurantistes, il céda peu à peu aux instances d'Abba Mari et de Ben adret et se prononça, à son tour, contre la science. Mais les Tibbonides aussi recueillirent de nouvelles adhésions, assez nombreuses pour que Ben Adret hésitât à condamner définitivement les études profanes. Il déclara qu'il ne les mettrait en interdit que lorsque vingt communautés au moins se seraient prononcées contre elles.

Pendant que la lutte se poursuivait en Espagne et dans le sud de la France entre amis et adversaires de la science, avec des chances à peu près égales pour les deux partis, un personnage illustre arrivait en Espagne, chassé d'Allemagne par la persécution, qui fit pencher la balance en faveur des obscurantistes. Cet homme était Ascher ou Ascheri. D'un rare désintéressement, de sentiments élevés, d'une piété profonde et d'une érudition talmudique vraiment remarquable, Ascher ressentait une haine de fana-tique contre la science, et son arrivée en Espagne eut une action funeste sur la culture d'esprit des Juifs espagnols et provençaux.

*Ascher ben Yekiel* (né vers 1250 et mort en 1327) était originaire des provinces rhénanes et descendait d'une famille de savants qui ne voyaient rien au-dessus et en dehors du Talmud. Disciple du célèbre Meir de Rothenbourg, il déployait dans son enseignement la pénétrante perspicacité de l'école des tossafistes, mais avec plus de méthode et de netteté, et à la mort de son maître, il était déjà un des rabbins les plus influents de l'Allemagne.

En ce temps, se produisirent contre les Juifs d'Allemagne des excès qui dépassèrent en violence ceux de la période des croisades. Des milliers de victimes périrent à cette époque ou subirent des maux plus douloureux que la mort. Grâce à la guerre civile qui sévissait alors en Allemagne, déchaînée par les deux aspirants à la pourpre impériale, Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche, l'impunité était assurée aux persécuteurs des pauvres parias.

Pour donner un semblant de prétexte à ces cruautés, on accusa les Juifs de Roettingen, petite ville de la Franconie, d'avoir souillé et broyé une hostie, d'où le sang se serait ensuite échappé. Un gentilhomme de la localité, nommé Rindfleisch, déclara qu'il était investi par le ciel de la mission de venger ce prétendu sacrilège et d'exterminer totalement la race juive. Aidé dans sa sanglante entreprise par une tourbe fanatisée, il commença par livrer aux flammes tous les Juifs de Roettingen (avril 1298). De là, ces bandes de brigands, sous la direction de Rindfleisch, coururent de ville en ville, recrutant sur leur route de nouveaux complices et égorgeant tous les Juifs tombés entre leurs mains et qui refusaient d'accepter le baptême. La communauté de Wurzburg fut massacrée tout entière (24 juillet). A Nuremberg, les Juifs, réfugiés dans le château fort de la ville, s'y défendirent vaillamment avec l'aide de quelques généreux chrétiens. Le fort pris, ils furent tous tués (1<sup>er</sup> août). Dans ce massacre périt, avec sa femme et ses cinq enfants, un savant talmudiste. Mordekhaï ben Hillel, parent et condisciple d'Ascheri et auteur d'un recueil talmudique très

estimé. Bien des parents qui craignaient qu'en face de la mort leurs enfants n'eussent pas le courage de rester fidèles à leur Dieu, les jetèrent eux-mêmes dans les flammes et s'y précipitèrent derrière eux. En Bavière, deux communautés seules, celles de Ratisbonne et d'Augsbourg, échappèrent au massacre.

De la Bavière et de la Franconie, les hordes sanguinaires de Rindfleisch se répandirent en Autriche. Dans l'espace de six mois, elles détruisirent plus de cent quarante-six communautés et tuèrent plus de cent mille Juifs. Toute l'Allemagne juive était dans des transes et s'attendait à être massacrée. Et de fait, leurs craintes se seraient peut-être réalisées si, par suite de la mort de l'empereur Adolphe et de l'avènement au trône d'Albert, la guerre civile n'avait pas alors cessé. Le nouvel empereur prit des mesures vigoureuses pour rétablir la paix dans le pays ; il sévit contre ceux qui avaient maltraité les Juifs et imposa des amendes aux villes qui avaient participé à ces excès. Dans sa pensée, les amendes devaient réparer en partie les pertes qu'avaient fait subir au fisc ceux qui avaient massacré ; les Juifs, serfs de la chambre impériale, et qui avaient pillé leurs biens. La plupart des Juifs qui, par contrainte, avaient accepté le baptême, retournèrent au judaïsme, probablement avec l'assentiment tacite de l'empereur et du clergé.

Quoique les excès eussent momentanément pris fin, Ascheri ne se sentait plus en sécurité en Allemagne. Peut-être aussi quitta-t-il ce pays pour échapper à un danger qui le menaçait de la part de l'empereur Albert. On raconte, en effet, que le souverain lui aurait réclamé l'argent promis par les Juifs pour la rançon de Meïr de Rothenbourg et pour laquelle lui, Ascheri, se serait porté caution. Il partit donc de l'Allemagne (dans l'été de 1303) avec sa femme et ses huit fils, errant de ville en ville et recevant le plus cordial accueil partout où il passait, et notamment à Montpellier, où la guerre entre partisans et adversaires de la science n'avait pas encore éclaté. Enfin, il arriva (en janvier 1305) à Tolède, la plus grande ville d'Espagne, s'y fixa définitivement et fut nommé rabbin de la communauté.

Ascheri ne dissimula pas à ses ouailles son aversion pour toute science profane. Il se montrait tout surpris de voir en Espagne et dans le sud de la France des hommes même pieux s'adonner encore à d'autres études qu'à celle du Talmud, et il déclarait être reconnaissant envers Dieu d'avoir préservé son esprit de tendances aussi funestes. L'influence d'un tel homme, incapable de comprendre l'utilité des recherches scientifiques et ennemi de toute étude profane, ne pouvait qu'être nuisible à la science. Comparé à Ascheri, Ben Adret lui-même pouvait presque passer pour un ami des libres recherches.

Naturellement, Abba Mari s'empressa de solliciter l'appui d'Ascheri dans la lutte qu'il soutenait contre la science. Celui-ci le lui accorda. Il alla même plus loin qu'Abba Bari, il déclara que pour détruire le poison de l'hérésie qui s'était infiltré dans le judaïsme, il ne suffisait pas d'interdire seulement les études profanes à ceux qui n'avaient pas encore atteint l'âge de la maturité. Il émit l'avis de convoquer un synode pour décider qu'à tout âge les Juifs ne pourraient étudier que le Talmud, et qu'on ne leur permettrait de s'occuper de science que pendant ce court instant de la journée où il ne fait ni jour ni nuit.

Ce zèle exclusif et excessif pour l'étude du Talmud, manifesté par une personnalité active et marquante comme l'était Ascheri, impressionna profondément l'esprit un peu timoré des Juifs d'Espagne. Aussi Ben Adret, qui, jusque-là, avait hésité à se mettre à la tête du mouvement obscurantiste, se

déclara-t-il prêt à mettre en interdit ceux qui s'adonneraient aux études profanes, si Abba Mari et Kalonymos de Narbonne consentaient à rédiger la formule d'excommunication. Un de ses disciples, Simson ben Meir, enflammé par l'ardeur du maître, s'offrit pour trouver vingt communautés qui appuieraient Ben Adret de leur approbation. Il comptait naturellement sur Tolède, où prédominait l'influence d'Ascheri, et, en général, sur toute la Castille, qui recevait l'impulsion de la capitale.

On ne tarda pas à s'apercevoir combien ces excès de zèle répondaient peu au sentiment de la majorité. Ainsi, à Montpellier même, considéré cependant par les partisans d'Abba Mari comme leur forteresse, ils n'osèrent pas recueillir de signatures contre les études profanes, et Abba Mari, qui s'était constamment vanté d'être soutenu par presque tous les membres de cette communauté, dut avouer à Ben Adret qu'il craignait fort de ne pas obtenir leur concours dans cette circonstance. Mais les sentiments de Ben Adret s'étaient bien modifiés. Autant il avait été nécessaire auparavant de stimuler son zèle, autant il montrait maintenant de haine pour la science. L'influence d'Ascheri n'était certes pas étrangère à ce changement. C'est sur le conseil de ce rabbin qu'au jour de sabbat précédant l'anniversaire de la destruction de Jérusalem, Ben Adret, un rouleau de la Tora sur le bras, prononça solennellement l'anathème contre quiconque lirait avant l'âge de vingt-cinq ans un ouvrage scientifique, soit dans l'original, soit dans une traduction hébraïque (23 juillet 1305). Ceux qui interpréteraient la Bible dans un sens philosophique étaient voués à l'enfer dans l'autre monde et excommuniés ici-bas, et leurs ouvrages condamnés à être brûlés. Comme on ne faisait pas exception pour les ouvrages scientifiques écrits en hébreu, les travaux philosophiques de Maimonide étaient également mis en interdit. On permettait cependant d'étudier la médecine, parce que le Talmud en autorisait la pratique.

Ainsi, dans le judaïsme aussi on commençait à faire le procès aux hérésies, et c'est Ben Adret qui présidait le premier tribunal inquisitorial. Les Juifs marchaient sur les traces des dominicains.

Au début, la sentence prononcée contre la science ne rit pas sentir son action en dehors des limites de Barcelone. Car au moyen âge, les communautés étaient organisées de telle sorte qu'elles étaient absolument indépendantes les unes des autres et que les décisions de l'une n'étaient pas valables pour les autres. Pour gagner de nouveaux adhérents à l'obscurantisme, Ben Adret communiqua la formule d'excommunication prononcée contre les études profanes aux communautés de l'Espagne, du Languedoc, du nord de la France et de l'Allemagne, et il leur demanda leur appui. Mais sa propagande rencontra de la résistance. Jacob Tibbon et ses partisans avaient eu, en effet, vent de ce qui se tramait à Barcelone, et pour annuler l'effet des menaces dirigées par Ben Adret contre ceux qui s'occuperaient d'études profanes, ils opposèrent anathème contre anathème. Ils publièrent à Montpellier une résolution contenant trois points principaux, et par laquelle ils excommuniaient quiconque, par scrupule religieux, dissuaderait ou empêcherait ses enfants, à quelque âge qu'ils fussent, de s'adonner à des études profanes, en n'importe quelle langue, ou proférerait une injure ou une accusation d'hérésie contre Maimonide, ou enfin outragerait un écrivain religieux à cause des tendances philosophiques de son esprit. Cette résolution en faveur de la science fut proclamée à la synagogue de Montpellier et adoptée par la majeure partie de la communauté.

Entraînés par l'ardeur de la lutte, Jacob Tibbon et ses amis firent une démarche analogue à celle que les obscurantistes avaient faite un siècle auparavant, et qui aurait pu avoir les mêmes conséquences funestes. Comme ils entretenaient des relations amicales avec le gouverneur de la ville, ils voulurent s'assurer son concours pour le cas où leurs adversaires tenteraient de contraindre les Juifs de Montpellier à se soumettre à la décision prise à Barcelone. Mais le gouverneur leur répliqua qu'à ses yeux le seul point qui importait, c'était que la jeunesse juive ne fût pas empêchée de lire et d'étudier d'autres ouvrages que le Talmud. Car, déclara-t-il avec franchise, il ne permettrait pas que par des menaces d'excommunication, on supprimât les voies et moyens qui pourraient faciliter la conversion des Juifs au catholicisme.

L'adhésion des Juifs de Montpellier aux idées de Jacob Tibbon rendit Abba Mari et ses amis bien perplexes. Car la résolution adoptée par la majorité de la communauté en faveur de la liberté des études profanes devenait également obligatoire, d'après les lois rabbiniques, pour la minorité, c'est-à-dire pour les chefs du mouvement obscurantiste, qui étaient ainsi dans l'impossibilité d'adhérer à la formule d'excommunication de Ben Adret. Par une ironie du hasard, c'étaient justement les zéloteurs et les instigateurs de la lutte qui avaient les mains liées et se voyaient forcés de marcher avec les amis de la science ! Ils essayèrent bien de protester contre l'anathème prononcé par les Tibbonides contre tous ceux qui se déclaraient adversaires des études profanes, ils allèrent jusqu'à demander à Ben Adret si la loi religieuse les obligeait réellement à se soumettre à la résolution des Tibbonides. Mais ils ne réussirent qu'à mettre le rabbin de Barcelone dans l'embarras et à rendre leur défaite plus manifeste. Sincèrement, ou par une manœuvre habile, leurs adversaires affirmaient que la défense faite à la jeunesse juive, sous peine d'excommunication, de lire des ouvrages scientifiques, s'appliquait également aux travaux de Maïmonide, et ils avaient ainsi l'air de combattre à la fois pour la mémoire du grand philosophe et l'honneur du judaïsme, en face d'hommes qui, par leur étroitesse d'esprit et leur obstination, menaçaient de rendre leur religion méprisante aux yeux des chrétiens éclairés. Aussi l'opinion publique semblait-elle donner de plus en plus raison aux amis de la science.

Pendant que ces dissentiments divisaient ainsi les Juifs en deux camps, l'Église était également déchirée par de violentes dissensions. Il y avait lutte, et lutte à mort, entre Philippe IV, roi de France, et le pape Boniface VIII. Philippe IV accusait le pape d'être hérétique, simoniaque, cupide, parjure et débauché, tandis que Boniface VIII déclarait tous les sujets du roi de France déliés de leur serment envers leur souverain et offrait son royaume à un autre prince. La guerre entre le pape et le roi avait naturellement une tout autre importance que les querelles entre les partisans d'Abba Mari et ceux de Tibbon, mais elle était également bien plus âpre et plus désastreuse.

Quelques amis d'Abba Mari l'engagèrent à ne pas réjouir plus longtemps les ennemis du judaïsme par le spectacle de ces déchirements et à se réconcilier avec ses adversaires. Mais la lutte était devenue trop vive pour pouvoir cesser si facilement. Chacun des deux partis tenait à faire triompher ses idées, les uns continuant à demander que toute latitude fut laissée à la jeunesse pour les études scientifiques et les autres persistant à ne permettre l'accès de ces études qu'à des hommes déjà mûrs. La lutte se poursuivait donc entre les deux partis, quand survint un événement qui frappa à la fois amis et ennemis.

Philippe le Bel, un de ces princes qui ont acclimaté en Europe le despotisme le plus dur et le plus dénué de scrupules, ordonna (21 janvier 1306) subitement et en secret à tous ses fonctionnaires, grands et petits, d'incarcérer le même jour tous les Juifs de France. L'ordre fut exécuté le lendemain de l'anniversaire de la destruction de Jérusalem. Les Juifs n'étaient pas encore remis des fatigues du jeûne qu'ils avaient observé en commémoration de ce triste événement quand, le matin, au moment où ils se rendaient à leurs affaires, ils furent arrêtés par les gens du roi et jetés tous en prison (22 juillet 1306). Alors seulement on les informa que leurs biens étaient confisqués, leurs créances annulées et qu'il leur était accordé un délai d'un mois pour se préparer à quitter le royaume. Après cette date, ceux qui ne seraient pas sortis de France s'exposeraient à être tués. Certes, ce n'était ni par intolérance, ni pour complaire à la foule que Philippe IV, qui, peu auparavant, avait défendu les Juifs contre le clergé, avait si subitement changé de sentiment à leur égard. Mais il avait besoin d'argent. Sa querelle avec le pape et ses guerres contre les Flandres en révolte avaient épuisé sa caisse, et sa rapacité était devenue telle qu'une chanson populaire disait que *même la poule dans la marmite n'était pas à l'abri des griffes du roi*. C'était donc pour remplir de nouveau le trésor royal qu'il pillait et expulsait les Juifs. Peut-être une autre circonstance encore l'avait-elle poussé à prendre cette décision.

Il était, en effet, en froid avec Albert, empereur d'Allemagne, qui, entre autres réclamations, lui avait demandé de lui reconnaître, en sa qualité de successeur des empereurs Vespasien, Titus et Charlemagne, le droit de souveraineté sur les Juifs de France, en d'autres termes, de lui verser une partie des impôts payés par les Juifs. On raconte qu'après avoir consulté ses jurisconsultes sur cette question et appris d'eux que la réclamation de l'empereur était fondée, il aurait décidé de prendre aux Juifs ce qu'ils possédaient et de les envoyer ensuite, pauvres et dépouillés de tout, auprès d'Albert. Pour justifier aux yeux du public sa décision, aussi contraire à l'humanité qu'aux intérêts de l'État, Philippe le Bel prétendit que les Juifs s'étaient attiré ce châtement par leurs crimes. Mais la rapacité qu'il manifesta dans cette circonstance prouva avec la plus grande évidence qu'il ne les avait chassés (lue pour pouvoir s'emparer de leurs richesses). On ne laissa à ces malheureux, aux pauvres comme aux plus riches, que les vêtements qui les couvraient et de quoi se nourrir pendant un seul jour. Ce fut par charretées qu'on transporta chez le roi l'or, l'argent et les pierres précieuses des Juifs ; le reste fut vendu à des prix dérisoires.

A la date fixée (sept. 1306), près de cent mille Juifs durent quitter la France. Et cependant leurs aïeux avaient déjà habité une partie de ce pays à l'époque de la république romaine, longtemps avant l'arrivée des Francs et le triomphe du christianisme. Un certain nombre d'entre eux, plutôt que de se séparer de leurs biens et des tombes de leur famille, acceptèrent le baptême. À Troyes, Paris, Sens, Chinon et Orléans, où avaient brillé Raschi et les tossafistes, à Béziers, Lunel et Montpellier, qui avaient été pour le judaïsme des centres de haute culture, on vendit aux enchères ou l'on offrit en cadeau ces synagogues et ces écoles où avaient enseigné tant de savants remarquables, où l'on avait discuté et lutté pour ou contre les études scientifiques. Une des synagogues de Paris fut donnée par Philippe le Bel à son cocher. En Angleterre ou en Allemagne, ces écoles et ces synagogues auraient été tout simplement détruites. L'expulsion et le pillage des Juifs rapportèrent certainement des sommes considérables à Philippe le Bel, car dans le seul bailliage d'Orléans on vendit pour 337.000 fr. de propriétés juives.

Des documents du temps montrent à quelle atroce misère étaient réduits les pauvres exilés. Un de ces malheureux, Estori Parhi, parent de Jacob Tibbon, et dont les parents étaient venus d'Espagne dans le sud de la France, raconte ainsi ses souffrances : *Ils m'ont chassé de l'école ; encore jeune, j'ai dû abandonner, pauvre et nu, ma maison paternelle et errer à travers des pays et des nations dont j'ignorais la langue.* » Parhi ne trouva quelque tranquillité qu'en Palestine.

D'autres expulsés se rendirent également en Palestine ou émigrèrent dans les pays les plus lointains. Mais la plupart s'établirent dans le voisinage de la frontière française, en Provence, dont une partie était alors placée sous la souveraineté de l'Allemagne, et dans le Roussillon, qui appartenait au roi de Majorque. Il y eut même des Juifs qui restèrent en France, tout en refusant d'adopter le christianisme. Ceux-là furent tués.

Malgré la catastrophe qui venait d'atteindre les Juifs de France, la lutte née à Montpellier entre amis et adversaires des études profanes reprit sur un autre théâtre. Plusieurs des partisans de Tibbon s'étaient établis à Perpignan, ville qui appartenait au roi de Majorque. Non pas que ce prince, qui avait fait brûler des exemplaires du Talmud, fut favorable aux Juifs, mais il appréciait leur activité industrielle, et il espérait qu'ils seraient utiles à son État. Abba Mari, suivi d'autres membres de la communauté de Montpellier, avait d'abord fixé sa résidence à Arles. Mais ne pouvant y rester, il se rendit également à Perpignan (janvier 1307). Comme le parti opposé jouissait d'une certaine influence auprès du roi ou peut-être du gouverneur de Perpignan, il essaya de faire interdire à Abba Mari le séjour de cette ville. De là, nouveau conflit et nouvelle intervention de Salomon ben Adret et surtout d'Ascheri, qui déclara se repentir de n'avoir interdit les études profanes que jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. A son avis, ces études devraient être totalement prohibées, parce qu'elles mènent à l'incrédulité, et leurs défenseurs, persistant dans leur erreur en dépit du malheur qui venait de les atteindre, mériteraient plus que jamais une excommunication rigoureuse.

Après la mort de Ben Adret (1310), l'opinion d'Ascheri au sujet de la prétendue action néfaste exercée par la science sur le judaïsme prévalut de plus en plus, parce qu'il était alors le seul rabbin dont la compétence dans les questions religieuses fait reconnue sans conteste en Espagne et dans les pays voisins. Grâce à son influence et à celle de ses fils et de ses disciples venus avec lui d'Allemagne, on vit s'implanter à Tolède et dans les autres communautés d'Espagne, jusque-là si gaies et si vivantes, cette piété étroite et intolérante, quoique sincère, cette humeur sombre et morose, ennemie de toute joie, et cette humilité triste qui caractérisaient au moyen âge les Juifs des provinces rhénanes. Plus d'essor, plus d'envolée dans la pensée; toute l'activité intellectuelle était absorbée par l'interprétation du Talmud. Du reste, l'œuvre principale d'Ascheri est un recueil talmudique, qu'il composa (1307-1314) pour la pratique, et où il cherche toujours à faire prévaloir l'opinion la plus sévère. Voulait-on faire paraître un travail scientifique, il ne pouvait passer que sous le couvert d'une orthodoxie outrée. Ainsi, quand le savant Isaac ben Joseph Israeli II, de Tolède, publia son livre d'astronomie (*Yessod Olam*), il dut lui donner un cachet strictement talmudique et le faire pré-céder d'une profession de foi ; autrement, il n'aurait pas trouvé grâce devant la rigueur d'Ascheri.

C'est pendant qu'Ascheri était investi de la dignité de rabbin à Tolède que quelques Juifs conquièrent de nouveau une certaine influence à la cour royale. Ainsi le roi Ferdinand IV (1295-1312) avait un trésorier juif du nom de Samuel, qu'il consultait souvent pour les questions politiques. La reine mère Marie de

Molina haïssait Samuel avec passion, elle l'accusait d'avoir excité contre elle l'hostilité du roi. Un jour que Samuel se trouvait à Bajadoz et se préparait à accompagner le roi à Séville, il fut attaqué à l'improviste et blessé si grièvement qu'on le crut mort. On ne sut pas lui avait armé la main du meurtrier. Grâce aux soins que lui fit prodiguer le roi, il se remit de ses blessures. La reine mère aussi, après la mort de son fils, confia la direction des finances de l'État à un Juif, nommé Don Moïse (1312-1329).

Pendant sa régence, l'infant Don Juan-Emmanuel, petit-neveu du jeune roi Alphonse XI (1319-1325), qui aimait la science et était lui-même écrivain et poète, témoigna également de la considération pour les Juifs lettrés. Il tenait en très haute estime Juda ben Isaac ibn Wakar, de Cordoue, auquel il confia probablement la surveillance de son trésor. Ce fut sur les instances d'Ibn Wakar que Don Juan-Emmanuel accorda de nouveau aux rabbins le droit de juger les affaires criminelles, droit qui leur avait été enlevé ci partie par la reine mère Marie de Molina.

Admirateur d'Ascheri, et, comme lui, d'une piété exagérée, Ibn Wakar appliquait avec une rigueur implacable les châtiments prononcés par le rabbin de Tolède pour toute transgression religieuse. Un jour, dans un mouvement de colère, un Juif de Cor-doue ayant blasphémé Dieu en langue arabe, Ibn Wakar, sur le conseil d'Ascheri, condamna le coupable à avoir la langue coupée. Une autre fois, Ibn Wakar, avec l'assentiment d'Ascheri, fit couper le nez, pour la défigurer, à une femme juive qui avait eu des relations avec un chrétien.

Mais si, dans le sud de l'Espagne et en Castille, les Juifs viraient encore dans une sécurité relative, leurs coreligionnaires du nord de l'Espagne et du midi de la France étaient sans cesse exposés aux violences de hordes fanatiques que l'Église avait déchaînées, et dont elle était maintenant impuissante à réprimer les excès. Car il y avait de nouveau des Juifs en France. Neuf ans après leur expulsion de ce pays, ils y avaient été rappelés en 1315 par Louis X, sur les instances de la noblesse et du peuple, qui commençaient à apprécier les services que leur rendaient les Juifs quand ils en étaient privés. Les Juifs n'avaient cependant accepté de rentrer en France que sous condition. Ils exigeaient qu'il leur fût permis de s'établir dans les localités où ils avaient demeuré avant leur bannissement; qu'on leur rendit leurs synagogues, leurs cimetières et leurs livres, ou qu'on leur concédât des terrains pour y élever de nouveaux temples; qu'on les garantit contre tout châtiment pour les délits passés, qu'on les autorisât à se faire payer leurs anciennes créances, dont les deux tiers reviendraient au roi, et, enfin, qu'on confirmât leurs anciens privilèges ou qu'on leur en accordât de nouveaux. Le roi Louis accueillit leurs de-mandes, mais, pour ne pas mécontenter le clergé, il les obligea à se rendre reconnaissables par un signe distinctif.

Deux hauts dignitaires furent chargés de prendre les mesures nécessaires pour la rentrée des Juifs en France. Pour le moment, on ne leur concédait qu'un permis de séjour de douze ans, avec la promesse que si le roi se décidait à les expulser après ce laps de temps, il les en avertirait une année d'avance. Tous ces arrangements terminés, le monarque fit connaître sa résolution par un décret dans lequel il déclarait que son père, égaré par de funestes conseils, avait banni les Juifs, mais que, convaincu des sentiments de tolérance du clergé, et à l'exemple de son aïeul saint Louis, qui avait d'abord expulsé les Juifs pour les rappeler ensuite, il avait obéi aux vœux unanimes de son peuple en autorisant

les Juifs à rentrer en France. C'est ainsi que les Juifs français purent rentrer dans leur patrie.

Quand, un an plus tard, après la mort de Louis X, son frère Philippe V dit le Long lui eut succédé, il confirma et même étendit les privilèges des Juifs, les protégeant tout spécialement contre les attaques du clergé et décrétant que les fonctionnaires royaux seuls auraient le droit de confisquer leurs biens et leurs livres. En dépit de cette ordonnance, des ecclésiastiques firent brûler à Toulouse deux charretées d'exemplaires du Talmud. Mais qu'étaient ces autodafés en comparaison des malheurs qui allaient assaillir les Juifs de France !

Philippe V avait, en effet, conçu le projet d'organiser une nouvelle croisade, et quoique cette entreprise fût blâmée par tous les gens clairvoyants et même par le pape Jean XXII, le deuxième des pontifes qui résidèrent à Avignon, elle surexcita le fanatisme de la foule. Un jeune berger, à l'imagination mystique, raconta partout qu'une colombe s'était placée tantôt sur sa tête, tantôt sur son épaule, et que, quand il voulut s'en emparer, elle avait pris la forme d'une belle jeune fille et lui avait ordonné de réunir une troupe de croisés, l'assurant qu'ils triompheraient des infidèles. Encouragés par une aventure aussi merveilleuse et enflammés par les excitations d'un prêtre dépravé et d'un bénédictin, une troupe de quarante mille pastoureaux se forma dans le nord de la France (1320) et courut de ville en ville, bannières déployées, et proclamant partout qu'elle traverserait la mer pour délivrer le Saint-Sépulcre.

A l'instar de leurs prédécesseurs, ces nouveaux croisés débutèrent dans leur pieuse entreprise par le massacre des Juifs. Se laissèrent-ils entraîner par l'appât du pillage ou obéirent-ils, comme on le raconte, au désir de se venger d'un Juif qui se serait moqué de leurs rodomontades ? Nul ne le sait. Ce qui est certain, c'est que les violences des Pastoureaux ajoutent une page sanglante de plus à l'histoire juive. Réunis près d'Agen, sur les rives de la Garonne, ils égorgèrent tous les Juifs qu'ils rencontrèrent sur leur passage jusqu'à Toulouse, n'épargnant que ceux qui acceptaient le baptême. Près de cinq cents Juifs s'étaient réfugiés dans la forteresse de Verdun (près de la Garonne) et repoussaient avec vigueur les assauts répétés des Pastoureaux. Quand ils virent que tout espoir était perdu, ils furent unanimes pour confier au plus digne et plus âgé d'entre eux la lugubre mission de les tuer l'un après l'autre. Celui-ci choisit comme aide, pour cette funèbre besogne, un jeune homme vigoureux et résolu. Lorsque tous furent égorgés et que le vieillard lui-même eut péri, son jeune compagnon eut peur de mourir, et au lieu de se tuer, il sollicita sa grâce, offrant aux Pastoureaux de se faire chrétien. Sa demande fut rejetée, et il fut tué à son tour. Les enfants que leurs parents n'avaient pas osé livrer à la mort furent tous baptisés.

Pris de compassion pour les malheureux Juifs, le gouverneur de Toulouse ordonna à ses chevaliers de s'opposer par la force aux excès des Pastoureaux et d'arrêter les coupables. De fait, bien des Pastoureaux furent amenés à Toulouse et jetés en prison. Mais la foule ameutée les délivra et se rua ensuite sur les Juifs, qu'elle massacra.

Ces sanglantes tueries s'étendirent à travers toute la région, jusqu'à Bordeaux, Albi et d'autres villes du sud de la France. Plus de cent vingt communautés juives furent ainsi détruites en France par les Pastoureaux ; les autres, pillées et rançon-nées, étaient réduites à une extrême misère et avaient besoin des secours du dehors, qui, du reste, affluèrent même de l'Allemagne.

L'année suivante amena pour les Juifs de France de nouveaux malheurs, occasionnés par des lépreux. On sait quel était le sort des lépreux au moyen âge. Isolés, déclarés civilement morts, ils étaient enfermés et nourris dans des quartiers spéciaux. Des lépreux de la province de la Guyenne, mécontents de la nourriture qu'on leur donnait, jetèrent du poison dans des puits et des rivières (1321) et causèrent ainsi la mort d'un grand nombre de personnes. Soumis à la torture, l'un des coupables, à l'instigation d'autres personnes, ou peut-être de sa propre initiative, déclara que c'étaient les Juifs qui leur avaient inspiré leur crime.

Malgré son caractère d'in vraisemblance, cette accusation fut acceptée comme vraie, même par le roi Philippe V. Pour la justifier, on disait tantôt que les Juifs avaient voulu se venger ainsi des persécutions des Pastoureaux, tantôt qu'ils avaient été achetés par les Maures de Grenade pour exterminer les chrétiens, ou bien par le souverain musulman de la Palestine pour rendre impossible la croisade projetée par le roi Philippe. Sur bien des points du territoire, des Juifs furent arrêtés pour ce prétendu crime, torturés et brûlés (juillet 1321). A Chinon, on creusa une fosse où l'on alluma un grand feu et on y jeta de nombreux Juifs, tant hommes que femmes. Auparavant, les mères y avaient précipité leurs enfants pour les soustraire au baptême. On estime qu'à la suite de cette accusation d'empoisonnement, près de cinq mille Juifs périrent dans les flammes.

Plus tard, le roi Philippe put se convaincre que les Juifs avaient été accusés faussement. Mais le fisc aurait trop perdu à la révision du procès. Car le parlement avait condamné les communautés juives à une amende de 150.000 livres parisis, dont 47.000 livres, d'après la répartition proposée par des délégués juifs du nord de la France et du Languedoc, devaient être versées par les communautés du Midi, déjà appauvries par les persécutions de l'année précédente, et le reste tombait à la charge des communautés du Nord. Pour assurer le paiement de cette somme, on incarcéra les plus riches d'entre les Juifs, et leurs biens ainsi que leurs créances furent mis sous séquestre.

Ce fut dans cette même année de 1321 que la plus ancienne communauté de l'Europe, préservée jusqu'alors des maux qui avaient atteint en si grand nombre les Juifs de France, d'Angleterre et même d'Espagne, fut exposée subitement à un danger des plus graves. Comme la ville de Rome appartenait moins au pape qu'aux Colonna et aux Orsini, qui y régnaient en maîtres et s'y livraient sans cesse à des luttes de parti, les Juifs romains n'avaient pas eu à souffrir des vexations de l'Église. Pour leur bonheur, ils passaient presque inaperçus. Ils commençaient, à cette époque, à jouir d'un certain bien-être et leur culture intellectuelle était plus sérieuse. On trouvait parmi eux des gens très riches, possédant de magnifiques palais; il y avait aussi des lettrés, aimant la science et la poésie. La semence jetée sur le sol italien par les Ibn Ezra, les Hillel de Vérone, les Zerahya ben Schaltiel et d'autres, commençait à germer, et, par une coïncidence singulière, la civilisation juive était en pleine floraison en Italie, et surtout à Rome, à l'époque même où elle était menacée dans le sud de la France par les tendances étroites et exclusives de l'école talmudique et aussi par de sanglantes persécutions.

On sait, du reste, qu'au commencement du xive siècle, à l'époque du Dante, se produisit en Italie comme un réveil de l'esprit humain, qui était resté engourdi pendant tout le moyen âge sous la lourde pression de l'Église et de la chevalerie. Cette renaissance des arts et de la science agit également sur les Juifs, qui prirent part au mouvement. Ils trouvèrent à ce moment un protecteur bienveillant dans la personne d'un des plus puissants princes italiens, Robert

d'Anjou, qui était roi de Naples, comte de Provence, vicaire général des États du pape et aussi, d'après son titre, vicaire de l'Empire. Il eut pour maître d'hébreu le Juif Leone Romano, qui comprenait la langue des savants chrétiens et fut probablement le premier, parmi ses coreligionnaires, à étudier la philosophie scolastique des dominicains. Romano traduisit pour les lecteurs juifs quelques écrits philosophiques d'Albert le Grand et de saint Thomas d'Aquin.

Sur l'invitation de Robert d'Anjou, un polygraphe à l'imagination féconde, Schemaria Ikriti (de l'île de Crète), écrivit un commentaire sur la Bible ; il le dédia au prince en ces termes : *Je dédie cette explication de l'histoire de la création et du Cantique des Cantiques à notre très puissant souverain Robert, orné, comme Salomon, de la couronne de la sagesse et de la royauté.*

Pendant son séjour dans le sud de la France, le roi Robert fit la connaissance d'un satirique juif instruit et de séduisantes manières, nommé Kalonymos, qu'il prit à son service. Il est, du reste, à remarquer que, par esprit d'imitation ou peut-être par amour pour la science, bien des Juifs riches appelaient auprès d'eux, comme les princes italiens, de savants coreligionnaires, auxquels ils assuraient l'existence matérielle et dont ils stimulaient l'activité scientifique et littéraire.

Outre Kalonymos, le protégé de Robert d'Anjou, qui, quoique Provençal, résida pendant longtemps à Rome, un autre satirique juif vivait encore, à cette époque, en Italie. C'était Immanuel ben Salomon Romi, ami du Dante. Tous les deux possédèrent l'art de transmettre à la postérité, sous les dehors d'un léger badinage, une peinture exacte de leur époque.

Fait remarquable chez un Provençal, *Kalonymos ben Kalonymos* (né en 1284 et mort avant 1337) était familiarisé avec la langue et la littérature arabes et traduisit déjà dans sa jeunesse (1307-1313), de l'arabe en hébreu, des livres de médecine, d'astronomie et de philosophie.

Mais il ne se contenta pas du rôle secondaire de faire connaître les œuvres des autres, il publia des oeuvres originales. Laissant de côté la métaphysique pure, il se consacra particulièrement à l'étude de la morale, qu'il voulait inculquer à ses coreligionnaires pour les empêcher *de se laisser aller à toute sorte d'égarements et de se nuire mutuellement.* Cet enseignement de la morale, il essaya de le présenter sous une forme attrayante, au lieu de lui donner le caractère ennuyeux d'un ouvrage purement didactique. Il suppose dans sa **Pierre de touche**, composée à la fin de 1322, que ses coreligionnaires voient se refléter dans un miroir leurs erreurs, leurs défaillances et leurs péchés. Pour ne pas prendre l'aspect morose d'un censeur désagréable, il commence par énumérer ses propres fautes. Mais c'est là plutôt une satire qu'une confession. Il se laisse même parfois entraîner par son esprit caustique jusqu'à rire du judaïsme. Ainsi il feint de regretter de ne pas être né femme, parce que, dans ce cas, il n'aurait pas à supporter la charge des six cent treize lois mosaïques et des innombrables prescriptions talmudiques, qu'il est impossible d'observer dans leur totalité. Il aurait été également dispensé d'étudier la Bible et le Talmud avec leurs commentaires et de s'occuper de logique, de mathématiques, de physique, d'astronomie et de philosophie. Mais à de certains moments, le ton badin de Kalonymos devient grave et sa satire se change en élégie. C'est que son esprit est alors brusquement traversé par le souvenir des persécutions sanglantes amenées par les Pastoureaux et l'accusation des lépreux.

Dans la ville de Rome, que Robert d'Anjou lui avait désignée pour résidence, Kalonymos vivait dans un milieu gai, spirituel, où sa verre se retrempait et s'aiguissait. C'est là qu'il composa pour le carnaval juif un traité de Pourim, où il imite, avec infiniment d'esprit, la méthode, les controverses subtiles et les nombreuses digressions du Talmud. Cette fine parodie, qu'on peut aussi bien prendre pour une simple farce de carnaval que pour une satire du Talmud, soulève à chaque ligne de joyeux éclats de rire.

Les qualités de Kalonymos se retrouvaient à un degré supérieur chez son ami et admirateur *Immanuel ben Salomon Romi* (né vers 1265 et mort vers 1330). Ce satirique est une apparition bien curieuse et bien originale parmi les Juifs du moyen âge. Il appartient à cette catégorie d'auteurs dont les écrits sont plus amusants que vertueux et dont la verve endiablée, les joyeux propos et l'ironie mordante savent tenir constamment en haleine l'attention et la gaieté du lecteur. C'était le Henri Heine juif du moyen âge. D'une imagination fertile, il abonde en inventions et en drôleries de toutes sortes. Et toutes ces farces sont écrites dans la langue des prophètes et des psaumes. Aucun des prédécesseurs d'Immanuel n'a su, comme lui, tirer des fusées d'esprit en hébreu, mais il faut ajouter qu'aucun, autant que lui, n'a pro-fané le caractère sacré de cette langue. La Muse juive, auparavant si chaste, si modeste, si réservée, est devenue avec Immanuel une ballerine court vêtue qui cherche à attirer sur elle les regards des passants, et à laquelle il fait parler un langage choquant et impudique. Aussi, ses chansons et ses contes pour-raient-ils agir sur la jeunesse de la façon la plus désastreuse. Il ne faudrait cependant pas en conclure qu'Immanuel était vraiment le pécheur endurci sous les traits duquel il se dépeint lui-même, comme l'a fait plus tard Henri Heine, et qu'il consacrait tout son temps à nouer des relations amoureuses, à courir les belles et railler les laiderons. Sa langue et sa plumé seules péchaient, mais non son cœur et ses sens, et quoiqu'il fasse parfois un éloge exagéré de sa personne, on peut l'en croire quand il fait de lui ce portrait : *Fidèle à mes amis, reconnaissant envers mes bienfaiteurs, doué de sentiments généreux, sans cupidité, je n'ai jamais gardé rancune à mes ennemis; je me consacrais à la science et à la poésie pendant que mes compagnons faisaient bombance.*

Il est, en effet, à remarquer que la conduite et la situation sociale d'Immanuel étaient en contradiction absolue avec les idées qu'il exprime dans ses vers. Très estimé dans la communauté de Rome, il y remplissait des fonctions administratives, et quoiqu'il se moquât des marchands d'orviétan, il paraît avoir exercé la profession de médecin. Sa poésie, légère et folâtre, pourrait faire croire qu'il était ennemi de la religion, des bonnes mœurs et de la science ; mais, en réalité, il menait l'existence calme, pieuse, honnête et laborieuse des savants juifs de son temps.

S'il n'était pas positivement ami de Dante, il était, du moins, très lié avec le grand poète italien. Leurs œuvres diffèrent ce-pendant considérablement, car autant le style de l'un est sérieux, noble, élevé, autant les vers de l'autre sont gais et légers. Mais ils ont aussi quelques points de ressemblance; ainsi, tous les deux se montrent fortement influencés par les divers éléments des civilisations précédentes. L'esprit de Dante était imprégné des idées ecclésiastiques, scolastiques et romantiques, et Immanuel avait puisé ses conceptions à la fois dans la Bible, le Talmud, la philosophie de Maimonide et la littérature néo-hébraïque. Tous les deux étaient parvenus à amalgamer ces matériaux variés pour en former un tout harmonieux et les faire servir à la création d'un nouveau genre de poésie.

Outre ses oeuvres hébraïques, Immanuel écrivit également des vers italiens, comme le prouve le beau poème italien qui reste encore de lui. Il appliqua les procédés de la poésie italienne à la poésie néo-hébraïque, et il composa un grand nombre de petites-nouvelles, des jeux par demandes et réponses, des épîtres, des panégyriques et des oraisons funèbres, où se rencontre toujours l'élément comique. Le héros d'une de ses nouvelles est un grammairien d'humeur belliqueuse, toujours disposé à livrer bataille pour des vétilles grammaticales, mais en même temps mari d'une très jolie femme. Pour pouvoir faire la cour à la femme, Immanuel soutient des discussions avec le mari. Il est vaincu sur le terrain grammatical, mais triomphe en amour.

Dans sa description de l'enfer et du paradis, imitée de l'oeuvre de Dante, Immanuel se montre également très fin satiriste. Mais, tandis que le poète chrétien a imprimé à son oeuvre une allure grave et solennelle, se posant en juge sévère et faisant châtier dans son enfer pécheurs et criminels, papes et cardinaux, adversaires politiques et ennemis de l'Italie, Immanuel a déployé dans ses descriptions la verve la plus fantaisiste. La Comédie de Dante est divine, celle d'Immanuel humaine. Comme introduction à son voyage à travers le paradis et l'enfer, il raconte qu'un jour où il se sentait pris de remords et disposé à la contrition, il vit en apparition son jeune ami Daniel, que la mort lui avait ravi, et qui s'offrit pour le guider à travers les quartiers des suppliciés de l'enfer et les champs verdoyants des bienheureux. Dans l'enfer, en même temps que les méchants et les mécréants de la Bible, il aperçoit aussi Aristote, puni *pour avoir enseigné l'éternité du monde*, et Platon, *pour avoir affirmé que la conception du genre répond à une réalité*. Mais c'est surtout à ses contemporains qu'il s'attaque dans son poème. Il place en enfer les détracteurs de la science, un talmudiste qui a mené secrètement une vie de débauches, des plagiaires et ceux qui réclament tous les honneurs dans la synagogue, exigeant qu'ils puissent se placer tout à côté de l'arche ou officier le jour de l'Expiation. Les empiriques aussi sont précipités par lui en enfer, parce qu'ils spéculent sur la bêtise humaine et font mourir les malades qui ont confiance en leur savoir.

A son entrée dans le paradis, où le conduit son compagnon Daniel, les bienheureux viennent joyeusement à sa rencontre en s'écriant : *Voici Immanuel ; c'est le moment de rire !* Il décrit avec beaucoup de sérieux le paradis et ses habitants, mais ne se fait pas faute de faire parfois entendre un petit rire malicieux. Naturellement, tous les saints personnages de la Bible, les patriarches, les pieux monarques et les héros juifs des temps passés se présentent à ses yeux, il aperçoit aussi les poètes Juda Hallévi et Harizi et le philosophe Maimonide. Mais à côté de David, jouant de la cithare et chantant des psaumes, il voit la courtisane Rahab, qui, à Jéricho, offrit l'hospitalité aux explorateurs, et Tamar, qui attendait les passants près d'un carrefour. Dans l'oeuvre de Dante, tous les païens sont exclus du paradis, parce qu'ils n'ont pas connu le Christ et, par conséquent, ne peuvent pas participer à la béatitude éternelle. Le poète juif est moins intolérant. Arrivé devant un groupe de bienheureux qu'il ne reconnaît pas, il demande à son guide quels sont ces personnages. *Ce sont là*, réplique Daniel, *les gens de bien d'entre les païens qui ont réussi à acquérir la sagesse et ont reconnu le Dieu Un comme créateur du monde et dispensateur de toutes les grâces*. David, Salomon, Isaïe, Ézéchiël, font cercle autour d'Immanuel et le remercient à qui mieux mieux d'avoir si bien interprété leurs pensées. A cette occasion, notre satirique allonge quelques coups de griffe à plusieurs commentateurs anciens et contemporains.

Pendant que les Juifs de Rome vivaient ainsi dans une sécurité relative et s'adonnaient paisiblement à des travaux littéraires, le malheur les guettait. On raconte que le pape Jean XXII, qui résidait à Avignon, avait une sœur du nom de Sangisa, qui, désireuse de faire expulser les maudits Juifs de la sainte Rome, aurait fait attester par quelques ecclésiastiques que ces réprouvés s'étaient moqués d'un crucifix qu'on portait à une procession. A la suite de ce témoignage, le pape aurait cédé aux instances de sa sœur et ordonné l'expulsion des Juifs de Rome. Ce qui est certain, c'est que, par opposition à son rival Louis de Bavière, l'anti-césar Frédéric le Bel se montrait très hostile aux Juifs, faisant rechercher et brûler dans ses États les exemplaires du Talmud et insistant avec d'autres princes auprès du pape pour qu'il persécutât les Juifs. Devant l'imminence du danger, les Juifs de Rome et peut-être aussi d'autres communautés, instituèrent un jeûne (1321) et envoyèrent ensuite un délégué habile plaider leur cause à la cour papale d'Avignon et auprès du roi Robert, de Naples, le protecteur de la science juive. Grâce à l'intervention de ce prince, alors suzerain de Rome, le délégué juif, qui était sans doute le poète Kalonymos, réussit à démontrer l'innocence des Juifs et à apaiser la colère du pape et de sa sœur grâce à un don de 20.000 ducats. Le danger fut ainsi conjuré et le malheur écarté, pour cette fois, des Juifs de Rome.

Malgré leur goût pour la poésie et la science, malgré la tranquillité dont ils jouissaient, les Juifs d'Italie ne possédaient pas une autorité suffisante pour attirer d'autres coreligionnaires dans ce pays et marcher à la tête du judaïsme. Le centre de l'activité juive demeura en Espagne, quoique Ascheri et ses fils y eussent transplanté cette piété sombre, fanatique et étroite qui affaiblit la force créatrice de l'esprit et enveloppe l'existence comme d'un voile de tristesse. Sous le règne du puissant et habile Alphonse XI, la situation des Juifs de Castille était si satisfaisante, surtout par rapport à celle de leurs frères des autres pays, que cette époque était presque pour eux l'âge d'or. Sous le titre modeste de **trésoriers** (*almoxarifs*), des Juifs intelligents dirigeaient alors la politique de la Castille. La haute noblesse employait aussi des conseillers et des fonctionnaires juifs. Au lieu de présenter un extérieur lamentable et de porter le signe d'infamie imposé par l'Église, les Juifs de Castille étaient habillés, de soie et d'or. Ils jouissaient d'une telle considération et d'une telle autorité que bien des Juifs allaient jusqu'à croire que dans la Castille se réalisait de nouveau cette vieille prophétie que *jamais le sceptre ne disparaîtra de la tribu de Juda*.

Leur satisfaction était toute naturelle, car ces hauts fonctionnaires juifs étaient la sauvegarde de leurs coreligionnaires; ils les protégeaient contre la cupidité de la petite noblesse, la jalousie du peuple et la malveillance du clergé. Le fait seul qu'il y eût dans l'entourage du souverain des dignitaires juifs, portant l'habit de cour et l'épée de chevalier, suffisait déjà pour inspirer une réserve salutaire aux ennemis des Juifs. On n'osait pas, comme en Allemagne, outrager, vilipender et parfois tuer les Juifs, alors qu'on savait qu'ils avaient des défenseurs puissants auprès du roi. Souvent même on les croyait bien plus influents qu'ils ne l'étaient en réalité. Le clergé lui-même mettait une sourdine à sa haine, tant qu'il trouvait en face de lui les Joseph d'Ecija, les Samuel ibn Wakar et d'autres fonctionnaires juifs.

Mais si, en Castille même, les Juifs étaient relativement heureux, leur situation était bien douloureuse dans les pays voisins. Ainsi, dans l'Aragon, qui formait un royaume indépendant avec Majorque et la Sicile, régnaient alors ces idées d'intolérance et de fanatisme que Raimond de Peñaforte y avait apportées et que Jayme Ier y avait traduites en lois oppressives. Dans la Navarre, qui faisait partie

de la France depuis un demi-siècle, la haine du Juif sévissait avec cette âpre violence qu'on n'avait encore rencontrée qu'en Allemagne. Charles IV, le dernier des Capétiens, était alors décédé, et avec Philippe VI commençait en France le règne de la dynastie des Valois. Il est intéressant de faire remarquer en passant que, même parmi les chrétiens, on croyait alors que Philippe le Bel, par sa cruauté envers les Juifs, avait appelé la colère divine sur ses descendants et causé ainsi l'extinction des Capétiens. A cette époque, la Navarre cherchait à se rendre indépendante de la France et à se donner un gouvernement autonome. Les Juifs se montrèrent-ils défavorables à cette entreprise ? Ou en voulait-on surtout à leurs richesses ? Ce qui est certain, c'est qu'à la suite des excitations de quelques moines, et notamment du franciscain Pedro Olygoyen, la foule fanatisée se rua dans toute la Navarre sur les Juifs.

Le signal de l'attaque fut donné par les habitants d'Estella. Un jour de sabbat (5 mars 1328), ils se précipitèrent sur la grande communauté juive de cette ville aux cris mille fois répétés de : *Sus aux Juifs ! qu'ils meurent ou qu'ils se baptisent !* Les malheureux se défendirent avec le courage du désespoir, mais les assaillants, habitants de la ville et bandes venues du dehors, étaient si nombreux que le quartier juif fut pris d'assaut et les habitants massacrés. Un témoin oculaire, qui raconte ses propres souffrances, laisse deviner dans son récit une partie des tortures infligées aux Juifs d'Estella. Ce témoin, alors âgé de vingt ans, est Menahem ben Zérah, qui, plus tard, devint un savant très autorisé. Il perdit dans ce massacre ses parents et quatre de ses jeunes frères. Blessé lui-même très grièvement, il resta étendu sans connaissance au milieu des morts et des mourants presque pendant toute une nuit. Il ne fut sauvé que grâce à la compassion d'un chevalier, ami de son père, qui, l'ayant cherché et trouvé parmi les cadavres, le soigna jusqu'à complète guérison.

Sur d'autres points encore du pays se produisirent des scènes de carnage ; plus de 6.000 Juifs périrent. Seule, la communauté de Pampelune, capitale de la Navarre, semble avoir échappé aux attaques de ces forcenés.

En Castille du moins, on l'a vu plus haut, la situation des Juifs était satisfaisante. Ils y étaient à l'abri des violences sanglantes qui sévissaient si fréquemment contre leurs coreligionnaires des autres pays. Mais, là aussi, ce ne fut qu'une éclaircie de très courte durée. Alphonse XI, quand il eut atteint sa majorité et pris lui-même les rênes du gouvernement (1325-1380), admit parmi ses favoris deux Juifs, Don Joseph d'Ecija et Samuel ibn Wakar. Le premier, dont le nom complet était Joseph ben Ephraïm Beneviste Hallévi, était d'une belle stature, de manières affables, et savait la musique. Sur la recommandation de son oncle, le roi le nomma son trésorier et même son conseiller intime (privado). Joseph d'Ecija ne sortait qu'en carrosse officiel, accompagné de chevaliers, et des grands d'Espagne mangeaient à sa table.

Un jour, le roi lui confia une mission qui faillit lui coûter la vie. Envoyé à Valladolid, il fut assiégé dans le palais de l'infante, et le peuple le réclama pour le tuer. Quelques personnes de sa suite purent s'échapper et informer le roi de ce qui se passait. Celui-ci accourut, appela les chevaliers de la Vieille-Castille auprès de lui, mit le siège devant Valladolid et menaça de détruire la ville si on ne remettait pas son ministre en liberté. Effrayés du châtement qui les menaçait, les habitants de la ville envoyèrent auprès du roi des délégués pour apaiser sa colère et lui expliquer qu'on n'en voulait pas autant à Don Joseph qu'à un courtisan chrétien, Don Alvar Nunez. Pour donner satisfaction au peuple,

Alphonse XI destitua Nunez de ses diverses fonctions, mais conserva toute sa confiance à Don Joseph.

Don Samuel ibn Wakar (Abers huacaz), l'autre favori juif, était le médecin, l'astronome et aussi quelque peu l'astrologue de son souverain. Tout en n'exerçant aucune fonction politique, il jouissait quand même d'un grand crédit à la cour. Comme il arrive fréquemment entre courtisans qui tirent leur éclat du même soleil, Don Joseph et Ibn Wakar se jalouaient l'un l'autre, et leur rivalité allait avoir des conséquences fâcheuses pour leurs coreligionnaires.

A la suite de plaintes portées par le peuple contre des usuriers juifs et musulmans, qui, forts de l'appui d'Alphonse XI, se montraient parfois impitoyables envers leurs débiteurs, les cortès de Madrid, de Valladolid et d'autres villes sollicitèrent le roi d'intervenir pour mettre fin à ces abus. Le roi y consentit. Encouragées par ce premier succès, les cortès allèrent plus loin. Elles demandèrent au roi d'interdire dorénavant aux Juifs d'acquérir des biens-fonds, d'affermier les impôts ou de remplir les fonctions de trésoriers royaux (1329). Cette fois, Alphonse XI refusa. Bien plus, il accorda de nouvelles faveurs à Don Samuel ibn Wakar, lui confiant la ferme des revenus provenant des marchandises importées de Grenade, et l'autorisant par un privilège spécial à frapper les monnaies du pays au-dessous du titre légal. Par jalousie, Joseph d'Ecija offrit au roi de verser au Trésor une somme plus élevée qu'Ibn Wakar pour avoir la ferme des taxes payées par les marchandises de Grenade. Il croyait déjà avoir joué un bon tour à son rival, quand celui-ci parvint à persuader au roi qu'il rendrait service à la population castillane en prohibant toute importation de Grenade (1330-1331).

Pendant que ces deux fonctionnaires juifs s'efforçaient de se nuire mutuellement, leurs ennemis complotaient non seulement leur perte à tous deux, mais la perte de tous les Juifs de Castille. Ils faisaient croire à la foule qu'Ibn Wakar, en frappant de la monnaie au-dessous du titre légal, avait produit une grande cherté dans le pays, parce que les habitants exportaient les vivres pour être payés en monnaie étrangère, qui avait plus de valeur que l'argent de la Castille. L'Église, de son côté, ne restait pas inactive ; elle mettait tout en œuvre pour exciter la colère du roi contre les Juifs. Fait triste à signaler, ce fut un Juif nouvellement converti qui se montra le plus acharné contre ses anciens coreligionnaires. Cet apostat se nommait Abner.

*Abner de Burgos*, appelé plus tard Alfonso Burgensis de Valladolid, pratiquait la médecine. Il était versé dans la Bible et la littérature talmudique et possédait aussi des connaissances profanes. Ce furent ses spéculations philosophiques qui ébranlèrent sa foi. Dévoré d'ambition et obligé de mener une vie très modeste, ayant même de la peine à subvenir à ses besoins, il espérait qu'en acceptant le baptême il lui serait plus facile de conquérir honneurs et richesses, et, arrivé tout près de la soixantaine, il se convertit au christianisme. Le disciple sceptique d'Aristote et d'Averroès fut attaché comme sacristain à une église importante de Valladolid. Ainsi muni d'une riche prébende, il pouvait vivre largement.

Mais cela ne lui suffisait pas. Pour rendre manifeste aux yeux des chrétiens la sincérité de sa conversion, il témoignait à ses anciens coreligionnaires une haine violente. Familiarisé avec la littérature juive, il fit ressortir tous les passages qui pouvaient prêter à équivoque, et il multipliait ses accusations contre les Juifs et le judaïsme. Il composa un grand nombre d'écrits où tantôt il attaque avec acharnement la religion de ses aïeux, tantôt il défend le christianisme contre les objections des Juifs. Comme il maniait moins facilement la langue espagnole que

l'hébreu, c'est dans cette dernière langue qu'il outrageait le judaïsme. Il eut même l'audace de dédier un de ses ouvrages à un de ses anciens amis juifs, Isaac Pulgar ! Ce dernier, qui était un écrivain habile et un excellent polémiste, lui répondit par un poème tout imprégné de la plus fine et plus mordante ironie ; il riposta encore dans d'autres ouvrages à ses accusations contre le judaïsme. C'est qu'à cette époque les Juifs d'Espagne n'acceptaient pas encore en silence les injures qui leur étaient adressées. Un autre auteur juif, peu connu, écrivit également contre Abner. Il se produisit ainsi une polémique violente sur la valeur respective du judaïsme et du christianisme.

Abner, autrement dit Alphonse de Valladolid, fit un pas de plus. Pour rendre les Juifs odieux au roi Alphonse XI, il les accusa, comme l'avait, du reste, déjà fait saint Jérôme, de proférer, dans leurs prières, des imprécations contre Jésus et ses adorateurs. Appelés sans doute par le roi à se justifier, les représentants des Juifs de Valladolid affirmèrent que ces imprécations ne s'adressaient nullement au fondateur du christianisme et à ses adeptes. Sur la demande d'Abner, qui promit de prouver dans un débat avec les Juifs que son accusation était fondée, le roi de Castille invita les délégués de la communauté de Valladolid à discuter publiquement cette question avec leur ennemi. Cette controverse eut lieu en présence de fonctionnaires et de dominicains. Devant une telle assistance, ce fut naturellement Abner qui eut gain de cause. Le roi Alphonse décréta (25 février 1336) que dorénavant il serait interdit, sous peine d'amende, aux Juifs de Castille de réciter le passage incriminé. Les adversaires des Juifs triomphaient, ils étaient parvenus à s'assurer l'appui d'un des rares monarques qui, jusqu'alors, se fussent montrés bienveillants pour les Juifs. Aussi la situation de ces malheureux allait-elle devenir de plus en plus douloureuse.

Parmi les favoris du roi se trouvait Gonzalo Martinez d'Oviedo, autrefois pauvre chevalier, qui devait sa situation élevée à Don Joseph d'Ecija. Au lieu de témoigner de la reconnaissance à son bienfaiteur, Gonzalo le haïssait profondément et, avec lui, tous les Juifs. Quand il fut devenu ministre du roi et grand-maître de l'ordre d'Alcantara (1337), il conçut le projet d'exterminer les Juifs de Castille. Il commença par insinuer perfidement au roi que Don Joseph et Don Samuel ibn Wakar avaient amassé d'immenses richesses dans les fonctions qu'ils occupaient, et il obtint l'autorisation de prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires pour leur faire rendre gorge. Sur son ordre, les deux favoris juifs, ainsi que deux frères d'Ibn Wakar, huit autres parents des inculpés et leurs familles furent jetés en prison et leurs biens confisqués. Don Joseph d'Ecija mourut en prison et Don Samuel succomba aux tortures qui lui furent infligées. Après ce premier succès, Gonzalo intrigua contre deux autres Juifs, Moïse Abudiel et (Soleiman ?) Ibn Yaisch, qui occupaient également des situations élevées.

Gonzalo croyait alors le moment opportun pour attaquer efficacement la totalité des Juifs de la Castille. Pendant une campagne dirigée contre Grenade, à laquelle il prit part en qualité de général, il engagea le roi à imiter Philippe le Bel, qui s'était procuré des ressources considérables en chassant les Juifs de France et en s'appropriant leurs biens. Ce conseil fut heureusement combattu par les ministres du roi et même par les prélats. L'archevêque de Tolède fit remarquer que tant qu'ils habiteraient la Castille, les Juifs seraient un vrai trésor pour le roi, et chie, du reste, ils avaient toujours trouvé protection auprès des souverains du pays. Sur l'ordre de Don Moïse Abudiel, qui avait eu vent du danger qui les menaçait tous, les communautés de Castille instituèrent des jeûnes publics et invoquèrent la protection de Dieu.

Le péril était imminent. Gonzalo avait, en effet, battu les Maures, dont le chef avait péri sur le champ de bataille, percé par une flèche. Son crédit avait donc grandi auprès du roi, il ne doutait plus que son souverain ne lui permit d'agir avec les Juifs à sa guise, et d'avance il savourait la joie d'assister à leurs souffrances.

Ce fut l'intervention d'une femme qui sauva les Juifs et prépara la chute de leur ennemi. La belle et spirituelle Léonore de Guzman, dont les charmes avaient absolument ensorcelé le roi, haïssait Gonzalo Martinez, et elle sut le rendre suspect à Alphonse XI. Celui-ci ordonna alors à Gonzalo de venir le rejoindre à Madrid. Gonzalo refusa d'obtempérer à cet ordre, et, pour pouvoir braver la colère de son souverain, il souleva contre lui les chevaliers de l'ordre d'Alcantara ainsi que les habitants des villes placées sous son autorité. Il alla même jusqu'à se liguier avec le roi de Portugal et le roi de Grenade, ennemi des chrétiens. Alphonse XI convoqua tous ses chevaliers et marcha contre le rebelle. Un soldat de l'entourage du roi fut mortellement blessé. Effrayés des conséquences d'une guerre civile, plusieurs chevaliers d'Alcantara abandonnèrent la cause de leur grand-maître et livrèrent au roi les tours qu'ils étaient chargés de défendre. Se voyant impuissant à continuer la lutte, Gonzalo implora sa grâce du roi ; il fut condamné à mort comme traître et brûlé vif (1339). Les communautés juives de Castille célébrèrent le jour de sa mort comme un jour de délivrance. Le roi Alphonse traita de nouveau les Juifs avec bienveillance, et il confia à Moïse Abudiel un poste élevé à la cour.

Mais, quoique les Juifs d'Espagne pussent alors vivre tranquilles jusqu'à la mort d'Alphonse XI et qu'ils fussent encore plus heureux sous son successeur, ils renoncèrent de plus en plus à cultiver leur esprit. Le rigorisme exagéré des fils d'Ascheri faisait sentir son influence, le goût pour la science allait s'affaiblissant. Ce n'est plus en Espagne, mais dans le sud de la France, qu'on trouvait des partisans du libre examen et des représentants de la philosophie, tels qu'Ibn Kaspi, Gersonide et Narboni. Les études talmudiques mêmes déclinèrent en Espagne ; les Juifs de ce pays se laissèrent dépasser dans ce domaine par leurs coreligionnaires d'Allemagne. Les fils d'Ascheri n'avaient certainement pas prévu cette conséquence de leur zèle obscurantiste, ils ne s'étaient pas dit qu'en interdisant à l'esprit toute recherche scientifique, toute envolée vers la région de la spéculation pure, ils diminueraient sa force créatrice et le rendraient également impropre à l'étude sérieuse du Talmud. Même l'art de la poésie, où jadis les Juifs d'Espagne avaient excellé, était complètement délaissé. Les rares écrivains qui composaient encore des vers n'étaient pas des poètes, mais de simples rimailleurs. Le doux et gracieux troubadour Santob de Carrion, qui, sous le règne d'Alphonse XI, chanta en vers espagnols, était une exception. Ses chants ne trouvèrent aucun écho. Sous l'action des huit fils d'Ascheri, de ses parents, émigrés avec lui d'Allemagne à Tolède, et de ses nombreux petits-fils, le judaïsme espagnol avait pris un caractère de sombre et morose piété.

Parmi les enfants d'Ascheri, les plus remarquables étaient Jacob et Juda. Tous deux étaient de savants talmudistes, mais dénués de toute autre connaissance. L'un d'eux, Jacob ben Ascher (né vers 1280 et mort en 1340), subit la plus dure des destinées, toute sa vie ne fut qu'une suite de peines et de souffrances ; mais il supporta tout avec la plus courageuse résignation. A son arrivée en Espagne, son père avait quelque fortune et vécut constamment dans l'aisance, mais Jacob fut toujours très pauvre. Malgré son profond dénuement, il n'accepta jamais aucun traitement pour ses fonctions de rabbin. Très versé dans le Talmud, il se distinguait plutôt par son érudition que par l'originalité de son esprit. Il eut

pourtant le grand mérite de mettre un peu d'ordre dans le chaos talmudique et de codifier les nombreuses prescriptions disséminées dans cet immense recueil. Utilisant tous les travaux antérieurs de ce genre, notamment ceux de Maïmonide, Jacob composa un code divisé en quatre parties appelées *Turim* (vers 1340), qui contiennent les lois rituelles et civiles ainsi que les lois relatives à la morale et au mariage. L'apparition de ce code marque une nouvelle phase dans le développement intérieur du judaïsme.

En examinant de près l'ouvrage de Jacob, on peut en quelque sorte mesurer de combien de degrés le niveau du judaïsme officiel avait baissé depuis Maïmonide. Dans le code de Maïmonide, c'est la raison qui prédomine ; l'auteur rattache, plus ou moins heureusement, la moindre pratique à des principes qui forment la base même de la religion. Le code de Jacob est caractérisé par un étroit rigorisme, tel qu'il régnait alors dans les communautés juives de l'Allemagne, et qui multipliait les aggravations et les actes de contrition. On y trouve bien plus de prescriptions établies par des autorités rabbiniques trop scrupuleuses que de lois extraites du Talmud. Il semble que, dans ce recueil, le judaïsme *talmudique* soit devenu un judaïsme purement *rabbinique*. Jacob y a même inscrit comme lois religieuses de simples fantaisies cabalistiques. Cet ouvrage laisse aussi beaucoup à désirer sous le rapport de la forme, de l'exposition et de la langue. Mais malgré ses défauts, il fut accueilli avec une grande faveur. Sauf quelques rares exceptions, rabbins et juges, en Espagne comme en Allemagne, le préférèrent au livre de Maïmonide. Ils étaient contents de posséder un code définitif où ils trouvaient facilement tout ce qu'ils avaient besoin de savoir, qui n'exigeait pas une étude approfondie et s'adressait bien plus à la mémoire qu'à l'intelligence. En un mot, le *Tur* de Jacob devint un manuel indispensable à tous ceux qui voulaient connaître le judaïsme tel que le comprenaient alors les rabbins.

Juda, le frère de Jacob, l'égalait en savoir et en vertu, mais ne possédait pas, comme lui, un esprit d'ordre et de rigoureuse méthode. Après la mort de son père, il lui succéda comme rabbin de Tolède. Il remplit ses fonctions avec une conscience scrupuleuse et une parfaite impartialité, et il avait le droit de se faire rendre par la communauté le témoignage que jamais il ne s'était rendu coupable de la moindre faute. Mais il se sentit toujours dépaysé en Espagne, et il paraît que dans son testament il conseilla à ses cinq fils de retourner en Allemagne. Les persécutions que subirent alors les Juifs d'Allemagne, pendant la période de la peste noire, engagèrent probablement les fils de Juda à rester en Espagne, où ils se trouvaient sans doute plus en sécurité que dans la patrie de leur aïeul.

Grâce au zèle fanatique d'Abba Mari, à l'anathème lancé par Salomon ben Adret et à l'aversion d'Ascheri pour toute science autre que celle du Talmud, les études profanes étaient tombées chez les Juifs espagnols dans un complet discrédit. Les spéculations philosophiques surtout leur inspiraient une véritable horreur. Aux yeux des hommes sincèrement pieux, elles conduisaient nécessairement à l'incrédulité, et les faux dévots les déclaraient tout simplement abominables. La Cabale, de son côté, avait contribué à obscurcir les idées et à égarer les esprits. Aussi fallait-il du courage pour oser soutenir les droits de la pensée, qui ne trouvaient plus que de très rares champions. Parmi ceux qui, malgré tout, se permirent, à cette époque, de soumettre les croyances du judaïsme à un certain examen, on peut citer Isaac Pulgar, d'Avila, David ibn Albila, du Portugal, Joseph Kaspi, de la Provence, et surtout Lévi ben Gerson, le plus remarquable de tous.

*Lévi ben Gerson* ou *Léon de Bagnols*, appelé aussi Léon l'Hébreu (né en 1288 et mort vers 1345), est plus connu sous le nom de Gersonide. Il naquit à Orange, dans une famille de savants, et il compta parmi ses aïeux ce Lévi de Villefranche qui, indirectement, amena la proscription des recherches scientifiques. Quoique Ben Adret eût menacé d'excommunication quiconque s'adonnerait à ces recherches, Gersonide s'y livra dès sa jeunesse et acquit ainsi des connaissances variées. Il n'avait pas encore trente ans quand il commença à écrire un important ouvrage philosophique. C'était un esprit sérieux, habitué à approfondir les questions et à ne jamais rester dans le vague. En astronomie, il a fait un certain nombre d'observations que des hommes compétents rat jugées assez sérieuses pour les faire servir de base à leurs calculs. Il avait, du reste, inventé un instrument qui facilitait ces observations. Et lui, l'homme de science, l'esprit mathématique, il était tellement enthousiasmé de cette invention qu'il la chanta dans un petit poème hébreu, assez obscur. Il écrivit aussi des ouvrages de médecine et découvrit plusieurs remèdes. Il était également considéré comme un talmudiste remarquable, et comme il avait la passion de l'ordre et de la clarté, il composa un livre de méthodologie pour la Mishna.

Maestro Léon de Bagnols, comme on l'appelait en sa qualité de médecin, était établi tantôt à Orange ou à Perpignan, tantôt à Avignon, où résidaient alors les papes. Il n'était donc pas soumis à l'autorité directe du roi de France et, par conséquent, ne fut pas atteint par le décret d'expulsion que ce souverain prit contre les Juifs de son royaume. Il ne souffrit pas, non plus, des violences des Pastoureaux. Ce fut précisément à cette époque que commença son activité littéraire, qui dura pendant plus de vingt ans (1321-1343). Son principal ouvrage est son traité de théologie, où il expose les conceptions métaphysiques les plus hardies avec un calme et une sérénité de philosophe, sans se soucier des graves inconvénients qu'elles pouvaient avoir pour sa tranquillité. Tout en sachant qu'il risquait d'être excommunié, il proclamait hautement ce qu'il considérait être la vérité même si cette vérité contredisait la Tora. *Notre Loi, disait-il, n'est pas despotique, elle ne veut pas faire accepter l'erreur pour la vérité, elle cherche surtout à nous conduire à la connaissance du vrai.*

Parmi les penseurs juifs, Gersonide n'a d'égal que Spinoza pour la franchise et la sincérité. Il n'admettait de mystère ni en science ni en religion, mais recherchait partout la lumière et la vérité. Il n'acceptait pas plus sans examen toutes les assertions de la Tora que celles des autorités philosophiques, et souvent il opposait ses propres vues à celles de Maïmonide, d'Averroès et même d'Aristote.

Malgré sa grande valeur, Gersonide n'exerça que peu d'influence sur le judaïsme. Manquant d'égards, dans l'expression de ses opinions, pour les croyances traditionnelles, hésitant à admettre le système biblique de la création, il passa pour hérétique aux yeux des orthodoxes. Ses **Combats du Seigneur**, *Milhamot Adonai*, furent appelés **Combats contre le Seigneur**. Par contre, il jouit d'une grande estime auprès des savants chrétiens. Il était encore en vie quand le pape Clément VI fit traduire de l'hébreu en latin son traité sur l'astronomie et son étude sur l'instrument qu'il avait inventé (1342).

A côté de Gersonide, il faut également mentionner Moïse de Narbonne, appelé Maestro Vidal. Partisan enthousiaste de la philosophie, Vidal Narboni partageait son admiration entre Maïmonide et Averroès, et il commenta en grande partie les œuvres de ces deux philosophes. Il voyagea beaucoup, se rendant du pied des Pyrénées jusqu'à Tolède et retournant à Soria (1345-1362), et comme il était curieux et savait observer, il acquit des connaissances variées et étendues. Ni les

souffrances ni les mésaventures ne purent ralentir son zèle pour l'étude. Lors des persécutions amenées par la peste noire, une populace féroce se rua sur la communauté de Cervera. Vidal Narboni s'enfuit avec d'autres coreligionnaires, et dans cette catastrophe il perdit tous ses biens et, ce qui lui était plus cher encore, tous ses livres. Mais dès qu'il put, il reprit ses travaux interrompus.

Vidal Narboni manquait d'originalité, il resta toute sa vie un fervent disciple d'Aristote, avec une teinte d'averroïsme. Il considérait le judaïsme comme un acheminement à la connaissance des plus hautes vérités morales et philosophiques. Pour lui, le texte de la Tora avait deux sens différents; il avait un sens simple, superficiel, pour la foule, mais présentait un sens plus profond pour les penseurs. Narboni émit également des opinions hérétiques, mais avec moins de franchise et de courage que Gersonide. Il semble avoir douté des miracles, qu'il aurait bien voulu supprimer totalement dans la Bible. Par contre, il défendit éloquemment, et par des arguments philosophiques, le libre arbitre. Arrivé à un âge avancé, il voulut retourner de Soria dans son lieu de naissance, de l'autre côté des Pyrénées, quand la mort le surprit.

## **Chapitre XI — La peste noire. Massacres des Juifs — (1325-1391)**

A l'époque où les philosophes juifs Gersonide et Vidal Narboni essayaient de concilier la prescience divine avec la notion du libre arbitre, un problème autrement grave aurait dû s'imposer à leur attention. Ils auraient pu se demander pourquoi la Providence faisait peser une destinée si tragique sur les descendants de Jacob et les condamnait à vider le calice jusqu'à la lie. Leurs souffrances précédentes comptent à peine devant l'horrible catastrophe qui va fondre sur eux. Une sombre nuée, portant dans ses flancs la foudre et la tempête, est prête à crever au-dessus de leur tête et à les faire périr par milliers. Ce ne font pas quelques membres seuls, mais le corps tout entier qui, cette fois, sera frappé, et les maux qui vont les atteindre tous prouvera aux malheureux Juifs que tout en étant disséminés, ils sont quand même unis entre eux par la plus étroite solidarité. Jusqu'alors, on se contentait le plus souvent de les piller et de les expulser ; cette fois, ils verront sans cesse grimacer devant eux la hideuse mort, avec son lugubre cortège de supplices et de tortures de tout genre.

Ce fut l'Allemagne qui donna le signal de la ronde macabre. Le bruit s'était répandu que l'audace des Juifs avait considérablement grandi à la suite des dispositions bienveillantes que l'empereur Louis de Bavière avait manifestées à leur égard. Ce bruit était doublement mensonger. A cette époque, les pauvres Juifs ne songeaient guère à se montrer audacieux. Car l'empereur Louis, celui-là même qu'on accusait de leur être favorable, les maltraitait, les pressurait, les donnait en gage, les vendait, absolument comme avaient fait ses prédécesseurs. Seulement, il ne les faisait pas tuer comme l'empereur Frédéric le Bel, son rival, parce qu'il en voulait surtout à leur argent. Il leur imposa même une nouvelle taxe, le denier d'or. Tout Juif ou Juive de l'empire d'Allemagne, âgé de plus de douze ans, et qui disposait d'une somme de vingt florins, devait payer un impôt annuel d'un florin. A ses yeux, cette taxe était sans doute justifiée par cette raison que, depuis Vespasien et Titus, les Juifs versaient un impôt annuel aux empereurs romains, dont les Césars germains se proclamaient les héritiers directs.

Sous le règne de l'empereur Louis, les Juifs subirent le contrecoup des désordres et de la guerre civile qui sévissaient alors en Allemagne. Pendant deux années consécutives (1336-1337) des bandes de paysans et de gueux, surnommés **tueurs de Juifs**, *Judenschlaeger*, ravagèrent les communautés de l'Allemagne, sous la direction de deux membres de la noblesse, qui avaient noué une bande de cuir autour de leur bras et pris le nom de **rois Armleder**. Cette fois encore, comme quelques années auparavant, lors des violences ordonnées par Rindfleisch, les massacres eurent lieu au nom de la foi. Un des *Armleder* prétendait qu'il avait reçu du ciel l'ordre d'infliger aux Juifs la Passion de Jésus et de venger son supplice par leur mort. Armés de fourches, de haches, de piques et de fléaux, cinq mille paysans accomplirent d'épouvantables carnages parmi les Juifs de l'Alsace et des bords du Rhin, jusqu'en Souabe. Pour échapper aux coups de leurs ennemis, de nombreux Juifs se tuèrent eux-mêmes ; bien des parents égorgèrent leurs enfants. La protection de l'empereur resta inefficace ou se manifesta trop tard. A la fin, la force armée parvint à s'emparer d'un des *Armleder* ; l'empereur le fit décapiter.

Vers le même temps, des massacres analogues eurent lieu en Bavière, inspirés par la cupidité. Pour permettre à leurs administrés et à eux-mêmes de s'acquitter sans bourse délier de leurs dettes envers les Juifs et de s'approprier même temps les richesses de leurs créanciers, les conseillers municipaux de la ville de Deckendorf accusèrent les Juifs d'avoir profané une hostie. Quand ils jugèrent que la foule était suffisamment surexcitée, ils mirent à exécution le plan qu'ils avaient secrètement combiné entre eux. Au jour qu'ils avaient fixé (30 septembre 1337), quand la cloche de l'église eut donné le signal, le chevalier Hartmann von Deggenburg, accompagné de nombreux cavaliers, entra dans Deckendorf et tomba par surprise, avec tous les habitants, sur les Juifs sans armes, qui furent pillés, tués et brûlés. Pour perpétuer le souvenir du miracle qui s'était produit, raconte la légende, quand les Juifs eurent percé l'hostie, on éleva une église consacrée au Saint-Sépulcre ; elle devint un lieu de pèlerinage. Le poinçon dont les Juifs se seraient servis pour profaner l'hostie ainsi que l'hostie elle-même furent précieusement placés comme reliques sous un globe de verre ; aujourd'hui encore, ils sont exhibés comme sujets d'adoration pour les fidèles.

De Deckendorf les désordres se propagèrent à travers la Bavière, la Bohême, la Moravie et l'Autriche. Les victimes succombèrent par milliers. Seuls les bourgeois de Vienne et de Ratisbonne défendirent les Juifs contre la fureur de la populace. L'empereur, qui avait alors des démêlés avec le pape et le roi de France, laissa faire. Son parent Henri, duc de Bavière et du Palatinat, félicita les habitants de Deckendorf *d'avoir brûlé et exterminé les Juifs* et les autorisa à se servir en public de tout ce qu'ils avaient volé. Le pape Benoît XII chargea, il est vrai, l'évêque de Passau de faire une enquête sur la prétendue profanation de l'hostie imputée aux Juifs et de punir les dénonciateurs, s'ils étaient convaincus de mensonge, avec toute la rigueur des lois canoniques. Mais que pouvait la sévérité de l'Église contre les mœurs rudes et grossières des chrétiens de ce temps ? De terribles expériences allaient, du reste, prouver une fois de plus aux Juifs que ni la protection du pape ni celle de l'empereur ne leur étaient d'aucun secours. Car, dans presque toute l'Europe, partout où dominait la Croix, les communautés juives allaient être décimées par d'épouvantables massacres.

Ces horribles tueries se produisirent à la suite de l'apparition de la peste noire. Ce fléau, dont l'arrivée en Europe avait été précédée d'un tremblement de terre et d'autres phénomènes effrayants de la nature, vint des frontières de la Chine jusqu'au cœur de l'Europe, où il sévit avec une violence inouïe pendant plus de

quatre ans (1348-1352) et enleva le quart des habitants (environ vingt-cinq millions). Affolés par la terreur, les chrétiens se ruèrent sur les Juifs, les torturant, les massacrant, les brûlant, comme s'ils voulaient les exterminer jusqu'au dernier. C'étaient là les conséquences de l'enseignement de l'Église. Ni les musulmans, ni les Mongols, qui pourtant périrent en grand nombre victimes de la peste noire, ne songèrent à en rendre responsables les Juifs. Seuls les chrétiens leur attribuèrent cette épidémie. C'est que l'Église avait accusé si souvent les Juifs d'assassiner les chrétiens, et surtout d'égorger les enfants, qu'à la fin ses adeptes en étaient absolument convaincus. Aussi, dès que, par suite des circonstances, toute discipline et toute obéissance eurent disparu et que les chrétiens affalés ne se laissèrent plus arrêter ni par la crainte de la répression ni par le respect pour leurs chefs, on put voir dans toute leur horreur les résultats des prédications de l'Église contre les Juifs. La peste noire n'épargna cependant pas complètement les Juifs. Mais, comme ils moururent en moins grand nombre, soit à cause de leur régime sobre et hygiénique, soit à cause des soins dévoués dont ils s'entouraient mutuellement, ils furent accusés d'avoir empoisonné les sources, les fontaines et même l'air, pour faire disparaître d'un coup les chrétiens de tous les pays.

Pour empoisonner tous les chrétiens, il aurait fallu une entente entre tous les Juifs. Qui donc aurait créé cette entente ? Quelle personnalité aurait possédé une autorité suffisante pour imposer sa volonté à toutes les communautés juives de l'Europe ? On ne se laissait pas arrêter pour si peu. Comme on croyait les Juifs d'Espagne en possession de ressources considérables et jouissant d'une très grande influence auprès de tous leurs coreligionnaires d'Europe, ce furent eux qu'on accusa d'être les instigateurs de ce complot diabolique. L'ordre d'empoisonner toute la chrétienté serait parti de Tolède. La foule, aveuglée par le fanatisme et la terreur, nommait même celui qui aurait été chargé de transmettre le mot d'ordre aux diverses communautés et de leur apporter le poison : c'était Jacob a Paskate. Venu de Tolède à Chambéry, en Savoie, il aurait envoyé de cette dernière ville toute une bande d'émissaires juifs pour accomplir partout l'œuvre de mort. Ce Jacob aurait été aidé dans son entreprise par le rabbin Peyret, de Chambéry, et un juif riche du nom d'Aboget. On connaissait même la composition du poison. Il était préparé par des sorciers judéo-espagnols et formé tantôt de chair de basilic, tantôt d'un mélange d'araignées, de crapauds et de lézards, tantôt enfin de cœurs de chrétien pétris avec de la pâte d'hostie.

Ces fables, inventées par des ignorants et des méchants, et démesurément grossies par l'imagination populaire, trouvaient créance non seulement auprès de la foule, mais aussi auprès des classes élevées. Les tribunaux faisaient sérieusement des enquêtes pour découvrir les auteurs de ces crimes, et, dans ce but, ils avaient recours à la mesure extrême employée si fréquemment par la chrétienté du moyen âge pour connaître la vérité, ils sou-mettaient les inculpés à la torture.

Ce fut dans le sud de la France, où la peste noire sévissait déjà au commencement de l'année 1348, que l'on répandit d'abord la légende de l'empoisonnement des puits. Dans cette région, une communauté juive tout entière, hommes, femmes et enfants, furent brûlés en un seul jour, avec des rouleaux de la Loi (au milieu du mois de mai). De là, le mouvement s'étendit dans la Catalogne et l'Aragon. A Barcelone, la populace avait déjà tué vingt Juifs et pillé de nombreuses maisons, quand les notables de la ville se réunirent pour défendre leurs malheureux concitoyens. Aidés par un épouvantable orage, qui

éclata à ce moment, ils réussirent à disperser la horde des pillards et des assassins.

Quelques jours plus tard, les mêmes scènes se répétèrent à Cervera. Dix-huit Juifs périrent, les autres prirent la fuite. Dans tout le nord de l'Espagne, les communautés juives s'attendaient à être attaquées; elles instituaient des jeûnes publics, imploraient la miséricorde divine et se barricadaient dans leurs quartiers. Dans l'Aragon, les classes élevées essayèrent de protéger les malheureux Juifs. Ceux-ci trouvèrent également un appui auprès de Clément VI, ce pape qui avait fait traduire en latin les livres d'astronomie de Gersonide. Clément VI promulgua une bulle (au commencement de juillet) par laquelle il interdit, sous peine d'excommunication, de tuer les Juifs en l'absence d'une condamnation régulière, de les baptiser de force ou de les piller. Peut-être cette bulle eut-elle quelque efficacité dans le sud de la France, mais elle n'eut aucune action sur la reste de la chrétienté. La contagion de l'exemple l'emporta sur tout.

Les délicieux environs du lac de Genève devinrent également le théâtre de sanglants désordres. Sur l'ordre du duc Amédée de Savoie, plusieurs Juifs, accusés du crime d'empoisonnement, furent incarcérés à Chillon et à Chatel. A Chillon, les inculpés furent soumis à la torture ; sous l'action de la douleur, ils avouèrent tout ce qu'on voulut.

Un de ces malheureux, du nom d'Aquet, multiplia même ses aveux jusqu'à l'exagération. Il déclara qu'il avait empoisonné des puits à Venise, en Apulie, dans la Calabre et à Toulouse. Ces déclarations furent consignées par les secrétaires dans leurs procès-verbaux et contresignées par les juges. Pour donner plus de valeur aux paroles du supplicé, les juges ajoutèrent qu'on ne lui avait appliqué la torture que très légèrement. A la suite de ces aveux, on brûla non seulement les inculpés, mais tous les Juifs des environs du lac de Genève.

De Genève, le bruit se répandit bientôt dans toute la Suisse qu'on avait enfin des preuves certaines de la culpabilité des Juifs. Les consuls de Berne tirent venir de Genève les procès-verbaux des débats, torturèrent à leur tour quelques Juifs, leur arrachèrent des aveux et firent brûler tous les Juifs de la ville (en septembre). Ils informèrent ensuite de leur prétendue découverte les villes de Bâle, de Fribourg, de Strasbourg et de Cologne. De nouveau, le pape Clément VI publia une bulle pour déclarer les Juifs innocents du crime qu'on leur imputait, de nouveau il invita le clergé à les protéger et prononça l'anathème contre les faux accusateurs et les bourreaux (septembre). Peine perdue ! L'Église, qui avait déchaîné les passions, ne pouvait plus les réprimer ; le pape n'était plus obéi.

Les massacres prirent un caractère de sauvagerie tout particulier dans le saint empire germano-romain. En vain le nouvel empereur, Charles IV, chercha à s'interposer. Son autorité eût-elle été alors mieux assise en Allemagne qu'elle ne l'était en réalité, il n'aurait quand même pas été écouté. Malgré la remarque d'un honnête chroniqueur de ce temps, qui dit *que le vrai poison qui tua les Juifs, ce furent leurs richesses*, les Allemands ne persécutèrent pas seulement les Juifs pour s'emparer de leurs biens. C'est dans toute l'innocence de leur stupidité, et avec une ferme conviction, qu'ils croyaient qu'il avait été très facile aux Juifs d'empoisonner le Rhin, le Danube, les rivières, les sources, les fontaines et les citernes de l'Allemagne. Selon eux, ce que Jacob a Paskate et Rabbi Peyret avaient fait en Suisse et en Savoie, Moïse de Mayence l'accomplit en Allemagne. C'est lui qui aurait fourni le poison à ses coreligionnaires. Dans bien des villes, on alla jusqu'à entourer de murs les puits et les fontaines pour empêcher les

habitants d'en approcher, et on les contraignit à boire de l'eau de pluie ou de la neige fondue.

Il se rencontra pourtant quelques hommes assez intelligents pour comprendre l'absurdité de ces accusations et assez courageux pour le proclamer. Leurs noms méritent d'être signalés. C'étaient les magistrats de Strasbourg, le bourgmestre Conrad de Wintertur, l'échevin Gosse Sturm et Pierre Schwarber. Ces hommes de cœur multiplièrent leurs efforts pour faire éclater à tous les yeux l'innocence des Juifs et les défendre contre les attaques de la foule et même contre l'évêque. Les malheureux persécutés trouvèrent également appui et protection auprès du conseil de Bâle et de Fribourg. Les magistrats de Cologne écrivirent à leurs collègues de Strasbourg qu'ils suivraient leur exemple dans leur conduite à l'égard des Juifs.

L'accusation d'empoisonnement fut examinée à Benfeld, en Alsace, par une assemblée où se trouvaient réunis Berthold, évêque de Strasbourg, des barons, des seigneurs et des délégués de plusieurs villes. Les députés de Strasbourg plaidèrent éloquemment la cause des Juifs, même contre leur évêque, qui, par haine ou par ignorance, déclarait les Juifs coupables et demandait leur extermination. Ce fut l'évêque qui l'emporta. On décida d'expulser les Juifs de toutes les villes de la partie supérieure du Rhin (vers la fin de 1348). A la suite de cette résolution, les Juifs, encore tout saignants des coups que leur avaient portés les *Armleder* et leurs bandes, étaient absolument considérés comme hors la loi. On les expulsait ou on les brûlait à volonté. Chassés des villes, ils étaient assommés dans les campagnes par les paysans.

A Bâle également, ils subirent d'horribles supplices. Parqués dans une île du Rhin, ils furent enfermés tous dans une maison construite spécialement dans ce but, et brûlés. Après cette exécution sommaire, le conseil décida que pendant deux siècles aucun Juif ne pourrait plus s'établir à Bâle. Quelques jours plus tard, ce fut le tour des Juifs de Fribourg.

Dans les provinces rhénanes, ce fut la populace de Spire qui ouvrit la série des massacres. Elle se rua sur les Juifs, en tua une partie, en jeta une autre dans les flammes ; un très petit nombre de ces malheureux accepta le baptême.

En dépit de ces violences, les magistrats de Strasbourg persistèrent dans leurs sentiments de bienveillance à l'égard des Juifs. Le bourgmestre Wintertur demanda partout des informations, pour avoir en main des preuves nombreuses de l'innocence des Juifs et pouvoir résister aux clameurs du peuple, qui réclamait leur mort. Malheureusement, il ne trouva qu'un appui insuffisant auprès des conseils des autres villes. Seuls les magistrats de Cologne approuvèrent sa conduite courageuse. Mais il dut bientôt céder aux exigences de la foule. Les corporations ouvrières se réunirent, bannières en tête, sur la place de la cathédrale, et ne se séparèrent qu'après avoir obligé Wintertur et ses collègues à se démettre de leurs fonctions. Alors commencèrent des scènes d'une épouvantable sauvagerie. Deux mille Juifs furent jetés en prison, puis traînés au cimetière, où ils furent tous brûlés. On épargna ceux-là seuls qui se convertirent au christianisme. Le nouveau conseil interdit aux Juifs, pour un siècle, le séjour de Strasbourg. Les biens des victimes devinrent la propriété des bourreaux.

A Worms, où était établie une des plus anciennes communautés d'Allemagne, les Juifs avaient été donnés à la ville par l'empereur Charles IV en récompense des services qu'elle lui avait rendus. Celle-ci avait donc le droit de les traiter comme bon lui semblait. Quand le conseil eut décidé de les brûler ; ils devancèrent leurs

bourreaux en incendiant leurs maisons et en se jetant dans les flammes. Plus de quatre cents personnes périrent ainsi. Les Juifs de Francfort et d'Oppenheim se tuèrent également eux-mêmes (vers la fin de juillet).

Quoiqu'ils fussent déjà suffisamment douloureux, les excès contre les Juifs allaient encore prendre un caractère de cruauté plus féroce. Aux yeux d'une grande partie de la chrétienté, la peste noire était envoyée par Dieu en punition des péchés commis par le peuple et surtout par les prêtres. On songea alors à détourner le fléau en s'imposant des mortifications. Des sectaires fanatiques erraient en Allemagne, demi-nus, se frappant de coups de fouet jusqu'au sang, attirant autour d'eux, par les chants lugubres qu'ils faisaient entendre dans les rues, un grand concours de population. Ces **flagellants** communiquaient leur sombre fanatisme à la foule, et naturellement les premières victimes étaient toujours les Juifs. Il y en avait, du reste, parmi eux qui se qualifiaient avec orgueil de **tueurs de Juifs**. Un contemporain dépeint ainsi, en quelques vers, la situation de la chrétienté :

*La peste vint brusquement établir sa domination  
Et faire mourir les hommes par milliers.  
Les flagellants se promenaient tout nus dans les rues,  
On les voyait se rouer eux-mêmes de coups.  
La terre tressaillit sur sa base  
Et les Juifs furent brûlés en quantité.*

Ce furent certainement les flagellants qui organisèrent le massacre des Juifs de Francfort. A Mayence, les Juifs ne voulurent pas périr sans résistance. Trois cents d'entre eux se munirent d'armes et se défendirent avec acharnement. Après avoir tué deux cents de leurs persécuteurs, et sur le point de succomber sous le nombre, ils mirent le feu à leurs maisons et se précipitèrent dans les flammes. La plus importante communauté de l'Allemagne — environ six mille âmes — fut ainsi détruite.

On sait que les magistrats de Cologne ne croyaient pas à la culpabilité des Juifs et leur témoignaient de la bienveillance. Mais dans l'affolement général, la foule ne savait plus obéir, elle méconnut les ordres des chefs de la ville et tomba, à son tour, sur les Juifs. Ceux-ci étaient alors très nombreux à Cologne, car à ceux qui résidaient depuis longtemps dans cette ville étaient venus se joindre tous les Juifs des environs. Ils furent attaqués par la populace le jour même où succombèrent leurs coreligionnaires de Mayence. Il y eut bien chez eux quelques tentatives de résistance, mais leurs ennemis étaient trop nombreux, et à la fin ils furent tous massacrés.

Comment énumérer la lugubre série des villes où les Juifs furent brûlés ou se jetèrent eux-mêmes dans les flammes ? Ces épouvantables tueries se propagèrent de localité en localité, à travers toute l'Allemagne, depuis les Alpes jusqu'à la mer du Nord, avec la désespérante régularité d'une épidémie.

D'Allemagne, la contagion gagna la Bavière et la Souabe. Les plus anciennes agglomérations juives furent exterminées. Augsbourg, Würzburg, Munich, tuent leurs Juifs. A Nuremberg, on haïssait particulièrement les Juifs parce que, dans cette ville de commerce, ils possédaient des richesses considérables et de belles maisons, et qu'ils avaient de nombreux débiteurs. L'empereur Charles IV connaissait la situation. Aussi déclara-t-il d'avance au Conseil de la ville qu'il le rendait responsable des mauvais traitements qui seraient infligés aux Juifs. Mais on ne tint nul compte de ses ordres. Sur une place appelée plus tard *Judenbühle*

(Butte aux Juifs), les chrétiens, adeptes d'une religion qui prêche l'amour des hommes, élevèrent un immense bûcher et y brûlèrent tous les Juifs qui n'avaient pu s'enfuir. A Ratisbonne également, où se trouvait la plus ancienne communauté de l'Allemagne du Sud, la populace demanda la mort ou au moins l'expulsion des Juifs. Ceux-ci durent leur salut à l'intervention courageuse du Conseil et de la haute bourgeoisie, qui jurèrent solennellement devant le bourgmestre Berthold Egoltspecht de les défendre contre toute agression.

Ces excès sanglants eurent leur contrecoup dans les contrées voisines de l'Allemagne, à l'est comme à l'ouest de ce pays. Quand les flagellants arrivèrent à Bruxelles, un Juif de cette ville, qui jouissait d'une certaine considération auprès de Jean II, duc de Brabant, implora sa protection en faveur de ses coreligionnaires. Le duc la lui promit. Mais les flagellants surent gagner les bonnes grâces du fils du duc, et ils purent massacrer impunément tous les Juifs de Bruxelles, au nombre d'environ cinq cents.

Il y eut cependant plusieurs pays, parmi les moins civilisés, où les Juifs n'eurent pas trop à souffrir. Louis, roi de Hongrie, les expulsa bien de ses États, mais comme mécréants et non pas comme empoisonneurs. Il était très fanatique et s'était irrité contre eux parce qu'ils avaient refusé de se convertir au christianisme. En Pologne également, où sévissait même la peste noire, ils ne furent pas trop maltraités, grâce à la protection du roi Casimir le Grand. Ce monarque se montrait bienveillant pour les Juifs. Il régnait à peine depuis un an quand, sur la demande de quelques Juifs qui lui avaient rendu des services, il confirma (9 octobre 1354) le Règlement promulgué un siècle auparavant par Boleslaw Pius, duc de Kalisch.

Épouvantées par ces massacres, qui s'étaient propagés si rapidement de proche en proche, les communautés juives de la Catalogne, qui, après celles de la Provence, avaient souffert les premières de l'affolement produit par la peste noire, décidèrent de prendre des mesures pour se garantir à l'avenir contre les explosions de fanatisme de leurs ennemis. Elles résolurent d'abord de constituer un fonds parmi les Juifs de l'Aragon pour venir en aide à ceux qui auraient été pillés dans une émeute. Ensuite, on devait envoyer des délégués auprès du roi pour lui demander : d'empêcher par une législation sévère le retour de tels excès ; de solliciter du pape la promulgation d'une bulle qui interdirait aux chrétiens de rendre les Juifs responsables des calamités publiques ou des profanations d'hostie ; et enfin, d'autoriser les Juifs à juger eux-mêmes les affaires pénales, afin qu'ils pussent châtier les traîtres et les dénonciateurs qui se rencontreraient parmi eux. Les délégués devaient également être munis de pleins pouvoirs pour agir dans l'intérêt général des communautés et défendre auprès des cortès la cause de leurs coreligionnaires. Ces délégués devaient être ainsi choisis : deux pour l'Aragon, deux pour la Catalogne, un pour Valence et un pour Majorque.

Lorsqu'il s'agit de mettre ce plan à exécution, on ne put s'entendre. Du reste, il aurait été difficile d'obtenir un résultat sérieux. On aurait bien pu faire comprendre au pape et aux princes que les Juifs n'avaient jamais empoisonné de puits, mais le peuple était absolument convaincu que les Juifs poursuivaient l'extermination des chrétiens, et, après la peste noire, il les croyait capables de tous les crimes. Ainsi, dans cette légende où un débiteur autorise son créancier à couper une livre de chair sur son corps s'il ne le rembourse pas au jour de l'échéance et où le créancier veut user de son droit, les héros de l'histoire, racontée diversement, avaient été jusqu'alors un suzerain et son vassal ou un

noble et un roturier. Mais quand la peste noire eut surexcité la haine contre les Juifs, un auteur italien, Giovanni Fiorentino, donne le rôle odieux à un Juif. Dans son récit, c'est un Juif de Mestre qui veut couper une livre de chair sur le corps de son débiteur de Venise, pour avoir la satisfaction de faire mourir un chrétien.

Et pourtant, malgré sa haine pour eux, la population chrétienne tenait absolument à ce qu'il y eût des Juifs au milieu d'elle. Princes, villes et même ecclésiastiques voulaient *avoir des Juifs*. Bourgeois et échevins oublièrent bien vite qu'ils avaient juré solennellement de tenir les Juifs éloignés de leurs villes pendant un ou deux siècles. L'évêque d'Augsbourg sollicita de l'empereur Charles IV l'autorisation *d'installer des Juifs sur ses domaines*. Les Électeurs de l'empire, notamment Gerlach, archevêque de Mayence, demandaient que le souverain n'eut plus seul le droit de posséder des *serfs de la chambre*, mais qu'il partageât ce droit avec eux. Aussi, à la diète de Nuremberg (novembre 1355), où fut promulguée, sous le nom de **Bulle d'or**, une sorte de Constitution de l'empire allemand, le monarque, en conférant aux Électeurs de l'empire quelques droits régaliens, comme ceux d'acquérir des mines de métaux et des salines, les autorisa en même temps à *avoir des Juifs en pleine propriété*, c'est-à-dire à posséder une source de revenus en plus. C'est ainsi que les Juifs étaient à la fois repoussés et recherchés, dédaignés et désirés. Mais ils savaient bien qu'on ne les appréciait que pour les ressources qu'on pouvait tirer d'eux. Quoi d'étonnant alors que devant cette preuve manifeste qu'ils ne pouvaient défendre leur misérable existence que par l'argent, ils fussent si ardents à en gagner !

En France également, d'où les Juifs avaient été expulsés, des motifs financiers faisaient désirer leur retour. Par suite des désastres de la guerre de Cent ans et de la captivité du roi Jean (septembre 1356), il régnait dans ce pays une misère épouvantable. On manquait surtout d'argent. C'est alors que le jeune dauphin Charles, qui exerçait la régence pendant la captivité du roi, songea, dans l'intérêt de la France, à avoir recours à l'habileté financière des Juifs. Un des Juifs les plus intelligents de cette époque, *Manessier* (Manecier) *de Vesoul*, négocia le retour de ses coreligionnaires en France, d'où ils avaient été chassés cinquante ans auparavant, puis rappelés, puis de nouveau exilés. Par un édit daté de mars 1360, Jean II, d'accord avec le haut et le bas clergé, la haute et la basse noblesse et la bourgeoisie, permit à tous les Juifs de s'établir en France et d'y séjourner pendant vingt ans. Ils avaient droit de résidence dans les grandes et les petites villes, dans les bourgs et les hameaux, et pouvaient acquérir des maisons et des champs. En échange de ces droits, ils devaient payer une taxe d'entrée de quatorze florins par chef de famille et d'un florin pour chaque membre, et, de plus, sept florins par on et par feu et un florin pour chaque membre de la famille. Pour les défendre contre l'arbitraire des juges et des fonctionnaires et contre les violences de la noblesse et du clergé, on les plaça sous la protection spéciale d'un prince du sang, et un tribunal, composé de deux rabbins et de quatre assesseurs, était autorisé à exercer sur eux, sans appel, la juridiction civile et pénale. On ne pouvait pas les contraindre à assister à un office ou à un sermon dans l'église. Non seulement leurs biens mobiliers, bétail, blé, vin, mais aussi les exemplaires de la Bible et du Talmud étaient garantis contre toute confiscation. Ils obtinrent surtout des privilèges commerciaux considérables. Ils pouvaient prêter jusqu'au taux de 80 pour 100 et exiger des gages. Manessier de Vesoul, qui avait dirigé cette négociation avec zèle et habileté, fut nommé à un emploi élevé à la cour. C'est lui qui était chargé, sous sa responsabilité, de recueillir les taxes annuelles imposées à ses coreligionnaires. Ces privilèges attirèrent de nombreux Juifs en France.

Cette situation créa aux Juifs bien des envieux. Par crainte de la concurrence, les médecins chrétiens se plaignaient que leurs collègues juifs n'eussent subi aucun examen et les accusaient d'être de simples charlatans. Les juges et les divers fonctionnaires, n'exerçant plus aucune autorité sur les Juifs et n'ayant, par conséquent, plus l'occasion de leur soutirer de l'argent, leur reprochaient de commettre de nombreux abus. Enfin, le clergé constatait avec chagrin qu'ils ne portaient pas toujours le signe d'infamie sur leurs vêtements. Devant ces doléances et ces récriminations, Jean II eut la faiblesse d'imposer de nouveau quelques restrictions aux juifs.

Quand le dauphin, sous le nom de Charles V, fut monté sur le trône, il s'empessa d'abolir les restrictions apportées par son père aux privilèges des Juifs et de les autoriser à prolonger leur séjour en France. Il les défendit aussi avec énergie contre la haine du clergé. Quelques prélats avaient, en effet, laissé prêcher dans le sud de la France qu'il était interdit aux chrétiens, sous peine d'excommunication, d'entretenir des relations avec les Juifs, d'allumer leur feu, de leur donner ou de leur vendre de l'eau, du pain ou du vin. Le gouverneur du Languedoc invita alors, au nom du roi, tous les fonctionnaires à punir sévèrement tous ceux, laïques ou ecclésiastiques, qui traiteraient les Juifs en ennemis.

Ainsi, en France comme en Allemagne, les Juifs, après avoir souffert de cruelles persécutions, avaient de nouveau trouvé quelque sécurité. Mais les maux qu'ils avaient endurés avaient affaibli en eux l'activité intellectuelle et les avaient rendus impropres aux travaux de la pensée. Quoique l'enseignement du Talmud eût été très florissant en France pendant deux siècles entiers, depuis Raschi jusqu'aux derniers tosafistes, il se trouva à peine quelques rares talmudistes parmi les Juifs qui revinrent dans ce pays. Les privilèges accordés aux Juifs par le roi Jean II et Charles V disaient bien que les rabbins étaient chargés de juger leurs coreligionnaires, mais parmi ces rabbins, d'après le témoignage même des contemporains, il ne se rencontra que cinq talmudistes passables et un seul qui fût éminent. C'était *Matatia ben Joseph Provensi*. Pour implanter de nouveau les études talmudiques en France, il créa une école à Paris, réunit de nombreux disciples autour de lui, et comme les exemplaires du Talmud avaient été détruits précédemment en grande partie, il en fit copier de nouveaux. C'est aussi lui qui donnait l'ordination aux rabbins. Il jouissait auprès de Charles V d'une telle considération qu'il fut exempté, ainsi que sa famille, du port infamant de la rouelle, placé comme chef religieux à la tête des Juifs de France et nommé juge suprême des tribunaux juifs.

En Allemagne, aussi, les massacres et les expulsions de 1349 eurent les plus fâcheuses conséquences pour le recrutement des rabbins. Les plus remarquables d'entre eux avaient été égorgés ou chassés. Il arrivait qu'on confiait la direction des communautés à des rabbins sans vocation et sans instruction. Pour remédier à cet état de choses, un savant distingué, Meïr ben Baruch Hallévi (vers 1370-1390), de Vienne, établit un règlement en vertu duquel on ne permettait d'exercer les fonctions rabbiniques, c'est-à-dire d'acquérir la dignité de *Morênou*, qu'à ceux qui y auraient été autorisés par un rabbin compétent.

Ce fut sous la pression des circonstances, et non pas par pur caprice, que Meïr de Vienne promulgua son règlement. La science talmudique était, en effet, alors en pleine décadence, la chaîne des traditions avait été interrompue par la période néfaste de la peste noire et, pour bien des questions, les rabbins ne savaient plus comment procédaient leurs prédécesseurs. De là, des divergences

et des contradictions, à un tel point que les rabbins des provinces rhénanes durent convoquer un synode pour s'entendre sur quelques articles du droit matrimonial et remettre en vigueur d'anciennes ordonnances. A l'assemblée de Mayence (1381), un certain nombre de rabbins, de concert avec plusieurs chefs de communauté, rétablirent d'anciens règlements de Spire, Worms et Mayence (Tekanot Schum), décidant, entre autres, qu'une femme restée veuve sans enfant devait être déliée promptement de l'obligation d'épouser son beau-frère et avait droit à une partie bien déterminée de la succession de son mari. De tous les rabbins qui prirent part à ce synode, pas un seul n'a laissé un nom connu.

L'Espagne ne fut pas plus épargnée que les autres pays par la peste noire, qui emporta même Alphonse XI, roi de Castille. Il y eut également des victimes à Tolède et à Séville, dans les familles juives les plus illustres, parmi les Aboulafia et les Ascherides. Mais jamais le peuple n'eut l'idée de rendre les Juifs responsables de cette épidémie.

Du reste, sous le règne de Don Pedro (1350-1369), fils et successeur d'Alphonse, les Juifs jouirent en Castille d'une influence considérable. Ce roi, qui monta sur le trône à l'âge de quinze ans, fut surnommé *Pierre le Cruel* par ses ennemis, quoique, en réalité, il ne fût pas plus cruel que beaucoup de ses prédécesseurs et successeurs. Il avait ses qualités et ses faiblesses comme tout homme, mais fut haï plus que les autres, en partie parce qu'il ne voulait se soumettre ni aux rigueurs de l'étiquette de la Cour ni à toutes les exigences de la politique. Il est vrai qu'il exerça de sanglantes représailles, mais il y fut forcé par la trahison de ses frères bâtards, enfants de cette Léonore de Guzman qui, sans le vouloir, contribua une fois à sauver les Juifs. La mère de Don Pedro, l'infante portugaise Donna Maria, avait eu à subir toute sorte d'humiliations de la part de son époux, qui maltraitait sa femme pour complaire à sa concubine Léonore de Guzman. Don Pedro lui-même avait dû céder sans cesse le pas à ses frères bâtards, notamment à son frère utérin Henri de Transtamare.

Dès qu'il fut nommé roi, Don Pedro s'empressa de rendre à sa mère le rang qui lui appartenait et d'abaisser sa rivale. Il ne fit cependant aucun mal à ses frères bâtards, ce qui prouve qu'il n'était pas bien cruel. Mais il se montrait sévère envers les grands et les hidalgos, qui, au mépris de toute justice et de toute loyauté, opprimaient et maltrahaient le peuple. Aussi était-il surtout détesté de la haute noblesse, mais le peuple abandonné à ses propres sentiments lui resta fidèle jusqu'à sa mort. Les Juifs se montrèrent également sensibles à ses bienfaits et lui sacrifièrent leurs personnes et leurs biens. Ses luttes coûtèrent la vie à beaucoup d'entre eux, mais ils moururent, du moins, en soldats, enveloppés dans la défaite de leur chef, comme ses partisans chrétiens, et ils ne furent pas misérablement égorgés, victimes de la haine et du fanatisme, comme leurs frères de France et d'Allemagne.

Un poète juif, qui était alors un vieillard, Santob de Carrion (vers 1300-1350) adressa à Don Pedro, à son avènement au trône, un poème en castillan, où il se permit de lui donner des conseils. Les vers de ce poète, dont la littérature juive ne fait aucune mention, nous ont été conservés par des auteurs chrétiens. Ils sont clairs et limpides comme une source d'eau vive jaillissant d'un rocher, ils sonnent purs et harmonieux comme le doux gazouillis d'un enfant. Santob de Carrion écrivait admirablement la langue castillane, si sonore et si mélodieuse, qu'il sut même enrichir de mots nouveaux, il développait dans de belles strophes des sentences et des maximes de morale dont quelques-unes sont empruntées au Talmud et à la poésie néo-hébraïque.

Le bouquet poétique de Santob avait aussi des piquants. Notre poète fustigea de sa verve ceux de ses coreligionnaires qui avaient profité de la faveur royale pour s'enrichir, et il railla les préjugés que les hidalgos nourrissaient à l'égard des Juifs. Même dans les stances qu'il adressa à Don Pedro au nombre de plus de six cents, il ne craignit pas de faire entendre au roi de dures vérités et de lui montrer le vice sous ses formes les plus hideuses.

Parmi les Juifs auxquels Don Pedro confia des emplois élevés, le plus considérable fut *Don Samuel ben Meir Allavi*, de la famille distinguée d'Aboulafia Hallévi, de Tolède. Il avait été recommandé au roi par son précepteur et ministre tout-puissant Don Juan Alphonse d'Albuquerque ; Don Pedro le nomma son trésorier. Peu à peu, Samuel gagna toute la confiance du roi, devint son conseiller intime et fut consulté pour toutes les affaires importantes. Deux inscriptions, rédigées l'une de son vivant et l'autre après sa mort, représentent Samuel comme un homme de sentiments généreux, de caractère élevé, d'une piété sincère, *qui ne s'écarta jamais des voies de Dieu, savait accepter le blâme*, et prodigua ses bienfaits.

Le médecin et astrologue du roi était également un Juif, *Abraham ibn Çarçal*. Au reste, il vivait tant de Juifs à la cour de Don Pedro que, pour marquer leur mépris, ses détracteurs la qualifièrent de **cour juive**. Que ce fût par pur sentiment d'équité ou sur la recommandation de ses favoris juifs, Don Pedro protégeait les Juifs de son royaume autant que ses autres sujets. Aussi, quand les cortès de Valladolid lui présentèrent (mai 1351) une pétition pour qu'il supprimât la juridiction spéciale des Juifs et ne leur laissât plus leur propre alcade (juge), il leur répondit que, dans la situation qui leur était faite, les Juifs avaient besoin d'une protection particulière, parce qu'ils n'obtiendraient pas justice devant un tribunal chrétien.

Sur ces entrefaites, survint une histoire de mariage qui amena la guerre civile et troubla la sécurité des Juifs de Castille. Pendant que les ministres de Don Pedro négociaient son mariage avec Blanche, fille du duc de Bourbon, le roi tomba amoureux de la belle et spirituelle Marie de Padilla ; on dit même qu'il l'épousa devant témoins. Il désavoua donc la demande de mariage adressée en son nom à Blanche de Bourbon. Celle-ci vint quand même en Espagne, et, à la suite des intrigues et des démarches pressantes des plus proches parents de la princesse, Don Pedro consentit à laisser célébrer son mariage avec elle. Mais il ne resta avec elle que deux jours.

De là, de très vives dissensions parmi les courtisans, les uns se déclarant pour la princesse de Bourbon et les autres pour Marie de Padilla. Samuel, et avec lui tous les Juifs d'Espagne, se rangèrent du côté de Marie. C'est qu'ils avaient appris que Blanche de Bourbon voyait avec déplaisir les Juifs occuper une situation élevée à la cour et qu'elle avait manifesté publiquement l'intention de les en chasser et même d'expulser tous les Juifs d'Espagne. Il est donc naturel que, sous le coup d'une telle menace, les favoris juifs se soient décidés à combattre l'influence de la reine et à soutenir énergiquement Marie de Padilla. Partisans de la reine et partisans de la favorite se combattaient avec acharnement. Albuquerque, qui s'était déclaré d'abord contre Blanche de Bourbon et s'était ensuite laissé enrôler sous sa bannière, tomba en disgrâce. Il fut remplacé par Samuel, qui devint le conseiller le plus écouté du roi et l'accompagnait partout avec les grands du royaume.

Un jour, les ennemis du roi parvinrent à l'attirer avec une partie de sa suite dans la forteresse de Toro. Tous les courtisans qui accompagnaient Don Pedro, et

parmi eut Samuel, furent jetés en prison; plusieurs d'entre eux ainsi que le grand maître de Calatrava furent même exécutés. Un peu plus tard, Samuel parvint à s'échapper avec Don Pedro, et cette circonstance resserra encore les liens d'amitié entre le souverain et son favori.

A la suite de la trahison de Toro, la Castille fut ensanglantée par la guerre civile. Don Pedro châtiât cruellement ceux de ses ennemis qui tombaient entre ses mains. Mais il ne prenait conseil que de sa colère, et le ministre juif, comme le reconnaissent ses adversaires eux-mêmes, n'était pour rien dans ces représailles. La lutte fut surtout acharnée à Tolède. Les frères du roi s'efforçaient de s'emparer de cette ville, qui était défendue vaillamment par les partisans de Don Pedro, et tout particulièrement par les Juifs. Ils parvinrent cependant à y pénétrer, grâce à la complicité de quelques amis, qui leur ouvrirent secrètement une porte. Leurs soldats se précipitèrent alors dans les quartiers qui étaient principalement habités par des Juifs. Dans la seule rue d'Alcana, ils tuèrent environ douze mille personnes, hommes, femmes, vieillards et enfants.

La ville intérieure résistait cependant encore, les Juifs, appuyés par des chevaliers, avaient fortement barricadé les portes et se battaient avec un courage héroïque. Don Pedro eut ainsi le temps de venir au secours de la ville et de la délivrer. Il fut accueilli par ses partisans avec des clameurs joyeuses, mais il se montra impitoyable pour ses adversaires.

Grâce à la sagesse de ses conseils, à l'habileté de son administration financière et au zèle qu'il déploya pour la cause de Marie de Padilla, Samuel grandit de plus en plus dans la faveur de Don Pedro. Son influence était considérable, ses richesses immenses, et il avait à son service quatre-vingts esclaves noirs. Mais il semble n'avoir su rien faire pour la cause du judaïsme et l'avenir de ses coreligionnaires. Une inscription dit, il est vrai, qu'il *travaila pour le bien de ses frères*, mais il ne comprit pas en quoi devait consister ce **bien**. Tout en protégeant les Juifs contre la malveillance, en les appelant à des emplois publics et en leur fournissant l'occasion de s'enrichir, il ne sut cependant pas leur être utile comme Hasdai ibn Schaprouf et Samuel ibn Nagrela. Il ne paraît pas non plus s'être intéressé à la science ou à la poésie. Car s'il fit construire des synagogues dans plusieurs villes de la Castille, il ne fonda pas une seule école pour l'enseignement du Talmud.

La magnifique synagogue qu'il éleva à Tolède et qui, transformée en église, est encore aujourd'hui un des plus beaux ornements de la ville, est construite dans un style mi-gothique, mi-moresque. Au milieu de fines arabesques, ressort, sur fond vert, le psaume 80<sup>e</sup> écrit en caractères hébreux. Sur les murs des côtés nord et sud se lisent des inscriptions qui célèbrent les mérites du *prince Samuel Lévi ben Meïr*. La communauté y témoigne sa reconnaissance à Dieu, *qui n'a jamais retiré sa protection à son peuple et a suscité des hommes capables de le délivrer de ses ennemis. Il est vrai qu'il n'y a plus de roi en Israël, mais Dieu a fait trouver grâce à un homme de son peuple aux yeux de Don Pedro, et ce souverain l'a élevé au-dessus de tous les grands de son royaume, l'a nommé son conseiller et lui a décerné des honneurs presque royaux*. Le nom de Don Pedro est écrit en très grands caractères pour faire constater d'une façon en quelque sorte palpable combien ce monarque était bienveillant pour les Juifs. A la fin de l'inscription, on exprime le vœu que Samuel puisse encore assister à la restauration du temple de Jérusalem et y prendre part au culte divin, avec ses fils, en qualité de lévites.

Par une coïncidence singulière, l'année même où cette synagogue fut achevée avait été désignée un siècle auparavant par l'astronome Abraham ben Hiyya et le cabaliste Nahmani, et, un peu plus tard, par le philosophe Léon de Bagnols, comme devant ouvrir l'ère messianique. Le Messie attendu n'étant pas venu à l'époque prédite, de nombreux Juifs, inébranlables dans leurs espérances, voyaient dans la situation élevée de Samuel et d'autres favoris juifs une preuve certaine que les temps messianiques étaient proches. Ces croyances pouvaient être dangereuses. Aussi furent-elles vivement combattues par un rabbin influent de l'époque, Nissim Gerundi ben Reuben ou *Ran*, de Barcelone (vers 1340-1380), qui craignait avec raison les conséquences fâcheuses de déceptions trop fréquentes.

Du reste, les illusions que la position brillante de Don Samuel avait fait naître dans le cœur de ses coreligionnaires d'Espagne allaient recevoir une très grave atteinte. Don Samuel était trop puissant pour ne pas avoir des envieux et des ennemis. Il avait contre lui non seulement Henri de Transtamare et la reine Blanche, mais tous ceux qui avaient occupé auparavant des emplois à la cour. Un poète, Don Pedro Lopez de Ayala, chroniqueur et porte-bannière du roi, se fit l'interprète des sentiments que les courtisans nourrissaient à l'égard du ministre juif. *Les Juifs*, dit-il, *boivent le sang des malheureux chrétiens et, en leur qualité de fermiers des impôts, ils s'emparent de leurs biens. Don Abraham et Don Samuel, beaux parleurs, savent obtenir du souverain tout ce qu'ils désirent.* De tous côtés on battait en brèche l'influence de Samuel.

Un beau jour, Don Pedro fit confisquer toute la fortune de Samuel et de sa famille, qui consistait en 230.900 doublons, 4.000 marcs d'argent, 125 caissettes d'étoffes précieuses et 180 esclaves. Il paraît qu'on trouva enfouies dans la maison de Samuel des quantités considérables d'or et d'argent. Lui-même fut jeté en prison et torturé. On espérait lui faire avouer qu'il possédait encore d'autres richesses. Mais il ne fit aucun aveu et périt dans les tortures. Une inscription, gravée sur sa tombe, dit en termes très sobres qu'il avait été tout-puissant et que son âme est montée vers Dieu, purifiée par les souffrances. Elle ne contient pas un mot de blâme contre Don Pedro.

Il est vrai que, même après la mort de Samuel, le roi continua de confier des emplois élevés à des Juifs. Ces derniers durent partager plus tard avec leur souverain la réprobation soulevée par plusieurs de ses actes. On sait que Don Pedro fit assassiner sa femme. Que la reine ait mérité la mort ou non, il est certain que son exécution resta comme une flétrissure pour la mémoire de Don Pedro. Ses contemporains rendirent le roi seul responsable de cet acte, et le chroniqueur Lopez de Ayala, qui n'aimait pourtant pas les Juifs, ne fait pas la moindre allusion, dans ses annales, à leur complicité. Ce fut seulement plus tard qu'on eut l'idée d'impliquer dans ce crime les favoris juifs de Don Pedro. On raconta que, sur l'ordre du roi, un Juif empoisonna la reine Blanche, parce qu'elle avait manifesté la volonté d'expulser les Juifs du royaume. Une romance française a perpétué cette légende.

Quoi qu'il en soit, Henri de Transtamare profita de l'impression pénible produite par l'exécution de la reine Blanche pour essayer de gagner des alliés contre Don Pedro. Ses démarches furent bien accueillies par les Bourbons et le roi de France, qui lui envoyèrent des bandes d'aventuriers connues sous le nom de grandes compagnies. Le pape également favorisait Henri de Transtamare, parce qu'il voyait avec déplaisir Don Pedro témoigner de la bienveillance aux Juifs de son royaume, et, sans autre forme de procès, il excommunia le roi. Du reste, Henri

aussi essaya de justifier sa révolte contre son frère en le montrant trop ami des Juifs. Il alla plus loin, il ne déclara pas seulement que la favorite Marie de Padilla était juive, il accusa le roi lui-même de descendre de Juifs.

Appuyé fortement par les aventuriers des **grandes compagnies**, qui avaient à leur tête le célèbre Bertrand Du Guesclin, Henri de Transtamare passa les Pyrénées pour marcher contre son frère. Les Juifs se rangèrent tous sous le drapeau de Don Pedro, le soutenant de leur argent et défendant vaillamment ses villes fortes contre les attaques de Henri et de Du Guesclin. Malheureusement, Don Pedro ne sut ni concentrer à temps ses partisans, disséminés un peu partout, ni acheter les troupes mercenaires qui le combattaient. A ce moment, il déplorait sans nul doute l'absence de son prudent et habile ministre juif Don Samuel. La ville de Tolède tomba au pouvoir de Henri, qui imposa à la communauté juive une forte amende pour la punir d'être restée fidèle au roi légitime. Don Pedro ne possédait plus que Séville.

Pourtant la fortune lui sourit de nouveau. Après avoir été obligé de s'enfuir de l'autre côté des Pyrénées et abandonner tous ses États au vainqueur, il revint dans son royaume sous la protection du vaillant prince de Galles, que son armure avait fait surnommer le **Prince Noir**. Henri de Transtamare dut quitter l'Espagne (1367). Mais le triomphe de Don Pedro fut de courte durée. Le prince de Galles lui ayant retiré son appui, Henri put revenir de France avec de nouvelles troupes et s'emparer rapidement du nord de l'Espagne. Burgos également lui ouvrit ses portes. Seul le quartier juif résista, défendu par ses habitants et par quelques fidèles chevaliers de Don Pedro. Mais les assaillants étaient trop nombreux, les Juifs durent céder. Ils obtinrent, du moins, une honorable capitulation, ils purent continuer à demeurer à Burgos et à jouir des mêmes droits qu'auparavant. Henri leur fit seulement payer une taxe de guerre d'un million de maravedis.

Mais les chrétiens n'étaient pas satisfaits de la liberté laissée aux Juifs. Dans une pétition qu'elles adressèrent à Henri, les cortès de Burgos déclarèrent que les Juifs étaient en partie responsables de la guerre civile, puisqu'ils jouissaient de la faveur de Don Pedro, et qu'il fallait, par conséquent, les en punir en leur interdisant l'accès de tout emploi public et en leur défendant d'affermier les impôts et même de se faire nommer médecins du roi et de la reine. Henri répondit que jusqu'alors aucun roi castillan n'avait encore écarté les Juifs des emplois publics, qu'il était cependant résolu à ne pas leur laisser prendre une influence qui pourrait nuire au pays, mais que, d'autre part, il ne voudrait pas les pousser au désespoir et les forcer ainsi à se joindre aux partisans de Don Pedro, qui étaient encore nombreux dans le pays.

De fait, la plupart des communautés juives restèrent fidèles à Don Pedro, qui, de son côté, les protégea tant qu'il eut le moindre pouvoir, et les recommanda même au roi musulman de Grenade, son allié. Malheureusement, la protection de Don Pedro n'était pas toujours suffisante, et amis et ennemis maltraitèrent les Juifs. Les troupes anglaises du prince de Galles exterminèrent presque totalement les communautés de Villadiego et d'Aguilar, et le roi de Grenade emmena captives dans sa capitale trois cents familles juives de Jaen. Du Guesclin se montra encore plus dur pour les Juifs, qu'il traita non pas en soldats qui se battent loyalement pour leur roi, mais en esclaves révoltés contre leur maître.

Ce fut surtout la communauté de Tolède qui souffrit de la lutte entre Henri et Don Pedro. On a déjà vu plus haut que les Juifs, aidés d'une partie de la

population chrétienne, défendirent énergiquement la ville contre les soldats de Henri. Ils soutinrent un siège effroyable, pendant lequel la famine était si grande qu'ils mangèrent le parchemin des rouleaux de la Loi et jusqu'à la chair de leurs enfants. Après le siège, cette belle communauté de Tolède avait presque totalement disparu, décimée par la faim et le fer.

Don Pedro fut définitivement défait près de Montiel (14 mars 1369), succombant sous les coups réunis de son frère Henri et de Bertrand Du Guesclin. A la nouvelle de sa mort, le pape Urbain V s'écria joyeusement : *J'apprends avec satisfaction la disparition de ce tyran, rebelle contre l'Église et protecteur des Juifs et des Sarrasins. Le juste se réjouit du châtement infligé au méchant.* La mort de Don Pedro était, en effet, un triomphe pour la papauté, car elle obtenait enfin ce qu'elle avait vainement poursuivi jusque-là, l'humiliation des Juifs de la Castille.

Henri de Transtamare, qui monta sur le trône après avoir tué son frère, ne se montra pourtant pas malveillant pour les Juifs de son royaume. Ceux-ci, il est vrai, craignaient que le nouveau souverain ne les châtiât de la fidélité persistante qu'ils avaient témoignée à son adversaire. Mais Henri avait besoin d'eux. Sa lutte contre Don Pedro avait absorbé des sommes considérables ; il devait, en outre, beaucoup d'argent à ses alliés. De plus, le pays était épuisé à la suite de cette guerre acharnée. Il fallait donc des financiers très habiles et très intelligents pour trouver l'argent nécessaire et faire rentrer régulièrement les impôts. Fleuri savait que des Juifs seuls pouvaient exercer ces fonctions dans ces circonstances difficiles. Aussi, au lieu de punir les Juifs de leur attachement pour Don Pedro, les en loua-t-il, au contraire : *Il est du devoir d'un roi, dit-il, de récompenser de tels sujets, puis-qu'ils sont restés fidèles à leur souverain jusqu'à sa mort et ne l'ont pas trahi au profit du vainqueur.* Il appela auprès de lui deux Juifs de Séville, Don Joseph Pichon et Don Samuel Abrabanel, et nomma le premier son ministre des finances ou almoxarif. Ainsi, il commit lui-même cet horrible crime de confier des emplois à des Juifs, quoiqu'il eût reproché avec tant d'âpreté à son frère.

Mais si Henri de Transtamare pardonnait aux Juifs la part qu'ils avaient prise à la guerre, les nobles et les bourgeois n'oubliaient pas qu'ils avaient eu à les combattre sur les champs de bataille et derrière les murs des forteresses. Aveuglés par la haine et le désir de la vengeance, ils ne savaient pas reconnaître quel utile concours les Juifs pouvaient apporter au relèvement du pays. Dès la première réunion des cortès de Toro (1371), des sentiments de malveillance se manifestèrent à l'égard des Juifs. On se plaignait que cette race impudente et perverse, ennemie de Dieu et de la chrétienté, occupât des situations élevées à la cour et auprès des grands d'Espagne, eût la ferme des impôts et tint ainsi de fidèles chrétiens dans sa dépendance. On voulait que dorénavant les Juifs fussent tenus éloignés de tout emploi public, confinés dans des quartiers spéciaux, obligés de porter la rouelle, et qu'il leur fût défendu de sortir couverts de vêtements somptueux, de chevaucher sur des mules ou de prendre des noms chrétiens.

Tout en n'approuvant pas ces réclamations, Henri était quand même obligé d'en tenir compte dans une certaine mesure. Il promulgua contre les Juifs deux édits, de nature morale, il est vrai, mais qui produisirent sur eux une douloureuse impression. Il leur prescrivit le port de la rouelle et les obligea à changer leurs noms castillans. C'était là un coup terrible porté à leur fierté castillane, qu'ils partageaient avec les grands et les hidalgos. Pendant un siècle et demi, ils avaient su se préserver, seuls au milieu de leurs coreligionnaires d'Europe, de la

honte d'attacher le signe d'infamie à leurs vêtements, et maintenant eux aussi étaient condamnés à cette humiliante obligation, eux aussi étaient contraints de porter des noms juifs, qui les désigneraient au mépris de la population ! Ils en étaient désespérés. Déjà les souffrances de la guerre, en leur imposant toute sorte de préoccupations matérielles, avaient diminué chez eux le désir de s'instruire. Après cette nouvelle épreuve, ils perdirent complètement courage, renoncèrent à toute étude, à toute recherche scientifique, et bientôt l'Espagne juive, qui était arrivée à un si haut degré de culture, ne compta plus que quelques demi-savants.

Pourtant, à ce moment, il aurait fallu en Espagne des Juifs instruits et Intelligents, capables de défendre leur religion. Car les représentants du christianisme commençaient alors à multiplier leurs attaques contre le judaïsme, pour l'avilir aux yeux de ses adeptes et les pousser à se convertir. Avec l'autorisation de Henri, qui devait en partie sa couronne au clergé et était tenu de se montrer soumis à son égard, les ecclésiastiques obligeaient les Juifs à prendre part à des controverses religieuses, où naturellement la partie n'était pas égale pour eux, chaque mot imprudent pouvant avoir pour eux les plus graves conséquences. Le roi permit même à deux Juifs baptisés d'organiser des colloques dans chaque ville de la Castille et d'y faire assister les Juifs par contrainte.

À Avila, toute la communauté reçut l'ordre (1375) de se rendre dans la grande église, où une controverse eut lieu en présence de nombreux chrétiens et musulmans. Le défenseur du judaïsme, à ce colloque, était le médecin *Moïse Kohen de Tordesillas*. Celui-ci n'était pas trop rassuré, car il venait d'être dépouillé de tous ses biens et cruellement maltraité, parce qu'il avait refusé de se convertir. Il s'en tira cependant à son avantage; il n'eut pas de peine à triompher d'un de ses adversaires, l'apostat Jean, de Valladolid, qui voulait prouver par l'Ancien Testament la vérité des principaux dogmes chrétiens, tels que la divinité de Jésus et son Incarnation, la Trinité, la virginité de la mère de Dieu». Après quatre séances, Jean dut s'avouer vaincu. (Ils alors surgit un autre adversaire, qui proposa à Moïse Kohen de discuter sur le Talmud, lui déclarant qu'il considérerait son refus comme un aveu que ce recueil contient des attaques contre le christianisme. Moïse dut accepter cette provocation.

Dans toutes ces discussions, Moïse répondit aux assertions les plus calomnieuses et les plus outrageantes avec sang-froid et sérénité, ne laissant pas échapper le moindre mot blessant pour ses adversaires. En mettant par écrit, pour ses coreligionnaires de Tolède, le résumé de ses controverses, il ajoute cette remarque : *Ne vous laissez jamais emporter par votre zèle au point de préférer des paroles blessantes, car les chrétiens possèdent la force et peuvent faire taire la vérité à coups de poing.*

Un autre Juif d'Espagne, *Schem Tob ben Isaac Schaproul*, de Tudela, contemporain de Moïse de Tordesillas, composa également un écrit polémique, plus complet que celui de Moïse, pour aider les juifs à se défendre contre les attaques des chrétiens et leur montrer les points faibles du christianisme. On aurait vraiment dit que ces esprits élevés prévoyaient les maux qui allaient atteindre les Juifs d'Espagne et qu'ils voulaient d'avance leur mettre des armes entre les mains pour les prémunir contre toute surprise. Ce Schem Tob avait été appelé à discuter à Pampelune, en présence d'évêques et de savants ecclésiastiques, sur le péché originel et la Rédemption, avec le cardinal Don Pedro de Luna, qui fit plus tard tant de mal aux Juifs quand il eut été élu pape

sous le nom de Benoît XIII. Ce fut à la suite de cette controverse que Schem Tob publia un écrit polémique. Il traduisit également en hébreu des extraits des quatre évangiles et y ajouta des remarques piquantes, pour permettre à ses coreligionnaires de combattre le christianisme avec ses propres armes.

Ces ouvrages ne rendirent cependant pas aux Juifs, à l'heure des épreuves, les services que leurs auteurs en attendaient. C'est que les écrits ne suffisaient pas. Il aurait fallu des hommes énergiques, de caractère ferme et de haute intelligence, pour élever jusqu'à eux la partie la plus instruite de la population juive, lui faire partager leurs propres sentiments et l'associer à eux pour diriger le judaïsme. Mais l'anathème lancé contre les études profanes avait produit son effet. Grâce à lui, la génération de cette époque était composée d'hommes médiocres, manquant de la pénétration nécessaire pour se rendre un compte exact des événements, pénétration que les spéculations philosophiques peuvent seules donner à l'esprit. La foi elle-même souffrait de ce que les croyants eussent été enfermés dans le domaine étroit du Talmud.

Deux hommes seuls dépassaient alors le niveau moyen par leur savoir et leur caractère : c'étaient Hasdaï Crescas et Isaac ben Schèschet. Il est vrai qu'ils habitaient l'Aragon, où les Juifs, sous la domination de Don Pedro IV et de Juan Ier, étaient moins opprimés et moins appauvris que leurs frères de Castille. Non pas que ces deux savants fussent assez éminents pour exercer une influence sur la manière de penser de leurs contemporains, mais n'étaient des hommes en vue, qui, de loin, appelaient l'attention sur eux, et auxquels on demandait souvent conseil dans les circonstances difficiles. Tous deux avaient à cœur de maintenir intact le judaïsme, de faire régner la paix parmi leurs coreligionnaires et d'affermir les courages.

*Hasdai ben Abraham Crescas* (né vers 1340 et mort vers 1410) était d'abord établi à Barcelone et plus tard à Saragosse. Quoique versé dans le Talmud, il n'exerçait cependant pas les fonctions de rabbin. Du reste, ses nombreuses occupations ne le lui auraient pas permis. Il était, en effet, en relations avec la cour du roi Juan Ier et les grands d'Aragon, et en recourait souvent à ses conseils. Très familiarisé avec les diverses doctrines philosophiques de son époque, il avait assez de profondeur d'esprit pour être devenu lui-même un penseur original. Le premier il montra les points faibles de la philosophie d'Aristote, qui faisait alors autorité aux yeux de tous les penseurs juifs. Il resta toujours profondément convaincu des vérités du judaïsme. Hasdaï était doux et bienveillant, plein de pitié pour les faibles et les malheureux ; il multiplia ses efforts pour adoucir en partie les souffrances qui atteignirent de son temps les Juifs d'Espagne.

Plus âgé que lui, son ami *Isaac ben Schèschet Barfat* (né vers 1336 et mort en 1408) lui ressemblait par le caractère, mais différait de lui par les idées. Élève du fils et des disciples de Ben Adret, il était, comme ce dernier, un talmudiste remarquable par la netteté de son intelligence et la clarté de ses explications, mais comme ce dernier aussi, et même plus que lui, il était ennemi de la science. Ben Adret avait cédé aux circonstances en interdisant à la jeunesse les études profanes, mais Ben Schèschet, suivant l'exemple des Ascherides, les défendit même aux hommes. d'âge mûr. Il était persuadé que les sciences naturelles et la philosophie ébranlaient les fondements du judaïsme. Cette étroitesse d'esprit mise à part, Ben Schèschet était une personnalité éminemment sympathique, toujours disposé à sacrifier ses intérêts particuliers au bien général. Très doux d'habitude, il se montrait d'une sévérité excessive dès qu'il croyait le moindre usage religieux, la moindre prescription talmudique en danger.

Les démêlés de Ben Schèschet avec Hayyim Galipapa sont vraiment caractéristiques. Ce rabbin (né vers 1310 et mort vers 1380), qui dirigeait les communautés de Huesca et de Pampelune, fut, au moyen âge, une figure très originale. Pendant que les autres rabbins du temps, sous l'influence d'Ascher et de son école, ajoutaient aggravations sur aggravations, et, en cas de doute, penchaient toujours pour la solution la plus rigoureuse, Galipapa était, au contraire, d'avis qu'il fallait prendre en considération tous les passages du Talmud qui permettent de rendre plus facile l'observance des usages religieux. Ce principe, Galipapa l'appliquait dans la pratique. Dans d'autres questions aussi, ce rabbin osait s'écarter de la routine et avoir des vues personnelles. Ainsi, il émit l'opinion que le livre de Daniel ne contient pas de prophéties, mais reflète les impressions produites par la lutte des Macchabées. De telles idées étaient en contradiction absolue avec celles de Ben Schèschet, qui ne craignit pas de réprimander Galipapa comme un écolier, quoique ce dernier fût déjà très âgé, eût formé de nombreux élèves et jouit d'une grande considération.

L'autorité de Hasdaï Crescas et d'Isaac ben Schèschet s'étendait au delà de l'Espagne. On leur demanda de France de se prononcer dans une querelle qui avait éclaté à propos de la nomination du chef religieux des communautés juives de ce pays.

Il s'était alors produit en France, dans les affaires juives, des modifications causées en partie par la situation politique du pays. Manessier de Vesoul, le protecteur de ses coreligionnaires, ainsi que le grand-rabbin Matatia, très considérés tous deux dans les communautés et à la cour, étaient morts, et leurs fils avaient hérité de leurs fonctions. Salomon de Vesoul avait été préposé à la perception des impôts juifs, et Yohanan, fils de Matatia, placé, avec l'autorisation royale, à la tête des Juifs de France. Il exerçait depuis cinq ans ses fonctions de rabbin et de directeur d'une école talmudique, quand un ancien élève de son père, Isaïe Astruc ben Abba Mari, vint de Savoie en France avec pleins pouvoirs du rabbin allemand Meïr Hallévi, de Vienne, pour nommer les rabbins. Il avait le droit d'excommunier quiconque occuperait un poste de rabbin sans son autorisation, et déclarer nuls et non valables tous les actes de ce rabbin, notamment ses actes de mariage ou de divorce. Sur le refus de Yohanan de lui obéir, Isaïe Astruc le destitua.

L'influence de la famille de Vesoul était alors bien diminuée, et Yohanan fut d'abord insuffisamment appuyé par ses amis dans ses revendications contre Astruc. Mais bientôt les communautés se révoltèrent contre les agissements d'Astruc et l'ingérence de Meïr, de Vienne, dans leurs affaires. Elles étaient surtout irritées de voir Astruc confier presque partout les fonctions rabbiniques à des parents. Pour mettre fin à une situation qui aurait pu devenir grave pour le judaïsme français, Yohanan sollicita l'intervention de Hasdaï et de Crescas. Les deux illustrations de la Catalogne, comme on les appelait, se prononcèrent en faveur de Yohanan. Celui-ci ne put malheureusement pas jouir longtemps de son triomphe, car l'expulsion des Juifs de France était proche.

Cette fois, l'orage partit de l'Espagne. Il éclata avec une telle violence qu'il semblait vouloir détruire d'un seul coup tous les juifs du pays. Mais ils étaient établis si solidement en Espagne, ils y avaient jeté des racines si profondes qu'il fallut les efforts continus d'un siècle tout entier pour les en arracher. Le premier acte de ce drame sanglant eut, en effet, lieu vers la fin du xive siècle, mais le dénouement ne se produisit qu'à la fin du siècle suivant.

Il faut dire que les Juifs d'Espagne contribuèrent eux-mêmes pour une large part à attirer le malheur sur leurs têtes. Sans doute, les grands seuls méritaient les reproches que leur adressaient leurs ennemis de chercher sans cesse à se faufiler à la cour et auprès des personnages influents, de s'enrichir par l'usure et de se pavaner en public, couverts de vêtements de soie, mais tous les Juifs espagnols, sans exception, eurent à supporter les conséquences de cette légèreté et de ces imprudences. Des Juifs mêmes se plaignaient de l'égoïsme et de l'immoralité de leurs coreligionnaires riches, *qui ne songeaient qu'à agrandir leur fortune et à augmenter leurs dignités, sans avoir une pensée pour Dieu.* — *La plupart de nos grands,* dit le prédicateur Salomon Alami dans son **Miroir moral**, *qui fréquentent les cours royales et sont préposés au Trésor, sont fiers de leur situation et de leurs richesses, mais oublient les pauvres. Ils élèvent des palais, sortent dans des carrosses somptueux, couvrent leurs femmes et leurs filles, avec une prodigalité princière, d'or, de perles et de pierres précieuses. Indifférents pour le judaïsme, ils ne savent pas être modestes, détestent le travail manuel, s'adonnent à l'oisiveté, aiment la danse et le jeu, portent le costume du pays et peignent soigneusement leur barbe... Pendant le sermon, ils dorment ou causent. Dans chaque ville, ils sont désunis et sèment la discorde pour des vétilles... Ils se jalouent même entre eux et se calomnient mutuellement auprès des rois et des princes.*

Ce dernier reproche était particulièrement fondé. A cette époque, les délations, autrefois si rares parmi les Juifs ; étaient devenues très fréquentes; on dénonçait même les rabbins. Ceux-ci, qui pouvaient exercer eux-mêmes la juridiction pénale avec le concours de quelques assesseurs, se montraient très sévères pour les délateurs, parfois ils les punissaient même de mort. On sait, en effet, que, de temps immémorial, les Juifs de Castille, d'Aragon, de Valence et de Catalogne possédaient leur juridiction propre, même pour les affaires criminelles, et que leurs tribunaux avaient le droit de haute justice, sauf à demander au roi la sanction du jugement, sanction qu'on pouvait toujours obtenir par l'intermédiaire d'un favori juif ou à prix d'argent.

Mais cette facilité qu'avaient les tribunaux juifs de sévir contre les délateurs présentait plus d'inconvénients que d'avantages, car souvent on condamnait les inculpés sans enquête sérieuse, sans interroger attentivement les témoins; ce qui irritait les parents et les amis des condamnés. Il arrivait aussi qu'on qualifiait de délation des assertions qui n'avaient nullement ce caractère. Il paraît probable que ce fut à la suite d'une imprudence de ce genre, dont le tribunal rabbinique de Burgos se rendit coupable à l'égard d'un personnage haut placé et aimé, que se produisit en Espagne la première persécution sanglante contre les Juifs.

On a vu plus haut qu'après s'être fait nommer roi de Castille, Henri de Transtamare avait pris pour trésorier et fermier général des impôts le Juif Joseph Pichon, de Séville. Celui-ci fut accusé de malversation par plusieurs favoris juifs, jeté en prison et condamné à une amende de 40.000 doublons. Après avoir versé cette somme, il fut remis en liberté et continua de jouir auprès de la population chrétienne de Séville de la plus grande considération. Pour se venger ou peut-être simplement pour arriver à se justifier, Joseph Pichon impliqua ses dénonciateurs dans une très grave accusation. Sur ces entrefaites, Henri II mourut et son fils, Don Juan Ier, fut couronné roi (1379) à Burgos, capitale de la Vieille-Castille. Pendant les fêtes du couronnement, un tribunal de rabbins condamna Pichon comme délateur, sans même l'entendre. Ensuite quelques Juifs ayant accès à la cour demandèrent au jeune roi de les autoriser à faire exécuter un de leurs coreligionnaires très dangereux, dont ils turent le nom. Aunis de la

lettre royale et du texte de l'arrêt, les ennemis de Pichon se rendirent auprès du chef de la police (alguacil), Fernan Martin, et demandèrent son assistance pour exécuter la sentence des rabbins. Le matin, à la première heure, quelques Juifs, accompagnés de l'alguazil, pénétrèrent dans la demeure de Pichon, le réveillèrent et le firent sortir de sa maison sous un prétexte quelconque. Arrivé à la porte, le malheureux fut immédiatement tué.

Cette exécution produisit dans toutes les classes de la société une profonde et douloureuse sensation. Don Juan Ier, surtout, en fut indigné ; il en voulut aux Juifs d'avoir tué un homme qui avait rendu de si grands services à son père et de lui avoir fait ratifier par ruse cette inique condamnation. Sur son ordre, les exécuteurs juifs, un membre du tribunal rabbinique de Burgos et l'alguazil Fernan Martin furent mis à mort. De plus, il enleva aux tribunaux juifs la juridiction pénale; dorénavant, les Juifs devaient élire des chrétiens pour juger leurs procès criminels. Dans sa colère, le roi accueillit même toutes les calomnies qui lui étaient rapportées contre les Juifs, il croyait qu'ils proféraient, dans leurs prières, des imprécations contre les chrétiens et l'Église et qu'ils accomplissaient la circoncision, pour les faire entrer dans le judaïsme, sur des musulmans, des Tartares et d'autres croyants. Il leur ordonna, sous les peines les plus sévères, de s'abstenir de tout prosélytisme et d'effacer les passages incriminés dans leurs prières.

Aux yeux des chrétiens de Séville aussi, le supplice infligé à Joseph Pichon était un meurtre juridique, dont ils rendaient responsable la population juive tout entière. Ils n'attendaient qu'une occasion pour tirer vengeance de ce crime.

A partir de ce moment, la situation des Juifs d'Espagne empira de plus en plus. Les cortès, comme autrefois les conciles sous les rois Visigoths, demandaient sans cesse que le roi imposât des restrictions aux Juifs, et Don Juan s'empressait de leur donner satisfaction. Sur les instances des cortès de Valladolid (1385), il érigea en lois d'État les dispositions canoniques qui défendaient aux Juifs de demeurer dans la même maison que des chrétiens ou de prendre des nourrices chrétiennes. Il décida également que ni juifs ni musulmans ne pourraient plus remplir les fonctions de trésorier (almoxarif) auprès du roi, de la reine ou d'un infant.

Fait à peine croyable, le roi qui prit ces mesures restrictives contre les Juifs vit lui échapper la couronne du Portugal à cause des rivalités suscitées à propos de l'élection du grand-rabbin de son royaume.

Le Portugal était alors gouverné par le roi Fernand (1367-1383), qui traitait les Juifs avec bienveillance. Du reste, dans ce pays, le judaïsme avait une organisation qu'on ne rencontrait alors dans aucune autre contrée de l'Europe. A la tête des Juifs du Portugal se trouvait un grand-rabbin (Ar-rabbi-mor), nommé par le roi, qui avait son sceau spécial, rendait la justice et promulguait des ordonnances qu'il signait de son nom avec cette addition. *Par la grâce du roi, mon maître, Ar-rabbi-mor des communautés de Portugal et d'Algarves.* Il était tenu de visiter tous les ans les diverses communautés, d'examiner leur situation, d'écouter leurs doléances même contre les rabbins et de faire disparaître les abus. Il était accompagné, dans ses voyages, d'un juge juif (ouvidor), d'un chancelier (chancellor), d'un secrétaire (escrivio) et d'un employé chargé de faire exécuter les arrêts de la justice (porteiro jurado). Sous ses ordres fonctionnaient, dans les sept provinces du royaume, sept rabbins de district (ouvidores), nommés par lui, dont chacun surveillait les communautés de son district et jugeait en appel. Les rabbins locaux étaient élus par les membres de la communauté, mais

leur nomination devait être ratifiée, au nom du roi, par le grand-rabbin ; ils exerçaient la juridiction civile et pénale. Les documents officiels étaient rédigés dans la langue du pays.

Le roi Fernand eut deux favoris juifs, Don Juda, son trésorier (tesoureiro-mor), et Don David Negro, son conseiller et confident. Quand il fut mort, les administrateurs de la ville de Lisbonne allèrent demander à la reine Léonore, qui avait pris la régence, l'abolition de certaines mesures édictées par le roi défunt ; ils la prièrent, entre autres, de ne plus confier d'emplois publics à des juifs ou à des musulmans. Pour leur complaire, la rusée Léonore leur répondit que, déjà du vivant du roi, elle s'était efforcée, mais sans succès, d'écarter les Juifs de toute fonction, et qu'une fois le roi mort, elle avait aussitôt destitué Juda, David Negro, et tous les receveurs de contributions juifs. En réalité, elle conservait Juda dans son entourage, parce qu'elle savait qu'elle aurait souvent besoin de son argent et de ses conseils.

Très ambitieuse, la reine Léonore cherchait à se maintenir comme régente avec son favori. Mais elle rencontra un adversaire acharné dans l'infant Don João, grand maître d'Avis, qui la contraignit à la fin à partir de Lisbonne. Elle fit alors appel au concours de son gendre, le roi Juan de Castille, et provoque ainsi la guerre civile. Elle avait pour elle la noblesse, mais les masses se groupèrent autour de Don João d'Avis. Après une longue lutte, elle fut obligée de se retirer à Santarem, où elle fut rejointe par le roi Juan. Parmi les courtisans qui l'avaient accompagnée jusque dans cette ville, se trouvaient également ses ministres juifs Juda et David Negro.

Dans l'espoir de tirer plus sûrement vengeance de ses ennemis, Léonore céda la régence à Juan et mit à sa disposition toute la noblesse du Portugal, avec plusieurs forteresses. Pour réussir à battre Don João et à annexer le Portugal à la Castille, il aurait fallu que le roi Juan marchât complètement d'accord avec Léonore. Mais le gendre et la belle-mère se brouillèrent à l'occasion de la nomination du grand-rabbin de Castille.

Les Juifs de Castille n'avaient alors pas de chef religieux (1384). La reine Léonore voulait placer à leur tête son favori Juda, tandis que Juan, sur le désir de Béatrice, sa femme, confia ce poste à David Negro. Furieuse de son échec, elle dit à son entourage : *Puisque le roi m'a refusé une faveur de si peu d'importance, la première que je lui aie demandée, nous ne pouvons rien attendre de lui ! Certes, mon ennemi même, le grand maître d'Avis, n'aurait pas agi ainsi à mon égard. Il me semble donc que, dans votre intérêt, vous devez abandonner Juan pour aller rejoindre votre maître légitime.* Elle alla plus loin : elle ourdit un complot contre la vie de Don Juan. David Negro, le nouveau grand-rabbin de Castille, en fut informé et fit échouer la conspiration. Léonore fut alors jetée en prison ainsi que son favori Juda. Celui-ci devait même être exécuté, il n'obtint sa grâce que sur la démarche que son ancien rival David Negro fit en sa faveur auprès du roi. Cette querelle eut pour effet de diviser les forces dont disposait Don Juan et de l'obliger à renoncer à la couronne de Portugal.

S'il arrivait parfois que par vanité, par ambition, ou pour toute autre raison, des rabbins luttaient entre eux pour être nommés à un poste élevé, comme ce David Negro et Juda, et, en France, Isaïe ben Abba Mari et Yohanan, il faut reconnaître que ces cas regrettables étaient excessivement rares. Presque toujours, les fonctions rabbiniques étaient considérées comme un sacerdoce, que les titulaires exerçaient avec dévouement et désintéressement. Ils se distinguaient dans leur communauté non seulement par leur savoir et leur piété, mais aussi par la

noblesse de leurs sentiments, la pureté de leurs mœurs et la scrupuleuse loyauté de leur conduite. On peut dire que les rabbins de ce temps présentaient un heureux contraste avec certains prêtres chrétiens, surtout après qu'Avignon fut devenu le siège de la papauté, que les cardinaux eurent formé deux collèges ennemis et que la chrétienté elle-même se fut divisée en deux camps opposés.

Ce qui frappe surtout chez quelques ecclésiastiques, prêtres d'une religion de paix et d'amour, c'est leur haine implacable pour les Juifs, c'est leur aveugle fanatisme. Sous l'empereur Wenceslas, les excitations enflammées d'un prêtre chrétien provoquèrent à Prague le massacre de plusieurs milliers de Juifs ; leurs cadavres furent même profanés, les synagogues incendiées, les rouleaux de la Loi déchirés et foulés aux pieds (1389). Deux ans plus tard, un autre prêtre fanatique, Ferran Martinez, archidiacre de Séville, créa dans cette ville un mouvement contre les Juifs qui se propagea dans toute l'Espagne et eut les plus désastreuses conséquences. Dans ses prédications, il parlait tantôt contre leur obstination aveugle à persister dans leurs croyances, tantôt contre leurs richesses et leur indomptable orgueil ; toujours, il les attaquait avec violence. A Séville, le terrain n'était que trop bien préparé pour faire fructifier ces germes malfaisants, car la population de cette ville détestait les Juifs à cause de la part qu'ils avaient prise à la lutte de Don Pedro et de Henri de Transtamare, et aussi à cause de l'exécution de Joseph Pichon, si aimé à Séville.

Un jour (15 mars 1391), Martinez alla même jusqu'à conseiller ouvertement à la foule réunie sur une place publique de tomber sur les Juifs. Ses conseils furent promptement suivis. Les autorités, sous la direction du chef de la police (*alguacil mayor*) et de deux juges, s'interposèrent en faveur des Juifs et firent châtier deux des meneurs. Cette intervention ne servit qu'à surexciter la colère de la populace, qui tua quelques Juifs et menaça même de mort le chef de la police. Dans la crainte de voir les désordres prendre un caractère plus grave encore, plusieurs Juifs implorèrent le Conseil de régence du jeune roi Henri III de prendre immédiatement des mesures très sévères. Sur l'ordre du souverain, toute la noblesse se leva pour défendre les Juifs; pour cette fois, l'émeute fut vaincue.

Ce ne fut malheureusement qu'un succès momentané. Fort de la désunion qui régnait parmi les conseillers du roi et de l'état troublé du pays, Martinez continua impunément ses dangereuses prédications. Elles portèrent de nouveau leurs fruits. Trois mois après ces premiers excès, la populace de Séville se rua sur le quartier juif, y mit le feu et accomplit en toute sécurité son oeuvre de destruction. La belle communauté de Séville, qui comptait sept mille familles, disparut presque tout entière. Quatre mille personnes tombèrent sous les coups des émeutiers, le reste accepta le baptême. Des femmes et des enfants furent vendus à des mahométans comme esclaves. Deux synagogues furent transformées en églises.

De Séville, les massacres se propagèrent dans une grande partie de l'Espagne. On tua les Juifs par fanatisme, mais surtout par cupidité. Après Séville, ce fut le tour de Cordoue, le berceau du judaïsme espagnol ; une partie de la communauté fut tuée, les autres se baptisèrent. A Tolède, parmi les nombreux martyrs juifs périrent également les descendants d'Ascheri. Juda ben Ascher II, arrière-petit-fils d'Ascheri, qui habitait Burgos mais se trouvait à Tolède au moment de cette explosion de fanatisme, égorgea d'abord sa femme et sa belle-mère et se tua ensuite lui-même. Là aussi, une partie de la communauté se

convertit au christianisme. Près de soixante-dix communautés juives de la Castille devinrent le théâtre des plus odieux excès.

Les chrétiens voulaient infliger aux Maures de Séville le même traitement qu'aux Juifs. Mais on fit comprendre à la foule qu'en persécutant les musulmans de Séville, elle mettait en danger la vie des chrétiens du royaume musulman de Grenade et de ceux qui étaient esclaves parmi les Berbères. On ne se montrait implacable que pour les Juifs, parce qu'ils étaient faibles et ne pouvaient compter sur aucun secours.

Dans le royaume d'Aragon également, qui était pourtant toujours en désaccord avec la Castille, les chrétiens suivirent l'exemple de ce dernier pays. Trois semaines après les massacres de Tolède, les mêmes scènes se renouvelèrent dans la province de Valence. A Valence, la capitale, il ne resta plus un seul Juif d'une communauté de cinq mille personnes. Plus de deux cents Juifs périrent, les autres cherchèrent le salut dans la fuite ou l'abjuration. Dans toute la province, la seule communauté de Murviedro échappa au massacre. A Palma, capitale de l'île de Majorque, un groupe de vagabonds et de matelots, précédés d'une croix, traversaient la rue juive de Montesion en criant : *Mort aux Juifs !*, quand un Juif vigoureux, attaqué par un de ces forcenés, étrangla son agresseur. Ce fut le signal du massacre. Trois cents Juifs furent tués, entre autres le rabbin En-Vidal Éphraïm Gerundi. Beaucoup de Juifs abjurèrent.

Trois jours plus tard, le carnage commença à Barcelone, capitale de la Catalogne, où se trouvaient tant de Juifs remarquables par leur intelligence, leurs richesses et leur noblesse de cœur. Un jour de sabbat, pendant la fête de la Vierge (15 août), on tomba sur les Juifs. Plus de deux cents périrent dans cette première émeute. Mais la plus grande partie de la communauté put se réfugier dans un château fort, où le gouverneur de la ville leur offrit un asile. Furieuse de voir lui échapper sa proie, la populace assiégea le fort, essaya ensuite de le prendre d'assaut, et finalement y mit le feu. En voyant qu'il ne leur restait plus aucun espoir de salut, une partie des assiégés se tuèrent eux-mêmes, d'autres se précipitèrent du haut des murs dans les flammes, d'autres enfin préférèrent mourir en combattant. Parmi les martyrs se trouva l'unique fils de Hasdaï Crescas. On dit que onze mille Juifs acceptèrent le baptême. Pas un seul Juif ne resta à Barcelone. Bientôt après, Lérida, Girone, d'autres villes encore, devinrent le théâtre de scènes semblables. Parmi les Juifs, les uns se laissèrent tuer, les autres abjurèrent. Pourtant à Girone, les abjurations furent très rares. Les rabbins donnaient partout l'exemple du courage et de la piété.

Dans certaines parties de l'Espagne, cette terrible persécution se prolongea pendant trois mois. Presque toutes les communautés juives des provinces de Valence et de Catalogne furent anéanties; ceux de leurs membres qui échappèrent aux massacres en furent redevables à la pitié de la noblesse, qui leur donna asile dans ses châteaux forts. Dans l'Aragon, les Juifs souffrirent moins, parce qu'ils avaient eu la prévoyance d'offrir tous leurs biens à la cour, pour obtenir en échange une protection efficace. L'impression fut, en général, si terrifiante que, plusieurs mois après la cessation de ces excès, les Juifs n'osèrent pas encore quitter les lieux de refuge où ils s'étaient retirés. Sur la demande de la communauté de Perpignan, qui avait été douloureusement émue à la nouvelle de ces sanglantes violences, Hasdaï Crescas lui en adressa le triste récit.

Ainsi, cinquante ans après les épouvantables massacres provoqués par la peste noire, les Juifs d'Espagne étaient devenus aussi malheureux que leurs coreligionnaires d'Allemagne. Eux aussi pouvaient maintenant gémir sur leurs

souffrances dans de sombres élégies. Hais pour ces fiers Castellans, les conséquences de la persécution furent plus désastreuses encore que les massacres mêmes. Ils vécurent dorénavant dans des transes continuelles, l'esprit assombri, l'intelligence troublée, tremblant de rencontrer un chrétien et prenant la fuite devant un enfant. Jus-qu'alors, ils avaient considéré l'Espagne comme une patrie. Cette persécution leur rappela qu'ils n'y jouissaient d'aucune sécurité et qu'ils y étaient des étrangers. Qu'ils leur semblaient déjà loin ces temps héroïques où ils se battaient si vaillamment pour la cause de Don Pedro !

Pourtant, en Portugal, les Juifs ne furent pas trop maltraités. C'est que le roi de ce pays, Don João Ier maintenait énergiquement l'ordre et châtiât les émeutiers avec une implacable sévérité. Aussi de nombreux Juifs qui avaient abjuré en Espagne gagnèrent-ils le Portugal, où ils retournèrent au judaïsme. Irrité de ce qu'il considérait comme une trahison, le clergé demandait aux autorités de châtier ces relaps. Mais quand le grand-rabbin, Don Moïse Navarro, eut fait connaître au roi deux bulles des papes Clément VI et Boniface IX interdisant aux chrétiens l'usage de violence pour baptiser les Juifs, Don João Ier promulgua un édit (17 juillet 1392) par lequel il défendit de punir les Juifs relaps. Ces bulles furent publiées dans toutes les villes du Portugal et érigées en lois d'État. Grâce à la libéralité de son roi, le Portugal devint un asile pour les Juifs expulsés d'Espagne.

Mais si le vent de la persécution épargna les Juifs du Portugal, il traversa les cimes neigeuses des Pyrénées pour souffler avec violence sur la France. Dès que la population de ce pays est apprise les événements d'Espagne, elle se jeta, à son tour, sur les malheureux Juifs. On sait qu'à cette époque les Juifs n'étaient tolérés en France que pour un temps déterminé, et qu'à tout moment ils pouvaient s'attendre à être expulsés. Comme leurs ancêtres d'Égypte, ils étaient alors condamnés en France à *avoir la ceinture aux reins et le bâton à la main*, pour être prêts à prendre le chemin de l'exil. Quoiqu'il leur fût permis d'acquérir des terres, ils ne pouvaient s'adonner qu'à un commerce qui leur procurât des bénéfices considérables, et des bénéfices en argent liquide, pour le cas où on les bannirait. Ils se firent prêteurs d'argent par nécessité. Du reste, c'est le roi qui les contraignit à devenir usuriers et à prêter à un taux très élevé. Mais le peuple ne voyait que le fait brutal : le Juif prélevant de gros intérêts et faisant emprisonner les débiteurs qui ne voulaient pas le payer, et, par conséquent, le peuple haïssait le Juif.

Un fait de peu d'importance fit éclater au grand jour cette colère qui grondait sourdement dans le cœur du peuple contre les Juifs. Denys Machault, un riche Juif de Villa-Paris, s'était converti au christianisme et avait ensuite brusquement disparu. On répandit alors les bruits les plus étranges. Les uns disaient que les Juifs l'avaient tué, d'autres, qu'ils l'avaient fait partir pour un pays étranger. Le clergé s'en mêlant, le tribunal de Paris ouvrit une enquête contre sept Juifs notables de la ville. Les inculpés, soumis à la question par une commission composée d'ecclésiastiques et de juristes, déclarèrent, sous l'influence de la douleur, qu'ils avaient conseillé à Denys Machault de retourner au judaïsme. En punition de ce crime, ils furent condamnés à être brûlés vifs. Le Parlement apporta une certaine atténuation à cette sentence, en décrétant que les coupables seraient fouettés sur trois places publiques de Paris et resteraient en prison tant qu'on n'aurait pas retrouvé Denys Machault. Celui-ci retrouvé, on confisquerait leurs biens et on les chasserait de France.

Cette affaire, racontée partout, prit des proportions énormes aux yeux du peuple, qui en voulut encore plus aux Juifs. Ecclésiastiques et laïques

demandèrent alors avec insistance au faible Charles VI et à ses conseillers d'expulser les Juifs de France. Enfin Charles VI céda et prononça un arrêt d'exil contre tous les Juifs de son royaume (17 septembre 1394). Cet arrêt fut promulgué, peut-être avec intention, le jour de l'Expiation, pendant que les malheureux Juifs étaient au temple, priant et jeûnant. Pour justifier cette expulsion, qui était contraire à une clause de la convention intervenue entre les Juifs et le roi, on les accusa d'avoir outragé le christianisme et outrepassé leurs privilèges, en d'autres termes, d'avoir engagé un Juif baptisé à revenir à son ancienne foi et prélevé de trop gros intérêts. Il leur était interdit dorénavant de résider ou de séjourner dans aucune partie de la France, soit dans les pays de langue d'oïl ou dans les pays de langue d'oc.

Voilà donc les Juifs condamnés encore une fois à quitter la France, quatre-vingt-dix ans après qu'ils en avaient été proscrits par Philippe le Bel. Charles VI les traita cependant moins durement que son aïeul, il leur accorda un délai pour faire rentrer leurs créances, donna ordre au prévôt de Paris et aux gouverneurs des provinces de les protéger dans leurs biens et leurs personnes, et chargea des officiers de les accompagner jusqu'à la frontière pour les défendre contre toute attaque. Ils ne partirent de France qu'à la fin de 1394 ou au commencement de 1395.

Bien des seigneurs et des villes protestèrent contre l'expulsion des Juifs. Le comte de Foix ne laissa partir les Juifs de Pamiers que sur l'ordre exprès des officiers royaux. A Toulouse, il resta douze familles juives, et sept aux environs ; elles ne purent sans doute continuer à y demeurer que par autorisation spéciale. Il en resta également dans les territoires qui ne dépendaient pas directement de la couronne de France, dans le Dauphiné, dans une partie de la Provence, et dans la région d'Arles. Les papes aussi leur permirent de séjourner dans le Comtat-Venaissin, à Avignon et à Carpentras.

Ceux des proscrits qui ne purent pas s'établir en France même se réfugièrent en Allemagne et en Italie. Très peu d'entre eux se rendirent en Espagne. Depuis les massacres de 1391, ce dernier pays n'offrait plus que peu de sécurité aux Juifs. Des communautés françaises tout entières allèrent se fixer dans les villes piémontaises d'Asti, de Fossano et de Moncalvo, où elles purent conserver le rite spécial de leurs synagogues. Mais à la plupart des malheureux exilés on pouvait appliquer ces paroles du prophète Amos : *Il fuit devant un lion et il se heurte contre un ours, il se précipite dans sa maison, s'appuie contre un mur, et voici qu'il est mordu par un serpent*. Partout où ils s'établissaient, ils avaient à subir des persécutions, provoquées très souvent par des Juifs renégats.

## **Chapitre XII — Conséquences de la persécution de 1391. Marranes et apostats. Nouvelles violences — (1391-1420)**

Pendant les terribles massacres de 1391, des milliers de Juifs avaient accepté le baptême pour sauver leur vie ou celle d'être chers, mais leur conversion n'était qu'apparente. Une fois chrétiens, ils ressentaient pour le judaïsme un amour peut-être plus profond encore qu'auparavant. Ce n'étaient pas, en effet, les clameurs sauvages et les excès sanglants des persécuteurs et encore moins le rôle plaintif des malheureuses victimes, égorgées en si grand nombre sous leurs yeux ; qui pouvaient faire aimer le christianisme aux nouveaux convertis. Aussi, beaucoup d'entre eux se rendirent dans les pays

maures voisins ou passèrent la mer pour aller s'établir à Alger, à Maroc ou à Fez, dont les habitants étaient alors plus tolérants et plus équitables à l'égard des Juifs que les chrétiens et comprenaient quels importants services les nouveaux arrivants rendraient au pays par leur activité et leurs richesses.

Le plus grand nombre avait cependant de rester en Espagne. Mais s'ils professaient en apparence le catholicisme, ils continuaient à pratiquer en cachette les rites juifs, avec l'assentiment tacite des souverains de Castille, d'Aragon et de l'île Majorque, qui n'avaient nullement approuvé les violences exercées envers les Juifs pour les amener au baptême. Les autorités ne voyaient rien ou faisaient semblant de ne rien voir, et l'Inquisition ne fonctionnait pas encore en Espagne. Mais le peuple ne se trompait pas sur les sentiments intimes de ces convertis, il savait qu'au fond du cœur ils étaient restés attachés aux croyances de leurs ancêtres, et il appelait ces nouveaux chrétiens Marranes ou **excommuniés, damnés** ; il les haïssait encore plus que les Juifs.

Il témoignait la même aversion pour une autre catégorie de convertis, qui, eux, étaient, au contraire, très contents d'avoir abandonné le judaïsme, estimant, dans leur avidité de jouir, que les plaisirs, les richesses et les honneurs valaient mieux que toute religion, ou se sentant heureux, dans leur scepticisme d'hommes lettrés, d'être délivrés de ce qu'ils considéraient comme des entraves. Cette classe de renégats qui, déjà avant leur apostasie, n'avaient plus aucun attachement pour le judaïsme et n'étaient restés juifs que par une sorte de pudeur, ceux-là étaient loin d'en vouloir à leurs persécuteurs de leur avoir imposé le baptême. Ils se couvraient du masque du christianisme, pratiquaient même parfois leur nouvelle religion avec un zèle exagéré, sans être devenus ni plus croyants, ni meilleurs. Il s'en trouvait même parmi eux qui étaient assez lâches pour essayer de rendre ridicules le judaïsme et ses adeptes, ou pour porter contre leurs anciens coreligionnaires les plus odieuses accusations. Les Juifs que les persécutions n'avaient pas pu détacher de leur foi étaient raillés et calomniés en prose et en vers. C'est ainsi que Don Pedro Ferrus, Juif baptisé, lança des traits sans nombre contre le rabbin et la communauté d'Alkaia.

Ces satires, dont les conséquences étaient souvent fâcheuses pour les Juifs, rendirent un service signalé à la poésie espagnole. Grâce à l'esprit caustique de quelques nouveaux chrétiens, cette poésie, jusqu'alors raide et solennelle, devint plus vive, plus alerte, pétillant de bonne humeur et de gaieté, comme autrefois la poésie néo-hébraïque en son beau temps. Car les Juifs convertis trouvèrent peu à peu des imitateurs parmi les poètes chrétiens, qui s'approprièrent la manière et quelquefois les mots plaisants et les traits acérés de leurs modèles. A l'exemple du moine Diego, de Valence, apostat juif, qui mêlait des mots hébreux à ses satires contre les Juifs, le satirique chrétien Alphonse Alvarez de Villasandino, surnommé le **prince des poètes**, émaillait très habilement ses poésies de termes spécialement juifs. Il se passait donc ce fait singulier qu'au moment où l'Espagne persécutait les Juifs, sa poésie se *judaisait*. Ainsi, les Juifs, en se baptisant, ne fournirent pas seulement à la chrétienté des hommes de talent de tout genre, des écrivains, des médecins et des poètes, ils l'enrichirent également de leurs biens et de leur esprit.

Parmi les Juifs convertis, il s'en rencontra qui déployèrent un vrai zèle de dominicain à faire des prosélytes, comme s'ils se sentaient isolés au milieu de leurs nouveaux coreligionnaires et avaient besoin d'attirer leurs anciens amis au christianisme pour se créer une société. C'est ainsi que le médecin apostat Astruc Raimuch de Fraga, auparavant un des plus fermes appuis du judaïsme, faisait

une propagande chrétienne très active, sous le nom de Francisco Dioscarne. Il désirait surtout avec ardeur l'abjuration d'un de ses jeunes amis, auquel il adressa une lettre en hébreu pour lui montrer dans quel état d'abaissement se trouvait le judaïsme et pour lui prouver la vérité des dogmes chrétiens. On ressent une impression assez étrange en lisant cette épître, où l'on voit l'auteur employer des centons bibliques pour parler de la Trinité, du péché originel, de la Rédemption et de la Cène. L'ami auquel cette lettre était adressée y répondit par des faux-fuyants et en termes très modérés. Il savait qu'aux attaques les plus violentes, les Juifs ne pouvaient répliquer qu'avec douceur, pour ne pas froisser la très vive susceptibilité de l'Église et de ses serviteurs. Le poète satirique Salomon ben Reuben Bonfed ne prit pourtant pas tant de précautions ; il répondit sans ménagement à Astruc-Francisco, en prose rimée. Pour s'excuser de prendre part à cette discussion, il dit qu'il y est intéressé comme Juif et qu'il n'a pas le droit de se taire devant ce parti pris évident de rendre obscures les choses les plus claires. Après avoir fait ressortir les côtés un peu singuliers de certains dogmes chrétiens, Bonfed termine par cette remarque : *Vous torturez le texte de la Bible pour lui faire proclamer le dogme de la Trinité. Si vous aviez à prouver l'existence d'une **quadrinité**, vous arriveriez aussi à la trouver dans les Saintes Écritures.*

Mais aucun des renégats juifs ne fit tant de mal à ses anciens coreligionnaires que Salomon Lévi, de Burgos, connu, comme chrétien, sous le nom de *Paul de Santa-Maria* (né vers 1351-52 et décédé en 1435). Avant son baptême, il exerçait les fonctions de rabbin ; il connaissait donc la Bible, le Talmud et la littérature rabbinique, et il était très considéré pour sa piété. Esprit prudent et avisé, il savait quand il était de son intérêt de parler ou de se taire. Il était surtout vaniteux et ambitieux, et se sentait à l'étroit entre les quatre murs de son école ; il fallait à son orgueil un théâtre plus vaste. Désireux d'être reçu à la cour et d'y jouer un rôle, il déployait une activité bruyante et menait une vie de grand seigneur, sortant dans des carrosses luxueux, accompagné d'une nombreuse escorte. Surviennent les massacres de 1391. Salomon Lévi prévoit qu'après ces événements il lui sera impossible, s'il reste juif, d'être jamais nommé à quelque emploi élevé. R se décide donc, à l'âge de quarante ans, à recevoir le baptême et à le faire recevoir avec lui à son frère et à ses quatre fils. Pour tirer plus de profit de son abjuration, il fit accroire que c'était par conviction qu'il s'était converti au christianisme.

A cette époque, en dehors de l'état militaire, une seule carrière pouvait conduire promptement à une situation élevée ; c'était l'état ecclésiastique. Salomon ou plutôt Paul de Santa-Maria se rendit donc à l'Université de Paris pour y étudier la théologie chrétienne. Ses connaissances hébraïques lui furent très utiles en cette occurrence. Peu de temps après, le rabbin juif fut ordonné prêtre catholique. Il alla ensuite à Avignon, où l'orgueilleux et entêté cardinal Pedro de Luna venait d'être élu antipape sous le nom de Benoît XIII et où la lutte des deux pontifes lui offrait une occasion favorable pour intriguer et obtenir de l'avancement. Grâce à son habileté, son zèle et sa facilité de parole, Paul gagna les bonnes grâces du pape, qui voyait en lui un instrument qui pouvait lui être très utile. Nommé archidiacre et chanoine, Paul aspira à devenir évêque et même cardinal. Du reste, les circonstances étaient propices, et le rabbin converti savait en profiter. Pour se faire valoir, il assura qu'il n'était pas un prêtre ordinaire, ayant une origine plébéienne, mais qu'il descendait de l'ancienne noblesse juive, de la tribu de Lévi, d'où était également sortie la Vierge Marie, et que pour cette raison il

avait pris le nom de **Santa-Maria**. Sur la recommandation du pape, le roi de Castille, Henri III, le combla de faveurs. Son ambition trouva donc satisfaction.

Une fois converti, Paul voulait également convertir ses anciens coreligionnaires. Il ne craignit même pas de faire des tentatives de prosélytisme auprès de deux des personnages les plus considérables du judaïsme espagnol, auprès de Joseph Orabuena, médecin à la cour du roi de Navarre Charles III et grand-rabbin des communautés de ce pays, et de Meïr Alguadès, grand-rabbin de Castille et médecin du roi Henri III. Voyant que ses efforts restaient vains, il se mit à diriger toutes sortes d'accusations contre les Juifs pour provoquer contre eux de nouvelles persécutions. Sa conduite indigna même le cardinal de Pampelune et d'autres prélats, au point qu'ils lui intimèrent l'ordre de cesser ses calomnies. Aveuglé par sa haine contre ses anciens coreligionnaires, ou craignant peut-être que l'un d'eux ne le supplantait dans les bonnes grâces du roi, il conseilla à Don Henri III de défendre l'accès des emplois publics non seulement aux Juifs, mais aussi aux nouveaux chrétiens. Même dans ses explications de la Bible, il manifestait sa malveillance pour le judaïsme et les Juifs. Ces agissements montraient aux Juifs que cet apostat était leur plus implacable ennemi, et les plus intelligents d'entre eux se préparèrent à se défendre contre lui. Mais la lutte était bien inégale. Les représentants du christianisme avaient une liberté de parole absolue, et, de plus, ils disposaient de la prison et des tortures pour faire triompher leurs idées, tandis que les Juifs étaient obligés de voiler en quelque sorte ce qu'ils voulaient dire et d'employer toute sorte de circonlocutions pour ne pas blesser leurs dangereux adversaires. Aussi faut-il accorder toute son admiration à ces quelques Juifs qui eurent le courage, malgré les périls qu'ils savaient suspendus sur eux, de plaider publiquement et avec énergie la cause de leur religion.

Les hostilités contre Paul de Santa-Maria furent ouvertes par le médecin Josua ben Joseph Lorqui, de Canis, un de ses anciens disciples. Dans une lettre écrite avec une feinte humilité et le respect apparent d'un élève pour son maître, Josua Lorqui porta des coups sensibles à Paul de Santa-Maria, et, sous prétexte d'exposer simplement ses doutes, il s'attaqua aux dogmes chrétiens. Au début de son épître, il déclare que l'abjuration de son maître bien-aimé, qui lui a enseigné les vérités du judaïsme, l'a fortement surpris et troublé dans sa quiétude de croyant. Il lui paraît impossible d'admettre, ajoute-t-il, qu'il se soit converti par ambition ou par cupidité, encore moins par suite de doutes, puisqu'il a accompli rigoureusement toutes les pratiques de sa religion jusqu'au moment de son baptême. Aura-t-il peut-être été mû par la crainte de voir ces sanglantes persécutions faire disparaître la race juive ? Il doit pourtant savoir que la plus grande partie des Juifs sont établis en Asie, où ils jouissent d'une assez grande indépendance, et qu'en supposant même qu'il plaise à Dieu de laisser périr les communautés juives des pays chrétiens, la race juive n'en continuera pas moins à fleurir ailleurs. Ce ne peut donc être que par conviction, et après un examen attentif du christianisme, que Paul a embrassé cette dernière religion. Il le prie, par conséquent, de lui faire partager ses croyances en l'aidant à combattre les doutes que sa raison lui suggère contre les dogmes chrétiens.

Lorqui développe alors ses doutes avec une grande vigueur, et, dans son exposition, il ne cesse d'accabler Paul de ses traits acérés. Celui-ci y répondit, mais d'une façon évasive, sans oser s'attaquer de front aux arguments de Lorqui.

Hasdaï Crescas entra également en lice pour défendre le judaïsme. Dans un ouvrage qu'il composa vers 1396, à l'instigation de quelques amis chrétiens, et qui s'adressait bien plus aux chrétiens qu'aux Juifs, il examine les dogmes du christianisme au point de vue philosophique et montre combien il est difficile de comprendre le péché originel, la Rédemption, la Trinité, l'Incarnation, etc. Il étudie aussi dans son livre les rapports de l'Ancien et du Nouveau Testament avec une calme sérénité, sans avoir l'air de se douter que c'étaient là des questions brûlantes dont l'examen pouvait lui coûter la vie.

Bien plus vive et plus mordante était une autre œuvre de polémique, qu'un Juif converti, qui était revenu au judaïsme, publia à cette époque contre ceux des nouveaux chrétiens qui attaquaient lâchement leurs anciens coreligionnaires. Le nom juif de l'auteur de cette satire était Isaac ben Moïse, mais il est plutôt connu sous le nom de *Profiat Duran* et surtout sous celui d'*Efodi*. Médecin, astronome, historien, ce savant fut contraint, pendant les persécutions sanglantes de 1391, d'accepter le baptême, en même temps que son ami David En-Bovet Buen Giorn. Plus tard, tous deux résolurent de se rendre en Palestine pour y retourner au judaïsme et faire pénitence de leur apostasie. Après avoir mis ses affaires en ordre, Profiat Duran partit pour un port du sud de la France, afin d'y attendre son ami. Mais celui-ci ne vint pas. Circonvenu par le renégat Paul de Santa-Maria, il écrivit à Profiat Duran qu'il était décidé de rester chrétien, engagea son ami à suivre son exemple, et célébra en termes enthousiastes la haute valeur du christianisme et les vertus de Paul de Santa-Maria. Profiat Duran lui adressa une réponse qui est un petit chef-d'œuvre de malice et de fine ironie. Il a l'air de lui donner raison sur tous les points, et à chaque paragraphe reviennent ces mots, comme un refrain : *N'imite pas tes aïeux (Al tehi kaabotéka)*. Bien des chrétiens se sont trompés sur l'intention réelle de l'auteur et ont pris sa réplique, qu'ils citent sous le titre d'*Alteca Boteca*, pour une plaidoirie en faveur du christianisme.

Sous prétexte de démontrer les erreurs de la religion juive, Profiat Duran, dans sa réponse, met à nu avec une rigueur impitoyable les points faibles du christianisme, accumulant en quelques lignes concises tous les arguments fournis par la logique, la philosophie et la Bible contre quelques-uns des dogmes chrétiens. Il y prend également à partie Paul de Santa-Maria, dont En-Bovet lui avait fait un éloge pompeux : *A t'entendre parler de lui, lui dit-il, il me semble que Paul a des chances de devenir pape, mais tu ne m'annonces pas s'il sera nommé à Rome ou à Avignon* (allusion ironique à la rivalité des deux papes). Il continue ainsi : *Tu le loues d'avoir fait exempter des femmes et des enfants juifs de l'obligation de porter des signes distinctifs. Annonce cette heureuse nouvelle aux femmes et aux enfants. Pour moi, j'ai entendu dire qu'il a dirigé d'odieuses accusations contre les Juifs et que le cardinal de Pampelune s'est vu forcé de lui imposer silence. Tu émetts aussi l'espoir que ton cher maître Paul sera bientôt nommé évêque et aura le chapeau de cardinal. Je partage ta joie, car je prévois que, grâce à lui, toi aussi tu seras revêtu de dignités ecclésiastiques.* A la fin de la lettre, Profiat Duran quitte son ton sarcastique, pour parler avec une sévère gravité ; il conseille à son ami de ne pas porter comme chrétien le nom de son père, qui, s'il était encore en vie, préférerait certainement voir son fils mort plutôt que renégat. Cette satire, répandue à profusion, produisit une profonde sensation, à tel point que le clergé, une fois qu'il en eut reconnu le vrai caractère, en fit rechercher tous les exemplaires pour les brûler.

Sur les conseils de Hasdaï Crescas, qui lui avait confié autrefois l'instruction de ses enfants, Profiat Duran composa encore un autre ouvrage contre le christianisme, non plus sur le ton de l'ironie, mais avec le calme et la sérénité de

l'historien. Comme il connaissait le Nouveau Testament et l'histoire de l'Église, il put montrer combien le caractère de la religion chrétienne avait été dénaturé depuis sa fondation.

Protégé par l'antipape Benoît XIII, d'Avignon, Paul de Santa-Maria s'éleva assez rapidement aux plus hautes dignités, il fut nommé évêque de Carthagène, chancelier de la Castille, et, enfin, conseiller intime du roi Don Henri III. Pourtant il ne réussit pas à irriter le roi contre les Juifs. Don Henri avait deux médecins juifs, auxquels il accordait une confiance absolue : Don Meir Alguadès, qui était également versé dans la connaissance de l'astronomie et de la philosophie, et que le roi plaça comme grand-rabbin à la tête des communautés de la Castille, et Don Moïse Carçal, qui était poète et chanta en de beaux vers castillans la naissance, impatientement attendue, de l'héritier du trône de Castille. Du reste, pendant le règne de Henri III, qui fut pour les Juifs comme une accalmie entre deux orages, la civilisation juive eut encore en Espagne quelques représentants remarquables.

Profiat Duran réussit, on ne sait par quels moyens, à se faire pardonner son abjuration par ses anciens coreligionnaires et à se maintenir en Espagne ou à Perpignan ; il eut également la bonne fortune de n'être pas persécuté par les chrétiens pour son exposition ironique de leurs dogmes. Ses oeuvres sont assez nombreuses. Il commenta le **Guide** de Maimonide et quelques travaux d'Ibn Ezra, composa des ouvrages sur les mathématiques et le calendrier, et écrivit l'histoire des persécutions subies par les Juifs depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Mais son meilleur livre est sa grammaire hébraïque.

Son contemporain Hasdaï Crescas avait une intelligence d'une envergure plus ample que la sienne. Penseur profond, il savait s'élever au-dessus des détails d'un problème pour n'en voir que l'ensemble. Déjà avancé en âge et le cœur torturé par le spectacle des violences commises envers les Juifs et par le chagrin d'avoir vu périr son fils dans un massacre, il résolut d'étudier dans un vaste ouvrage les différents côtés du judaïsme, ses pratiques comme ses doctrines, et de montrer que les divers éléments de cette religion, qui s'étaient peu à peu désagrégés, devaient rester réunis pour se compléter les uns les autres. Ce plan témoigne autant en faveur de sa remarquable érudition que de la netteté de son esprit. Il ne put malheureusement pas le réaliser, car la mort semble l'avoir surpris quand il eut achevé la partie philosophique ou l'introduction de cet immense travail.

Dans cette introduction, Hasdaï Crescas étudie d'abord les fondements de la religion en général : l'existence de Dieu, son omniscience, la Providence, le libre arbitre, la raison d'être de l'univers ; puis il examine les doctrines particulières du judaïsme, ses enseignements relatifs à la création du monde, à l'immortalité de l'âme et au Messie. Son esprit net et lucide lui fit découvrir rapidement les points faibles de la philosophie aristotélicienne, telle que la comprenait le moyen âge. Aussi l'admirait-il moins que ses prédécesseurs, et il eut le courage de démolir l'édifice considérable élevé par Maimonide d'après les principes d'Aristote. Il porta aussi des coups sensibles à la philosophie scolastique, dont il connaissait toutes les subtilités.

Dans la pensée de Crescas, la philosophie de son temps était engagée dans une voie difficile et dangereuse, tandis que le judaïsme était établi sur des fondements inébranlables, et il défendait ardemment sa religion contre les objections des philosophes. Comme il attribuait à Dieu une omniscience sans limites, il fut amené à émettre une assertion assez téméraire, à savoir que

l'homme n'est pas absolument libre dans ses actes, que tout ce qui arrive est l'effet nécessaire, fatal, d'une cause, et que chaque cause, y compris la cause première, a forcément ses conséquences. Pour lui, la volonté de l'homme n'est pas libre, mais se trouve forcément influencée par un ensemble de causes et d'effets antérieurs. Et pourtant il admet que les hommes méritent des récompenses et des punitions, même s'ils ne sont pas tout à fait libres, parce que, selon lui, le mérite ou le démérite ne dépend pas de l'*acte*, mais de l'*intention*. Quoique le bien ou le mal que nous accomplissons soit la conséquence forcée d'un ensemble de circonstances indépendantes de la volonté humaine, nous méritons quand même une récompense ou un châtement, selon Crescas, pour la pensée que nous avons eue d'être bons ou méchants.

Enfin, pour notre philosophe, le bien suprême que doit pour-suivre l'homme et qui est la raison d'être de la création, c'est la perfection morale ou la félicité éternelle, bien qu'il peut atteindre en éprouvant pour Dieu un amour sincère. Cet amour naît dans le cœur humain sous l'influence de toute religion, et surtout du judaïsme. Hasdai Crescas qui, le premier, établit une distinction entre la religion en général et les religions particulières, comme le judaïsme et le christianisme, réduisit les treize articles de foi de Maimonide à huit, prétendant avec raison que ce dernier a compté comme articles de foi spéciaux au judaïsme des vérités admises par toutes les religions.

A côté de Profiat Duran et de Hasdai Crescas, il faut encore mentionner un autre écrivain juif, Meïr Alguadès, grand-rabbin de Castille. Entre deux persécutions, il traduisit en hébreu l'**Éthique** d'Aristote. Il fit cette traduction d'après un texte latin, parce que les savants juifs de l'Espagne n'étaient plus très familiarisés, à cette époque, avec la langue arabe. Alguadès publia ce travail à l'instigation et peut-être avec la collaboration d'un personnage considérable de Saragosse, Don Salomon Benveniste ibn Labi de la Caballaria, dont le fils eut le courage, en un temps de sanglantes violences, de défendre le judaïsme avec une ardeur de conviction et une énergie inébranlables, et dont plusieurs parents abjurèrent le judaïsme et devinrent les adversaires implacables de leurs anciens coreligionnaires.

Les temps étaient, en effet, devenus durs pour les Juifs d'Espagne, et beaucoup d'entre eux n'eurent pas la force morale nécessaire pour persister dans la foi de leurs pères. Tant que le jeune roi Don Henri III occupa le trône de Castille, la situation resta supportable. Mais elle empira après la mort de ce souverain (1406). L'héritier du trône, Juan II, avait deux ans, et la reine mère, Catalina (Catherine) de Lancastre, à qui fut confiée la régence, était une jeune femme capricieuse, hautaine, dévote, se laissant entièrement dominer par ses favorites. Elle avait pour co-régent l'infant Don Ferdinand (plus tard roi d'Aragon), qui était d'un caractère doux et prudent, mais obéissait aveuglément au clergé. Enfin, parmi les conseillers du royaume se trouvait l'apostat Paul de Santa-Maria, l'ennemi acharné des Juifs. Nommé par le défunt roi, Don Henri III, exécuteur testamentaire et précepteur du jeune prince, Paul jouissait d'une très grande influence dans le conseil de régence. Belle perspective pour les Juifs de Castille ! Leurs craintes ne se réalisèrent que trop vite. La cour ne tarda pas à leur témoigner de la malveillance et à faire prendre contre eux des mesures humiliantes.

En effet, en 1408 parut, au nom du jeune roi, un édit qui remettait en vigueur tous les paragraphes du recueil des lois d'Alphonse le Sage qui étaient hostiles aux Juifs. *Comme l'accès des Juifs aux emplois publics*, dit cet édit, *fait du tort*

*au christianisme et à ses adeptes, il faut les en éloigner.* Aussi tout Juif qui acceptait une fonction de la part d'un noble ou d'une ville était-il passible d'une amende s'élevant au double de ce que cette fonction lui rapportait, et si sa fortune ne suffisait pas pour payer l'amende, on confisquait d'abord tous ses biens et, de plus, il était condamné à recevoir cinquante coups de lanière. On reconnaît dans cette loi l'influence de Paul de Santa-Maria. Ce renégat connaissait les points vulnérables des Juifs espagnols, il savait qu'il s'en trouverait parmi eux qui ne reculeraient pas devant l'apostasie pour conserver leurs dignités, et que ceux qui resteraient fidèles à leur foi ne tarderaient pas, une fois exclus de la société chrétienne et de toute participation à la vie publique, à déchoir et à perdre tout crédit.

Mais Paul de Santa-Maria poursuivait particulièrement de sa haine Meir Alguadès, médecin du défunt roi, peut-être parce que ce savant avait servi de trait d'union entre les différents polémistes juifs qui avaient démasqué et raillé l'apostat. Pour perdre Alguadès, il le fit impliquer dans un procès criminel intenté à un Juif de Ségovie. Pendant que la reine mère séjournait avec son fils dans cette ville, un Juif fut, en effet, accusé d'avoir acheté une hostie pour la profaner. Terrifié par les miracles qu'elle opérait, il l'aurait rendue au prier d'un couvent. L'évêque Juan Velasquez de Tordesillas, voulant donner une très grande importance à cette affaire, fit emprisonner plusieurs Juifs, et parmi eux Alguadès, comme complices du principal accusé. Sur l'ordre de la régente, Alguadès et les autres inculpés furent mis à la question et avouèrent le sacrilège qu'on leur imputait. On répandit même le bruit que, sous l'action de la torture, Alguadès aurait affirmé que Don Henri III n'était pas mort de mort naturelle, mais que lui l'avait empoisonné. Quoiqu'il fût de notoriété publique que le roi avait été débile et maladif dès son enfance, Alguadès, à qui les juges avaient sans doute posé cette question d'empoisonnement pendant qu'on le torturait, fut déclaré coupable du meurtre du roi et condamné à un horrible supplice : on lui arracha membre par membre. Ce tribunal ordonna d'infliger le même supplice à ses co-accusés et de transformer une synagogue en église.

Les maux dont souffraient alors les Juifs d'Espagne, et qui n'étaient que le prélude des plus sombres événements, favorisèrent l'éclosion de nouvelles rêveries messianiques, qui, comme précédemment, prirent naissance dans des esprits mystiques. En ce temps, la Cabale avait des adeptes actifs et convaincus, qui la propageaient avec succès parmi les Juifs. Trois surtout d'entre eux étaient particulièrement remuants : Abraham de Grenade, Schem Tob ben Joseph et Moïse Botarel.

D'après Abraham de Grenade, qui florissait vers 1391-1409, quiconque n'adorait pas Dieu à la manière des cabalistes n'était pas un vrai croyant et péchait par ignorance. Il affirmait aussi que si tant de Juifs instruits avaient accepté le baptême pendant les massacres de 1391, c'est parce qu'ils s'étaient occupés de science et avaient négligé la Cabale. Du reste, il prétendait que ces nombreuses abjurations et les violences exercées contre les Juifs indiquaient l'arrivée des temps messianiques et annonçaient avec certitude une prochaine délivrance.

Pour Schem Tob ben Joseph ibn Schem Tob (décédé en 1430), c'étaient les philosophes juifs, y compris Maimonide et Gersonide, qui avaient égaré les Juifs, les avaient écartés de la vraie foi et les avaient rendus incapables de supporter les épreuves pour leur religion. Dans un ouvrage intitulé **Emounot**, il attaque avec violence ces philosophes et, en général, l'étude de la philosophie. et il

proclame gravement que pour Israël, le salut ne peut venir que de la Cabale, qui seule enseigne la vérité et est dépositaire des anciennes traditions juives.

Si ces deux cabalistes n'étaient pas de profonds penseurs, ils avaient, du moins, le mérite d'être honnêtes et convaincus. Tout autre était leur collègue, Moïse Botarel, de Cisneros, dans la Castille. Il comptait sur la crédulité de ses coreligionnaires pour se faire accepter comme prophète et même comme Messie, annonçant avec fracas qu'au printemps (de l'année 1393) des miracles seraient opérés qui amèneraient la délivrance définitive d'Israël. Plus tard, il composa un ouvrage où l'on ne trouve que mensonges et imposture. Orgueilleux et vantard, il publia des lettres adressées à tous les rabbins, où il se déclare prêt à résoudre toutes les difficultés de la Bible et du Talmud et à éclaircir tous les doutes, et où il prend le titre de chef du Grand Sanhédrin. Il paraît que Hasdaï Crescas lui-même, malgré sa haute et claire intelligence, eut foi dans les paroles de Botarel et parla de lui dans la synagogue comme d'un rédempteur. Cette agitation semble avoir pris fin d'une façon si pitoyable que les écrivains juifs eurent honte d'en parler longuement.

Du reste, les événements d'Espagne donnaient le plus cruel démenti à ces annonces de prochaine délivrance. La population juive avait déjà pour adversaires, dans ce pays, les bourgeois et les nobles, jaloux de son bien-être, les ecclésiastiques, désireux de faire montre de zèle religieux, les renégats, qui espéraient faire croire à la sincérité de leur conversion en manifestant leur haine pour leurs anciens coreligionnaires. A tous ces ennemis vinrent se joindre, au commencement du xve siècle, trois autres persécuteurs, un Juif baptisé, un moine dominicain et un pape, qui firent aux Juifs le plus grand mal. Ces trois nouveaux adversaires, Josua Lorqui, Fray Vincent Ferrer et Pedro de Luna, connu comme antipape sous le nom de Benoît XIII, firent verser des larmes de sang aux malheureux Juifs d'Espagne.

Josua Lorqui d'Alcañiz, qui, après son abjuration, prit le nom de Jérôme de Santa-Fé et fut attaché comme médecin à la personne du pape d'Avignon, Benoît XIII, n'épargna rien, à l'exemple de Paul de Santa-Maria, pour rendre suspects ses anciens coreligionnaires ou les attirer au christianisme. Vincent Ferrer, canonisé par l'Église, était un de ces moines ascétiques pour qui la terre est et doit être une vallée de pleurs. Par l'austérité de ses mœurs, son mépris pour les richesses et son humilité, il formait un contraste saisissant avec le clergé régulier et séculier de son époque. Comme il voyait régner dans la chrétienté, parmi les laïques comme parmi les ecclésiastiques, un certain relâchement dans les mœurs et de la tiédeur dans la foi, il pensait que la fin du monde était proche et qu'il ne restait qu'un seul moyen de sauver l'humanité : c'était de convertir tous les hommes sans exception au christianisme, et de leur faire mener à tous une vie de mortifications. Accompagné d'une troupe de fanatiques, il traversait les divers pays, se flagellant tout nu en pleine rue et excitant la foule à l'imiter. Plein de fougue, éloquent et doué d'une voix sympathique et vibrante, il savait remuer les masses. Qu'il racontât en sanglotant la Passion de Jésus ou qu'il annonçât la destruction prochaine de l'univers, il arrachait des larmes à tous les assistants et exerçait sur leur volonté une domination absolue. Ce qui le grandissait encore aux yeux de la foule, c'est qu'il avait abandonné une situation élevée à la cour papale pour parcourir le pays pieds nus, en simple moine flagellant. Malheureusement, par une vraie aberration de l'esprit, Vincent Ferrer croyait sauver l'humanité en prêchant la violence et le meurtre.

Au lieu de s'attaquer aux abus qui régnaient alors dans l'Église, comme l'avaient fait Wicléf et d'autres réformateurs, Ferrer tourna toute sa colère contre les Juifs et les hérétiques. Par la plume et la parole il entreprit une croisade implacable contre les Juifs, et la continua pendant de nombreuses années. Il dirigea d'abord ses attaques contre les nouveaux chrétiens, qu'il accusait de n'être pas assez fervents. Dans la crainte de se voir appliquer le terrible châtement réservé aux relaps, peut-être aussi en partie sous l'impression de l'éloquence enflammée du dominicain, bien des Marranes firent publiquement pénitence. Encouragé par ce premier succès, qui lui apparaissait comme un triomphe sérieux pour l'Église, Ferrer espérait réussir à amener tous les Juifs au christianisme. Il jouissait d'une très grande influence auprès des rois d'Espagne, parce que plus d'une fois, pendant les temps de troubles et de guerres civiles, il était parvenu à apaiser des émeutes populaires par la seule action de l'autorité qu'il exerçait sur la foule. Il lui fut donc facile d'obtenir de la famille royale l'autorisation de prêcher dans les synagogues et les mosquées, et de contraindre Juifs et musulmans à venir écouter ses prédications. La croix à la main et un rouleau de la Loi sur le bras, au milieu d'une escorte de flagellants et d'hommes d'épée, il invitait les Juifs, *d'une voix terrible*, à accepter le baptême.

Son action néfaste ne tarda pas à se faire sentir parmi les Juifs de Castille. Peu de temps après son apparition à la cour (1412), la régente Donna Catalina, d'accord avec l'infant Don Ferdinand et Paul de Santa-Maria, promulgua, au nom de l'enfant-roi Juan II, un édit en vingt-quatre articles destiné à appauvrir les Juifs, à les humilier et à les abaisser, et à provoquer ainsi leur conversion au christianisme.

Eu vertu de cet édit, ils étaient dorénavant obligés de demeurer dans des quartiers spéciaux (juderias), qui ne pouvaient avoir qu'une seule porte pour l'entrée et la sortie ; il leur était interdit d'exercer des professions manuelles, de pratiquer la médecine, d'avoir des relations d'affaires avec les chrétiens, de prendre des chrétiens à leur service, même pour le jour de sabbat, et d'occuper un emploi public quelconque. On leur enleva leur juridiction particulière. Quelques articles de l'édit réglaient la façon dont ils devaient s'habiller. Ils ne pouvaient plus porter le costume du pays ni se revêtir d'étoffes riches, sous peine d'une amende considérable ; en cas de récidive, ils s'exposaient à un châtement corporel et même à la confiscation de leurs biens. Le port des armes leur fut également défendu. Par contre, le port de la rouelle, en étoffe rouge, était très rigoureusement exigé. Un Juif se faisait-il enlever la barbe ou couper les cheveux un peu court, il était puni de cent coups de lanière. Il lui était enfin interdit de se laisser donner par écrit ou verbalement le titre de Don (Monsieur), ou de quitter une ville pour aller s'établir dans une autre. Les malheureux Juifs n'avaient pas même la faculté de se dérober par l'émigration à ces humiliations. Ceux qu'on surprenait en train d'émigrer perdaient tous leurs biens et devenaient serfs du roi. La noblesse et la bourgeoisie étaient menacées de sévères châtements dans le cas où elles accorderaient leur protection à un Juif.

Cet édit, dont la cruauté raffinée laisse deviner encore une fois l'intervention de l'apostat Paul de Santa-Maria, fut exécuté avec la plus stricte rigueur. Un contemporain, Salomon Alami, en décrit les effets désastreux : *Les riches habitants des palais, dit-il, sont confinés dans des coins obscurs, dans de misérables huttes. On nous force de remplacer nos somptueux et élégants vêtements par des guenilles, pour nous vouer au mépris et à la raillerie. Nous ne pouvons plus nous faire couper la barbe, et nous avons l'air de gens en deuil. Les personnages considérables qui avaient la ferme des impôts sont réduits à la*

*pauvreté, parce qu'ils ne connaissent aucun métier qui leur permette de gagner leur vie. Les ouvriers eux-mêmes ne peuvent plus se nourrir. La misère est générale. Des enfants meurent sur le sein de leur mère, faute de nourriture.*

Telle était la situation des Juifs quand Ferrer commença à prêcher le christianisme dans les synagogues, affirmant à ses auditeurs que d'un côté ils trouveraient sécurité, honneurs et dignités, et de l'autre des souffrances sur cette terre et la damnation dans l'autre monde. Fanatisée par ces prédications, la populace donnait souvent raison aux avertissements du farouche dominicain en se ruant sur les Juifs. Les maux augmentaient pour ces malheureux et l'avenir leur apparaissait sous les couleurs les plus sombres. Que faire ? Se rendre dans un autre pays ? On a vu plus haut que l'émigration leur était interdite sous les peines les plus sévères. Quoi d'étonnant alors que, pour échapper à ces souffrances, les plus faibles d'entre eux se convertissent ? Aussi, dans de nombreuses communautés, partout où Vincent Ferrer était allé prêcher, bien des Juifs acceptèrent le baptême. Les nouveaux convertis de Salamanque prirent même le nom de *Vincentinois*. Beaucoup de synagogues furent transformées en églises. Pendant les quatre mois que Vincent Ferrer séjourna en Castille (décembre 1412 - mars 1413), il fit tant de mal aux Juifs qu'ils ne purent plus s'en relever.

Appelé en Aragon, où plusieurs prétendants se disputaient la couronne, il réussit à faire nommer roi de ce pays l'infant castillan Don Ferdinand (juin 1414), qui, en récompense de ses services, s'empressa de le prendre pour confesseur et directeur de conscience et se mit à sa disposition pour réaliser ses désirs dans l'Aragon. Un des vœux les plus chers de Vincent était naturellement la conversion des Juifs aragonais. Ceux-ci aussi, comme leurs coreligionnaires de Castille, furent obligés d'aller entendre prêcher le moine dominicain, et dans bien des communautés, à Saragosse, Daroque, Tortose, Valence et Majorque, les abjurations furent nombreuses. On estime à vingt mille le nombre des Juifs de Castille et d'Aragon qui, plus par contrainte que de leur plein gré, acceptèrent le baptême à la suite des prédications de Vincent Ferrer.

Jaloux, sans doute, du succès de Ferrer, l'antipape Benoît XIII entreprit, à son tour, avec le concours de l'apostat Josua Lorqui ou Jérôme de Santa-Fé, son médecin, de faire des prosélytes. Quoique déclaré schismatique, hérétique et parjure par le concile général de Pise, il était cependant reconnu comme pape dans la péninsule ibérique, et il espérait confondre ses ennemis et se relever avec éclat aux yeux de la chrétienté en amenant, par ses efforts, la conversion en masse des Juifs d'Espagne.

Dans ce but, et de concert avec le roi Don Ferdinand, il fit convoquer (fin de l'année 1412) les plus savants rabbins et écrivains juifs d'Aragon à un colloque religieux, à Tortose. A cette réunion, Josua Lorqui devait leur démontrer par le Talmud que le Messie était déjà arrivé et qu'il s'était incarné dans Jésus. La cour papale voulait surtout convertir au christianisme les Juifs éminents de l'Aragon, persuadée que les chefs une fois convertis, la foule suivrait d'elle-même. Ce fut Jérôme de Santa-Fé qui dressa la liste des personnes qu'on devait convoquer ; ceux qui s'abstenaient s'exposaient à être sévèrement punis par le pape ou le roi. Vingt-deux Juifs des plus considérables d'Aragon se présentèrent à ce colloque, ayant à leur tête le poète et médecin Don Vidal Benveniste ibn Labi (Ferrer), de Saragosse, fils de Salomon de la Caballaria, et issu, par conséquent, d'une famille de vieille no-blesse juive. On trouvait encore parmi eux Joseph Albo, de Monreal, disciple de Hasdaï Crescas et philosophe très pieux ; Zerahia Hallévi Saladin, de Saragosse, traducteur d'un ouvrage de philosophie arabe ;

Astruc Lévi, de Daroque, homme très considéré de ses contemporains, et Bonastruc, de Girone, que le pape avait fait convoquer d'une manière particulièrement pressante.

Ces représentants du judaïsme aragonais possédaient tous une culture générale assez grande, et leur chef, Don Vidal, parlait bien le latin. Mais il leur manquait cette fermeté de caractère et cette force d'âme qui en imposent à l'ennemi le plus acharné, et qui inspirèrent à Nahmani des accents si dignes et si fiers, quand il défendit seul la cause du judaïsme contre deux adversaires implacables, le dominicain de Peñaforte et le renégat Pablo Christiani. C'est que les persécutions et les humiliations répétées avaient abattu le courage des plus vaillants. A l'heure des épreuves, cette élite du judaïsme aragonais ne sut pas s'élever à la hauteur de sa mission. Quoiqu'ils se fussent entendus entre eux, avant le colloque, pour s'exprimer avec modération mais avec fermeté, et pour marcher toujours d'accord, ils ne tardèrent pas à se diviser et à donner prise sur eux.

Sur l'ordre du pape, Jérôme établit un programme pour ce colloque. On devait d'abord essayer de prouver par le Talmud et d'autres écrits rabbiniques que le Messie était venu dans la personne de Jésus. Si cette première argumentation n'amenait pas la conversion en masse des Juifs, comme on s'en flattait à la cour du pape, il faudrait attaquer violemment le Talmud, déclarer qu'il contient toute sorte d'abominations et que son enseignement seul encourage les Juifs à persister dans leurs erreurs. Ce plan une fois arrêté, Jérôme de Santa-Fé composa un ouvrage pour dé-montrer, par des extraits de livres juifs, que Jésus est vraiment le Vessie. Cet ouvrage, où l'on reconnaît à la fois l'influence du Talmud et des Pères de l'Église, fut examiné et approuvé par le pape et les cardinaux, et utilisé pour diriger la discussion.

Cette controverse, une des plus extraordinaires qu'on connaisse, se prolongea, avec maintes interruptions, pendant vingt et un mois (février 1413 - 12 novembre 1414) et occupa soixante-huit séances. Quand les notables juifs furent amenés devant le pape Benoît XIII (6 février 1413) et invités à faire consigner leurs noms dans un procès-verbal, ils eurent peur ; ils croyaient qu'il y allait de leur vie. Le pape les tranquillisa, leur disant que c'était une pure formalité. Du reste, à cette audience il les traita avec une certaine bonté, les rassurant et leur déclarant qu'il ne les avait convoqués que pour savoir si réellement le Talmud reconnaissait Jésus comme Messie, et les autorisant à parler librement. Il désigna ensuite une demeure pour chacun d'eux et ordonna qu'on eût soin d'eux. Agréablement surpris de cet accueil bienveillant, plusieurs des notables étaient déjà tout rassurés sur le résultat final de ce colloque. Ils connaissaient mal leurs persécuteurs.

Le lendemain de cette audience, on entama la controverse. A leur entrée dans la salle des séances, les notables juifs furent fortement impressionnés. Devant eux se tenait le pape dans ses magnifiques vêtements pontificaux, assis sur un trône élevé, et entouré des cardinaux et des hauts dignitaires de l'Église, et dans la salle, près de mille assistants, appartenant aux plus hautes classes de la société. Au milieu de cette assistance imposante et sûre de sa force, ils se sentaient vaincus avant d'avoir lutté. Le pape, en ouvrant la séance, adressa une allocution aux Juifs pour leur déclarer qu'il ne s'agirait pas, dans ce colloque, d'examiner la vérité du judaïsme ou du christianisme. Pour lui, la supériorité de cette dernière religion était au-dessus de toute contestation. La controverse ne devait porter

que sur un seul point, à savoir si vraiment le Talmud présente Jésus comme Messie.

Quand Benoît XIII lui eut donné la parole, Jérôme, après avoir baisé le pied du pape, fit un discours prolix où il entremêlait des subtilités juives, chrétiennes et même scolastiques. Don Vidal Benveniste, choisi par les notables pour être leur principal interprète, lui répondit par un discours latin qui lui attira les compliments du pape, et où il fit ressortir la malveillance de Jérôme qui, avant tout examen, adressait des menaces à lui et à ses collègues. A la fin de cette première séance, les notables prièrent le pape de les dispenser de continuer la controverse. Naturellement, le pape s'y refusa et les invita à revenir le lendemain.

Le même jour encore, les notables juifs et toute la communauté de Tortose se rendirent anxieux à la synagogue, pour implorer Dieu de leur venir en aide, lui qui avait si souvent secouru leurs ancêtres, de leur inspirer des pensées justes et de ne leur faire prononcer aucune parole qui pût froisser leurs adversaires. Dans un discours qu'il prononça à cette occasion, Zerahya Hallévi Saladin se fit l'interprète des sentiments de crainte qui animaient tout l'assemblée.

Au début, on discutait dans des termes presque amicaux. Les séances étaient fréquemment présidées par Benoît XIII. Mais quand les princes eurent convoqué un concile à Constance pour se prononcer au sujet des trois papes alors en fonctions, des préoccupations personnelles obligeaient souvent Benoît XIII à s'absenter. C'était alors le général des dominicains ou le chef de la cour papale qui présidait.

Les arguments exposés par Jérôme de Santa-Fé n'étaient pas difficiles à réfuter. Mais quand cela était nécessaire à sa cause, il ne craignait pas de faire dire aux notables juifs, dans les procès-verbaux, tout le contraire de ce qu'ils avaient dit en public. Pour échapper à ce piège, plusieurs d'entre eux prirent le parti de mettre leurs réponses par écrit. On ne se gênait pas plus pour y porter des modifications. Les représentants juifs voulaient-ils examiner une question qui embarrassait Jérôme, il l'écartait comme étrangère au programme.

La discussion traînait ainsi depuis soixante jours, sans qu'un seul des représentants juifs parût encore disposé à se convertir. Ils s'affermisèrent, au contraire, dans leurs convictions par la lutte même. Le pape, irrité, changea alors ses moyens d'attaque. Sur son ordre, Jérôme s'en prit le soixante-troisième jour au Talmud, l'accusant de contenir des horreurs de toute sorte, des blasphèmes, des hérésies et des choses immorales, et demandant que ce livre fût condamné. Pour atteindre plus facilement son but, il fit un recueil de toutes les fantaisies et de toutes les singularités qu'il put découvrir dans l'immense **océan** du Talmud, ajoutant même, par ignorance ou par méchanceté, de prétendues citations qui ne se trouvent nullement dans l'ouvrage incriminé. Ainsi, il prétendit que, d'après le Talmud, il est permis de frapper ses parents, de blasphémer Dieu, d'adorer des idoles et d'être parjure, pourvu qu'on ait fait annuler d'avance, le jour de l'Expiation, les serments qu'on pourrait prêter dans le courant de l'année. Cette calomnie avait déjà été mise en avant par Nicolas Donin. Naturellement, Jérôme répéta aussi l'imputation absurde, inventée par Alphonse de Valladolid, que les prières journalières des Juifs sou-tiennent des malédictions contre les chrétiens. Enfin il soutint que tous les passages du Talmud relatifs aux judéo-chrétiens c'est-à-dire à des renégats, s'appliquent aux chrétiens en général, mensonge qui fut répété ensuite à travers les siècles par tous les ennemis des Juifs et eut de terribles conséquences.

À ces diverses accusations, les représentants du judaïsme opposèrent d'abord des réfutations sans réplique pour tout esprit non prévenu. Mais on les harcela tellement de questions qu'à la fin ils se divisèrent en deux groupes. D'accord avec la majorité de ses collègues, Don Astruc Lévi déclara par écrit que les aggadot incriminées du Talmud n'ont aucune autorité et n'imposent nulle obligation religieuse. Pour sauver le corps, ils sacrifièrent un membre. Mais Joseph Albo et Don Vidal protestèrent contre cette déclaration. Eux, ils se soumettaient même à l'autorité des aggadot, avec cette réserve que les passages cités par Jérôme ne devaient pas être pris à la lettre. Ainsi le pape et ses acolytes avaient réussi à créer une scission parmi les notables juifs. Mais en dépit de tous leurs efforts, malgré leurs prévenances, malgré leurs menaces, malgré l'outrage et les calomnies qu'ils déversèrent sur les croyances juives, ils ne parvinrent pas à ébranler dans sa foi un seul des vingt-deux représentants du judaïsme.

Avant de renoncer définitivement à l'espoir de convertir les notables juifs, le pape usa à leur égard d'un dernier moyen d'intimidation. Pendant qu'on discutait à Tortose, Vincent Ferrer avait continué sa campagne de prosélytisme avec l'aide de sa troupe de flagellants, et sous l'action de la terreur qu'ils inspièrent et des discours enflammés du dominicain, des milliers de Juifs s'étaient fait baptiser (février - juin 1414). Il n'y eut qu'un petit nombre de convertis dans les grandes communautés de Saragosse, Catalajud et Daroque, mais, par contre, plusieurs petites communautés, dont l'existence était menacée par les chrétiens au milieu desquels elles se trouvaient isolées, passèrent tout entières au christianisme. Tous ces nouveaux convertis, la cour papale les fit venir par groupes à Tortose, où ils se présentèrent tous ensemble à la salle des séances et firent publiquement leur profession de foi de chrétiens. C'étaient là, pour l'Église, des trophées vivants, et le pape pensait qu'à leur vue les défenseurs du judaïsme perdraient enfin courage et se déclareraient vaincus. Il fallait, en effet, une énergie à toute épreuve à Vidal Benveniste, à Joseph Albo, à Astruc Lévi et à leurs collègues pour rester fidèles à leur religion au milieu de toutes ces défaillances et en dépit des souffrances physiques et morales qu'ils avaient à supporter. Car il paraît qu'un frère même de Vidal Benveniste, nommé Todros Benveniste, de Saragosse, ainsi que plusieurs membres de la célèbre famille Benveniste Caballeria avaient accepté le baptême. Un de ces nouveaux chrétiens, Bonafos, qui, après son abjuration, avait pris le nom de Micer Pedro de la Caballeria et arriva à une situation élevée comme jurisconsulte, devint ennemi implacable de ses anciens coreligionnaires. Mais le pape fut déçu dans ses prévisions, les Juifs ne se convertirent pas en masse. A part quelques défaillances, les grandes communautés de l'Aragon et de la Catalogne demeurèrent inébranlables dans leur foi, et Benoît XIII n'eut pas la joie de se présenter en triomphateur, comme il l'espérait, devant le prochain concile de Constance.

Dans sa déconvenue, il s'en prit au Talmud et à la pauvre petite dose de liberté dont jouissaient encore les Juifs. A la dernière séance du colloque de Tortose, il congédia les notables juifs avec une froideur où perçait la haine, et leur annonça que de nouvelles mesures de restriction seraient prises contre leurs coreligionnaires. Pour diverses raisons, ces mesures ne furent promulguées que six mois plus tard (11 mai 1415). Une bulle de treize articles défendit aux Juifs de lire ou d'enseigner le Talmud et autres ouvrages rabbiniques. Tous les exemplaires devaient être recherchés et anéantis. Ceux qui lisaient les écrits de polémique antichrétienne, notamment un traité intitulé *Mar Mar Yéschu*, seraient

condamnés comme blasphémateurs. Nulle communauté, petite ou grande, ne pouvait posséder plus d'une synagogue. Il fut interdit aux Juifs de demeurer avec des chrétiens, de se baigner, manger, entretenir des relations commerciales avec eux, d'occuper un emploi public, d'exercer un métier ou de pratiquer la médecine. Une nouvelle fois on leur enjoignit de porter des signes distinctifs en étoffe rouge ou jaune. Enfin, il leur fut ordonné d'aller entendre des sermons chrétiens trois fois par an, et, après le sermon, la lecture de la bulle. Un fils de l'apostat Paul, Gonzalo de Santa-Maria, baptisé en même temps que son père, fut chargé de surveiller la stricte exécution de cet édit. Sans doute, cette bulle, dans la plupart de ses paragraphes, ne faisait que renouveler les dispositions prises récemment par la reine Catalina. Mais, tandis que celle-ci n'avait promulgué son édit que contre les Juifs de Castille, la bulle de Benoît XIII s'appliquait aux Juifs de tous les pays chrétiens.

Heureusement, à ce moment, le pouvoir de ce pape était presque nul, car pendant qu'il persécutait les Juifs, il fut destitué par le concile de Constance, et les prédications fanatiques de Vincent Ferrer lui enlevèrent encore les derniers partisans qui lui restaient. Le fanatique dominicain mit, en effet, le roi d'Aragon en demeure d'abandonner *ce pape hypocrite et pervers*, il prêchait dans les églises comme dans la rue *que tout chrétien sincère avait le droit de persécuter jusqu'au sang et de tuer un tel pape*. Abandonné de ses protecteurs, de ses amis et de ses propres créatures, Pedro de Luna ne conserva bientôt plus de toute sa magnificence que la petite forteresse de Peñíscola.

On ne sait ce que devint Josua Lorqui, autrement dit Jérôme de Santa-Fé, après la chute de son protecteur. Dans les milieux juifs, ce renégat avait reçu le surnom bien mérité de *Megaddéf* (le blasphémateur). Ses deux fils, qui s'étaient également convertis, furent élevés en Aragon à de hautes dignités. L'un des deux, Francisco de Santa-Fé, fut nommé membre du conseil d'État ; dans sa vieillesse, il fut brûlé sur le bûcher comme **hérétique judaïsant**. Les autres persécuteurs des Juifs, le roi Ferdinand d'Aragon, la régente Catalina et leur mauvais génie, Vincent Ferrer, disparurent presque en même temps de la scène (1417-1419). Vincent eut même la douleur, avant sa mort, de voir le concile de Constance condamner son ardeur de flagellant, qui, auparavant, lui avait pourtant fait décerner le titre de **saint**. Malheureusement, la situation faite aux Juifs par ces personnages leur survécut. En Castille, on continua d'appliquer les lois restrictives de Catalina, et la bulle de Benoît XIII resta en vigueur dans l'Aragon. Vincent Ferrer surtout avait fait beaucoup de mal aux Juifs, non seulement en Espagne, mais dans d'autres pays encore, et ce mal ne pouvait pas être facilement réparé.

En Portugal, cependant, les Juifs n'eurent pas à souffrir du fanatisme de Ferrer. Le souverain de ce pays, Don Jojo I avait alors des préoccupations plus sérieuses que celle d'aider à convertir des Juifs, il se préparait à faire en Afrique les premières conquêtes qui marquèrent le début de la puissance maritime des Portugais. Aussi, quand Ferrer lui demanda l'autorisation de venir flétrir également en Portugal les péchés des chrétiens et l'aveuglement des Juifs, il lui fit dire *qu'il pouvait venir, mais la tête ceinte d'une couronne de fer incandescente*. Grâce à la tolérance du roi, les Juifs du Portugal jouissaient d'une complète sécurité, et bien des Juifs baptisés d'Espagne se réfugièrent dans ce pays. Du reste, Don João Ier défendit expressément de maltraiter les nouveaux convertis émigrés en Portugal ou de les livrer à l'Espagne.

Mais il y eut beaucoup d'autres contrées en Europe où Ferrer, soit par ses prédications, soit par la réputation de ses exploits, causa un mal considérable aux Juifs. Dans la Savoie, où il fit un court séjour, les Juifs furent obligés de se cacher dans des cavernes avec leurs livres sacrés. En Allemagne, où la haine contre les Juifs existait presque à l'état endémique, elle se manifesta avec un caractère particulier de violence pendant la période troublée du règne de l'empereur Sigismond et des délibérations du concile de Constance. Les communautés d'Italie aussi, dont la tranquillité fut pourtant à peine menacée, étaient quand même dans une anxiété continuelle, s'attendant sans cesse à être attaquées. Sous l'impression de cette crainte, elles organisèrent un grand synode, à Bologne d'abord, et ensuite à Forli (1416 et 1418), pour examiner comment elles pourraient écarter les dangers qui les menaçaient et recueillir les fonds nécessaires pour acheter la protection du pape et du collège des cardinaux.

Au milieu de leurs inquiétudes, les Juifs virent subitement luire pour eux un rayon d'espoir. Le concile de Constance venait. en effet, d'élire comme pape un homme qu'on disait animé de sentiments de justice et de tolérance. C'était Martin V. Le nouveau pontife, il est vrai, fit un accueil peu aimable aux Juifs de Constance quand, dans son parcours en procession solennelle à travers la ville, ils allèrent au-devant de lui, flambeaux en mains, lui présenter un rouleau de la Loi et sollicitèrent son appui. *Vous possédez la Loi, leur dit-il, mais vous ne la comprenez pas ; les vieilles choses ont disparu, remplacées par des choses nouvelles.* Mais, à l'occasion, il leur témoigna de la bienveillance. Ainsi, sur la demande de l'empereur Sigismond, il confirma les privilèges des Juifs d'Allemagne et de Savoie, concédés précédemment par l'empereur Robert, qui leur garantissaient la sécurité de leurs biens et de leurs personnes et le libre exercice de leur religion. A la suite de la promulgation de la bulle papale, Sigismond, qu'on pouvait accuser de légèreté et de cupidité, mais qui était ennemi de toute violence, ordonna à tous les princes allemands, à ses fonctionnaires, villes et sujets, de respecter les immunités accordées à ses **serfs de chambre** par Martin V (26 février 1418).

Le synode italien aussi, lorsqu'il eut été informé des dispositions bienveillantes du nouveau pape, délégua auprès de lui plusieurs de ses membres pour lui demander sa protection. On dit même que les Juifs espagnols lui envoyèrent une députation chargée de plaider leur cause. Un des délégués était le très riche Samuel Abravalla, qui s'était fait baptiser lors des massacres de Valence. Comme les Juifs se plaignaient que leur vie fût sans cesse en danger, leur foi menacée et leurs sanctuaires profanés, le pape Martin promulgua une bulle (31 janvier 1419), qui débutait ainsi : *Puisque les Juifs sont faits à l'image de Dieu et que les débris de leur nation trouveront un jour le salut, nous décrétons, à l'exemple de nos prédécesseurs, qu'il est défendu de les troubler dans leurs synagogues, d'attaquer leurs lois, us et coutumes, de les baptiser par contrainte, de les forcer à célébrer les fêtes chrétiennes, de leur imposer le port de nouveaux signes distinctifs ou de mettre obstacle à leurs relations commerciales avec les chrétiens.* Cette bulle peut être considérée jusqu'à un certain point comme une protestation contre les mesures prises par l'antipape Benoît XIII.

Il est permis de supposer que les riches cadeaux offerts par les différentes délégations juives à Martin V ne furent pas tout à fait sans influence sur les sentiments de bonté manifestés par le pontife à l'égard des Juifs. Il paraît que sans monnaie trébuchante et sonnante on n'obtenait rien de lui. *Ici, à la cour papale, dit l'ambassadeur de l'ordre teutonique, l'amitié s'évanouit quand l'argent disparaît.* L'empereur Sigismond aussi, pour se justifier de prélever des

contributions extraordinaires sur les Juifs ; d'Allemagne et d'Italie, leur dit qu'il n'avait pu faire renouveler par le pape leurs anciens privilèges qu'au prix de sommes considérables.

### Chapitre XIII — Une légère accalmie dans le tourmente — (1420-1472)

Sous le pontificat de Martin V, l'Église fut secouée par une assez forte commotion. Bien des chrétiens sincères et honnêtes étaient révoltés de l'orgueil démesuré des papes, des mœurs corrompues du clergé séculier et des moines, et leur foi en était profondément atteinte. On sentait bien, parmi les catholiques, qu'il était nécessaire d'introduire des modifications dans l'Église, et le concile de Constance, composé de prélats, de juristes et de diplomates, s'était réuni dans ce but. Mais au lieu d'appliquer des remèdes énergiques, ils proposèrent un simple palliatif. Ils décidèrent que les pouvoirs étendus que possédaient les papes seraient, congés à une assemblée de hauts dignitaires ecclésiastiques. C'est alors qu'à l'exemple de l'Anglais Wiclef, un prêtre tchèque, Jean Huss, de Prague, attaqua hardiment l'institution même de la papauté et toute la constitution de l'Église catholique. Le concile de Constance le condamna à être brûlé vif. Mais il laissa en Bohême de nombreux partisans, qui déclarèrent une guerre à mort au catholicisme.

Il est à remarquer que toutes les fois qu'un parti s'est constitué dans la chrétienté pour combattre l'Église régnante, il a pris une couleur biblique, c'est-à-dire juive. Pour les hussites, les catholiques étaient des païens, tandis qu'eux se considéraient comme le peuple d'Israël, chargé par Dieu de lutter contre les Philistins, les moabites et les Ammonites, et ils détruisaient les églises et les couvents comme étant des lieux souillés par le culte des idoles.

On aurait pu espérer que la lutte entre catholiques et hussites écarterait des Juifs, pour un peu de temps, les souffrances qu'on ne cessait de leur infliger ; elle les augmenta, au contraire. Les sauvages hussites ne manifestèrent pourtant aucune haine pour les Juifs. Il leur arriva une seule fois, quand ils pillèrent des maisons catholiques, de piller en même temps des maisons juives, et ils se montrèrent sévères pour quelques usuriers juifs. Mais ce fut de la part des catholiques que les Juifs eurent à subir de nouvelles violences. Accusés d'avoir fourni des armes et de l'argent aux hussites et de se montrer favorables à leurs hérésies, les Juifs des villes bavaroises voisines des forêts de la Bohême furent cruellement maltraités. Dans leurs prédications contre les hussites, les dominicains excitaient en même temps les peuples et les princes contre les Juifs, et, comme à l'époque des croisades et de la lutte contre les Albigeois, ce furent les Juifs qu'on mas-sacra les premiers.

Les désordres commencèrent en Autriche. Dans sa conduite à l'égard des Juifs, ce pays a un trait de ressemblance avec l'Espagne, avec laquelle il avait, du reste, assez d'affinité politique pour s'allier avec elle plus tard. Comme l'Espagne, l'Autriche traita d'abord la population juive avec une généreuse tolérance, pour lui faire endurer ensuite les plus sanglantes persécutions. On poussa littéralement à bout l'honnête et digne archiduc Albert pour qu'il se déclarât contre les **ennemis de Dieu**. On répandit contre les Juifs toute sorte de calomnies, qui n'avaient même pas le mérite de la nouveauté, mais avaient toujours produit leur effet et étaient bien faites pour impressionner un prince

juste, incapable de soupçonner chez des ecclésiastiques le mensonge et la duplicité. Un accident arriva à trois enfants chrétiens de Vienne qui, en patinant, tombèrent dans l'eau et se noyèrent. Quand les parents, qui ignoraient cet accident, firent part de la disparition de leurs enfants, on raconta immédiatement que les Juifs les avaient assassinés pour se servir de leur sang pendant Pâques. A cette première accusation vint s'en joindre bientôt une autre. Le bruit se répandit que la femme du sacristain d'Enns avait dérobé une hostie pour la vendre à un riche Juif du nom d'Israël, qui l'aurait fait présenter, pour la profaner, aux communautés juives de l'Autriche et d'autres pays. Au xve siècle, ces accusations de meurtre d'enfants chrétiens et de profanation d'hostie étaient encore acceptées en toute confiance. Sur l'ordre de l'archiduc, la femme du sacristain et ses deux prétendus complices ou instigateurs du crime, Israël et sa femme, furent amenés à Vienne, emprisonnés et contraints de faire des aveux. On ne dit pas quels moyens furent employés pour faire avouer les coupables. Mais on connaît les procédés dont usaient les tribunaux chrétiens du moyen âge dans des affaires de ce genre.

A la suite de ce prétendu crime, l'archiduc Albert fit arrêter, un matin, et incarcérer tous les Juifs de son royaume (1420). Les biens des riches furent confisqués, et les pauvres expulsés du pays. Dans les prisons, on avait séparé les femmes de leurs maris et les enfants de leurs parents. Quand on supposa que le découragement et le désespoir avaient fait leur œuvre, les prêtres chrétiens se rendirent auprès des malheureux prisonniers pour les engager à se convertir. Les âmes faibles cédèrent naturellement, mais beaucoup d'autres, inébranlables dans leurs convictions religieuses, se tuèrent et donnèrent la mort à leurs proches en s'ouvrant les veines, en s'étranglant, en utilisant tous les moyens qu'ils pouvaient avoir à leur disposition. Les enfants furent enfermés dans des cloîtres. Parmi les survivants,, ceux qui restèrent fidèles à leur Dieu en dépit des supplices et de l'emprisonnement, furent livrés aux flammes. Plus de cent victimes périrent ainsi à Vienne même (mars 1421), brûlées dans une prairie, au bord du Danube. Un édit de l'archiduc Albert interdit à l'avenir le séjour de l'Autriche à tous les Juifs.

Quoique baptisés, les nouveaux convertis étaient restés attachés, au fond du cœur, aux croyances de leurs ancêtres, et, dès que les circonstances la leur permirent, ils quittèrent l'Autriche pour se réfugier soit en Pologne, au nord, soit en Italie, au sud, ou bien en Bohême. Mais ce dernier pays devint de moins en moins sûr pour eux. La lutte religieuse entre catholiques et hussites était devenue une lutte nationale entre Allemands et Tchèques. Des deux côtés on chercha et l'on trouva des alliés. L'empereur Sigismond réunit des forces considérables, prenant à sa solde lansquenets, Brabançons et Hollandais. Des bandes armées accoururent de toutes parts pour pénétrer dans les vallées de la Bohême et marcher sur Prague, où, malgré sa cécité, l'héroïque Ziska organisait avec une ardente activité la défense de son pays. Partout où ils passaient, les soldats allemands déployaient leur valeur contre les malheureux Juifs. *Nous allons au loin, disaient-ils comme autrefois les croisés, pour venger notre Dieu qu'on outrage, nous ne devons donc pas épargner ceux qui l'ont tué.* Dans les provinces rhénanes, en Thuringe, dans la Bavière, ils tuaient tous les Juifs qu'ils rencontraient et qui refusaient d'abjurer, menaçant d'exterminer toutes les communautés quand ils reviendraient en triomphateurs. Bien des pères de famille prenaient déjà leurs dispositions pour faire égorger leurs enfants à la moindre alerte et les empêcher de tomber vivants entre les mains de ces meurtriers.

Devant l'imminence du danger, de nombreuses communautés demandèrent conseil au rabbin le plus considéré de l'époque, Jacob ben Moïse Moellin Hallévi, de Mayence, plus connu sous le nom de *Maharil* (né vers 1365 et mort en 1427), et auteur de mélodies liturgiques et de règlements synagogaux qui sont encore en usage aujourd'hui en Allemagne, en Pologne et en Hongrie. Maharil envoya des messagers dans les communautés voisines pour leur ordonner d'organiser des jeûnes publics ; cet ordre devait être transmis de proche en proche par toutes les communautés. Après s'être réunis dans les synagogues pour prier et faire pénitence, et après avoir jeûné plusieurs jours (1421), on clôtura cette période de deuil par un jeûne d'une durée de trois jours consécutifs, qui fut observé avec la même rigueur que le jeûne du jour de l'Expiation. Dans l'intérêt de leur salut, ils demandèrent à Dieu de faire triompher les hussites.

Leurs vœux semblèrent se réaliser, car, à l'annonce de l'approche de Ziska, l'armée impériale et les hordes de mercenaires rassemblés près de Saaz furent pris d'une telle terreur, qu'ils s'enfuirent en débandade et retournèrent dans leurs pays. Épuisés de fatigue et affamés, plusieurs de ceux qui avaient juré la mort des Juifs venaient leur demander un morceau de pain.

Mais les dominicains, qui prêchaient dans les églises contre les hussites, continuaient en même temps leurs excitations contre les Juifs. Ceux-ci, menacés encore une fois dans leur sécurité, implorèrent l'aide de Martin V, qui émit une nouvelle bulle en leur faveur (23 février 1422). Dans cette bulle, il rappelle que la religion chrétienne est issue du judaïsme, déclare l'existence des Juifs indispensable au christianisme et interdit aux moines prêcheurs de chercher à isoler les Juifs des chrétiens. Il recommande à ces derniers d'entretenir des relations amicales avec les Juifs. Malheureusement, pas plus le pape que l'empereur Sigismond n'étaient obéis, quand ils plaidaient la cause des Juifs. Les moines continuaient d'accabler de leurs imprécations *la maudite nation juive*, et le peuple continuait de les maltraiter et les tuer; les successeurs de Martin V eux-mêmes ne tenaient souvent pas compte de sa bulle. Ainsi, malgré les objurgations du pape et de l'empereur, la communauté juive de Cologne, probablement la plus ancienne de l'Allemagne, fut expulsée tout entière ; elle alla s'établir à Deutz (1426). Dans d'autres villes, à Ravensbourg, Ueberlingen et Lindau, les Juifs, accusés d'un meurtre rituel, furent brûlés (1430).

Cette succession de violences et de persécutions amena forcément l'abaissement intellectuel des Juifs d'Allemagne. Même dans le domaine des études talmudiques, où ils brillaient autrefois, les rabbins allemands de cette époque se montraient assez médiocres. Un autre inconvénient, c'est que les princes se mêlaient parfois de la nomination des rabbins. L'empereur Sigismond chargea l'un de ses agents juifs, Hayyim de Landshut, de nommer trois rabbins en Allemagne. C'est ainsi qu'en Espagne les grands-rabbins étaient nommés par les rois. Il est à supposer que l'empereur se laissa guider dans son choix par l'argent qu'il recevait plus que par le mérite des élus, car il ne perdait aucune occasion de se créer de nouvelles ressources. Quand une école eut été instituée pour y former des chefs religieux, chaque rabbin dut payer une taxe spéciale pour son entretien, quoique l'enseignement y fût gratuit. Souvent aussi les rabbins proposés n'étaient pas acceptés ou avaient des attributions très limitées. Après Jacob Moellin, dont il a été question plus haut, le seul rabbin du temps qui ait laissé un nom fut Menahem de Mersebourg, considéré comme une autorité religieuse par ses coreligionnaires.

En Espagne aussi, les Juifs d'alors brillaient peu par leur savoir. Leur situation matérielle s'était cependant améliorée sous le règne du faible, mais généreux, roi Juan II, grâce à la bienveillance que leur témoignait le chancelier Alvaro de Luna, favori ou plutôt protecteur du souverain. Alvaro comptait beaucoup sur la prudence, l'activité et l'habileté financière des Juifs pour l'aider à mettre fin aux dissensions intestines de la Castille, à réprimer la révolte de la haute noblesse contre le roi et à faire renaître le bien-être dans le pays. Parmi ses conseillers, un des plus écoutés était certainement Abraham Benveniste. Dès que le roi fut devenu majeur et se sentit délivré des intrigues du conseil de régence (1432), Alvaro l'engagea à laisser tomber en désuétude toutes les lois restrictives édictées contre les Juifs. Abraham Benveniste, aussi remarquable par sa fortune que par son intelligence et l'élévation de ses sentiments, fut placé par Juan II à la tête de ses coreligionnaires castillans en qualité de grand-rabbin et juge suprême ; il fut également autorisé à exercer la juridiction pénale à l'égard des membres indignes et des délateurs qui pourraient se rencontrer dans les communautés. On sait que cette juridiction avait été enlevée aux tribunaux juifs, cinquante ans auparavant, par Juan Ier.

Appuyé par la faveur royale, Benveniste se mit immédiatement à l'œuvre pour mettre fin au désordre qui régnait dans les communautés, entièrement désorganisées à la suite des massacres et des conversions forcées. Avec l'autorisation du souverain, il convoqua à Valladolid des rabbins et des laïques notables, et rédigea avec leur concours, dans le palais du prince, un règlement (1432) qui fut ratifié par Juan II et acquit ainsi force de loi pour tous les Juifs de Castille. Dans ce règlement, il introduisit des articles relatifs à la restauration des écoles talmudiques ruinées par les persécutions, à la création d'écoles primaires et à la nomination de juges et de rabbins pour les diverses communautés. Il y énonce aussi les mesures à prendre contre l'immoralité et surtout la délation, y indique la façon de recueillir et de répartir les impôts dus par les communautés, et y interdit à ses coreligionnaires, surtout aux femmes, de porter des vêtements luxueux et de nombreux bijoux, pour ne plus attirer sur eux, comme cela est arrivé maintes fois auparavant, l'envie et la colère de la population chrétienne.

Abraham Benveniste réussit à relever les courages abattus, mais dans le domaine intellectuel, ses efforts demeurèrent en grande partie infructueux. Malgré tout son zèle, il ne parvint pas à revivifier les études talmudiques. La poésie néo-hébraïque également, qui avait fleuri avec tant d'éclat en Espagne, resta fade et incolore. Elle n'eut, du reste, à cette époque que peu de représentants, dont on tonnait Salomon Dafiera, Don Vidal Benveniste, le principal orateur juif du colloque de Tortose, et Salomon Bonfed. Ce dernier qui, comme poète, était le mieux doué des trois, avait pris pour modèle Ibn Gabirol. Mais s'il était susceptible et se croyait victime de la destinée comme Ibn Gabirol, il ne possédait qu'une bien petite partie de son admirable talent poétique.

En ce temps, l'activité littéraire des Juifs se concentrait presque tout entière sur un seul point, la défense du judaïsme contre les attaques de l'Église. Pour raffermir la foi des faibles parmi les Juifs d'Espagne et d'autres pays, et pour les prémunir contre les arguments spécieux des convertisseurs, les penseurs juifs estimaient de leur devoir de proclamer publiquement l'inébranlable fermeté de leurs convictions. Plus l'Église multipliait ses pièges et faisait d'efforts pour prendre les Juifs dans ses filets, plus on s'armait d'énergie et de sage prudence dans le camp juif pour ne pas se laisser dérober par ruse l'ancien patrimoine des aïeux. Il fallait avant tout faire connaître aux ignorants et aux esprits peu clairvoyants les différences existant entre les dogmes juifs et les dogmes

chrétiens. Aussi les prédicateurs juifs développaient-ils bien plus souvent qu'auparavant, dans leurs sermons, le dogme de l'unité de Dieu, montrant que l'Église n'entendait nullement ce dogme de la même façon que la Synagogue. De là, la naissance de toute une littérature polémique ayant pour but de plaider la cause du judaïsme, d'appeler l'attention des Juifs sur les agissements des agents de prosélytisme, peut-être aussi de réveiller et de maintenir le remords dans la conscience des nouveaux convertis qui ne s'étaient faits chrétiens que pour échapper à la mort.

Ces écrits étaient consacrés, pour la plupart, à la réfutation de certaines attaques, venant surtout d'apostats, qui avaient l'odieux courage d'outrager leurs anciennes croyances et leurs anciens coreligionnaires. C'est ainsi qu'autrefois le parti juif **hellénisant** avait travaillé à détacher ses coreligionnaires de leur culte et s'était fait aider par le bras séculier dans son oeuvre de trahison. Le renégat Paul de Santa-Maria qui, de degré en degré, s'était élevé jusqu'à la dignité d'évêque de sa ville natale, avait quatre-vingt-deux ans (1434) quand, un an avant sa mort, il composa encore un libelle haineux contre les Juifs et le judaïsme, **Examen de l'Écriture sainte**, sous la forme d'un dialogue entre le mécréant Saül et le converti Paul. S'il est vrai, comme l'affirmaient ses admirateurs chrétiens et juifs, que Paul de Santa-Maria avait de l'esprit, il n'en laisse rien paraître dans ce pamphlet, qui est très orthodoxe au point de vue catholique, mais manque absolument d'intérêt. Un autre rabbin que les prédications de Vincent Ferrer avaient attiré au catholicisme dans sa vieillesse, Juan de Espanya, connu encore sous le nom de Juan **l'ancien**, de Tolède, publia également de violentes attaques contre le judaïsme. Il écrivit un mémoire sur sa conversion et un commentaire sur le 72<sup>e</sup> psaume. Dans ces deux travaux, il essaie de justifier son abjuration et engage ses coreligionnaires à l'imiter. Le réquisitoire dressé contre le Talmud par le renégat Jérôme de Santa-Fé, spécialement pour le colloque de Tortose, fut aussi répandu par son auteur comme ouvrage de propagande catholique. Trompés par le zèle, sincère ou hypocrite, d'apostats de ce genre, qui étaient familiarisés avec la littérature rabbinique, bien des esprits faibles se laissèrent entraîner à accepter le baptême.

Il faut d'autant plus admirer le mérite des savants courageux qui, sans crainte du danger, se placèrent devant la brèche pour repousser les assaillants et raffermir la foi ébranlée de leurs frères. Parmi ces vaillants défenseurs, on trouve au premier rang deux des champions énergiques du colloque de Tortose, Don Vidal (Ferrer) ibn Labi et Joseph Albo. Le premier réfuta, dans un ouvrage hébreu, les accusations de Jérôme, et Joseph Albo publia en espagnol, à l'usage de ses coreligionnaires, une controverse religieuse qu'il avait soutenue contre un haut dignitaire de l'Église. Un autre savant juif, Isaac Nathan ben Kalonymos, de Provence, dont le père était originaire d'Espagne, et qui, par suite de ses nombreuses relations avec les chrétiens, était souvent amené à discuter avec eux sur des questions religieuses, publia également une réplique aux assertions de Jérôme, sous le titre de : **Réfutation du trompeur**. De plus, il écrivit un ouvrage considérable pour permettre à chaque Juif de répondre aux objections dirigées contre sa religion. Dans ses rapports avec les chrétiens, Isaac Nathan eut, en effet, l'occasion de remarquer que plus d'une objection faite au judaïsme et plus d'une preuve mise en avant en faveur du christianisme reposaient sur une expression hébraïque mal comprise. Il espérait empêcher à l'avenir ces raisonnements erronés et aider les Juifs à défendre leurs croyances en composant une sorte de vocabulaire de la Bible qui indiquât le sens exact et précis des mots et des versets. Dans sa pensée, un simple coup d'œil jeté sur cet

ouvrage suffirait pour faire savoir non seulement combien de fois chaque mot se trouve dans la Bible, mais aussi quelle est sa vraie signification dans tel ou tel passage. C'était là un travail de longue haleine, auquel il consacra plusieurs années de sa vie (septembre 1437-1445). Cette **Concordance de la Bible** range ensemble tous les versets par ordre alphabétique, en tenant compte, pour établir cet ordre, de la racine du mot principal qui se trouve dans chaque verset. Bien que son travail fût en quelque sorte de nature purement mécanique, Isaac Nathan n'en a pas moins rendu un service important à l'étude de la Bible. Composée pour un besoin momentané, sa Concordance a été non seulement très utile à l'époque de ces polémiques, mais peut encore être considérée aujourd'hui comme une oeuvre d'une réelle valeur.

Un autre écrivain juif, **Joseph ibn Schem Tob** (né vers 1400 et mort martyr vers 1460), qui possédait des connaissances philosophiques, était un prédicateur aimé et avait des relations à la cour de Juan II, crut aussi de son devoir, pour défendre sa religion, de mettre en évidence les points faibles du christianisme. Par suite de ses rapports fréquents avec de hauts fonctionnaires chrétiens, ecclésiastiques et laïques, qui l'engageaient à abjurer, il s'était vu dans la nécessité d'étudier la théologie chrétienne pour se mettre en état de repousser victorieusement les tentatives de prosélytisme et combattre l'affirmation de la prétendue supériorité du christianisme sur le judaïsme. Il consigna les résultats de ses études dans un opuscule intitulé : **Objections contre la religion de Jésus**, où il critique les dogmes chrétiens dans un style mordant. Dans l'intérêt de la foi juive et de ses adeptes, il commenta également la satire de Profiat Duran contre le christianisme, et il mit à la portée de ses coreligionnaires l'écrit polémique de Hasdaï Crescas contre le christianisme, en le traduisant de l'espagnol en hébreu.

Parmi les polémistes juifs d'Espagne dont le nom mérite de passer à la postérité, il reste encore à mentionner un contemporain de Joseph ibn Schem Tob, *Hayyim ibn Mousa* (né vers 1390 et mort vers 1460), qui est resté jusqu'à présent dans l'oubli. Originaire de Bejar, dans la région de Salamanque, il était médecin, écrivain et versificateur. Comme sa réputation de médecin habile lui donnait accès à la cour et auprès des grands d'Espagne, il avait souvent l'occasion de s'entretenir de questions religieuses avec des prélats et des savants laïques. Une conversation qu'il rapporte dans un de ses ouvrages est très caractéristique, parce qu'elle fait connaître le ton qui régnait alors, en Espagne, dans ces controverses, avant que l'Inquisition eût rendu impossible toute libre discussion. *Si les Juifs possèdent réellement la vraie religion, comme ils le prétendent*, dit un jour un savant ecclésiastique à Hayyim ibn Mousa, *pourquoi ne réussissent-ils pas à reconquérir la cité sainte et la Palestine ? — Ils ont perdu ce pays*, répliqua Ibn Mousa, *parce que leurs aïeux ont péché envers Dieu, et ils ne pourront en reprendre possession qu'après avoir fait sincèrement pénitence. Mais*, ajouta-t-il, *pourquoi les chrétiens ne possèdent-ils plus le Saint-Sépulcre, ni les autres lieux où se sont passés les divers actes de la Passion, qui se trouvent tous entre les mains des musulmans ? Pourtant, les chrétiens peuvent se confesser et se faire donner à toute heure l'absolution de leurs péchés*. Comme l'ecclésiastique tardait un peu à répondre, un chevalier qui avait visité la Palestine et qui assistait à cette conversation, dit : *Les musulmans seuls méritent d'être les maîtres de l'emplacement du temple et des lieux saints, parce qu'ils témoignent pour leurs maisons de prières un respect bien plus grand que les chrétiens et les Juifs. Dans les nuits qui précèdent Pâques, les chrétiens tenaient une conduite scandaleuse dans les églises de Jérusalem, y hébergeaient des voleurs et des assassins, s'y*

*battaient jusqu'au sang et y commettaient des actes obscènes. Les Juifs aussi avaient déshonoré autrefois leur temple. C'est pourquoi Dieu, dans sa sagesse, a enlevé la ville sainte aux Juifs et aux chrétiens pour la placer sous la domination des musulmans ; car ces derniers la préserveront sûrement de toute profanation.* Le prêtre chrétien et le médecin juif, confus, restèrent silencieux devant ces observations.

Pour mettre fin aux attaques dirigées par les chrétiens contre le judaïsme, Hayyim ibn Mousa essaya de leur fermer l'arsenal où ils puisaient leurs armes, c'est-à-dire les ouvrages du franciscain Nicolas de Lyre, en réfutant toutes les assertions émises dans ces écrits. Il avait aussi remarqué que les plus laborieuses discussions ne donnaient aucun résultat certain et que chacun des deux adversaires s'attribuait sincèrement la victoire, parce qu'on ergotait, d'habitude, sur des points secondaires et qu'on ne prenait jamais la précaution de s'entendre sur les prémisses qui devaient servir de fondement à l'argumentation. Il pensa donc qu'il serait utile pour ses coreligionnaires de se conformer, dans leurs controverses, à des lois données et de savoir défendre le judaïsme d'après des principes fixes, et, dans ce but, il réunit un certain nombre de règles dans un ouvrage qu'il intitula : **Bouclier et glaive**.

A Alger aussi, où pourtant l'Église ne faisait aucune propagande, la polémique antichrétienne eut deux représentants, Simon ben Cémah Duran et son fils Salomon Duran. Il est vrai que par leur origine, comme par leur éducation, ils appartenaient à l'Espagne. Dans son examen philosophique du judaïsme, Simon Duran (né en 1361 et mort en 1439) consacre à la religion chrétienne un chapitre spécial intitulé : **Arc et Bouclier**. On voit par ce chapitre que Simon Duran connaissait parfaitement le Nouveau Testament et les dogmes chrétiens, et grâce à cette érudition spéciale, il lui fut possible d'emprunter à ses adversaires mêmes les éléments de la critique acérée qu'il dirigea contre le christianisme.

Salomon Duran Ier (né vers 1400 et mort en 1467) avait succédé à son père comme rabbin d'Alger. Tout en étant un talmudiste remarquable, il désirait voir prédominer l'influence de la raison dans le domaine du judaïsme, et, fort différent en cela de son aïeul Nahmani et de son père, il était ennemi déclaré de la Cabale. Sous le titre de : **Lettre de combat**, il publia un traité assez étendu contre les accusations de Jérôme de Santa-Fé.

La philosophie religieuse, à laquelle des penseurs juifs d'Espagne avaient seuls imprimé un caractère scientifique, jeta pendant cette période ses dernières lueurs dans ce pays. Les mêmes hommes qui défendaient leur religion contre les attaques des chrétiens la protégeaient également contre les obscurantistes juifs que toute lumière gênait et qui, à l'exemple des dominicains, exigeaient une foi aveugle. Pour des zéloteurs comme Sehem Tob ibn Schem Tob, qui ne connaissaient que le Talmud et dont l'esprit était troublé par les élucubrations de la Cabale, les études scientifiques menaient à l'hérésie. Frappés de ce fait que la plupart des Juifs qui avaient abjuré sous l'influence des prédications de Vincent Ferrer et de la propagande du pape Benoît XIII étaient des gens cultivés, ces mystiques se sentaient affermis dans leur conviction que toute instruction profane, toute réflexion en matière religieuse était dangereuse pour la foi. Leur dédain pour la science et les spéculations philosophiques les conduisit tout naturellement à condamner Maimonide et tous les penseurs juifs. Mais ils rencontrèrent un adversaire redoutable dans Joseph Albo, qui, sous le titre de *Ikkarim*, **Principes**, composa un traité de théologie, où il essaie de déterminer

les vérités fondamentales du judaïsme et de fixer les frontières indiquant où finit la foi et où commence l'hérésie.

*Joseph Albo* (né vers 1380 et mort vers 1444), de Monreal, un des principaux représentants du judaïsme au colloque de Tortose, se vit probablement contraint, par l'intolérance du pape Benoît, d'émigrer à Soria. Comme il était médecin, A avait étudié les sciences naturelles, telles qu'elles étaient connues de son temps, et, en sa qualité de disciple de Hasdaï Crescas, il était familiarisé avec la philosophie contemporaine. Quoique sincèrement attaché au judaïsme talmudique, il aimait, comme son maître, les spéculations philosophiques. Mais il n'avait pas la pénétration d'esprit de Hasdaï Crescas et ne savait pas toujours conduire son argumentation avec une rigoureuse logique. Désireux de rechercher jusqu'à quel point le judaïsme admet le libre examen dans les questions religieuses et si cette liberté de penser est limitée par des articles de foi, il fut amené à se demander si l'on ne peut rejeter aucun des treize articles de foi énumérés par Maimonide sans être taxé d'hérésie. C'est ainsi qu'il se décida à composer un traité de théologie, le dernier qui ait été écrit en Espagne.

Dans sa façon d'exposer son système, Albo diffère sensiblement de ses prédécesseurs. Prédicateur habile et séduisant, il déploie dans son ouvrage les qualités qui distinguaient ses sermons, présentant ses idées sous une forme claire, attrayante et accessible à la foule. Il sait faire comprendre ses conceptions philosophiques par des images saisissantes; il les illustre par des versets bibliques et des sentences de l'Aggada. Mais il a le défaut de ses qualités. A force de vouloir être clair, il devient prolix.

Par une contradiction singulière et qui montre avec quelle puissance agit l'influence du milieu, Albo, qui tenait à créer son système de philosophie religieuse avec des éléments purement juifs, place en tête de ce système un principe d'origine chrétienne. Il admet, en effet, que le but assigné par le judaïsme à ses adeptes est le *salut de l'âme*. Pour Albo, le bonheur suprême de l'homme ne consiste pas dans l'élévation de l'âme, mais dans son salut, et ce bonheur ne peut être atteint que dans l'autre monde, ce monde-ci étant simplement une préparation à cette vie supérieure. Il existe, d'après Albo, trois sortes d'institutions qui font passer l'homme de l'état de barbarie à l'état civilisé : c'est d'abord le droit naturel, base de la société ; ensuite, les lois de l'État, chargées de maintenir l'ordre et les bonnes mœurs, et enfin les lois philosophiques, faites pour assurer à l'homme une félicité durable ou, du moins, pour lui en faciliter l'acquisition. Mais toutes ces institutions ne peuvent pas procurer à l'homme le bien suprême, c'est-à-dire le salut de l'âme ou la béatitude éternelle, parce qu'elles s'occupent seulement des *actes*, et non pas du *motif* qui a inspiré les actes.

Si donc le but suprême de l'homme doit être de mériter la félicité éternelle, il ne lui suffit plus d'obéir à des lois politiques ou philosophiques, mais il a besoin d'être dirigé par une législation divine, qui l'empêche d'errer dans les ténèbres et de s'écarter sans cesse de son but. Cette législation ne peut reposer que sur les trois vérités fondamentales suivantes : l'existence d'un Dieu, la révélation de sa volonté, et la rémunération après la mort.

Dans la pensée d'Albo, le judaïsme a été constitué par Dieu tel qu'il existe pour que ses adeptes puissent se rendre dignes de la béatitude future. Comme il contient une grande quantité de prescriptions religieuses — elles sont au nombre de 613 d'après l'énumération usuelle — chaque Juif peut faire son salut, car il suffit d'accomplir une seule prescription avec sincérité et désintéressement pour

mériter la félicité éternelle. Par conséquent, c'est dans l'intérêt des Juifs, et pour leur faciliter l'acquisition du bonheur suprême, que la Tora leur a imposé tant de pratiques, et non pas, comme le prétendent les docteurs chrétiens, pour les accabler sous la charge de ces pratiques et leur faire encourir un châtement dans le cas où ils ne les observeraient pas toutes.

Albo se demande aussi, dans son ouvrage, si la révélation du Sinaï ou le judaïsme peut jamais être changé. L'examen de cette question exigeait une prudence toute particulière, parce que les ecclésiastiques chrétiens objectaient souvent aux Juifs que la doctrine du Christ est aussi une révélation, et que cette **nouvelle alliance** a remplacé **l'ancienne**, la Tora ayant fait place à l'Évangile. Pour ne pas fournir d'armes contre lui par sa propre argumentation, Albo établit une distinction entre les commandements révélés directement par Dieu lui-même et ceux qu'un prophète a ordonnés. Ce que Dieu a promulgué de sa propre bouche, comme le Décalogue, est immuable, et c'est dans le Décalogue que sont contenus les trois principes fondamentaux de la Révélation. Mais les autres lois du judaïsme, prescrites au peuple d'Israël par l'intermédiaire de Moïse, peuvent être modifiées ou même abolies. En réalité, cette faculté de modifier une partie et même la majeure partie des prescriptions religieuses n'a qu'une valeur théorique ; Albo veut simplement dire que ce changement est possible. Mais, dans la pratique, les Juifs sont obligés d'observer toutes les lois de la Tora, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'en donner d'autres par l'intermédiaire d'un prophète aussi grand que Moïse, et d'une façon aussi solennelle et aussi authentique que la Révélation du Sinaï.

Au point de vue juif, la théologie d'Albo ne satisfait pas l'esprit. Après avoir accepté comme point de départ la doctrine chrétienne du salut, elle est amenée à exiger la foi, dans le sens chrétien du mot, comme condition principale de ce salut, et à faire jouer aux prescriptions du judaïsme le même rôle que les sacrements, tels que le baptême, la communion, etc., jouent dans le christianisme.

Quoique prédicateur comme Albo, son jeune contemporain *Joseph ibn Schem Tob* mettait plus de méthode dans son argumentation. Au grand regret, sans doute, de son père fanatique et partisan résolu de la Cabale, qui regardait la philosophie comme une science pernicieuse, Joseph étudia avec ardeur la doctrine aristotélicienne telle que l'avait comprise Maimonide. D'après lui, les connaissances philosophiques aident l'homme, et surtout l'Israélite, à accomplir sa vraie destinée ; car, à son avis, le Juif qui, après s'être familiarisé avec la philosophie, pratique sincèrement sa religion, est plus apte à atteindre le but supérieur qui lui est assigné que celui qui accomplit machinalement les préceptes de son culte. Pour Joseph ibn Schem Tob, la doctrine du Sinaï est venue combler une lacune de la philosophie, à laquelle elle est, du reste, supérieure, parce qu'elle enseigne que la béatitude de l'homme consiste dans la faculté que possède l'âme de survivre au corps. Cette béatitude, le judaïsme dit que ses adeptes s'en rendent dignes en accomplissant strictement les pratiques de leur religion. Pour ce point particulier, Joseph ibn Schem Tob est, en partie, d'accord avec Albo. Lui aussi prétend que les lois religieuses ont un caractère sacramentel, tout en insistant moins sur la doctrine du salut. Il affirme même que ces lois n'ont pas de but connu, et il leur attribue jusqu'à un certain point une signification mystique.

Les auteurs de tous ces ouvrages polémiques et philosophiques de la première moitié du xve siècle ne les écrivirent point parce qu'ils avaient des loisirs ou qu'ils

y étaient poussés par leur caprice; ils y furent contraints par la plus dure des nécessités, pour défendre leur patrimoine moral et religieux. Si le judaïsme ne s'était point fortifié en dedans et n'avait énergiquement repoussé les attaques injustes du dehors, il aurait risqué de périr.

A ce moment surtout, il était impérieusement commandé aux Juifs de s'armer de fermeté, car une nouvelle ère de luttes et de dangers allait s'ouvrir pour eux dans la péninsule ibérique, amenée par des calomnieux sortis d'Israël même. De misérables renégats, parvenus aux plus hautes dignités, qui ressentaient pour les Juifs et le judaïsme une haine plus violente encore que les chrétiens, voyaient avec colère leurs anciens coreligionnaires de Castille jouir de la faveur du roi et surtout du chancelier Alvaro de Luna. Des Juifs notables, tels que Joseph ibn Schem Tob, Abraham Benveniste, Joseph Naci, étaient accueillis avec bienveillance à la cour et chargés, comme au beau temps de leur splendeur, d'administrer les finances de l'État; des médecins juifs étaient consultés par des chrétiens, en dépit des défenses répétées des papes, des conciles et des princes, et Juifs et chrétiens entretenaient de nouveau entre eux de bonnes relations. Cette situation déplaisait aux apostats, et principalement aux fils de Paul de Santa-Maria, qui avaient hérité de leur père son ambition, son astuce, son esprit d'intrigue et sa haine des Juifs. Grince à leur intelligence remarquable et aux emplois élevés qu'ils occupaient, ils formaient une vraie puissance avec leurs oncles et leurs cousins; la famille était ordinairement désignée sous le nom de *Cartagena*. L'aîné des fils, Gonzalo de Cartagena, avait succédé à son père comme évêque de Burgos et fut envoyé comme délégué castillan au concile de Bâle. Le deuxième, Alfonso de Cartagena, était doyen de Santiago et Ségovie; le troisième, Pedro, était chevalier de la garde royale et honoré de plusieurs distinctions militaires, et le plus jeune, Alvar Sanchez, c'était un magistrat influent. Leurs oncles, Pedro Suarez et Alvar Garcia, qui avaient abjuré en même temps que leur père, occupaient également des postes importants.

Cette coterie détestait cordialement le chancelier Alvaro de Luna, non seulement parce qu'il se montrait équitable pour les Juifs, mais aussi parce qu'il avait toujours réprimé avec la plus grande énergie les intrigues qu'elle n'avait cessé de fomenter contre le roi Don Juan en faveur des infants, du roi d'Aragon et de ses frères. Plus d'une fois, ils avaient essayé de faire tomber Alvaro du pouvoir. Comme ils ne réussirent pas dans leur propre pays à nuire aux Juifs, ils tentèrent d'intéresser le concile de Bâle à leurs mauvais desseins.

Pendant les treize ans qu'il resta réuni (juin 1431 - mai 1443), ce concile délibéra sur toutes les grandes affaires européennes, s'efforçant de faire rentrer les hussites dans le giron de l'Église, de corriger les mœurs du clergé et des moines et de convertir les Juifs. Ces derniers surtout étaient l'objet des préoccupations du concile. Comme il lui paraissait nécessaire de les humilier pour raffermir le christianisme, il renouvela contre eux toutes les anciennes mesures restrictives et en promulgua de nouvelles. C'est ainsi qu'il remit en vigueur les dispositions canoniques qui défendaient aux Juifs d'avoir des relations avec les chrétiens, de les employer comme domestiques, d'être leurs médecins, d'occuper des emplois publics, et qui leur prescrivaient de porter des vêtements distincts et de demeurer dans des quartiers spéciaux. A ces anciennes prohibitions, il ajouta un certain nombre de défenses qui étaient nouvelles ou qui, du moins, n'avaient pas été ratifiées jusqu'alors par l'autorité supérieure ecclésiastique. Les Juifs ne pouvaient obtenir aucun grade universitaire et devaient être contraints, même par la violence, d'aller écouter les prédications des convertisseurs; on résolut également d'enseigner dans les écoles supérieures l'hébreu, le chaldéen (et

l'arabe), pour faciliter la conversion des Juifs. On voit par là que le concile de Bâle accepta tous les articles de la bulle de Benoît XIII, quoique ce pape fût mort en état d'hérésie. Ce concile s'occupa également des Juifs convertis. Il prescrivit de se montrer bienveillant à leur égard, mais aussi de les surveiller pour qu'ils ne pussent pas se marier entre eux.

Il est probable que, dans ses délibérations, le concile de Bâle n'eût pas abordé la question juive, complètement étrangère à son ordre du jour, s'il n'y avait été incité par les apostats Gonzalo et Alfonso de Cartagena, que le roi Don Juan II avait délégués à cette assemblée, où Alfonso était très considéré comme théologien et jurisconsulte. On reconnaît, du reste, l'influence des deux frères dans plusieurs des résolutions votées par le concile, et qui n'avaient de raison d'être qu'autant qu'elles étaient dirigées contre les Juifs d'Espagne. Ainsi, on ne pensait certes pas à l'Allemagne quand on défendit aux Juifs d'occuper une chaire dans une école ; les Juifs allemands n'osaient pas aspirer, à cette époque, à enseigner dans une université.

A la suite des résolutions prises par le concile contre les Juifs, les sentiments de malveillance que les masses leur manifestaient devinrent encore plus intenses, et prirent un caractère particulier de violence à la fin du xve siècle. Dans les contrées mêmes où la population juive n'avait pas trop souffert jusqu'alors de la haine de l'Église, elle allait bientôt subir les plus douloureuses persécutions. Du reste, le destin paraissait réellement s'acharner contre les malheureux Juifs. A l'heure où les membres du concile de Bâle forgeaient contre eux de nouvelles armes, survint en Allemagne la mort de l'empereur Sigismond (1437). Non pas que ce prince fût pour eux un défenseur bien zélé ; comme il avait de grands besoins d'argent, il les accablait d'impôts de toute sorte. Mais, du moins, ne permettait-il pas qu'on les maltraite. Son successeur, le duc Albert d'Autriche, était un ennemi implacable des Juifs et des hérétiques, et il les aurait volontiers exterminés tous ensemble si les hussites n'avaient eu de bonnes armes pour se défendre et si les Juifs n'avaient été une source inépuisable de revenus. Mais, sous son règne, on pouvait impunément infliger aux Juifs les avanies les plus humiliantes, et quand le conseil d'Augsbourg décida d'expulser la communauté juive (1439), il s'empressa de ratifier cette résolution inique. On leur accorda un délai de deux ans pour vendre leurs maisons et leurs biens-fonds. Ils furent ensuite tous chassés, et on employa les pierres tumulaires de leur cimetière comme matériaux de construction. Heureusement, Albert II ne régna que deux ans, laissant la couronne à Frédéric III. Ce souverain était bon et équitable, mais faible, et, quoique disposé à protéger les Juifs, il manquait de l'énergie nécessaire pour les défendre efficacement. Ils auraient pourtant eu besoin d'un protecteur puissant à cette époque. Car, à côté de leurs nombreux adversaires, un nouvel ennemi se levait contre eux, plus cruel et plus acharné que tous les autres, le moine franciscain Jean de Capistrano.

Au début de son pontificat, Eugène IV, qui était parvenu à se maintenir pape en dépit de l'hostilité du concile de Bâle, montra des dispositions bienveillantes pour les Juifs. Ainsi, il confirma les privilèges que leur avait accordés son prédécesseur, Martin V, et défendit de les baptiser par contrainte ou de les maltraiter. Mais brusquement il changea à leur égard. Cette volte-face subite était certainement due à l'influence d'Alfonso de Cartagena, évêque de Burgos, qui, au concile de Bâle, avait plaidé avec chaleur la cause du pape Eugène. Seul ce prélat d'origine juive, surnommé par le pape *la joie de l'Espagne et l'honneur du clergé*, était capable d'accuser les Juifs de Castille d'arrogance et de présomption. A la suite de cette intervention, Eugène IV adressa un bref aux

évêques de Castille et de Léon (10 août 1442) pour leur dire que les Juifs abusaient, au détriment des croyants, des prérogatives octroyées par les papes, commettaient des actes coupables et contribuaient ainsi à nuire au christianisme. Il prétendait, par conséquent, se trouver dans l'obligation de déclarer nuls et non avenue tous les privilèges qu'ils avaient obtenus de lui, de Martin V et d'autres papes. A cette occasion, Eugène IV remit en vigueur toutes les mesures restrictives promulguées contre les Juifs par le pape Benoît, et qui n'avaient jamais été prises en con-sidération sous le règne de Juan II. Ce bref fut publié dans plusieurs villes de la Castille, à l'insu du roi. C'était là un coup droit porté à Alvaro de Luna, le protecteur des Juifs.

Mais Alvaro était homme à riposter. Il publia, au nom du roi, une pragmatique (du 6 avril 1443) datée d'Arevalo, qui annulait le bref papal. Dans ce document, il déclare que, d'après le droit canon et la législation royale, les Juifs sont autorisés à vivre parmi les chrétiens, et que le roi est vivement irrité des tentatives faites par des audacieux, dans plusieurs villes, pour leur causer du mal, sous prétexte qu'ils forment une classe inférieure. Il est vrai que certaines dispositions canoniques leur interdisent l'accès des dignités et défendent aux chrétiens d'entretenir avec eux des relations amicales, mais on va beaucoup trop loin en cherchant à les isoler complètement et à les éloigner même des emplois subalternes. Il est permis aux chrétiens de garder les troupeaux des Juifs, de labourer leurs champs et d'avoir avec eux des relations commerciales. A la tin de sa déclaration, le roi défend à tous ses sujets, sous les peines les plus sévères, d'édicter à son insu une mesure quelconque contre les Juifs, et il exprime l'espoir que le pape fera connaître d'une façon claire et précise la conduite que les chrétiens peuvent et doivent tenir à leur égard.

Cette intervention habile d'Alvaro de Luna pour faire échouer leurs desseins irrita vivement le groupe des nouveaux chrétiens qui haïssaient les Juifs, et, dans leur colère, ils complotèrent la mort du ministre castillan. Les événements allaient leur prouver que, malgré leur conversion, eux aussi, comme leurs anciens coreligionnaires, étaient sans cesse en danger. Grisés par leur situation brillante ou leurs richesses, beaucoup d'entre eux mon-traient un orgueil de parvenu, s'attirant par leur arrogance présomptueuse l'envie et la haine des anciens chrétiens. Ce sentiment de malveillance se fit jour; pour la première fois, à Tolède, où, à la. faveur de troubles, plusieurs nouveaux chrétiens des plus considérables furent tués et attachés à une potence (1449). Alvaro fit semblant de marcher sur Tolède avec le roi pour punir les promoteurs de l'émeute, mais, en réalité, il ne châtia pas les coupables et ne prit aucune mesure pour mieux protéger les nouveaux chrétiens.

Encouragés par la molle attitude d'Alvaro devant ces désordres, les notables chrétiens de Tolède formèrent une ligue pour exclure les nouveaux chrétiens de tout emploi laïque ou ecclésiastique. Son content de ce premier succès, remporté sur ceux qui n'avaient cessé de méditer sa chute, Alvaro dressa contre eux un réquisitoire qui servit à porter des coups terribles, non pas à ceux qui étaient personnellement visés dans cet acte d'accusation, mais à leurs descendants. A son instigation, le roi écrivit, en effet, au pape Nicolas V (1451) que bien des nouveaux chrétiens, laïques et ecclésiastiques, moines et religieuses, pratiquaient en cachette les rites juifs et se moquaient de la religion chrétienne. Ému de ces dénonciations, le pape ordonna, par un bref (1451), à l'évêque d'Osma et aux professeurs dominicains de l'Université de Salamanque, de faire comparaître devant un tribunal spécial les Marranes soupçonnés de *judaiser*. Les inculpés, quelque haute que fût leur situation, fussent-ils même évêques,

devaient comparaître devant ce tribunal, se justifier, et, s'ils étaient reconnus coupables, être dépouillés de leurs biens et de leurs dignités et livrés au bras séculier pour être mis à mort.

Grâce à ce bref, Alvaro de Luna était absolument maître de la fortune et de la vie des nouveaux chrétiens. Il suffisait, pour les perdre, d'une apparence de preuve qu'ils avaient observé secrètement des pratiques juives. Le tribunal institué par Nicolas V pour juger les nouveaux chrétiens pouvait déjà faire prévoir l'Inquisition, qui allait soumettre, en Espagne, toute une génération de Marranes à des épreuves telles que jamais peuple ni race n'en avaient subies. Sous l'impulsion de l'effroyable danger qu'Alvaro avait suspendu sur leur tête, les plus influents des Marranes firent un nouvel effort pour amener sa perte. Cette fois, ils réussirent. Le roi Don Juan fit comparaître Alvaro devant un conseil dont plusieurs membres étaient des Marranes. L'un de ceux-ci, Fernando Diaz de Toledo, prononça la sentence de mort contre le chancelier ; ses biens furent confisqués et il fut pendu (1453). C'est ainsi que succomba, sous les efforts réitérés des nouveaux chrétiens, un des protecteurs les plus zélés des Juifs de Castille, au moment où ceux-ci allaient être assaillis de nouveaux orages.

A Eugène IV succéda, en effet, Nicolas V, qui haïssait profondément les Juifs. Il commença par enlever aux Juifs italiens leurs anciens privilèges, confirmés peu auparavant par Martin V, et auxquels le pape Eugène même n'avait pas touché, puis il les soumit, par une nouvelle bulle, à toutes les lois restrictives que son prédécesseur avait édictées contre les Juifs de Castille. Cette bulle, qui remettait en vigueur toutes les dispositions iniques d'Eugène IV, eut pour les Juifs des conséquences particulièrement funestes, parce qu'elle chargea Jean de Capistrano, ennemi implacable des Juifs, ou, à son défaut, les moines franciscains, d'en surveiller la stricte exécution, et que Capistrano s'acquitta de sa tâche avec une férocité inouïe.

La malveillance manifestée par les papes et le concile de Bâle à l'égard des Juifs servait naturellement d'encouragement à tous les ennemis du judaïsme. C'est ainsi que le duc bavarois de Landshut, Louis le Riche, fit arrêter en un seul jour (1450) tous les Juifs de son royaume, enfermant les hommes dans les prisons et les femmes dans les synagogues, et s'emparant de leur argent et de leurs bijoux. Il autorisa les débiteurs chrétiens à ne payer à leurs créanciers juifs que le capital même qu'ils avaient emprunté, déduction faite des intérêts déjà versés. Après une détention d'un mois, les Juifs durent racheter leur vie au prix de 30.000 florins et prendre le chemin de l'exil dans le plus grand dénuement. Le duc Louis aurait infligé volontiers le même traitement à la riche et importante communauté de Ratisbonne, placée sous sa domination. Mais comme il n'avait qu'une autorité limitée sur les Juifs de cette ville, qui, en qualité de bourgeois de Ratisbonne, avaient droit à la protection du conseil de la cité, il dut se contenter de leur imposer une contribution. Il paraît qu'à cette époque, bien des Juifs, par crainte ou par nécessité, embrassèrent le christianisme.

Quand on va au fond des choses, il semble qu'on peut expliquer jusqu'à un certain point l'excessive sévérité du droit canon à l'égard des Juifs par la crainte que l'Église éprouvait de voir l'esprit juif agir sur les populations chrétiennes. Ce sentiment, soigneusement dissimulé dans les bulles papales, apparaît clairement dans l'ouvrage d'un cardinal du temps. Ce dignitaire, appelé Nicolas de Cusa (originaire de Cues, sur la Moselle), poursuivait la chimère de réunir toutes les religions sous la bannière de l'Église et d'en former une religion unique. Il était disposé à sacrifier, dans ce but, les cérémonies du culte chrétien et même à accepter la

circoncision ; par contre, il voulait que l'on acceptât le dogme de la Trinité. Mais il craignait, comme il le dit explicitement, que l'attachement obstiné des Juifs au dogme de l'unité de Dieu ne fût un obstacle très grand à la réalisation de son plan. Il exprimait pourtant l'espoir qu'il réussirait à briser l'opposition de cette poignée de récalcitrants, et, au concile provincial de Bamberg (1450-1451), où il assistait comme légat du pape, il proposa un certain nombre de mesures pour triompher de leur résistance. Quoiqu'il eût été déjà prescrit aux Juifs, à plusieurs reprises, de porter des signes distinctifs, il fit décréter une nouvelle fois, par le concile de Bamberg, que les hommes fussent contraints d'attacher un morceau de drap rouge sur leur poitrine et les femmes une bande bleue à leur coiffure (mai 1451). Précaution indispensable, à son sens, pour empêcher tout commerce entre Juifs et chrétiens et soustraire ainsi ces derniers à l'influence des idées juives.

Mais, par une singulière contradiction, l'Église, qui paraissait redouter les divulgations que les Juifs pourraient faire aux chrétiens sur ses points faibles, ne se contentait pas d'avoir augmenté le nombre de ses adeptes de milliers de Marranes, qui avaient dû accepter le baptême en Espagne et pouvaient devenir pour elle un danger, elle ambitionnait de conquérir sans cesse de nouvelles recrues. Aussi encourageait-elle tant qu'elle pouvait l'activité dévorante déployée par Capistrano dans sa campagne de prosélytisme. Ce moine, à la figure émaciée, aux manières grossières, possédait une voix séduisante et une volonté énergique, qui l'aidaient à émouvoir, à passionner, à enrayer, non seulement les masses, mais encore les classes élevées de la population. Comme, un peu auparavant, le dominicain espagnol Vincent Ferrer, de même Capistrano ne trouvait pas sa force de persuasion dans son éloquence, mais dans le timbre mélodieux de sa voix et dans son ardent fanatisme. Il était profondément convaincu qu'avec le sang qu'il avait recueilli du nez de son maître Bernardin de Sienne et avec son capuchon, il pouvait guérir les malades, ressusciter les morts et opérer toute sorte de miracles. Cette conviction, il la faisait pénétrer partout facilement dans l'esprit de la foule, qui racontait partout ses exploits miraculeux. Sa vie austère, sa haine du luxe et de toutes les commodités de l'existence offraient un contraste frappant avec les mœurs molles et relâchées des laïques et des moines du temps et lui valaient l'admiration et le respect du peuple. A sa voix, des milliers d'auditeurs se réunissaient autour de lui, et, à écouter ses prédications latines, ils tressaillaient d'enthousiasme, tout en n'en comprenant pas un mot.

Les papes Eugène IV et Nicolas V songèrent successivement à se servir de l'influence considérable de Capistrano pour consolider le trône pontifical. Sur leur ordre, il prêchait sur l'infailibilité des papes et recommandait l'extermination des hérétiques et des Turcs; parfois aussi, il s'élevait contre les jeux les plus innocents et contre les plaisirs mondains. Les papes le laissaient faire, parce que ses diatribes ne les troublaient nullement dans leurs jouissances. Un autre sujet qu'il développait fréquemment, c'était l'incrédulité et l'usure des Juifs. Déjà, quelque temps auparavant, il avait été nommé juge d'inquisition par la reine Jeanne de Naples et autorisé à châtier avec la dernière rigueur les Juifs qui transgresseraient les prescriptions canoniques ou ne porteraient pas le signe distinctif qui leur était imposé.

Partout où Capistrano se rendait en Allemagne, il inspirait aux Juifs la plus grande terreur. Son nom seul les faisait trembler. En Bavière, dans la Silésie, en Moravie et en Autriche, où la lutte contre les hussites avait déjà échauffé les esprits, Capistrano les surexcita encore plus, et comme les hérétiques de la Bohême savaient se défendre avec vaillance, la foule tournait sa fureur contre les

Juifs. L'action de ce terrible convertisseur s'étendit avec une grande rapidité, elle rendit plus intense encore le fanatisme des ducs bavarois Louis et Albert, qui, déjà auparavant, avaient expulsé les Juifs de leurs domaines, elle égara même ceux qui, jusqu'alors, s'étaient montrés justes et tolérants. Ainsi, les bourgeois de Ratisbonne, qui avaient eu le courage de protéger leurs concitoyens juifs contre l'iniquité du duc Louis, insérèrent dans le règlement relatif aux sages-femmes, sous l'influence de Capistrano, cet article odieux qu'une sage-femme chrétienne n'avait pas le droit de prêter son concours à une accouchée juive, même pour lui sauver la vie.

Eden ne montre mieux l'action néfaste exercée par Capistrano que la conduite tenue à l'égard des Juifs par un prélat de ce temps avant et après les prédications de ce moine. A son avènement, l'évêque Godefroi, de Wurzburg, qui était en même temps duc de Franconie, avait accordé par lettres patentes, en son nom et au nom de ses successeurs, un certain nombre de privilèges aux Juifs de son territoire. Aucun d'entre eux ne pouvait être appelé à comparaître devant un tribunal chrétien, laïque ou ecclésiastique; tous devaient être jugés par leurs tribunaux spéciaux. Il leur était permis d'émigrer librement, et les partants étaient appuyés par les autorités pour obtenir le paiement de leurs créances. Les rabbins (grands-maîtres) de Wurzburg étaient exempts de tout impôt et avaient le droit de former des élèves à volonté. Le doyen et le chapitre avaient pris l'engagement, *en leur nom et au nom de leurs successeurs au chapitre*, de faire respecter ces privilèges. A tout Juif nouvellement immigré, l'évêque donnait un sauf-conduit particulier.

Quelques années plus tard, après les prédications de Capistran, changement de ton complet ! *Ému des plaintes de ses ouailles*, dit cet évêque, il se voit contraint de prendre des mesures contre les Juifs (1453). Il leur prescrit de vendre tous leurs biens-fonds avant le mois de janvier de l'année suivante et d'émigrer quinze jours après, *de façon qu'il n'y ait plus un seul Juif dans son évêché*. Ordre était donné en même temps aux villes, aux comtes, aux seigneurs et aux juges de faire partir les Juifs.

Ce fut surtout en Silésie que Capistrano se montra digne du titre de **fléau des Hébreux** dont le qualifiaient ses admirateurs. Cette province, dont la moitié appartenait à la Pologne et l'autre moitié à la Bohême, renfermait alors deux communautés importantes, celles de Breslau et de Schweidnitz. Invité par l'évêque Pierre Nowak, de Breslau, à venir reprocher à son clergé sa conduite scandaleuse. Capistrano se rendit dans cette ville, réunit les ecclésiastiques dans l'église, et là, toutes portes closes, il leur fit honte de leurs mœurs déréglées. Ce devoir accompli, il s'éleva avec sa violence habituelle contre les hussites et les Juifs. Sa guerre contre les Juifs qui fut rendue facile, grâce à un bruit qui se répandit à Breslau pendant qu'il y séjournait.

Un des plus riches Juifs de cette ville, nommé Meyer, qui avait de nombreux débiteurs dans la bourgeoisie et la noblesse, fut accusé d'avoir acheté à un paysan une hostie, qu'il aurait ensuite percée et profanée et dont il aurait envoyé une partie aux communautés de Schweidnitz et de Liegnitz. Naturellement, le sang coula de l'hostie ainsi perforée. Cette fable absurde trouva créance auprès des conseillers de Breslau, qui firent incarcérer tous les Juifs de la ville, confisquèrent leurs biens et, ce qui importait surtout aux yeux des meneurs, mirent la main sur leurs titres de créance, d'une valeur d'environ 25.000 florins or de Hongrie (1453). Comme plusieurs de ces malheureux avaient essayé de prendre la fuite, le peuple crut avec plus de conviction encore à cette accusation.

Sur l'ordre de Capistrano, qui dirigeait le procès, plusieurs des inculpés furent mis à la question, et, pour échapper à de nouvelles tortures, avouèrent tout ce qu'on voulait.

A cette accusation vint bientôt s'en ajouter une autre. Par haine contre ses anciens coreligionnaires, une Juive convertie déclara que les Juifs de Breslau avaient brûlé une fois une hostie, et qu'une autre fois ils avaient volé un garçon chrétien, l'avaient engraisé, enfermé et roulé dans un tonneau rempli de pointes acérées, jusqu'à ce qu'il eût rendu l'âme. Les meurtriers avaient alors pris de son sang pour en envoyer aux autres Juifs de la Silésie. Les autorités, encore qu'ils n'eussent fait aucune enquête, crurent à la réalité de ce crime. Trois cent dix-huit Juifs furent arrêtés dans diverses communautés de la Silésie, conduits à Breslau et jugés par Capistrano. De ces inculpés, quarante et un furent brûlés (2 juin 1453) sur le *Salzring*, aujourd'hui le *Blücherplatz*, où demeurait Capistrano. Le rabbin de la communauté conseilla à ses codétenus de se tuer ; lui-même se pendit. Toute la population juive fut expulsée de Breslau ; les enfants âgés de moins de sept ans avaient été arrachés à leurs parents, baptisés et confiés à des chrétiens pour être élevés dans la religion chrétienne.

Toutes ces violences avaient été ordonnées par Capistrano, qui prouva, dans un mémoire savant, au roi Ladislas qu'elles étaient conformes à l'esprit du christianisme. Telle ne paraissait pas être l'opinion de l'honnête greffier municipal Eschenlœr, qui, trop timoré pour se prononcer publiquement sur ces cruautés, consigne cette remarque dans son journal : *De pareils excès sont-ils vraiment prescrits par Dieu ? Je dois m'en rapporter au jugement des docteurs de l'Église.* Mais à ce moment, ces docteurs s'étaient changés en bourreaux. Les biens des Juifs brûlés et chassés furent consacrés à l'érection de l'église des Bernardins. Dans les autres villes de la Silésie, les Juifs subirent le même sort qu'à Breslau ; les uns furent livrés aux flammes, les autres pillés et chassés.

Sollicité par le conseil de la bourgeoisie de Breslau d'interdire, à l'avenir, l'établissement des Juifs dans cette ville, le jeune roi Ladislas ne se contenta pas de ratifier cette demande, *à la gloire de Dieu et de la foi chrétienne*, mais, en digne fils du cruel Albert II, qui avait chassé les Juifs d'Autriche, il approuva le supplice infligé aux Juifs de Silésie par ces paroles iniques *qu'ils avaient été traités selon leur mérite*. A l'instigation, sans doute, de Capistrano, qui séjourna quelque temps à Olmutz, Ladislas expulsa les Juifs de cette ville ainsi que de Brünn.

Les excitations de Capistrano firent sentir leur action malfaisante jusqu'en Pologne, où elles troublèrent la tranquillité dont les Juifs jouissaient dans ce pays depuis des siècles. La Pologne était devenue, en effet, depuis longtemps, un asile pour les Juifs persécutés d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie, qui y vivaient en sécurité sous la protection des privilèges accordés par le duc Boleslas et ratifiés par le roi Casimir le Grand et ses successeurs. La présence des Juifs était, du reste, très utile à la Pologne, où ils fermaient la classe intermédiaire entre la noblesse et les serfs, s'occupant de commerce, contribuant à la circulation du numéraire et faisant valoir les ressources du pays.

Pendant que Casimir IV, peu de temps après son avènement au trône, résida à Posen, cette ville fut entièrement détruite par un incendie, sauf quelques maisons construites en pierre, et avec elle disparut la charte où se trouvaient énumérés les privilèges accordés aux Juifs un siècle auparavant par Casimir le Grand. Inquiets de la perte d'un document aussi important, des délégués de nombreuses communautés polonaises vinrent demander à Casimir IV de faire

établir une nouvelle charte d'après les copies existantes, et, en général, de leur confirmer leurs anciennes prérogatives. Le roi, accédant à leur vœu, leur octroya les privilèges qu'ils sollicitaient de lui (Cracovie, 14 août 1447).

Grâce à ce nouveau statut, dont les dispositions étaient même plus favorables que celles de l'ancien et abolissaient plusieurs lois canoniques, les Juifs de Pologne avaient une situation bien plus satisfaisante que leurs coreligionnaires des autres pays d'Europe. Ainsi, ce statut défend de les citer devant un tribunal ecclésiastique, et, s'ils sont cités, ils peuvent ne pas en tenir compte. Les palatins sont invités à les protéger efficacement contre le clergé et contre tout autre agresseur. Défense est faite de porter contre eux une accusation de meurtre rituel ou de profanation d'hostie, parce que *les Juifs ne commettent pas de tels crimes, qui sont interdits par leur religion*. Un chrétien les accuse-t-il d'un pareil acte, il n'est cru que s'il est appuyé par *d'honnêtes témoins juifs du pays et quatre témoins chrétiens, également honnêtes et indigènes*. En tout cas, on ne pourra punir que le coupable, mais nul autre de ses coreligionnaires. Si l'accusateur ne peut pas prouver son dire par le témoignage de personnes véridiques, c'est lui qui sera condamné à mort. Casimir espérait ainsi mettre fin à ces odieuses calomnies de meurtre rituel, qui avaient déjà fait tant de victimes parmi les Juifs. Le roi laissait aussi aux Juifs leur juridiction spéciale. Les procès criminels entre Juifs seuls ou entre Juifs et chrétiens devaient être soumis, non pas aux tribunaux ordinaires, mais à un tribunal, composé du palatin, ou de son suppléant, et de Juifs. Pour les affaires de peu d'importance, les **anciens** (rabbins) de la communauté seuls avaient à en connaître. Ils avaient également le droit de punir d'une amende le refus de comparaître. Ce fut avec l'assentiment des magnats polonais que Casimir accorda ces importants privilèges aux Juifs. Il confirma aussi (1446) les prérogatives que les Caraites de Troki, Luzk et autres villes avaient obtenues, au XIII<sup>e</sup> siècle, de Witold, duc de Lithuanie.

Le clergé voyait d'un mauvais œil les Juifs jouir en Pologne d'une existence calme et heureuse, et il résolut d'y faire mettre fin par le roi Casimir. Il y avait alors à la tête du clergé polonais le puissant évêque de Cracovie, le cardinal Zbigniew Olesnizki. Invité par ce prélat à venir prêcher en Pologne contre les hussites, Capistrano se rendit à Cracovie, où il reçut un accueil triomphal du roi et des ecclésiastiques. Pendant toute la durée de son séjour dans cette ville (1453-1454), il ne cessa, avec le concours de l'évêque Zbigniew, d'exciter le roi contre les hussites et les Juifs. Il faisait des remontrances publiques à Casimir, le menaçant de tous les supplices de l'enfer et lui prédisant finalement qu'il serait défait dans sa guerre contre l'ordre des chevaliers de Prusse, s'il ne se décidait à abolir les privilèges des Juifs et à abandonner les hérétiques hussites à la colère des ecclésiastiques.

Dès que les chevaliers prussiens, aidés de leurs collègues d'Allemagne, eurent, en effet, battu l'armée polonaise et obligé Casimir à s'enfuir honteusement du champ de bataille (septembre 1454), le clergé fut maître de la situation. Il répandit le bruit, en Pologne, que cette défaite était un châtement envoyé par Dieu, pour punir Casimir de sa bienveillance à l'égard des Juifs et des hérétiques. Furieux de son échec, le roi était résolu à recommencer une vigoureuse campagne contre les Prussiens, mais il ne pouvait rien faire sans l'appui de l'évêque Zbigniew. Force lui fut donc de sacrifier les Juifs. Dans tout le pays, des crieurs publics annoncèrent que tous les privilèges des Juifs étaient abolis, *parce que les mécréants ne devaient pas être mieux traités que les adorateurs du Christ, ni les serviteurs plus honorés que les fils de la maison*. Capistrano avait enfin triomphé même en Pologne, où jusqu'alors les Juifs avaient pu vivre tranquilles. Ceux-ci

informèrent leurs coreligionnaires d'Allemagne de cette calamité, se lamentant de ce que sur eux aussi le **moine** eût réussi à faire fondre le malheur, et cela dans cette Pologne qui, auparavant, offrait un refuge assuré aux persécutés des autres contrées. Les Juifs d'Allemagne ne pouvaient rien en leur faveur, mais il survint alors un événement qui eut pour eux des conséquences favorables.

Cet événement, qui fit trembler toute la chrétienté, fut la prise de Constantinople (29 mai 1453) par le conquérant turc Mahomet II, et la destruction de l'empire byzantin. Le vainqueur infligea aux vaincus toute sorte d'humiliations, de tourments et de supplices. Mais si l'on songe que depuis Constantin, fondateur de l'empire byzantin, jusqu'au dernier monarque, Constantin Dragossès Paléologue, tous les souverains de Byzance, sauf l'apostat Julien, avaient manifesté un orgueil démesuré, des sentiments de dissimulation et d'hypocrisie, et une ardeur excessive de persécution ; que le peuple et les dignitaires de l'Église et de l'État s'étaient montrés dignes de leurs maîtres ; que c'est dans la législation byzantine que les peuples germains, romans et slaves et les représentants de l'Église avaient puisé ce principe odieux qu'il fallait avilir et même exterminer les Juifs ; si l'on songe à toutes les iniquités accomplies dans cet empire pendant son existence de dix siècles, les souffrances qu'il eut à subir après la défaite peuvent être considérées comme un châtement mérité.

Après s'être emparé de Constantinople, Mahomet II se disposa à marcher contre d'autres pays européens. La chrétienté courait un grand danger. Le pape Nicolas V, comprenant bien la gravité de la situation, aurait voulu réunir tous les peuples et les princes chrétiens dans une action commune et énergique contre les Turcs. Mais, à ce moment, la papauté n'avait plus son prestige d'autrefois, et quand les légats du pontife parlèrent de croisade à la diète de Ratisbonne, on leur répliqua par ces dures paroles que le pape pas plus que l'empereur ne songeaient sérieusement à organiser une campagne contre les Turcs, mais qu'ils voulaient faire recueillir de l'argent pour le conserver. Capistrano lui-même échoua, quand il prêcha une croisade contre les Turcs ; il ne vit accourir à sa voix que des étudiants, des paysans, des moines mendiants et des gueux.

Il semble vraiment que ce fut par une intervention spéciale de la Providence que se fonda l'empire turc, pour servir d'asile aux malheureux Juifs, au moment même où les persécutions sévissaient contre eux en Europe avec une intensité croissante. Car Mahomet II se montra équitable et bienveillant pour les Juifs, les autorisant à s'établir librement à Constantinople et dans les autres vides, mettant à leur disposition des emplacements particuliers pour y demeurer, et leur permettant d'élever des synagogues et des écoles.

A la tête des communautés juives de Turquie, Mahomet II plaça un grand-rabbin. Ces fonctions furent confiées à un homme pieux, instruit et énergique, *Moïse Capsali*, que le souverain appela à faire partie du divan et honora de son estime, le faisant asseoir à côté du mufti et lui donnant la préséance sur le patriarche grec. Moïse Capsali (né vers 1420 et mort vers 1495) était autorisé par le sultan à exercer une sorte de souveraineté politique sur les Juifs de Turquie. Il faisait la répartition des impôts que les Juifs turcs devaient verser individuellement ou par groupes, dirigeait les encaissements et transmettait les sommes recueillies au Trésor impérial. Il possédait aussi le pouvoir d'infliger des punitions aux membres des communautés et de ratifier la nomination des rabbins. En un mot, il était le chef et représentant officiel du judaïsme turc.

Même le caranisme se réveilla un instant de sa torpeur, dans l'empire turc, au contact des rabbanites. Les communautés caraites de Constantinople et

d'Andrinople reçurent de nouvelles recrues, venues de la Crimée, de l'Asie et de la Pologne méridionale. Mais l'ignorance des caraites de ce temps était déplorable. Eux à qui leur religion ordonnait d'observer seulement les prescriptions que leur interprétation personnelle leur faisait découvrir dans la Bible, ils accomplissaient maintenant des pratiques qui, à leurs yeux, ne pouvaient avoir d'autre valeur que celle d'avoir été établies par des autorités religieuses du temps passé. Bien plus que les rabbanites, ils s'appuyaient sur la tradition. Les descendants des fiers maîtres des études bibliques n'étaient plus que des élèves médiocres, obligés de recourir au savoir des rabbanites pour comprendre l'Écriture Sainte.

Un autre fait, survenu à cette époque dans la Turquie, montre également combien le caraïsme était resté immobile dans son engourdissement. Un collègue caraïte avait déclaré qu'il est permis d'allumer dans la journée du vendredi des lumières pour le vendredi soir, pour que l'on ne soit pas obligé de passer cette soirée de fête dans l'obscurité. Bien que, d'après le principe caraïte, tout particulier puisse s'autoriser de l'interprétation individuelle d'un verset pour abolir un ancien usage ou une ancienne pratique, cette réforme rencontra quand même (vers 1460) une sérieuse opposition. De là, des discussions et des anathèmes. Les caraites étaient également encore en désaccord, à cette époque, sur le moment précis où commencent les fêtes. Ces dissentiments étaient un mal héréditaire, pour lequel il n'existait aucun remède. Conscients de leur faiblesse et de leur ignorance, les caraites de Turquie eurent, du moins, le mérite de reconnaître la supériorité des rabbanites et de ne plus se déclarer adversaires irréconciliables du judaïsme talmudique.

Un phénomène qui est vraiment surprenant, c'est qu'en dépit de la situation précaire des Juifs d'Allemagne, en dépit *des angoisses, des tourments et des persécutions qui ne leur laissaient pas un instant de répit*, les études talmudiques reprirent dans ce pays un tel essor qu'elles attirèrent des disciples des plus lointaines communautés dans les écoles d'Erfurt, de Nuremberg, de Ratisbonne et de Prague, et que les rabbins formés dans ces établissements étaient partout estimés pour leur savoir. Capsali, chef religieux de la Turquie, avait également reçu son instruction en Allemagne. On retrouvait chez les talmudistes de ce pays la pénétrante perspicacité des tossafistes, jointe à l'érudition solide et étendue des écoles de Ramerupt, de Sens et de Paris. Parmi les représentants les plus éminents de la science talmudique de ce temps, se distinguaient surtout *Jacob Weil* (vers 1375-1455) et *Israël Isserlein* (vers 1400-1460), qui, tous deux, jouirent d'une autorité incontestée auprès de leurs contemporains, et plus tard encore. Tous deux aussi combattirent avec énergie les prétentions exorbitantes de certains rabbins qui, à l'exemple des prêtres chrétiens, voulaient exercer une sorte de domination spirituelle, au détriment de la liberté des communautés.

Mais à côté de ce relèvement intellectuel, que de souffrances et de misères ! Aussi les Juifs d'Allemagne émigrés en Turquie pour échapper aux persécutions éprouvaient-ils un véritable enchantement à la vue de la situation si heureuse de leurs coreligionnaires turcs. Dans ce pays, ni **denier d'or** à payer, ni taxes de la couronne, absorbant parfois le tiers de la fortune, mais liberté de circulation et liberté commerciale. Chacun pouvait disposer de ses biens à sa guise, s'habiller comme il l'entendait, se couvrir de vêtements de soie et d'or. La Turquie où, selon l'expression d'un enthousiaste, *rien ne manquait*, offrait un vaste champ à l'activité des Juifs. *Si nos frères d'Allemagne connaissaient seulement la dixième partie de la prospérité de ce pays*, disaient deux jeunes gens juifs, Kalmann et David, émigrés en Turquie, *ils surmonteraient toutes les difficultés pour venir ici*

*en masse*. Un autre émigré, Isaac Çarfati, envoie aux Juifs de Souabe, des provinces rhénanes, de la Styrie, de la Moravie et de la Hongrie une circulaire où il oppose la sécurité dont la population juive jouit sous la protection du croissant au joug pesant dont elle est accablée dans les pays chrétiens, et il les engage à émigrer en Turquie. Cette description, où l'ombre et la lumière ressortent avec un relief puissant, est faite (vers 1454) dans un style pittoresque et si pétillant de verve qu'il est parfois intraduisible : *On m'a raconté*, dit-il dans ce document, *que nos frères d'Allemagne ont à subir des souffrances plus amères que la mort, sont soumis à des lois iniques, baptisés par contrainte et expulsés. Quittent-ils un endroit pour échapper à leurs maux, ils sont atteints ailleurs par des maux encore pires. J'entends les clameurs poussées par un peuple arrogant contre mes frères, je le vois lever la main sur eux. Ils souffrent au dedans et au dehors. Chaque jour, on invente autre chose pour leur extorquer de l'argent. Le clergé et les moines, tous ces faux prêtres lancent des imprécations contre ma malheureuse nation et disent : **Nous la persécuterons jusqu'à complète extermination ; que le nom d'Israël disparaisse à jamais !** Leur foi leur paraissait en danger, parce que les Juifs de Jérusalem pouvaient à la rigueur acheter l'église du Saint-Sépulcre. Voilà pourquoi ils ont donné ordre de jeter dans les flots tout Juif embarqué sur un navire chrétien qui fait voile vers l'Orient. Que les saintes communautés d'Allemagne sont mal-traitées ! qu'elles sont déchues ! — Mes frères et mes maîtres, et vous tous, mes amis, moi, Isaac Çarfati, originaire de France et né en Allemagne, dont j'ai fréquenté les écoles, je vous annonce que la Turquie est un pays où l'on ne manque de rien. Chacun peut y vivre en sécurité, à l'ombre de son figuier et de sa vigne. Dans les pays chrétiens, si vous habillez vos enfants en bleu ou en rouge, vous exposez leurs corps à être rendus bleus ou rouges par les coups. On vous oblige à vous couvrir de misérables haillons. Pour vous, les jours de la semaine aussi bien que les jours de sabbat et de fête sont tous sombres. Des étrangers seuls jouissent de votre fortune. Quelle satisfaction le Juif fiche a-t-il de ses trésors ? Il ne les conserve que pour son malheur. Un beau jour, ses ennemis inventent une calomnie contre lui et les lui enlèvent. Vous les appelez **vôtres** ; en réalité, c'est à eux qu'ils appartiennent. Ils n'épargnent ni les savants ni les vieillards. Eussent-ils scellé leurs promesses de soixante sceaux, ils n'hésitent pas à les violer. Toujours prêts à vous infliger des amendes et des tortures, et à vous piller, ils ferment vos temples et vos écoles. Israël, pourquoi dors-tu ? Lève-toi et abandonne ce pays maudit.*

A la suite de l'appel de Çarfati, bien des Juifs se préparèrent à se rendre en Palestine et en Turquie. Mais les chrétiens ne leur laissèrent même pas la liberté d'échapper à leurs maux; il leur fut défendu d'émigrer.

L'interdiction qui leur fut faite de se rendre en Palestine avait été inspirée par un motif tout spécial. Un pacha avait autorisé les habitants juifs de Jérusalem à construire une synagogue sur une certaine partie de la montagne de Sion. Comme cet emplacement touchait une propriété des franciscains, ou que ceux-ci possédaient sur cet emplacement une chapelle en ruine appelée **chapelle de David**, ils s'en plainquirent au pape, lui disant qu'à la fin les Juifs s'empareraient encore de l'église du Saint-Sépulcre. Immédiatement, le pape publia une bulle pour défendre à tout capitaine de navire chrétien de recevoir des Juifs sur un vaisseau à destination de la Terre Sainte. Et comme c'étaient surtout des vaisseaux vénitiens qui se rendaient alors aux échelles du Levant, il insista auprès du doge pour qu'il recommandât, de son côté, aux navigateurs de Venise de tenir compte de cette bulle. Hais, quand les souverains chrétiens crurent avoir

enfin fermé toute issue aux Juifs, comme à un fauve qu'on traque de toutes parts, la Turquie, ainsi qu'on l'a vu plus haut, leur offrit un asile. Avant qu'un demi-siècle fût passé, cet asile dut s'ouvrir pour recevoir une partie des malheureux expulsés de la péninsule ibérique.

## **Chapitre XIV — Recrudescence de violences à l'égard des Juifs et des Marranes — (1455-1485)**

L'Espagne devenait de moins en moins habitable pour les Juifs, en dépit des services considérables qu'ils avaient rendus à ce pays. De tous côtés s'élevaient contre eux d'implacables ennemis. Leur situation paraissait pourtant satisfaisante sous le règne de Don Henri IV (1457-1474), roi de Castille, et de Don Juan II (1450-1479), roi d'Aragon ; mais c'était là le calme trompeur qui précède la tempête. Henri IV, peut-être encore plus indolent que son père, était bon et généreux jusqu'à la prodigalité, pas très soumis à l'Église et peu préoccupé de savoir si les lois canoniques concernant les Juifs leur étaient réellement appliquées. A l'exemple de son père, il abandonna la direction des affaires à un favori, Juan de Pacheco, qui, tout en descendant de la famille juive Ruy Capon, ne craignait pas de faire maltraiter les Juifs s'il y trouvait quelque avantage. Il était heureusement tenu d'entretenir de bonnes relations avec le riche Don Joseph Benveniste et ses fils Don Vidal et Don Abraham, qui, à l'exemple de leur aïeul, nommé autrefois grand-rabbin par Juan II, se préoccupaient avec un zèle louable des intérêts matériels et moraux de leurs frères. Un autre descendant de Juifs, Diego Arias Davila, ministre de la maison royale, qui n'était pas plus scrupuleux que Juan de Pacheco, se permettait même de nommer des Juifs comme sous-fermiers des impôts. Dans les dernières années de son règne, Don Henri IV éleva à la dignité de grand-rabbin Jacob ibn Nunès, qui était sans doute son médecin ou son favori.

Le roi d'Aragon pouvait encore bien moins se brouiller avec les Juifs riches de son pays, car, étant plus pauvre que sa noblesse, il avait besoin de leur concours. Du reste, il avait un faible pour l'astrologie, et avait appelé auprès de lui quelques astrologues juifs, entre autres le prédicateur Abraham Bibago. Il se faisait également soigner par des médecins juifs, et l'un d'eux, Don Abiatar ibn Crescas Haccohen, le guérit d'une double cataracte. Ce qui prouve avec éclat qu'il se montra bienveillant pour les Juifs de son royaume, c'est qu'à sa mort, plusieurs communautés, en habits de deuil, se réunirent, sous la présidence du médecin Ibn Crescas, pour célébrer un service funèbre en son honneur. Hommes et femmes, cierge en main, chantèrent des psaumes hébreux et des élégies espagnoles.

Encouragée par l'exemple des souverains, la haute noblesse non plus ne tenait nul compte des dispositions canoniques relatives aux Juifs. Elle continuait à employer des médecins juifs, qui avaient ainsi leurs entrées chez les grands et gagnaient leur confiance par leur habileté professionnelle. Comme il existait à cette époque peu de médecins chrétiens, les dignitaires de l'Église eux-mêmes recouraient à des Juifs, en cas de maladie, en dépit des bulles des papes Eugène, Nicolas et Calixte. Ils aimaient trop leur corps pour ne pas enfreindre une défense pontificale quand il s'agissait de leur santé.

Mais les ennemis des Juifs espagnols ne restaient pas inactifs, surtout dans les grandes villes. Pour atteindre leur but, ils eurent recours à un moyen qu'ils

avaient vu réussir dans d'autres pays, ils accusèrent les Juifs de meurtres rituels. C'est ainsi qu'ils répandirent le bruit qu'aux environs de Salamanque un Juif avait arraché le cœur à un enfant chrétien, et que, dans une autre localité, un Juif avait coupé des morceaux de chair sur le corps d'un enfant. Sous la pression de l'opinion publique, les juges firent emprisonner les inculpés. A la suite d'une enquête sérieuse, or-donnée par le roi, qui connaissait la source et le mobile de ces accusations, le tribunal proclama l'innocence des Juifs. Mais leurs ennemis n'en persistèrent pas moins dans leur dire, accusant les juges de corruption, le roi de partialité, et dénonçant l'intervention des nouveaux chrétiens en faveur de leurs anciens coreligionnaires.

Parmi ces ennemis, se distinguait, par sa violence et son acharnement, un moine franciscain, Alfonso de Espina, prédicateur à Salamanque, qui avait acquis une certaine notoriété en accompagnant comme confesseur le tout-puissant ministre Alvaro de Luna jusqu'au lieu d'exécution. Ce moine attaquait avec virulence les Juifs et leurs protecteurs par la parole et la plume. D'abord, il tonna contre eux du haut de la chaire. Quand il vit que ses prédications n'étaient pas suffisamment efficaces, il écrivit en latin, vers 1459, un libelle haineux contre les hérétiques, les Juifs et les musulmans, sous le titre de **Fortalium fidei**, *Forteresse de la foi*. C'est un ramassis de toutes les absurdités, de toutes les calomnies, de toutes les fables inventées par les ennemis des Juifs. Dans ce réquisitoire, il demande l'extermination pure et simple des hérétiques et des musulmans. Il se montre plus clément à l'égard des Juifs, exigeant seulement, à l'exemple de Duns Scot et de Capistrano, qu'on leur enlève les jeunes enfants pour les élever chrétiennement. Roi, noblesse, clergé, il reproche à tous, avec la plus amère véhémence, leur bienveillance pour les Juifs, et, pour produire une plus profonde impression sur la foule, il affirme que, grâce à la protection du souverain, les Juifs peuvent impunément égorger des enfants chrétiens et profaner des hosties. Un apostat, Pedro de la Caballera, de l'illustre famille juive Benveniste de la Caballera, publia également un libelle de ce genre, sous le titre de **Colère du Christ contre les Juifs**. Ces excitations ne tardèrent pas à produire leur effet. Quand un moine, la croix en main, engagea les habitants de Medina del Campo, près de Valladolid, à égorger la population juive, il fut immédiatement obéi. La foule se rua sur les Juifs, en brûla quelques-uns avec les rouleaux de la Loi, et pillà leurs biens (1461).

Ce fut surtout aux Marranes que s'attaquèrent à cette époque les fanatiques, parce que les nouveaux chrétiens étaient arrivés aux plus hautes situations politiques et ecclésiastiques, jouant un rôle prépondérant dans les cortès et le conseil d'État et occupant des sièges épiscopaux. Alfonso de Espina les accusait d'être restés Juifs en secret et de profaner la sainteté de l'Église par leur conduite. C'était là une exagération très grande, et probablement préméditée, que de déclarer que tous les Marranes étaient restés attachés aux croyances de leurs ancêtres et pratiquaient en cachette les rites Juifs. Car précisément ceux des Marranes qui s'efforçaient d'arriver au premier rang éprouvaient, sinon de la haine, du moins une indifférence absolue pour le judaïsme, tandis que ceux qui, au fond du cœur, étaient encore fidèles au culte de leurs pères, vivaient dans une modeste réserve. Mais il importait aux ennemis des Marranes de les impliquer tous dans la même accusation, pour agir avec plus de force sur l'opinion publique et aussi sur le faible roi Henri IV.

On sait que, pour avoir en main une arme contre les Marranes, ses adversaires, Alvaro de Luna avait sollicité du pape une bulle autorisant l'établissement d'un tribunal d'inquisition en Espagne et punissant de mort les nouveaux chrétiens

convaincus de pratiquer le judaïsme. Cette bulle, les moines de Salamanque la possédaient, mais elle n'avait pas encore été mise en vigueur. Il s'agissait maintenant d'obtenir du roi la permission de créer ce tribunal. Dans ce but, un prédicateur fanatique vint lancer du haut de la chaire les plus véhémentes imprécations contre les Marranes, reprochant à beaucoup d'entre eux d'avoir même fait circonciure leurs enfants. Pour calmer l'effervescence populaire produite à Madrid par ces prédications contre les Marranes, le roi se vit obligé de faire, remplacer ce moine par un orateur plus modéré. A Tolède, le mécontentement public contre les nouveaux chrétiens se fit jour par des scènes sanglantes. A la faveur de troubles populaires, la foule tua plus de cent trente Marranes ; ceux qui voulurent se défendre furent pendus. Six cents maisons de Marranes furent brûlées.

Mais des maux plus grands encore atteignirent les Juifs et les Marranes après le mariage de l'infante Isabelle, surnommée plus tard **la Catholique**, avec l'infant Don Ferdinand d'Aragon. Les Juifs et les Marranes ne furent pas tout à fait étrangers à la conclusion de cette union, qui eut des conséquences si malheureuses pour eux et pour l'Espagne. La vraie héritière du trône était l'infante Jeanne, fille du roi Henri IV. Mais, comme son vrai père était un certain Beltran, favori de la reine, le roi, qui avait d'abord reconnu Jeanne comme sa fille, se décida, sur les instances de son entourage, à la désavouer et à désigner sa sœur Isabelle pour lui succéder. Celle-ci, tout en ayant promis de ne se marier qu'avec le consentement de son frère, épousa quand même l'infant Ferdinand, pour qui Henri IV avait toujours ressenti une profonde antipathie. Elle avait été aidée dans l'accomplissement de son projet par un Juif habile et riche, Don Abraham Senior.

Abraham Senior était intervenu dans cette affaire, parce qu'il pensait que le mariage de Ferdinand avec Isabelle aurait d'heureuses conséquences pour les Juifs. On racontait, en effet, que la bisaïeule de l'infant Ferdinand était une Juive, Paloma, femme d'une grande beauté, que son bisaïeul Frédéric Henriquez, amiral de Castille, avait séduite et dont il avait eu un fils, qu'il avait reconnu, élevé et fait nommer plus tard à la dignité d'amiral. Ce fils lui-même, enfant d'une Juive, eut une fille, Jeanne Henriquez, qui devint la seconde femme du roi Juan II d'Aragon, et mit au monde l'infant Ferdinand. Comme ce prince avait du sang juif dans les veines, Abraham Senior espérait naturellement qu'il se montrerait bienveillant pour les Juifs. Un Marrane, Don Pedro de la Caballeria le jeune, qui s'appelait autrefois Salomon, aida également à aplanir les difficultés que rencontrait l'union de Ferdinand avec Isabelle, et il offrit à cette dernière, comme cadeau de fiançailles, un magnifique collier et une forte somme d'argent. Enfin, le mariage conclu, Don Abraham réussit à réconcilier le roi avec sa sœur. Pour témoigner sa reconnaissance à Don Abraham, Isabelle lui assura un traitement annuel considérable à prendre sur les revenus de ses propres biens. Les Juifs ne se doutaient pas alors que ce couple royal leur infligerait de si terribles épreuves.

Au début même du règne de Ferdinand et d'Isabelle, des excès se produisirent contre les Juifs. Les habitants de Sepulveda, petite ville située près de Ségovie, accusèrent les Juifs de la localité d'avoir martyrisé et tué un enfant chrétien, pendant la semaine sainte (1471), à l'instigation de leur rabbin, Salomon Pichon. Sur l'ordre de l'évêque, Juan Arias Davila, fils du ministre marrane Diego Arias Davila, huit des accusés, ceux qu'on considérait comme les plus coupables, furent amenés à Ségovie et condamnés les uns à être brûlés, les autres à être pendus ou étranglés. Cette exécution ne parut pas un châtiment suffisant à la population de Sepulveda, qui se jeta sur les Juifs et les tua presque tous sans

pitié. La légende de l'enfant martyrisé par les Juifs se répandit rapidement à travers l'Espagne et trouva partout créance.

A Cordoue, ce furent les Marranes qu'on massacra. Il s'était formé (en 1473) dans cette ville une confrérie pieuse, placée sous la protection de la Vierge, et d'où les Marranes étaient exclus. A l'occasion d'une procession organisée par cette confrérie, les mai-sons et les rues de Cordoue furent décorées de fleurs et de tapis, mais les Marranes ne prirent aucune part à cette fête. Cette abstention était déjà considérée comme outrageante pour la Vierge. Il y eut plus. Par un malheureux hasard, une jeune fille marrane répandit de l'eau dans la rue, pendant la procession, et quelques gouttes de cette eau atteignirent l'image de la Vierge. Aussitôt les Marranes furent accusés d'avoir souillé l'image divine par un liquide malpropre, leurs maisons furent livrées aux flammes et la plupart d'entre eux tués; le reste s'enfuit de la ville.

Les Juifs d'Espagne étaient assez perspicaces et avaient déjà acquis assez d'expérience pour se rendre promptement compte qu'avec le temps, leur situation deviendrait intolérable. Aussi tournèrent-ils leur pensée vers les pays d'Europe où leurs coreligionnaires étaient alors traités avec le plus d'équité, vers l'Italie et la Turquie. En Italie, la population voyait de trop près les faiblesses de la papauté et du clergé pour s'émouvoir sérieusement des défenses de l'Église et des prêtres. Du reste, les relations commerciales que les républiques de Venise, Florence, Gènes et Pise entretenaient avec le monde entier avaient fait disparaître, en partie, toute étroitesse d'esprit chez les habitants, et élargi les idées. On savait apprécier la fortune et l'intelligence de ceux même qui ne professaient pas le culte catholique. C'est que non seulement les marchands, mais aussi les princes, grands et petits, avaient besoin d'argent pour payer les condottieri et les mercenaires à leur solde. On se montrait donc très tolérant, en Italie, envers les Juifs, qui possédaient de grands capitaux et étaient d'habiles conseillers. Aussi, quand la ville de Ravenne, désireuse d'être rattachée à la république de Venise, lui soumit ses conditions, demanda-t-elle, entre autres, qu'on lui envoyât des Juifs riches pour organiser un mont-de-piété et aider ainsi à soulager la misère de la population.

Dans bien des villes italiennes, les princes ou le sénat dirigeant autorisèrent des Juifs à ouvrir des banques et à faire le commerce d'argent. En 1476, l'archevêque de Mantoue déclara, au nom du pape, qu'il était permis aux Juifs de prêter à intérêt. Yehiel, de Pise, possédait assez de capitaux pour être maître du marché d'argent de Toscane. Les écrivains ecclésiastiques le représentent comme un homme sans cœur, âpre au gain ; c'est une calomnie. Yehiel avait des sentiments généreux et se montrait toujours disposé à venir en aide aux malheureux, en parole et en action. Quand, après s'être emparé des villes africaines d'Arcilla et de Tanger, Alphonse V, roi de Portugal, eut amené dans son royaume des prisonniers juifs parmi les captifs qu'il avait faits, les Juifs de Portugal s'empressèrent de racheter leurs coreligionnaires. Mais les communautés ne disposant pas de ressources suffisantes pour les entretenir jusqu'à ce qu'ils fussent en état de gagner eux-mêmes leur vie, Yehiel, sur la demande d'Abrabanel, recueillit des secours en Italie. D'ailleurs, Yehiel, qui était très versé dans la littérature hébraïque et s'y intéressait beaucoup, entretenait des relations amicales avec Isaac Abrabanel, le dernier homme d'État juif de la péninsule ibérique.

Les médecins juifs étaient également très considérés en Italie; car on trouvait peu d'habiles médecins chrétiens dans ce pays, quoiqu'il y eût de longue date

une école de médecine à Salerne, et, en cas de maladie, les dignitaires de l'Église comme les grands préféraient recourir aux soins de Juifs. Un célèbre médecin juif, Guglielmo (Benjamin) di Portaleone, de Mantoue, après avoir été attaché à la personne du roi Ferdinand, de Naples, et élevé par lui à la dignité de chevalier, entra ensuite au service de Galeazzo Sforza, duc de Milan, et plus tard (en 1479) à celui du duc Ludovic Gonzague. Il devint le chef, en Italie, d'une famille noble et d'une suite d'habiles médecins. Dans ce pays, Juifs et chrétiens entre-tenaient entre eux les meilleures relations. Ainsi, quand un Juif de Crema, Léon, célébra le mariage de son fils par des fêtes qui se prolongèrent pendant huit jours, de nombreux chrétiens y prirent part, au grand émoi du clergé. On semblait avoir déjà complètement oublié la bulle par laquelle le pape Nicolas V venait d'interdire tout commerce avec les Juifs et défendait de recourir à des médecins juifs. Au lieu de porter les signes distinctifs prescrits par l'Église, les médecins juifs revêtaient une sorte de costume, comme leurs collègues chrétiens, et les Juifs qui fréquentaient les cours portaient des chaînes d'or et d'autres insignes d'honneur.

A cette époque, se passa à la fois en Italie et en Allemagne un fait presque identique, qui, par les conséquences bien différentes qu'il eut dans les deux pays, montre avec éclat combien la situation des Juifs italiens était plus satisfaisante que celle de leurs autres coreligionnaires. A Pavie, une mère de famille, par aversion pour son mari, avait manifesté le désir de se faire baptiser. Elle entra alors dans un couvent, où elle fut catéchisée pour être prête à recevoir le baptême. Mais se repentant brusquement de sa résolution, elle demanda à rester juive. Loin de la punir de son changement d'opinion ou de mettre obstacle à la réalisation de son vœu, l'évêque de Pavie plaida, au contraire, sa cause auprès de son mari et porta témoignage en faveur de sa bonne conduite, afin que le mari, qui était *cohen*, ne fût pas contraint, conformément à la loi juive, de la répudier.

Dans la même année, un chantre de Ratisbonne, du nom de Calmann, voulut aussi embrasser le christianisme. Il se rendait souvent à l'église, faisait de fréquentes retraites dans un couvent et alla enfla demeurer chez l'évêque, qui l'instruisit dans la religion chrétienne. Il eut même la pieuse pensée d'accuser ses coreligionnaires de posséder des écrits injurieux pour le christianisme. Mais lui aussi regretta sa démarche, et il profita un jour de l'absence de l'évêque pour s'enfuir de sa demeure et retourner chez les Juifs. Appelé à comparaître devant la cour prévôtale et accusé d'avoir voulu outrager l'Église, Dieu et la Vierge, il fut condamné à mort et noyé.

Il est à remarquer que toutes les fois que les Juifs pouvaient jouir librement de l'air et de la lumière, ils manifestaient de l'intérêt pour la science. En Italie particulièrement, ils s'y sentaient encouragés par le souvenir, encore récent, d'Immanuel et de Leone Romano. Aussi prirent-ils une part active au réveil scientifique et littéraire qui illustra l'époque des Médicis. Des jeunes gens juifs fréquentaient les universités italiennes et montraient un zèle louable pour la haute culture. Ce furent des Juifs italiens qui utilisèrent les premiers l'invention de Gutenberg, établissant des imprimeries à Reggio, Mantoue, Ferrare, Pieva de Sacco, Bologne, Suncino, Iscion et Naples. Pour des motifs spéciaux, ils ne s'intéressaient pas aux arts de la peinture et de la sculpture. Mais plusieurs d'entre eux contribuèrent largement au développement de la science. Deux surtout méritent d'être mentionnés : Messer Léon et Elia del Medigo.

*Messer Léon* (vers 1430-1490), de Naples, appelé en hébreu Juda ben Yehiel, était à la fois médecin et rabbin à Mantoue. Familiarisé avec la littérature hébraïque, il connaissait également les ouvrages latins et savait apprécier les finesses de style de Cicéron et de Quintilien. Disciple d'Aristote, il commenta quelques écrits de ce philosophe si estimé par la Synagogue et l'Église, et composa une grammaire et un traité de logique, le tout en hébreu. Sa principale oeuvre est un traité de rhétorique, *Nofét Çoufim*, où il indique les règles suivies par les grands écrivains pour donner à leur style de la grâce, de la chaleur et de la force, et où il montre que ces mêmes règles sont observées dans l'Écriture Sainte. Il fut le premier Juif qui eut la témérité de comparer la langue des prophètes et des psaumes avec celle de Cicéron, à une époque où Juifs et chrétiens considéraient une telle comparaison comme un blasphème. Messer Léon était, en général, assez libre dans ses idées, et il blâmait vivement les obscurantistes de vouloir défendre le judaïsme contre toute influence étrangère comme d'une profanation.

*Elia del Medigo* ou *Elia Cretensis* (né en 1463 et mort en 1498) descendait d'une famille allemande émigrée dans l'île de Crète ou Candie. C'est la première personnalité vraiment éminente que le judaïsme italien ait produite. D'une intelligence claire et nette, il formait un vif contraste avec les esprits un peu nébuleux de son temps. Ses connaissances étaient très étendues, il avait reçu une sérieuse culture classique, était familiarisé avec la philosophie et écrivait le latin avec une grande facilité. Son bon sens le préserva des exagérations néo-platoniciennes qui égarèrent alors tant d'esprits superficiels en Italie. Par ses traductions comme par ses travaux originaux et son enseignement, il fit connaître à ses contemporains italiens les doctrines des philosophes grecs, juifs et arabes. Il eut comme élève, ami et protecteur le célèbre comte Jean Pic de la Mirandole, à qui il enseigna l'hébreu et la philosophie arabo-aristotélicienne. Le maître juif aurait également pu enseigner à son élève à mettre de la clarté dans ses idées.

Il arriva, à ce moment, qu'à propos d'une question scientifique, les maîtres et les élèves de l'université de Padoue se divisèrent en deux camps et cherchèrent, à la fin, à résoudre le point en litige à coups de rapière. Pour mettre un terme à ces querelles, l'université de Padoue, d'accord avec le sénat de Venise, demanda à Elia del Medigo de faire connaître son avis. Elle savait que des deux côtés on s'inclinerait devant l'érudition et l'impartialité du savant juif. Elia fit des conférences publiques à Padoue sur la question controversée, et ses conclusions furent, en effet, acceptées par toute l'université. A la suite de cet incident, il fut chargé officiellement d'enseigner la philosophie à Padoue et à Florence. Ainsi, la papauté, qui avait promulgué tant de lois humiliantes contre les Juifs d'Espagne, dut tolérer en Italie qu'un Juif réunit autour de sa chaire des élèves chrétiens.

Après avoir acquis les connaissances les plus variées, Pic de la Mirandole, qui était plutôt un érudit qu'un penseur, désira également se faire initier aux mystères de la Cabale. Il prit pour guide un Juif de Constantinople émigré en Italie, Yohanan Aleman, qui parvint à le convaincre de la haute antiquité et de la profonde sagesse de cette doctrine. Grâce à sa puissance d'assimilation, Pie de la Mirandole se familiarisa rapidement avec les théories cabalistiques, où il crut même trouver une confirmation des vérités du christianisme. Persuadé que la Cabale enseigne les dogmes de la Trinité, de l'incarnation, du péché originel, de la chute des anges, du purgatoire et de l'enfer, il traduisit de l'hébreu en latin plusieurs ouvrages cabalistiques pour mettre cette merveilleuse doctrine à la portée des chrétiens. Parmi les neuf cents propositions qu'à l'âge de vingt-quatre ans, il s'engagea à défendre devant les savants du monde entier, invités par lui à

se rendre à Rome à ses frais, se trouvait aussi l'affirmation qu'aucune science ne proclame avec plus d'évidence la divinité du Christ que la magie et la Cabale. Le pape Sixte IV (1471-1484) se prit alors d'un grand amour pour la Cabale et, dans l'intérêt du christianisme, déploya un zèle actif pour faire traduire en latin des écrits cabalistiques.

Loin de partager l'enthousiasme de son ancien élève pour la Cabale, Elia del Medigo eut, au contraire, le courage de manifester ouvertement son dédain pour cette fausse science, d'en montrer l'inanité et d'affirmer qu'on n'en trouve aucune trace dans le Talmud, et que le Zohar, si vénéré par les cabalistes, était l'œuvre, non pas de Simon ben Yohaï, mais d'un falsificateur. Tout en étant un fervent adepte du judaïsme rabbinique, Elia n'acceptait pourtant pas comme vraies toutes les assertions du Talmud. Sollicité par un de ses disciples juifs, Saül Cohen Aschkenazi, de Candie, de montrer à quels signes on reconnaît, selon lui, qu'une religion est vraie, il composa un petit livre, très substantiel, intitulé **Examen de la religion**, *Bekinat Haddat*, qui jette un jour lumineux sur l'ensemble de ses conceptions.

Non pas qu'Elia ait exposé des idées neuves dans son **Examen de la religion**. Les Juifs italiens, en général, n'étaient pas assez vigoureux d'esprit pour pouvoir enrichir le judaïsme de notions nouvelles. Du reste, dans son ouvrage, Elia s'inspire bien plus de la foi que de la raison, et il y cherche plutôt à défendre sa religion qu'à créer du nouveau. Mais son époque est si stérile en productions intellectuelles que les conceptions saines de son esprit apparaissent comme une oasis au milieu du désert. Il eut également le mérite de reconnaître et de dénoncer le caractère étranger des additions et des modifications par lesquelles les cabalistes et les faux philosophes essayèrent de dénaturer la religion juive.

Les idées d'Elia del Medigo, de Messer Léon et, en général, de tous les partisans des spéculations philosophiques, furent vivement combattues en Italie par les rabbins venus d'Allemagne. A cette époque, il se trouvait, en effet, de l'autre côté des Alpes plusieurs rabbins allemands que les persécutions avaient chassés de leur pays. L'empereur Frédéric III, qui régnait alors en Allemagne, ne manifestait pourtant aucune animosité à l'égard des Juifs ; il édicta, au contraire, quelques décrets en leur faveur. Mais pendant les cinquante ans qu'il occupa le trône, il gouverna avec une telle indolence qu'on s'habitua à ne tenir aucun compte de ses ordres, et que les ennemis des Juifs purent accomplir impunément leurs sanglants exploits. De nombreuses villes bannirent leurs Juifs. Parmi les expulsés de Mayence, se trouvèrent deux talmudistes distingués, Juda Menz et Moïse Menz ; le premier émigra à Padoue, où ses coreligionnaires lui confièrent les fonctions de rabbin, et le second resta d'abord en Allemagne, puis se rendit à Posen. D'autres contrées encore de l'Allemagne partirent des rabbins qui allèrent s'établir en Italie, où leur réputation de savants talmudistes leur valut d'être placés comme chefs religieux à la tête des plus importantes communautés. } Mais à côté de leur savoir, ils implantèrent en Italie une piété, sincère, il est vrai, mais étroite et quelque peu excessive, croyant de leur devoir de mettre obstacle aux efforts faits par les juifs italiens pour sortir des entraves du moyen âge. Outre Juda Menz, le rabbin le plus considéré de l'Italie était Joseph Colon, qui s'associa à son collègue pour interdire toute spéculation philosophique et toute libre recherche dans le domaine du judaïsme.

La sécurité dont les Juifs jouissaient en Italie et la situation honorable qu'ils y occupaient devaient forcément les signaler au fanatisme haineux des moines. Leur plus implacable ennemi était, à ce moment, le franciscain Bernardin de

Feltre, digne élève de Capistrano. Dans ses prédications, il engageait sans cesse les parents à veiller avec soin sur leurs enfants, afin d'empêcher les Juifs de les voler, de les maltraiter ou de les crucifier. A ses yeux, Capistrano, qui avait fait massacrer tant de Juifs, était le modèle du vrai chrétien, tandis qu'il déclarait coupables envers l'Église ceux qui entretiendraient des relations amicales avec la population juive. Il admettait bien que le christianisme ordonne de se montrer juste et humain à l'égard des Juifs, parce qu'eux aussi sont des hommes, mais, en réalité, il ne prenait en considération que les dispositions du droit canon interdisant tout commerce avec eux et défendant de prendre part à leurs repas ou de se faire soigner par des médecins juifs.

Dans leur propre intérêt, les nobles et les grands soutenaient les Juifs. Pour se venger d'eux, Bernardin excita la populace contre leurs protégés. Comme il se trouvait parmi les Juifs de riches capitalistes, qui avaient amassé une fortune assez élevée, il qualifiait tous les Juifs, sans exception, de sangsues. *Moi, dit-il, qui vis d'aumônes et mange le même pain que les pauvres, je ne peux pas rester un chien silencieux, sans aboyer, quand je vois les Juifs dévorer la moelle des chrétiens. Pourquoi n'aboierais-je pas en l'honneur du Christ ?* C'est là un échantillon de son style oratoire. Si la population italienne n'avait pas été déjà douée, à cette époque, d'un robuste bon sens, les prédications violentes de Bernardin auraient eu pour les Juifs d'Italie les mêmes conséquences funestes que celles de Vincent Ferrer, au commencement du siècle, pour les Juifs d'Espagne, et celles de Capistrano pour les communautés allemandes et slaves.

Les souverains également contribuèrent, pour leur part, à rendre vaines les excitations de Bernardin et à faire échouer ses tentatives criminelles. Quand il vint prêcher à Bergame contre les Juifs, Galeazzo, duc de Milan, lui imposa silence. A Florence, et, en général, dans toute la Toscane, le prince et le sénat défendirent énergiquement les Juifs contre ses menées. Il accusa alors ces personnages de s'être laissé acheter pour des sommes considérables par Yehiel, de Pise, et d'autres Juifs riches du pays. Dans sa colère, il alla jusqu'à fomenter des troubles, excitant surtout la jeunesse contre les Juifs ; les autorités lui signifièrent alors l'ordre de quitter Florence et la contrée.

A la fin, ce moine tenace réussit quand même à faire éclater contre les Juifs, sinon en Italie, du moins dans le Tyrol, une persécution sanglante qui s'étendit jusqu'en Allemagne. Il avait remarqué avec un vrai chagrin qu'à Trente les populations juive et chrétienne avaient ensemble les meilleurs rapports, et qu'un habile médecin juif, Tobias, et une Juive très intelligente, Brunetta, étaient surtout très considérés dans les classes élevées de la société. Selon lui, une telle situation était scandaleuse, et il lui semblait indispensable d'y mettre fin. Bientôt les églises de Trente retentirent de ses imprécations contre les Juifs. Aux objections de quelques chrétiens disant que les Juifs de Trente, tout en ne professant pas la vraie religion, étaient pourtant de braves gens, Bernardin répliqua : *Vous ne savez pas quel mal vous feront ces braves gens. Avant que le dimanche de Pâques soit passé, vous aurez une preuve manifeste de leur bonté à votre égard.* Il pouvait prophétiser à coup sûr, car, de concert avec d'autres moines, il forma un plan vraiment diabolique, qui n'amena pas seulement l'extermination de la communauté de Trente, mais eut aussi de terribles conséquences pour les Juifs d'autres pays. Dans cette circonstance, lui et ses complices furent admirablement servis par le hasard.

Dans la semaine de Pâques (1475), un enfant chrétien d'environ trois ans, nommé Simon, de parents pauvres, se noya à Trente, dans l'Adige, et le cadavre,

emporté par l'eau, fut retenu par un barrage, tout juste devant la maison d'un Juif. Pour empêcher toute fausse supposition, le Juif s'empressa d'aller informer l'évêque Hinderbach de cet accident. L'évêque, accompagné de deux personnes notables, se rendit à l'endroit indiqué et fit transporter le cadavre à l'église. Dès qu'ils eurent appris cette nouvelle, Bernardin et d'autres prêtres fanatiques répandirent le bruit que les Juifs avaient martyrisé et tué cet enfant et l'avaient ensuite jeté dans le fleuve. Pour surexciter plus sûrement les passions populaires, ils exposèrent publiquement le corps de l'enfant.

Sur l'ordre de l'évêque Hinderbach, tous les Juifs de Trente furent incarcérés, et on commença aussitôt leur procès. Un médecin, Mathias Tiberinus, consentit à attester que l'enfant avait été assassiné, et un Juif baptisé formula contre ses anciens coreligionnaires les plus odieuses accusations. On répandit aussi le bruit qu'on avait découvert chez un rabbin, Moïse, une lettre, adressée de Saxe, pour réclamer du sana chrétien pour la prochaine Pâque. Bien plus, les inculpés eux-mêmes, soumis à la torture, déclarèrent qu'ils avaient martyrisé Simon et employé son sang pour la fête de Pâque, ajoutant que Brunetta avait fourni les épingles pour percer le corps. La douleur leur faisait avouer tout ce qu'on leur demandait. Un seul des prisonniers, Moïse, supporta courageusement tous les supplices plutôt que de reconnaître ces calomnies comme vraies. Bernardin triompha. Tous les Juifs de Trente furent brillés, et le séjour de cette ville fut interdit pour l'avenir aux Juifs. On dit que le médecin Tobias se donna lui-même la mort. Seuls quatre inculpés acceptèrent le baptême pour avoir la vie sauve.

Encouragés par ce premier succès, l'évêque de Trente, Bernardin et les moines de tout ordre eurent l'idée de se servir du cadavre de Simon pour nuire également aux Juifs des autres contrées. Ils le firent embaumer et le recommandèrent comme une sainte relique à la piété des fidèles. Des milliers de pèlerins allèrent le visiter; il y en eut même qui virent une auréole rayonner autour de ces ossements. A force de le répéter aux autres, les inventeurs de cette lamentable histoire finirent par croire eux-mêmes au martyre de cet enfant, et de toutes les chaires de Trente les dominicains annoncèrent le nouveau miracle et s'élevèrent contre la perversité des Juifs. Deux jurisconsultes de Padoue, venus à Trente pour s'assurer par eux-mêmes de la réalité de l'auréole que tant de pèlerins voyaient briller autour du corps, furent presque tués par la foule, parce qu'ils prétendaient ne rien apercevoir. Dans tous les pays chrétiens informés de cet événement, les Juifs furent de nouveau exposés aux plus grands dangers. En Italie même, ils ne pouvaient plus sortir hors des villes sans risquer d'être assommés par la populace.

A la suite des plaintes des Juifs, menacés dans leurs biens et leurs personnes, le doge Pietro Mocenigo et le sénat de Venise invitèrent le podestat de Padoue à les défendre énergiquement contre toute agression et à interdire les prédications fanatiques des moines. Le doge ajouta même que le prétendu meurtre de l'enfant Simon n'était qu'une pure invention. Le pape Sixte IV, de son côté, refusa de canoniser cet enfant; il fit connaître son refus à toutes les villes d'Italie (1475), et défendit aux chrétiens de considérer Simon comme un saint, avant que cette affaire ne fût éclaircie par une enquête sérieuse. Malgré cette haute intervention, le clergé continua d'organiser des pèlerinages pour aller visiter les ossements du martyr. En Allemagne, surtout, la haine contre les Juifs s'en accrut. A Francfort-sur-le-Mein, près du pont qui conduit à Saxenhausen, les bourgeois élevèrent une statue représentant un enfant martyrisé et d'horribles personnages juifs en conversation avec le diable. Sur le piédestal on grava ces deux mauvais vers :

*So lang Trient und das Kind wird genannt,  
Der Juden Schelmstück bleibt bekannt*<sup>1</sup>.

Mais nulle part cette histoire de Trente n'eut pour les Juifs des conséquences aussi terribles qu'à Ratisbonne. La communauté juive de cette ville, une des plus anciennes de l'Allemagne du Sud, se distinguait, non seulement par sa profonde piété, mais aussi par son austère moralité. On ne se rappelait pas, de mémoire d'homme, qu'un Juif indigène de Ratisbonne eût été cité devant la justice pour une action malhonnête. Les Juifs de Ratisbonne étaient, en général, très instruits et particulièrement estimés parmi leurs coreligionnaires d'Allemagne. Depuis de nombreux siècles ils possédaient des privilèges, garantis par lettres-patentes, que chaque empereur confirmait à son avènement. On les considérait presque comme bourgeois de la ville, et ils montaient la garde, comme miliciens, en même temps que les chrétiens. C'était à qui les réclamait, parmi les princes de Bavière et les diverses autorités, naturellement pour leur extorquer de l'argent, - et ils étaient devenus pour ainsi dire une pomme de discorde entre l'empereur Frédéric III et le duc de Bavière-Landsberg. D'autres encore, la famille des *Kamerauer*, le conseil de la ville et naturellement l'évêque prétendaient avoir des droits sur eux, et très souvent le Conseil recevait l'ordre, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, d'emprisonner les Juifs ou leurs administrateurs ou bien encore leur rabbin, — à cette époque c'était le malheureux Israël Bruna, — jusqu'à ce qu'ils se fussent décidés à payer les sommes exigées. Si le Conseil de la ville les protégeait, ce n'était qu'autant que par sa protection il ne faisait courir aucun danger aux bourgeois ou que les Juifs ne portaient pas ombrage, par leur concurrence, aux corporations chrétiennes.

Pour échapper aux vexations et aux exigences tyranniques de leurs différents maîtres, les Juifs de Ratisbonne songèrent alors à se placer sous l'égide de quelque noble ou de quelque guerrier hussite, qui garantit leur sécurité plus efficacement que l'empereur. Car les hussites, qui s'étaient battus avec une vaillance héroïque dans leur lutte contre les Allemands, inspiraient encore, à cette époque, une crainte salutaire aux catholiques, et surtout au clergé d'Allemagne.

Et certes, à ce moment, les Juifs de Ratisbonne avaient besoin d'un protecteur puissant. De nouveau, un grave péril menaçait leur tranquillité. Un évêque récemment élu, Henri, d'une implacable intolérance, s'entendit avec le duc Louis, autre ennemi des Juifs, pour amener leur ruine ou leur conversion. Pour réaliser leur plan, ils s'assurèrent le concours du pape et de quelques membres influents du Conseil de la bourgeoisie, et eurent recours aux services de deux misérables Juifs renégats. L'un d'eux, Peter Schwarz, publia contre ses anciens coreligionnaires d'odieuses réquisitoires, et l'autre, Hans Bayol, dirigea les plus graves accusations contre le vieux rabbin Israël Bruna, affirmant que cet homme lui avait acheté et avait ensuite égorgé un enfant chrétien de sept ans. Cette accusation pouvait entraîner la peine capitale pour Bruna. Du reste, ce rabbin était un de ces malheureux que la destinée se plaît à accabler de ses coups. Quand l'empereur Frédéric réclama les impôts dus à la couronne par la communauté de Ratisbonne, que le duc Louis les revendiqua, de son côté, et que le Conseil de la ville hésita à se prononcer entre les deux, l'empereur fit incarcérer Israël Bruna pour qu'il contraignit la communauté, sous peine

---

<sup>1</sup> *Tant qu'on parlera de Trente et de l'enfant,  
On conservera le souvenir de la coquinerie des Juifs.*

d'excommunication, à donner au souverain le tiers de ses biens. A peine échappé à ce danger, le pauvre rabbin se voit accusé du meurtre d'un enfant chrétien et d'autres forfaits.

A Ratisbonne, le peuple croyait, en général, à sa culpabilité, et on était tout prêt, sur l'ordre du clergé, à le mettre à mort. Mais le Conseil de la ville craignit d'être rendu responsable de cette exécution, et, pour soustraire Israël Bruna à la fureur populaire, il le fit mettre en prison.

Très inquiète au sujet du dénouement de cette affaire, la communauté juive s'adressa, non seulement à l'empereur, mais aussi à Ladislas, roi de Bohême. Les deux souverains demandèrent avec instance que Bruna fût relâché sans payer aucune amende. Le Conseil était tout disposé à se conformer à leurs ordres, mais il craignait d'irriter l'évêque et la foule. Il eut donc recours au subterfuge suivant. Il fit amener Hans Bayol sur le pont de pierre, où l'attendait le bourreau, et là on l'engagea à dire la vérité avant de mourir. Bayol maintint ses accusations contre les Juifs en général, mais reconnut que Bruna était absolument innocent du meurtre de l'enfant, dont il l'avait incriminé. A la suite de cette rétractation et d'une nouvelle lettre de l'empereur, Bayol fut brûlé et Israël Bruna remis en liberté. Mais Bruna dut prêter serment qu'il ne tirerait jamais vengeance des souffrances qu'on lui avait infligées. Le malheureux vieillard ne songeait certes pas à se venger!

Sur ces entrefaites parvint à Ratisbonne la nouvelle du pré-tendu meurtre de l'enfant de Trente. L'évêque Henri, tout joyeux qu'une si bonne occasion s'offrit à lui pour persécuter impunément les Juifs et les faire souffrir pour la plus grande gloire du christianisme, demanda instamment au Conseil de Ratisbonne d'intenter un procès criminel à un certain nombre de Juifs de la ville. A la suite d'aveux arrachés par la torture, toute la communauté fut déclarée prisonnière. Jour et nuit, des gardes se tinrent près des quatre portes du quartier juif, ne permettant à personne d'entrer ou de sortir. Les biens de la communauté entière furent confisqués.

L'issue du procès qui, en son temps, causa une profonde sensation, fut aussi désastreuse pour la ville que pour les Juifs, car, dans cette circonstance, l'empereur Frédéric, sortit de son indolence habituelle pour prendre avec énergie la défense des Juifs. Absolument convaincu de la fausseté de l'accusation dirigée contre eux, il fit adresser lettres sur lettres au Conseil de Ratisbonne, lui intimant l'ordre de faire sortir de prison les Juifs incarcérés, de laisser circuler librement les habitants du quartier juif et de rendre à leurs propriétaires les biens confisqués. Et comme le Conseil, par crainte des représailles de l'évêque et du duc, hésitait à obéir à l'empereur, et que, de plus, il fut accusé auprès de ce souverain d'avoir transgressé ses ordres en faisant mettre à mort plusieurs Juifs, Frédéric entra dans une violente colère. Il mit la ville de Ratisbonne au ban de l'empire pour cause de rébellion, et invita les conseillers à venir se justifier devant lui. En même temps, il délégua à Ratisbonne un fonctionnaire impérial pour enlever à la ville la juridiction criminelle et la menacer encore d'autres châtiments.

Déconcerté un instant par l'attitude résolue de Frédéric, le clergé de Ratisbonne espéra modifier les sentiments de l'empereur à l'égard de la population juive en l'impliquant dans de nouvelles inculpations. A ce moment, des Juifs de Passau, accusés d'avoir acheté et profané des hosties; avaient été exécutés sur l'ordre de l'évêque de cette ville. Les uns avaient été condamnés à mourir par le glaive, les autres à être brûlés sur le bûcher, d'autres enfin à avoir les chairs arrachées par

des tenailles rougies au feu. *En l'honneur de Dieu* et de ces exécutions sanglantes, on construisit une nouvelle église au printemps de 1478. Comme un Juif et une Juive de Ratisbonne avaient été également inculpés d'avoir pris part à cette profanation d'hosties et incarcérés, le alerté en informa l'empereur, dans l'espoir d'exciter sa colère contre les Juifs. Mais Frédéric persista dans l'opinion que les Juifs de Ratisbonne étaient innocents, et il défendit de torturer ou de tuer les Juifs détenus pour profanation d'hosties. Il ajouta : *Il est de mon droit et de mon honneur de ne plus laisser massacrer la population juive, et comme les bourgeois de Ratisbonne se sont montrés longtemps rebelles à mes ordres, je leur défends de juger dorénavant les Juifs.*

A la fin, après de longues résistances, le Conseil dut promettre par écrit de remettre en liberté les Juifs emprisonnés et de n'expulser aucun Juif de la ville à cause de ce procès. En outre, la ville fut condamnée à verser au trésor impérial une amende de huit mille florins et à donner caution pour une amende de dix mille florins, due, on ne sait pourquoi, par les Juifs de Ratisbonne. Par prudence, le Conseil n'en appela pas au pape, parce qu'il savait *qu'on était encore plus rapace à la cour pontificale qu'à la cour impériale.*

Quand la communauté de Ratisbonne fut informée qu'elle redeviendrait libre si, outre son amende, elle consentait à payer celle de la ville et les frais du procès, elle refusa de souscrire à ces conditions. Comme le faisaient remarquer ses représentants, toute sa fortune n'y suffirait pas. Il faut ajouter que depuis trois ans ils étaient privés de liberté et, par conséquent, n'avaient pu rien faire pour gagner leur vie. Plutôt que d'être complètement réduits à la mendicité, ils préféraient continuer de supporter la détention. Ils restèrent donc encore incarcérés pendant deux ans, et ne redevinrent libres qu'après avoir juré qu'eux et leurs biens demeureraient à Ratisbonne (1480).

A cette époque, tous les Juifs de Souabe furent expulsés, très probablement à cause du meurtre de l'enfant de Trente. Cet odieux mensonge fut répété jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, engendrant dans plusieurs contrées des explosions de violences contre les Juifs. Mais nulle part la persécution des Juifs ne présenta, en ce temps, un caractère aussi tragique que dans la péninsule ibérique.

## **Chapitre XV — Établissement des tribunaux d'inquisition en Espagne — (1481-1485)**

Le mariage d'Isabelle et de Ferdinand avait réalisé un des vœux les plus chers des Espagnols, en réunissant sous un même sceptre les trois pays de Castille, d'Aragon et de Catalogne. Mais leur satisfaction n'était pas complète. Ils étaient troublés dans leur quiétude par la présence des Marranes, fils et petits-fils de Juifs qui, pour sauver leur vie, avaient dû se couvrir du masque du christianisme. Ces Marranes ou nouveaux chrétiens, arrivés aux plus hautes situations dans l'État et l'Église et devenus riches et puissants, avaient contre eux, d'une part, les vrais chrétiens, qui enviaient leur prospérité et leur influence, et, de l'autre, les dominicains, qui ne croyaient pas à la sincérité de leurs convictions et leur reprochaient de saper les fondements de l'Église. Des deux côtés on s'efforçait d'humilier, sinon d'exterminer ces Juifs déguisés. On avait bien essayé, déjà, de les perdre sous le règne du faible Henri IV, mais sans y réussir. Maintenant, avec une reine dévote et fanatique comme Isabelle, le succès paraissait plus assuré.

A Séville, quand le couple royal reçut les hommages de ses sujets, les adversaires des Marranes remarquèrent avec un profond dépit que, malgré les massacres de Tolède, de Cordoue et d'autres villes, les nouveaux chrétiens occupaient encore, en grand nombre, de très hautes charges, et que plusieurs d'entre eux étaient évêques. Il leur semblait que toute la cour fût d'origine juive. Les dominicains recommencèrent donc avec une nouvelle ardeur leurs excitations contre les hérétiques. L'un d'eux, Alfonso de Ojeda, prieur du couvent Saint-Paul de Séville, parla avec horreur à la reine de la perversité des nouveaux chrétiens et de leurs blasphèmes contre le christianisme. Isabelle ajouta foi à toutes ces accusations. On put même lui faire accroire que Dieu ne lui avait donné le pouvoir que pour lui permettre de guérir l'Espagne chrétienne de la lèpre juive. On racontait aussi qu'étant infante, elle avait fait vœu, sous la pression de Thomas de Torquemada, son confesseur, de consacrer sa vie, une fois montée sur le trône, à l'extermination des hérétiques. Le moment était donc favorable pour réaliser l'idée, qui hantait depuis quel temps l'esprit du clergé, de créer un tribunal chargé de juger les chrétiens **judaisants** et de faire exécuter les condamnés. Sur les instances de Ferdinand et d'Isabelle, le pape Sixte IV promulgua une bulle (1478) autorisant le couple royal à nommer comme inquisiteurs des ecclésiastiques, qui auraient le pouvoir de juger les hérétiques et les relaps ainsi que leurs protecteurs selon les us et coutumes de la vieille Inquisition, et, ce qui importait surtout au souverain, de confisquer les biens des coupables.

Au début, Isabelle essaya d'obtenir des conversions par la douceur. Sur son invitation, l'archevêque de Séville composa un catéchisme à l'usage des Marranes de son diocèse et destiné à leur enseigner les dogmes, usages et sacrements de l'Église. C'était, tout au moins, une naïveté de croire que l'exposition aride d'un catéchisme aurait raison de l'aversion des Juifs convertis pour le christianisme. Aussi de nombreux Marranes persistèrent-ils, selon l'expression ecclésiastique, dans leur aveuglement, c'est-à-dire dans leur fidélité aux croyances de leurs aïeux. Lorsqu'à cette première déception vint s'ajouter, chez la reine, la colère de voir attaquer les pratiques idolâtres du catholicisme et le caractère despotique du gouvernement dans un opuscule publié par un Juif ou un Marrane, elle se montra beaucoup plus disposée à laisser fonctionner un tribunal d'inquisition.

Avant tout, il fallait réfuter le pamphlet, qui avait produit beaucoup d'effet ; c'est ce que fit (en 1480), par ordre supérieur, Fernando de Talavera, confesseur de la reine. Ensuite, après que la commission nommée par Ferdinand et Isabelle pour rendre compte des dispositions religieuses des Marranes eut déclaré qu'ils s'obstinaient dans leurs erreurs, elle fut chargée de rédiger le règlement du nouveau tribunal. Si des démons s'étaient coalisés pour chercher à tourmenter les hommes et à faire de leur vie une longue suite de souffrances, ils n'auraient pas pu inventer un instrument de torture plus perfectionné que celui que les moines fabriquèrent contre les Marranes. Cet instrument, sous forme de statuts, fut agréé par le couple royal, et le tribunal d'inquisition était créé (1480). Il se composa de deux moines dominicains, Miguel Morillo et Juan de San Martino, et d'assesseurs laïques. Reconnu par le pape Sixte IV, il commença à fonctionner à Séville et aux environs, parce que cette région était directement gouvernée par le souverain, sans l'intermédiaire de cortès, et qu'elle renfermait depuis près d'un siècle un grand nombre de Marranes. Tous les fonctionnaires furent invités par une ordonnance royale à accorder leur entier concours aux inquisiteurs.

Devant l'imminence du danger, les plus influents des Marranes formèrent un complot pour empêcher le fonctionnement de l'Inquisition. On compta parmi les conspirateurs un homme excessivement riche, nommé Diego de Souson, un savant, Juan Fernando Aboulafia, et plusieurs personnes qui étaient à la tête de la police de Séville. Ce complot fut dénoncé par une fille de Souson, qui entretenait secrètement des relations amoureuses avec un chevalier chrétien. A la suite de cette trahison, plusieurs conjurés furent jetés en prison. D'autres arrestations suivirent, et il eut bientôt tant de Marranes arrêtés que les cachots du couvent Saint-Paul en étaient complètement remplis.

Quand l'Inquisition eut été organisée à Séville, bien des nouveaux chrétiens de cette ville se réfugièrent sur le territoire de Medina-Sidonia et de Cadix pour échapper à la persécution, mais là non plus ils ne se trouvèrent pas en sécurité. Car, dès qu'il fut constitué (2 janvier 1481), le tribunal d'inquisition prescrivit, par un édit, à tous les fonctionnaires de livrer les Marranes fugitifs et de mettre leurs biens sous séquestre, menaçant ceux qui ne se conformeraient pas à ses ordres, non seulement de l'ex-communication, mais du châtement même réservé aux hérétiques. Les arrestations furent si nombreuses que le tribunal dut choisir un autre local, plus vaste, pour y juger tous les inculpés. Il alla siéger dans un château du faubourg de Séville appelé **la Tablada**. Plus tard, on inscrivit au portail de cet édifice des ver-sets de la Bible dont le choix seul suffit pour montrer la cruauté des juges : *Lève-toi, Éternel, rends ton jugement ! — Saisissez pour nous des renards*. Tous les fugitifs qu'on arrêtait étaient considérés, sans autre examen, comme des hérétiques.

La chasse aux Marranes fut fructueuse, et le tribunal put ouvrir sa première séance; le gibier ne manquait pas. Six Marranes, qui proclamèrent devant leurs juges leur fidélité au judaïsme ou firent des aveux sous l'action de la torture, furent con-damnés à mort et brûlés. A cette première exécution, le prieur Alfonso de Ojeda prononça un sermon plein d'onction. Puis vint le tour des conjurés, et, à leur tête, le riche Souson. Il y eut ensuite, chaque jour, tant de victimes que la ville de Séville fut obligée de mettre à la disposition du tribunal une de ses places pour y entretenir un bûcher en permanence. Cette place reçut le nom de *Quemadero* (fournaise). Ornée de quatre monstrueuses statues de prophètes, elle s'est conservée jusqu'à nos jours, à la honte de l'Espagne et de la chrétienté. Que d'innocentes victimes y furent livrées aux flammes pendant trois siècles !

Avec des paroles mielleuses, qui, sous leur apparente douceur, cachaient la plus méchante hypocrisie, Miguel Morillo et ses collègues engagèrent les Marranes coupables d'avoir **judaisé** à se présenter spontanément devant le tribunal, dans un délai donné, et à faire sincèrement pénitence de leur faute ; ils auraient alors l'absolution et conserveraient leurs biens. C'était là **l'édit de grâce**. Mais à ceux qui laisseraient passer ce délai sans se dénoncer eux-mêmes, ou qui seraient dénoncés par d'autres comme relaps, on appliquerait dans toute sa rigueur le châtement réservé aux hérétiques par le droit canon. Bien des Marranes, naïvement confiants dans les promesses des inquisiteurs, allèrent tout contrits leur avouer qu'ils étaient restés secrètement attachés à leur ancienne religion. Mais avant de leur accorder leur pardon, le tribunal exigea que chacun d'eux signalât par leur nom, leur état, leur demeure et d'autres renseignements, les relaps dont il avait connaissance, et qu'il fit ses déclarations sous la foi du serment. C'était les contraindre, au nom de la religion, à se faire délateurs et traîtres ; l'ami devait dénoncer son ami, le frère son frère, le fils son père. Avec

de tels procédés, le tribunal était sûr de pouvoir toujours dresser des listes d'hérétiques et alimenter les bûchers.

Après les Marranes, tous les chrétiens espagnols, sans exception, furent invités par les inquisiteurs, sous peine d'excommunication, à leur désigner les hérétiques **judaisants** qu'ils connaîtraient. Le tribunal faisait ainsi appel aux plus mauvaises passions pour trouver des collaborateurs zélés. La méchanceté, la haine, les vengeances particulières pouvaient facilement se satisfaire grâce à ce système de délations ; les gens cupides dénonçaient pour acquérir des richesses, et les dévots fanatiques pour acquérir leur salut. Pour faciliter ces dénonciations, l'Inquisition énuméra les faits qui constituaient le crime d'hérésie ou d'apostasie. Un Juif converti devenait relaps s'il se permettait de célébrer le sabbat ou un autre jour de fête juive, de circoncire ses enfants, d'observer les lois alimentaires, de couvrir sa table d'un tapis le sabbat, de mettre en ce jour une chemise blanche ou des vêtements plus beaux que d'habitude, ou de s'y abstenir d'allumer du feu. Il était également taxé d'apostasie si on le voyait sortir déchaussé ou demander pardon à un ami le jour de l'Expiation, ou bénir ses enfants en leur imposant les mains sur la tête sans faire le signe de la croix, ou prononcer une formule de bénédiction (*Baraha, Berakha*) sur une coupe de vin et en faire boire aux convives. On devenait surtout suspect en s'abstenant de suivre les usages chrétiens, comme de terminer un psaume sans ajouter : *Gloire au Père, au Fils, etc.*, ou de manger de la viande pendant le carême. Les pratiques les plus innocentes, du moment qu'elles étaient également prescrites par le culte juif, pouvaient être déclarées criminelles. Quelqu'un envoyait-il à un Juif ou recevait-il de lui des cadeaux pendant la fête des Cabanes, ou un mourant se tournait-il du côté du mur au moment d'expirer, ils étaient accusés de judaïser. On voit donc que pour des personnes peu scrupuleuses, il n'était pas difficile d'inculper des Marranes, et le tribunal trouvait toujours quelque prétexte pour condamner pour hérésie les nouveaux chrétiens les plus fermement attachés au christianisme, s'il voulait détruire leur influence ou s'emparer de leurs richesses. Aussi les prisons de l'Inquisition se remplirent-elles rapidement, car dès les premiers jours il y eut quinze mille arrestations.

Au premier **acte de foi** ou autodafé, les prêtres miséricordieux du Christ inaugurèrent le bûcher par une procession solennelle, qu'ils eurent l'occasion de renouveler des milliers de fois pendant trois siècles. Voici comment on procédait : revêtus d'une robe de bure (*san benito*), sur laquelle était peinte une croix rouge, les condamnés s'avançaient vers le lieu d'exécution, accompagnés d'ecclésiastiques couverts de leurs somptueux ornements, de nobles habillés de noir et portant des bannières, et au milieu des chants d'une foule considérable. Quand ils étaient arrivés près du bûcher, les inquisiteurs leur donnaient lecture de l'arrêt. Joignant l'hypocrisie à la cruauté, le tribunal, pour l'exécution de la sentence, remettait le coupable au juge royal, sous prétexte que l'Église *ne veut pas la mort du pécheur*.

Sur le lieu du supplice, les hérétiques étaient immédiatement livrés aux flammes, ou, s'ils montraient quelque repentir, étranglés au préalable. Le 26 mars, dix-sept victimes furent brûlées sur le Quemadero. Depuis ce jour jusqu'en novembre, on fit monter sur le bûcher, dans le seul district de Séville, près de trois cents personnes. Les morts mêmes n'étaient pas à l'abri de la fureur du Saint-Office. Si des Marranes décédés étaient con-vaincus d'avoir judaïsé, leurs ossements étaient déterrés et brûlés, et leurs biens enlevés à leurs héritiers et confisqués. C'était le roi qui s'en emparait.

Après avoir été seulement dirigée contre les Marranes, la persécution ne tarda pas à atteindre également les Juifs. On pré-tendait que c'étaient les Juifs qui, par leur influence, empêchaient les nouveaux chrétiens de professer sincèrement le catholicisme. Aussi le général de l'ordre des Hiéronymites, Alfonso de Oropesa, qui était pourtant loin d'approuver la cruauté des inquisiteurs, affirmait-il par la parole et la plume que les Juifs encourageaient les Marranes à s'obstiner dans leurs hérésies et essayaient même d'attirer d'anciens chrétiens au judaïsme. De différents côtés on exprima alors l'avis d'isoler complètement les Marranes des Juifs. Se conformant à ce désir, le couple royal ordonna que dans l'Andalousie, et particulièrement dans les diocèses de Séville et de Cordoue, où les nouveaux chrétiens se trouvaient en grand nombre, les Juifs fussent expulsés.

A la suite de cet ordre, plusieurs milliers de Juifs, dont les aïeux habitaient peut-être déjà cette région avant l'arrivée des Visigoths et leur conversion au christianisme, en furent implacablement chassés (1482). Plus de quatre mille maisons ayant appartenu à des Juifs restèrent en partie inhabitées. [lors de l'Andalousie même, dans les villes où ils pouvaient s'établir, on leur appliquait avec la dernière rigueur les lois qui leur interdisaient tout commerce avec les chrétiens et les obligeaient à porter des signes distinctifs. Exception n'était faite que pour les médecins juifs, que la population espagnole continuait d'appeler auprès des malades en dépit de toutes les prohibitions. Le temps n'était plus où des Juifs influents pouvaient faire intervenir la cour en faveur de leurs coreligionnaires et adoucir l'effet des lois restrictives.

Pourtant, à cette époque, il y avait à la cour un Juif, Don Abraham Senior, très considéré pour son esprit prudent et fertile en ressources et pour ses richesses, à qui la reine Isabelle, en reconnaissance de ses services, avait accordé une pension viagère. Don Abraham avait, en effet, aidé les souverains catholiques à chasser l'islamisme des territoires qu'il possédait encore dans l'Espagne méridionale en leur procurant les ressources nécessaires à l'entretien de l'armée. Pour récompenser son habileté et son dévouement, et sans tenir compte des défenses du droit canon et de leurs propres ordonnances, Ferdinand et Isabelle le chargèrent d'administrer les finances de l'État et le nommèrent, comme successeur de Jacob Nunès, grand-rabbin des communautés espagnoles. En mainte circonstance, Don Abraham avait montré avec quelle ardeur il s'intéressait au sort de ses coreligionnaires. Mais il ne réussit pas à triompher des sentiments d'intolérance qui animaient la cour, sous l'inspiration de Ferdinand et d'Isabelle.

Les Marranes réfugiés à Rome se plaignirent alors auprès de Sixte IV des procédés arbitraires et horriblement cruels du tribunal d'inquisition. Le pape exprima son mécontentement au couple royal et blâma en termes très sévères la conduite des inquisiteurs. Après avoir déclaré qu'il avait agi sans réflexion en autorisant l'institution d'un tribunal d'inquisition, il ajouta qu'on lui avait rapporté que ce tribunal ne se conformait pas aux règles judiciaires, faisait incarcérer des innocents, appliquait la torture avec une impitoyable férocité, condamnait de bons chrétiens comme hérétiques et s'emparait des biens de leurs héritiers. Par condescendance pour les souverains, faisait-il remarquer, il ne révoquait pas encore les inquisiteurs Morillo et San Martino, mais il était bien résolu, dans le cas où de nouvelles plaintes lui seraient adressées, à les priver de leurs fonctions et à confier le pouvoir inquisitorial aux évêques, comme l'exigeait, du reste, la justice. Sixte IV repoussa également la requête de Ferdinand, qui lui demandait d'autoriser la création de tribunaux d'inquisition dans les autres districts de l'Espagne.

Mais comme le roi connaissait les besoins d'argent du pape, il sut en profiter pour obtenir de lui la permission d'introduire l'Inquisition dans les provinces aragonaises et de nommer comme juge suprême le dominicain Thomas de Torquemada, à qui son fanatisme impitoyable a valu une triste célébrité. Sixte IV, qui était alors particulièrement intéressé à entretenir des relations amicales avec la cour d'Espagne, accorda encore au souverain une autre concession importante. Il arrivait souvent que des Marranes, condamnés comme hérétiques en Espagne, réussissaient à se réfugier à Rome, où la cour pontificale leur accordait l'absolution contre une somme d'argent, en se contentant de leur imposer secrètement une légère pénitence. De cette façon, Ferdinand et Isabelle voyaient échouer les efforts qu'ils faisaient pour exterminer les Marranes, purifier la foi chrétienne et s'approprier la fortune des coupables. Ils demandèrent donc au pape de nommer en Espagne même un juge d'appel pour les procès d'hérésie, afin que les arrêts prononcés par les tribunaux d'inquisition ne pussent plus être mis en discussion en dehors du pays et battus en brèche par toute sorte d'influences. Sixte IV obtempéra à leur désir.

Depuis trois ans que l'Inquisition fonctionnait, plusieurs milliers de Marranes avaient disparu de l'Espagne, brûlés sur les bûchers, oubliés dans les prisons ou échappés du pays. Mais la persécution ne prit un caractère de sauvage férocité qu'à partir du moment où l'Inquisition eut à sa tête un prêtre dont le cœur était fermé à toute compassion et dont chaque parole était un ordre de mort. Il se rencontre parfois des hommes qui vont jusqu'aux conséquences extrêmes d'un principe, bon ou mauvais, et deviennent en quelque sorte la personnification même de ce principe. Torquemada, lui, personnifie l'Inquisition avec son infernale méchanceté, sa sévérité inexorable et sa cruauté sanguinaire. Jusqu'alors, l'action de l'Inquisition avait été limitée à l'Espagne méridionale, aux districts de Séville et de Cadix, à l'Andalousie proprement chrétienne, mais elle n'avait pas pu s'étendre dans les autres provinces de l'Espagne à cause de l'opposition des cortès. Par suite de la cupidité de Ferdinand, qui recevait en partage le patrimoine des victimes, et de la piété fanatique d'Isabelle, cette situation changea. Les souverains nommèrent un inquisiteur général chargé d'instituer des tribunaux partout où il le jugerait nécessaire, de les diriger et de les surveiller, de façon qu'aucun Marrane suspect ne pût se soustraire à son sort et que la population terrorisée renoncât à toute résistance. Ce poste échut à Torquemada. Immédiatement après sa nomination, Torquemada établit trois nouveaux tribunaux dans les villes de Cordoue, Jaén et Villareal, et un autre, un peu plus tard, à Tolède. Dans tous les tribunaux il plaça des dominicains zélés et fanatiques, complètement soumis à sa volonté, et prêts à accomplir, sur son ordre, les plus horribles forfaits avec une parfaite sérénité. C'est surtout sur les bâtiments de l'Inquisition, élevés par Torquemada dans presque toutes les grandes villes de l'Espagne, qu'on aurait pu graver cette inscription placée par Dante à l'entrée de son Enfer : *Vous qui pénétrez ici, laissez dehors toute espérance*. L'Espagne tout entière se remplit d'une affreuse odeur de prisonniers pourrissant au fond des cachots, de cadavres déterrés et de corps carbonisés ; d'un bout du pays à l'autre retentirent les cris d'angoisse des martyrs. Bien des chrétiens, émus d'une profonde pitié, auraient voulu faire cesser ces atrocités, mais les souverains couvraient les bourreaux de leur protection.

Pour affermir le pouvoir de l'Inquisition dans le royaume d'Aragon et avoir le droit de s'approprier, là aussi, les biens des victimes, Ferdinand ne craignit pas d'abolir les privilèges garantis au pays par lettres patentes depuis un temps immémorial, et en vertu desquels il était défendu de confisquer la fortune d'un

Aragonais pour quelque crime que ce fût. Torquemada plaça alors le diocèse de Saragosse sous la surveillance de deux inquisiteurs, aussi fanatiques que lui, le chanoine Pedro Arbues de Epila et le moine dominicain Gaspard Jouglar. Il rédigea également une sorte de code pour servir de règle aux juges dans les procès d'hérésie et leur permettre de serrer assez le filet tendu à travers toute l'Espagne pour que nul suspect ne pût en échapper.

Un *délai de grâce* d'un mois était accordé à ceux qui se dénonceraient spontanément comme *judaisants*, mais ils devaient mettre leurs aveux par écrit, répondre en toute franchise aux questions qui leur seraient adressées et désigner les noms de leurs complices et même de ceux qui leur paraîtraient simplement suspects. Les coupables qui ne se feraient connaître qu'après le *délai de grâce* perdraient leurs biens. On leur donnerait l'absolution, mais ils resteraient flétris, ne pourraient jamais occuper un emploi public, ni eux ni leurs descendants, ni porter des vêtements de quelque prix.

Dans sa fureur de persécution, l'Inquisition s'attaquait même à des dignitaires ecclésiastiques. Ainsi, elle cita devant son tribunal un chanoine, Pedro Fernandez de Alcantete, né et élevé dans la religion catholique, qui remplissait les fonctions de trésorier à la cathédrale de Cordoue. Le crime commis par ce chanoine méritait un châtement exemplaire. D'après l'accusation, il aurait, en effet, porté en secret un nom juif, observé les fêtes juives et mangé du pain azyme pendant Pâque. On lui reprochait aussi d'avoir encouragé des Marranes à rester fidèles au judaïsme. Vraies ou non, ces accusations valurent au chanoine d'être condamné à mort par le tribunal de Cordoue. Il fut brûlé.

Au mois de mai 1485 s'ouvrit le tribunal d'inquisition de Tolède. A la séance d'inauguration, un licencié exalta, dans un sermon, la pieuse entreprise de l'Inquisition, puis on lut la bulle de Sixte IV donnant aux inquisiteurs droit de vie et de mort sur les Espagnols, et on annonça que l'Église punirait de l'excommunication majeure tous ceux qui, en parole ou en acte, manqueraient de respect à l'Inquisition. Ensuite, tous les fonctionnaires royaux promirent par serment sur concours absolu aux pieux tribunaux, puis, pour clore la cérémonie, on adressa un appel à tous les Marranes pour les engager à venir divulguer eux-mêmes leur retour au judaïsme et à faire pénitence de leur péché. On leur accorda un délai de quarante jours pour se dénoncer. Quinze jours se passèrent sans qu'un seul Marrane se présentât.

Tout à coup, le bruit se répandit que les Marranes avaient formé un complot pour tomber sur les inquisiteurs, pendant une procession, et les tuer avec leur suite, composée de nobles et de chevaliers. On ajouta même plus tard que les conjurés étaient résolus à exterminer toute la population chrétienne de Tolède. Il y a là une exagération évidente. Cette conspiration n'était dirigée par aucune personnalité de marque, tous les Marranes influents de Tolède ayant été tués ou réduits à s'enfuir vingt ans auparavant; elle ne pouvait donc pas être bien dangereuse. Un des chefs du complot était un jeune savant, de la Torre, et ses complices étaient des ouvriers. Quand le gouverneur de la ville, Gomez Manrique, en eut connaissance, il fit arrêter et pendre quatre ou cinq des plus coupables. Bien des conjurés parvinrent probablement à s'enfuir. Si le gouverneur avait agi avec rigueur envers tous les Marranes suspects, il eût certainement dépeuplé la ville ; il se contenta de leur imposer une taxe pour contribuer aux frais de la campagne entreprise contre le royaume maure de Grenade.

Leur complot découvert, les Marranes de Tolède furent contraints de se soumettre, c'est-à-dire de se reconnaître coupables d'avoir plus ou moins **judaisé**, et de demander l'absolution. Pour se rendre compte si leurs aveux et leur repentir étaient sincères, les inquisiteurs exigèrent de chacun d'eux, sous peine d'excommunication, qu'il désignât dans un délai donné les Marranes judaïsants qu'il connaîtrait. Ils convoquèrent également les rabbins du district de Tolède et leur tirent jurer devant la Tura que, dans les synagogues, ils engageraient tous les Juifs, sous menace d'anathème, à dénoncer les nouveaux chrétiens pratiquant les rites juifs. Les Marranes qui ne se dénonçaient pas eux-mêmes dans le délai prescrit ou donnaient de fausses indications étaient jetés dans des cachots, où ils restaient jusqu'à ce que le tribunal les appelât à comparaître devant lui.

Les premières victimes de l'Inquisition, à Tolède, furent trois hommes et trois femmes qu'un malheureux hasard avait fait tomber en son pouvoir. Craignant d'être arrêtés par le tribunal et condamnés à être livrés aux flammes, Sancho de Ciudad, sa femme Marie Diaz, son fils et sa bru, ainsi que Gonzalez de Téba et sa femme, tous Marranes de Villareal qui avaient pratiqué secrètement le judaïsme, s'étaient enfuis à Valence et s'y étaient embarqués pour émigrer. Poussés par une tempête dans un port espagnol, ils furent pris, conduits à Tolède et brûlés.

Cette exécution fut suivie, à Tolède, de beaucoup d'autres. Parmi les nouveaux chrétiens enfermés dans des cachots, à la suite de dénonciations, et soumis à la torture, la plupart se sentaient tellement las de vivre qu'ils déposaient contre eux-mêmes, contre leurs amis et même leurs voisins. Un procès en amenait donc un autre, qui, à son tour, en engendrait de nouveaux, et ainsi les arrestations se multipliaient et les victimes montaient de plus en plus nombreuses sur les bûchers.

Pourtant, dans les royaumes d'Aragon et de Valence, l'Inquisition rencontra au début une sérieuse résistance. Dans l'Aragon surtout, la population, qui tenait à ses privilèges, ne pouvait admettre que les inquisiteurs fussent les maîtres absolus de toutes les vies et de toutes les fortunes. Naturellement, les Marranes haut placés usaient de leur influence pour entretenir le mécontentement des Aragonais. Aussi, quand l'Inquisition fut introduite dans le pays (1485), des émeutes se produisirent ; on les étouffa dans le sang.

Nullement découragés par ce premier échec, les Marranes, appuyés par de hauts fonctionnaires chrétiens, essayèrent d'un autre moyen pour paralyser l'action de l'Inquisition. Dès que celle-ci eut fait exécuter ses premières victimes à Saragosse, ils poussèrent les cortès à protester énergiquement auprès du pape et du roi contre l'institution des tribunaux d'inquisition. A Rome, le succès était presque sûr, car, en y mettant le prix, on pouvait obtenir l'intervention favorable de la cour pontificale. Mais il paraissait plus difficile de convaincre le roi Ferdinand. Et de fait, celui-ci refusa énergiquement de supprimer ces tribunaux. On se décida alors à ourdir une conspiration pour faire disparaître Arbues, grand inquisiteur dans le royaume d'Aragon et digne collègue de Torquemada. Par le meurtre d'Arbues on espérait effrayer l'Inquisition.

A la tête du complot se trouvaient Juan Pedro Sanchez, très considéré, avec ses frères, à la cour royale, un jurisconsulte du nom de Jaime de Montesa, et deux Marranes, Sancho de Paternoy et Louis de Sant-Angel. D'autres hommes influents s'associèrent aux efforts des conjurés, même des fonctionnaires qui avaient prêté serment d'accorder leur concours à l'Inquisition, notamment Francisco de Santa-Fé, fils de l'apostat Lorqui. Un noble, Blasco de Alagan,

recueillit les fonds nécessaires à l'entreprise, et Juan de Abadia fut chargé de trouver des hommes disposés à tuer Arbues. Les conspirateurs étaient également soutenus par des personnes notables, d'origine juive, des villes de Saragosse, Tarragone, Calatayud, Huesca et Barbastro.

Un jour qu'avant l'aube (15 sept. 1485) Arbues, une lanterne à la main, se rendait à l'église pour entendre la messe du matin, les conjurés se glissèrent derrière lui et, quand il fut agenouillé, le blessèrent grièvement. On le porta hors de l'église, couvert de sang, et deux jours après il mourut. La nouvelle de cet attentat produisit une profonde émotion à Saragosse. *Au feu les chrétiens judaisants qui ont assassiné le grand inquisiteur*, criait-on de toutes parts. Tous les Marranes auraient été massacrés sans l'intervention de l'archevêque Alfonso de Aragon, qui parcourut la ville à cheval et conseilla le calme à la population, en lui promettant que les coupables seraient sévèrement châtiés.

Cette conspiration manquée eut pour effet de consolider l'Inquisition en Aragon. Pour Ferdinand et Isabelle, le grand inquisiteur Arbues devint presque un dieu, et plus que jamais ils laissèrent persécuter hérétiques et Marranes. Les dominicains aussi surent exploiter au profit de leur pouvoir le meurtre d'Arbues, qui était venu à propos pour entourer le tribunal d'inquisition de l'auréole du martyr. Tous leurs efforts tendaient maintenant à faire de Pedro Arbues un saint.

Le meurtre d'Arbues fut cruellement vengé. Grâce aux aveux publics faits par un des conspirateurs, Vidal de Uranso, les inquisiteurs connurent les noms de tous ceux qui avaient pris part au complot, et ils les persécutèrent avec un double acharnement, comme hérétiques et comme ennemis du Saint-Office. Une fois arrêtés, les principaux coupables furent traînés à travers les rues de Saragosse, eurent les mains coupées et furent pendus. Plus de trois cents Marranes furent condamnés à être brûlés, et, parmi eux, près de trente hommes et femmes des meilleures familles de la ville. Francisco de Santa-Fé, fils du renégat Jérôme de Santa-Fé, mourut également sur le bûcher.

Le fait suivant montre avec quelle cruauté inexorable et raffinée l'Inquisition poursuivait son oeuvre de vengeance. Gaspar de Santa-Cruz, un des conjurés, avait réussi à s'enfuir à Toulouse et y était mort. Après l'avoir brûlé en effigie, les inquisiteurs emprisonnèrent son fils, à qui ils reprochaient d'avoir aidé son père à s'échapper, puis le condamnèrent à se rendre à Toulouse et à faire déterrer et brûler le cadavre de son père par les dominicains de cette ville. Le fils fut assez faible pour exécuter en tout point leurs ordres.

Dans l'Espagne septentrionale aussi, à Lérida, à Barcelone et dans d'autres localités, la population s'opposa vivement à l'introduction de l'Inquisition. Mais la volonté obstinée du roi Ferdinand et le fanatisme implacable de Torquemada eurent raison de toutes les résistances. Dans l'année qui suivit la mort d'Arbues, les inquisiteurs firent leurs débuts à Barcelone et dans l'île de Majorque en livrant deux cents Marranes aux flammes. *La fumée des bûchers*, dit un contemporain juif (Isaac Arama), *monte vers le ciel dans toutes les régions de l'Espagne et jusque dans ses îles. Un tiers des Marranes a été brûlé, un autre tiers est en fuite, errant partout et cherchant à se cacher, et le reste vit dans des trances continuelles, tremblant sans cesse d'être arrêté par l'Inquisition*. Sous l'impulsion puissante des onze tribunaux qui fonctionnaient en Espagne, le nombre des victimes s'accroissait d'année en année, et bientôt ce beau pays ne fut plus qu'un immense brasier, dont les flammes ne tardèrent pas à consumer même de bons et sincères chrétiens. Pendant les treize années où Torquemada régna en maître absolu, plus de deux mille Marranes montèrent sur le bûcher. On estime à

dix-sept mille le nombre de ceux qui furent bannis après avoir fait acte de contrition.

## **Chapitre XVI — Expulsion des Juifs d'Espagne et du Portugal — (1485-1497)**

Après s'être attaquée aux Marranes, l'Inquisition devait forcément étendre ses persécutions jusqu'aux Juifs. Ceux-ci vivaient, en effet, en rapports trop étroits avec les Marranes pour ne pas être atteints également par les coups qui frappaient leurs anciens coreligionnaires. Leur sympathie était profonde pour ces convertis qui n'étaient chrétiens que de nom, et ils s'efforçaient d'entretenir dans leur cœur l'amour du judaïsme. Même les Marranes nés dans le christianisme étaient instruits dans les rites de leurs pères par les Juifs, qui les convoquaient secrètement aux offices divins, leur remettaient des livres religieux, leur indiquaient les dates des fêtes et des jeûnes, pratiquaient la circoncision sur leurs enfants, leur fournissaient du pain azyme pour Pâque et, pendant toute l'année, de la viande préparée selon la loi juive.

Pour triompher de l'aversion obstinée des Marranes pour le christianisme, Ferdinand et Isabelle prirent le parti de leur inter-dire rigoureusement tout commerce avec les Juifs, d'abord à Séville, et ensuite dans toute l'Andalousie, où les nouveaux chrétiens se trouvaient en très grand nombre. Mais cette défense n'eut aucun résultat. Au contraire, Juifs et Marranes se sentirent stimulés, par la certitude même du danger qu'ils couraient, à resserrer encore les liens qui les unissaient ; leurs relations étaient seulement devenues plus secrètes et entourées de plus de pré-cautions. Pourtant Torquemada ne recula devant aucun moyen pour rompre ces liens si étroits. Ainsi, il ne craignit pas d'exiger des rabbins de l'aider à tenir éloignés du judaïsme les Marranes qui tenaient absolument à pratiquer cette religion, et de les livrer par leurs délations aux prêtres catholiques, c'est-à-dire au bûcher. Il est bien improbable que les rabbins aient prêté leur concours au grand inquisiteur dans cette circonstance. Une fois que l'Inquisition fut bien convaincue que non seulement les Juifs ne dénonceraient pas les Marranes, mais continueraient à entretenir secrètement des relations avec eux, elle sollicita des rois catholiques l'expulsion de tous les Juifs d'Espagne.

Bien des symptômes faisaient prévoir depuis quelque temps cette expulsion aux Juifs de Castille et d'Aragon. Mais ils éprouvaient pour l'Espagne un amour trop profond pour se décider à s'en séparer sans y être absolument contraints. Du reste, ils ne croyaient pas que la catastrophe fût si proche, car, à plusieurs reprises, Ferdinand et Isabelle les avaient protégés contre des émeutes. Ils pensaient aussi que jamais les chrétiens ne pourraient se passer de leurs services, et enfin ils avaient une confiance sans bornes dans l'influence des favoris juifs sur la cour. Outre Abraham Senior, qui avait aidé efficacement au mariage de Ferdinand et d'Isabelle et jouissait auprès d'eux d'une grande considération, une autre personnalité juive occupait, précisément à cette époque, une haute situation à la cour de Castille : c'était le célèbre *Don Isaac Abrabanel*.

Avec Isaac Abrabanel (né à Lisbonne en 1437 et mort à Venise en 1509) se clôt en Espagne la série des hommes d'État juifs qui usèrent de leur crédit pour le bien de leurs coreligionnaires. Cette série avait commencé avec Hasdaï ibn Schaprouit. Don Isaac Abrabanel, qui prétendait descendre de la famille royale de David, se

distinguaient par la noblesse de ses sentiments, la précocité et la clarté de son intelligence, mais son esprit n'avait ni profondeur, ni ampleur. Sachant juger avec une grande justesse et infini-ment de bon sens les événements présents, il n'était pas assez perspicace pour se rendre suffisamment compte de certaines éventualités. Dès sa jeunesse, Abrabanel étudia avec passion le judaïsme, son passé brillant, sa conception de la divinité, et, arrivé à peine à l'âge d'homme, il écrivit un ouvrage pour mettre en lumière la protection spéciale accordée par Dieu à Israël. Mais ses notions philosophiques, il les devait plus à ses lectures qu'à ses méditations.

Ce qu'il possédait surtout à un degré éminent, c'était la connaissance et l'expérience des affaires; il était financier habile et politique avisé. Alphonse V, roi de Portugal, qui savait apprécier son grand mérite, l'appela auprès de lui pour lui confier la direction des finances et lui demander conseil dans les circonstances graves. Par son caractère élevé, sa piété sincère, sa modestie et son désintéressement, Abrabanel conquiert l'estime et la sympathie des plus grands seigneurs du royaume. Il entretenait des relations amicales avec le puissant et gracieux duc Fernando de Bragance, qui commandait à une agglomération de plus de cinquante villes, hameaux, forts et châteaux, et disposait de 10.000 fantassins et de 3.000 cavaliers, ainsi qu'avec ses frères, le marquis de 11outemar, connétable de Portugal, et le comte de Faro. Il était aussi très lié avec le savant João Sezira, pour qui la cour avait une grande considération, et qui aimait les Juifs.

Abrabanel décrit lui-même l'existence heureuse qu'il menait en Portugal. *Je vivais tranquille, dit-il, dans la maison que j'avais eue en héritage, dans la belle ville de Lisbonne, où Dieu me combla de ses bénédictions en me rendant riche et honoré. Je disposais de vastes bâtiments et avais arrangé des salles spacieuses. Ma maison était devenue le rendez-vous de sages et de savants. On m'aimait à la cour d'Alphonse, souverain puissant et juste, sous le règne duquel les Juifs étaient libres et heureux. Il m'honorait de son estime, faisait souvent appel à mes services, et, tant qu'il vécut, je fus un des familiers du palais.*

Ce furent les derniers beaux jours des Juifs du Portugal. On codifia bien, sous Alphonse V, pour les appliquer plus facilement, les diverses lois portugaises, qui comprenaient aussi des ordonnances hostiles aux Juifs, d'origine byzantine et wisigothe. Mais le roi, encore mineur au moment où ce recueil fut achevé, n'avait pris aucune part à ce travail, et, de plus, il ne mit en vigueur aucun de ces édits restrictifs. Sous son règne, les Juifs ne portaient aucun signe distinctif en Portugal. Comme les chrétiens, ils sortaient en pourpoint de soie, la dague dorée au côté, montés sur des chevaux ou des mulets magnifiquement harnachés. La plupart des fermiers d'impôts étaient Juifs. Même des dignitaires de l'Église, à en croire les plaintes formulées à ce sujet par les cortès de Lisbonne, chargeaient des Juifs de recueillir les taxes ecclésiastiques. L'organisation autonome des communautés juives, sous la direction d'un grand-rabbin et de sept rabbins provinciaux, fut maintenue par Alphonse V et décrite dans le recueil des lois. On inscrivit également dans ce code que les Juifs ne seraient plus obligés d'écrire leurs documents spéciaux exclusivement en portugais, comme ils devaient le faire jusqu'alors, mais pourraient aussi les rédiger en hébreu.

A la cour d'Alphonse V, il y eut encore, à côté d'Abrabanel, deux autres favoris juifs, les frères ibn Yahya Negro, fils d'un certain Don David. On rapporte qu'avant de mourir, ce Don David aurait recommandé à ses enfants de

transformer la succession qu'il leur laissait en valeurs mobilières, parce que les Juifs du Portugal étaient menacés d'une expulsion prochaine.

A ce moment, un tel événement paraissait encore lointain. Comblé d'honneurs par Alphonse V, Isaac Abrabanel, Selon les termes de son fils Juda Léon, *servait à ses coreligionnaires de bouclier et de rempart, protégeant les faibles contre les violences de leurs adversaires, réparant les brèches et détournant la fureur des féroces lions*. Plein de pitié pour toutes les souffrances, il se montrait surtout compatissant pour ses malheureux coreligionnaires. Quand, après la prise de la ville africaine d'Arzilla, les soldats d'Alphonse V amenèrent en Espagne, parmi leurs nombreux captifs maures, deux cent cinquante Juifs qui furent vendus et dispersés à travers le pays, Abrabanel organisa à Lis-bonne un comité de douze membres pour recueillir l'argent nécessaire au rachat de ces prisonniers. Accompagné d'un de ses collègues, il parcourut alors tout le Portugal pour faire affranchir, parfois contre des sommes élevées, tous les esclaves juifs. Une fois libres, ces Juifs et ces Juives de tout âge furent habillés, logés et entretenus jusqu'à ce qu'ils connussent la langue du pays et fussent en état de gagner leur vie.

Dans une autre circonstance encore, Abrabanel montra combien il s'intéressait au sort de ses coreligionnaires. Parmi les délégués envoyés par Alphonse V auprès de Sixte IV pour le féliciter de son élévation au trône pontificat et l'informer de la victoire que le souverain portugais venait de remporter sur les Maures d'Afrique, se trouvait le médecin João Sezira, ami intime d'Abrabanel. Celui-ci fit promettre à Sezira de parler au pape en faveur des Juifs. En même temps il recommanda à son ami italien Yehiel, de Pise, de faire un accueil cordial à João Sezira ainsi qu'à Lopo de Almeida, chef de l'ambassade, et de leur dire que les Juifs italiens étaient reconnaissants à Alphonse V de sa bienveillance pour leurs coreligionnaires du Portugal. Il pensait que de telles paroles flatteraient Alphonse et ses ministres et les engageraient à persister dans leurs sentiments d'équité envers les Juifs portugais.

Abrabanel vivait ainsi heureux avec sa pieuse et vertueuse compagne et ses trois fils bien-aimés, Juda Léon, Isaac et Samuel, quand survinrent des événements politiques qui détruisirent complètement ce bonheur. Alphonse V, son protecteur, mourut et eut pour successeur son fils João II (1481-1495). Celui-ci, plus énergique que son père, était dur et dissimulé. Séduit par la politique de son contemporain Louis XI, roi de France, il essaya, lui aussi, de créer une monarchie absolue en abattant les grands du Portugal. Il commença par le duc Fernando de Bragance, qui, issu de sans royal, était peut-être aussi puissant et certainement plus aimé que le roi.

Pendant qu'il accablait le duc de Bragance de protestations d'amitié, il faisait dresser en secret un réquisitoire où il l'accusait d'avoir conspiré contre lui avec le couple royal d'Espagne, accusation dont aujourd'hui encore on n'a pas pu prouver la réalité. Le duc de Bragance fut emprisonné, jugé comme traître et exécuté (juin 1483), et ses possessions furent ajoutées au domaine royal. Ses frères prirent la fuite. En sa qualité d'ami du duc de Bragance et de ses frères, Isaac Abrabanel fut également impliqué dans l'accusation de trahison, et un jour le roi João lui fit dire de venir se présenter devant lui. Sans rien soupçonner, Abrabanel se rendait à la cour quand un ami inconnu l'accosta, l'informa du danger qu'il courait et lui conseilla de s'enfuir.

Abrabanel suivit ce conseil et, quoique poursuivi par de nombreux cavaliers, arriva sain et sauf en Espagne. De là il écrivit au roi João II en termes très

respectueux, mais très fermes, pour protester de son innocence et repousser en même temps les accusations dirigées contre le duc de Bragance. Mais le souverain portugais ne tint nul compte des protestations d'Abrabanel et fit confisquer ses biens ainsi que ceux de son fils Juda Léon, quoique ce dernier, qui était médecin, possédât une fortune toute personnelle. Il permit pourtant à sa femme et à ses enfants d'aller le rejoindre en Castille.

Accueilli par ses coreligionnaires d'Espagne avec des démonstrations de respectueuse estime, Abrabanel eut bientôt réuni autour de lui un grand nombre de savants et de disciples. Il se lia surtout avec le rabbin Isaac Aboab et le fermier général des impôts, Abraham Senior, qui paraît même l'avoir associé à ses fonctions dès son arrivée en Espagne. Dans ce pays, il fut pris de scrupule d'avoir délaissé l'étude de la Loi pour les affaires politiques, et, à ses yeux, son malheur était un juste châtement que lui envoyait la Providence. Aussi s'empressa-t-il, sur les instances de ses nouveaux amis, de se consacrer à l'explication des prophètes historiques, que les commentateurs avaient négligés jus-qu'alors sous prétexte qu'ils étaient clairs et faciles à comprendre. Comme il s'en était déjà occupé auparavant, il acheva assez rapidement ce travail.

Personne mieux qu'Abrabanel n'était préparé pour expliquer ces parties historiques de la Bible. Outre qu'il était familiarisé avec la langue hébraïque, il avait l'expérience des affaires et savait l'art compliqué de la politique, connaissances qui sont nécessaires pour bien se rendre compte de la fondation, du développement et de la décadence du royaume d'Israël. Une autre supériorité qu'il avait, c'est qu'il était en état de pouvoir utiliser égale-ment les ouvrages des commentateurs chrétiens et qu'il sut en tirer la quintessence. Aussi réussit-il, dans ses commentaires, à éclairer plus d'un point obscur des prophètes historiques. Il sut, en général, donner à son travail un caractère scientifique, mettant de l'ordre dans ces récits et faisant précéder chaque livre d'une introduction lumineuse et d'un sommaire, comme il l'avait vu faire par des auteurs chrétiens. Ses commentaires seraient certainement devenus populaires ou auraient, du moins, mérité de l'être, s'il s'était montré moins prolix et s'il n'avait pas traité avant chaque chapitre une série de questions souvent inutiles. Il a également le tort de disserter à perte de vue sur des problèmes philosophiques, qu'il expose d'autant plus longuement qu'il les comprend moins.

Dans le domaine de la foi, Abrabanel marcha sur les traces des Nahmanide et des Hasdaï. Jugeant avec sévérité tous ceux qui s'étaient permis de parler librement du judaïsme et de ses dogmes. il déclare hérétiques les recherches d'Albalag et de Narboni et fait l'injure à ces savants de les placer sur le même rang que le peu scrupuleux apostat Alphonse de Valladolid. Il en veut aussi à Lévi ben Gerson, parce que celui-ci n'accepte pas tous les mi-racles sans examen. A l'exemple de Joseph Yaabéç et des obscurantistes de son temps, il est convaincu que c'est en punition des tendances rationalistes de certains penseurs juifs que ses coreligionnaires d'Espagne sont si durement frappés. Il oublie que les Juifs d'Allemagne, d'une piété presque outrée, et qui ignoraient les spéculations philosophiques, n'ont pas moins souffert que leurs coreligionnaires d'Espagne.

Abrabanel ne put s'adonner que pendant un temps très court à ses travaux littéraires, car bien vite l'écrivain dut de nouveau céder la place à l'homme d'État. Il allait commencer à mettre en lumière le rôle joué par les divers rois de Juda et d'Israël, quand Ferdinand et Isabelle lui confièrent l'administration des finances espagnoles. Pendant les huit ans qu'il occupa ces fonctions (mars 1484-

1492), il sut justifier la confiance royale, car pas une seule fois il ne s'attira un reproche. Il est vrai qu'il s'acquitta de sa lourde tâche avec prudence et habileté. Lui-même raconte que ses services lui rapportèrent richesses et honneurs, et qu'il était très estimé à la cour et auprès de la haute noblesse castillane.

Il fallait que le concours d'Abrabanel fût bien nécessaire à l'État pour que les souverains catholiques pussent le garder si longtemps comme trésorier sous les yeux du terrible Torquemada, en dépit des prohibitions canoniques et malgré la défense, fréquemment renouvelée par les cortès, de confier un emploi quelconque à un Juif. Comme à Lisbonne, il fit profiter ses coreligionnaires de sa haute situation, leur servant de **rempart** et les protégeant contre les violences des dominicains. Ce fut certainement à Abrabanel que les Juifs de Castille furent redevables d'avoir été préservés, à ce moment, du châtement que les inquisiteurs voulurent leur infliger pour l'appui qu'ils avaient prêté aux Marranes.

Mais bientôt un événement survint qui rendit inévitable pour les Juifs d'Espagne la catastrophe finale : ce fut la conquête de Grenade. Pendant dix ans, avec des interruptions plus ou moins longues, les Castillans avaient tenu la campagne contre les Maures de Grenade. Ce pays était habité par un assez grand nombre de Juifs, auxquels étaient venus se joindre beaucoup de Marranes quand l'Inquisition avait commencé d'allumer les bûchers en Espagne. Non pas que leur sort fût bien enviable dans le royaume de Grenade, car là aussi sévissait la haine des Juifs. Mais ils pouvaient, du moins, pratiquer librement leur religion et ne couraient pas continuellement le risque de se voir arrêter et condamner à mort. Un des derniers rois de Grenade eut pour médecin le Juif Isaac Hamon, qui fut influent à la cour et que le peuple estimait beaucoup, comme le prouve le fait suivant. Un jour qu'une querelle s'était élevée entre Maures dans les rues de Grenade, des assistants adjurèrent les combattants, au nom de Mahomet, de se séparer, mais sans succès. Par contre, ils furent écoutés quand ils les prièrent au nom d'Isaac Hamon. Irrités de ce que le nom du médecin juif eût produit plus d'effet sur la foule que celui de Mahomet, des musulmans fanatiques se ruèrent sur les Juifs de Grenade. Ceux-là seuls échappèrent au massacre qui purent se réfugier dans le château fort royal. Pour ne plus exciter la jalousie de la population musulmane, les médecins juifs de Grenade résolurent, après cet événement, de ne plus porter de vêtements de soie et de ne plus sortir à cheval.

Enfin, après une guerre longue et sanglante, le beau royaume de Grenade tomba au pouvoir des Espagnols. Par une convention secrète, signée le 25 novembre 1491, le dernier roi maure, l'insouciant Muley Abou Abdallah (Boabdil) s'engagea envers Ferdinand et Isabelle à leur livrer, dans un délai de deux mois, la ville et le district de Grenade. Abstraction faite de la perte de leur indépendance, les Maures n'eurent pas à subir des conditions, bien dures. Ils pouvaient continuer à pratiquer leur religion, à se faire juger par leurs tribunaux spéciaux et à conserver leurs us et coutumes, avaient le droit d'émigrer et n'étaient assujettis qu'aux impôts qu'ils avaient payés jusqu'alors aux princes maures. On garantissait toute sécurité aux relaps, c'est-à-dire aux Maures convertis (Modejares) qui, par crainte de l'Inquisition, s'étaient enfuis d'Espagne dans le royaume de Grenade et y étaient retournés à l'islamisme. Mêmes garanties pour les Juifs de la villa de Grenade, du quartier Albaicin, des faubourgs et des environs; l'Inquisition ne devait avoir aucun pouvoir sur eux. Les Marranes étaient libres d'émigrer pendant le premier mois qui suivrait la reddition de la ville; passé ce délai, ceux qui resteraient pour-raient être arrêtés par les inquisiteurs.

Le 2 janvier 1492, Ferdinand et Isabelle, entourés de leurs troupes, firent leur entrée solennelle dans la ville de Grenade, au son des cloches, et la puissance musulmane disparut ainsi à jamais de la péninsule ibérique. Après avoir jeté un triste regard d'adieu, *avec son dernier soupir*, sur son beau royaume, qu'il venait de perdre, Muley Abou Abdallah se retira dans le domaine qu'on lui avait abandonné dans les monts Alpuxarres. Mais, ne pouvant surmonter sa douleur, il partit pour l'Afrique.

Après un laps de temps d'environ huit siècles, l'Espagne tout entière était donc redevenue chrétienne, comme du temps des Visigoths. Ce triomphe du christianisme ne servit en rien l'humanité, mais fut, au contraire, le signal d'atrocités inouïes. Les Juifs furent les premières victimes de la victoire des Espagnols sur les Maures.

C'est que la lutte contre les musulmans de Grenade avait pris peu à peu le caractère d'une vraie guerre sainte, entreprise pour la propagation du christianisme. Aussi la défaite des Maures sur-excita-t-elle à un degré élevé le fanatisme des Espagnols, qui ne pouvaient pas comprendre qu'après avoir vaincu les mécréants musulmans, on permit aux Juifs, encore beaucoup plus coupables, de circuler librement en Espagne. Torquemada et ses acolytes s'empressèrent naturellement de profiter de ces dispositions, si propices à leurs desseins, pour multiplier leurs attaques contre les Juifs. Cette fois, leurs accusations furent accueillies avec plus de faveur. Du reste, l'énorme butin que les Espagnols avaient ramassé dans les riches cités du royaume conquis semblait rendre la présence des habiles capitalistes juifs moins indispensable à la prospérité de l'État.

Avant même d'avoir pris complètement possession de Grenade, Ferdinand et Isabelle songèrent déjà à expulser les Juifs d'Espagne. Ils envoyèrent une délégation au pape Innocent VIII pour lui faire connaître leur résolution et lui demander de les appuyer de son exemple en commençant par chasser les Juifs de ses États. Le pape se refusa à donner un tel exemple, et Meschoullam, de Rome, informé de la décision d'Innocent VIII, se hâta d'annoncer cette joyeuse nouvelle aux communautés d'Italie et de Naples. Mais les souverains d'Espagne persistèrent quand même dans leur détermination.

Ce fut par un édit daté du palais de l'Alhambra, du 31 mars 1492, que les **rois catholiques**, Ferdinand et Isabelle, ordonnèrent l'exil de tous les Juifs d'Espagne. Il fut prescrit à ces derniers, sous peine de mort, de quitter dans un délai de quatre mois les territoires de Castille, d'Aragon, de Sicile et de Sardaigne. On leur permettait d'emporter leur avoir, sauf les métaux précieux, le numéraire et certaines marchandises dont l'exportation. était prohibée. Dans les considérants de leur édit, Ferdinand et Isabelle ne reprochaient nullement aux Juifs d'avoir fait de l'usure, ou acquis leurs richesses par des moyens illicites, ou causé des dommages aux chrétiens; ils invoquaient seulement les efforts incessants des Juifs pour faire revenir les Marranes au judaïsme. Les souverains ajoutaient qu'ils auraient dû proscrire plus tôt les Juifs pour leurs menées insidieuses, mais qu'ils espéraient d'abord pouvoir les amener à résipiscence par la douceur, en n'expulsant que les Juifs d'Andalousie et en ne châtiant que les plus coupables d'entre eux. Ils ne s'étaient décidés à les bannir tous d'Espagne qu'après s'être convaincus que, malgré toutes les remontrances, ils continuaient à détourner les Marranes du christianisme et à les entretenir dans les **hérésies juives**. C'était donc pour couper le mal dans sa racine que, d'accord avec les dignitaires de l'Église, les grands et les savants, ils avaient décrété le

bannissement de tous les Juifs de leurs États. Le délai de quatre mois écoulé, on confisquerait les biens de tout chrétien qui protégerait ou accueillerait un Juif.

Elle avait donc enfin éclaté, cette effroyable catastrophe, que des esprits clairvoyants avaient prévue depuis longtemps ! Les Juifs d'Espagne étaient donc définitivement condamnés à fuir le pays auquel ils étaient attachés par toutes les fibres de leur cœur, où reposaient leurs aïeux depuis quinze siècles, et dont ils avaient tant contribué à rehausser la grandeur, à augmenter les richesses et à relever la civilisation ! Ils étaient tout étourdis du coup qui les frappait. Abrabanel espérait encore pouvoir détourner ce malheur de ses coreligionnaires. Il se rendit auprès de Ferdinand et d'Isabelle et leur offrit des sommes considérables pour obtenir la révocation de l'arrêt d'exil. Sa demande fut appuyée par des grands d'Espagne, ses amis.

Peut-être Ferdinand, qui avait plus à cœur les intérêts de son trésor que ceux de sa foi, aurait-il accepté la proposition d'Abrabanel. Mais, dès que Torquemada eut appris au palais la démarche du ministre juif, il accourut, à ce qu'on raconte, auprès des rois catholiques, un crucifix à la main, et leur adressa ces paroles véhémentes : *Judas Iscariote vendit le Christ pour trente pièces d'argent. Vos Majestés veulent le vendre pour trois cent mille ducats. Eh bien, le voici, vendez-le.* Impressionnée par ces paroles, peut-être aussi influencée par les conseils de prêtres fanatiques, Isabelle résolut de maintenir l'édit d'expulsion, et, comme elle avait beaucoup d'énergie et de ténacité, elle réussit à faire partager son opinion à son époux. Don Abraham Senior, grand favori de la reine, essaya, après Abrabanel, de s'entremettre auprès d'elle en faveur de ses coreligionnaires, mais en vain. Un membre du conseil royal d'Aragon, Juan de Lucena, dont la dignité équivalait à celle de ministre, insista sur la nécessité de faire exécuter l'arrêt d'exil.

A la fin d'avril (1492), on proclama dans tout le pays, à son de trompe, que les Juifs n'étaient plus autorisés à rester en Espagne que jusqu'à la fin du mois de juillet, pour liquider leurs affaires, et que ceux qui y prolongeraient leur séjour au delà de ce délai seraient passibles de la peine de mort. Malgré leur désespoir de quitter leur chère patrie et les tombes de leurs aïeux, pour aller au-devant d'un avenir incertain, dans des pays dont ils ne comprenaient pas la langue et dont les habitants se montreraient peut-être à leur égard plus malveillants encore que les Espagnols, les malheureux Juifs étaient bien obligés de s'habituer à la douloureuse pensée de leur prochain exil et de faire leurs préparatifs de départ.;

Ils s'aperçurent alors de plus en plus combien était terrible la calamité qui les atteignait. S'ils avaient pu partir avec leurs richesses, comme les Juifs anglais vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et les Juifs français un siècle plus tard, il leur eût été possible de triompher en partie des difficultés qui les attendaient à l'étranger. Mais obligés de transformer leur numéraire en lettres de change, puisqu'il leur était défendu de l'emporter, ils ne purent pas se procurer assez de traites en Espagne, où prédominaient la noblesse et le clergé, et qui, par conséquent, n'avait pas, comme l'Italie, des relations commerciales étendues. Le commerce avait été surtout entre les mains des Juifs et des Marranes, et ceux-ci craignaient, en obligeant leurs anciens coreligionnaires, de s'exposer à la colère de l'Inquisition.

Faute d'acheteurs, les biens-fonds des proscrits se vendaient à des prix dérisoires. A en croire le témoignage d'un contemporain, André Bernaldez, curé

de Los Palacios, une maison s'échangeait contre un âne, et un vignoble contre une pièce de drap ou de toile. Pour rendre encore plus difficile aux Juifs la vente de leurs immeubles, Torquemada interdit aux chrétiens tout commerce avec eux. De plus, le roi Ferdinand lit mettre sous séquestre, dans ses États, une partie des propriétés des expulsés pour couvrir leurs dettes et aussi pour donner satisfaction, le cas échéant, aux réclamations des couvents qui prétendraient avoir des droits sur ces biens. C'est ainsi que s'évanouirent en quelque sorte en fumée les richesses considérables des Juifs d'Espagne, qui auraient pu leur être si utiles dans leur détresse.

Quand il vit les Juifs réduits au désespoir, Torquemada ordonna aux dominicains de leur prêcher le christianisme en faisant miroiter devant eux la promesse qu'après leur conversion ils pourraient rester en Espagne. Mais, grâce aux exhortations des rabbins et à la fermeté de leurs propres convictions, les Juifs demeurèrent inébranlables dans leur foi, acceptant leurs souffrances comme une épreuve et se confiant tout entiers en ce Dieu qui, si fréquemment, avait secouru leurs ancêtres. *En face de nos ennemis et de ceux qui nous outragent, disaient-ils l'un à l'autre, supportons tout avec courage pour notre religion et la doctrine de nos aïeux. Sachons accepter notre sort avec une vaillante résignation, qu'on nous laisse la vie ou qu'on nous l'ôte, et ne profanons pas l'alliance de notre Dieu. Ne nous laissons pas effrayer, mais marchons sans cesse dans la voie tracée par l'Éternel.*

D'ailleurs, ils savaient bien que le baptême non plus ne les aurait pas protégés contre la fureur sanguinaire des inquisiteurs. Les plus tièdes d'entre les Juifs ne songeaient plus à embrasser le christianisme depuis qu'ils avaient vu pour quels motifs futiles les convertis étaient condamnés au bûcher. Ainsi, une année avant la promulgation de l'édit d'expulsion, dans la seule ville de Séville, trente-deux nouveaux chrétiens avaient été brûlés vivants et seize en effigie, et six cent vingt-cinq avaient été condamnés à une humiliante pénitence. Les Juifs avaient aussi remarqué avec quelle habileté Torquemada dressait ses pièges pour capturer ses victimes. De nombreux Marranes de Séville, de Cordoue et de Jaën s'étaient enfuis dans le royaume de Grenade et y étaient retournés au judaïsme. Après la prise de Grenade, Torquemada leur adressa un appel pressant pour les engager à revenir à l'Église, *toujours indulgente et toujours prête à recevoir dans son giron ceux qui s'adressaient à elle contrits et repentants*, et il leur promit qu'ils seraient traités avec douceur et qu'ils recevraient secrètement l'absolution. Se fiant aux paroles de Torquemada, plusieurs de ces Marranes se rendirent à Tolède, où on leur fit la grâce de les livrer aux flammes.

Aussi, malgré les incitations fallacieuses des dominicains, mal-gré la grandeur de la calamité qui les atteignait, les Juifs d'Espagne restèrent presque tous fidèles à leur religion. Il n'y eut que quelques rares conversions, principalement dans les familles riches et cultivées, entre autres celles du fermier d'impôts et grand rabbin Abraham Senior, de ses fils et de son gendre. On raconte qu'Abraham Senior ne se décida à accepter le baptême que le désespoir au cœur et devant la menace faite par la reine, très attachée à son trésorier, qu'elle infligerait encore de plus grands maux aux proscrits s'il ne se faisait pas chrétien. De fait, la joie fut grande à la cour quand on apprit la résolution d'Abraham Senior et de sa famille, et le couple royal lui-même ainsi qu'un cardinal leur servirent de parrains et de marraine. Les convertis prirent le nom de Coronel, et leurs descendants furent élevés plus tard aux plus hautes fonctions de l'État.

Frappés par le même malheur et soumis aux mêmes souffrances, les Juifs d'Espagne manifestèrent les uns pour les autres, au moment de leur expulsion, les plus admirables sentiments de solidarité. Quoique leur fortune fût considérablement diminuée, les plus riches partagèrent fraternellement avec les pauvres, qu'ils empêchèrent ainsi de se laisser séduire par les promesses des convertisseurs, et subvinrent à leurs frais de départ. Accompagné de trente notables, le vieux rabbin Isaac Aboab, ami d'Abrabanel, prit les devants pour aller engager des pourparlers avec João II, roi de Portugal, afin qu'il autorisât l'établissement des exilés espagnols dans son pays ou leur permit de le traverser ; il réussit en partie dans ses négociations.

A mesure que s'approchait la date fatale, les Juifs ressentaient plus profondément la douleur d'être contraints de quitter un pays qu'ils aimaient d'un si ardent amour. Ils déploraient surtout amèrement la nécessité de se séparer à tout jamais des chères tombes de leurs parents. A Ségovie, la communauté juive tout entière passa les trois derniers jours de son séjour en Espagne dans le cimetière, émouvant les chrétiens mêmes par leurs navrantes lamentations. A la fin, ils enlevèrent les pierres tombales, les emportant comme des reliques sacrées ou les confiant à la garde des Marranes.

Au lieu de faire partir les Juifs le 31 juillet, comme ils l'avaient décidé à l'origine, Ferdinand et Isabelle les autorisèrent à rester jusqu'au surlendemain. Par une coïncidence saisissante, leur exode définitif de l'Espagne eut lieu le 9 du mois d'Ab, date douloureuse entre toutes dans l'histoire juive, puisqu'elle rappelait déjà à Israël, entre autres tristes événements, la destruction du temple de Jérusalem. On évalue à trois cent mille le nombre des exilés, qui se dirigèrent, les uns du côté du nord, vers le royaume voisin de Navarre, les autres au sud, pour se rendre en Italie, en Turquie ou en Afrique ; la plus grande partie gagna le Portugal. De crainte que l'un ou l'autre des proscrits, au moment de partir, fût trop épouvanté à l'idée de quitter pour toujours sa patrie et résolut d'acheter au prix d'une apostasie l'autorisation de demeurer en Espagne, plusieurs rabbins, dans l'intention d'étourdir le chagrin des expulsés, prirent avec eux le chemin de l'exil au son du fifre et du tambourin.

Par suite du départ des Juifs, l'Espagne perdit la vingtième partie de ses habitants, et certes la partie la plus industrielle, la plus laborieuse et la plus cultivée, qui formait la classe moyenne de la population. Grâce à leur activité, les richesses qu'ils créaient circulaient sans cesse à travers le pays, comme le sang dans le corps, pour lui donner la vie. On ne trouvait pas seulement, parmi eux, des capitalistes, des marchands, des laboureurs, des médecins et des savants, mais aussi des ouvriers de tout genre, armuriers, métallurgistes, etc. Ils auraient certainement fait de l'Espagne, après la découverte de l'Amérique, l'État le plus riche, le plus florissant et le plus solide, qui, par suite de son unité, aurait facilement rivalisé avec l'Italie. Torquemada préféra en faire un centre d'atroces cruautés et d'exécutions sanglantes.

Du reste, les chrétiens espagnols ne tardèrent pas à s'apercevoir des effets désastreux de l'expulsion des Juifs. Les petites villes, auxquelles la présence des Juifs donnait auparavant quelque animation, déclinèrent rapidement, au point de devenir de simples hameaux, n'ayant plus le sens de la liberté et subissant sans résistance le joug de plus en plus lourd du despotisme royal et de la tyrannie ecclésiastique. Les nobles, de leur côté, se plaignaient que leurs villes et leurs domaines eussent perdu toute importance, et déclaraient bien haut qu'ils se seraient opposés de toutes leurs forces à l'exécution de l'arrêt d'exil s'ils en

avaient pu prévoir les conséquences. Immédiatement après le départ des Juifs, on souffrit surtout du manque de médecins. Pour empêcher les habitants de Vitoria et des environs de devenir la proie des charlatans, des rebouteurs et des exorcistes, les autorités de la ville durent faire venir un médecin de loin et lui assurer un traitement annuel considérable. La proscription des Juifs eut encore bien d'autres inconvénients pour l'Espagne, et tout l'or qu'elle tirait de ses nouvelles possessions américaines ne pouvait pas remplacer l'activité commerciale et industrielle de ceux qu'elle venait de chasser. La foule oublia peu à peu le nom même de ces Juifs qui avaient tant contribué à la grandeur de leur patrie d'adoption, mais ce nom devait forcément se présenter pendant longtemps encore à l'esprit des savants, à cause des nombreux éléments juifs contenus dans la littérature espagnole.

En vertu d'un ordre royal, les écoles, les hôpitaux, et, en général, tous les biens que les Juifs étaient obligés de laisser en Espagne devinrent la propriété du fisc ; les synagogues furent changées en églises ou en couvents. Ainsi, la magnifique synagogue de Tolède, construite aux frais de l'homme d'État juif Don Samuel Allavi, devint une église (*de nuestra Señora de san Benito*) et forme aujourd'hui encore, avec son style mauresque et ses admirables colonnes, un des ornements de la ville.

Il restait pourtant des Juifs en Espagne, mais couverts du masque du christianisme et cachés sous le nom de **nouveaux chrétiens**. Ils prêtèrent leur aide, dans la mesure de leurs moyens, à leurs frères bannis, acceptant d'eux en dépôt de l'or et de l'argent et leur envoyant, à l'occasion, ces métaux précieux par des personnes de confiance, ou leur donnant en compensation des lettres de change sur des places étrangères. Quand le roi en fut informé, il fit rechercher et confisquer ces richesses en dépôt ; il empêchait aussi par tous les moyens le paiement des lettres de change. Mais, malgré les difficultés et les dangers, bien des Marranes persistaient dans leur sympathie pour les Juifs et poursuivaient de leur rancune, avec une impitoyable rigueur, ceux qui s'étaient montrés durs pour les malheureux proscrits ; ils les accusaient d'hérésie et les livraient aux inquisiteurs, les frappant ainsi de leurs propres armes. Par contre, ils étaient obligés, eux, pour ne pas trahir leur attachement secret au judaïsme, de manifester extérieurement un zèle plus vif pour la religion chrétienne, prodiguer en toute circonstance les signes de croix, égrener force chapelets et marmotter force patenôtres.

Parfois, devant cette nécessité constante de dissimuler, les sentiments secrets des Marranes faisaient explosion malgré eux, triomphant de leur volonté et se manifestant par des paroles imprudentes. C'est ainsi qu'à Séville, à la vue d'une statue qui devait représenter Jésus et qu'on offrait à l'adoration des fidèles, un Marrane s'écria : *Qu'ils sont malheureux ceux qui se voient condamnés à voir de pareilles choses et à y croire !* De telles manifestations fournissaient à l'Inquisition d'excellents prétextes pour arrêter et juger non seulement le coupable, mais aussi ses proches, ses amis et tous les Marranes qui possédaient quelque fortune. Par la même occasion, on donnait également satisfaction à la foule, dont le spectacle fréquent des exécutions avait émoussé la sensibilité, et qui tenait à assister de temps à autre à ces solennels autodafés. Il n'est donc pas étonnant que dans l'espace de quatorze ans, sous la direction de l'inquisiteur général Thomas de Torquemada (1485-1498), les tribunaux d'inquisition aient livré au moins deux mille Juifs aux flammes.

Torquemada n'ignorait pas que sa cruauté lui avait attiré de nombreuses haines, et il craignait sans cesse pour sa vie. Sur sa table se trouvait une licorne, qui, d'après les croyances superstitieuses du temps, avait le pouvoir d'annuler l'effet des poisons. Quand il sortait, il était escorté d'une garde (familares) composée de cinquante cavaliers et de deux cents fantassins.

Il eut pour successeur Deza. Cet inquisiteur général renchérit sur Torquemada, car sous lui, les bûchers s'élevèrent encore en plus grand nombre. Aux exécutions des Marranes vinrent s'ajouter celles des Morisques restés en Espagne, et, un peu plus tard, celles des partisans du réformateur allemand Luther. Grâce à la férocité sanguinaire du Saint-Office, l'Espagne prit l'aspect d'une grande boucherie humaine. Il arriva alors, ce qui était inévitable, qu'à force de voir partout des suspects, les bourreaux se méfiaient les uns des autres. Deza lui-même fut accusé, à la fin, de pratiquer secrètement les rites juifs.

L'expulsion des Juifs d'Espagne produisit une impression pénible sur presque tous les princes d'Europe, et le Parlement de Paris blâma sévèrement Ferdinand et Isabelle d'avoir proscrit de leur pays une classe de citoyens aussi utiles. Le sultan Bajazet fit cette remarque : *Vous appelez Ferdinand un monarque avisé, lui qui a appauvri son empire et enrichi le mien !*

Parmi les exilés, ceux qui avaient habité la Catalogne et l'Aragon furent relativement plus heureux que leurs compagnons de souffrance, parce qu'ils purent s'établir, au moins pour quelque temps, dans un État voisin, la Navarre. Ils eurent ainsi le temps d'examiner dans quelle contrée ils se rendraient définitivement. C'est que, jusqu'alors, le prince et le peuple de Navarre s'étaient opposés à l'établissement de l'Inquisition dans leur pays. Quand, après le meurtre de l'inquisiteur Arbues, plusieurs Marranes, complices de ce crime, se furent réfugiés en Navarre et furent réclamés par le tribunal d'inquisition, la ville de Tudèle déclara aux émissaires chargés d'arrêter les coupables qu'elle ne permettrait pas à l'Inquisition de s'emparer de personnes à qui elle avait donné asile ; elle ne céda même pas aux menaces de Ferdinand. Il est vrai que d'autres villes de la Navarre se refusèrent à recevoir des proscrits juifs d'Espagne. Le nombre des exilés qui s'établirent en Navarre peut être évalué à douze mille, dont le comte de Lérin accueillit probablement la plus grande partie. Mais ils ne séjournèrent que peu d'années dans ce pays, où ils furent relancés par la haine de Ferdinand. Sur les instances de ce dernier, le roi de Navarre les contraignit à choisir entre l'émigration et le baptême. La plupart se convertirent, parce qu'on ne leur laissa qu'un délai très court pour se décider. Même dans la communauté de Tudèle, si connue pour sa piété, cent quatre-vingts familles acceptèrent le baptême.

D'autres proscrits encore n'eurent pas trop à souffrir de l'arrêt d'expulsion : ce furent ceux qui, considérant dès l'abord la décision du couple royal comme irrévocable, partirent avant l'expiration du délai qu'on leur avait accordé, pour se rendre en Italie, en Afrique ou en Turquie. A ce moment, l'émigration était encore facile, car les Juifs d'Espagne avaient une renommée si grande et la sentence de bannissement avait produit dans l'Europe une telle sensation que les navires affluèrent dans les ports d'Espagne, venus du pays même ou de l'Italie, surtout de Gênes et de Venise, pour se mettre à la disposition des exilés.

Avant leur départ, de nombreux Juifs d'Aragon, de Catalogne et de Valence avaient envoyé des délégués auprès de Ferdinand le roi de Naples, pour lui demander l'autorisation de s'établir dans son pays. Libre de préjugés à l'égard des Juifs et ému de compassion devant la catastrophe qui les frappait, ce

souverain leur ouvrit toutes larges les portes de son État. Peut-être aussi espérait-il que leur présence servirait les intérêts matériels et intellectuels de son royaume. Plusieurs milliers de Juifs espagnols débarquèrent donc à Naples et y reçurent un excellent accueil. Leurs coreligionnaires italiens les reçurent en frères, secourant les pauvres qui ne pouvaient pas s'acquitter de leurs frais de voyage et subvenant provisoirement à tous leurs besoins.

Parmi les proscrits espagnols réfugiés à Naples se trouvait également Abrabanel avec sa famille. Dans les premiers temps de son séjour, il vécut retiré, uniquement occupé à commenter les livres historiques de la Bible, travail qu'il avait dû interrompre en Espagne pour se mettre au service de l'État. Mais quand Ferdinand Ier eut appris sa présence à Naples, il le fit appeler pour lui confier un emploi élevé, probablement la direction des finances.

Qu'il le fit de sa propre initiative ou sur les instances d'Abrabanel, le roi de Naples se montra très humain envers les pauvres réfugiés. Ces malheureux étaient frappés sans relâche par la destinée, car ils étaient à peine dans le royaume de Naples depuis six mois, quand la peste éclata parmi eux. Craignant que la foule, affolée, ne les attaquât, le roi les engagea à enterrer leurs morts secrètement, pendant la nuit. Mais lorsque l'épidémie eut redoublé de violence et qu'il ne fut plus possible de tenir la chose cachée, le peuple et la noblesse sollicitèrent de Ferdinand l'expulsion des Juifs. Le roi s'y refusa. On raconte même qu'il menaça d'abdiquer dans le cas où on leur ferait le moindre mal. Il fit établir des baraquements, en dehors de la ville, pour les malades, leur envoya des médecins, et, pendant une année entière, leur prodigua libéralement des secours.

A Pise aussi, les réfugiés espagnols furent accueillis par leurs coreligionnaires avec une grande cordialité. Les fils de Yehiel, de Pise, le vieil ami d'Abrabanel, s'étaient installés au port pour recevoir les émigrants, aider à leur établissement dans la ville même ou les envoyer dans d'autres localités.

Mais tous les autres proscrits, d'après le témoignage même des contemporains, eurent à subir des épreuves inouïes. Ceux qui furent épargnés par la famine et la peste périrent par la main des hommes. Comme le bruit s'était répandu que les proscrits, pour emporter de l'or et de l'argent en dépit de la défense qui leur en était faite, en avaient avalé de grandes quantités, des cannibales les éventraient pour chercher dans leurs entrailles ces trésors cachés. Les capitaines des navires génois, surtout, traitèrent avec une férocité sauvage les malheureux exilés qui s'étaient confiés à leur loyauté. Par cupidité, ou par simple caprice, pour se repaître des souffrances et des cris désespérés des Juifs, ils en précipitèrent un grand nombre dans les flots. Sur les estes de l'Afrique, ils furent torturés et tués par les Berbères, ou persécutés par les convertisseurs chrétiens.

Dans le port de Gènes aussi, ils furent assaillis de maux sans nombre. Il existait alors une loi qui défendait aux Juifs de séjourner dans cette ville pendant plus de trois jours. Or, il arriva que des navires sur lesquels étaient embarqués des exilés espagnols furent contraints de faire escale dans le port de Gènes, pour des réparations urgentes. Les autorités permirent aux Juifs de descendre à terre et de séjourner, non pas dans la ville même, mais près du môle, jusqu'à ce que les navires pussent reprendre la mer. On vit alors débarquer les malheureux Juifs d'Espagne, hâves, décharnés, les yeux profondément enfoncés dans les orbites, plus semblables à des cadavres qu'à des êtres vivants. Poussés par la faim, les enfants se rendaient dans les églises et se faisaient baptiser pour un morceau de pain, et des chrétiens étaient assez durs, non seulement pour accepter de

pareilles conversions, mais encore pour se promener parmi les Juifs, la croix dans une main et du pain dans l'autre, et amener, par ce moyen, de nouvelles recrues au christianisme ! Par suite de la difficulté des réparations, le séjour des Juifs se prolongea à Gènes jusque dans le cœur de l'hiver ; les conversions et les souffrances de toute sorte éclaircirent alors de plus en plus leurs rangs. Dans d'autres ports italiens, les exilés ne furent même pas autorisés à descendre quelques heures à terre, soit parce que cette année était précisément une année de disette, soit parce que la peste sévissait parmi eux.

Quand ceux des exilés qui s'étaient arrêtés à Gènes en purent repartir, leur nombre était fortement réduit. Ils se rendirent à Rome. Là, une nouvelle déception, plus amère encore, les attendait. Leurs propres coreligionnaires, par crainte de la concurrence, essayèrent de s'opposer à leur établissement à Rome ; ils offrirent 1.000 ducats au pape Alexandre VI, pour qu'il refusât de recevoir les nouveaux arrivants. Bien qu'en général ce pontife ne péchât pas par excès de scrupules, il fut quand même tellement outré de la dureté des Juifs de Rome pour leurs malheureux coreligionnaires d'Espagne qu'il ordonna de les chasser. La communauté de Rome fut obligée de verser 2.000 ducats pour faire annuler le décret d'expulsion et de laisser les fugitifs espagnols s'établir librement à Rome.

Corfou, Candie, et d'autres îles grecques encore reçurent également un fort contingent de proscrits juifs d'Espagne. Les uns y vinrent de leur plein gré, les autres y furent amenés comme esclaves. Dans la plupart des communautés de ces îles, on fit les plus louables efforts pour secourir les nécessiteux et racheter les esclaves. Pour se procurer les ressources nécessaires, on alla jusqu'à vendre les ornements des synagogues. Elkana Capsali, chef de la communauté de Candie, recueillit avec un zèle infatigable des subsides en faveur de ces malheureux. Des Persans, qui se trouvaient à Corfou lors de l'arrivée des proscrits espagnols, en achetèrent un certain nombre, dans l'espoir que les Juifs de leur pays leur payeraient une forte rançon.

De tous les exilés juifs d'Espagne, les plus heureux furent sans contredit ceux qui purent arriver en Turquie. Le sultan Bajazet II se montra à l'égard des Juifs bien plus humain et plus avisé que tous les princes chrétiens; il comprenait de quelle utilité seraient pour son pays l'intelligence et l'activité des proscrits espagnols. Aussi invita-t-il les fonctionnaires des provinces européennes de son empire à faire bon accueil aux émigrants juifs, leur défendant, sous peine de mort, de les persécuter ou de les molester. Comme la plupart des expulsés arrivaient en Turquie dans un lamentable dénuement, Moïse Capsali, le grand-rabbin de Constantinople, parcourut les communautés pour recueillir des secours ; il imposa à tous les membres aisés une taxe *pour le rachat des captifs espagnols*. Il faut ajouter que les Juifs turcs entrèrent avec empressement dans la voie indiquée par leur chef religieux, et vinrent tous, dans la mesure de leurs ressources, au secours de leurs frères d'Espagne. Ceux-ci s'établirent par milliers dans la Turquie, et, avant qu'une génération eût disparu, ils eurent conquis la direction du judaïsme turc et purent faire prévaloir leurs idées, leurs usages et leurs traditions.

En Portugal aussi, les bannis trouvèrent, au début, le calme et la sécurité. Un grand nombre d'entre eux s'étaient décidés à se diriger vers ce pays, voisin de l'Espagne, parce qu'ils espéraient qu'après leur départ la population espagnole apprécierait mieux les services qu'ils avaient rendus et qu'ils pourraient encore rendre à leur patrie, et que Ferdinand et Isabelle ne tarderaient pas à les rappeler. Au pis aller, se disaient-ils, ils pourraient toujours s'embarquer en

Portugal, pour gagner soit l'Afrique, soit l'Italie. On sait qu'Isaac Aboab et d'autres délégués étaient allés demander au roi João II l'autorisation pour leurs coreligionnaires de s'établir dans ses États. Tout en étant d'avis de les recevoir contre de l'argent, le souverain consulta quand même les membres de son Conseil. Les uns, par pitié pour les Juifs ou par flatterie pour le roi, se montrèrent favorables aux exilés espagnols, mais d'autres protestèrent énergiquement contre leur venue en Portugal. Comme le roi comptait sur les sommes que lui verseraient les émigrants pour pousser avec vigueur la guerre en Afrique, il ne tint nul compte des objections.

Dans leurs pourparlers avec João II, les délégués des exilés espagnols s'étaient d'abord proposé de demander la permission de s'établir définitivement en Portugal. Mais les Juifs portugais eux-mêmes jugèrent que si pareille faveur était accordée à leurs coreligionnaires d'Espagne, elle aurait très probablement des conséquences funestes. Car il y aurait alors en Portugal trop de Juifs, en proportion du nombre d'habitants du pays, et il faudrait craindre que le roi, qui n'était pas bon et n'aimait pas les Juifs, s'avisât un jour d'expulser de son royaume la population juive tout entière. Dans la réunion des notables juifs portugais qui délibérèrent sur cette question, un généreux vieillard, Joseph, de la famille Ibn Yahya, plaida avec une éloquence chaleureuse la cause des exilés espagnols. Mais la majorité était d'avis que ces exilés mettraient en danger tous les Juifs du royaume en restant définitivement dans le pays. Il ne fut donc question, dans l'entrevue des délégués espagnols avec le souverain portugais, que d'un séjour provisoire ; au bout d'un certain temps, les proscrits devaient de nouveau quitter le Portugal pour se rendre dans une autre contrée.

On s'arrêta de part et d'autre aux stipulations suivantes. Tout juif espagnol, riche ou pauvre, à l'exception des nourrissons, payera, comme droit d'entrée en Portugal, une capitation de 8 cruzados or (environ 25 francs), en quatre termes, pour un séjour de huit mois. Les ouvriers seuls, tels que métallurgistes et armuriers, étaient autorisés à s'établir définitivement dans le pays et ne payaient, dans ce cas, que la moitié de la somme imposée aux autres réfugiés. Le roi s'engageait, le délai expiré, à mettre à la disposition des proscrits des navires qui les transporteraient, pour un prix modéré, dans le pays où ils voudraient se rendre. Ceux qui ne pourraient pas prouver qu'ils ont acquitté la taxe de capitation ou seraient trouvés en Portugal, les huit mois écoulés, seraient réduits en esclavage.

Ces conditions arrêtées, un groupe considérable de Juifs espagnols, au nombre d'environ 95.000, passèrent les frontières portugaises et gagnèrent les villes que le souverain leur avait désignées pour leur séjour provisoire. Outre la taxe qu'ils versaient au trésor royal, ils avaient encore à payer un impôt aux bourgeois de ces villes.

Quoique les Juifs fussent relativement peu nombreux dans le petit pays du Portugal avant l'arrivée de leurs coreligionnaires d'Espagne, plusieurs d'entre eux s'y distinguèrent pourtant par leur savoir. João II eut à son service plusieurs médecins juifs. D'autres Juifs étaient d'habiles mathématiciens et d'excellents astronomes. A cette époque, où le Portugal brûlait d'une sorte de fièvre pour aller à la découverte de nouvelles contrées et nouer avec elles des relations commerciales, les mathématiques et l'astronomie, considérées jusqu'alors presque comme des sciences d'amateur, avaient une grande valeur pratique. Pour trouver le chemin des Indes, ce pays de l'or et des épices dont les Portugais rêvaient sans cesse, il fallait, en effet, renoncer au simple cabotage et gagner la

haute mer. Mais il n'était pas possible de se lancer en plein Océan, à moins de risquer de s'égarer, si l'on n'avait pas des points de repère sur l'immensité des eaux, et si l'on ne pouvait pas se rendre compte, par la hauteur du soleil et des étoiles, de la direction qu'on suivait. Les hardis navigateurs qui partaient pour la découverte de nouveaux mondes avaient donc besoin de tables astronomiques. On sait que précisément l'astronomie avait été cultivée avec succès par quelques Juifs d'Espagne, et qu'au XIII<sup>e</sup> siècle un chantre de Tolède, Isaac (Zag) ibn Sid, avait établi des tables astronomiques, connues sous le nom de **Tables alphonsines**, et adoptées, avec des modifications peu importantes, par les savants compétents de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre et de l'Italie.

Quand le roi João II eut résolu de faire partir du Portugal des navires pour aller à la découverte des Indes par l'océan Atlantique, il convoqua une sorte de congrès astronomique pour rédiger des tables pour les navigateurs. A côté du célèbre astronome allemand Martin de Behaim et du médecin chrétien Rodrigo, siégeaient également à ce congrès deux Juifs, un certain Moïse et Joseph (José) Vecinho ou de Viseu, médecin du roi. Celui-ci utilisa, comme base de ses travaux astronomiques, le calendrier perpétuel ou **les Tables des sept planètes**, ouvrage qu'Abraham Zacuto avait composé pour un évêque de Salamanque. Joseph Vecinho perfectionna également, en collaboration avec deux spécialistes chrétiens, l'instrument servant à mesurer la hauteur des astres (l'astrolabe), et si nécessaire à la navigation. Ce fut cet instrument ainsi perfectionné qui aida Vasco de Gama à découvrir la route maritime des Indes par le cap de Bonne-Espérance.

João II prit encore à son service deux autres Juifs, Rabbi Abraham de Béja et Joseph Çapateiro de Lamégo, dont il mit à profit les connaissances géographiques et l'esprit délié pour les envoyer en Asie, où ils devaient transmettre ses communications aux explorateurs qu'il avait chargés de rechercher le pays fabuleux du prêtre Jean. Mais, au fond, il n'avait aucune sympathie pour les Juifs, car dans l'année même où il envoya Joseph Çapateiro et Abraham de Béja en Asie, il nomma une commission d'inquisition, à l'instigation du pape Innocent VIII, pour arrêter les Marranes relaps venus d'Espagne et les condamner au feu ou à la prison perpétuelle. Le sort de ces milliers de Juifs espagnols réfugiés en Portugal était donc bien incertain, puisqu'il dépendait de la bonne volonté d'un monarque, qui était plutôt, pour eux, un ennemi qu'un protecteur.

Mais ces malheureux n'avaient pas seulement les hommes contre eux, la nature aussi leur était contraire. Dès leur arrivée en Portugal, la peste éclata parmi eux et les décima. Comme elle exerça également des ravages parmi les Portugais, ceux-ci accusèrent les Juifs espagnols de l'avoir introduite dans le pays et, par conséquent, reprochèrent au roi d'avoir fait accueil à ces exilés. João II se vit donc obligé d'exiger rigoureusement que tous les réfugiés eussent quitté le Portugal dans le délai fixé.

Conformément aux stipulations, le souverain mit des navires à leur disposition, à des prix modérés, et recommanda aux capitaines de les traiter avec douceur et de les conduire dans les ports qu'eux-mêmes leur désigneraient. Mais une fois en mer, les capitaines des vaisseaux ne se préoccupèrent plus des ordres du roi, et, soit par haine, soit par cupidité, ils réclamèrent des sommes bien supérieures aux prix de transport convenus. En cas de refus, ils promenaient ces malheureux à travers l'Océan jusqu'à ce qu'ils eussent épuisé leurs provisions et fussent obligés d'en acheter auprès des capitaines, qui, naturellement, ne leur en

livraient que contre de fortes sommes d'argent. Il y en eut qui furent réduits à donner leurs vêtements en échange d'un morceau de pain. Des femmes et des jeunes filles furent violées par ces bandits sous les yeux de leurs maris et de leurs parents. Plusieurs capitaines jetèrent les pauvres Juifs sur des côtes désertes ou inhospitalières, où ils devinrent la proie de la faim et du désespoir, ou furent emmenés comme esclaves par des Maures.

Un témoin oculaire, le cabaliste Juda ben Jacob Hayyat, rapporte les souffrances que lui et ses compagnons eurent à endurer sur un de ces vaisseaux portugais. Embarqué avec sa femme et deux cent cinquante autres proscrits de tout âge, ils partirent de Lisbonne en hiver (au commencement de 1493) et errèrent pendant quatre mois sur les flots, parce que la peste sévissait parmi eux et qu'aucun port ne voulait les recevoir. Naturellement, les vivres devinrent de plus en plus rares. Par surcroît de malheur, le navire fut capturé par des corsaires de la Biscaye, pillé et conduit dans le port espagnol de Malaga. Là, on ne permit aux Juifs ni de descendre à terre, ni de repartir, ni de se procurer des vivres. Le clergé et les autorités espéraient que la faim les forcerait à accepter le baptême. Et de fait, une centaine d'entre eux, à demi morts d'épuisement, se convertirent. De ceux qui restèrent inébranlables dans leurs croyances, cinquante environ, vieillards, femmes et enfants, périrent de faim, et, parmi eux, la femme de Hayyat. A la fin, émus de pitié devant tant de souffrances, les habitants de Malaga apportèrent aux Juifs du pain et de l'eau.

Lorsque, au bout de deux mois, les survivants furent enfin autorisés à se diriger vers la côte d'Afrique, de nouveaux maux les atteignirent. Accompagnés partout de la peste, ils ne purent entrer dans aucune ville et durent camper en plein champ. Hayyat fut jeté par un musulman dans un cachot plein de serpents et de salamandres, et menacé d'être lapidé s'il ne se convertissait pas à l'islamisme. Resté ferme dans ses convictions en dépit de toutes les souffrances, il fut enfin racheté par les Juifs d'une petite ville et conduit à Fez. Là régnait une telle famine que, pour un morceau d'un mauvais pain, il tournait tous les jours une meule.

En apprenant les mauvais traitements infligés par les capitaines de vaisseau aux émigrants, les autres proscrits qui étaient encore en Portugal eurent peur de s'embarquer. Du reste, beaucoup d'entre eux étaient trop pauvres pour payer le prix de transport. Us remettaient donc leur départ de jour en jour, espérant que le roi leur permettrait peut-être de se fixer dans ses États. Vaine illusion. João II exigea la stricte exécution de la convention. Le délai de huit mois expiré, les retardataires furent donnés ou vendus comme esclaves aux membres de la noblesse (1493).

Ce qu'il y eut de particulièrement cruel dans la conduite du roi, c'est qu'il fit arracher aux parents réduits ainsi en esclavage les enfants de trois à dix ans, pour les envoyer dans les contrées nouvellement découvertes, à l'île de Saint-Thomas, aux îles Perdues ou à l'île des Serpents, et les élever dans le christianisme. En vain les mères éplorées supplièrent le roi de ne pas les séparer de leurs enfants. João resta insensible à leurs cris de désespoir. Une mère, à qui on avait pris sept enfants, se jeta aux pieds du roi, à sa sortie de l'église, implorant de lui la faveur de garder au moins le plus jeune. Mais, selon l'expression d'un chroniqueur, le souverain *la laissa gémir et se lamenter comme une chienne à laquelle on a enlevé ses petits*. Aussi, bien des mères, pour ne pas se séparer de leurs enfants, se jetèrent-elles avec eux dans les flots. Dans l'île de Saint-Thomas, où furent envoyés ces enfants, pullulaient les serpents

venimeux et d'autres bêtes malfaisantes ; on y reléguait également les criminels. La plupart des enfants juifs y succombèrent donc bien vite ; beaucoup d'entre eux n'avaient même pas pu supporter les fatigues du voyage et étaient morts en chemin. Peut-être faut-il attribuer ces actes inhumains du roi à la douleur qu'il ressentait d'avoir perdu son unique fils légitime.

Après la mort de João II (fin octobre 1495), Manoël, son cousin, qui lui succéda, sembla vouloir mettre fin aux souffrances des Juifs établis dans son royaume. Informé qu'une partie des exilés espagnols n'étaient restés en Portugal, après le délai convenu, que forcés par les circonstances, il remit en liberté ceux qui avaient été réduits en esclavage. Il refusa même l'argent que, par reconnaissance, les affranchis lui offrirent. Il est vrai qu'en les traitant ainsi avec douceur, il nourrissait l'espoir, d'après son biographe, qu'ils se décideraient plus facilement à se convertir. Il défendit également aux prédicateurs de continuer leurs excitations contre les Juifs.

A sa cour vivait, honoré et respecté, le mathématicien et astronome juif Abraham Zacuto, venu à Lisbonne du nord de l'Espagne ; Manoël l'attacha à sa personne comme astrologue. Mais Zacuto, tout en ayant des idées assez étroites et en ne sachant pas se préserver des superstitions de son temps, ne se contentait pourtant pas de prédire au roi les événements futurs d'après l'inspection des constellations; il lui rendit d'importants services par ses connaissances astronomiques. Outre ses tables, il composa encore un autre ouvrage astronomique, et, au lieu de l'instrument en bois dont on se servait jusqu'alors pour mesurer les hauteurs des astres, il en fabriqua un en métal qui fournissait à la navigation des données plus précises.

Malheureusement, le répit accordé aux Juifs par Manoël ne fut que de très courte durée. Dès que le jeune souverain fut monté sur le trône de Portugal, les rois catholiques d'Espagne songèrent à faire de lui un allié en se l'attachant par un mariage. Ils lui firent donc proposer pour femme leur plus jeune fille, Jeanne, que sa jalousie excessive et ses manières de folle devaient rendre plus tard si célèbre. Manoël était tout disposé à s'apparenter à la famille royale d'Espagne, mais désirait se marier avec une sœur plus âgée de Jeanne, Isabelle II, qui avait épousé peu auparavant l'infant de Portugal et était devenue veuve peu de temps après son mariage.

Fermement décidée, d'abord, à ne pas se remarier, Isabelle modifia sa résolution sur les instances de son confesseur, qui lui fit comprendre de quelle utilité serait pour le christianisme son union avec le roi de Portugal. On espérait, en effet, à la cour d'Espagne, qu'elle interviendrait auprès de son époux pour faire expulser du Portugal les proscrits juifs et musulmans qui s'y étaient réfugiés. Les souverains d'Espagne accordèrent donc à Manoël la main de leur fille Isabelle, à condition qu'il contractât une alliance avec l'Espagne contre Charles VIII, roi de France, et qu'il chassât de son pays tous les Juifs sans exception, indigènes et immigrés.

Manoël hésita d'abord à souscrire à ces deux conditions, car il entretenait les meilleurs rapports avec la France, et il n'ignorait pas quel profit considérable le Portugal tirait des richesses et de l'activité industrielle des Juifs. Il soumit donc la question des Juifs à ses conseillers les plus prudents parmi les grands. Les avis se partagèrent. Ce fut Isabelle qui triompha des scrupules du roi, dont la probité avait reculé jusqu'alors devant l'acte cruel et déloyal qu'on réclamait de lui.

Sous l'influence du clergé, ou peut-être par haine personnelle contre le judaïsme, cette princesse en était arrivée à cette conviction que le chagrin qui avait

assombri les derniers jours de João II lui avait été infligé en punition du bon accueil qu'il avait fait aux exilés juifs d'Espagne, et elle craignait que son union avec Manoël fût également malheureuse si les Juifs continuaient de demeurer en Portugal. Manoël ne céda pourtant pas tout de suite. Dans son cœur se livra un violent combat. Chasser les Juifs, c'était trahir les promesses qu'il leur avait faites, fouler aux pieds tout sentiment d'humanité et sacrifier les intérêts de l'État ; mais les laisser dans son royaume, c'était renoncer à l'infante espagnole et, par conséquent, à l'espoir de porter un jour la couronne d'Espagne. A la fin, quand sa fiancée, qu'il était allé attendre à la frontière, lui écrivit une lettre pour lui déclarer qu'elle n'entrerait pas en Portugal tant qu'elle risquerait d'y rencontrer les **maudits** Juifs, il se conforma à son désir.

La première conséquence du mariage de Don Manoël avec l'infante Isabelle fut donc le bannissement des Juifs du Portugal. En effet, le contrat de mariage fut signé le 30 novembre 1496, et, dès le 24 du mois suivant, le roi promulgua une loi ordonnant aux Juifs et aux musulmans, sous peine de mort, de se faire chrétiens ou de quitter le Portugal dans un délai donné. Pour apaiser en partie ses scrupules, il se montra d'abord assez bienveillant pour les malheureux que son édit frappait si durement; il leur laissait presque une année, jusqu'en octobre, pour faire leurs préparatifs, et leur désignait trois ports (Lisbonne, Oporto et Setubal) où ils pourraient s'embarquer librement.

Il eût peut-être mieux valu pour les Juifs portugais que le roi n'y mit pas, au commencement, tant de ménagements, car, trompés par cette douceur, ils se disaient que, grâce aux amis qu'ils avaient à la cour, le roi reviendrait sur sa détermination et les laisserait en Portugal. Et comme ils avaient encore devant eux un délai assez long, ils ne hâtèrent pas suffisamment leurs préparatifs de départ, d'autant plus qu'ils étaient autorisés à emporter de l'or et de l'argent. D'ailleurs, l'hiver était une saison peu favorable pour s'embarquer, et beaucoup trouvaient qu'il était préférable d'attendre le printemps. Mais, dans l'intervalle, les sentiments de Manoël se modifièrent à leur égard. D'une part, il était irrité qu'une très faible partie des proscrits se fût seulement décidée à se convertir, et, de l'autre, il voyait avec déplaisir tant de richesses sortir de son royaume avec les Juifs. Il chercha alors le moyen de les garder en Portugal comme chrétiens.

Ayant donc réuni le Conseil d'État, il lui demanda s'il ne serait pas possible de contraindre les Juifs par la violence à accepter le baptême. Le clergé portugais, il faut le dire à son honneur, s'opposa énergiquement à une mesure aussi inique. L'évêque d'Algarve, Fernando Coutinho, invoqua des autorités ecclésiastiques et des bulles papales pour démontrer que l'Église défend d'obliger les Juifs par la force à se faire chrétiens. Devant ces résistances, Manoël, qui tenait beaucoup à empêcher tous ces laborieux Juifs de partir, déclara qu'il ne se préoccupait ni des bulles ni de l'avis des prélats, et qu'il se dirigerait d'après ses propres inspirations.

Sur le conseil d'un apostat juif, Lévi ben Schem Tob, qui portait probablement le nom chrétien d'Antonio et avait publié un factum haineux contre ses anciens coreligionnaires, Manoël fit fermer toutes les synagogues et toutes les écoles et défendit aux Juifs de se réunir les jours de sabbat pour faire leurs prières en commun. Comme ces mesures ne produisirent pas le résultat désiré et que des Juifs courageux, au risque d'encourir les plus rigoureux châtiments, établirent des oratoires dans leurs demeures, le roi, à l'instigation du même renégat, ordonna secrètement (au commencement d'avril 1497) que le dimanche de Pâques on

arrachât à leurs parents tous les enfants juifs âgés de moins de quatorze ans, et qu'on les traînât de force aux fonts baptismaux.

Malgré toutes les précautions prises, quelques Juifs furent informés de ce que tramait le roi et prirent leurs mesures pour échapper par la fuite à la *flétrissure du baptême*. Quand Manoël apprit ce fait, il prescrivit qu'on procédât immédiatement au baptême des enfants. Alors se produisirent des scènes déchirantes dans toutes les localités habitées par des Juifs. Les parents s'attachaient désespérément à leurs enfants, qui, de leur côté, se cramponnaient à eux de toutes leurs forces ; on les séparait à coups de lanière. Plutôt que de se laisser enlever leurs enfants, bien des parents les étranglaient dans leurs derniers embrassements ou les précipitaient dans des puits ou des fleuves, et se tuaient ensuite. *J'ai vu de mes propres yeux*, raconte l'évêque Coutinho, *des enfants traînés par les cheveux aux fonts baptismaux, et les pères les accompagner, la tête voilée de deuil, poussant des cris lamentables et protestant jusqu'au pied de l'autel contre ce baptême forcé. J'ai vu bien d'autres cruautés encore*. Les contemporains gardèrent surtout un souvenir douloureux de l'horrible genre de mort choisi, pour lui et ses enfants, par un Juif cultivé et très considéré, Isaac ibn Cahin, pour échapper aux convertisseurs.

Des chrétiens même se prirent de compassion pour ces malheureux, et, sans tenir compte du châtement auquel ils s'exposaient, cachèrent des enfants juifs dans leurs maisons pour les sauver momentanément. Mais Manoël et sa jeune épouse restèrent sourds aux supplications comme aux gémissements. Après le baptême, les enfants juifs recevaient un nom chrétien et étaient ensuite disséminés dans diverses villes, où on les élevait dans la foi chrétienne. Sur un ordre secret, ou par excès de zèle, les émissaires royaux arrêtaient même des jeunes gens de vingt ans pour les baptiser.

Il est probable que, dans ces tristes circonstances, de nombreux Juifs apostasièrent pour ne pas s'éloigner de leurs enfants. Mais le roi, guidé par l'intérêt bien plus que par la foi, ne se contenta pas de ces conversions, il voulait que, convaincue ou non, toute la population juive de Portugal se fit chrétienne et restât dans le pays. Pour entraver leur émigration, il revint sur l'autorisation qu'il leur avait donnée de s'embarquer dans trois ports, et ne leur permit plus de partir que par Lisbonne. Tous les émigrants durent donc se réunir dans cette dernière ville ; ils y vinrent au nombre d'environ 20.000.

Une fois rassemblés à Lisbonne, ils se heurtèrent contre d'autres difficultés. Le roi, il est vrai, fit mettre des maisons à leur disposition pour y loger, mais, sur son ordre, ils rencontrèrent, pour leur embarquement, tant d'obstacles que le délai passa et que le mois d'octobre arriva sans que la plupart d'entre eux eussent pu partir. Devenu ainsi, par les termes mêmes de la convention, maître absolu de leur liberté et de leur vie, il les fit entasser comme du bétail dans un hangar et leur déclara qu'ils étaient maintenant ses esclaves et que leur sort dépendait de sa seule volonté. Il leur laissait le choix de se faire chrétiens de leur propre gré, avec la perspective de recevoir honneurs et richesses, ou de n'accepter le baptême que par la violence. Comme presque tous s'obstinèrent à rester juifs, il les priva de nourriture pendant trois jours. Mais ni la faim ni la soif ne purent triompher de leur résistance. Pour avoir raison de leur aversion pour le christianisme, Manoël les fit traîner de force à l'église, à l'aide de corde, ou tout simplement par les cheveux ou la barbe. Mais beaucoup de Juifs préférèrent la mort au baptême ; il y en eut qui se tuèrent dans l'église même. Un père couvrit ses enfants de son *talit*, les égorgea et se tua ensuite.

Les Maures aussi furent expulsés, à ce moment, du Portugal, mais on les laissa partir tranquillement, sans les maltraiter, non pas par égard pour eux, mais parce que Manoël craignit que l'un ou l'autre des princes musulmans en Afrique ou en Turquie usât de représailles envers les chrétiens de son pays. Manoël, que quelques historiens ont surnommé **le Grand**, ne se montra si cruel envers les Juifs que parce qu'il savait qu'ils n'avaient pas de défenseur.

Imposée par la contrainte, la conversion au christianisme des Juifs portugais et des réfugiés espagnols n'était pour eux qu'une sorte de masque dont on les obligeait à s'affubler, mais qu'ils se hâtaient de jeter au loin dès que les circonstances le leur permettaient. De ces convertis, plusieurs devinrent plus tard des rabbins considérés, notamment Lévi ben Habib, nommé rabbin de Jérusalem. Réussir, à cette époque, à sauver sa vie sans apostasier, était considéré par les Juifs comme un vrai miracle, un bienfait tout spécial de la Providence. Isaac ben Joseph Caro, de Tolède, qui avait cherché un refuge en Portugal et y avait vu périr tous ses enfants, petits et grands, remercia Dieu de l'avoir protégé sur mer et conduit sain et sauf en Turquie. Abraham Zacuto aussi, quoique étant ou peut-être parce qu'il était favori, astrologue et chronographe du roi Manoël, vit pendant quelque temps son existence menacée avec celle de son fils Samuel. Après avoir heureusement résisté aux plus dures épreuves, ils parvinrent à sortir du Portugal, furent faits deux fois prisonniers et arrivèrent enfin à Tunis.

Les Juifs restés en Portugal, qui s'étaient soumis au baptême pour ne pas se séparer de leurs enfants ou pour échapper aux tortures, ne se résignèrent pas non plus à demeurer chrétiens. Comme le siège pontifical était alors occupé à Rome par un pape, Alexandre VI, qui, selon un mot très répandu dans la chrétienté, était *capable de vendre les clés du ciel, l'autel et le Christ*, ils envoyèrent auprès de lui, avec une forte somme d'argent, une délégation de sept membres pour lui demander de déclarer nul le baptême qu'on leur avait imposé. Ce pape et le sacré-collège firent aux délégués juifs un accueil encourageant ; le cardinal de Sainte Anastasie leur accorda même sa puissante protection. Mais sur l'ordre du couple royal d'Espagne, l'ambassadeur espagnol Garcilaso mit tout en œuvre pour faire échouer leurs démarches. Ils semblent pourtant avoir obtenu un résultat, car le roi Manoël promulgua (30 mai 1497) un **édit de tolérance** pour protéger pendant vingt ans tous les Juifs baptisés de force contre toute accusation fondée sur la prétendue observance des rites juifs. On voulait leur laisser le temps de se corriger de leurs anciennes habitudes et de s'accoutumer aux pratiques chrétiennes. Ce délai de vingt ans expiré, les procès d'hérésie, d'après le nouvel édit, seraient jugés dans les formes ordinaires, et les biens des condamnés ne seraient pas confisqués, comme en Espagne, mais reviendraient à leurs héritiers. Les médecins et les chirurgiens convertis qui ne comprenaient pas le latin étaient autorisés à étudier leur art dans des livres hébreux. Grâce à ce décret, les nouveaux chrétiens pouvaient observer secrètement, en toute sécurité, les pratiques du judaïsme et s'adonner à l'étude de la littérature talmudique. Nul chrétien portugais n'était, en effet, capable, en ce temps, de distinguer, parmi les ouvrages hébreux, un livre de médecine de tout autre livre.

L'édit de tolérance ne s'appliquait qu'aux Marranes portugais. Par égard pour la cour d'Espagne ou plutôt pour l'infante Isabelle, sa femme, le roi Manoël ordonna l'expulsion de tous les Marranes espagnols. Cette mesure inhumaine lui était, du reste, imposée par une clause de son contrat de mariage (août 1497), en vertu de laquelle toutes les personnes d'origine juive condamnées par l'Inquisition en

Espagne, et qui s'étaient réfugiées en Portugal, devaient être chassées dans le délai d'un mois.

Parmi les milliers de Juifs portugais qui s'étaient résignés au sacrifice de leur foi, la plupart n'attendaient qu'une occasion favorable pour émigrer dans un pays où ils seraient libres de retourner au judaïsme. Comme le dit le poète Samuel Usque, les eaux du baptême n'avaient modifié ni leurs croyances ni leurs sentiments. Il y eut même quelques Juifs héroïques, comme Simon Maïmi, probablement le dernier grand rabbin (Arrabi mor) du Portugal, sa femme, ses gendres, et d'autres encore, qui s'obstinèrent à rester ouvertement fidèles à leur religion, en dépit des horribles tortures qu'on leur infligea. Jetés dans un cachot, ils furent emmurés jusqu'au cou et restèrent dans cette position pendant trois jours. Comme ils persistèrent dans leurs croyances, on fit tomber la maçonnerie qui les enveloppait; trois des suppliciés, et parmi eux Maïmi, avaient succombé. Quoiqu'il fût sévèrement défendu d'ensevelir les victimes de ces tortures, que les bourreaux seuls avaient le droit de mettre en terre, deux Marranes risquèrent leur vie pour inhumer le pieux Maïmi dans le cimetière juif, où un certain nombre de Marranes vinrent en cachette célébrer en son honneur une cérémonie funèbre.

Isabelle II, reine de Portugal, qui avait été l'instigatrice de toutes les mesures iniques prises contre les Juifs, mourut le 24 août 1498 en mettant au monde l'héritier du trône d'Espagne et de Portugal. Ce fut probablement après la mort de sa femme que Manoël permit aux rares Juifs restés fermes dans leurs croyances de sortir du pays. Outre Abraham Saba, prédicateur et auteur d'ouvrages cabalistiques, dont les deux enfants furent baptisés de force et retenus en Portugal, il y avait encore, parmi les émigrants, comme personnages connus, Schem Tob Lerma et Jacob Lual. Mais les compagnons de détention de Simon Maïmi ainsi que ses gendres restèrent encore longtemps incarcérés. Sortis de prison, ils furent envoyés à Arzilla, en Afrique, obligés de travailler les jours de sabbat à des ouvrages de retranchement, et, à la fin, subirent le martyre.

Quatre-vingts ans plus tard, l'arrière-petit-fils de Manoël, l'aventureux roi Sébastien, qui conduisit la fleur de la noblesse portugaise en Afrique, à la conquête de nouveaux territoires, perdit son armée dans une seule bataille; tous les nobles furent tués ou réduits en captivité. Amenés sur les marchés de Fez, les prisonniers, offerts comme esclaves aux descendants des malheureux Juifs si cruellement expulsés du Portugal, s'estimaient heureux s'ils étaient achetés par des Juifs, parce qu'ils connaissaient leurs sentiments de bienveillance et leur cœur compatissant. Ils savaient qu'ils seraient traités par eux avec humanité, quoique leurs aïeux eussent infligé autrefois, en Portugal, tant de souffrances aux pères de leurs nouveaux maîtres.

## **Chapitre XVII — Pérégrination des Juifs et des Marranes d'Espagne et du Portugal — (1497-1520)**

L'expulsion des Juifs d'Espagne inaugure une période nouvelle pour le judaïsme tout entier, car cette catastrophe eut des conséquences désastreuses non seulement pour les proscrits, mais pour les Juifs de tous les pays. Aux yeux de

leurs coreligionnaires, les Juifs espagnols ou *Sefardim*<sup>1</sup> formaient une véritable aristocratie, comprenant même des descendants directs de la famille royale de David. La douleur fut donc générale en Israël quand on apprit que ces Juifs, nobles entre tous, avaient été frappés, eux aussi, et plus durement encore que leurs frères des autres contrées.

Décimés, en effet, par la famine, la peste, les naufrages et les misères de toute sorte, les proscrits espagnols, d'abord au nombre de plusieurs centaines de mille, étaient considérablement réduits. Les débris erraient à l'aventure, avec des figures de spectres, chassés de pays en pays et mendiant leur pain, eux, les princes d'Israël, aux portes de leurs frères. A leur sortie d'Espagne, ils possédaient au moins trente millions de ducats, mais toutes ces richesses s'étaient comme fondues dans leurs pérégrinations. Ils se trouvaient donc dans le plus grand dénuement, entourés partout d'ennemis contre lesquels l'argent seul aurait pu les protéger. A cette époque, des Juifs d'Allemagne furent également chassés de quelques villes de l'ouest et de l'est de l'empire. Mais leurs souffrances étaient loin d'égaliser celles des Sefardim. Ils n'avaient pas connu, comme ces derniers, les agréments d'une existence confortable et le bonheur de posséder une patrie, et ils étaient habitués de longue date aux avanies et aux violences.

Cinquante ans après leur bannissement de l'Espagne et du Portugal, les exilés étaient disséminés à travers le monde entier. On en rencontrait un groupe ici, là une famille ou quelques traîneurs isolés. C'était comme une sorte de migration de peuples se dirigeant vers l'Orient, surtout du côté de la Turquie. On aurait dit qu'ils voulaient se rapprocher de leur ancienne patrie. Mais que de maux ils eurent à endurer et d'obstacles à vaincre avant de retrouver le calme et la sécurité !

Parmi les fugitifs, la famille d'Abrabanel fut très éprouvée. Le chef de la famille, Isaac Abrabanel, que Ferdinand Ier, roi de Naples, et son fils Alphonse avaient nommé à un poste élevé, dut fuir de Naples devant l'invasion française et chercher un refuge, avec son souverain, en Sicile d'abord et ensuite dans l'île de Corfou. Il se fixa définitivement à Monopoli, dans l'Apulie. Complètement ruiné, séparé de sa femme et de ses enfants, il vivait dans la douleur et l'affliction, et ne trouvait quelque consolation que dans l'étude de la Bible.

Son fils aîné, Juda Léon Médigo, était établi à Gènes. Malgré l'existence tourmentée à laquelle il était condamné, malgré son chagrin de s'être vu arracher son fils, élevé en Portugal dans la foi chrétienne, il s'adonnait aux plus hautes spéculations. Il était supérieur à son père par la culture de son esprit et la variété de ses connaissances. Pour gagner sa vie, il professa la médecine et reçut pour cette raison le surnom de *Medigo*, mais il manifestait une prédilection particulière pour l'astronomie, les mathématiques et la philosophie. Il fut attaché comme médecin au capitaine-général d'Espagne, Gonzalve de Cordoue, conquérant et vice-roi de Naples. Gonzalve ne partageait point la haine de son souverain pour les Juifs. Quand, après la conquête du royaume de Naples (1504), Ferdinand le Catholique se proposa d'expulser les Juifs du pays, Gonzalve combattit ce projet en faisant remarquer qu'ils étaient peu nombreux et que leur départ serait très préjudiciable à l'État, parce qu'ils émigreraient à Venise et y apporteraient leur activité et leurs richesses. Le roi tint compte des conseils de

---

<sup>1</sup> En ce temps, le nom biblique de *Sefarad* désignait l'Espagne, et on, comprenait sous l'appellation de Sefardim tous les Juifs d'Espagne, de Castille, d'Aragon, de Léon de Navarre et de Portugal.

Gonzalve, mais autorisa le saint-office à établir un tribunal d'inquisition à Bénévent, pour surveiller les Marranes émigrés d'Espagne et de Portugal.

Le deuxième fils d'Isaac Abrabanel, Isaac II, exerça la médecine à Reggio, d'abord, et ensuite à Venise, où il fut rejoint par son père. Enfin, le plus jeune fils, Samuel, qui devint plus tard le protecteur de ses coreligionnaires, était allé, sur l'ordre de son père, d'Espagne à Salonique pour y fréquenter l'école talmudique, et où il vécut heureux et tranquille.

A Venise, le vieux Abrabanel fut encore une fois amené à s'occuper d'affaires politiques. A l'occasion d'une discussion d'intérêts qui s'était élevée entre la cour de Lisbonne et la république de Venise, et à laquelle il réussit à mettre fin, il sut faire apprécier par quelques sénateurs vénitiens son habileté financière et politique, et fut consulté, dès lors, pour toutes les questions importantes. Mais les péripéties douloureuses de ses nombreuses pérégrinations avaient eu raison de son énergie et de sa vigueur physique, et avant sa soixante-dixième année il était déjà un vieillard débile et caduc. Il est vrai qu'il aurait fallu aux proscrits de la péninsule ibérique un corps d'airain pour ne pas succomber, avant l'âge, aux maux qui les atteignirent.

Pourtant, leur fermeté d'âme resta à la hauteur de leurs souffrances. Ils se montraient presque fiers d'être si malheureux. Dans l'esprit des Juifs sefardim existait, plus ou moins nettement, cette idée qu'ils devaient être particulièrement aimés de Dieu pour qu'il les eût frappés avec tant de rigueur. Aussi, contre toute attente, triomphèrent-ils rapidement du découragement. Dès qu'ils furent un peu remis des coups terribles qui leur avaient été portés, ils marchèrent de nouveau la tête haute. Ils avaient tout perdu, hormis leur fierté et leurs allures castillanes. Bien que la haute culture eût moins d'adeptes parmi eux depuis que le judaïsme s'était laissé envahir par l'esprit étroit et sectaire des ennemis de la science et que l'intolérance les avait exclus de la société chrétienne, ils étaient pourtant encore supérieurs aux Juifs des autres pays par leurs connaissances variées, leur maintien digne, leur langage élégant et orné. Conservant au fond du cœur un profond attachement pour leur ingrate patrie, qui les avait expulsés, ils transplantèrent la langue et les manières espagnoles dans toutes les contrées où ils s'établirent, en Afrique comme dans la Turquie d'Europe, en Syrie et en Palestine comme dans l'Italie et les Flandres. Aussi la langue castillane s'est-elle, conservée parmi leurs descendants, presque dans toute sa pureté, jusqu'à nos jours.

Sous ce rapport, ils formaient un vif contraste avec les Juifs allemands ou *Aschkenazim*, qui parlaient un jargon corrompu et considéraient presque comme un devoir religieux de vivre séparés des chrétiens. Les Sefardim, au contraire, se mêlaient à la société chrétienne, où ils savaient se faire estimer pour la fermeté et la dignité de leur caractère. Il leur importait d'avoir un extérieur convenable, une tenue soignée, un langage choisi ; dans leurs synagogues, ils avaient une attitude respectueuse. Leurs rabbins prêchaient en espagnol ou en portugais, s'attachant à bien débiter leurs sermons.

Les autres Juifs reconnaissaient la supériorité de leurs coreligionnaires sefardim, dont l'influence ne tardait pas à prévaloir là même où ils se trouvaient en minorité. Durant le siècle qui suivit leur expulsion, ils furent mêlés partout, excepté en Allemagne et en Pologne, à tous les événements de l'histoire juive, les noms de leurs chefs se trouvèrent partout en vedette, et ils fournirent des rabbins, des écrivains, des penseurs et des rêveurs.

Tout le long de la côte de l'Afrique septentrionale et dans la partie habitable de l'intérieur, demeuraient de nombreux Juifs sefardim, qui n'avaient cessé d'y émigrer depuis la sanglante persécution de 1391 jusqu'à l'expulsion définitive des Juifs d'Espagne. Soumis à la tyrannie des petits princes berbères et aux caprices cruels de la population maure, et parfois même contraints de porter des vêtements spéciaux pour se distinguer du reste de la population, les Juifs pouvaient pourtant donner libre cours à leur activité, dans ces contrées, déployer à leur aise toutes les facultés de leur esprit et arriver à des situations élevées. Le souverain du Maroc comptait parmi ses conseillers un Juif qui lui avait rendu d'importants services. A Fez, où se trouvait une communauté juive de cinq mille familles, vivait un Juif d'origine espagnole nommé Samuel Alavensi, que le roi aimait pour son courage et sa grande valeur, et que la population, confiante en son habileté et sa loyauté, plaça à sa tête comme chef. La ville de Tlemcen était habitée en grande partie par des Juifs sefardim. Après la proscription d'Espagne, un des exilés, Jacob Berab, âgé de dix-huit ans (1474-1541), vint se réfugier dans cette ville, où il se distingua bientôt par sa grande activité. Il était peut-être, à cette époque, le rabbin le plus instruit et le plus intelligent, après son collègue allemand, Jacob Polak. Mais s'il avait beaucoup d'admirateurs, il s'était également attiré de nombreuses inimitiés par son entêtement, sa manie d'ergoter et son caractère insupportable.

La communauté d'Alger, qui avait perdu depuis quelque temps de son importance, était alors dirigée par un descendant de réfugiés espagnols de 1391, Simon Duran II, fils de Salomon Duran. De son temps, Simon fut considéré, ainsi que son frère, comme une autorité religieuse. A l'exemple de son père, il manifestait en toute circonstance les sentiments les plus élevés, n'hésitant jamais à risquer sa fortune et sa vie quand il s'agissait de défendre la religion ou la morale ou de venir en aide aux proscrits d'Espagne. Un jour que cinquante de ces malheureux, qui avaient été jetés par un naufrage sur la côte de Séville, incarcérés et retenus en prison pendant deux ans et finalement vendus comme esclaves, arrivèrent à Alger, Simon Duran fit les plus louables efforts pour recueillir dans sa petite communauté la somme de 700 ducats exigée pour leur rançon.

A Tunis aussi, deux sefardim distingués trouvèrent un refuge pendant quelques années : ce furent l'historien et astronome Abraham Zacuto, alors au déclin de la vie, et un homme plus jeune, Moïse Alaschkar. Bien que Zacuto eût dirigé, dans la péninsule ibérique, une école de mathématiques et d'astronomie fréquentée par des élèves chrétiens et musulmans, et eût publié des ouvrages qui étaient beaucoup lus et utilisés, il fut condamné, après l'expulsion des Juifs, à mener la vie errante et misérable de banni et ne put échapper qu'avec peine à la mort. Il semble avoir trouvé un peu de tranquillité à Tunis, où il acheva (en 1504) sa chronique connue sous le nom de *Yokasin*, et qui est plus célèbre qu'utile. Cet ouvrage se ressent, en effet, de l'âge avancé et de la situation précaire de son auteur, qui manqua, du reste, des documents nécessaires pour écrire une histoire sérieuse. Le *Yokasin* a pourtant un grand mérite, il réveilla parmi les Juifs le goût des recherches historiques.

Moïse ben Isaac Alaschkar, qui résida à Tunis en même temps que Zacuto, était un talmudiste remarquable, comme son maître Samuel Alvalensi, mort à un âge peu avancé. Esprit juste et ouvert, il défendit Maïmonide et sa philosophie contre les attaques et les anathèmes des obscurantistes, tout en marquant sa prédilection pour la Cabale.

Les succès remportés par les Espagnols dans le nord de l'Afrique semblent avoir engagé Zacuto, Alaschkar et beaucoup d'autres Juifs à quitter Tunis, car ils connaissaient par expérience la cruauté des fanatiques Espagnols et ne voulaient pas s'exposer à tomber entre leurs mains. Zacuto se réfugia en Turquie, où il mourut (avant 1515) probablement peu de temps après son arrivée, et Alaschkar se rendit en Égypte, où ses connaissances étendues et ses richesses lui assurèrent rapidement une situation considérable.

En Égypte, et notamment au Caire, la capitale, se trouvaient également de nombreux fugitifs juifs d'Espagne. Quand les exilés arrivèrent dans ce pays, toutes les communautés juives étaient encore soumises, comme autrefois, à l'autorité d'un juge supérieur ou prince juif (*naguid* ou *reis*). Cette fonction était alors remplie par Isaac Kohen Schalal ou Scholal, homme d'une rare loyauté, très considéré du sultan d'Égypte, et heureux de pouvoir mettre son influence et sa fortune au service des proscrits d'Espagne. Parmi ces derniers, il faut surtout mentionner David ibn Abi Zimra (né vers 1470 et mort vers 1573), élève du mystique Joseph Saragossi, qui s'était fixé au Caire. Instruit, vertueux, riche et chef d'une nombreuse famille, Ibn Abi Zimra acquit très vite au Caire une situation prépondérante et fut regardé bientôt comme la plus haute autorité religieuse du pays.

Un changement politique survenu en Égypte assura aux Juifs espagnols la suprématie sur leurs coreligionnaires indigènes. Dans une bataille livrée près d'Alep, Sélim 1er, sultan de Constantinople, vainquit le dernier chef des mameluks d'Égypte. A la suite de cette victoire, il s'empara de ce pays ainsi que de la Syrie et de la Palestine, qui en dépendaient (1517), et il organisa l'Égypte de façon qu'elle ne fût plus qu'une simple province turque, gouvernée par un pacha avec le titre de vice-roi. Un Juif d'origine espagnole, Abraham de Castro, fut chargé par Sélim de frapper pour l'Égypte les nouvelles monnaies turques. Grâce à ses richesses, son intelligence et sa générosité, de Castro acquit une grande autorité sur les fonctionnaires turcs et les Juifs d'Égypte. Très charitable, il distribua tous les ans en aumônes une somme de trois mille florins or, et il se préoccupa toujours sérieusement du bien-être de ses coreligionnaires.

Avant la conquête de l'Égypte par les Turcs, les communautés juives de ce pays avaient à leur tête, depuis des siècles, un grand-rabbin qui était investi d'un pouvoir très étendu. Il nommait les rabbins, jugeait en dernière instance les différends qui survenaient entre les Juifs d'Égypte, avait le droit de rejeter ou de ratifier tout nouveau règlement ou toute nouvelle ordonnance, et pouvait même infliger des punitions corporelles aux Juifs soumis à sa juridiction ; un traitement important était attaché à ses fonctions.

Quand l'Égypte fut devenue province turque, Sélim 1er ou le vice-roi modifia totalement cette organisation. Chaque communauté fut autorisée à nommer elle-même son rabbin et à s'administrer sous sa propre responsabilité. Le dernier grand rabbin d'Égypte, Isaac Schalal, dut se démettre de ses fonctions et partit avec ses richesses pour Jérusalem, où il devint le bienfaiteur de la communauté naissante. La direction religieuse du Caire fut confiée au proscrit espagnol David ibn Abi Zimra, qui était tenu en telle estime qu'il put abolir sans opposition une vieille coutume, maintenue jusqu'alors à travers les siècles, par suite d'une fidélité exagérée à la tradition. En mémoire de la victoire remportée par le roi syrien Séleucus sur les autres généraux d'Alexandre le Grand, les Juifs de la Babylonie avaient adopté autrefois l'ère des Séleucides. La dynastie des Séleucides était éteinte depuis longtemps, et la Syrie avait été successivement

conquête, depuis, par les Romains, les Byzantins, les Musulmans, les Mongols et les Turcs, mais les Juifs babyloniens et, après eux, les Juifs égyptiens avaient continué à recourir à l'ère des Séleucides pour indiquer la date, non seulement des événements historiques, mais aussi des lettres de divorce et autres documents de ce genre. En Palestine et en Europe, la population juive avait pris comme point de départ, pour la chronologie, la destruction de Jérusalem ou la création du monde, mais les Juifs d'Égypte étaient restés si obstinément attachés à l'ère des Séleucides qu'ils déniaient toute validité aux contrats de divorce qui n'étaient pas datés d'après cette ère. David ibn Abi Zimra mit fin à cet usage suranné en introduisant également en Égypte l'habitude de compter les années à partir de la création du monde.

Pendant que David était rabbin du Caire, un grave danger menaça les chefs de la communauté. Achmet Schaïtan (*Satan*), quatrième vice-roi d'Égypte, conçut le projet de rendre à l'Égypte son indépendance et de se placer à sa tête comme sultan. Après avoir réussi dans la première partie de son entreprise, il ordonna à Abraham de Castro de graver son nom sur les monnaies qu'il frappait. Castro fit semblant de lui obéir et lui demanda de lui faire remettre cet ordre par écrit. Dès qu'il eut cet ordre en sa possession, il quitta furtivement l'Égypte et se rendit à Constantinople, auprès de Soliman II, pour l'informer de la rébellion d'Achmet. Celui-ci, irrité de la dénonciation d'Abraham de Castro, fit saisir quelques Juifs, probablement les amis et les parents du dénonciateur, les jeta en prison et autorisa les mameluks à piller le quartier juif du Caire. Il manda ensuite auprès de lui douze notables de la communauté et les menaça de les faire tuer avec leurs femmes et leurs enfants s'ils ne lui versaient pas une certaine somme d'argent.

La somme demandée était beaucoup trop considérable pour pouvoir être payée par la communauté. Mais à toutes les supplications Achmet répondait par des menaces de mort. Désespérés, les Juifs organisèrent des prières publiques pour implorer la protection de Dieu. Quand une délégation de la communauté apporta au palais d'Achmet l'argent recueilli, qui formait à peine le dixième de la somme réclamée, le secrétaire intime du prince fit mettre les collecteurs aux fers et leur déclara qu'ils seraient exécutés ce jour même avec tous les autres membres de la communauté, dès que son maître sera sorti du bain. Mais pendant que le pacha était au bain, il fut surpris par un de ses vizirs, Mohammed-bey, et d'autres conjurés, et gravement blessé. Il parvint quand même à s'enfuir du palais, mais fut retrouvé, jeté en prison et décapité. Sur l'ordre de Mohammed-bey, les notables juifs furent remis en liberté. Les Juifs d'Égypte célébrèrent pendant quelque temps le jour où la communauté du Caire fut ainsi sauvée (28 adar 1524) sous le nom de *Pourim du Caire*.

A la suite de l'immigration de Juifs espagnols et portugais, les communautés juives de Jérusalem et d'autres villes palestiniennes gagnèrent aussi en importance et en considération. Dans l'espace de sept ans (de 1488 à 1495), le nombre des Juifs de Jérusalem s'éleva de soixante-dix à deux cents, et vingt ans plus tard (1495-1521) on y trouva quinze cents. L'aisance augmenta également dans la communauté de Jérusalem avec l'arrivée des émigrants. Vers 1488, presque tous les membres de la communauté étaient dans le plus grand dénuement ; trente ans plus tard, il n'y avait plus que deux cents environ qui acceptaient l'aumône.

Chose plus importante, les mœurs s'améliorèrent également sous l'influence des Juifs sefardim. Jérusalem ne ressemblait plus à une **caverne de brigands**,

comme au temps où Obadia di Bertinoro y arriva d'Italie et où une administration rapace, sans foi ni scrupules, opprimait et maltraitait les membres de la communauté et les poussait au désespoir ou à l'émigration. Tous étaient, au contraire, animés d'un véritable esprit de conciliation, de concorde et de justice. On y faisait encore montre, il est vrai, d'une piété exagérée, mais cette piété n'était plus associée à une scandaleuse immoralité.

Cette heureuse modification dans les sentiments et les mœurs était due en très grande partie à l'action du prédicateur italien Obadia di Bertinoro, qui, pendant plus de vingt ans, apprit à ses coreligionnaires de Jérusalem, par la parole et l'exemple, à être pieux sincèrement, mais sans ostentation, et à montrer de l'élévation dans la pensée et de la générosité dans les actes. A son arrivée à Jérusalem, il écrivit à un parent : *S'il se trouvait dans ce pays un Juif intelligent et capable de diriger un groupe important d'hommes avec modération et douceur, il serait obéi, non seulement des Juifs, mais aussi des musulmans.* Il ne prévoyait pas encore, à ce moment, qu'il accomplirait lui-même cette belle mission d'améliorer la situation morale et intellectuelle des Juifs de Jérusalem. Grâce à ses manières affables et à sa profonde bonté, il réussit à désarmer la malveillance et à guérir les plaies dont souffrait la communauté et qu'il avait eu le courage de montrer à nu. *Les paroles me font défaut,* dit un pèlerin italien de Jérusalem, *pour louer convenablement Obadia. Il est l'homme le plus respecté du pays, rien ne se fait que par son ordre, et tous lui obéissent. Quand il prêche, les assistants l'écoutent avec ferveur, dans un silence religieux.* Obadia avait été soutenu dans sa noble entreprise par les Juifs de la péninsule ibérique réfugiés à Jérusalem.

On peut sans doute attribuer également à Obadia di Bertinoro et à ses collaborateurs les ordonnances, animées d'un esprit si élevé, que la communauté elle-même s'imposa comme lois permanentes et fit graver sur une table, dans la synagogue. En vertu de ces ordonnances, il était défendu aux Juifs d'acheter des fausses monnaies ou de mettre en circulation celles qui étaient parvenues par hasard entre leurs mains ; il leur était également ordonné de ne pas boire de vin sur la tombe du prophète Samuel. Hommes et femmes avaient, en effet, l'habitude de se rendre pêle-mêle en pèlerinage sur cette tombe, d'y boire en abondance et d'y causer du scandale dans la fumée de l'ivresse.

La communauté de Jérusalem grandit encore en importance, lorsque Isaac Schalal y fut venu d'Égypte avec ses richesses et sa grande expérience.

A Safed, la ville relativement la plus récente de la Palestine, se trouvait également une nombreuse population juive, qui s'accrut peu à peu au point de dépasser à un certain moment celle de la communauté de Jérusalem. A la fin du xve et au commencement du xvie siècle, la communauté de Safed ne comptait, il est vrai, qu'environ trois cents familles juives, comprenant des aborigènes (Morisques), des Berbères et des Sefardim. Elle n'avait non plus, à l'origine, de talmudiste instruit dont l'autorité s'imposât et qui pût en prendre la direction. Ce fut un fugitif espagnol, Joseph Saragossi, qui l'organisa et la rendit assez forte pour lui permettre de rivaliser avec la cité sainte.

Expulsé d'Espagne, de la ville de Saragosse, Joseph Saragossi était venu chercher un refuge à Safed. Il fit pour les Juifs de cette ville ce qu'Obadia di Bertinoro avait fait pour ceux de Jérusalem. Doué, lui aussi, des plus belles vertus, affable, bienveillant pour tous, il prêchait sans cesse l'union et la concorde, s'efforçant de faire régner la paix dans les familles et entre les membres de la communauté. Son action bienfaisante se faisait sentir même

parmi les Mahométans, qui lui témoignaient de l'affection et du respect. Quand il voulut repartir de Safed, la communauté le retint presque de force et lui assura un traitement annuel, dont les deux tiers étaient payés par le gouverneur musulman de la ville. Joseph Saragossi introduisit à Safed l'étude du Talmud, mais il y implanta également la Cabale.

A Damas, la capitale de la Syrie, s'était formée aussi, à côté de l'ancienne communauté aborigène composée de Juifs arabes, une nouvelle communauté espagnole. Celle-ci comptait, en ce temps, cinq cents familles. Peu de temps après leur arrivée, les réfugiés juifs d'Espagne construisirent à Damas une synagogue monumentale, qu'ils appelèrent *khataib*. Leur nombre augmenta tellement qu'ils purent se diviser en plusieurs groupes, selon les districts espagnols dont ils étaient originaires.

Mais la plus grande partie des exilés espagnols se rendit dans la Turquie d'Europe. Quoique les habitants de ce pays n'eussent pas sans cesse à la bouche les grands mots d'amour et de fraternité des hommes, comme les chrétiens, ils accueillirent pourtant les fugitifs avec une cordiale bienveillance, et les sultans Bajazet II, Sélim I et Soliman Ier leur accordèrent les mêmes libertés qu'aux croyants des autres cultes, tels que les Arméniens et les Grecs. Tout joyeux de la sécurité dont ses coreligionnaires jouissaient en Turquie, un poète juif s'écrie dans son enthousiasme : *L'Éternel a ouvert pour toi la Turquie, ô Jacob, afin d'y faire disparaître tes souffrances, comme il a autrefois entr'ouvert les flots de la mer pour y noyer les Égyptiens. Là, tu vis en liberté et tu peux pratiquer ouvertement le judaïsme, là... tu peux laisser de côté l'erreur, t'attacher à tes vieilles vérités et négliger des usages contraires aux prescriptions divines, que tes adversaires t'avaient condamné à observer.*

Dans les premiers temps de leur séjour en Turquie, les Juifs furent particulièrement heureux, parce qu'on appréciait les services qu'ils rendaient au jeune empire. Les Turcs étaient d'excellents guerriers, mais c'était là leur seule qualité dont l'État pût tirer profit. Quant aux Grecs, aux Arméniens et aux adeptes des autres confessions chrétiennes, les sultans, qui avaient souvent des rapports très tendus avec les puissances chrétiennes, ne pouvaient se fier que médiocrement à eux, ils avaient à craindre d'être trahis. Par contre, ils pouvaient compter sur la fidélité, le dévouement et l'activité des Juifs. Ceux-ci représentaient à la fois la classe marchande et la bourgeoisie de la Turquie. Ils n'avaient pas seulement entre les mains le commerce du gros et du détail, mais exerçaient aussi les professions manuelles et pratiquaient les divers arts. C'est ainsi que les Marranes, qui avaient fui l'Espagne et le Portugal, fabriquaient pour les Turcs des armes à feu, des canons et de la poudre, et leur apprenaient à s'en servir.

On estimait surtout, en Turquie, les médecins juifs, élèves distingués de l'école de Salamanque, que la population préférait, pour leur habileté, leur culture, leur discrétion et leur prudence, à leurs collègues chrétiens et même musulmans. Le sultan Sélim eut pour médecin un Juif espagnol, nommé Joseph Hamon, dont le fils et le petit-fils occupèrent ensuite une situation analogue auprès d'autres sultans. Le fils, Moïse Hamon (né vers 1490 et mort avant 1565), attaché à la personne de Soliman Ier, fut encore plus considéré et plus influent que le père. Très instruit et d'un caractère très ferme, il accompagnait d'habitude le sultan à la guerre. De Perse, où il avait suivi son maître dans une campagne, Moïse Hamon ramena (vers 1535) un savant juif, du nom de Jacob Tous ou Taws, qui avait traduit le Pentateuque en persan. Plus tard, il fit imprimer à ses frais cette

traduction persane, avec une version chaldéenne et une version arabe. Moïse Hamon mettait au service de ses coreligionnaires et du judaïsme la considération dont il jouissait auprès de son souverain.

La communauté juive de Constantinople, qui s'était accrue considérablement par l'affluence des fugitifs de la péninsule ibérique, était, à cette époque, la plus importante de l'Europe ; elle comptait près de 30.000 âmes et possédait quarante-quatre synagogues, c'est-à-dire quarante-quatre groupes différents. Les Juifs de la capitale ottomane, comme ceux des autres villes, ne formaient pas, en effet, une association unique, mais étaient divisés, dans chaque localité, en groupes, d'après leurs divers lieux d'origine. Chacune de ces fractions de communauté, pour maintenir son originalité propre, conservait ses traditions, sa liturgie, ses rites, et tenait même à avoir sa synagogue et son collège rabbinique. Elle répartissait elle-même entre ses membres, non seulement les impôts dus pour le culte, les fonctionnaires religieux, la bienfaisance et les écoles, mais aussi les taxes destinées à l'État.

Au début de l'immigration des Juifs espagnols, les indigènes, plus nombreux, avaient le pas sur les nouveaux arrivés. Ainsi, après la mort de Moïse Capsali, dont la valeur, si grande, fut pour-tant méconnue, la dignité de grand-rabbin fut confiée à Elia Mizrahi, probablement originaire d'une famille grecque immigrée. Sous le règne des sultans Bajazet et Sélim Ier, et peut-être aussi de Soliman, Elia fut membre du divan, comme son prédécesseur, et représenta officiellement le judaïsme turc. Son érudition talmudique, ses connaissances variées et son caractère ferme et loyal le rendaient, du reste, digne de ces hautes fonctions.

Élève de maîtres allemands, Elia Mizrahi (né vers 1455 et mort vers 1525-1527) était un excellent talmudiste, d'une piété rigoureuse, mais sans se déclarer pourtant ennemi des études profanes. Prompt à la lutte dans sa jeunesse, il s'attaqua aux Caraïtes de la Turquie. Plus tard, quand l'âge eut modéré sa fougue, il se montra plus bienveillant envers ses anciens adversaires et les défendit même contre les obscurantistes. Plusieurs de ces derniers, notamment des membres de la communauté d'Apulie à Constantinople, voulaient, en effet, faire cesser les relations amicales existant entre les Caraïtes et les rabbanites. Ils réunirent donc un jour leur communauté et déclarèrent, un rouleau de la Tora sur le bras, qu'ils excommunieraient tout membre qui enseignerait la Bible, le Talmud ou même des sciences profanes, telles que les mathématiques, l'histoire naturelle, la logique ou la musique, à des Caraïtes jeunes ou vieux. Ils défendirent également aux domestiques rabbanites de servir chez des Caraïtes. Comme ils savaient que la plupart des Juifs de Constantinople blâmaient les mesures qu'ils avaient prises contre les Caraïtes, ils vinrent à la synagogue, le jour où tous les groupes devaient délibérer ensemble sur cette question, avec une populace armée de gourdins pour empêcher leurs adversaires de prendre la parole. Leurs résolutions contre les Caraïtes furent ainsi adoptées en public, malgré l'opposition d'une forte majorité. Mais Elia Mizrahi intervint énergiquement pour annuler leurs délibérations.

Outre leur grand-rabbin, les Juifs de l'empire ottoman avaient encore un représentant politique (kahiya), qui avait accès auprès du sultan et des hauts dignitaires et recevait son investiture de la cour. Sous Soliman, cette fonction fut exercée par Schaltiel, dont les contemporains louaient les sentiments élevés. Quand on connaît le dédain que les Turcs manifestaient autrefois pour les autres croyants, juifs ou chrétiens, l'arbitraire qui régnait dans les administrations des pachas de province, et le fanatisme des chrétiens grecs et bulgares, on ne

s'étonnera pas que les Juifs fussent parfois exposés, en Turquie, à des violences ou à des iniquités. Mais le kahiya Schaltiel intervenait chaque fois, et souvent avec succès, en faveur de ses coreligionnaires.

Après Constantinople, c'était Salonique qui renfermait la population juive la plus considérable. Malgré son insalubrité, cette ville avait beaucoup d'attrait pour les émigrants sefardim. On y comptait à l'origine une dizaine de petites communautés, formées presque toutes d'éléments espagnols; plus tard, il y en eut trente-six. Les Juifs formaient la majeure partie des habitants de Salonique. Samuel Usque nomme cette ville *une mère en Israël* et dit qu'elle *renferme des plantes délicieuses et des arbres chargés de beaux fruits, comme on n'en trouve pas présentement sur toute la surface de la terre. Elle est devenue le refuge de la plupart des Juifs expulsés d'Europe et d'autres parties du monde, et elle fait à tous un accueil cordial et affectueux, comme si elle était Jérusalem, notre mère vénérée.*

Les Juifs espagnols réussirent très vite à faire prévaloir leur autorité, à Salonique, sur les émigrants des autres pays et même sur leurs coreligionnaires indigènes. Aussi la langue espagnole devint-elle prédominante parmi les Juifs de cette ville. Le plus célèbre de ces émigrants était certainement Juda Benveniste, petit-fils d'Abraham Benveniste, qui avait pu sauver assez de la fortune paternelle pour se créer une bibliothèque remarquable. Il devint en quelque sorte le porte-drapeau des Juifs espagnols. La science talmudique avait pour représentants, à Salonique, les membres d'une famille Taytasak et Jacob ibn Habib; ils n'étaient pourtant pas des savants éminents. La philosophie et l'astronomie étaient également cultivées dans cette ville par des fugitifs sefardim, ainsi que la Cabale, qui y avait comme principaux adeptes Joseph Taytasak et Samuel Franco. Avec le temps, Salonique, dans la Turquie d'Europe, et Safed, en Palestine, devinrent des centres importants pour les études cabalistiques.

D'autres fugitifs allèrent s'établir dans l'Asie Mineure, à Amasieh, Brousse, Tria et Tekat, ou dans la Grèce, à Patras, Nègre-pont et Thèbes. Les Juifs de cette dernière ville passaient pour être de savants talmudistes. Il se forma également une communauté juive à La Canée, dans l'île de Candie (Crète), qui appartenait alors à la république de Venise. Les deux principales familles de cette communauté étaient celle de Delmedigo, comprenant des enfants et des parents du célèbre philosophe Delmedigo, et celle de Capsali, apparentée à l'ancien grand-rabbin de la Turquie.

Elia Capsali (né vers 1490 et mort vers 1555), membre de cette famille, avait des connaissances historiques très étendues. Quand la peste ravagea Candie (en 1523) et mit toute la population en deuil, il écrivit en hébreu l'histoire de la dynastie turque dans un style vif, attrayant, clair et sobre. A l'histoire turque il entremêla les événements de l'histoire juive, décrivant avec une rare vigueur les souffrances des exilés d'Espagne, telles que les fugitifs eux-mêmes les lui avaient racontées. En composant cet ouvrage, où il recherche avant tout la vérité, Capsali avait pour but de distraire un instant l'attention de la population de Candie des horreurs de la peste. Mais il a réussi à écrire un livre dans un hébreu excellent, parfaitement approprié à ce genre de composition, qui méritait d'avoir et a eu des imitateurs.

Dans les États italiens, surtout, l'affluence des émigrants juifs fut considérable. Car presque tous ceux qui furent expulsés d'Espagne, de Portugal ou d'Allemagne, se rendirent d'abord en Italie pour s'y établir sous la protection de

quelque prince tolérant, ou pour se diriger de là vers la Grèce, la Turquie ou la Palestine. De tous les souverains italiens, les papes d'alors se montrèrent certainement les plus bienveillants envers les Juifs. Alexandre VI, Jules II, Léon X, Clément VII, plus préoccupés de l'affermissement de leur pouvoir temporel que des lois restrictives à appliquer aux Juifs, employèrent même, eux et leurs cardinaux, des médecins juifs, au mépris de la décision du concile de Bâle. Il semble qu'à cette époque troublée, où, surtout depuis Alexandre VI, les empoisonnements furent si fréquents à la cour pontificale, on préférât les médecins juifs parce que, de leur part, papes et cardinaux avaient moins à redouter de se voir verser du poison à la place d'une potion. Ainsi, Alexandre VI eut un médecin juif, Bonet de Latès, venu de Provence, qui avait étudié l'astronomie et fabriqua un anneau astronomique, dont il dédia la description latine au pape. Bonet devint plus tard médecin de Léon X, qui l'aimait beaucoup et tenait grand compte de ses conseils. Enfin, Jules II eut pour médecin le juif Siméon Çarfati.

A côté de ces médecins, il faut encore mentionner Abraham de Balmas (mort en 1521), de Lecce, médecin du cardinal Domenico Grimani, qui s'occupa en même temps de philosophie et composa sur la langue hébraïque un ouvrage qu'un chrétien publia avec une traduction latine ; Juda ou Laudadeus de Blanès, à Pérouse ; Obadia ou Servadeus de Sfurno (né vers 1470 et mort en 1550), établi d'abord à Rome, puis à Bologne, à la fois exégète et philosophe, et qui dédia quelques-uns de ses ouvrages hébreux, avec traduction latine, à Henri II, roi de France. Un autre médecin espagnol, Jacob Mantin (né vers 1490 et mort vers 1549), fut bien supérieur à tous ceux qui viennent d'être nommés. Venu de Tortose en Italie, il se distingua, à la fois par ses connaissances médicales, philosophiques et linguistiques. Outre l'hébreu et l'espagnol, il savait le latin, l'italien et l'arabe, et il traduisit plusieurs ouvrages de médecine et de métaphysique de l'hébreu ou de l'arabe en latin. Un de ces ouvrages philosophiques, traduit de l'arabe, est dédié à Andréas Gritti, doge de Venise. Il fut au service d'un pape, de l'ambassadeur de Charles-Quint à Venise et du prince Hercule Gonzague, et jouit auprès de tous ses maîtres d'une grande considération. Mais, grand savant, il avait très mauvais cœur.

Abraham Farissol (né en 1451 et mort vers 1525), originaire d'Avignon, était venu, pour une cause inconnue, peut-être pressé par la misère, s'établir à Ferrare. Jusqu'alors, presque tous les écrivains juifs du moyen âge s'étaient occupés d'astronomie et d'astrologie. Il fut le premier auteur juif qui se consacra à l'étude de la géographie. Ce furent sans doute la découverte des rivages de l'Afrique australe et des Indes, due aux Portugais, et la découverte de l'Amérique, faite par les Espagnols, qui lui inspirèrent le désir de s'adonner à cette science.

Accueilli avec bienveillance à la cour du duc Hercule d'Este Ier, de Ferrare, un des meilleurs princes de l'Italie, qui rivalisait avec les Médicis pour encourager les artistes et les savants, Farissol, sur l'invitation de son protecteur, soutint à plusieurs reprises des controverses religieuses avec des moines instruits.

Grâce à l'estime conquise par les médecins et les autres savants juifs, de nombreuses villes du nord de l'Italie accueillirent avec bienveillance des réfugiés juifs de la péninsule ibérique et de l'Allemagne, et même des Marranes revenus au judaïsme. Les fugitifs allèrent s'établir de préférence à Rome, Venise, Padoue et Ancône, et c'est dans ces villes qu'après l'extermination de la communauté de Naples se trouvèrent les plus importantes agglomérations juives de l'Italie. Le

conseil de la république de Venise manifesta des tendances opposées au sujet des Juifs. D'un côté, les marchands vénitiens n'ignoraient pas que la présence des Juifs serait très utile à la république, et qu'en les maltraitant ils s'exposeraient aux représailles des Juifs de la Turquie. Mais, d'un autre côté, bien des commerçants craignaient la concurrence des Juifs et demandaient leur éloignement. Aussi les Juifs étaient-ils malheureux ou heureux à Venise, selon que l'une ou l'autre de ces tendances triomphait. De toutes les villes italiennes, Venise, la première, enferma ses Juifs (en mars 1516) dans un quartier séparé, appelé *ghetto*.

En général, l'influence des réfugiés juifs, qu'ils fussent espagnols ou allemands, devint prépondérante dans les communautés italiennes. Les Abrabanel surtout y jouèrent un rôle important. Isaac, le chef de la famille, mourut avant que la situation de ses coreligionnaires fût bien consolidée en Italie. Son fils aîné, Léon Médigo, n'exerça pas non plus une action bien sérieuse. Esprit rêveur et un peu chimérique, il était trop préoccupé de poésie pour condescendre à prêter quelque attention aux choses de ce bas monde. Par contre, Samuel Abrabanel (né en 1473 et mort vers 1550), le plus jeune des trois frères, eut une grande influence sur ses contemporains juifs. Très considéré en Italie, il inspirait à ses coreligionnaires un profond respect. A son retour de l'école talmudique de Salonique, il semble avoir mis au service de Don Pedro de Toledo, vice-roi de Naples, son habileté dans les questions de finances, qu'il avait héritée de son père.

Samuel Abrabanel réussit à acquérir à Naples une fortune considérable, évaluée à 200.000 sequins, qu'il employa à faire le bien. Le poète marrane Samuel Usque parle de lui en termes très élogieux : *Il mérite, dit-il, d'être surnommé trismegistos (trois fois grand), car il est grand par la science, la naissance et la fortune. Toujours prêt à consacrer ses richesses à des oeuvres de charité, il dote des orphelins, secourt des indigents et rachète des captifs ; il réunit en lui toutes les qualités requises pour être prophète.*

Il était dignement secondé par sa compagne, Benvenida Abrabanela, femme d'élite, pour laquelle les contemporains professaient une véritable vénération. Pieuse et compatissante en même temps que prudente et courageuse, elle était un modèle de bon ton et d'exquise affabilité, qualités qu'on savait mieux apprécier en Italie que dans les autres pays d'Europe. Léonore, deuxième fille du vice-roi Don Pedro, était très liée avec Benvenida, qu'elle continua à fréquenter quand elle fut devenue duchesse de Toscane, et qu'elle appelait du titre d'honneur de **mère**. Samuel Abrabanel et Benvenida firent de leur maison le rendez-vous des savants juifs du sud de l'Italie ; ils recevaient également de nombreux savants chrétiens.

Comme on voit, les Juifs d'Italie entretenaient encore, à cette époque, des relations amicales avec les chrétiens. Il n'en était pas de même de l'autre côté des Alpes, en Allemagne. Là, les Juifs étaient aussi violemment haïs par la population qu'en Espagne. Ils n'y occupaient pourtant ni emplois élevés, ni brillantes situations à la cour, mais on leur enviait même l'existence misérable qu'ils menaient dans les quartiers spéciaux où ils étaient forcés de s'entasser. Déjà, avant l'expulsion de leurs coreligionnaires d'Espagne, ils avaient été chassés de certaines contrées allemandes, de Cologne, de Mayence, d'Augsbourg, de tout le pays souabe. D'autres régions de l'Allemagne leur furent interdites à l'époque où leurs frères durent quitter la péninsule ibérique.

Il est vrai que l'empereur Frédéric III les protégea tant qu'il put jusqu'à sa mort. Fait très rare en Allemagne, il attacha même à sa personne un médecin juif, le

savant Jacob ben Yehiel Louhans, à qui il donna le titre de chevalier. On raconte aussi qu'avant de mourir il recommanda les Juifs à son fils, en lui enjoignant de les défendre contre les odieuses accusations dirigées si fréquemment contre eux, et dont il connaissait la fausseté. Sous le règne de ce fils, devenu empereur sous le nom de Maximilien le Jacob Louhans paraît avoir conservé sa situation élevée, car le souverain nomma son parent, Joselin Louhans, de Rosheim, représentant, défenseur et protecteur des Juifs, et lui fit prêter un serment spécial de fidélité.

Malheureusement, l'empereur Maximilien manquait de fermeté. Accessible à toutes les suggestions, il se montrait tantôt bienveillant pour les Juifs, les protégeant contre leurs adversaires, et tantôt il assistait impassible à leur expulsion et à leur humiliation. Parfois même il semblait ajouter foi aux accusations de profanation d'hostie et de meurtre rituel répandues fréquemment, sous son règne, contre les Juifs, par les dominicains, et qui trouvaient plus facilement créance auprès du peuple depuis le prétendu meurtre de Simon, de Trente. Aussi, de son temps, les Juifs d'Allemagne et des régions voisines furent-ils assez souvent chassés, et même maltraités et tués. L'empereur s'appropriait même sans scrupule les biens de ceux qui, avec ou sans son assentiment, étaient expulsés du pays.

Dès son avènement au trône, Maximilien avait été sollicité par la bourgeoisie de Nuremberg d'expulser les Juifs de cette ville, à cause de leur **conduite licencieuse**. On leur reprochait d'accueillir trop facilement parmi eux des Juifs étrangers et d'accroître ainsi leur nombre au delà du chiffre réglementaire, de prêter à un taux trop élevé, de ruiner les ouvriers par leurs exigences exagérées et souvent mal fondées, et enfin de donner l'hospitalité à des gens sans aveu. Un riche bourgeois de Nuremberg, Antoine Koberger, alla plus loin. Pour répandre dans la classe cultivée, c'est-à-dire parmi ceux qui comprenaient le latin, la croyance que les Juifs blasphémaient Dieu, profanaient des hosties et tuaient des enfants chrétiens, il fit imprimer à ses frais le libelle venimeux du franciscain espagnol Alfonso de Espina.

Enfin, après de longues hésitations et sur les instances de plus en plus pressantes de la bourgeoisie, l'empereur Maximilien, *eu égard à la fidélité manifestée de tout temps par la ville de Nuremberg pour la maison impériale*, se décida à abolir les privilèges de la communauté juive et à permettre au Conseil de les expulser à une date déterminée, mais exigea que leurs maisons, leurs biens-fonds, leurs synagogues et même leur cimetière devinssent la propriété du fisc impérial. Il autorisa aussi la ville de Nuremberg à ne plus jamais accueillir de Juifs (5 juillet 1498). Le Conseil ne voulut d'abord accorder aux Juifs qu'un délai de quatre mois pour faire leurs préparatifs de départ ; il comptait pourtant parmi ses membres le patricien Willibald Pirkheimer, un des champions futurs de l'*humanisme*, qui se posait en ami de la justice et de l'humanité. A la suite des sollicitations des malheureux proscrits, ce premier délai fut prolongé de trois mois. Mais ils durent prêter serment, à la synagogue, qu'ils partiraient inmanquablement à la date fixée. En effet, le 10 mars 1499, les Juifs de Nuremberg, qui, depuis quelque temps, avaient perdu beaucoup de leur importance, quittèrent la ville. Ils en avaient déjà été chassés une première fois, lors de la peste noire, mais étaient revenus s'y fixer après la disparition de cette épidémie.

D'autres villes impériales chassèrent aussi leurs Juifs à cette époque, notamment Ulm, Nordlingen, Colmar et Magdebourg.

La communauté juive de Ratisbonne, la plus ancienne alors de l'Allemagne, pouvait également prévoir, d'après bien des symptômes, qu'elle était menacée d'une expulsion prochaine. On se rappelle qu'à la suite de leurs démêlés avec les Juifs de leur ville, qu'ils avaient impliqués dans une affaire de meurtre rituel, les bourgeois de Ratisbonne avaient été humiliés par Frédéric III et condamnés à une forte amende. Au lieu de s'en prendre à eux-mêmes de leur déconvenue et de leur cruelle mortification, ils en accusèrent les Juifs, et les relations cordiales qui avaient existé auparavant entre les habitants juifs et chrétiens firent place, de la part de ces derniers, à une hostilité, sourde d'abord, et bientôt ouverte et implacable. De son côté, le clergé, irrité d'avoir vu échouer ses intrigues contre les Juifs, s'efforçait de surexciter contre eux la haine de la foule et ne cessait de répéter qu'il était indispensable de les chasser. Comme il avait annoncé qu'il ne laisserait pas communier les chrétiens qui leur vendraient des aliments, les meuniers leur refusaient de la farine et les boulangers du pain (1499). Pendant certains jours de la semaine, il leur était interdit d'aller au marché ; à d'autres jours, ils ne pouvaient s'y rendre, pour acheter des vivres, que de telle heure à telle heure. On défendit aux chrétiens, *avec menace d'un châtiment rigoureux* et en faisant appel à leur *respect pour la gloire de Dieu et au soin qu'ils devaient prendre de leur salut*, de faire un achat quelconque pour un Juif. En dernier lieu, le conseil délibéra sur l'opportunité de solliciter de Maximilien le bannissement définitif de tous les Juifs de Ratisbonne, sauf vingt-quatre familles. Cette expulsion eut, en effet, lieu quelques années plus tard.

Outre Ratisbonne, il n'existait plus en Allemagne, en ce temps, que deux grandes communautés juives, celle de Francfort-sur-le-Mein et celle de Worms, qui, elles aussi, furent fréquemment menacées de proscription.

A Prague également demeuraient de très nombreux Juifs. Mais cette ville ne faisait alors pas partie de l'Allemagne proprement dite, elle se trouvait placée sous l'autorité de Ladislas, qui était à la fois roi de Hongrie et de Bohême. Malheureusement, le sort des Juifs de Bohême ne fut pas meilleur, sous le règne de Ladislas, que celui de leurs coreligionnaires d'Allemagne. Bien des fois, la populace de Prague pillait les habitants juifs de la ville, et la bourgeoisie demanda avec instance leur expulsion. Par contre, la noblesse leur était favorable. Quand un jour, à une diète, il fut question du bannissement des Juifs, l'assemblée décida (1 août 1501) que la couronne de Bohême devrait, au contraire, leur permettre, pour tous les temps, de se fixer dans le pays, et que dans le cas où l'un ou l'autre d'entre eux transgresserait quelque loi, on ne punirait dorénavant que le coupable, et non pas toute la population juive.

Après avoir d'abord ratifié la résolution de la diète, le roi Ladislas, se laissant circonvenir par la bourgeoisie de Prague, autorisa l'expulsion des Juifs et menaça même de bannissement tout chrétien qui interviendrait en leur faveur. Malgré la décision royale, les Juifs, on ne sait par suite de quelle circonstance, purent rester à Prague. Un descendant de la famille des imprimeurs italiens *Soncin*, Gerson Kohen, créa même dans cette ville une imprimerie hébraïque (vers 1503), la première qui fonctionnât en Allemagne ; il y avait alors déjà des imprimeries hébraïques en Italie depuis environ quarante ans.

Mais, pendant que les imprimeries de l'Italie et de la Turquie publiaient des ouvrages rabbiniques d'auteurs anciens ou contemporains, l'établissement de Gerson Kohen n'imprima, pendant un laps de temps assez long, que des livres de prières. Ce fait prouve que la science talmudique était peu cultivée, à cette époque, à Prague. On ne connaît qu'un seul rabbin remarquable de ce temps,

Jacob Polak (né vers 1460 et mort en 1535), établi à Prague, mais venu du dehors. Après son homonyme Jacob Berab, il était le talmudiste le plus profond et le plus érudit de l'époque. Jacob Polak, originaire de Pologne, fut le précurseur de cette école qui déploya plus tard, dans l'enseignement du Talmud, une dialectique d'une subtilité raffinée et quintessenciée, et qui atteignit son apogée en Pologne.

Ce dernier pays, qui comprenait alors également la Lithuanie, offrait à cette époque, comme la Turquie et l'Italie, un refuge sûr aux Juifs expulsés ou persécutés ; il servait surtout d'asile à des Juifs venus d'Allemagne.

Pendant très longtemps, la politique du gouvernement polonais resta favorable aux Juifs. Quand Capistrano était venu en Pologne, ses excitations avaient bien troublé l'harmonie régnant entre Juifs et chrétiens, mais cette réaction n'avait été que passagère. Le roi comme la noblesse savaient que la présence des Juifs était de la plus grande utilité pour l'État, parce que leur industrie et leur activité commerciale pouvaient seules produire les capitaux nécessaires au pays. La ferme des impôts et la distillerie de l'alcool étaient presque entièrement entre les mains des Juifs. Ils ne faisaient pas seulement le négoce, mais s'adonnaient aussi à l'agriculture et exerçaient des professions manuelles. Ils comptaient, il est vrai, 3.200 négociants en gros, contre 500 chrétiens, mais on trouvait parmi eux trois fois plus d'ouvriers, tels que tisserands, orfèvres et forgerons. Régis par le statut si libéral de Casimir IV, ils étaient considérés en général comme des citoyens polonais ; aucun signe apparent ne les distinguait des chrétiens, et ils étaient même autorisés à porter l'épée.

Après la mort de Casimir IV, deux catégories d'ennemis essayèrent de faire modifier la situation si favorable des Juifs polonais. Le clergé, d'abord, voyait dans la liberté dont jouissaient les Juifs un outrage au christianisme, et il s'efforçait naturellement de leur faire imposer la législation restrictive qui leur était appliquée dans des contrées voisines. Ensuite, la classe influente des commerçants allemands, établis depuis longtemps dans le pays, et qui voulaient implanter en Pologne le régime suranné des corporations, les poursuivaient, comme concurrents, de leur jalousie et de leur haine. Grâce à leurs efforts combinés, prêtres et marchands réussirent à agir sur l'esprit de Jean-Albert et d'Alexandre, fils et successeurs de Casimir IV, qui abolirent les privilèges des Juifs, les enfermèrent dans des quartiers spéciaux et les expulsèrent même de quelques villes (1496-1505). Mais, dès l'avènement de Sigismond Ier (1506-1548), les Juifs furent de nouveau traités avec la même équité qu'auparavant. Ils trouvèrent, du reste, en tout temps, un appui efficace auprès de la noblesse polonaise, qui éprouvait une antipathie profonde pour la race germanique et soutenait les Juifs, non seulement parce que son intérêt l'exigeait, mais encore parce qu'elle pouvait les opposer aux Allemands. Aussi, comme les palatins, les voïvodes et, en général, les hauts fonctionnaires polonais étaient choisis dans la noblesse, les lois restrictives édictées contre les Juifs restaient presque toujours lettre morte, au grand scandale du clergé et de la classe des marchands allemands.

Les rabbins polonais servaient alors d'intermédiaires entre la couronne et les Juifs ; ils étaient chargés de recueillir les impôts dus par les communautés et de les verser au Trésor. Du reste, les rabbins des grandes villes étaient nommés ou agréés par le roi, sous le titre d'*archirabbins*, et chargés d'administrer leurs communautés, de les représenter auprès du pouvoir royal et de juger les affaires civiles. Parfois même, ils avaient le droit de connaître des causes criminelles,

d'exclure les coupables de la communauté et même de prononcer contre eux la peine capitale.

Pourtant, dans ce pays qui devint plus tard un centre privilégié pour l'enseignement du Talmud, et où maîtres et disciples se laissèrent totalement absorber par ces études, il ne se rencontra pas un seul rabbin éminent au commencement du xv<sup>e</sup> siècle. Ce ne fut qu'après l'immigration de nombreux savants allemands que la science talmudique s'implanta en Pologne. Les familles juives qui affluèrent dans ce pays des provinces rhénanes et de la région du Mein, de la Bavière, de la Souabe, de la Bohême et de l'Autriche, arrivèrent ruinées sur les bords de la Vistule et du Dniéper, mais elles y apportèrent quand même des biens précieux, qu'elles avaient défendus au prix de leur vie : leurs convictions religieuses, l'austérité de leurs mœurs et leur science talmudique. Chassés de leurs pays d'origine, les talmudistes allemands s'établirent en Pologne, en Lithuanie, dans la Ruthénie, la Volhynie et sur d'autres points encore. Mais des éléments slaves se mêlèrent bientôt à l'enseignement de l'école rabbinique allemande, qui se modifia peu à peu, acquit de l'originalité et devint une école polonaise.

Outre leurs connaissances talmudiques, les fugitifs allemands transplantèrent aussi leur langue en Pologne. Cette langue fut adoptée également par les Juifs indigènes, qui négligèrent peu à peu le polonais et le ruthène, pour ne plus parler que l'allemand. C'est ainsi que les Juifs de la Turquie d'Europe et d'Asie avaient adopté la langue des exilés espagnols réfugiés dans leur pays. On peut même dire qu'à cette époque le judaïsme se divisait en deux grandes parties : le groupe de langue allemande et le groupe de langue espagnole, et cette division subsista pendant plusieurs siècles. Placés entre ces deux groupes, les Juifs d'Italie comptaient à peine ; encore étaient-ils obligés de comprendre soit l'allemand, soit l'espagnol. Aux yeux des Juifs de Pologne, la langue allemande eut bientôt un caractère presque sacré, ils la vénérèrent autant qu'à l'hébreu, s'en servant dans le cercle intime de la famille, dans l'école et à la synagogue.

Ce fut dans cette Allemagne, si dure aux Juifs, que se produisit, à cette époque, un événement qui eut un retentissement considérable dans toute la chrétienté et annonça le règne d'un esprit nouveau. Et chose curieuse, cet esprit nouveau, qui allait révolutionner si profondément l'Europe tout entière, se manifesta à propos des Juifs et du Talmud.

**FIN DU TROISIÈME TOME**